




Le patrimoine monumental de la Belgique
Bruxelles

volume 1 / tome A



Dépôt légal :
D. 1989-0246-4
I.S.B.N. 2-8021-0092-0
© Pierre Mardaga, éditeur
Solédi - Liège

le
patrimoine
monumental
de la Belgique

Bruxelles

Volume 1
Tome A
Pentagone A-D

Pierre Mardaga, éditeur



Ce volume a été réalisé par les spécialistes des administrations des Communautés française et flamande. Il a pu être publié grâce à l'aide financière du Ministère de l'Intérieur et des Institutions scientifiques et culturelles nationales.

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE,
ADMINISTRATION DU PATRIMOINE CULTUREL**

Direction

Jacques REYBROECK, directeur d'administration
Denise BRONS, secrétaire d'administration

Equipe scientifique

Marthe BLANPAIN, Michèle CALLUT, Claudine DONNAY-ROCMANS,
Andrée VAN BEVER, Marie-France WILLAUMEZ

Coordination et rédaction finale

Michèle CALLUT, Claudine DONNAY-ROCMANS

Lexique architectural

I.P.M.-Wallonie et Luc VERPOEST, ir. arch.

Dactylographie

Bernadette SCHIFF

**MINISTERIE VAN DE VLAAMSE GEMEENSCHAP,
BESTUUR VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN**

Direction

Edgard GOEDLEVEN, inspecteur-generaal

Coordination

Suzanne VAN AERSCHOT-VAN HAEVERBEECK, inspecteur B.M.L.

Equipe scientifique

Jo BRAEKEN et Lydie MONDELAERS,
avec la collaboration de Marianne BOUCKAERT,
Leo VAN DAMME et Dirk PAUWELS

Cartes et plans

Rufin DE MEERLEER

Lexique architectural

Luc VERPOEST, ir. arch.

Dactylographie

Sonja DE CATELLE, Diane TORBEYNS et Ingrid VANDENBERGHE
Hilde KENNES a collaboré à la publication.

Le dessin de la couverture est dû à Gérard MICHEL, arch.

PREFACE

Tout inventaire suppose un constat et implique dès lors de possibles découvertes et remises en question.

Si dans le domaine du patrimoine culturel, l'inventaire représente, selon André Malraux, « une aventure de l'esprit » gigantesque et considérable, il n'en demeure pas moins essentiel au niveau purement pratique. En effet, comment gérer ce patrimoine sans documentation de base réunissant les éléments nécessaires à toute connaissance, comparaison, évaluation et étude complémentaire ? La publication de ce constat, de cette découverte du patrimoine architectural souvent inconnu de Bruxelles est désormais entamée : le présent volume forme le premier volet du triptyque consacré au pentagone-centre historique et devrait marquer, de plus, le début d'une série qui couvrira toute la région bruxelloise.

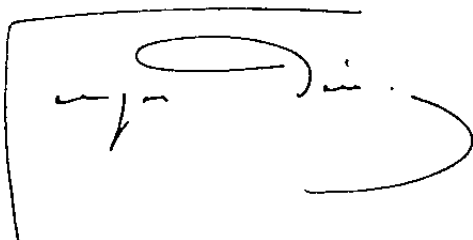
Il s'agira bien sûr d'un travail de longue haleine et de prospection assidue : les premières analyses *in situ* se complètent par les recherches nécessaires au niveau de la bibliographie et des archives. Une telle étude nous révèle pas à pas le rôle de toute construction significative dans l'évolution d'une rue, d'une ville, d'une capitale ; la documentation ainsi rassemblée s'avère utilisable à des fins diverses : instrument de travail indispensable pour toute politique éclairée en matière de conservation, mise en valeur et planification future, guide exhaustif pour tout observateur attentif — riverain ou visiteur — cherchant à comprendre la signification historique de ce milieu urbain typique, point de départ, enfin, pour toute recherche approfondie concernant un bâtiment ou ensemble particulier.

Cet ouvrage s'adresse donc à un large public et aux responsables de tout niveau : habitants, utilisateurs, auteurs de projets, autorités communales et régionales ; il devrait ainsi créer une prise de conscience unanime et un mouvement de sensibilisation générale suscitant une protection naturelle et spontanée du patrimoine.

A l'heure européenne, Bruxelles doit préserver, plus que jamais, son identité culturelle. Celle-ci s'exprime aussi par son évolution urbanistique et architecturale.

Il convient d'exprimer ici toute notre gratitude aux Communautés française et flamande de ce pays, à leurs Administrations et à leurs spécialistes qui ont amorcé et réalisé ce travail d'inventaire. Nos remerciements s'adressent également au Ministre Louis TOBBACK, qui a rendu possible cette première publication.

Je suis donc particulièrement heureux de présenter ce premier volume, et déterminé à tout mettre en œuvre pour assurer une conservation intégrée d'un patrimoine désormais mieux connu.

A handwritten signature in black ink, enclosed within a rectangular frame. The signature is stylized and appears to read 'G. Desir'.

Georges DESIR,
Ministre de la Région
de Bruxelles-Capitale

AVERTISSEMENT

L'optique de l'Inventaire du Patrimoine Monumental de la Belgique, entamé en 1968, est dictée par la dégradation accélérée de trop nombreux paysages monumentaux, qu'on dénonce avec une force toujours accrue, et par la nécessité d'un repérage systématique du patrimoine architectural. L'urgence de la sauvegarde et l'absence d'un répertoire ont imposé des dénombrements rapides et succincts. Mieux vaut publier un inventaire en termes brefs, que de le retarder sans fin en se laissant entraîner par un souci de perfection et de sélection qui n'est plus de mise devant l'imminence et l'ampleur des périls. Au départ d'une prospection systématique sur le terrain, cet inventaire recense donc, sous une forme sommaire, les édifices qui portent un témoignage archéologique, historique ou artistique, attestent d'une activité artisanale ou industrielle particulière ou constituent un ensemble de valeur. Il déborde largement la liste des monuments classés, sans prétendre à l'exhaustivité. Ces derniers, classés en tout ou en partie, sont repérés par une ★ en tête de notice. Il insiste, plus que d'ordinaire, sur les maisons et les constructions civiles et rurales. Comme tel, il devient donc un instrument de protection et s'inscrit dans la ligne de la politique élaborée par le Conseil de l'Europe. Grâce à ses dénombrements, ses cartes et ses plans souvent inédits, on pourra en extraire un répertoire des ensembles architecturaux et des sites, urbains et ruraux, qui mériteront une attention spéciale.

Le but de l'entreprise est donc multiple. Constituer un outil pour les administrations régionales et communales en charge de l'aménagement du territoire et de la protection du patrimoine. Dresser une liste des monuments et des ensembles architecturaux dont la conservation devrait s'indiquer après un choix effectué en meilleure connaissance de cause et qui forment un patrimoine culturel dont la disparition serait regrettable à maints égards. Guider le visiteur qu'intéresse l'architecture de nos villes et de nos campagnes. Etre enfin l'ébauche, sciemment incomplète, d'un inventaire scientifique dont la mise en œuvre est préconisée de longue date.

Aussi bien cet inventaire ne songe-t-il aucunement à remplacer ce dernier, ni à s'appliquer à d'autres domaines que celui de l'architecture. La description et la datation se bornent à l'extérieur des bâtiments, sauf exception pour les intérieurs particulièrement intéressants ou aisément accessibles, les édifices publics ou réservés au culte. Pour ceux-ci, signalés quel que soit leur intérêt, et pour les chapelles de dévotion, une indication est donnée sur les principales pièces du mobilier, classées habituellement dans leur importance relative vis-à-vis de l'architecture. L'inventaire complet se trouve dans le *Répertoire photographique du mobilier des sanctuaires de Belgique*, publié par l'Institut royal du Patrimoine artistique.

Réalisé conjointement par les collaborateurs scientifiques des deux Communautés linguistiques, l'Inventaire du Patrimoine Monumental de Bruxelles s'ouvre par l'étude du Pentagone, centre historique de la ville délimité par la Petite Ceinture de boulevards aménagés sur le tracé de la 2^e enceinte médiévale. Les trois tomes de ce premier volume traitent de l'architecture du noyau urbain ainsi que des témoins de son développement urbanistique et industriel aux XIX^e et XX^e s., présentés dans l'ordre alphabétique des rues. Si, en principe, aucune limite chronologique n'est fixée pour les bâtiments répertoriés, celle-ci se situe, dans la pratique, vers 1940, sans exclusion des édifices récents d'une qualité particulière ou spécialement représentatifs.

Le tome 1A contient les introductions générales : le cadre chronologique ainsi que l'évolution urbanistique et les caractéristiques architecturales de la ville telles que l'on peut les appréhender au terme de ce travail systématique.

Les notices étudient les artères et places de A à D. Chaque rubrique s'ouvre sur une courte synthèse en retraçant la création et l'évolution, dans un contexte urbanistique, et en caractérisant l'architecture. Certains édifices ne faisant pas l'objet d'une notice particulière et les ensembles architecturaux typiques y sont simplement cités. Les constructions sont décrites individuellement, dans l'ordre de la numérotation, généralement dans l'état qu'elles présentaient lors du passage de l'équipe. Au bas de chaque notice, on trouvera, le cas échéant, les références en abrégé des dossiers conservés aux Archives (Ville de Bruxelles, C.R.M.S. ou C.P.A.S.), ainsi que la bibliographie spécifique consultée : monographies ou articles spécialisés. On trouvera en p. LXIX la liste des abréviations bibliographiques pour les ouvrages de base utilisés au cours de notre travail. Un plan actuel de la ville à l'échelle 1/5.000^e, en dépliant, permet de situer les rues et places étudiées dans ce volume : leur liste et leurs coordonnées figurent pp. LXX et LXXI.

Huit photographies en quadrichromie ouvrent l'illustration de l'Inventaire, elles sont disposées dans l'ordre chronologique des bâtiments répertoriés à l'intérieur du Pentagone. Les figures en noir et blanc, dans le texte, comprennent, outre les photographies, une série de reproductions tirées des dossiers d'archives utilisés. Les plans, coupes et élévations sont reproduits à l'échelle 1/400^e, les trames chronologiques figurent p. LX. Les plans-masse sont accompagnés d'une échelle graphique.

Une planche reprenant les marques des tailleurs de pierre repérées sur les édifices des rues étudiées se trouve en p. 411. Un répertoire photographique complète, en fin de volume, l'illustration des notices. Il reprend, en petit format, des documents de travail pour tous les bâtiments sans figure dans le texte. La référence R. suivie d'un chiffre entre parenthèses, qui se trouve à la fin des notices, y renvoie.

Les artères et places de E à Z figureront dans les tomes 1B et 1C dont la parution est prévue pour 1990 et 1991. L'illustration sera enrichie d'une carte cadastrale du XIX^e s et, pour comparaison, d'une carte du cadastre actuel situant, par sigles colorés, les bâtiments répertoriés. Une bibliographie sélective et diverses tables compléteront la documentation, en particulier celle des bâtiments classés et celle des maîtres d'œuvre et architectes actifs à l'intérieur du Pentagone, identifiés grâce à la consultation méthodique des dossiers de permis de bâtir ou de transformer conservés aux Archives de la Ville de Bruxelles.

Au terme de ce travail, il nous est agréable de remercier les personnes et les organismes qui, par leurs conseils et leur soutien actif, ont facilité notre tâche.

Divers services de la Ville de Bruxelles nous ont fourni, sans relâche, une efficace collaboration. Notre gratitude s'adresse particulièrement à Madame Mina Martens et à Monsieur L. Zylbergeld, archivistes-conservateurs de la Ville, ainsi qu'à tout le personnel des Archives pour l'aide précieuse et les facilités particulières qui ont jalonné notre travail de recherche. Nous sommes aussi redevables aux architectes et fonctionnaires des services Architecture et Urbanisme de la Direction des Travaux Publics de la Ville qui nous ont autorisés à rechercher et à consulter les documents qu'ils conservent. Merci aussi à Mesdames A. Smolar-Meynart, archiviste-conservateur adjoint et A. De Knop, des Musées de la Ville de Bruxelles, et à Madame Cl. Dickstein-Bernard, conservateur des archives et du musée du C.P.A.S., pour la communication et le prêt de pièces confiées à leurs soins.

Nous remercions spécialement Messieurs J. Vandenbreedene, J. Apers, G. Picalausa et Madame H. Van Santvoort de Sint-Lukasarchief à Bruxelles pour leurs aimables indications.

Notre reconnaissance s'adresse également aux échevins successifs chargés des Travaux Publics de la Ville de Bruxelles, au personnel des Archives Générales du Royaume, de l'Institut royal du Patrimoine artistique, du Ministère des Travaux Publics, du Ministère de la région de Bruxelles-Capitale et à tous les architectes-restaurateurs pour leur concours dans le rassemblement de la documentation photographique et des plans.

Enfin, que tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, nous ont apporté leur collaboration, en particulier en nous autorisant l'accès aux bâtiments dont ils sont responsables, trouvent ici l'expression de nos remerciements.

Monsieur V.G. Martiny, aujourd'hui président de la section autonome bruxelloise de la C.R.M.S., a accepté de rédiger l'introduction brossant le cadre chronologique de cet Inventaire. Monsieur M. Célis, secrétaire-adjoint de la même commission, nous a fourni maints renseignements au cours de notre travail. Qu'ils en soient vivement remerciés.

Entamé fin 1978 par une prospection sur le terrain récemment renouvelée dans la mesure du possible, poursuivi par la consultation d'archives et la recherche bibliographique, l'Inventaire de Bruxelles-Pentagone se concrétise par la parution de ce premier tome dont la rédaction s'est terminée au printemps 1989.



CADRE GENERAL

C'est le caractère topographique et le tracé des voies de circulation avec, en corollaire pour ces dernières, l'aspect des bâtiments qui les bordent, qui donnent à une ville son visage. Celui-ci est toutefois mouvant en fonction des états politiques et sociaux qui s'y succèdent, de l'évolution démographique, du développement des moyens de transport mais, surtout, des changements de goût en matière d'esthétique et aussi des progrès de la technologie constructive et du décor qui en découle.

Toute ville se présente donc comme une mosaïque parsemée d'éléments d'âges divers, que l'analyse permet néanmoins de restituer dans un contexte historique qui, ainsi évoqué, parle à l'imagination.

Le Bruxelles millénaire, mi-en vallée et mi-en coteau, cerclé à deux reprises de remparts dont le second se devine encore dans les boulevards en forme de pentagone irrégulier — limite géographique de cet inventaire —, offre à cet égard au promeneur attentif un éventail de témoignages physiques éloquentes. Pour bien en comprendre la grande variété, l'observateur devra toutefois se remémorer les grands événements qui sont à l'origine des tableaux urbains qui se présentent à ses yeux.

Laissons aux historiens la démonstration de l'origine même de la ville pour nous attarder à la genèse de son plan entièrement commandé par un *castrum* que Charles de France éleva vers 979 sur l'île Saint-Géry et qui devint un lieu de convergence des voies de communication irradiant les environs.

C'est à l'est et à l'abri de ce camp retranché, très vite étendu à un *castellum* englobant les îles voisines et un *portus* en bordure de la Senne, sur un banc de sable et la colline toute proche, que l'on construira les premières habitations en matériaux durables — les *steenen* — que seuls rappellent des lieux-dits : Plattesteen, Cantersteen...

Ce n'est que lorsque le comte de Louvain fera construire sa résidence sur les hauteurs du Coudenberg, après le milieu du XI^e siècle, que le sort topographique de Bruxelles en tant que ville sera réellement fixé, car une enceinte fortifiée de 4.000 m de longueur clôturera bientôt cette nouvelle position militaire, le *castrum* primitif, les *steenen* et un oratoire dédié à saint Michel. Aucun document graphique ne nous rappelle la physionomie que Bruxelles présentait à ce moment-là. Mais l'on peut se figurer que son territoire *intra muros* se couvrit rapidement de constructions de toutes natures où dominaient les maisons à pans-de-bois et couvertures de chaume, dont la multiplication grignota peu à peu les espaces libres enserrés par la muraille. La réalité de cette expansion est d'ailleurs confirmée par la création, dès 1210, tout contre mais à l'extérieur du rempart, de la paroisse Notre-Dame de la Chapelle.

Vers 1300, un *vallum* et une porte avancée, dite Verloren Cost, sur la route des Flandres, vinrent renforcer les ouvrages de défense alors existants dans la vallée, à l'emplacement actuel de la rue des Six-Jetons et du Rempart des Moines.

Les faubourgs naissants offrant des abris potentiels à couvert pour un assaillant éventuel, la raréfaction des parcelles cultivables si utiles en cas de siège tout comme les progrès de la poliorcétique, poussèrent le Magistrat à étendre l'assiette de la ville.

Une seconde enceinte, de 8.000 m de longueur cette fois, élevée de 1356 à 1379, engloba donc de nouvelles terres de culture qui formèrent un tampon protecteur pour le noyau primitif de la ville. C'est là, entre les deux murailles, que se développèrent petites et grandes propriétés foncières, que se partagèrent les résidences patriciennes ou bourgeoises et les établissements religieux dans les parties hautes, les exploitations rurales et ateliers artisanaux dans les parties basses. Au ^{xiv}^e siècle, la ville apparaît donc avec un noyau urbain fort dense, entouré d'une couronne de propriétés foncières importantes, tant civiles que monastiques, perdues dans la verdure et, de-ci de-là, dans les prairies de la vallée, de petites fermes qui furent « emmurillées ». L'ensemble, émaillé de six églises, deux moulins et cinq établissements hospitaliers, devait être si aéré que, deux siècles plus tard, visitant les Pays-Bas en 1567, Ludovico Guicciardini pouvait encore dire que l'air y était « très bon et très plaisant et l'eau salubre et agréable ». Le plan dessiné par Deventer, le premier connu pour Bruxelles, et celui gravé par Braun et Hogenberg à la même époque, rendent encore perceptible l'étendue des espaces libres de toute construction à la moitié du ^{xvi}^e siècle.

Et cependant, la ville avait alors déjà fortement changé de visage, car, bien avant la réflexion de l'illustre voyageur florentin, les hôtels princiers s'étaient multipliés, au quartier Ter Arken d'abord, au Sablon ensuite, les édifices du culte multipliés ou considérablement transformés en même temps qu'étaient apparus les premiers bâtiments publics — dont l'hôtel de ville, générateur de la Grand-Place —, les uns et les autres hérissant l'horizon de nombreuses tours, tourelles ou clochetons, comme nous le montre une minutieuse vue cavalière de la ville gravée par Abraham Santfoort en 1650 ou la somptueuse tapisserie illustrant une scène de chasse dans la Warande, exécutée d'après les cartons de Bernard Van Orley au dernier tiers du ^{xvi}^e siècle. De plus, des mesures de police prises par le Magistrat depuis 1342 et plusieurs fois renouvelées avaient eu pour conséquence le remplacement de nombreuses façades de bois et de torchis par des pignons de briques, les fermiers seuls ayant curieusement conservé le droit de continuer de couvrir de chaume les granges, écuries et porcheries.

Le grand plan de Martin de Tilly nous rappelle qu'il existait déjà, en 1640, année où il fut gravé, de nombreuses halles, un grand nombre de marchés et un bassin maritime s'ouvrant sur le canal de Willebroeck, voie d'eau voulue dès 1477 par Marie de Bourgogne et effectivement réalisée de 1550 à 1561.

Ce développement à volonté commerciale n'empêcha pas que Bruxelles restât place de guerre : en 1576 d'abord, un siècle plus tard ensuite, la ceinture de pierre des remparts extérieurs fut renforcée de ravelins, bastions et demi-lunes, massifs de terre énormes qui isolèrent davantage la cité des campagnes environnantes.

Le bombardement du centre de la ville, effectué sur ordre du maréchal de Villeroi au nom de Louis XIV, du 13 au 15 août 1695, n'eut pas d'effet sensible sur le tissu urbain bruxellois, la reconstruction des immeubles sinistrés — il y en eut tout de même quatre mille — étant chose faite cinq ans plus tard. Mais il eut un corollaire inattendu et lourd de conséquences : l'obligation, en vertu d'une ordonnance du 24 avril 1697, de solliciter et d'obtenir, sous peine de sanctions, un permis de bâtir préalable à la construction en bordure de la Grand-Place.

Il faudra attendre le régime autrichien pour voir la ville prendre un nouvel essor urbanistique. Le classicisme qui rayonne de Paris est alors à la mode dans toute l'Europe. Mais il implique une esthétique qui exige, pour s'exprimer valablement, un parcellaire plus large que celui hérité du Moyen Âge. A Bruxelles, c'est dans la zone comprise entre les deux

enceintes qu'il pourra le mieux s'épanouir. La place des Martyrs, dans le quartier des blanchisseries, et la place Royale, à l'emplacement du château ducal incendié en 1731 puis rasé, donneront à la ville deux pôles d'attraction nouveaux. Quoique conçues sur le modèle des places royales françaises qui se voulaient refermées sur elles-mêmes et en dehors de la grande circulation, ces places publiques bruxelloises à programme architectural homogène seront à l'origine d'un réseau de rues qui les irriguent et que borderont des habitations aux façades rigoureusement rythmées sous une corniche horizontale supplantant l'antique chéneau mitoyen. Un magnifique parc public, dessiné par Joachim Zinner, dans un esprit que n'aurait pas dédaigné Le Nôtre, l'illustre jardinier de Versailles, un parcellaire spacieux et des conditions draconiennes, imposées aux acheteurs des terrains mis en vente en vertu de lettres patentes du 1^{er} juillet 1775, ne pouvaient attirer dans le haut de la ville que les mieux nantis, heureux de pouvoir y affirmer leur opulence par des frontons décoratifs et une porte cochère, signes apparents de richesse et de la possession d'un attelage. C'est en bordure du parc, du côté nord, que prendront place les bâtiments des Etats généraux — plus tard le Parlement — et ultérieurement, du côté sud, le palais royal.

Parée de nouveaux atours, Bruxelles étouffe dans son carcan de fortifications dont le démantèlement avait déjà été imposé par Joseph II et son remplacement par des boulevards souhaité par Bonaparte, premier Consul, lors de son passage à Bruxelles en 1803. Ordonnés par l'empereur en 1810, ces boulevards périphériques ne reçurent un commencement d'exécution que sous le régime hollandais, en 1819. Mais les travaux ne furent achevés qu'en 1850, vingt ans après la proclamation de l'Indépendance. Une barrière d'octroi — dont il ne subsiste que les pavillons des portes de Ninove et d'Anderlecht — empêcha cependant la libre circulation entre la ville et ses faubourgs jusqu'en 1860.

Entre-temps, Bruxelles est devenue une ville « blanche » : sous l'occupation française, la « mode » d'un enduit sur les façades, élevées jusque-là en briques rouges, a été prescrite par un arrêté du 28 juillet 1808. Et, c'est dans cette volonté purement esthétique que les Hollandais, succédant aux Français, édifieront divers bâtiments officiels d'allure austère, tels le palais du prince d'Orange — l'actuel palais des Académies —, le nouveau théâtre de la Monnaie, l'hospice de l'Infirmier et tout le quartier à rues rectilignes avoisinant ce dernier à l'emplacement d'un ancien béguinage dont seule subsistera l'église Saint-Jean-Baptiste. Ce souci esthétisant se traduit également dans le tracé de la voirie nouvelle qui est tirée au cordeau : en 1819 est réalisée la place d'Anvers de forme orthogonale ; en 1822, la rue Royale est prolongée jusqu'à la Porte de Schaerbeek et, en 1827, est percée la rue de la Régence dans l'axe transversal de la place Royale. C'est sous le régime hollandais que Bruxelles fut doté de son premier plan d'aménagement que dressa Verly en 1817. Mais les nombreuses modifications qui y sont prévues ne correspondent pas toujours aux travaux qui seront réellement exécutés.

Capitale du royaume de Hollande en alternance bisannuelle avec La Haye, Bruxelles se devait d'être mieux éclairée le soir. Tous les chemins n'y sont pas encore pavés et les abords des trois cimetières existants — Sainte-Gudule, Sainte-Catherine et Notre-Dame de la Chapelle — forment, la nuit venue, des zones obscures dans lesquelles il n'est pas prudent de s'aventurer. En 1819, on remplacera donc les anciennes lanternes à huile par un éclairage public au gaz.

La proclamation, en 1830, de l'indépendance de la Belgique — qui fait de Bruxelles la capitale du nouveau royaume — est le signal d'aménagements urbains de grande envergure.

A l'intérieur du pentagone, les bassins maritimes sont petit à petit comblés. Le souci d'hygiène et de propreté incite les édiles communaux à généraliser le réseau d'égouts publics en 1840, à multiplier les trottoirs en 1847 et à instaurer la distribution d'eau à domicile en 1857.

Voulant affirmer le rang de première ville du pays que joue dorénavant Bruxelles, l'Etat et la Ville construisent ou renouvellent des monuments dont le prestige souligne le caractère utilitaire ou la signification. En 1854, une nouvelle église Sainte-Catherine remplace un édifice vétuste dont on ne conservera que la tour; en 1859, la colonne du Congrès devient un élément générateur du quartier Notre-Dame-aux-Neiges — « cloaque affreux » et « espèce de lèpre », dira le ministre de l'Intérieur répondant à un discours du duc de Brabant — où trois cents habitations ouvrières sont expropriées au profit de vingt-cinq hôtels de maître et maisons de rapport; en 1860, une banque nationale à façade rubénienne sort de terre aux flancs de l'église Saints-Michel-et-Gudule — aujourd'hui cathédrale Saint-Michel; en 1866, un nouveau et gigantesque palais de Justice s'élève à l'ancien Gaigenberg, surplombant ce qui reste d'un quartier populaire dont il supprime plus de 26.000 mètres carrés de surface, sans compter celle des voiries qui entourent « le mammoth », comme les Bruxellois se complaisent à appeler ce monument. C'est de 1866 également que date le plan élaboré par Victor Besme, inspecteur voyer, en application de la loi du 1^{er} février 1844 autorisant les communes de plus de deux mille habitants à élaborer un plan général des routes. Mais, pas plus que le plan de Verly, il n'intéresse directement le pentagone pour les aménagements effectivement réalisés. A partir de 1872, la rue de la Régence se borde d'édifices qui rivalisent de styles historisants : en 1872, le Conservatoire dont le classicisme est étouffé par une décoration excessive; en 1875, la Synagogue, qui mêle les arts roman et byzantin; en 1876, un palais des beaux-arts — devenu peu après Musée des beaux-arts — avec une façade qui fait songer à la Rome antique. De nouvelles places publiques comme la place Saint-Jean, les squares Jean Jacobs et du Petit Sablon ou la place du Jeu de Balle, de même que des rues rectilignes tracées au travers de propriétés d'institutions charitables désaffectées — l'hôpital Saint-Jean, le couvent des Bogards et l'hospice Pachéco —, aèrent l'ancien tissu urbain.

Le chemin de fer, inauguré le 5 mai 1835 à l'Allée Verte, ne tarde pas à pénétrer en ville où les voies qui mènent à la station installée à proximité du couvent des Bogards — l'actuelle place Rouppe — sont entées sur une ligne périphérique vers le nord, où se construira une nouvelle gare en 1844.

Devenue pôle d'attraction de main-d'œuvre, Bruxelles va alors se construire des habitations modestes dans les zones encore libres entre les tracés des deux anciens remparts dont quelques vestiges seront mis en valeur : la Tour Noire pour la première, en 1888, la porte de Hal pour la seconde, en 1866. Sous l'impulsion de Charles Buls, on entreprendra, à partir de 1880, la restauration des immeubles bordant la Grand-Place.

La loi du 1^{er} juillet 1858 concernant l'expropriation des taudis pour cause d'assainissement, suivie de la loi du 15 novembre 1867 étendant ce droit en faveur de travaux d'amélioration et d'embellissement, en ce compris la réalisation de nouveaux quartiers, furent largement mises à contribution par les édiles communaux soucieux de renforcer visuellement la fonction de capitale du royaume attachée à la Ville.

De fait, la Senne était devenue réceptacle à ciel ouvert de quelque 47 kilomètres d'égouts mesurés en 1847 et ses eaux glauques étaient devenues pourvoyeuses de maladies endémiques. Une ultime épidémie de choléra vint donc justifier à propos le voûtement de la rivière. Ce travail, exécuté de 1867 à 1871, entraîna la disparition de quelque 1.100 ma-

sures, ateliers, moulins et entrepôts, mais eut pour heureuse conséquence la création des boulevards centraux « à la Haussmann » raccordés aux quartiers voisins subsistants, qui entraîna une véritable rénovation urbaine. La ville, une fois encore, changea de visage car apparurent le long de la saignée des immeubles à appartements et des édifices publics nouveaux : la Bourse de commerce en 1868-1873, le palais du Midi en 1875-1880, l'Ecole normale Charles Buls en 1873-1875, l'Ecole communale primaire n° 13 (aujourd'hui Institut Supérieur Lucien Cooremans) en 1877-1880, tous bâtiments qui en disent long sur le talent d'architectes qui puisent leur inspiration dans tous les styles du passé. La démolition de l'église désaffectée des Augustins en 1893 sera à l'origine de la place De Brouckère, libérant du même coup une circulation nord-sud devenue sans entrave.

Quoique cette circulation ne fût pas intense — les premiers tramways électriques n'apparaîtront qu'en 1896 en remplacement des véhicules à traction chevaline de transport en commun inaugurés en 1854 et il ne sera question d'un véritable parc automobile qu'après la Seconde guerre mondiale —, on imagine aisément les facilités qu'entraîna la création des premières voies piétonnes à l'abri, de surcroît, des intempéries : le passage de la Monnaie (1820), les Galeries Saint-Hubert (1847) et Bortier (1848), du Commerce (1871-1872), du Parlement (1880) comme le Passage du Nord (1882), ne furent ou ne sont pas seulement des raccourcis au travers des îlots, mais des rues aux vitrines bien achalandées.

La fièvre des communications aisées gagnera bientôt le flanc de la colline où le tissu urbain, vieux de plusieurs siècles, présentait un enchevêtrement de ruelles, d'impasses et d'escaliers que reliait tant bien que mal l'ancien chemin ducal, seule liaison directe entre le haut et le bas de la ville.

Plus de deux cents projets seront établis. Ils déboucheront sur le « Mont des Arts » souhaité par Léopold II, aménagé une première fois en jardin public provisoire à l'occasion de l'Exposition universelle de 1910 et, enfin, réalisé — ô paradoxe ! — en forme de cuvette cinquante ans plus tard. Cette opération provoqua la disparition complète du quartier Saint-Roch, prélude aux expropriations massives qu'entraînera un autre projet de grande envergure : la Jonction souterraine Nord-Midi que les édiles envisagèrent dès la fin du XIX^e siècle et dont les travaux, commencés en 1911 pour se terminer cinquante ans plus tard, impliquèrent l'entier effacement des quartiers Pachéco, Sainte-Elisabeth et de la Putterie, créant ainsi en surface une césure sinueuse entre le haut et le bas de la ville. Cette coupure s'est bordée petit à petit de bâtiments publics et privés, étirés en façade, dont le prestige n'a d'égal que l'insécurité de leurs abords dès la chute du jour : d'un côté, la Cité administrative de l'Etat (1958-1984), la Banque Nationale (1948-1957), le siège de la SABENA (1952-1954) et la Gare Centrale (1937-1952) ; de l'autre, le bâtiment du Crédit communal de Belgique (1965-1969), la station Congrès (1953), l'Imprimerie des billets (1948-1957) et des immeubles de bureaux. La Jonction a aussi amené la création de la rue Ravenstein qui répond, vaille que vaille, au vieux rêve de liaison entre le Coudenberg et la vallée. En bordure de cette voie au tracé en S s'érigèrent également des bâtiments publics ou semi-publics de volumes importants : le Palais des beaux-arts (1923-1928), le siège de la Société générale de banque (1965-1980), le building Shell (1931-1934) et la Galerie Ravenstein (1954-1958).

C'est l'Etat, beaucoup plus que la Ville, qui, à Bruxelles, a mis à profit les possibilités offertes par la loi de 1867 sur l'expropriation par zones. Les terrains libérés pour l'édification de bâtiments de prestige réclamés par une ville qui désire affirmer son rang de capitale d'un royaume ont malheureusement réduit d'autant les surfaces occupées naguère par l'habitat. C'est pourquoi fut-il tenté, au cours des temps, d'obvier tant bien que mal à ce lourd handicap en édifiant des constructions pluri-familiales à caractère social rue Blaes,

rue Haute, rue du Meiboom..., toutes ces « cités » reprenant la relève des « bataillons carrés » qu'occupait préalablement à leur démolition une population économiquement faible. De plus, elle s'est mise à l'heure de la rénovation urbaine douce en modernisant d'anciennes habitations rue aux Laines, place Saint-Géry, rue Van Artevelde et au quartier des Marolles.

Hélas, de nombreuses maisons à pignon, reconnues pour leur valeur archéologique et, de ce fait, faisant l'objet d'une proposition de classement, ont néanmoins été sacrifiées pendant qu'œuvrait l'équipe de l'Inventaire sur le terrain. Ceci vaut, entre autres, pour les maisons qui étaient situées rue d'Anderlecht n° 81, rue du Marché au Charbon n° 27, rue de l'Hôpital n°s 13-17, et place Sainte-Gudule n°s 25-27, dont les dates de construction s'échelonnaient du xvi^e au xviii^e siècle. Et cependant, en 1960, Bruxelles avait fait œuvre de pionnier en établissant pour le quartier des Bouchers, entre la Grand-Place et la rue de l'Ecuyer, un plan particulier d'aménagement au titre prometteur d'« îlot sacré ». Les prescriptions urbanistiques dont est agrémenté ce plan ne font cependant pas l'unanimité, car leur application aveugle porte à négliger l'authenticité des documents de pierre au profit de restitutions hypothétiques (rues des Chapeliers, de la Montagne, Saint-Jean).

Aujourd'hui, le profil du cœur de la ville de Bruxelles, parfaitement perceptible depuis la balustrade de la place Poelaert, est beaucoup plus géométriquement découpé qu'il ne l'était il y a vingt-cinq ans à peine. Aux clochers de la cathédrale Saint-Michel et de l'église Notre-Dame de la Chapelle, à la silhouette élancée de l'hôtel de ville se sont maintenant ajoutés des immeubles commerciaux ou de bureaux qui leur disputent le record de hauteur : tour de la Cité administrative de l'Etat, en bordure du boulevard du Jardin Botanique ; tour Westbury (1962-1963) à l'ancien Marché au Bois ; tour de la rue Stevens (1965-1966), à l'emplacement de la Maison du Peuple — un des sommets de l'art nouveau — malheureusement détruite en 1964 ; immeuble à galeries et superstructures en X (1967-1971), place de la Monnaie ; bâtiment Philips (1967-1969), place De Brouckère, sans compter toutes les constructions élevées qui ont depuis peu été érigées à la périphérie et qui oblitèrent le panorama.

Bruxelles en est encore à panser ses plaies, séquelles de la Jonction souterraine Nord-Midi. Dans le bas de la ville, à proximité de la Grand-Place, après de multiples concours d'architecture officiels et officieux pas très convaincants, elle fait construire un complexe hôtelier qui, parce qu'il n'est sorti de terre que récemment, ne figurera pas à cet inventaire ; dans le haut de la ville, le ministère des Travaux publics a fait aménager un espace de verdure — provisoire ? — le long du côté sud de la Montagne de la Cour, là où existaient encore une vingtaine de maisons lorsque l'inventaire fut entrepris, et qui s'écroulèrent comme château de cartes en 1984. C'est à proximité que fut creusé un puits de lumière qui, s'il justifie la présence sous terre des extensions des Musées royaux des beaux-arts de Belgique (1970-1984), n'en a pas moins bouleversé l'homogénéité architecturale de l'ancienne place néo-classique qui formait un décor à la française à la statue de Charles de Lorraine, aujourd'hui reléguée dans un coin. Mais le choc visuel du voisinage de la grande courbe du trou tronconique et des corniches horizontales des bâtiments qui l'entourent est bien vite oublié lorsque l'on pénètre, par la place Royale, dans le temple de l'art belge.

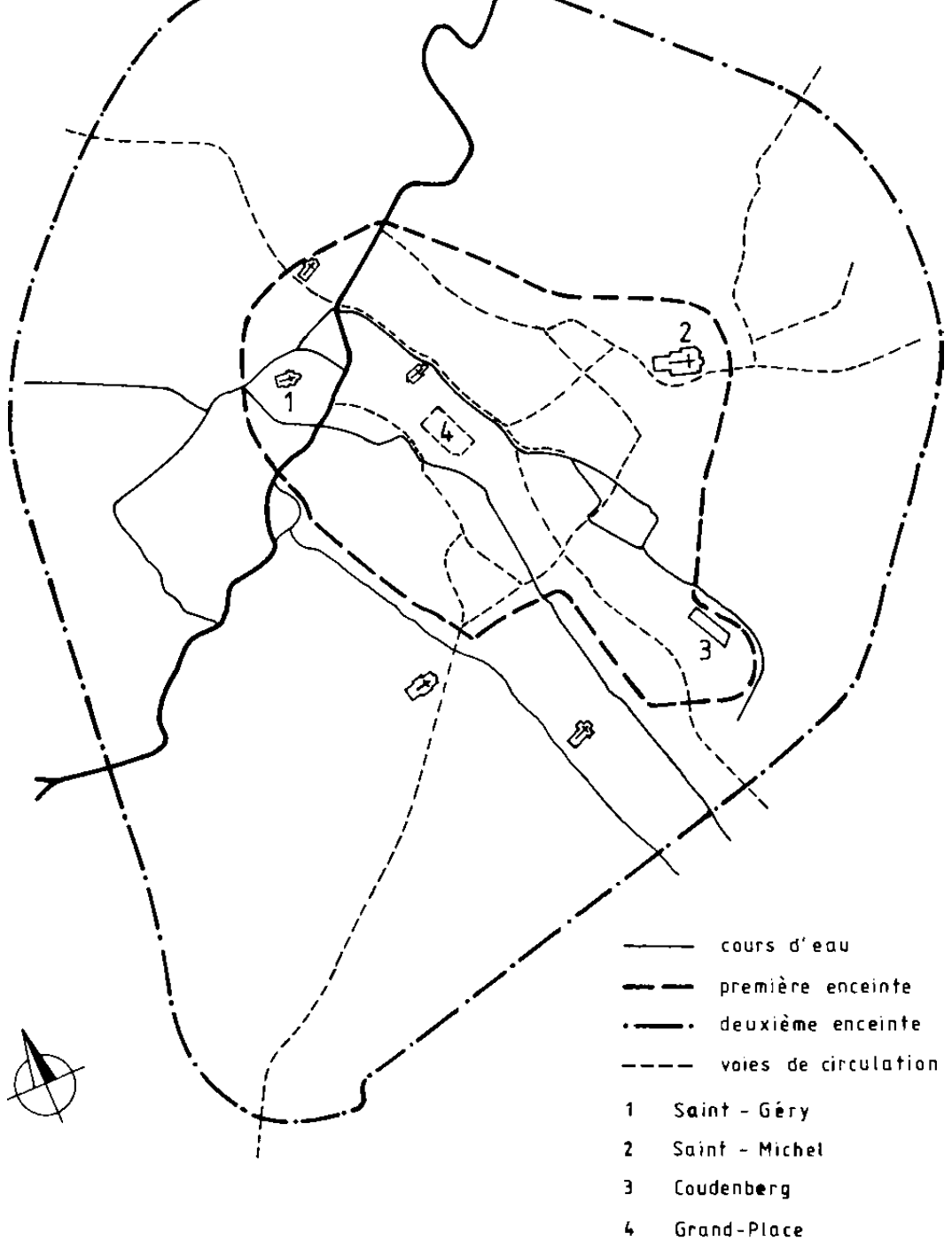
Malgré ses avatars, Bruxelles *intra muros* reste toutefois une ville intéressante à plus d'un titre. Sous l'angle urbanistique, le parcage des voitures est désormais interdit à la Grand-Place, certaines artères ont été réservées par priorité aux piétons — rue des Bouchers, rue Neuve — et les trottoirs ont été élargis et aménagés le long des boulevards centraux

et périphériques sous lesquels circulent maintenant les tramways et le métro ouvert en 1976. De plus, des plans particuliers d'aménagement nouveaux réintroduisent la notion d'échelle humaine là où naguère étaient prévues des opérations de rénovation lourde — rue de Dinant, rue des Radis, les Marolles ... Au point de vue architectural, des façades « post-modernes » — rue Montagne aux Herbes potagères, place Sainte-Gudule — complètent déjà l'éventail des styles ouvert il y a quelque 900 ans et dont les débuts — visibles dans les sous-sols de la cathédrale, dans les vestiges de la première enceinte et dans l'ancien palais ducal en dessous de la place Royale — se reconstituent petit à petit grâce à l'attention de nouveaux venus sur la scène bruxelloise : les archéologues médiévistes.

Comme tous les inventaires, le présent ouvrage fixe cet éventail ouvert au jour de sa parution. Puisse-t-il être lu et les observations qu'il contient méditées par les édiles, les urbanistes et les architectes avant toute intervention nouvelle sur le tissu urbain du pentagone, cœur, depuis 1958, de la capitale de la C.E.E. et, depuis 1971, de la Région bruxelloise.

Alors pourra-t-on espérer que l'on puisse à nouveau dire un jour, comme le fit ce voyageur du XVIII^e siècle : « Je ne connais point encore de séjour plus agréable pour un étranger à Bruxelles ».

V.-G. MARTINY



Tracé schématique des deux enceintes (XI-XIII^e s. et XIV^e s.).

EVOLUTION DU CENTRE URBAIN

Naissance et formation du Pentagone

Les origines de Bruxelles restent obscures : seules des investigations archéologiques ou la découverte de nouveaux documents permettraient d'éclairer les débuts de son histoire. Pour les uns, Bruxelles serait née du développement, sur le versant est de la vallée de la Senne, d'un domaine rural dont l'église, dédiée à saint Michel, pourrait remonter à l'époque mérovingienne. Pour les autres, le noyau urbain se serait formé sur les îles, autour de l'église Saint-Géry, sur des terres détachées des anciens domaines de Molenbeek et d'Uccle. C'est là que, vers 980, le Carolingien Charles de France, duc de Basse-Lotharingie, établit une résidence fortifiée. Plus tard, vers 1050, le comte de Louvain Lambert II Baldéric crée un chapitre de chanoines séculiers, placé sous le patronage de saint Michel. C'est alors que les reliques de sainte Gudule auraient été transférées de Saint-Géry à Saint-Michel, qui serait ensuite devenue la paroisse-mère de Bruxelles. A ce moment également, le *castrum* du fond de vallée aurait été délaissé pour les hauteurs du Coudenberg, à l'est. Au XI^e siècle en tout cas, le point où la Senne cesse d'être navigable, au nord des îles, est devenu un *portus* et se développe au croisement de l'axe commercial Bruges-Cologne. La population s'est étendue sur la rive droite, à l'abri des inondations, dans une petite plaine protégée au nord, à l'est et au sud par des mamelons sablonneux, à l'endroit de la future Grand-Place et de l'église Saint-Nicolas, patron des marchands : les vestiges d'un pavement de rue et d'une église antérieure datant des XI^e-XII^e siècles y ont été mis au jour.

Ces noyaux — Saint-Géry, Saint-Michel et le Coudenberg — ont été entourés, entre le milieu du XI^e et le XIII^e siècle, sans doute par phases successives, d'une enceinte dont on conserve plusieurs vestiges et dont le tracé final transparait encore dans le parcellaire. Ce rempart, long de quelque 4 km, ponctué de tours et percé de sept portes, suivait approximativement, dans le bas de la ville, les rues du Fossé aux Loups, des Augustins, la place Sainte-Catherine, les rues du Vieux Marché aux Grains, Saint-Christophe, du Jardin des Olives, des Bogards et des Alexiens, voies qui, pour la plupart, ont été créées sur d'anciens fossés comblés¹. Dans le haut de la ville, il contournait l'église Saint-Michel, suivait la rue Royale, entourait le Coudenberg et fermait la boucle par un angle droit à hauteur de la tour Anneessens.

Ainsi, vers 1200, Bruxelles offre-t-elle la plupart des caractéristiques d'une ville. Elle compte six églises, cinq établissements hospitaliers, deux marchés et un réseau plutôt anarchique de voies de circulation, orientées principalement d'ouest en est, entre les villes basse et haute. L'axe le plus important est la vieille Chaussée ou Steenweg, qui relie la porte de Namur, à l'est, à la porte de Flandre, à l'ouest, par les rues de Namur, Montagne de la Cour, de la Madeleine, du Marché aux Herbes, du Marché aux Poulets, Sainte-Catherine et de Flandre. Il se ramifiait au nord, par la rue de la Montagne, vers Saint-Michel, où il s'embranchait sur les voies d'accès venant de Cologne et de Louvain. Il était doublé par deux voies parallèles : celle du nord reliait la Senne à Saint-Michel par les rues de l'Evêque et de l'Ecuyer, celle du sud, la Grande Ile au Coudenberg suivant les rues des Pierres, de la Violette et de l'Hôpital. Un ancien *diverticulum* romain, la rue Haute, pénétrait dans

¹ Pour la facilité du lecteur, les rues et les places sont mentionnées sous leur appellation actuelle.

la ville depuis le sud, par la Steenpoort, et se divisait ensuite en deux branches, l'une menant à la ville haute par le boulevard de l'Empereur, l'autre à la ville basse suivant les rues de l'Escalier et du Vieux Marché aux Grains.

Des faubourgs se développent autour des voies d'accès : c'est le cas, par exemple, vers la rue Haute, du quartier de l'église Notre-Dame de la Chapelle, fondée en 1134, ou, au nord, vers la porte Noire ou de Laeken, de celui du Béguinage, qui apparaît vers 1250. L'enceinte étant débordée, un nouveau rempart sera construit entre 1356 et 1379 environ. Déjà vers 1300, une excroissance au premier rempart avait été bâtie sur le tracé actuel des rues des Six Jetons, Rempart des Moines et du Canal. La nouvelle enceinte mesure 8 km, soit le double de la précédente, est dotée comme elle de sept portes et dessine un pentagone allongé vers le sud : dès lors, son tracé ne changera plus et elle contiendra la population bruxelloise jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

A partir de la fin du XIII^e siècle, les ducs de Brabant préfèrent de plus en plus Bruxelles à Louvain comme capitale. Dans le périmètre de la première enceinte, l'habitat continue de se densifier. L'activité marchande s'est concentrée aux abords de la Grand-Place, où se multiplient marchés et halles et où apparaissent, à partir du XV^e siècle, les premiers édifices publics à fonction administrative ou judiciaire. Par contre, nobles, dignitaires de la cour et gens fortunés vont s'établir dans le haut de la ville, au voisinage du palais ducal. Quant au territoire compris entre les deux enceintes, il reste essentiellement rural : on y voit des prés, des champs, des vergers, des vignes et aussi des terres marécageuses, comme l'atteste la toponymie de la fin du Moyen Age. A l'est s'étend le vaste parc du palais, la « Warande », renommée dès le XIV^e siècle. Au sud, le quartier de la rue Haute et de la Chapelle est devenu très peuplé et développe un réseau organisé de venelles entre les rues Haute, des Tanneurs et des Minimes, habitées surtout par des tisserands. Ailleurs, l'habitat se concentre sur les fossés remblayés ou près des grands axes de pénétration. Des foyers moins importants apparaissent au nord-est, autour de la rue du Marais, où vivent surtout des maraîchers, et au sud-ouest, près de la rue d'Anderlecht, où se regroupent les foulons.

Evolution aux XVI^e et XVII^e siècles

L'établissement de la gouvernante générale Marie de Hongrie à Bruxelles en 1531 élève définitivement la ville au rang de capitale et donne une impulsion certaine à son urbanisation. A l'est, un nouveau quartier se développe, au sud du Coudenberg, autour de l'église Notre-Dame du Sablon fondée en 1304 ; il comprend la rue aux Laines et deviendra, au cours des XVI^e et XVII^e siècles, le lieu de résidence préféré de la noblesse. Le secteur nord-ouest va se construire grâce à l'aménagement d'un nouveau port intérieur, à l'ouest de l'ancien. En 1561 a lieu l'inauguration du canal de Willebroeck qui relie Anvers à Bruxelles, où il se prolonge par le bassin des Barques (voir quai à la Chaux) et le bassin des Marchands (voir quai aux Briques), complétés en 1564 par le bassin Sainte-Catherine (voir place Sainte-Catherine). Le déplacement de l'activité économique suscite la naissance d'un quartier neuf entre les rues de Flandre et de Laeken, non loin du Béguinage qui atteint alors son extension maximale. Au nord, la zone comprise entre la rive est de la Senne et la rue du Marais est lotie progressivement entre 1617 et 1639, ce qui entraîne



le percement de rues nouvelles : la plus importante est la rue Neuve, qui mène à la porte de Laeken au nord, se branche, à l'ouest, sur la rue de Laeken par la rue du Pont Neuf et, à l'est, sur la rue du Marais par les rues de la Blanchisserie et aux Choux. Au sud, entre la rive ouest de la Senne et la rue d'Anderlecht, une place est créée, le Vieux Marché (place Anneessens), d'où rayonnent sept rues reconnaissables aujourd'hui encore dans le tissu urbain. Un événement dramatique marque la fin du xvii^e siècle, le bombardement du centre de Bruxelles par les troupes de Louis XIV. Il dure du 13 au 15 août 1695 et déclenche un gigantesque incendie : quelque 4300 maisons, 16 églises et couvents et de nombreux édifices publics sont détruits. Seul le haut de la ville — l'église Saint-Michel, le palais du Coudenberg, le quartier du Sablon — est épargné. Cependant, la ville ressuscite bientôt, en style baroque. Le gros de sa reconstruction prendra cinq ans environ et sera l'occasion, pour le magistrat, d'imposer, en 1697, l'obligation d'une autorisation préalable de bâtir autour de la Grand-Place. Le canevas ancien est maintenu, sauf quelques rectifications d'alignement et une création en 1696 : celle de la place et de la rue de Dinant. Leur tracé rectiligne et la programmation de leurs constructions de part et d'autre de la « Petite Boucherie », au centre de la place, sont généralement considérés comme le plus ancien exemple d'urbanisme planifié à Bruxelles.

La période autrichienne (xviii^e siècle)

L'urbanisation de Bruxelles ne prend son véritable essor que sous le Régime autrichien avec la création, dans le bas et le haut de la ville, de quatre ensembles monumentaux relativement isolés. Il s'agit de trois places rectangulaires et fermées, ainsi que du Parc et de ses abords, dont l'ordonnance linéaire et symétrique, inspirée du classicisme français, contraste singulièrement avec le fouillis du tissu urbain médiéval préexistant.

La place des Martyrs est aménagée en 1774-1776 sur les plans de C. Fisco, à l'endroit d'un pré à blanchir situé entre les rues Neuve et du Marais. Elle est entourée par un alignement continu de façades régulières et hiérarchisées, dissimulant une cinquantaine de petites habitations bourgeoises. Des rues étroites et rectilignes partent du milieu et des extrémités des longs côtés. Sur le Coudenberg, le vaste champ de ruines du palais ducal, détruit par un incendie en 1731, et l'ancienne « Warande » servent d'assiette à la place Royale et au Parc. La place, conçue par l'architecte parisien N. Barré en 1775, s'inspire des places « royales » françaises, telle la place Stanislas à Nancy : monumentale, elle servait de cadre, à l'origine, à la statue de Charles de Lorraine. Elle est bordée par huit corps de bâtiments indépendants, que relient des portiques et que domine, au milieu d'un long côté, l'église Saint-Jacques. A la différence de la place des Martyrs, son aménagement a nécessité d'importants travaux de nivellement et a entraîné l'enfouissement de la rue Isabelle et d'éléments de l'ancien palais et d'hôtels seigneuriaux qui bordaient l'ancienne place des Bailles.

Au nord-est de la place Royale et axé sur elle par une allée oblique, le quartier du Parc est entrepris en 1776 par l'architecte parisien B. Guimard ; il sera terminé en 1785. Le parc proprement dit, première promenade publique à Bruxelles, a sans doute été dessiné par J. Zinner ; il forme un rectangle traversé d'allées rectilignes et symétriques, celles qui s'allongent du nord au sud décrivant une patte d'oie que recoupent des transversales. Il



est encadré par de larges artères — les rues Royale, de la Loi, Ducale et de Belle-View (l'actuelle place des Palais) — que bordent de belles façades à programme répétitif, de part et d'autre du palais du Conseil de Brabant — devenu le palais de la Nation après 1830 — élevé au nord, dans l'axe du Parc. Rues et allées s'achèvent sur des perspectives.

L'ordonnance du nouveau quartier royal, réservé à l'élite de la société, commandera l'urbanisation du haut de la ville au ^{xix}^e siècle, notamment le prolongement de la rue Royale vers le nord et le percement de la rue de la Régence vers le sud, ainsi que la disposition du quartier Léopold. Un autre ensemble classique est encore créé de toutes pièces, en 1787, dans le bas de la ville : la place du Nouveau Marché aux Grains, attribuée à R. Nivoy et C. Fisco et reliée aux rues Rempart des Moines et du Vieux Marché aux Grains par les artères parallèles qui prolongent ses longs côtés. Ici, le terrain occupé est celui de l'ancien couvent de Jéricho, supprimé en 1783 par l'édit de Joseph II qui interdit les ordres contemplatifs. Sous l'effet de cette mesure, un certain nombre de terres d'Eglise, qui occupaient un dixième de la superficie totale du Pentagone, sont libérées et récupérées à d'autres fins : par exemple, en 1789, L. Montoyer trace la rue Thérésienne au travers de l'ancien couvent des Carmélites déchaussées. De même, l'interdiction d'enterrer en ville, décrétée en 1784, condamne à la fermeture les cimetières qui entourent certaines églises paroissiales. Ils sont convertis en places publiques, telles, par exemple, les places de la Chapelle ou de Sainte-Gudule.

La période française (1794-1815)

Cette période voit la sécularisation totale des biens du clergé à partir de 1796, ce qui ne bouleverse pas vraiment le tissu urbain, mais précipite le morcellement des grandes propriétés et, dans certains cas, favorise l'établissement de voiries nouvelles. En 1797-1798, la rue des Moineaux est tracée sur les terres du couvent des Grands Carmes et, en 1804, la rue des Fabriques et une partie de la rue de la Senne sur celles du couvent des Chartreux. (La rue des Fabriques deviendra une voie de pénétration en ville grâce à l'ouverture, en 1816, de la porte de Ninove qui la branche sur la chaussée du même nom). En 1806, la rue des Hironnelles est aménagée sur le site du couvent des Pauvres Claires et la rue Saint-Christophe sur celui du couvent des Riches Claires. Le marché au Beurre prend, en 1800, la place du couvent des Récollets, à l'endroit de la future Bourse. A l'église Saint-Géry, rasée en 1801-1802, succède la place du même nom.

Le royaume des Pays-Bas (1815-1830)

Sous le Régime hollandais, d'importants travaux d'infrastructure sont entrepris en relation étroite avec les débuts de l'industrialisation du pays. D'autre part, Bruxelles étant désormais, avec La Haye, l'une des deux capitales du royaume, d'imposants immeubles à caractère public ou de prestige y sont érigés en style néo-classique, certains par des architectes français ; ils s'inscrivent le plus souvent dans un programme urbanistique. Une ceinture de boulevards entrecoupée d'octrois est aménagée sur les remparts du ^{xiv}^e siècle, en débordant légèrement au nord et au nord-est, et donne au Pentagone ses limites



définitives (voir boulevard d'Anvers). Le démantèlement des portes avait débuté en 1782-1785 sur ordre de Joseph II. En 1810, Napoléon prend un décret de démolition, qui reste sans effet. Les travaux débutent effectivement à l'Allée Verte en 1819. Ils sont dirigés par J.-B. Vifquain, lauréat du concours organisé pour le projet de boulevards de ceinture. En 1830, lorsqu'éclate la révolution, ils sont réalisés, par l'est, jusqu'à la porte de Hal; la partie ouest ne sera pas achevée avant 1850. Larges et ponctués de places, ils sont branchés sur le réseau de rues existant par des voies anciennes ou nouvelles.

Au nord-ouest de la ville, les terrains gagnés entre l'ancien rempart et le boulevard d'Anvers, établi dès 1819, sont occupés par la place d'Anvers, les rues des Commerçants et du Magasin et serviront à aménager le nouveau port intérieur (voir boulevard d'Anvers). Le « Zaet », une partie des fossés du rempart convertie en chantier naval, devient un bassin qu'entourent des quais, les actuels quai et rue du Chantier. En 1830, le Grand bassin ou bassin du Commerce est creusé dans le cadre des travaux de modernisation du canal de Willebroeck (voir quai du Commerce), entrepris à peu près en même temps que le creusement du canal de Charleroi en 1827-1832. L'extension des terrains au nord-est de la ville permet l'aménagement, en 1824, de la place des Barricades, de plan circulaire, vers laquelle convergent les rues du Nord, Van Orley et de la Sablonnière. L'unité architecturale des façades néo-classiques qui l'entourent l'inscrit dans la lignée des places monumentales du dernier quart du XVIII^e siècle.

La physionomie du centre ancien change également sous l'effet de l'intense activité constructive qui caractérise le Régime hollandais. En 1816-1820, l'ancien couvent des Jésuites est transformé par F. Verly en palais de Justice précédé d'une place (voir place de la Justice). Le théâtre royal de la Monnaie est érigé en 1817-1819 sur les plans de l'architecte français L.-E.-A. Damesme à l'emplacement du couvent des Dominicains, entre les rues de l'Ecuyer et du Fossé aux Loups. Il faisait partie d'un vaste programme comprenant une esplanade (voir place de la Monnaie), ainsi que les rues de la Reine, Léopold et du Prince. La composition architecturale en U de ces trois rues, due à J.-B. Vifquain et H.-L.-F. Partoes en 1819-1822, était accentuée au milieu des côtés et aux angles et incluait la première galerie commerçante de Bruxelles. A partir de 1818 et sur commande de l'Administration des Hospices, Partoes élabore, dans le même esprit, le projet d'implantation d'une maison de bienfaisance dans le quartier du Béguinage (voir rue du Grand Hospice). Les travaux durent de 1824 à 1829. Le Grand Hospice, qui répond point par point aux exigences fonctionnelles formulées par le français J.-N.-L. Durand, s'inscrit dans une trame orthogonale qui, plus encore qu'à la Monnaie, commande l'organisation des abords et entame le tissu urbain préexistant. Des alignements sont rectifiés, de nouvelles artères sont tracées : la rue du Grand Hospice, très large, s'étend sur toute la longueur de la façade principale, dans l'axe de laquelle s'étire la rue de l'Infirmier; la rue Marcq longe le côté ouest.

Dans le haut de la ville, la rue Royale est prolongée vers le nord, jusqu'à la porte de Schaerbeek, en 1822 et, en 1827, la rue de la Régence est percée vers le sud, jusqu'au Sablon, dans l'axe de la place Royale. L'une et l'autre susciteront le développement des quartiers riverains. Au Sablon également, mais plus modestement, F. Coppens trace une rue, en 1827, au travers des jardins de l'ancien Hôtel de Wemmel et la borde d'un ensemble de trente-deux maisons. La construction du Palais royal en 1820-1822 et 1827-1829, comme celle d'un palais pour le prince d'Orange en 1823-1826 (l'actuel palais des Académies), apporte un changement radical aux abords sud du Parc. Ils sont l'œuvre des architectes de la Cour, Ch. Vander Straeten d'abord, T.-F. Suys ensuite. En 1829-1830, N. Roget, architecte de la Ville et auteur, en 1825-1826, du nouveau Marché aux Poissons,

ajoute, avec A. Payen, deux corps de bâtiment en L à l'ancien palais de Charles de Lorraine : le nouvel ensemble, symétrique et monumental, entoure la future place du Musée et abrite le palais de l'Industrie Nationale.

Le royaume de Belgique de 1830 à 1860

Avec la révolution de 1830, Bruxelles devient la capitale à part entière d'un royaume neuf, le centre politique, administratif et financier d'une jeune nation en plein essor économique, le carrefour de voies de communication et d'échange. La centralisation des pouvoirs et l'industrialisation galopante font passer la population du Pentagone de 100.000 habitants en 1831 à 150.000 en 1856. Les derniers terrains libres sont lotis et des constructions anarchiques prolifèrent au cœur des îlots déjà bâtis. Travaux de modernisation et d'embellissement vont se succéder sans relâche afin de répondre aux besoins de la société nouvelle et pour permettre à la Ville d'assumer dignement son rôle de capitale. Dans un premier temps, les programmes vont s'adapter aux structures existantes ; ensuite, au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle, ils prendront un caractère plus radical.

En 1835 a lieu l'inauguration de la première ligne de chemin de fer, qui relie Malines à Bruxelles : le terminus, l'Allée Verte, se trouve en dehors du Pentagone, au nord de la porte d'Anvers. En 1840, la station des Bogards est installée dans le sud de la ville, sur les terrains de l'ancienne fabrique de coton Fr. Basse, qui sont par ailleurs lotis. Cette extension est limitée au nord par la place Rouppe, dans l'axe de la rue du Midi, et par deux rues créées dès 1835, la rue du Chasseur, à l'est, vers la rue Terre-Neuve, et la rue de Tournai, à l'ouest, vers la place Anneessens. Une nouvelle gare est mise en service au nord en 1841 ; elle est bâtie *extra muros* dans l'axe de la rue Neuve, qui a été prolongée jusqu'au boulevard de ceinture en 1839. En 1861-1862, afin de relier les deux stations en ligne droite, la rue du Midi est prolongée jusqu'à l'église Saint-Nicolas et la rue des Fripiers est élargie. Cette voirie nouvelle, devenue rapidement très commerçante et animée, est la première expression d'une liaison nord-sud au travers du Pentagone, en rupture avec l'axe de circulation est-ouest qui présida aux origines de Bruxelles.

En 1846-1847, en plein cœur de la ville, J.-P. Cluysenaar réunit les rues du Marché aux Herbes et de l'Ecuyer par les Galeries royales Saint-Hubert. Ce passage, qui concentrait sur une surface relativement restreinte des boutiques, des cafés, des habitations, un théâtre et un marché aux fleurs, créait une liaison essentielle entre les abords de la Grand-Place et le quartier de la Monnaie, tout en contribuant à assainir l'îlot. Exemple remarquable d'un parti architectural nouveau, engendré par l'évolution rapide du secteur de la distribution, il participe à l'embellissement de la ville grâce à son architecture bien pensée, son décor remarquable et la technique audacieuse de sa couverture en fer et verre. Les mêmes remarques valent pour le complexe formé par le Marché de la Madeleine et la Galerie Bortier, bâtis en 1847-1848 par le même Cluysenaar pour rattacher la vieille rue de la Madeleine aux nouvelles rues Duquesnoy et Saint-Jean, créées en 1846 au départ de la place Saint-Jean par H.-L.-F. Partoes. De plus, le Marché de la Madeleine est le premier marché couvert de Bruxelles et répond, comme les galeries commerçantes, au souci d'améliorer l'hygiène et la circulation dans les rues passantes en supprimant les innombrables petits marchés de plein air. Cluysenaar est encore l'auteur d'un projet d'aménagement des « bas-fonds » de la rue Royale, dans le haut de la ville. A cette fin, il crée la place du Congrès et les rues de Ligne et Vandermeulen, qu'il relie par un escalier monumental à un marché couvert situé en contrebas. Ce marché sera construit de 1848 à 1857 et la place exécutée par J. Poelaert en 1850-1859, de même que la Colonne qui

commémore les vingt-cinq ans d'indépendance de la Belgique et les deux « palais » qui la flanquent symétriquement.

Cette période voit aussi l'éveil de l'intérêt pour les monuments historiques, que l'on entreprend non seulement de restaurer, mais de mettre en valeur dans le contexte urbain. Ainsi, par exemple, une place en forme de trapèze est aménagée en 1853 devant l'église Saint-Michel et une autre, semi-circulaire, devant l'église du Béguinage — dans le cadre du remaniement complet, à partir de 1856, de la partie sud encore subsistante de l'ancien Grand Béguinage. L'église Sainte-Catherine, construite en 1854-1874 par J. Poelaert et W. Janssens, sera, quant à elle, implantée au milieu d'une vaste place, à l'emplacement du bassin remblayé en 1853.

Les terrains non encore bâtis, essentiellement des prairies et des prés à blanchir situés à l'ouest et sur les rives de la Senne, seront urbanisés entre 1840 et 1860. Au nord-ouest, deux édifices importants sont implantés dans la zone comprise entre la rue de Flandre et les bassins : l'Entrepôt en 1843-1847 et la caserne d'infanterie du Petit-Château en 1848-1852. Deux rues résidentielles y sont créées en 1841, les rues Locquenghien et de Witte de Haelen, complétées en 1864, autour du Petit-Château, par les rues de Passchendaele et de la Forêt d'Houthulst. À l'ouest, entre la rue de Flandre et la rue Notre-Dame du Sommeil, un quartier populaire et industriel naît autour des rues du Houblon et Vandenbranden, l'une prolongée, l'autre créée en 1840. Plus au sud, un quartier bourgeois se forme en face du nouvel abattoir construit *extra muros* en 1836-1841. Il est axé sur la rue de la Senne, qui est prolongée jusqu'à la porte d'Anderlecht et forme, chemin faisant, un élargissement d'où partent, vers l'ouest, les rues de l'Abattoir et Cuerens, vers l'est, les rues Anneessens, 't Kint et Camusel. Au sud-ouest, entre la rue d'Anderlecht et la rive gauche de la Senne, apparaissent en premier lieu les rues de la Caserne et de Woeringen. Suit la rue des Foulons, dirigée approximativement est-ouest ; la traversent ou en partent, du sud au nord, les rues d'Artois, Bodeghem, du Vautour et de Cureghem. À l'est de la Senne, trois rues parallèles — les rues Frédéric Basse, Sallaert et de la Fontaine — sont tracées en 1839 entre le chemin de fer des Bogards et la rue Terre-Neuve ; vers 1850, la rue des Tanneurs est prolongée jusqu'au boulevard de ceinture, la rue des Fleuristes est élargie, les rues de Lenglentier et du Lavoir sont créées entre la rue Terre-Neuve et la rue des Tanneurs. Une seule rue est établie à l'est de la ville, celle du Pépin, parallèle à la rue de Namur, en 1843.

Tandis qu'une voirie nouvelle se met en place, la Ville entreprend la révision du réseau ancien des rues et, à partir de 1845, élabore un plan général d'alignement. Celui-ci visait surtout à élargir les voies principales de pénétration et de circulation dans le Pentagone en fixant les limites de la voirie dans le cas de construction ou de reconstruction partielle ou totale à front de rue. Ses applications strictement ponctuelles expliquent l'aspect en dents de scie de tant d'alignements au centre de la ville. Conjointement, le premier règlement sur la bâtisse sort en 1846. Il fixe notamment la hauteur des immeubles en fonction de la largeur des rues et impose, dans tous les cas, l'obligation d'un permis Je bâtir circonstancié, alors que seul un plan de façade était exigé depuis 1828. La Ville se préoccupe également des trottoirs, des égouts et de la distribution d'eau.

En 1853-1858, le percement en ligne droite de la rue Blaes parallèlement à la rue Haute, depuis l'église de la Chapelle jusqu'au boulevard du Midi, vise à assainir le quartier surpeuplé et très pauvre qu'elle traverse. Cette tentative fait suite à une série de rapports



alarmants, dressés notamment par E. Ducpétiaux, sur les conditions de vie en milieu ouvrier et leur incidence sur le taux de mortalité, la santé publique et les troubles sociaux. Cette opération est cependant entachée par une procédure inadéquate d'expropriation. C'est sans doute pourquoi une loi sur l'expropriation pour cause d'utilité publique est ratifiée en 1858, puis complétée en 1867. La Ville et l'Etat y auront abondamment recours lors des grands travaux d'infrastructure qu'ils entreprendront dans les décennies suivantes. Enfin, en 1860, la suppression du droit d'octroi fait tomber la dernière barrière qui séparait la ville des faubourgs, lesquels totalisent alors une population égale à celle du Pentagone.

De 1860 à 1914

Le mayorat de J. Anspach (1863-1879) ouvre une ère de travaux publics d'envergure qui feront de Bruxelles une métropole moderne, au cœur de laquelle se concentrent les activités commerciales, industrielles et de loisirs. De vastes secteurs de la ville sont rasés et reconstruits à l'exemple de ce que le préfet de la Seine, G.-E. Haussmann, avait fait peu auparavant à Paris. Le bouleversement du réseau de circulation va de pair avec l'érection d'édifices publics prestigieux. Officiellement, le but poursuivi est d'assainir les zones insalubres et d'embellir la ville, mais il semble bien que les autorités aient d'abord eu le souci de stimuler le commerce dans le centre et d'enrayer l'évasion de la classe possédante vers les nouveaux quartiers résidentiels de la périphérie, afin de protéger les finances de la Ville.

Le voûtement de la Senne, réalisé de 1867 à 1871 sur les plans de L.-P. Suys, est de loin l'opération la plus importante (voir boulevard Anspach). L'insalubrité des quartiers très peuplés qu'elle traversait en serpentant du sud au nord décide les autorités à combler les bras secondaires, à couvrir le bras principal, à le doubler par deux égouts collecteurs sur environ 2 km de long, entre le boulevard du Midi et le boulevard d'Anvers, et à établir par-dessus un large boulevard en forme de Y. Ce dernier réalise une deuxième percée nord-sud entre la gare du Nord de 1841 et la nouvelle gare du Midi, déplacée à l'extérieur du Pentagone en 1869. Des constructions prestigieuses le ponctuent : la Bourse (1868-1873), les Halles centrales (1872-1874), le Palais du Midi (1875-1880), l'Ecole communale n° 13 (1877-1880). En outre, pour stimuler l'achat des terrains riverains et la construction d'immeubles de qualité, la Ville organise un concours de façades en 1872-1876. Enfin, les terrains non encore bâtis en 1874 sont concédés au constructeur parisien J.-B. Mosnier, qui y élève un hôtel et une soixantaine d'édifices de type haussmannien. Dans le même temps, l'axe rue Neuve-rue du Midi est prolongé par l'avenue de Stalingrad. Une troisième voie de circulation nord-sud est créée par-dessus la petite Senne à partir de 1874, la rue Van Artevelde, qui relie une partie de la rue d'Anderlecht à la rue de Laeken par la voirie existante. Le voûtement de la Senne a également permis de prolonger une série de voies transversales, de tracer les rues Van Praet, Auguste Orts et Paul Devaux en étoile devant la Bourse, vers 1877, et la rue des Halles le long des Halles centrales, qui seront mises en communication avec la place Sainte-Catherine par les rues Joseph Plateau et Melsens après 1883.

Au nord-est de la ville, le quartier peuplé et insalubre de Notre-Dame-aux-Neiges est rasé pour faire place, entre les rues Royale et de Louvain et le boulevard de ceinture, à un ensemble d'artères rectilignes bordées de constructions bourgeoises, suivant le projet d'A. Mennessier daté de 1874. La voirie s'organise autour de la place de la Liberté et de la rue du Congrès, axée sur la colonne du Congrès (voir rue du Congrès). Elle détermine

des îlots en pointe, dont les angles bâtis sont mis en valeur. On y dénombre quelques édifices publics — bains, théâtre, cirque — et un passage couvert.

De 1866 à 1883, un gigantesque palais de Justice est érigé au sud-ouest de la ville, dans l'axe de la rue de la Régence, sur les plans de J. Poelaert. Pour aménager le plateau de 2,6 ha qui sert d'assiette à ce mastodonte, dont la coupole culmine à quelque 100 m, il aura fallu supprimer six îlots du quartier populaire des Marolles. En 1872, la rue de la Régence est prolongée du Sablon jusqu'à l'esplanade qui s'étend à ses pieds. Avec la rue Royale, elle constitue désormais l'axe nord-sud du haut de la ville, sur lequel l'avenue Louise se branchera bientôt, en dehors du Pentagone. Le nouveau tronçon est paré d'édifices marquants, tels le Conservatoire Royal de Musique en 1872-1876 et la Synagogue en 1875-1878. Il sépare le Grand du Petit Sablon, qui s'agrémenta, en 1879-1890, d'un petit jardin clôturé, typique des préoccupations urbanistiques de l'époque. Dans la foulée, l'église du Sablon est restaurée. Cependant, l'aménagement des abords du palais de Justice, envisagé sous l'impulsion de Léopold II, reste au stade de projet. Seul le quartier de l'Astre s'organise, en 1884-1888, entre la rue de la Régence, la rue des Minimes, prolongée et élargie, et le Grand Sablon. Il est axé sur la rue Ernest Allard, qui ne joindra la place Poelaert qu'en 1923. A l'opposé, le square Jean Jacobs dégage une perspective sur le palais depuis le boulevard de Waterloo. D'autre part, la liaison entre le Grand Sablon et la ville basse est améliorée par la création, en 1891, de la rue Lebeau, qui rejoint la place de la Justice par une courbe légère, et par celle, en 1894, de la rue J. Stevens, dont le tracé rectiligne s'arrondit dans la place Emile Vandervelde avant d'atteindre l'église de la Chapelle.

D'autres aménagements d'importances variées seront effectués, dans le dernier quart du XIX^e siècle, sous le mayorat de Charles Buls (1881-1899). Le percement de la rue Antoine Dansaert est réalisé en deux phases, en 1890-1891 et 1898-1899, pour décharger la rue de Flandre en créant un nouvel axe est-ouest entre la Bourse et la porte de Flandre. Près de la porte d'Anvers, le petit lotissement privé de la rue Van Gaver, conçu par A. Mennessier en 1884-1886, présente une unité architecturale remarquable. Lors de la création de la rue de Nancy en 1891-1894 et de l'élargissement de la rue Saint-Ghislain, les parcelles sont réservées à des habitations ouvrières avec l'espoir de stimuler ce type de constructions. Au même moment, on aère le quartier des Marolles, vers la rue Haute et la place du Jeu de Balle, en y créant une série de nouvelles rues.

Mais le principal souci de Charles Buls est de sauver le cœur historique de la cité et, en premier lieu, la Grand-Place. Celle-ci est restaurée et, en 1896, on reconstruit même la maison de l'Etoile, démolie en 1853 pour élargir la rue qui porte aujourd'hui le nom du bourgmestre. Dans une brochure publiée en 1893 sous le titre *Esthétique des villes*, Buls énonce les principes qui le guident : non pas raser, ni éventrer, mais respecter le contexte existant et bâtir à une échelle plus humaine. Il y aborde aussi le problème de la liaison entre le haut et le bas de la ville par la Montagne de la Cour, qui a suscité déjà un certain nombre de projets. H. Maquet, qui étudiait la question depuis les années 1870, avait lié l'aménagement de la Montagne de la Cour à l'agrandissement du Musée des Beaux-Arts, construit par A. Balat en 1875-1880, et à l'implantation d'une gare centrale. Malgré l'opposition de Buls, ce vaste programme, appuyé par Léopold II, est entamé en 1897-1899 par la démolition du vieux quartier Saint-Roch, en contrebas de la place Royale, et se poursuit par l'établissement du Coudenberg, qui descend alors en légère courbe jusqu'à la rue de la Madeleine. Il ne sera pas achevé : en 1908-1909, L. Vacherot y aménagera des jardins provisoires en vue de l'Exposition universelle de 1910. Léopold II soutiendra aussi le projet

de Maquet visant à remodeler le palais Royal et à agrandir la place qui le précède au détriment du Parc : les travaux débutent en 1904.

Parallèlement, l'idée d'une gare centrale suit son cours : en 1903, la Ville et l'Etat s'accordent pour démolir et reconstruire le triangle place Royale-cathédrale Saint-Michel-rue de la Madeleine, soit les très vieux quartiers de la Putterie, d'Isabelle et Ter Arken, riches en histoire et en architecture. On y trace d'abord la rue des Colonies en 1908-1909, puis la rue Ravenstein après 1911, soit un système de voies larges, courbes et en pente douce, ménageant des perspectives et bordées d'immeubles principalement de style «Beaux-Arts». Les travaux de la Jonction ferroviaire, quant à eux, sont entrepris en 1911 par le viaduc Sud, mais ils seront interrompus par la guerre en 1914. Les nouvelles installations portuaires du canal de Willebroeck à Laeken rendent inutiles les anciens bassins, comblés en 1910-1911, et l'Entrepôt. Ils font place au «quartier maritime», que les boulevards de Dixmude et d'Ypres traversent en diagonale. La liaison entre ces artères spacieuses, bordées d'habitations et de commerces, et les boulevards centraux est facilitée par l'élargissement des rues du Marché aux Porcs et Antoine Dansaert, reliées après 1912 par la rue Léon Lepage. Le nouveau quartier ne sera néanmoins bâti qu'après la guerre, à partir de 1920. Dans un autre ordre d'idées, la construction au cœur des Marolles, entre les rues Blaes et Haute, de la Cité Hellemans en 1912-1915 est le premier et le seul exemple de logements sociaux d'initiative communale : considérée comme une réalisation pilote en la matière, elle remplace un îlot entier de maisons insalubres par sept séries parallèles d'immeubles-blocs à appartements.

De l'entre-deux-guerres à aujourd'hui

En vue de l'Exposition universelle de 1935, un réseau de rues est tracé en 1928-1933 au travers de la Putterie, toujours à l'état de terrains vagues, pour joindre les rues des Colonies et Ravenstein ; parmi celles-ci, la rue Cardinal Mercier assure la liaison entre la ville haute et la ville basse. Mais l'une des tâches prioritaires de l'après-guerre est l'achèvement de la Jonction Nord-Midi qui comporte, outre la liaison ferroviaire, la construction des nouvelles gares du Nord, Centrale et du Midi. Les travaux reprennent en 1935, par phases successives. Ils se poursuivront jusqu'en 1958 (voir carrefour de l'Europe). La gare Centrale, commencée en 1937, sera inaugurée en 1952 et reliée au quartier du Parc par la galerie Ravenstein en 1954-1958. Ce demi-siècle de démolitions et de terrassements, qui éventra tant de quartiers et fit disparaître quelque 1200 maisons et quantité de rues, en tout ou partie, a entamé le tissu urbain bruxellois de façon irrémédiable. Une voie rapide à quatre bandes est établie au-dessus du tunnel ferroviaire (boulevards Pachéco, de Berlaumont, de l'Impératrice et de l'Empereur) ; elle est bordée aussitôt d'immeubles de bureaux, tels la Banque Nationale, le terminus SABENA, la RTT, le Crédit communal..., et d'un unique complexe d'habitations sociales.

L'année 1954 voit le début de l'aménagement actuel du Mont des Arts d'après un projet de J. Ghobert et R. Houyoux, fruit tardif de deux concours d'architecture organisés en 1937 et 1939. Ce vaste complexe, bordé par la Bibliothèque Royale Albert 1^{er}, est achevé en 1969. Son plan en U s'articule autour d'un jardin en creux — contrairement au parti adopté par Vacherot —, entouré de galeries, d'escaliers et d'esplanades. Il préserve donc la liaison visuelle et spatiale entre la place Royale et la Grand-Place. La Cité administrative de l'Etat, qui occupe une superficie de plus de 6 ha entre la rue Royale et le boulevard Pachéco, fournit le prototype du « zoning de bureaux ». L'idée date de 1938 ; elle est réalisée à partir

de 1958 sur les plans du bureau Alpha ; la construction d'une tour de quarante étages y met un point final en 1984. Ici également, un espace est réservé à un jardin public, mais il ne joue aucun rôle dans le schéma de circulation de la ville. Par ailleurs, dans la perspective de l'Exposition universelle de 1958, la circulation sur les boulevards de ceinture, qui ne parviennent plus à absorber le charroi automobile en croissance continue depuis 1930, est revue de fond en comble en 1956-1957 : pour éviter les croisements, des tunnels sont creusés sous les carrefours entre la place Saintelette et la porte de Hal.

Le Bruxelles d'après la Deuxième guerre mondiale n'échappe pas au phénomène général de tertiarisation du centre et de suburbanisation du pourtour. La nécessité d'une approche urbanistique globale se traduit par l'élaboration de plans de structure, tel le Plan régional de Bruxelles mis au point en 1947 par le groupe Alpha. Celui-ci concentrait la fonction économique à Bruxelles, qu'une ceinture verte séparait de treize villes-satellites résidentielles, et préconisait un cloisonnement systématique des espaces réservés au logement, au travail, aux loisirs et aux transports. En 1955, la Ville chargea le groupe Tekhné de dresser un plan directeur pour le Pentagone. A l'inverse du précédent, ce plan, terminé en 1962, guidera effectivement la politique de la Ville en la matière à partir des années 1960. Au départ d'un concept global susceptible d'être réalisé progressivement, il prévoit de remodeler le réseau routier en établissant autour du centre historique une ceinture intérieure doublée d'aires de stationnement et communiquant avec des voies de pénétration en étoile. Il envisage aussi d'assainir les zones d'habitat trop dense et recommande la construction en hauteur dans les zones résidentielles. Ces idées inspirent les concours de suggestions pour la rénovation des abords de la place du Jeu de Balle et du quartier compris entre la rue d'Anderlecht et l'église de la Chapelle en 1962.

La loi sur l'urbanisme, votée en 1962, engendre l'élaboration d'un Plan de secteur qui, de 1962 à 1979, passe par les stades successifs d'avant-projet, de projet et d'arrêté royal. Résolument axé au départ sur la circulation et le zonage, il évolue après 1968, sous l'action de groupes de pression, vers une approche plus ponctuelle, une différenciation plus subtile des zones et un intérêt plus marqué pour la qualité du paysage urbain. La même évolution caractérise les plans particuliers d'aménagement (P.P.A.) dressés par la Ville depuis 1950 — trente-cinq à ce jour, couvrant environ un quart de la superficie du Pentagone. Avant 1970, ils s'inscrivent dans une politique à long terme et visent l'aménagement de vastes zones dans l'optique du plan Tekhné. A la suite de la loi de 1953 sur les habitations insalubres, une première série d'entre eux concerne l'assainissement des quartiers « délabrés ». Des complexes sociaux sont élevés, conformément aux recommandations du Congrès international d'architecture moderne (C.I.A.M.) tenu à Bruxelles en 1930 sous l'impulsion de V. Bourgeois : constructions en hauteur entourées de zones piétonnes, conçues à grande échelle et entamant largement le tissu urbain existant. Tels sont, par exemple, les P.P.A. pour les ensembles de la rue des Potiers (1960), de la rue Rempart des Moines (1961), de l'îlot Querelle (1963), de la rue des Fleuristes (1968). D'autres P.P.A. cautionnent de grands projets : immeubles-tours de bureaux avec niveaux de garages, tels les bâtiments de la Poste et du Centre administratif de la Ville (1965) ou la tour Philips (1966). D'autres encore régissent l'élargissement de rues, comme la rue Montagne aux Herbes potagères (1956) ou la rue d'Assaut (1974).

Après 1970, les P.P.A. glissent vers une optique plus conservatrice et commandent des interventions à plus petite échelle, qui respectent les structures héritées du passé. En 1974, le projet relatif aux Marolles est reconnu comme projet-pilote de rénovation urbaine : il propose la démolition ponctuelle des habitations insalubres encadrées et la création — par rénovation ou construction — de suites d'habitations sociales le long de la voirie

existante. Citons, par exemple, les P.P.A. des Marolles (1974), des rues de la Samaritaine et des Chandeliers (1981). Le P.P.A. Vieille Halle au Blé-rue du Chêne (1964) est revu dans cette même optique, alors qu'il est déjà réalisé en partie, avec un immeuble-tour de bureaux entouré d'un espace vert. Le précurseur de cette tendance a été le P.P.A. qui, en 1960, devait protéger la Grand-Place et ses environs contre les immeubles en hauteur et les façades modernes dans l'espace connu désormais sous l'appellation d'« îlot sacré » (voir rue des Bouchers). Cependant, le souci de préserver une certaine image du paysage urbain a donné lieu ici à des reconstructions-pastiches au détriment de l'authenticité. La rénovation de l'îlot Saint-Géry (P.P.A. de 1981), en revanche, a tenu compte de la variété du bâti existant.

La forte concentration de commerces et de services dans le centre de la ville a entraîné l'extension des zones de magasins et, en corollaire, l'ouverture de nouvelles galeries, conçues cette fois comme des centres fermés sur eux-mêmes, sans fonction de circulation : c'est le cas de la galerie Agora (1963) et de City II (1978). Le remaniement de la rue Neuve en première rue piétonne de la capitale (1976) ouvre la voie au réaménagement, dans le même esprit, de rues et places de la zone commerçante et touristique : par exemple, les rues au Beurre et de la Colline, les rues des Bouchers et adjacentes, les places de la Monnaie et des Martyrs, la rue de Rollebeek, la rue Haute, le square Pierre Breughel l'Ancien, la rue de l'Etuve et, récemment, la place du Béguinage, les rues de la Bourse et Henri Maus. La même remarque vaut pour les boulevards centraux, le Marché aux Poissons, les boulevards de Waterloo et d'Anvers, dont l'aménagement découle des travaux du métro, réalisé par phases entre 1965 et 1988. Si le Marché aux Poissons est orné de fontaines et de pièces d'eau, les autres anciens bassins portuaires sont, eux, agrémentés de coins de détente et de jeu. Dans les Marolles aussi, des zones vertes sont créées ici et là. Enfin, vers 1971, la rénovation par la Ville des immeubles qui lui appartiennent et qui sont concentrés principalement le long des boulevards centraux, de la rue Van Artevelde et dans le quartier Notre-Dame-aux-Neiges a constitué une opération d'envergure, comme celle entreprise en 1975 par le C.P.A.S. et toujours en cours, qui concerne surtout le quartier du Béguinage.

L'intervention la plus récente opérée au centre de Bruxelles est l'aménagement du Carrefour de l'Europe. Cet espace désolé, laissé vide après l'achèvement de la Jonction, est occupé depuis peu par un complexe hôtelier, tiède pastiche de l'architecture traditionnelle. L'endroit était pourtant intéressant et avait suscité, entre 1961 et 1983, quantité de projets dont l'originalité et la diversité reflètent les cheminements de la réflexion urbanistique durant cette période. C'est finalement une vieille idée fixe qui l'a emporté : bannir de l'îlot Sacré toute forme d'architecture contemporaine. Une occasion perdue pour Bruxelles.

Jo BRAEKEN

Adapté en français par Cl. DONNAY-ROCMANS

APERÇU DE L'HISTOIRE ARCHITECTURALE DU PENTAGONE

Les plus anciens vestiges de constructions à l'intérieur du Pentagone relèvent de l'architecture militaire et, dans une moindre mesure, de l'architecture religieuse : des restes de la première enceinte de la ville, dont la date, toujours controversée, se situe entre le milieu du XI^e et le XIII^e siècle, sont conservés çà et là et, sous l'église Saint-Nicolas et la cathédrale Saint-Michel, des fouilles ont mis au jour des restes d'oratoires romans des XI^e et XII^e siècles. Le patrimoine bâti reflète l'évolution générale de l'architecture à partir du XIII^e siècle. Jusqu'au XVII^e siècle, la ville croît de façon organique et garde son caractère médiéval : les témoins conservés se limitent à quelques monuments religieux et civils. Par contre, l'intense activité constructive, qui marque la fin du XVII^e siècle, après le bombardement de 1695, et se poursuit jusqu'au XX^e siècle dans le cadre d'une urbanisation effrénée, a laissé une documentation abondante, qui atteste une riche diversité de types, de formes et de styles, aussi bien dans l'architecture monumentale que dans l'architecture domestique.

Les enceintes médiévales

La première enceinte ne nous est plus connue que par de rares vestiges. Et encore ont-ils été modifiés, car ce qui subsistait des tours et des murs, désaffectés après la construction d'un nouveau rempart plus vaste au XIV^e siècle, avait été cédé ou loué à des particuliers en quête de logement (¹). Les simples levées de terre surmontées de palissades des premiers temps auraient été remplacées progressivement par un mur en moellons de grès, long d'environ 4 km, doublé de fossés, remplis d'eau dans le bas de la ville, à sec dans le haut, et jalonné d'une quarantaine de tours. Sept portes complétées par des poternes contrôlaient l'accès à la ville ; au début du XIV^e siècle, la défense fut renforcée à l'ouest par un ouvrage avancé, comprenant une huitième porte dénommée « Verloren Cost ». Ces portes n'ont laissé aucune trace matérielle. La courtine se fondait sur des arches prenant appui sur un agglomérat de moellons grossiers ; elle avait une hauteur approximative de 7 m et une épaisseur moyenne de 1 m. Le chemin de ronde, large d'1,60 à 1,70 m, était protégé par des merlons du côté extérieur et reposait en encorbellement, du côté intérieur, sur de hautes arcades et une succession de corbeaux en quart-de-rond très rapprochés. Ces arcades, de 4,50 à 5 m d'ouverture, étaient profondes d'1 m et percées d'une archère axiale au niveau du sol. Les tours en demi-cylindre évidé faisaient saillie vers l'extérieur. Leur premier niveau était voûté en berceau dans la partie droite, en cul-de-four dans la partie courbe ; un cordon arrondi soulignait la naissance des voûtes. Des passages latéraux couverts de linteaux juxtaposés sur corbeaux profilés en quart-de-rond et des escaliers réservés dans l'épaisseur du mur donnaient accès au chemin de ronde.

La deuxième enceinte, dont le tracé de 8 km de long environ correspond approximativement à celui des boulevards qui ceignent aujourd'hui le Pentagone, a été élevée entre 1356/7 et 1379, mais n'a été achevée, au sud, qu'en 1381-1383, par manque de ressources. Exécutée en briques, avec un parement extérieur de pierre blanche, elle était, comme la première, entourée de fossés et ponctuée de tours ; des talus de terre la renforçaient. Elle comptait également sept portes sur les voies menant au centre par les portes de la

première enceinte. D'après les sources iconographiques, ces portes étaient de plan semi-circulaire, arrondi vers l'extérieur ; la face plate, en saillie vers l'intérieur, était percée d'une ouverture en arc brisé et couverte en bâtière. Une huitième porte, la Porte du Rivage, sera construite après l'achèvement du canal de Willebroeck en 1561. L'enceinte a été renforcée par des ravelins en 1552-1576, puis par quinze ravelins, trois demi-lunes et quatorze bastions en 1671-1672. En 1810, Napoléon ordonne d'en poursuivre le démantèlement, déjà entamé sous Joseph II, afin d'y substituer des boulevards. Il n'en reste que la Porte de Hal, dont l'état actuel — la tourelle axiale, les arcades en arc brisé et la terminaison fleurie — résulte d'une restauration lourde opérée par H. Beyaert en 1868-1870. Un pan de bastion a également été remonté tout récemment dans la station de métro « Hôtel des Monnaies ».

L'âge gothique (du XIII^e au XVI^e siècle)

Cette période nous a laissé un patrimoine architectural remarquable, qu'il faut replacer dans le contexte politique, économique et social d'une ville qui s'affirme alors de plus en plus comme centre d'art et de culture. Elle voit apparaître puis fleurir le style gothique, dont la tradition persistera jusqu'au XVII^e siècle. Ce style venu de France connaît ici, comme là-bas, une évolution intrinsèque, qui s'exprime dans des phases différenciées. Mais, à la fin du XIV^e et surtout au XV^e siècle, il développe chez nous des caractères propres, qui sont le fait d'artistes locaux. Les maîtres d'œuvre, tailleurs et sculpteurs qui travaillent à Bruxelles se déplacent aussi à l'extérieur : ils contribuent ainsi à la définition et à l'expansion d'un style gothique « brabançon ». Les bancs de grès lédiens des environs de Bruxelles leur fournissent un matériau intéressant, relativement facile à tailler et à sculpter et qui a une coloration spécifique. Son emploi sera déterminant pour l'image générale de la ville et le décor architectural de ses façades.

L'**architecture religieuse** n'est plus représentée que par des églises paroissiales, car les couvents des communautés qui se sont installées à Bruxelles au XIII^e siècle n'ont guère laissé de trace. La plupart de ces églises attestent plusieurs étapes de l'évolution du style gothique, soit qu'elles aient été construites en plusieurs phases échelonnées dans le temps, soit qu'elles aient dû être en partie reconstruites, soit encore qu'elles aient connu des remaniements. Ainsi, la construction de la plus illustre d'entre elles, la cathédrale Saint-Michel — alors collégiale Sainte-Gudule —, est entamée par l'est au début du XIII^e siècle et ne s'achèvera à l'ouest que trois siècles plus tard. Ce qui reste de son premier chevet (1220-1225) illustre le passage du roman au gothique, son chœur (à partir de 1270 environ) le gothique naissant, ses nefs et ses tours (XIV^e et XV^e siècles) le gothique de l'âge mûr et, enfin, la chapelle du Saint-Sacrement (1534-1539), premier exemple à Bruxelles de voûte en réseau, le gothique décadent. A Notre-Dame de la Chapelle, le transept et la chapelle de la Sainte-Croix (1215-1250), qui appartiennent à la phase de transition du roman au gothique, et le chœur (entre 1250 et 1275) en style gothique primaire contrastent avec l'ample vaisseau du XV^e siècle. La maturité du gothique brabançon confère toute sa valeur à Notre-Dame des Victoires, érigée au Sablon dans le courant du XV^e siècle. Le Sacrarium qui lui est adjoint en 1549 témoigne des délires du style gothique finissant.

Du point de vue du plan, qui est partout cruciforme, Saint-Michel fournit, dans le dernier quart du XIII^e siècle, le premier exemple de chevet développé pour accueillir le culte des saints : des chapelles greffées sur un déambulatoire rayonnent autour du chœur ; des

chapelles latérales élargiront ses collatéraux au ^{xiv}^e siècle. Le triforium, cette galerie de circulation établie sous le clair-étage de la nef, apparaît au ^{xiv}^e siècle : d'abord à balustrade ouvragée (Notre-Dame de la Chapelle, première moitié du ^{xv}^e siècle), il s'unira progressivement aux fenêtres hautes qui le surmontent (Notre-Dame du Sablon, dernier quart du ^{xv}^e siècle) pour ensuite fusionner totalement avec elles et disparaître (Saint-Michel, fin ^{xv}^e siècle). L'effet de verticalisme qui en résulte est encore accentué par la division du support en un faisceau de colonnettes qui s'élanceront finalement d'un seul jet depuis le sol jusqu'aux voûtes, sans aucun chapiteau intermédiaire, comme au chœur (terminé en 1535) et aux bas-côtés (fin du ^{xv}^e siècle) de Notre-Dame du Sablon. Quant aux voûtes, le profil de leurs nervures en pierre se complique et la brique, plus légère et de plus petit format, remplace progressivement les moellons des voûtains.

La personnalité du gothique brabançon s'affirme principalement, aux ^{xiv}^e et ^{xv}^e siècles, par l'usage de grosses colonnes cylindriques dans la nef et de feuilles de chou frisé pour décorer leur chapiteau ou celui des colonnes engagées, comme, par exemple, dans la nef et le transept de Saint-Michel (fin du ^{xiv}^e et ^{xv}^e siècle) ou encore dans la nef de Notre-Dame de la Chapelle (première moitié du ^{xv}^e siècle). A l'extérieur, il se singularise par l'implantation d'une tour unique dans la première travée ouest de la nef, qu'elle surplombe, comme à Notre-Dame de la Chapelle (début du ^{xvi}^e siècle); les tours jumelles de Saint-Michel (^{xv}^e siècle), habituelles en France, sont une exception à Bruxelles. Traditionnellement, la nef haute est contrebutée par des contreforts et des arcs-boutants, lesquels apparaissent à Sainte-Gudule à la fin du ^{xiii}^e siècle. Leur rôle est ensuite renforcé par les murs séparatifs des chapelles latérales. Les maîtres d'œuvre brabançons imaginent de l'augmenter encore en couvrant chaque travée par une bâtière transversale à l'axe de l'église, qui présente une croupe vers la nef, pour dégager l'éclairage de celle-ci, et, vers l'extérieur, un pignon ou gâble très orné : c'est le cas, au ^{xv}^e siècle, des églises de la Chapelle et du Sablon.

Le témoin de loin le plus important de l'**architecture civile** de cette époque est sans conteste l'Hôtel de Ville, chef de file des autres hôtels de ville brabançons. Il a été bâti en pierre blanche et comporte une aile est sur plan en L, entamée en 1401 par J. Van Thienen, agrandie en 1444 par une aile ouest plus courte, sur plan rectangulaire, et complétée en 1449 par un beffroi dû à J. Van Ruysbroeck. Les éléments caractéristiques en sont les arcades en arc brisé des galeries du rez-de-chaussée, les balustrades continues, les tourelles d'angle sur plan octogonal, le corps massif du beffroi quadrangulaire s'achevant par une lanterne ajourée et la division des registres par des trumeaux tantôt minces, tantôt plus larges, animés de niches décoratives et de pilastres en éperon. Le plan d'ensemble, la composition des façades et le décor architectonique ont été repris par bon nombre d'autres édifices publics, comme, par exemple, en vis-à-vis, la Halle au pain (Maison du Roi), reconstruite en 1515-1536 en style gothique tardif influencé par la Renaissance.

Le palais ducal du Coudenberg n'était plus connu que par des plans et par l'iconographie jusqu'à ce que des vestiges en soient mis au jour sous la place Royale. Ce sont notamment une salle à trois nefs, du ^{xiv}^e siècle, en sous-sol de la chapelle ducale, et une tour d'angle polygonale de la « Magna Aula » (1452-1461). Bien que restauré en 1893 et 1934, l'ancien hôtel de Clèves-Ravenstein illustre assez bien aujourd'hui l'ampleur et la richesse des demeures patriciennes et nobles qui prirent place aux ^{xv}^e et ^{xvi}^e siècles à l'entour du palais. Elles présentaient souvent plusieurs corps de bâtiments disposés autour d'une cour, une galerie au rez-de-chaussée, une tour d'escalier ronde ou polygonale et une chapelle privée. Ces caractéristiques sont confirmées par les vestiges du ^{xv}^e siècle de l'hôtel d'Hoogstraeten, mis au jour sous les n^{os} 11 à 14 de la place Royale. En témoigne également

la chapelle Saint-Georges de l'hôtel de Nassau (début du xvi^e siècle), incorporée dans la Bibliothèque Royale Albert 1^{er} en 1954-1969.

En revanche, rien ne subsiste des « steenen », ces demeures patriciennes en pierre parmi les plus anciennes et les plus riches de Bruxelles, qui en comptait une douzaine au xiii^e siècle. Il ne reste pas non plus d'exemple de maison transversale en bois, à colombage ou aux murs mitoyens coupe-feu en pierre et façade à rue surmontée d'un pignon de bois en encorbellement, dont l'existence est attestée par l'iconographie. Nonobstant les diverses ordonnances prises par la Ville pour éviter les incendies — notamment en 1342, 1448 et 1550 —, la construction en bois est restée d'usage courant. La pierre ne fait réellement son apparition qu'après les édits de 1566 et 1567, qui interdisent aussi bien de construire que de réparer les façades avec du bois. Les maisons des patriciens, des guildes ou des métiers seront les premières à utiliser le grès local ou à combiner la brique pour le gros œuvre et le grès pour les éléments architectoniques (soubassements, chaînages d'angle et de montants, croisées, corniche, plates-bandes). Cette technique, dite « traditionnelle », deviendra celle des habitations courantes de la fin du xvi^e et du xvii^e siècle.

Renaissance et baroque (xvi^e et xvii^e siècles)

Dans la deuxième moitié du xvi^e siècle, Bruxelles est déchirée par les guerres de religion. On y construit peu d'édifices civils et pas d'édifices religieux. Au début du siècle, le foyer artistique s'était d'ailleurs déplacé à Malines, où Marguerite d'Autriche s'était installée en 1507. Il faut attendre le gouvernement de Marie de Hongrie (1531-1555), qui réintègre l'ancien palais ducal du Coudenberg, pour que Bruxelles retrouve définitivement son rôle de capitale. On y relève cependant très peu d'exemples d'**architecture Renaissance** pure. Le palais Granvelle (1550-1555), témoin remarquable de la stricte application des ordres et des proportions antiques, a disparu. Moins significative, l'aile principale du palais d'Egmont, au Petit Sablon, quoique remaniée, présente encore, au rez-de-chaussée, des arcades en plein cintre que surmontent des fenêtres rectangulaires sous fronton. Partout ailleurs, le style gothique persiste, comme l'attestent la chapelle du palais ducal (1525-1553), la maison du Pléban de la Collégiale, qui conserve une tourelle d'escalier en vis du tournant des xvi^e et xvii^e siècles, ou encore deux maisons cossues de la deuxième moitié du xvi^e siècle, dont les encorbellements sur arcs en anse de panier transposent dans la pierre la technique des façades en bois (2).

Du vocabulaire architectural de la Renaissance, les constructeurs bruxellois ne retiendront guère que l'aspect ornemental. Au tournant des xvi^e et xvii^e siècles, dans le bas de la ville et notamment à la Grand-Place, un décor classique d'ordres superposés s'allonge sur les façades à pignon des demeures bourgeoises les plus raffinées, que couronne éventuellement un fronton flanqué de volutes. Il se complète d'éléments tels qu'arabesques, cartouches, grotesques, puisés dans les manuels d'architecture traduits de l'italien ou composés aux Pays-Bas et diffusés grâce à la nouvelle technique de l'imprimerie. Ces décors deviendront ensuite de plus en plus exubérants sous l'influence du **style baroque**, qui s'impose alors en Italie.

La période de paix relative et de redressement économique qui marque le règne des archiducs Albert et Isabelle (1596-1633) voit renaître l'activité constructive. L'augmentation de la population entraîne la création de paroisses supplémentaires ; de nouvelles rues sont tracées. Le succès de la Contre-Réforme se traduit par la construction de nombreuses



d'une colonne du chœur.
Cathédrale St-Michel (xiii^e s.).



Trophée de la Maison de la Bellone.
R. de Flandre, 44-48 (1697).



églises et couvents et par la modernisation des bâtiments religieux existants. L'architecture civile, somptueuse ou modeste, connaît un développement remarquable; elle est surtout connue par la reconstruction, dans le style baroque d'origine, du centre de la ville après le bombardement de 1695. Le titre d'architecte fait son apparition; les plus célèbres d'entre eux font le voyage d'Italie et interprètent, chacun à leur manière, le baroque italien.

L'**architecture religieuse** offre des exemples prestigieux de cet amalgame. Dès la fin du XVI^e et au XVII^e siècle, diverses communautés catholiques se fixent dans le Pentagone : les Jésuites en 1586, les Capucins en 1587, les Augustins en 1589, les Riches Claires en 1595, les Thérésiennes en 1606, les Carmes déchaux en 1612, les Minimés en 1618, les Brigittines en 1623. Les programmes constructifs de leurs couvents fournissent au style baroque l'occasion de s'affirmer et de se diversifier. Les deux premières églises conventuelles à illustrer la baroquisation de l'architecture religieuse à Bruxelles ont disparu. Celle des Thérésiennes, élevée sur les plans de l'architecte W. Cobergher, reproduisait le modèle italien; celle des Jésuites, construite dix ans plus tard par H. Hoeimaker, puis J. Francquart, adoptait le plan basilical et servira souvent de modèle. Sa façade a inspiré celle de l'ancienne église des Augustins (1620-1642), remontée en 1895 devant l'église de la Trinité à Ixelles. De façon générale, l'influence baroque se traduit dans les églises bruxelloises par l'adoption du plan basilical ou central, souvent combinés, et de l'abside semi-circulaire, la mise en valeur d'une entrée unique à l'ouest, au milieu d'une façade-écran, l'utilisation de l'arc en plein cintre pour toutes les baies, ce qui entraîne la voûtaison par berceau ou coupole, le recours aux ordres de colonnes ou de pilastres sous entablement. Le décor surabondant devient tourmenté : il se concentre sur la façade, la porte axiale et dans le chœur. La tour de façade disparaît ou se déplace en dehors de l'édifice. Parfois, un dôme émerge au-dessus de la coupole centrale.

Les architectes bruxellois adaptent plus ou moins librement cette grammaire de base. L'église Saint-Jean-Baptiste-au-Béguinage (1657-1676) suit encore le plan cruciforme médiéval, mais recourt aux absides semi-circulaires. Sa façade présente le découpage caractéristique en registres scandés par deux ordres superposés, mais chacune des parties latérales est coiffée d'un gâble à volutes. Les baies en plein cintre sont doublées d'un larmier. Celles de la façade s'encadrent dans un décor opulent, en particulier, la porte, que coiffe une niche avec statue, accostée de volutes. A l'intérieur, un entablement continu, qui va de pair avec l'ordre de colonnes, prend la place du triforium gothique. Les voûtes sont compartimentées, comme celles du gothique finissant, même celle en coupole qui précède le chœur. La tour, placée contre le chevet, garde une structure gothique. Dans l'église paroissiale Notre-Dame de Bon Secours (1664-1695), plus italienne, l'architecte J. Cortvrindt associe avec bonheur un vaisseau basilical court, un espace central couvert par une coupole de plan hexagonal et trois absides. Le traitement des espaces y est remarquablement servi par la distribution de la lumière du haut des tribunes à la romaine, qui surmontent les collatéraux. Les fenêtres ovales à larmier se retrouvent dans l'église des Riches Claires (1665-1685), où L. Fayd'herbe crée une variante très proche de la précédente, en réunissant une nef unique et un chœur triconque par une croisée à coupole aujourd'hui de fenêtres. Les coupoles baroques sont généralement exécutées en matériaux légers, à la différence des coupoles en pierre qui coiffent des édifices plus petits et de plan central, tels la chapelle de Tour et Taxis à Notre-Dame du Sablon (1651-1676) ou, à Saint-Michel, la chapelle H. Maes (vers 1672-1675). Les façades d'églises plus petites ou de chapelles à une nef adoptent, à l'instar des autres, l'ordonnance en trois registres, comme, par exemple, celle de la chapelle des Brigittines (1665-1672), qui utilise, par ailleurs, la brique et la pierre de la même façon que l'architecture domestique « traditionnelle ».

Au cours du xvii^e siècle, de nombreux couvents sont modifiés, agrandis ou reconstruits. En règle générale, ils comportent des corps de bâtiment disposés autour du cloître, sur un côté duquel s'élève l'église, et, à l'écart, des bâtiments de service, un potager, un verger, voire même quelques champs. On les connaît surtout par les sources iconographiques. Sur le terrain, il ne reste souvent que des vestiges ou des parties remaniées après la suppression des couvents ordonnée en 1783 par Joseph II. Par exemple, de l'ancienne abbaye de Saint-Jacques-sur-Coudenberg, il ne subsiste qu'une aile en L, de style traditionnel et datée de 166... par les ancrs ⁽³⁾. Le complexe des Hospices Réunis recèle encore une aile du cloître et deux dépendances datant des xvi^e-xviii^e siècles et appartenant à l'ancien couvent des Alexiens ⁽⁴⁾. Le cloître et les extensions de l'ancien couvent des Riches Claires, résultant d'aménagements et d'agrandissements effectués aux xvi^e et xviii^e siècles, sont toujours visibles rue Saint-Christophe. Une jolie galerie de cloître et le chœur de la chapelle de l'ancien couvent des Bogards, datant de la même époque, ont été intégrés dans les bâtiments de l'Académie Royale des Beaux-Arts ⁽⁵⁾.

Aux xvi^e et xvii^e siècles, les **habitations moyennes** prennent leur aspect « traditionnel », caractérisé par le mariage de la brique et du grès dans des façades simples, qui banalisent les formes héritées du gothique tardif et dont le décor assez pauvre s'enrichit peu à peu d'éléments empruntés aux variantes locales des styles Renaissance et baroque. Étant données la densité de l'habitat et l'exiguïté des parcelles, la maison en long, de plan rectangulaire, avec façade-pignon et bâtière perpendiculaire à la rue, demeure le type le plus répandu. La façade de deux ou trois travées sous pignon à gradins est la plus courante ⁽⁶⁾. On trouve aussi des pignons à rampants droits et, au xvii^e siècle, des pignons à épis, rampants débordants et pinnacles ⁽⁷⁾. Le pignon, divisé en deux registres, est éclairé par trois baies que surmonte un petit jour sous un trou de bœuf. Les linteaux des croisées reposent sur des corbeaux profilés en quart-de-rond et sont déchargés soit par de petits arcs jumelés, soit par un bandeau de pierres clavées. Trumeaux et pignons sont serrés par des ancrs droites ou en fleur de lys.

La même uniformité caractérise les façades des maisons en large, à bâtière parallèle à la rue, que l'on trouve surtout en dehors des zones de grande densité et au bord des voies de pénétration. La façade est couronnée par une corniche, que surmontent des lucarnes à gradins ; les pignons latéraux sont à rampants droits, à pinnacles ou à gradins ⁽⁸⁾. Ces maisons traditionnelles, en long ou en large, sont, en règle générale, peu ou pas décorées. L'influence des styles Renaissance et baroque se limite habituellement au remplacement de la fenêtre axiale rectangulaire du pignon par une baie cintrée à impostes et clé ou au décor des encadrements de porte, que surmonte parfois une baie d'imposte ou une niche ⁽⁹⁾. Il faut y ajouter une série de pignons à gradins plus évolués, dont la terminaison en volutes est sommée d'un attique ⁽¹⁰⁾. Ces divers types de maisons étaient encore visibles, au début du xix^e siècle, au Grand Béguinage, avant qu'elles soient remplacées par des maisons nouvelles, de style néo-classique, lors de la restructuration du quartier en 1821-1822 et 1856 ⁽¹¹⁾.

Si, grâce à la reconstruction massive qui suivit le bombardement de 1695, Bruxelles conserve un nombre important de **maisons bourgeoises** de la fin du xvii^e et du début du xviii^e siècle, la rareté des témoins antérieurs à la catastrophe ne permet pas de tracer avec précision l'évolution de l'architecture privée durant la période baroque. Les sources iconographiques montrent une diversification des types de façades : les pignons surélevés entre consoles renversées ou à rampants chantournés se terminent par un attique cintré ; les façades sont compartimentées par des plates-bandes, qui transposent dans la pierre l'ossature en bois des maisons d'antan, coiffent leurs fenêtres de frontons ou s'ornent

d'ordres superposés. Leur décor se complète de frontons, balustrades, volutes, coquilles, cartouches sculptés; il gagne les encadrements de porte moulurés en plein cintre, surmontés d'une baie ovale.

Les exemples conservés appartiennent à la catégorie des hôtels de maître. Des fenêtres à frontons alternativement triangulaires et courbes et un portail à encadrement chantourné à bossages agrémentent la façade en brique et grès de l'ancien hôtel de Visscher de Celles⁽¹²⁾. La façade principale de l'hôtel de Mérode-Westerloo, élevé en 1618, mais plusieurs fois modifié aux XVIII^e et XIX^e siècles, présentait à l'origine un décor analogue, qui a été plus ou moins rétabli en 1955⁽¹³⁾. De même, l'immeuble d'angle dit «Le Cheval Marin», bâti en 1680 et fidèlement restauré en 1898-1899 et 1918-1919, conserve les formes traditionnelles, mais les enrichit d'ornements baroques⁽¹⁴⁾.

Des nombreuses façades baroques en brique et grès construites immédiatement après le bombardement de 1695, les plus prestigieuses sont sans conteste celles qui entourent la Grand-Place. Leurs versions plus ou moins simplifiées se concentrent aux abords de celle-ci et le long des voies de pénétration. Par économie, certaines maisons gardent leur structure ancienne; on se contente de mettre la façade au goût du jour. La plupart de ces façades ont subi depuis lors tant de modernisations — enduisage ou cimentage, adaptation des percements — que leur aspect originel est parfois difficilement perceptible. Il ne faut pas non plus se laisser abuser par les «restaurations» et les pastiches qu'a suscités l'application stricte des prescriptions urbanistiques visant à protéger «le caractère historique et folklorique» du quartier, selon les termes du Plan particulier d'aménagement de 1960 relatif à la Grand-Place et à ses environs (voir rue des Bouchers).

Les habitations courantes restent fidèles au type traditionnel à pignon sous bâtière transversale, qui survivra d'ailleurs jusque vers 1750. La diversité de ces pignons s'intensifie. Ils sont tous surélevés, divisés en registres par des cordons saillants et couronnés d'un fronton triangulaire ou courbe⁽¹⁵⁾; leurs rampants surperposent des volutes à des gradins ou à d'autres volutes⁽¹⁶⁾. Des pignons en profil de cloche apparaissent sporadiquement⁽¹⁷⁾. Le pignon à rampants chantournés entre deux consoles est sans doute le plus répandu⁽¹⁸⁾. A côté de la maison en long à pignon, apparaît un type nouveau, qui se généralisera au XVIII^e siècle, celui de la maison en long sans pignon, dont la façade, couronnée par un entablement, est surmontée d'une lucarne ou d'un attique; dans ce cas, la bâtière transversale présente une croupe⁽¹⁹⁾. Une terminaison identique caractérise les façades des maisons en large⁽²⁰⁾.

Du point de vue de l'ordonnance des façades, ces maisons peuvent être réparties en trois catégories. La première représente le type le plus fréquent du baroque tardif, aux façades quadrillées par l'intersection de trumeaux étroits avec les cordons continus des appuis de fenêtres et des larmiers et aux allèges décorées de motifs géométriques⁽²¹⁾. La deuxième présente une composition symétrique, d'inspiration italienne, avec superposition des ordres classiques de colonnes ou de pilastres, dont les entablements et les balustrades accentuent l'horizontalité des registres qu'ils délimitent⁽²²⁾. A la troisième appartiennent les façades de style baroque classicisant, qu'on peut définir comme une interprétation locale du Louis XIV français; elles se caractérisent par une composition plus raide, d'inspiration classique, qui recourt à l'ordre colossal de colonnes ou de pilastres, que surmonte un couronnement massif, terminé par un fronton, une balustrade ou un attique. La partie centrale est souvent mise en évidence par un léger ressaut, éventuellement complété, à la partie supérieure, par une fenêtre surélevée, un fronton ou des pilastres prolongés jusqu'au sommet. Ce type d'ordonnance continuera de marquer l'architecture des premières décennies du XVIII^e

siècle. Les réalisations de l'architecte de la Ville G. De Bruyn sur la Grand-Place méritent une mention particulière : la combinaison d'un ordre colossal imposant et d'une ornementation puissante confère une expressivité particulière à La Chaloupe d'Or (1697), à la Maison des Brasseurs (1698) et, surtout, à la Maison des Ducs de Brabant (1698), dont la façade monumentale sert d'écran à six maisons à corps simple⁽²³⁾. La façade à pilastres de la Maison de la Bellone (1697) relève de la même dynamique⁽²⁴⁾.

L'ornementation des façades adapte de façon originale le vocabulaire décoratif baroque avec une tendance à la profusion, voire à la surcharge. Les maisons de la Grand-Place en fournissent des exemples particulièrement riches et d'une grande vigueur plastique⁽²⁵⁾. Un élément caractéristique est constitué par les élégants encadrements en pierre bleue des portes et portails, cintrés ou en anse de panier, aux montants à bossages un-sur-deux, moulurés ou plats, parfois cantonnés de volutes ou surmontés de sphères, avec des baies d'imposte ovales ou chantournées⁽²⁶⁾. Sur plusieurs de ces encadrements, on a retrouvé des marques de tailleur de pierre permettant d'identifier la carrière de provenance et souvent le nom du tailleur. Il faut encore signaler, place de la Vieille Halle au Blé, deux exemples uniques d'arcades cintrées en pierre bleue sur colonnes toscanes, vestiges de l'ancien relais « La Couronne d'Espagne ».

Le classicisme (xviii^e siècle)

À Bruxelles comme ailleurs, l'architecture adopte les styles français, qui réagissent contre les exagérations ornementales du baroque et prônent le retour à une application plus rigoureuse des canons classiques. Si les styles Louis XIV et Louis XV donnent encore lieu ici à des interprétations locales, le Louis XVI, qui s'épanouit à la fin du siècle, suit, en revanche, les théories françaises à la lettre. Dans l'architecture domestique, la façade à pignon se maintient, mais son décor évolue vers plus de sobriété. Cependant, c'est désormais la maison en large qui l'emporte. Les parements sont monochromes, en brique ou en grès, les encadrements des baies en grès ou en pierre bleue. L'enduisage se généralise ; il est même prescrit par les servitudes grevant les nouveaux ensembles de la place des Martyrs et du quartier Royal. À côté de la bâtière, tronquée ou non, la toiture prend de nouvelles formes, à croupe ou mansardée. La fenêtre à croisée cède la place à la baie à petits-bois. Des balcons à garde-corps ouvragé en pierre ou en fer forgé agrémentent le bel étage. Les habitations bourgeoises, plus spacieuses, sont en double corps. Calqués sur le modèle français, les hôtels de maître, qui occupent une surface plus grande encore, présentent plusieurs corps de bâtiment encadrant une avant-cour ou une cour intérieure et complétés par des dépendances, des écuries, un jardin⁽²⁷⁾.

Le **style Louis XIV** est représenté, à Bruxelles, dans l'architecture religieuse par les églises des Saints-Jean-et-Etienne-aux-Minimes (1700-1715) et Notre-Dame du Finistère (1708-1730), attribuées toutes deux à G. De Bruyn. Elles adoptent le plan basilical à abside. Leur façade symétrique et dépouillée a trois travées, dont l'axiale s'avance sur les ailes. Celle des Minimes adopte l'ordre colossal. Celle du Finistère est marquée par une entrée monumentale sous fronton et reste proche, à l'intérieur, du type baroque traditionnel par ses voûtes à nervures et son décor chargé. L'architecture civile poursuit la tradition baroque de la fin du xvii^e siècle⁽²⁸⁾. Le décor de bandeaux continus, qui encadre les fenêtres, se retrouve sur les façades à pignon ou sous corniche⁽²⁹⁾. Le style Louis XIV s'affirme plus franchement dans les portes à encadrement cintré, les fenêtres à encadrement mouluré et à crossettes et les couvertures en coupole⁽³⁰⁾. Les façades des maisons bourgeoises

et des hôtels de maître, d'ordonnance symétrique, sont rythmées par des pilastres, couronnées par un fronton et dotées d'un portail d'entrée monumental⁽³¹⁾. Le portail type a un encadrement profilé, bombé, cintré ou chantourné, surmonté ou non d'un larmier droit et orné ou non de rosaces⁽³²⁾. Un seul édifice public bruxellois illustre le style Louis XIV, l'aile arrière de l'Hôtel de Ville vers la rue de l'Amigo, bâtie en 1706-1717 par C. Van Nerven; sa façade présente un imposant ressaut de la travée d'entrée, des chainages d'angle et des fenêtres rectangulaires à encadrement à filet.

Le **style Louis XV** ou rococo modifie la façade de l'habitation privée en y introduisant la ligne courbe et l'asymétrie de la rocaille. Le type le plus fréquent est celui de la maison à corniche surmontée d'une lucarne étirée entre deux consoles en volute et ajourée par un œil-de-bœuf. La baie à encadrement chantourné, timbré d'une clé en rocaille, fait son apparition. Si les façades à clé sculptée d'une tête d'ange ou d'un masque relèvent encore du style Régence, la plupart des façades bruxelloises de cette époque offrent de bons exemples du Louis XV français, quoique l'ornementation en soit parfois plus retenue ou l'ordonnance plus sévère⁽³³⁾. Ses applications les plus réussies sont les encadrements en pierre bleue des portes et portails à linteau sculpté de motifs rocaille et baie d'imposte à petits-bois rayonnants⁽³⁴⁾.

Le **style Louis XVI** ou classique proprement dit impose aux façades une ordonnance symétrique de travées régulières montant sur trois niveaux de hauteur dégressive et une ornementation plus rationnelle. Des assises à refends et une forte corniche délimitent le rez-de-chaussée, qui sert de soubassement aux étages enduits et peints. Larmiers et appuis en cordons continus accentuent l'horizontalité de certaines façades; dans d'autres, l'élan vertical est exprimé par des pilastres d'ordre colossal ou par de hautes niches plates, en retrait des trumeaux, qui accueillent deux niveaux de fenêtres. Celles-ci, bombées, cintrées ou, le plus couramment, rectangulaires, ont un encadrement mouluré ou plat. Les travées d'honneur sont mises en valeur par des ressauts ou des lésènes, avec ou sans refends. Le couronnement par architrave, frise et corniche est surmonté d'un attique. Le décor est traité de façon plus ou moins riche suivant le type de maison. Les éléments essentiels en sont les pointes de diamant, faisceaux, rosaces, piastres, disques, festons et guirlandes, les vases et les motifs en entrelacs des garde-corps.

L'aile sud du palais de Charles de Lorraine, dont l'exécution par J. Faulte débute en 1760, offre une application précoce de ce style, encore teintée de Régence et de Louis XV, et de conception toute française⁽³⁵⁾. La place des Martyrs (1774-1776), première place publique classique de Bruxelles, a été conçue par C. Fisco comme un espace rectangulaire fermé. Les quatre façades d'un seul tenant qui bordent chacun de ses côtés abritent six blocs d'habitations repérables à leurs entrées symétriques. La continuité des lignes horizontales et la répétition des lignes verticales est rompue dans l'axe et aux angles par un parti plus monumental. Centrée sur un monument comme les places «royales» de France qu'elle copie, la place Royale (1776-1782) est due à deux architectes français, N. Barré et B. Guimard. Elle est entourée par huit corps de bâtiment reliés par des portiques. Les rez-de-chaussée à refends rythmés par des arcades cintrées, les étages à trumeaux et niches de fenêtres, la balustrade en attique qui masqueit les toitures à faible pente et la sobriété du décor sont caractéristiques du classicisme français. Dominant l'ensemble, dans l'axe de la rue Montagne de la Cour, l'ancienne abbatiale Saint-Jacques sur Coudenberg (1776-1786) dresse une façade monumentale à péristyle devant une mononef exécutée par L. Montoyer, qui sera élargie plus tard. La construction du quartier du Parc (1776-vers 1785) n'a pas obéi à des règles aussi strictes que celle de la place Royale. Les alignements au bord des rues Royale, Ducale et de la Loi, dus pour la plupart à B. Guimard, introduisent

des variantes dans le regroupement des façades à programme répétitif, dont les points forts sont davantage modulés rue Royale et distribués plus symétriquement rue Ducale. Entre les deux, la rue de la Loi doit son aspect monumental aux vastes hôtels de maître reliés par des murs bas, qui encadrent les anciens palais du Conseil de Brabant, de la Chancellerie et de la Cour des Comptes (1778-1779). Ces derniers — qui, après diverses modifications, constitueront l'actuel Palais de la Nation — sont disposés autour d'une place pavée située dans l'axe nord-sud du Parc.

D'autres bâtiments Louis XVI d'une certaine importance ont une façade rythmée par des pilastres ou par des niches de fenêtres entre trumeaux et par des avant-corps sous fronton ⁽³⁶⁾. Les habitations moyennes adaptent ces mêmes caractéristiques à leur échelle. On rencontre côte à côte des façades à trumeaux séparant des niches plates ou lisses et animées de fenêtres rectangulaires à encadrement mouluré ou plat, éventuellement écorné ⁽³⁷⁾.

Le XIX^e siècle

L'évolution politique, socio-économique et démographique qui marque ce siècle bouleverse le paysage urbain. De nouvelles typologies — bâtiments administratifs et publics, théâtres, hôpitaux, gares, banques, galeries commerçantes, grands magasins, musées, écoles, fabriques, habitations de toutes catégories — s'efforcent de rencontrer les besoins d'une société en changement rapide. L'architecture, qui recourt désormais à des techniques et des matériaux nouveaux, emprunte paradoxalement ses formes au passé, d'abord au classicisme du XVIII^e siècle, puis à la Renaissance et au Moyen Âge, avec les styles « néo- » et l'éclectisme, souvent chargés de valeurs symboliques et idéologiques. Le fer, dont la technique est alors parfaitement maîtrisée, intervient tant dans la structure que dans la décoration des bâtiments.

Au début du XIX^e siècle, la façade à trumeaux et niches plates fait place à une surface lisse à peine décorée ⁽³⁸⁾. Les rares exemples conservés du **style Empire**, qui n'eut guère de succès à Bruxelles, présentent des éléments typiques, comme les baies serliennes, les garde-corps en fer, les sphynx, les griffons, les têtes de lion, les palmettes ⁽³⁹⁾. Ailleurs, son influence se limite à la fenêtre cintrée du bel étage, avec ou sans encadrement profilé et impostes en cordon continu ⁽⁴⁰⁾.

Le **néo-classicisme** uniformise l'image de la ville en alignant le long des rues des façades sous corniche quasi identiques, enduites et sobres, qui confèrent aux ensembles urbains une remarquable unité architecturale. Nombre d'anciennes façades à pignon sont converties en façades de ce type, sont haussées d'un demi ou d'un étage ou voient leurs percements modifiés. L'uniformité des rues et des places est imposée par des réglementations, comme celles de blanchir les façades en 1808 ou de les peindre en « couleur pierre de France » en 1818.

Le style néo-classique s'épanouit dans les grands ensembles urbains qui voient le jour sous le Régime hollandais (1815-1830) et marquent la physionomie du centre historique. On y applique les théories françaises en matière d'architecture et d'urbanisme. C'était le cas, à l'origine, du quartier de la Monnaie : au centre, le théâtre (1817-1819), avec sa façade de temple antique et ses galeries à arcades, est l'œuvre du français L.-E.-A. Damesme ; autour, J.-B. Vifquain et H.-L.-F. Partoes ont composé un front de trois façades à membrure horizontale continue, accentuée en tête par des pavillons et, en fond

de perspective, par deux avant-corps sous fronton. Au Grand Hospice (1824-1827), Partoes a suivi à la lettre le schéma fonctionnel et la trame géométrique proposés par le théoricien français J.-N.-L. Durand. La répétition des registres continus de fenêtres qui ajoutent les corps de bâtiment et des galeries à arcades cintrées des cours intérieures n'est brisée que par des ressauts d'angle et des pavillons médians plus ouvragés. L'ensemble est complété par une chapelle en rotonde, à tribunes et coupole. Partoes a transposé cette même architecture régulière et sobre aux îlots voisins des rues de l'Infirmierie, du Grand Hospice et Marcq (1827-1829), ce qui confère au quartier une unité remarquable. Le même esprit caractérise ses autres réalisations, tels les Hospices Réunis (1829-1830), construits au départ de l'ancien couvent des Alexiens ⁽⁴¹⁾ et les deux pavillons symétriques en tête de la place Saint-Jean (1846-1849). Les constructions de la place circulaire des Barricades (J.-B. Vifquain, 1824-1828), les façades de l'ancienne place d'Anvers (1835) ⁽⁴²⁾ et les immeubles en tête du boulevard du Régent et du boulevard de Waterloo (A. Payen, 1835-1836) témoignent d'une même volonté d'unité architecturale. Le Palais des Académies (1823-1826) atteste un « académisme » plus riche, où l'architecte Ch. Vander Straeten réintroduit la notion de couleur des matériaux dans une architecture par ailleurs austère : sur le parement de pierre bleue se détache un ordre colossal de pilastres ioniques en pierre blanche ⁽⁴³⁾. Le même procédé se retrouve dans l'aile nord du palais d'Egmont (1830-1837), reconstruite par T.-F. Suys ⁽⁴⁴⁾. En reprenant, pour le Palais de l'Industrie (1829-1830), le style classique du palais voisin de Charles de Lorraine, N. Roget crée un bel ensemble symétrique sur trois côtés de la place du Musée.

L'architecture privée utilise couramment le schéma de la maison à corps simple, le plus souvent à trois travées sur trois niveaux de hauteur dégressive. L'hôtel de maître se démarque par une travée d'entrée souvent en saillie. Les façades les plus simples sont lisses ; plus développées, elles s'enrichissent d'encadrements ou d'entablements de porte et de fenêtre, de refends, bossages plats, larmiers et appuis en cordon continu. Le quartier du Béguinage et la rue de Laeken en offrent la concentration la plus homogène ⁽⁴⁵⁾. Ce même schéma constructif de base persiste jusqu'en 1860 pour les habitations moyennes d'une grande partie du Pentagone, dont les façades présentent toutefois un décor plus riche et des élévations plus variées ⁽⁴⁶⁾.

A partir de 1840, le néo-classicisme strict s'enrichit d'éléments qu'il emprunte à la **Renaissance italienne**, depuis le répertoire ornemental jusqu'aux interprétations typologiques. La façade, conçue en 1840 par J.-P. Cluysenaar pour les habitations jumelées de la rue Royale (n^{os} 79-81), se distingue dans l'alignement bâti par des colonnes superposées et des balustrades. Une élévation similaire superposant des pilastres et complétée par des serliennes, des niches, des sculptures, caractérise les façades des Galeries Royales Saint-Hubert, inaugurées en 1847, œuvre majeure de Cluysenaar, qui innove ici à la fois par la typologie et la technique. Pour la façade de l'ancien marché couvert de la Madeleine (1847-1848), animée par deux registres d'arcades, Cluysenaar s'est clairement inspiré de la Loggia dei Lanzi à Florence ⁽⁴⁷⁾. Les deux palais qui flanquent la place du Congrès (1850) sont l'interprétation par J. Poelaert des palais de la Renaissance italienne. La même inspiration caractérise aussi quelques immeubles plus modestes ⁽⁴⁸⁾. L'architecture religieuse est illustrée, rue du Poinçon, par l'église Saint-Michel du collège des Jésuites (H. Meganck, 1850-1852), sur plan central : la rotonde intérieure est couverte d'une coupole.

Les styles **Louis-Philippe** et **Second Empire**, importés de France, ne contribuent chez nous, dans les années 1850-1860, qu'à renouveler le répertoire ornemental. En fait, les façades d'ordonnance néo-classique reçoivent un décor spécifique qui, souvent, va de pair

avec un travail plus élaboré du bois et de la fonte. Une maison de la rue de la Senne nous offre un des rares exemples de style Louis-Philippe conservé à Bruxelles : elle reprend les lignes courbes du rococo, qu'elle enjolive de mascarons et d'arabesques⁽⁴⁹⁾. Le style Second Empire est caractérisé par une ornementation plus raide, tirée du vocabulaire classique, néo-grec et assyro-babylonien. La façade est sévèrement compartimentée et s'orne de motifs végétaux abstraits — rosettes, rinceaux — en relief ou incisés, isolés ou associés en frise⁽⁵⁰⁾. L'apport de ces styles dans l'architecture courante se limite à de rares éléments tels que consoles ou clés.

La première phase, plutôt pittoresque, du style **néo-gothique** est née d'un intérêt romantique pour le Moyen Âge. Il n'en reste plus d'exemple dans le Pentagone. Par contre, le néo-roman, qui lui est apparenté, a laissé des traces⁽⁵¹⁾. S'y raccroche également le style néo-Tudor, utilisé de préférence pour les prisons et les casernes, telle celle du « Petit Château » (M.-B. Meyers, 1848-1852)⁽⁵²⁾.

Vers 1840 débute une campagne de restauration des principaux édifices gothiques de Bruxelles, guidée par le principe de l'« unité de style » cher à E. Viollet-le-Duc. Elle a donné lieu à des investigations archéologiques, mais aussi à des restitutions ou des reconstructions hypothétiques. La cathédrale Saint-Michel en 1839 et l'Hôtel de Ville en 1840 sont les premiers concernés : T.-F. Suys entame leur restauration, qui ne sera terminée qu'au tournant du siècle. Les ajouts faits à la cathédrale passent par tous les stades du néo-gothique : ils débutent avec l'escalier monumental d'esprit classique teinté de « gothicisme » qui précède la façade ouest (F. Coppens, 1860-1861), passent par la phase « archéologique » avec le portail nord (L. De Curte, 1879-1888) et s'achèvent avec la sacristie (J. Caluwaers, 1905-1908). A l'Hôtel de Ville, des statues sont placées dans les niches, l'escalier aux Lions est reconstruit par P.-V. Jamaer en 1860-1867, après consultation de Viollet-le-Duc, et la Salle gothique aménagée de façon très fantaisiste en 1868. C'est encore à Jamaer qu'on doit la restauration « archéologique » de l'église de la Chapelle (à partir de 1866), qui respecte les différentes phases de la construction ; il pousse à l'extrême celle de la Maison du Roi (1875-1895), dont la façade est reconstruite dans l'esprit du gothique tardif. Le même idéal préside à la restauration par phases de l'église du Sablon (1874-1912) par A. Schoy, J. et M. Van Ysendijck.

Dans sa deuxième phase, le néo-gothique, nourri par une connaissance approfondie de l'architecture gothique, suit à la lettre les principes du Moyen Âge. Il est encouragé par le renouveau catholique qui, par le biais des écoles Saint-Luc, veut créer une alternative à l'enseignement académique. L'église Saint-Antoine de Padoue, construite à partir de 1868 par le Hollandais P.-J.-H. Cuypers, allie le rationalisme de la construction au spiritualisme de la symbolique⁽⁵³⁾. L'exploitation des matériaux pour leur valeur expressive et le traitement original des espaces, imprégnés par l'idéal des corporations, en font une interprétation toute moderne du gothique. Dans l'architecture privée, une série d'immeubles du quartier Notre-Dame-aux-Neiges se signalent par le riche décor néo-gothique de leur façade, proche des modèles historiques⁽⁵⁴⁾. Quelques exemples datant du tournant du siècle illustrent la fin de ce style, marquée par une tendance « régionaliste ». Ainsi, P. Saintenoy transplante dans la pharmacie Delacre (1898-1900) les éléments flamboyants qu'il a pu observer en restaurant l'hôtel Ravenstein⁽⁵⁵⁾. Les habitations ouvrières que G. Cochaux élève en 1888 rue de la Poudrière (n^{os} 2 à 18) présentent des pignons jumelés à degrés coiffant des travées creusées de hautes niches plates arquées. En 1901, M. Van Ysendijck construit rue aux Laines, 56, une maison imitant le style gothique tardif.

Pendant les quarante dernières années du XIX^e siècle, marquées par une intense activité constructive, le style dominant est l'**écléctisme** : des éléments puisés dans l'ensemble du

répertoire architectural historique sont juxtaposés ou combinés sans règles, dans un nouveau langage stylistique qui satisfait aux exigences de l'époque et recourt aux innovations techniques.

Dans l'architecture civile officielle, le style des édifices publics vise souvent à mettre leur fonction en évidence. Le Palais de Justice (1866-1883) de J. Poelaert atteint un sommet dans le genre, non seulement par ses proportions gigantesques, mais aussi par son atmosphère chargée de symboles. Lui sont spécifiques l'empilement peu orthodoxe de formes architecturales le plus souvent classiques et l'interpénétration des espaces intérieur et extérieur. L'église que Poelaert élève place Sainte-Catherine en 1854-1874 avec W. Janssens présente un mélange d'éléments gothiques et Renaissance française. La Bourse des Fonds publics (1868-1873) due à L.-P. Suys est un édifice de plan central à la Palladio, agrandi, et enrobé de sculptures baroques qui évoquent le commerce et l'industrie⁽⁵⁵⁾. Le Musée d'Art ancien (1874-1880) de A. Balat montre une inspiration italienne plus rigide⁽⁵⁷⁾. C'est un temple des arts introduit par une colonnade détachée de la façade et organisé autour d'une cour intérieure. De même, H. Beyaert et W. Janssens conçoivent l'Hôtel du Gouverneur de la Banque Nationale (1860-1878) comme un palazzo à portique classique⁽⁵⁸⁾. Dans le palais du comte de Flandre (G. Saintenoy, à partir de 1866), l'organisation autour d'une cour de corps de bâtiment avec rotonde axiale rappelle plutôt l'architecture des châteaux français du XVII^e siècle⁽⁵⁹⁾. L'œuvre de W. Janssens est très proche de l'architecture haussmannienne, comme le montrent le Palais du Midi (1875-1880)⁽⁶⁰⁾, ainsi que les ensembles situés au départ de la rue du Congrès (1876-1878) et place de la Liberté (1877). D. De Keyser marque une préférence pour un vocabulaire médiéval de fantaisie dans l'aménagement intérieur de l'Union du Crédit (1872)⁽⁶¹⁾ et la Synagogue néo-romano-byzantine de la rue de la Régence (1875-1878). Son Athénée royal de la rue du Chêne (1883-1887), en style néo-Louis XVI, copie l'hôtel néo-classique qui s'y trouvait auparavant. La même volonté de conserver l'image d'un édifice antérieur — ici le Concert Noble — a guidé J. Benoit dans sa conception de l'Hôtel des Postes et de la Marine (1895-1905)⁽⁶²⁾. Le Conservatoire royal de Musique de la rue de la Régence (J.-P. Cluysenaer, 1872-1876) et l'hôtel Continental de la place de Brouckère (E. Carpentier, 1874) empruntent leur langage formel, l'un au Louvre du XVI^e siècle de P. Lescot, l'autre à son agrandissement du XIX^e siècle par L. Visconti et H. Lefuel. La seule galerie conservée de cette période est le Passage du Nord, bâti par H. Rieck en 1881-1882. Un groupe à part est constitué par le réseau étendu d'écoles maternelles et primaires créées par la Ville dans le dernier quart du siècle. Les meilleurs exemples sont le Jardin d'enfants n° 12 (D. Francken, 1895), de style mauresque, et l'École communale n° 7 (A. Samyn, 1894-1896), qui s'inspire de la Renaissance⁽⁶³⁾. Cette dernière reprend, comme d'autres, le schéma de l'École modèle de E. Hendrickx (1873-1875) — aujourd'hui École normale Charles Buls⁽⁶⁴⁾. Dans la même catégorie des bâtiments d'intérêt public, signalons la Morgue de la rue Saint-André par E. Acker (1895-1897).

L'architecture privée qui domine de larges secteurs de la ville présente une riche diversité de types et de styles, se réclamant d'un nombre limité de modèles. Une catégorie importante est constituée par l'architecture des boulevards du centre — immeubles commerciaux et à appartements, souvent marqués aux angles par des élévations monumentales en saillie, décorées de sculptures —, que le concours de 1872-1876 a particulièrement stimulée⁽⁶⁵⁾. Les quelque soixante immeubles de rapport qu'y éleva le constructeur parisien J.-B. Mosnier en 1874-1878, sur les plans de J. Olive et E. L'Homme, montrent un enchaînement d'élévations uniformes, qui vient en ligne droite du Paris de Haussmann, avec des façades en pierre de France et un décor sobre, mais varié⁽⁶⁶⁾.

Le type de construction le plus répandu est plus modeste : c'est l'habitation bourgeoise ou le magasin. L'influence néo-classique y domine, sous la forme de stucs et de ferronneries plus ou moins élaborés, souvent préfabriqués. Les plus grandes concentrations se situent le long des boulevards centraux et dans les quartiers attenants, ainsi que dans le quartier Notre-Dame-aux-Neiges, dont un nombre considérable d'habitations bourgeoises, souvent groupées par deux, et d'hôtels de maître ont été conçus au départ d'un plan type; les architectes A. Mennessier, W. Janssens, E. De Vigne et Alph. Dumont y ont déployé une grande activité. Datant des dernières décennies du siècle, un groupe d'habitations bourgeoises et d'hôtels de maître plus cossus, caractérisés par un rez-de-chaussée surélevé au-dessus d'un niveau de caves, illustre diverses facettes de l'éclectisme ⁽⁶⁷⁾. A cet égard, les architectes J. Brunfaut, L. et A. De Rycker, Alb. Dumont, F. Kips, L. Laureys, E. Parys et F. Symons ont joué un rôle important.

Le style **néo-Renaissance flamande**, né de l'aspiration à une architecture « nationale », s'est développé dans le dernier quart du XIX^e siècle en marge de l'éclectisme. Réponse bourgeoise au néo-gothique, il retourne aux expressions régionales de la Renaissance, utilisées aussi bien dans le sens archéologique qu'en interprétation libre. Une caractéristique importante en est la polychromie structurelle, combinant la brique, la pierre blanche et la pierre bleue, rehaussées de ferronneries. Au même moment apparaissent les notions de croissance naturelle des villes et d'urbanisme pittoresque, exposées notamment par Ch. Buls dans *L'Esthétique des villes* (1894). Un exemple précoce, bien que limité à l'application, entre autres, d'un décor de médaillons d'artistes flamands du XVI^e siècle, est donné par A. Schoy dans le hall de la maison Jacquemotte (1865) ⁽⁶⁸⁾. Également révélatrice est l'attribution du premier prix du concours de façades pour les boulevards centraux à H. Beyaert pour l'immeuble « Hier is 't in den Kater en de Kat » (1872-1875), dont l'ordonnance s'inspire des façades de la Grand-Place et dont le décor plastique est emprunté au recueil de H. Vredeman de Vries ⁽⁶⁹⁾.

Dans le square d'Egmont (1878-1890), place du Petit Sablon, H. Beyaert traduit de façon parlante le nationalisme romantique de l'époque. Le Ministère des Chemins de Fer (1890) du même Beyaert illustre un stade avancé du style, qui habilite ici un programme constructif novateur ⁽⁷⁰⁾. Auparavant, trois édifices publics avaient déjà associé un vocabulaire néo-Renaissance flamande, teinté d'archéologisme, à une typologie moderne, tirant parti des progrès de la construction métallique. L'École communale n° 13 (E. Janlet, 1877-1880) se conforme au type des constructions scolaires de l'époque ⁽⁷¹⁾. Pour le marché couvert de la place Saint-Géry (1881), A. Vanderheggen conçoit une structure métallique élancée sur un soubassement massif. Avec le Théâtre royal flamand (1883-1887), J. Baes fournit un exemple intéressant d'architecture fonctionnelle appliquant des normes de sécurité en avance sur son temps ⁽⁷²⁾. Le style néo-Renaissance flamande a trouvé aussi d'amples applications dans l'architecture militaire, telle, rue des Petits-Carmes, la caserne Prince Albert (J. Van Ysendijck, 1896-1905). Ses premières illustrations dans l'architecture privée ont un aspect pittoresque et décoratif, comme le pignon de bois très ouvragé de l'habitation personnelle de P.-V. Jamaer (1874) ou l'hôtel de Knuyt de Vosmaer (J. Naert, 1878-1879) ⁽⁷³⁾. La même constatation vaut pour l'œuvre d'A. Mennessier, taxée avec mépris de « style ébéniste », qui souvent recopie des modèles existants ⁽⁷⁴⁾. Quelques exemples illustrent la phase ultime du style, quand il n'est plus qu'un arsenal de formes ornementales ⁽⁷⁵⁾.

Les rares témoins d'**architecture industrielle** sont surtout concentrés à l'ouest du Pentagone, à proximité des anciens bassins et du canal de Charleroi. Ce sont principalement des constructions en brique et fer, qui trahissent parfois un soupçon d'historicisme. On ne

conserve que trois brasseries et quelques dépôts de bière ⁽⁷⁶⁾. En 1859-1862, A. Partoes élève rue Saint-Ghislain le Mont-de-Piété, vaste entrepôt sur plan en L présentant une superstructure robuste et fermée. On rencontre aussi des entrepôts plus petits ⁽⁷⁷⁾. La tour à plomb de la rue des Fabriques (1898), aujourd'hui classée, est l'un des derniers exemples conservés en Europe de «shot tower» servant à fabriquer les plombs de chasse. Une corsetterie bâtie en 1897 par E. Van Humbeeck montre une jolie façade en appareil de brique soigné ⁽⁷⁸⁾. Le seul exemple subsistant de gare urbaine du xix^e siècle est la gare de marchandises Bruxelles-Chartreux (1884-1886), qui comporte un bâtiment de service et des magasins ⁽⁷⁹⁾. Les ateliers et magasins des Services du gaz de la Ville, bâtis en 1901 par E. Wyhowski, ont une ossature métallique exceptionnelle ⁽⁸⁰⁾. Enfin, la Centrale Electrique (1901), due à E. Devreux, constitue un ensemble intéressant, avec une salle des machines caractéristique ⁽⁸¹⁾. On conserve aussi quelques exemples typiques d'habitations ouvrières du milieu du xix^e siècle ⁽⁸²⁾. La cité Marie-Henriette (G. Maréchal, 1867) et la cité Léopold (G. Saintenoy, 1870) constituent des exemples remarquables d'habitations collectives d'initiative philanthropique ⁽⁸³⁾.

Le xx^e siècle

Jusqu'en 1940, l'architecture bruxelloise offre un large éventail de styles, qui se succèdent à un rythme rapide ou se développent parallèlement, tantôt poussés par une volonté de renouvellement, tantôt inspirés par un réflexe de conservation. A ce point de vue, il est significatif de constater les facettes multiples que présente la carrière de certains architectes — un Saintenoy, un Blomme —, alors que d'autres, tel Horta, s'en tiennent à une ligne unique. Le fer atteint avec l'Art Nouveau un haut degré de perfection; très tôt, il sera concurrencé par le béton armé, comme le prouvait un immeuble de rapport construit dès 1899 par P. Saintenoy au Coudenberg et détruit peu après. L'évolution des styles affecte aussi l'architecture industrielle, tandis que le logement social connaît un développement qui lui est propre.

L'Art Nouveau surgit à la veille du xx^e siècle, un peu partout en Europe, d'une contestation spontanée du répertoire académique sclérosé de la fin du xix^e siècle. Il se veut un art total, qui peut prendre diverses formes suivant son lieu d'origine, mais que distinguent une ornementation spécifique et une conception novatrice de l'espace. Deux courants principaux se complètent et s'opposent : l'un, inspiré du monde végétal, caractérisé par des motifs de plantes et de fleurs stylisées, un jeu de lignes fluides; l'autre, d'inspiration géométrique, au vocabulaire formel plus raide et plus répétitif. Les innovations de l'Art Nouveau sont surtout manifestes dans l'architecture privée et commerciale, où il exploite le chromatisme des matériaux, auxquels il intègre des structures métalliques, des vitraux souvent spectaculaires et des boiseries soignées. Bien que Bruxelles passe pour le berceau de ce style, le Pentagone n'en offre qu'une image partielle, car les œuvres maîtresses se trouvent en d'autres endroits de l'agglomération.

Le principal protagoniste de l'Art Nouveau est V. Horta. La démolition de son chef-d'œuvre, la Maison du Peuple (1895-1899), en 1964 a suscité la réprobation internationale. Le Pentagone conserve de lui quelques édifices fort différents les uns des autres. La maison Frison (1894), partiellement reconstruite, est le seul exemple d'architecture privée qui date de ses débuts ⁽⁸⁴⁾. Le Jardin d'enfants n° 15 (1897-1900) occupe une place à part, la liberté des formes ayant dû s'y plier à un schéma imposé ⁽⁸⁵⁾. Les Magasins Wauquez



(1905-1906) se caractérisent par une façade courbe et des verrières omniprésentes ⁽⁸⁶⁾. Ils sont le seul survivant d'une série d'immeubles de commerce qu'avait inaugurée le magasin « A l'Innovation » (1901), détruit par un incendie en 1967. Avec sa loggia expressive, l'ancienne bijouterie Wolfers (1909) appartient déjà à une phase plus classique de l'œuvre de Horta ⁽⁸⁷⁾. Non moins typique — et aujourd'hui quasi unique — est la vitrine du magasin Niguet (1896), due à P. Hankar ⁽⁸⁸⁾. L'œuvre de H. Van de Velde se limite, dans le Pentagone, au monument F. de Mérode (1898), place des Martyrs.

A côté de ces trois grands maîtres de réputation internationale, bon nombre d'architectes ont laissé des réalisations moins marquantes ou ne se sont adonnés qu'occasionnellement à l'Art Nouveau. Les uns sont des tenants du courant d'inspiration végétale, comme, par exemple, P. Saintenoy, dont la production est très variée et pour une grande part éclectique. En 1898, avant même « L'Innovation » de Horta, il a créé pour les magasins « Old England » une remarquable construction en métal et verre ⁽⁸⁹⁾. Avec son préau couvert, élégamment décoré de sgraffites et de ferronneries, l'Ecole normale Emile André (1906-1910) est très représentative de l'œuvre de H. Jacobs, spécialiste des constructions scolaires ⁽⁹⁰⁾. A signaler également deux créations de P. Vizzavona en 1909, la Pharmacie Centrale de Belgique et un immeuble à appartements ⁽⁹¹⁾. Parmi les représentants du courant géométrisant, influencé par le Sezessionstil viennois, figure P. Hamesse, dont on conserve trois immeubles à appartements et le cinéma Pathé-Palace (1913), une de ses réalisations les plus personnelles, dont il ne subsiste que la façade à fonction publicitaire ⁽⁹²⁾. L'œuvre de L. Sneyers suit ce courant plus à la lettre encore, comme en témoignent la maison Cortvriendt (1900) ⁽⁹³⁾, intéressante par son jeu de volumes, et la vitrine du n° 7, rue de la Madeleine (1904). L'immeuble de G. Hobé au n° 9, square Jean Jacobs (1903), témoigne d'affinités avec P. Hankar et G. Serrurier-Bovy. F. Symons, bien qu'encore tributaire de l'éclectisme, fait néanmoins preuve d'un colorisme de bon aloi ⁽⁹⁴⁾. La chancellerie de l'Ambassade de France (1910-1911), due à l'architecte parisien G. Chedanne, est un pur produit de la Troisième République ⁽⁹⁵⁾. De 1900 à 1914 environ, des éléments Art Nouveau plus ou moins dilués, souvent réduits à des citations et mêlés à des ornements éclectiques, se retrouvent dans les décors de façades, principalement celles d'habitations moyennes de conception classique ⁽⁹⁶⁾.

Le **style Beaux-Arts**, dont le nom évoque la très influente Ecole des Beaux-Arts de Paris, marque, avant la Première guerre mondiale et entre les deux guerres, un retour au Louis XVI. Il trouve ses meilleures expressions dans des édifices semi-publics de prestige — hôtels, banques, sièges de sociétés —, auxquels il donne un air respectable qui inspire confiance. Il se distingue par le goût du monumental, que concrétisent l'emploi massif de la pierre de France et l'accentuation des travées d'angle et d'entrée, souvent traitées en rotonde couverte d'une coupole. Les façades du Palais royal (H. Maquet, à partir de 1904) donnent le ton. Parmi les exemples les plus représentatifs, on peut citer l'hôtel Astoria (F. Van Dievoet, 1908-1909), les Galeries Nationales (J. Dosveld et C. Pétein, 1909) — un exemple précoce d'ossature en béton —, le Palais de l'Expansion (F. Van Ophem, 1909), la Caisse Générale de Reports et de Dépôts (P. Saintenoy, 1911), l'agrandissement de la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite (Alb. Chambon, 1912-1918), la Compagnie L'Urbaine et la Seine (R. Théry, 1919), la salle des guichets du Crédit du Nord Belge (J.-B. et H. Maillard, 1920-1921) et la Westminster Foreign Bank (Mewès et Davis, 1920-1921) ⁽⁹⁷⁾. La Deutsche Bank (Jessen, 1912), inspirée du classicisme allemand, ressortit à la même ambiance ⁽⁹⁸⁾. Le décor de l'architecture privée, surtout celle des imposants hôtels de maître d'inspiration classique, pastiche souvent, en les combinant, des éléments empruntés aux divers styles français du XVIII^e siècle ⁽⁹⁹⁾.

Le **style Art Déco** est issu de la tendance à la simplification des formes et à la stylisation des ornements, qui se dessine à partir des années 1920 et culmine en 1925 lors de l'Exposition internationale des Arts décoratifs à Paris. La prospérité économique des « années folles » offre un terrain favorable à ce style, porté au luxe et à l'ostentation, qui s'exprime principalement dans les intérieurs. Il s'adapte à merveille aux exigences de decorum et de confort des hôtels, cinémas, grands magasins, boutiques, ainsi qu'à celles des immeubles à appartements de haut standing, dont la construction, stimulée par la loi de 1924 sur la co-propriété, s'inspire des modèles parisiens. Aux immeubles de bureaux et de commerce, l'Art Déco assure de même un dosage adéquat de fonctionnalité et de prestige. Extérieurement, les bâtiments, souvent monumentaux, se reconnaissent à leur silhouette aux volumes puissants, d'allure cubiste, et à leur décor sculpté en demi- ou bas-relief, parfois en céramique polychrome.

Parmi les tout premiers exemples de ce type d'architecture à Bruxelles figure le Palais des Beaux-Arts, vaste complexe de salles d'exposition et de concert construit en 1923-1928 par V. Horta ⁽¹⁰⁰⁾. Les hôtels Atlanta (1925-1929) et Plaza (1928-1931) illustrent le courant classicisant propre à l'architecte d'origine suisse M. Polak ⁽¹⁰¹⁾. Le cinéma Eldorado (M. Chabot et L. Rodriguez, 1931-1933), alors un des deux plus grands de la ville, conserve une partie de son décor doré d'inspiration africaine ⁽¹⁰²⁾. La taverne « L'Espérance » (L. Govaerts, 1930) offre une devanture et un intérieur caractéristiques ⁽¹⁰³⁾. Le grand magasin parisien « La Samaritaine » (1928) de H. Sauvage a servi de modèle au « Bon Marché » (1928-1930) de son concitoyen G.-J. Maughe, auquel on devait déjà l'immeuble raffiné de la Banque Buurmans (1927) ⁽¹⁰⁴⁾. La Société Belge Immobilière, pionnière de la construction d'immeubles à appartements de luxe, a fait appel, pour ses deux premières réalisations dans la capitale, aux spécialistes parisiens L. Duhayon et M. Julien ⁽¹⁰⁵⁾. Les larges artères du quartier Maritime et la rue Léon Lepage proposaient des parcelles adéquates à ce genre de construction ⁽¹⁰⁶⁾.

Les anciennes Papeteries De Ruyscher (E. Dhucque, 1924-1927) retiennent l'attention par leurs proportions et leur décor de céramique polychrome, qui évoque l'industrie du papier ⁽¹⁰⁷⁾. L'allusion est plus explicite encore dans les frises d'orangers et de bananiers qui ornent l'immeuble mixte construit par le même architecte en 1927 pour le marchand de fruits Gérard Koninckx Frères ⁽¹⁰⁸⁾. En 1935, E. De Boelpaep recourt à des bow-windows courbes et à des lettrages typiques pour un immeuble du boulevard d'Ypres, 34-36. Du même type, les halles America (F. Petit et J. Obozinski, 1925) tendent vers l'architecture fonctionnaliste en brique ⁽¹⁰⁹⁾. Parmi les immeubles de bureaux, citons le Comptoir du Centre (C. Muller, 1928-1929), Electrorail (A. Courtens, 1930-1931), La Bâloise (E.-P. Vischer, 1930-1931), Union et Prévoyance (J. Purnelle, 1934) ⁽¹¹⁰⁾. On rencontre une forme dérivée de l'Art Déco dans des édifices publics tels que l'Athénée Robert Catteau et la Faculté de Médecine de l'Université Libre de Bruxelles (Fr. Malfait, 1923-1927 et 1924-1928), ou encore l'Hôpital universitaire Saint-Pierre (J.-B. Dewin, 1929-1935), dont le programme utilitaire est servi par une architecture de brique assez expressive ⁽¹¹¹⁾.

Les mêmes années 1920 voient se développer le **modernisme** et le **fonctionnalisme**, issus tous deux d'une vision non conformiste, empreinte de fonctionnalisme et souvent fondée sur des considérations sociales, qui suscite une architecture épurée, adverse de toute ornementation. L'esthétisme à la fois romantique et rationnel du premier, inspiré par les idées de Berlagi et de Wright, contraste avec le caractère radical, dogmatique et puriste du second, dans la ligne de Le Corbusier et des Congrès Internationaux d'Architecture Moderne (CIAM). Deux immeubles de commerce de la rue des Chartreux (n° 17 par A. Van Daele, 1908, et n°s 11-11A par H. Foucart, 1911), à façades vitrées sur ossature

métallique, constituent des exemples précoces et isolés d'architecture fonctionnelle, indépendante des courants stylistiques existants. Les Papeteries Ed. Haseldonckx et C^e (F. Bodson, 1912) annoncent déjà le modernisme ⁽¹¹²⁾. A. Pompe est le principal représentant de ce courant, qui s'est surtout manifesté dans les communes résidentielles, notamment dans les cités-jardins ; dans le Pentagone, on lui doit l'immeuble de rapport, rue Antoine Dansaert, 11-13 (1928).

Le fonctionnalisme s'épanouit pleinement dans les années 1930, aussi bien dans l'architecture privée que publique. Le n° 10, boulevard de Waterloo (L.-H. De Koninck, 1929), interprète cette tendance sous sa forme la plus pure : une façade blanche unie sur un soubassement noir, aujourd'hui refait. Le bâtiment du journal « Le Peuple » (F. et M. Brunfaut, 1931-1932), symbole de l'émancipation du peuple, a des allures de pamphlet : sa façade vitrée, étonnamment colorée en rouge et noir, est flanquée d'une colonne lumineuse à fonction publicitaire ⁽¹¹³⁾. Les volumes très plastiques de la Clinique Paul Héger et de l'Institut Jules Bordet (G. Brunfaut et S. Jasinski, 1936-1939) sont revêtus de carreaux céramiques blancs et s'articulent autour d'une rotonde d'angle vitrée ; l'aile sud était, à l'origine, couverte de terrasses ⁽¹¹⁴⁾. Le Théâtre des Variétés (V. Bourgeois et M. Gridaine, 1936-1937) était, avant son réaménagement intérieur, un des music-halls les mieux équipés du moment, avec éclairage d'avant-garde au néon ⁽¹¹⁵⁾. L'apport de J. De Ligne apparaît plus modeste, par exemple, dans le Dispensaire Albert-Elisabeth (1935) ⁽¹¹⁶⁾. A. Blomme, architecte de la bourgeoisie aisée, domine un large éventail de styles, caractérisés par la richesse de l'exécution : le Cinéma Métropole (1930-1932) abrite un programme complexe derrière une façade raide, revêtue de travertin, à laquelle un portique colossal devant un rideau de verre apporte un élément dynamique ⁽¹¹⁷⁾. Alex. Dumont est l'auteur, entre autres, du Shell Building (1931-1934), type nouveau d'immeuble de bureaux largement doté d'équipements techniques et de parkings sur le modèle américain ; le bâtiment massif à niveaux étagés et rotonde d'angle devait servir de soubassement à la première tour, non réalisée, de Bruxelles ⁽¹¹⁸⁾. Les architectes Govaerts et Van Vaerenbergh se sont spécialisés dans la construction de magasins, restaurants et hôtels : leur réalisation la plus importante, les magasins Vanderborcht (1932-1935), présente une palette typique noir et blanc, des suites de fenêtres à l'avant, des cages d'escalier à l'arrière et des plateaux continus autour de puits de lumière ⁽¹¹⁹⁾. L'extension des Galeries Anspach (M. Polak et Ch. Siclis, 1935) se caractérisait à l'origine par une façade-rideau courbe en acier et verre, totalement transparente ⁽¹²⁰⁾. La catégorie des immeubles à appartements offre aussi quelques réalisations monumentales ⁽¹²¹⁾.

La loi de 1889 sur les **habitations ouvrières** marque le début de l'immixtion de l'autorité publique dans un domaine laissé jusqu'alors aux entrepreneurs privés ou à de rares initiatives philanthropiques. Sous l'impulsion conjointe des comités de patronage et des sociétés de construction, la maison ouvrière unifamiliale traditionnelle fait place aux logements collectifs, mieux adaptés au contexte urbain et pour lesquels on élabore des programmes de construction et des plans types. Quelques réalisations précoces de maisons plurifamiliales, de type simple ou double, en portent l'empreinte ⁽¹²²⁾. La Cité Hellemans (E. Hellemans, 1912-1915) est l'unique programme d'habitations sociales à grande échelle que la Ville de Bruxelles ait pris elle-même en charge ; conformément aux principes alors en vigueur en matière d'hygiène sociale et physique, elle comporte sept corps de bâtiment parallèles en brique, dont les logements sont dotés d'une terrasse individuelle d'un côté et de cages d'escalier semi-ouvertes de l'autre, le tout complété par une crèche et une buanderie ⁽¹²³⁾. La Fondation Semet-Solvay (J. Van Neck, 1913-1916) adopte le même schéma ⁽¹²⁴⁾. Le complexe pré-moderniste à l'angle de la rue d'Ophem (n° 44 par O. Van

Rysselberghe, 1921) s'organise autour d'un escalier central. Les réalisations du Foyer Bruxellois, qui gère depuis 1922 le programme de construction de logements de la Ville, suivent le plan type de la Cité Hellemans, mais adoptent un schéma fermé, où les bâtiments entourent un espace intérieur commun. Les premiers, construits par Van Neck en 1922-1924, sont proches du modernisme; les derniers, comme ceux qu'a construits M. Petit en 1932-1937 ou la Cité du Miroir de H. Van Montfort en 1937-1939, se distinguent par une architecture de brique strictement linéaire ⁽¹²⁵⁾.

Après la Deuxième guerre mondiale, la fin des années 1940 et les années 1950 voient la réalisation de quelques projets d'envergure, dont certains avaient déjà été entamés avant 1940. Ils sont souvent dus à des architectes dont la carrière remonte à l'entre-deux-guerres, voire plus tôt. Leur caractéristique générale est le goût du monumental. Cela vaut, entre autres, pour la gare Centrale (1937-1952), dernière grande réalisation de V. Horta, le Mont des Arts et la Bibliothèque royale Albert 1^{er} (J. Ghobert et M. Hoyoux, 1954-1969) et la Banque Nationale (M. Van Goethem, 1948-1957) ⁽¹²⁶⁾. On peut y rattacher la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite (Alfr. Chambon, 1946-1953), l'Office des Chèques postaux (V. Bourgeois, 1938-1951), l'Air Terminus de la SABENA (M. Brunfaut, 1952-1954) ⁽¹²⁷⁾ et la Galerie Ravenstein (A. et P. Dumont, 1954-1956).

Les années 1960 débutent avec le bâtiment de la R.T.T. (L. Stynen et P. De Meyer, 1959-1965) ⁽¹²⁸⁾ et la Cité administrative de l'État (J. Gilson, M. Lambrichs, G. Riquier et H. Van Kuyck, 1958-1984). Mais cette période est surtout caractérisée par l'érection des premiers immeubles-tours à murs-rideaux en béton, acier et verre, produits du style international, tels l'ancien hôtel Westbury (R. Goffaux et C. Heywang, 1962-1963), l'hôtel Hilton (E. Gran et H. Montois, 1963-1967), l'immeuble en X de la Régie des Postes et du Centre administratif de la Ville (J. Cuisinier, J. Gilson, A. et J. Polak et R. Schuiten, 1967-1971), la tour Philips (1967-1969) par le groupe Structures et la Générale de Banque (1968-1980) ⁽¹²⁹⁾. Quelques complexes d'habitations sociales adoptent le principe, défendu par les CIAM, des « bâtiments en hauteur dans un espace vert » ⁽¹³⁰⁾. A la fin des années 1970 et au début des années 1980, une série de petits projets de construction d'habitations dans le quartier des Marolles marquent un tournant ⁽¹³¹⁾. Le Musée d'Art moderne (1978-1984), construit en sous-sol par R. Bastin et L. Beeck, se signale par un puits de lumière en bordure de la place du Musée; le projet initial, controversé, prévoyait un bâtiment d'accueil au-dessus du sol.

Après une période d'accalmie relative, on assiste depuis quelques années à une intensification de l'activité constructive avec une série de réalisations teintées de post-modernisme, comme la rénovation du Théâtre de la Monnaie (A.2R.C et URBAT, 1985-1986) avec le Salon royal de Ch. Vandenhove, les n^{os} 90-92 de la rue Royale (1984-1988), l'Institut supérieur de Commerce Sint-Aloysius (A. Hoppenbrouwers, 1983-1987), l'immeuble de la Communauté flamande (Atelier de Genval, 1986-1989) et celui des Repas scolaires (1988-1989) par le bureau Rimanque ⁽¹³²⁾. De nombreux projets sont d'ores et déjà en chantier pour les toutes prochaines années.

De nouvelles restaurations ont été entreprises à des monuments historiques, entre autres, la cathédrale Saint-Michel, Notre-Dame-de-la-Chapelle, Notre-Dame-du-Finistère, le beffroi de l'Hôtel de Ville, la maison des Ducs de Brabant. La restauration d'importants bâtiments des XIX^e et XX^e siècles est également en préparation, en cours ou achevée depuis peu, entre autres, celle du Palais de Justice, du marché Saint-Géry, rétabli dans sa fonction primitive, des magasins Waucquez et « Old England », qui reçoivent une fonction muséale.

















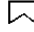




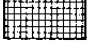



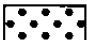










Lydie Mondelaers et Jo Braeken

Adapté en français par Claudine Donnay-Rocmans

(¹) Aujourd'hui, on peut encore voir quelques tours, avec ou sans muraille attenante, telles la Tour d'angle, dite Annees-sens, au boulevard de l'Empereur, la Tour de Villers, rue de Villers, la Tour du Pléban à l'arrière des n^{os} 14 et 15 de la rue du Bois Sauvage et 10 du Treurenberg. La Tour Noire, place Sainte-Catherine, 29-31, a été restaurée par P.-V. Jammaer en 1888-1889. Des fragments de tour subsistent dans le Palais des Beaux-Arts, rue Ravenstein, et rue Montagne aux Herbes Potagères, 37-41. Ici et là, des pans de mur apparaissent encore rue Bréderode, rue Van Artevelde, 34-41, rue du Chêne, 17, à l'intérieur de l'Athénée Royal. Un vestige a été remonté rue de Ruysbroeck, dans le patio des Archives générales du Royaume, lors de la construction de la Bibliothèque Royale Albert I^{er}. (²) Rue du Bois Sauvage, 14-15; rue Ravenstein, 1 et place du Grand Sablon, 43. (³) Rue de Namur, 4 (à l'arrière). (⁴) Rue d'Accolay, 36. (⁵) Rue du Midi, 144. (⁶) Dans cette catégorie, il ne reste que de rares exemples de pignons à jours rectangulaires, un grand sous un petit, et à linteau sur corbeaux : rue Haute, 4; rue d'Anderlecht, 81 (démolie récemment); rue du Bois Sauvage, 16. Parfois, les façades sont plus larges et comptent quatre travées et quatre jours dans le pignon : rue Neuve, 39-43. Le pignon à gradins est également le plus souvent utilisé pour les immeubles d'angle : rue des Chapeliers, 12; rue du Vieux Marché aux Grains, 52; rue des Grands-Carmes, 30; rue Haute, 132 et 164; place du Grand Sablon, 9 (qui présente un pignon double datant de 1601 ou 1610). (⁷) Rue des Tanneurs, 86; rue Sainte-Anne, 28, 30 et 32 (restaurées); rue de Laeken, 120; rue Haute, 248 (immeuble d'angle). (⁸) Quai au Bois à Brûler, 25-27 (1600); rue Haute, 238; place de la Chapelle, 5 et 7; rue de la Chapelle, 15 (1619); rue de Flandre, 1; rue Haute, 233 (maison d'angle intéressante par la présence d'une large lucarne axiale à gradins, qui interrompt la ligne du toit). (⁹) Rue Sainte-Catherine, 26 (1597), 34, 36-38 et 40-42; rue Ernest Allard, 15 (1633); quai aux Briques, 62; rue de Rollebeek, 7. (¹⁰) Rue Haute, 13 et 188; rue du Marché au Charbon, 87; place Sainte-Catherine, 7 et 23 (1693); rue Sainte-Catherine, 8 et 34; rue de Flandre, 142. (¹¹) Les n^{os} 9, 15, 17 de la rue du Béguinage et 2 et 3 de la cité du Sureau rappellent néanmoins, quoique modifiées, les anciennes petites maisons béguinales. (¹²) Rue du Chêne, 8. (¹³) Rue aux Laines, 23. (¹⁴) A l'angle du quai aux Briques et de la rue du Marché aux Porcs. (¹⁵) Place de la Vieille Halle aux Blés, 30; rue du Marché aux Herbes, 48. (¹⁶) Rue Haute, 68-70; rue Sainte-Catherine, 30 (1697); rue des Chapeliers, 2-4 (1699). (¹⁷) Grand-Place, 35 (1697) et 38 (1696). (¹⁸) Grand-Place, 11 (1702); rue de la Colline, 22 (1696); rue du Marché aux Herbes, 97 et 99. (¹⁹) Grand-Place, 36-37 (1696). (²⁰) Place de la Vieille Halle aux Blés, 24-26. (²¹) Grand-Place, 36-37 (1696); rue des Harengs, 12-14; place de la Vieille Halle aux Blés, 30 (1696); rue des Eperonniers, 53-55 (1696); rue de Villers, 6 (1700); rue du Marché aux Herbes, 84; rue des Pierres, 46. (²²) Rue du Marché aux Herbes, 42 (1696); rue de la Colline, 22-24 (1704). Les exemples les plus connus se situent Grand-Place, 1 (1697), 5 (1690-1691, 1696), 7 (1699), 11 (1702), 28 (1709), 34, 39, ainsi que la façade plus sobre, inspirée de la Renaissance italienne, des n^{os} 26-27 (1697). (²³) N^{os} 24-25, 10 et 13-19. (²⁴) Rue de Flandre, 44-48. D'autres exemples de façades à pilastres et fronton, attique ou balustrade, se trouvent rue de la Madeleine, 55 (modifiée partiellement en 1763); rue du Marché aux Herbes, 36 (1697) et 89 (1696). Quelques hôtels de maître plus vastes et plus sobres : rue du Marché aux Herbes, 8-12; rue de la Madeleine, 23-27 et 29-31. Immeubles d'angle : rue des Eperonniers, 43; rue Sainte-Catherine, 46-48; rue du Chêne, 27 (1697). A l'ancien hôtel Roest d'Alkemade, rue des Grands Carmes, 16-18, la corniche est interrompue par un pignon à consoles renversées. Dans les pignons à consoles renversées rue de Dinant, 29, et chantourné place de la Vieille Halle aux Blés, 29, le verticalisme est accentué par un ordre de pilastres prolongé jusqu'au sommet. (²⁵) Grand-Place, 2-3 (1697), 4 (1697), 5 (1696), 7 (1699), 10 (1698), 13-19 (1698) et 24-25 (1697). Le profil ondulant et la terminaison de la remarquable façade du n^o 6 (1697) attestent de précoces influences rococo. S'y rattachent les façades rue de Flandre, 44-48 (1697), rue de la Colline, 24 (1704), et rue des Chapeliers, 2-4 (1699). (²⁶) Rue des Bouchers, 34; rue Haute, 182; rue Sainte-Catherine, 46-48 (1658). Mêmes caractères dans les portails plus monumentaux quai au Bois à Brûler, 19-21; église Saint-Jean-Baptiste au Béguinage; rue Van Gaver, 16; rue du Poinçon, 21. (²⁷) Les hôtels de maître les plus représentatifs de l'influence française ont été démolis au xix^e siècle, l'hôtel de Bauer vers 1920, l'hôtel d'Hoogvorst (vers 1725) en 1950, l'hôtel d'Ursel (1730) en 1960. (²⁸) Par exemple, rue Bodenbroeck, 12 (1729); place du Grand Sablon, 6 (1729); rue de la Madeleine, 61. (²⁹) Rue Sainte-Catherine, 28 (1716); place du Grand Sablon, 4 (1728); rue de Ruysbroeck, 29 (1735); rue de Flandre, 3 (1742). (³⁰) Place de la Vieille Halle aux Blés, 38; «Le Cygne», Grand-Place, 9; quai aux Briques, 4-16 (1733). (³¹) Quai à la Chaux, 5-6; «Maison hanséatique», quai au Bois de Construction, 9. (³²) Rue des Capucins, 8-10; rue des Bouchers, 68-68A; rue du Chêne, 5; rue Sainte-Catherine, 40; quai aux Briques, 14-16 (1733). L'encadrement de porte du n^o 34, rue Vandenbranden, illustre la transition du baroque tardif au Louis XIV. (³³) Régence : place Sainte-Catherine, 4; rue de la Montagne, 10 (1747); rue du Fossé aux Loups, 32. Louis XV : rue de Flandre, 8; rue Haute, 50 (1787); rue Sainte-Catherine, 32 (avec éléments Louis XVI); place Sainte-Catherine, 11 (1759); hôtel de Lannoy (1762), rue aux Laines, 13. (³⁴) Rue Montagne aux Herbes potagères, 11 (portant la date de 1769); place du Grand Sablon, 47-48; rue de la Tête d'Or, 17; rue du Marché au Charbon, 42. (³⁵) Place du Musée. (³⁶) Ancienne abbaye de Coudenberg, rue de Namur, 4-12 (vers 1776-1778); rue d'Assaut, 9; rue de Laeken, 73-75 (vers 1760-1775); place du Nouveau Marché aux Grains, 24-25; rue du Vieux Marché aux Grains, 30; ancien hôtel de Beaufort, rue aux Laines, 17. Certains conservent leur intérieur d'époque : hôtel Errera (à partir de 1779), rue Royale, 14; place du Grand Sablon, 5 (vers 1785); «Maison patricienne», rue du Chêne, 10; rue Terre-Neuve, 114. (³⁷) Rue d'Anderlecht, 157; rue Bréderode, 14 et 21 (1779-1781); rue du Nouveau Marché aux Grains, 9 (1769), 31-32 et 33-34 (à partir de 1787); rue d'Assaut, 11 (vestige d'une demeure plus vaste, vers 1790); rue Thérésienne, 5, 7, 9 et 11; rue du Marché aux Porcs, 3; rue de Flandre, 4. (³⁸) Rue du Boulet, 7-7A, 9, 18 et 24; rue de l'Étuve, 65; rue des Moineaux, 18-20; rue de Laeken, 152-156 (1815). (³⁹) Boulevard d'Anvers, 46-50; rue de Ruysbroeck, 35; rue du Marais, 55 et 57; rue Marçq, 12-14 (1826). (⁴⁰) Rue d'Accolay, 15 (1821); rue de Laeken, 56 (1825); plusieurs des façades réalisées par F. Coppens en 1827-1828, rue Coppens. (⁴¹) Rue d'Accolay, 36. (⁴²) Rue de Laeken,

164-172 et 179-185. ⁽⁴³⁾ Rue Ducale, 1. ⁽⁴⁴⁾ Place du Petit Sablon, 7A-8. ⁽⁴⁵⁾ Autres exemples : rue des Sablons, 7, 9 et 11 (vers 1827); rue du Poinçon, 49-51; rue des Commerçants, 16 (vers 1820); et une curieuse villa palladienne, rue Saint-Ghislain, 23. ⁽⁴⁶⁾ Cela vaut notamment pour le quartier des rues Anneessens et de la Senne, les rues de Locquenghien, Duquesnoy et Saint-Jean, et la première phase de construction du quartier des rues d'Artois et des Foulons. ⁽⁴⁷⁾ Rue Duquesnoy, 14. ⁽⁴⁸⁾ Rue 't Kint, 58 (1849); rue du Pont Neuf, 35-37 (1853); rue du Midi, 40-44 (1861). ⁽⁴⁹⁾ N° 75 (1858). Autres exemples, plus simples : rue des Moineaux, 13 (1858) et rue de Laeken, 87 (1859). ⁽⁵⁰⁾ Rue du Marché aux Herbes, 63 (1861), 85 (1862) et 113 (1861); rue Grétry, 34-36 (1860) et 63-73 (1862); rue du Pépin, 34 (1864); rue des Fipriers, 6 (1864), 85 (1864) et 36 (1865); rue Neuve, 45 (1862); rue du Midi, 50-52 (1862), 67 (1863) et 79-89 (1862); avenue de Stalingrad, 13 (1876); rue Saint-Christophe, 6, 8 et 10 (1875). ⁽⁵¹⁾ Maison des Aveugles, boulevard du Midi, 142 (1848-1855); Notre-Dame de l'Immaculée Conception (1854-1855), place du Jeu de Balle. ⁽⁵²⁾ Boulevard du 9^e de Ligne. ⁽⁵³⁾ Rue d'Artois, 17-19. ⁽⁵⁴⁾ Rue de l'Enseignement, 92 (1877); rue de la Tribune, 9 (1887); rue de la Croix de Fer, 49 et 51 (1889); rue de l'Association, 32 (1887). ⁽⁵⁵⁾ Coudenberg, 62-66. ⁽⁵⁶⁾ Boulevard Anspach, 80. ⁽⁵⁷⁾ Rue de la Régence, 3. ⁽⁵⁸⁾ Rue du Bois Sauvage, 9. ⁽⁵⁹⁾ Rue de la Régence, 2. ⁽⁶⁰⁾ Boulevard Maurice Lemonnier, 132-172. ⁽⁶¹⁾ Rue Montagne aux Herbes potagères, 57. ⁽⁶²⁾ Rue Ducale, 6. ⁽⁶³⁾ Rue de Cureghem, 65; rue Haute, 255. ⁽⁶⁴⁾ Boulevard Maurice Lemonnier, 110. ⁽⁶⁵⁾ Notamment, boulevard Anspach, 59-61 et 78 (1874); place De Brouckère, 8-26 (1873-1874), 33-35 (1872) et 37-39A (1872); boulevard Adolphe Max, 11-17 (1872) et 28-34 (vers 1875). ⁽⁶⁶⁾ Boulevard Anspach, 125 à 137 et 126 à 158; boulevard Emile Jacquain, 50 à 64; rue Grétry, 22-24 et 27 à 51. ⁽⁶⁷⁾ Quartier de l'Astre (voir rue Ernest Allard); place Jean Jacobs et rue Lebeau; rue aux Laines, 4 à 54 (1902-1906). ⁽⁶⁸⁾ Rue Haute, 139-141. ⁽⁶⁹⁾ Boulevard Adolphe Max, 1-3. ⁽⁷⁰⁾ Rue de Louvain, 15-21. ⁽⁷¹⁾ Place Anneessens, 11. ⁽⁷²⁾ Rue de Leeken, 146. ⁽⁷³⁾ Avenue de Stalingrad, 62 (1874); rue du Congrès, 33-33A. ⁽⁷⁴⁾ Rue Royale, 17-19 et 25-27 (1876); la rue Van Gaver (1884-1886). ⁽⁷⁵⁾ Rue Ernest Allard, 35-37 (1889); place du Grand Sablon, 46 (1895); rue du Grand Cerf, 2-4 (1901). ⁽⁷⁶⁾ Brasserie (1895); rue du Grand Cerf, 2-4 (1901). ⁽⁷⁷⁾ Brasserie Saint-Michel, rue de la Senne, 17-21 (1845); Brasserie de l'Etoile, rue Notre-Dame du Sommeil, 79-85 (1875-1876); Brasserie Vossen, rue des Capucins, 20-26; dépôts : rue des Echelles, 5 (1879); rue Vandenberg, 41 (1887); boulevard Barthélémy, 11 (1901). ⁽⁷⁸⁾ Rue de la Poudrière, 60 (première moitié du xix^e siècle); rue de la Buanderie, 16 (1863); quai au Foin, 59-65; rue du Cyprès, 6-10. ⁽⁷⁹⁾ Rue de l'Épargne, 29. ⁽⁸⁰⁾ Rue Pletinckx, 29-33. ⁽⁸¹⁾ Rue du Chêne, 8. ⁽⁸²⁾ Rue Sainte-Catherine, 9A-19. ⁽⁸³⁾ Rue de Witte de Haelen, 18-34; rue Terre-Neuve, 139-145 (1849); impasse de la Bouquetière et impasse Van Hoeter (1848) — rare exemple du type « en bataillon carré ». ⁽⁸⁴⁾ Rue du Vautour, 30-88; rue de la Senne, 2-28. ⁽⁸⁵⁾ Rue Lebeau, 37. ⁽⁸⁶⁾ Rue Saint-Ghislain, 40. ⁽⁸⁷⁾ Rue des Sables, 20. ⁽⁸⁸⁾ Rue d'Arenberg, 11-13. ⁽⁸⁹⁾ Rue Royale, 13. ⁽⁹⁰⁾ Rue Montagne de la Cour, 2. ⁽⁹¹⁾ Rue des Capucins, 58. ⁽⁹²⁾ Rue Philippe de Champagne, 23; rue du Lombard, 30-32. ⁽⁹³⁾ Boulevard Anspach, 85. ⁽⁹⁴⁾ Rue de Nancy, 6-8. ⁽⁹⁵⁾ Palais du Vin, rue des Tanneurs, 58-62 (1908). ⁽⁹⁶⁾ Rue Ducale, 65. ⁽⁹⁷⁾ Par exemple, l'îlot des rues des Commerçants, 2 à 14, de Laeken, 171-177 et Saint-Jean Népomucène, 15 (1910-1911). ⁽⁹⁸⁾ Rue Royale, 103; rue du Lombard, 76; rue des Colonies, 56-58; rue Royale, 1-21; rue du Fossé aux Loups, 46; rue des Colonies, 32-38; rue du Fossé aux Loups, 32; Treurenberg, 2-4. ⁽⁹⁹⁾ Rue d'Arenberg, 5-9. ⁽¹⁰⁰⁾ Boulevard de Waterloo, 25 (1912) et 49 (1905); rue Van Orley, 13-15 (1910-1911); rue du Remblai, 38A (1912). ⁽¹⁰¹⁾ Rue Ravenstein, 5-23. ⁽¹⁰²⁾ Boulevard Adolphe Max, 5-9 et 118-126. ⁽¹⁰³⁾ Place De Brouckère, 13-46. ⁽¹⁰⁴⁾ Rue du Finistère, 1-3. ⁽¹⁰⁵⁾ Rue du Jardin Botanique, 18-27; rue Royale, 71. ⁽¹⁰⁶⁾ Rue Antoine Dansaert, 85-101 (1924-1929); Le Saillant de l'Yser, boulevard de Dixmude, 32-40 (1925-1930). ⁽¹⁰⁷⁾ Boulevard de Dixmude, 35-39 (1927); quai du Commerce, 6-8 (1933); rue Léon Lepage, 34 (1931). ⁽¹⁰⁸⁾ Rue de la Grande Ile, 39. ⁽¹⁰⁹⁾ Rue du Vieux Marché aux Grains, 7-11. ⁽¹¹⁰⁾ Boulevard de Dixmude, 21-29. ⁽¹¹¹⁾ Rue du Midi, 16-18; rue de l'Association, 57-61; boulevard Bischoffsheim, 43-47; rue Royale, 93. ⁽¹¹²⁾ Rue Ernest Allard, 49; boulevard de Waterloo, 115; rue Haute, 298-322. ⁽¹¹³⁾ Rue du Houblon, 26-30. ⁽¹¹⁴⁾ Rue des Sables, 30. ⁽¹¹⁵⁾ Rue Héger-Bordet, 1-3. ⁽¹¹⁶⁾ Rue de Malines, 25. ⁽¹¹⁷⁾ Rue des Prêtres, 15. ⁽¹¹⁸⁾ Rue Neuve, 24-32. ⁽¹¹⁹⁾ Rue Ravenstein, 48-70. ⁽¹²⁰⁾ Rue de l'Écuyer, 48-52. ⁽¹²¹⁾ Boulevard Anspach, 24-30. ⁽¹²²⁾ Rue du Marché aux Porcs, 10-32 (1935); rue du Lombard, 14-18; quai du Commerce, 13-19 (1932); rue de Soignies, 17-21 (1936); boulevard Emile Jacquain, 94-96 (1937); boulevard Maurice Lemonnier, 102-104 (1939). ⁽¹²³⁾ Rue de Nancy, 5-35 (1899) et 18-18 (1902); rue des Ménages, 22 à 38 (1902). ⁽¹²⁴⁾ Rue Blaes, 174-198. ⁽¹²⁵⁾ Rue de la Forêt d'Houthulst, 19-23. ⁽¹²⁶⁾ Boulevards de Dixmude, 1-13, et d'Ypres, 2-12; quai du Chantier, 2-10; rue Blaes, 67-77. ⁽¹²⁷⁾ Boulevard de Bertaimont, 1-5 et 56. ⁽¹²⁸⁾ Rue du Fossé aux Loups, 48; rue de la Croix de Fer, 99; boulevard de l'Impératrice, 11-15. ⁽¹²⁹⁾ Boulevard de l'Impératrice, 17-19. ⁽¹³⁰⁾ Rue Cardinal Mercier, 6-8 (actuellement siège du Lotto); boulevard de Waterloo, 38; boulevard Anspach, 6 et place De Brouckère, 2; rue Ravenstein, 29. ⁽¹³¹⁾ Rue Haute, 357-373 (1952-1965); rue des Vislandines (1969-1970); îlot Querelle (1968-1975). ⁽¹³²⁾ Rue aux Laines, 65 (1977-1979) et 140-152 (1978-1979); rue de la Prévoyance, 27-35 (1980-1981). On en rapprochera le nouveau couvent des Sœurs Noires (1977-1978), rue Saint-Ghislain, 42-46, et le Centre des Riches Claires (1975-1981), rue des Riches Claires, 24. ⁽¹³³⁾ Rue d'Assaut, 2; rue du Marquis, 1; rue du Poinçon, 26.

Signes et trames

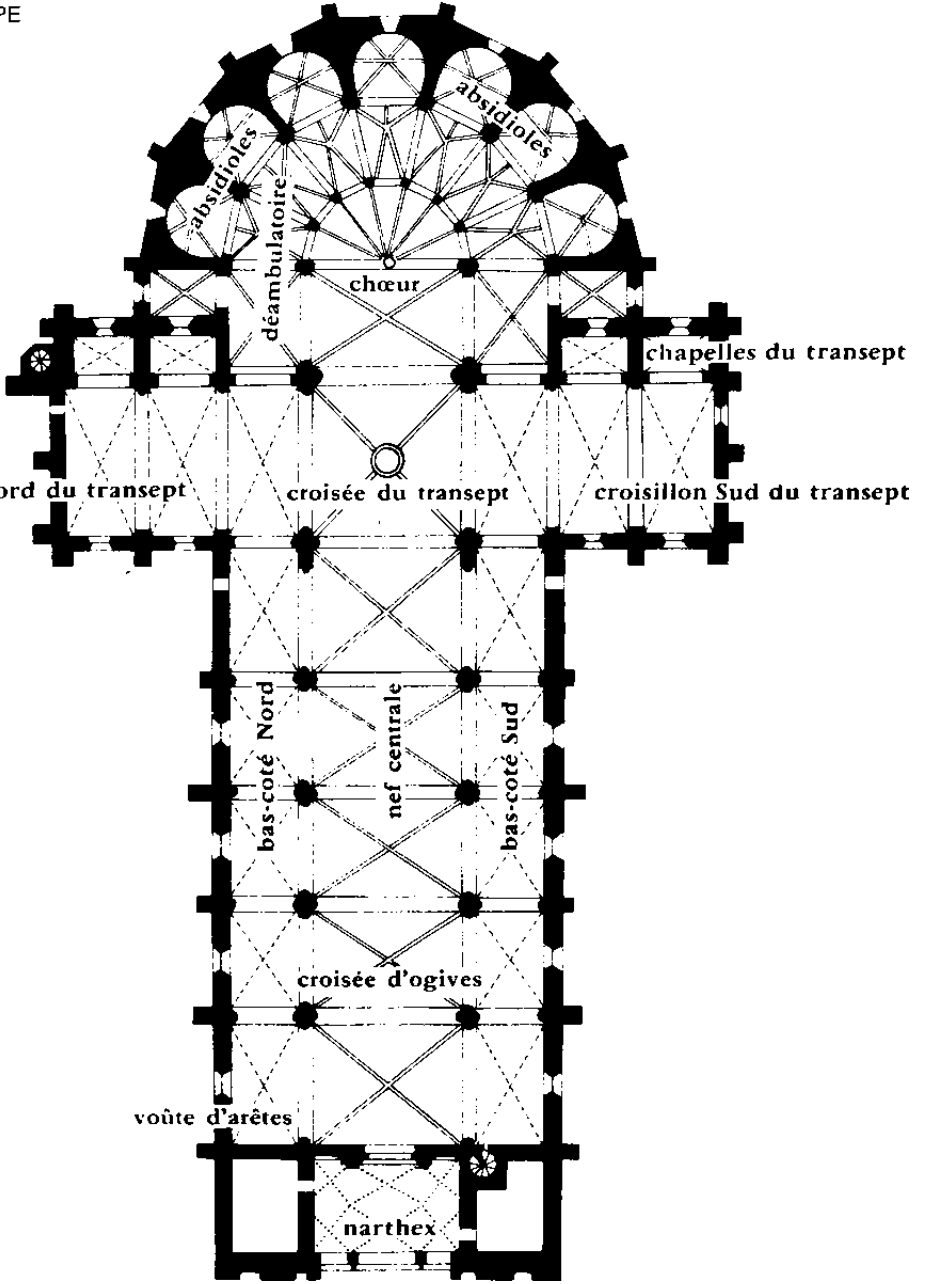
	HOTEL DE VILLE OU MAISON COMMUNALE		X
	EGLISE		XI
	CHAPELLE		XII
	CHATEAU		XIII
	EDIFICE PUBLIC		XIII
	HOPITAL		XIV
	ABBAYE, COUVENT		XIV
	MAISON		XV
	PORTE, OCTROI		XV
	TOUR		XVI
	ARCHITECTURE MILITAIRE		XVI
	FERME		XVII
	PONT		XVII
	ENCEINTE		XVIII
	RUINES		XVIII
	DIVERS		XIX-XX
	MOULIN A EAU		
	MOULIN A VENT		
	ARCH. INDUSTRIELLE		
	COLOMBAGE (BRIQUES OU PISE)		

Lexique architectural

EGLISES

PLAN-TYPE

chevet



chœur

déambulatoire

absidioles

absidioles

chapelles du transept

croisillon Nord du transept

croisée du transept

croisillon Sud du transept

bas-côté Nord

nef centrale

bas-côté Sud

croisée d'ogives

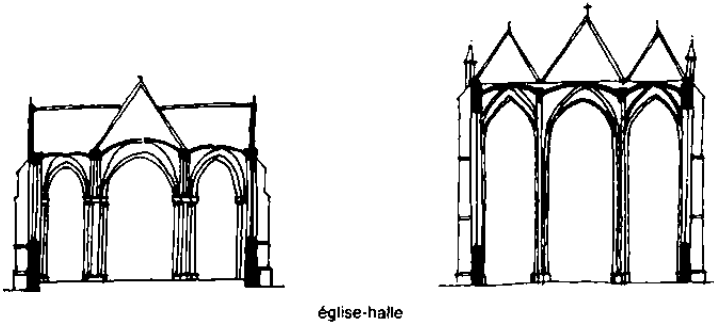
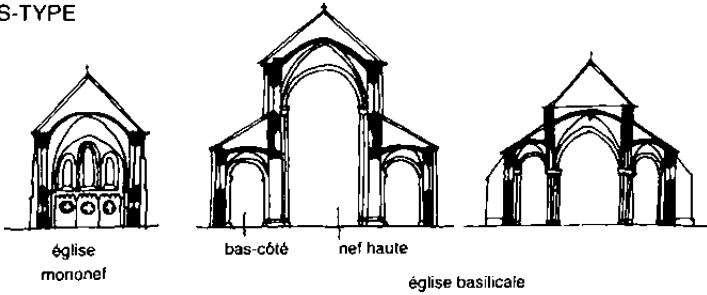
voûte d'arêtes

narthex

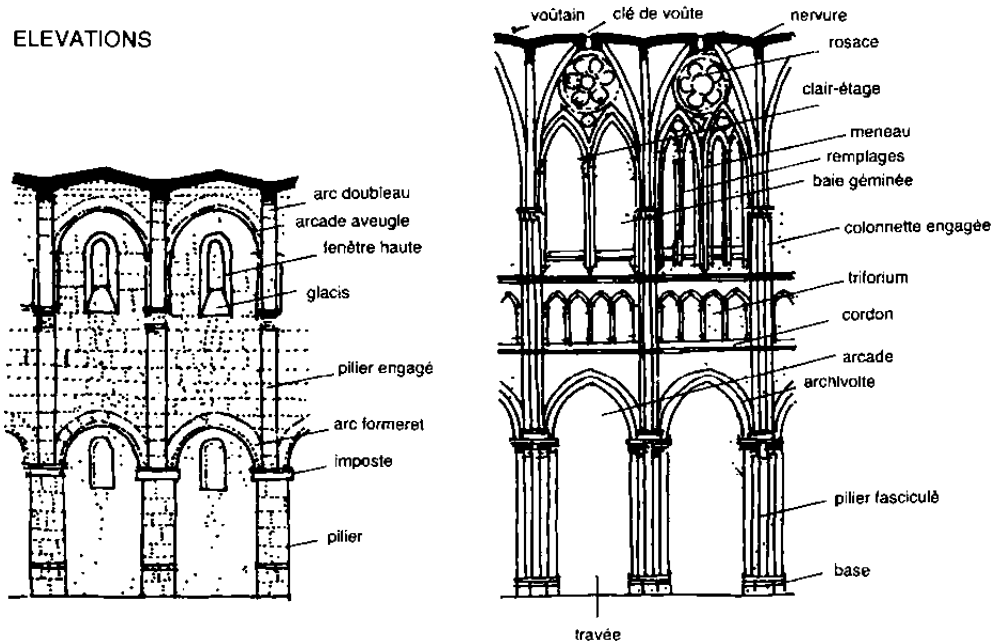
façade Ouest

EGLISES

COUPES-TYPE

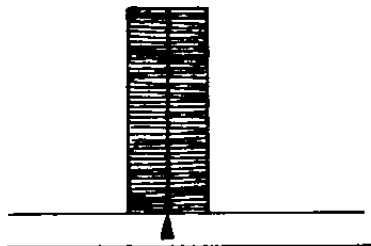


ELEVATIONS



MAISONS

IMPLANTATION



perpendiculaire à la rue

DISPOSITION

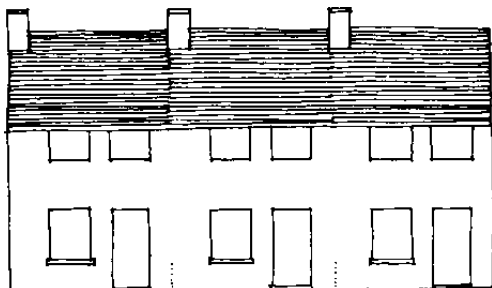
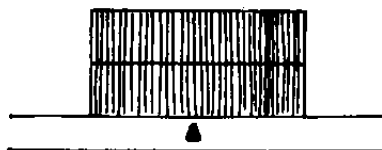


schéma répétitif



parallèle à la rue

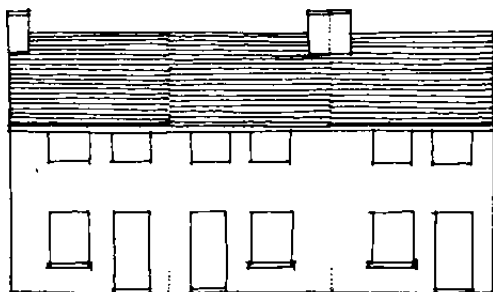
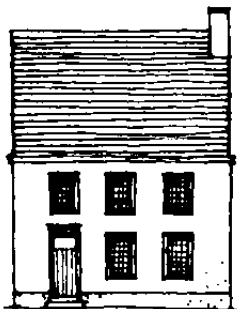


schéma symétrique

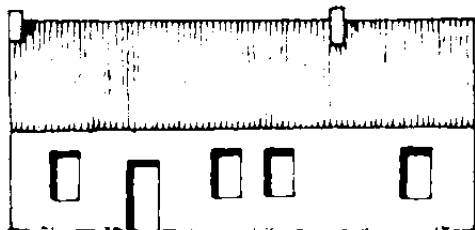
TYPES DE MAISON



en double corps



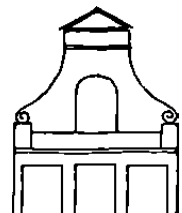
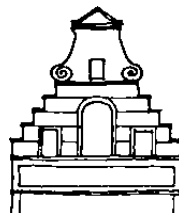
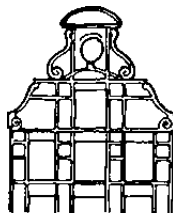
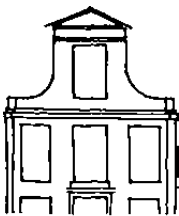
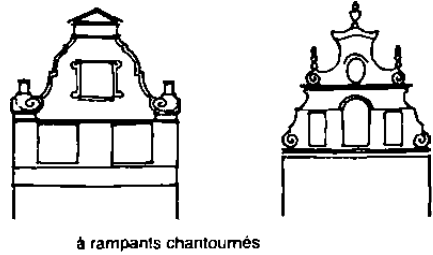
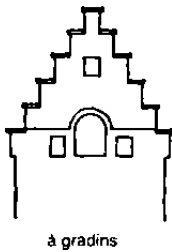
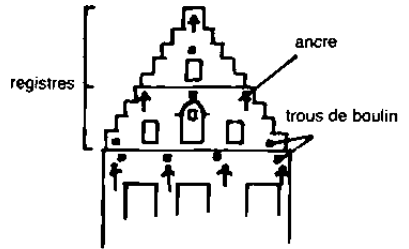
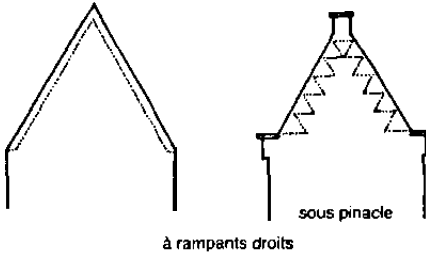
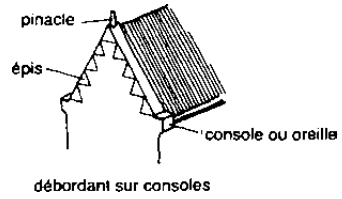
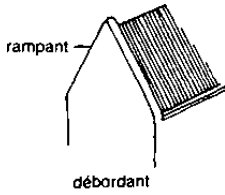
à corps simple



basse

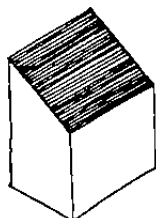
MAISONS

PIGNONS

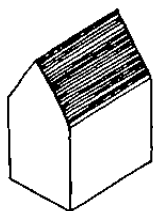


SUPERSTRUCTURES

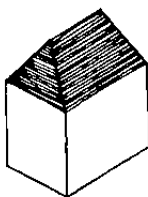
TOITURES



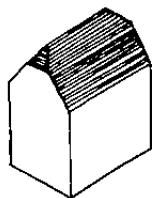
en appentis



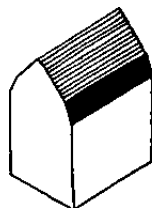
en bâtière



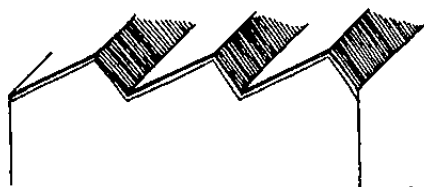
à croupes



à croupettes



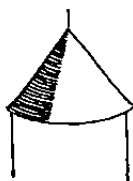
mansardée



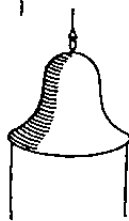
en dents de scie ou sheds



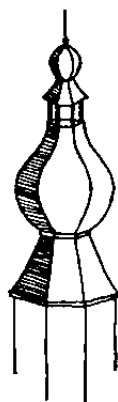
en pavillon ou pyramidale



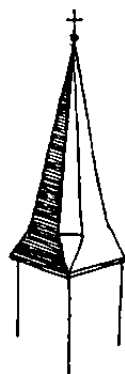
en poivrière ou conique



en cloche ou campaniforme



flèche à bulbe ou piriforme

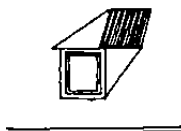


flèche à égout retroussé ou à coyaux

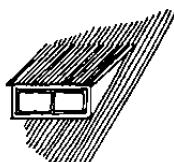
LUCARNES



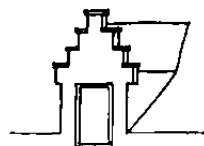
à bâtière



à croupe

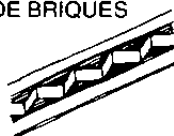


rampante

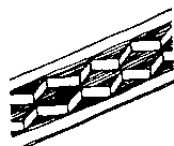


passante

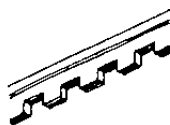
FRISES DE BRIQUES



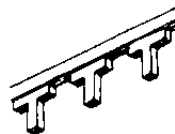
dentée



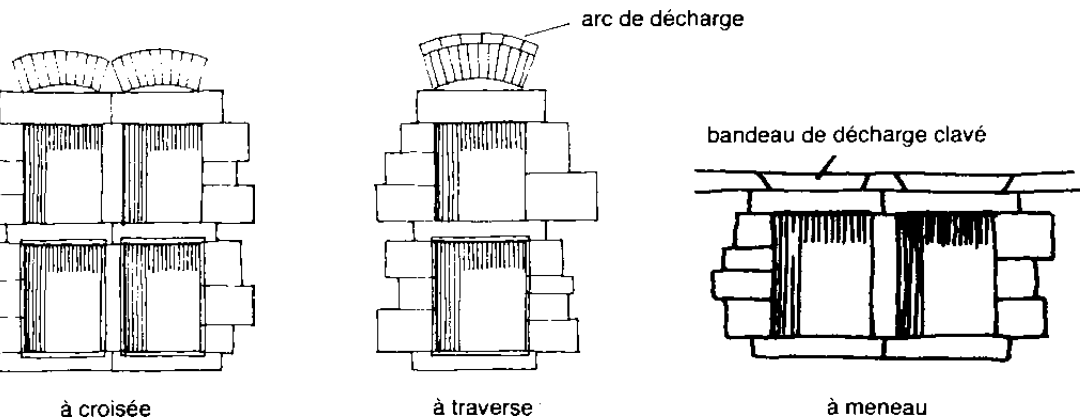
redentée



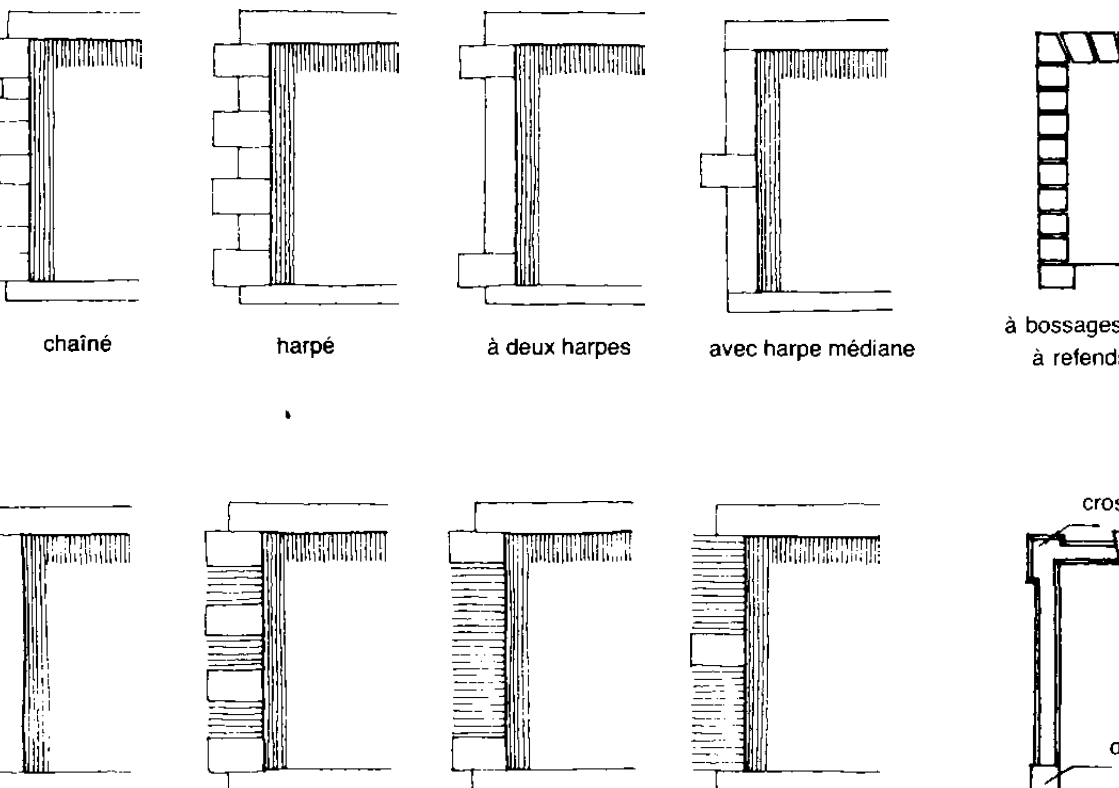
denticulée



en gouttes

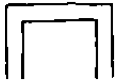


DROITS OU MONTANTS



OUVERTURES

ARCS ET LINTEAUX



rectangulaire



en plein cintre



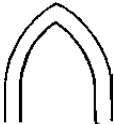
surbaissé



en anse de panier



Tudor



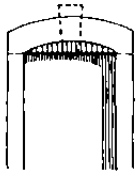
brisé ou
en tiers-point



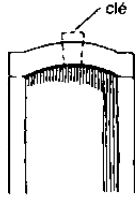
chantourné



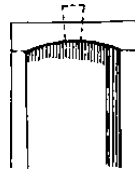
plate-bande
en escalier



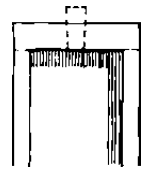
délardé (à clé)



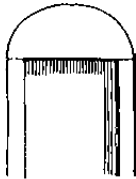
bombé (à clé)



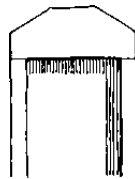
échancré (à clé)



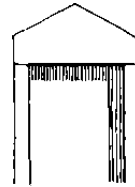
droit (à clé)



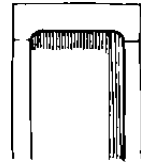
en demi-lune



en bâtière tronquée



en bâtière ou
en mitre



déprimé

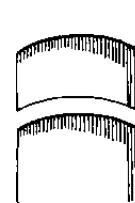
TRAVERSES D'IMPOSTE



chantournée



en accolade



bombée ou
incurvée



droite

LISTE DES ABREVIATIONS

Act.	actuel(lement)
Anc.	ancien(nement)
Arch.	architecte
Av.	avenue
Bd	boulevard
Ch.	chaussée
Chap.	chapelle
Déb.	début
Dern.	dernier
Dr.	droite
E. a.	entre autres
Egl.	église
Env.	environ
G.	gauche
Mil.	milieu
Moit.	moitié
N°	numéro
Parall.	parallèle(ment) à la rue
Paroiss.	paroissial
Perpend.	perpendiculaire à la rue
Pl.	place
Qu.	quart
R.	rue
R.d.ch.	rez-de-chaussée
Rect.	rectangulaire
Resp.	respectivement
S.	siècle
St	saint
V.	vers (avec date)

Fig. 1	cliché en noir et blanc
Fig. I	dessin
Pl. I	quadrichromie
R. 1	photo du répertoire en fin de volume
★	monument ou site classé totalement ou partiellement

SIGLES ET ABREVIATIONS BIBLIOGRAPHIQUES CONTENUS DANS LE VOLUME

A.A.	Actes Administratifs.
A.A.M.	Archives d'Architecture Moderne.
A.C.L.	Archives Centrales iconographiques et Laboratoire (devenus I.R.P.A. en 1957).
A.G.R.	Archives Générales du Royaume.
A.S.R.A.B.	Annales de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles.
A.V.B.	Archives de la Ville de Bruxelles.
B.C.R.A.A.	Bulletin des Commissions Royales d'Art et d'Archéologie.
B.C.R.M.S.	Bulletin de la Commission Royale des Monuments et des Sites.
B.S.R.A.B.	Bulletin de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles.
C.F.C.	Commission Française de la Culture.
C.P.A.S.	Centre Public d'Aide Sociale.
C.R.M.S.	Commission Royale des Monuments et des Sites.
DES MAREZ, 1979	G. DES MAREZ, <i>Guide illustré de Bruxelles. Monuments civils et religieux</i> , Bruxelles, 1918. Remis à jour et complété par A. Rousseau, Bruxelles, 1979.
E. BOCHART, <i>Dictionnaire</i>	E. BOCHART, <i>Dictionnaire historique des rues, places... de Bruxelles</i> , Bruxelles, 1857. Impression anastatique, Bruxelles, 1981.
F.I.	Fonds Iconographique.
HENNE et WAUTERS	A. HENNE et A. WAUTERS, <i>Histoire de la Ville de Bruxelles</i> , Bruxelles, 1845. Nouvelle édition du texte original, 1975.
I.R.P.A.	Institut Royal du Patrimoine Artistique.
J. d'OSTA, <i>Dictionnaire</i>	J. d'OSTA, <i>Dictionnaire historique et anecdotique des rues de Bruxelles</i> , Bruxelles, 1986.
K.C.M.L.	Koninklijke Commissie voor Monumenten en Landschappen.
<i>Le Grand Hospice</i>	D. COEKELBERGHS et P. LOZE, <i>Un ensemble néo-classique à Bruxelles : le Grand Hospice et le quartier du Béguinage</i> , Bruxelles, 1983.
M. & L.	Monumenten en Landschappen.
N.P.P.	Nouveaux Plans en Portefeuille.
P.P.	Plans en Portefeuille.
P.P.A.	Plan Particulier d'Aménagement.
T.P.	Travaux Publics.

LISTE ALPHABETIQUE DES RUES ET PLACES

Lettres et chiffres renvoient au plan d'ensemble.

Abattoir (bd de l')	G1-2/H2-3	Bogards (r. des)	G4-5
Abattoir (r. de l')	G2	Bpis à Brûler (quai au)	D3
Abricotier (r. de l')	J7	Bois de Construction (quai au)	C2
voir r. Haute, n° 276		Bois Sauvage (r. du)	D7
Accolay (r. d')	G5-6	Boîteux (r. des)	C5-6
Agora (galerie de l')	E-F6	voir r. du Fossé aux Loups, n° 46	
voir r. de la Colline, n°s 14-20		Bon Secours (r. de)	F4-5
Albertine (pl. de l')	F7	Borgendael (impasse du)	F8
Alexiens (r. des)	G5-6	voir pl. Royale, entre les n°s 8 et 9	
Allard (r. Ernest)	G-H-I7	Borgval	F4
Alost (r. d')	E2	Bortier (galerie)	F6
Amigo (r. de l')	F5	Bouchers (r. des)	E5-6
Ancien Hôtel des Postes (galerie de l')	D5	Bouchers (Petite r. des)	E5
voir pl. de la Monnaie		Boulet (r. du)	F2-3
Anderlecht (porte d')	H2-3	Bouquetière (impasse de la)	I5
Anderlecht (r. d')	G3-4/H3	Bourse (pl. de la)	E4
Anneessens (pl.)	H4	Bourse (r. de la)	E4-5
Anneessens (r.)	G2-3	Braie (r. de la)	E3
Anspach (bd)	D-E-F-G4	Brasseurs (r. des)	F5-6
Anvers (bd d')	B2-3-4	Brederode (r.)	F9/G8-9
Arbalétriers (r. des)	I6	Breughel (r.)	K7
voir Cité du Miroir, r. Blaes, n°s 67-77		Breughel l'Ancien (square Pierre)	I7
Arbre (r. de l')	H7-8	voir r. de l'Epée	
Arenberg (r. d')	D6	Brigittines (Petite r. des)	H6
Argent (r. d')	C-D5	Briques (quai aux)	D2-3
Artois (r. d')	H4/I3-4	Brodeurs (r. des)	J-K6
Assaut (r. d')	D6	voir Cité Hellemans, r. Blaes, n°s 174-198	
Association (r. de l')	A7/B7-8	Buanderie (r. de la)	G3
		Buls (r. Charles)	F5
Barchon (r. de)	C2	Cadeaux (impasse des)	E5
Baron Horta (r.)	E8	Camusel (r.)	G2-3
Barques (quai aux)	C-D2	Canal (r. du)	C2-3
Barricades (pl. des)	A-B8	Canon (r. du)	B-C5
Barthélémy (bd)	E-F1	Cantersteen	E7
Basse (r. Frédéric)	J5	Capucins (r. des)	I6-7
Baudet (r. du)	G9	Caserne (r. de la)	H-I4
Béguinage (pl. du)	D3-4	Centre (galerie du)	E5
Béguinage (r. du)	D3-4	voir r. des Fripiers, n°s 15-17	
Berlaimont (bd de)	C6-7/D6	Chair et Pain (r.)	E5
Beurre (r. au)	E5	Chaisiers (r. des)	J-K6
Beurre (Petite r. au)	E5	voir Cité Hellemans, r. Blaes, n°s 174-198	
Beyaert (r. Henri)	C8-9	Champagne (r. Philippe de)	G4-5/H5
Bischoffsheim (bd)	A7-8/B8-9	Chancellerie (r. de la)	D-E7
Blaes (r.)	H-I-J-K6		
Blindés (square des)	D2		
Bodeghem (r.)	H3-4/I3		
Bodenbroek (r.)	G7-8		

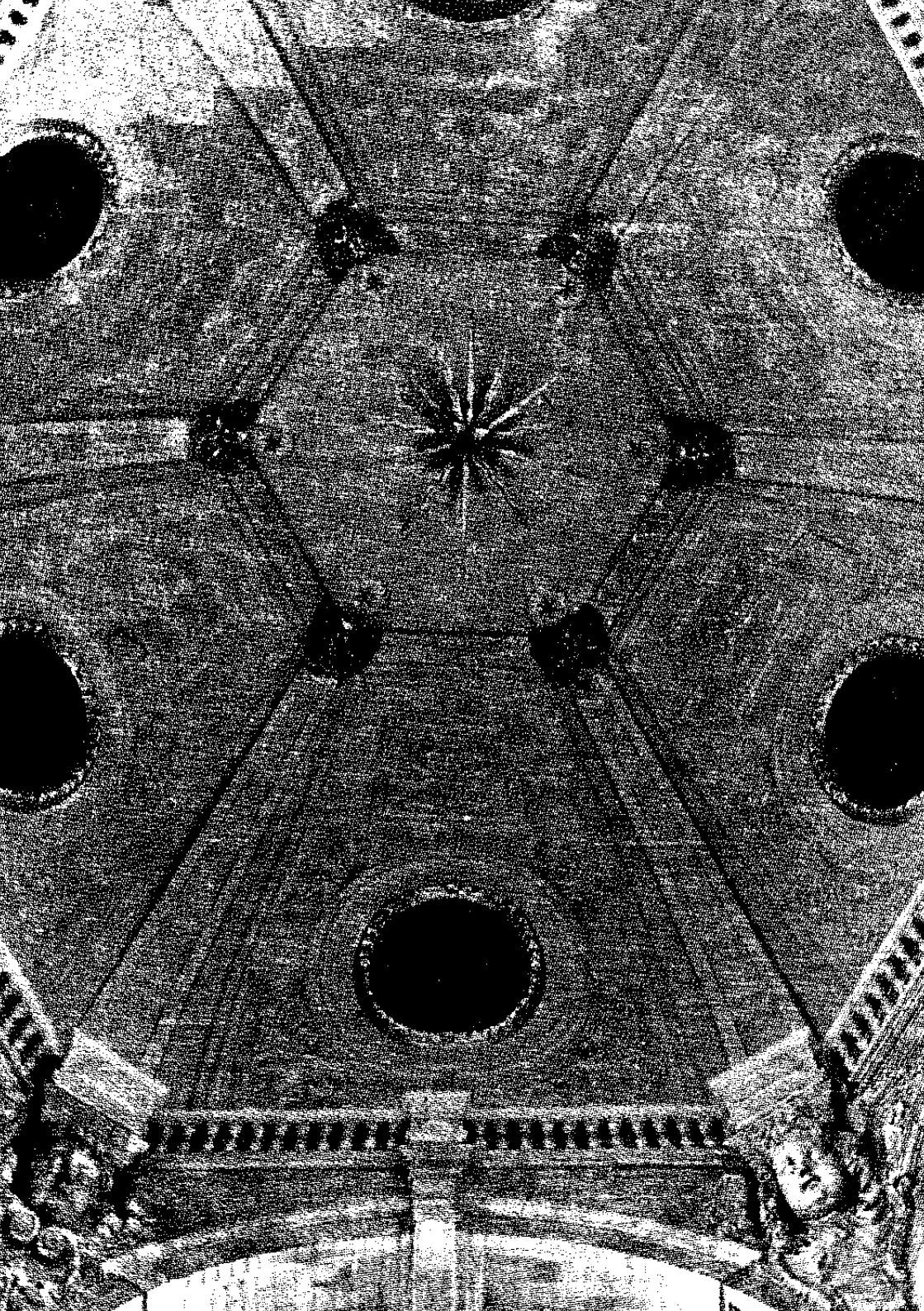
Chandeliers (r. des)	H7	Commerce (galerie du)	C5
Chantier (quai du)	B2	Commerce (quai du)	B-C2
Chantier (r. du)	B2-3	Congrès (pl. du)	B-C7
voir quai du Chantier		Congrès (r. du)	B7/C7-8
Chapeliers (r. des)	F6	Coppens (r.)	H7-8
Chapelle (pl. de la)	H6	Coudenberg	F7-8
Chapelle (r. de la)	H6	Croix de Fer (r. de la)	B-C8
Charpentiers (r. des)	J-K6	Cuerens (r.)	G2
voir Cité Hellemans,		Cultes (r. des)	B8
r. Blaes, n ^{os} 174-198		Cureghem (r. de)	G-H3
Chartreux (r. des)	E4/F3	Cyprés (r. du)	D3-4
Chasseur (r. du)	H5		
Chaufferette (r. de la)	F4-5	Dam (r. du)	H3-4
Chaux (quai à la)	C-D2	Dansaert (r. Antoine)	E1-4
Chêne (r. du)	G5-6	De Brouckère (pl.)	C-D4
Chevreuil (r. du)	J6	Devaux (r. Paul)	E4
Chien Marin (r. du)	D3	Dinant (pl. de)	G6
Choux (r. aux)	B6/C5-6	voir r. de Dinant	
Christine (r.)	H7	Dinant (r. de)	G6
Cigogne (r. de la)	D2	Dixmude (bd de)	B1-2/C1-2
Cirque (r. du)	C4	Dominicains (r. des)	D5
Clé (r. de la)	D-E2	Douze Apôtres (r. des)	E7
Colline (r. de la)	E6	voir r. Ravenstein	
Colombier (r. du)	C5	Ducale (r.)	C-D-E9/E-F10
Colonies (r. des)	D7-8/E7	Dumonceau (r.)	K7-8
Comédiens (r. des)	C6	Dupont (r. Joseph)	H8
Commerçants (r. des)	B2-3-4	Duquesnoy (r.)	F6

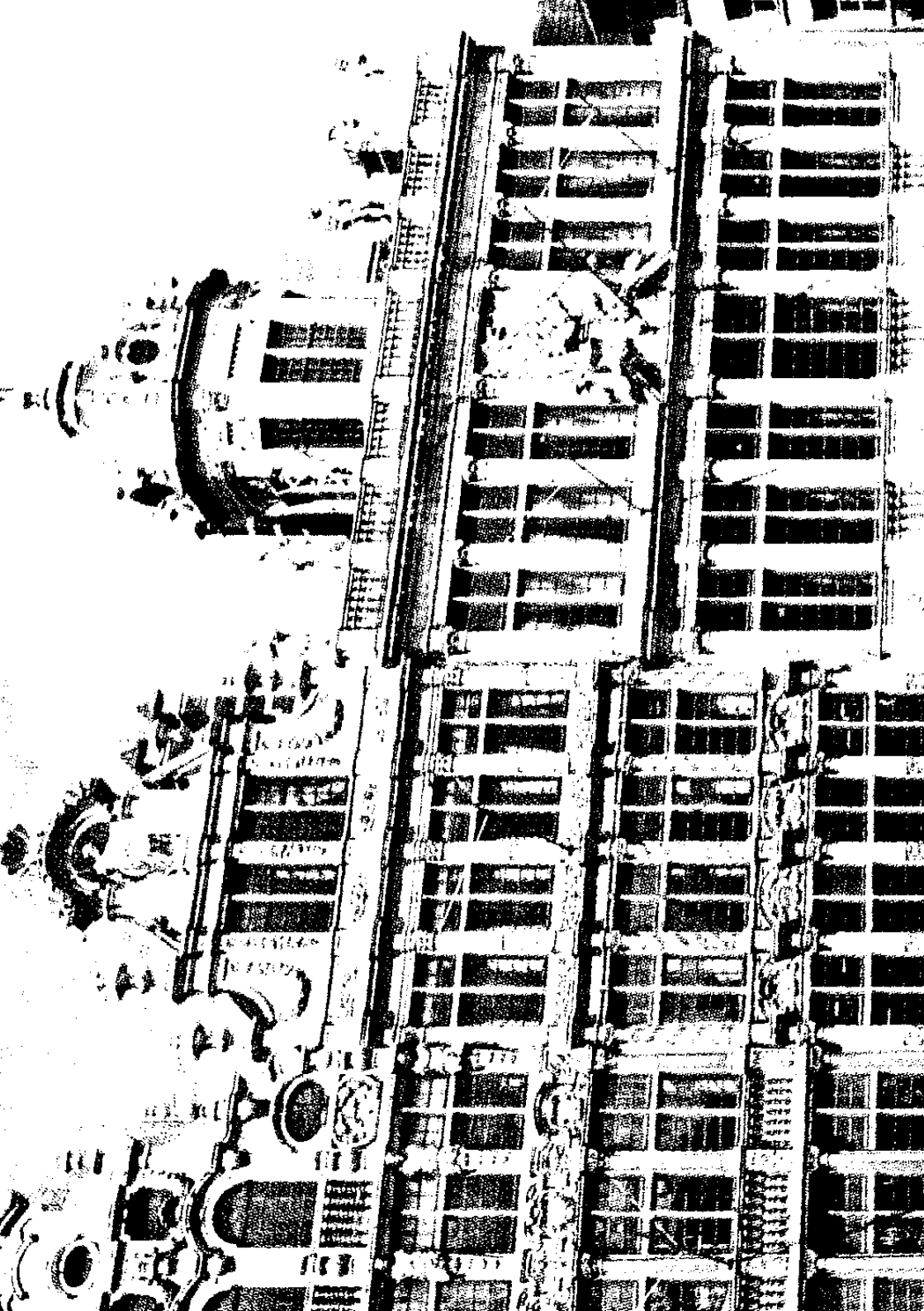


















BD DE L'ABATTOIR (G1-2/H2-3)

De la pl. de Ninove à la porte d'Anderlecht, partie des boulevards de la petite ceinture créée au XIX^e s. à l'emplacement de la 2^e enceinte urbaine (voir p. XXXVII) selon le projet de l'ingénieur J.B. Viuquain à partir de 1819 (voir bd d'Anvers). Faisant suite à l'aménagement du tronçon entre les portes de Hal et d'Anderlecht (actuel bd du Midi), travaux entamés en 1832-1833 et terminés en 1840. Enclavé dans le territoire d'Anderlecht, l'Abattoir de la Ville, ensemble de huit pavillons néo-classiques, en deux rangs parallèles, conçu par l'arch. communal A. Payen en 1835, entamé en 1836 et inauguré en 1841, donna son nom aux deux côtés de l'artère, dont la rive anderlechtoise, à l'O., prit en 1918, le nom du président R. Poincaré. Dans le prolongement jusqu'à la Petite Senne, les enclos de l'Abattoir occupaient la place de la voirie actuelle. La disparition de l'ensemble en 1926, remplacé par l'Institut des Arts et Métiers de la Ville (n° 50), ainsi que la déviation du Canal de Charleroi permirent la suppression de cet étranglement, la rectification du tracé de la Petite Senne et de la voirie.

L'artère plantée d'arbres dès l'origine, avec terre-plein central occupé jusqu'en 1860 par le fossé de ceinture fut bordée, dès 1830 près de la pl. de Ninove, entre 1840 et 1860 jusqu'à la porte d'Anderlecht, d'édifices combinant harmonieusement fonctions résidentielle et industrielle : habitation modeste à rue masquant ateliers et entrepôts à l'intérieur des îlots. De conception néo-classique, quelques-uns sont aujourd'hui banalisés et exhaussés, comme les n^{os} 1A (1865), 3 à 6 (constructions groupées en 1836), 10-11 (1879), 12 à 14 (1847), 19-20, 24 (1862), 25 (1873), 34 (1890), 38 (1861), 42 et 45 (1863), 48 ; à noter, certaines séries ne présentant que deux niveaux. S'en démarquent des immeubles construits v. 1900, généralement à la place d'entrepôts antérieurs, comme le n° 15 (1904) et l'immeuble de rapport aux n^{os} 46-47, transformation en style Art Déco (1928-1929, arch. Edm. Boveroulle) d'un édifice néo-classique de 1847 (R.1).

A.V.B./A.A., vol. 29 (1832), rep. 121-122 ; vol. 32bis (1835), rep. 282-320 ; T.P. 36705 (1865), 25596 (1836), 7050 (1879), 7036 (1847), 7046 (1862), 7048 (1873), 7051 (1890), 36728 (1861), 7045 (1863), 36712 (1904), 39426 (1928), 36736 (1847).

N° 7. Façade cimentée d'inspiration Art Nouveau, due aux arch. R. Arnould et J. Lambotte en 1913, édifée contre une maison existante de trois niveaux sous bâtière de tuiles. Trois travées de largeur inégale, celle de g. plus large et occupée, au 1^{er} étage, par un bow-window couronné d'un balcon à garde-corps en fonte. Soubassement ouvert de deux jours de cave. Porte à dr., baies à linteau déprimé, et appui saillant sur allège ajourée. Fenêtres semblables aux deux étages inférieurs, surmontées, jusqu'à l'attique de fenêtres, d'un cordon stuqué. Au 3^e, deux baies cintrées à dr. et une large fenêtre à arc surbaissé à g., toutes à clé monumentale interrompant le cordon stuqué bordant le linteau et le larmier sous les trous de boulins. A g., bow-window tripartite, sur allèges décorées d'ovale. Garde-corps de balcon à motifs géométriques rappelant ceux des grillages de jours de cave. Menuiserie d'origine partiellement conservée.

A l'arrière, r. de la Poudrière, n° 41, entrepôt de la même époque, par les mêmes architectes (R.2).

A.V.B./T.P. 20881 (1913).

N° 8. A l'angle de la r. de la Poudrière, maison de style néo-classique, enduite et peinte, de 1844. Initialement, deux niveaux sous bandeau d'attique à tables saillantes entre trous de boulins, augmentés d'un 3^e vers le bd. Disposition encore intacte aux deux dern. des quatre travées obturées de la façade latérale. Sur socle percé de deux jours de cave, façade principale de trois travées. Au r.d.ch., entrée cochère à linteau droit, à g. des baies à appui saillant sur consoles en volutes. Linteau dr. partout, appuis faiblement saillants au r.d.ch. latéral, en bandeau continu à l'étage. Corniche de bois sous toiture-terrasse vers le bd, moulurée et à mutules sous bâtière r. de la Poudrière. Dépendances semblables, r. de la Poudrière, n° 43 (R.3).

A.V.B./T.P. 7033 (1844).

N° 9. Anc. sous-station d'électricité édifée sur les plans de l'arch. communal F. Malfait à partir de 1927, terminée en 1930, actuellement annexe de l'Institut des Arts et Métiers, isolée et ceinturée par la r. de la Poudrière. A l'emplacement de l'écluse située sur la Petite-Senne, construite en 1835-



1. Bd de l'Abattoir, 17.

1836 en style néo-classique. Architecture fonctionnelle en briques, de tradition classique. Sur socle calcaire ajouré d'ouvertures triples, pavillon rect. de trois travées vers le bd, quatre latéralement. Façades ouvertes de larges baies cintrées, à encadrement à retraits successifs sur appui saillant et vitrages à croisées métalliques. Vers le bd, dans la travée en ressaut, porte à encadrement calcaire monumental, à linteau droit sous larmier, couronné d'une haute imposte cintrée semblable aux fenêtres. Entablement de briques décoratives surmonté d'un larmier et d'un parapet bordant la toiture-terrasse (R.4).

A.V.B./T.P. 56462 (1927-1930).

N° 17. «Maison basse», du 2^e quart du XIX^e s., prolongée dans la r. de l'Abattoir par des dépendances. Sous bâtière de tuiles à croupe, façade de cinq travées, enduite et ajourée de baies rect. au r.d.ch. et au niveau d'entablement (fig. 1).

N° 18 et r. de l'Abattoir, n° 1. Sous bâtière de tuiles à croupes, immeuble néo-classique édifié en 1842 et prolongé latéralement d'une travée d'accès en 1901. Cantonnées, aux étages, de pilastres corniers à refends, façades enduites de trois niveaux de haut. dégressive séparés par les bandeaux d'appui. Trois travées, plus amples latéralement, ajourées de baies rect. avec châssis anciens. Attique à tables saillantes alternant avec trous de boulin, sous corniche de bois à denticules, largement débordante, aux angles accentués en décrochement. A la travée ajoutée, reprenant le vocabulaire néo-classique du bâtiment, r.d.ch. enduit à refends et à crossettes, percé d'une porte rect., comme les baies des étages (fig. 2).

A.V.B./T.P. 7029 (1842-1902).

N^{os} 19, 20 et 23. Trois maisons néo-classiques, comptant trois travées de trois niveaux et attique ajourée, la dern. construite en 1843 à l'angle de la r. Cuerens où elle



2. Bd de l'Abattoir, 18.

compte quatre travées aujourd'hui obturées. Façades enduites ou cimentées, baies à linteau droit et appui en bandeau, sauf latéralement. Bâtières de tuiles, à croupe à l'angle (R.5).

A.V.B./T.P. 7031 (1843).

N° 24. Édifiée en 1862 à l'angle opposé de la r. Cuerens, maison de même type, sous la même toiture. Au r.d.ch. commercial, ouvertures à linteau métallique, aménagées postérieurement (R.6).

A.V.B./T.P. 7046 (1862).

N° 26. Habitation et dépôt à bière, édifiés sur les plans de l'arch. (?) E.E. Magosse en 1903. Sous bâtière de tuiles, quatre niveaux et deux travées de largeur inégale, la dr. plus étroite et en ressaut occupée au r.d.ch. par la porte d'entrée privée à linteau droit. A g., large entrée cochère, sous balcon à consoles à gouttes, prolongé en bandeau interrompu par une clé en pointe de diamant au-dessus de la porte. Façade recouverte

de briques vernissées et rythmée horizontalement par l'alternance des larmiers marquant les étages et des bandes décoratives à hauteur des traverses d'imposte des baies échancrées à clé en pointe de diamant. Appuis saillants. Aux deux étages inférieurs, garde-corps de balcons en ferronnerie, galbé au 1^{er}.

Vers la cour intérieure, dépôt à bière de quatre niveaux sur cave. Sous bâtière, façade-pignon en briques et pierre bleue, de deux travées, percée d'ouvertures élancées — portail, fenêtres et jours — et, au sommet, de baies cintrées et d'oculus. Intérieur compartimenté longitudinalement par la colonnade axiale supportant la structure métallique (R.7).

A.V.B./T.P. 2882 (1903).

N°s 27-28. Anc. manufacture de plumes d'autruche et de fleurs artificielles, aménagée à partir d'un hôtel de maître d'inspiration Art Nouveau comptant cinq larges travées, édifié en 1904, amplifié pour l'actuel complexe industriel comportant quatre ailes autour d'une cour intérieure, sur les plans de l'arch. R. Lemaire en 1917. Vers le bd, façade en simili et pierre, de trois niveaux et huit travées sous toiture mansardée à brisis cintré. Au r.d.ch., plinthe moulurée interrompue par les portes larges et à linteau échancré à clé sur montants harpés, aux extrémités, sous larmier à encadrement rect. mouluré et de largeur inégale aux 3^e et 5^e travées. Dans les trumeaux, ouvertures à encadrement rect. mouluré. Ajourant largement les étages, baies élancées sous entablement à larmier, avec appui saillant au 1^{er}, au pourtour creusé d'une battée au 2^e. Lucarnes à fronton courbe. Châssis de fenêtre à guillotine.

Autour de la cour intérieure, édifice en briques, cimenté dès l'origine, de quatre niveaux sur cave, ajouré de baies rect. Toiture en shed, latéralement décorée de bois. Charpente en béton (R.8).

A.V.B./T.P. 7052 (1904), 25876 (1917).

N° 29. Sur les plans de l'arch. A. Tréfois, habitation de 1946, appartenant au courant «classicisme» de l'architecture d'après-guerre. Façade de quatre niveaux, en briques et pierre bleue comportant, au r.d.ch., une porte à châssis métallique ouvragée, entourée d'un cordon, inscrite dans un en-

cadrement calcaire monumental rect. à intrados cintré, à dr. de deux baies à linteau droit et appui saillant. Aux étages, à dr., une travée d'ouvertures à encadrement bordé d'un listel; à g., sur deux niveaux, bow-window trapézoïdal surmonté d'un balcon. Large bandeau d'attique et corniche saillante, couverture en terrasse (R.8 et 9).

A.V.B./T.P. 56467 (1946).

N° 31. Sous bâtière de tuiles, maison néo-classique de 1851. Trois travées régulièrement espacées et deux niveaux séparés par les bandeaux d'étage et d'appuis. Façade actuellement cimentée, avec ouvertures rect. dont la large entrée cochère au r.d.ch. dr. Appui saillant aux baies de ce niveau. A l'étage, dans l'axe, balcon sur consoles à volutes, à garde-corps en ferronnerie, ajouté en 1896 en même temps que le décor stuqué. Bandeau d'attique à cache-boulins (R.10).

A.V.B./T.P. 36707 (1851), 36726 (1896).

N° 32. De la même époque et de même style, modeste habitation de deux niveaux et deux travées. Façade cimentée sur plinthe calcaire. Bâtière de tuiles et corniche à modillons (R.11).

N° 33. Maison bourgeoise de style éclectique, due à l'arch. A. Callewaert en 1893. Trois niveaux sur sous-sol élevé et trois travées, sous bâtière de tuiles. Ajouré des baies de la cuisine-cave, haut soubassement en pierre bleue couronné d'allèges décorées sous le bandeau d'appui des baies à linteau droit du r.d.ch. appareillé en refends. Porte à g., à menuiserie d'origine, sous haute imposte vitrée. Limités par un bandeau, étages en pierre blanche striée de bandes calcaires décoratives à hauteur des appuis et des linteaux. Bel étage marqué par le décrochement des balcons, l'un à balustrade sur consoles à volute et à gouttes, les autres semi-circulaires de part et d'autre, à garde-corps galbé, en fer forgé. Au 2° étage, balcon axial semblable à la porte-fenêtre à larmier, entre deux baies à appui saillant sur allège panneautée (R.11).

A.V.B./T.P. 36730 (1893).

N° 35. Habitation néo-classique, avec façade enduite sur socle mouluré ouvert de jours de cave, édifiée en 1859. Quatre travées et deux niveaux sous attique orné de



3. Bd de l'Abattoir, 35.

tables rentrantes et ponctué de trous de boulin. Large portail rect. à g., baies de même forme avec appui saillant au r.d.ch., en bandeau à l'étage où les encadrements sont moulurés. Cordons profilés encadrant l'attique sous corniche à blochets et bâtière d'éternit (fig. 3).

A.V.B./T.P. 7041 (1859).

N° 36. Maison de 1860, de deux niveaux et trois travées, sous bâtière de tuiles. Façade néo-classique initialement enduite et peinte, actuellement recouverte d'un plaquage de briques, sur socle calcaire percé de jours de cave. Porte à linteau droit, menuiserie d'origine sous imposte vitrée, et baies à encadrement calcaire mouluré, sur appui saillant. Dans l'axe, à l'étage, balcon sur consoles à volutes avec garde-corps en ferronnerie. Trous de boulin sous la corniche de bois à glands et denticules (R.12).

A.V.B./T.P. 7043 (1860).

N°s 37, 38. Deux maisons initialement semblables, de trois travées et deux niveaux

sous attique, édifiées en style Louis-Philippe, dont le n° 37 a conservé les caractéristiques d'origine. De 1860, sur les plans de l'arch. G. Vanderborst, façade enduite; linteau déprimé aux ouvertures à encadrement mouluré suivant ce profil, sur appui saillant, en bandeau à l'étage. Balcon axial à balustres, sur consoles à volutes protégées par un larmier mouluré prolongé en bandeau. Niveau d'attique rehaussé, relevant la base de la bâtière de tuiles (R.13).

A.V.B./T.P. 7042 (1860).

N° 41. Maison néo-classique de 1860, de deux niveaux et trois travées sous bâtière de tuiles. Façade enduite sur socle calcaire ouvert de jours de cave. R.d.ch. à refends, large porte à g. et baies à appui saillant sur consoles, toutes à encadrement à crossettes. A l'étage, bordure moulurée, appuyés en bandeau, au-dessus des allèges ornées de panneau stuqué avec décor de besants et de gouttes. Bandeau d'attique alternant tables rentrantes et cache-boulins, entre le larmier mouluré et la corniche à blochets. Menuiseries d'origine (R.14).

A.V.B./T.P. 36735 (1860).

N° 50. Institut des Arts et Métiers de la Ville de Bruxelles, édifié en 1926-1933 sous la direction de l'ingénieur-arch. Eug. François, maître d'œuvre pour «l'élaboration des plans et la surveillance du chantier», assisté de l'arch. Alex. Dumont chargé de «collaborer à l'étude» ainsi que de «l'appropriation décorative des façades et des locaux et l'établissement des plans et détails y afférents».

Occupant les terrains libérés par la démolition de l'Abattoir communal en 1926, vaste complexe scolaire axé sur un large vestibule carrossable perpendiculaire à la voirie, sur lequel s'ouvrent à dr. une monumentale salle des collections technologiques avec galerie à l'étage, prolongée par une salle des machines et la salle de chaudières. Se greffent, perpendiculairement à g., six ailes comprenant locaux de classe et ateliers complétés par une forge et une fonderie, bénéficiant chacune de «l'éclairage naturel et l'aération directe» et reliées entre elles par des passages couverts de lanterneaux. Dans l'alignement du bd Poincaré, aile à rue groupant, à l'extrême dr., l'entrée monumentale en rotonde vers un vaste hall dans

lequel s'enclave la conciergerie et menant à la salle des collections technologiques dans l'axe et vers le vestibule, à l'extrême g., les locaux directoriaux séparés des précédents par l'entrée des élèves, accès piéton, depuis le boulevard, au vestibule ouvert aux véhicules et machines par l'arrière des bâtiments. Derrière les bureaux et se développant jusqu'à la r. de la Rosée, aile occupée e.a. par les Archives et le Magasin général, dont les façades étaient destinées à être masquées par un ensemble de maisons de commerce. A front de la r. de la Rosée, côtoyant jadis les locaux de la Sté «Le frigorifère de Bruxelles» liés à la présence de l'Abattoir, 2^e conciergerie à g. de l'entrée carrossable, livrant passage à une cour et aux ateliers de carrosserie. Conditionné par le programme type édicté pour ses locaux scolaires par la Ville de Bruxelles en 1879, sous l'impulsion de Charles Buls, le plan prévoit, outre les salles de classe pourvues d'un éclairage naturel direct, une bibliothèque, un musée et des bains-douches. Conformément à la règle, les locaux administratifs, logés dans une aile à rue de dimension réduite par rapport à l'ampleur des bâtiments développés à l'arrière, laissent place à g. à des édifices à valeur locative dont les projets, par l'arch. Alex. Dumont, ne furent jamais concrétisés. Depuis 1984-1985 s'élève, à cet emplacement occupant l'angle du boulevard et de la r. de la Rosée, de nouveaux locaux scolaires complétés d'une seconde extension à dr. de la rotonde, le tout sur les plans de l'arch. J. Wybauw.

S'inscrivant dans ce schéma traditionnel, façade monumentale asymétrique conçue par l'arch. Alex. Dumont, dans l'esprit Art Déco et exprimant «les dispositions intérieures du bâtiment... dans une note sobre appropriée à la destination des locaux, à l'exclusion de toute idée somptuaire». A dr., rotonde précédée d'un vestibule d'entrée annulaire en hors-d'œuvre et flanquée de deux pylônes amortis en pyramide tronquée à degrés, jouxtant les deux travées occupées par la conciergerie et par la bibliothèque à l'étage et prolongées, vers la g. dans le même alignement, par la travée d'entrée vers le vestibule, plus large et en retrait, et les quatre travées des locaux administratifs. Façade de quatre niveaux, géométrisée par la verticalité prédominante des contreforts en



4. Bd de l'Abattoir, 50. Institut des Arts et Métiers.

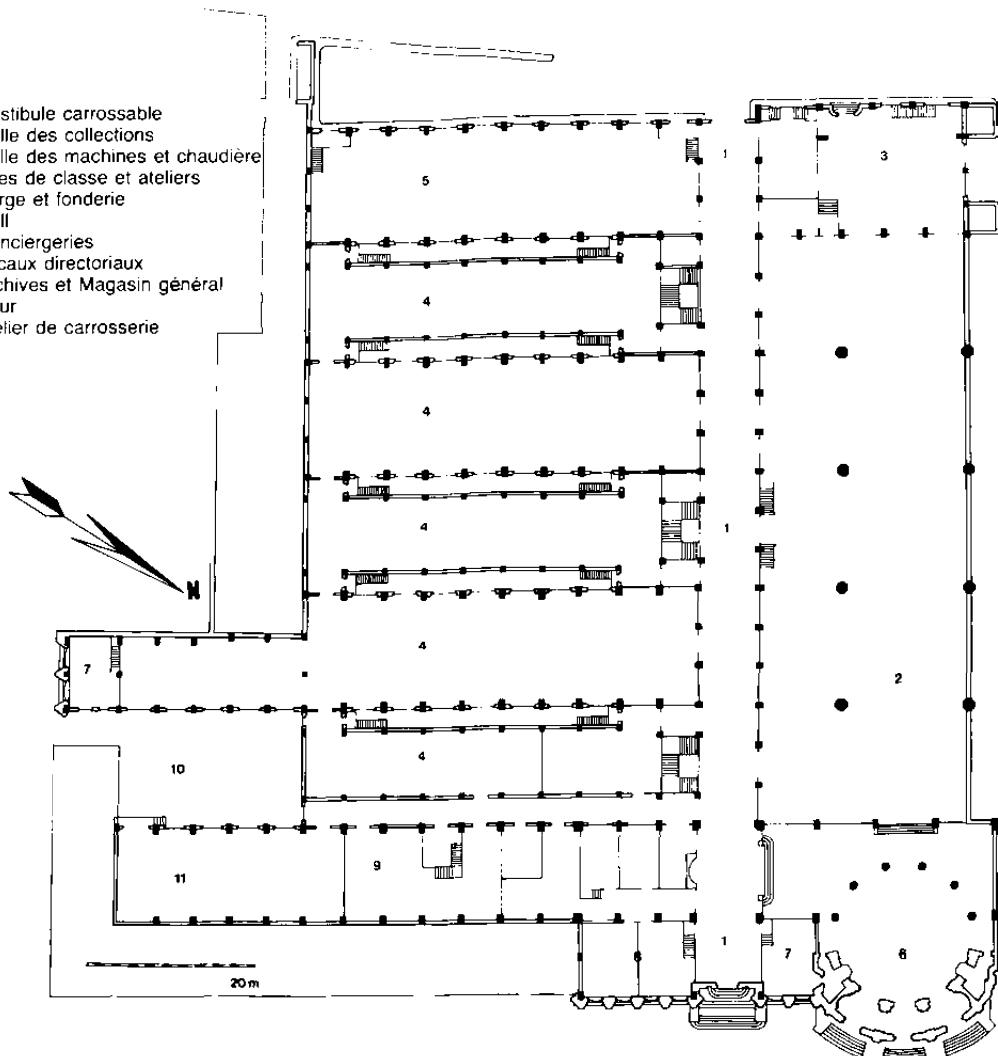
éperon séparant les travées, contrariée par l'horizontalité des registres déterminés par l'utilisation alternative des matériaux : petit granit au soubassement taluté, aux allèges des 1^{er} et 3^e étages, à la fois linteaux et appuis et au garde-corps ajouré de motifs géométriques couronnant l'élévation, briques jaunes de parement ailleurs, traitées décorativement en triangles au registre d'allèges du 2^e étage. Grandes baies à châssis et divisions métalliques, se démarquant au r.d.ch. par un vitrage cintré, à la travée d'entrée par un profil polygonal. Monumentalité exprimée dans la décoration sculpturale : double tore bordant les encadrements rect. des larges portes à châssis en fer forgé aux initiales AM, pylônes flanquant les trois entrées vers la rotonde, sous panneaux portant mention du nom de l'Institut, en français et en néerlandais, de part et d'autre de l'inscription centrale « S.P.Q.B. » (Senatus Populusque Bruxellensis) interrompue par une statue nichée de saint Michel terrassant le dragon, en bronze doré. Complétant cette ornementation et dus aussi aux sculpteurs Marcel Rau et Jean Canneel, selon le projet

d'A. Dumont, dix médaillons octogonaux aux emblèmes des Arts et Métiers ornent le registre d'allèges du 3^e étage et quatre statues assises, de 2,40 m de haut, sous un dais dominant les contreforts de la rotonde.

Reprenant les mêmes caractéristiques décoratives, façade de la r. de la Rosée, de deux travées seulement.

A l'intérieur, destiné originellement à l'accès du public vers la salle des collections technologiques surtout, hall monumental avec vaisseau circulaire limité, derrière la rotonde, par six colonnes à fût cannelé soutenant la galerie d'étage sur laquelle ouvraient la bibliothèque, les salles de lecture et de conférence. Destinée à marquer l'aspect public de cette partie des locaux, décoration soignée : enduit crémeux en simili-pierre d'Euville, contrastant avec le noir des lambris, marches d'escalier, bow-windows abritant e.a. la loge du concierge, en marbre « bleu belge », frise à coquilles stuquées caractéristique de l'Art Déco. Au sol, carrelage avec motif géométrique et, au centre, isolée

1. Vestibule carrossable
2. Salle des collections
3. Salle des machines et chaudière
4. Ailes de classe et ateliers
5. Forge et fonderie
6. Hall
7. Conciergeries
8. Locaux directoriaux
9. Archives et Magasin général
10. Cour
11. Atelier de carrosserie



I. Bd de l'Abattoir, 50. Institut des Arts et Métiers. Plan terrier, d'après E. François et Alex. Dumont (A.V.B./T.P. 43664) (éch. 1/1000).

par une grille, rose des vents, obligatoire dans les préaux des écoles communales bruxelloises depuis 1879. En marbre blanc, dalle commémorative de l'inauguration, le 19 mars 1933. Dans une niche du vestibule, monument à la mémoire d'Emile Jacquain, échevin de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts (1909-1932), daté 1936 et signé Victor Rousseau (fig. 4 et I; R.15).

A.V.B./T.P. 43664 (1925), 67106 à 67120 (1927), 87294 (1979).

R. DE L'ABATTOIR (G2)

De la r. de la Senne au bd de l'Abattoir, devant l'entrée duquel elle aboutissait, l'artère courte et rectiligne fait partie d'un ensemble de rues tracées selon un plan rayonnant, entre 1842 et 1849, au départ de l'actuelle pl. du Jardin aux Fleurs, dans les terrains limités alors par la r. d'Anderslecht et la Petite Senne (voir r. Anneesens). Elle présentait à l'origine un aligne-



5. R. de l'Abattoir, 25.

ment actuellement dénaturé de petites maisons bourgeoises des années 1840, de trois niveaux et trois travées, avec façade enduite, aujourd'hui généralement exhausées, avec r.d.ch. transformé et enduit renouvelé. Décoration stuquée plus riche, de la 2^e moitié du XIX^e s., aux encadrements et allèges des n^{os} 1A et 3-5. Bâtiment industriel de l'après-guerre, au n^o 4. Au côté N. de la rue s'ouvrent quelques impasses, vers des terrains à usage industriel (R.16).

A.V.B./T.P. 26199-26201 (1842-1849).

N^o 1. Voir bd de l'Abattoir, n^o 18.

N^{os} 8, 10, 12, 27, 37. Petites maisons sous bâtière, de trois niveaux et deux, trois ou quatre travées, témoins des constructions d'origine dans la rue (mil. du XIX^e s.), avec, à cette époque, façades enduites et peintes sur socle en pierre bleue, parfois cimentées aujourd'hui. Portes à g., encore à baie d'imposte vitrée à petits-bois en diagonales et à deux battants au n^o 10. Ouvertures rect., conservant généralement leur boiserie originale, appuis saillants, certains en bandeau.

Trous de boulin sous corniche de bois, à glands aux n^{os} 10 et 12. Certains r.d.ch. transformés pour l'usage commercial, notamment au n^o 37 avec une vitrine encadrée d'une boiserie néo-classique (R.17 et 18).

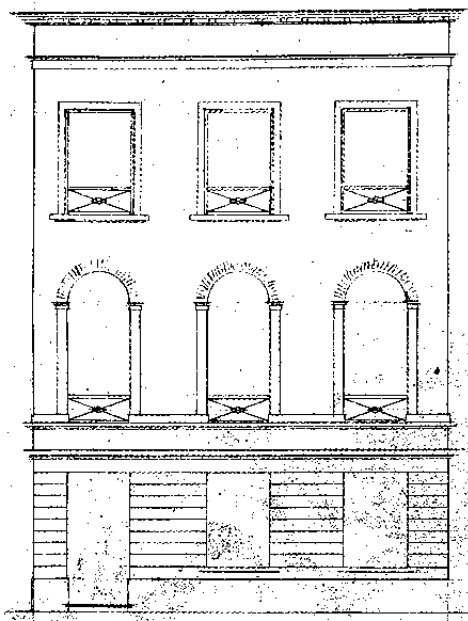
N^o 15. Maison de trois niveaux de hauteur dégressive et trois travées, du 3^e quart du XIX^e s. Façade néo-classique enduite. Ouvertures rect., à encadrement mouluré aux étages accentués, dans l'axe, par deux balcons, ajoutés sans doute postérieurement, sur consoles à volutes et à garde-corps galbé en ferronnerie. Bandeaux d'appui alternant avec les larmiers du r.d.ch. et de l'étage supérieur, sous les cache-boulins et la corniche à mutules et denticules. Toiture d'éternit, mansardée plus récemment (R.19).

N^o 25. Maison bourgeoise, de trois niveaux de hauteur dégressive et trois travées, sous bâtière, du mil. du XIX^e s. Façade néo-classique enduite, sur socle en pierre ajouré pour les caves. Au r.d.ch., fenêtres rect. sur appui saillant à dr. de l'entrée cochère cintrée, à baie d'imposte vitrée à petits-bois rayonnants. Au bel étage, ouvertures cintrées reliées par une bande plate aujourd'hui estompée par l'enduit au niveau des traverses d'imposte et au-dessus du bandeau d'appui. A l'étage supérieur, baies rect. entourées d'une moulure, entre les appuis saillants continus et le larmier soulignant l'entablement à trous de boulin (fig. 5; R.20).

R. D'ACCOLAY (G5-6)

En forte pente, reliant les r. du Poinçon et des Ursulines, l'artère, déjà connue en 1360 comme « Akeleystrate », doit son appellation à la déformation du nom de Jean Colloy, propriétaire de terrains le long du fossé de la 1^{re} enceinte (voir r. des Alexiens et de Villers), dont une partie fut offerte en 1368 aux Frères Alexiens ou Cellites pour l'installation de leur couvent, remplacé en 1829-1830 par l'« Hospitia XX in Uno » (voir n^o 36).

Hormis quelques propriétés anciennes, la rue est aujourd'hui bordée d'imposants complexes comme les Hospices réunis et la Clinique César de Paepe, édifiés récemment à l'emplacement de la partie O. de



6. R. d'Accolay, 15. Projet de 1821 (A.V.B./T.P. 6335).

l'« Hospitia » et d'un alignement de maisons des XVII^e et XVIII^e s., dont certaines à façade-pignon en escalier ou baroque et percées de porte à linteau chantourné.

N° 15. De style Empire, maison de trois niveaux et trois travées, de 1821. Façade enduite sur socle en pierre bleue. R.d.ch. à refends couronné d'un larmier, ouvert de baies rect. à appui saillant, celle de dr. obturée. A g., large porte à linteau droit, menuiserie à deux battants ornés, aux panneaux supérieurs, d'un motif en fonte au décor exubérant. Bel étage ajouré de fenêtres au cintre godronné posant sur impostes et montants sur dés prolongés horizontalement entre les baies, au-dessus du bandeau d'appui. Au 2^e, fenêtres rect. sur appui saillant. Châssis d'origine et garde-corps en ferronnerie. Cache-boulins sous corniche de bois, bâtière de tuiles et lucarne à croupe. A l'arrière, maison de deux niveaux et trois travées sous bâtière, du mil. du XIX^e s. (?) (fig. 6 et 7).

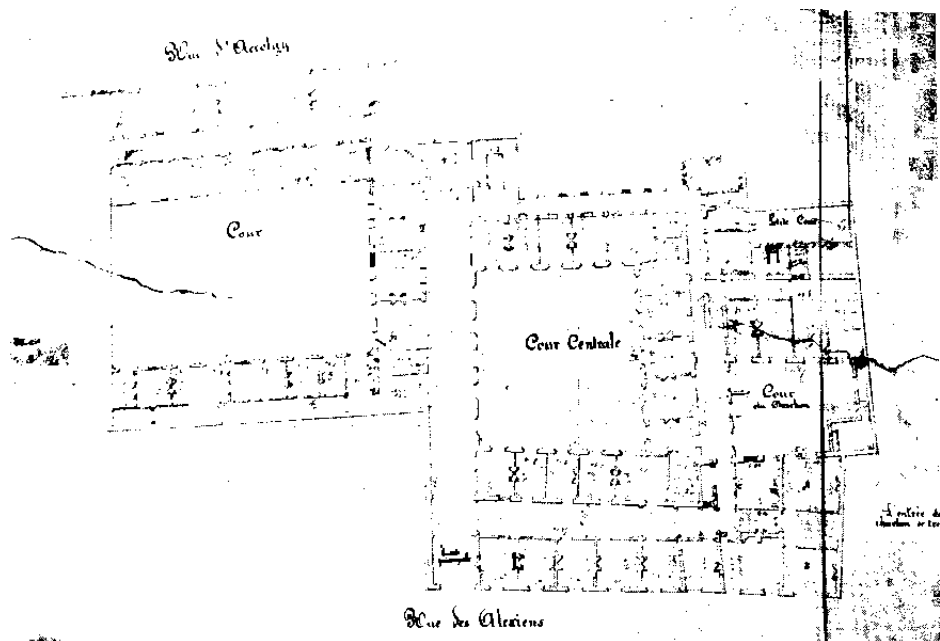
A.V.B./T.P. 6335 (1821).



7. R. d'Accolay, 15.

N° 17. Deux maisons du XVII^e s. à l'origine, respectivement de trois et cinq travées, unifiées au XIX^e s. par une façade de style néo-classique conservant à dr. un portail du 3^e quart du XVIII^e s. En témoignent encore les deux bâtières distinctes, celle de g. entre pignons débordants. Actuellement, façade enduite, de deux niveaux et huit travées, ponctuée d'ancres en I. Epousant la déclivité du sol, socle en pierre bleue, jusqu'au large portail de style Régence à encadrement creusé en gorge, linteau en anse de panier à clé, écoinçons panneautés sous larmier chantourné. Fenêtres rect., creusées d'une battée et sur appui saillant au r.d.ch., à encadrement profilé sur appui en bandeau à l'étage. Trous de boulin sous la corniche de bois à modillons. Bâtières de tuiles en S, éclairées par deux lucarnes à croupe et, à dr. au-dessus de l'entrée, par une 3^e cintrée sous larmier chantourné rappelant le profil du portail, du XVIII^e s. aussi (R.21).

N°s 23-25. **Aux Ursulines**, voir r. des Ursulines, n° 6.



8. R. d'Accolay, 36. Hospices Réunis. Plan terrier (C.P.A.S.-B., Cartes et Plans, Hospices Réunis, 112).

N° 36. «**Hospitia XX in Uno**, 1830» comme l'indique l'inscription à la traverse d'imposte, ou **Hospices Réunis**. Anc. couvent des Frères Alexiens ou Cellites, fondé en 1368, auquel s'ajouta un oratoire en 1524. Prison en 1790, puis maison de détention et de correction en 1792, devenus propriété de l'Administration des Hospices en 1796, après la suppression de l'ordre, les bâtiments servirent d'hospice de vieillards à partir de 1803, suite à la fusion de quatre établissements charitables bruxellois jusqu'au transfert, en 1826, au Grand Hospice nouvellement construit. En 1829, création de l'«**Hospitia XX in Uno**» rassemblant en une seule institution, comme son nom l'indique, vingt fondations pour femmes âgées valides occupant jusqu'alors des maisons de l'anc. Grand Béguinage que l'Administration des Hospices désirait rénover et mettre en location, dans le cadre de l'aménagement de ce quartier.

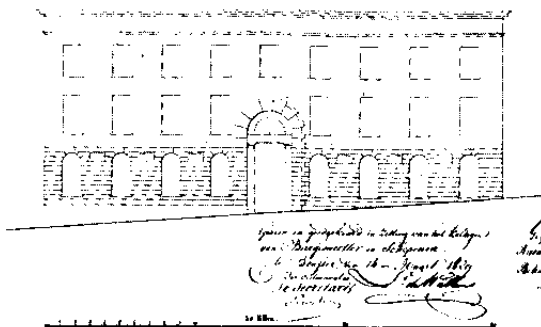
Entre les r. d'Accolay et des Alexiens, bâtiments conventuels, probablement du XVI^e au XVIII^e s., organisés en deux ensembles :

l'un à trois ailes en U autour d'un jardin, à l'E. vers la r. d'Accolay, l'autre à l'O. à quatre ailes autour du cloître, appuyé contre l'église longeant la r. des Alexiens. D'après le projet de l'arch. H.L.F. Partoes, de 1829 à 1830, transformation et appropriation du complexe pour sa nouvelle destination : intégration de l'église déjà transformée en 1813, reconstruction des façades en bordure de rues et réorganisation intérieure des ailes du couvent. En 1975, démolition des bâtiments de l'anc. cloître à l'O. pour les nouvelles constructions des «**Hospices Réunis**», à l'exception de la travée g., jadis entrée principale, r. des Alexiens n° 47, disparue presque totalement à son tour en 1988, lors de la rénovation de la partie E., autour de l'anc. jardin, sur les plans des arch. J. Wybauw et Ph. Van Halteren. Subsiste actuellement l'ensemble E. en U intégrant aussi l'aile E. de l'anc. cloître.

Longeant la r. d'Accolay, façade de l'aile S., de trois niveaux de hauteur dégressive et neuf travées en double corps, sous bâtière de tuiles éclairée par cinq lucarnes à crou-

Verenigde Goedshuizen.

voor-Gevel ter Accolay Straat weerts.



9. R. d'Accolay, 36. Hospices Réunis. Façade de l'aile S. Élévation (C.P.A.S.-B., Cartes et Plans, Hospices Réunis, 24).



10. R. d'Accolay, 36. Hospices Réunis. Porte de la façade de l'aile S.

pe. Eposant la déclivité de la rue, soubassement sous r.d.ch. appareillé en bossage un-sur-deux, à crossettes et à clé au centre des fenêtres sur appui saillant, avec baie d'imposte masquée par une persienne. Au centre, bordé d'un encadrement monumental cintré à bossage et claveaux passants un-sur-deux occupant aussi le 1^{er} étage, portail sous baie d'imposte à petits-bois rayonnants en fonte. Épaisse traverse portant l'inscription datée «HOSPITIA XX IN UNO / MDCCCXXX» protégée par un larmier, sur montants en pilastre à chapiteau toscan. Vantaux d'origine, comme probablement ceux des contrevents. Encadrées dans les trumeaux, tables en pierre portant les noms des fondateurs. Étages enduits, régulièrement ajourés de baies rect. sur appui saillant. Bandeau d'attique à trous de boulin, entre le larmier et la corniche de bois.

Autrefois, en bordure de la r. des Alexiens, façade de l'aile N. semblable, de dix travées, les extrêmes occupées par deux portails monumentaux dont une partie de celui de g. encore visible contre le n^o 49.

Ailes N. et O du complexe E. et vestige de l'aile E. du cloître, de deux niveaux sous toiture mansardée en tuiles, éclairée de lu-

carnes à croupe. Façades sur cour enduites et ajourées de baies rect. Noyau ancien révé-
lé par les ancrés et les traces d'une galé-
rie d'arcades bouchée dans l'aile N. A l'inté-
rieur, avant rénovation, oratoire avec cou-
pole pseudo-lanterne et plafond à caissons,
ainsi qu'une cage d'escalier, datant de
l'aménagement de Partoes, côtoyant des
vestiges du XVII^e s., tels que niche en mar-
bre noir et poutres maîtresses de la char-
pente (fig. 8, 9 et 10).

C.P.A.S. de Bruxelles, Cartes et Plans, Hospices
réunis, 23-24 et 112; Couvent des Alexiens, 326
(1-6) et 327 (1-6). — *Le Grand Hospice*, pp. 150-
151.

PL. DE L'ALBERTINE (F7)

Depuis 1959, place semi-circulaire au pied
du Mont des Arts, aménagée au-dessus du
tunnel de jonction ferroviaire Nord-Midi (voir
Carrefour de l'Europe). A la rencontre du
Cantersteen et des bd de l'Empereur et de
l'Impératrice avec les r. St-Jean et de la Ma-
deleine, elle porte le nom usuel de la Bi-
bliothèque royale Albert I^{er}.

Monument à la Reine Elisabeth, sur les
plans de l'arch. communal J. Rombaux,
exécuté en pierre de Massangis et placé en
1980. Face à celle du Roi Albert au Mont
des Arts, statue en pied sur socle à gradins,
par le sculpteur R. Cliquet (signature à la
base). En arrière-plan, deux bas-reliefs re-
présentant la souveraine en protectrice des
Beaux-Arts et en infirmière, par le sculpteur
W. Kreitz, selon signature (R.22).

N^{os} 1-3. Se prolongeant r. de la Madeleine,
n^o 63, et r. St-Jean, n^{os} 1-3, immeuble de
bureaux en béton, masqué en arc de cercle
par une façade-écran en pierre, à quatre
pignons en style néo-baroque inspirés
d'authentiques exemples bruxellois, sur les
plans de l'arch. Ph. Dumont, conformes aux
prescriptions de l'arch. communal J. Rom-
baux en 1958-1959.

A.V.B./T.P. 68956 (1958-1959).

N^{os} 4-5. Portant latéralement l'inscription
« PHILIPPE DUMONT-ARCHITECTE/1959 », fa-
çade géométrique d'un vaste immeuble de
bureaux édifié sur l'îlot limité par le bd de
l'Empereur, n^{os} 1 à 5A, la pl. de la Justice,
n^{os} 20 à 28 et la r. St-Jean, n^{os} 2 à 14.

R. DES ALEXIENS (G5-6)

De la r. du Poinçon à la r. Haute, le tracé
de cette voie créée au XIV^e s. suit le lit du
« Droogeheergracht » ou fossé sec défensif
de la 1^{re} enceinte urbaine, sans utilité à
cette époque depuis l'édification de la 2^e en-
ceinte. En 1368, les Frères Alexiens ou Cel-
lites s'établirent sur un terrain actuellement
situé entre les r. des Alexiens et d'Accolay,
occupé aujourd'hui par la nouvelle construc-
tion des Hospices Réunis (r. des Alexiens,
n^{os} 35 à 45) et par l'« Hospitia XX in Uno »
(voir r. d'Accolay, n^o 36). En 1388, une
grande partie du fossé lui-même, cédée à
la gilde des Arbalétriers, devint le « Jardin
(de tir du Grand Serment des Arbalétriers)
de Saint-Georges », contre la muraille mé-
diévale, complété, vers 1605, par une mai-
son à galerie d'arcades qui servit de lieu de
réunion aux patriotes de 1790, d'où le nom
de r. de la Révolution donné à l'artère sous
le régime français. Occupée, de 1809 à
1844, par un établissement de bains « mo-
derne », la propriété, devenue le « Sint-Jori-
sinstituut », couvre actuellement le côté pair
de la rue. Les bâtiments scolaires construits
en 1959-1965 (arch. L. Van Mechelen),
s'appuyent sur les vestiges de la muraille
et d'une tour de la 1^{re} enceinte (voir r. de
Villers) et donnent accès à l'aqueduc sou-
terrain, avec éléments médiévaux en moe-
lons, captant les eaux du Rollebeek et des
sources descendant du Sablon, alimentant
les fontaines de Manneken Pis, de l'Hôtel
de Ville et de la r. des Foulons. Dans le
prolongement de la clinique César de Pae-
pe, nouvellement construite à l'emplace-
ment des n^{os} 9 à 33, et des Hospices Réu-
nis, le côté impair de la rue a conservé son
alignement originel, ainsi que quelques bâ-
timents au noyau ancien, dont le n^o 67, at-
testé en façade par les ancrés, tandis que
les n^{os} 67, 69, 71 et 75 ont maintenu leur
devanture commerciale traditionnelle en
bois.

Le bd de l'Empereur, créé au-dessus de la
Jonction ferroviaire Nord-Midi (1910-1914,
1935-1952), isole du reste, en pente raide,
la partie haute de la rue où se distinguent
encore, au n^o 97, les éléments d'une façade
à pignon du XVII^e s., tels que baie axiale
cintrée autrefois à clé et ancrés en I. Depuis
1956, les prescriptions du P.P.A. 30/02
(r. des Alexiens) régissent les nouvelles



11. R. des Alexiens, 49-51.

constructions hospitalières, scolaires et scolaires.

HENNE et WAUTERS, 4, pp. 82-89.

N^{os} 49-51. Aménagé, à partir d'habitations plus anciennes, en 1830, sur les plans de l'arch. H.L.F. Partoes pour l'Adm. des Hospices dans le cadre de la réorganisation de l'«Hospitia XX in Uno» (voir r. d'Accolay, n^o 36) et similaire aux réalisations du quartier du Grand-Hospice, immeuble néo-classique de cinq travées et trois niveaux de hauteur dégressive, organisé en deux habitations symétriques. Façade enduite avec soubassement en moellons de grès. Au centre du r.d.ch., précédées d'un degré rachatant la dénivellation de la rue, deux portes jumelées à linteau droit à clé en pointe de diamant et à gouttes, sous larmier, avec baie d'imposte vitrée à petits-bois métalliques. De part et d'autre, deux travées de baies rect. à appui saillant encadrant, aux étages, la travée axiale de fausses fenêtres. Menuiserie conservée aux ouvertures ainsi



12. R. des Alexiens, 55. La Fleur en papier doré.

qu'aux contrevents de g. Trous de boulin sous corniche, bâtière de tuiles éclairée par deux lucarnes à croupe. Rénovation sur les plans des arch. J. Wybauw et Ph. Van Halteren, à partir de 1988, conjointement à celle de l'«Hospitia» (fig. 11 ; R.23).

Le Grand Hospice, p. 151.

N^o 55. **A la fleur en papier doré**, cabaret artistique fondé par G. Van Bruaene, jadis rendez-vous des surréalistes bruxellois. Remontant au XVII^e s., maison traditionnelle de deux travées et deux niveaux sous raide bâtière de tuiles éclairée par deux lucarnes à linteau chantourné. Façade enduite ponctuée d'ancres en I, sur socle mouluré interrompu par les deux baies rect. transformées en portes. Encadrements creusés d'une battée, comme aux fenêtres de l'étage. A dr., porte à linteau droit frappé d'une clé en pointe de diamant à gouttes, sous larmier, aménagée, comme la maison adjacente et l'«Hospitia», d'après les projets de H.L.F. Partoes en 1830. Appliqués sur la

façade, pierre polychromée commémorant l'installation, dans la maison en 1843 lors de leur implantation à Bruxelles, des Sœurs de la Charité de St-Vincent de Paul (voir aussi r. Haute, n° 150) et décor de branchages fleuris en fer forgé, enseigne de la maison. Intérieur caractéristique (fig. 12).

Nos 63-65. **Anc. Refuge du Prieuré de Rouge-Cloître** à Auderghem, implanté ici depuis le XIV^e s., vendu en 1783 lors de la suppression du Prieuré. Sur un noyau plus ancien attesté par des ancras en I dont le rythme, comme celui des trumeaux inégaux, suggère la présence de deux bâtiments unifiés, édifice remodelé en style Louis XVI dans la 2^e moitié du XVIII^e s. et comptant, à cette époque, cinq travées et trois niveaux de hauteur dégressive. Etage supplémentaire ajouté en 1929, en même temps que le renouvellement de la toiture, le tout à la place de la haute bâtière à croupes ardoisée devancée par un large fronton triangulaire percé d'un oculus. Façade enduite sur soubassement réglé. R.d.ch. devenu commercial et conservant, excepté à g. au n° 65, les ouvertures d'origine, principalement le portail monumental, obturé par une vitrine. Comme aux trois baies de dr., dont une transformée en porte, encadrement mouluré sur dés, protégé par un larmier souligné, au portail, par une frise de denticules et par une guirlande Louis XVI retenue par deux consoles cannelées, de part et d'autre de la clé à volutes perlée; traces de la traverse droite ménageant sans doute originellement une imposte vitrée. Au 1^{er} étage, travée d'honneur accentuée par une balustrade au-dessus du portail d'entrée, interrompant le bandeau d'allège orné de panneaux moulurés rect. et en gaine. Sous une alternance de frontons cintrés et triangulaires, baies à encadrement à crossettes et à clé. Au 2^e, mouluration plus simple autour des fenêtres rect., complétée par une bordure fleurie de part et d'autre de la clé. Rompant le rythme vertical des travées, cordons moulurés et bandeaux reliant les appuis et les bases de fronton. Récents, dern. étage sous corniche de bois et toiture mansardée éclairée par cinq lucarnes (fig. 13).

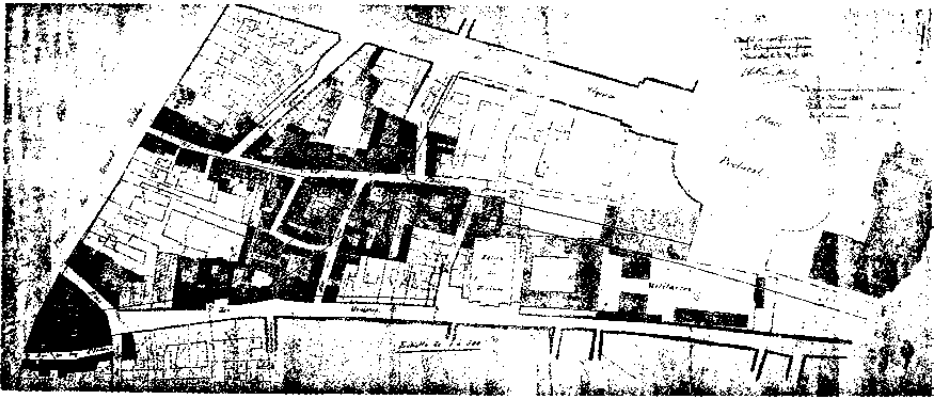
A.V.B./T.P. 39430 (1929).



13. R. des Alexiens, 63-65. Anc. refuge du Prieuré de Rouge-Cloître.

R. ERNEST ALLARD (G-H-17)

Aménagée entre 1884 et 1888 en même temps que les r. de l'Arbre, Charles Hanssens, Van Moer et Watteu, l'artère porte, depuis la fin du XIX^e s., le nom d'un échevin de la ville de Bruxelles (1840-1878). Elle monte depuis la pl. du Grand Sablon pour rejoindre la pl. Poelaert. Axe central d'un quartier en étoile, délimité par les r. de la Régence et des Minimes, appelé « quartier de l'Astre », elle a absorbé dans sa première partie la r. de l'Etoile puis de l'Astre, qui s'ouvrait à hauteur de l'actuelle r. Charles Hanssens. Ce quartier fut construit, entre 1880 et 1890, de maisons bourgeoises typiques, plus riches à la rencontre des rues, au cœur de l'étoile. Les façades en style éclectique à tendance néo-classique ou néo-Renaissance sont enduites, en pierre blanche sur soubassement de pierre bleue ou combinent la brique et les pierres blanche et bleue pour jouer de la couleur des matériaux. La plupart ont un r.d.ch. élevé,



14. R. Ernest Allard. Plan d'aménagement du quartier de l'Astre (1884) (A.V.B./P.P. 1943).

ajouré d'ouvertures de cave, et une ou plusieurs travées en saillie, plus larges, garnies de balcons ou de bow-windows. Au début de la rue restent deux maisons en retrait de l'alignement, héritées de l'ancienne r. de l'Etoile (n^{os} 15 et 17). Le chœur de l'église SS.-Jean-et-Etienne-aux-Minimes, flanqué du presbytère, y donne sur le côté dr. Au-delà, le raccord avec la pl. Poelaert ne s'étant effectué qu'en 1923, les constructions datent d'entre les deux guerres. Les maisons suivantes, élevées en même temps que la rue, retiendront moins l'attention : n^{os} 11-13 (1888), 20 (1890), 22 (1891), 23 (1889), 33 (1889), 38 (1900, arch. H. Martyn), 45 (1897) (fig. 14).

A.V.B./T.P. 16523 (1884-1888), 10750 (1888), 10757 (1890), 10759 (1891), 10753 (1889), 10754 (1889), 10767 (1900), 10765 (1897); P.P. 1943 (1884).

N^{os} 1-5. D'une travée pl. du Grand-Sablou, reliée par un pan coupé aux huit travées principales, immeuble de quatre niveaux sur soubassement signé et daté «O. SIMON ARCH. 1898». R.d.ch. en pierre bleue, ouvert de larges vitrines commerciales et d'une porte privée. Etages en briques, rythmés de deux oriels de deux travées chacun, métalliques, sur consoles Modern Style. Balcons devant les autres baies sous entablement orné de sgraffite. Entablement à trous de boulin sous la corniche longeant la toiture de zinc mansardée (R.24).

A.V.B./T.P. 11889 (1898-1899).

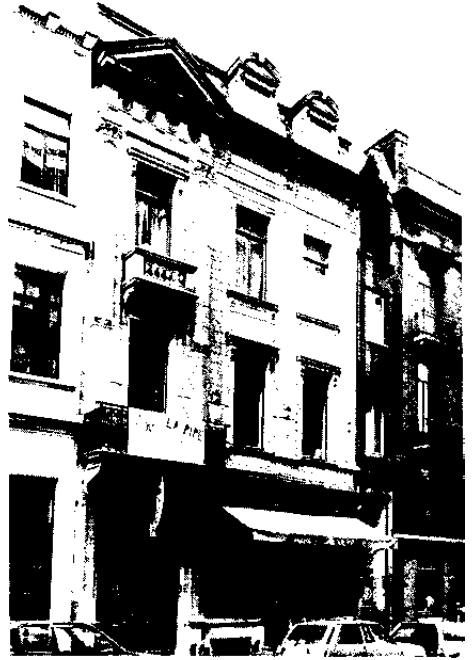
N^{os} 2-16. Rejoignant les angles des r. des Sablons et Coppens, immeuble à appartements de style éclectique, de 1910-1912, peut-être de l'arch. E. Acker. Cinq niveaux et, au total, vingt-sept travées sous toiture d'ardoises mansardée ajourée de lucarnes à fronton triangulaire. Façades de brique avec décor de pierre bleue, rythmées par les oriels sur consoles en fonte et les balcons sur consoles en pierre. Angle rehaussé d'oriels arrondis sur les trois premiers niveaux, à pan coupé sur les deux niveaux supérieurs, le 2^d entamant la toiture et surmonté d'un fronton triangulaire. Vitrine du r.d.ch. accostée de pilastres; portes privées sous entablement et larmier sur consoles. Entresol scandé de colonnettes ioniques jumelées en fonte, comprises entre deux poutrelles en fonte (fig. 15).

A.V.B./T.P. 1812 (1910-1911) et 20663 (1912-1914).

N^{os} 7-9. De trois travées et de trois niveaux, maison de style éclectique, bâtie sur les plans de l'arch. F. Symons, datant de 1893. Façade en imitation de pierre blanche avec éléments de pierre bleue, où prédomine le style Louis XVI. Travée d'entrée à g., au portail cintré à clé, accosté de pilastres composites comme les colossaux de part et d'autre des étages supportant, au-dessus d'une frise ornée de triglyphes à gouttes et de rosaces, un fronton triangulaire; balcon à garde-corps en fer forgé au 1^{er}, à balus-



15. R. Ernest Allard, 2-16.



16. R. Ernest Allard, 7-9.

tres au 2^e. Baies supérieures, toutes à encadrement mouluré et crossettes, rythmées aux deux travées dr. par des pilastres plats garnis dans le bas de lambrequins et soulignés d'un appui saillant sur consoles reliées par une frise. Entablement terminal, daté « ANNO 1895 ». Toiture d'ardoises mansardée, éclairée de lucarnes sous fronton courbe à clé. Boiseries anciennes. Devanture commerciale traditionnelle en pierre bleue, dont l'entablement denticulé est décoré, au centre, d'une ruche d'abeilles (fig. 16).

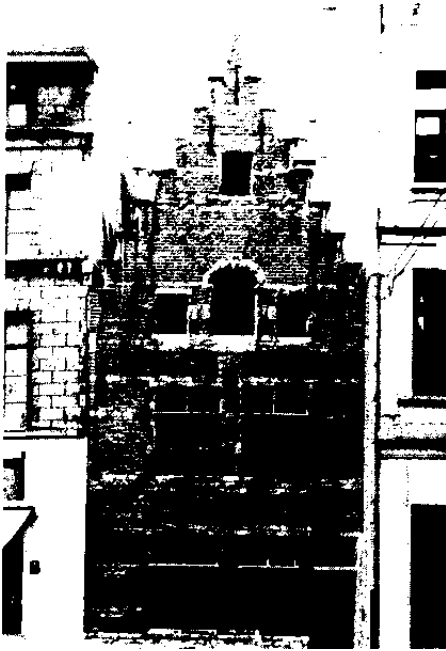
A.V.B./T.P. 10762 (1893-1896).

N^o 15. De deux niveaux sous pignon à huit gradins et de trois travées, maison traditionnelle en briques et pierre blanche, datée de 1633 par un cartouche au centre de la façade restaurée sur les plans du bureau de l'arch. J. Thiran en 1966-1967. Soubassement en moellons interrompu à dr. par la porte à linteau droit sous arc de décharge, flanquée de deux fenêtres à croisée refaite, montants biseautés à queues de pierre,

dont linteau droit, traverse et ancien niveau de l'appui sont reliés par des cordons. Mêmes baies à l'étage, mais non allongées. Au-dessus, triplet formé d'une baie cintrée à clé entre deux petites rectangulaires, comme celle du sommet du pignon recoupé par des cordons. Ancres en I et une en fleur de lys. Bâtière perpendiculaire d'ardoises (fig. 17).

I.R.P.A., cliché A.C.L. 105015A (1910).

N^o 18. A l'angle de la r. Coppens où il compte quatre travées, les trois g. provenant d'une construction réalisée en 1827 sur les plans de l'architecte F. Coppens, exhaussées à hauteur des quatre autres, dont le biseauté d'angle, bâties en 1891 sur les plans de l'architecte V. Taelmans, immeuble de tradition classique, de trois niveaux. Façades enduites, éclairées de baies à linteau droit et appui saillant, repris dans un cordon à ressauts aux étages où elles sont munies d'un encadrement à filets et aux trois travées primitives, d'un garde-corps en fonte. Vitrites en bois anciennes de part et



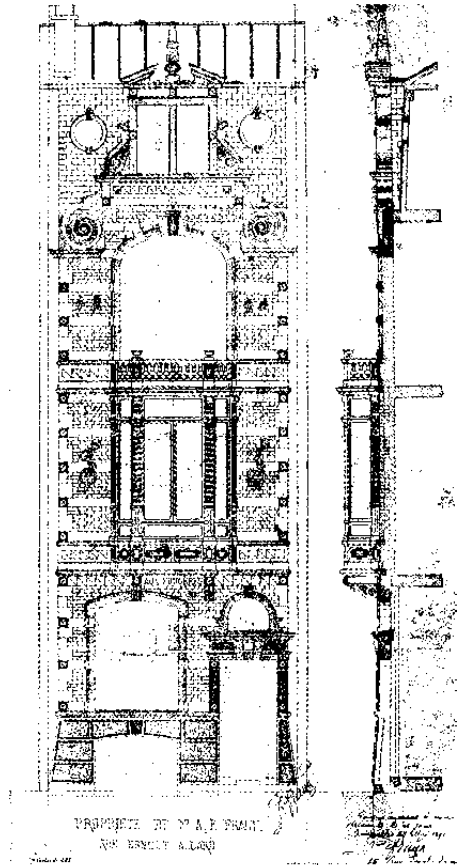
17. R. Ernest Allard, 15.

d'autre de la travée cornière munie, au 1^{er} étage, d'un balcon métallique. Cordon mouluré sous l'entablement à cache-boulins. Corniche de bois à denticules sous la toiture éclairée de lucarnes postérieures (R.25).

A.V.B./T.P. 9700 (1891-1892).

N° 19. De deux travées inégales et de trois niveaux sur haut soubassement et sous attique, maison de 1891 en style éclectique dominé par la Renaissance flamande : combinaison de briques, pierre blanche et bleue, décor d'arcs de décharge, pointes de diamant, frises gaufrées; encadrement de la porte surmonté d'une baie d'imposte; consoles de bois sous la corniche (R.26). A.V.B./T.P. 17060 (1891).

N° 24. Appelée à l'origine « Aux fougères », maison personnelle de son arch. A.F. Franck, datant de 1890, de style éclectique à dominante Renaissance flamande. Façade en briques, striée de bandeaux horizontaux en pierre se terminant par des



18. R. Ernest Allard, 24. Projet de 1890 (A.V.B./T.P. 10758).

pointes de diamant et des frises de céramique, interrompus au 1^{er} étage par une large porte-fenêtre à linteau droit, au 2^e par une loggia cintrée à encadrement bague et lourde clé coiffée d'une sphère. Fronton à volutes accueillant une lucarne géminée, accostée d'ailerons et ponctuée d'un fronton brisé, sommé d'un obélisque. Balcons en fer forgé. Toiture d'ardoises mansardée. R.d.ch. éventré par une vitrine (fig. 18; R.27).

A.V.B./T.P. 10758 (1890).

N° 25. Bâtie sur les plans signés en 1889 par les arch. L. et A. De Rycker, maison de style éclectique, comme le n° 19 (R.28).

A.V.B./T.P. 10756 (1889).



N^{os} 26-28. Voir r. de la Régence, n^o 31.

N^o 27. Des mêmes date et type que le n^o 25, maison construite sur les plans de l'arch. P. Van Betsen, en style éclectique (R.29).

A.V.B./T.P. 10755 (1889).

N^{os} 29 et 31. Deux maisons jumelées de tradition néo-classique, remontant à 1889, chacune de trois travées et de trois niveaux sur soubassement à grandes ouvertures rectangulaires. R.d.ch. en pierre bleue traversé de bandeaux horizontaux, avec les portes entre les fenêtres, celles du n^o 31 prolongées postérieurement jusqu'au sol. Étages enduits, éclairés de baies à linteau droit, encadrement à filets et appui saillant; au centre, balcon en fer forgé. Cordon mouluré sous l'entablement à cache-boulins. Corniche de bois à mutules sous bâtière (R.30).

A.V.B./T.P. 10751-10752 (1889).

N^o 30. De deux travées reliées aux quatre travées de la r. Van Moer (n^{os} 2-4) par un large pan coupé, immeuble de style éclectique, de quatre niveaux de hauteur différente, datant de 1891. Façades en pierre blanche avec bandeaux de pierre bleue aux étages. Au r.d.ch., ouvertures surbaissées à clé en console cannelée, les fenêtres formant vitrine commerciale. Même forme pour les baies de l'entresol, certaines jumelées. Aux étages, baies à encadrement saillant à crossettes, les extrêmes et les supérieures sous entablement, les autres précédées d'un balcon métallique, celles de l'angle accostées de pilastres à refends. Entablement à trous de boulin entre triglyphes. Corniche à mutules et denticules. Toiture d'ardoises, dont la croupe d'angle accueille une grande lucarne géminée en pierre, entre ailerons et sous fronton courbe (R.31).

A.V.B./T.P. 10761 (1891-1892).

N^o 32. A l'angle de la r. Van Moer (n^{os} 1-3), où il compte deux travées reliées aux cinq travées principales par un pan coupé, immeuble de style éclectique, de quatre niveaux de hauteur différente, construit en 1895 sur les plans de l'arch. W. Defontaine. Façades en briques à décor de pierre blanche pour les cordons, les claveaux alternés

des baies surbaissées ou cintrées, les linteaux droits, les appuis saillants et encadrements de fenêtres. Accostant les deux étages de la 2^e travée, lésènes prolongées par un pignon ouvert d'une petite lucarne cintrée, entre deux obélisques. Corniche de bois très débordante sous toiture d'ardoises (R.32).

A.V.B./T.P. 23781 (1895-1896).

N^o 34. En imitation de pierre blanche, maison de style éclectique, de deux travées d'inégale largeur et de trois niveaux, réalisée en 1896 sur les plans de l'arch. E. Elle. Très haut soubassement traversé de bandeaux horizontaux comme le r.d.ch., les deux à ouvertures à linteau droit, la porte coiffée d'une baie d'imposte de même forme. Accostées de pilastres composites, baies également rectangulaires aux étages, les étroites à linteau mouluré et appui souligné d'un panneau décoratif, les plus larges précédées d'un balcon en fer forgé, sous entablement ou, au dernier niveau, à grande clé sculptée de feuillages. Entablement terminal panneauté, à cache-boulins. Corniche de bois, à mutules et denticules et quatre consoles jumelées. Bâtière (R.33).

A.V.B./T.P. 10764 (1896-1897).

N^{os} 35-37 et r. Watteeu, n^{os} 22-26. Bâtiment d'angle de style éclectique à caractère néo-rennaissant flamand construit pour le peintre L. Houyoux en 1889. Façades en brique, pierre blanche et bleue traversées de cordons et bandeaux. Douze travées et trois niveaux sur soubassement élevé et sous bâtière. Travée de l'angle coupé rehaussée d'une grande fenêtre cintrée sous un pignon aveugle flanqué de volutes et sommé de vases. Vers la r. Allard, trois travées dr. moins hautes, ornées d'un tympan cintré aveugle au-dessus de la porte à encadrement typique; sgraffite au tympan des fenêtres qui la flanquent. A g., une travée couronnée d'une tourelle de plan carré coiffée d'un toit en pavillon et trois travées de même ordonnance que les quatre de la r. Watteeu appartenant à deux maisons jumelées. Garde-corps en fer forgé aux fenêtres d'entresol et balcons du 1^{er} étage, oriels au 2^e étage (fig. 19).

A.V.B./T.P. 25002 (1889).

N^o 36. De 1896, maison de trois travées et trois niveaux sous bâtière, de style éclecti-

que à caractères néo-classiques, tels le r.d.ch. à refends en pierre bleue, les étages enduits, l'accent mis sur la travée médiane en saillie et plus ornée, l'entablement panneauté à trous de boulins sous la corniche à denticules et mutules. Fenêtres à linteau droit, à appui saillant au-dessus d'un panneau orné de besants et triglyphes à gouttes, à entablement ou clé (R.34).

A.V.B./T.P. 10763 (1896).

N^{os} 39-41. A l'angle des r. Ch. Hanssens et Watteau, immeuble de style éclectique à prédominance néo-classique datant de 1898. Quatre niveaux de hauteurs différentes et dix travées, les deux dernières à dr. traitées plus simplement sur trois niveaux. Façades en pierre blanche et bleue sur très haut soubassement à refends, ouvert de vitrines commerciales. Dans la travée g., porte sous corniche que surmonte une baie d'imposte carrée. Baies à encadrement mouluré sous entablement et sur allège décoré d'un panneau à besants et à gouttes. Balcons à balustres sur grandes consoles cannelées. Entablement panneauté à trous de boulin sous la corniche posant sur consoles (R.35).

A.V.B./T.P. 10766 (1898-1899).

N^o 40. **Société d'assurances « La Belgique »**. Relié par des passerelles à un bâtiment construit le long de la r. de l'Arbre en 1916 sur les plans de l'arch. E. Janlet et détruit après 1980, immeuble bâti en 1926 sur les plans de l'arch. P. De Vestel, en style Renaissance italienne. Façades de deux et huit travées en pierre blanche, sur soubassement en pierre bleue. Quatre niveaux de hauteur différente sous attique sur la partie à l'angle de la r. de l'Arbre, un niveau en plus également sous attique sur les quatre travées suivantes. Toitures mansardées, longées par une balustrade en pierre (R.36).

A.V.B./T.P. 31999 (1916) et 35387 (1926).

N^o 43. Datée de 1897 sur le fronton découpé en forme de cloche de la grande lucarne à baies cintrées géminées, devancées d'un balcon pansu en fer forgé, et se détachant sur la toiture d'ardoises mansardée, maison de style éclectique à dominante Renaissance, de trois travées et deux niveaux sur haut soubassement à ouvertures rectangulaires. Façade en pierre blan-



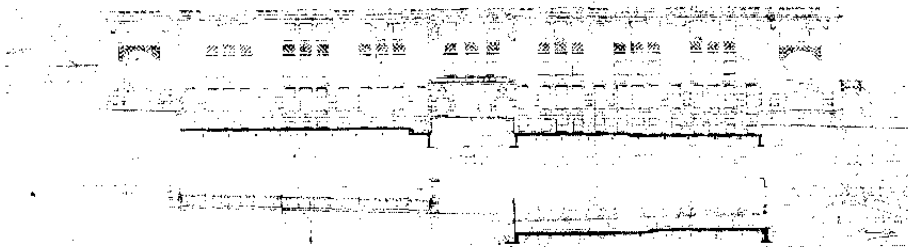
20. R. Ernest Allard, 43.

che, traversée de bandeaux en pierre bleue. Baies à linteau droit, celles de l'étage à encadrement mouluré et bagué, les deux à dr. formant un bow-window à piliers ioniques. Boiseries anciennes. Frise d'arcatures à g. sous la corniche à mutules et denticules. A l'arrière, balcon en fer forgé et encorbellement donnant au n^o 6 r. Ch. Hanssens (fig. 20).

A.V.B./T.P. 5404 (1897).

N^o 47. **Ancien presbytère de la paroisse SS. Jean-et-Etienne-aux-Minimes**. Construite vers 1895 sur les plans de l'arch. Mertens, à proximité du chœur de l'église, maison de style éclectique, de quatre travées et de trois niveaux sur soubassement avec ouvertures de cave. Façade en briques avec quelques éléments en pierre bleue, comme l'appui saillant des fenêtres surbaissées, leur clé, le bandeau qui les relie, le décor d'arcatures en ressaut, sous l'entablement terminal à cache-boulins. Corniche de bois à mutules sous la bâtière de tuiles (R.37).

B.C.R.A.A., XXXIV, 1895, p. 136.



21. R. Ernest Allard, 49. Athénée Robert Catteau. Projet de 1923 (A.V.B./N.P.P., R6).

N° 49. **Athénée Robert Catteau.** Imposant ensemble Art Déco élevé de 1923 à 1927 pour une école moyenne et un jardin d'enfants de la Ville, sur les plans de l'arch. F. Malfait. Bâti à flanc de colline, entre la r. des Minimes et la pl. Poelaert, en respectant les prescriptions de hauteur pour ne pas entraver la vue panoramique sur la ville, cet ensemble, situé à côté de l'église des Minimes, prend la place du couvent du même nom, érigé en 1616, à l'emplacement de la maison du médecin André Vésale (1515-1564), comme le rappelle une inscription r. des Minimes. Façades de briques jaunes et rouges; soubassement, appuis et larmiers des fenêtres, corniche et balustrade en attique de pierre bleue; combinaison décorative de briques jaunes et rouges aux allèges des fenêtres d'étage. Pavillon d'entrée à auvent entre deux blocs d'angle. Bâtiments groupés autour de deux cours, à l'arrière et en contrebas, le long de la r. des Minimes, où la façade présente un corps central avec portail, groupes sculptés et fronton inscrit et des bâtiments d'angle avec fenêtres cintrées; ailes de trois fois trois travées regroupées entre des panneaux en creux; corniche en quart-de-rond (fig. 21; R.38).

A.V.B./T.P. 2546, 63036 (1923-1927); N.P.P., R6.
- D. BOCKSTAEL, *L'Athénée Robert Catteau*, Bruxelles, 1960.

R. D'ALOST (E2)

Appelée jadis «r. de la Boue» en relation avec le «Bummel», endroit marécageux, et partant, avant le percement de la r. Antoine Dansaert, de la r. de Flandre, l'artère toute droite aboutit aux r. de la Serrure et du Pène. L'appellation actuelle date de 1854. Constructions hétérogènes avec habitations néo-classiques, un important bâtiment industriel et deux maisons de commerce construites en 1899 par l'arch. H. De Kock aux n°s 3-5 et 4-6, touchant respectivement aux immeubles d'angle portant les n°s 176-180 et 170-174 r. Antoine Dansaert (fig. 22).

N° 1. Voir r. Ant. Dansaert, n°s 176-180.

N° 2. Voir r. Ant. Dansaert, n°s 170-174.

N°s 7-11. Anciens entrepôts et ateliers des «Grands Magasins de la Bourse», construits en 1924 sur les plans de l'arch. M. Heyninx. Vaste complexe, élevé à l'angle de la r. du Pène, sur plan rect. avec cour intérieure. Quatre niveaux et dix sur onze travées sous toit plat. Structure de béton, façades de briques avec décor de pierre bleue rythmées de bandeaux, saillants ou non, et de pilastres. Grandes fenêtres à linteau droit au r.d.ch., surbaissées aux 1^{er} et 2^e étages, à triplets au 3^e étage (R.39).

A.V.B./T.P. 59314 (1924).



22. R. d'Alost.

N^{os} 12, 14 et 16. Trois maisons de même schéma, de style néo-classique, construites vers 1840, chacune de deux travées sur trois niveaux sous bâtière. Façades enduites à l'origine avec fenêtres rectangulaires de hauteur dégressive à appui saillant, architrave, frise et corniche. R.d.ch. modifiés, sauf les portes, à g. (R.40).

R. DE L'AMIGO (F5)

De la rencontre des r. de la Tête d'Or et du Marché au Charbon d'une part, à celle des r. de l'Etuve et Charles Buls d'autre part, rue autrefois caractérisée par un alignement de façades, parfois à pignon, du XVII au XIX^e s. Elle doit son nom à la traduction espagnole de «Vriendt», interprétation erronée de son appellation flamande «Vrunte» qui évoque la prison installée en 1522 du côté S. dans une maison existante, démolie par le bombardement en 1695. Rebâti sur les plans de l'arch. C. Fisco en 1791, l'édifice néo-classique de deux niveaux et

cinq travées, avec avant-corps sous fronton triangulaire, comme en témoignent d'anc. photos, fut rasé, avec ce côté de la rue, en 1934-1937. A cet emplacement s'élève, depuis 1957-1958, un complexe hôtelier reconstruit depuis l'incendie de 1970, sur les plans de l'arch. J. Cuisinier, en style pseudo-traditionnel. A l'opposé, le côté pair, bordé jusqu'en 1695 par la Halle aux Draps bâtie en 1353, est occupé par l'extension de l'Hôtel de Ville, édifiée en 1706-1717 pour les Etats de Brabant (voir Grand-Place, Hôtel de Ville).

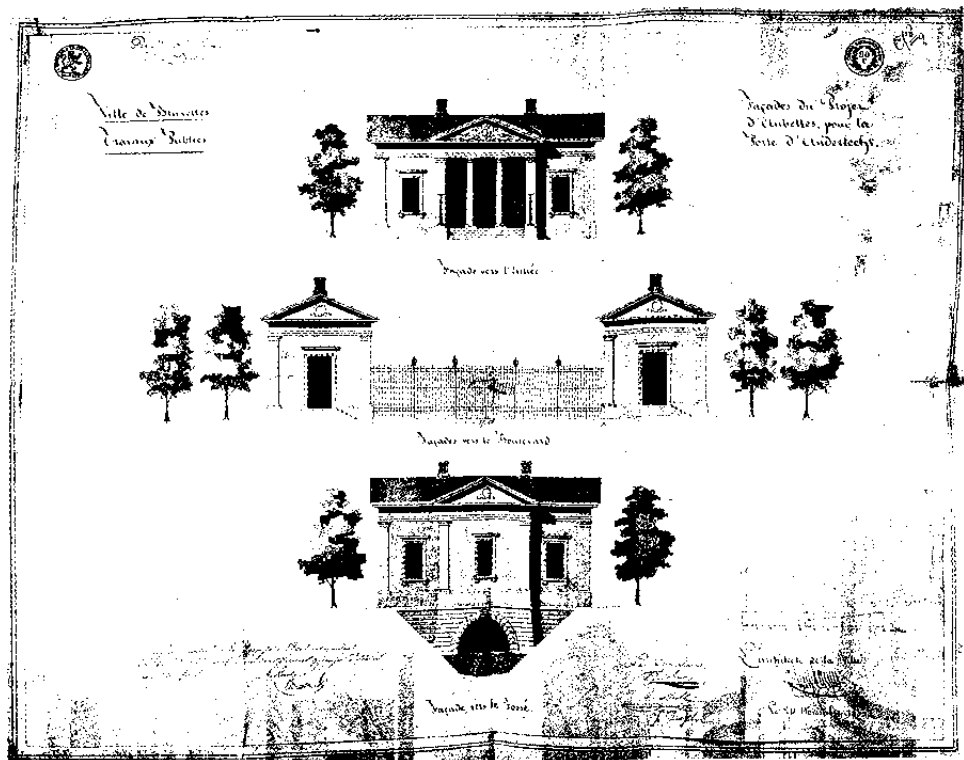
A.V.B./T.P. 81818 (1970).

PORTE D'ANDERLECHT (H2-3)

A la rencontre des bds du Midi et de l'Abattoir, dans le prolongement de la r. d'Anderlecht, vaste esplanade aménagée à partir de 1833 à l'emplacement de la porte fortifiée du même nom ou «Ter Cruyskene», pratiquée dans l'enceinte du XIV^e s. et donnant accès à la ville à l'O., jusqu'à sa démolition en 1784. Lors de la création des boulevards de la Petite Ceinture et sur les plans de l'arch. communal A. Payen, établissement, au-dessus du fossé, d'une barrière d'octroi destinée à la perception des taxes d'entrée des marchandises en ville et au contrôle des papiers, comportant deux aubettes en vis-à-vis, reliées par une grille du côté des faubourgs. Disparition de celle-ci dans la liesse populaire, la nuit du 20 juillet 1860, lors de la suppression de l'octroi qui priva les aubettes de leur fonction.

Aubettes d'octroi. Edifiés en 1835-1836 de part et d'autre de l'esplanade jadis pavée et en bordure du terre-plein central du boulevard, remplaçant le fossé marquant jadis la limite urbaine et sur lequel ils étaient installés, deux bâtiments de style néo-classique d'ordre toscan, en pierre blanche et en calcaire gris initialement peint dans le même ton. Sur socle en pierre de taille, édifices de plan barlong, d'une travée de profondeur et trois de large, la centrale en saillie, cantonnés de pilastres corniers soutenant un entablement, éléments également en pierre bleue.

En vis-à-vis, façades principales, avec porche axial précédé d'un triple emmarchement et livrant accès aux locaux de pesage



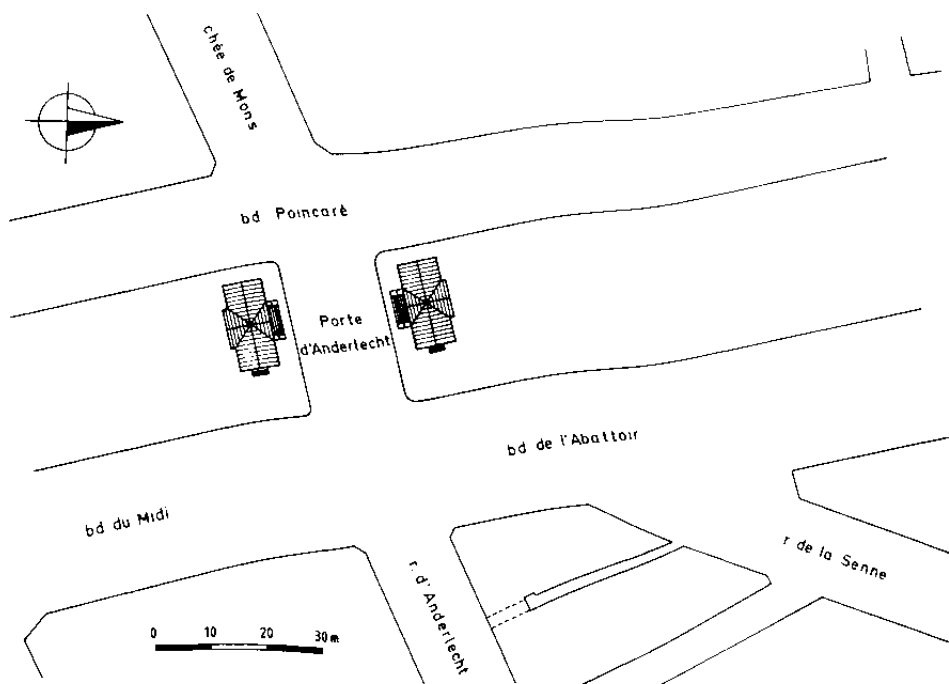
23. Porte d'Anderlecht. Aubettes d'octroi. Projet de 1833 (A.V.B./A.A., vol. 31, 1834, rep. 82, pl. 187).

et de contrôle par deux portes à linteau droit. Soutenu par deux pilastres corniers et deux colonnes, entablement portant : « S.P.Q.B. ANNO MDCCCXXXVI » (Senatus populisque bruxellensis année 1836), sous fronton triangulaire, sculpté par J. Geefs, représentant respectivement la personnification de la Ville de Bruxelles et celle du Commerce. De part et d'autre, une baie à linteau droit sous larmier, à encadrement mouluré et appui saillant sur consoles en volute. Même disposition en façade arrière où la travée en ressaut, percée d'une baie semblable aux autres, s'ouvrait jadis sur le fossé par une arcade en sous-sol. Fronton en pierre blanche, ajouré d'un œil-de-bœuf entouré d'une couronne de laurier comme celui des façades latérales ouvertes d'une baie, côté faubourg, et d'une porte à linteau droit sous larmier, précédée d'un degré droit, vers la ville. D'origine, boiseries de porte à huit panneaux, les supérieurs vitrés à petits-bois étoilés en ferronnerie, sous

baie d'imposte grillagée. Soulignées, comme les rampants des frontons, par une corniche de pierre à mutules, toitures à deux bâtières croisées, couvertes de roofing.

En façade arrière du pavillon S., vers le bd du Midi, plaque en bronze, commémorative des derniers travaux du couvrement de la Senne, avec dessin de son tracé, par les ingénieurs V. Provost, P. Willame et G. Wutch, inaugurée le 21 mai 1955. Depuis 1988, livrant accès au collecteur, ce pavillon abrite le « Musée des égouts de la Ville de Bruxelles », matérialisé par une stèle posée sur l'escalier de la façade principale, ornée d'une couronne associée à l'initiale royale L et datée 1873 (fig. 23 et II; R.41).

A.V.B./A.A., vol. 31 (1834), p. 170, rep. n° 82, pl. 186 à 226; vol. 32bis (1835), p. 212, rep. n° 13; T.P., 44092 et 44093 (1834-1839). — *Poelaert et son temps*, pp. 139-141.



II. Porte d'Anderlecht. Anc. aubettes d'octroi. Plan-masse.

R. D'ANDERLECHT (G3-4/H3)

Reliant actuellement la pl. Fontainas aux bds de l'Abattoir et du Midi, l'artère sinieuse, dans le prolongement de la r. du Marché au Charbon et de l'anc. r. de la Petite-Ile, constitua longtemps l'unique voie de pénétration depuis l'O. par la porte d'Anderlecht. L'anc. porte de ville, nommée aussi «Ter Cruyskenepoort», élément de la seconde enceinte urbaine (XIV^e s.), détruite en 1783, fut remplacée en 1834-1836 par les pavillons d'octroi encore existants actuellement (voir Porte d'Anderlecht). La «chaussée», pavée depuis le XIV^e s., débutait jadis au-delà du pont de la Barbe enjambant la Senne à l'O. de la Petite-Ile. Au XIII^e s., le premier tronçon, comprenant aussi la rue du même nom, fut appelé r. d'Overmolen, homonyme du pont à l'E. de la Petite-Ile et de la porte pratiquée dans la 1^{re} enceinte urbaine (XI-XIII^e s.), près d'un moulin à eau du XII^e s. situé à l'extérieur du rempart. Le

tronçon proche de la porte d'Anderlecht prit au XIV^e s. l'appellation de «Ter Cruyskenepoort», du nom de la poterne protégeant le pont sur la Senne, au coude où débouche aujourd'hui la r. Van Artevelde. L'appellation actuelle date du XVI^e s. Les foulons y possédaient, depuis 1297, une maison de bien-faisance.

Autrefois axe principal d'un quartier populaire très commerçant, la rue vit son importance décroître progressivement à partir du milieu du XIX^e s., en raison de la création d'importantes artères strictement orientées N.-S. et reliant entre eux les boulevards de ceinture, comme l'axe r. du Midi — r. Neuve et celui des boulevards centraux, complétée par l'aménagement de larges artères E.-O. comme la r. A. Dansaert. Son tracé sinieux fut cependant préservé lors de l'urbanisation, dans les années 1840-1860, du quartier proche de la porte d'Anderlecht (voir r. Anneessens et r. d'Artois). La continuité de l'axe séculaire formé par la voie avec la

r. du Marché au Charbon fut cependant brisée lors de la création de la pl. Fontainas (1867-1871), entre les bds Anspach et M. Lemonnier, à l'emplacement de la Petite-lie. A l'opposé, le dernier tronçon de la rue, orienté N.-S. et prolongé, au-delà de la r. de la Buanderie, par la création de la r. Van Artevelde (1874), élargi ensuite sur sa rive E., fait depuis lors partie d'un 3^e axe N.-S. reliant la porte d'Anderlecht à la porte d'Anvers, par les r. des Poissonniers, de la Vierge Noire et de Laeken. Étroites et sinueuses, les autres parties de la rue sont à présent à l'écart de la grande circulation. Aujourd'hui, les constructions se caractérisent par des étages principalement à fonction résidentielle, au-dessus de r.d.ch. initialement à usage de commerce, parfois reconvertis pour l'habitation. Témoins de l'histoire de la rue, elles présentent un caractère hétérogène, dominé surtout par des façades enduites et peintes, parfois cimentées, en moyenne de trois niveaux et deux ou trois travées. Certains noyaux anciens traditionnels (XVII^e s.) de maisons généralement perpendiculaires, reconstruites dans le courant du XIX^e s., se manifestent encore par leurs ancrs, l'organisation caractéristique des ouvertures et, éventuellement, par leur toiture, comme les n^{os} 24 (ancres à crochets), 38, 57-57A, 65, 82, 90, 111, 115, 117, 141, 147, 173, 175-177.

Certaines façades-pignons ont été conservées, ainsi que quelques-unes du XVIII^e s. Des façades caractéristiques d'allure néo-classique, sans décor, avec bandeau d'attique, de la 1^{re} moitié du XIX^e s. se distinguent aux n^{os} 12, 17, 20 (1852), 25 (1843), 32 (1834), 36, 93-95, 103, 181. De la 2^e moitié du XIX^e s. datent les décors stuqués plus élaborés comme aux n^{os} 8 (1871) et 137 (1862), ainsi que les bâtiments aux angles des r. de Cureghem et Camusel. Le dernier tronçon, reconstruit sur sa rive E., regroupe des maisons de rapport édifiées lors de la 1^{re} phase, au tournant du siècle, comme les n^{os} 124-126 (1893) et 164 (1898) et des immeubles à appartements, caractéristiques des influences Art Déco, comme les n^{os} 116-120 (1926, arch. F. Buelens) et 176 (1926, arch. I. Michaut). Bordant aussi les r. du Vautour et de Soignies, les blocs d'habitations sociales «r. des Potiers» (1958-1965, Groupe Structures, arch. V. Degand et L. Van Hove) rompent l'échelle des constructions dans la rue. A côté s'élève, depuis

1987, le complexe d'habitations «r. des Navets» (arch. M. Vandenbossche), longeant la r. Van Artevelde (R.42, 43 et 44).

A.V.B./T.P. 37271 (1852), 6429 (1843), 6379 (1834), 37269 (1871), 37263 (1862), 6511 (1893), 6516 (1898), 33680 (1926), 39437 (1926).

N^o 2. Sur les plans de l'arch. A. Devadder en 1905, immeuble de quatre niveaux avec façades revêtues de simili-pierre à joints simulés, à l'angle de la r. des Mouchérons. Trois travées de ce côté, deux en ligne brisée vers la r. d'Anderlecht, les extrêmes, de part et d'autre, plus étroites. Au r.d.ch., larges vitrines sous poutrelle métallique en I, entre pilastres. A dr., entrées commerciale originelle et privée, sous un même linteau métallique et séparées par un montant cannelé, avec baies d'imposte conservant leur boiserie d'origine. Ouvertures en triplet aux étages, les deux inférieurs, sous le larmier, liés et occupés par des baies superposées, séparées par les balcons sur consoles et garde-corps en fonte du bel étage, précédant les portes-fenêtres divisées par des pilastres cannelés sous linteau à larmier. Au niveau d'entablement, trumeaux panneautés et linteaux formant cordon profilé. Cache-boulins sous corniche à mutules (R.45).

A.V.B./T.P. 6648 (1905).

N^o 8A. Maison de commerce de deux travées, dont la demande de permis de bâtir date de 1873. Au-dessus d'un r.d.ch. et d'un étage entresolé, avec vitrines encadrées de boiseries d'origine, façade enduite, dans la tradition néo-classique, de trois niveaux dont celui d'entablement. Ouvertures à encadrement stuqué et mouluré à clé avec guirlandes, balcons sur consoles à garde-corps en ferronnerie, continu au bel étage. Cache-boulins de part et d'autre des fenêtres du niveau supérieur, sous la corniche de bois à mutules. Couvert d'une toiture plate, niveau de combles mansardé, éclairé d'une lucarne à ailerons sous linteau bombé, bordée d'un garde-corps (R.46).

A.V.B./T.P. 37270 (1873).

N^o 18. A l'origine, maison étroite avec façade-pignon à gradins du XVII^e s. dont témoignent encore les ancrs en I, transformée, suivant la demande de 1851, en façade néo-classique enduite. Actuellement, deux travées et quatre niveaux de hauteur



24. R. d'Anderlecht, 40.

dégressive. Au r.d.ch., à g. d'une vitrine modernisée, encadrement de porte en pierre bleue creusé en cavet et panneauté, en style Louis XV (mil. du XVIII^e s.) : montants sur dés, linteau à clé, bombé et écorné, orné de deux coquilles, sous larmier chantourné. Baies rect. à appui saillant. Corniche à modillons sous bâtière (R.47).

A.V.B./T.P. 6438 (1851).

N^{os} 31-33. Du 3^e quart du XVIII^e s., maison de trois travées et originellement de trois niveaux de hauteur dégressive, augmentés d'un quatrième au 1^{er} quart du XIX^e s. Façade actuellement cimentée au-dessus d'un r.d.ch. largement ouvert, à la même époque, d'une vitrine encadrée d'une boiserie néo-classique, à g. de l'encadrement de porte d'origine, en pierre bleue moulurée et à linteau échancré. Baies régulièrement ordonnancées, aux deux premiers niveaux ; à encadrements profilés en calcaire avec linteau à clé en feuille d'acanthé, bombé au 1^{er} étage. Au dernier niveau, fenêtres carrées entourées d'une mouluration stuquée. Barres d'appui soulignées de volutes en fer-

ronnerie. Bandeau d'attique avec trous de boulin sous corniche à pendentifs. Bâtière éclairée d'une lucarne (R.48).

N^{os} 37-39. Large hôtel de maître, de deux niveaux et huit travées en double corps, datant de la 2^e moitié du XVIII^e s. et fortement remanié depuis. Conservant pratiquement son ordonnance initiale, façade revêtue d'un enduit en simili-pierre au XX^e s. Travée axiale en ressaut occupée par un portail cintré à clé, sous larmier comme la baie d'étage. Fenêtres rect. à appui saillant, moins haute au r.d.ch. dr. Corniche de bois moulurée. Toiture mansardée recouverte d'ardoises et éclairée par cinq lucarnes (R.49).

A.V.B./T.P. 6425.

N^o 40. Maison de trois niveaux de hauteur dégressive et trois travées, sous bâtière de tuiles, du 3^e quart du XVIII^e s., avec façade actuellement cimentée. Belle porte axiale de style Louis XV, à encadrement mouluré creusé en cavet, sur dés. Linteau en anse de panier à crossettes, interrompu par une



25. R. d'Anderlecht, 53.

clé en feuille d'acanthe et flanqué de rocaille aux écoinçons. Larmier chantourné à clé en ressaut, prolongé de part et d'autre au-dessus des vitrines à guillotine. Aux étages, baies rect. à clé, sur appui saillant souligné d'un motif stuqué. Barres d'appui à volutes au 1^{er} étage. Trous de boulin sous corniche de bois, lucarne à linteau bombé (fig. 24; R.50).

N^{os} 46, 48. Deux maisons jumelées du 3^e quart du XVIII^e s., avec façades enduites identiques, de trois niveaux et trois travées chacune. Baies échancrées au 1^{er} étage, rect. au 2^e, sur appui saillant. Trous de boulin sous corniche. Toitures mansardées couvertes d'éternit et ajourées chacune de deux lucarnes. Vitrines aménagées v. 1930. Précédemment, porte en style Louis XV au n^o 46 (R.51).

N^o 53. Maison perpendiculaire, de deux niveaux et trois travées sous bâtière de tuiles. Façade du XVII^e s., probablement en briques et grès, enduite plus tard, à pignon à gradins aujourd'hui masqués par des ram-

pants continus. Baies rect. conservant des linteaux en deux parties. Autrefois divisé en deux registres par des bandes saillantes, pignon ajouré, au niveau inférieur, par une ouverture axiale, cintrée à clé sur consoles, entre deux fenêtres rect., un oculus sous la faite. Aménagées au déb. du XX^e s., de part et d'autre de la porte axiale, vitrines à guillotine encadrées de boiseries à pilastres cannelés, au-dessus du soubassement en grès (fig. 25).

N^o 55. Maison perpendiculaire du XVII^e s., de trois niveaux et trois travées. Aujourd'hui recouverte de briques de parement, façade-pignon encore à cinq gradins, renforcés de pierre bleue et arasés au sommet. Baies rect. transformées et oculus à larmier. R.d.ch. commercial récent (R.52).

N^o 59. Probablement traditionnelle, maison du XVII^e s., de deux niveaux et trois travées sous abrupte bâtière à coyaux couverte de tuiles en S. Sur socle en ressaut, façade angulaire ponctuée par des ancrs en I et recouverte d'un enduit au XIX^e s. Aménagées à cette époque, ouvertures rect. sur appui saillant. Cache-boulins et lucarne axiale (fig. 26).

N^o 61. Prolongeant la façade voisine (n^o 59) et manifestant les mêmes aménagements d'ouvertures, façade-pignon d'une maison perpendiculaire, du XVIII^e s., dont la bâtière de tuiles se raccorde, par un croisillon, à celle de la maison précédente. Sur socle en ressaut, façade revêtue récemment de briques de parement, ponctuée d'ancres à crochet. Pignon à huit et neuf gradins, arasé au sommet et occupé par trois petites ouvertures carrées, sur deux niveaux, autour d'un oculus aujourd'hui obturé. Baies rect., remaniées au XIX^e s. aux deux niveaux inférieurs. Aménagée en vitrine, anc. porte axiale en style Louis XV, du 3^e quart du XVIII^e s. : encadrement en pierre bleue sur dés, creusé en cavet, linteau surbaissé à clé sous larmier chantourné (fig. 26).

A.V.B./T.P. 69018.

N^o 63. Maison perpendiculaire, du XVII^e s., de trois niveaux et trois travées sous bâtière à croupes couverte de tuiles en S. A l'origine, probablement façade-pignon à gradins, transformée en façade enduite néo-classique dans la 1^{re} moitié du XIX^e s. Récent décapage révélant des murs en briques et en



26. R. d'Anderlecht, 59, 61, 63.

grès ainsi que l'ancrage en I. Emploi du grès pour le soubassement, en bandeau à hauteur d'appuis et d'impostes. Sur appui saillant, ouvertures à linteau droit renouvelé. Cache-boulins sous corniche à modillons, lucarne axiale. R.d.ch. remanié. A l'arrière, façade-pignon à pinacle et à consoles (fig. 26).

N^{os} 72-74. Immeuble de trois niveaux et trois travées édifié en 1865. Façade néo-classique enduite et peinte. Au r.d.ch., entre deux portes rect., vitrine encadrée d'une menuiserie comprenant pilastres panneau-tés et entablement sous larmier. A l'étage, baies régulièrement ordonnancées, échantonnées et bordées d'un encadrement stucqué mouluré à clé feuillagée, sur appui en bandeau profilé. Cache-boulins sous la corniche de bois à mutules. Bâtière éclairée par une lucarne (R.53).

A.V.B./T.P. 6455 (1865).

N^o 77. Maison de trois niveaux et trois travées sous bâtière de tuiles. Façade néo-classique enduite, remplaçant, depuis 1836,

une façade-pignon ajourée de trois baies cintrées. Limitées par les bandeaux d'appui profilés, étages de hauteur dégressive éclairés par des baies rect. encadrées d'une moulure, avec barres d'appui en ferronnerie. Niveau d'entablement bordé d'un large panneau entourant les trous de boulin, sous la corniche débordante et la lucarne. Percé d'ouvertures rect. dont l'entrée sous larmier, à dr., comportant une baie d'imposte vitrée, peinte et datée 1903, r.d.ch. recouvert d'une peinture imitation briques portant, peintes sur banderole et feuille parcheminée, les inscriptions relatives à l'anc. café : « IN DEN OUDE ST PIETER », « RIS / CHANTE ET BOIS / ON NE VIT / QU'UNE FOIS », « GEUZE EXTRA », ainsi qu'un tonneau de bière aux emblèmes des brasseurs (fig. 27).

A.V.B./T.P. 6421 (1836).

N^o 81. Maison traditionnelle perpendiculaire, de la 2^e moitié du XVI^e s., de deux niveaux et deux travées. Probablement en briques et en grès, cimentée plus tard, façade-pignon à huit gradins sous le couronnement, ponctuée d'ancres en I. A l'étage,



27. R. d'Anderlecht, 77.



28. R. d'Anderlecht, 81.

fenêtres jadis à croisée conservant d'origine les appuis et les montants biseautés, sous un larmier. Pignon ouvert, sur deux niveaux, de trois ouvertures rect., l'axiale plus basse, sous une petite fenêtre carrée, toutes à linteau et appui en encorbellement d'origine, comme les montants biseautés. Trous de boulin au 1^{er} niveau du pignon et au sommet. R.d.ch. fortement remanié, conservant un fragment de soubassement biseauté. A g., ajout d'une travée avec porte, probablement édifée au-dessus d'une ruelle (fig. 28).

N° 88. Modeste maison probablement traditionnelle, de deux niveaux et deux travées, remontant au XVII^e s. Façade enduite conservant, de son état initial, outre un socle biseauté, des ancrs à crochets. Fenêtres rect. sur appui saillant. Cache-boulins sous la corniche de bois. Raide bâtière de tuiles en S éclairée par une lucarne à croupe. Devanture modeste largement ajourée, de part et d'autre de la porte vitrée à double battant sous baie d'imposte, du XIX^e s. (R.54).

N^{os} 94-98 et 106-114. Deux immeubles de rapport semblables, de cinq niveaux, respectivement de quatre et trois travées, les n^{os} 106-114 sur les plans de l'arch. F. De Beer en 1925-1926. Façades en briques, ponctuées par des éléments en pierre bleue et rythmées de pilastres sur toute la hauteur. Aux travées extrêmes, au 1^{er} étage, bow-windows sur consoles métalliques, couronnés d'un balcon à garde-corps en ferronnerie. Baies rect. sous poutrelle métallique en I. Devantures commerciales de part et d'autre de l'entrée particulière, doublée, aux n^{os} 106-114, par une entrée carrossable (R.55).

A.V.B./T.P. 32312 (1925-1926).

N^{os} 100-104. Immeuble à appartements de style Art Déco, sur les plans des arch. A. et H. Vandaele de 1927. Sous toiture mansardée, six niveaux et quatre travées symétriquement organisées. Façade en briques et simili-pierre, caractérisée par des bow-windows semi-circulaires aux travées extrêmes, couronnées d'une lucarne à pignon courbe. Ouvertures à encadrement dépri-

mé, précédées d'un balcon profilé aux deux travées axiales. Corniche à mutules. Au r.d.ch., vitrines de part et d'autre de l'entrée particulière (R.56).

A.V.B./T.P. 54541 (1927).

N^{os} 101, 107, 109. Maisons de trois niveaux et deux travées sous bâtière, du XIX^e s. Façades revêtues au XX^e s. par des briques émaillées, individualisées par la décoration ou les inscriptions. Au n^o 101, montants et linteaux bicolores, complétés de motifs décoratifs aux allèges. Au n^o 107, à tendance Art Nouveau, entre les étages, enseigne en bandeau portant « MAISON BLANCHE », garde-corps en ferronnerie et châssis caractéristiques, devanture avec couloir d'accès entre vitrines courbes. Au n^o 109, revêtement bicolore organisé en bandes contrastantes au niveau des appuis, traverses d'imposte et linteaux auxquelles s'ajoutent des panneaux décorés de céramiques fleuries aux allèges et à l'attique (R.57).

N^{os} 123-125, 127-129. Maisons jumelées, chacune de trois travées, édifiées en 1880. Façades enduites, de quatre niveaux, le 2^e entresolé, traité en refends entre bandeaux profilés. Baies échanrées, bordées d'une mouluration stuquée, sur appui saillant couvrant l'allège panneautée aux deux étages supérieurs. Niveau d'attique alternant décor stuqué en rectangle et cache-boulins. Corniche de bois à mutules et denticules. Bâtière éclairée, aux n^{os} 127-129, de deux lucarnes. Au r.d.ch. d'origine, bordées d'un large entablement interrompu par des consoles cannelées à gouttes, devantures néo-classiques comprenant chacune deux entrées — privée et commerciale — organisées symétriquement autour d'une vitrine (R.58).

A.V.B./T.P. 6416 (1880).

N^{os} 128 à 142. Série de quatre maisons identiques jumelées, sur les plans de l'arch. A. Danthine en 1893. Deux travées chacune et trois niveaux sous bâtière. Façades recouvertes de simili-pierre à faux-joints, ouvertures échanrées à clé figurée dans un simulacre d'arc de décharge, sous un bandeau d'attique à cache-boulins. Devantures commerciales comportant une large vitrine entre deux portes à montants à refends. Aux n^{os} 128-130, nouveau revête-

ment en briques de parement. Aux n^{os} 136-138, exhaussement d'un étage (R.59).

A.V.B./T.P. 6510 (1893).

N^{os} 131-133. Maison de deux niveaux et sept travées, résultant de l'aménagement et l'extension d'un bâtiment existant, suivant des plans de 1893. D'allure néo-classique, façade revêtue de simili-pierre. Alignement de six travées à dr., occupées par des ouvertures rect. à appui saillant aux deux niveaux séparés par un encadrement rect. mouluré. A l'étage, cordon dessinant le profil de linteaux bombés surélevés. En ressaut à g., large travée comprenant l'entrée carrossable, sous un balcon à consoles bordé d'un garde-corps en ferronnerie. Porte-fenêtre limitée par des montants en pilastres couronnés de consoles cannelées, sous linteau panneauté, comme le bandeau d'attique occupé aussi par les cache-boulins. Toiture mansardée couverte de tuiles en écaille, éclairée de trois lucarnes à croupe et, en couronnement de la travée d'entrée, par une grande lucarne vitrée animée par un intéressant travail de ferronnerie (R.60).

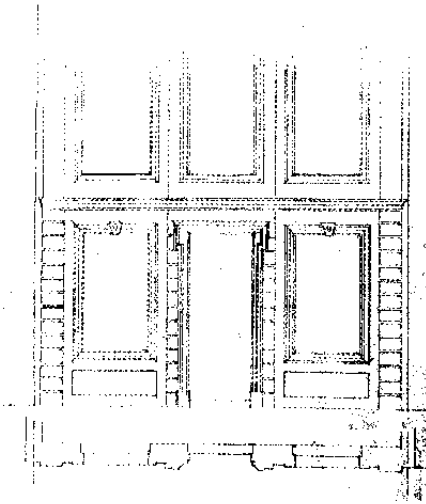
A.V.B./T.P. 6512 (1893).

N^o 135. Largement éventrée, maison perpendiculaire, de trois niveaux et trois travées sous bâtière de tuiles, probablement en double corps. De la 2^e moitié du XVIII^e s., en style Louis XVI, façade actuellement cimentée, cantonnée de pilastres à refends au r.d.ch. et couronnée d'un fronton triangulaire. Travée centrale en ressaut jusqu'au faite. Baies rect. à encadrement à crossettes flanqué de guirlandes et interrompu par une clé en feuille d'acanthe. Oculus à clé semblable au pignon. Pierre bleue utilisée pour le cordon profilé séparant les niveaux, les encadrements et les moulures limitant le fronton. R.d.ch. probablement ouvert, à l'origine, de baies semblables à celles de l'étage, aujourd'hui totalement démoli et servant de couloir d'accès à un garage (fig. 29 et 30).

A.V.B./T.P. 37262 (1864).

N^o 144. Maison en double corps, sur les plans de l'arch. F. De Vestel en 1923. Trois niveaux et trois larges travées, sous bâtière de tuiles. Sur un socle en pierre bleue, façade de style éclectique, recouverte de simili-pierre et rythmée par les pilastres colossaux entre les travées. Au r.d.ch. limité par

Façade Constante



29. R. d'Anderlecht, 135. Projet de 1864 (A.V.B./T.P. 37262).



30. R. d'Anderlecht, 135.

un bandeau, entre deux paires de baies surbaissées, large entrée carrossable à encadrement en anse de panier à clé ornementée sous une travée de baies en triplet ouvertes dans un encadrement surbaissé à clé. Aux étages des travées extrêmes, bow-windows semi-circulaires sur culot, avec ouvertures reprenant les mêmes caractéristiques qu'à la travée axiale.

Dans la cour intérieure, immeuble industriel de l'anc. « Brasserie Vanderborgh » fabriquant de la gueuze et magasin à bière, aujourd'hui utilisé comme entrepôt. Deux ailes de la 2^e moitié du XIX^e s., de trois niveaux et respectivement sept travées en briques et quatre travées enduites, rythmées par des pilastres. Hautes fenêtres à châssis métallique, volet de bois au 3^e niveau surbaissé, baie monte-charge. Intérieur à structure métallique sur colonnes en fonte (R.61).

A.V.B./T.P. 28069 (1923).

N^{os} 150-162. A l'angle de la r. Froebel (n^o 13), ensemble d'immeubles de rapport,

de cinq niveaux, sur des plans de 1898. Dix-neuf travées, au total : onze r. d'Anderlecht, une à l'angle coupé et sept latéralement. De style éclectique à tendance néo-Renaissance, façade recouverte de simillipierre sur socle en pierre bleue, rythmée horizontalement par les bandeaux profilés, verticalement par des pilastres colossaux. R.d.ch. occupé par des devantures commerciales d'origine, généralement avec vitrine entre deux portes, avec montants panneautés sous entablement. Au 1^{er} étage entresolé, baies rect. à garde-corps en ferronnerie, reprenant le rythme diversifié des niveaux supérieurs. Façades individualisées en plusieurs séries : celles de g., r. d'Anderlecht, jumelées symétriquement et comportant chacune une travée joutant deux travées en ressaut. De part et d'autre de l'angle coupé, une travée simple et deux autres jumelées en ressaut, reliées aux précédentes en façade principale, par deux travées jumelées identiques. Vers la r. Froebel, quatre travées simplement organisées. Accentuant les parties saillantes occupées



31. R. d'Anderlecht, 150-162.

au dernier niveau par des baies cintrées, parfois à linteau en demi-lune ornementé, balcons sur consoles cannelées à garde-corps en ferronnerie, décors néo-classiques, cache-boulins en pointe de diamant et lucarnes à fronton triangulaire. Excepté celles du dern. niveau, ouvertures rect., parfois sous entablement (fig. 31).

A.V.B./T.P. 6515-6517 (1898-1899).

N^{os} 151-155. Maison de commerce de même type que les n^{os} 123-125 et 127-129, du dernier quart du XIX^e s. Encadrements moulurés et balcon sur consoles à volute ornée de godrons, à garde-corps en ferronnerie richement ouvragé. R.d.ch. traité en refends, ajouré d'une large vitrine, à dr. de deux portes jumelées séparées par une colonnette engagée (R.62).

N^o 157. Maison de trois niveaux de hauteur dégressive et trois travées, du dernier quart du XVIII^e s., originellement partie d'un ensemble plus important constitué d'une maison en double corps. Façade en pierre blanche, socle ajouré pour les caves, sur lequel

repose le r.d.ch. en pierre bleue. Porte et baies rect. inscrites entre les montants couronnés de consoles cannelées. Etages liés par trumeaux colossaux, entre lesquels s'inscrivent les travées de baies sur allège ornée d'une guirlande au 2^e étage. Au-dessus du larmier profilé, remplaçant l'attique de couronnement avec balustrade en pierre ornée de vases, disparu en 1834, corniche de bois à mutules et denticules, sous toiture mansardée éclairée par trois lucarnes à fronton triangulaire, linteau et montants à imposte panneautés (fig. 32 et 33).

A.V.B./T.P. 6366-6367 (1834).

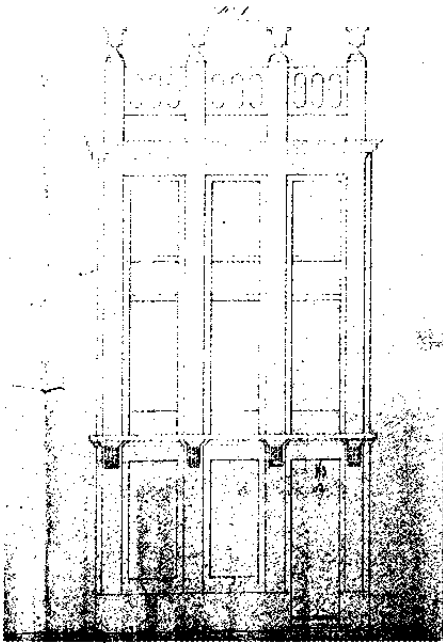
N^{os} 167-169. Immeuble à appartements de cinq niveaux, sur les plans de l'arch. A. Staatje en 1935. Façade cimentée entre montants en briques, caractérisée par des registres d'ouvertures en saillie, terminés par des balcons arrondis. Baies à trois divisions, séparées par un trumeau décoré de mosaïques à chevrons. Balcon au dernier niveau, sur lequel ouvrent deux portes-fenêtres à montants arrondis. Corniche formant auvent et toiture plate. Motif de chevrons repris aux garde-corps de balcons et en garniture des portes métalliques du r.d.ch. recouvert de pavés vernissés. (fig. 34).

A.V.B./T.P. 47249 (1935).

N^{os} 168-174. Maisons de rapport jumelées, sur des plans de 1905, de quatre niveaux et au total sept travées sous bâtière. Façade cimentée d'allure néo-classique, symétriquement organisée autour de la travée centrale en ressaut et à refends, ainsi que les deux extrêmes. Baies échancrées à encadrement mouluré alternant appuis épais en encorbellement et balcons sur consoles à garde-corps galbé en ferronnerie, excepté au 1^{er} étage où les balcons sont généralisés. Bandeau d'attique panneauté entre trous de boulin. R.d.ch. symétrique par rapport à l'entrée axiale séparée, par des vitrines jumelées, des entrées situées aux extrémités. Montants à refends (R.63).

A.V.B./T.P. 6649 (1905).

N^o 178. Immeuble à appartements, de quatre niveaux sur caves hautes et trois travées irrégulièrement réparties, sur les plans de l'arch. P. De Gieter en 1926. Façade recouverte de simili-pierre. A g., une travée de



32. R. d'Anderlecht, 157. Projet de 1834 (A.V.B./T.P. 6367).

baies en triplet, précédées de balcons courbes sur consoles; au centre, bow-window polygonal sous balcon. Fenêtres rect. à dr., au-dessus de l'entrée carrossable avec porte métallique sous baie d'imposte vitrée. Grillages en fer forgé aux baies de cave et du r.d.ch. Bâtière ardoisée éclairée par des lucarnes à pignon chantourné (R.64).

A.V.B./T.P. 39443 (1926).

N^{os} 186-188. Immeuble à appartements de quatre niveaux, des env. de 1925. Dans un encadrement de briques émaillées blanches et vertes, façade cimentée largement ajourée. Bow-window rect. en béton aux deux premiers niveaux, ajouré de baies échancrées et couronné par un balcon à balustrade garnie de ferronnerie. Au dernier niveau, deux larges portes-fenêtres échancrées. Châssis caractéristiques. Corniche largement saillante et festonnée entre modillons à pendentifs. R.d.ch. totalement remanié (R.65).

N^{os} 187, 189. Deux maisons jumelées de la fin du XVIII^e s., de trois niveaux de hauteur



33. R. d'Anderlecht, 157.

dégressive, l'une de trois travées, couvrant à g. le passage d'accès vers la r. Hérès, l'autre de deux plus étroites. Ouvertures rect. A dr., au n^o 187, façade cimentée et appuis saillants placés ultérieurement. A g., au n^o 189, façade enduite et encadrements de pierre conservés. Trous de boulin sous corniche de bois. Bâtière de tuiles éclairée de trois lucarnes à pignon.

Entre deux devantures commerciales symétriques dont les portes cintrées d'origine le flanquent, large portail en style Louis XIV, de la 1^{re} moitié du XVIII^e s., donnant accès à la r. Hérès. Sur dés, encadrement en grès creusé en cavet et mouluré, linteau surbaissé à clé ornée d'une feuille d'acanthé, sous larmier (fig. 35).

A.V.B./T.P. 6411. – HENNE et WAUTERS, 3, ill. 1080.

N^o 190. A l'angle du bd du Midi (n^o 1), immeuble à appartements sur les plans de l'arch. L. Suys en 1925. Sous toiture plate, trois travées de chaque côté de la travée d'angle arrondie et cinq niveaux, le second entresolé sous deux étages en ressaut for-



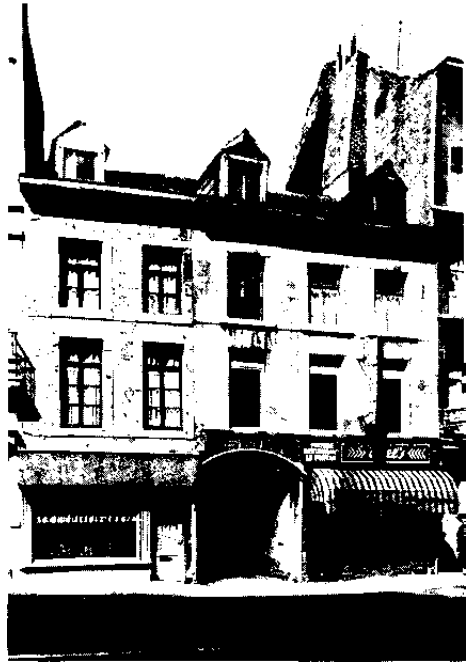
34. R. d'Anderlecht, 167-169.

mant bow-window. Baies cintrées en anse de panier au 2^e niveau et à la travée axiale, les autres ajourant largement les bow-windows et le dernier niveau, rect. sur bandeaux d'attique prolongés, à la travée d'angle, en balcon cintré en béton. Balustrade de couronnement interrompue par une horloge en métal. A usage de café, r.d.ch. revêtu de granito et protégé par une marquise. Boiseries caractéristiques aux ouvertures à trois divisions surbaissées sous baies d'imposte, garnies d'un médaillon aux baies surbaissées (fig. 36).

A.V.B./T.P. 36184 (1925).

N^{os} 191-193. Comparable aux n^{os} 123-125 et 127-129, maison de commerce construite en 1878. Façade enduite, de trois travées et quatre niveaux ajourés d'ouvertures échantonnées. Balcons à garde-corps en feronnerie, continu au 1^{er} étage, axial sur consoles au 2^e. Niveau d'attique panneauté entre les consoles richement ouvragées soutenant la corniche (R.66).

A.V.B./T.P. 6414 (1878).



35. R. d'Anderlecht, 187, 189.

PL. ANNEESSENS (H4)

Place rectangulaire, entourée d'arbres, touchant par le côté E. au bd M. Lemonnier. La place fut créée en 1639, de même que les sept rues qui en rayonnaient, sur un terrain appelé « pré aux Foulons », délimité par la r. d'Anderlecht, la Senne et la Petite Senne. Appelée « Vieux marché » en raison du marché aux puces qui s'y tenait, elle fut agrandie au XVIII^e s. par la démolition du pâté de maisons E., mais ne prit sa forme actuelle qu'entre 1867 et 1871, lors de la création des boulevards centraux. Au moment du transfert du marché à la pl. du Jeu de Balle, en 1873, elle fut baptisée du nom du ministre libéral Joseph Lebeau, puis en 1889 de son nom actuel en mémoire de François Anneessens (1660-1719), doyen du métier des Quatre couronnés, décapité pour avoir défendu les libertés communales contre le gouvernement autrichien. Côté O. occupé par l'Institut d'enseignement supérieur L. Cooremans, côtés N. et S., par des constructions assez hétérogènes. Quelques immeubles néo-classiques délabrés du dé-



36. R. d'Anderlecht, 190.

but du XIX^e s., comme les n^{os} 6 et 7, avec noyau ancien probable, comme le n^o 13; architecture d'entre-deux-guerres, tels les n^{os} 4 (1922, arch. F. Discailles) et 8-9. Immeubles plus cossus à l'angle du bd Maurice Lemonnier (R.67).

A.V.B./T.P. 27182 (1922).

Monument Fr. Anneessens. Au centre de l'espace rect. et bordé d'arbres, statue du héros, en marbre blanc, sur socle en pierre bleue, réalisée par Th. Vinçotte et inaugurée en 1889.

N^{os} 1-2. De 1873, immeuble de rapport, enduit, de style éclectique à dominante néo-classique, de trois fois deux travées jumelées en façade principale, deux fois bd M. Lemonnier et de cinq travées, r. de la Caserne.

En façade principale et vers le boulevard, r.d.ch. sur soubassement en pierre bleue, ouvert de vitrines commerciales, modifiées latéralement, séparées de pilastres canne-

lés. Prolongeant ceux-ci à l'entresol à refends et aux deux étages, pilastres doubles ou simples accostant deux par deux les baies à linteau droit, frappées d'une clé en pointe de diamant au 2^e. Horizontalité marquée par l'entablement qui sépare les deux niveaux inférieurs et supérieurs, le second orné d'un décor dans les allèges et par le balcon en fonte sur consoles cannelées du 2^e niveau, présent également devant les deux travées centrales du 2^e étage de la façade principale. Entablement terminal marqué de panneaux en ressaut, de trous de boulin et des consoles de la corniche de bois, denticulée. Toiture d'ardoises mansardée, éclairée par des lucarnes sous fronton courbe ou triangulaire.

R. de la Caserne, façade très simple, ajourée de fenêtres à linteau droit ou surbaissées (R.68).

A.V.B./T.P. 25157 (1873).

N^o 11. Institut d'enseignement supérieur Lucien Cooremans. Précédé d'une esplanade fermée par une grille accrochée à des piliers panneautés et sommés d'une sphère, établissement scolaire de style éclectique où domine la Renaissance flamande, construit sur les plans de l'arch. E. Janlet dressés en 1877. Complexe oblong, composé d'un niveau de soubassement servant de socle aux deux étages couverts de toitures en ardoises, piquées de petites lucarnes en pavillon disposées en quinconce.

Rampe d'accès double à balustrade en pierre bleue, accostée de deux obélisques, portant un cartouche marqué : « A. E. ALLARD, ECHEVIN CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC; AVRIL 1877-AOÛT 1878 » et donnant accès à la façade principale. Celle-ci de cinq travées, les 2^e et 4^e formant avant-corps, sous pignon à volutes coiffé d'un obélisque, encadrant l'entrée sommée d'une loggia enjambant les deux niveaux supérieurs, couronnée, au-dessus de son arc surbaissé, de l'inscription « ECOLE COMMUNALE N^o 13 ». Murs de briques, frappés d'ancres ornementales ou donnant la date 1878. Emploi de la pierre blanche ou bleue pour le soubassement, les cordons horizontaux, les bossages du portail, les chaînes d'angle, l'encadrement des baies à simple ou triple croisée, les balcons, les trous de boulin et les éléments ornementaux tels les tondi dans les écoinçons des fenêtres en triplet du 2^e niveau. Portail surbaissé, autrefois



37. Pl. Anneessens, 11. Institut d'enseignement sup. L. Cooremans.

précédé d'un porche formant balcon pour la loggia, au-dessus duquel se voient les armoiries de la ville de Bruxelles et de la province de Brabant.

Même conception pour les façades latérales de cinq travées, où les tympans des ouvertures du r.d.ch. sont décorés de reliefs représentant des animaux. Inscription « GEMEENTESCHOOL N° 13 ». Façade arrière de même esprit, délimitant un préau avec galerie, couvert d'une charpente métallique vitrée. Cour de récréation remplacée par une construction récente. Donnant r. du Dam n° 5, agrandissement réalisé en 1910-1912 sur les plans de l'arch. E. De Vigne. Construction enduite présentant trois niveaux d'ouvertures verticales au rythme rapide (fig. 37, 38 et 39).

A.V.B./T.P. 33115-33138; 380-385; A.A. 1878, rep. 758; 1879, rep. 908, 923, 934, 935; 1880, rep. 1016-1045, 1020; P.P. 379 1-8/8; N.P.P., S 6. - *L'Emulation*, 1881, col. 36, pl. 37-47.

N°s 14-15. Immeuble d'appartements de quatre niveaux et de trois travées élevé sur

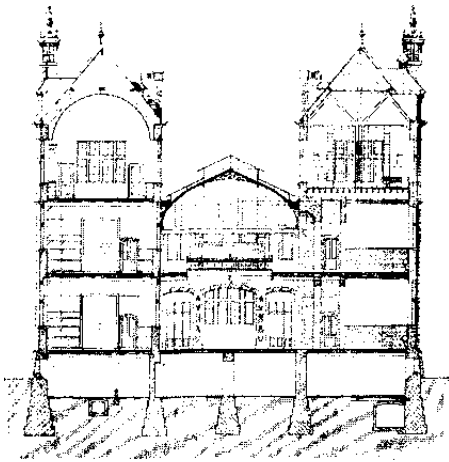
les plans de l'arch. J. Obozinski, daté de 1929. Construction Art Déco, en briques, sur soubassement en simili et pierre bleue. Ouvertures trapézoïdales y compris la vitrine commerciale du r.d.ch. formant, au centre, un oriel triangulaire sur consoles à gradins. Châssis d'origine. Toiture exhaussée. Lors de la construction, remaniement et placement du couronnement de la maison voisine à g., à l'angle de la r. des Vierges, n° 49 (R.69).

A.V.B./T.P. 40114 (1929).

N°s 23 à 28. Ensemble formé par quatre maisons et l'immeuble d'angle du bd M. Lemonnier (voir bd M. Lemonnier, n°s 73 et 75-77).

R. ANNEESSENS (G2-3)

Dédoubllement partiel de la r. 't Kint vers la r. de la Senne, l'artère a été tracée entre 1842 et 1849, lors de l'urbanisation des terrains situés entre la Petite Senne et la



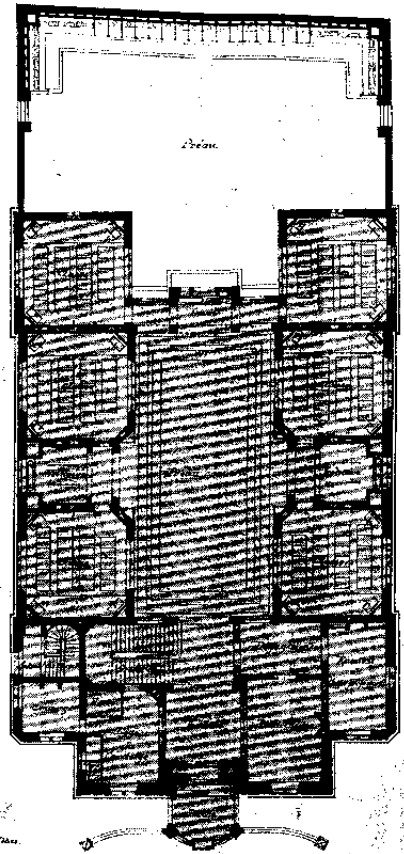
38. Pl. Anneessens, 11. Institut d'enseignement sup. L. Cooremans. Coupe (extr. de *L'Emulation*, 1881, pl. 37).

r. d'Anderlecht, qui servaient de potagers et de vergers aux XVII^e et XVIII^e s. Le plan de cette opération traduit l'esprit néo-classique du temps, faisant converger en étoile, sur la r. de la Senne, un ensemble de voies rectilignes. Assez courte, la r. est bordée de maisons d'époque, généralement de trois niveaux et d'autant de travées, dont, pour certaines, l'aspect d'origine a été modifié par l'ajout d'un étage ou d'un parement de briques, tels les n^{os} 1 et 17 à 23, ceux-ci conservant cependant de belles fontes ou ferronneries ainsi que leur corniche ancienne. Quelques immeubles à appartements relativement récents (fig. 40).

A.V.B./T.P. 26199-26201 (1842-1849).

N^o 1. Maison du 3^e qu. du XIX^e s., conservant des ferronneries du 1^{er} qu. du XX^e s. aux battants de la porte et garde-corps des fenêtres (R.70).

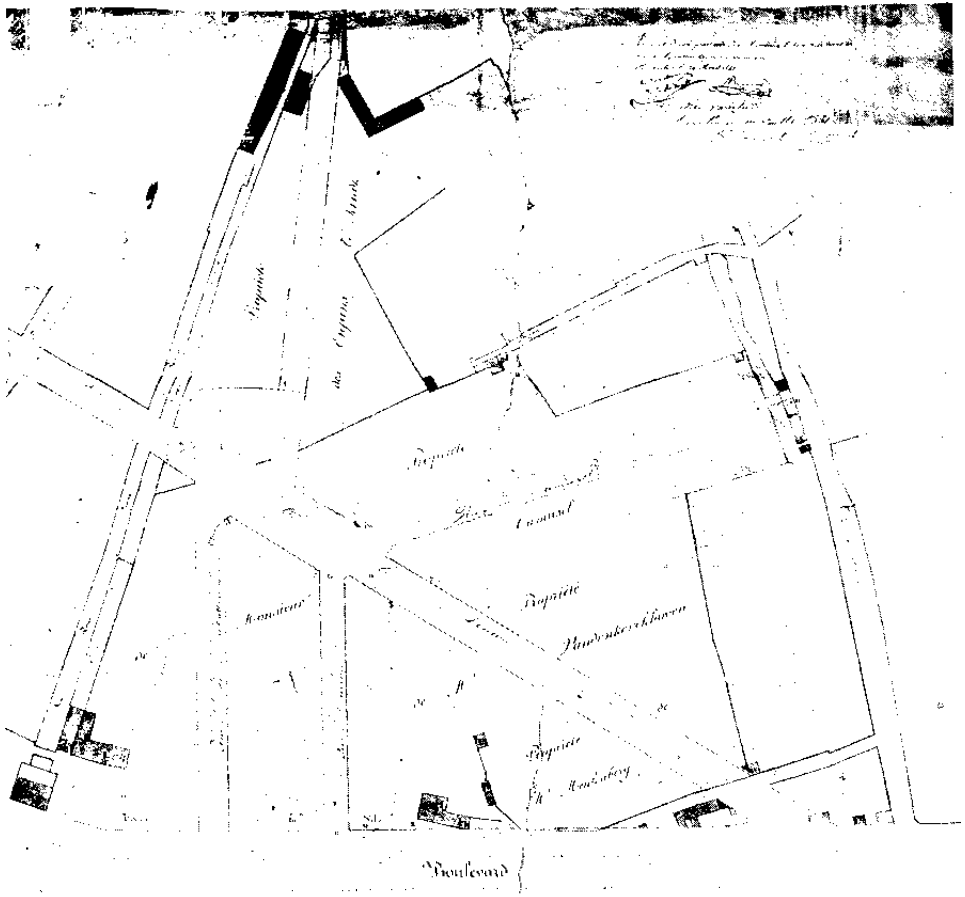
N^{os} 2-2A. A l'angle de la r. t Kint, maison de trois façades, dont les trois premiers ni-



39. Pl. Anneessens, 11. Institut d'enseignement sup. L. Cooremans. Plan (extr. de *L'Emulation*, 1881, pl. 41).

veaux remontent à la 2^e moitié du XIX^e s. et le dernier ainsi que le parement actuel, réalisés sur les plans de l'architecte L. Suys, à 1933. Façades cimentées, sur soubassement en pierre bleue, où l'influence Art Déco se fait sentir dans les pilastres colossaux et les allèges décorées d'oves. Toiture exhaussée. R.d.ch. avec devanture commerciale en bois, de 1904 (R.71).

A.V.B./T.P. 42195 (1933) et 233 (1904).



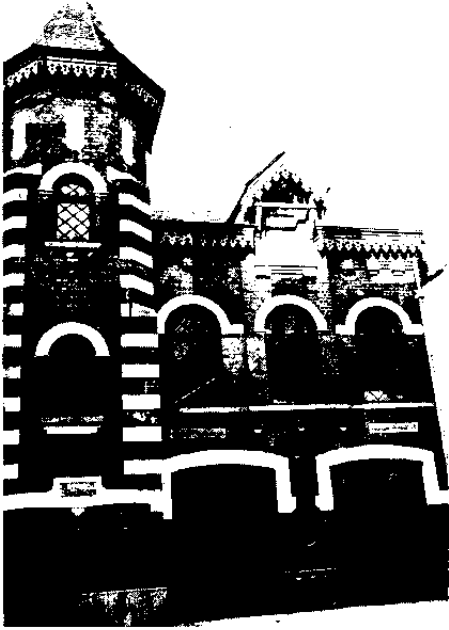
40. R. Anneessens. Plan d'aménagement du quartier (1841), avec les r. de l'Abattoir, Camuselle, Cuers et le prolongement de la r. de la Senne (A.V.B./P.P. 1155).

N^{os} 9-11. Immeuble néo-classique de 1852, de trois niveaux et cinq travées toutes enduites à l'origine, les deux du n^o 11 abîmées par un cimentage et le traitement de la toiture. Soubassement en pierre bleue et r.d.ch. à refends. Ouvertures à linteau droit : porte à vantail ancien, fenêtres à appuis saillants pris dans un cordon, à encadrement à filets et châssis primitif aux étages, celles du n^o 11 conservant le garde-corps en fonte. Entablement orné de panneaux entre les cache-boulins. Corniche de bois à denticules et glands. Bâtière (R.72).

A.V.B./T.P. 68979 (1852).

N^{os} 12, 14, 22, 25, 26-28. Maisons de style néo-classique, à façades enduites, de trois niveaux sur caves et trois travées sous bâtière (quatre travées sur deux à l'angle avec la r. de la Senne), datant du milieu du XIX^e s. Baies à linteau droit, fenêtres à appuis saillants formant un cordon continu. Cordon mouluré, frise de cache-boulins alternant avec panneaux en creux, corniche de bois à denticules. Châssis anciens, garde-corps en fonte aux n^{os} 22 et 25. Balcon en fer forgé, celui du n^o 25 plus récent (R.73, 74, 75 et 76).

A.V.B./T.P. 22093 (1861).



41. R. Anneessens, 19. Ecuries.

N° 19. Maison de maître de deux niveaux et quatre travées sous bâtière, datant de 1853, reparementée en briques. Dans la cour, écuries en briques, de style éclectique, de la fin du XIX^e s. : deux portes cochères à linteau bombé, fenêtres cintrées, une lucarne passante centrale, tourelle de plan octogonal à flèche ardoisée (fig. 41; R.77).

A.V.B./T.P. 68977 (1853).

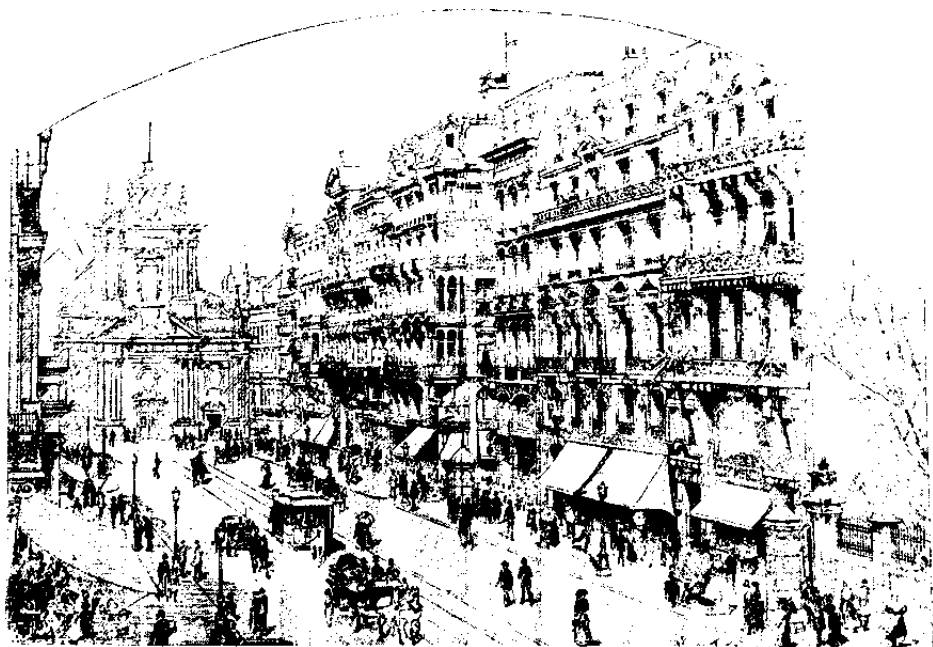
BD ANSPACH (D-E-F-G4)

Reliant la pl. De Brouckère à la pl. Fontainas, en passant par la Bourse, et appelé à l'origine « Central », ce boulevard fut aménagé avec d'autres, entre 1867 et 1871, sur le voûtement de la Senne, à l'initiative du bourgmestre Jules Anspach, dont il prendra le nom en 1879. Constituant le tronçon principal de ce nouvel axe N.-S. percé à travers le bas de la ville, il part de la pl. De Brouckère, traverse la pl. de la Bourse et se prolonge au S. par le bd Maurice Lemonnier; au N., il se divise en deux branches, les bds Adolphe Max et Emile Jacquemain.

La Senne qui jusque-là parcourait la ville en décrivant des méandres marécageux et nauséabonds, pollués par les déversements des teintureries, vanneries, brasseries établies sur ses rives et des égouts totalement déficients, provoquait régulièrement inondations et épidémies. J. Anspach, décidé à agir, charge deux commissions — celle des Trois Pouvoirs en 1861 et celle des Ingénieurs en chef en 1864 —, d'étudier la situation. Entre-temps, en 1864-1865, divers projets d'assainissement voient le jour. Celui de l'arch. L.P. Suys sera retenu par la Ville en 1865, par l'Etat en 1866.

Le projet de Suys prévoyait, outre l'assainissement des quartiers populeux des bords de la Senne en voûtant celle-ci sur deux kilomètres et en la doublant, sur chaque rive, d'un collecteur maçonné en briques, l'embellissement de la ville par la création, au-dessus des canalisations, de boulevards rectilignes de 28 m de large, s'étirant depuis la gare du Midi jusqu'au pied de l'église des Augustins d'où ils se diviseraient en deux branches vers la Gare du Nord. Leur parcours serait ponctué de places et d'édifices monumentaux : la pl. Fontainas, polygonale, ornée d'une fontaine; la pl. de la Bourse devant la Bourse de Commerce; les Halles Centrales; la pl. De Brouckère devant l'église des Augustins, qui serait agrandie. L'exécution de ce vaste programme, inspiré des travaux d'urbanisation réalisés à Paris par le baron Haussmann, à la demande de Napoléon III, est commandée en 1866 à la Belgian Public Works Company. Elle s'accompagnera de l'expropriation progressive, suivie de démolition, d'environ onze cents habitations, réalisée en 1867 à l'extérieur, en 1868 à l'intérieur du pentagone par la Compagnie Waring Frères. Avant de disparaître, les quartiers les plus pittoresques — avec leurs ponts, leurs moulins, leurs glozettes — auront été fixés à jamais par le peintre J.-B. Van Moer et les photographes L. Ghémar et J.-F. Kämpfe. En 1871, la Ville poursuit les travaux en régie propre et en novembre, J. Anspach peut inaugurer le voûtement de la Senne.

Depuis 1872, la Ville procédait également à la vente des terrains à bâtir. Pour stimuler la construction et en garantir la qualité architecturale, elle organise, de 1872 à 1876, un concours des vingt plus belles façades, bloquant à cet effet une somme de 100.000 francs de primes. Aucune contrainte n'est



42. Bd Anspach, entre les r. du Fossé aux Loups et Grétry. Vue vers l'égl. des Augustins. Gravure de L. Titz, 1887.

imposée aux architectes, sinon celle de bâtir sur une hauteur minimale de quinze mètres. Quelque sept cents habitations furent ainsi élevées en bordure des boulevards. Comme elles ne couvraient cependant que deux tiers des parcelles, la formule du concours sera rééditée en 1876, 1877 et 1878. D'autre part, en 1874, la Ville avait signé un contrat avec J.-B.A. Mosnier, qui dirigeait à Paris une entreprise de construction : elle lui livrait des parcelles à la condition qu'il y construise des immeubles dans les plus brefs délais. En 1878, quand la firme qui s'était associé les arch. français J. Olive et E. L'Homme fut déclarée en faillite, soixante-deux immeubles de rapport étaient bâtis sur le modèle haussmannien, caractérisé par une certaine uniformité de façade et l'usage abondant de la pierre de France. Ils sont devenus, pour la plupart, propriété de la Ville. Une transaction du même type sera conclue en 1879, avec la société belge d'entreprise Billen et consorts, pour un nombre restreint de parcelles si-

tuées aux bds E. Jacquain et M. Lemonnier et pour lesquelles les architectes H. Rieck et J. Naert concevront, de préférence, des habitations bourgeoises. La construction des boulevards centraux, commencée en 1870 est pratiquement terminée en 1880. Les travaux d'assainissement de la Seine et d'embellissement du centre de la ville auront profondément modifié le tissu urbain : des rues ont disparu, d'autres sont coupées, prolongées ou élargies ; de nouveaux quartiers apparaissent. La Bourse est terminée en 1873, les Halles en 1874. L'église des Augustins sera finalement démolie en 1893 et remplacée par l'Hôtel Continental. La pl. De Brouckère est ornée de la fontaine Anspach inaugurée en 1897. Les grands travaux auront également entraîné un changement d'esprit : de prolétaires et voués à l'artisanat, les quartiers assainis deviennent bourgeois et se consacrent au commerce. L'axe N.-S., et singulièrement le tronçon compris entre la pl. De Brouckère et la Bourse, devient le centre

vivant du commerce et de l'hôtellerie, le cadre des cortèges et manifestations politiques et sociales. L'installation du métro dans le lit désaffecté de la Senne, en 1972-1976, ne fera que renforcer ce caractère.

Aujourd'hui, les constructions d'origine sont, pour la plupart, bien conservées; elles forment une suite continue d'immeubles de rapport et de commerce, où les coins de rue sont mis en évidence et les habitations bourgeoises reléguées aux extrémités N. et S. L'ensemble a été réalisé en style éclectique, où alternent caractères néo-classiques, néo-baroques ou néo-Renaissance et, très rarement, néo-gothiques. Font exception les immeubles de Mosnier, bâtis en style Second Empire importé de France, et remis en valeur par la rénovation entreprise par la Ville en 1973-1974. Les édifices les plus monumentaux sont la Bourse (bd Anspach, n° 80 : 1868-1873, arch. L.P. Suys), l'Hôtel Continental (pl. De Brouckère, n° 41 : 1874, arch. E. Carpentier), le Palais du Midi (bd Lemonnier, nos 132-172 : 1875-1880, arch. W. Janssens), l'école communale n° 13 (pl. Anneessens, n° 11 : 1877-1880, arch. E. Janlet), le Passage du Nord (1881-1882, arch. H. Rieck) et, autrefois, le théâtre de l'Alhambra (1874, arch. J.-P. Cluysenaar), le Passage des Postes (1875, arch. L. De Curte) et le Grand Hôtel (1875, arch. E. L'Homme), aujourd'hui disparus. Le décor sculpté surabondant de ces édifices est l'œuvre de sculpteurs de l'école belge et de représentants de l'école française exilés après la Commune de Paris.

Le bd Anspach en particulier fut bordé d'immeubles de rapport à r.d.ch. commercial, tantôt monumentaux et à façade très travaillée, tantôt plus simples et au décor stucqué, tous de cinq niveaux en moyenne.

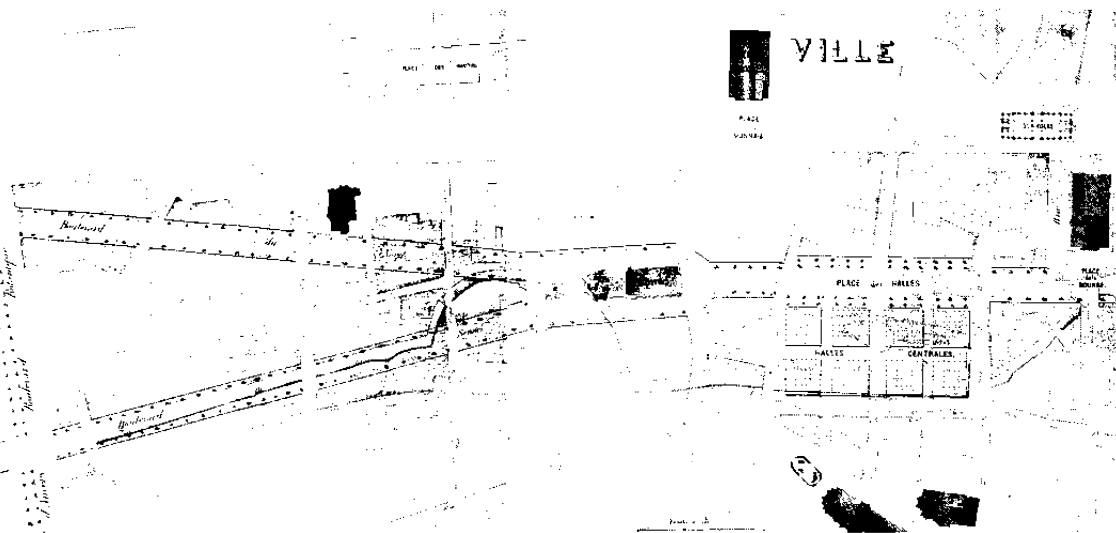
Parmi les plus prestigieux, vingt-trois peuvent être attribués à Mosnier, Olive et L'Homme (voir entre autres les nos 30-36, 41-55, 46-50, 95, 108, 121, 125-127, 126-138, 129-139, 140-158). Restent, dans la zone S. du boulevard, quelques immeubles d'angle et quelques façades à caractère néo-classique. Au groupe des façades à décor stucqué plus ou moins riche appartiennent notamment les nos 76 (1880), 77, 94-96 (1883), 102-104 (1882), 119 (1872), 141-143 (1873), 174-176 (1873), 175-177 (1874), 178 (1873), 179-181 et 183-185 (1872), 187-189 (1872, arch. F. Abeels).

Autour de la pl. De Brouckère et de la Bourse, on rencontrait surtout de grands hôtels, des cafés, brasseries et tavernes dont l'architecture typique se signalait par des marquises à structure métallique et qui, pour la plupart, ont été modernisés entre les deux guerres. On y voyait aussi des grands magasins, tels les « Grands Magasins de la Bourse » et le « Grand Bazar Anspach ». Cafés et devantures commerciales furent adaptés au goût du jour, dans les styles Art Nouveau entre 1900 et 1910, Art Déco et Fonctionnaliste entre 1920 et 1930; la plupart seront équipés de grandes vitrines après 1950 et jusqu'à nos jours. Ont disparu, en plus de l'imposant Passage des Postes et du Grand Hôtel, le Café Sesino (1873, arch. D. De Keyser), des maisons de rapport couronnées respectivement 5° et 6° au concours de façades (1872, arch. E. Flanneau et 1875, arch. A. Samyn), le magasin Samy (1928, arch. V. Michel), le café Aux Augustins (1934, arch. J. Diongre et M. Gridaine). En outre, au N., les immeubles d'origine ont été remplacés par le gigantesque Centre Administratif de la Ville de Bruxelles, élevé entre 1967 et 1971 sur les plans des arch. J. Cuisinier, J. Gilson, A. et J. Polak et R. Schuiten (voir pl. de la Monnaie) et par la tour Philips du bureau d'architecture Structures, en 1967-1969. La Résidence Grétry, réalisée par les arch. A. et J. Polak en 1979-1983, respecte toutefois le gabarit ancien; elle est ornée de deux statues en fonte figurant l'Eau et la Terre, œuvres du sculpteur L. Samain en 1874 provenant des anciennes Halles Centrales (fig. 42 et 42 bis).

En général : A.V.B./T.P. 36703, 29829 et 44044.

– G. ABEELS, *Une opération immobilière de grande envergure : l'assainissement du bas de la ville*, dans *Pierres et rues*, 1982, pp. 153-202; *La Senne*, Bruxelles, 1983. – E. RICCARDI, *La création des boulevards centraux à Bruxelles et La Construction sur les boulevards. Analyse typologique des façades créées*, Mémoire de licence dactylographié, U.L.B., 1979-1980. – L.P. SUYS, *Bruxelles, Senne et boulevards. Solution du problème hygiénique et monumental*, Bruxelles, 1865. – *Album photographique des maisons primées aux nouveaux boulevards à Bruxelles. 1872-1876*, s.l., s.d.

En particulier, pour le bd Anspach : A.V.B./T.P. 343 (1880), 467 (1883), 817 (1882), 281 (1872), 326 (1873), 297 (1873), 325 (1874), 348 (1873), 324 (1872), 322 (1872), 877 (1875), 222 (1875), 217 (1873), 317 (1872), 35653 (1928), 46389 (1934).

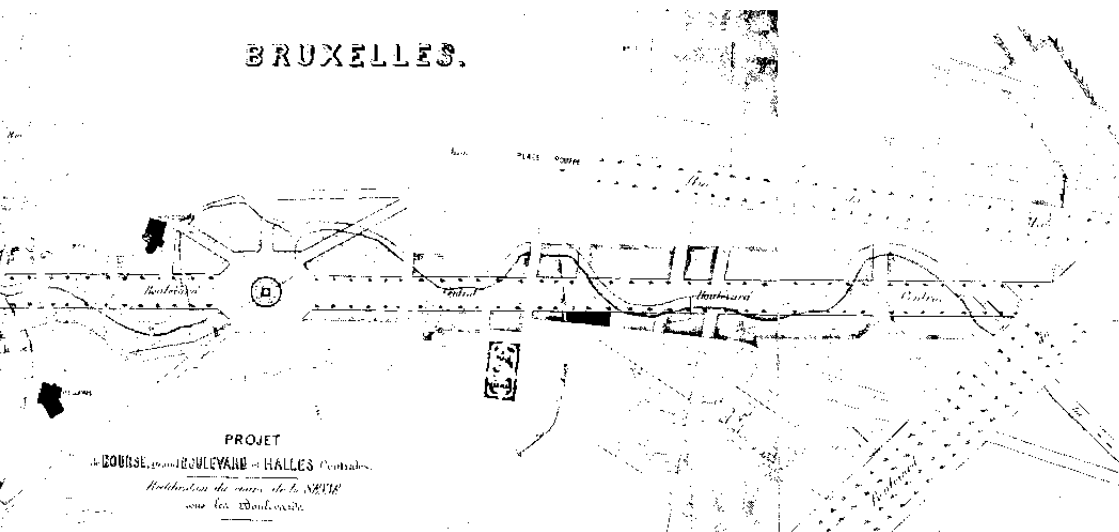


42bis. Bd Anspach. Plan d'aménagement des boulevards centraux (1865) (St-Lukasarchhief).

N^{os} 24-30. **Anspach Center.** Complexe commercial dénommé à l'origine «Grand Bazar du Boulevard Anspach», puis «Galerias Anspach» et occupant la majeure partie de l'îlot compris entre les r. Grétry, des Fripiers et de l'Evêque. L'ensemble actuel résulte d'un amalgame de constructions diverses, s'échelonnant de la fin du XIX^e s. à nos jours. Le bâtiment initial (n^{os} 28-36) fut élevé à l'angle du boulevard et de la r. Grétry, à l'emplacement de l'Hôtel de Suède, sur les plans datés de 1897 de l'arch. liégeois Fr. Petit. Il fut élargi vers la r. Grétry, par le même architecte, dès 1899, puis en 1911, à front du boulevard, en ajoutant trois travées à g. des sept existantes. D'autre part, en 1903, l'arch. V. Horta fut chargé de l'agrandir à l'arrière, avec façades r. de l'Evêque et r. Grétry, cette dernière encore élargie à dr. en 1913, en même temps que le reste du bâtiment est haussé. Enfin, l'arch. M. Polak dota le complexe d'une nouvelle façade, vers la r. de l'Evêque, en 1926-1927 et, en 1935, il construisit l'angle des r. de l'Evêque et des Fripiers. Les magasins, fermés en 1983 pour cause de faillite, furent complètement réaménagés en 1984, à l'intérieur et à l'extérieur, en vue de leur nouvelle destination.

Aux n^{os} 24-26 : immeuble situé à l'angle de la r. de l'Evêque et incorporé dans le complexe des Galerias Anspach, mais construit à l'origine comme maison de rapport, en style éclectique, par J.-B.A. Mosnier, sur les plans de l'arch. J. Olive datés de 1874. Façade symétrique de pierres de taille blanches, divisée en registres de fenêtres rect., de quatre niveaux sur r.d.ch. et de cinq travées. Entresol à baies autrefois bombées, aujourd'hui élargies et sommées d'une clé, celles des travées extrêmes plus ornées, encadrées de perles et flanquées de trumeaux sculptés d'entrelacs. Bel étage ajouré de portes-fenêtres précédées alternativement d'un balcon ou d'un garde-corps et coiffées de frontons, courbes ou triangulaires, portés par les consoles qui somment des pilastres ouvragés. Aux deux étages supérieurs, fenêtres à encadrement mouluré séparées par des panneaux en creux rehaussés d'une frise. 4^e étage en attique, précédé d'un balcon continu à garde-corps en ferronnerie prenant appui sur une corniche à modillons et pourvu, dans la travée axiale, d'une fenêtre richement encadrée de pilastres sous entablement et fronton triangulaire : pseudo-lucarnes dans la toiture mansardée récente. R.d.ch. aujourd'hui dé-

BRUXELLES.



naturé, ajouré à l'origine de deux portails d'entrée encadrant une vitrine en trois parties.

Aux n^{os} 28-30 : façades de pierre blanche et bleue, de trois niveaux plus un entresol, sous toiture d'ardoise mansardée, récemment renouvelée. Dix travées vers le boulevard, six vers la r. Grétry, élargies à dr. de huit supplémentaires. Façades divisées en registres de fenêtres rect. et scandées à intervalles réguliers de travées en ressaut. Celles-ci encadrées de pilastres corinthiens colossaux, ajourées de baies triples à colonnes et pilastres de même type, précédées de balcons à balustres de pierre posant sur des consoles étirées ornées de mufle et griffes de lion et couronnées, au dernier étage, par un fronton courbe sur entablement à triglyphes et métopes. Dans les autres travées, fenêtres à encadrement mouluré, celles du bel étage soulignées d'une balustrade et coiffées d'un fronton brisé, celles du dernier étage pourvues d'un larmier sur consoles; baies jumelées éclairant l'entresol à refends. Bâtiment couronné, au-dessus de l'architrave à fascies et de la frise de trous de boulin, d'une corniche denticulée sur modillons. Au-dessus, alternance de petites lucarnes à fronton courbe

et de grandes lucarnes accostées de colonnes et coiffées d'un fronton brisé sous un fronton courbe sommé d'un pot-à-feu, reliées par une balustrade en attique. R.d.ch. modifié à plusieurs reprises, à l'origine découpé de vitrines entre des colonnes de fonte, couronnées d'un entablement inscrit et protégées par une marquise en verre sur consoles en fer. Traitement plus simple des onze travées dr. de la r. Grétry, les quatre dernières haussées.

Aux n^{os} 16C-18, r. Grétry : en 1903, agrandissement conçu par l'arch. V. Horta en style Art Nouveau, avec façade principale à front de la r. de l'Evêque où le r.d.ch. était garni d'une marquise et les étages pourvus de bow-windows, le tout démoli en 1935. Façade arrière conservée r. Grétry, en pierre blanche et bleue, comportant d'abord quatre travées, étendues à sept en 1913. R.d.ch. à refends en pierre bleue, transformé, ajouré de trois portes de garage, dont les deux de dr. sous poutrelle de fer boulonnée, protégé par un auvent de fonte. Entresol éclairé par des baies jumelées. Etages rythmés par des arcades légèrement bombées, à impostes profilées, entre lesquelles s'ouvrent les fenêtres à linteau de fer et châssis de bois, garnis de superbes garde-



43. Bd Anspach, 24-30. Anspach Center.

corps en fer forgé découpés de motifs caractéristiques. Corniche soulignée d'une frise de cache-boulins et surmontée de lucarnes, remplacées partiellement par un attique postérieur.

Aux n^{os} 21-37, r. de l'Evêque : façade Art Déco élevée par l'arch. M. Polak en 1926-1927 à dr. de la façade de Horta, sur sept niveaux sous toiture ardoisée et seize travées de pierre blanche et simili-pierre, divisées en registres éclairés de larges baies à trois divisions. R.d.ch. revêtu de marbre, ajouré de vitrines, surmonté d'un niveau décoré de rosaces et couronné d'un bandeau ouvragé. Au-dessus, trois étages scandés par des pilastres colossaux sous architrave et corniche. Deux étages supérieurs en attique, en retrait l'un sur l'autre, le dernier précédé de balustrades en fer entre piédestaux. Auvent renouvelé. Trois travées éventrées pour accueillir une galerie couverte de trois niveaux, suspendue au-dessus de la r. de l'Evêque et reliant l'Anspach Center au Centre administratif de la Ville de Bruxelles, bâti entre 1967 et 1971 (voir pl. de la Monnaie).

A l'angle des r. de l'Evêque (n^{os} 39 à 45) et des Fripiers (n^{os} 46-48), bâtiment de style fonctionnaliste, élevé en 1935, sur les plans de l'arch. M. Polak, assisté de l'arch. parisien Ch. Siclis. L'exécution de ce projet a entraîné la destruction de la façade de Horta, r. de l'Evêque, alors qu'un autre projet, signé en 1934 par les arch. M. Polak et A. Hoch, maintenait la façade de Horta et y accolait la nouvelle façade Art Déco. Immeuble arrondi à l'angle, de sept niveaux, entièrement vitrés, le supérieur en retrait. Renouvelé en même temps que l'angle opposé de la rue (n^o 19, r. de l'Evêque), doté d'une cage d'escalier et d'une façade-écran dessinée par l'arch. R. Schuiten en 1971, et réaménagé en 1984 (fig. 43 et 44 ; R.78).

A.V.B./T.P. 247 et 54945 (1874), 4385 (1897-1898), 25552 (1899), 25553 (1911), 4285 (1903), 12043 (1914), 53431 (1926-1927), 45093 (1934-1935), 82973 (1971). – P.-L. FLOUQUET, *Le Grand magasin moderne*, dans *Bâtir*, 41, 1936, pp. 624-627.

N^{os} 38-44 et r. Grétry, n^{os} 21-25. Important immeuble d'angle de style éclectique, cons-

truit en 1873-1874 sur les plans de l'arch. F. Abeels, en pierre blanche de grand appareil. Au-dessus de r.d.ch. modernisés, à l'origine sur soubassement ajouré pour les caves et rythmés de pilastres à refends, quatre niveaux de hauteur différente. Façade panneautée ajourée de baies à linteau droit, précédées d'un garde-corps ou d'un balcon en fer forgé, continu ou non, celles des deux étages intermédiaires surmontées d'un entablement orné d'un médaillon accosté de cornes d'abondance entre les consoles du balcon supérieur. Cache-boulins sous la corniche sur consoles. Toiture mansardée d'ardoises, percée de lucarnes à fronton courbe sur pilastres et précédées d'un garde-corps. R.d.ch. commercial original du n° 40 transformé en 1938 par l'arch. C. Beatrix. R. Grétry, sept travées semblables, les deux à chaque extrémité en léger ressaut et couronnées deux par deux par une lucarne sous fronton courbe, à clé, le tout sous fronton triangulaire sur petites consoles. R.d.ch. encore à refends au n° 25. Au n° 23, où une fenêtre de l'entresol a perdu son encadrement, porte à vantaux de bois sous baie d'imposte à linteau droit et encadrement mouluré, rehaussé d'un médaillon entre guirlandes (R.79).

A.V.B./T.P. 364 et 366 (1873), 48097 (1938).

N^{os} 41 à 55. Ensemble de trois maisons, sans doute en double corps à l'origine, appartenant vraisemblablement au groupe d'immeubles de type Haussmannien bâtis par J.-B.A. Mosnier en 1874-1878, sur les plans des arch. J. Olive et E. L'Homme. De 1881 à 1932, occupation des n^{os} 41 à 47 par les « Grands Magasins d'alimentation Victor Wygaerts » fondés en 1875 r. des Halles, puis agrandis par l'arrière jusqu'au boulevard. Façades de pierre blanche de cinq niveaux et deux fois quatre travées encadrant cinq travées plus riches, sous une toiture mansardée d'ardoises. Divisées horizontalement en registres : entresol à refends; bel étage précédé de balcons à garde-corps en fer forgé, plus saillants et sur fortes consoles ouvragées dans les travées axiales respectives; dernier étage précédé d'un garde-corps en fer forgé bordant la corniche à mutules sur consoles. R.d.ch. commerciaux complètement transformés, récemment rénovés par la Ville de Bruxelles, ne conservant qu'un portail d'origine, arqué et timbré d'une clé en cartouche, et



44. Bd Anspach, 24-30. Anspach Center. Façade r. Grétry, 16C-18.

les montants de la vitrine, au n° 53. Fenêtres rect. à encadrement mouluré garnies de garde-corps en fer forgé aux 2^e et 4^e niveaux, enrichies de clés en pointe de diamant et de frontons triangulaires sur consoles au bel étage (R.80).

N^{os} 46-50. Deux maisons jumelées et symétriques en style éclectique, appartenant vraisemblablement au groupe d'immeubles de type Haussmannien construits par J.-B.A. Mosnier en 1874-1878 sur les plans des arch. J. Olive et E. L'Homme de Paris. Façades symétriques en pierre blanche de grand appareil, avec travées d'angle plus larges. Cinq niveaux et deux fois trois travées. Au-dessus d'un r.d.ch. commercial, modernisé en marbre noir en 1960, superposition de quatre registres de hauteur dégressive marqués par des refends à l'entresol, par un balcon continu sur consoles ornées de feuilles d'acanthe et à garde-corps en fer forgé devant le bel étage et l'attique. Fenêtres rect. : au bel étage, encadrements moulurés à crossettes surmontés d'un pan-



45. Bd Anspach, 52-54.

neau orné d'une guirlande et flanqué de volutes, sous entablement servant d'appui aux fenêtres supérieures ouvertes entre des trumeaux ornés de panneaux; au dernier étage, encadrements timbrés d'une clé. Lucarnes à fronton dans la toiture d'éternit mansardée, refaite après l'incendie de 1980, au cours de la rénovation par la ville de Bruxelles, terminée en 1982 (R.81).

A.V.B./T.P. 38.845 (1925) et 67.553 (1960).

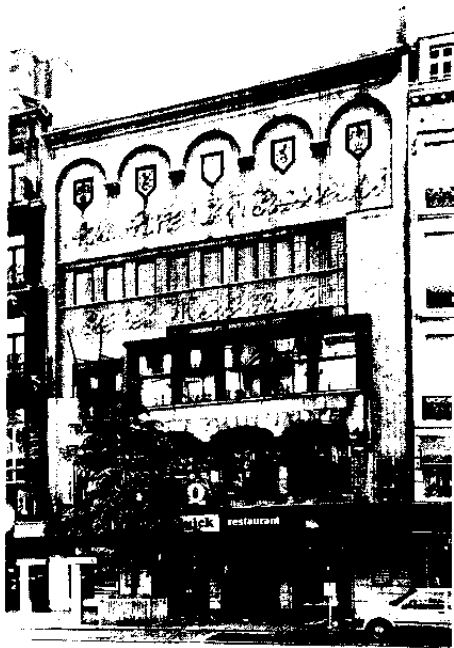
N^{os} 52-54. Immeuble de rapport, construit en style éclectique, sur les plans de l'arch. V. Jamaer datés de 1873, anciennement Hôtel Empire. Cinq niveaux et cinq travées sous toiture mansardée d'ardoises. Façade de pierre blanche et bleue rythmée par les travées d'angle en ressaut; divisée horizontalement par des entablements dont la corniche pose sur des consoles ouvragées et qui forment balcons bordés de magnifiques garde-corps en fer forgé, décorés de mufles de lion et de vases, continus aux 1^{er} et 2^e étages, individuels aux étages supérieurs. Fenêtres rect. à encadrement à filets, parfois à crossettes; trois fenêtres centrales du

bel étage, cintrées, remplacées par l'arch. O. Simon en 1902.

Travées d'angle accostées de refends aux deux étages inférieurs, de pilastres aux deux supérieurs, couronnées par un fronton triangulaire interrompu par une lucarne timbrée d'une clé et coiffée d'un fronton rehaussé d'une coquille. Lucarnes plus petites et cintrées dans les trois autres travées. R.d.ch. ouvert à l'origine, à chaque extrémité, par un portail cintré, dont on conserve la baie d'imposte à g. et, au centre, par une vitrine à trois divisions. Ouverture dr. transformée en 1935 avec un revêtement de marbrite et un oculus en style fonctionnaliste; aménagement d'une galerie intérieure Art Déco par l'arch. G. de Kuyper en 1926; transformation du portail g. après 1939 (fig. 45; R.82).

A.V.B./T.P. 360 (1873), 25558 (1902), 44987 (1935), 33906 (1926), 49988 (1939).

N^{os} 56-58. Construit par les brasseries Willelms-Geuppens sur les plans de l'arch. A. Blomme en 1939, ce café célèbre, appelé précédemment «Aux Armes des Bras-



46. Bd Anspach, 56-58. Anc. café «Aux Armes des Brasseurs».

seurs», comme l'indique l'inscription en lettres au néon qui décore la façade, comportait une vaste salle de consommation, une salle de fête et des appartements aux 2^e et 3^e étages. Architecture fonctionnaliste, avec frise d'arcatures sous la corniche en pierre (fig. 46).

A.V.B./T.P. 51383 (1939).

N^o 57. Maison de style éclectique à prédominance baroque, construite en 1874 sur les plans de l'arch. Ch. De Maeght. Trois travées en pierre blanche montant sur quatre niveaux au-dessus du r.d.ch. commercial dès l'origine, mais modernisé. A l'entresol, baies à garde-corps en fer forgé, séparées par des trumeaux accueillant la retombee des consoles à coquille très ouvragées du balcon continu en fer forgé qui les surmonte. Au-dessus, trois étages de hauteur dégressive, les deux inférieurs encadrés de pilastres colossaux rehaussés au sommet d'un mufler de lion et dont la base sert d'amortissement au balcon du bel étage. Baies à encadrement mouluré et linteau droit, celles du bel étage accostées de tru-

meaux panneautés à bossages et coiffées d'un entablement sur consoles, formant balcon devant les portes-fenêtres de l'étage supérieur que séparent, comme au 3^e étage, des trumeaux ornés de chutes de rains. Corniche à mutules sous la toiture d'éternit mansardée, à fronton courbe brisé, dont les volutes épaulent une lucarne primitivement géminée et sommée d'un vase (R.83).

A.V.B./T.P. 225 (1874).

N^{os} 59-61 et r. Marché aux Poulets, n^{os} 16-20. Imposant immeuble d'angle, de style éclectique mêlant baroque et Renaissance italienne, construit en 1872 sur les plans de l'arch. G. Bordiau. Quatre niveaux et onze travées, dont cinq vers la r. Marché aux Poulets et une à l'angle, très ornée. R.d.ch. commercial occupé à l'origine par cinq boutiques, redessiné en 1936 par l'arch. G. Leemans.

Façades enduites, symétriques de part et d'autre de la travée biaisée d'angle, divisées en registres par les balcons continus à garde-corps en fer forgé des 1^{er} et 3^e étages et rythmées en travées par des pilastres. Travée biaisée encadrée, au r.d.ch., de colonnes d'allure dorique soutenant le balcon courbe du bel étage qui s'arrondit devant une porte-fenêtre à baie d'imposte cintrée, inscrite dans un portique d'ordre colossal formé par deux atlantes porteurs d'une corniche d'abondance, sculptés par M. Dillens, et par un entablement très décoré. Surmontant la travée d'angle et les travées contiguës, un étage supplémentaire de plan hexagonal formant tour, cantonné de pilastres sous entablement, ajouré d'une baie jumelée et coiffé d'une flèche.

Façades latérales rythmées de lourdes consoles au r.d.ch. surmonté d'un entresol et revêtu de marbre. Etages ajourés de baies jumelées, rect. ou cintrées. Corniche denticulée sur consoles et modillons, soulignée d'un cordon et d'une frise de trous de boulin. Toiture d'éternit mansardée, percée de lucarnes accostées d'ailerons en volute et coiffées d'un fronton cintré timbré d'une clé (fig. 47).

A.V.B./T.P. 228 (1872) et 47175 (1936).

N^{os} 60-62. Immeuble de rapport de style éclectique à tendance néo-classique, construit en 1873 à l'angle de la r. Marché aux





48. Bd Anspach, 63-69, à g.; 78, à dr. Etat v. 1890 (coll. I.R.P.A.).

Poulets. Au-dessus d'un r.d.ch. modernisé et de l'entresol à refends, éclairé par des baies à châssis métalliques, trois niveaux enduits, de hauteur dégressive, totalisant six travées dont une travée d'angle, disposée en oblique. Façades rythmées verticalement par des trumeaux formant des sortes de pilastres ornés de besants au tiers de leur hauteur. Fenêtres inscrites en creux; à garde-corps en fer forgé et balcon sur consoles devant la fenêtre du bel étage de la travée d'angle. Entablement panneauté en creux à trous de boulin sous corniche moulurée en bois sur modillons. Toiture mansardée en éternit, éclairée par des lucarnes sous fronton triangulaire (R.84).

A.V.B./T.P. 353 (1873).

N^{os} 63-69. Imposant immeuble de magasins et bureaux, autrefois occupé par les « Grands Magasins de la Bourse », construit à l'angle de la r. du Marché aux Poulets et dont le permis de bâtir date de 1872. Extension pl. de la Bourse n^o 4 et r. Paul Devaux

autorisée en 1881, agrandie en 1916 par l'arch. G. Maukels. Ensemble incendié en 1948, reconstruit sur les plans de l'arch. E. De Heu datés de 1949, avec une tour d'angle coiffée d'un dôme, restituée sur le modèle de l'ancienne et en récupérant des éléments du bâtiment originel, notamment des balcons (fig. 48).

A.V.B./T.P. 242 (1872), 432 (1881), 18868 (1916), 60843 (1949).

N^{os} 68-72. Immeuble de rapport de style éclectique, mêlant des éléments Renaissance et baroques, élevé en 1876 sur les plans de l'arch. E. Janlet. Imposante façade en pierre blanche et bleue, de six niveaux et sept travées en double corps. R.d.ch. et entresol commerciaux dès l'origine, aujourd'hui défigurés, autrefois rythmés par des pilastres à refends, avec accès par un portail cintré au centre et deux modestes entrées latérales. Au-dessus, trois niveaux de hauteur dégressive. Travée axiale plus large, couronnée au niveau de la balustrade terminale en pierre par une lucarne accostée de volutes, coiffée d'un fronton triangulaire et sommée d'une sphère, comme les

47. Bd Anspach, 59-61.



deux lucarnes cintrées de part et d'autre. Bel étage aux baies à linteau droit et encadrement mouluré, celle du centre formant bow-window entre des pilastres supportant le balcon supérieur à balustres; de chaque côté, une baie encadrée de pilastres au fût redenté dans la partie supérieure, coiffée d'un fronton cintré au tympan sculpté, précédée d'un balcon à balustres et flanquée de fenêtres plus étroites. Fenêtres du 2^e de même type, séparées par des pilastres doriques ornés d'une rosace sur la base et soulignées de balustres. Au-dessus d'une corniche moulurée en pierre à modillons, 3^e étage avec baies cintrées entre pilastres ioniques, celles du centre à linteau droit et clé en cartouche. Entablement panneauté en creux et à boulines sous la corniche saillante en pierre avec décrochements latéraux (R.85).

A.V.B./T.P. 354 (1876). – A.G.R., Fonds Janlet, n° 30a.

N° 71. Voir pl. de la Bourse, n° 1.

Nos 73 et 75. De 1880, deux petits immeubles enduits, l'un de deux travées, l'autre de trois, superposant au-dessus de l'entresol trois étages de hauteur dégressive. R.d.ch. commerciaux, réunis en un seul en 1932. Au-dessus, baies bombées, à encadrement à filets et trumeaux panneautés, précédées sauf à l'entresol, d'un balcon en fer forgé continu à g., axial à dr. Entablement également panneauté à cache-boulines en forme de mufle de lion. Corniche de bois à mutules et denticules sous bâtière (R.86).

A.V.B./T.P. 442 (1880) et 39663 (1932).

N° 74. Immeuble de rapport, de deux travées en briques aujourd'hui décapées et pierre bleue, dont le permis de bâtir date de 1880 et dont la façade fut joliment ornée en 1889 par l'arch. J. Baes pour la brasserie Pschorr. Niveaux inférieurs transformés en 1946 par l'arch. G. Pepermans, qui aménage une terrasse sous auvent surplombée par un étage en bois sur consoles. Au-dessus, trois étages de baies surbaissées, à encadrement à filet et garde-corps en fer forgé en partie disparus. Entablement à boulines sous la corniche de bois à mutules et la bâtière de tuiles (R.87).

49. Bd Anspach, 78. Etat d'origine (extr. de l'*Album... des maisons primées... 1872-1876*, pl. 2).

A.V.B./T.P. 341 (1880), 455 (1889) et 56576 (1946).

N° 78. Immeuble conçu par l'arch. E. Janlet en 1874, à l'angle de la r. de la Bourse et classé 2^e au concours de façades de 1872-1876. Connu sous le nom de Café de la Bourse puis Le Monico Bourse et aujourd'hui Le Grand Café.

Construction en pierre blanche de grand appareil dont la façade la plus monumentale, tournée vers la Bourse, était primitivement libre à dr., où une travée ajoutée en 1883 par l'arch. Ch. Gys la relie à la façade voisine.

R.d.ch. commercial sous auvent moderne, englobant actuellement celui du n° 76, rythmée par des pilastres à refends enduits, encadrant la porte d'entrée et les vitrines à structure métallique. Au-dessus, trois registres totalisant quatre niveaux, les deux inférieurs définis ensemble par un ordre colossal, le 3^e par un ordre plus trapu et le 4^e par les lucarnes.

Au boulevard, surmontant l'auvent, balustrade en pierre précédant les fenêtres rect. surmontées, au-dessus d'un entablement orné de triglyphes et rosaces, de fenêtres cintrées timbrées d'une clé et à garde-corps en fer forgé qui éclairent le 1^{er} registre et que séparent les pilastres composites colossaux supportant l'entablement à frise de triglyphes sous la corniche profilée sur modillons. Fenêtres du 3^e étage à linteau droit, précédées d'un balcon continu en fer forgé et séparées par des trumeaux couronnés par les consoles ouvragées de la corniche supérieure. Toiture mansardée d'ardoises, éclairée de lucarnes à fronton brisé sommé d'une sphère, liés par de courts pilastres. Vers la r. de la Bourse, façade de conception analogue mais plus riche, dont les travées plus larges sont garnies de baies triples. Accent mis sur la travée centrale en léger ressaut; baies superposées prises dans un portique à colonnes composites, cintre timbré d'une clé et d'un cartouche et écoinçons ornés de médaillons à visage humain, sous un fronton courbe accueillant dans sa brisure un motif de balustrade repris entre les lucarnes. Entablement décoré de panneaux en creux entre rosaces (fig. 49).

A.V.B./T.P. 8077 (1874) et 823 (1883). – L'*Emulation*, 1877, col. 57-58, pl. 4-8.

N° 79. Maison de rapport construite en 1881, en style éclectique à tendance néo-classique, avec un r.d.ch. commercial. Au-dessus du rez et de l'entresol modernisés mais ayant conservé les pilastres à refends qui les cantonnaient, trois étages de hauteur dégressive, de deux travées, en pierre blanche appareillée et pierre bleue, ajourés de baies à linteau droit et encadrement profilé. Séparé de l'entresol par un bandeau de pierre, bel étage aux portes-fenêtres précédées d'un balcon pansu individuel en feronnerie, dépourvus des consoles en pierre d'origine. Fenêtres du 2^e étage à garde-corps individuel et appui saillant sur un panneau en relief. Dernier niveau de hauteur réduite, formant attique sous entablement à trous de boulin et corniche moulurée en bois sur modillons. Toiture en bâtière (R.88).

A.V.B./T.P. 443 (1881).

★ N° 80. **Bourse de Commerce et des Fonds publics.** Edifice construit à partir de 1868 d'après les plans présentés par l'architecte L.P. Suys en 1865, inclus dans son projet d'assainissement sanitaire du centre urbain, prévoyant le voûtement de la Senne, du boulevard du Midi au boulevard d'Anvers, et l'aménagement d'une grande artère centrale mise en valeur par la Bourse de Commerce et les Halles Centrales, destinées à raviver l'activité économique du centre, comme les r.d.ch. commerciaux des immeubles et le marché-bazar du Palais du Midi plus au S.

Créée en 1801, la Bourse de Commerce établie à Bruxelles occupa successivement différents locaux. Dès 1858, époque à laquelle elle connut un développement considérable suite à l'essor économique et industriel du pays, l'exiguïté et l'insalubrité des différents locaux amenèrent les milieux d'affaires à réclamer, auprès de l'autorité communale, l'érection d'une nouvelle Bourse. Devenue prioritaire dans la liste des travaux d'utilité publique, cette construction suscita, à l'époque, de nombreuses propositions dont celle de L.P. Suys qui, appuyée par plusieurs pétitions, emporta l'adhésion du conseil communal.

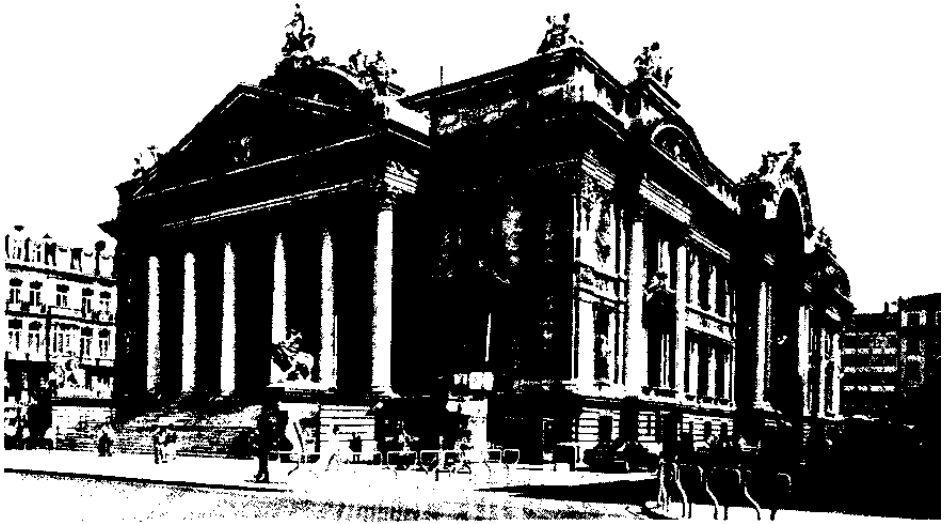
Inauguré en 1873, occupant un espace intentionnellement dégagé pour accentuer son allure monumentale et entouré de nou-

velles artères, imposant édifice de plan rect., s'inspirant de l'architecture palladienne. Sur un haut soubassement en calcaire appareillé en refends, ouvert de baies et de portes à linteau droit donnant accès à des locaux utilitaires ou de service, quatre façades en pierre blanche, de style néo-Renaissance caractérisé par l'ordre corinthien. Deux niveaux sous entablement à frise décorée de guirlandes sous l'épaisse corniche dominée par un attique rythmé par une alternance de triglyphes et de métopes feuillagées à médaillons et formant archivolte au centre de chaque façade.

Vers le boulevard, façade principale précédée, entre deux murs d'échiffre portant un lion accompagné d'un génie au flambeau par Jos. Jacquet, d'un large escalier monumental menant au péristyle limité par six colonnes corinthiennes portant un fronton triangulaire orné d'un bas-relief du même sculpteur, représentant la Belgique entourée de personnages symbolisant l'Industrie et la Navigation. Sur les rampants, deux lions sculptés par Elias, précédant l'archivolte interrompue par un blason aux armes de Bruxelles dominé par l'effigie de la Belgique enseignant aux génies le développement commercial et industriel par Jacques Jacquet, comme les figures du Commerce maritime et du Commerce par voie de terre aux extrémités du cintre.

Espace couvert du péristyle ponctué par deux colonnes corinthiennes soutenant un berceau à caissons richement ouvragé.

Au fond, façade rythmée par des pilastres et ouverte d'une entrée monumentale à linteau droit sous larmier couronné par un tympan cintré décoré de guirlandes, occupé par une horloge et flanqué de génies ailés figurant le Bien et le Mal par J. De Haen, entre deux travées percées de portes à linteau droit sous jour ovale, comme aux retours d'angle où ces derniers sont remplacés, dans l'ovale, par les blason et initiale de la Belgique. De part et d'autre du péristyle, entre les pilastres cannelés, couplés vers l'angle des façades, une travée de baies : au r.d.ch., porte-fenêtre à linteau droit à crossettes, en retrait, derrière une balustrade, d'un édicule formé par une paire de pilastre et colonne corinthiens, soutenant un entablement portant fronton courbe bordé d'un couple de figures couchées, par G. De Groot, symbolisant le Travail et l'Abondance à dr., la Poste et le Télégraphe à g. A l'éta-



50. Bd Anspach, 80. Bourse de Commerce.

ge, fenêtre à linteau droit orné de feuillages, flanquée de pilastres à ailerons, sous un larmier à consoles en volute.

Vers les r. H. Maus et de la Bourse, façades latérales semblables à redents, organisées symétriquement. Au centre, aménagée en 1890-1893 sur les plans de l'architecte J. Brunfaut, large travée sous l'archivolte à clé aux armes de Bruxelles, posant sur deux paires de colonnes corinthiennes. Au r.d.ch., bow-window tripartite entre pilastres et colonnes engagées, à fronton central triangulaire et balustrade de couronnement, sous une haute verrière cintrée partagée par quatre montants verticaux et fermée de petits vitraux carrés. De part et d'autre, trois travées de baies à linteau droit à crossettes, sous larmier à consoles en volute, aux deux niveaux. Au-delà, travée en ressaut limitée par des colonnes engagées, occupée au r.d.ch. par une porte-fenêtre à édicule, semblable à celles du même niveau en façade principale, et dominée par des figures couchées, sculptées par Swigger et Carrier-Belleuse r. H. Maus, par Samain r. de la

Bourse. A l'étage, baie à larmier et encadrement à ailerons. Fronton courbe au-dessus de la corniche. Aux travées extrêmes, au r.d.ch., niche cintrée sous larmier, occupée par une sculpture en pied représentant respectivement l'Art, la Science, l'Agriculture et l'Industrie, par G. De Groot. Au-dessus, médaillon ovale entouré de feuillage occupé, r. H. Maus par le double L couronné, monogramme du roi Léopold II, r. de la Bourse par le B couronné de la Belgique, remplacés, aux travées vers la r. du Midi, par une ouverture vitrée. Aux deux façades latérales, appuis saillants au r.d.ch., soutenus par une balustrade et niveaux séparés par une frise d'angelots entourant le bâtiment excepté en façade principale, représentant les manifestations de l'activité humaine, par Carrier-Belleuse.

Vers la r. du Midi, façade arrière cantonnée de pilastres corinthiens. Au centre, abritant l'escalier, péristyle sous fronton triangulaire daté de 1873, soutenu par deux paires de colonnes et dominé par l'archivolte aux armes de Bruxelles. Dans l'axe, porte d'entrée



51. Bd Anspach, 80. Bourse de Commerce. Toitures et façade vers la r. du Midi, en 1935 (coll. I.R.P.A.).

cintrée à clé, en retrait de l'édicule soutenu par deux colonnes et couronné d'un fronton courbe bordé de deux figures couchées représentant le Commerce et la Navigation, par Samain. Baie à larmier à l'étage, comme à la travée derrière l'entre-colonnement et aux deux au-delà.

Faisant l'admiration des contemporains, très riche ornementation complétant les figures sculptées : encadrement de baies aux motifs géométriques, chapiteau de pilastres et consoles de larmiers à mufle de lion, tympan des frontons à motifs végétaux, guirlandes d'abondance, palmettes... Au-dessus de l'attique, aux angles, quatre groupes d'angelots par De Leemans, Melot, Vanden Kerkhove et Sterckx. Au-dessus des travées à fronton courbe, groupes représentant l'Asie et l'Afrique par Van Rasbourg, vers la r. H. Maus, l'Amérique par Samain et l'Europe par Van Oemberg, vers la r. de la Bourse.

Dominée par la coupole centrale sur plan carré couronnée par une lanterne circulaire à épi, toiture formée de trois berceaux paral-

èles à brisis, suivant l'axe de l'édifice, interrompus longitudinalement par un berceau cintré.

A l'intérieur, inspiré des plans palladiens, vaisseau cruciforme dominé par la coupole centrale sur pendentifs, soutenue par quatre piles monumentales auxquelles s'adosent des colonnes corinthiennes couplées. Bureaux et locaux de service aménagés sur deux niveaux dans les angles, et plus récemment dans les combles. A l'instar des façades, riche décoration stucquée pour la coupole, les pendentifs, les arcs doubleaux et les berceaux, alliant motifs géométriques, végétaux, symboles du commerce et de prospérité et armes de Bruxelles, çà et là perturbée par les toitures à petits vitraux bombés installées vers 1890 ou par des aménagements récents. Limitant la « corbeille » et l'isolant du vestibule d'entrée vers la rue du Midi, mur ajouré de trois baies

52. Bd Anspach, 80. Bourse de Commerce. Corbeille.



cintrées à l'étage, aux trumeaux desquelles s'appuient deux couples de cariatides dues au sculpteur Rodin, soutenant un entablement et un fronton semi-circulaire occupé par un globe terrestre porté par deux anges. Supports de luminaires d'origine, fournis à l'époque par la Compagnie générale des Bronzes (fig. 50, 51 et 52; R.89).

A.V.B./T.P. 30107 (1853-1870), 30147 à 30408 (1866 à 1895). — *Poelaert et son temps*, 1980, pp. 210-213. — P. MEIRSSCHAUT, *Les sculptures de plein air à Bruxelles*, Bruxelles, 1900, pp. 143-146. — Y. LEBLICK, *Projets de construction d'une Bourse à Bruxelles au début des années 1860*, dans *Bull. trim. du Crédit communal*, n° 121, juillet 1977, pp. 175-188.

N°s 81-83. Maison de rapport de style éclectique à tendance néo-classique, construite en 1883 sur les plans de l'arch. H. Rieck. Au-dessus d'un r.d.ch. commercial dès l'origine, aujourd'hui modernisé, et de l'entresol ancien taillé à refends, trois niveaux enduits de hauteur dégressive de trois travées, sous bâtière. Baies à encadrement mouluré, précédées dans la travée centrale d'un balcon individuel sur consoles. Allèges panneauées en relief. Entablement panneaué en creux à trous de boulin, sous corniche denticulée en bois sur consoles (R.90).

A.V.B./T.P. 447 (1883).

N°s 82-84. A l'angle de la r. Henri Maus, imposant immeuble de style éclectique, construit en 1875 sur les plans de l'arch. D.G. Marinus. R.d.ch. commercial moderne, englobant le niveau inférieur de la façade contiguë, r. Henri Maus, et laissant visible une partie de l'entresol primitif. Au-dessus, trois niveaux de hauteur dégressive et, sur chaque face, deux travées enduites, conservées dans leur parfaite symétrie d'origine, à l'exception, r. Henri Maus, d'une loggia remplaçant depuis 1896 la fenêtre du 1^{er} étage. Façades rythmées verticalement par les refends et horizontalement par les balcons, à balustres de pierre au bel étage, à garde-corps en feronnerie au niveau supérieur. Vers l'angle, une travée d'honneur plus large, en léger ressaut, cantonnée de pilastres composites colossaux soutenant une corniche très saillante et entre lesquels se logent deux fenêtres superposées, l'inférieure à linteau droit et entablement servant d'appui à la supérieure, bombée, inscrite dans un arc mouluré cin-

tré, timbré d'une clé et retombant sur des pilastres ioniques. Lourdes consoles jumelées sous la corniche denticulée en bois et la toiture bombée, autrefois sommée d'une flèche, percée sur chaque côté d'un œil-de-bœuf et d'une lucarne à croupe, celle de la r. Henri Maus remplacée en 1927 par une grande lucarne rect. (R.91).

A.V.B./T.P. 344 (1875), 25556 (1896) et 33014 (1927).

N° 85. **Ancien cinéma Pathé-Palace**, construit en 1913, en Art Nouveau annonçant l'Art Déco, par l'arch. P. Hamesse, pour la société «Les Grands Palais d'Attractions Pathé Frères». Première véritable salle de cinéma à Bruxelles, du type brasserie-concert, elle pouvait accueillir 2.500 spectateurs et comportait un parterre en deux parties, deux balcons, des foyers, des annexes et un vaste bar en sous-sol. A l'arrière, les façades donnaient au n° 28, rue Van Praet et au Borgval, n°s 19-21. Le terrain avait été occupé précédemment par l'Hôtel des Ventes, élevé en style éclectique sur les plans de l'arch. Alph. Dumont en 1880-1881 et dont certains éléments ont été repris dans la construction actuelle, à structure de béton armé et charpente métallique. Sous un couronnement festonné, façade principale de pierre blanche et bleue, dont le r.d.ch. a été défiguré par un placage moderne, mais qui conserve aux étages deux larges pilastres sur socle hérités de la façade de Dumont. Au centre, colonne de bow-windows arrondis, ajourés de cinq fenêtres rect. étroites aux deux niveaux inférieurs et, au 3^e, d'oculi allongés entourés de rosaces et coiffés d'un balcon à balustrade de pierre, découpée de motifs géométriques et ornée de sphères. Corniche puissante, sur modillons, soulignée d'une ligne de perles et pirouettes et sommée d'une corbeille de fruits surmontée du coq, emblème de la firme Pathé.

R. Jules Van Praet, façade cimentée de quatre niveaux et cinq travées. R.d.ch. d'origine, comportant une large vitrine entre deux portes accostées de montants cannelés, défiguré par un auvent en 1971. Aux étages, saillie des trois travées centrales encadrées de larges pilastres ornés d'une corbeille de fruits, ajourées d'une fenêtre triple au 1^{er} étage, découpées de lésènes aux 2^e et 3^e et coiffées d'un fronton courbe à corniche sur modillons.



53. Bd Anspach, 85, 87-91, 93.

Au Borgval, façade en simili-pierre de quatre travées, rythmées par des arcatures sur pilastres à imposte et divisées en deux registres par un cordon.

Intérieur dont le riche décor de peintures polychromes et boiseries dorées, très influencé par la Sécession viennoise, a été complètement transformé en 1950 par l'arch. R. Haam. Servant depuis 1976 de salle d'exposition commerciale, avec parking (fig. 53).

A.V.B./T.P. 25458 (1913), 4859 (1880-1881), 60702 (1950), 82377 (1971) et 89280 (1976). – J. BRAEKEN, *Paleizen voor de Hoofdstad*, dans *M & L*, 1988, n° 5, pp. 49-51.

N°s 86-88. Immeuble de rapport, de tradition néo-classique, construit en 1883-1884 sur les plans de l'arch. F.A. Pelsmackers. R.d.ch. commercial autrefois rythmé de pilastres, transformé en café avec devanture influencée par l'Art Nouveau, suivant les plans de L. Vrijdagh en 1918. Au-dessus, quatre étages enduits de trois travées de baies à linteau droit panneauté et encadrement en relief, séparées par les hautes

consoles à gouttes du balcon continu en fer forgé du niveau supérieur. Entablement à cache-boulins sous la corniche de bois sur modillons. Bâtière de tuiles (R.92).

A.V.B./T.P. 468 (1883) et 25567 (1918).

N°s 87-91. Maison de rapport en style éclectique à tendance néo-classique, construite en 1882, avec installations de bains à l'arrière. Trois niveaux au-dessus du r.d.ch. à entresol et cinq travées. Niveau inférieur autrefois à refends avec, dès l'origine, deux vitrines encadrant un portail central, dont la baie d'imposte cintrée ajoure l'entresol, entre deux fenêtres triples. Etages enduits, éclairés de fenêtres rect., scandés horizontalement par les balcons à garde-corps en ferronnerie, continu au 1^{er}, côte à côte au 2^e, individuels au 3^e étage. Entablement panneauté à trous de boulin, rythmé par les consoles jumelées qui soutiennent la corniche denticulée en bois courant au bord de la bâtière. Dans l'oculus au-dessus de la porte, vitrail portant l'inscription « BAINS DU CENTRE » dû à l'arch. H. Draps en 1937 en même temps que le revêtement de marbre

du rez. A l'intérieur, bains disposés en ronde, couverte d'une verrière et entourée de deux niveaux de quinze cabines. Devanture et bains démolis en 1988 (fig. 53).

A.V.B./T.P. 452 (1882) et 47259 (1937).

N^{os} 90-92. Du même type que les n^{os} 86-88, immeuble dont le permis de bâtir date de 1883. Devanture transformée mais conservant la marquise en fer sur consoles Art Nouveau de 1909 (R.93).

A.V.B./T.P. 818 (1883), 3981 (1909).

N^o 93. Immeuble de rapport, situé à l'angle du Borgval, n^{os} 1-7, constitué par un ensemble de trois magasins construits en 1881 en style éclectique à prédominance néo-classique. Quatre niveaux et neuf travées, dont une biaise et six vers le Borgval. Etages enduits, rythmés en travées par des pilastres et en registres par des balcons continus sur consoles doubles et à garde-corps en ferronnerie aux 1^{er} et 2^e étages, par un cordon et un balcon de coin au 3^e étage. Fenêtres surbaissées à encadrement mouluré, à appui saillant sur consoles à disque au 3^e étage. Frise de cache-boulins ornés d'un mufle de lion et corniche de bois sur modillons sous la toiture d'ardoise mansardée qu'ajoutent des lucarnes accostées de volutes et coiffées d'un fronton triangulaire. Vitrines à montants originels en pierre bleue, remplacés à l'angle, conservés dans les deux travées g. (fig. 53; R.94).

A.V.B./T.P. 448 (1881).

N^o 95. Imposant immeuble de cinq niveaux et treize travées construit à l'angle du Borgval, n^{os} 2-4, en style éclectique à tendance baroque, sur les plans de l'arch. J. Olive datés de 1874. Riche façade de pierre blanche et simili-pierre, ayant obtenu la 17^e place au concours de 1872-1876, caractérisée par les divisions horizontales en registres et l'accent mis sur la travée biaise et les travées contiguës.

R.d.ch. commercial, décoré de bandeaux à l'origine, avec l'entrée privée à l'angle entre des vitrines sous entablement. Entresol rythmé de pilastres. Deux niveaux supérieurs compris entre un cordon profilé en forte saillie, sur consoles trapues, et la corniche sur mutules rapprochées; éclairés par des fenêtres à linteau bombé ou droit timbré d'une clé, flanqués de montants chainés précédés de piédestaux qui, au bel étage,



54. Bd Anspach, 95. Etat d'origine (extr. de l'Album... des maisons primées... 1872-1876, pl. 17).

sont sommés de sphères et alternent avec des panneaux d'allège en creux; travée biaise flanquée de pilastres colossaux à refends encadrant des niches aveugles et coiffés, au-dessus de la corniche, d'un fronton courbe et d'un oculus. Attique bordé d'un balcon continu à garde-corps en ferronnerie sur les côtés, à balustrade en pierre à l'angle, couronné d'un fronton courbe brisé cernant un oculus. Lucarnes d'origine transformées et incorporées vers 1980 dans une toiture d'éternit mansardée à deux niveaux, renouvelée en même temps que le r.d.ch., étendus, l'un comme l'autre, aux immeubles voisins, à g. et à dr. (fig. 54; R.95).

A.V.B./T.P. 294 (1874).

N^{os} 98-100. Bâti en 1883, sur les plans de l'arch. Ph. Decubber, immeuble de rapport de style éclectique. Au-dessus du r.d.ch. commercial dès l'origine mais transformé, quatre niveaux cimentés de deux travées accostées de pilastres à refends, interrompus par les balcons continus à garde-corps

en fer forgé des 2^e et 3^e étages, d'une seule venue sur la hauteur des deux niveaux supérieurs, le pilastre axial sommé d'un cartouche inscrit « JAAR 1883 ». Baies bombées à encadrement mouluré, timbrées d'une clé sauf au 4^e étage où les fenêtres s'inscrivent sous un arc aplati que surmontent l'entablement panneauté en creux entre les trous de boulin et la corniche denticulée de bois sur modillons, au bord de la bâtière de tuiles (R.96).

A.V.B./T.P. 466 (1883).

N^{os} 105-109. Imposant immeuble de rapport en double corps, de style éclectique à prédominance néo-Renaissance, construit en 1874 sur les plans de l'arch. J. Van Mansfeld. Au-dessus d'un r.d.ch. commercial dès l'origine, actuellement défiguré, quatre niveaux enduits, de hauteur dégressive, séparés par des balcons et sept travées réparties symétriquement à g. et à dr. de la travée d'honneur en saillie. 1^{er} étage à refends, dont les fenêtres à encadrement mouluré et linteau droit timbré d'une clé orné d'une pointe de diamant sont couronnées par la corniche sur consoles du balcon continu qui souligne les trois niveaux supérieurs, enduits. Fenêtres du 2^e étage timbrées d'une clé entre les consoles des balcons individuels du 3^e étage, couronné d'un entablement orné de panneaux et de besants sous la corniche denticulée à ressauts, qui forme le balcon continu du 4^e étage. Travée d'honneur flanquée sur 4 niveaux de pilastres superposés dont le décor va se simplifiant : au 1^{er}, très ornés, sommés de mufles de lions, ils encadrent une loggia ; au 2^e, à bossages un-sur-deux ; au 3^e, cannelés, ils supportent un ressaut de la corniche qui contourne un tableau sculpté d'un mascarón à visage féminin ; au 4^e, ils flanquent un portique à colonnes composites et fronton triangulaire. Architrave à fascies et corniche profilée en pierre soulignant les lucarnes à fronton triangulaire de la toiture d'ardoise mansardée (R.97).

A.V.B./T.P. 328 (1874). — C.R.M.S., dossier 2397. — *L'Emulation*, 1886, col. 188.

N^o 106. Immeuble de caractère néo-classique, construit à l'angle de la r. des Pierres, n^o 2, par l'arch. J. Culot en 1875. Cinq niveaux plus un entresol et onze travées sous bâtière d'ardoise. Façade enduite à divisions horizontales et rythmées par des pi-



55. Bd Anspach, 108.

lastres ; travée axiale mise en évidence au bd Anspach ; fenêtres à linteau droit. Profondément remaniée, notamment les deux niveaux inférieurs aménagés en style fonctionnaliste par l'arch. F. Van Meulecom en 1936-1937 avec des vitrines concaves et convexes, un revêtement de travertin, une corniche et des colonnes de fer (R.98).

A.V.B./T.P. 301 (1875), 50573 (1936-1937).

N^o 108. Imposant immeuble d'angle de style éclectique à tendance néo-Renaissance, construit en 1874 à l'angle de la r. des Pierres, n^o 1, par J.-B.A. Mosnier sur les plans de l'arch. parisien J. Olive. Façade en pierre blanche de grand appareil, superposant cinq niveaux et déployant sept travées, soit une biaise entre deux fois deux symétriques et deux plus étroites, à g., encadrées de refends. R.d.ch. à refends percé, à l'angle, d'un portail à linteau bombé et cartouches ouvrant entre deux vitrines modernisées et, à g., d'une porte d'entrée privée, jumelée, sous linteau bombé, tympan et écoinçons sculptés. Accent mis sur la travée d'angle, plus ornée : au 1^{er} étage, caryatides en gai-

nées soutenant le balcon à coins arrondis du bel étage, où la porte-fenêtre à linteau bombé, timbré d'une clé et doublé d'un entablement sculpté s'inscrit entre des montants ouvragés s'achevant en consoles sous un fronton triangulaire; au-dessus de la corniche sur consoles rondes, au niveau de l'attique, sorte de grande fenêtre-lucarne à ailerons et fronton triangulaire sur consoles et entablement panneauté. Dans les travées latérales, fenêtres du bel étage coiffées d'un fronton courbe à tympan sculpté de rinceaux. Couronnant l'ensemble, puissante corniche sur modillons bordée d'une balustrade continue en ferronnerie devant l'attique que coiffent une corniche moulurée de pierre et la toiture d'éternit mansardée, établie sur deux niveaux par la Ville de Bruxelles, entre 1975 et 1980 (fig. 55).

A.V.B./T.P. 340 (1874).

N^{os} 110-112. Maison de style éclectique, dont le permis de bâtir date de 1872. Trois niveaux plus un entresol et quatre travées sous la toiture d'ardoise mansardée. Façade de pierre de taille blanche, très soignée. Aux étages, fenêtres rect. à encadrement mouluré. Bel étage mis en valeur par le balcon continu et les frontons triangulaires. Corniche denticulée sur modillons surmontant une frise de motifs stuqués. Lucarnes à fronton courbe. R.d.ch. commercial à l'origine, à refends, avec vitrine sous fenêtres entresolées et portail cintré à g., aujourd'hui modifié (R.99).

A.V.B./T.P. 320 (1872).

N^{os} 114-116. Maison étroite et haute, de style éclectique à tendance néo-classique, dont le permis de bâtir date de 1882. Niveaux inférieurs aménagés en sous-cœuvr en 1983 sur les plans de l'arch. W.E. De Bondt et donnant accès à l'Ancienne Belgique (voir r. des Pierres, n^{os} 15-21), signalée par le sigle A.B. Plus haut, trois niveaux enduits de hauteur dégressive et trois travées, celle de g. en léger ressaut, coiffée au-dessus de la corniche d'un fronton courbe brisé enserrant une lucarne sous arc cintré. Baies à linteau droit et encadrement à crossettes. Accent mis sur le bel étage, à refends et bordé d'un balcon continu en fer forgé sur consoles jumelées. Entablement panneauté sous la corniche de bois à modillons (R.100).

A.V.B./T.P. 426 (1882).

N^o 117. Maison de style éclectique, bâtie sur les plans datés de 1872 de l'arch. A. Verdussen. Aujourd'hui défigurée aux niveaux inférieurs et écrasée par l'immeuble voisin, construction bien proportionnée à l'origine, classée 14^e au concours de 1872-1876. Trois niveaux plus l'entresol et trois travées sous la toiture d'éternit mansardée. R.d.ch. et entresol originels à refends, remplacés par l'actuel revêtement en granit noir, sur les plans des arch. Govaerts et Van Vaerenbergh, en 1935. Au-dessus, étages en pierre blanche de grand appareil éclairés par des baies à linteau droit, encadrement à crossettes et gouttes, entablement sculpté d'une guirlande et larmier, sur consoles au bel étage, sur frise denticulée au 2^e. Bel étage souligné d'une balustrade de pierre, qui s'arrondit au bord d'un balcon dans la travée axiale en léger ressaut, marquée également par les consoles ouvragées du balcon à garde-corps en fer forgé du 2^e étage. Entablement panneauté à frise de denticules soulignant la corniche sur modillons. Toiture défigurée par trois larges baies vitrées remplaçant les œils-de-bœuf qui encadraient la lucarne axiale à volute et fronton des origines (R.101).

A.V.B./T.P. 339 (1872), 45254 (1935).

N^{os} 118 à 124. Vaste ensemble bâti à l'angle du Plattestein, n^{os} 52-54, en style éclectique à caractère néo-classique, dont le permis de bâtir date de 1883. Façades enduites de quatre niveaux plus l'entresol et de douze travées, sous bâtières d'ardoise ou de tuiles. Etages divisés en registres de fenêtres rect. par les balcons continus à garde-corps en fer forgé. Alternance de travées doubles et de travées triples en saillie, formant bow-windows. Entablement à trous de boulin sous corniche saillante en bois posant sur modillons. Dès l'origine, r.d.ch. commercial alternant vitrines couplées et entrées privées, aujourd'hui modernisées. Façade latérale de cinq travées aux baies espacées, séparées par des trumeaux panneautés dans la partie g. Façade arrière sans décor, r. de la Chaufferette, n^{os} 2-6 (R.102).

A.V.B./T.P. 456-457 (1883).

N^o 121 et r. des Riches Claires, n^{os} 1-5. Immeuble de rapport, de type haussmannien, construit par J.-B.A. Mosnier, en 1874-1875, sur les plans de l'arch. J. Olive. Faça-

des de cinq niveaux, en pierre de taille blanche, rythmées de pilastres à refends, la principale des sept travées, vers la r. des Riches Claires, l'autre, de trois travées. R.d.ch. commercial transformé mais ayant conservé, au n° 5 de la r. des Riches Claires, un portail surbaissé, rehaussé d'un cartouche et de cornes d'abondance. Entresol à refends. Bel étage orné de balcons alternant avec des garde-corps devant les portes-fenêtres coiffées de frontons courbes ou triangulaires, au tympan sculpté. Attique à balustrade continue en ferronnerie, fixée au bord de la corniche sur modillons. Entablement panneauté sous corniche de pierre moulurée et toiture d'ardoises mansardée, éclairée de lucarnes à garde-corps et pseudo-fronton. Fenêtres rect. à encadrement mouluré. Balustrades et garde-corps en ferronnerie (R.103).

A.V.B./T.P. 346 (1874-1875).

N° 123 et r. des Riches Claires, n° 2. Immeuble d'angle, de style éclectique mêlant des influences de style Louis XV et Louis XVI, construit en 1874 sur les plans de l'arch. Edm. Quélin. Façade enduite de cinq niveaux et, au total, sept travées, dont deux vers le boulevard, une biaise à l'angle, et la dernière à dr. en ressaut. R.d.ch. commercial à l'origine, modernisé. Entresol à refends. Bel étage garni de balcons individuels pansus, reliés par un cordon en méandres; ajouré de portes-fenêtres sommées d'un arc timbré d'une clé formant console sous le cordon denticulé qui souligne les étages supérieurs au-dessus d'une frise de grecques. Fenêtres du 3^e à balcon individuel en fer forgé, encadrement profilé et clé feuillagée, rehaussées de panneaux en relief ornés de besants sous les baies du dernier niveau. Entablement à trous de boulin sous corniche saillante en bois posant sur modillons. Ajout postérieur d'un bow-window au bel étage de la r. des Riches Claires. Façade arrière de trois travées sans décor r. de l'Eclipse (R.104).

A.V.B./T.P. 338 (1874).

N°s 125-127. Maison de style éclectique à tendance néo-classique, construite en 1874 sur les plans de l'arch. J. Olive par J.-B.A. Mosnier. Au-dessus d'un r.d.ch. commercial moderne, trois niveaux enduits de hauteur dégressive et quatre travées, séparées par des cordons de pierre blanche. Entresol

éclairé d'une large baie centrale à linteau bombé et encadrement mouluré, bordée d'une balustrade en pierre et comprise entre les lourdes consoles qui soutiennent le balcon devant les deux fenêtres centrales du bel étage; baies latérales timbrées d'une clé, aux allèges rehaussées de mascarons et de guirlandes. Séparé par une corniche moulurée, bel étage aux fenêtres surmontées de frontons triangulaires sur consoles. Dernier niveau ajouré de baies à garde-corps individuel, séparées par des trumeaux panneautés. Entablement à trous de boulin sous corniche moulurée en pierre posant sur modillons. Toiture d'ardoises mansardée, éclairée par quatre lucarnes sous pseudo-frontons. Façade arrière, sans décor, donnant r. de l'Eclipse (R.105).

A.V.B./T.P. 331 (1874).

N°s 126 à 138. Imposant ensemble de trois immeubles de style éclectique — une maison de rapport entre deux maisons d'angle situées au Plattestein, n° 1 et r. des Teinturiers, n°s 2-4 — appartenant sans doute au groupe d'habitations de type haussmannien, construites par J.-B.A. Mosnier sur les plans des arch. parisiens J. Olive et E. L'Homme, en 1874-1878. Façades de pierres de taille blanches, de cinq niveaux d'ordonnance continue sur l'ensemble des travées qu'elles totalisent. Division en registres bien marquée: r.d.ch. sous larmier; entresol à refends; bel étage à balcons sur cordon continu en ressaut, lié à l'étage supérieur par des pilastres colossaux; attique précédé d'une balustrade au bord de la corniche sur modillons. Baies rect. à encadrement mouluré, timbré ou non d'une clé, parfois accostées de pilastres. Garde-corps en ferronnerie. Dans la toiture d'ardoises mansardée, lucarnes accostées de contreforts et coiffées de pseudo-frontons triangulaires. Rénovation récente par la Ville de Bruxelles.

Aux n°s 126-130, immeuble de onze travées au total, dont quatre au Plattestein et une biaise à l'angle. Travées latérales éclairées de baies jumelées, ornées d'un cartouche central, celui du bel étage timbrant un larmier et remplacé, à l'angle, par un mufle de lion en médaillon. R.d.ch. conservé intact et présentant, à g., un portail d'entrée en trois parties, coiffé, au centre, d'un fronton courbe; à l'angle, portail à entablement mouluré

ouvrant entre des vitrines aux montants à refends, celles de dr. transformées.

Au n° 132, façade de trois travées. Portes-fenêtres du bel étage à larmier, orné d'un lion au centre des deux travées de dr. R.d.ch. modifié.

Aux n°s 134-138, immeuble d'angle de onze travées au total, dont trois vers le boulevard, une biaise à l'angle et une plus étroite au milieu de la façade de la r. des Teinturiers. Au bel étage, alternance de frontons triangulaires et courbes. R.d.ch. modifié, sauf le portail d'entrée privée orné d'un cartouche, conservé r. des Teinturiers (R.106).

N°s 129-137. Imposant ensemble de trois immeubles de rapport sous toiture commune, en style éclectique à tendance néo-classique, bâti par J.-B.A. Mosnier, en 1876, sur les plans de l'arch. E. L'Homme, avec cour intérieure et maisons à l'arrière, r. de l'Eclipse, disparues au cours de la rénovation que la ville de Bruxelles y termina en 1978.

Au-dessus du r.d.ch., modernisé en grande partie, quatre niveaux en pierre blanche de hauteur dégressive et onze travées formant un seul bloc sous la corniche moulurée continue et la toiture d'ardoise mansardée, renouvelée lors de la rénovation, ainsi que les neuf lucarnes à fronton triangulaire qui l'éclaircit. A dr., deux fois quatre travées, avec accent symétrique sur chaque travée extrême; à g., trois travées à peine différentes. Division continue en registres caractérisés par les refends de l'entresol, le balcon continu du bel étage et de l'attique, où il est formé par une corniche sur modillons.

R.d.ch. conservant deux portails surbaissés à encadrement profilé, timbré d'un cartouche que rehausse un mascarón, accosté de volutes et sommé d'une palmette; écoinçons sculptés. Séparé par un bandeau mouluré, entresol rythmé par des trumeaux à bossages séparant des fenêtres surbaissées soulignées de garde-corps. Ailleurs, baies rect. à encadrement mouluré timbré d'une clé, celles du bel étage à entablement sur consoles et fronton, courbe aux immeubles de dr., triangulaire à celui de g. Garde-corps en ferronnerie (R.107).

A.V.B./T.P. 345 (1876).

N°s 140 à 158. Ensemble construit en style éclectique et comprenant deux immeubles d'angle (r. des Teinturiers, n° 1 et r. de Bon

Secours, n° 2), quatre immeubles jumelés deux à deux et un immeuble séparé (r. de Bon Secours, n°s 4-6). Maison de rapport, de type haussmannien, appartenant au groupe de constructions entreprises par J.-B.A. Mosnier en 1874-1878, celles des angles dessinées par l'arch. J. Olive en 1874. Façades en pierre blanche, de cinq niveaux, divisées en registres sur toute la largeur de l'ensemble. R.d.ch. à larmier. Entresol à refends. Bel étage à balcon continu sur consoles, séparé de l'étage supérieur par un cordon. Attique à garde-corps en ferronnerie comme tous les autres, au bord de la corniche sur modillons. Fenêtres rect. à encadrement mouluré, avec ou sans clé, inscrites ou non entre pilastres. Lucarnes à fronton triangulaire dans la toiture d'ardoises mansardée, rénovée par la Ville de Bruxelles entre 1975 et 1980.

Au n° 140, immeuble de cinq travées sur deux, vers le boulevard, plus une travée d'angle arrondie, aveugle, richement décorée: à l'entresol, panneau encadré de cartouches sculptés de feuillages et servant de consoles aux pilastres doubles d'ordre colossal des deux étages supérieurs, les uns à fût cannelé sur base drapée et à chapiteau corinthien, les autres à refends, tous quatre accostant un cartouche ovale à tête féminine; au niveau de l'attique, panneau flanqué de mufles de lion et coiffé d'un fronton courbe brisé enserrant une tête de lion. Dans les autres travées, portes-fenêtres du bel étage à entablement orné d'une tête féminine sous fronton triangulaire. R.d.ch. conservant, à g., un portail d'entrée privée surbaissé, timbré d'un cartouche entre consoles sur pilastres; à dr., vitrines modernisées.

Aux n°s 142-148, deux maisons symétriques de trois travées chacune avec saillie des deux extrêmes, liées, au bel étage, par un larmier continu orné d'une tête de lion au-dessus des portes-fenêtres précédées d'un balcon double. R.d.ch. transformé à dr., mais conservant, à g., un portail rect. compris entre deux montants panneautés, sommés de consoles à feuille d'acanthe, de part et d'autre d'un entablement orné d'un cartouche ovale ouvragé; à dr., devanture en bois, de 1910, encadrée de panneaux à textes publicitaires peints sur verre, dont l'enseigne « MSON PHILIPPE-COIFFEUR ».

Aux n°s 150-156, deux maisons de même type que les précédentes, mais ornées, au



56. Bd Anspach, 140 à 158.

bel étage, de clés en forme de cartouches et de frontons triangulaires. R.d.ch. modifié, ne conservant des origines que le portail surbaissé de g.

Au n° 158, immeuble d'angle, de respectivement six et quatre travées, dont les portes-fenêtres du bel étage sont couronnées de larmiers, ceux des deux travées axiales en légère saillie, réunis par un cartouche. R.d.ch. complètement transformé, mais conservant un portail surbaissé à dr. Vers la r. de Bon Secours, façade de trois travées, ornée, au bel étage, d'un fronton courbe entre deux frontons triangulaires. R.d.ch. à refends conservant, à dr., le même portail d'entrée privée (fig. 56).

A.V.B./T.P. 54945 (1874), 25583 (1910).

N°s 145-151. Deux maisons de rapport jumelées, de cinq niveaux sous toiture mansardée commune et chacune de deux travées, élevées en 1874 en style éclectique mêlant tendances baroque et classique. Façade enduite rythmée par des pilastres colossaux à refends. Aux étages, fenêtres à

linteau bombé et encadrement mouluré timbré d'une clé. Balcons à balustrade en feronnerie, continus et sur consoles au bel étage, individuels et sur le cordon d'allège à l'étage supérieur. Entablement classique à frise de cache-boulins soulignant la corniche denticulée en bois sur modillons. Deux lucarnes accostées d'ailerons en volute et sous fronton triangulaire. R.d.ch. modernisé (R.108).

A.V.B./T.P. 25430 (1874).

N°s 153-153B. Maison de rapport de style éclectique à tendance néo-Renaissance flamande, construite en 1874 sur les plans de l'arch. L. Delhaye. Cinq niveaux et trois travées en briques et pierre bleue, sous bâtière de tuiles. R.d.ch. modernisé. Entresol encadré de pilastres, ajouré de baies vitrées séparées par des piles de fonte que prolongent les consoles soutenant le balcon continu à garde-corps en feronnerie du bel étage. Portes-fenêtres à linteau bombé et encadrement chaîné, sous larmier continu et fronton courbe. Attique ajouré de fenêtres

rect. flanquées de lourdes consoles étirées qui scandent la frise ouvragée et portent la corniche de bois (R.109).

A.V.B./T.P. 1804 (1874).

N^{os} 155-157. Immeuble de rapport, de style éclectique mêlant tendances baroque et classique, dessiné par l'arch. J. Matorinckx (?) en 1872. Cinq niveaux et cinq travées sous la toiture d'ardoise mansardée qui surplombe les maisons voisines. Façade enduite, à divisions fortement marquées par les trumeaux à refends ou panneautés, comme les allèges et les entablements. Balcons allant se rétrécissant de niveau en niveau, sur consoles multiples et à balustrade de pierre faisant toute la largeur de la façade au bel étage, à garde-corps en ferronnerie et sur trois travées au 2^e étage, individuel et couronné d'un fronton triangulaire au 3^e. Fenêtres rect. Entablement panneauté, à trous de boulin entre les consoles doubles qui supportent la corniche moulurée. Trois lucarnes à fronton triangulaire sur consoles alternant avec des œils-de-bœuf. R.d.ch. ayant conservé son ordonnance d'origine, mais revêtu de marbre (R.110).

A.V.B./T.P. 316 (1872).

N^{os} 159-163. Deux maisons jumelées, de style éclectique, de six niveaux et chacune trois travées, élevées sur les plans de l'arch. F. Abeels, en 1872-1873. Façade de pierre blanche divisée par les balcons à garde-corps en ferronnerie en registres éclairés de fenêtres rect., surmontées aux deux étages inférieurs d'un écusson entouré de feuillages. Corniche sur modillons soulignant l'étage en attique ajouré de pseudo-lucarnes mitrées. R.d.ch. commercial à l'origine, modernisé (R.111).

A.V.B./T.P. 288 et 315 (1872-1873).

N^o 160 et r. de Bon Secours, n^{os} 1-3. Immeuble d'angle, de tendance néo-classique, élevé sur les plans de l'arch. E. Parys en 1874. Cinq niveaux et au total huit travées, dont trois au boulevard, plus ornées. Entresol à refends. Etages enduits, les deux intermédiaires enrichis, vers le boulevard, de balcons continus à garde-corps en ferronnerie, d'une clé et d'une guirlande ourlant l'encadrement mouluré des portes-fenêtres à linteau bombé. Baies supérieures surmontées d'un panneau décoré de pias-

tres. Corniche sur modillons au bord de la toiture d'ardoise mansardée, ajourée de lucarnes droites et d'œils-de-bœuf. Au r.d.ch., remarquable devanture de style Art Nouveau aménagée en 1904 pour la « Pharmacie du Bon Secours » : pilastres terminés en consoles ajourées sous la corniche, encadrant la porte et les deux vitrines décorées dans le haut de vitraux sous plomb (fig. 57 ; R.112).

A.V.B./T.P. 3107 (1874), 25584 (1903), 3020 (1904).

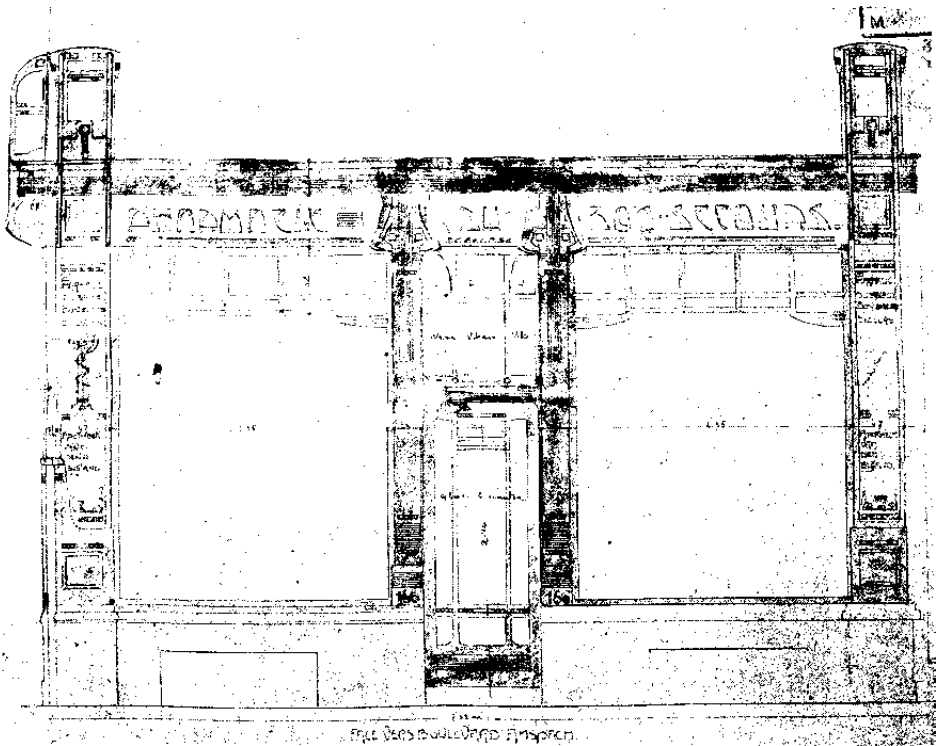
N^{os} 162-166 et 168-170. Deux maisons de tendance néo-classique, dont le permis de bâtir date de 1873 et dont les façades enduites appartenaient, à l'origine, à un ensemble de cinq niveaux et deux fois quatre travées sous bâtière de tuiles : rez commercial où une porte s'ouvrait entre les vitrines; fenêtres à linteau bombé et encadrement mouluré; balcons à garde-corps en ferronnerie, continus au 2^e niveau, dans les deux travées axiales aux 3^e et 4^e niveaux; ailleurs, allèges panneautées à gouttes et garde-corps individuels. Entablement à frise de panneaux et cache-boulins en forme de mufle de lion sous la corniche moulurée en bois posant sur consoles.

Aux n^{os} 162-166 : deux niveaux inférieurs transformés en 1922 par l'arch. L. Janlet et défigurés en 1929 par le renouvellement du balcon continu; ajout d'un 6^e niveau en 1940, sur les plans de l'arch. R. Ajoux.

Aux n^{os} 168-170 : r.d.ch. seul transformé (R.113).

A.V.B./T.P. 295-296 (1873), 27889 (1922), 35655 (1929).

N^{os} 165 à 173. Quatre maisons jumelées, chacune de deux travées, sous une toiture commune, constituant un immeuble de rapport construit en 1874, en style éclectique à tendance néo-classique. Au-dessus du r.d.ch. commercial modernisé et de l'entresol à refends, trois niveaux enduits, rythmés par des pilastres colossaux à refends et, horizontalement, par les balcons à garde-corps en fer forgé, continus, larges de deux travées ou individuels, en allant de bas en haut. Baies à linteau bombé timbré d'une clé et encadrement mouluré; allèges panneautées sous le dernier niveau. Frise de cache-boulins en forme de mufle de lion sous la corniche denticulée en bois sur modillons. Toiture d'ardoise mansardée, ajou-



57. Bd Anspach, 160. Projet de 1904 (A.V.B./T.P. 3020).

rée de quatre lucarnes — une par maison —, accostées d'ailerons en volute et coiffées d'un fronton triangulaire (R.114).
A.V.B./T.P. 323 (1874).

N^{os} 180-182. Immeuble construit en 1873, à l'angle de la r. du Jardin des Olives, n^o 1, en style éclectique à tendance néo-classique, sur les plans de l'arch. J. Rosschaert. Façades enduites, divisées en registres de fenêtres rect. à encadrement mouluré par des cordons continus formant appui et soulignés de panneaux. Vers le boulevard, façade de trois travées marquée par l'axiale en ressaut, encadrée de pilastres à refends, coiffée d'un fronton triangulaire en bois au-dessus de la corniche à denticules et modillons, et garnie de trois balcons individuels sur consoles et à garde-corps en ferronnerie; porte-fenêtre du bel étage accostée de pilastres ionisants. Façade latérale de six travées traitées plus simplement avec un

très léger ressaut des deux travées g. et des fenêtres à linteau légèrement bombé. Entablement panneauté à trous de boulin. R.d.ch. commercial à l'origine, modernisé (R.115).

A.V.B./T.P. 332 (1873).

N^{os} 184-186. Immeuble élevé, de cinq niveaux, de style éclectique mélangeant tendances néo-baroque et néo-classique, constitué à l'origine de deux maisons jumelées de deux travées chacune, dont le permis de bâtir date de 1874. Transformés en 1916 sur les plans de l'arch. R. Lemaire, r.d.ch. commercial modernisé depuis et 1^{er} étage à refends. 2^e étage équipé d'une loggia en bois en 1928. Deux étages supérieurs enduits, rythmés par des pilastres colossaux, jumelés au centre et éclairés par des baies à linteau bombé, précédées d'un balcon double ou de garde-corps individuels en ferronnerie. Entablement à cache-bou-

lins en forme de mufle de lion, scandé par les consoles qui portent la corniche, au bord de la toiture d'ardoise mansardée, ajourée de deux lucarnes accostées d'ailerons en volute et coiffées d'un fronton courbe (R.116).

A.V.B./T.P. 347 (1874), 25589 (1916), 41269 (1928).

N^{os} 194-198. Immeuble de rapport de style éclectique, mélangeant tendances néo-baroque et néo-classique, construit en 1873 à l'angle de la pl. Fontainas, n^o 2 et r. Marché au Charbon, n^{os} 107-109, sur les plans de l'arch. A. Van Bolle. Quatre niveaux plus entresol et quatorze travées réparties sur quatre façades enduites, dont cinq vers le boulevard. Travée axiale et travée biaise de l'angle en légère saillie. R.d.ch. commercial à refends, ajouré, à l'origine, de portails cintrés en ressaut et de vitrines sous entresol vitré, aujourd'hui modernisé; devanture d'angle en bois datant de 1922. Baies rect. à encadrement mouluré précédées de balcons en ferronnerie, continu au 1^{er} étage, individuels ou couplés au 2^e, marqué par le fronton triangulaire sur consoles de la porte-fenêtre des travées axiale et d'angle. Entablement à trous de boulin sous la corniche de bois à mutules. Toiture d'ardoises en écaille, mansardée, ajourée de lucarnes accostées d'ailerons et coiffées de frontons triangulaires, celle de la travée d'honneur sommée d'un pot-à-feu, celle de l'angle inscrite dans un fronton courbe brisé (R.117).

A.V.B./T.P. 11348 (1873), 28066 (1922).

BD D'ANVERS (B2-3-4)

Du bd E. Jacquain à la pl. de l'Yser, dans l'alignement du bd du Jardin Botanique, partie des bds de ceinture établis sur le tracé de la 2^e enceinte urbaine (XIV^e s.). Décrétée par Napoléon I^{er} en 1810, la réalisation de ceux-ci débuta par la démolition des murailles du XIV^e s. Interrompus en 1814-1815 suite aux événements politiques, les travaux reprirent pendant la période hollandaise. A cette occasion fut mis sur pied un concours de projets d'aménagement de la petite ceinture, auquel participèrent les ingénieurs-architectes J.A. Werry, attaché à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles, A. Engels et J.B. Vifquain, tous deux attachés au « Waterstaat » (Adm. des Ponts et

Chaussées). Le choix se porta sur le projet de J.B. Vifquain, intitulé S.P.Q.B. (Senatus Populusque Bruxellensis). Entamés à partir du bd d'Anvers en 1819, les travaux furent poursuivis progressivement vers l'E., dans le sens horlogique. Le bd du Jardin Botanique s'acheva en 1819-1820, suivi par le bd de l'Observatoire (actuel bd Bischoffsheim) et la pl. des Barricades en 1824. Le tracé originel du bd du Régent, réalisé à partir de 1821, fut modifié par l'arch. Charles Vander Straeten. L'exécution du bd de Waterloo, entamée en 1823, retardée par d'importants travaux de nivellement, fut cependant menée à bien jusqu'à la porte de Hal malgré l'éclatement de la Révolution en 1830. Le dernier tronçon, du côté O. de la ville, fut entamé en 1832 sous la direction de l'arch. communal A. Payen. Avec, successivement, l'aménagement des bds du Midi, de l'Abattoir, Barthélémy et de l'Entrepôt (actuels bds du Neuvième de Ligne et de Nieuport) se terminèrent complètement, dans le courant de l'année 1840, ces travaux de grande envergure, encerclant ainsi le territoire de la Ville, le « Pentagone » par une ceinture de larges boulevards. C'est au départ du tracé des anciens remparts, que fut élaboré ce vaste plan très largement inspiré par les théories du néo-classicisme. Longue de 8 km, la ceinture est ponctuée, à intervalles réguliers, de places et de ronds-points autour d'une statue, en manière de « reposoir », tels que le Jardin Botanique, l'Observatoire, la place circulaire des Barricades, et les esplanades à l'emplacement des anciennes portes de la Ville. L'ensemble planté de triples ou quadruples rangées d'arbres était bordé par un chemin de ronde au-delà du fossé et des clôtures d'octroi reliant les élégants pavillons marquant les entrées de la ville et construits à cette occasion. De cet ensemble ne subsistent, en place, que les aubettes des portes d'Anderslecht et de Ninove (voir à ces adresses), et celles de la porte de Namur, reconstruites à l'entrée du Bois de la Cambre. Les tronçons du N. et de la partie haute de la ville se muèrent rapidement en quartiers résidentiels des plus prisés à Bruxelles. Les tronçons O., proches du canal de Charleroi, à caractère plus utilitaire et économique, virent s'installer, entre autres, l'Abattoir communal (1835-1841, arch. A. Payen), la caserne d'infanterie du Petit-Château (1849-1852, plans de Meyers) ainsi que le

Grand Entrepôt des Douanes (1846-1851, arch. L. Spaak), tandis que sur les parcelles privées s'installaient des habitations à rue doublées d'ateliers et de bâtiments industriels à l'intérieur des îlots.

Les grandes manifestations internationales, ainsi que l'évolution des moyens de transport, conditionnèrent la physionomie actuelle des boulevards périphériques. Après quelques aménagements précédant l'exposition de 1935 (premières constructions de buildings), la ceinture fut réorganisée sur toute sa longueur en 1956-1957, en vue de l'exposition universelle de 1958. Dans le but d'absorber une circulation sans cesse croissante, elle devint alors, au détriment de la physionomie initiale de ces artères, un axe urbain à grande circulation, partiellement souterrain avec échangeurs donnant accès aux sorties de ville et aux autoroutes. Depuis peu, une ligne de métro parcourt son tracé N. et E., de la pl. de l'Yser à la porte de Hal. Seules certaines sections, comme les bds Bischoffsheim, du Régent et de Waterloo, reçoivent à nouveau des plantations sur les terre-pleins et des rangées d'arbres rappelant leur image ancienne.

Le bd d'Anvers fut tracé à l'écart des murs du XIV^e s., pour rejoindre perpendiculairement le canal de Willebroeck. De nouveaux terrains à bâtir furent ainsi disponibles dans le triangle N.O. du Pentagone. C'est là que furent tracées les r. des Commerçants et du Magasin et que l'on creusa les bassins du Commerce et du Chantier, donnant naissance au « Quartier Maritime » (voir quai du Commerce). A l'origine, le large boulevard planté d'une triple rangée de tilleuls et de marronniers appelé jusqu'en 1830 bd Guillaume, était dominé, à mi-distance, par la monumentale porte du même nom (1820, arch. T.F. Suys; démolie en 1838) ouvrant, par une place carrée, vers la r. de Laeken. Au-delà d'une clôture grillagée, le boulevard donnait accès à l'Allée Verte, haut lieu de détente de la bourgeoisie. Les constructions de la 1^{re} moitié du XIX^e s., relativement bien conservées, revêtent une physionomie néo-classique empreinte de style Empire. Caractéristiques de cette époque, les maisons jumelées généralement construites symétriquement, comme les n^{os} 14, 15, 16, 17, 18, 22 et les maisons de maître à travée d'entrée latérale en saillie, comme le n^o 21. S'y

joignent quelques vastes habitations bourgeoises de la 2^e moitié du XIX^e s. en style éclectique. A noter, l'« hôtel du Sabot d'Or » (1^{er} quart du XX^e s.), au n^o 5 et de rares constructions contemporaines.

Aujourd'hui, l'artère à grande circulation dont la rive opposée porte le nom de bd Baudouin se trouve dans l'alignement du bd Léopold II (R.118).

A.V.B./T.P. 32179-32182, 32187-32188 et 32923-32926 (1818 e.a.); P.P. 741; A.A. 1832, vol. 29, rep. 121-123. – Jean-Baptiste Vitquain, ingénieur, architecte, urbaniste (1789-1854), catal. de l'exposition. *Art, sciences et techniques*, 2, Louvain-la-Neuve, 1982, e.a. pp. 25-42.

N^{os} 6-7 et 8-9. Deux édifices jumelés groupant chacun, sous bâtière de tuiles à l'origine, deux maisons symétriques de trois niveaux de hauteur dégressive et cinq travées, dont le schéma néo-classique typique du 1^{er} quart du XIX^e s. se perçoit surtout aux n^{os} 6-7.

Transformés pour le commerce, r.d.ch. comportant jadis chacun des portes coupées dont ne subsiste plus que celle du n^o 6, à épais linteau sous larmier soutenu par des consoles en volutes. Au-dessus, travée axiale ajourée de deux baies inscrites, à encadrement mouluré, celle du bel étage à larmier. De part et d'autre, deux travées d'ouvertures rect., certaines avec barre d'appui soulignée d'une ferronnerie. Appuis saillants. Cache-boulins sous corniche. Exhaussement d'un étage au n^o 8, toiture mansardée et revêtement récent en briques de parement au n^o 9 (R.119).

N^o 23. Maison de maître, de trois niveaux de hauteur dégressive et quatre travées, du début du XIX^e s. Originellement, façade néo-classique enduite et peinte sur subsassement en grès, ajourée de baies rect. sur appui saillant, en bandeau aux étages. A g., large portail à linteau droit sous larmier devenu, sans doute dans la 2^e moitié du XIX^e s., seuil du balcon à garde-corps en ferronnerie, sur lequel ouvre une porte-fenêtre également sous larmier. Contemporaine de cet aménagement, décoration stucquée autour des fenêtres : panneaux ornés au-dessus des linteaux du r.d.ch., allèges à besants et à gouttes, encadrements moulurés à clé flanquée de guirlandes. Bandeau d'attique alternant cache-boulins et tables saillantes, sous corniche à blochets et bâtière de tuiles percée de deux lucarnes à fronton

triangulaire et épi sphérique. Barres d'appui aux étages, à volutes au 2^e (R.120).

N° 24. En style éclectique à tendance classique, maison de maître, de trois niveaux sur caves hautes et trois travées, construite en 1901 en pierre bleue appareillée en bossage au r.d.ch., ainsi qu'aux encadrements et allèges des niveaux supérieurs, contrastant là avec la pierre blanche de revêtement. Ajouré pour les caves, haut socle mouluré sous le bandeau d'appui des baies rect. A g., porte à deux battants sous imposte vitrée entrecoupée d'une traverse droite ornée de bossages. Aux deux étages, balcon axial sur consoles, à garde-corps en ferronnerie, galbé au 2^e. Ouvertures rect. à encadrement mouluré, sur appui en bandeau profilé et, aux travées extrêmes, sur allèges panneautées entre consoles en gaine. Linteaux bordés d'un filet au 1^{er} étage, médaillons décoratifs aux trumeaux du dernier niveau. Au-dessus du larmier, bandeau d'attique orné de panneaux rect., entre trous de boulin. Corniche de bois à mutules et denticules, sous bâtière de tuiles (R.121).

A.V.B./T.P. 25521 (1901).

N° 25. Hôtel de maître, de style néo-classique, du 1^{er} quart du XIX^e s. Sur socle en pierre bleue ajouré pour les caves, façade enduite, de trois niveaux de hauteur dégressive, le dernier exhaussé et complété d'un entablement ouvert de baies rect. en 1836. Quatre travées, plus large à g. et occupée au r.d.ch. par l'entrée cochère, à linteau droit sous larmier soutenu par des consoles à volutes, surmonté d'un garde-corps en ferronnerie. Ouvertures rect. sur appui saillant, à encadrement profilé comme l'appui aux étages. Barres d'appui soulignées de volutes en ferronnerie. Cache-boulins sous corniche de bois à blochets et denticules. Bâtière de tuiles (R.122).

A.V.B./T.P. 25481 (1836).

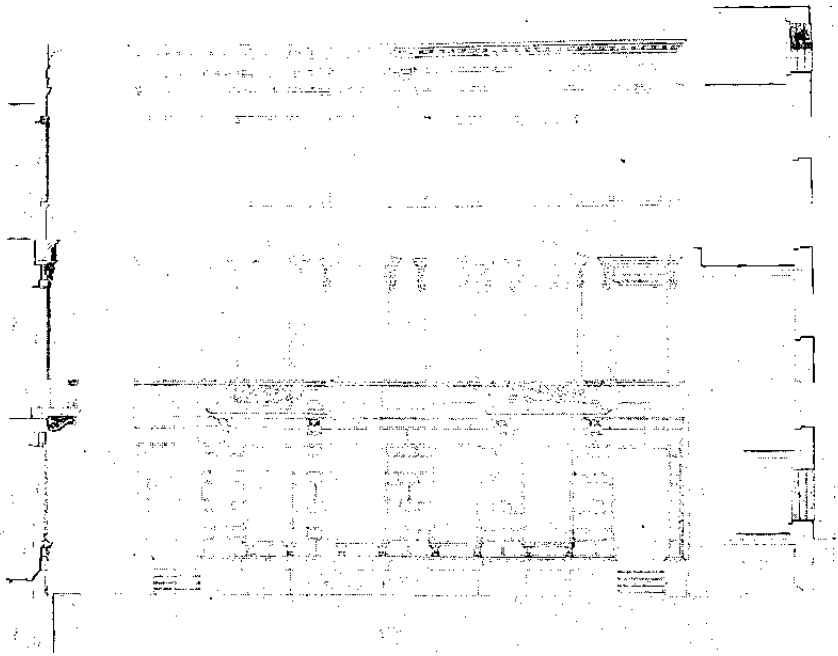
N° 26. Maison du 1^{er} quart du XIX^e s., en style néo-classique d'inspiration Empire. Socle en grès, ajouré pour les caves, façade enduite de trois niveaux. Trois travées, celle de g. en ressaut pour l'entrée et individualisée par un balcon sur consoles, à garde-corps en ferronnerie à arcatures, aménagement du larmier de porte, et par des ouvertures rect. à encadrement mouluré, à entablement et larmier à la porte-fenê-



58. Bd d'Anvers, 26.

tre du bel étage. A dr. de celle-ci, deux baies cintrées bordées d'une moulure jusqu'aux impostes prolongées pour relier les montants. Fenêtres rect. au 2^e étage. Appuis en bandeau profilé, garde-corps en fer forgé à motifs croisés. Bandeau d'attique à cache-boulins sous corniche de bois, bâtière de tuiles. R.d.ch. modernisé pour le commerce (fig. 58).

N° 37. Maison de maître de style néo-classique, de trois niveaux et trois travées sous bâtière de tuiles. Permis de bâtir demandé en 1849 pour un immeuble comportant deux maisons symétriques, dont subsiste intact cet élément. Ajouré pour les caves, soubassement mouluré sous le r.d.ch. en pierre bleue appareillée en refends. Porte à dr. et baies rect. sur appui saillant à consoles en volutes. Sur des supports semblables, interrompant le bandeau d'allèges panneauté, balcon axial en pierre, ajouré d'un imposant motif baroque en fonte, à mascaron central d'où partent deux enroulements de feuillage exubérant. Aux niveaux supérieurs enduits et peints, baies rect. à encadrement calcaire



59. Bd d'Anvers, 37. Projet de 1849 (A.V.B./T.P. 25524).

mouluré, sur appui saillant profilé, dominées, au 1^{er} étage, par un entablement et un larmier sur consoles à volutes ornées de feuillage, complété en fronton triangulaire à la porte-fenêtre. Niveau d'attique en pierre bleue, panneauté en retrait entre les trous de boulin. Large corniche de bois, à mutules et denticules (fig. 59; R.123).

A.V.B./T.P. 25524 (1849).

N^{os} 38-39. Maison de maître construite en 1909 sur les plans de l'arch. F. Kielbay, en style éclectique à dominante néo-classique et comptant, à l'origine, trois niveaux de hauteur dégressive, toiture mansardée et balustrade. Actuellement, trois étages enduits et trois travées au-dessus du r.d.ch. en pierre bleue, à refends et à crossettes, totalement ajouré de quatre baies cintrées à clé sur pilastres. Travée dr. plus large et en ressaut, occupée aux deux étages inférieurs par une superposition de bow-windows à trois pans sur consoles monumentales, aménagement probable d'un balcon ori-

ginel. Fenêtre en triplet au 3^e étage. A g., deux travées de hautes fenêtres sous entablement et larmier à consoles au bel étage. Partout, encadrements moulurés sur appui saillant, en bandeau sauf au niveau supérieur. Corniche à mutules et denticules sous un mur bahut (R.124).

A.V.B./T.P. 52 (1909).

N^o 40. Hôtel de maître, construit à la fin du XIX^e s. en style éclectique, combinant éléments classiques et baroques et caractérisé par un lourd décor stucqué. Façade enduite, de trois niveaux et quatre travées organisées symétriquement aux étages. Ajouré pour les caves, soubassement en pierre bleue, taluté et panneauté. A g., portail cintré à clé flanquée de guirlandes, sur montants en pilastres, baie d'imposte vitrée et menuiserie à deux vantaux richement sculptés. Baies du r.d.ch. à encadrement mouluré entre trumeaux à refends, en saillie et formant pilastres aux deux travées axiales également accentuées jusqu'à la corniche.



60. Bd d'Anvers, 40.

Balcons au 1^{er} étage, en ferronnerie sur consoles cannelées aux travées latérales, à balustrade ajourée d'ovale sur consoles à volutes couplées ornées de mascarons aux travées axiales. A ce niveau, fenêtres monumentales à larmier sur consoles, entablement décoré. Au centre entre les mufles de lion à chute de guirlande ornant les pilastres, baies surmontées de fronton courbe orné de coquilles. Décor plus simple au niveau supérieur, limité aux guirlandes accostant la clé à volute des fenêtres médianes. Bandeau d'attique panneauté, à trous de boulin, rythmé au centre par trois consoles sous la corniche de bois à mutules. Toiture mansardée (fig. 60).

N^{os} 41-42, 43, 44, 45. Alignement de quatre modestes maisons néo-classiques sous bâtière, du 2^e quart du XIX^e s. Façades enduites, de trois niveaux de hauteur dégressive et trois travées chacune, avec, à l'origine, balcon axial sur consoles à volutes et garde-corps en ferronnerie à motif Empire, encore intact aux n^{os} 41-42 et 43. Régulièrement ordonnancées, ouvertures rect. sur



61. Bd d'Anvers, 46-50.

appui saillant profilé. Bandeau d'attique continu, ponctué de trous de boulin entre les panneaux. Transformations diverses pour les r.d.ch. commerciaux, au 1^{er} étage du n^o 44 et pour l'aménagement de lucarnes (R.125).

N^{os} 46-50. A l'angle de la pl. de l'Yser (n^o 1), vaste complexe en style néo-classique d'inspiration Empire, du 1^{er} quart du XIX^e s. A l'origine, un seul (?) hôtel de maître, morcelé et diversement transformé par la suite. Sur socle en grès, façade originellement enduite, de trois niveaux de hauteur dégressive. Sous bâtière de tuiles à croupe, cinq travées vers la pl. de l'Yser, complétée à dr. par une sixième, douze vers le bd où les neuf travées g. sont actuellement cimentées et exhausées d'un ou deux niveaux. Baies originellement rect. sur appui en bandeau. Au n^o 49 du boulevard, subsistant de l'organisation initiale en double corps, travée d'entrée en ressaut comprenant le portail à linteau droit et clé monumentale, entre pilastres dominés par les consoles en volute et à palmettes soutenant le balcon d'étage.

Sous baie d'imposte à petits-bois en losange, vantaux de bois d'origine ornés de mufle de lion en bronze. Aux deux niveaux supérieurs, baies en triplet divisées par des montants en pilastre, celle du bel étage en serlienne ouvrant sur le balcon à garde-corps en fer forgé Empire, orné de lyres et de flèches croisées (fig. 61 ; R.126).

I.R.P.A., cliché A.C.L. 105426.

R. DE L'ARBRE (H7-8)

Relativement courte et ménageant une perspective sur l'arrière de l'église des Minimes, la rue relie par une diagonale les r. Ernest Allard et de la Régence. Elle a été tracée en 1887 à l'emplacement du premier couvert de Berlaïmont et fait partie de l'urbanisation du « quartier de l'Astre », opérée entre les r. des Minimes et de la Régence (v. r. Ernest Allard). Le côté pair (n^{os} 4 à 12) garde quelques maisons bourgeoises construites entre 1887 et 1888, rythmées par des balcons, mais souvent banalisées par un cimentage. Immeubles plus récents vers la r. de la Régence (R.127).

A.V.B./T.P. 5927 (1887), 23777 et 70681 (1887-1888).

R. D'ARENBERG (D6)

Anciennement « r. des Peaux ou des Pelletiers », vu les nombreux représentants de la profession qui y exerçaient commerce, la rue porte le nom de la famille dont l'hôtel situé sur le côté dr. a été détruit lors de l'incendie de 1695. Elle s'appela aussi sous la République « r. d'Anneessens ». Assez courte et dans le prolongement de la r. de l'Ecuyer, elle monte jusqu'à la r. de la Montagne. Elle est bordée principalement de hauts immeubles néo-classiques élevés après révision de l'alignement, en 1874, et compte un bâtiment de V. Horta. Vers le haut, immeubles modifiés aux n^{os} 40-42 (1880), 46-50 (1877) et 52-54 (1880) (R.128).

A.V.B./T.P. 6665 (1880-1877), 14296 (1880).

N^{os} 1B-3. Vaste immeuble enduit construit en 1900 pour le Crédit foncier belge sur les plans de l'arch. L. Laureys, en style éclectique à caractère néo-classique. Quatre ni-

veaux et cinq travées, quatre sous bâtière, la 5^e, à g., sous toiture mansardée. R.d.ch. commercial dès l'origine, aujourd'hui totalement modifié, avec large porche surbaissée dans la travée g., remplacé en 1935 par l'entrée à la salle de cinéma « Studio Arenberg » créée par l'arch. J. Blomme en style moderniste et récemment supprimée.

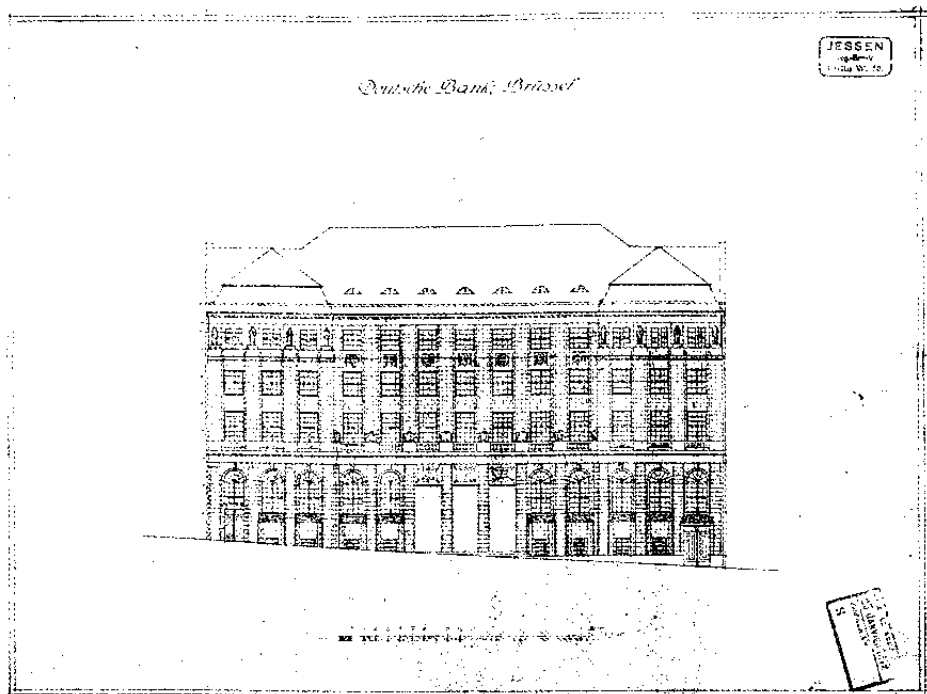
Accent mis sur la travée g., plus large, ornée de deux bow-windows superposés, l'inférieur souligné d'une balustrade, le supérieur surmonté d'un balcon précédant une porte-fenêtre à fronton courbe ; au-dessus, une lucarne à fronton triangulaire interrompant la corniche en fronton courbe qui couronne la travée.

Aux étages des autres travées, fenêtres à linteau droit et encadrement à filets, ouvertes entre des trumeaux à bandeaux au 1^{er}, précédées de balcons sur consoles et à balustrade en ferronnerie et surmontées d'un entablement continu au 2^e, soulignées d'un cordon en ressaut au-dessus de panneaux en relief au 3^e. Entablement terminal à boullins et panneaux en creux, rythmé par les consoles jumelées soutenant la corniche en bois à denticules (R.129).

A.V.B./T.P. 9951 (1899), 44827 (1935). – M. DE-LETANG, *Le Studio Arenberg à Bruxelles*, dans *Bâtir*, 47, 1936, p. 890.

N^o 2. A l'angle de la r. Montagne aux Herbes Potagères où il compte une travée, relié aux trois travées principales par un pan coupé, immeuble de rapport, enduit, de cinq niveaux de hauteur différente, construit v. 1875 en remplacement d'un autre plus vaste dû à l'arch. J. Segers en 1859 (voir r. Montagne aux Herbes Potagères, n^o 3).

R.d.ch. commercial transformé mais toujours rythmé par des pilastres panneautés encadrant de larges vitrines et s'ouvrant à l'angle par la porte d'origine, à linteau droit et encadrement largement mouluré sous entablement coiffé d'une corniche profilée. Même composition à l'entresol à refends, ajouré de grandes ouvertures surbaissées à clé, séparées par les consoles du balcon en fer forgé supérieur. Etages panneautés et séparés par un entablement. Baies surbaissées à clé et encadrement à filets, entourées de refends, précédées, sauf au 1^{er} et à l'angle, d'un appui saillant surmonté d'un garde-corps en fer forgé. Entablement à boullins entre panneaux rectangulaires sous la corniche de bois à mutules. Toiture



62. R. d'Arenberg, 5-9. Projet de 1912 (A.V.B./T.P. 43782).

d'éternit mansardée avec lucarnes plates (R.130).

A.V.B./T.P. 6660 (1859) et 6668 (1875).

N^{os} 2A à 10. Bâti en 1876 sur les plans de l'arch. H. Rieck, ensemble de trois immeubles regroupés, de même ordonnance, de cinq niveaux et respectivement trois, deux et deux travées. R.d.ch. commercial. Etages enduits. Balcons à garde-corps en fer forgé, continus au 1^{er} étage, individuels au 2^e, inscrits dans le cordon d'étage. Cordon du 3^e étage formant larmier aux fenêtres du 2^e à encadrement à filets. Corniche de bois sur consoles conservée partiellement (R.131).

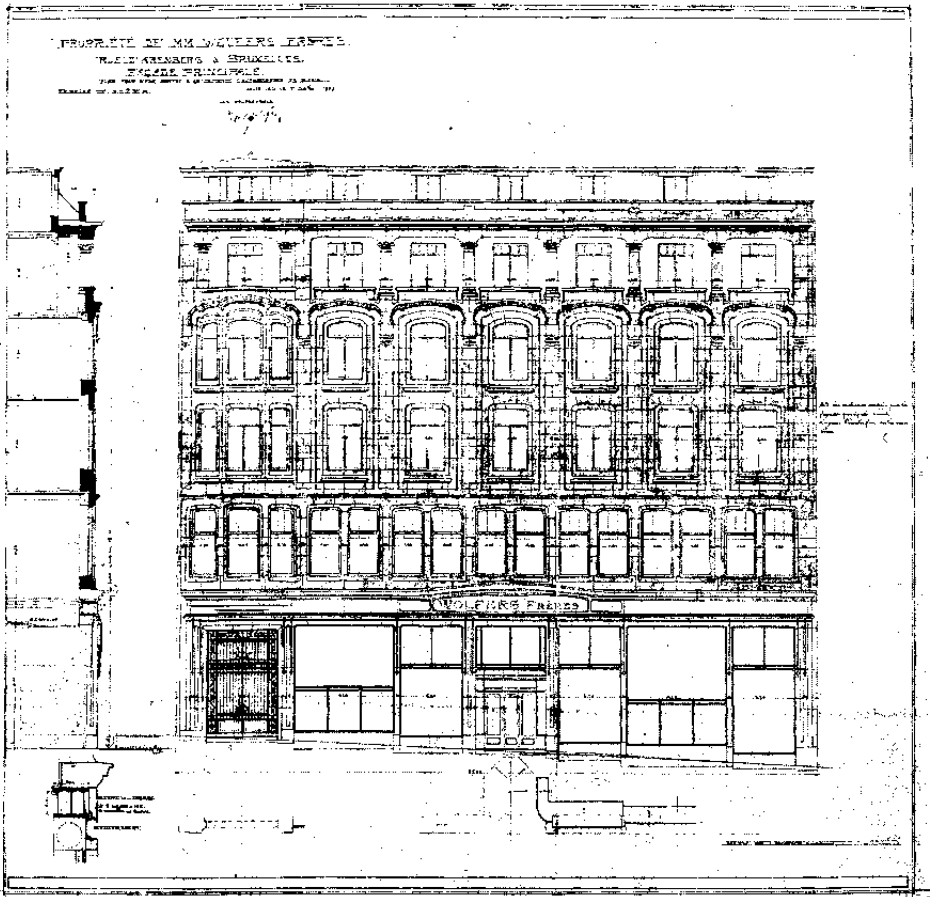
A.V.B./T.P. 6667 (1876).

N^{os} 5-9. Commencé en 1912 sur les plans de l'arch. berlinois Jessen pour la Deutsche Bank et terminé entre 1929 et 1932 sous la direction de l'arch. A. Dumont, immeuble occupé actuellement par la Kredietbank. Construction en pierres de taille blanches,

très structurée, marquée par l'Antiquité et le Bauhaus. Ensemble de quatre niveaux sous toiture d'éternit mansardée comprenant un bâtiment central de six travées. R.d.ch. élevé épousant la déclivité du terrain et rythmé par des colonnes doriques entre lesquelles s'insèrent les ouvertures, à linteau droit au centre, cintrées et à clé latéralement; châssis à petits-bois. Décor sculpté dû à G. Vandevoorde, présent notamment dans les allèges inférieures sous forme de signes du zodiaque, dans les balcons qui surmontent la balustrade du 1^{er} étage du corps principal et dans les figures allégoriques en haut-relief qui couronnent les pilastres scandant les avant-corps (fig. 62; R.132).

A.V.B./T.P. 43782 (1912) et 39484 (1929-1930).
- G. DES MAREZ, 1979, p. 91.

★ N^{os} 11-13. **Anciens magasins Wolfers Frères.** Elevé sur les plans de 1909 de l'arch. V. Horta, immeuble Modern Style dont le programme comprend, outre la par-



63. R. d'Arenberg, 11-13. Anc. joaillerie Wolfers Frères. Projet de 1909 (A.V.B./T.P. 5).

tie commerciale, des ateliers d'orfèvrerie et une usine, deux étages administratifs ainsi qu'au niveau de la loggia, l'appartement privé du directeur. Ensemble au plan de forme irrégulière organisé de part et d'autre de deux cours intérieures, selon la solution préconisée par le commanditaire, Philippe Wolfers. Dominant les maisons voisines à g. et jouxtant à dr. la Kredietbank qui, depuis 1973, s'est approprié les lieux, haute façade à rue de 23 m comprenant, au-dessus d'un r.d.ch. et d'un entresol en granit de Suède, quatre niveaux en pierre blanche de grand appareil de sept travées, sous un étage situé en retrait.

Bien qu'annonçant une remise en cause du Modern Style, notamment par le renoncement aux structures métalliques apparentes, façade d'une grande audace architecturale, jouant sur l'opposition et la préciosité des matières, le décalage des axes, l'asymétrie de la composition, avec l'accent porté à g. sur le bow-window de forme convexe. R.d.ch. et entresol surmontés d'un grand tympan cintré et mouluré qui portait autrefois l'enseigne « Wolfers Frères ». Vitres de hauteurs variées posant sur soubassement adapté à la déclivité du terrain. Porte d'entrée à double battant avec grille en fer forgé aux motifs supérieurs en coup



64. R. d'Arenberg, 11-13. Anc. joaillerie Wolfers Frères.

de fougère. Raffinement du détail poussé à l'extrême dans l'exécution de l'avent extérieur du magasin actionné par de fines tiges métalliques moulurées. Au-dessus, trois étages développant un rythme harmonieux de fenêtres jumelées prises dans un encadrement mouluré en creux au 1^{er}, doublé au 3^e d'une mouluration plus complexe, en relief. Premier étage à l'horizontalité renforcée par une corniche ondulante continue; 2^e et 3^e unis verticalement par des trumeaux continus panneautés en creux et rehaussés d'un motif de bourgeon. Baies du 2^e avec appui individuel et linteau en pierre bleue; fenêtres du 3^e bordées d'appui en fer forgé; 4^e étage rythmé par des colonnes au chapiteau incurvé formant arcade et déterminant une galerie aux balcons panneautés en creux. Corniche moulurée sous l'étage en retrait éclairé par sept lucarnes.

Mobilier en acajou du Honduras plaqué sur acajou, conçu par Horta et exécuté en 1912 par la Firme Sage de Londres. Vitrines du magasin démontées en 1974 et reconstruites en 1977 aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire (fig. 63 et 64; R.133).

A.V.B./T.P. 5 (1909-1912), 40871 (1930). – C.R.M.S., dossier 2.42. – J. HAERENS, *Art Nouveau et Art Déco, Le Magasin Wolfers*, 1983.

N^{os} 12 à 30. Ensemble de quatre maisons de quatre niveaux et entresol construit sur les plans de l'arch. H. Rieck datés de 1877. Façades enduites de respectivement trois, cinq, cinq et trois travées de mêmes ordonnance et décor. Etages marqués par les cordons continus formant larmier aux fenêtres ou appui aux balcons à garde-corps en ferronnerie, ininterrompu ou individuels au 2^e étage. Corniche denticulée sur consoles sous attique aveugle à cache-boulins sculptés d'une tête de lion. Fenêtres rectangulaires à encadrement à filets, à entablement aux n^{os} 12-14 et 28-30, à clé aux n^{os} 16-22. R.d.ch. rythmés à l'origine par des pilastres à refends encadrant les vitrines et les ouvertures de l'entresol, celui du n^o 22 renouvelé, celui des n^{os} 28-30 transformé en 1902 en l'actuelle large baie vitrée (R.134).

A.V.B./T.P. 26327 (1877), 6351 (1877) et 9961 (1902).

N° 15. Remplaçant un immeuble à pignon depuis 1861 et malheureusement décapée, maison en briques et pierre bleue, de quatre niveaux d'inégale hauteur et de deux travées. R.d.ch. et entresol commerciaux dès l'origine dont l'aspect actuel, malheureusement privé de son décor, remonte à 1906. Autres niveaux éclairés par des fenêtres à linteau droit et appui formé par un cordon saillant, autrefois à encadrement à filets et surmontées d'un panneau rect. Cordon en ressaut sous l'entablement à boulines, bordé par une épaisse corniche de bois à mutules et glands. Bâtière parallèle de tuiles, éclairée par une grande lucarne à fronton triangulaire (R.135).

A.V.B./T.P. 6662 (1861) et 9956 (1906).

N°s 32-34. Formant l'angle g. de la rue 't Serclaes où il s'étend sur deux travées, immeuble de rapport, de cinq niveaux de hauteur différente et de trois travées, du dern. tiers du XIX^e s. R.d.ch. et entresol en pierre bleue, le premier ayant conservé sa structure d'origine mais transformé, où subsistent à l'angle et latéralement deux pilastres cannelés qui se prolongent à l'entresol et se retrouvent en façade principale pour séparer les larges ouvertures coiffées d'une frise panneautée et recevoir les consoles cannelées du balcon supérieur. Étages enduits et accostés de pilastres lisses. Au bel étage, portes-fenêtres à linteau droit sous frise panneautée et encadrement à filets, précédées d'un balcon continu en fer forgé, rythmé par des petits piliers également panneautés. Aux deux derniers niveaux, baies à linteau droit mouluré, donnant au 1^{er} sur un balcon individuel en fer forgé posant sur consoles cannelées, munies au dernier, d'un garde-corps métallique au-dessus d'un appui en saillie posé sur des petites consoles cannelées. Ouvertures semblables latéralement, mais sans balcon. Corniche de bois denticulée sur consoles cannelées. Toiture d'ardoises mansardée éclairée par des lucarnes plates (R.136).

A.V.B./T.P. 6666 (1877).

R. D'ARGENT (C-D5)

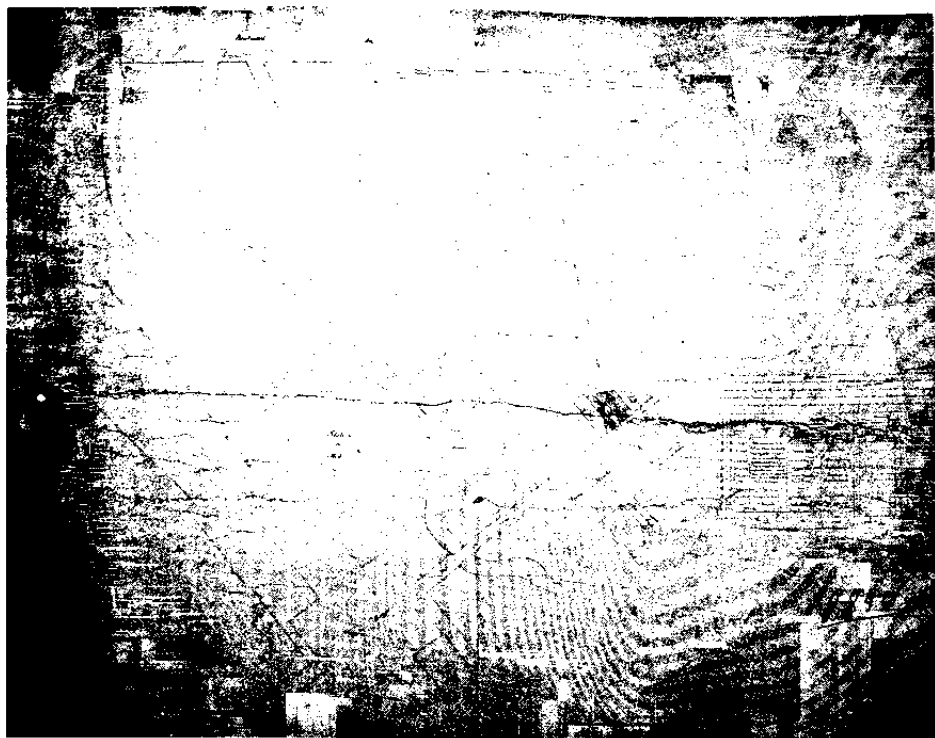
Déjà connue au XIV^e s. sous ce nom, traduction de la déformation de « Sylverstraat » et reliant, à cette époque, la r. du Fossé aux Loups à la r. des Boîteux, l'artère fut

prolongée lors de la création, en 1774-1776, de la pl. des Martyrs. En témoignent les constructions élevées à ce moment dans le tronçon adjacent à la place (n°s 30 à 36 et n°s 35-37) et répondant aux prescriptions édictées pour celle-ci. Précédemment dominées à dr. par la façade monumentale de l'immeuble de bureaux à coupoles d'angle (arch. Alban Chambon, 1912 à 1918) de la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite (voir r. du Fossé aux Loups, n°s 46-48) remplacé depuis 1981-1985 par une construction en béton et en verre, des maisons modestes du mil. du XIX^e s., certaines postérieurement transformées, côtoient à g. les extensions récentes d'un grand magasin (r. Neuve, n°s 13-15), e.a. les n°s 27-29 contemporains du n° 31 et le n° 26, incorporé en 1891 à la galerie du Commerce dont l'entrée se situe encore à g. (R.137).

N° 4. Maison de trois niveaux de hauteur dégressive et trois travées, du milieu du XIX^e s. Façade néo-classique enduite, traitée en bossage au r.d.ch., en refends au soubassement de part et d'autre des jours de cave, en retrait et à clé en console à gouttes sous le bandeau d'appui. Sous entablement, porte à dr. et baies rect., l'axiale dominée par le balcon du bel étage, sur consoles cannelées à gouttes et à garde-corps en fonte, sur lequel ouvre une fenêtre à larmier et à encadrement mouluré, comme les baies de ce niveau et de l'étage supérieur. Barres d'appui ornées de ferronneries. Modillons cannelés supportant la corniche de bois, sous une toiture éclairée par une volumineuse lucarne à fronton triangulaire (R.138).

N° 6. Sur un noyau datant probablement du XVIII^e s. révélé par les ancrs et comptant alors trois travées et trois niveaux, augmentés d'un 4^e au milieu du XIX^e s., façade enduite à cette époque et présentant une allure néo-classique. Fenêtres rect. de hauteur dégressive, appuis saillants, en bandeau aux deux étages inférieurs, allèges panneautés entre ceux-ci. R.d.ch. modernisé (R.139).

N° 28. Reconstituée en 1870, maison de deux travées et trois niveaux avec, à l'époque, façade enduite et encadrements moulurés à clé, recouverte depuis 1921 de briques vernissées blanches contrastant avec les harpes d'angle et les bandes décorati-



65. R. d'Artois. Plan d'aménagement du quartier (1861), avec les r. d'Artois, Bodeghem et des Foulons (A.V.B./T.P. 2840).

ves vertes. R.d.ch. commercial, portes-fenêtres échancrées précédées de balcons, continu au 1^{er} étage, individuels sur consoles au 2^e. Garde-corps en fonte. Corniche de bois à mutules et denticules, sous toiture mansardée datant de 1916 (R.140).

A.V.B./T.P. 6682 (1870), 20893 (1916), 26610 (1921).

★ N^{os} 30 à 36 et 33 à 37. Voir pl. des Martyrs.

N^o 31. Edifiée au milieu du XIX^e s., en même temps que sa voisine de dr. exhaussée plus tard (n^{os} 27-29), maison de trois travées et de trois niveaux de hauteur dégressive. Sur socle chanfreiné, ajouré pour les caves, façade enduite de conception classique ouverte de baies rect. au r.d.ch. Ouvertures échancrées aux étages, encadrées d'une mouluration stucquée, sur appui en bandeau. Interrompant l'allège du bel

étage, balcon axial sur consoles en volutes, à garde-corps en fonte. Aux fenêtres, barres d'appuis soulignées d'un motif en ferronnerie. Trous de boulins sous la corniche de bois à denticules. Toiture d'ardoises, mansardée depuis 1930 (R.141).

A.V.B./T.P. 35547 (1930).

R. D'ARTOIS (H-13-4)

Reliant la r. de la Caserne au bd du Midi, l'artère fut tracée sur des terrains appelés jadis «den Rosbempt» ou «pré-aux-chevaux», occupés par des prairies et des prés à blanchir. A l'exception d'une fabrique de coton et d'une imprimerie d'indienne, cette zone située dans l'angle compris entre la r. d'Anderlecht et le bd du Midi fut la dernière du pentagone à être urbanisée. Son aménagement débuta en 1854 par le prolongement de la r. de la Caserne jusqu'au bd du



66. R. d'Artois, 4.

Midi, se poursuit en 1861-1864 par la création des r. d'Artois, Bodeghem et des Foulons, suivie par celle des r. du Vautour et de Cureghem et le prolongement des r. du Dam et de la Verdure, entre 1863 et 1866.

Le quartier fut construit d'habitations simples, de style néo-classique, autour d'un couvent néo-gothique et d'un dépôt de tramways. Les constructions de la r. d'Artois datent en majeure partie de 1860, à l'exception d'une série de maisons des années 1880 sur le côté pair. En subsistent des façades enduites de deux ou trois niveaux et de trois travées, sous bâtière, tels les n^{os} 10 et 12 (1889), 14, 40-40A (1883), 42 (1884), 43, 45, 47, 56-58, 62-64 (1862). Certaines ont un nouveau parement, tels les n^{os} 36, 38, 41, 51, 55. Sur le côté impair, couvent et église Saint-Antoine de Padoue (fig. 65).

A.V.B./T.P. 26163-26164 (v. 1835), 528 et 26217 (1854), 26244-26246, 26230, 1455 et 26156 (1861-1866), 6853 (1889), 6848 (1883), 6849 (1884), 16607 (1862).

N^o 4. A l'angle de la r. de la Caserne, maison de maître, de style éclectique «cottage», construite selon les plans de l'arch. L. Pepermans, datés de 1899. Deux niveaux sous toiture d'ardoises mansardée, à lucarnes plates et tourelle carrée de trois niveaux sous pavillon piqué d'une girouette accostée d'une cheminée à l'initiale B. Façades cimentées à imitation de joints sur soubassement en pierre bleue comme les cordons qui les traversent. Baies bombées ou à linteau droit, certaines doublées d'un larmier. En façade principale, au-dessus de l'entrée, balcon galbé en fer forgé et lucarne sous pignon. Corniche sur consoles d'origine comme les autres boiseries.

Jardin fermé et dépendance jouxtant la façade N. remplacée par une construction basse sous toit plat (fig. 66).

A.V.B./T.P. 1869 (1898-1899).

N^{os} 7-11. Construit sur des plans de 1888, immeuble enduit, étageant trois niveaux de hauteur dégressive, sur cinq travées, formant deux habitations. R.d.ch. ajouré d'ou-



67. R. d'Artois, 8.

vertures à linteau droit et, pour les fenêtres, appui en saillie, les portes précédées de trois marches. Etages éclairés par des baies surbaissées à encadrement à filets, appui repris dans le cordon saillant et châssis ancien, sauf aux deux obturées. Sur cordon mouluré, entablement à cache-boulins. Corniche de bois à mutules, partiellement refaite (R.142).

A.V.B./T.P. 6852 (1888).

N° 8. Datée de 1887 sur la frise de la lucarne, maison de maître, de style éclectique, comptant deux niveaux de trois travées. Pierre blanche pour la façade, pierre bleue pour le soubassement ajouré, l'encadrement plat des baies à linteau droit avancées d'un appui en saillie ou, latéralement à l'étage, d'un balcon en fer forgé et pour le bow-window central, orné d'une allège et d'une frise aux motifs Renaissance. Entablement à trous de boulin sous la corniche de bois denticulée. Bâtière d'ardoises lourdement mansardée, ajourée d'un oculus mouluré à clé et sous larmier, de part et d'autre de la lucarne datée, à ailerons et

sous fronton triangulaire, donnant sur un balcon en fer forgé (fig. 67).

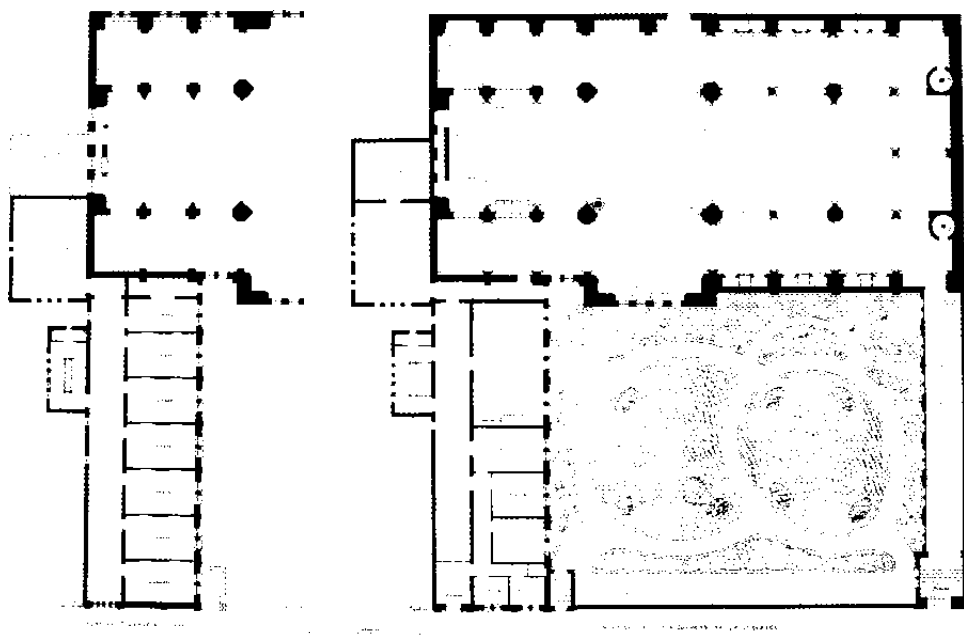
N° 16. Contemporaine et de même type que le n° 8, maison caractérisée par les cordons profilés en pointe de diamant traversant les trumeaux et le balcon barrant toute la largeur de la façade. Cache-boulins à tête de lion (R.143).

N^{os} 17-19. Eglise Saint-Antoine de Pa-doue et Couvent des Franciscains Conventuels.

Sur un terrain acheté en 1862, arrivée des premiers religieux et construction d'une chapelle, ouverte au culte en 1863. En 1868, pose de la première pierre de l'église actuelle, conçue par l'arch. P.J.H. Cuypers d'Amsterdam, achevée en 1871, hormis la tour de croisée, et consacrée en 1872. Par le même arch., construction du couvent à l'emplacement de la première chapelle, en 1872-1873. Exécution de la tour de croisée entre 1887 et 1888, sur les plans de l'arch. J.Th.J. Cuypers.

Eglise implantée à l'O. du couvent, avec lequel elle dessine un plan en L enserrant un jardin, par ailleurs clôturé de murs. Accès par un passage couvert depuis les r. d'Artois et de Bodeghem. Ensemble néogothique en briques à décor de pierre bleue, sous toitures d'ardoises, s'inspirant de l'architecture française et rhénane du XIII^e s. Nef et bas-côtés de deux travées doubles, se prolongeant sur trois travées pour former le chœur à chevet plat, au-delà de la croisée et d'une amorce de bras de transept vers le jardin. Nefs voûtées de pierre, éclairées par des lancettes groupées par quatre et surmontées d'un oculus dans les fenêtres en arc brisé de la nef haute, surmontées d'une rosace dans le chœur. Croisée coiffée par une voûte octogonale sur pendentifs, ajourée, à la base, d'arcades triples surmontées de baies jumelées sommées d'un oculus. Pignon du croisillon découpé par deux registres de quatre lancettes surmontées d'une grande rosace.

Décor intérieur réalisé entre 1871 et 1891 suivant un vaste programme iconographique conçu par P.J.H. Cuypers pour illustrer l'histoire de l'Ordre et de ses saints patrons et l'Eucharistie. Peintures murales exécutées dans la nef en 1891. Mobilier polychrome et doré exécuté par l'atelier Cuypers et Stoltzenberg de Roermonde, de



68. R. d'Artois, 17-19. Egl. St-Antoine de Padoue et couvent des Franciscains Conventuels. Plan terrier (extr. de *L'Emulation*, 1897, pl. 47).

même que les vitraux de la chapelle Saint-François, en 1891. Orgue de F. Loret de Malines en 1874. Bancs de communion en chêne, de 1893. Vitraux du chœur, en 1872, par l'atelier Maréchal-Champigneulle de Metz, du transept et du jubé, en 1891, par l'atelier F. Nicolas et Fils de Roermonde. Bâtiment conventuel de trois niveaux et huit travées, en briques agrémentées de frises et d'ancres. Façade-pignon vers la r. d'Artois rythmée de lésènes en arc brisé, ajourée de lancettes groupées par deux, trois ou quatre et ornée d'une niche centrale. Façade tournée vers le jardin intérieure rythmée par des contreforts plats entre lesquels s'ouvrent des baies jumelées, légèrement surbaissées (fig. 68 et 69; pl. XVII). A.V.B./T.P. 6852 (1862-1888). – *L'Emulation*, 1897, pl. 47-57. – J. BRAEKEN, *De Sint-Antonius-van-Paduakerk in Brussel*, dans *M & L*, 1985, 3, pp. 9-23.

N^{os} 21, 29 et 31. Du 3^e quart du XIX^e s., trois maisons enduites de trois niveaux de hauteur décroissante et de trois travées.

Permis de bâtir de 1862 pour le n^o 29. Au r.d.ch. sur petit soubassement en pierre bleue, ouvertures à linteau droit et, pour les fenêtres, appui en saillie. Aux étages, baies surbaissées à encadrement mouluré, clé ouvragée, châssis ancien et appui formé par un cordon profilé, sauf devant l'axiale du 1^{er}, devancée par un balcon en fer forgé. Cordon à ressauts, sous l'entablement scandé de cache-boulins entre panneaux en creux. Corniche de bois à glands, sous la bâtière (R.144).

A.V.B./T.P. 6819 (1862).

N^{os} 23, 25. Deux maisons jumelées, de schéma répétitif, des années 1860. De même type que les n^{os} 21 et 29, mais traitées plus simplement (R.145).

N^{os} 30-32. A l'angle de la r. des Foulons où il compte trois travées, immeuble enduit de neuf travées, divisé dès l'origine en plusieurs habitations, datant de 1863. Trois niveaux sous attique et sur soubassement en pierre bleue. R.d.ch. aux ouvertures à lin-



teau droit remplacées à l'angle par deux vitrines commerciales en bois. Au-dessus d'un entablement, baies d'étage surbaissées, à encadrement à filets frappé d'une clé en rocaille, appuis formant cordon et châssis anciens. Trois balcons en fer forgé, dont un refait, au 1^{er} étage. Trous de boulin sous la corniche de bois à mutules et denticules. Toiture de tuiles (R.146).

A.V.B./T.P. 6826 (1863).

N° 34. De la même date que les n°s 30-32, maison enduite, de tradition néo-classique, réunissant trois travées de trois niveaux sous un d'entablement. Ouvertures à linteau droit et appui en saillie. Aux étages séparés par un entablement, encadrement à filets, cordon mouluré reprenant les appuis sauf au centre du 1^{er} précédé d'un balcon en fonte sur consoles. Cache-boulins sous la corniche de bois, à mutules et denticules (R.147).

A.V.B./T.P. 6829 (1863).

N°s 35-37. Formant une travée biaise, actuellement aveugle, avec la rue des Foulons où elle s'étend sur deux travées, maison enduite de cinq travées s'étageant sur trois niveaux, construite en 1863. R.d.ch. ouvert de baies à linteau droit et de deux vitrines commerciales en bois. Etages éclairés de fenêtres bombées à encadrement à filets et clé en rocaille, soulignées et surmontées de deux cordons en ressaut, le premier formant appui. Garde-corps en fonte et châssis anciens. Cache-boulins dans l'entablement. Corniche de bois, denticulée (R.148).

A.V.B./T.P. 6830 (1863).

N° 44. De 1883, maison de maître, de style éclectique, de trois travées et de deux niveaux, sur soubassement ajouré pour les caves, en pierre bleue comme le r.d.ch. aux ouvertures à linteau droit, les fenêtres sur appui saillant, la porte aux vantaux très travaillés sous la traverse d'imposte. Chasse-roues en fonte. A l'étage, baies surbaissées à encadrement à filets et clé entourée de guirlandes, sur appui saillant souligné d'un panneau latéralement. Balcon en fer forgé

dans la travée centrale, mise en valeur depuis le bas par des refends. Entablement panneauté en creux entre cache-boulins en rosace. Corniche de bois, à mutules et denticules. Une longue lucarne postérieure (R.149).

A.V.B./T.P. 6847 (1883).

N°s 46 et 48. Remontant aux années 1860, deux maisons enduites, chacune de trois travées et autant de niveaux. Au r.d.ch. en pierre bleue et à refends au n° 48, ouvertures à linteau et, pour les fenêtres, appui en saillie, indépendant ou commun. Au-dessus d'un entablement, baies d'étage surbaissées, à encadrement ou arc à filets, précédées d'un cordon mouluré ou, au centre du bel étage, d'un balcon en fonte. Entablement panneauté, à trous de boulin. Corniche de bois à glands sous la bâtière. Deux lucarnes plates au n° 48 (R.150).

N°s 50 et 52. Deux maisons de même élévation que les n°s 46 et 48 et présentant les mêmes caractéristiques, sauf les ouvertures, toutes à linteau droit. Le n° 52 probablement construit en 1862 sur les plans de J. Tihon (R.151).

A.V.B./T.P. 6820 (1862).

N° 54. De quatre travées et de trois niveaux de hauteur dégressive, maison de maître, enduite, du dernier tiers du XIX^e s. R.d.ch. à refends et crossettes, sur soubassement en pierre bleue percé de soupiraux. Portail cintré à clé à pointe de diamant comme les baies surbaissées à g., sur appui saillant souligné d'un panneau découpé. Même forme aux baies des étages séparés par un entablement panneauté, mais à encadrement à filets et crossettes, celles du centre du bel étage sous larmier droit et avancées d'un balcon à balustrade en maçonnerie sur longues consoles. Cordon disparu sous l'entablement terminal à cache-boulins. Corniche de bois refaite, sous bâtière (R.152).

N° 60. Très curieusement composée, vu les proportions entre le r.d.ch., l'entresol et l'étage, maison enduite de trois travées, dont le permis de bâtir date de 1861. R.d.ch. ouvert postérieurement d'une vitrine commerciale en bois et d'une porte de garage. Baies d'étage surbaissées, à encadrement

69. R. d'Artois, 17-19. Egl. St-Antoine de Padoue et couvent des Franciscains Conventuels. Elévation (extr. de *L'Emulation*, 1897, pl. 48).

à filets, appui formé par un cordon saillant souligné à l'entresol par un grand panneau découpé. Garde-corps en fonte au 2^e. Entablement panneauté à trous de boulin. Corniche de bois à mutules (R.153).

A.V.B./T.P. 16652 (1871).

N° 63. Remontant à 1880, maison enduite de deux niveaux et trois travées, de même type que le n° 44. R.d.ch. ajouré de baies à linteau droit et encadrement plat, les fenêtres à appui saillant sur consoles. Entablements intermédiaire et terminal et trumeaux de l'étage panneautés. Toiture d'ardoises mansardée, interrompue par deux lucarnes à volutes, sous fronton triangulaire (R.154).

A.V.B./T.P. 6845 (1880).

N° 67. Maison construite en 1863, jumelée au n° 65, reconstruit et haussé plus tard. Deux niveaux enduits de trois travées d'ouvertures à angles supérieurs arrondis, les fenêtres du r.d.ch. à refends, à appui saillant sur consoles, celles de l'étage précédées, au-dessus de l'entablement panneauté, d'un cordon en ressaut formant appui. Entre celles-ci, frise ornée de besants comme l'entablement terminal. Longues et fines consoles cannelées sous la corniche de bois denticulée. Bâtière de tuiles, avec grande lucarne centrale sous fronton triangulaire (R.155).

A.V.B./T.P. 6828 (1863).

N°s 69-73. Construite en 1864 à l'angle du bd du Midi, sur les plans de G.J. Tihon (père), maison de maître avec dépendances, de tradition néo-classique, de trois travées sur trois. Façades enduites et panneautées sur soubassement en pierre bleue. R.d.ch. de la façade principale conservant l'entrée originelle, celui vers le boulevard transformé pour le commerce. Ouvertures à linteau droit, appui en saillie formé par un cordon et, aux étages, encadrement à filets. En façade latérale, balcon postérieur. Entablement à cache-boulins sous la corniche de bois à denticules et mutules. A dr., une travée supplémentaire, légèrement plus basse et aux ouvertures surbaissées, suivie d'une autre, sous bâtière perpendiculaire (R.156).

A.V.B./T.P. 6833 (1864).

R. D'ASSAUT (D6)

Cette rue assez courte relie la r. Montagne aux Herbes Potagères à la jonction des bds de l'Impératrice et de Berlaimont. Très ancienne, elle longeait la première enceinte (XI-XIII^e s.) dont un vestige est conservé dans le mur commun au n° 2 et aux n°s 37-47, r. Montagne aux Herbes Potagères. Dite en néerlandais « Stormstraat », elle doit son nom à un habitant de la rue plutôt qu'à l'assaut donné en 1356 par Evrard 't Serclaes pour expulser Louis de Maele, comte de Flandre. Au nord, le côté pair, où s'élevait autrefois le couvent de Berlaimont et l'hôtel de Berghes, a été démoli en 1976 et rebâti suivant le P.P.A. 44/19 « Quartier de la r. d'Assaut » de 1984 ; le côté impair est conservé en grande partie (R.157).

N°s 1-5. Voir r. Montagne aux Herbes Potagères, n° 21.

N° 2. **Institut supérieur de commerce Sint-Aloysius**. Elevé en 1983-1987 à l'angle de la r. Montagne aux Herbes Potagères, par l'ingénieur-architecte A. Hoppenbrouwers. Exemple d'architecture post-moderniste, en béton poli ocre ajouré de baies à châssis métalliques verts et coiffé d'une toiture d'ardoises. Au-dessus de l'entrée, entre trois larges lucarnes, statues en bronze d'Athéna et Hermès par le sculpteur J.P. Laenen (R.158).

N° 7. Remplaçant un hôtel de maître semblable au n° 9 et contemporain, immeuble à appartements, actuellement de cinq niveaux et quatre travées d'inégale largeur, construit en 1909 et signé à g., au-dessus du r.d.ch. : « HENRI VAES/VICTOR CRETEN : ARCHITECTES ». Façade cimentée de trois niveaux couronnés de panneaux cannelés, au-dessus d'un r.d.ch. commercial aujourd'hui modifié et sous un niveau à l'origine mansardé en retrait et précédé d'un balcon continu, transformé en 1946 sur les plans de l'arch. H. Taelman. Quatre travées, dont les extérieures plus larges, garnies de bow-windows métalliques encadrés de bossages sur trois étages et séparés par une frise de mosaïque ; dans les travées axiales, baies à linteau droit précédées d'un balcon (fig. 70).

A.V.B./T.P. 3924 (1909) et 56485 (1946).

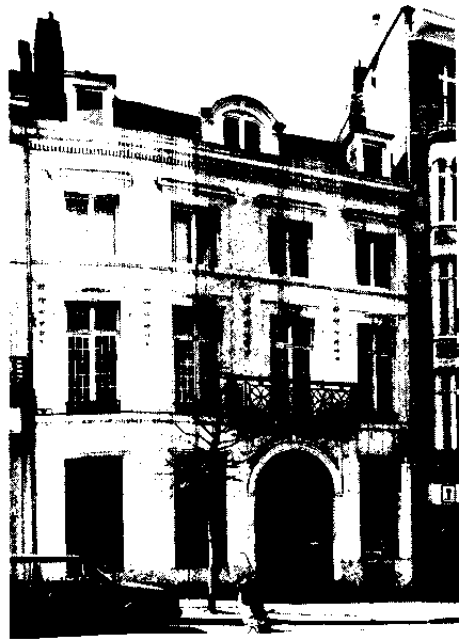


70. R. d'Assaut, 7.

N° 9. Bien conservé et enduit, hôtel de maître, de style Louis XVI, de trois niveaux de hauteur dégressive et de quatre travées, du dernier quart du XVIII^e s., qui avait son pendant au n° 7. Fenêtres à encadrement mouluré et linteau droit, datant de 1861 au r.d.ch., frappé d'une clé d'où sortent des feuillages au 1^{er} étage, surmonté d'un entablement au 2^e. Cordon profilé formant les appuis aux étages. Fermé par les vantaux d'origine, portail cintré et mouluré, frappé d'une clé semblable à celles du 1^{er} étage, décoré d'un disque dans les écoinçons et accosté de légers pilastres supportant les consoles du balcon, à garde-corps en fer forgé comme les baies voisines, séparées par une guirlande de fleurs. Corniche de bois à denticules sous le Mansard d'éternit, qu'ajoutent deux lucarnes à croupe, réparties de part et d'autre d'une lucarne courbe plus récente (fig. 71).

A.V.B./T.P. 6913 (1861). – HENNE et WAUTERS, 3, p. 265, ill. 1158.

N° 11. Hôtel de maître de style néo-classique comprenant, à l'origine, vers 1790, trois



71. R. d'Assaut, 9.

niveaux et six travées, dont les deux g. ont disparu en 1850, sous une bâtière ajourée d'une lucarne centrale, transformée en toiture mansardée à quatre lucarnes en 1865. Façade enduite, avec travée d'entrée à dr., plus large et en creux, ornée d'un balcon en fer forgé. Fenêtres à linteau droit et appui saillant, soulignées dans l'allège entre étages par un panneau en relief, rehaussé de rosaces dans la travée d'entrée. Cordon profilé sous la frise de boulines et la corniche de bois.

R.d.ch. transformé pour le commerce en 1923 (R.159).

A.V.B./T.P. 6905 (1850), 6918 (1865), 27167 (1923).

R. DE L'ASSOCIATION (A7/B7-8)

Reliant en ligne droite la r. Royale à la pl. de la Liberté et recoupée par la r. du Gouvernement provisoire, l'artère fut tracée dans le cadre du plan d'assainissement du quartier Notre-Dame-aux-Neiges, établi en 1874 par l'arch. A. Mennessier (v. r. du Con-



grès). Comme d'autres rues du quartier ainsi créé, elle porte le nom d'une des libertés fondamentales de la constitution belge. Elle conserve l'allure caractéristique de son époque, avec ses façades enduites bien sages, la plupart rafraîchies, de trois niveaux sur caves et de deux ou trois travées. De style éclectique à caractéristiques néo-classiques, telles les divisions horizontales et verticales par cordons, bandeaux et pilastres, l'accent mis sur la travée médiane, les fenêtres rect. à encadrement à filet, l'entablement terminal. Appartiennent notamment au type le plus simple les façades des n^{os} 8 (1888, arch. E. Dewé; bow-window en 1898 par l'arch. V. Taelmans), 10 (1888; bow-window en 1924), 25 (1887, arch. D. Francken), 36 (1881-1886), 44 (1879), 48 (1888), 49 (1887) et 53 (1888; v. aussi r. des Cultes, n^{os} 13 et 19). S'y ajoutent un bon nombre de maisons jumelées, plus ornées et quelques hôtels de maître, de quatre ou cinq travées, toujours de même ordonnance. De cet ensemble homogène se détachent quelques façades à caractère néo-gothique, néo-baroque ou néo-Renaissance jouant avec la couleur des matériaux (fig. 72).

A.V.B./T.P. 6999 et 70769 (1888, 1898), 6943 et 29460 (1888, 1924), 6945 (1887), 6963 et 6935 (1881-1886), 6960 (1879), 6948 (1888), 6938 (1887) et 9679 (1888).

N^o 2. Formant un angle avec la r. de la Sablonnière, immeuble de quatre niveaux et de deux travées reliées à la travée latérale par une travée braise, construit sur les plans de l'arch. E. Dewé de 1888. R.d.ch. commercial et premier étage à refends, enduits comme les bandes verticales qui incorporent les fenêtres des niveaux supérieurs en briques. Aux étages, fenêtres surbaissées à appui saillant et garde-corps en fer forgé. Cordon stuqué sous l'entablement à boullins. Corniche de bois à mutules (R.160).

A.V.B./T.P. 6941 (1888).

N^o 3. Voir r. Royale, n^o 135.

N^o 6. De style éclectique, maison en briques et pierre blanche, de trois niveaux et deux

travées, sur les plans de l'arch. J. Ramaekers en 1887. Travée g. plus large, éclairée par une baie à linteau droit, sous une loggia surmontée d'une baie cintrée, les trois ouvertures prises dans un encadrement à claveaux passants un-sur-deux ou à queue de pierre, le tout couronné d'un pignon triangulaire terminé et accosté de trois stèles coiffées d'une sphère. Travée dr. ajourée d'une porte à cintre brisé et frappé de trois claveaux saillants, au-dessus de laquelle s'ouvrent une fenêtre à linteau droit, puis une fenêtre terminée en tiers-point, le tout encadré de queues de pierre. Ancres, frise d'arcatures sur consoles. Corniche de bois à mutules sous la bâtière de tuiles, percée d'une lucarne en bois à fermette débordante (R.161).

A.V.B./T.P. 6942 (1887).

N^o 9. Construit sur les plans datés de 1876 de l'arch. A. Capronnier, immeuble enduit à imitation de refends, dont les trois étages de trois travées sont séparés par un entresol du r.d.ch. à devanture commerciale plus tardive, inspirée par l'Art Nouveau. Partout, ouvertures à linteau droit et, aux étages, encadrement à filets, appui en saillie, continu au dernier niveau, souligné ailleurs par une allège en creux, sauf dans l'axe du 1^{er} où s'ouvre une porte-fenêtre devancée d'un balcon, à garde-corps en fer forgé comme les fenêtres de l'entresol. Boullins soutenus par des pilastres jumelés sous la corniche de bois à mutules et denticules (R.162).

A.V.B./T.P. 6953 (1876).

N^{os} 14 et 16. Deux maisons jumelées et symétriques de trois niveaux et, au total, quatre travées, édifiées sur le même plan que les n^{os} 25, 27 et 43, 45 de la r. du Congrès et datant de même de 1879. Sur caves, r.d.ch. en pierre bleue à refends s'ouvrant, entre deux larges fenêtres à linteau droit et appui en saillie sur allège en creux, par deux larges portes à vantaux d'origine. Au-dessus d'un balcon en fer forgé à fortes consoles de pierre, étages enduits, éclairés par des baies à linteau droit et encadrement mouluré, surmontées d'un entablement au 1^{er}, devancées d'un garde-corps en fer forgé au 2^e. Entablement terminal scandé par les consoles de la corniche de bois à mutules, séparées par des panneaux rect. en saillie, disparus au n^o 14. Bâtière trans-



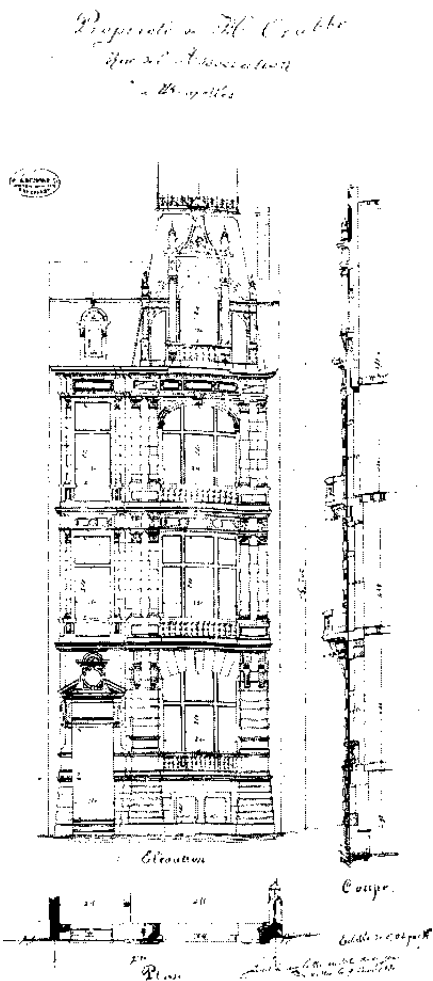
73. R. de l'Association, 18 et 20.

formée en toiture mansardée au n° 16 en 1932 (R.163).

A.V.B./T.P. 6958 (1879), 40400 (1932).

N°s 18 et 20. Deux maisons bourgeoises jumelées et symétriques, en style éclectique, de trois niveaux et, au total, six travées, dont le permis de bâtir date de 1881. R.d.ch. à refends, en pierre bleue, sur soubassement ajouré d'ouvertures de caves surbaissées et sous entablement orné de panneaux en creux ou interrompu par deux balcons sur consoles de pierre et à garde-corps en fer forgé; baies à linteau droit, fenêtres à appui saillant surmontant un panneau en ressaut à besants. Au 1^{er}, grandes baies à linteau droit, à encadrements à filets, reliés latéralement par des cordons saillants, et coiffées d'un fronton courbe au-dessus d'une frise à pointes de diamant. Au 2^e, mêmes fenêtres mais simplement frappées d'une clé à piastres. Cordon disparu sous la frise de boullins. Au-dessus du n° 18, trois lucarnes à fronton courbe placées en 1974 (fig. 73).

A.V.B./T.P. 6964 (1881), 84850 (1974).



74. R. de l'Association, 26. Projet de 1880 (A.V.B./T.P. 6962).

N° 22. Entièrement enduit, hôtel de maître, de trois niveaux de hauteur décroissante et de quatre travées, construit avec les n°s 24 et 38 en 1878. Sur caves, r.d.ch. à refends ajouré, à dr. de la porte, de fenêtres à encadrement plat et appui saillant sur allèges décorées d'un panneau à besant. Etages rythmés par des pilastres colossaux entre lesquels s'ouvrent, au 1^{er}, des portes-fenêtres à encadrement à crossettes, coiffées d'un entablement décoré d'une frise et de-



75. R. de l'Association, 27.

vancées de balcons en fer forgé et, au 2^e, des fenêtres à encadrement mouluré, frappé d'une clé. Boullins entre les terminaisons des pilastres, s'amortissant dans la corniche de bois à mutules (R.164).

A.V.B./T.P. 6954 et 26294 (1878).

N° 24. Du même type que le n° 22 et, comme lui, conçu en même temps que le n° 38, en 1878. Divisions horizontales fortement marquées par la différence de traitement entre le r.d.ch. à refends en pierre bleue et les étages enduits, séparés par les cordons en saillie formant appui aux fenêtres. Dans la travée g., porte cochère avec menuiseries d'origine (R.165).

A.V.B./T.P. 6954 et 26294 (1878).

★ N° 26. Maison de style éclectique à dominante baroque, commandée en 1880 par le dénommé Crabbé à l'arch. Alb. Dumont. Façade en brique avec décor de pierre bleue et de bandeaux cimentés. Trois niveaux et deux travées inégales sous la toiture d'ardoise mansardée. A dr., une travée plus large et en saillie superposant des fenêtres

à linteau bombé ou droit, encadrées de pilastres composites doubles et précédées de balcons sur consoles et à balustrade de pierre; couronnée par une grande lucarne en triptyque ornée de pilastres et colonnes composites et sommée d'une stèle frappée des initiales PC. A g., travée étroite avec porte richement décorée d'un fronton sur consoles sculptées, brisé par un oculus inscrit dans un carré que surmonte un fronton courbe à coquille; au-dessus, fenêtres à linteau droit doublé d'un entablement, à encadrement mouluré et appui sur consoles en volute, et lucarne sous fronton courbe (fig. 74).

A.V.B./T.P. 6962 (1880).

N° 27. Signée au r.d.ch. « DANIEL FRANCKEN/ ARCHITECTE 1887 », maison enduite de style éclectique, de trois travées et de trois niveaux de hauteur dégressive, sur haut soubassement en pierre bleue ajouré pour les caves. R.d.ch. traversé de bandeaux saillants un-sur-deux et orné de pointes de diamant; ouvertures à linteau en forme de panneau en creux ponctué de besants; appuis

repris dans un cordon en ressaut. Au-dessus d'un entablement à frise de denticules, comme les linteaux droits des baies du 2^e niveau, étages éclairés par des fenêtres à encadrement à filets et crossettes. Au centre du 1^{er}, porte-fenêtre précédée d'un balcon à balustres et sur consoles travaillées, coiffée d'un fronton triangulaire orné d'une tête de lion entourée de feuillages, souligné de denticules, posant sur consoles et se détachant sur une frise de griffons et rinceaux peints en rouge. Attique traité comme un entablement, avec architrave à fasces, frise de petites baies en métopes entre triglyphes et corniche de bois sur denticules et mutules sous la bâtière (fig. 75 ; R.166).

A.V.B./T.P. 6936 (1886).

★ N° 28. Édifié en 1887, hôtel de maître en pierre bleue et blanche, de trois niveaux de hauteur dégressive et de quatre travées. Ouvertures à linteau droit ; porte à encadrement à crossettes ; fenêtres à appui en saillie, à entablement sur consoles au bel étage, à encadrement à crossettes ponctué de pastilles au 2^e. Un seul balcon de pierre à balustres et sur fortes consoles devant les deux portes-fenêtres axiales du bel étage. Entablement avec architrave à fasces, frise de triglyphes et métopes ornées d'un disque, corniche de bois à denticules et mutules (fig. 76 ; R.167).

A.V.B./T.P. 6937 (1887).

N°s 29 et 31. Ensemble de deux maisons jumelées et symétriques, de trois niveaux et chacune deux travées inégales, de style éclectique. Façades enduites, restaurées en 1984, identiques à celles des n°s 21 et 23 de la r. de la Presse, dont la demande de permis de bâtir date pareillement de 1881. R.d.ch. du n° 29 partiellement modifié par le percement d'une porte de garage (R.168).

A.V.B./T.P. 6965 (1881).

N° 30. Hôtel de maître en pierre bleue et blanche, de style éclectique influencé surtout par le baroque, dont la demande de permis de bâtir date de 1878. Double corps de cinq travées solidement structurées en trois registres de hauteur dégressive, délimités par le balcon de pierre à balustrade continue orné de vases et les entablements lissés des étages. Accent mis sur la travée centrale, plus large et en saillie, qui abrite

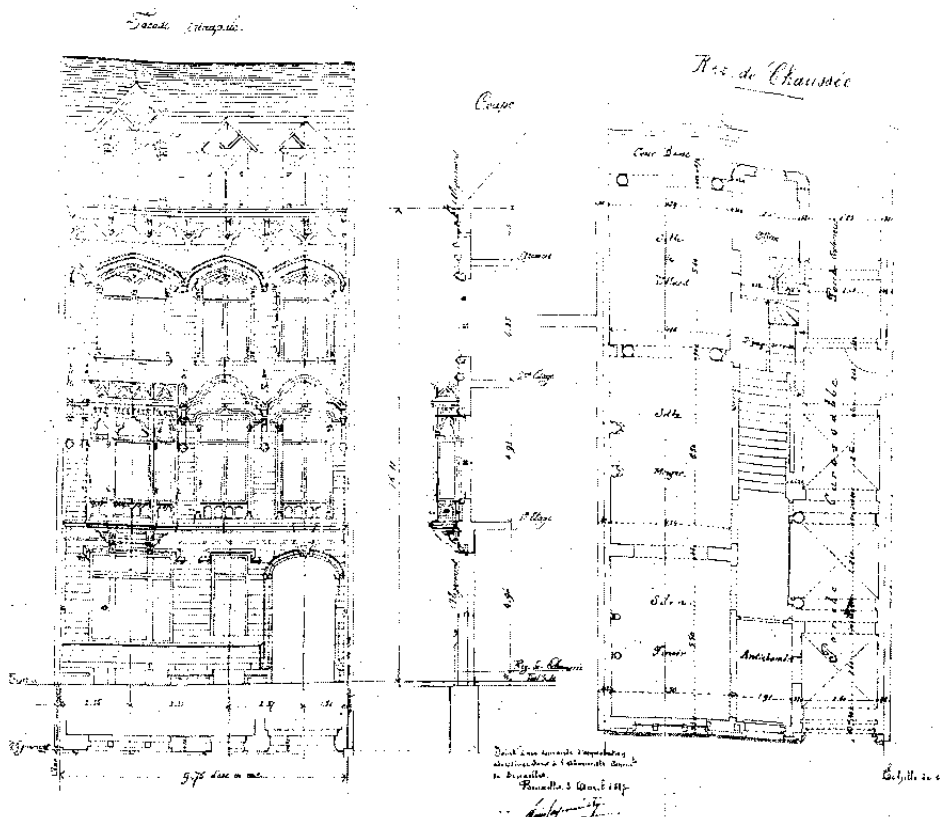


76. R. de l'Association, 28.

la porte d'entrée, qu'encadrent les puissantes consoles du balcon s'amortissant dans les montants à refends, une porte-fenêtre à encadrement ponctué de pastilles flanquée de pilastres ioniques à pointes de diamant soutenant un fronton brisé au-dessus de l'entablement, une fenêtre accostée de pilastres corinthiens doubles et une lucarne à fronton triangulaire. Latéralement, fenêtres jumelées à pilastres analogues. R.d.ch. à refends transformé en deux garages et un entresol sur les plans des arch. J. Wybauw et Thiran en 1955. Entablement terminal à cache-boulins inscrits dans des panneaux en creux et corniche de bois à denticules et mutules. Lucarnes latérales ajoutées en 1945 sur dessin de l'arch. A. Polderman (R.169).

A.V.B./T.P. 6957 (1878), 63156 (1955?) et 56143 (1945).

★ N° 32. Signé à dr. au-dessus du r.d.ch. : «J. PICQUET/ARCHITECTE» et daté «ANNO/1887» dans les allèges des fenêtres du 1^{er} étage, hôtel de maître en pierre blanche et



77. R. de l'Association, 32. Projet de 1887 (A.V.B./T.P. 6944).

bleue, de style gothique troubadour, appelé autrefois Hôtel Capouillet. Trois larges travées et trois niveaux sous toiture d'ardoises mansardée, ajourée de trois lucarnes en bois à croisée, ailerons et fronton triangulaire, légèrement modifiées. Sur soubassement biseauté, r.d.ch. éclairé, à dr. de la porte cintrée à clé et fermée par de beaux vantaux d'origine, par une fenêtre à traverse et une autre à double croisée, les trois ouvertures à encadrement mouluré et à crossettes. Etages également éclairés de fenêtres à croisée et, à g., par une loggia couronnée d'une balustrade ouvragée. Décor de moulures gothicisantes, comme celles, trilobées, qui ornent l'entablement sous la ligne de denticules et la corniche sur consoles étirées. Ecuries récemment modernisées

donnant r. de la Révolution (fig. 77; R.170).

A.V.B./T.P. 6944 (1887).

N^{os} 33 et 35. Deux immeubles de tradition néo-classique, symétriques, enduits, encadrant le passage de service de l'hôtel Astoria (v. r. Royale, n^o 103) et datant de 1882. Trois niveaux et trois travées sur cinq, divisées par des cordons et un entablement continu. En façade principale, deux travées en saillie, à refends, avec fenêtres à encadrement à filets, à crossettes au bel étage, et balcons à garde-corps en ferronnerie. Façades latérales marquées par la dernière travée, à refends, avec ouvertures décalées, celle du bel étage cintrée. Corniche de bois à mutules et denticules. Au

fond du passage, une travée plus simple (R.171).

A.V.B./T.P. 6969 (1882).

N° 34. Construit sur des plans dessinés en 1881 par l'arch. Alph. Dumont et élargi d'une travée semblable à g. en 1886 sur les plans de l'arch. J. Segers, hôtel de maître de quatre travées et de trois niveaux de hauteur dégressive. Sur caves, r.d.ch. en pierre bleue, à refends, s'ouvrant, à dr. des fenêtres à linteau droit et appui formé par un cordon sur consoles à gouttes, par un porche cintré et mouluré à clé cannelée. Étages enduits, ajourés de baies à linteau droit et encadrement à filets, surmontées au bel étage d'un entablement orné d'une couronne de lauriers, frappées d'une clé au dernier, précédées au 1^{er} d'un balcon à balustres en pierre sur fortes consoles à gouttes, de balcons en fer forgé au 2^e, posant sur fines consoles ornées d'un chapelet de piastres. Boiseries anciennes. Cordon profilé sous l'entablement où boulines et panneaux en ressaut alternent avec les consoles de la corniche de bois à mutules et denticules (R.172)

A.V.B./T.P. 9726 (1881) et 6946 (1887).

N° 38. Maison de mêmes type et ordonnance que les n°s 22 et 34, construite en même temps en 1878. Ici, aux étages, saillie des deux travées axiales rythmées par des pilastres (R.173).

A.V.B./T.P. 6954 et 26294 (1878).

N°s 39 et 41. Deux maisons jumelées et symétriques, de style éclectique, de même type que celles des n°s 14 et 16 et datant des env. de 1880. Ornementation plus riche, notamment des deux travées axiales, aux étages, au moyen de pilastres colossaux décorés et d'un balcon continu sur consoles jumelées à garde-corps en fer forgé très travaillé. Quatre lucarnes à fronton triangulaire (R.174).

N°s 40 et 42. Deux immeubles jumelés, du même type que les n°s 29 et 31, construits sur les plans de l'arch. W. Janssens, de 1881. R.d.ch. en pierre bleue, traversé de bandeaux en saillie; étages enduits et à refends. Entablement à triglyphes et panneaux sous la corniche de bois à denticules

soulignant un attique aménagé postérieurement dans la toiture (R.175).

A.V.B./T.P. 6970 (1881).

N° 43. Bâtie entre 1886 et 1888 sur les plans de l'arch. E. Hellemans, maison enduite, de style éclectique, de trois travées superposant trois niveaux de hauteur dégressive. Partout baies à linteau droit et appui en ressaut. R.d.ch. à bandeaux saillants s'ouvrant par une porte à traverse d'imposte denticulée : porte de garage remplaçant depuis 1960 les deux ouvertures axiales de cave. Étages éclairés par des fenêtres à encadrement à filets, coiffées d'un entablement et soulignées au 1^{er} par un panneau en saillie dans l'allège, sauf dans l'axe où la porte-fenêtre est précédée d'un balcon sur consoles cannelées à garde-corps en fer forgé. Cordon d'architrave en ressaut soulignant une frise de jours percés entre les longues consoles cannelées de la corniche de bois à denticules qui borde la bâtière (R.176).

A.V.B./T.P. 6934 (1886-1888) et 73017 (1960).

N°s 45 et 47. Deux immeubles jumelés et symétriques, de style éclectique, de même type que les n°s 18 et 20, dont le permis de bâtir date de 1878. Ordonnance néo-classique des façades dont le r.d.ch. en pierre bleue et traversé de bandeaux saillants est séparé des étages enduits par une balustrade de pierre continue formant allège sous les fenêtres et garde-corps aux balcons qui ornent les travées médianes, en légère saillie et encadrées de refends. Corniche de bois à mutules sous la bâtière percée en 1981 de lucarnes plates (R.177).

A.V.B./T.P. 6955 (1878).

N° 46. A l'angle de la r. du Gouvernement provisoire où il se prolonge par un mur bas, immeuble de tradition néo-classique, des env. de 1875. Trois niveaux et deux fois deux travées reliées à l'angle par un pan coupé, marqué au niveau de la toiture par un fronton triangulaire. Sur soubassement en pierre bleue, r.d.ch. en pierre blanche, relevée de pierre bleue, ouvert de baies à linteau droit et appui saillant pour les fenêtres, soulignées d'une allège décorée d'un panneau en creux. Au-dessus d'un entablement, étages enduits, éclairés par des fenêtres de même forme, à encadrement en ressaut, coiffées au 1^{er} d'un entablement

où s'ouvre à dr. une porte-fenêtre devancée d'un balcon en fer forgé sur consoles en pierre. Entablement final à boullins, bordé d'une corniche de bois à mutules (R.178).

N^{os} 50 et 52. Deux maisons jumelées, à schéma répétitif, construites en 1886-1887 sur les plans de l'arch. E. Dewé. Façades au décor comparable à celui des n^{os} 14 et 16, mais plus simple. Au n^o 50, corniche renouvelée; au n^o 52, étage mansardé ajouté en 1946 (R.179 et 180).

A.V.B./T.P. 6931-6932 (1886-1887) et 56847 (1946).

N^o 51. Construite en 1888 en style éclectique, maison enduite sauf le soubassement en pierre bleue ajouré pour les caves, de quatre niveaux de hauteur dégressive et de trois travées. Refends au r.d.ch. et aux pilastres encadrant les étages et la fenêtre axiale du 2^e. Ouvertures surbaissées, à encadrement plat au r.d.ch., à filets aux étages, où l'allège des fenêtres est décorée d'un panneau. Au centre du 1^{er} étage, bow-window en bois au-dessus duquel s'ouvre une porte-fenêtre devancée d'un balcon à balustres. Cordon à ressauts soulignant un attique éclairé de petites baies surbaissées. Corniche de bois à denticules, glands et consoles tantôt longues, tantôt courtes. Bâtière (R.181).

A.V.B./T.P. 6951 (1888).

N^{os} 54 et 56. Deux immeubles jumelés de style éclectique, de type proche de ceux des n^{os} 29 et 31, mais à schéma répétitif, construits selon le permis de bâtir de 1879. Ordonnance néo-classique des façades. R.d.ch. en pierre bleue traversé de bandeaux. Etages enduits animés par les consoles cannelées supportant les balcons à garde-corps en fer forgé très ouvragé ou la corniche de bois à denticules. Portes étroites à vantaux de style Empire (fig. 78; R.182).

A.V.B./T.P. 6959 (1879).

N^o 55. Construit en même temps que le n^o 19 de la r. du Gouvernement provisoire, suivant le permis de bâtir de 1886, immeuble enduit, de tradition néo-classique, de quatre travées et trois niveaux marqués par les cordons servant d'appuis aux fenêtres à linteau droit ou au balcon double sur consoles cannelées, de traverse à la porte



78. R. de l'Association, 56.

à baie d'imposte, de larmier aux deux fenêtres axiales du bel étage en légère saillie. Aux étages, encadrement à filets des fenêtres, panneaux décorant les allèges et la frise. Corniche de bois à mutules sous la bâtière de tuiles (R.183).

A.V.B./T.P. 11817 (1886).

N^{os} 57-61. Immeuble de bureaux à réminiscences Art Déco, construit pour «Electro-rail» par l'arch. A. Courtens en 1931 (voir inscription). Construction de quatre niveaux plus un étage en retrait, en pierre bleue au r.d.ch., en imitation de pierre blanche aux étages, vigoureusement scandés par des demi-colonnes cannelées. Ferronneries typiques notamment aux portes d'entrée et de garage (fig. 79).

A.V.B./T.P. 40568 (1930).

N^{os} 63 et 65. Du même type que les n^{os} 18 et 20, 45 et 47, deux maisons jumelées et symétriques, de tradition néo-classique, conçues en 1881, en même temps que le n^o 38 de la r. du Gouvernement provisoire. Belles et sobres façades rythmées par les cordons et panneaux, accentués par la saillie de la travée médiane, où la porte-fenêtre du bel étage est précédée d'un balcon à ferronnerie et encadrée de pilastres supportant un entablement, et la fenêtre supérieure, à clé ornée, pareillement accostée de pilastres. Entablement terminal «classique» (R.184).

A.V.B./T.P. 6966 (1881).



79. R. de l'Association, 57-61.

R. DE BARCHON (C2)

Baptisée du nom d'un village de l'agglomération liégeoise incendié le 15 août 1914 lors de la prise de son fort par les Allemands, la rue très courte s'appelait auparavant «de la Voirie», parce que située à proximité du bassin du même nom créé en 1639.

Le côté impair est constitué de dépendances d'immeubles donnant vers le quai au Bois de Construction et la r. d'Ophem. Du côté pair, quelques maisons anciennes ont été démolies, depuis la dernière guerre, pour élargir la voirie au début de la rue.

I.R.P.A., clichés A.C.L. 75127 A et 75131 A (1944).

N^{os} 6-8. Immeuble néo-classique, enduit, de trois niveaux et six travées, du 3^e qu. du XIX^e s. R.d.ch. ajouré d'ouvertures à linteau droit, dont l'encadrement stuqué a disparu. Une porte à vantail ancien à chaque extrémité, accessible par trois marches. Étages soulignés par un cordon profilé, incorporant

l'appui des baies courbes à encadrement mouluré. Entablement à boulines et décor de panneaux stuqués. Corniche de bois bordée de denticules et bâtière (R.185).

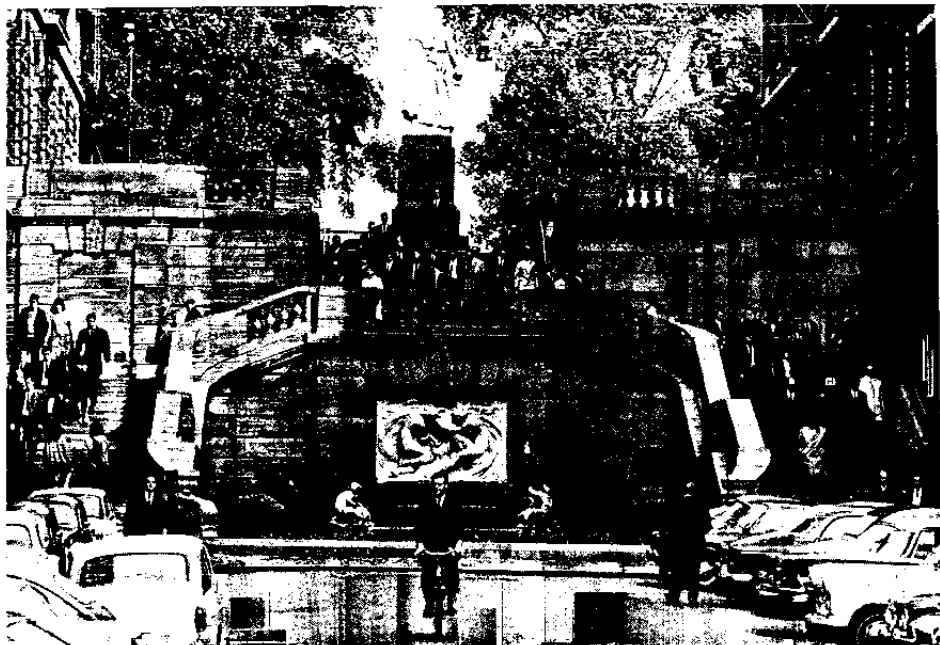
N^{os} 10-14. A l'angle de la r. d'Ophem, important immeuble enduit, de 1874, dessiné par l'arch. E. Loicq. Reliées par une travée, respectivement cinq et quatre travées de quatre niveaux marqués par des cordons profilés incorporant, aux 2^e et 4^e, l'appui des baies courbes à encadrement à filets, clé moulurée et garde-corps en fonte. Balcons sur consoles à l'angle et à l'extrémité de la façade principale du 3^e niveau, mis en valeur par un décor de stucs dans les allèges et à hauteur des linteaux. Entablement à boulines orné de panneaux en creux, formant un fronton triangulaire à la rencontre des rues. Corniche de bois à mutules et denticules. R.d.ch. restructuré pour le commerce et conservant des vitrines en bois du déb. de ce siècle (R.186).

A.V.B./T.P. 8455 (1874).

R. BARON HORTA (E8)

La voie courte, dont la dénivellation est rachetée par un escalier qui prend son départ à la r. Ravenstein entre le palais des Beaux-Arts, œuvre de l'architecte dont elle porte le nom, et le siège principal de la Générale de Banque, débouche sur une placette accostée de bâtiments néo-classiques et ouverte sur la r. Royale.

Cet espace a été créé par B. Guimard en 1777 dans l'axe de l'allée transversale S. du parc de Bruxelles, sur un terrain nivelé que l'architecte voulait fermer par un écran de verdure pour masquer la «domus Isabellae», édifée en 1625 sur commande de l'archiduchesse Isabelle pour la gilde des arbalétriers. Il était alors appelé «passage de la Bibliothèque», parce que la bibliothèque de Bourgogne avait trouvé abri dans la maison, après l'incendie de l'ancien palais ducal en 1731. Après le déménagement de l'institution au palais de Nassau en 1793 et la démolition de la «domus Isabellae», un escalier fut construit sur les plans du maître-maçon C. Dupont. Réaménagé en 1811-1812 sur les plans de B. Vanden Kerckhove et endommagé en 1830, il est remplacé entre 1840 et 1845 sur les plans de l'arch.



80. R. Baron Horia.

A. Payen, après l'inauguration en 1838 de la statue du général Belliard, et par l'actuel au déb. du XX^e s. (fig. 80).

A.V.B./T.P. 480 (1796, 1810-1812, 1840-v. 1845, 1854).

Escalier. Ouvrage monumental en pierre bleue, avec décor d'inspiration néo-classique, dû à l'arch. Fr. Malfait et exécuté entre 1921 et 1923 à la suite des terrassements effectués pour asseoir la nouvelle rue Ravenstein.

Deux volées droites avec palier intermédiaire, montant de part et d'autre d'un parterre agrémenté d'une fontaine au bassin curviligne à trois niveaux en pierre de taille et orné d'un bas-relief de marbre figurant deux femmes nues portant une cruche d'où jaillit l'eau et de deux putti chevauchant une tortue en bronze, œuvre du sculpteur J. Marin. Sous le parterre, vestiges probables de la «domus Isabellae». Volées latérales se réunissant, par deux volées à angle droit, en une volée centrale et terminale. Murs de soutènement à refends et décorés d'une ni-

che rect. timbrée d'une clé sous un panneau enjolivé de disques et de gouttes. Balustrade à piliers et panneaux, s'achevant aux quatre extrémités par une volute lourde et travaillée.

A.V.B./T.P. 56455 et 57641 (1919-1923); N.P.P., E 10.

Monument. Au milieu de la place et face à l'allée transversale S. du parc, statue en marbre blanc, signée et datée sur le socle en 1836 par G. Geefs, du comte A.B. Belliard, général et ministre plénipotentiaire de France auprès de Léopold 1^{er}. Piédestal en pierre bleue, à étages, dessiné par l'arch. T.F. Suys et portant une inscription sur les faces avant et g.

N° 13. Voir r. Royale, n° 14.

QUAI AUX BARQUES (C-D2)

De la r. du Marché aux Porcs à la r. de Barchon, le quai, dans le prolongement du quai au Bois de Construction, constituait à l'origine la partie méridionale du front O. de

l'anc. bassin des Barques, creusé en 1560-1561 et remblayé en 1910. En face, dans l'alignement du quai à la Chaux, se situe le quai à la Houille (voir à ces adresses et au quai aux Briques). Le vaste espace, bordant le coude formé par le bassin pour s'aligner sur celui des Marchands au-delà du « Pont des Barques », s'appelait, jusqu'en 1851, « Nouveau Marché aux Porcs » rappelant le transfert ici de cette activité au début du XVIII^e s. En face du Pont, à l'entrée du bassin, se trouvait la « Veerhuis » ou « Maison des Barques », halte de la navette fluviale journalière vers Malines et Anvers, plus sporadiquement vers des directions plus lointaines, ouverte au public peu après la création du canal de Willebroeck, supprimée vers 1830.

Semi-circulaire, le front bâti du quai aux Barques fut amputé par la création, en 1841, de la r. Locquenghien et par l'élargissement de la r. du Marché aux Porcs (après 1912). Excepté le n° 4, témoin de l'architecture traditionnelle bordant jadis le quai, façades du XIX^e s. en style néo-classique ou néo-Renaissance flamande, côtoyant une construction moderne à l'angle de la r. de Barchon.

N° 1. A l'angle de la r. Locquenghien (n°s 1, 3, 5), immeuble comprenant plusieurs maisons jumelées du mil. du XIX^e s. Trois niveaux d'habitation sous un niveau d'attique, encore visible dans son état initial au n° 5 de la r. Locquenghien. Quatre travées vers le quai, neuf au total latéralement dont deux aveugles, sous bâtière de tuiles à croupe. Façades néo-classiques initialement enduites, aujourd'hui presque entièrement cimentées. Ouvertures rect. sur appui saillant, barres d'appui soutenues par des ferronneries à l'édifice d'angle. Architrave sous l'attique subsistant au n° 5 en façade latérale, cache-boulins et corniche à denticules. Abritant le r.d.ch. commercial et aménagée en 1916 par l'entrepreneur L. Vanden Venken, marquise sur consoles métalliques en éventail, s'appuyant sur une colonne en fonte devant l'angle coupé. Au n° 3, r. Locquenghien, devanture commerciale encadrée de bois (R.187).

A.V.B./T.P. 13888 (1916).

N° 2. Maison de trois niveaux et trois travées sous bâtière de tuiles, du mil. du XIX^e s. Façade néo-classique enduite,

rythmée horizontalement par les bandeaux d'allèges bordés par les moulures plates limitant les niveaux et par celles des appuis saillants.

Baies rect., encadrées d'une moulure stuquée au bel étage, inscrites dans un encadrement en retrait au niveau supérieur. Au 1^{er} étage, balcon axial sur consoles à volutes, à garde-corps en ferronnerie, précédant une porte-fenêtre protégée par un larmier également sur consoles. Cache-boulins sous corniche à modillons et denticules. Au r.d.ch. transformé pour le commerce, porte indépendante à g., sous baie d'imposte, conservant sa menuiserie à deux battants d'origine (R.188).

N° 3. Maison bourgeoise sur caves hautes, édifiée en 1904. Façade de style néo-Renaissance flamande, en assises alternées de briques et de pierre bleue. Trois niveaux et deux travées de largeur inégale sous bâtière de tuiles. Plus large et accentuée par un ressaut au niveau supérieur, travée dr. occupée au bel étage par un bow-window sur doubles consoles, ajouré de baies en triplet sous entablement comme le r.d.ch. et surmonté d'un balcon à garde-corps frontal en ferronnerie entre deux murets. Porte-fenêtre sous entablement. Dominant cette travée et interrompant la corniche à pendentifs, monumentale lucarne passante à pignon éclairée par une fenêtre à linteau droit sous arc de décharge à clé. A g., au r.d.ch. d'une travée d'ouvertures semblables à cette dernière, porte d'entrée caractéristique du style de la façade. Encadrement dominé par un entablement sur consoles cannelées, à fronton triangulaire brisé par une baie d'imposte entre pilastres, couronnée d'un fronton courbe. Vitrail ajourant l'imposte, battants de porte à grillage ornemental (R.189).

A.V.B./T.P. 7095 (1904).

N° 4. Maison traditionnelle de deux niveaux et trois travées, sous raide bâtière couverte d'éternit, remontant au XVII^e s., récemment rénovée. Façade enduite, « modernisée » en style néo-classique dans la 1^{re} moitié du XIX^e s. par des ouvertures rect. à appuis saillants. Socle et ancras en I d'origine. Lucarne axiale à croupe (R.190).

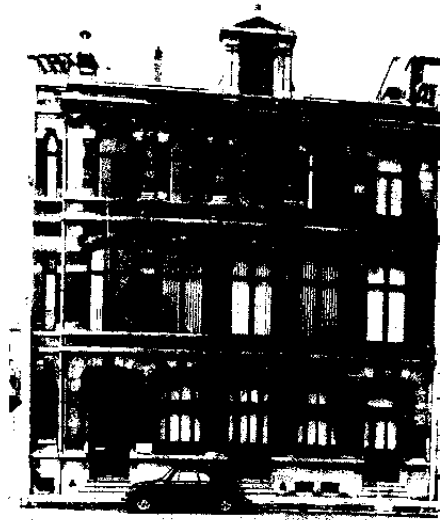
N° 6. Anc. « **Maison de Secours** » édifiée pour le « Conseil Général d'Hospices et de Secours » (aujourd'hui C.P.A.S.) sur les

plans de l'arch. E. Hendrickx datés de 1875 et réalisés de 1876 à 1879. Fondé pour les besoins des «Comités de Charité» distribuant pain, charbon et vêtements aux nécessiteux, le complexe de style éclectique, complété d'un dispensaire, comprenait un bâtiment principal vers le quai, une entrée de service et l'habitation du concierge vers la r. St-André, n° 1 et un entrepôt vers la r. d'Ophem, n° 45.

Bâtiment principal de trois niveaux et cinq travées complétées d'une demi en retrait à g., organisées symétriquement. Sur socle en pierre bleue, r.d.ch. en pierre blanche appareillée en refends, ouvert de trois portes précédées chacune d'un escalier. Encadrements échancrés, dans lesquels s'inscrivent, aux travées extrêmes, les chambranles chanfreinés à linteau droit sur impostes. Aux étages, utilisation alternative de la brique — éléments verticaux e.a. trumeaux — et de la pierre blanche : éléments horizontaux e.a. larmiers, bandeaux d'appuis, allèges en retrait, linteaux. Ancres caractéristiques interrompant les larmiers. Au bel étage, ouvertures à linteau bombé à clé, souligné d'une moulure. Au 2^e étage renforcé par un chaînage harpé en pierre, fenêtres à linteau droit festonné, sur impostes, rappelant les portes des travées externes. A ce niveau, pilastres en pierre adossés aux trumeaux, à chapiteaux travaillés soutenant, comme les consoles voisines, la corniche profilée. Entre pignons à gradins, bâtière éclairée par une lucarne à fronton triangulaire ponctué d'une sphère, à linteau droit festonné entre pilastres.

Vers la r. St-André, n° 1, entrée de service et habitation du concierge. Façade de deux niveaux et deux travées sous bâtière, reprenant les caractéristiques du bâtiment principal. Portail et fenêtre à encadrement échancré au r.d.ch. en pierre blanche, baies grillagées à linteau droit sur consoles à l'étage. Vers la r. d'Ophem, n° 45, entrepôt de deux niveaux sur socle en pierre bleue chanfreinée. Façade en pierre irrégulièrement appareillée, rayée de bandeaux parallèles en briques. Au r.d.ch., large entrée carrossable sous arc de briques, comme aux baies grillagées de ce niveau. Sous pignon axial à l'étage, une seule fenêtre, à linteau droit sur impostes en pierre. Bâtière soutenue par une charpente-Polonceau (fig. 81).

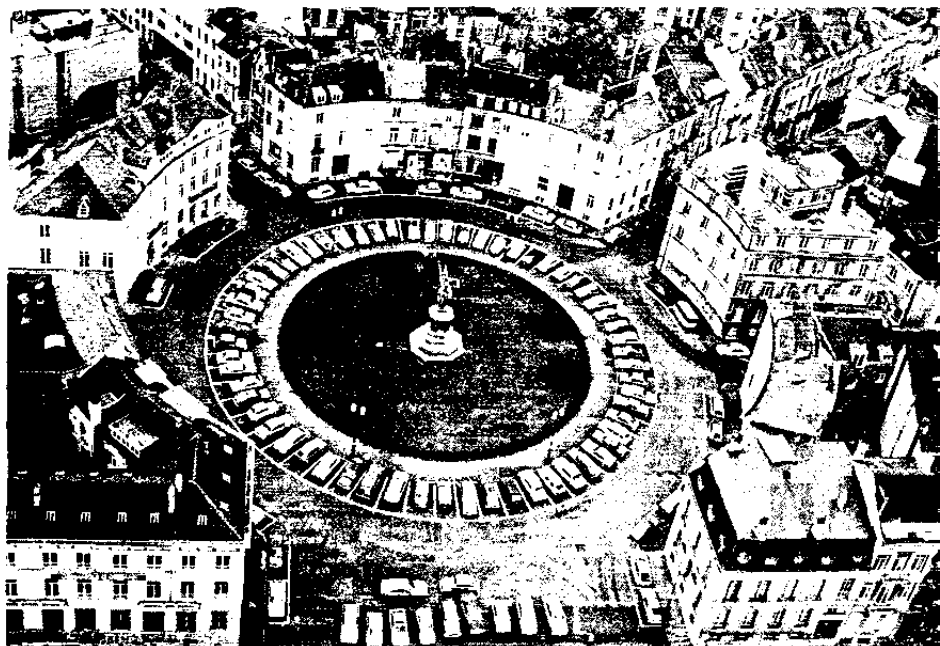
A.V.B./T.P. 7973 (1873-1879). — *L'Emulation*, 1879, pl. 21-23.



81. Quai aux Barques, 6.

★ PL. DES BARRICADES (A-B8)

Place circulaire, tangente, à l'E., au bd Biscoffshelm et point d'aboutissement, à l'O. et du N. au S., des r. Van Orley, de la Sablonnière, de la Révolution et du Nord. Elle fut créée au N.-E. de la ville après le démantèlement des remparts du XIV^e s. ordonné en 1810 par Napoléon et après la vente des terrains, en 1824 ; elle n'est pas encore totalement construite en 1828. Elle fait partie du plan d'ensemble mis au point par l'ingénieur et architecte J.-B. Vifquain pour l'aménagement, autour de la ville, d'une ceinture de boulevards ponctuée de temps de repos (voir bd d'Anvers). Conçue sous le régime hollandais comme une sorte de halte en rond-point, non loin de l'octroi de la porte de Schaerbeek, elle fut appelée « d'Orange », puis rebaptisée, en 1831, en souvenir des combats livrés pour l'indépendance de la Belgique. Elle fournit un exemple intéressant d'esthétique urbaine néo-classique, après la pl. des Martyrs et le quartier de la pl. Royale et du Parc qui, dans le dernier



82. Pl. des Barricades (coll. Sint-Lukasarchief).

qu. du XVIII^e s., avaient déjà révélé une même volonté ordonnatrice. Des servitudes pesaient pareillement sur les maisons à y élever, comme par exemple celle de peindre les façades « à l'huile de manière uniforme ». Au centre de la place pavée, le parterre gazonné encerclant la statue de Vésale était entouré d'une grille et d'élégants réverbères au gaz, dessinés par l'arch. J. Poelaert en 1849. Il est aujourd'hui cerné par une haie basse, un trottoir inutile et un cercle continu d'emplacements de parking pour voitures (fig. 82; R.191).

A.V.B./T.P. 32215 (1825-1828); A.A., vol 47, 1850, rep. 98 et 101; P.P. 744, 754, 963, 1768. – Jean-Baptiste Viquain, ingénieur, architecte, urbaniste (1789-1856), catalogue de l'exposition Art, sciences et techniques, n° 2, Louvain-la-Neuve, 1982, pp. 1 et 27-30. – L. VERNIERS, *Bruxelles et son agglomération de 1830 à nos jours*, Bruxelles, 1958, pp. 25 et 131.

Monument. Au milieu de la place pavée, au centre d'un parterre circulaire gazonné, statue de bronze, en pied, d'André Vésale, célèbre anatomiste bruxellois du XVI^e s.,

sculptée en 1846 par J. Geefs et coulée par Trossaert-Roelandts. Piédestal octogonal à étages, en pierre bleue, dessiné par l'arch. Goffart, avec inscriptions en latin rappelant, d'une part, les lieux et dates de naissance et de mort du savant (1514-1564), de l'autre, l'inauguration, le 31 décembre 1847, de la statue érigée sous les auspices de Léopold I^{er} (fig. 83).

Inauguration de la statue de Vésale, dans Archi-ves de la Médecine belge, cahier de novembre 1847.

Description de l'ensemble architectural. La place s'ouvre vers le boulevard entre deux façades droites et est bordée sur les trois quarts restants de sa circonférence par cinq blocs de maisons, séparés, à intervalles réguliers, alternativement larges et étroits, par quatre rues rectilignes. Les façades sont lisses et toutes pareilles, de trois niveaux enduits et peints, ajourés de baies rect. Les divisions horizontales bien marquées se prolongent à la même hauteur, d'un bloc à l'autre : soubassement de pierre



83. Pl. des Barricades. Monument à André Vésale.

bleue à refends percé d'ouvertures de caves, cordons continus entre les étages, enlacements à trous de boulin sous la corniche de bois à mutules, bâtières de tuiles soudées les unes aux autres, terminées en croupe aux extrémités des blocs et percées de lucarnes à croupe. Les blocs les plus larges sont constitués de maisons étroites, groupées deux par deux, avec entrée commune, dans la travée axiale, par une porte à deux battants qui surmonte, à chaque étage, une fenêtre partagée par les deux logis.

Ces dispositions d'origine, rigoureusement symétriques et répétitives, seront modifiées aussitôt que les servitudes auront été levées, au début de 1876. Dès 1875, l'assainissement du quartier voisin de Notre-Dame-aux-Neiges (voir r. du Congrès) entraîne le percement de la r. de la Révolution qui débouche sur la place plus à l'O. que l'ancienne r. Notre-Dame-aux-Neiges, qu'elle remplace : la symétrie parfaite de la place est ainsi rompue. En 1910, le bloc compris entre les r. Van Orley et de la Sa-

blonnaire est haussé d'un quatrième niveau. En 1911, l'immeuble à l'angle N. du boulevard est reconstruit en style néo-Louis XV, en modifiant les niveaux (voir bd Bischoffsheim, n° 27). Plus couramment, les fenêtres sont élargies, des lucarnes sont créés dans les combles mansardés.

N° 1. Façade cimentée sous bâtière de tuiles. Ouverture de cave g. transformée en porte de garage. Porte dr. à deux battants prise dans un encadrement surhaussé plus tard. Fenêtres garnies de garde-corps en fer forgé.

A g. du n° 1 et r. Van Orley, n°s 1-3, immeuble d'angle, avec façade de trois travées vers la place, sous bâtière de tuiles en S, éclairée par des lucarnes récentes. Une baie transformée en porte de garage en 1921, par l'arch. Cl. Abeloos. Vers la r. Van Orley, façade principale de quatre travées, dont deux en léger ressaut; fenêtres murées dans la 4^e travée, aux 1^{er} et 3^e niveaux; ouvertures de caves formant r.d.ch. à cause de la dénivellation.

A dr. du n° 1, voir bd Bischoffsheim, n° 27 (R.192).

A.V.B./T.P. 23821 (1921).

Entre les n°s 1 et 2. Immeuble isolé, à trois façades de respectivement quatre travées vers la place, six, à dr., au n° 2 de la r. Van Orley et cinq, à g., au n° 30 de la r. de la Sablonnière. Façades latérales prolongées chacune par un mur percé d'une porte enfermant une cour intérieure. En 1899, affecté à l'Institut chirurgical du D^r Gallet et agrandi, à cette fin, de galeries intérieures, d'annexes et d'une chapelle, sur les plans de l'arch. D. Francken. En 1910, ajout d'un 4^e niveau couvert en terrasse, bordé d'une balustrade en feronnerie, surmonté d'une cheminée et, au centre, d'un étage technique. Rénové en 1986, en rétablissant autant que possible la situation d'origine, par le Ministère de la Communauté française, pour servir d'Auberge de jeunesse (R.193).

A.V.B./T.P. 21308 (1899) et 5844 (1910).

N°s 2 à 9. Ensemble de huit habitations jumelées, compris entre les r. de la Sablonnière et de la Révolution. Façades enduites, à l'exception des n°s 5-7, cimentées. Flèches croisées partiellement conservées aux baies d'imposte des portes.

Au n° 2, bâtiment d'angle ayant conservé sa lucarne à croupe et deux garde-corps en fonte. Au n° 33 de la r. de la Sablonnière, quatre travées, dont les deux de dr. en léger retrait. Porte de garage percée plus tard dans la dernière travée dr.

Au n° 3, élargissement de la fenêtre du r.d.ch. datant de 1941. Lucarne à croupe conservée.

Aux n°s 4 et 5, fenêtres modifiées par suite de remaniements successifs : notamment, élargissement des fenêtres communes surmontant la porte d'entrée, à dr., au n° 4, en 1891 et à g., au n° 5, en 1903, par l'arch. L. Van der Goes ; en 1908, dans la travée latérale du n° 4, déplacement vers la g., par l'arch. Th. Jasinski, des fenêtres des étages pour les mettre dans l'axe de la fenêtre du r.d.ch. élargie. Victor Hugo en exil séjourna au n° 4, où sa femme mourut en 1858.

Au n° 6, revêtement de la façade en similitude de France et élargissement de la fenêtre du r.d.ch. et des fenêtres communes surmontant l'entrée, à dr., en 1939.

Au n° 7, élargissement de la fenêtre du r.d.ch. Large lucarne mise en place en 1923.

Au n° 8, élargissement de la fenêtre du r.d.ch. pourvue d'un encadrement timbré d'une clé en 1921.

Au n° 9, bâtiment rétréci, à g., par le percement de la r. de la Révolution ; pourvu, en 1877, d'un chaînage d'angle et d'une porte-fenêtre précédée d'un petit balcon en ferronnerie, à la place de la fenêtre g. du 1^{er} étage. Lucarnes ultérieures (R.194).

A.V.B./T.P. 55861 (1941), 7062 (1891), 73526 (1903), 2293 (1908), 50012 (1939), 29638 (1923), 26644 (1921), 7057 (1877).

N°s 10-12 et r. du Nord, n° 80. Ensemble d'immeubles compris entre les r. du Nord et de la Révolution, totalisant huit travées vers la place. A l'origine plus étroit, comme son vis-à-vis entre les n°s 1 et 2, il était limité à dr. par la r. Notre-Dame-aux-Neiges. Après la suppression de celle-ci et son remplacement, plus à l'O., par la r. de la Révolution, les deux travées du n° 12 sont transformées en style éclectique et élargies à dr. de quatre nouvelles travées du même style, jusqu'au coin de la nouvelle rue, en 1876-1877. Seul l'immeuble à l'angle g. du bloc est d'origine.

Aux n°s 10-12, façade de six travées de style éclectique, comptant trois portes enca-

drées de montants panneautés et sommés de consoles soutenant les balcons en ferronnerie du bel étage ; au-dessus du r.d.ch., pilastres corinthiens colossaux encadrant les travées sur deux niveaux ; à hauteur des combles, deux frontons triangulaires coiffant un attique. Façade latérale de quatre travées, vers la r. de la Révolution, dont les deux g. (n° 15), plus simples, sont pourvues dès 1877 d'une devanture commerciale comprenant une porte entre deux vitrines ; à dr., (n° 13), deux travées scandées par les mêmes pilastres colossaux, mais niveaux décalés par un étage supplémentaire qui rattrape la forte déclivité du terrain. Aujourd'hui, fenêtre du r.d.ch. élargie au n° 12 et attiques mansardés au-dessus des n°s 10-12.

A l'angle de la r. du Nord, immeuble de deux travées vers la place et trois, latéralement. Ces dernières prolongées, en 1871, par un mur percé de deux portes, dont il ne reste aujourd'hui qu'un seul montant, et qui, remanié à maintes reprises (1884, 1899, 1921, 1947), est devenu l'actuel bâtiment annexe de trois niveaux et trois travées, sous toiture en terrasse, dont la façade a été aménagée en 1948 ; agrandi à g. tout récemment (R.195).

A.V.B./T.P. 7059 (1876-1877), 18268 (1871), 18266 (1884), 18267 (1899), 31949 (1921), 57392 (1947), 57716 (1948).

N°s 13 et 14. Ensemble homogène, dont la façade incurvée vers la place totalise aujourd'hui neuf travées ; huit travées vers la r. du Nord (n°s 65-69) et, à g., trois et huit travées à front du bd Bischoffsheim (n° 26). Quatre travées du n° 13 conservées dans leur état d'origine. Quatre travées du n° 14 remaniées à maintes reprises : en 1927, l'arch. V. Dierickx change en fenêtre la porte de la 3^e travée et crée, à dr., une demi-travée qu'il perce d'une porte et de fenêtres étroites ; en 1948, aménagement d'un grenier éclairé de lucarnes sur les plans de l'arch. F. Delcourt.

Vers la r. du Nord, quatre travées de même ordonnance, agrandies vers 1876 de quatre travées supplémentaires, dont la porte g. est transformée en fenêtre et remplacée par une porte cohère, à dr., en 1927, sur les plans de l'arch. Alex. Dumont.

Vers le boulevard, deux fois quatre travées de même ordonnance, les quatre de g. en léger retrait peut-être plus récentes. Immeu-

ble modifié pour accueillir une banque, avec entrée unique, dans la 1^{re} travée g., par une porte à double battant; fenêtres du r.d.ch. pourvues de grilles, surmontées deux à deux de balcons doubles, sur consoles et à balustrade de pierre. En 1951, renouvellement des pierres de taille du soubassement, sans refend, et des encadrements des fenêtres du r.d.ch., sur les plans de l'arch. C. Van Lierde (R. 196).

A.V.B./T.P. 34810 (1927), 57883 (1948), 34808 (1927), 59990 (1951).

BD BARTHÉLÉMY (E-F1)

De la r. A. Dansaert à la pl. de Ninove, partie des boulevards de ceinture établis à l'emplacement de la 2^e enceinte urbaine (XIV^e s.) sur les plans de l'ingénieur-arch. J.B. Vifquain à partir de 1819 (voir bd d'Anvers). Après les travaux de nivellement entamés v. 1833-1834 entre la porte de Ninove et la porte de Flandre, l'artère ne fut pavée qu'en 1840. Longée à l'O. par le canal de Charleroi creusé en 1827-1832, elle prit en 1833 le nom d'Antoine Barthélémy (1766-1832), échevin de la Ville de Bruxelles de 1794 jusqu'à son décès, membre du Congrès National, premier ministre de la Justice du royaume de Belgique et ardent promoteur du canal de Charleroi.

L'artère, dès l'origine bordée d'arbres avec double voie de circulation et berme centrale, vit s'édifier sur son front E., de 1835 jusqu'en 1850, des constructions combinant déjà fonctions résidentielle et industrielle : à rue, juxtaposition d'habitations bourgeoises et de vastes maisons de maître, dans les îlots, brasseries et dépôts de bière, aux façades caractéristiques, généralement agrandis ou reconstruits v. 1900. Ayant jusqu'à présent conservé leur fonction initiale, les bâtiments sont actuellement utilisés comme entrepôts, le n° 17 comme complexe de squash. La plupart des édifices représentent le type d'habitation particulière à façade néo-classique, de trois niveaux et trois travées, du 2^e quart du XIX^e s., originellement avec r.d.ch. enduit à refends, niveaux rythmés de bandeaux sous attique, enrichie parfois d'un balcon axial sur consoles à gouttes. Quelques-uns sont aujourd'hui banalisés et exhausés comme les n°s 16, 22 (1837), 23, 34, 36, 45, 46 (1835), 47 (1838), 48, 49, 52-55 (1835). De vastes

maisons de maître présentent les mêmes caractéristiques, comme le n° 20 (1857).

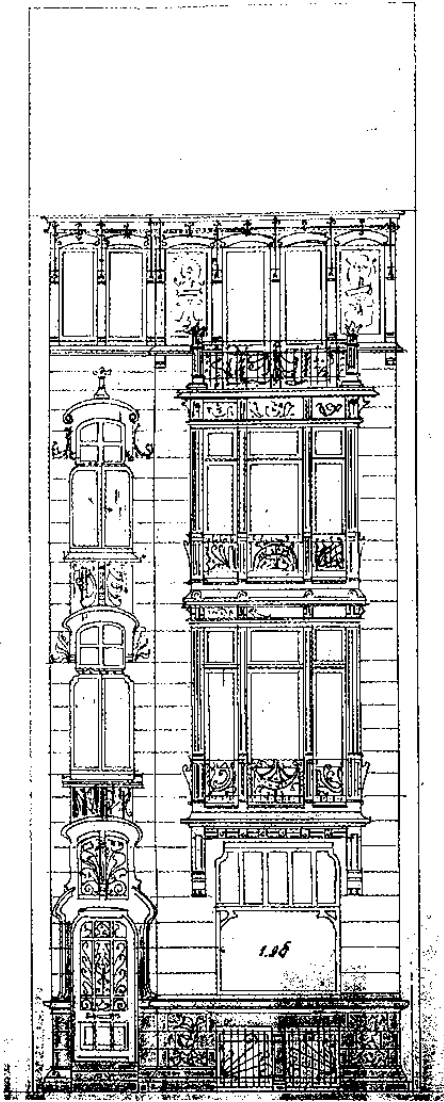
A.V.B./T.P. 44105 et 44038 (v. 1833 et v. 1840), 25598 (1837), 25591 (1835), 25600 (1838), 25590 (1835), 25633 (1857).

N°s 1-3. Voir r. A. Dansaert, n°s 182-208.

N° 4. Maison bourgeoise de style éclectique mêlant éléments Art Nouveau et tendances classiques, édifiée en pierre blanche et pierre bleue d'après un permis de bâtir de 1900. Sur caves hautes, quatre niveaux de hauteur dégressive et deux travées de largeur inégale. Soubassement à bossage rustique interrompu par le jour de cave et la porte, occupant l'étroite travée g., à montants sculptés sous larmier couronné, entre deux acrotères, d'une haute baie d'imposte grillagée à meneau. Au-dessus, fenêtres à linteau bombé à clé bordée d'un cordon profilé. A dr., posant sur les consoles supplémentaires galbées terminant les montants de la haute fenêtre au r.d.ch., bow-window sur deux niveaux, ajouré d'ouvertures en triplet et couronné au dernier étage par un balcon à balustrade en fer forgé. A ce niveau d'attique, souligné par le bandeau d'appui et rythmé par les montants en pilastre des ouvertures rect. jumelées, travée dr. encadrée, de part et d'autre du balcon, par des trumeaux ornés de sgraffites à motif doré. Fortement noirci, décor pictural semblable, aux allèges à g. et à l'entablement des baies du bow-window à dr. Bâtière couverte d'éternit, corniche fortement saillante sur consoles métalliques en S complétant les garde-corps en ferronnerie des ouvertures de la travée dr. et de la baie d'imposte (fig. 84; R. 197).

A.V.B./T.P. 25624 (1900).

N°s 9-10. Hôtel de maître, sur les plans de l'arch. C. Goevaert en 1844. Façade néo-classique enduite, de trois niveaux de hauteur dégressive et quatre travées comportant, à dr., la travée d'entrée carrossable. Sur soubassement ajouré pour les caves, r.d.ch. traité en refends et à crossettes autour des fenêtres rect. et de l'entrée cochère cintrée à deux vantaux, sous imposte vitrée à petits-bois rayonnants. Isolés de l'inférieur par un bandeau d'allège autrefois continu, niveaux supérieurs ouverts de baies encadrées d'une mouluration stuquée. Au-dessus de l'entrée, fenêtre agrandie pour l'amé-



84. Bd Barthélémy, 4. Projet de 1900 (A.V.B./T.P. 25624).

nagement d'un balcon à balustrade, sur consoles à volutes, dans la 2^e moitié du XIX^e s., aujourd'hui remplacé par un simple garde-corps. Bandeau d'attique à trous de boulins. Corniche saillante renouvelée et bâtière de tuiles. Châssis d'origine conservé aux fenêtres.



85. Bd Barthélémy, 9-10.

A dr., à l'emplacement de dépendances aménagées dans la 2^e moitié du XIX^e s. au départ du mur de clôture originel, locaux de service incorporés au bureau de poste installé dans l'anc. propriété Lamal en 1902. Appropriation des locaux à ce moment sur les plans de l'arch. E. Baudart réalisés en 1903. Edifice d'un seul niveau, à façade enduite ajourée de six ouvertures — porte, fenêtres et entrées carrossables — sous poutrelle métallique formant linteau. Toiture en bâtière aplatie recouverte de zinc, soutenue par une charpente-Polonceau (fig. 85; R.198).

A.V.B./T.P. 25608 (1844), 25631 (1903).

N^o 11. Anc. magasin à bières Verelst, dont la demande de permis de bâtir date de 1901. Formée de deux ailes en équerre de quatre niveaux complétées par des remises, construction en briques à ossature métallique. Vers le boulevard, long bâtiment perpendiculaire sous bâtière de tuiles à croupe. Étroite façade à rue en style néo-traditionnel, édifée en briques et animée horizontalement par des bandeaux en



86. Bd Barthélémy, 11. Anc. magasin à bières Verelst.

pierre bleue, les uns au-dessus du niveau des appuis, en pierre de taille également, les autres prolongeant les impostes profilées, verticalement par les panneaux oblongs en retrait et les pilastres de briques flanquant l'unique travée axiale terminée, au-delà de la corniche de bois, en pignon à deux degrés sommé d'un fronton semi-circulaire en pierre bleue. Quatre baies sous poutrelle métallique déchargée, entre deux claveaux en pierre bleue, d'un rouleau de briques à clé de même matériau. R.d.ch. transformé en vitrine avec passage latéral. Originellement, large accès carrossable, entre deux entrées particulières, sous entablement portant la raison commerciale et le nom du propriétaire, sommé d'acrotères à volutes. Façades latérales et postérieure simplement ajourées de baies cintrées. Prévue au projet de 1901 et non réalisée, façade vers la r. Vandenbranden, comparable à la façade vers le bd Barthélémy (fig. 86).

A.V.B./T.P. 25621 (1901).

N^{os} 12-13, 14, 15. Construites conjointement en 1880 sous une même bâtière de

tuiles, trois habitations au schéma identique, chacune de trois niveaux et deux travées avec porte à dr., augmentées d'une travée supplémentaire portant le n^o 12, à g. de l'ensemble.

Au-dessus d'un r.d.ch. en pierre bleue appareillé en refends, avec socle en ressaut ajouré pour les caves, façades néo-classiques enduites, décapées aux n^{os} 12-13. Ouvertures rect. : fenêtres sur appui en bandeau, portes aux travées dr. ; balcons sur consoles à volutes, à garde-corps en ferronnerie aux travées g. En ressaut à l'extrême g., travée occupée au r.d.ch. par l'entrée carrossable, à deux battants sous baie d'imposte vitrée. Bandeau d'attique panneauté en retrait aux n^{os} 14 et 15. Corniche continue à pendentifs (R.199).

A.V.B./T.P. 25629 (1880).

N^o 24. Maison particulière de l'arch.-entrepreneur J. Corten-Crabbé, dont il demanda le permis de bâtir en 1839. Trois niveaux et trois travées sous bâtière. Façade néo-classique originellement enduite, au-dessus d'un r.d.ch. traité en refends, couronnée d'un bandeau d'attique, le tout remplacé aujourd'hui par un revêtement de briques de parement. Subsistent actuellement les ouvertures rect., sur appui saillant à consoles en volutes au r.d.ch., en bandeau à l'étage, et le balcon axial sur consoles, à garde-corps simple. Cache-boulins sous corniche renouvelée.

Complémentaire à l'habitation à l'origine, atelier avec façade r. Vandenbranden, de deux niveaux et cinq travées, largement ouverte à dr. par une porte en plein-cintre sur impostes (R.200).

A.V.B./T.P. 25601 (1839).

N^o 26. Anc. magasin à bières, ensuite brasserie coopérative jusqu'en 1960, formant l'angle de la r. du Houblon et se développant autrefois jusqu'à la r. Vandenbranden, aujourd'hui de cinq niveaux et de sept et huit travées de part et d'autre de la travée médiane, à l'angle coupé, sous toiture plate. Originellement, deux noyaux distincts groupés dès l'origine, respectivement de deux et trois nefs, dont la demande de permis de bâtir date de 1849. A cette époque, façade sous socle ajouré en demi-cercle pour les caves, portes à la 2^e et 6^e travée interrompant un r.d.ch. bas percé de petites ouvertures rect. et limité par un filet ponctué de

cercles encore existant actuellement. Baies rect. à l'étage sous entablement classique. Flanquant à dr. la façade de la r. du Houblon, entrée cochère à linteau droit. Intérieur vraisemblablement couvert d'une charpente en bois posant sur une colonnade en fonte. Premier exhaussement de deux niveaux en 1907, reprenant le rythme des ouvertures rect., l'enduit et le décor de disques des deux niveaux d'origine, organisé intérieurement sur une structure métallique. Ajout complémentaire d'une structure en béton, sur les plans des arch. J. et A. De Vlemink en 1937. Agrandissements divers et nouveau revêtement par la suite. A l'intérieur de l'îlot, aménagements en vue de l'exploitation industrielle, e.a. en 1920 avec la construction de deux nouvelles chaudières et le remplacement d'une grande cheminée ainsi que de la touraille (R.201).

A.V.B./T.P. 25612 (1849), 25619 (1907), 27050 (1920), 47271 (1937).

N^{os} 29, 31. Deux habitations jumelées symétriques, sur les plans de l'arch. O. Van Rysselberghe en 1879. Trois niveaux complétés d'un niveau d'attique et chacune deux travées, sous bâtière de tuiles. Façades néo-classiques, autrefois caractérisées par un enduit stucqué, aujourd'hui remaniées et recouvertes de nouveaux revêtements. Jadis, entre les devantures commerciales transformées, accès aujourd'hui condamné vers l'anc. impasse Barthélémy, encore perceptible au soubassement (R.202).

A.V.B./T.P. 25644 (1879).

N^o 33. Maison bourgeoise édifée sur les plans de l'arch. A. Huvenne en 1905, en style éclectique témoignant d'influences diverses. Sur caves hautes prenant jour dans le soubassement en pierre bleue appareillé en refends, trois niveaux et deux travées de largeur inégale, celle de g. plus étroite occupée par l'entrée.

Décor de la façade réalisé par le contraste du revêtement en briques blanches de Silésie et des bandeaux couplés, en briques rouges, au niveau des appuis et des impostes et linteaux, complétés d'un motif géométrique à l'allège en retrait du r.d.ch. et des arcs de décharge bicolores à la porte et à la porte-fenêtre du bel étage. Baies rect., à impostes en pierre bleue soutenant la poutrelle métallique à boulons apparents servant de linteau. Au 1^{er} étage de la large

travée g. en ressaut, balcon sur consoles, à garde-corps galbé en ferronnerie. Attique à trous de boulin sous la corniche de bois à modillons. Toiture brisée à tasseaux en zinc, conservant son profil d'origine (R.203).

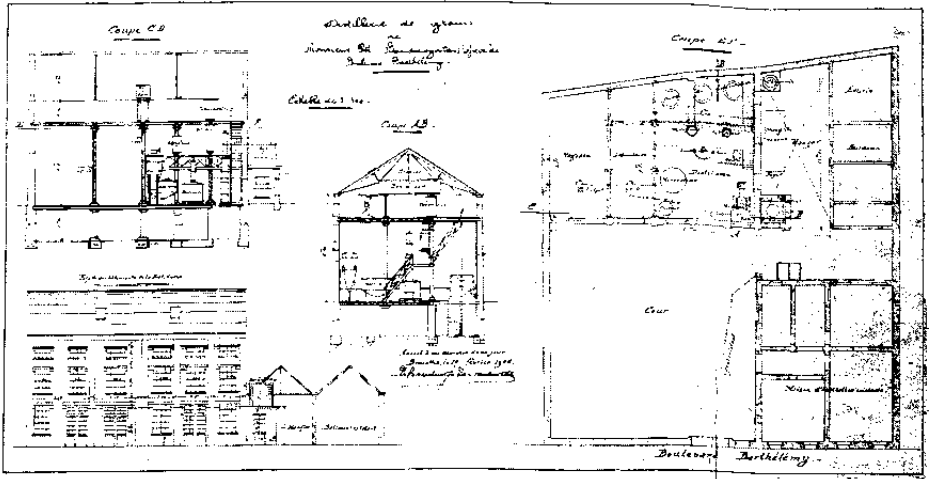
A.V.B./T.P. 25650 (1905).

N^o 35. Maison de maître édifée sans doute en 1840, sous bâtière de tuiles. Aujourd'hui décapée, façade néo-classique à l'origine enduite, de trois niveaux de hauteur dégressive et quatre travées d'ouvertures à linteau droit déchargé par un arc de briques, sur appui saillant au r.d.ch., en bandeau à l'étage. Large entrée cochère sous linteau à larmier à dr. Lors d'une 1^{re} transformation en 1859, pose de nouveaux appuis moulurés sur consoles cannelées au r.d.ch. enduit à refends, d'un balcon sur consoles à volutes, avec garde-corps en fer forgé aux deux travées axiales du bel étage et de la corniche à modillons et denticules encore existante, au-dessus des trous de boulin. Travaux d'appropriation complémentaires en 1874, prévoyant le stucage décoratif des encadrements de fenêtres à clé et la transformation, non réalisée, de la baie au-dessus de la porte cochère. Plus récemment, nouveau revêtement « rustique » aux trumeaux des jours de cave (R.204).

A.V.B./T.P. 25604 (1840), 25643 (1859, 1874).

N^o 37. Maison de maître du 2^e quart du XIX^e s., de trois niveaux et quatre travées comportant à dr. la large entrée cochère sous linteau droit. A cette époque, façade enduite et peinte, sur socle ouvert de jours de cave, ajourée d'ouvertures rect. sur appui saillant, en bandeau aux étages, et couronnée d'une corniche profilée. Résultant de la transformation de 1865, façade actuelle enrichie au r.d.ch. d'un enduit à refends, d'encadrements moulurés en pierre bleue complétés par des appuis en bandeau formant saillie sur consoles à volutes sous les fenêtres. Aux étages, ajout d'un balcon sur fortes consoles et à garde-corps en fonte, aux deux travées axiales du bel étage, d'un décor panneauté au bandeau d'allèges et d'une mouluration stucquée aux encadrements pourvus d'une clé. Attique à cache-boulins agrémentée, à cette époque aussi, de consoles en volutes supportant la corniche saillante, sous la bâtière de tuiles (R.205).

A.V.B./T.P. 25645 (1865).



87. Bd Barthélemy, 39-40. Anc. distillerie de grains. Projet de 1904 (A.V.B./T.P. 25654).

N^{os} 39-40. Maison de maître sous bâtière de tuiles à croupe, édiée en 1836, avec façade principale ouvrant latéralement sur la cour initialement limitée par un mur de clôture à rue. R.d.ch. presque totalement éventré, depuis 1958, par l'aménagement d'un garage et d'une station-service, sur les plans de l'arch. I. Ryckaert-Tagon. A l'origine, façade néo-classique de trois niveaux et, régulièrement ordonnancées, quatre travées à rue, trois vers la cour, avec porte axiale sous larmier précédée d'un escalier. Ouvertures rect. encadrées d'une mouluration stucquée disparue aujourd'hui, sur appui saillant, en bandeau aux étages. Présent sur la demande de permis, entablement panneauté sous corniche en façade à rue, où ne se distinguent plus que des cache-boulins.

Anc. dépendances en briques, subsistant à l'arrière dr., rythmées par des arcatures cintrées sur impostes.

Au fond de la cour, bâtiment industriel, originellement à usage de distillerie de grains ensuite, selon la tradition, devenue brasserie, aujourd'hui entrepôt commercial. Construction en briques, de deux niveaux et demi et six travées sous bâtière, complétée d'une cheminée d'usine. Précédée d'une marquise sur consoles métalliques, façade rythmée par des pilastres et des ancrs travaillées. Ouvertures rect. à appui en pierre

et linteau à poutrelle métallique. Structure intérieure en fer (poutrelles et colonnes) avec voussettes de briques sous charpente-Polonceau (fig. 87 ; R.206).

A.V.B./T.P. 25597 (1836), 25654 (1904), 69415 (1958).

N^o 41. A l'angle de la r. Notre-Dame du Sommeil, édifice de trois niveaux sous bâtière de tuiles à croupe, d'après des plans de 1857. Façade enduite, de sept travées vers le boulevard, raccordées par une travée en angle coupé à celle bordant la rue latérale. Baies rect. régulièrement ordonnancées, sur appui en bandeau. Entrée jadis carrossable à la 3^e travée et porte à l'angle, flanquée de deux vitrines aménagées en 1886. Cache-boulins au bandeau d'attique.

A dr. dans la r. Notre-Dame du Sommeil, annexe basse comportant deux ouvertures rect., sous bâtière de tuiles (R.206).

A.V.B./T.P. 44038 (1857), 25618 (1886).

N^{os} 56-57. Immeuble de rapport, sous bâtière de tuiles, construit sur des plans de 1926 de l'arch. J. Tassenoy, au départ d'un immeuble existant. Façade annonçant l'Art Déco, en briques, partiellement et décorativement cimentée. Quatre niveaux de deux appartements chacun et quatre travées, au-dessus du r.d.ch. conservant encore en par-

tie, jusqu'il y a peu, l'organisation de l'édifice antérieur. Intermédiaires entre le 1^{er} étage à allure d'entresol ajouré de quatre baies rect. et l'étage supérieur à balcons, deux niveaux liés caractérisés par un bow-window triangulaire sur culot, aux deux travées médianes, accentué par un cimentage orné de cannelures aux allèges. Dans l'axe, pilastre sur lequel s'articulent les deux faces, décoré de moulures plates en creux, sous un panneau à huit demi-sphères et amorti, entre les garde-corps des balcons supérieurs, par un élément pyramidal à degrés. De part et d'autre du bow-window, deux travées liées en ressaut, soulignées et couronnées de balcon sur consoles. Partout, ouvertures à linteau festonné, à châssis à triple division (R.207).

A.V.B./T.P. 32979 (1926).

R. FRÉDÉRIC BASSE (J5)

Liaison entre l'av. de Stalingrad et la r. Terre-Neuve, l'artère porte, depuis sa création, le nom du propriétaire d'une importante filature et imprimerie d'indiennes en activité depuis la 2^e moitié du XVIII^e s. et qui s'étendait, depuis la r. Terre-Neuve, jusqu'à la Senne et la 2^e enceinte urbaine. Scindés par la construction de la 1^{re} station de chemin de fer du Midi (voir pl. Rouppe) ouverte au public, en même temps que la ligne Bruxelles-Tubize, le 17 mai 1840, ces vastes terrains firent l'objet d'un plan de lotissement pour la création, en 1839 dans la partie bordant la r. Terre-Neuve, de trois rues parallèles et d'une rue transversale, respectivement les r. de la Fontaine, Sallaert et F. Basse, ainsi que l'anc. r. Schavaye, englobée en 1869 par l'av. du Midi (act. av. de Stalingrad).

L'artère rectiligne est surplombée, en sa partie médiane, par le « Viaduc Sud » de la Jonction ferroviaire Nord-Midi, entamée en 1911, interrompue en 1914 et terminée de 1935 à 1952 (voir Carrefour de l'Europe). Entre les r. F. Basse et Terre-Neuve, ouvrage d'art consistant, dans une 1^{re} phase (1911-1914), en une simple levée de terre d'une hauteur moyenne de 8 m sur 300 m de long, étançonnée par d'épais murs, consolidée, dans un 2^e temps (1935-1952), par des tirants d'acier dans un coffrage de béton; surplombant les r. F. Basse, de la Fontaine et Sallaert, arches cintrées limi-

tées par des arcs en pierre de taille à clavés passants un-sur-deux, appareillés en bossages, à clé monumentale, dominés par une balustrade.

Bordant la rue, constructions hétérogènes généralement remaniées, du 2^e quart à la fin du XIX^e s. (R.208).

A.V.B./T.P. 26165 (1835-1856). — A. LOMBARD, *Le Viaduc sud de la Jonction*, dans *Les Marolles*, 1964, 3, pp. 15-19.

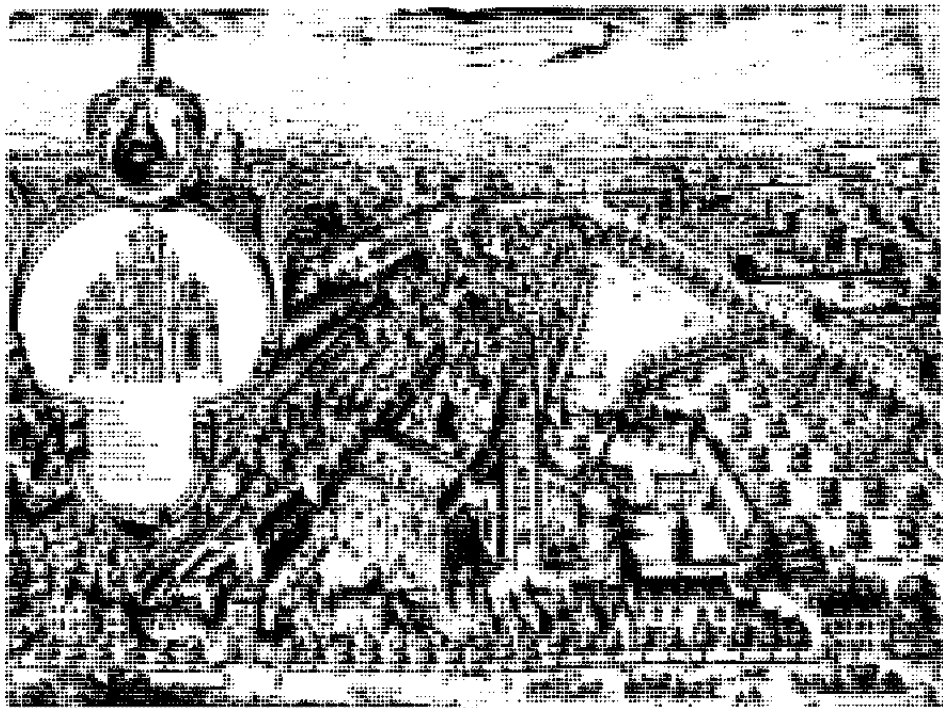
N^{os} 15, 17. Deux maisons jumelées identiques, du mil. du XIX^e s. Trois niveaux de hauteur dégressive et chacune deux travées, sous une même bâtière de tuiles. Façade néo-classique enduite, ajourée de baies rect. à appui saillant et garde-corps en ferronnerie. Portes aux travées g., au r.d.ch. partiellement transformé (R.209).

R. DU BAUDET (G9)

L'ancienne ruelle de St-Joseph, baptisée de son nom actuel en 1851, qui proviendrait de l'enseigne d'un café autrefois situé à l'angle de la r. de Namur d'où elle prend son départ, était originairement une impasse. Elle fut prolongée en 1841 par un tronçon plus large jusqu'à la r. du Pépin, en contrebas, ce qui nécessita la construction d'un escalier fermé par une grille. Elle est bordée de quelques maisons enduites ou cimentées d'aspect néo-classique du milieu du XIX^e s., de trois travées et de trois niveaux, le n^o 5 de deux seulement et sans doute plus ancien (R.210).

PL. DU BÉGUINAGE (D3-4)

Place semi-circulaire occupant la partie S. de l'ancien Grand Béguinage, appelé ainsi par opposition au Petit Béguinage situé jadis r. Royale. Fondé sans doute peu avant 1247, il s'établit au lieu-dit « La Vigne », en dehors de la première enceinte, près de la Porte de Laeken. Florissant dès la fin du XIII^e s., il atteint son apogée dans la 2^e moitié du XIV^e s. Pillé par les Calvinistes en 1579 et en 1584, puis par les Français en 1794, il fut supprimé en 1797. Les bâtiments furent confiés en 1800 à l'Administration des Hospices qui y créa de petits refuges pour femmes, formant les « Hospices réunis » (voir r. d'Accolay, n^o 36).



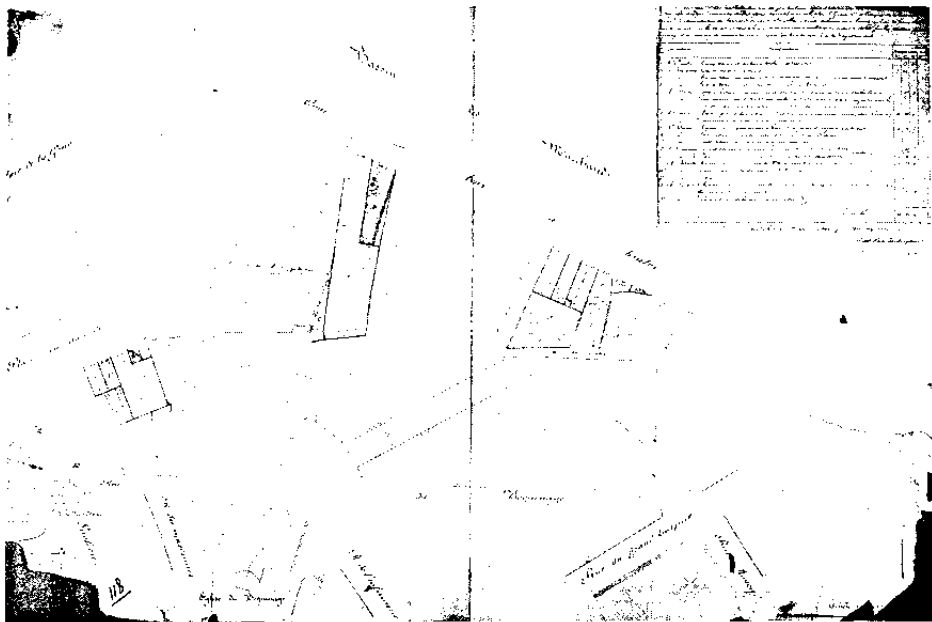
88. Pl. du Béguinage. Grand Béguinage. Gravure de J. Harrewyn, extr. de A. Sanderus, *Chorographia Sacra Brabantiae*, 1727 (coll. I.R.P.A.).

Le Grand Béguinage présentait, au début du XIX^e s., le schéma-type d'une institution du genre : un réseau de petites rues en angle droit, entouré d'un mur doublé d'un fossé d'eau, accessible r. de Laeken par un porche. Il couvrait l'espace délimité aujourd'hui par la pl. du Samedi, les r. de Laeken et du Canal et le quai au Bois à Brûler. L'église orientée au N. s'y élevait dans la partie E.

Au cours du XIX^e s., l'ancien Béguinage fut restructuré en deux phases. La partie N., à l'arrière de l'église, le fut à partir de 1824, dans le cadre de l'aménagement par l'arch. H.L.F. Partoes des rues entourant le Grand Hospice (voir r. du Grand Hospice). La deuxième phase, entre 1835 et 1866, concerne la réorganisation de la partie S. suivant le plan dessiné en 1856 par le géomètre J.B. Van Keerbergen. Le réseau des petites rues est remplacé par une place

semi-circulaire axée sur l'église, d'où rayonnent les r. du Cyprès, du Peuplier, du Rouleau et, de part et d'autre de l'église, l'actuelle r. du Béguinage. Le nouveau quartier, dit du Béguinage, se peuple, entre 1820 et 1850 environ, de maisons bourgeoises et d'hôtels de maître qui forment un ensemble néo-classique homogène, au N. comme au S. Ne sont conservées — et encore, adaptées — que quelques rares maisons de béguine, r. du Béguinage et Cité du Sureau. La place elle-même est construite, entre 1857 et 1865, de maisons enduites, de trois niveaux, dont l'unité d'ensemble est aujourd'hui troublée par l'immeuble d'angle de la r. du Cyprès et le mur du n^o 8 (fig. 88 et 89).

A.V.B./T.P. 26221 (1856), 7355 (1857), 7390 (1858), 19349 (1857); P.P. 118; Bienfaisance, 2118. — D. COEKELBERGHS et P. LOZE, *L'église Saint-Jean-Baptiste au Béguinage; Le Grand Hospice*.



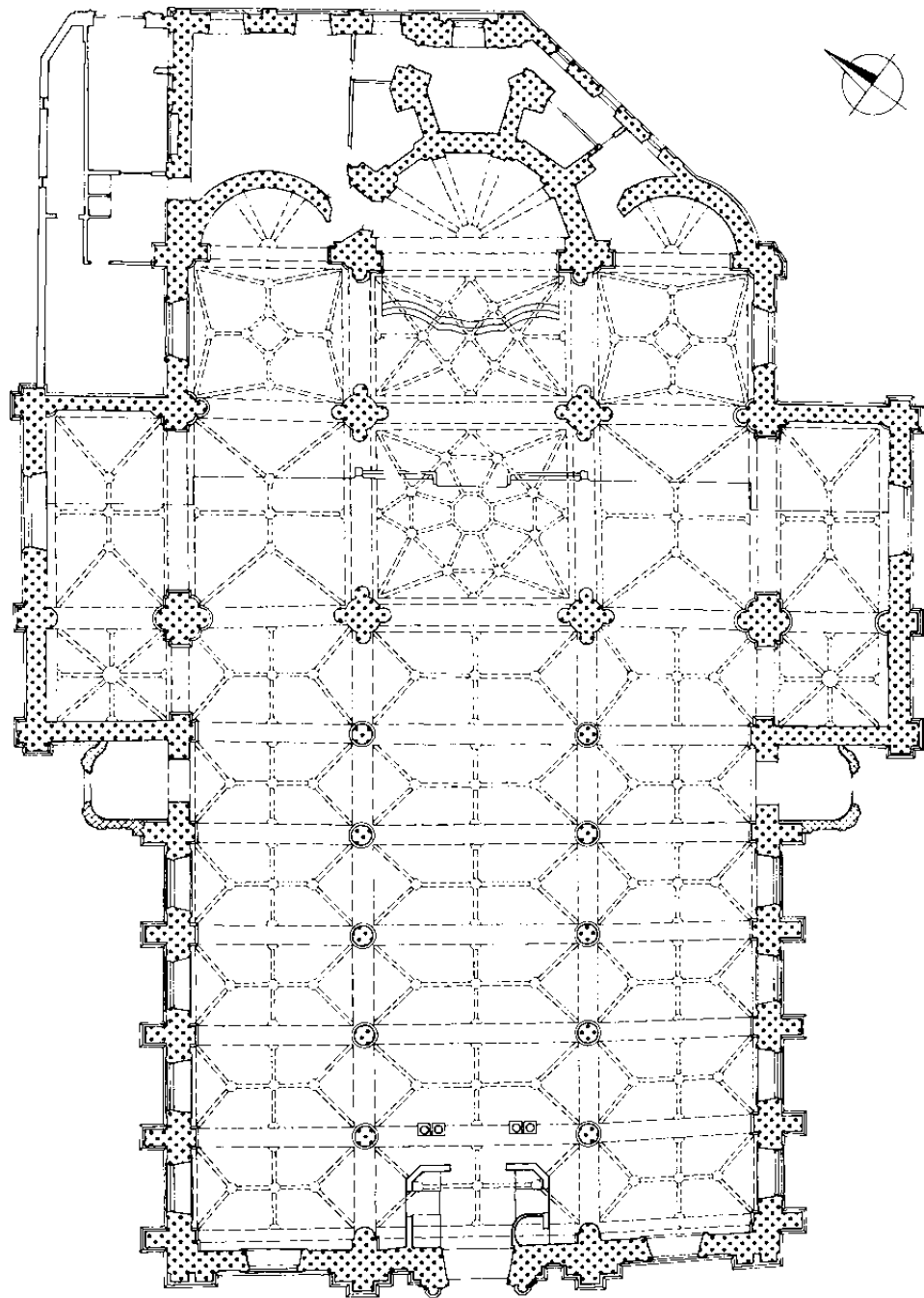
89. Pl. du Béguinage. Plan d'aménagement du quartier (1856), avec les r. du Cyprés, du Peuplier et du Rouleau (A.V.B./P.P. 118).

★ **Egl. paroiss. St-Jean-Baptiste au Béguinage.** Consacré en 1676, l'édifice baroque dont la construction débute en 1657 et se poursuit jusqu'à la fin du XVII^e s., après une interruption en 1667, remploie les fondations du sanctuaire antérieur, une église gothique à trois nefs et transept reconstruite après les troubles de 1584 et succédant à la modeste chapelle qui desservait à l'origine le béguinage Notre-Dame de la Vigne. Après la suppression de celui-ci en 1797, l'église devenue paroissiale en 1801 est complètement restaurée à l'extérieur, de 1845 à 1881, sous la direction, à partir de 1866, de l'arch. I. De Curte, qui renouvelle le parement en pierre de France. En 1904 (?), restauration intérieure sur les plans de l'arch. A. Capronnier, qui ôte l'enduit et rétablit partiellement un cimentage imitant la pierre blanche, tout en laissant apparents des pans de murs en pierre et des compartiments de voûtes en briques. Pose d'un nouveau parement en pierre de Massangis lors de la restauration extérieure entre 1962 et 1980, sous la direction de l'arch. V.G. Martiny.

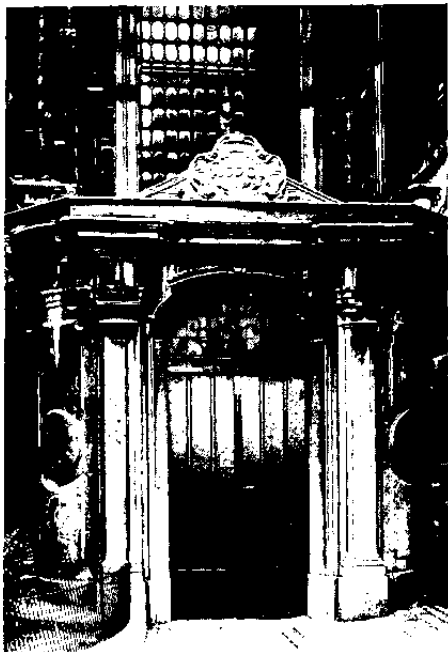
Edifice orienté, dont la profusion baroque du décor, en façade et à l'intérieur, sans nuire à la monumentalité des structures architecturales, dont certaines rappellent encore le système gothique, leur apporte mouvement ascensionnel et qualité théâtrale.

Plan en croix latine, avec trois nefs de six travées, un transept et un chœur d'une travée, fermé par une abside à cinq pans et flanqué d'une chapelle de même profondeur, à abside semi-circulaire. Chapelles d'angle faisant la liaison entre les bas-côtés et les bras du transept. Portails ajoutés en 1770 dans l'angle extérieur formé par les bas-côtés et les chapelles du transept. Liée au chevet, tour hexagonale à l'E., flanquée de la sacristie au N. Partout baies cintrées à encadrement mouluré et chaîné, clé et impostes saillantes. Toitures d'ardoises.

Façade O. monumentale, une des plus belles de Belgique, de trois niveaux de hauteur dégressive, les deux inférieurs marqués horizontalement par un entablement, le 3^e couronné par un fronton triangulaire. Rythme vertical exprimant la division du



III. Pl. du Béguinage. Egl. paroiss. St-Jean-Baptiste au Béguinage.
 Plan terrier, d'après V.-G. Martiny et H. Saint-Jean.



90. Pl. du Béguinage. Egl. paroiss. St-Jean-Baptiste au Béguinage. Portail S. (coll. I.R.P.A.).

vaisseau en nef et bas-côtés. Accent mis sur la travée médiane, nettement plus haute et plus décorée ; travées latérales individualisées par leur terminaison originale, un pignon au lieu d'un aileron.

R.d.ch. sur soubassement élevé, rythmé par des pilastres composites, groupés par trois au centre, accouplés aux extrémités. Au milieu, portail imposant avec porte ouvrant au fond d'un portique à colonnes, surmonté d'une niche avec statue et d'un fronton. Porte surmontée d'une tête d'angelot et d'une draperie qui garnit les écoinçons ; vantaux, tympan et maucclair en fer et bois sculpté, conçus en 1858 par le fondeur J.G. Buckens d'après un projet de H.L.F. Partoes et offrant un décor de médaillons, têtes d'ange, rosaces, rinceaux et volutes. Portique de deux colonnes accostées de pilastres composites, soutenant l'entablement décoré d'un cartouche inscrit « AEDIFICATUM 1664 / RESTAURATUM 1856 ». Niche cintrée accostée de volutes chargées de torchères et sommée d'un cartouche que supportent des têtes d'angelot ; dans la niche, statue de ste Begge par H. Sterckx en 1855.

Au-dessus, intégré dans la corniche du 1^{er} niveau, fronton courbe brisé. Fenêtres latérales décorées, au-dessus, d'une tête d'angelot et de guirlandes inscrites dans un fronton triangulaire brisé, en dessous, d'une niche surbaissée inscrite dans un cartouche et encadrant un bas-relief de H. Sterckx en 1860, figurant, à g., le Jardin des oliviers et, à dr., la Cène. Au 2^e registre, partie centrale divisée en trois par quatre colonnes composites engagées, flanquées de pilastres. Au milieu, fenêtre à fronton courbe brisé ; à g. et à dr., décor de panneaux en relief. Pignons latéraux ornés, entre deux pots-à-feu sur socle, d'un fronton courbe accosté d'amples volutes, sommé d'un vase et ajouré d'un oculus ovale. Couronnement constitué par un oculus central ajourant un cartouche coiffé d'un fronton courbe et s'encadrant, entre deux ailerons à volutes, dans un portique à pilastres doubles ornés d'une tête d'ange et portant un fronton triangulaire brisé. Ensemble flanqué de deux fiers candélabres sur piédestaux d'angle et sommé d'une croix entre deux torchères.

Façades latérales des bas-côtés, transept et chœur rythmées par des contreforts s'amortissant en volutes et divisées horizontalement par des cordons et corniches. Fenêtres à larmier cintré et châssis de fer. Niches aveugles surbaissées sous les fenêtres du 1^{er} niveau ; façades hautes de la nef masquées par la bâtière des bas-côtés. Chapelles d'angle avec toiture à croupes, lanterne de croisée et bulbe. Portails latéraux en style Louis XV, sur plan carré à coins arrondis, coiffés d'une toiture à pans ; murs rythmés par des pilastres, décorés de panneaux et couronnés d'un entablement en saillie ; porte à encadrement mouluré sous arc en anse de panier et baie d'imposte grillagée ; marques de tailleur et, au-dessus de la corniche, cartouche daté 1770 (voir p. 411, n^o 1). Murs-pignons du transept percés d'une superbe fenêtre, inscrite dans un panneau très décoré : dans le bas, au-dessus de deux niches surbaissées aveugles, un cartouche rehaussé de guirlandes et d'une coquille flanquée de volutes entre deux pilastres ioniques ; dans le haut, une coquille sous un fronton courbe brisé, surmonté d'un deuxième fronton ourlé de guirlandes et sommé d'un vase.

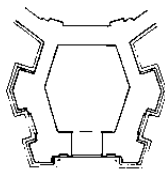
91. Pl. du Béguinage. Egl. paroiss. St-Jean-Baptiste au Béguinage, vue depuis la r. du Marronnier.



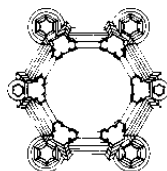
Tour montant sur trois niveaux séparés par des entablements élevés; aux deux inférieurs, faces cantonnées de pilastres ioniques, celui de l'E. superposant une niche aveugle, une fenêtre cintrée, un oculus, un cartouche et une fenêtre à arc bombé. Partie supérieure surplombant le chœur, constituée par une lanterne dont les six faces sont cantonnées de balustres monumentaux surmontés de pinacles et sont ajourées d'une baie cintrée et d'un oculus ouverts. Toiture conique à six pans surmontée d'une croix.

Sacristie basse, sous toiture à croupes incurvées. Fenêtres arquées à encadrement plat et larmier courbe. Porte à entablement surmontée d'un oculus à larmier. Prenant appui contre la face N., mur de brique aveugle, remployant un encadrement de porte baroque du XVII^e s. en pierre, avec montants et arc surbaissé chaînés, impostes et clé saillantes et larmier courbe.

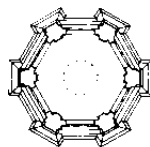
Intérieur harmonieux, dont la monumentalité s'exprime par la largeur des nefs, la hauteur des arcades du 1^{er} niveau et le vaste transept, qu'accentue le décor baroque sans outrance et que tempèrent les reminiscences gothiques. Contraste entre l'appareil de pierres de taille blanches, vraies ou simulées par cimentage, et les voûtes de briques décapées. Unité et mouvement créés par le puissant entablement qui parcourt nef, transept et chœur mais s'interrompt, dans l'axe de chaque travée, par un cartouche évidé encadré de volutes, et par la corniche saillante, qui ressaute au droit des colonnes et se relève au-dessus des cartouches. Arcades cintrées portées par des colonnes appareillées à base profilée et chapiteau très simple, dont la corbeille s'orne d'oves, de perles et de feuilles d'acanthe sous l'abaque. Dans les écoinçons, têtes d'angelots ailés, de style baroque dans la nef du XVII^e s., d'allure classique dans le transept des environs de 1700. Piliers cruciformes à quatre colonnes composites à la croisée, pilastres composites dans le chœur et engagés dans les murs des bas-côtés. Fenêtres à larmier, celles des bas-côtés surmontées de niches avec bustes de saints et de saintes. Voûtes à réseaux des nefs et bras de transept divisées en six compartiments par les nervures et séparées par des doubleaux à caissons; voûtes étoilées sur la croisée et les travées



B



D



E

IV. Pl. du Béguinage. Egl. paroiss. St-Jean-Baptiste au Béguinage. Plans de la tour, d'après V.-G. Martiny et H. Saint-Jean, 1953.

du chœur et des chapelles adjacentes, voûtes rayonnantes à coupolette stucquée sous la lanterne des chapelles du transept. Au 2^e niveau de l'abside du chœur, une fenêtre ou, à l'E., une niche abritant un St-Jean-Baptiste en pierre, par A.J. Feytens en 1840, entre les nervures à décor sculpté de la voûte rayonnante prenant appui sur l'entablement orné de rinceaux; au 1^{er} registre, panneau axial décoré d'une Assomption en stuc de la fin du XVII^e ou début du XVIII^e s. Absides adjacentes couvertes d'un cul-de-four à trois divisions.

Maître-autel de marbre noir et blanc, du dernier qu. du XVIII^e s., provenant de l'abbaye de Cortenberg, comme le jubé de chêne; dans le transept, autels de la 1^{re} moitié du XVII^e s., celui du N., en marbre, consacré à la Vierge, celui du S. en bois, à st Roch; autels des chapelles latérales, en marbre, du XIX^e s. Chaire de vérité en chêne, de style Régence, avec statue de st Dominique par L.J. Parant en 1757 (?), provenant de l'église des Dominicains à Malines. Six confessionnaux baroques, en chêne, du déb. du XVIII^e s. Stalles Louis XV en chêne, de la 2^e moitié du XVIII^e s., provenant de l'abbaye de Forest. Banc de communion en fer forgé, du XVIII^e s. Buffet d'orgue de J.J. Van Hool en 1839-1840, provenant de



92. Pl. du Béguinage. Egl. paroiss. St-Jean-Baptiste au Béguinage (coll. I.R.P.A.).

Notre-Dame d'Alsemberg et orgues de H. Vermeersch en 1868. Dans le dallage, pierres tombales du XV^e au XVIII^e s.

Parmi les sculptures, une Mise au tombeau en pierre polychrome des XVI^e - XVII^e s., une Vierge à l'enfant en bois attribuée à M. Fayd'herbe (1587-1643), quatorze bustes de saints et de saintes, du 3^e qu. du XVII^e s., dont huit attribués à T. De Lelis, deux bas-reliefs de la 2^e moitié du XVII^e s. illustrant la Passion; chemin de croix en plâtre par J.G. Geefs et J.J. Van Ysendijck en 1862; épitaphe de marbre de H. Van Dongelberghe et A. Borluut du déb. du XVII^e s. Nombreuses peintures intéressantes, surtout des XVII^e et XVIII^e s., dont une de G. De Çrayer (1584-1669) et six exécutées v. 1630-1640 par Th. Van Loon, artiste autrement inconnu; quatre ont été volées en 1973 (fig. 90, 91, 92, III et IV; pl. III).

K.C.M.L., dossier 3798. – D. COEKELBERGHS et P. LOZE, *L'église Saint-Jean-Baptiste au Béguinage*, s.l. ni d.

N^o 2. Maison enduite, de style éclectique, de deux étages de hauteur dégressive séparés du r.d.ch. par un entresol et de trois travées, de 1860. Au-dessus d'un soubassement interrompu par des ouvertures de

caves, deux niveaux inférieurs à refends et éclairés par des fenêtres à linteau droit et appui saillant, incorporé dans un épais bandeau à l'entresol. Au-dessus d'une allège rehaussée d'un décor géométrique, étages ajourés de baies courbes à encadrement mouluré frappé d'une lourde coquille au 1^{er}, à appui formant cordon au même étage et corniche sur consoles à gouttes au 2^e. Garde-corps en fer forgé. Cordon profilé sous l'entablement à panneaux et cache-boulins. Corniche de bois bordée de dentelles et bâtière (R.211).

A.V.B./T.P. 7355 (1860).

N^{os} 4-6. S'étendant depuis l'angle de la r. du Cyprès jusqu'à celui de la r. du Peuplier, immeuble néo-classique enduit, de 1862. Peut-être divisé en trois habitations dès l'origine. Deux étages sur r.d.ch. surmonté d'un entresol et sept travées de large sur trois de profondeur. Baies courbes à encadrement stuqué, châssis ancien et appui repris dans un cordon mouluré, entourées de refends à l'entresol. Trois balcons sur



93. Pl. du Béguinage, 9.

consoles avec garde-corps en fer forgé, remplacé à g., au 1^{er} étage. Entablement décoré de panneaux en creux entre les consoles soutenant la corniche de bois à denticules. R.d.ch. transformé en trois commerces (R.212).

A.V.B./T.P. 10026 (1862).

N° 9. Formant l'angle des r. du Rouleau et du Béguinage, immeuble néo-classique, enduit, de trois niveaux de hauteur dégressive plus attique et de trois travées sur deux de profondeur, de 1859. Aux étages, fenêtres à encadrement mouluré aux angles supérieurs arrondis, appui incorporé dans un cordon continu à ressauts et châssis d'origine. Larmier sur consoles au-dessus de la baie axiale donnant vers la place. Attique ajouré de petites baies rect. et de boullins sous la frise de denticules et la corniche de bois à mutules. Toiture à croupe frontale. R.d.ch. commercial, transformé (fig. 93).

A.V.B./T.P. 20567 (1859).

R. DU BÉGUINAGE (D3-4)

Partant de la r. de Laeken, sous un portique, pour aboutir à la r. du Grand Hospice, l'artère était jadis la rue principale du Grand Béguinage. Devenue plus large et plus droite à la suite du plan de redressement des voiries établi en 1822 par l'arch. H.L.F. Parloes lors de la construction du Grand Hospice, elle se borda alors de maisons néo-classiques, résultant de reconstructions et de transformations, sauf la partie terminale, isolée par la création de la r. du Grand Hospice et devenue la cité du Sureau. En 1856, la création de la pl. du Béguinage la priva de plusieurs habitations et des impasses qui s'y ouvraient. Pavée, elle n'offre plus aujourd'hui que quelques rares vestiges de maisons de béguine (n°s 9 et 15-17), mais, au-delà de ses façades néo-classiques toutes plates et blanches, elle dégage une belle vue oblique sur la façade mouvementée de l'église St-Jean-Baptiste au Béguinage, devant laquelle elle passe, au travers de la place du même nom (voir pl. du Béguinage) (R.213).

N° 2. Maison néo-classique, enduite, de trois niveaux de hauteur décroissante et trois travées, construite en 1841, à partir d'une maison plus basse. Cordon épais mouluré séparant les niveaux et incorporant les appuis du dernier étage. Fenêtres à linteau droit, appui saillant, châssis d'origine et, aux étages, garde-corps en fonte. Au r.d.ch. sur soubassement ajouré de deux ouvertures de cave, portail cintré et recoupé par une baie d'imposte à décor rayonnant. Au-dessus, porte-fenêtre entourée d'un encadrement stucqué s'ouvrant sur un balcon en pierre sur consoles, fermé par une balustrade en ferronnerie. Cordon profilé sous la frise de cache-boullins et la corniche de bois denticulée à mutules bordant la bâtière de tuiles (R.214).

A.V.B./T.P. 7375 (1841).

N° 3. A l'angle de la r. du Marronnier, immeuble néo-classique, enduit et peint, de trois niveaux de hauteur dégressive et huit travées de large, dont deux partiellement obturées, sur deux de profondeur, édifié en 1841 par la fabrique d'église du Béguinage. Au r.d.ch., ouvertures à linteau droit et appui saillant. Aux étages, fenêtres de même type, à appui incorporé à un cordon mouluré

et garde-corps en fonte. Boiseries originales. Entablement à boullins sous la corniche de bois et la toiture d'ardoises, à croupe (R.215).

A.V.B./T.P. 7376 (1840).

N° 9. Ancienne habitation de béguine remontant sans doute au XVII^e s., dont le volume a été amputé à l'avant pour élargir la voirie. Actuellement, façade néo-classique enduite et peinte, de trois niveaux de hauteur dégressive et quatre travées irrégulièrement réparties, de 1851. Ouvertures à linteau droit et appui saillant, repris dans un épais cordon continu au 1^{er} étage. Corniche de bois sous la bâtière de tuiles en S. Deux fenêtres du r.d.ch. remplacées par une porte de garage. Pignon dr. passant à épis, conservant la trace des fenêtres plus anciennes (R.216).

A.V.B./T.P. 7378 (1851).

N°s 10 à 16. Suite de quatre maisons néo-classiques, enduites, à l'origine toutes de trois niveaux de hauteur décroissante et de trois travées, du mil. du XIX^e s., le n° 10 de 1857. Partout, soubassement avec ouvertures de cave; cordon épais et continu, incorporant les appuis des fenêtres à linteau droit et châssis d'origine, sauf au r.d.ch.; entablement à boullins; corniche de bois à mutules et denticules, sur consoles au n° 14. Adjonction de mansardes au n° 10, d'un niveau aux n°s 12 et 16 (R.217).

A.V.B./T.P. 7389 (1857).

N°s 11 et 13. Deux maisons identiques, enduites, de style néo-classique, chacune de trois niveaux de hauteur dégressive et de deux travées, de 1856. Soubassement ajouré d'ouvertures de cave. Baies à linteau droit, appui saillant et châssis ancien. Boullins sous la corniche de bois à modillons et la bâtière. R.d.ch. partiellement transformés au début de ce siècle, de manière semblable, pour le commerce (R.218).

A.V.B./T.P. 7382 (1856).

★N°s 15-17. Encore implanté selon l'alignement antérieur, immeuble de style classique, enduit, de deux niveaux, composé de deux habitations jumelées et symétriques, chacune de trois travées, de la fin du XVIII^e s., où, dit-on, serait morte en 1833 la dernière béguine. Fenêtres à linteau droit et châssis ancien. Portes de même forme



94. R. du Béguinage, 15-17.

avec boiserie Louis XVI: vantail à panneaux et baie d'imposte cintrée, décorée de petits-bois rayonnants, d'une clé à pointe de diamant et gouttes, ainsi que d'écoinçons relevés de guirlandes et de besants. Boullins sous la corniche en cavet bordant la bâtière éclairée par deux lucarnes à croupe (fig. 94; R.219).

N°s 19 et 21. Deux maisons néo-classiques enduites, du 2^e qu. du XIX^e s., semblables à celles des n°s 10 à 16 (R.220).

N°s 23 à 33. Suite de maisons néo-classiques, enduites ou cimentées, de trois niveaux et chacune trois travées, les n°s 23-25 datant de 1841, le n° 31 de 1833, le n° 33 de 1839. Type analogue à ceux des n°s 10 à 16 et 19 à 21 (R.221).

A.V.B./T.P. 7377 (1841).

N° 24. Immeuble néo-classique enduit, de trois niveaux de hauteur dégressive et trois travées, de l'arch. P.J. André en 1857. Sur soubassement interrompu par deux ouvertures de caves, r.d.ch. décoré de refends.



95. R. du Béguinage, 24, 26 et 28.

Étages séparés par un entablement rythmé par le ressaut qui prolonge de haut en bas les fenêtres à linteau droit, encadrement stuqué, châssis d'origine et sous corniche au 1^{er}. Corniche de bois à mutules soulignée d'une frise de caissons alternant avec trous de boulin (fig. 95).

A.V.B./T.P. 7384 (1857).

N^{os} 26 et 28. Deux maisons néo-classiques enduites, de l'arch. P.J. André en 1857. Type analogue à celui du n^o 24. Fenêtres des étages conservant les garde-corps en fonte et châssis d'origine (fig. 95).

A.V.B./T.P. 7385 (1857).

N^o 34. Maison de 1856, de même esprit que le n^o 24, avec entrée cochère attenante. Grilles joliment travaillées fermant les ouvertures de cave et du r.d.ch. (fig. 96).

A.V.B./T.P. 7379 (1856).

N^o 36. Erigé en 1838, hôtel de maître de style néo-classique, enduit. Trois niveaux de hauteur décroissante surmontés d'un niveau d'entablement et cinq travées originel-



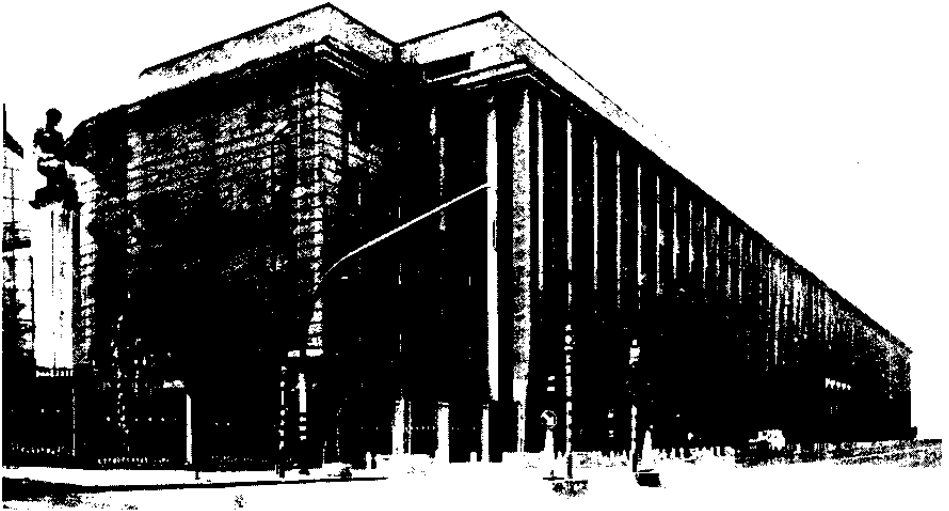
96. R. du Béguinage, 34, 36.

lement harpées aux angles. Soubassement ajouré d'ouvertures de cave. Primitivement encadrées de moulures, fenêtres à linteau droit, à appui saillant, sur consoles postérieures au r.d.ch. autrefois à refends, repris dans un épais cordon mouluré aux étages, à garde-corps en fonte et châssis d'origine. Porte à linteau droit et baie d'imposte surbaissée. Boulines et corniche de bois à mutules sous la bâtière (fig. 96).

A.V.B./T.P. 7372 (1838).

BD DE BERLAIMONT (C6-7/D6)

De la r. d'Assaut à la r. des Sables, tronçon du large boulevard aménagé au-dessus de la Jonction ferroviaire Nord-Midi (1911-1914, 1935-1952), à l'origine appelé dans sa totalité «avenue de Belgique», auquel furent rattachés par la suite le bd Pachéco au N., les bds de l'Impératrice et de l'Empereur au S. Cette phase de travaux fut réalisée, en majeure partie, après la 2^e guerre mondiale. La construction en bordure du boulevard fit l'objet, en 1936, d'un concours



97. Bd de Berlaimont, 1-5. Banque Nationale de Belgique.

d'architecture organisé par le Centre belgo-luxembourgeois d'information d'Acier, resté sans suite. Entreprise dans les années 1950, elle vit son aboutissement dans les années 1960 (voir Carrefour de l'Europe). L'appellation actuelle rappelle, depuis 1952, l'anc. r. de Berlaimont, absorbée par le nouvel aménagement. A l'origine impasse appelée «Etengat» au XIII^e s., elle dut son nom au Couvent des chanoinesses nobles de Berlaimont fondé en 1626. Prolongée jusqu'à la Montagne-Ste-Elisabeth lors de la démolition, en 1798, des couvents des Bénédictines anglaises et de Berlaimont, la rue ainsi créée prit le nom de ce dernier. Occupé totalement à l'E. et partiellement à l'O. par les bâtiments de la Banque Nationale, le boulevard est bordé, entre les r. d'Assaut et des Comédiens, par trois immeubles de bureaux mitoyens, de six niveaux : les nos 2-14 (1956, arch. A. Cornut), 18 (1963, arch. H. Van Kuyck) et 22 (1958, arch. A. et J. Polak) (R.222).

A.V.B./T.P. 64683 (1956), 84370 (1963), 71269 (1958).

N^{os} 1-5. Banque Nationale de Belgique. Imposant édifice bancaire, conçu dès 1940 par l'arch. M. Van Goethem, en même temps que l'immeuble de l'imprimerie construit de 1948 à 1957 au n^o 56. Projet initial prévoyant la reconstruction globale, après démolition de l'ensemble du complexe bancaire conçu au siècle précédent par l'arch. H. Beyaert assisté de l'arch. W. Janssens, dont la tour resta un des derniers témoins. Révision de celui-ci en vue de conserver, en les intégrant aux nouvelles réalisations, l'hôtel du Gouverneur et les bureaux de direction (voir r. du Bois Sauvage, n^o 9).

D'une architecture fortement empreinte de monumentalisme, tendance générale de l'art officiel des années 1930, complexe de six niveaux, avec structure en béton précontraint et parements de pierre blanche. Façade principale de 200 m de long sur 20 m de haut, rythmée par une colonnade de piliers colossaux reliés à la base par des grilles et soutenant la corniche profilée. Derrière, travées de baies rect. régulièrement ordonnancées selon un rythme vertical. Domi-

nant l'ensemble, attique en retrait ajouré d'ouvertures rect. Au centre, s'élevant à hauteur des deux niveaux inférieurs, sur cinq travées, entrée monumentale ornée de figures symboliques en métal entre les écussons aux initiales de la Banque, par le sculpteur M. Rau, donnant accès à une vaste salle de guichets. De part et d'autre de la façade, deux ailes en retrait dont les façades latérales aveugles et terminées en arrondi sont décorées de médaillons sculptés d'animaux et de signes du zodiaque, également par M. Rau. Encadrant l'ensemble, statues féminines en bronze, par les sculpteurs G. Grard au N. et Ch. Leplae au S. (fig. 97 ; R.223).

V.G. MARTINY, *Immeuble de la Banque Nationale à Bruxelles*, dans *Rythme*, 1953, pp. 6-13.

N° 56. Imprimerie de la Banque Nationale, voir plus haut. Long édifice de quatre niveaux, construit en mêmes matériaux que le complexe principal. Façade régulièrement et symétriquement ordonnancée, de part et d'autre de l'avant-corps central en ressaut occupé par la monumentale entrée comprenant, dans un encadrement de verre réticulé de fer, la porte blindée surmontée d'un bas-relief en métal représentant un livre ouvert. Façades latérales reprenant le rythme verticalisant de l'édifice principal et terminées en arrondi. Partie arrière sur colonnade, dominant la r. St-Laurent (R.224).

R. AU BEURRE (E5)

Reliant par une courbe légère la r. du Midi à la Grand-Place, cette courte rue relève du P.P.A. 30/10, « Grand-Place et environs », défini en 1960 (voir r. des Bouchers). Citée en 1521 comme « chemin conduisant aux Récollets », dont le couvent se situait à l'emplacement de la Bourse, elle fut d'abord appelée « grande rue au Beurre », par opposition à la « Petite », et englobait l'actuelle r. de Tabora jusqu'en 1918. Son tracé dans un terrain marécageux pourrait remonter au XII^e, voire au XI^e s, d'après le vestige de pavement mis au jour en 1911 et situé à 1,40 m plus bas que le niveau actuel. Il a été élargi d'1 m environ après le bombardement de 1695.

La rue traversait le quartier commerçant et animé qui entourait l'église St-Nicolas. S'y tenait, jusqu'en 1798, le marché au beurre,

d'où son appellation. Aujourd'hui, commerciale et touristique, elle est devenue piétonne en 1980. Elle est dominée, dans sa première partie, par la façade O. de l'église St-Nicolas, dégagée depuis la fin du XIX^e s. des petites maisons qui s'y accolaient. Autrement, elle était bordée de maisons de type traditionnel à pignon et toiture en pente raide, comme le révèlent parfois les pignons conservés à l'arrière, par exemple aux n^{os} 17-33, 28-30, 36, 39, 41, 42. Aujourd'hui, on y voit encore quelques pignons des XVII^e-XVIII^e s. ; les autres ont été restaurés ou reconstruits au XX^e s. Certaines façades d'allure « classique », du XIX^e s., ont été changées en façades à pignon et quelques façades originales à pignon ont été modifiées en façades « classiques ». Les r.d.ch. ont été transformés en devantures commerciales, occupées principalement par des bijoutiers. Au coin de la r. du Midi, n^{os} 2-6, une maison à pignon a été bâtie en 1968-1969 sur les plans de l'arch. J.-F. André pour terminer la série sur le même schéma.

A dr. du portail d'entrée de l'église s'élève, sur socle, une réplique en pierre de « La Laitière », sculptée en 1697 par M. De Vos pour surmonter une pompe. A la rencontre avec la Petite r. au Beurre est installée depuis 1982 une fontaine en fonte faisant partie d'une série illustrant des thèmes peints par Breughel : ici, Les aveugles, sculptés par J. De Decker, à l'initiative de la Ville (fig. 98).

A.V.B./T.P. 83117 (1968-1969).

★Egl. paroiss. St-Nicolas. Enrobée sur trois côtés de boutiques donnant sur les r. de Tabora, du Marché aux Herbes et la Petite r. au Beurre, cette église gothique très populaire est issue d'une chapelle fondée au XII^e s., au cœur de Bruxelles, en plein quartier marchand, non loin du port, et comme telle dédiée à st Nicolas, patron des bateliers.

Citée en 1174 comme « chapelle St-Nicolas-au-Marché d'en bas » dépendant de l'église St-Michel, elle fut précédée d'un avant-corps dont la tour, mentionnée en 1289 et reconstruite après 1367, a porté les cloches de la Ville. Quelques vestiges de la construction d'origine ont été mis au jour en 1954 dans le sol du tambour d'entrée de l'église actuelle, dont le chœur fut terminé



98. R. au Beurre. Toitures des maisons et de l'égl. paroiss. St-Nicolas.

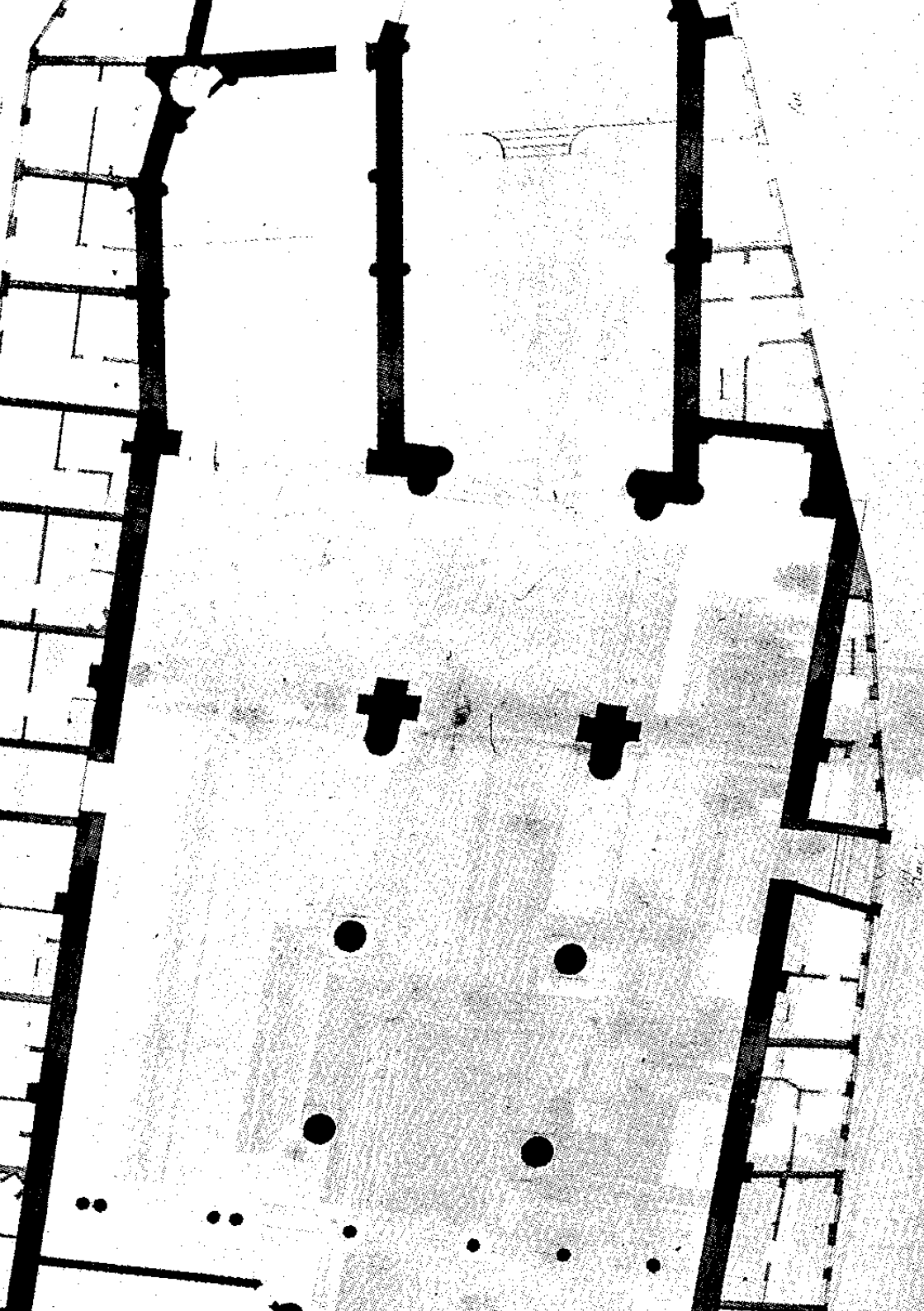
en 1381. La chapelle ajoutée sur le côté g. du chœur par P. Van Roedingen pour la Confrérie de Notre-Dame de la Paix fut consacrée en 1486.

Saccagée en 1579 par les Calvinistes, l'église, devenue paroissiale en 1618, est gravement endommagée par le bombardement de 1695 qui en détruit les toitures et charpentes, des parties de voûte, la façade et la tour, haussée en 1665 sur les plans de l'arch. L. Van Heil. Rétablie ainsi que les boutiques qui l'entouraient, elle reçoit un mobilier Louis XIV. Cependant, la tour reconstruite sur les plans de G. De Bruyn s'écroule en 1714. Un nouveau projet de reconstruction, dont le Musée communal possède une maquette en bois de 1715, reste sans suite. A la place, une entrée axiale est aménagée. Fermée en 1797, l'église est mise en vente publique en 1799, mais rachetée aussitôt par quelques paroissiens. Restaurée, elle est rendue au culte en 1804. Parce qu'elle gêne la circulation, il sera souvent question de la supprimer ou de la déplacer, mais elle sera finalement maintenue à cause de son enracinement

dans l'histoire de Bruxelles. En 1956, l'arch. J. Rombaux lui restitue une façade neuve évoquant le gothique brabançon.

Eglise à peu près orientée, de plan basilical, à trois nefs de trois travées et transept non saillant. Dans la suite de la nef centrale, mais légèrement plus large et dévié vers la g., chœur sur deux travées fermées par une abside à cinq pans. Greffé sur le croisillon dr. du transept, sanctuaire de St-Nicolas à chevet plat; sur le côté g. du chœur, chapelle de la Vierge sur deux travées et à abside de plan irrégulier. Entrée principale dans l'axe, ouvrant sous le jubé, qui occupe la première travée sur toute sa largeur et la moitié de sa profondeur. Entrée latérale g. ouverte à travers les maisons et débouchant dans la 3^e travée; en face, baptistère aménagé dans l'ancienne entrée latérale dr., condamnée. Dans l'angle formé par l'abside du chœur et celle de la chapelle de la Vierge, sacristie accessible par l'une et l'autre.

Façade en pierre de Massangis, dont la partie centrale, épaulée de contreforts et flan-



quée à g. d'une tourelle d'escalier, avance sur les ailes. Au milieu, porte d'entrée à encadrement droit sous larmier surmonté d'un bas-relief sculpté par J. Lacroix en 1956 et figurant une *sedes sapientiae* accostée d'anges adorateurs. Au-dessus, grande verrière en arc brisé sous pignon aigu portant horloge. Murs des ailes percés d'une fenêtre étroite et haute en arc brisé, décalée vers le milieu, et terminés à l'horizontale sous la croupe de la bâtière des bas-côtés. Aile g. ajourée d'un passage en arcade pour les piétons; à l'angle, statue de st Nicolas sculptée par J. Bernaerts en 1956. Portail latéral g., r. de Tabora (n° 12), avec encadrement rect. de pierre bleue, renouvelé, et plafond orné de stucs Louis XIV; entre les n°s 9 et 11 de la Petite r. au Beurre, portail latéral dr. muré, dont l'encadrement sous corniche a été partiellement renouvelé en pierre blanche.

Murs latéraux et du chevet épaulés de contreforts entre lesquels s'ouvrent de larges baies en arc brisé; bras de transept avec pignon conservé à dr. Toitures ardoisées en bâtière, à cinq pans sur le chevet. A la croisée, petit campanile de plan carré, coiffé d'un bulbe à arêtes sommé d'une croix, ajouré d'abat-son et abritant quatre cloches récupérées du carillon de 1714. Tourelle de plan octogonal émergeant de l'abside de la chapelle.

Entrée axiale avec plafond sur poutres reposant sur des « marmousets », flanquée de deux tambours. Intérieur sombre, plein d'atmosphère, entièrement couvert de voûtes d'ogive enduites, refaites après 1714 sur les deux premières travées, en grande partie du XIV^e s. au-delà, parfois assez déformées.

Nef centrale séparée des bas-côtés par des piliers de maçonnerie enduite enrobant depuis le début du XVIII^e s. les colonnes d'origine, dont un exemplaire a été mis au jour à dr. de l'entrée : fût cylindrique appareillé de pierre blanche à chapiteau polygonal lisse, engagé dans un reste de mur romano-gothique de l'avant-corps. Dans la maçonnerie des piliers de la croisée, piles en pierre blanche du XIV^e s., portant quelques traces de peinture. Dans chaque pile, deux

colonnes engagées, cylindriques côté nef, polygonales côté chœur, à socle polygonal aujourd'hui enterré, base ronde aplatie et chapiteau aplati à facettes décoré de feuilles. Dans le chœur, murs latéraux pleins dans le bas, ajourés de deux lancettes dans le haut. Depuis le XV^e s., 1^{re} lancette g. ouverte sur la chapelle de la Vierge, 2^e lancette murée. A l'entrée à g., vestige d'un escalier en vis et plus loin petite fenêtre grillagée, l'un et l'autre du XIV^e s. Nervures des voûtes partant de consoles sculptées vers des clés historiées du XIV^e s. Transept couvert à même hauteur que la nef et le chœur. Fenêtre du croisillon g. cantonnée de colonnettes à chapiteau du XIV^e s. Parois latérales des bas-côtés enduites au-dessus des lambris et sous les baies. Après des dérochages ponctuels en 1960, dégagement, à g., de nervures, consoles et clés d'origine.

Eclairage parcimonieux de la nef centrale par 2 × 3 petites baies hautes, des bas-côtés par 2 × 3 baies, du chœur par deux baies dans le mur dr. et deux baies dans l'abside, de part et d'autre de l'autel; une baie à chaque extrémité du transept; deux baies dans le mur dr. de la Chapelle de la Vierge et trois baies en façade. Ces dernières et la 1^{re} baie latérale g. garnies en 1955 de vitraux aux couleurs vives, signés G. Chabrol et figurant, en façade, l'Assomption de la Vierge et, latéralement, st Mathieu (?). Ailleurs, mises sous plomb géométriques aux teintes douces, nuancées de vert et de mauve, commandées à F. Crickx en 1956. Carrelage de marbre noir et blanc.

Dans l'abside du chœur, autel majeur Louis XIV en bois peint, dessiné par C. Van Nerven au XVIII^e s.; de part et d'autre du retable, peint par S.J. Van Helmont au déb. du XVIII^e s. et figurant la Cananéenne, portique à colonnes corinthiennes et entablement surmonté de deux vases ornés de guirlandes; au-dessus, baldaquin lambrequiné et manteau royal immense. Précédant l'autel, stalles en chêne du 1^{er} quart du XVIII^e s., dont les sculptures, dues à J.-B. van der Haeghen et J. Bergé, racontent la légende de st Nicolas. Fermant le chœur, grille Louis XV en fer forgé et repoussé, avec dorures, provenant de l'abbaye norbertine de Ninove et acquise en 1806.

Dans la nef centrale, chaire de vérité Louis XVI en chêne, de la fin du XVIII^e s.; accolées aux piliers de la croisée, boiseries Louis XVI provenant d'anciens bancs d'œuvre, supprimés pour ouvrir le passage. Dans les bas-côtés, lambris et six confessionnaux Louis XVI, en chêne, de la 2^e moitié du XVIII^e s.; portes latérales Louis XVI,

99. R. au Beurre. Egl. paroiss. St-Nicolas. Plan terrier. Etat à la fin du XVIII^e s. (A.V.B./P.P. 57).



en chène, de la fin du XVIII^e s. A l'extrémité du bas-côté dr., autel Louis XV en bois peint, du mil. du XVIII^e s., surmonté d'une statue de st Nicolas de Myre, sculptée en 1917 par J. Jourdain. Dans la chapelle de la Vierge, vaste autel en bois peint, dessiné en 1727 par N. Simons; dans les portiques latéraux à colonnes et pilastres corinthiens, peintures du déb. du XVIII^e s. : à g., Moïse par G. Smeyers, à dr., le roi David par V. Janssens; au-dessus, dans une niche, statuette habillée de Notre-Dame-de-la-Paix, en bois polychromé, du XVI^e s. Lambris et banc de communion Louis XIV. A l'entrée, deux statues en bois peint du déb. du XVIII^e s., attribuées à G. Kerrickx, provenant de l'ancienne église des Récollets, à l'emplacement actuel de la Bourse : à g., st François d'Assise, à dr., st Antoine de Padoue.

Châsse en cuivre doré, exécutée en 1868 par Höllner pour abriter les reliques de dix-neuf religieux martyrisés à Gorcum aux Pays-Bas en 1572, provenant également de l'église des Récollets. Fonts baptismaux en marbre, du XVIII^e s. Jubé porté par huit colonnes en pierre à chapiteau corinthien et bordé d'une balustrade en bois du XX^e s., enserrant le petit positif de l'orgue de 1763-1764, conservé à titre décoratif. Orgue actuel monté par J. Stevens en 1957, en récupérant une bonne part de la tuyauterie de l'orgue précédent, exécuté en 1892-1893 par P. Schyven (fig. 99 et 100).

G. DES MAREZ, *L'ancien beffroi de la Ville de Bruxelles*, dans *A.S.R.A.B.*, 21, 1907, pp. 463-475. — Abbé THIBAUT DE MAISIÈRE, *L'église Saint-Nicolas de Bruxelles*, dans *B.S.R.A.B.*, 1932, pp. 83-89. — F. MALFAIT, *L'église Saint-Nicolas et les problèmes de circulation*, *ibid.*, pp. 90-93. — J. ROMBAUX, *Découverte archéologique à Bruxelles*, dans *Rythme*, n^{os} 19/20, 1955, p. 57. — ID., *Restauration intérieure de l'église St-Nicolas-Bourse à Bruxelles*, dans *Cahiers bruxellois*, V, 4, 1960, pp. 266-267. — ID., *Eglise Saint-Nicolas-Bourse à Bruxelles. Mise à jour des vestiges de l'avant-corps occidental de l'époque romane (XII^e s.)*, dans *A.S.R.A.B.*, 48, 1948-1955, pp. 71-94. — R. LAURENT, *Note au sujet de l'origine de la Confrérie Notre-Dame de la Paix érigée en l'église Saint-Nicolas à Bruxelles*, dans *Cahiers bruxellois* VI, 4, 1961, pp. 247-254. — J.-P. FELIX, *Histoire des orgues de l'église Saint-Nicolas à Bruxelles*, Bruxelles, 1977. — W. BERGÉ, *Jacques Bergé, sculpteur bruxellois*, dans *Bull. Acad. des Sc., Lettres et Beaux-Arts*, 48, 1986, pp. 51-59.

N^o 17. Petite maison traditionnelle, de quatre niveaux et deux travées sous bâtière à croupe frontale. Façade actuelle néo-classique, enduite, datant sans doute du 1^{er} quart du XIX^e s. Baies à linteau droit et appuis en



101. R. au Beurre, 21, 23, 25-27.

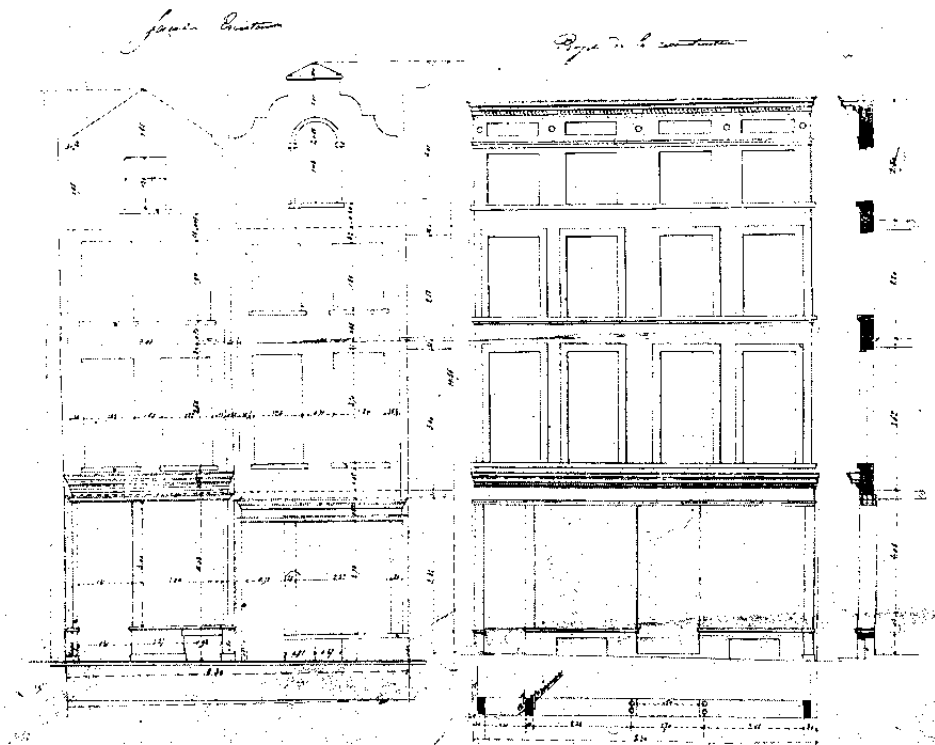
saillie repris dans un cordon, souligné jusqu'il y a peu de panneaux rect. Ancres en I. Corniche de bois surmontée d'une grande lucarne de pierre sous fronton triangulaire à tympan sculpté, datant de 1889 (R.225).

A.V.B./T.P. 745 (1889). — I.R.P.A., cliché A.C.L., 104638A. — HENNE et WAUTERS, 3, ill. 918.

N^o 19. Maison de type traditionnel, en brique et pierre blanche de trois niveaux et deux travées sous bâtière perpendiculaire, datant de la fin du XVII^e s. Façade restaurée en 1963, au niveau des étages et du pignon, sur les plans de l'arch. A. Lacroix. Fenêtres rect. à encadrement et larmier continu de pierre blanche. Ancres en I. Au-dessus d'un cordon profilé, pignon en deux parties ornées de bandeaux de pierre blanche : dans le bas, une fenêtre centrale cintrée, à impostes et clé, doublée d'un larmier se prolongeant en cordon à g. et à dr., encadrée de cartouches géométriques; au-dessus, un disque flanqué d'ailerons en volute et sommé d'un fronton triangulaire. R.d.ch. modernisé (R.226).

A.V.B./T.P. 72375 (1963).

100. R. au Beurre. Egl. paroiss. St-Nicolas.



102. R. au Beurre, 25-27. Projet de 1872 (A.V.B./T.P. 752).

N° 21. D'aspect néo-classique et du 2^e qu. du XIX^e s., maison enduite de trois niveaux de hauteur dégressive et de deux travées. R.d.ch. commercial. Etages éclairés de baies à linteau droit à clé ornée, encadrement mouluré et appui formé par un cordon profilé. Cordons saillants sous l'entablement à boulins et sous la corniche de bois à mutules. Une lucarne à ailerons et fronton courbe dans la bâtière de tuiles en S, à croupe frontale (fig. 101).

N°s 22 et 24-26. Actuellement, façades d'allure néo-classique sous bâtières combinées. Autrefois, n°s 22 et 24 de quatre niveaux et cinq travées paraissant dater du XIX^e s. et n° 26 sous bâtière à croupe frontale, de quatre niveaux et quatre travées ajourées de fenêtres à encadrement très légèrement bombé, du XIX^e s. Aujourd'hui, deux niveaux inférieurs du n° 22 à pan

coupé modifiés en une devanture commerciale élevée; n°s 24 et 26 aménagés ensemble en 1954 par les arch. J. Dupuis et S. Guillissen-Hoa, avec une façade unique, bien intégrée et d'une élégante simplicité. Dans le sous-sol du n° 24, substructions d'une installation de pelletier-fourreur du XV^e s. mises au jour en 1986-1987 par les archéologues P. Bonenfant et M. Fourny (R.227).

P. PUTTEMANS, *Jacques Dupuis, architecte bruxellois (1914-1984)*, dans *Maisons d'hier et d'aujourd'hui*, 79, 1988, pp. 86-95.

N° 23. Maison traditionnelle de trois niveaux et trois travées sous bâtière de tuiles en S, datant du XVII^e s., modifiée ensuite. Façade enduite divisée par des cordons. Fenêtres rect. à appui saillant au 1^{er} étage. Au 2^e, allèges en creux, celle du milieu ornée d'un

pigeon en relief. Pignon à rampants inégaux, piqué d'un épi, éclairé par une fenêtre cintrée à impostes et clé saillante, sous larmier. R.d.ch. modernisé occupé autrefois par une belle devanture commerciale néo-Renaissance, suivant une élévation de 1917 dessinée par l'arch. Fr. Malfait (fig. 101).

Archives de la K.C.M.L., plans de Bruxelles : élévation de l'arch. Fr. Malfait, feuillet 13, r. au Beurre, 1917.

N^{os} 25-27. Initialement, deux maisons à pignon, réunies en 1872 derrière une façade reconstruite en style néo-classique, mais couvertes par les anciennes bâtières, l'une perpendiculaire (n^o 25), l'autre à croupe frontale (n^o 27). Façade enduite ajourée de fenêtres rect. à encadrement à filet, appui saillant repris dans un cordon continu et garde-corps en fer, plus ouvragés au 2^e étage. Entablement décoré de panneaux en relief entre les consoles doubles décorées qui supportent la corniche de bois denticulée. R.d.ch. « classique » modifié en 1923 par l'arch. R. Théry, découpé d'ouvertures rect. à coins arrondis; dans la travée g., porte garnie d'une grille comme l'œil-de-bœuf ovale qui la surmonte, encadré de stucs de style Louis XVI et doublé d'un larmier (fig. 101 et 102).

A.V.B./T.P. 752 (1872) et 27282 (1923).

N^o 28. Datant du XVII^e s., maison traditionnelle à pignon, de trois niveaux et trois travées, sous bâtière perpendiculaire de tuiles. Aujourd'hui, façade cimentée, éclairée de fenêtres rect. modifiées, à appui saillant. Pignon à sept gradins, ajouré d'une fenêtre cintrée d'origine, à imposte et clé saillante et doublée d'un larmier; à g. et à dr., petite ouverture rect. Ancres en I. R.d.ch. modifié (fig. 103).

N^o 29. Maison de trois niveaux et trois travées, sous bâtière de tuiles en S. Façade enduite à pignon chantourné sous fronton courbe, des XVII^e-XVIII^e s., modifiée ultérieurement. Fenêtres rect. à encadrement saillant. Pignon divisé par le cordon profilé qui s'arrondit en larmier autour de la fenêtre cintrée à impostes saillantes qui l'ajoure, entre deux petites baies rect. Conservé en grande partie, r.d.ch. en pierre bleue, en style Louis XVI, de la fin du XVIII^e s., limité à g. et à dr. par des refends; au milieu, une



103. R. au Beurre, 28, 30-32, 34.

porte timbrée d'une clé entre deux fenêtres, allongées plus tard vers le bas mais conservant les consoles qui soutenaient leur appui; au-dessus, un entablement avec chutes de feuillage aux extrémités et, au centre, une corniche denticulée (R.228).

N^{os} 30-32. Habitation double, de trois niveaux et quatre travées, avec pignon enduit à dix gradins et bâtière perpendiculaire de tuiles, du XVII^e s. Fenêtres rect. à appui saillant, modifiées, les deux de dr. allongées vers le bas. Ancres ouvragées. Pignon ajouré d'ouvertures murées : baies centrales jumelées, en anse de panier, avec impostes et clé, sous larmier au n^o 30; une petite baie rect. à g. et à dr. et, au-dessus, sous un trou de boulin. R.d.ch. modernisé (fig. 103).

N^o 31. De deux travées et de trois niveaux sous pignon chantourné et couronné d'un fronton triangulaire, maison traditionnelle en briques et pierre blanche, des environs de 1700. Restauration lourde, en 1921, sur les plans de l'arch. A. Lener : entre autres,



104. R. au Beurre, 31.

ajout d'un cartouche à enroulements, sculpté d'un moulin, et de vases, à g., à dr. et au-dessus de celui-ci; modification des fenêtres rect. à appui et larmier en pierre bleue. Dans le pignon, une fenêtre cintrée à encadrement, impostes et clé surmontée d'un blason. R.d.ch. commercial aménagé en 1882 d'une devanture en bois néo-Renaissance : vitrine et porte accostées de pilastres ornés de cannelures et pointe de diamant, soutenant un entablement paneauté, sous corniche à mutules portée par deux consoles. Aménagement intérieur néo-classique (fig. 104 ; R.229).

A.V.B./T.P. 28099 (1921) et 758 (1882).

N° 33. Des environs de 1700, maison traditionnelle en briques et pierre blanche, de deux travées espacées sur trois niveaux coiffés d'un haut pignon chantourné, sous fronton triangulaire et bâtière perpendiculaire. Façade profondément restaurée en 1969, sur les plans de l'arch. J. Bauwens. Compartimentage par une résille de cordons autour des fenêtres d'étage à linteau droit. Pignon divisé en deux parties par un

larmier, ajouré dans le bas d'une fenêtre rect. entre œils-de-bœuf ovales, doublés d'un larmier; dans le haut, un jour circulaire. R.d.ch. commercial aménagé en 1946 sur les plans de l'arch. A. Cornut.

A.V.B./T.P. 81523 (1969) et 70831 (1946).

N° 34. Maison traditionnelle, sans doute du XVII^e s., de trois niveaux et deux travées sous bâtière perpendiculaire. Façade aujourd'hui cimentée, coiffée d'un pignon à simples rampants. Ancres en I. Fenêtres rect. modifiées, de même que le r.d.ch. commercial (fig. 103).

N°s 35-37. Immeuble de quatre travées et de quatre niveaux de hauteur dégressive, avec façade enduite de type néo-classique, résultant de la transformation, en 1859, d'une maison traditionnelle sous pignon double à gradins, sans doute du XVII^e s. R.d.ch. éventré pour le commerce. Baies d'étages à linteau droit, encadrement à filets, appui saillant repris dans un cordon continu, garde-corps en fonte et châssis ancien. Corniche de bois, à caissons, glands et mutules sous la toiture de tuiles en S, à croupe frontale (R.230).

A.V.B./T.P. 763 (1859).

N° 36. Maison de trois niveaux et deux travées sous bâtière perpendiculaire de tuiles. Pignon à gradins reconstruit en 1925 en briques et pierre blanche, en style baroque tardif, avec décor de bandeaux, cartouches, balustres. R.d.ch. commercial commun avec le n° 38 (R.231).

A.V.B./T.P. 30985 (1925).

N° 38. Immeuble traditionnel de trois niveaux et trois travées sous pignon chantourné à deux étages, des env. de 1700. Restauration dirigée par l'arch. J. Rombaux en 1976 : renouvellement partiel des pierres blanches de la façade, aux étages ajourés de fenêtres rect. ouvrant entre des pilastres doriques au 1^{er}, ioniques au 2^e. Entablement bien structuré sous le pignon ajouré, dans le bas, d'une fenêtre rect. entre deux fenêtres cintrées à clé saillante; dans le haut, oculus sous larmier. R.d.ch. commun avec le n° 36.

A.V.B./T.P. 85707 (1976).

N° 39. Maison primitivement de trois niveaux et deux travées sous bâtière à crou-

pe. Aujourd'hui, façade enduite d'allure néo-classique, du XIX^e s., exhaussée d'un 4^e niveau peu élevé. Fenêtres rect. à appui saillant, repris dans un cordon au niveau supérieur. Ancres en I. Corniche de bois. R.d.ch. commercial, commun avec le n^o 41 (R.232).

N^o 40. Maison de trois niveaux et trois travées sous bâtière et toit plat. A l'origine, façade de tradition néo-classique, simplement rythmée de pilastres colossaux. Façade actuelle reconstruite en 1961, sur les plans de l'arch. R. Burgraeve : partiellement enduite ; coiffée d'un pignon de pierre blanche à ailerons en cavet, rythmé par des pilastres soutenant un fronton triangulaire ; chargée de nombreux éléments décoratifs : chapiteaux ioniques et corinthiens, cartouches, balustres (R.233).

A.V.B./T.P. 73093 (1961).

N^o 41. Maison traditionnelle de trois niveaux et deux travées sous bâtière perpendiculaire de tuiles en S. Façade de briques, sous pignon, des env. de 1700, probablement restaurée vers 1917-1920. Renouvellement sporadique des pierres blanches. Linteaux bombés des fenêtres changés en linteaux droits sous larmier de pierre bleue, suivant le permis de bâtir de 1870. Pignon à ailerons en cavet sous fronton triangulaire, ajouré d'une fenêtre cintrée à impostes et clé. R.d.ch. commercial commun avec le n^o 39.

A.V.B./T.P. 765 (1870).

N^o 42. Maison de trois niveaux et trois travées, sous bâtière perpendiculaire de tuiles. Façade cimentée à pignon chantourné sous fronton triangulaire, des env. de 1700. Selon un dessin de F.J. De Rons, du 2^e qu. du XVIII^e s., façade autrefois rythmée de pilastres ioniques sous entablement, allèges ornées de balustres ou de cartouches, pignon très richement décoré. Aujourd'hui, étages marqués par des lésènes, à g. et à dr., et par le ressaut de la travée médiane. Fenêtres rect., la centrale sous larmier. Pignon ajouré d'une fenêtre cintrée entre deux baies à coins supérieurs coupés. R.d.ch. commercial partiellement reconstruit mais ayant conservé la porte du mil. du XVIII^e s. : encadrement de pierre bleue, chantourné, à impostes et clé saillante s'épanouissant dans le larmier (fig. 105 ; R.234).



105. R. au Beurre, 42, 44, 46. Dessin de F.J. De Rons, 1729 (Musée communal, Maison du Roi).

A.V.B./F.I., M 2558 (dessin de F.J. De Rons, Grand-Place, n^{os} 34-39).

N^o 43. Maison de trois niveaux et deux travées sous bâtière perpendiculaire. Façade de quatre niveaux d'allure néo-classique, apparaissant sur un dessin de 1917, transformée sur les plans de l'arch. R. Lang, en 1942 comme l'indique l'inscription du r.d.ch. Façade actuelle de briques et pierre blanche, à pignons à gradins ; fenêtres rect., celles du 2^e étage soulignées de balustres torsadés (R.235).

A.V.B./T.P. 56939 (1941). – Archives de la K.C.M.L., plans de Bruxelles : élévation de l'arch. Fr. Malfait, feuillet 13, r. au Beurre, 1917.

N^o 44. Maison de cinq niveaux et deux travées sous toiture à croupe frontale. Selon un dessin du mil. du XVIII^e s., de F.J. De Rons, façade autrefois de trois niveaux et trois travées surmontée d'un pignon chantourné sous fronton triangulaire. Après transformation dans le premier qu. du XIX^e s., façade actuelle, de tradition néo-

classique, où l'ancien pignon a été remplacé par deux étages peu élevés sous corniche de bois très débordante (fig. 105; R.236).

A.V.B./F.I., M 2558 (dessin de F.J. De Rons, Grand-Place, n^{os} 34-39).

N^{os} 45 à 53. Série de quatre maisons de deux travées, les deux premières de quatre niveaux (n^{os} 45-49), les deux suivantes de cinq (n^{os} 51 et 53), entresol compris. Façades enduites et d'apparence néo-classique, appliquées à un noyau plus ancien, peut-être de la fin du XVII^e s., modifié ensuite. Aujourd'hui, au-dessus du r.d.ch. commercial, à vitrine en bois de la fin du XIX^e s. au n^o 49, étages rythmés de pilastres à chapiteau profilé montant sur toute la hauteur de la façade, entre lesquels s'ouvrent les fenêtres rect.; allèges du 1^{er} étage, au n^o 53, ornées de balustres torsadés. Bâtière parallèle bordée d'une corniche en bois et éclairée d'une lucarne à croupe au-dessus des n^{os} 45-47 et 49 (R.237).

N^o 46. Maison de trois niveaux et trois travées sous bâtière perpendiculaire de tuiles. Façade autrefois de deux travées et d'allure néo-classique, d'après des photos du XIX^e s. et un dessin de 1917. Etat actuel réalisé d'après un dessin de F.J. De Rons, du mil. du XVIII^e s. et daté de 1929 par un permis de bâtir : façade de pierre blanche, de style baroque tardif, compartimentée par des bandeaux, aux allèges ornées de balustres et, au centre du 2^e étage, d'un relief figurant la Vierge à l'enfant entre deux cornes d'abondance (fig. 105; R.238).

A.V.B./N.P.P., B5; F.I., M 2558 (dessin de F.J. De Rons, Grand-Place, n^{os} 34-39). – Archives de la K.C.M.L., plans de Bruxelles, élévation de l'arch. Fr. Malfait, feuillet 13, r. au Beurre, 1917.

PETITE R. AU BEURRE (E5)

Située dans l'«îlot sacré», défini en 1960 par le P.P.A. 30/10 «Grand-Place et environs» (voir r. des Bouchers), pavée et piétonne, elle part de la r. du Marché aux Herbes pour s'élargir vers la r. au Beurre. Citée par son nom actuel en 1681, elle s'appelait jusqu'alors «r. du Curé» et, sous le Régime français, «r. du Capitole». Son appellation fait référence à l'ancien marché au beurre qui s'y tenait (voir r. au Beurre). Le côté impair est presque entièrement constitué de

petites maisons adossées au flanc S. de l'égl. St-Nicolas; bon nombre des maisons traditionnelles qui composent le côté opposé ont subi une restauration excessive, perdant ainsi une grande part de leur intérêt.

N^{os} 1 à 15. Construites dans la 2^e moitié du XVIII^e s. contre l'égl. St-Nicolas, en pendant de celles de la r. de Tabora, série de petites maisons de style classique, originellement toutes enduites et de deux niveaux, sous bâtière éclairée de lucarnes sous pignon triangulaire.

Actuellement, au-dessus de r.d.ch. commerciaux en bois et sans doute de la fin du XX^e s., étage décapé aux n^{os} 3 et 5, cimenté aux n^{os} 9 à 15; fenêtres à linteau droit sous panneau rect., souvent disparu, comprises deux par deux entre des pilastres. Toiture d'ardoises, mansardée plus tard aux n^{os} 1 à 5, en terrasse au-dessus de l'étage ajouté en 1845 aux n^{os} 9 et 15. Entre les n^{os} 9 et 11, portail latéral S. de l'égl. St-Nicolas, obturé depuis longtemps (fig. V; R.239).

A.V.B./T.P. 723-724 et 733 (1845). – HENNE et WAUTERS, 3, pp. 126-127 et fig. 900, 903, 904, 912.

N^o 2. Maison traditionnelle, de trois niveaux et trois travées, en briques, pierre blanche et bleue, sous bâtière perpendiculaire. A l'origine, façade avec pignon à ailerons et fronton, rythmée aux étages par des pilastres ioniques colossaux et s'ouvrant par une porte Louis XV. Étages surhaussés d'un demi-étage et séparés par des cordons en 1832. Façade actuelle résultant de la restauration menée par l'arch. L. Govaerts en 1945, comme indiqué à dr. de la porte : fenêtres rect., ancrs décoratives et pignon chantourné (R.240).

A.V.B./T.P. 707 (1832) et 56063 (1945).

N^o 4. Maison de trois niveaux et quatre travées, sous toit plat. Suivant un relevé de 1918, façade d'origine traversée de cordons traduisant quatre niveaux. Transformée ensuite en l'état actuel, de type baroque tardif, avec un pignon redessiné en 1918 par l'arch. De Vleeschouwer : façade traditionnelle de briques, pierre blanche et bleue, au décor typique de bandeaux marquant la division en étages et dessinant des cartouches; pignon chantourné, sommé d'un fronton triangulaire et d'une sphère. R.d.ch.



V. Petite r. au Beurre, 1 à 15. Façades le long de l'égl. St-Nicolas, d'après un relevé de Fr. Malfait, 1916 (Archives de la K.C.M.L., Plans de Bruxelles, feuillet 9).

commun avec le n° 6, ajouré d'une porte néo-baroque sous baie d'imposte très travaillée (R.240).

A.V.B./T.P. 27284 (1918).

N° 6. Maison traditionnelle de trois niveaux et trois travées, sous bâtière de tuiles en S. Façade du XVII^e s., restaurée, peut-être par l'arch. A. De Vleeschouwer qui, en 1919, la dote d'un nouveau portail d'esprit Louis XV, en pierre bleue. Pignon à six gradins et élément terminal, à nouveau restauré en 1953 par l'arch. A. Raes. Façade en brique, de mêmes ordonnance et décor que le n° 4. Pignon pourvu d'ancres et ajouré, au centre, d'une fenêtre cintrée (R.240).

A.V.B./T.P. 27046 (1919) et 6117 (1953).

N° 8. Maison traditionnelle en briques et pierre blanche, de trois niveaux et trois travées, sous bâtière perpendiculaire de tuiles, peut-être des environs de 1700. Très restaurée en 1962, sous la direction des arch. R. Verheyen et J. Rombaux : pignon chantourné sous fronton triangulaire, ajouré

d'une fenêtre cintrée flanquée d'œils-de-bœuf et souligné par une frise de cartouches en bandeaux, pareille à celle qui sépare les étages (R.241).

A.V.B./T.P. 72374 (1962).

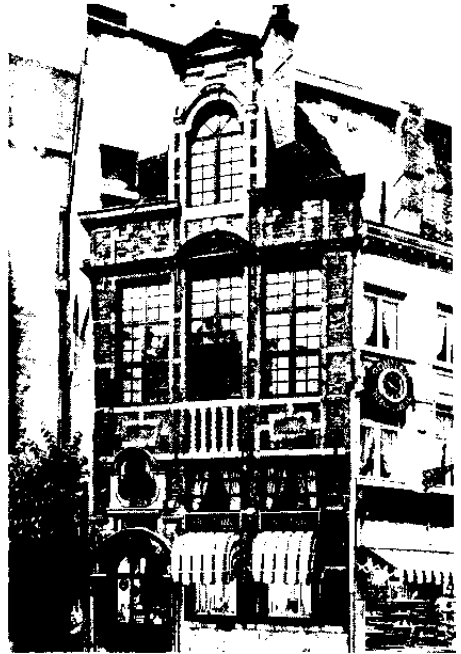
N°s 10 et 12. Datant de 1847, deux maisons sous bâtière commune, dont les façades, de trois travées chacune, sont enduites et peintes et éclairées par des fenêtres rect. à appui repris dans un cordon continu. Au n° 10, trois niveaux haussés ultérieurement d'un demi-étage; r.d.ch. commercial modifié, rythmé de piliers de pierre bleue soutenant une poutrelle métallique. Au n° 12, façade de trois niveaux sous un entablement élevé et aveugle, remplaçant une façade de deux niveaux sous pignon; r.d.ch. commercial modifié, à devanture en bois; une lucarne à croupe (R.242).

A.V.B./T.P. 717 (1847).

N° 14. Immeuble traditionnel de quatre niveaux et trois travées sous bâtière perpendiculaire de tuiles mécaniques. Façade ori-



106. Petite r. au Beurre, 14, 16.



107. Petite r. au Beurre, 17.

ginelle de trois niveaux coiffés d'un pignon à simples rampants, modifiée, selon un document de 1829, en façade de type néo-classique, de quatre niveaux. A nouveau transformée en 1953 par l'arch. M. Van Wynsberghe qui la dote d'un pignon et d'un parement fantaisistes (fig. 106).

A.V.B./T.P. 719 (1829) et 66725 (1953).

N° 16. Probablement du dernier quart du XVIII^e s., maison enduite, de style Louis XVI, de deux travées et trois niveaux sous pignon coiffé d'un fronton triangulaire à encadrement profilé. R.d.ch. commercial, au-dessus duquel subsiste une corniche portée par deux consoles cannelées. Aux étages, fenêtres à linteau droit timbré d'une clé en pointe de diamant, sous panneau rect. à gouttes, et à appui saillant repris dans un cordon continu. Baie à encadrement en resaut dans le pignon (fig. 106).

N° 17. Construite r. de l'Etuve, peu après le bombardement de 1695. Démontée et remontée ici, en 1929, sous la direction de l'arch. Fr. Malfait. Implantée de biais et

épaulée, à g., par un large mur-contrefort, maison de briques, pierre bleue et blanche, dénommée «De Goude Huyve» dans les cartouches ornant les allèges du bel étage. Façade autrefois plus large et sans niveau intermédiaire, aujourd'hui de deux niveaux plus un entresol et de trois travées sous toiture d'ardoises, traversée de bandeaux et d'ancre. Accent mis sur la travée médiane, couronnée d'une haute lucarne sous fronton triangulaire sommé d'une sphère. A g., porte cintrée dont l'encadrement baroque, à impostes, clé et larmier est surmonté d'un jour trilobé (fig. 107).

A.V.B./N.P.P., B 18.

R. HENRI BEYAERT (C8-9)

Rue coudée, aujourd'hui fermée au public par une grille à chaque extrémité, reliant la r. de Louvain à la r. Ducale au travers de l'îlot d'immeubles à fonction ministérielle et parlementaire qui entourent le Palais de la Nation.

Tracée en 1783 à l'endroit d'une orangerie installée dès le XVI^e s. en bordure de la « warande » ducale et appelée d'abord r. de l'Orangerie, elle prit le nom de l'arch. Henri Beyaert à la mort de celui-ci en 1894, pour l'honorer d'avoir mené à son terme l'urbanisation du quartier du Parlement. En témoigne la plaque de bronze figurant l'Architecture et l'Archéologie par P. Dubois, apposée en 1906 à l'angle de la r. Ducale.

Au départ de la r. de Louvain, à g., l'espace compris entre les r. Beyaert, Ducale, de la Presse et de Louvain est occupé par l'ancien Ministère des chemins de fer, œuvre de Beyaert en 1890-1892 (voir r. de Louvain, n^{os} 15-21). A dr. se dresse l'aile arrière E. du Palais de la Nation, restaurée par Beyaert en 1883-1886 (voir pl. de la Nation, n^o 2). Au-delà du coude et d'un bâtiment de liaison de l'architecte J.F. Hoeben en 1957, tout le côté dr. de la rue est bordé par un long immeuble portant les n^{os} 3-5-7, qui s'appuie en léger retrait contre la façade latérale de celui qui s'élève à l'angle du n^o 4 de la r. Ducale.

A.V.B./T.P. 68786 (1957). – J. BRUNFAUT, *Notice sur Henri Beyaert*, dans *Annuaire de l'Académie Royale de Belgique*, 74^e année, 1908, pp. 290-298.

N^{os} 3-5-7. Bâtiment d'allure néo-classique, allongeant vingt-sept travées réparties en quatre ensembles symétriques, alternativement de trois et quatre niveaux, en bordure S. de la rue, à l'arrière des n^{os} 12 à 16 de la r. de la Loi et 4 de la r. Ducale, avec lesquels il communique.

Vers 1860, l'Etat décide de construire de nouveaux locaux pour les services ministériels en expansion. En 1864 s'achève l'hôtel d'angle qui fait front à la r. Ducale, entre les r. de la Loi et Beyaert, à l'emplacement de l'ancien refuge de l'abbaye Ste-Gertrude de Louvain (voir r. de la Loi n^o 16 et r. Ducale n^o 4). En même temps est érigé à l'arrière, le long de la r. de l'Orangerie et parallèlement à la r. de la Loi, un immeuble étiré d'O. en E. et accessible par trois portes; il prend la place de six habitations bourgeoises bâties, comme le refuge, en 1784 par L. Montoyer, qui habita l'une d'elles.

Par ses effets de symétrie et son vocabulaire architectonique inspirés du néo-classicisme, par la combinaison de l'appareil de

Pierre bleue avec des surfaces enduites, cet immeuble s'harmonise heureusement, comme son voisin de la r. Ducale, au front bâti de la r. de la Loi conçu par Guimard à la fin du XVIII^e s., et s'adapte habilement à la déclivité du terrain.

En venant de la r. de Louvain, suite de quatre façades respectivement de trois, neuf, sept et huit travées bâties sur un r.d.ch. uniforme, en pierre bleue, à refends et couronné d'un cordon continu. Etages-liés à façade enduite et décor de pierre bleue, ajourés, en creux, de fenêtres rectangulaires de hauteur dégressive et à encadrement à filet. Trois premières travées en légère saillie et sans porte, reproduisant, par souci de symétrie mais en moins orné et avec un niveau de plus, la façade en retour de l'immeuble d'angle de la r. Ducale. Au 1^{er} étage de la travée de dr., passerelle couverte établie en 1981 pour relier le Palais de la Nation à l'ancien Ministère des chemins de fer. Trois façades suivantes percées chacune d'une porte et alignant neuf travées à dr. et huit tr. à g. de sept travées centrales en légère saillie et plus hautes d'un étage. Fenêtres du r.d.ch. à appui saillant sur table ornée de disques, au-dessus d'un soupirail. Aux étages des ailes, deux niveaux de fenêtres soulignées de panneaux et couronnées par une frise de trous de boulin comprise entre l'architrave et la corniche moulurées en pierre bleue; dans la toiture ardoisée, un niveau de fenêtres mansardées à fronton courbe. Façade médiane haute de trois étages de fenêtres, celles du 1^{er} à appui saillant et entablement à larmier sur consoles, celles du 2^e à encadrement à crossettes et linteau orné d'une clé et d'une guirlande, celles du 3^e de même type, mais sans guirlande. Accent mis sur la travée médiane enrichie, au-dessus de la porte, d'un balcon sur consoles et à balustrade de pierre et, au 2^e étage, d'une fenêtre à larmier.

R. CHRISTENS, *L'Hôtel des Finances*, Paris-Gembloux, 1987, p. 29 et pp. 53-56.

BD BISCHOFFSHEIM (A7-8/B8-9)

Reliant la pl. Surllet de Chokier à la r. Royale, il constitue un tronçon des boulevards de ceinture conçus en 1824 par J.-B. Vilquin, à l'emplacement des remparts du

XIV^e s. (voir bd d'Anvers). Jusqu'en 1883, il est appelé bd de l'Observatoire, à cause de l'institution située pl. Quetelet. Ensuite, il prend le nom de J.-R. Bischoffsheim (1808-1883), banquier, échevin et sénateur. Son tracé coudé suit l'angle N.-E. du pentagone décrit par les nouvelles voiries plantées d'arbres. Il fut essentiellement construit, dans le 2^e qu. du XIX^e s., d'immeubles modifiés ensuite, dans la 2^e moitié du XIX^e s., en même temps que s'élevaient de nouvelles façades néo-classiques et éclectiques. Dans les dernières années, un grand nombre d'entre eux ont été détruits pour faire place à des complexes de bureaux, comme les n^{os} 21 (au coin de la r. des Cultes, n^{os} 40-44, de 1876), 22 (du 3^e qu. du XIX^e s., exhaussé et aménagé par l'arch. L. Govaerts en 1893), 23 (du 2^e qu. du XIX^e s., dont la façade sera décorée en 1881 par l'arch. C. Almain-de Hase), 24 (du 2^e qu. du XIX^e s.), 25 (par l'arch. J. Mael-schalck, en 1899), 29 (1878), 30 (modifié en 1874 et doté en 1923 d'une façade Art Déco surélevée, par l'arch. F.J. Lange-raert), 33-34 (2^e qu. du XIX^e s.) et 35 (du 2^e qu. du XIX^e s., enrichi d'un bow-window en 1916). S'y ajoutent des immeubles à appartements. L'actuelle Eglise Réformée, construite au n^o 40, en 1975-1977, sur les plans des arch. M. et P. Mignot, remplace une église néo-gothique de 1837 (R.243 et 244).

A.V.B./T.P. 13888 (1876), 18370 (1893), 18391 (1881), 18377 (1899), 18397 (1878), 18398 et 26640 (1874 et 1923), 5681 (1916) et 18349 (1837).

N^o 11. Immeuble de bureaux élevé vers 1948-1950, au coin de la Petite r. du Nord, sur les plans des arch. A. Tengbom, de Suède, et J. Hendrickx-van den Bosch. Construction rationnelle, dont les volumes en décrochement, découpés de registres de fenêtres très réguliers, reposent sur un r.d.ch. totalement vitré. Structure de béton armé, parement de pierre de Massangis et de Senonville, marbre de Suède (R.245).

Rythme, 7, 1950, pp. 27-29.

★ N^o 26. Voir pl. des Barricades, n^{os} 13 et 14.

★ N^o 27. Spacieux hôtel de maître construit à l'angle dr. de la pl. des Barricades, de deux niveaux et, au total, dix travées, signé

et daté à g. du portail : « A. SIGWALT, ARCHTE/ 1911 ». Il remplace un immeuble néo-classique à trois niveaux, conçu en même temps que la place, dont il rompt l'unité par sa hauteur moindre et le style éclectique à caractère Louis XV de ses façades cimentées imitant la pierre blanche.

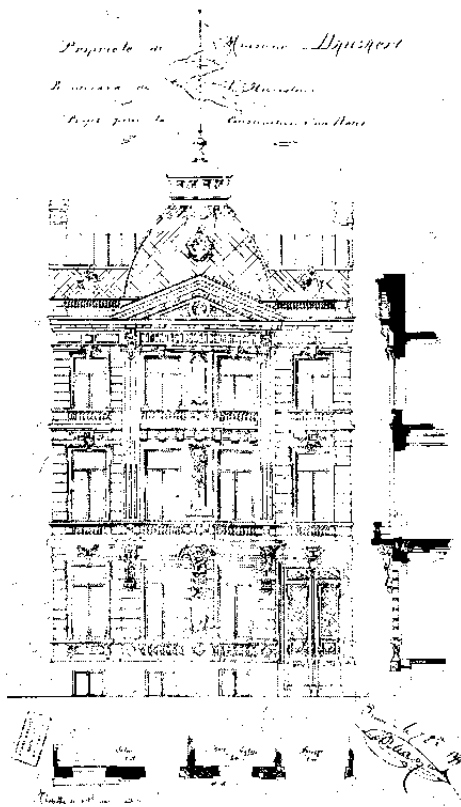
Plan irrégulier à trois façades de cinq travées vers le boulevard, trois travées à l'entrée de la place et deux dans l'arrondi de celle-ci. Deux niveaux séparés par un cordon mouluré. Portes-fenêtres bombées, logées en creux, à encadrement plat et balcon en feronnerie peu profond; châssis et volets d'origine. R.d.ch. à refends et crossettes, ajouré d'ouvertures de cave sous les baies surmontées de coquilles alternant avec des mascarons entourés de feuillage. Dans la dernière travée dr., portail d'entrée dont le cintre est orné d'un mascarón pris dans une guirlande. Frise de denticules sous la corniche de bois. Œils-de-bœuf à encadrement mouluré et larmier dans la toiture d'ardoises mansardée (R.246).

A.V.B./T.P. 82 (1910-1911).

N^o 28. Maison néo-classique, de trois niveaux et trois travées sous bâtière de tuiles, pour laquelle un permis de bâtir pourrait avoir été demandé en 1866 et qui aurait remplacé une maison plus ancienne. R.d.ch. à refends en pierre bleue, ajouré d'une porte à dr. de deux fenêtres rect. dont l'appui saillant, repris dans un cordon profilé, est souligné d'un panneau à gouttes et besants. Au-dessus d'un entablement, étages enduits avec imitation de joints, soulignés par un double bandeau : l'inférieur en ressaut sous les balcons à balustrade de pierre de la travée axiale, le supérieur servant d'appui aux fenêtres à encadrement à filets. Porte-fenêtre du 1^{er} étage encadrée de pilastres cannelés, celle du 2^e coiffée d'un entablement sous corniche. Couronnant la façade, architrave moulurée, frise de panneaux en creux et de trous de bœuf, corniche de bois à denticules et mutules (R.247).

A.V.B./T.P. 18396 (1866).

N^o 32. Façade d'un ancien hôtel de maître élevé sur les plans datés de 1874 de l'arch. H. Maquet, incorporée aujourd'hui dans un complexe de bureaux en construction. Façade enduite, de style néo-Louis XVI, de trois niveaux et quatre travées, à perce-



108. Bd Bischoffsheim, 32. Projet de 1874 (A.V.B./T.P. 23820).

ments rect. et très ornée de stucs variés : rosaces, besants, feuilles d'acanthé, guirlande, cartouche, trophée... R.d.ch. à refends sur soubassement de pierre bleue, ajouré pour les caves; à dr., portail à encadrement fasciculé, doubles vantaux d'origine et traverse d'imposte en bois; ouvertures timbrées d'une clé à miroir. Etages marqués par le léger ressaut des deux travées axiales, encadrées de pilastres cannelés colossaux et couronnées d'un fronton triangulaire, orné d'une rosace et posant sur deux consoles; portes-fenêtres du bel étage surmontées d'un entablement à triglyphes et précédées d'un balcon double à balustrade de pierre, supporté par des consoles très ouvragées. Fenêtres soulignées d'une balustrade en allège et dont l'encadrement

à filets est à crossettes ou timbré d'une clé en pointe de diamant. Corniche de bois à denticules et mutules, soulignée par une frise de panneaux et de trous de boulin. Toiture d'ardoises mansardée, éclairée par deux lucarnes à fronton; ligne de brisis décorée de besants (fig. 108; R.248).

A.V.B./T.P. 23820 et 18402 (1874).

N° 36. Hôtel de maître de trois niveaux et quatre travées sous bâtière de tuiles, remontant au 2^e qu. du XIX^e s. Façade enduite, néo-classique à réminiscences Empire. R.d.ch. à refends, partiellement modifié. Au bel étage, baies cintrées, à encadrement en creux, à impostes prises dans un cordon continu et tympan orné d'un décor rayonnant. Fenêtres supérieures rect., à appui saillant sur petites consoles. Architrave moulurée et frise de cache-boulins en disque sous la corniche de bois à mutules (R.249).

N° 37. Voir r. Van Orley, n°s 13-15.

N°s 38-38A. Immeuble de cinq niveaux et, au total, dix-huit travées, élevé à l'angle dr. de la r. Van Orley (n° 14) pour le Crédit général hypothécaire, suivant des plans datés de 1914, dus vraisemblablement aux trois fils Chambon, architectes. Projet initial modifié en 1916, en cours de travaux, sur les plans des arch. H. Vaes et V. Creten : remplacement de l'étage mansardé par le 5^e niveau actuel et achèvement du dôme au-dessus de l'angle arrondi.

En pierre blanche, deux façades de six travées vers la r. Van Orley et huit vers le boulevard, liées par trois travées sur plan courbe, plus une travée extrême, à dr., en léger retrait et dont les niveaux sont décalés. R.d.ch. à refends, dessinant des clavages au-dessus des arcades cintrées qui abritent les fenêtres et couronné d'un cordon saillant continu. Aux étages, fenêtres à encadrement plat, saillant et timbré d'une clé ou en creux au 4^e étage, à linteau droit ou bombé au 2^e étage, à appui saillant, souligné de balustres en allège au 1^{er}, de panneaux au 2^e, alternant au 3^e avec des balcons doubles en ferronnerie; garde-corps continu au 4^e, au bord de la corniche sur modillons. Angle arrondi, compris entre des pilastres à chapiteau cannelé; dôme ardoisé, couronné d'une balustrade et ajouré d'œils-de-bœuf soulignés d'une guirlande,



109. Bd Bischoffsheim, 38-38A.

doublés d'un larmier et reliés par une frise de cannelures (fig. 109).

A.V.B./T.P. 14421 (1914-1916).

N^{os} 43-47. Vaste immeuble de bureaux élevé au coin g. de la r. Royale (n^o 145) pour la compagnie d'assurances suisse « La Bâloise », signé « E. ET P. VISCHER/ARCHITECTES/BÂLE », au r.d.ch.; projet daté de 1930-1931. Sept niveaux, dont les deux supérieurs en retrait. Revêtement de pierre blanche, de travertin au r.d.ch. largement ajouré et surmonté d'un entresol. Dessin strictement régulier des façades exprimé par les vides des petites fenêtres rect. et les pleins du parement, rehaussés, à l'angle, de motifs floraux sculptés, d'inspiration Art Déco (R.250).

A.V.B./T.P. 44013 (1930-1931).

R. BLAES (H-I-J-K6)

De la pl. de la Chapelle au bd du Midi, étroite artère rectiligne créée en même temps que la pl. du Jeu de Balle et consti-

tuant l'entreprise de réhabilitation la plus importante au travers de la populeuse et indigente deuxième section administrative. En projet dès 1853 suivi d'expropriations terminées en 1856, ouverte à la circulation en 1858, l'artère incorpora dans son tracé les anc. r. de la Couronne et Petite r. des Capucins en conservant cependant leur front E. Quelques impasses disparurent, cinq pâtés de maisons et toutes les rues transversales, entre la r. Haute et la r. des Tanneurs, furent sectionnés. Une entrée de rue monumentale avec bâtiments d'angle vers la pl. de la Chapelle ne fut que partiellement réalisée, tandis qu'une ramification prévue vers la nouvelle gare du Midi ne fut pas exécutée. La création de la r. Blaes appartient à la première phase d'assainissement et de reconstruction de la ville au cours de la 2^e moitié du XIX^e s., cependant contrariée par un arrêté d'expropriation pour utilité publique inadéquat.

Le nom de la rue perpétue la mémoire de M.A. Blaes (1809-1855), journaliste et échevin des Travaux publics de Bruxelles, promoteur d'importantes mesures urbanisti-

ques et sous l'échevinant duquel le projet fut conçu. La réalisation de ce dernier présentant un caractère architectural sans grande envergure et un aspect spéculatif au profit des classes populaire et moyenne, s'étendit sur une longue période à partir de la fin des années 1850, pour culminer dans les années 1860 et se terminer après 1880. Constitué d'une juxtaposition de maisons de rapport et de maisons de commerce ainsi que de modestes habitations bourgeoises, les constructions initiales de la rue, généralement édifiées en série terminée par un édifice d'angle à pan coupé, occupent de profondes parcelles dont la surface exiguë est compensée par une construction en hauteur derrière un front de façades uniforme. Habituellement néo-classiques, enduites et peintes, celles-ci sont simplement traitées, s'agrémentant tout au plus d'encadrements moulurés complétés par des bandeaux. Le gabarit moyen de trois travées compte, dans une 1^{re} phase, trois niveaux, quatre dans une seconde phase, cf. n^{os} 1, 7-11, 13-15, 17, 19-21 (1857), 23-25, 27 (1858), 29 (1860), 33-35, 36-38 (1866), 39-43 (1858), 45 (1867), 48-50, 49-53 (1863), 55-57, 52-54 (1867), 96, 98, 99 (1881), 100, 110-112 (1863), 142-148 (1859), 150, 164-168, 161, 163-165 (1857), 170-172 (1887), 202, 214, 223, 224-226 (1866), 225, 241, 243, 245-251, 253, 255, 254, 269-271, 279 (1858).

Quelques façades plus tardives présentent encore les mêmes caractéristiques, cf. n^{os} 34 (1894), 95-97 (1906), 108 (1893), 158-162 (1898). Certaines sont aujourd'hui pourvues d'un nouveau revêtement. De nombreuses devantures commerciales sont renouvelées par de larges vitrines, excepté quelques encadrements « classiques » conservés aux n^{os} 45 et 224-226, du déb. du XX^e s., ou d'autres recouverts de carrelage comme au n^o 38, « L'ETOILE VERTE », v. 1930.

Trois importantes maisons de maître seulement bordent la rue, dont deux comprises dans un ensemble plus large de constructions (les n^{os} 47, 116 à 124, 121 à 133). S'y ajoute le couvent des Sœurs Noires conçu dans une optique plus monumentale (n^{os} 91-93). Bordant le côté E., entre les r. St-Ghislain et des Capucins, Pieremans et du Remblai, subsistent encore des traces des anc. constructions de la Petite r. des Capucins (n^{os} 126 à 136) et de la r. de la

Couronne, comme le noyau anc. du n^o 232. Aux apports plus récents appartiennent deux importantes cités d'habitations respectivement du 1^{er} et du 2^e qu. du XX^e s. (n^{os} 174 à 198, cité Hellemans; n^{os} 67 à 77, cité du Miroir). A noter, deux immeubles d'appartements de l'entre-deux-guerres aux n^{os} 104-106 (1928, arch. G. Beautrix) et aux n^{os} 218-222, ainsi que la construction contemporaine « Résidence Ste-Gertrude » à l'angle de la r. des Capucins. La dernière partie de la rue, plus évasée, est longée par la façade latérale de l'Institut des Aveugles (voir r. du Midi, n^o 142). Aujourd'hui, cette voie de grande circulation est bordée par des immeubles aux fonctions localement bien définies et des r.d.ch. consacrés surtout au commerce de papiers peints, de couleurs, de tissus et de revêtements de sol.

A.V.B./T.P. 504 (1857), 7691 (1858), 503 (1860), 524 (1886), 7677 (1858), 7644 (1867), 502 (1863), 7645 (1867), 496 (1881), 491 (1863), 538 (1859), 539 (1857), 7633 (1887), 7642 (1866), 7689 (1858), 7624 (1894), 2001 (1906), 7622 (1893), 7627 (1898), 41464 (1928); P.P., 2187. – M. SMETS, *De doorbraak van de Blaessstraat te Brussel, 1853-1860*, dans *Wonen TABK/Archis*, 1985, n^{os} 21-22, pp. 15-16.

N^{os} 22-24. A l'angle de la r. Notre-Seigneur, immeuble de quatre niveaux sous bâtière de tuiles en équerre, selon demande de permis en 1891. Une travée étroite à l'angle coupé, une large aux façades latérales, complétées d'une travée en retrait s'appuyant au pignon, derrière la porte latérale. Façade néo-classique enduite, ajourée d'ouvertures à linteau droit : latéralement, baies géminées sur appui saillant, à l'angle coupé, superposition de portes-fenêtres précédées d'un balcon sur consoles à volutes. Au r.d.ch., vitrines à devanture en bois « classique », d'origine, de part et d'autre de la porte à deux battants vitrés. Trous de boullins sous corniche à mutules et denticules (R.251).

A.V.B./T.P. 525 (1891).

N^{os} 26-32. A l'angle opposé de la r. Notre-Seigneur, immeuble en style moderniste influencé par l'Ecole d'Amsterdam, sur les plans de l'arch. J. De Bouver en 1931. Au-dessus d'un r.d.ch. prolongé dans la r. adjacente, deux parties, l'une comprenant l'angle en pan coupé, de trois niveaux et six travées, l'autre à dr., d'un seul niveau et



110. R. Blaes, 26-32.

quatre travées. Bordant l'ensemble, balcon à parapet décoré de pavés vernissés. Façades en briques animées par les registres des fenêtres rect. encadrées soit individuellement, soit par deux ou trois, par une bordure de pavés vernissés semblables aux précédents, soulignée par le bandeau des appuis. Châssis caractéristiques en bois, correspondant aux dimensions variées des fenêtres : module de trois divisions superposées, sous attique vitré pour les fenêtres oblongues, doublé ou triplé pour les baies plus grandes. Bordant la toiture-terrasse, muret couronné d'une frise de tuiles vernissées posées verticalement. Soulignée aussi de pavés vernissés, devanture de magasin enduite, ajourée de larges vitrines sous imposte ornée d'une frise de petits vitraux, et couronnée de l'inscription d'origine « LITÉRIES - 26 - GRANDS / MAGASINS - F. DE GREEF - VANDER MOTEN » (fig. 110).

A.V.B./T.P. 41525 (1931).

N^{os} 40-46. Immeuble de rapport en style éclectique fortement empreint de classicisme, construit selon demande de permis

en 1888. Sept travées et quatre niveaux alternativement élevés et bas. R.d.ch. rythmé par des trumeaux en pierre de taille appareillés en refends derrière un pilastre et ajouré de trois ouvertures de largeur équivalente — deux vitrines de part et d'autre de l'entrée commerciale — et d'une porte indépendante à l'ultime travée dr. Au-dessus, façade enduite, à trumeaux formant pilastres à refends entre lesquels s'inscrivent les baies rect., diversement traitées : à appui bordant une balustrade au 1^{er} étage, sous entablement panneauté à larmier à ce niveau et au 2^e étage plus haut, à garde-corps sur bandeau d'appui aux deux niveaux supérieurs. Attique orné de tables saillantes entre trous de boulins. Posant sur corniche à mutules et denticules, toiture mansardée éclairée de lucarnes à encadrement de bois à crossettes, à clé sous larmier (R.252).

A.V.B./T.P. 7632 (1888).

N^o 47. **Ecole maternelle n^o 15**, composée de trois ailes parallèles séparées par des cours groupant, pour l'installation de l'école communale en 1903, un hôtel de maître à rue, un bâtiment industriel aménagé et des locaux de classes construits en 1906-1908. Imposant hôtel de maître, de trois niveaux et quatre travées sous bâtière à croupes recouverte d'ardoises, édifié v. 1860. Sur socle et r.d.ch. en pierre bleue, façade néo-classique enduite et peinte, caractérisée par un ressaut médian de deux travées couronné d'un fronton triangulaire brisé par une lucarne. Appareillé en bossage, niveau inférieur ajouré de baies à encadrement rect. mouluré, sur appui saillant soutenu par des consoles encadrant les allèges ornées de besants et de losange. Entrée carrossable à dr., ouvrant sur un couloir accédant à la cour intérieure et livrant passage vers la g. par un perron, au vestibule axial et à la cage d'escalier de la maison. Bel étage marqué par un balcon axial sur consoles à volutes, à balustrades répétées aux allèges des baies latérales. Ouvertures à encadrement bombé et mouluré sous larmier, à consoles à volutes aux deux dernières travées axiales. Dernier niveau simplement ajouré de fenêtres rect. encadrées d'une mouluration et protégées par des garde-corps à barreaux métalliques. Attique panneauté en creux entre trous de boulins circulaires. Corniche de bois à mutules et den-

ticules, sous la lucarne monumentale brisant le fronton, ouverte d'un œil-de-bœuf à quatre clés entre pilastres corniers soutenant le fronton semi-circulaire couronné d'un épi.

Bâtiment industriel du dern. qu. du XIX^e s., à l'O. de la cour intérieure, abritant probablement à l'origine une imprimerie, aujourd'hui reconverti en bâtiment de classes. Longue aile de onze travées et deux niveaux sous bâtière de tuiles à croupes. Façade en briques peintes, utilisées aussi décorativement, révélant l'influence du style néo-Renaissance flamand dans la terminaison des trois travées axiales par un pignon à gradins, les frises terminées sous les couvre-murs, l'élément terminal angulaire installé sur un culot profilé et dominé par une girbouette. R.d.ch. rythmé par de larges ouvertures échancrées à clé entre pilastres. A l'étage, ajourant les murs découpés de larges arcatures surbaissées, baies encadrées d'un pourtour saillant, à clé en tas de charge. Dans l'axe du pignon, médaillon orné, en retrait, d'une peinture représentant un lion héraldique. Au-dessus, baie cintrée obturée, reposant sur un culot animé de frises de briques, entre deux oculi. Ajout récent d'un escalier latéral et d'une galerie sur consoles, en fer, bordant l'étage.

A l'arrière, dans la seconde cour intérieure, cheminée industrielle conique cerclée de fer.

A l'O., bâtiment de classes de cinq travées, édifié sur trois niveaux en 1906-1908, ajouré de larges baies sous poutrelles boulonnées formant linteau. Bâtière de tuiles (R.253 et 254).

A.V.B./T.P. 4766-4780 (1903-1905), 3876-3882 (1906-1908), 5301-5302 (1908-1909); A.A., 1906, rep. 6297; N.P.P., P 12.

N^{os} 56-64. Maison de rapport construite, après demande de permis en 1862, pour le « Consistoire Evangélique ». Originellement, au-dessus du r.d.ch. avec entresol, façade néo-classique enduite, aujourd'hui décapée, de neuf travées et deux niveaux augmentés par la suite d'un étage supplémentaire encore enduit. Travée axiale de l'édifice en double corps occupée, au r.d.ch., par l'entrée particulière à deux battants sous imposte vitrée. De part et d'autre et rythmés par des pilastres, vitrines sous entresol, couronnées d'un entablement de bois panneauté et terminé par une corniche

à denticules. Aux étages, régulièrement disposées, baies à barre d'appui soutenue par une ferronnerie au-dessus du bandeau d'appui, sous linteau droit déchargé. S'en distingue le linteau à larmier de la fenêtre axiale du 1^{er} étage. Ouvertures rect. au dern. niveau, sous la corniche saillante (R.255).

A.V.B./T.P. 7718 (1862).

N^o 61. A l'origine, maison particulière de quatre niveaux et trois travées sous bâtière, selon demande de permis en 1867. R.d.ch. aménagé plus tard pour le commerce. Façade enduite, en style néo-classique correspondant, en plus richement décoré, à celui des constructions originelles de la rue. Baies échancrées à encadrement bordé d'une mouluration stuquée, à clé en volutes accostée de guirlandes; appui saillant sur allège panneauté ornée de même. Attique à cache-boulins, sous corniche à denticules (R.256).

A.V.B./T.P. 7644 (1867).

N^{os} 67-77. **Cité du Miroir**, résultant de l'assainissement d'un quartier insalubre surtout composé d'impasses, en maintenant la population en place par un système permanent de relogement (« opération-tiroirs »). Complexe de septante-deux habitations sociales édifié en 1937-1939 pour le Foyer Bruxellois sur les plans de l'arch. H. Van Montfort. Bordé perpend. à la rue par les r. du Miroir (n^{os} 46 à 54) et des Arbalétriers, incluant la r. du Jardin Rompu reliant la r. des Escrimeurs à la r. des Visitandines, l'ensemble en U, de cinq niveaux, comprend une aile de deux blocs en bordure de la r. Blaes et deux ailes parallèles de trois blocs reliées par un arvô, de part et d'autre de la r. du Jardin Rompu. Disposition intérieure en logements de trois pièces, de part et d'autre de la cage d'escalier.

Sur une structure de béton armé, façades caractérisées par des registres alternativement déterminés par les allèges cimentées continues sous les appuis en pierre bleue et les trumeaux en briques jaunes séparés par les fenêtres originellement à châssis métalliques, renouvelés en aluminium. Rythmant les façades vers la rue, travées d'entrée en ressaut à redents ajourées, au-dessus de l'encadrement de porte, d'une haute baie à châssis métallique, sur la hau-



111. R. Blaes, 67-77. Cité du Miroir.



112. R. Blaes, 84 à 94.

teur des quatre étages, éclairant la cage d'escalier. Vers les cours intérieures, superposition de balcons aujourd'hui obturés. Devantures commerciales sous auvent vers la r. Blaes (fig. 111 ; R.257).

A.V.B./T.P. 51489 (1937-1939).

N^{os} 83-85. A l'angle de la r. du Miroir, maison de quatre niveaux et trois travées de part et d'autre, plus larges latéralement, sous toiture en L, en appentis couvert de tuiles, de la fin du XIX^e s. Façades néo-classiques enduites caractérisées par le ressaut incluant deux travées par façade, les bandeaux d'appui et celui limitant le 1^{er} étage plus bas, ainsi que les encadrements moulurés des baies rect. Ponctué à l'angle par une colonne en fonte, r.d.ch. ajouré de vitrines, de part et d'autre de la porte d'entrée. Devantures « classiques » encadrées de pilastres en bois, avec châssis ornés de médaillons à l'imposte vitrée. Aux travées extrêmes, porte et baie rect. Corniche à mutules et denticules, au-dessus d'un attique à trous de boulin (R.258).

N^{os} 84 à 94. A l'angle de la r. du Miroir (n^{os} 43, 45) ensemble de cinq maisons de quatre niveaux groupant un édifice de six travées dont une formant l'angle coupé, flanqué de deux habitations de deux travées chacune, de chaque côté, dont la demande de permis date de 1881. Façades néo-classiques enduites, conformes à celles des constructions originelles de la rue. Fenêtres échancrées, encadrées, à l'édifice d'angle, par une mouluration stuquée. Appuis saillants, en bandeau au bâtiment axial. Barres d'appui à ferronnerie partout. Attique à cache-boulins, panneauté au centre. Corniches à mutules et denticules, sous toitures mansardées et ardoisées, éclairées de lucarnes à fronton triangulaire. Au r.d.ch., devantures originelles « classiques » remplacées, excepté celle de la r. du Miroir, n^o 45, à encadrement de bois (fig. 112).

A.V.B./T.P. 17453 (1881).

N^{os} 91-93. **Anc. Couvent St-Augustin des Sœurs Noires d'Afrique**, act. **Maison de repos Ste-Monique**. Première implantation

conventuelle au XIV^e s., dans la r. des Sœurs Noires (act. r. de la Grande Ile, voir r. des Riches Claires, n° 24). Adoption de la règle des chanoinesses de St-Augustin autorisée par le pape Pie II en 1458. Après expulsion de leur couvent en 1798, installation des religieuses successivement dans l'anc. couvent des Bogards à partir de 1803, puis dans celui des Visitandines à partir de 1829. Complexe conventuel actuel édifié, selon permis demandé en 1876, sur plan en U autour d'un jardin intérieur, bordant aussi la r. du Miroir. Rénové récemment depuis la transformation en maison de repos. Nouveaux bâtiments conventuels édifiés en 1977-1978 sur plans de l'arch. G. Van Duren le long de la r. St-Ghislain (voir n°s 42-46) refermant l'ensemble.

Aile principale. Façade monumentale de style néo-classique, de trois niveaux et neuf travées sous bâtière, originellement enduite, actuellement recouverte de briques de revêtement. Disposition symétrique de part et d'autre de la travée axiale sous fronton triangulaire, dont le ressaut est répété par celui des deux travées à chaque extrémité. Sur socle en pierre bleue, r.d.ch. à refends sous entablement. Portail d'entrée monumental, cintré sur impostes, inscrit dans un encadrement à entablement sur pilastres. Baies cintrées, dans un chambranle de pierre, à refends et à crossettes à clé. Au-delà du bandeau d'allèges limité par des moulures plates, étages éclairés par des baies rect. à encadrement profilé, parmi lesquelles se démarque la fenêtre axiale de l'étage noble, sous larmier, soutenu par des consoles en volutes. Attique ajouré de trous de boulin circulaires, sous corniche à modillons.

A g., au n° 93, maison jointive de deux travées présentant les mêmes caractéristiques, simplifiées au r.d.ch.

Aile latérale. Façade bordant la r. du Miroir (n°s 39-41), présentant l'aspect initial de la façade principale. Sur un étage de soubassement rachetant la dénivellation de la rue et échanté d'ouvertures de hauteur croissante, deux niveaux encore enduits et treize travées. Avant-corps central de trois travées couronné d'un niveau supplémentaire. R.d.ch. à refends et à crossettes régulièrement ajouré de baies cintrées sur appui en bandeau, fenêtres rect. entourées d'une

mouluration stuquée, sur appui saillant, aux niveaux supérieurs. Attiques à trous de boullins, corniches à modillons et bâtières de tuiles. Au r.d.ch. des travées dr. extrêmes, devanture commerciale aménagée dans le soubassement en 1906.

Vers le jardin, façades arrière des ailes O., N. le long de la r. St-Ghislain, et E. bordant la r. Blaes, en briques, en style éclectique d'inspiration néo-gothique et néo-romane.

A l'E., façade marquée par un ressaut médian occupé au r.d.ch. par un portail à linteau bombé posant sur colonnettes dont le chapiteau à crochets forme imposte. Baies échantées bordées d'un encadrement de briques ponctué d'éléments en pierre bleue. A g., cage d'escalier semi-circulaire en hors-d'œuvre, éclairée par une travée de baies triplées à montants en pierre bleue, sous arc de briques bordé par un larmier, en gradins au niveau supérieur.

Aile N. constituée d'un bâtiment abritant la chapelle à l'étage, de deux niveaux sur caves hautes et cinq travées rythmées par des contreforts à retraits. R.d.ch. ajouré de baies jumelées échantées à clé sous arc de briques. Etage caractérisé par les fenêtres éclairant la chapelle : à jour triple ménagé dans un encadrement ogival en pierre bleue, ponctué d'oculus aux écoinçons, au-dessus d'allèges traitées en triforium aveugle. Bâtière dominée au pignon par un clocheton. Intérieur monofon à chevet plat, en style néo-gothique, couvert de voûtes sur croisée d'ogives rythmées d'arcs doubleaux retombant sur pilastres fasciculés à chapiteau feuillagé. Voûtains ornés d'étoiles. Jubé bordé d'une balustrade ajourée, à la travée E. Mobilier néo-gothique, e.a. retable, autel, statues de saints et vitraux (1898, J. Dobbelaere).

A g., cinq travées échantées de baies sur trois niveaux, à l'arrière de l'aile bordant la r. du Miroir.

Aile O. de neuf travées, à façade semblable, exhaussée d'un 3^e étage en 1904 (fig. 113; R.259 et 260).

A.V.B./T.P. 505 (1876), 1754 (1876, 1904, 1906).

N°s 101 à 119. A l'angle de la r. St-Ghislain (n°s 31 à 45), groupe de six maisons de rapport, de cinq niveaux sous toiture mansardée. D'après les plans de l'arch. P. Mohonval en 1903, construction en L masquant une cour intérieure accessible par la



113. R. Blaes, 91-93. Maison de repos Ste-Monique. Chapelle.

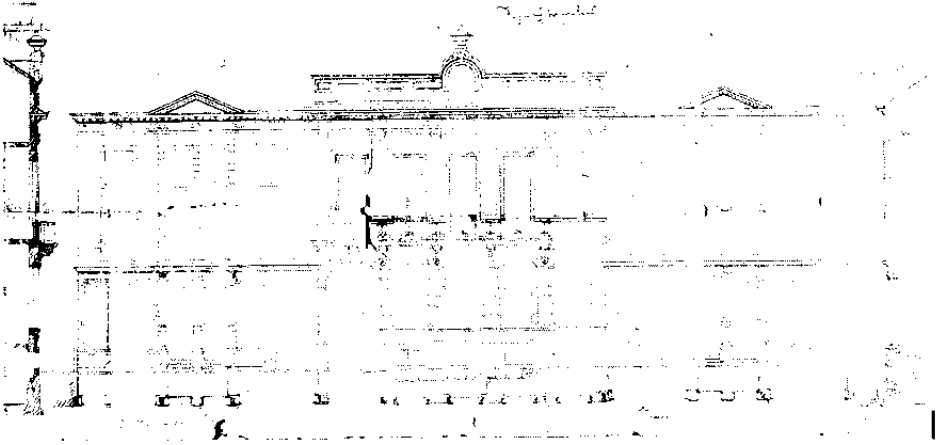
ruie latérale. Alternativement trois et quatre travées pour les trois bâtiments de la r. Blaes et les deux de la r. St-Ghislain, dix pour l'édifice d'angle dont quatre de chaque côté du pan coupé, complétées par une travée d'entrée, devant la cage d'escalier, à dr. Reprenant le même rythme alterné, façades enduites de ciment à joints simulés et ajourées de baies rect. inscrites dans un encadrement de même forme liant tous les étages, et façades en briques combinées à la pierre des angles et montants harpés, linteau en tas de charge, appuis saillants et bandeaux en résille. Corniche de bois et lucarnes sous larmier. Au r.d.ch. de chaque immeuble de la r. Blaes, deux devantures commerciales d'origine avec entrée latérale, symétriquement disposées autour de la porte d'entrée particulière axiale, à deux battants sous imposte vitrée. Disposition semblable au r.d.ch. des n^{os} 31-35 de la r. St-Ghislain. Aux n^{os} 37-43, deux devantures identiques flanquant les entrées particulière et cochère entre deux pilastres menant à la cour intérieur (R.261).

A.V.B./T.P. 535 (1903).

N^o 114. Aujourd'hui regroupées, deux maisons, l'une à l'angle coupé de la r. St-Ghislain, de trois niveaux et cinq travées dont trois latéralement, l'autre de quatre niveaux dont un en entresol, et deux travées. Permis de bâtir pour cette dernière en 1864. Façades néo-classiques enduites, à g. ajourées de baies rect. à encadrement déprimé et mouluré. A dr., étage en entresol, à refends, ouvert de fenêtres rect.; aux étages supérieurs de hauteur dégressive, baies échancrées à encadrement mouluré à clé ornementée. Appuis en bandeau partout. Attiques à trous de boulin, panneauté à g., sous corniches à modillons et bâtières de tuiles. Devanture commerciale récente, originellement divisée en vitrines «classiques» à encadrement de bois (R.262).

A.V.B./T.P. 493 (1864).

N^{os} 116-118, 120, 122-124. Ensemble groupant un hôtel de maître au centre flanqué de chaque côté par deux maisons jumelées, d'après les plans de l'arch. H. Beyaert, de 1859. Symétriquement disposées, imposantes façades en style néo-classique, enduites et peintes, sur socle en pierre de taille. Au n^o 120, anc. «hôtel Ranwet», de deux niveaux et cinq travées sous bâtière. R.d.ch. à refends et à crossettes ouvert, à g., d'un large portail cintré à clé monumentale, à dr., de baies à linteau droit. Bel étage marqué, aux trois travées médianes, par un balcon sur consoles à volute bordé d'un garde-corps en ferronnerie et prolongé en larmier limitant les niveaux. Ouvertures rect. à encadrement à filet entouré d'une moulure plate à la base des trumeaux et aux angles de l'édifice. Appuis en bandeau aux deux niveaux. Frise de trous de boulin soulignant l'entablement compartimenté sous la corniche à mutules et denticules. Etage de combles éclairé par une lucarne axiale cintrée à clé et deux jours rect., dans un attique panneauté couronné d'une corniche formant, au centre, archivolte à motif de volutes prévu, selon la demande de permis, comme support de vase. Aux n^{os} 116-118 et 122-124, ensemble de quatre maisons symétriquement jumelées, de trois niveaux et, au total pour chaque bâtiment, quatre travées de largeur inégale. Façades enduites, identiques de part et d'autre de l'hôtel Ramwet. Accent porté sur les deux travées axiales formant avant-corps traité en refends et couronné d'un fronton triangulaire,



114. R. Blaes, 116-118, 120, 122-124. Projet de 1859 (A.V.B./T.P. 7711).

occupées au r.d.ch. par les portes d'entrée, aux étages par des baies étroites et rapprochées, rect. à encadrement plat sur appui saillant. Aux travées latérales plus amples et ajourées de vitrines au r.d.ch., ouvertures semblables plus larges. Reproduisant celui du bâtiment médian, entablement compartimenté à trous de boulin parfois masqués, sous corniche à modillons. Devantures commerciales modernisées (fig. 114; R.263).

A.V.B./T.P. 7711 (1859).

N^{os} 121 à 133. Groupés de la même manière que les n^{os} 116 à 124, maison de maître côtoyant une série de quatre maisons plus modestes complétée par une maison à l'angle de la r. des Capucins. Demande de permis de bâtir en 1858 pour les maisons jointives, en 1859 pour la maison de maître. Initialement, façades néo-classiques enduites et peintes, sous bâtière. Au n^o 125, maison de maître en double corps, de cinq travées dont trois en ressaut. Actuellement transformé en vitrines commerciales intégrant aussi le 1^{er} étage, r.d.ch. originel à refends ajouré de baies cintrées, sous un balcon marquant le bel étage. Encore subsistant, étage supérieur ouvert de baies échancrées parmi lesquelles se distingue la fenêtre axiale entourée d'une mouluration interrompue par une clé en volute. Appuis en bandeau. Entablement panneauté rythmé par les monumentales

consoles baroques soutenant la corniche et le fronton brisé par la lucarne à linteau bombé.

Maisons jointives, chacune de trois travées, excepté celle de l'angle, de cinq travées. Baies échancrées, sur appui en bandeau couvrant parfois une allège panneautée. Au n^o 121, encadrements moulurés à clé accostée de guirlandes. Frise panneautée sous corniche. R.d.ch. commerciaux modernisés, revêtements de façade renouvelés (R.264 et 265).

A.V.B./T.P. 7702 (1858-1859).

N^{os} 126 à 136. Enfilade de six maisons ouvrières identiques reproduites selon un schéma répétitif, du 2^e qu. du XIX^e s., appartenant initialement aux constructions bordant la Petite r. des Capucins incorporée à la r. Blaes lors de sa création. Chacune de deux travées et deux niveaux, à l'origine couronnées d'un demi-étage exhaussé plus tard. Façades enduites, régulièrement ajourées de baies rect. à appui saillant en pierre de taille. R.d.ch. transformés en devantures commerciales, vitrines à encadrement «classique» aux n^{os} 134 et 136. Portes à g. (R.266).

N^{os} 155, 157, 159. Enfilade symétrique de trois maisons jointives sous bâtière, du 3^e qu. du XIX^e s. Trois niveaux, au centre deux travées, trois latéralement. Façades néo-classiques enduites, ajourées de baies



115. R. Blaes, 171 à 181.

échancrées entourées d'une mouluration stuquée, sur appui en bandeau profilé. Au bel étage des façades latérales, ouvertures cintrées sur impostes reliées en larmier aux trumeaux. Barres d'appui à ferronnerie. Attiques panneautés en creux entre trous ou cache-boulins, plus haut à la façade axiale. Corniche à modillons. Enduit renouvelé par un cimentage au n° 159. Devantures commerciales modernisées (R.267).

N^{os} 167-169. A l'angle coupé de la pl. du Jeu de Balle, immeuble de quatre niveaux complétés par un étage-attique, selon demande de permis en 1890. Sous bâtière, six travées au total, dont une à l'angle. De style néo-classique correspondant à celui des constructions initiales de la rue, façade enduite, régulièrement ajourée de baies échancrées, au pourtour bordé d'un cordon stuqué interrompu par une clé à guirlandes. Même décor, sans clé, aux ouvertures de l'étage-attique entre trous de boulin. Appuis en bandeau. Corniche à modillons. Devanture commerciale originelle «classique» aujourd'hui disparue. Au-dessus de la porte, à l'angle, enseigne peinte à l'effigie d'un

mouton, portant l'inscription bilingue «AU / MOUTON / BLEU» (R.268).

A.V.B./T.P. 12831 (1890).

N^{os} 171 à 181. Ensemble de quatre maisons peu profondes, sous une même bâtière, selon demande de permis en 1874. Chacune de trois travées et quatre niveaux et demi. Originellement, façades enduites, ajourées de baies échancrées à appui saillant en pierre de taille, avec devantures commerciales se répétant identiquement. Aujourd'hui, r.d.ch. transformés et, ponctuellement, nouveaux revêtements (fig. 115).

A.V.B./T.P. 522 (1874).

N^{os} 174-198. **Cité Hellemans** ou **Les Anciennes Habitations**, complexe de logements ouvriers édifié en style éclectique d'inspiration Art Nouveau, sur les plans de l'arch. E. Hellemans. En projet dès 1906, entamé en 1912 et occupé à partir de 1915. Considéré comme le plus insalubre du quartier, l'îlot situé entre les r. Haute et Blaes, Pieremans et de la Rasière, composé d'un réseau serré d'impasses et d'arrière-cours, était occupé par une population ouvrière très nombreuse et misérable. L'assainissement de cette zone constitue la première opération de construction de logements conçue par le pouvoir communal à Bruxelles, sous l'impulsion de la coalition socialiste-libérale en fonction à l'époque. Elle reste la seule entièrement réalisée sous son unique responsabilité puisque, après la 1^{re} guerre mondiale, ce programme fut confié par la Ville à la Société de logements sociaux, nouvellement créée, «Le Foyer Bruxellois». Conçue selon les préoccupations de salubrité publique prédominantes à l'époque, en ce qui concerne l'hygiène sociale et physique, prônant l'habitation familiale individuelle, l'aération et l'éclairage directs des locaux ainsi que l'exercice physique en plein air, la cité, considérée comme un modèle de réalisation en ce sens, ne répondit cependant pas aux vœux des habitants par défaut d'équipement.

D'une structure générale rectiligne, l'ensemble de sept séries parallèles de bâtiments de quatre niveaux sous toiture plate, séparées par six rues intérieures piétonnes consacrées aux métiers des Orfèvres, Brodeurs, Chaisiers, Tonneliers, Charpentiers et Ramoneurs, totalise 272 logements

comptant trois — initialement une seule — à quatre pièces, complétés d'une buanderie et d'une crèche collectives. La r. Blaes est bordée par une longue aile occupée au r.d.ch. par des magasins. Parallèlement, sur la pente, s'étagent trois séries de deux blocs traversées par une rue médiane permettant la circulation intérieure. Une dernière enfilade de trois blocs juxtaposés est dominée par deux courtes ailes comprenant les équipements collectifs et de plus petits logements.

Ailes d'habitation comprenant, de part en part, deux ou trois cages d'escalier à demi-ouvertes, communiquant à deux appartements en vis-à-vis à chaque niveau et disposés, eux aussi, sur la profondeur du bâtiment.

Constructions en briques animées par des frises décoratives et par les arcs couvrant les baies, en briques de couleurs contrastantes, ainsi que par le travail de la pierre bleue, parcimonieusement utilisée. Fer en poutrelles au linteau de certaines baies, en barreaux droits aux garde-corps de balcon. Contrecarrant l'horizontalité monotone de l'enfilade des ailes, rythme vertical imprimé par la saillie des cages d'escalier complétée, à l'arrière, par celle des locaux de service. Traits d'union entre ces massifs pans de mur, garde-corps des balcons sur poutrelle métallique fermant les loggias, soutenue avec l'entablement en façade avant au niveau supérieur par deux colonnettes en fonte. Travée d'escalier superposant, à l'avant comme à l'arrière, une entrée cintrée, une baie échancrée à clé, bordée d'un garde-corps en pierre bleue, deux baies sous poutrelle métallique et une dernière cintrée à clé, sous une ouverture tripartite partagée par des piliers en pierre bleue ajourant l'édicule formant lucarne au-delà de la corniche; toutes dépourvues de châssis et vitrage pour l'aération totale. De part et d'autre de l'escalier, loggias séparées par des murs de refends à l'avant, par les pièces utilitaires à l'arrière. De ce côté, rachetant la dénivellation du sol, haut soubassement ajouré pour les caves. Caractéristiques de cette façade, les appuis en pierre bleue creusés au centre d'un déversoir, dispositif repris en façade avant aux appuis des baies de l'escalier. Nombreuses cheminées et gaines d'aération décorativement disposées et ornées de frises colorées.

Bordant la r. Blaes et terminée en pan coupé à l'angle des r. Pieremans et de la Rasière, longue façade de cinq niveaux et dix-neuf travées individualisée, aux 2^e, 10^e et 18^e travées, par trois bow-windows semi-circulaires sur trompe, éclairés de baies à triple jour. Couverture en demi-coupoles, s'appuyant sur un mur-écran. De part et d'autre, travée entre pilastres occupée, au 1^{er} étage, par une baie au cintre surhaussé reprenant le profil de celle que domine le bow-window; à l'étage supérieur, par une baie rect. sous poutrelle métallique soutenue par deux colonnettes en fonte. Aux travées intermédiaires, superposition de fenêtres échanrées au 1^{er} étage, cintrées à clé au 3^e étage, sous poutrelle métallique aux 2^e et 4^e étages. Frises décoratives, complétées par des allèges en damier au 3^e étage. Repris en ressaut à chaque trumeau animant ainsi le front de bâtisse, alignement serré de cheminées au-dessus de la corniche. Devantures commerciales entre pilastres en pierre bleue festonnant le r.d.ch.

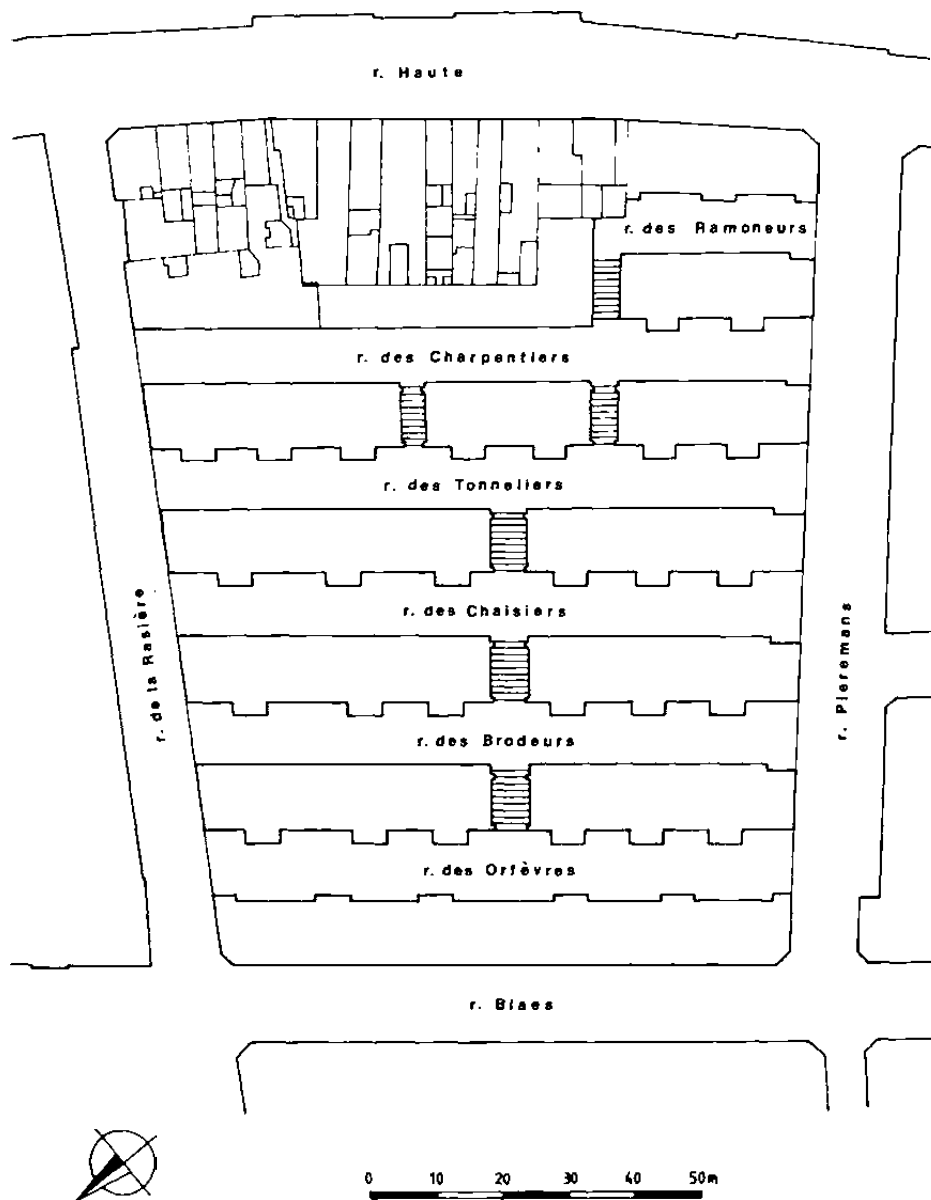
Vers la r. Haute, façade rythmée par les ressauts dominés par les cheminées et simplement ajourée, sur quatre niveaux, de baies échanrées, cintrées ou sous poutrelle métallique.

Traitées séparément, buanderie et crèche : la première comportant une façade parcimonieusement ajourée, de deux niveaux, rythmée par des bandes lombardes et terminée en ressaut à dr.; la seconde, une façade de trois niveaux, ponctuée d'une travée axiale plus haute et en saillie, portant l'inscription « CRECHE ».

Appartements originellement équipés de gaz et d'eau et organisés selon un plan-type comportant des chambres communicantes, généralement via un petit hall polygonal, une cuisine séparée, une vaste terrasse formant loggia à l'avant, une autre plus petite à l'arrière sur laquelle ouvre l'accès aux toilettes, vide-ordures et remise en annexe. Cages d'escalier conçues comme espace public dans le prolongement de la rue. Entamée en 1983, rénovation progressive par blocs, sur les plans du bureau d'arch. B. Courtens (fig. 116 et VI; pl. XXIX; R.269 et 270).

A.V.B./A.A. 1912, rep. 8572; P.P. 2838; N.P.P. 74. — B. MEULDER, *De «Cité Hellemans»*, 1906-1915, dans *Wonen TABK/Archis*, 21-22, 1985, pp. 27-36.





VI. R. Blaes, 174-198. Cité Hellemans. Plan-masse.

N^{os} 183 à 205 et 207 à 215. Enfilade respectivement de sept et de trois maisons jointives sous bâtière, de trois niveaux et demi et chacune de deux travées, se terminant à l'angle de la r. Pieremans par une maison de cinq travées. Demande de permis de bâtir en 1857-1859 pour les n^{os} 183 à 205. Façades enduites de style néo-classique, conformes à celles des constructions initiales de la rue. Baies rect. encadrées d'un filet, appuyés en bandeau profilé, étage-attique. Revêtement renouvelé à certaines façades, e.a. au n^o 201 par un recouvrement de briques vernissées complété par l'accrochage d'un balcon à garde-cors galbé. Devantures commerciales renouvelées (R.271).

A.V.B./T.P. 7668 (1857-1859).

N^o 216. Maison de quatre niveaux et trois travées sous bâtière, selon demande de permis en 1865, à façade néo-classique enduite caractéristique, exemple bien conservé des constructions d'origine dans la rue. Baies échancrées, de hauteur dégressive, à pourtour bordé d'une mouluration stuquée posant sur appui en bandeau profilé. Barres d'appui à ferronnerie. Attique panneauté en creux entre cache-boulins, sous corniche de bois à denticules. Au r.d.ch., entrée carrossable à g. Incorporant la porte à dr., devanture commerciale encadrée d'un châssis de bois «classique» à pilastres décorés et cache-volet à entablement soutenu par des consoles en volutes (R.272).

A.V.B./T.P. 7729 (1865).

N^{os} 234-236. Maison de quatre niveaux et trois travées sous bâtière, construite v. 1900, se démarquant des façades traditionnellement néo-classiques de la rue par ses matériaux et ses détails Art Nouveau. Façade de briques combinées à la pierre bleue en bandeaux parallèles, utilisée aussi aux appuis, clés et éléments décoratifs témoignant discrètement des influences de l'Art Nouveau : consoles des appuis, extrémités en S des larmiers couvrant les baies échancrées, bases des pilastres de briques découpant l'attique. Travée axiale en faible saillie occupée, aux deux niveaux inférieurs, par des balcons à garde-cors en ferronnerie témoignant aussi des influences nouvelles. Imposante corniche à modillons et pen-

dentifs. R.d.ch. commercial renouvelé (R.273).

SQUARE DES BLINDÉS (D2)

Au carrefour des quais aux Briques, à la Houille, au Bois à Brûler, aux Barques et des r. Locquenghien et du Marché aux Porcs, deux esplanades séparées par les voies de circulation, sur lesquelles sont édifiés, en vis-à-vis, deux monuments commémoratifs des deux dern. guerres.

Monument aux Autos-blindés. Sur base à gradins, stèle prismatique aux angles coupés portant, sur une des trois faces : «AUX MORTS / DES / AUTOS-BLINDÉS / 1914-1918 / 1940-1945», sous un couronnement sculpté d'un profil de soldat aux commandes de son véhicule. Au socle : «ANVERS», «FLANDRES» et «REIGERSVLIET» (R.274).

Monument au Pigeon-Soldat, d'après les plans de l'arch. G. Hano, inauguré le 8/03/1931. Due au sculpteur V. Voets (signature au socle), statue féminine en bronze symbolisant la Patrie reconnaissante, brandissant un pigeon et tenant une palme, sur piédestal portant l'inscription bilingue «AU PIGEON / SOLDAT / ...». Flanquant de part et d'autre la base à gradins, muret à trois pans en petit granit gravé à g. : «AUX COLOMBOPHILES BELGES / MORTS POUR LA PATRIE». Terminés en amortissements décorés d'un casque militaire associé à deux pigeons aux ailes déployées, retours d'angle portant respectivement «1914», «1918», les noms des artistes et «STE GRANITIERE DU NORD / ECAUSSINNES» (R.275).

A.V.B./T.P. 369.41 (1931).

R. BODEGHEM (H3-4/13)

Reliant en ligne droite la r. du Dam au bd du Midi, artère faisant partie d'un ensemble de rues tracées entre 1861 et 1866, au S. et à l'E. de la r. d'Anderlecht (voir r. d'Artois). Elle est construite, entre 1861 et 1870, d'immeubles généralement de style néo-classique, à façade enduite, de trois ou quatre niveaux et de deux ou trois travées sous bâtière. Le plus souvent, les fenêtres sont légèrement bombées, ont un encadrement à filet et l'appui repris dans un cordon saillant continu; l'entablement est du type

«classique». C'est le cas des n^{os} suivants, non repris dans l'inventaire : 3-25, 24, 26, 27-29, 31, 32-34, 33-37, 38, 43, 44-46, 48-50, 52, 56 et 73-75. Quelques maisons ont une façade plus richement ornée de stucs, de balcons en ferronnerie ou d'entablements plus travaillés, comme, par exemple, les n^{os} 27-29, 78-80, 81-85 (1877), 82-82A (1875) et 84. Cette homogénéité est brisée, ici et là, par des revêtements neufs. Aux n^{os} 64-66A se trouvent deux magasins pourvus, en 1904, de balcons Art Nouveau. En général, les r.d.ch. ont été modifiés ; toutefois, les n^{os} 32-34, 46, 56, 73-75 et 74-76 ont conservé leurs vitrines de type «classique» (R.276).

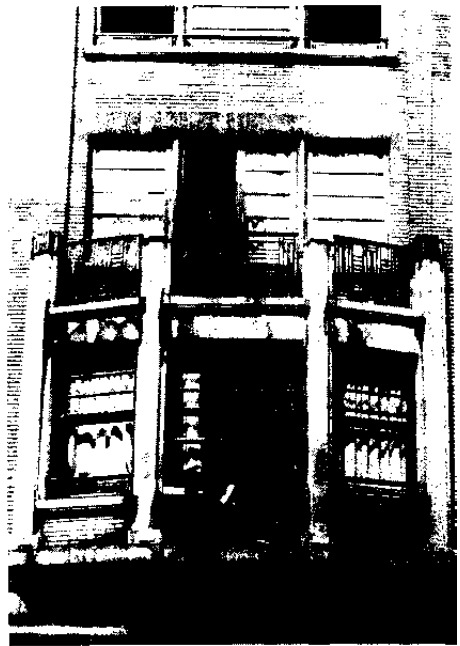
A.V.B./T.P. 11487 (1863), 7901 (1877), 7898 (1875), 7852 (1904).

N^{os} 4-6. Maison à façade enduite, de style Art Déco, de quatre niveaux et deux travées, transformée en l'état actuel par l'arch. L. Suys, en 1931. R.d.ch. couronné par un entablement orné d'une frise godronnée ; étages divisés en travées par des lignes continues de perles. Encadrement de la porte de garage, de la porte d'entrée et des fenêtres avec coins supérieurs découpés en gradins, comme les panneaux d'allège. Boiserie d'origine. Au sommet et dans l'axe, médaillon pris dans une chute stylisée. Cordon mouluré sous l'entablement bordant la corniche de bois. Toiture en terrasse (R.277).

A.V.B./T.P. 39493 (1931).

N^{os} 28-30 et 40-42. Maisons à r.d.ch. commercial, datant de 1865. Façades enduites de respectivement un et deux étages sur entresol et de trois travées chacune, sous bâtière. Devanture «classique», en bois, avec vitrine encadrée de deux portes — l'entrée privée et l'entrée au magasin —, conservée aux n^{os} 40-42, modifiée aux n^{os} 28-30. Fenêtres des étages à encadrement à filet arrondi dans les coins supérieurs et appui saillant repris dans un cordon continu ; un balcon en ferronnerie au bel étage de la travée axiale. Entablement à frise de panneaux en creux et de trous de boulin, scandée par les consoles ouvragées (disparues aux n^{os} 40-42) qui supportent la corniche à denticules (R.278).

A.V.B./T.P. 7882 et 7883 (1865).



117. R. de Bodeghem, 39-41.

N^{os} 39-41. Petit immeuble de cinq niveaux, datant de 1934. Façade en briques jaunes, pierre blanche et béton, caractéristique de l'Art Déco par la forme angulaire du bow-window rythmé de piliers, au bel étage, par le dessin géométrique de la ferronnerie de balcon qui le surmonte, par les fenêtres larges, en triplets, des autres étages, dont le linteau est droit ou légèrement bombé au niveau supérieur, et par les vitraux à vagues et fleurs stylisées du 3^e niveau. Corniche en forte saillie, surmontée d'une large lucarne, dans la toiture en terrasse. Au r.d.ch., porte de garage remplacée aujourd'hui par une devanture commerciale (fig. 117).

A.V.B./T.P. 50703 (1934).

N^o 86. Maison de maître, enduite et peinte, de style éclectique à tendance néo-classique, de trois niveaux et trois travées, élevée en 1877 sur les plans de l'arch. Alph. Dumont. R.d.ch. à refends sur plinthe de pierre bleue. Accentuation de la travée axiale en léger ressaut par le balcon sur lourdes consoles en pierre du bel étage, par la ba-

lustrade en pierre et la clé en pointe de diamant de la porte-fenêtre du 2^e étage et par le fronton triangulaire qui surmonte la corniche de bois à mutules. R.d.ch. ajouré d'une porte cochère, à g. de deux fenêtres rect. à encadrement profilé. Fenêtres du bel étage soulignées d'une allège panneautée et couronnées d'un larmier, au-dessus d'une clé en volute ornée d'une guirlande. Au 3^e niveau, allèges panneautées en creux, comme la frise ponctuée de cache-boulins ornés d'une tête de lion (R.279).

A.V.B./T.P. 7900 (1877).

N° 89. Maison de maître de trois travées et, primitivement, deux niveaux, datant de 1862, exhaussée d'un niveau en 1935. Façade enduite, de caractère néo-classique, avec ouvertures rect. R.d.ch. de pierre bleue, à refends au-dessus du soubassement décoré de panneaux; à g., porte cochère conservant les vantaux en bois d'origine. Au bel étage, balcon axial en ferronnerie et fenêtres à encadrement mouluré, interrompu par une pointe de diamant, à appui saillant repris dans un cordon continu, au-dessus de l'allège panneautée, et coiffées d'un fronton triangulaire posant sur consoles. Corniche de remploi couronnant l'étage ajouté, ponctué, à mi-hauteur, de cache-boulins (R.280).

A.V.B./T.P. 7856 (1862) et 43430 (1935).

N°s 98-100. Maison construite à l'angle du bd du Midi (n° 27A), de trois niveaux et respectivement quatre et trois travées, sous toiture d'ardoises mansardée, datant de 1863. Vers la rue, façade enduite, ornée de stucs d'inspiration Second-Empire; vers le boulevard, façade malheureusement revêtue de briques jaunes et percée plus tard d'une porte. R.d.ch. à refends sur plinthe de pierre bleue; étages structurés par des cordons. Fenêtres rect. à encadrement mouluré, larmier et allège panneautée sous appui saillant, percées entre les trumeaux panneautés en creux et cannelés dans le haut. Entablement à panneaux et trous de boulin sous la corniche de bois à modillons. Trois lucarnes ajourées d'une baie cintrée, sous bâtière débordante.

A g. des quatre travées, le portail d'entrée, isolé, à deux battants de bois, et les anciennes écuries, sur deux niveaux: r.d.ch. marqué par des pilastres d'angle, étage ajouré d'une fenêtre cintrée à impostes et clé sail-



118. R. de Bodeghem, 98-100.

lantes, précédée d'un balcon en ferronnerie et terminée par un pignon sous bâtière de tuiles débordante formant fronton (fig. 118; R.281).

A.V.B./T.P. 16608 (1863).

R. BODENBROEK (G7-8)

Montant de la pl. du Grand Sablon jusqu'à la r. des Petits Carmes, en passant derrière le chevet de l'église Notre-Dame du Sablon, elle a été coupée en deux par le percement de la r. de la Régence, en 1827. Le côté dr. du tronçon inférieur était bordé de maisons, démolies en 1878-1880 pour dégager l'église. L'autre tronçon, qui s'appelait à l'origine Montagne-des-Quatre-Vents, a été rétréci par l'agrandissement le long de la r. de la Régence, en 1957-1959 et 1975, de la Banque de Bruxelles, remplacée aujourd'hui par la Cour des Comptes, et par un parc pour voitures. A l'angle de la r. de l'Arsenal, qui y débouchait jadis, à g., s'élevait un immeuble du XVI^e s., démolé en 1974, qui abrita



120. R. Bodenbroek, 2 (coll. I.R.P.A.).

le Conservatoire royal de musique et où habita le musicologue J.-F. Fétis (1784-1871). Malgré toutes ces transformations, la rue conserve, dans la partie inférieure et sur son flanc g., un intéressant alignement d'immeubles traditionnels, classiques ou néo-classiques, s'échelonnant du XVII^e au XIX^e s. (R.282 et 283).

A.V.B./T.P. 29867 (1878-1880) et 70266 (1956).

N^o 2. Refuge de l'abbaye d'Aywières de 1671 à 1787, qui l'avait acquis aux Tisnacq, et Faïenceries Boch depuis 1890, hôtel de maître, actuellement cimenté, d'aspect néo-classique, de la 1^{re} moitié du XIX^e s., mais qui conserve du XVII^e s. un soubassement biseauté en pierre blanche. Trois niveaux de hauteur dégressive et dix travées de baies à linteau droit, appui saillant, repris dans un cordon au dernier étage datant de 1923, et châssis ancien. Grilles placées devant les fenêtres du r.d.ch. en 1924. Ancres en I entre les deux niveaux inférieurs. Dans la 2^e travée g., porte cochère en pierre bleue, de style Louis XVI, dont l'encadre-

ment intérieur a disparu en 1946 pour l'élargir : cintre à clé découpé dans un panneau rect. et accosté de deux pilastres soutenant le balcon en fer forgé de la porte-fenêtre supérieure; vantaux en bois. Boulins sous la corniche de bois à mutules soulignant la bâtière de tuiles, éclairée à dr. par deux lucarnes à croupe. A g., arç. dont le passage voûté en berceau exprimant le XVII^e, conduit à l'impasse St-Jacques.

Immeuble démolé en 1983-1985 en conservant les quatre travées g. (fig. 120; R.284).

A.V.B./T.P. 27132 (1923) et 56231 (1946).

N^o 4. Edifié par le comte de Robiano, hôtel de maître, de style néo-classique, de trois niveaux sur caves et de cinq travées, dont le permis de bâtir date de 1845. Baies à linteau droit et appui saillant. Dans la 2^e travée g., grande porte cochère en pierre bleue, fermée par les vantaux en bois d'origine, à linteau droit sous corniche formant balcon à garde-corps en fonte devant la porte-fenêtre supérieure. Entablement à boulins, bordé d'une corniche en bois à mutules. Toiture d'ardoises, mansardée en 1910. Démoli en 1983-1985 (R.285).

A.V.B./T.P. 7929 (1845) et 4096 (1897).

N^o 6. **Presbytère** de la paroisse Notre-Dame du Sablon. Acquis pour cette fonction en 1878, maison de maître du XVII^e s., transformée en style classique dans la 2^e moitié du XVIII^e s. et enduite alors. Trois niveaux de hauteur dégressive et cinq travées en briques et pierre blanche, malheureusement décapées. R.d.ch. entièrement en pierre blanche, ouvert, dans la 2^e travée, entre des fenêtres protégées de grilles, d'une porte cochère de style Louis XV, en pierre bleue : encadrement mouluré en gorge; linteau légèrement chantourné, aux écoinçons ornés d'une rosette et frappé d'une clé cannelée qui rejoint le larmier qui le double; baie d'imposte garnie de ferronneries. Etages éclairés de fenêtres rect. autrefois à croisée et reliées à hauteur des traverses par un cordon continu, modifiées au XVIII^e s.; montants chaînés. Ancres en I. Corniche de bois sous bâtière de tuiles, ajourée de deux tabatières. A l'intérieur, poutraison et charpente de chêne.

A l'arrière, construction dont la façade enduite présente un pignon à degrés, des ancres et une lucarne d'origine (fig. 121).

A.V.B./T.P. 29867 (1878-1880).



121. R. Bodenbroek, 6. Presbytère de la paroisse Notre-Dame du Sablon.



122. R. Bodenbroek, 12.

N^{os} 8-8A. Hôtel de maître de style néo-classique, de trois niveaux et cinq travées sous bâtière perpendiculaire de tuiles en S à croupe frontale, dont le permis de bâtir date de 1840. Remplace un bâtiment du XVII^e s. en double corps et à deux niveaux, dont les travées extrêmes actuelles gardent des traces, au 1^{er} étage. Reconstitué en briques et pierre bleue, avec obligation de les enduire, mais décapé depuis 1968, à l'exception du r.d.ch. à refends. Fenêtres rect. de hauteur décroissante, à appui saillant pris dans un cordon continu et à garde-corps en fonte. Au r.d.ch., dans la travée dr., porte cochère à linteau droit ; à g., à la place de trois fenêtres, devanture commerciale avec entrée axiale et cache-volet, aménagée en bois et fonte, en 1907, par Govaerts et Cie, sous l'influence de l'Art Nouveau (R.286).

A.V.B./T.P. 7923 (1840), 8910 (1907).

N^o 10. Bâtie ou aménagée en 1867 dans la tradition néo-classique, à la place où à partir d'une construction sous pignon à gradins, du XVII^e s., maison enduite de trois niveaux

et de deux travées, sous toiture aujourd'hui mansardée. Etages éclairés par des baies à linteau droit, encadrement mouluré, appui formé par un cordon à ressauts et garde-corps en fonte. Entablement à boullons sous la corniche de bois à mutules et denticules. R.d.ch. commercial dès 1867, transformé en 1911 (R.287).

A.V.B./T.P. 7931 (1867) et 8913 (1911).

N^o 12. Datée de 1729 par un cartouche et construite en style classique, maison de pierre blanche, de trois niveaux de hauteur dégressive et de trois travées. R.d.ch. à l'origine ajouré d'une porte centrale à encadrement chantourné entre deux fenêtres rect., modifié en 1896 en devanture commerciale, avec une porte à dr. d'une vitrine, à nouveau transformée avec des trumeaux à refends entre les ouvertures. Etages rythmés de pilastres ioniques colossaux, à base profilée, soutenant l'entablement à architrave, frise et corniche. Fenêtres rect., à encadrement plat, de hauteur décroissante ; au 2^e étage, allèges en creux ornées de

médallions figurant des têtes de profil, à la romaine, à g. et à dr. du millésime « 1729 ». Dans la toiture d'éternit à croupes, une grande lucarne en pierre ajourée d'une fenêtre à linteau bombé timbré d'une clé, accostée d'ailerons en volute et coiffée d'un fronton triangulaire sommé d'un pot-à-feu (fig. 122).

A.V.B./T.P. 7934 (1896).

N^{os} 14 et 16. Deux maisons de deux niveaux et deux travées chacune, sous bâtière de tuiles, décapée à g., cimentée à dr., avec imitation de joints. Remontant à un noyau commun, sans doute du XVII^e s., dont l'étage garde des ancras en fleur de lis et, à g., la trace des arcs de décharge de deux baies jumelées; immeuble transformé en style néo-classique et divisé en deux en 1833. Au n^o 14, appuyés saillants des fenêtres rect. repris dans un cordon continu; 2^e étage exhaussé d'un demi-niveau aveugle en 1859. R.d.ch. commercial de pierre blanche, datant de 1965 au n^o 14, en bois et de 1913 au n^o 16 (R.288).

A.V.B./T.P. 7919 (1833), 7930 (1859), 6203 (1913).

N^o 18. Vaste maison traditionnelle, en briques et pierre blanche, du XVII^e s., profondément remaniée à la fin du XVIII^e s.; trois niveaux et quatre travées sous toiture d'ardoises à croupe, bordée d'une corniche de bois qui souligne une frise de trous de bouilins. Sur un soubassement biseauté en pierre blanche, façade décapée depuis 1939, conservant des ancras en I et la trace des ouvertures précédentes à montants chaînés, reliés par des cordons à hauteur des linteaux droits, des traverses de croisée et des appuis; fenêtres actuelles allongées ou déplacées vers le haut. R.d.ch. ajouré, à dr., d'une large porte cochère à encadrement plat de pierre blanche. Façade arrière enduite. A l'intérieur, poutraison et charpente de chêne, caves voûtées en berceau (R.289).

A.V.B./T.P. 50009 (1939).

N^{os} 22-24. Hôtel de maître néo-classique, de trois niveaux et demi et quatre travées sous bâtière tronquée de tuiles, dont le permis de bâtir date de 1836. Construit en partie à la place d'une maison traditionnelle à pignon à gradins du XVII^e s. Façade enduite, avec étages de hauteur dégressive au-

dessus d'un r.d.ch. autrefois à refends. Fenêtres rect., aménagées depuis 1867 avec appui repris dans un cordon continu et linteau profilé, timbré d'une clé et doublé d'une guirlande. Façade couronnée par une architrave profilée, soulignant les ouvertures rect. et les trous de boulin qui ajoutent le demi-étage, sous la corniche de bois à mutules. Au r.d.ch., travée g. occupée par une porte cochère à encadrement plat et corniche; travées dr. transformées pour le commerce, en 1890, par l'arch. O. Geerling (R.283).

A.V.B./T.P. 7921 (1836), 7933 (1867) et 8909 (1890).

R. DES BOGARDS (G4-5)

Reliant aujourd'hui la pl. Fontainas à la rencontre des r. de l'Etuve et Van Helmont, l'artère fut établie sur le lit comblé du fossé de la 1^{re} enceinte urbaine (XI-XIII^e s.), dans l'alignement du « Doorgeheergracht » (voir r. des Alexiens), ce qui lui donna son anc. appellation de « Bogaardengracht » ou « Fossé des Bogards ». Elle doit son nom actuel à l'anc. couvent du même nom situé au S., remontant aux XIII^e-XIV^e s., dont les bâtiments subsistants sont intégrés à ceux de l'Académie royale des Beaux-Arts (voir r. du Midi, n^o 144). Débutant initialement à l'angle de la r. de la Gouttière, interrompue par la création de la r. du Midi (1840-1841), la rue fut prolongée en direction de l'O. jusqu'à la pl. Fontainas lors de la création des boulevards centraux (1867-1871).

La partie O. est principalement bordée par des façades néo-classiques homogènes, des années 1880. Joignant la r. du Midi, un noyau ancien (n^{os} 34 à 40) fait face au bâtiment moderne de l'Académie royale des Beaux-Arts (voir r. du Midi, n^o 144).

N^o 1. Maison bourgeoise de trois travées et trois niveaux sur caves hautes, d'après demande de permis en 1880. Façade néo-classique enduite. Au-dessus d'une large vitrine éclairant le sous-sol, r.d.ch. élevé à refends, ajouré de baies rect. sur appui en bandeau et d'une haute porte à dr. Travée centrale marquée, aux étages, par un resaut à refends et des balcons sur consoles à volutes, à garde-corps en ferronnerie, ainsi que par le décor individualisé de clé à guirlandes des baies échancrées, enca-



123. R. des Bogards, 6 à 10.

drées partout d'une mouluration. Toiture mansardée couverte d'ardoises, éclairée par trois lucarnes à fronton triangulaire, l'axiale plus importante et flanquée d'ailerons à volute (R.290).

A.V.B./T.P. 7963 (1880).

N^{os} 2-4. Voir pl. Fontainas, n^o 20.

N^{os} 3-7. Anc. immeuble de bureaux du « Comptoir des Dépôts et des Prêts », de trois niveaux et sept travées, extension vers la g. sur les plans de l'arch. R. Pringiers en 1929, d'une maison bourgeoise existante de trois travées — partie dr. — bâtie suivant demande de permis en 1890. Façade néo-classique enduite et peinte, comportant un r.d.ch. à bossage sur socle en pierre bleue, ajourée de baies rect. à encadrement en pierre bleue au niveau inférieur, à encadrement mouluré aux niveaux supérieurs. Balcon continu sur consoles à volute au bel étage, barres d'appui à ferronnerie à l'étage supérieur. Attique panneauté avec cache-boulins, corniche à mutules. Toiture man-

sardée couverte d'éternit, éclairée par sept lucarnes à fronton triangulaire, sur montants à dés (R.291).

A.V.B./T.P. 35315 (1929), 8003 (1890).

N^{os} 6 à 16. Ensemble de six maisons de quatre niveaux et deux ou trois travées sous bâtière, dont la demande de permis date de 1886. Façades originellement enduites et peintes, de style néo-classique, ajourées de baies à encadrement rect. Balcons à garde-corps en ferronnerie richement ornés, aux deux étages inférieurs des façades étroites aux n^{os} 6 à 12; animant aux trois étages la travée axiale en ressaut, aux n^{os} 14 et 16. Attiques à cache-boulins, panneautés aux n^{os} 14 et 16. Façades des n^{os} 6 à 10 aujourd'hui cimentées, conservant encore partiellement leur devanture commerciale d'origine. R.d.ch. commercial renouvelé au n^o 12. Façades des n^{os} 14 et 16 aujourd'hui décapées, révélant cependant l'organisation originelle (fig. 123; R.292).

A.V.B./T.P. 2145 (1886).

N^{os} 9, 11. Deux maisons symétriquement jumelées, chacune de trois niveaux et deux travées sous bâtière, selon demandes de permis en 1889. Originellement, façades en style néo-classique, enduites et peintes — act. décapée au n^o 11 —, sur socle en pierre bleue ajouré pour les caves. Travée axiale en ressaut et à refends, marquée en outre aux étages par une superposition de balcons sur consoles à volutes, à garde-corps en ferronnerie. Baies rect., encadrées d'une mouluration interrompue par une clé flanquée de guirlandes. Attique panneauté à cache-boulins. Corniche de bois à mutules et denticules (R.293).

A.V.B./T.P. 8000-8001 (1889).

N^o 15. Voir r. Van Helmont, n^{os} 1-5.

N^{os} 34 à 40. Groupement de maisons remontant aux XVII et XVIII^e s., comptant au total sept travées et deux niveaux sous bâtière ardoisée à g., deux travées et trois niveaux de hauteur dégressive, sous appentis couvert de tuiles à dr. Façades cimentées ajourées de baies rect., conservant un fragment de soubassement en grès, en ressaut et terminé en cavet, de la 4^e à la 6^e travée. Initialement, façade avec portail à linteau bombé écorné à la 7^e travée, transformé en 1862 en portail néo-classique à entablement encore existant, sous balcon à garde-corps en ferronnerie act. disparu, et porte-fenêtre à larmier sur consoles, aujourd'hui rendue à son état antérieur de simple fenêtre rect. Au r.d.ch., trois travées g. aménagées en 1877 pour une devanture commerciale avec porte axiale, deux travées dr. transformées pour le même usage. Corniche renouvelée au-dessus des trous de boulin. A g., quatre lucarnes, jadis à linteau bombé, aujourd'hui à fronton triangulaire; à dr., une lucarne à croupe.

A l'intérieur, remarquable escalier en chêne de style rococo (mil. du XVIII^e s.), montrant un départ à volutes couronné d'un lion héraldique et des balustres à rocaille. Au pailier, vitrail représentant une scène de chasse.

Conservé à l'angle dr. du n^o 40, montrant du portail du XVIII^e s., creusé en cavet, ajourant la façade démolie du n^o 42 (fig. 124; R.294).

A.V.B./T.P. 7956 (1862), 7961 (1877).



124. R. des Bogards, 34 à 40.

QUAI AU BOIS À BRÛLER (D3)

De la pl. Ste-Catherine à la r. du Grand-Hospice, l'artère constitue le front E. de l'anc. bassin des Marchands creusé en 1560-1561, dont le front opposé est bordé par le quai aux Briques (voir à cette adresse pour l'histoire des bassins et des quais). L'alignement des façades actuelles, appropriées en style néo-classique au XIX^e s., masque des noyaux de maisons traditionnelles du XVII^e s. révélés par des ancrs, certains ont conservé leur gabarit ramassé sous une toiture abrupte. Quelques beaux encadrements de portail en pierre bleue témoignent de différents styles des XVII et XVIII^e s. Quelques spacieux édifices du XIX^e s. côtoient deux immeubles à appartements datant de l'entre-deux-guerres, dont les n^{os} 29-31.

N^{os} 3-3A. Maison de maître, de trois niveaux et cinq travées sous bâtière d'éternit, de la 1^{re} moitié du XIX^e s. Façade néo-classique enduite et peinte, ajourée de baies rect. de hauteur dégressive, sur appui saillant

profilé. A dr., se démarquant par un double ressaut, travée plus large occupée jadis au r.d.ch. par le portail d'entrée dont subsiste le larmier. Entre deux cordons profilés, attique à trous de boulin sous corniche de bois à mutules. Deux lucarnes à croupe. R.d.ch. reconstruit pour deux commerces distincts (R.295).

N^{os} 5-7. Originellement deux maisons distinctes, comportant probablement un noyau traditionnel du XVII^e s., aujourd'hui réunies. Trois niveaux de hauteur dégressive et chacune trois travées, respectivement sous bâtière limitée par des pignons débordants et sous toiture mansardée. Façades adaptées aux goûts néo-classiques dans la 1^{re} moitié du XIX^e s., nouvellement enduites. Baies rect. sur appui saillant. Entablement sous corniches de bois; lucarnes à fronton triangulaire. Témoin d'une étape de l'histoire du n^o 7, portail surbaissé en pierre de taille, de style Louis XV (3^e qu. du XVIII^e s.), à encadrement creusé en cavet et bordé d'un cordon, frappé d'une clé dont le motif de rocaille se retrouve aux écoinçons, sous le larmier chantourné; marques de carrier (voir p. 411, n^o 2). Limitée par une traverse en bois, baie d'imposte autrefois à barreaux métalliques et encore agrémentée d'un décor d'entrelacs, en fer forgé, complété d'une lanterne récemment restituée (?) dans un encadrement de même forme. Châssis ancien à deux battants, de récupération (?). R.d.ch. renouvelé, pour l'usage commercial, sur les plans de « VALENTIN / PEETERS / ARCHITECTE », selon signature au socle (fig. 125; R.296).

N^{os} 9-9A. Maison de trois niveaux et trois travées comportant probablement un noyau traditionnel du XVII^e s. révélé par les ancrures. Aujourd'hui sous toiture mansardée couverte d'ardoises, façade de style néo-classique, enduite et peinte dans la 2^e moitié du XIX^e s. et ajourée de fenêtres rect. de hauteur dégressive sur appui saillant. Corniche à mutules au-dessus des trous de boulin. Au r.d.ch. de la travée dr. plus large, anc. portail sous linteau droit à larmier, transformé en fenêtre; occupant celui des deux travées restantes, entrée de garage accostée de montants harpés en pierre bleue (R.297).

N^{os} 11-13, 15-17. Deux maisons traditionnelles, chacune de trois travées, remontant



125. Quai au Bois à Brûler, 5-7.

au XVII^e s., comme en témoignent les ancrures en I. Deux niveaux sous bâtière de tuiles flamandes éclairée d'une lucarne à croupe aux n^{os} 11-13, troisième niveau ajouté en 1912 aux n^{os} 15-17. Façades enduites et peintes au XIX^e s., ajourées de baies rect. sur appui saillant. Cache-boulins et corniches à mutules. R.d.ch. entièrement reconstruits, comportant jadis une porte à linteau droit aux travées externes et des baies à contrevents; aux n^{os} 15-17, encadrement de porte récent, copie de la porte baroque située r. Haute, n^o 182 (R.298 et 299).

A.V.B./T.P. 66007 (1912).

★ N^{os} 19-21. Maison en double corps, de trois niveaux de hauteur dégressive et de cinq travées, résultant sans doute, comme le suggère le rythme des baies, de la réunion de deux bâtiments distincts remontant au XVII^e s., appropriées dans leur organisation actuelle aux XVIII^e et XIX^e s., aujourd'hui de nouveau dissociées. Façades enduites et peintes ajourées de baies rect., entourées d'une mince bordure, sous lar-



126. Quai au Bois à Brûler, 19-21.

mier au 1^{er} étage, carrées sur appui saillant au niveau supérieur. Noyaux d'origine repérables par la présence d'ancres, respectivement en fleur de lys et en I, aux deux niveaux supérieurs. Corniche au-dessus des trous de boulin. Sensiblement dans l'axe, au r.d.ch. par ailleurs totalement remanié, portail baroque en anse de panier, de la 2^e moitié du XVII^e s. Encadrement en pierre bleue creusé en cavet, formé de deux pilastres à dé médian accostés de volute à la base et terminés en imposte; à clé en volutes, cannelée, arc ponctué de deux claveaux saillants et bordé presque complètement par un larmier. Marque de carrier, identifiée à celle de Ph. Derideau (Arquennes, 1655-1729, voir p. 411, n° 3) (fig. 126; R.300).

N° 23. Voir r. du Peuplier, n° 1.

★ N° 23A. Voir r. du Peuplier, n°s 2-2A.

N°s 25-27. Aujourd'hui séparée en deux parties, maison traditionnelle datée 1609 par les ancres. Deux niveaux et quatre travées sous raide bâtière de tuiles à coyaux,



127. Quai au Bois à Brûler, 25-27.

éclairée par deux lucarnes, l'une encore à croupe. Façade enduite au XIX^e s., ajourée de baies rect. sur appui saillant, obturée à la 3^e travée. Trous de boulin sous corniche. R.d.ch. reconstruit en 1935 pour l'usage commercial.

Proches de cet édifice à dr. (voir r. du Peuplier, n°s 2-2A) et jadis à g. (anc. n° 31), façades datées aussi 1609 (fig. 127).

A.V.B./T.P. 44829 (1935).

★ N° 33. Anc. maison de maître, act. de trois niveaux et quatre travées irrégulièrement organisées, sous bâtière de tuiles. Façade néo-classique cimentée, de la 1^{re} moitié du XIX^e s., masquant sans doute deux noyaux plus anciens repérables au rythme différencié des baies et au trumeau central plus large. Baies rect. sur appui saillant, avec barres d'appui à ferronneries. Occupant le r.d.ch. des deux travées g., portail monumental en pierre bleue moulurée, de la 1^{re} moitié du XVIII^e s., en style Louis XIV. Sur montants à imposte, dotés de chasseroies, arc en anse de panier creusé dans un encadrement rect. écorné, panneauité

aux écoinçons. Clé monumentale en volutes, prolongée en décrochement au larmier profilé. A dr., r.d.ch. totalement transformé (R.301).

N^{os} 35-37A. Immeuble à appartements, de cinq niveaux couronnés d'un étage mansardé et de six travées, daté et signé : « WALTHERE / MICHEL / ARCHITECTE / 1936 ». Sur socle en pierre de taille et r.d.ch. revêtu de carrelage, façade recouverte de briques de revêtement, excepté les deux bow-windows enduits de simili-pierre la rythmant symétriquement aux 2^e et 5^e travées. Baies rect., sous une bande de briques sur chant formant linteau, de même qu'à l'étage supérieur revêtu d'ardoises.

Au r.d.ch., entrées privées et devantures commerciales entre piliers engagés (R.302).

A.V.B./T.P. 47178 (1936).

N^{os} 41, 43. Groupées initialement avec le n^o 45, deux maisons sous raide bâtière de tuiles. Ancrage révélant deux noyaux traditionnels : au n^o 41, ancrés à crochet intégrant une travée de la maison voisine, déterminant ainsi un édifice de trois larges travées, tandis que l'ancrage en I du n^o 43 constitue le dern. chiffre de la date 161(1) visible au n^o 45, auquel appartenait jadis la travée g. de cette façade. Act., deux façades de deux travées largement réaménagées et pourvues de nouveaux revêtements de briques, ajourées de baies rect. Au n^o 41, corniche de bois dominée par deux lucarnes à fronton triangulaire, du XIX^e s. Au n^o 43, ajout récent d'un 3^e niveau relevant partiellement le profil de la toiture (R.303).

N^o 45. Maison sous bâtière de tuiles, comportant un noyau traditionnel daté par ancrés 1611, associant originellement une partie du n^o 43 comme l'indique l'emplacement axial du dernier chiffre de la date. Initialement de deux niveaux et trois travées, act. exhaussée d'un 3^e niveau redressant le profil de la bâtière et amputée d'une travée à dr. au profit du n^o 43, façade enduite et peinte aménagée dans la 1^{re} moitié du XIX^e s. Baies rect. sur appui saillant, barres d'appui à ferronneries. R.d.ch. totalement reconstruit (R.304).

N^{os} 47-49. A l'angle de la r. du Rouleau, vaste immeuble d'inspiration néo-classique, sur les plans de l'arch. G. Vanden Bemden

en 1904. Quatre niveaux et, au total, neuf travées réparties en deux séries de trois vers le quai, une à l'angle coupé et deux vers la r. du Rouleau. Façades enduites et peintes avec faux-joints, horizontalement rythmées par les bandeaux limitant les niveaux ou soulignant les appuis ainsi que par l'attique panneauté en creux entre les trous de boufin. Baies rect. encadrées d'une bordure en faible saillie, au-dessus d'une allège ornée d'un cartouche rect. R.d.ch. conservant une grande partie de son ordonnance initiale, avec encadrements de porte à refends sous larmier, disparus sous un nouveau revêtement (R.305).

A.V.B./T.P. 7967 (1904).

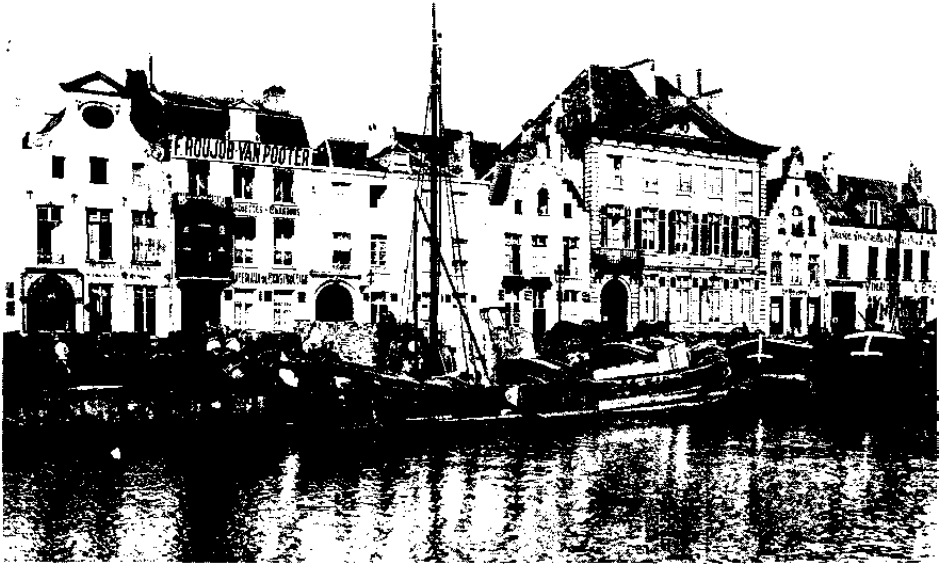
N^{os} 61, 63, 65. Trois vastes immeubles originellement de trois niveaux et trois ou quatre travées, édifiées ou appropriées, v. 1830. Aujourd'hui exhaussées par l'ajout d'un étage ou d'un niveau mansardé, façades néo-classiques enduites ou act. cimentées, régulièrement ajourées de baies rect. soulignées par des appuis en bandeau, encadrées, au n^o 65, par une mouluration stuquée avec clé flanquée de guirlandes.

Au n^o 63, anc. hôtel Ruelens aménagé par ce dernier v. 1840 au départ d'un immeuble du XVIII^e s. occupant l'emplacement de deux maisons plus anciennes. A l'intérieur, décor de style néo-Régence, du 2^e qu. du XIX^e s., comportant entre autres un plafond orné de peintures marouflées au bel étage (R.306).

P. HERREGODS, *Un historien au pied du mur, dans Ville et Habitant*, 161, juin 1987, p. 21.

QUAI AU BOIS DE CONSTRUCTION (C2)

De la r. de Barchon à la r. Forêt d'Houthulst, l'artère constitue le front O. de l'anc. bassin des Barques, creusé en 1560-1561, dans l'alignement du quai du même nom, en face des quais à la Chaux et à la Houille (voir à ces adresses; au quai aux Briques pour l'histoire des bassins et des quais). Des différents quais bordant jadis ce bassin, le quai au Bois de Construction est celui qui a conservé, de sa physiognomie d'origine, le caractère le plus homogène. Quelques maisons traditionnelles perpendiculaires avec façade-pignon ainsi qu'une impressionnante maison patricienne contribuent, malgré leur actuel état de délabrement, à nous



128. Quai au Bois de Construction, 5 à 11. Etat v. 1900 (coll. I.R.P.A.).

donner une image de la splendeur passée du quartier portuaire. L'unité du front de bâtisses a malheureusement été rompue par l'édification, pendant l'entre-deux-guerres, de deux hauts immeubles à appartements aux n^{os} 7 et 8, remplaçant un édifice à portail du XVIII^e s. et une maison traditionnelle à façade-pignon (fig. 128 ; R.307).

I.R.P.A., clichés A.C.L. 3529A et 8590E (v. 1905), 165/5 (1942).

N^o 1. A l'angle de la r. de Barchon, maison traditionnelle perpendiculaire, du XVII^e s. Sous bâtière de tuiles rabattue en croupe à l'arrière, deux niveaux et deux travées en façade, quatre latéralement, rythmées par des ancrés en fleur de lys. Façade à pignon initialement à gradins rectifiés par des rampants droits, en briques act. recouvertes d'un enduit largement écaillé, laissant apparaître les éléments en grès : soubassement, angles et montants harpés et creusés en gorge, bandeaux régnant aux appuis, traverses et linteaux. Au pignon conservant un 1^{er} gradin formant console, ouvertures en deux registres, selon un schéma triangu-

laire suivant le profil de la toiture et délimité par les trous de boulins et l'ancrage, comprenant trois baies rect. encadrant une haute baie axiale cintrée à clé, sur impostes. Au r.d.ch. dr., porte à encadrement en style Louis XV (3^e qu. du XVIII^e s.) : chambranle creusé en cavet, en arc surhaussé à clé sur montants à imposte, bordé d'un larmier chantourné. Baie d'imposte à petits-bois quadrillés. Aux deux niveaux d'habitation, baies rect., encadrées de grès, aménagées au XIX^e s., y compris la porte g. aujourd'hui obturée. Façade latérale ponctuée d'ancres en I, ouverte de baies rect. semblables aux précédentes. Annexe à g. (fig. 129 ; R.308).

I.R.P.A., cliché A.C.L. 29715A (1942).

N^o 2. Maison traditionnelle perpendiculaire, de deux niveaux et trois travées sous bâtière de tuiles flamandes, du XVII^e s. Sur socle chanfreiné, act. cimenté, ouvert d'un accès de cave, façade-pignon en briques et grès recouverte d'un enduit écaillé découvrant les bandeaux de pierre au sommet, rythmé par des ancrés en fleur de lys. Au-



129. Quai au Bois de Construction, 1 et 2.

dessus du rang de cache-boulins, pignon à sept gradins sous pinacle rect.; ouvertures en deux registres comptant trois petites baies rect., en triangle autour d'une haute fenêtre axiale cintrée à clé sur montants à imposte. Ancres dessinant ce schéma comprenant aussi le trou de boulin axial sous le pinacle. Au r.d.ch. g., porte en style de transition Louis XV-Louis XVI, de la 2^e moitié du XVIII^e s. Chambranle en pierre bleue, à montants sculptés terminés en consoles à volutes et fleuron sous larmier droit, dans lequel s'inscrit un encadrement creusé en plein cintre, à clé monumentale en volute, sur montants en pilastre à imposte. Ecoinçons ornés de guirlandes fleuries reliant les volutes de la clé et des montants. Baie d'imposte à petits-bois rayonnants métalliques, au-dessus d'un vantail de bois. Baies rect. aux deux niveaux d'habitation.

A l'arrière, façade-pignon à rampants droits sous pinacle, ponctuée d'ancres (fig. 129; R.309).

I.R.P.A., clichés A.C.L. 109305 (1905) et 29715 (1942).

N^o 3. Dans son état actuel, maison de trois niveaux et trois travées sous toiture mansardée, comportant un noyau ancien du XVII^e s. révélé par des ancres en fleur de lys aux deux niveaux inférieurs. Sous toiture modifiée dans la 1^{re} moitié du XX^e s., façade adaptée au goût néo-classique dans la 1^{re} moitié du XIX^e s., cimentée et ajourée de baies rect. entourées d'un encadrement mouluré sur appui saillant, du XIX^e s. Attique à cache-boulins sous corniche à mutules, dominée par trois lucarnes. Au r.d.ch. g., porte cochère en style Louis XV, du 3^e qu. du XVIII^e s. Portant une marque de carrier incisée dans la pierre de taille (voir p. 411, n^o 4), encadrement creusé en cavet et panneauté, terminé en anse de panier à clé cannelée sous larmier chantourné. Au-dessus d'un châssis à deux battants, baie d'imposte vitrée découpée d'un motif Empire du déb. du XIX^e s., en fer forgé, composé de disques sécants disposés en demi-cercle autour duquel rayonnent les flèches caractéristiques de ce style. A dr., r.d.ch. totalement reconstruit pour le commerce et recouvert d'un parement récent en briques (R.310).

I.R.P.A., cliché A.C.L. 109306A (1905).

N^o 4. Englobant un noyau traditionnel du XVII^e s. repérable par deux rangs d'ancres en fleur de lys délimitant trois travées, maison de maître de trois niveaux de hauteur dégressive et quatre travées sous bâtière de tuiles flamandes. Résultant de l'appropriation du bâtiment en style classique tardif à la fin du XVIII^e s. ou au début du XIX^e s., façade cimentée comprenant à g. une travée plus large occupée par l'entrée cochère au r.d.ch. Portail en style Louis XVI à chambranle de grès : montants sculptés et flanqués intérieurement de pilastres à imposte, linteau droit ponctué d'une clé rect. monumentale ornée de rosettes et de gouttes et terminé, à la rencontre des montants, par deux dés à rosette et à gouttes, ces trois éléments — clé et dés — soutenant le larmier rectiligne. Act. remplacée par un volet métallique, menuiserie d'époque comprenant une baie d'imposte vitrée, au-dessus d'une traverse de bois, et deux battants ornés d'un cadre mouluré ponctué de quatre besants. Aménagé ultérieurement et prenant appui sur le larmier, balcon à garde-corps récent à barreaux droits. Délimitant entièrement cette travée g., bandeau rect.

intégrant les ouvertures à encadrement profilé, dont la porte-fenêtre du bel étage à linteau à clé. Aux travées dr., baies rect. sur appui saillant, à barre d'appui soutenue par une ferronnerie au 1^{er} étage. Frise de trous de boulin sous corniche. R.d.ch. remanié pour le commerce et recouvert de briques de parement à dr. du portail. Façade arrière ponctuée d'ancres en I, recouverte d'un enduit cimenté écaillé, révélant les traces d'une construction traditionnelle en briques et grès (R.311).

I.R.P.A., cliché A.C.L. 104307A (1905).

N° 5. Maison perpendiculaire, de deux niveaux et trois travées sous bâtière de tuiles. Récemment décapée, façade sous pignon baroque à ailerons en volute sommé d'un fronton triangulaire privé aujourd'hui de son pourtour de corniche. Comme en témoignent les ancres en fleur de lys, façade résultant probablement de la transformation, dans la 1^{re} moitié du XVIII^e s., d'un noyau plus ancien sous pignon à gradins du même type que le n° 2, du XVII^e s., en style traditionnel utilisant la brique associée au grès, en bandeaux et aux encadrements de fenêtres. Aux deux niveaux d'habitation, baies jadis à croisée, à linteau en deux parties sous arcs de décharge posant sur montants harpés creusés en gorge; appuis saillants ajoutés au XIX^e s. Au pignon, ouvertures en deux registres : deux petites baies rect. encadrant une plus large fenêtre axiale, partiellement bouchée, cintrée à clé et imposte, au 1^{er}, sous l'imposant oculus ovale à clé bordé d'un encadrement plat et d'un larmier ajourant le 2^e registre. Au r.d.ch. par ailleurs éventré pour un garage, entrée cochère datant de la transformation de la maison au XVIII^e s. En style Louis XIV, encadrement en pierre bleue, en plein cintre arasé et écorné, à clé en volute sur piédroits à imposte, creusés en cavet. Ecoinçons ornés d'une résille à fleurettes. Limitée par une traverse en bois, baie d'imposte ornée d'un décor en fer forgé au départ d'un motif de feuillage, d'où rayonnent des barreaux fleuronés.

A l'arrière, façade-pignon à rampants droits à épis sous pinacle, en briques et grès, partiellement réorganisée au XIX^e s. De la construction initiale au XVII^e s. subsistent les montants chaînés, une partie de croisée et les arcs de décharge en briques, jumelés aux baies de l'étage, sous la grande fenêtre



130. Quai au Bois de Construction, 5.

et le jour rect. dans l'axe du pignon (fig. 130).

I.R.P.A., cliché A.C.L. 29716A (1942).

N° 6. Maison presque entièrement reconstruite et exhaussée, comprenant un noyau traditionnel du XVII^e s., probablement du même type que le n° 2, de deux niveaux et trois travées, délimité par des ancres en fleur de lys (R.312).

★ N° 9. **Maison Hanséatique**, 1711. Datée en chiffres romains aux métopes de la frise d'entablement, maison patricienne édifiée en style Louis XIV, probablement pour le baron Lambert de Renette, procureur général des troupes impériales aux Pays-Bas, vendue en 1747 au banquier J.A. Ories, courtier en produits entreposés tels grains et bois. N'apparaissant que dans le courant du XX^e s., son appellation actuelle semble sans fondement.

Élément subsistant d'une vaste propriété intégrant, outre l'anc. n° 7, une aile de communication derrière l'anc. n° 8, une cour et un grand jardin intérieur fermés, vers l'anc.



131. Quai au Bois de Construction, 9. Maison Hanséatique. Scène chinoise au plafond de la «chambre bleue pékin».

bassin de la Voirie ou Mestback, par des dépendances ainsi que par un magasin et trois greniers à grains acquis, eux aussi, par le banquier Ories.

Occupant sans doute l'emplacement de deux maisons antérieures dont il conserve certains éléments, édifice de trois niveaux de hauteur dégressive et de cinq travées régulièrement proportionnées sous bâtière à croupes recouverte d'ardoises. Façade classique enduite et peinte, comprenant un soubassement ajouré pour les caves et un r.d.ch. appareillé à refends, tous deux en grès, sous deux niveaux en briques accostés de pilastres corniers à refends en grès. De même matériau, encadrement des baies rect. en léger ressaut, prolongé verticalement en bandeaux délimitant les allèges. A g., portail monumental sous balcon à consoles jumelées, en volutes. En léger retrait de l'appareillage de grès à refends et crossettes du r.d.ch., encadrement cintré, en pierre de taille, souligné d'un fin cordon et interrompu par une imposante clé à volute, ornée d'un mascarón à guirlandes et coquille. Au-dessus, garde-corps de balcon en fer-

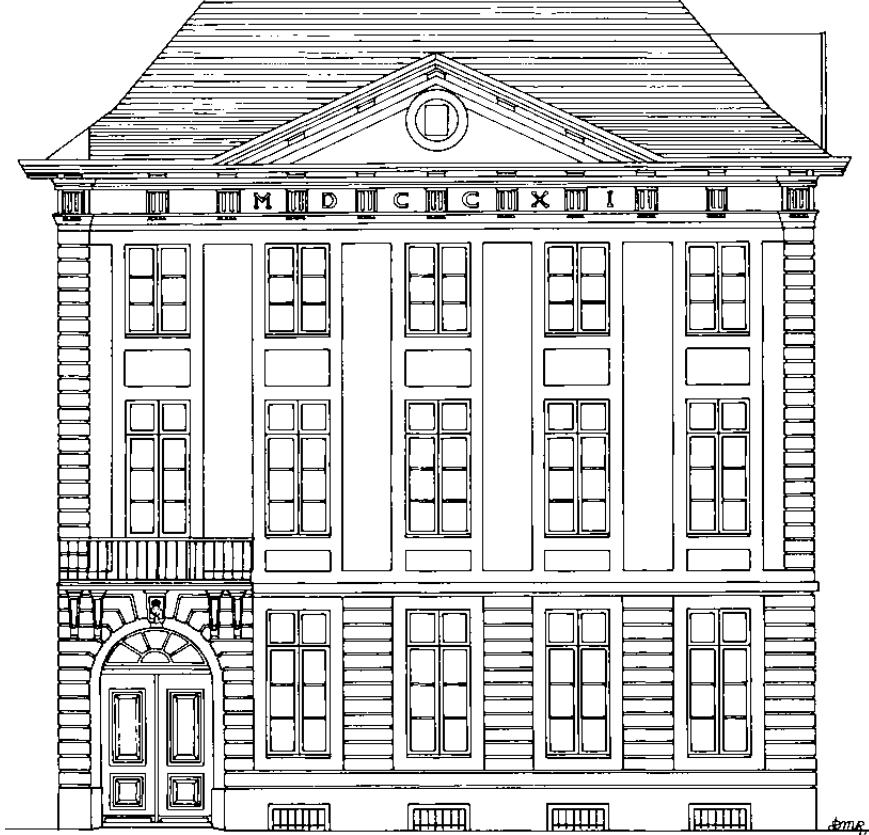
ronnerie du XIX^e s. Couronnant la façade, entablement dorique avec frise de triglyphes sur gouttes et de métopes à trous de boulin complétée d'une corniche à mutules, dominé aux trois travées axiales, par un fronton triangulaire ajouré d'un oculus circulaire.

Façade arrière enduite, avec ancrés.

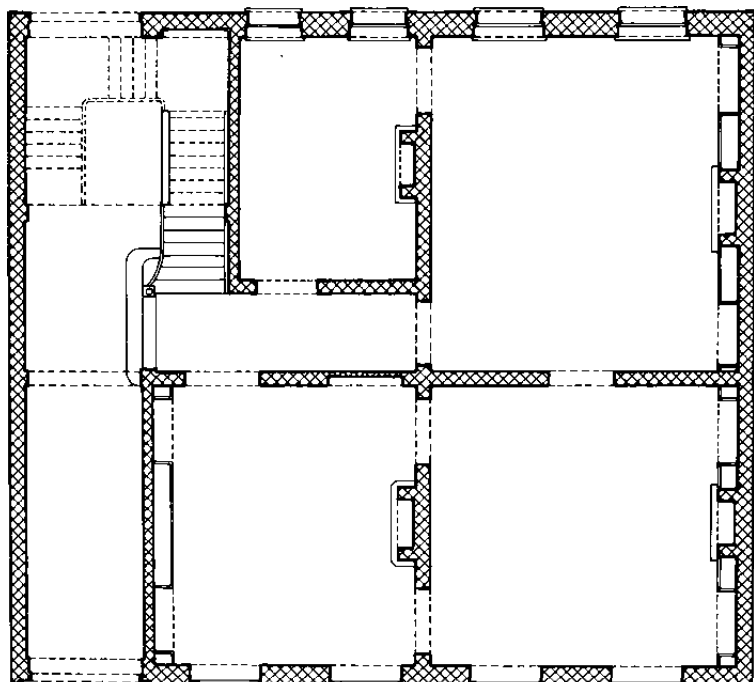
Jardin intérieur encore occupé par des fontaines circulaires et par des fragments de balustrades avec vases, entouré d'annexes banales tardives. A l'intérieur de la maison, vastes pièces portant les traces du style Louis XIV, lambrissées à diverses époques, tendues de tissus ou de papiers peints dont certains remontent au XVIII^e s. Plafonds ornés de peintures, représentant e.a. des putti ou des scènes chinoises; cheminées en marbre.

Aujourd'hui abandonné et délabré, l'édifice attend une restauration en cours d'élaboration (fig. 131 et VII; R.313).

I.R.P.A., clichés A.C.L. 29718A (1942), 75276 (1944), 104654A (1905). – B. GOCHET, *La maison hanséatique, dans Maisons d'hier et d'aujourd'hui*, 72, 1986, pp. 44-69.



VII. Quai au Bois de Construction, 9. Maison Hanséatique. Élévation et plan terrier, d'après A. Hoppenbrouwers.





132. Quai au Bois de Construction, 10.

★ N° 10. Déjà connue en 1606 à l'enseigne «In den Drij Visschen», maison perpendiculaire, de deux niveaux et trois travées sous bâtière de tuiles, dont la structure est révélée par des ancrés en fleur de lys. Du XVII^e s., façade sous pignon à sept gradins couronné d'un pinacle à deux registres accostés de volutes. Construction traditionnelle en briques et grès, masquée par un cimentage partiellement écaillé. Adaptées au XIX^e s., fenêtres d'étage, rect. à appui saillant. Ouvertures du pignon conservant leur ordonnance initiale en deux registres : un rang de trois fenêtres cintrées, l'axiale plus haute et dépourvue de clé, sous un jour rect. Trou de boulin au pinacle autrefois couronné d'un vase. Précédemment ouvert d'une porte à g., r.d.ch. totalement remanié pour le commerce et recouvert de briques de revêtement. A l'arrière, façade-pignon à rampants droits, conservant son ancrage (fig. 132 ; R.314).

I.R.P.A., cliché A.C.L. 29717A (1942).

N° 11. A l'angle de la r. Forêt d'Houthulst, bâtiment aménagé au déb. du XX^e s. en style néo-traditionnel, au départ d'un édifice en style classique tardif occupé par la «Grande Vinaigrerie Nationale l'Etoile» et dont on conserve l'ampleur, les baies de l'étage et l'ancrage en fleur de lys de ce niveau. Trois niveaux act. et sept travées vers le quai, deux latéralement, sous bâtières croisées couvertes de tuiles. Au-dessus d'un r.d.ch. autrefois à portail latéral, aujourd'hui totalement éventré pour une station-service, façade en briques ajourée de baies rect. à encadrement cimenté, sur appui saillant. Rythmant aussi celles du dernier niveau, ancrés en fleur de lys récupérées de l'anc. r.d.ch. Dominant les trois travées axiales, pignon à gradins ouvert d'une baie cintrée à clé, sur impostes, ponctué de deux ancrés en X. A la façade latérale enduite, juxtaposition de deux pignons à gradins (R.315).

I.R.P.A., clichés A.C.L. 3529A (avant 1910) et 25157A (1942).

R. DU BOIS SAUVAGE (D7)

Montant du parvis Ste-Gudule au Treurenberg, elle longe le flanc g. et le chevet de la cathédrale St-Michel en décrivant un L. Appelée à l'origine «derrière Ste Gudule» et, depuis le XVII^e s., «wilde wouter strae-te», traduit en français «r. du Bois Sauvage». Le tronçon N., autrefois coudé, est redressé en 1853 et reconstruit ; aujourd'hui, il est entièrement occupé par la Banque Nationale. Le tronçon E. conserve un tracé en décrochement, malgré le plan d'alignement projeté vers 1860, qui prévoyait un élargissement arrondi autour du chœur de l'égl. ; il est bordé d'immeubles remontant aux XVI-XVII^e s. et d'une banque monumentale (Treurenberg, n^{os} 2-4). Ses parcelles étaient autrefois limitées à l'E. par la première enceinte, dont il reste d'importants vestiges aux n^{os} 14-15 et 16 et au Treurenberg, n° 10 (R.316).

A.V.B./T.P. 26226 (1853 et ss.) et N.P.P., A 17 (1868).

N° 9. Hôtel du Gouverneur de la Banque Nationale, partie subsistante d'un vaste complexe de bâtiments édifiés pour la Banque Nationale, entre 1860 et 1878, sur les plans de l'arch. H. Beyaert, assisté de

l'arch. W. Janssens, et complété, entre 1900 et 1908, sur les plans de l'arch. L. De Rycker.

Suite à de nombreuses offres de service, cette entreprise fit l'objet, en 1859, d'un concours auquel prirent part les arch. A. Trappeniens, F. Seghers, L. De Curte, A. Partoes, F. Laureys, H. Raeymakers, F. Pauwels et l'association H. Beyaert-W. Janssens. Malgré le 1^{er} prix attribué à F. Seghers, la Banque choisit le projet Beyaert-Janssens dont le plan général, basé sur un rectangle évidé par une cour intérieure, s'articule au départ de deux ailes principales distinctes. Édifiées chacune selon un axe longitudinal parallèle à la rue, elles sont reliées entre elles suivant deux axes perpendiculaires aux premiers. Les deux axes longitudinaux déterminent la répartition des locaux : hôtel du Gouverneur, pièces d'apparat et bureaux de la haute direction dans la partie antérieure longeant la rue, locaux de services bancaires dans la partie postérieure en contrebas. Les deux axes perpendiculaires dans lesquels se trouvent principalement les cages d'escalier en raison de la déclivité du terrain, organisent et hiérarchisent la circulation entre les deux ailes : à g., l'entrée du public vers les bureaux, à dr., l'entrée vers les locaux de prestige et l'hôtel particulier du Gouverneur. Après modification du plan présenté, exécution d'une 1^{re} phase, de 1860 à 1869, parachéevée intérieurement jusqu'en 1874 et comprenant les deux ailes parallèles et leur liaison : hôtel du Gouverneur et « Caisse Centrale », aile de bureaux à structure intérieure métallique. Lors d'une 2^e phase entamée avant l'achèvement de la 1^{re}, extension des locaux, pour les besoins accrus de la Banque, sur les plans du seul arch. H. Beyaert, de 1871 à 1878, comprenant les bureaux de la « Caisse de Recouvrement », une tour cylindrique appelée « Tour Beyaert » — occupée par un escalier à noyau creux, au sommet duquel l'architecte s'était représenté contemplant le vide — et des bâtiments de communication, tous vers la r. de Berlaumont ; vers la r. de la Banque, l'Imprimerie et la « Maison du Trésor ». La liaison entre les bâtiments de ces deux rues, objet d'une 3^e phase connue par des plans de H. Beyaert datés de 1893, peu avant son décès, fut cependant réalisée sur les plans de l'arch. L. De Rycker. Ce dernier conçut en outre deux ailes symétriques lon-

geant la r. du Bois Sauvage, de part et d'autre de l'hôtel du Gouverneur, édifiées de 1900 à 1908 à l'usage de bureaux de direction. A l'exception de l'hôtel et de l'aile contiguë à g., ce vaste et imposant ensemble fut démoli pour la construction de nouveaux bâtiments sur les plans de l'arch. M. Van Goethem, de 1947 à 1957 (voir bd de Berlaumont, n^{os} 1-5).

Le complexe bancaire se présente actuellement sous la forme d'un triangle bordant les r. de la Banque, du Bois Sauvage et de la Collégiale, ainsi que le bd de Berlaumont. Il groupe, de ce côté, deux longues ailes rectilignes et parallèles séparées par deux cours intérieures rect., deux ailes longeant la r. de la Banque avec retour r. du Bois Sauvage et intègre les édifices anciens bordant cette dernière. L'espace intérieur est occupé par des cours séparées par des bâtiments de liaison.

Hôtel du Gouverneur. Seul témoin de l'ensemble conçu par Beyaert, aile de deux niveaux à structure en maçonnerie de briques, enduite à l'arrière, revêtue, en façade à rue et dans les vestibule d'entrée et cage d'escalier d'honneur, de pierre blanche d'Euville, Gobertange, Savonnière et Audun. Toiture soutenue par une charpente métallique. Orgueilleusement conçu comme un « monument à la Banque », richement orné et meublé dans ses moindres détails sur les plans de Beyaert lui-même, bâtiment de style éclectique inspiré des conceptions classiques manifestées dans les grands ensembles bruxellois de la fin du XVIII^e s. et mêlant, intérieurement et extérieurement, des éléments des styles Renaissance italienne et française à des motifs Louis XVI prônés par l'École des Beaux-Arts et abondamment utilisés à l'époque du Second Empire.

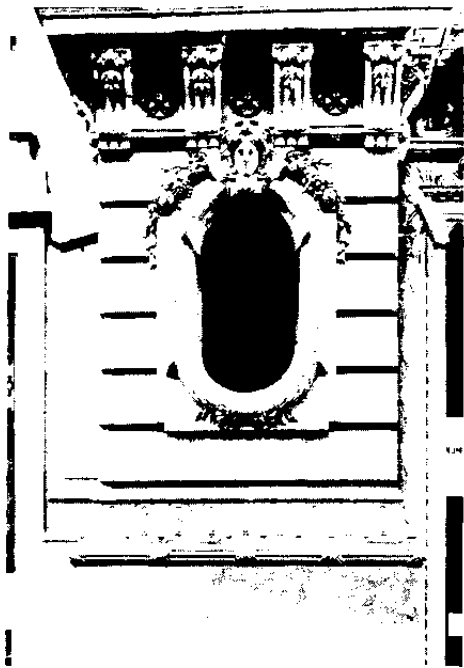
Agrémentée d'un décor monumental dû aux sculpteurs E. Mélot, L. Wiener et E. Fiers et de motifs ornementaux par G. Houtstont, façade en pierre d'une symétrie et d'un équilibre parfaits, de deux niveaux et neuf travées. Matérialisant le départ des axes de circulation, les deux extrêmes, formant avant-corps couronné d'un fronton triangulaire, accueillèrent autrefois au r.d.ch., à g., l'entrée du public vers un hall et un escalier monumental accédant à l'aile de bureaux en contrebas, à dr., l'entrée particulière de l'hôtel menant à la cour privée du Gouver-



133. R. du Bois Sauvage, 9. Hôtel du Gouverneur de la Banque Nationale.

neur et vers la grande salle des fêtes à l'étage. Entre ces travées d'honneur se développent sept travées intermédiaires, en retrait derrière un espace clôturé par une élégante grille ornementale en fer forgé ponctuée de médaillons au monogramme BN sous les faisceaux d'épis de blé. Sur socle ajouré pour les caves, r.d.ch. rythmé par les trumeaux à refends formant pilastre de part et d'autre des baies rect. en retrait, sur appui saillant en larmier au-dessus des allèges sculptées d'une épaisse guirlande. Obturant les jours vitrés, grillage à motifs géométriques orné d'abeilles stylisées. Bordant ce niveau, entablement à médaillons entourés de guirlandes alternant avec des rosettes à la frise interrompue par les consoles à volutes et gouttes soutenant la large corniche, support du balcon limitant les deux niveaux. Rappelant e.a. celles de la pl. Royale, balustrade continue ajourée d'oves et rythmée par des vases richement sculptés, au-dessus des dés panneautés, devant les trumeaux. Baies d'étage à encadrement festonné et sculpté, sous un fronton cintré soutenu par des consoles à pal-

mettes et frappé chacun d'un écu couronné, aux armes d'une province belge. Entablement rythmé, à la frise, de métopes à trophées auxquelles répondent, au-delà de la corniche à mutules et denticules, les dés cannelés de la balustrade de couronnement surmontés de coquilles. Travées extrêmes en ressaut, d'allure monumentale, conçues selon un rythme vertical contrastant avec l'horizontalité des travées intermédiaires. Ouvertures axiales : au r.d.ch., porte entourée d'un tore feuillagé interrompu, au linteau, par un large motif décoratif centré sur les emblèmes de Mercure, dieu du commerce : bâton, serpents enroulés, casque ailé. Baie d'étage semblable aux précédentes, se démarquant cependant sous le fronton par un double encadrement dont le plus large est constitué d'un linteau soutenu par deux cariatides, œuvres de E. Mélot et L. Wiener. De part et d'autre de ces ouvertures, r.d.ch. à refends formant pilastres ajourés d'oculus à clé en mascarón flanqué de guirlandes d'abondance, sous le couple de colonnes jumelées à chapiteau ionique du portique d'étage encadrant la baie bordée



134. R. du Bois Sauvage, 9. Hôtel du Gouverneur de la Banque Nationale. Pilastre à g. de l'entrée.

d'une balustrade. Prolongeant celui de la façade, entablement frappé du monogramme royal de Léopold II entre cartouches à draperies. Tympan des frontons suggestivement décorés en demi-rond-bosse, à g. d'une proue de navire, à dr. d'une ruche. Complétant ce décor symbolisant l'opulence liée à l'essor économique, auquel se rattachent aussi les épis et abeilles des grilles, statues allégoriques couronnant les frontons au centre de l'attique de couronnement, figurant le commerce et l'industrie, par le sculpteur E. Fiers. Intégralement conservés, décor intérieur et mobilier somptueux, en style Napoléon III, entièrement dessinés par H. Beyaert et W. Janssens : e.a. escalier monumental à niches garnies de statues par Schoonjans, E. Fiers, G. De Groot et G. Houtstont, salle des fêtes sur plan en croix, couverte de voûtes en berceau et d'une coupole centrale, ornées de peintures par J. Stallaert, dessus de portes par L. Tinant, sculptures par E. Fiers; salle du conseil avec tapisseries (cartons de F.-A. Bossuet, par Braquenie de Malines); bureau du gouverneur, salles

de réunion et salons lambrissés, parquets marquetés et plafonds richement ornés et peints. Mobilier réalisé par Wallaert, lustres et appliques par la Compagnie des Bronzes.

La conception et la réalisation de ce programme qui fit école témoignent de la diversité des connaissances et des conceptions architecturales de Beyaert. Le plan général en quadrilatère, l'organisation de la façade à rue, les décors intérieurs et extérieurs de l'hôtel attestent la prédominance de l'influence française. Inspirée des nouvelles techniques en faveur dans les pays anglosaxons, la structure intérieure à ossature métallique de la « Caisse Centrale » avec balcons et galerie contraste avec la structure maçonnée traditionnelle de l'hôtel. Ces éléments révèlent un esprit novateur cependant empreint de traditions, soucieux d'adapter les solutions techniques et l'emploi des matériaux à la fonction des édifices.

Anciens bureaux de direction, édifiés de 1900 à 1908 sur les plans de l'arch. L. De Rycker. S'harmonisant avec celle de l'hôtel contigu dont elle reprend les rythmes, façade de trois niveaux sur caves hautes suivant la déclivité du terrain. Cinq travées rythmées par des pilastres colossaux cannelés, entre les larges baies rect. vitrées, en retrait et séparées par des allèges sculptées. Entablement classique à consoles, corniche à mutules et balustrade de couronnement (fig. 133 et 134).

P. KAUCH, *Les bâtiments de la Banque Nationale de Belgique à Bruxelles*, Bruxelles, 1964. — J. VICTOIR, *Les bâtiments de la Banque Nationale à Bruxelles. L'hôtel du Gouverneur*, dans *La Maison d'hier et d'aujourd'hui*, 48, déc. 1980, pp. 18-39.

N^{os} 9, 10 (entre). Corps de bâtiment reconstruit en 1980 à l'angle des r. de la Banque et de Ligne par le Crédit Communal (voir r. Montagne de l'Oratoire).

N^o 12. A l'angle de la r. de Ligne, où il compte deux travées, immeuble de sept travées et trois niveaux, remontant dans sa forme actuelle au mil. du XIX^e s. Façade cimentée et peinte, dont l'angle est biseauté. Fenêtres rect. à appui saillant, grillagées au r.d.ch., avec garde-corps en fer forgé à flèches croisées au 1^{er} étage. Corniche à mutules sous toiture d'ardoises mansardée,



135. R. du Bois Sauvage, 14-15. Maison du doyen.

éclairée de lucarnes à fronton triangulaire (R.317).

N° 13. Maison de trois niveaux et trois travées, dont le noyau remonte au XVI^e s. Façade cimentée, dont le pignon à degrés d'origine a été arrangé en 1847 en l'actuel pseudo-fronton, ajouré d'un œil-de-bœuf, aux rampants garnis de consoles sous la bâtière transversale de tuiles, débordante. Ouvertures rect. à appuis saillants de pierre bleue. Décor typique de la porte à deux battants garnis de ferronnerie, ainsi que la baie d'imposte. Façade arrière cimentée, conservant son pignon à gradins percé d'ancre (R.318).

A.V.B./T.P. 7978 (1847).

N°s 14-15. **Maison du doyen.** Corps principal d'un ensemble complexe de bâtiments construits autour de deux petites cours intérieures, entre le XV^e (?) et le XIX^e s. et clôturé, à l'E., par un vestige de la première enceinte : la tour du Pléban. La maison avait, en effet, été achetée par le pléban Alexandre de Beringhem, qui la céda à la

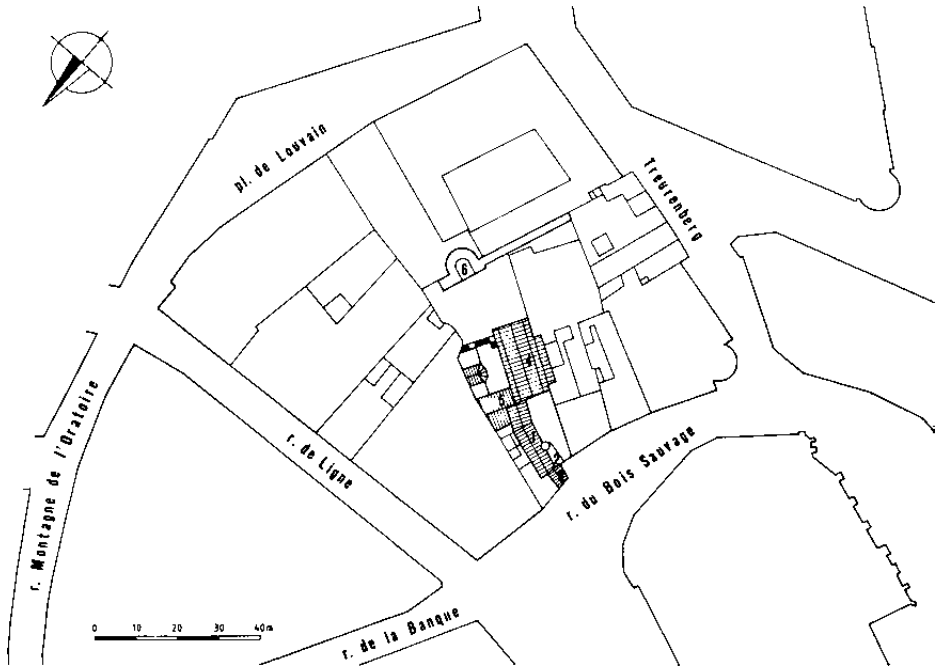


136. R. du Bois Sauvage, 14-15. Tour du Pléban.

paroisse des SS.-Michel-et-Gudule en 1452. L'histoire de sa construction est mal connue : G. Des Marez la date de 1610.

Construction traditionnelle en briques et pierre blanche, avec ancrés, datant du XV^e (?) ou du XVI^e s. (1). Trois niveaux et sept travées irrégulières sous bâtière de tuiles, perpendiculaire à la rue, en pente raide et limitée par des pignons à gradins. Pierres blanches renouvelées pour le soubassement, les chaînages d'angle, les encadrements des fenêtres rect. à croisée, à travers ou géménées, les cordons à hauteur des appuis, traverses et linteaux. Lucarnes à pignon à gradins, celle de g. nouvelle. Vers le milieu et engagée dans la façade, tourelle d'escalier en vis, de quatre niveaux, ajourée de petites fenêtres rect. et coiffée d'une toiture conique d'ardoises surplombant la maison.

A l'intérieur, escalier court, avec départ Louis XVI sculpté d'une colonne cannelée ornée d'une ste Gudule en médaillon et rampe de la fin du XVIII^e s. Deux salons lambrissés, l'un de style Louis XV (3^e qu. du XVIII^e s.) l'autre Louis XVI (4^e qu. du



VIII. R. du Bois Sauvage, 14-15. Maison du doyen et tour du Pléban. Plan-masse de l'ensemble.

XVIII^e s.); deux plafonds stucqués, dont l'un conserve des médaillons en grisaille.

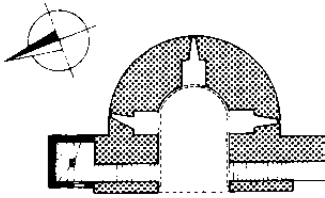
Entrée depuis la rue, mais en retrait de l'alignement, par deux portes, une piétonne et une cochère, percées dans un mur bas (2). Dispositif autrefois enduit, à entablement néo-classique, du début du XIX^e s., restauré en 1962 dans l'esprit du gothique tardif en dotant la porte dr. d'un encadrement arqué, doublé d'un larmier en accolade sommé d'un fleuron; porte g. surmontée d'une petite niche.

A g. et en avant de l'entrée, contre le n^o 13, petit corps de bâtiment en briques, du début du XIX^e s. (?), d'une travée de côté, de deux niveaux et couvert en appentis (3). Enduit à l'origine, restauré en briques apparentes dans l'esprit du style traditionnel, en ajoutant un demi-pignon à gradins, une lucarne et les éléments de pierre blanche.

A l'E. de la maison du doyen et perpendiculaire à celle-ci, aile en long, de deux niveaux, de trois travées sur cinq, remontant

au moins au XVII^e s., couverte d'une bâtière brisée de tuiles, perpendiculaire à la rue (4). Mur O. sous pignon en briques, à élément terminal, épis et ancrs, souligné de trous de boulin, ajouré de petites fenêtres rect. sur deux niveaux; façade éclairée par deux rangs de fenêtres à croisée surmontées de petits arcs de décharge; à g., petite porte à encadrement de pierre bleue Louis XV, du 3^e qu. du XVIII^e s., provenant de l'ancienne r. des Longs Chariots: montants profilés en cavet, piqués d'un fleuron à la naissance de l'arc bombé, doublé d'un larmier; baie d'imposte chantournée et timbrée d'une clé, au-dessus de la traverse rehaussée d'une rocaille. Pignon E. et façade N. enduits, conservant des ancrs, percés de fenêtres modernisées.

Au N., petite cour, limitée à l'O. par une aile de deux niveaux sous bâtière parallèle de tuiles, remontant au moins au XVIII^e s., modifiée plus tard, et au N. par une aile de même hauteur, arrondie à son extrémité E., construite dans la 2^e moitié du XIX^e s. (5).



IX. R. du Bois Sauvage, 14-15. Tour du Pléban. Plan ternier, d'après un relevé de Fr. Malfait, 1921 (A.V.B./N.P.P., A17).

Tour du Pléban (6). A l'E., jardin suspendu fermé par un vestige de la première enceinte (XI^e-XIII^e s. : voir p. XXXVII), comprenant la tour, accostée au N. d'une tour d'escalier et, au S., d'un pan de la muraille conservé sur 5 m.

Tour défensive, de plan semi-circulaire, en moellons de grès, divisée intérieurement en trois niveaux. Accès depuis l'O. par une arcade cintrée ouvrant sur la salle intermédiaire, couverte d'un berceau fermé par un cul-de-four; vers l'E., trois archères à double ébrasement; au N. et au S., passages réservés dans l'épaisseur du mur pour loger les escaliers qui montaient, à g. et à dr., au chemin de ronde. Au-dessus, plate-forme ajourée, de même, de trois archères et de passages latéraux.

A g., tour d'escalier de plan carré, en briques, datant sans doute du XVI^e s., accessible à g. par une petite porte précédée d'un escalier droit.

A dr., arche de fondation de la muraille, surmontée, au-dessus d'une archère, d'un segment d'arc qui soutenait l'escalier d'accès au chemin de ronde, bordé vers l'extérieur de merlons et de créneaux, ces derniers aujourd'hui bouchés par des briques. Plus à dr., au-delà du mur de séparation entre les n^{os} 14-15 et 16, suite de la muraille conservant trois arcades cintrées et le départ d'une quatrième, percées d'archères sous la courline remontée en briques (fig. 135, 136, VIII et IX).

A.V.B./P.P., 2560; N.P.P., A17. – HENNE et WAUTERS, 3, p. 335 et ill. 1208. – G. DES MAREZ, *Guide*, 1979, p. 244. – V.G. MARTINY, *L'architecture des origines à 1900*, p. 24.

N^o 16. Maison traditionnelle, avec travée d'entrée séparée, remontant au moins au XVI^e s. Façade sans doute en briques et

pierre blanche, aujourd'hui cimentée, de deux niveaux et deux travées, sous bâtière transversale de tuiles en S. et éclairée de fenêtres rect. modifiées. R.d.ch. élevé, ajouré d'ouvertures de cave grillagées, à encadrement en biseau. Pignon percé récemment de fenêtres plus petites, sur deux niveaux. A g., travée de porte de deux niveaux, avec ancrs, sous appentis de tuiles, modifiée dans la 1^{re} moitié du XVIII^e s. Portail à encadrement en pierre bleue, de style Louis XIV, montrant une marque du tailleur Q. Quairière d'Ecaussinnes (voir p. 411, n^o 5); montants profilés en cavet et panneautés; linteau bombé, timbré d'une clé en volute et doublé d'un larmier mouluré; coquille dans les coins supérieurs de la baie d'imposte. Au-dessus, une fenêtre à linteau et larmier bombés, à encadrement plat à crossettes, surmontée d'une lucarne à croupe. Façade arrière identique. A l'E., vestige du mur de la première enceinte appartenant à la tour du Pléban (voir n^{os} 14-15).

A l'intérieur, cave couverte de voûtes d'arêtes portées par un pilier central renouvelé; anciennes poutres sur consoles et fermes de charpente (fig. 137; R.319 et 320).

N^o 17. Ensemble remontant aux XVI^e, XVII^e, XVIII^e s., et combinant un bâtiment en large, à rue, avec un autre en long, à l'arrière et à angle droit, sous une double bâtière d'éternit. Façade principale d'abord de cinq travées et deux niveaux, de caractère néo-classique; 3^e étage ajouté en 1841; porte cochère, à dr., à deux battants grillagés, aménagée en 1921-1922; cimentage récent. Façade du bâtiment arrière de type traditionnel, en briques, à pignon à épis et ancrs; arcs de décharge jumelés au-dessus de la fenêtre médiane et sous la fenêtre meunière, dont le linteau repose sur deux corbeaux (R.320 et 321).

A.V.B./T.P. 7977 (1841) et 27103 (1921).

N^{os} 18-19. Voir Treurenberg, n^{os} 2-4.

R. DE BON SECOURS (F4-5)

Appelée Coin des Teinturiers jusque dans la 2^e moitié du XIX^e s., cette petite voie de communication entre le bd Anspach et la r. du Marché-au-Charbon, située non loin de l'église Notre-Dame de Bon Secours, fut



137. R. du Bois Sauvage, 16.

partiellement élargie sur le côté droit par la reconstruction en recul des n^{os} 5 et 7, en application du plan de lotissement des boulevards centraux (voir bd Anspach). L'irrégularité de son assiette provient de la surélévation de ceux-ci par rapport à la voirie précédente. Tous les immeubles sont antérieurs au XX^e s. ; les n^{os} 8-10, 14 et 16, néo-classiques, ont un noyau ancien probable ; le n^o 12 a été reconstruit en briques de différentes couleurs et pierre bleue en 1914 (R.322).

A.V.B./T.P. 8056 (1914).

N^{os} 5 et 7. Deux maisons de même ordonnance, reconstruites en 1985 par le conseil de fabrique de la paroisse Notre-Dame de Bon Secours. Immeubles de tradition néo-classique, enduits, sauf le soubassement ajouré pour les caves. Trois niveaux de hauteur décroissante et respectivement quatre et deux travées. R.d.ch. à refends et fenêtres à appui saillant sur panneau en relief, à linteau droit ou, au n^o 5, cintrées et à clé en pointe de diamant se terminant dans un entablement. Aux étages, fenêtres à linteau



138. R. de Bon Secours, 5, 7 et 9-11.

droit, encadrement à filets, appui en res-saut, pris dans un cordon continu au 1^{er}, souligné d'un panneau en saillie au 2^e du n^o 5. Cordon sous l'entablement à boulins bordant une corniche de bois à mutules et denticules (fig. 138 ; R.323).

A.V.B./T.P. 8055 (1875).

N^{os} 9-11. Couverte d'un cimentage imitant les joints en 1930 comme l'annexe qui l'accoste, maison traditionnelle, implantée perpendiculairement, de trois niveaux et deux travées, sans doute du XVII^e s. sauf la vitrine commerciale en bois de la fin du XIX^e s. Pignon passant à simples rampants qui remplaceraient des gradins dont seul le supérieur subsiste. Bâtière de tuiles. A dr. du r.d.ch., amorce d'une porte du XVIII^e s., en pierre, reste d'une maison démolie.

A g., servant aujourd'hui de garage, annexe sous bâtière parallèle de tuiles, éclairée d'une lucarne à bâtière (fig. 138).

A.V.B./T.P. 36230 (1930).

N^{os} 13 et 15. Deux maisons de deux niveaux et de respectivement quatre et deux

travées, néo-classiques, du 1^{er} qu. du XIX^e s. Au n° 13, façade couverte depuis 1923 d'un cimentage imitant les joints, ajoutée d'ouvertures à linteau droit; fenêtres à appui saillant; ancrés en I; boullins sous la corniche de bois bordant la bâtière parallèle de tuiles. Au n° 15, une lucarne (R.324).

A.V.B./T.P. 28090 (1923).

BORGVAL (F4)

Reliant aujourd'hui le bd Anspach à la pl. St-Géry, cette rue représente le tronçon O. de la r. des Pierres qui, autrefois, partait de la Grand-Place vers la pl. St-Géry, s'arrêtant d'abord peu avant, au pont du Miroir, sur la Senne : le passage entre le pont et la place, qui s'appelait Marché au lin depuis le XVII^e s., à cause du marché qui s'y tint jusqu'en 1708, puis r. au Lin, entre 1830 et 1853, ne fut absorbé qu'ensuite par la r. des Pierres. Le voûtement de la Senne et le percement du bd Anspach, en 1867-1871, coupèrent cette artère en deux parties : celle de l'E. conserva le même nom, celle de l'O. fut appelée Borgval, du nom d'une impasse proche supprimée par les travaux d'assainissement et qui rappelait la proximité du « burg » du X^e s., sur l'île St-Géry, à l'origine de la ville.

Tracé coudé, rectifié et élargi après 1871. Constructions en style éclectique, de la fin du XIX^e s., sur le côté N., le côté S. conservant ici et là des noyaux anciens, remaniés au XIX^e s. Aux nos 19-21, façade arrière de l'ancien cinéma Pathé-Palace (voir bd Anspach, n° 85).

HENNE et WAUTERS, 3, p. 228. — E. BOCHART, *Dictionnaire*, pp. 392-393.

N^{os} 1-7. Voir bd Anspach, n° 93.

N^{os} 2-4. Voir bd Anspach, n° 95.

N^{os} 6-8. Récemment démolit, complexe de logements et de commerces, avec une deuxième façade r. St-Géry, nos 4-8; élevé en style éclectique, sur les plans de l'arch. E. Van Humbeeck, en 1902. Vers le Borgval, façade courbe, en pierre bleue et blanche, de quatre niveaux plus entresol et de trois travées, sous toiture mansardée d'ardoises. Niveau inférieur rythmé d'arcades surbaissées à refends. Etages garnis de balcons en ferronnerie. Hautes lucarnes.



139. Borgval, 11-13.

Vers la r. St-Géry, façade de briques, pierre bleue et ciment, de même élévation mais travaillée plus sobrement. Trois niveaux plus entresol et sept travées (R.325).

A.V.B./T.P. 112 (1902).

N° 9. Immeuble enduit, de style éclectique, de quatre niveaux plus entresol et trois travées, bâti sur plans datés de 1881. Aux étages, portes-fenêtres à linteau droit et panneau d'entablement, précédées d'un balcon continu en ferronnerie sur consoles cannelées. Corniche de bois sur modillons. R.d.ch. transformé pour le commerce, à refends comme l'entresol (R.326).

A.V.B./T.P. 8070 (1881).

N^{os} 11-13. Immeuble de rapport en style éclectique, de quatre niveaux et six travées sous toiture mansardée, datant de 1881. Façade cimentée, brisée suivant la courbe de la rue, rythmée horizontalement par les refends de la partie inférieure, les cordons d'étage et les balcons en ferronnerie, continu au bel étage, individuels au 2^e. Fenêtres rect. sous frise de denticules; allèges

en creux ornées de panneaux. Corniche de bois à denticules et mutules. Lucarnes ajoutées récemment. R.d.ch. ajouré d'une large porte à g., transformé à dr. pour le commerce (fig. 139 ; R.327).

A.V.B./T.P. 8071 (1881).

N^{os} 14-16. D'apparence néo-classique et du 2^e qu. du XIX^e s., immeuble enduit de trois niveaux de hauteur décroissante plus un demi-étage en retrait. Toiture de tuiles, dont la croupe frontale suggère un noyau plus ancien. Aux étages, fenêtres rect. dont l'appui saillant est repris dans un cordon continu, garnies de garde-corps en ferronnerie à motifs d'enroulement (R.328).

N^{os} 15-17. Immeuble néo-classique, de quatre niveaux et trois travées, dont le permis de bâtir date de 1881. Façade enduite ajourée d'ouvertures rect., celles du 1^{er} étage encadrées de pilastres cannelés sous entablement continu à frise de méandres, celles du 2^e à encadrement à filets et crossettes. Trous de boulin sous la corniche de bois à modillons. Lucarne ajoutée en 1945. R.d.ch. à fonction commerciale dès l'origine, modernisé (R.329).

A.V.B./T.P. 8072 (1881) et 56603 (1945).

N^o 18. Hôtel de maître à façade enduite, de trois niveaux et quatre travées sous bâtière. Ancres suggérant un noyau plus ancien (XVII^e s.), arrangé au XIX^e s. en style néo-classique : fenêtres rect. à encadrement à filets et appui saillant repris dans un cordon continu ; cache-boulins sous la corniche profilée en quart-de-rond. Portail d'origine, de style Louis XIV, à encadrement de pierre bleue en anse de panier, aujourd'hui disparu (R.330).

GALERIE BORTIER (F6)

Galerie commerçante allant de la r. de la Madeleine à la r. Saint-Jean et faisant partie, à l'origine, d'un plus vaste ensemble incluant le marché de la Madeleine.

En 1846, P.L.A. Bortier acquiert les terrains compris entre les nouvelles rues Duquesnoy et Saint-Jean ; pour les rentabiliser, il suggère à la Ville d'y créer un centre commercial qui aurait l'avantage de mettre les deux rues en communication avec la r. de la Madeleine, très commerçante, et de concentrer, en un endroit couvert, les petits

commerces d'étalage et de colportage. Le projet de l'arch. J.-P. Cluysenaar, auteur des galeries Saint-Hubert, est mis en chantier en 1847 et le marché de la Madeleine inauguré en 1848.

Cluysenaar a tiré le meilleur parti de l'irrégularité et de la dénivellation du terrain. Le marché couvert, construit sur deux niveaux, en verre sur structure métallique, dessine un rectangle fermé par un hémicycle. L'entrée principale est au point le plus bas, au N., r. Duquesnoy (voir n^o 14), la sortie au point le plus élevé, au S., r. Saint-Jean, de plain-pied avec la galerie d'étage de l'hémicycle. La halle communique aussi avec la r. de la Madeleine, à l'E., par un passage également couvert et bordé de boutiques, qui y prend son départ derrière la façade des anciennes Messageries J.B. Van Gend (voir r. de la Madeleine, n^o 55), monte pour rejoindre le niveau de l'étage de l'hémicycle, dont il épouse la courbe avant de déboucher dans la r. Saint-Jean, par la sortie commune. Le passage est bordé de quinze boutiques, chacune dotée d'un logement privé. Il portera bien vite le nom de son promoteur et connaîtra finalement une destinée distincte de celle du Marché, quand celui-ci périlite, après la guerre 1914-1918, et devient la salle des fêtes de la Ville, rénovée en 1957. A cette date, la galerie Bortier est fermée jusqu'à sa restauration, en 1974-1977, par les arch. M. et P. Mignot. Le bras E. est rétabli dans son état d'origine, le bras S. est démolit et reconstruit plus à l'E., derrière une nouvelle façade néo-baroque ; la façade de l'ancienne issue abrite désormais la sortie de secours de la Salle de la Madeleine (voir r. Saint-Jean, n^{os} 17-19 et 21-25).

Entrée, r. de la Madeleine, par un porche d'une travée sous plafond plat, orné de rosaces en stuc, donnant accès à la galerie, rectiligne sur cinq travées ; dans les deux dernières, escalier droit de huit marches menant au tronçon courbe et, après un élargissement polygonal, à la sortie vers la r. Saint-Jean par deux travées droites, surélevées de trois marches.

Premier tronçon d'un niveau, au décor d'inspiration néo-Renaissance française dans les trois travées scandées par de fines colonnettes de fonte, au fût en partie torsadé et à chapiteau composite, engagées dans les trumeaux de marbre rouge et couronnées par des cariatides sous la corniche





141. Galerie Bortier. Bras E.

moulurée. Chaque travée refendue en deux par un montant de marbre et coiffée par un haut entablement garni de plaques de fonte très ouvragées de rinceaux, incrustées dans le marbre pour dessiner un arc surbaissé au tympan rehaussé d'un médaillon ovale, sous une frise continue. Dans chaque travée, une boutique. Couverture par plaques de verre feuilleté bombé enchâssées dans des arceaux d'acier, remplaçant la verrière d'origine, en appentis sur charpente métallique.

Dans le tronçon courbe, d'allure néo-classique, même articulation en travées, cette fois par des piliers de pierre bleue sous entablement continu soulignant un entresol; demi-étage ajouré, du côté extérieur, de fenêtres rect. à linteau et appui de pierre alternant avec un panneau ovale, aveugle du côté intérieur. Même ordonnance et même alternance de matériaux dans le dernier tronçon créé de toutes pièces.

140. Galerie Bortier. Bras E.

Galerie occupée, comme à l'origine, par des librairies (fig. 140 et 141).

A.V.B./T.P. 6132-6137 (1847-1848) et 86017 (1974-1977); A.A. vol. 44, 1847 et vol. 45, 1848; P.P. 938 1 - 5/5. — M.-Fr. WILLAUMEZ, *Les passages-galerias du XIX^e siècle à Bruxelles*, Bruxelles, 1983, pp. 49-56.

R. DES BOUCHERS (E5-6)

De la r. de la Fourche à la r. de la Montagne, voie ancienne groupant jadis les commerces de boucherie et appelée «Grande r. des Bouchers» par opposition à la «Petite r. des Bouchers». Aujourd'hui très animée, piétonne depuis 1960, l'artère garde son caractère commercial voué surtout à la restauration à caractère touristique, comme l'indiquent les enseignes et devantures de restaurants.

La r. des Bouchers est incluse dans le plan particulier d'aménagement (P.P.A.) 30/10 établi pour le «quartier formé par la Grand-Place et ses abords» appelé aussi depuis «Ilot Sacré», dont le périmètre et les prescriptions, proposés par le service technique des Travaux Publics de la Ville de Bruxelles, division Urbanisme, furent entérinés par le Conseil communal le 21/03/1960 et légalisés par arrêté royal le 24/08/1960. Il en résulte un règlement urbanistique spécifique dont les prescriptions visent à conserver ou rétablir «le caractère historique et folklorique» de ce quartier. Certaines façades, indiquées sur plan coloré, furent chargées de servitudes précises : par exemple, façades à conserver ou à rétablir sur base d'éléments originels ou de données d'archives, à élever dans un style imitant ceux des XVII^e et XVIII^e s., à reconstruire en style adapté de l'architecture traditionnelle..., en complément d'une obligation générale de garder aux bâtiments un gabarit réduit en largeur et en hauteur. Les limites de ce P.P.A. — au N. les r. de l'Écuyer et d'Arenberg, à l'E. le bd de l'Impératrice, au S. la r. et la pl. St-Jean et la r. du Lombard jusqu'à la r. du Midi, à l'O. les r. du Midi, de Tabora et des Fripiers — furent modifiées par l'arrêté royal du 13/09/84 fixant le P.P.A. 30/40 du «quartier de la Putterie» comprenant l'îlot situé entre le Carrefour de l'Europe, les r. de l'Infante Isabelle, du Marché aux Herbes, de la Montagne et le bd de l'Impératrice.



142. R. des Bouchers, 33, 35.

Les alignements conservent encore un décor de façades-pignons des XVII^e et XVIII^e s., dont beaucoup affichent des adaptations du XIX^e s., certaines radicalement restaurées au XX^e s., parfois de manière fantaisiste. De nombreux noyaux anciens que l'on peut déceler à leurs ancrs, à la disposition perpendiculaire du faîte, au volume général, ont été remaniés au XIX^e s., pour présenter une façade d'allure néo-classique comme e.a. les n^{os} 8, 59 (avec 3^e niveau de 1951), 61-61A (1847?). Le visage de la rue se définit en outre par des façades banales de style néo-classique édifiées au 2^e qu. et jusqu'au mil. du XIX^e s., sur trois ou quatre niveaux simplement ordonnancés, généralement reconstruits au r.d.ch. dont e.a. les n^{os} 6, 25-27, 55 (1855, r.d.ch. actuel de 1941 sur plans de l'arch. E. Gerard), 64, 75, 77 (avec vitrine « classique » de 1899 conservée), 79. A celles-ci s'ajoutent les larges façades d'accès aux Galeries royales St-Hubert, construites en 1846-1847, interrompant l'enfilade des bâtiments à hauteur des n^{os} 38-46 et 43-53. Prolongements ou réminiscences des styles

historiques se manifestent dans certaines façades datant des périodes d'entre-deux ou d'après-guerre(s) comme les n^{os} 13-15 (1953, 1963, arch. A. Nottebaert), 41 (1933-1935, arch. R. Vranckx), 57 (1945, arch. A. Courtens et R. Michiels), 58-62 et 66-66A (1943, arch. E. Linssen, voir r. de la Montagne, n^{os} 52, 54).

Elargissement de la voirie, des deux côtés, en raison du recul de l'alignement à hauteur des n^{os} 12 (1899), 24A (voir r. des Dominicains, n^o 1), 48-56; ce processus, entamé au XIX^e s., est aujourd'hui radicalement stoppé (fig. 142).

A.V.B./T.P. 60189 (1951), 8124 (? , 1847), 8124 et 57066 (1855, 1941), 74042 (1899), 61536 et 72945 (1953, 1963), 46391 et 43404 (1933-1935), 56326 (1945), 57350 (1943), 8134 (1889).

N^o 3. Maison de trois niveaux et quatre travées, sous bâtière éclairée de lucarnes. Selon demande de permis en 1865, façade enduite et blanchie ajourée de baies échan-crées bordées d'une mouluration. Appuis en bandeau profilé, comme le larmier limitant l'attique à trous de boulin. A dr., balcon sur consoles à volutes, à garde-corps en ferronnerie couvrant la baie du r.d.ch. Contiguë, devanture commerciale « classique » avec entrée à dr., incorporant aussi l'entrée privée à g. (R.331).

A.V.B./T.P. 8108 (1865).

N^o 4. Maison perpendiculaire de trois niveaux et trois travées sous bâtière à croupe couverte de tuiles flamandes. Remise au goût du jour, en style néo-classique, dans le 1^{er} qu. du XIX^e s., façade aujourd'hui cimentée affichant son noyau ancien par deux rangs d'ancres, respectivement en fleur de lys et à crochet. Baies rect. — aveugles à la travée dr. —, sur appui saillant et à barre d'appui soutenue par un motif à enroulements en fer forgé; menuiserie d'origine. Cache-boulins et corniche de bois sous la lucarne à fronton triangulaire. R.d.ch. totalement renouvelé sur les plans de l'arch. L. Henrard en 1968 (R.332).

A.V.B./T.P. 80935 (1968).

N^o 9. Dans l'axe de l'impasse de la Fidélité, maison de deux niveaux et cinq travées sous bâtière de tuiles flamandes. Sur soubassement en grès, façade baroque, en briques et grès, de la fin du XVII^e s. ou du déb. du XVIII^e s., restaurée en 1969 sur les



143. R. des Bouchers, 9.

plans de l'arch. M. De Guchteneere comme l'indique aussi l'inscription au soubassement, qui mentionne en outre la date de 1471 (?). Agrandies vers le bas au XIX^e s., fenêtres à croisée conservant certains éléments d'origine : montants harpés creusés en gorge, linteaux en deux parties et bandeau les surmontant, à côté d'éléments neufs : croisillon et châssis à petits-bois. Au-dessus de l'alignement de trous de boulin entourés de grès et de la corniche, imposante lucarne-attique terminée en pignon à ailerons à volute sous un fronton semi-circulaire, dominant les trois travées axiales. Baies organisées selon les règles du pignon traditionnel : deux oculi circulaires à clé accostant une haute fenêtre cintrée à clé, sur montants à imposte, tous bordés d'un larmier, sous le trou de boulin axial. Au centre du r.d.ch. limité par un rang d'ancres en fleur de lys, porte baroque cintrée à clé, sur montants à imposte creusés en cavet. Les prolongeant visuellement au-delà du larmier, petits pilastres surmontés d'une sphère engagée, à hauteur de la baie d'imposte circulaire à clé, bordée d'un lar-

mier. Fenêtres restaurées de part et d'autre de l'entrée (fig. 143).

A.V.B./T.P. 82004 (1968-1969).

N° 10. A l'angle de l'impasse de la Fidélité, maison aujourd'hui de trois niveaux et demi, de hauteur dégressive et de deux travées de chaque côté, sous bâtière de tuiles. Réparable e.a. à son ancrage, noyau ancien, probablement du XVIII^e s., exhausé et habillé en style néo-classique dans la 1^{re} moitié du XIX^e s., par un enduit de façade. Baies rect. à appui saillant, dont certaines obturées en façade latérale. R.d.ch. reconstruit en style néo-traditionnel. A dr. vers la rue, encadrement de porte du XVIII^e s. conservant ses montants et son profil cintré, mais privé de ses moulures en 1870 pour l'aménagement d'une vitrine en bois ; clé à volute partiellement conservée, traverse d'imposte renouvelée (R.333).

A.V.B./T.P. 8133 (1870).

N° 11. Maison perpendiculaire, de deux niveaux et trois travées, sous bâtière. Façade-pignon enduite, du début du XVIII^e s., aménagée au XIX^e s. Ordonnance classique imprimée par les pilastres colossaux à double chapiteau toscan encadrant les fenêtres rect. sur appui saillant profilé, néanmoins, avec leur menuiserie, des travaux du XIX^e s. Au-dessus du rang de cache-boulins, pignon à ailerons autrefois en doucine, couronné d'un fronton triangulaire. Agrandie vers le bas au siècle dern., baie axiale entre montants à imposte formant pilastres, autrefois sans doute cintrée jusqu'à la corniche interrompue par la clé de cette baie, aujourd'hui couverte d'un arc surbaissé. Réorganisé pour le commerce en 1899, r.d.ch. occupé par une porte à g. et une large vitrine interrompant la base d'un pilastre colossal (R.334).

A.V.B./T.P. 4888 (1899).

N° 14. Maison perpendiculaire, de deux niveaux et deux travées sous bâtière de tuiles flamandes. Façade-pignon du 1^{er} qu. du XVIII^e s., appropriée au mil. du XIX^e s., actuellement enduite et ajourée, à l'étage, de baies échancrées. Au-dessus du rang d'ancres en I de ce niveau et des deux cache-boulins le limitant, pignon à ailerons en doucine, sous un petit fronton triangulaire. Baie axiale cintrée à clé, bordée par un larmier de même profil et agrandie comme en té-



144. R. des Bouchers, 14, 16.

moigne l'appui saillant. Impostes de montant prolongées en bandeau. Cache-boulin terminal dans l'axe, sous la base du fronton. R.d.ch. récemment reconstruit en style néo-traditionnel (fig. 144).

N° 16. Maison perpendiculaire, de deux niveaux et deux travées sous bâtière de tuiles, probablement de la fin du XVII^e s. Façade-pignon, à ailerons chantournés, précédemment enduite et ajourée de baies rect. entourées, au XIX^e s., d'un encadrement stucqué; aujourd'hui couverte d'un revêtement en briques émaillées de couleurs contrastantes avec motifs décoratifs, depuis 1919, laissant cependant apparaître les ancrés en I limitant l'étage. Base du pignon marquée par deux trous de boulin au niveau desquels se trouvent deux tableaux en carreaux de céramique représentant un vase de fleurs. Au centre de cette composition, baie axiale, rect. et agrandie vers le bas. Trou de boulin terminal sous la terminaison en pointe du pignon, remplaçant probablement le fronton triangulaire originel. R.d.ch.



145. R. des Bouchers, 17.

récemment reconstruit en style néo-traditionnel (fig. 144).

A.V.B./T.P. 27097 (1919).

N° 17. A l'angle de la Petite r. des Bouchers, maison en style traditionnel, de trois niveaux et six travées au total — une à l'angle coupé, deux latéralement, complétées à dr. dans la Petite r. des Bouchers par une dernière très étroite —, sous bâtière à croupe couverte de tuiles flamandes. Remontant au XVII^e s. et restaurée d'après les plans de l'arch. D. Dethiers de 1962, façade en briques combinant le grès et la pierre blanche pour les chaînages et les encadrements de baies. Du XVII^e s. subsistent le soubassement chanfreiné en grès, les chaînages d'angle ainsi que, partiellement, les montants harpés creusés en gorge et les bandeaux prolongeant linteaux, traverses ou appuis. Arcs de décharge jumelés aux 1^{er} et 3^e niveaux. Meneaux et certains encadrements renouvelés. Au r.d.ch. de la travée d'angle, porte à encadrement rect. conservant certains éléments creusés en

gorge. A l'extrême dr., entrée cintrée obturée. Interrompant la corniche au-dessus du rang de trous de boulin, trois lucarnes passantes, à ouvertures rect. sous pignon à gradins posant sur consoles (fig. 145).

A.V.B./T.P. 72371 (1962).

N° 18. Haute et étroite maison perpendiculaire, de trois niveaux et trois travées sous bâtière, du XVII^e s. Façade-pignon enduite, appropriée au 2^e qu. du XIX^e s. par l'aménagement des baies rect. sur appui en bandeau, munies, à l'étage supérieur, de barres d'appui à motif en ferronnerie. Rang de trous de boulin limitant le pignon à rampants droits, ajouré d'une fenêtre de combles à appui saillant, sous une petite ouverture carrée axiale à usage de monte-charge. Ancre terminale appuyée au pinacle rect. dominant peut-être autrefois les gradins aujourd'hui rectifiés du pignon. R.d.ch. reconstruit (R.335).

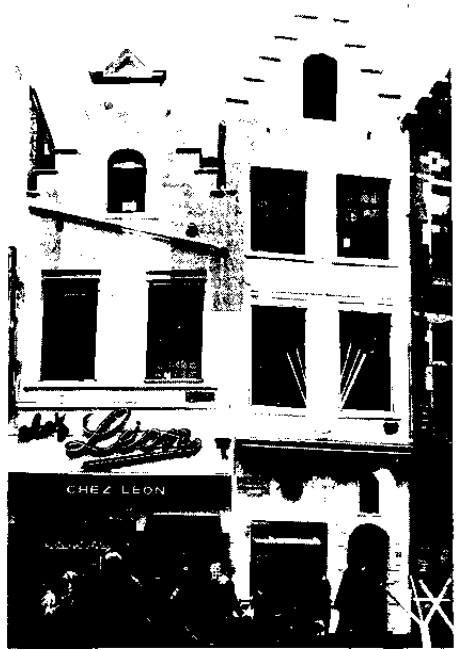
N°s 19, 21-23. Deux maisons de trois niveaux, respectivement de deux et trois travées, sous bâtière de tuiles commune. Façades de briques et pierre blanche réédifiées, en remplacement des trois antérieures détruites par le feu, sur les plans de l'arch. E. Meert en 1959-1960, en styles néo-baroque et néo-traditionnel, en intégrant quelques rares éléments de grès conservés (R.336 et 337).

A.V.B./T.P. 77666-77667, 69498 (1959-1960).

N° 20. Maison perpendiculaire, de deux niveaux et deux travées, sous bâtière, de la fin du XVII^e s. Adaptée au cours du 2^e quart du XIX^e s., façade-pignon enduite, ajourée à l'étage de baies rect. sur appui en bandeau couvrant les allèges panneautées. Au-dessus des trous de boulin, pignon à trois gradins prolongés par un profil chantourné, couronné par un fronton triangulaire. Sous l'ancre terminale, baie axiale cintrée, sur appui saillant avec allège panneautée. R.d.ch. remanié en 1945, autrefois ouvert d'une porte à encadrement du XVIII^e s., profilé et cintré à clé sous larmier (fig. 146).

A.V.B./T.P. 55886 (1945).

N° 22. Maison perpendiculaire, de trois niveaux et deux travées sous bâtière de tuiles mécaniques. Adaptée au début du XIX^e s., façade-pignon enduite remontant au XVII^e s., ajourée de baies rect. sur appui



146. R. des Bouchers, 20, 22.

saillant. Souligné par deux trous de boulin, pignon à cinq gradins complétés d'un pinacle rect. Fenêtre axiale en anse de panier à clé. Au r.d.ch., porte à encadrement cintré orné d'éléments de pierre disposés de manière fantaisiste, aménagée récemment (fig. 146).

N° 24. A l'angle de la r. des Dominicains, maison perpendiculaire, de trois niveaux et deux travées de chaque côté, dont une large et une aveugle vers la r. latérale, sous bâtière de tuiles. En style traditionnel, édifice remontant au XVII^e s., restauré en 1945, partiellement sur base de témoignages d'origine. Façades — à pignon à gradins vers la r. des Bouchers — ponctuées d'ancres, en briques et pierre blanche conservant certains éléments en grès tels que bandeaux régnant aux linteaux et, partiellement, prolongeant les traverses. Baies à croisée rétablie, certaines à six jours, sur base de l'emplacement des bandeaux subsistants. Rang de trous de boulin couronnant l'élévation, solignant, en façade principale, le pignon à sept gradins sur consoles,

dominé par un pinacle rect. Encadrée par des ancrs disposées en triangle révélant la structure de la charpente, baie axiale cintrée à clé. A l'angle de l'édifice, à hauteur du 1^{er} étage, niche cintrée à clé, sur montants à imposte, bordée d'un larmier suivant le même profil. R.d.ch. reconstruit, comprenant le soubassement chanfreiné (R.338).

A.V.B./T.P. 56323 (1945).

N° 26. Maison perpendiculaire traditionnelle, de deux niveaux et deux travées sous bâtière de tuiles. Du XVII^e s., façade-pignon en briques et grès ponctuée d'ancres en I, restaurée en 1959 sur les plans de l'arch. R. Van Onckelen qui, e.a., rétablit les croisées des fenêtres et renouvella les couvrements des six gradins et du pinacle rect. du pignon. Légèrement agrandies vers le bas, fenêtres d'étage conservant quelques éléments d'encadrement anciens : montants à harpes médianes, creusés en gorge, linteaux prolongés, comme jadis les traverses et appuis, en bandeau encore visible aux trumeaux. Au pignon souligné par un larmier et deux trous de boulin, quatre ouvertures traditionnellement disposées en triangle : deux baies rect. encadrant la haute baie axiale — aujourd'hui pourvue d'un meneau et d'un linteau récents — sous amples arcs de décharge, et un jour de combles terminal. Sur soubassement chanfreiné en grès, r.d.ch. remanié, autour d'une porte basse à g., sous linteau droit déchargé d'un rouleau de briques cintré, conservant des montants chaînés creusés en gorge, comme le jambage subsistant à dr., témoin de la présence, jadis, d'une fenêtre à croisée. A l'allège et au trumeau g. de l'étage, respectivement niche en mitre et support d'enseigne en fer forgé.

Appuyés à la façade latérale g., restes d'une maison d'angle avec façade-pignon vers la r. des Dominicains (R.339).

A.V.B./T.P. 77666 et 77791 (1959).

N° 28. Maison perpendiculaire, de deux niveaux et deux travées. Remontant au XVII^e s., mais aménagée au XIX^e s., façade autrefois sous pignon à gradins dont subsistent deux degrés, ainsi que les trois ouvertures traditionnelles, l'axiale plus haute, toutes trois agrandies vers le bas pour atteindre la ligne des cache-boulins et habillées comme les autres baies de façade. Réalisés en 1919, cimentage imitant la pierre — in-

corporant les encadrements rect. à clé couronnés d'un larmier, sur appui saillant et allège panneautée — et aménagement d'une devanture commerciale en bois, récemment supprimée (R.340).

A.V.B./T.P. 27098 (1919).

N°s 29-31. Contiguë à l'entrée de la r. d'Une Personne, maison de trois niveaux et demi et trois travées, sous bâtière de tuiles éclairée d'une lucarne. Autrefois, façade sous pignon à gradins terminé en volutes, de deux niveaux, enduite, exhaussée et transformée en 1841 en style néo-classique. Baies rect. de hauteur dégressive, sur appui saillant profilé, conservant châssis et barres d'appui à ferronnerie d'origine. Demi-niveau supérieur souligné par un bandeau d'appui formant larmier. Fortement saillante, corniche à mutules et denticules. R.d.ch. reconstruit en style pseudo-traditionnel. Longeant la r. d'Une Personne, façade latérale en briques (R.341).

A.V.B./T.P. 8118 (1841).

N° 30. Maison de trois niveaux et trois travées, sous bâtière de tuiles flamandes, à croupe et éclairée de lucarnes rampantes. Noyau ancien, probablement du XVII^e s., avec façade-pignon transformée au XIX^e s. en façade néo-classique aujourd'hui cimentée et ajourée de baies échancrées au 1^{er} étage, rect. sur appui en bandeau au 2^e étage. Devanture commerciale en bois installée en 1913, ornée de discrets motifs néo-Renaissance et comprenant une porte à g., une vitrine à dr. encadrées de pilastres à volute décorés de fuseaux, sous un cache-volet couronné d'un grand cartouche cintré (fig. 147 ; R.342).

A.V.B./T.P. 8141 (1913).

N° 33. Longeant à g. la r. d'Une Personne, maison perpendiculaire, de deux niveaux et trois travées sous bâtière de tuiles flamandes. De la fin du XVII^e s. ou du déb. du XVIII^e s., façade-pignon enduite, ajourée à l'étage de baies rect. sur appui saillant, résultant d'un aménagement du XIX^e s. Limité par deux trous de boulin et terminé par un fronton triangulaire, pignon en deux registres couronnés d'un larmier. Profil baroque combinant des ailerons en volute au registre supérieur occupé par la petite ouverture carrée terminale, à des ailerons en L incurvé au registre inférieur. A ce niveau, trois



147. R. des Bouchers, 30.

ouvertures traditionnelles : deux rect. aujourd'hui obturées encadrant la haute fenêtre axiale cintrée. R.d.ch. reconstruit en 1976. Façade latérale enduite, le long de la ruelle (fig. 142).

A.V.B./T.P. 85285 (1976).

N° 34. Maison perpendiculaire, de deux niveaux et trois travées de largeur inégale, sous bâtière de tuiles flamandes. Remontant au XVII^e s., façade-pignon enduite, ponctuée d'ancres en I. Résultant d'une appropriation au XIX^e s., baies d'étage rect., entre bandeaux régnant aux linteaux et aux appuis, celle du centre individualisée par une balustrade tardive ornant son allège. Terminé par un fronton triangulaire, pignon en trois registres limités par des bandeaux et présentant chacun un profil spécifique, en L incurvé ou en doucine. Encadrée à la base par deux trous de boulin et empiétant sur deux registres, haute fenêtre axiale cintrée, sous l'oculus terminal, circulaire à clé. Au r.d.ch., monumentale porte baroque en pierre bleue portant la marque du carrier P. Wincqz (1635-1728, Feluy, voir p. 411,



147bis. R. des Bouchers, 34.

n° 6). Sous une baie d'imposte flanquée de volutes et couronnée d'un larmier chantourné, encadrement creusé en gorge et mouluré, à bossages un-sur-deux, cintré à clé sur impostes. Larmier suivant ce profil (fig. 147bis et R.343).

N° 35. Maison perpendiculaire, de deux niveaux et deux travées sous bâtière de tuiles flamandes. Attestant son noyau traditionnel du XVII^e s. e.a. par deux rangs d'ancres en fleur de lys complétés par celles du sommet, façade-pignon aménagée au XIX^e s. et couverte d'un enduit renouvelé récemment. Baies rect. révélant encore partiellement les montants d'origine, harpés et creusés en gorge. Pignon à six gradins dominés par un pinacle rect., ajouré, au niveau des trous de boulin de la base, d'une fenêtre axiale rect., agrandie au XIX^e s. Devanture commerciale réalisée en 1944 (fig. 142).

A.V.B./T.P. 55359 (1944).

N° 36. Maison perpendiculaire, de trois niveaux et quatre travées sous bâtière. De style baroque tardif, datant de la fin du XVII^e

ou du déb. du XVIII^e s., façade-pignon fortement restaurée, d'après le modèle d'origine, sur les plans de l'arch. A. Hannaert en 1962. Réalisation en briques conservant partiellement des éléments en grès, à côté de l'utilisation d'autres pierres blanches. Façade caractérisée par un quadrillage des éléments de pierre : en lignes horizontales, larmiers des linteaux et appuis prédominant sur les traces de bandeaux anciens apparents aux trumeaux ; en lignes verticales, montants creusés en gorge et prolongés pour encadrer les allèges ornées de motifs géométriques au 2^e étage, occupées par les trous de boulin sous la corniche limitant le pignon. Ancres en fleur de lys complétant ce dessin réticulé. Pignon en trois registres couronnés d'un pinacle également à pignon, découpés chacun en cavet complété, au registre intermédiaire, par une volute. S'écartant du schéma traditionnel, sept jours disposés en trois registres : à la base, deux hautes fenêtres cintrées à clé sous larmier prolongé, entre deux oculi bordés pareillement et surmontés d'une sphère ; deux baies rect. au registre supérieur et un oculus au pinacle.

Aménagé lors des travaux de 1962, r.d.ch. occupé à dr. par une porte à encadrement en pierre bleue, cintré sous larmier chantourné, de récupération (R.344 et 345).

A.V.B./T.P. 72087 (1962).

★N^{os} 38-46 et 43-53. Voir Galeries royales Saint-Hubert.

N^{os} 58-62. Voir r. de la Montagne, n^o 52.

N^{os} 63-65. Enduite et ponctuée d'ancres en I, façade-pignon de trois niveaux et trois travées, du XVIII^e s., avec aménagements postérieurs. Sur appui saillant du XIX^e s., baies d'étages profilées en anse de panier. Souligné par un rang de cache-boulins, pignon surélevé, à rampants droits, terminé par un pinacle rect. De même profil que celles des niveaux inférieurs, ouvertures traditionnellement disposées en triangle : deux petites fenêtres encadrant la haute baie axiale, sous un petit jour de combles terminal, aujourd'hui obturé. Toiture modifiée en 1946. R.d.ch. reconstruit en 1936, comportant autrefois à g., une porte à encadrement en style Louis XIV, cintré à clé, dans un chambranle rect. écorné bordé d'un

larmier et posant sur montants à imposte (R.346).

A.V.B./T.P. 56860 (1946), 45681 (1936).

N^o 67. 1696. Maison perpendiculaire, de deux niveaux et trois travées sous bâtière de tuiles. Façade-pignon enduite, datée par les ancres de l'étage et rythmée horizontalement par les larmiers aux appuis et aux linteaux. A l'étage, baies rect. remaniées, conservant des montants creusés en gorge. Limité par un rang de trous de boulin et terminé par un fronton triangulaire, pignon baroque en trois registres couronnés de larmier et profilés, de haut en bas, en doucine, en volute et en cavet. Ajourant le registre inférieur, deux baies rect. encadrant la fenêtre axiale cintrée à clé, dont les impostes et le larmier font corps avec les éléments couronnant ce registre. Au supérieur, jour de comble terminal carré. Montants creusés en gorge pour ces quatre ouvertures de pignon. R.d.ch. élevé, réaménagé une 1^{re} fois avec une devanture commerciale en 1927, transformée dans son état actuel en 1944 (R.347).

A.V.B./T.P. 33936 (1927), 55888 (1944).

N^{os} 68-68A. Associant celles de deux maisons de deux niveaux et deux travées, façade aménagée en 1927 par l'arch. A. Hourlay — exhaussement d'un niveau, enduit en simili - Euville et percement d'une vitrine à g. — et, peu après, par l'arch.-entrepreneur P. Van Houdenhove, dans l'esprit Art Déco : création d'un bow-window aux deux travées g., décor des encadrements et réorganisation et la devanture commerciale, encore conservée aujourd'hui. Deux parties act. : à dr., deux travées ajourées de fenêtres à linteau dr. à larmier, orné de cannelures, sur appui saillant, et porte du mil. du XVIII^e s., en style Louis XIV, à encadrement creusé en cavet et panneauté, bordé d'un larmier chantourné, traverse moulurée soulignant la baie d'imposte, clé en forme de mascarons couronné d'une coquille. A g., bow-window à trois pans sur deux niveaux. Corniche de bois interrompue par un petit fronton bombé orné de cannelures au centre, rappelant le profil du larmier de porte (fig. 148 ; R.348).

A.V.B./T.P. 33938 (1927).

N^{os} 69-71, 73. Deux façades à pignon respectivement à gradins et à ailerons en ca-



148. R. des Bouchers, 68-68A

vet, en style néo-traditionnel, édiées devant un bâtiment remplaçant deux édifices à façade néo-classique, en 1972 d'après les plans de l'arch. R. Goffaux qui s'inspira, pour son projet, de modèles anciens précis (R.349).

A.V.B./T.P. 84237 (1972).

N° 70. Dans son état actuel, façade cimentée, de trois niveaux et une seule travée, masquant sans doute un noyau de la fin du XVII^e s. ou du début du XVIII^e s. repérable aux ancrés en I, modifiée en 1935. Baies rect., au 2^e étage entre deux trous de boulin, indice d'un pignon couronnant jadis l'élévation et dont cette baie constituait la fenêtre axiale. R.d.ch. décapé en 1967 sur les plans de l'arch. P. Laloux. Soubassement en grès, comme l'encadrement de porte voisin. Montants harpés creusés en gorge, arc cintré à clé sur impostes associé à un pourtour rect., bordé d'un larmier interrompu par le prolongement de la clé, ménageant les écoinçons en briques. Souligné par une traverse en bois, jour d'imposte à petits-bois rayonnants, du XIX^e s., au-dessus d'un vantail

sculpté placé en 1967. Au cours de ces travaux, disparition d'une devanture installée entre les montants, partiellement conservés, des baies à croisée d'origine, chaînés et creusés en gorge (R.350).

A.V.B./T.P. 43287 (1935), 80003 (1967).

PETITE R. DES BOUCHERS (E5)

Reliant la r. du Marché aux Herbes à la r. des Bouchers, cette ruelle étroite s'appelait au XVII^e s. « Craentjens straat » (r. du Robinet). Petite rue piétonne, commerçante dès les origines, occupée en particulier par des tripiers, elle a, aujourd'hui, une vocation touristique grâce, notamment, à ses nombreux restaurants. Elle relève depuis 1960 du P.P.A. 30/10, « Grand-Place et environs » (voir r. des Bouchers). Elle conserve quelques pignons anciens, à côté de façades marquées par le néo-classicisme, des 2^e et 3^e qu. du XIX^e s., comme les n^{os} 9, 11, 22, 28 et résultant le plus souvent de modifications de noyaux anciens, comme les n^{os} 2, 5 (1837, 1843), 7 (1837, 1842), 12 (1897), 14, 20 (1858), 26. On y voit aussi des reconstitutions fantaisistes d'immeubles traditionnels des XVII^e-XVIII^e s.; à mi-parcours, à dr., entrée de l'impasse Schuddeveld et, à g., galerie du Vieux-Bruxelles, aménagée en 1963 par l'arch. L.H. Sorée et donnant r. de la Fourche (R.351).

A.V.B./T.P. 8083 (1837, 1843), 8082 et 7092 (1837, 1842), 73937 (1897), 8093 (1858), 75305 et 79930 (1963).

N° 1. Voir r. du Marché aux Herbes, n° 52.

N^{os} 3-3A et 13. Deux maisons à façade enduite, de style néo-classique, de trois niveaux de hauteur décroissante et de respectivement trois et deux travées. Construites sur des plans datés de 1858, en retrait de l'alignement en vue de l'élargissement, non réalisé, de la rue. Façade du n° 3 dessinée par l'arch. Corten-Crabbé, avec un demi-étage en plus.

Fenêtres rect. à appui saillant repris dans un cordon continu; châssis d'origine. Corniche moulurée sur frise de denticules. Bâtière du n° 13 éclairée d'une lucarne à fronton triangulaire. R.d.ch. commercial à devanture en bois, «classique», de la fin du XIX^e s. (?), adaptée partiellement au n° 3, joliment peinte au n° 13 (R.352 et 353).

A.V.B./T.P. 8091-8092 (1858).

N° 4. Entièrement cimentée, maison perpendiculaire de trois niveaux et trois travées, apparement de la 1^{re} moitié du XIX^e s. Au-dessus du r.d.ch. commercial, commun avec le n° 2, étages éclairés par des hautes fenêtres à linteau droit, appui saillant et allège en creux, surmontées d'un cordon continu. Restes de garde-corps en fonte. Ancres en I. Pignon ajouré d'un oculus (R.354).

N° 6. Maison sans doute du XVII^e s., en briques et pierre blanche, enduites au XIX^e s. et récemment décapées, de deux travées et de trois niveaux sous pignon triangulaire renouvelé. Aux étages, fenêtres à linteau droit et appui saillant, agrandies vers le haut et vers le bas au siècle passé. Ancres en I. R.d.ch. commercial, aménagé en commun avec le n° 8 en 1963 (R.355).

A.V.B./T.P. 82315 (1963).

N° 8. Maison de deux travées, autrefois à pignon, refaite en 1840, en style néo-classique, avec un demi-étage en plus et une façade en briques enduites, malheureusement décapées récemment. Au-dessus du r.d.ch. commercial, aménagé en commun avec le n° 6 en 1963, deux niveaux de deux travées de baies à linteau droit, appui repris dans un cordon saillant continu et garde-corps en fonte. Ancres en I (R.355).

A.V.B./T.P. 8085 (1840) et 82315 (1963).

N° 10. Maison de briques et pierre blanche, sans doute du XVII^e s. et autrefois de trois niveaux et trois travées coiffées d'un pignon, conservant des ancres en I et des arcs de décharge de l'état ancien. Transformée au XIX^e s. en immeuble de quatre niveaux et deux travées à façade enduite, aujourd'hui décapée : fenêtres rect. à appui saillant au 1^{er} étage. A l'étage supérieur, fenêtre rect. axiale, récupérée de l'ancien pignon. R.d.ch. transformé pour le commerce (R.355).

A.V.B./T.P. 82315.

N° 15. Immeuble cimenté de trois niveaux de hauteur décroissante et de trois travées, du 2^e qu. du XIX^e s. Au-dessus du r.d.ch. transformé pour le commerce, étages ajourés de fenêtres rect. à appui saillant continu et châssis ancien. Cordon soulignant l'entablement à boulines, sous la corniche renou-



149. Petite r. des Bouchers, 19, 21, 23.

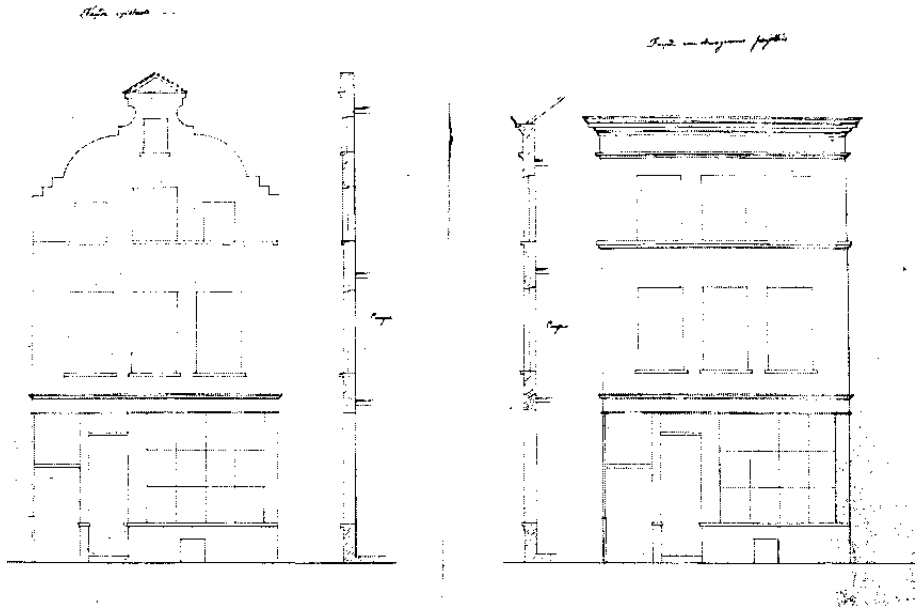
velée. Bâtière de tuiles, éclairée d'une lucarne (R.356).

N° 16. Maison de trois niveaux et deux travées sous bâtière. Façade sous pignon à degrés de type traditionnel, en briques et pierre blanche, élevée en 1963 en remplacement d'une façade de type néo-classique. Au r.d.ch., accès à la galerie commerçante donnant r. de la Fourche (R.357).

A.V.B./T.P. 79930 et 75305 (1963).

N° 18. Maison à façade enduite coiffée d'un pignon, de deux niveaux et deux travées sous bâtière de tuiles. Noyau ancien remanié au XIX^e s. Fenêtres rect. à encadrement à filets et appui saillant pris dans un cordon continu. Pignon à simples rampants doublés d'une corniche continue au bord de la bâtière de tuiles et ajouré d'une grande baie cintrée à impostes et clé saillantes (R.357).

N° 19. Maison traditionnelle de trois niveaux et de trois travées, probablement du XVII^e s., transformée ensuite. Façade aujourd'hui cimentée, avec ancres en I sous pignon à simples rampants sommé d'un élé-



150. Petite r. des Bouchers, 25-29. Projet de 1852 (A.V.B./T.P. 8089).

ment terminal et ajouré d'une petite baie. Fenêtres à linteau légèrement bombé, appui saillant et reste de garde-corps en fonte du XIX^e s. R.d.ch. transformé pour le commerce (fig. 149).

N^o 21. A l'angle dr. de l'impasse Schuddeveld, maison en briques et pierre blanche, de trois travées et de deux niveaux sous pignon à cinq gradins, résultat de la reconstruction en 1958 de la façade en style traditionnel du XVII^e s. par le bureau Gudrun (fig. 149).

A.V.B./T.P. 77665 (1958).

N^o 23. Longeant le côté g. de l'impasse Schuddeveld, maison perpendiculaire remontant sans doute au XVII^e s., transformée ensuite. Aujourd'hui, façade cimentée de trois travées et de deux niveaux sous pignon à simples rampants. Fenêtres très légèrement bombées. Pignon ajouré de trois baies, une petite au-dessus de deux autres. Ancres en I et en fleur de lys. R.d.ch. commercial transformé. Façade latérale enduite (fig. 149).

N^o 24. Maison de type traditionnel, en briques et pierre blanche, de deux niveaux et trois travées sous bâtière perpendiculaire datant du XVII^e s., profondément restaurée en 1968, sur les plans de l'arch. G. Veldeman ; entre autres, mise en place de croisées de pierre aux deux fenêtres de l'étage et d'un pignon à cinq gradins au lieu de quatre anciennement, ajouré d'une nouvelle baie cintrée timbrée d'une clé. Ancres en I. R.d.ch. commercial transformé à plusieurs reprises (R.358).

A.V.B./T.P. 82351 (1968).

N^{os} 25-29. Maison perpendiculaire, à façade néo-classique enduite, de trois niveaux et trois travées, résultant probablement de la transformation, en 1852, d'une façade de type traditionnel à pignon. Ancres en I au 1^{er} étage seulement. Fenêtres rect. à appui saillant, pris dans un cordon mouluré continu au 2^e étage. Architrave moulurée, frise de trous de boulin et corniche de bois denticulée sur modillons. Garde-corps en ferronnerie récents (fig. 150 ; R.359).

A.V.B./T.P. 8089 (1852).



151. Petite r. des Bouchers, 33-35.

N° 31. Maison de trois niveaux et de trois travées. Façade reconstruite en 1967 en briques et pierre blanche, dans le style traditionnel du XVII^e s., avec pignon à cinq gradins, sur les plans de l'arch. J.Ch. Janlet, à la place d'une façade de type néo-classique (R.359).

A.V.B./T.P. 75233 (1967).

N°s 32-34, et 36. Deux façades en briques et pierre blanche, avec décor de bandeaux plats saillants et un étage aménagé dans les combles, derrière une sorte de pignon à ailerons et fronton. Elevées sur les plans de l'arch. A. Nottebaert, en 1963, à la place de deux façades divisées par des cordons en respectivement trois et deux niveaux. Façades actuelles de trois niveaux; trois travées à g. et deux à dr., portant le millésime « Anno 1964 » dans les cartouches des allèges du 2^e étage (R.360).

A.V.B./T.P. 72945 (1963).

N°s 33-35. Maison de quatre niveaux et trois travées. Façade cimentée, couronnée par une corniche de bois à denticules et mutu-

les, soulignée d'une frise de trous de boulin résultant de la transformation, dans le courant du XIX^e s., d'une façade de la 1^{re} moitié du XVIII^e s. haute de deux niveaux et dont la porte présente : encadrement de pierre bleue en style de transition entre le Louis XIV et le Louis XV, montants sur socle profilés en cavet, à impostes saillantes; linteau chantourné timbré d'une clé, une coquille dans les écoinçons, sous le larmier; petits-bois rayonnants dans la baie d'imposte. Fenêtres légèrement bombées au 1^{er} étage, rect. aux étages supérieurs. R.d.ch. transformé (fig. 151; R.361).

N° 37. Maison traditionnelle du XVII^e s., modifiée aux XIX^e et XX^e s. Façade crépie, de trois niveaux sous pignon à cinq gradins. Au 1^{er} étage, deux fenêtres rect. à appui saillant, conservant des châssis du 1^{er} qu. du XIX^e s., surmontées d'un entablement cerné par des cordons et conservant la trace d'ancres à crochet. Pignon ajouré de trois baies, une cintrée entre deux rect., agrandies en 1945; renouvellement de la pointe du pignon, au-dessus d'un cordon reliant les 2^{es} gradins. R.d.ch. commercial rénové en 1946 (R.362).

A.V.B./T.P. 56325 et 57195 (1945-1946).

R. DU BOULET (F2-3)

Reliant la r. des Chartreux à la r. du Rempart des Moines, elle fut tracée en 1797 au travers de la blanchisserie du couvent des Chartreux où étaient entreposées des pièces d'artillerie, d'où son appellation. Elle conserve quelques maisons de maître datant de sa création, avec travée d'entrée plus large — quelques-unes modifiées et reparementées, comme les n°s 23 et 30 —, des maisons néo-classiques de la fin du XIX^e s., comme les n°s 20 et 22, des maisons de style éclectique (n°s 13-21) et des immeubles de bureaux (n° 26). L'immeuble récent, à l'angle de la r. des Chartreux, est bâti en retrait.

A.V.B./T.P. 6240 (1797).

N°s 7-7A. De cinq travées et de trois niveaux de hauteur dégressive, immeuble néo-classique, aujourd'hui cimenté avec imitation de joints, du milieu du XIX^e s. Ouvertures à linteau droit et appui en ressaut repris dans un cordon aux étages où il est



152. R. du Boulet, 13 à 21.

souligné par des panneaux décoratifs. Fenêtres sous larmier au 2^e. Court entablement à cache-boulins sous la corniche de bois denticulée (R.363).

N° 9. Du 1^{er} quart du XIX^e s., maison de maître néo-classique, enduite, de trois niveaux de hauteur dégressive et de cinq travées. Ouvertures à linteau droit et appui en saillie; porte cochère sous baie d'imposte. Cache-boulins dans l'entablement bordé par la corniche de bois. Bâtière de tuiles en S, ajourée de deux lucarnes à croupe (R.364).

N°s 13 à 21. Série de maisons construites sur le plan de l'arch. W. Defontaine, de 1902 pour les n°s 13-19, de 1906 pour le n° 21. De trois ou quatre niveaux sur caves et de trois ou quatre travées, façades en pierre bleue et briques blanches jouant en alternance, aux ouvertures à linteau droit en métal ou surbaissées, plus ou moins larges; animées par la saillie de trois bow-windows en bois superposés dans la travée latérale des n°s 13-15 et d'un seul au bel étage du n° 17, ou par des balcons à garde-corps en



153. R. du Boulet, 26-28.

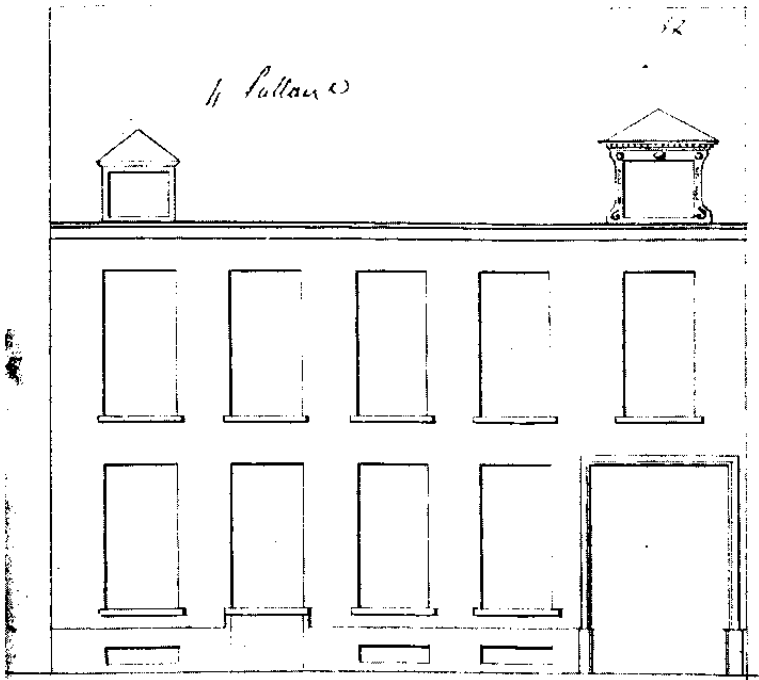
fer forgé dans la travée axiale du n° 19 et une travée latérale du n° 21. Boiseries d'origine. Sur corniche de bois à glands ou mutules, bâtière ou toitures mansardées éclairées de lucarnes plates (fig. 152).

A.V.B./T.P. 8159-8160 (1901-1907).

N° 18. Du même type que les n°s 7-7A et 9, du premier quart du XIX^e s., façade de six travées dont le revêtement en briques a été renouvelé (R.365).

N° 24. Du même type que celles des n°s 7-7A et 9, du premier quart du XIX^e s., façade de quatre travées; ouvertures à encadrement à filet plus récent, appuyés repris dans un cordon aux étages (R.366).

N° 25. Imprimerie du journal «Le Courrier de la Bourse et de la Banque». Signé sur le montant g. de la porte cochère sous corniche droite et denticulée: «TH. MARCHAL/ARCH.-BRUX.», immeuble de 1929, de trois niveaux et de cinq travées. Structure en béton derrière une façade cimentée Art Déco, aux larges fenêtres rectang. entre pilastres colossaux lisses, cannelés dans la travée



154. R. du Boulet, 27. Projet de 1815 (A.V.B./A.A., vol. 12, 1815, n° 373).

d'entrée couronnée d'une sorte de fronton droit, à dr. de la corniche très saillante. Bâtière de tuiles (R.367).

A.V.B./T.P. 38499 (1929).

N°s 26-28. Immeuble de bureaux, de style éclectique, siège de « La Centrale Sociale », construit en 1913 sur les plans de l'arch. A. Gellé, avec locaux de service dans l'impasse du Réveil. Façade monumentale en pierre blanche, de trois niveaux et cinq travées. R.d.ch. à refends. Etages rythmés par des pilastres lisses à chapiteau orné de blasons symbolisant les métiers, entre lesquels s'insèrent, en retrait, des portes-fenêtres à linteau droit au 1^{er}, surbaissées et surmontées d'un décor panneauté au 2^e. Garder-corps en fer forgé au balcon continu du 1^{er} et devant les baies du 2^e. Intéressants châssis métalliques. Corniche de bois, à mutules et denticules. Toiture d'éternit mansardée qu'ajourent trois lucarnes surbaissées à clé

et sous fronton courbe, entre des œils-de-bœuf (fig. 153).

A.V.B./T.P. 26640 (1913).

N° 27. Maison de maître de deux niveaux sur caves et de six travées. R.d.ch. décapé en pierre blanche, peut-être contemporain de la rue, et étage enduit ajouté en 1815 ainsi que la bâtière et les lucarnes à croupe et ailerons. Façade néo-classique ajourée de baies à linteau droit et appui formé par un cordon saillant. Cache-boulins dans l'entablement bordant la corniche de bois. Bâtière éclairée de deux lucarnes à croupe et ailerons, séparées par une large ouverture récente (fig. 154; R.368).

A.V.B./A.A., vol. 12 (1815), n° 371-373.

N° 31. De la fin du XIX^e s. et de tradition néo-classique, maison de trois travées et de trois niveaux sur caves, surmontés d'un attique, peut-être percé postérieurement de

baies surbaissées entre les cache-boulins à mascarons. R.d.ch. à refends, en pierre bleue comme le soubassement interrompu par la haute porte à vantaux anciens sous baie d'imposte. Ouvertures à linteau droit et appuis en saillie repris dans un cordon souligné de panneaux, à besants aux étages marqués, au centre, par un balcon en fer forgé. Corniche de bois, à mutules et dentículos (R.369).

N° 32. De deux niveaux et de trois travées, maison du XIX^e s., couverte d'un cimentage avec imitation de joints. Fenêtres à linteau droit et appui en saillie. Transformée en 1908 par l'arch. A. de Roy, qui ajoute des encadrements à filets aux fenêtres, convertit la fenêtre centrale à l'étage en porte-fenêtre et la bâtière en une toiture mansardée, ajourée de trois grandes lucarnes sous fronton triangulaire, au-dessus de la corniche sur consoles étirées de bois qui rythment une frise d'arcatures (R.370).

A.V.B./T.P. 8169 (1908).

N°s 34 et 36. De trois niveaux de hauteur dégressive et chacune de trois travées, deux maisons jumelées néo-classiques à schéma répétitif, du milieu du XIX^e s. Ouvertures à linteau droit et appui en saillie, la porte du n° 36 à vantail d'origine sous baie d'imposte, celle du n° 34, où les deux fenêtres du r.d.ch. ont été remplacées par une large baie cintrée, élargie et à vantaux de la fin du siècle. Boullins dans l'entablement. Corniche de bois sous bâtière (R.371).

N° 42. De deux travées de ce côté sur six vers la r. Rempart des Moines, immeuble d'angle d'apparence néo-classique et du 1^{er} quart du XIX^e s., du moins pour l'étage, le r.d.ch. paraissant plus ancien avec ses ancrés en I. Ouvertures à linteau droit, appui en saillie et boiseries anciennes; grilles au r.d.ch. Boullins sur la corniche de bois bordant une toiture aujourd'hui mansardée et rythmée de lucarnes (R.372).

IMPASSE DE LA BOUQUETIÈRE (15)

Cul-de-sac avec accès par un couloir dans l'immeuble du n° 153, r. Terre-Neuve. Construit sur le seul côté N. d'une série de trois maisons en double corps, de deux niveaux et demi et de trois travées chacune, sous bâtière de tuiles, du milieu du XIX^e s. Faça-

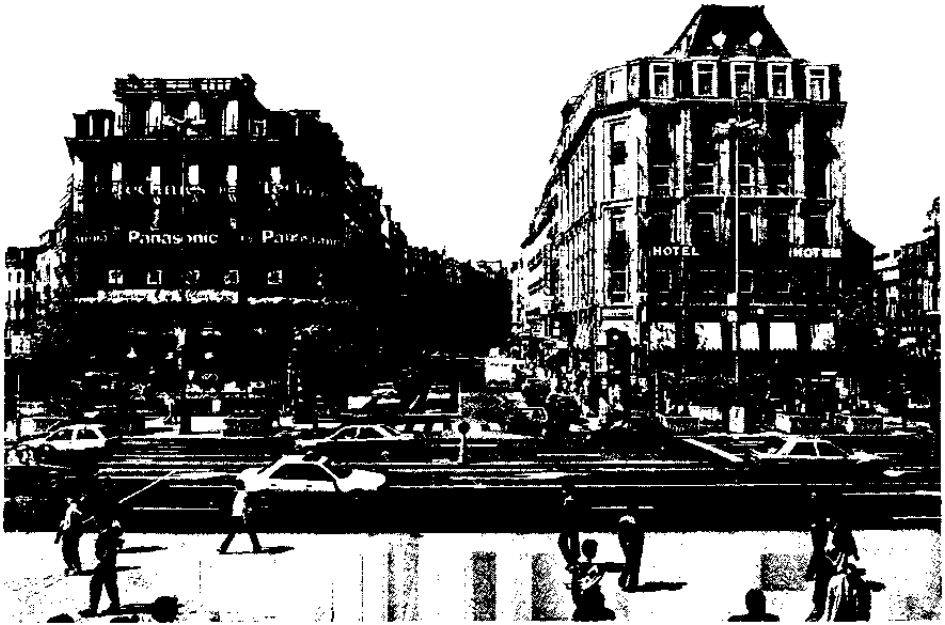


155. Impasse de la Bouquetière.

des très simples, en briques chaulées, avec ancrés; ouvertures rect. pourvues chacune, au r.d.ch., d'un appui de pierre bleue. Chaque travée médiane ajourée d'une porte et aveuglée, au-dessus, par la cage d'escalier. Réverbère au gaz, avec bras en fonte (fig. 155).

PL. DE LA BOURSE (E4)

Interrompant l'alignement impair du bd Anspach et destinée à valoriser la perspective monumentale de la Bourse, vaste esplanade située à la rencontre de deux bras de la Seine et de la r. Middelcer (voir r. A. Orts) percée en 1835 en face du Marché au beurre remplaçant le couvent des Récollets, lui-même disparu au profit de la Bourse de Commerce (1868-1873, arch. L.P. Suys, voir bd Anspach, n° 80). Suite au voûtement de la Seine d'après le tracé de L.P. Suys (1865), au plan d'embellissement des boulevards centraux et du lotissement du quartier Middelcer en 1877, aménagement de



156. Pl. de la Bourse, 2 et 3.

la place à cette date, véritable point central jusqu'en 1914, sur laquelle débouchent, dans l'axe face à la Bourse, la r. A. Orts, symétriquement et en oblique, les r. J. Van Praet et P. Devaux. Entre les artères, deux immeubles de rapport, de style éclectique, édifiés de manière similaire en 1884-1885, et les édifices formant angles avec le bd Anspach, assuraient l'homogénéité de l'ensemble, dénaturée depuis le remplacement après destruction par le feu en 1948, à l'angle du boulevard et de la place r. P. Devaux, des « Grands Magasins de la Bourse » (voir bd Anspach, n^{os} 63-69) (fig. 156).

A.V.B./T.P. 44.044 (1877).

Station de métro Bourse, décorée par P. Bury, en 1976, d'un ensemble de cylindres en acier inoxydable fixé au plafond, intitulé « Moving ceiling » et par P. Delvaux, en 1978, d'une peinture à l'huile, « Nos vieux trams bruxellois ».

N^o 1. Immeuble élevé à l'angle du bd Anspach (n^o 71), en style éclectique mêlant ten-

dances baroques et néo-classiques. Construit v. 1880-1885, il abritait autrefois le « Café de l'Industrie ». Façade à trois pans, de deux fois trois travées identiques vers la pl. et le boulevard, plus une travée aveugle au n^o 2 de la r. J. Van Praet. Trois niveaux enduits au-dessus des r.d.ch. modernisés incluant un entresol. Portes-fenêtres du 1^{er} séparées par des pilastres à bossages un-sur-deux, que prolongent les consoles en volute et à gouttes qui portent les balcons refaits du 2^e étage, devant des portes-fenêtres à arc cintré mouluré, orné d'une clé et de bossages. Au 3^e, portes-fenêtres à encadrement profilé et clé en pointe de diamant, devant un balcon en fer forgé. Deux niveaux supérieurs reliés par des pilastres composites colossaux. Entablement rythmé par des panneaux carrés, ajourés d'un trou de boulin, sous la corniche de bois denticulée sur modillons. Attique sous toiture mansardée, interrompue par deux grandes lucarnes aveugles sous fronton brisé, ornées d'un lion dressé sur un tonneau, emblème de la brasserie (R.373).

N° 2. A l'angle des r. J. Van Praet (n° 1) et A. Orts (n° 2), édifice de style éclectique, dont l'aspect monumental est malencontreusement estompé par la prolifération récente d'enseignes publicitaires et d'auvents.

Sur les plans de l'arch. P. Decubber en 1885, construction en pierre blanche et calcaire gris de quatre niveaux, abritant primitivement le « Café des Templiers » puis le « Café du Commerce-Bourse », prévue en pendant de l'« hôtel Central », au n° 3, lors de l'aménagement de la place et des rues adjacentes, par le plan d'ensemble de l'architecte C. Gys en 1884. En façade principale, cinq travées dont trois en ressaut, trois latéralement, et une en angle coupé avec la r. A. Orts. Verticalité marquée par les pilastres les séparant, en calcaire à bossages au r.d.ch. autrefois sous entresol, en pierre blanche et faiblement accusés aux étages, liant les deux supérieurs, couronnés de chapiteau ionique aux trois travées saillantes de la façade. Portes-fenêtres à encadrement calcaire mouluré et linteau droit, sous entablement aux deux étages inférieurs. Balcons à garde-corps en fer forgé partout, continu et sur consoles monumentales à volutes au 1^{er} étage, plus discrètes au 2^e étage où les trois travées axiales se distinguent aussi par un balcon continu. Entablement orné de tables saillantes, percées de trous de boulin dans l'axe des encadrements, alternant avec des consoles à volute sous corniche à mutules et denticules. Percée de lucarnes rect. à larmier sous volutes, toiture d'ardoises mansardée, interrompue vers la place, au-dessus des trois travées médianes, par un attique rythmé par des pilastres et ajouré de baies rect. inscrites sous entablement et larmier, dominé par une corniche à mutules et une balustrade, jadis ponctuée de vases. Projets en plusieurs versions prévoyant une large lucarne, ensuite une coupole, puis l'attique actuel (fig. 156; R.374).

A.V.B./T.P. 5050 (1885), 946 (1884).

N° 3. **Hôtel central.** De style éclectique, immeuble en pierre blanche et calcaire, en retour d'angle r. P. Devaux, n° 1 et A. Orts, n°s 2-6. Première construction en 1885, semblable à son pendant, le n° 2, conformément au projet de l'architecte Ch. Gys, auteur aussi du plan d'aménagement de l'îlot constitué par la pl. de la Bourse et les

r. A. Orts, des Poissonniers et P. Devaux, occupé, à l'intérieur, par le « Théâtre de la Bourse », sur les plans de l'arch. A. Chambon (1885). Après l'incendie de l'ensemble en 1890, reconstructions et modifications sur les plans de l'arch. D. Fastré et extension, du côté de la r. A. Orts, pour occuper une partie des terrains du Théâtre de la Bourse (voir r. A. Orts, n°s 3 à 31).

Édifice monumental de cinq niveaux et cinq travées en façade principale, dont trois centrales en ressaut, et sept latéralement. Monument commémoratif à A. Orts contre le r.d.ch. de la travée formant angle coupé avec la rue du même nom. R.d.ch., autrefois avec entresol supprimé pour l'activité commerciale actuelle, rythmé verticalement par des montants calcaires appareillés en refends entre les vitrines. Au-dessus, étages de hauteur dégressive, liés deux à deux et éclairés par des baies à encadrement à crossettes, inscrites dans une embrasure rect., comportant une porte-fenêtre sous une fenêtre dont l'appui lui sert de larmier, au-dessus d'un entablement au bel étage. Aux 1^{er} et 3^e étages, jadis balcon continu sur consoles, l'ensemble remplacé par des garde-corps récents; aux 2^e et 4^e étages, garde-corps en fonte d'origine. Disposition semblable, r. P. Devaux, la dernière travée occupée par une entrée cochère cintrée, et r. A. Orts, où la dernière travée se démarque par un ressaut et un bow-window sous loggia, entre pilastres doriques aux deux étages inférieurs. Entresol conservé à cette travée, ainsi qu'à sa voisine. Au-dessus de la corniche à mutules, toiture d'ardoises mansardée et ajourée de lucarnes rect., dominée par un toit en pavillon orné de deux fausses lucarnes ovales, au-dessus du ressaut des trois travées centrales en façade principale, et d'un autre en pavillon à couverture bombée, au-dessus de la travée g. r. A. Orts, où la lucarne fait place à une fenêtre inscrite entre pilastres, à encadrement calcaire et garde-corps à balustrade. Au-dessus, lucarne cintrée éclairant la toiture-pavillon (fig. 156; R.375).

A.V.B./T.P. 946 (1884-1890). — *L'Emulation*, 1888, col. 143-144. — *L'heure bleue*, pp. 72, 150, 157.

N° 3 (à l'angle). **Monument Auguste Orts.** «ELEVÉ PAR SOUSCRIPTION PUBLIQUE» en 1888 et dessiné par l'architecte H. Beyaert, mémorial-fontaine au-dessus d'une large vasque en calcaire alimentée par un jet

d'eau sortant d'un muffle de lion au centre du cordon orné d'écaillés, à la base de l'édicule en pierre. Partie centrale en ressaut et dominée par un fronton triangulaire, creusée d'une niche cintrée à clé aux armes de Bruxelles, posant sur pilastres doriques et abritant le buste en marbre d'A. Orts, par le sculpteur Th. Vinçotte, selon inscription et signature sur le socle. Dessous, texte à la mémoire du «BATONNIER DE L'ORDRE DES AVOCATS/A LA COUR DE CASSATION/PROFESSEUR A L'UNIVERSITE LIBRE/ECHÉVIN DE LA VILLE DE BRUXELLES/PRESIDENT DE LA CHAMBRE DES REPRESENTANTS/MINISTRE D'ETAT/GRAND OFFICIER DE L'ORDRE DE LÉOPOLD/NE A BRUXELLES LE 7 AVRIL 1814/DECEDE LE 3 NOVEMBRE 1880», grand défenseur des libertés de la presse. De part et d'autre du corps central, sous deux lions couchés flanquant les écoinçons de la niche, panneaux décoratifs cantonnés de pilastres ioniques et ornés d'un pot-à-feu couronné d'une étoile et soutenu par un ange en terme, par le décorateur G. Houtstont (R.375).

R. DE LA BOURSE (E4-5)

Reliant le bd Anspach à la r. de Tabora, cette rue large, courte et rectiligne est flanquée à dr. par la Bourse (voir bd Anspach, n° 80), comme sa parallèle, la r. Henri Maus, l'est sur sa gauche. Elle fait partie de l'ensemble des boulevards du centre tracés en 1867-1871 (voir bd Anspach). Le plan concernant les abords de la Bourse date de 1870, mais la largeur de la rue et le projet d'y créer des squares au lieu de bâtir ayant été remis en question, son tracé définitif et le parcellaire résultent d'un plan de 1877, élaboré pour la pl. de la Bourse et la r. Auguste Orts. Les constructions qui la bordent à g. sont terminées en 1883 et abritent cafés et brasseries depuis les origines. Elles sont cossues, comme les bâtiments d'angle des n°s 2 (voir bd Anspach n° 78) et 42, reliés par une série d'immeubles de rapport dont les r.d.ch. commerciaux sont protégés par un auvent commun. D'importantes fouilles menées par P. Bonenfant et M. Le Bon en 1988, à l'occasion de travaux de voirie, ont mis au jour les substructions du chœur de l'église des SS.-Martin-et-Catherine, du couvent des Récollets, fondé en 1227 ou 1231. Ce chœur,

orienté vers le N. et terminé par une abside polygonale, renfermait un unique caveau funéraire en pierres peintes en rouge, attribuable à un premier ensevelissement de Jean I^{er}, duc de Lotharingie et de Brabant, mort en 1294. Détruit en 1579, il est rétabli après 1585 et servira d'axe de symétrie à la reconstruction de l'église en 1697, après le bombardement de 1695. Le projet d'un musée souterrain est en cours d'élaboration (R.376).

A.V.B./T.P. 29870, 30161 et 30354-30355 (1830 et ss.); P.P. 252-253.

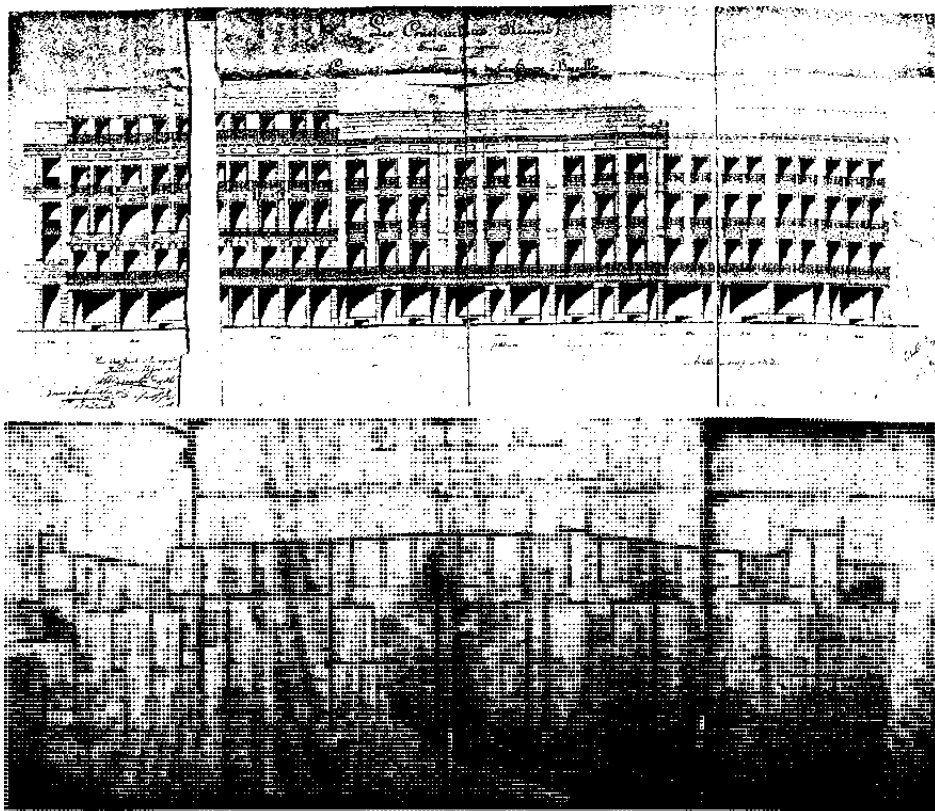
N° 2. Voir bd Anspach, n° 78.

N°s 4-40. Ensemble de dix immeubles de rapport à r.d.ch. commercial, élevé par la société Les Constructions Réunies, sur les plans de l'arch. Ch. Gys, en 1883.

Façades éclectiques de caractère néo-classique, exécutées en pierre blanche (n°s 4-12) ou enduites (n°s 14-40), avec éléments décoratifs de pierre bleue. Quatre niveaux et, au total, vingt-huit travées sous toiture mansardée (n°s 4-12 et 38-40) ou bâtière (n°s 14-36). Ordonnance régulièrement répétée, uniformisée par les horizontales continues que dessinent auvent, balcons et entablement terminal. Auvent en fer et verre, sur potences en fer forgé et bordé d'un garde-corps en ferronnerie, presque entièrement conservé. Entablement à architrave moulurée, frise panneautée et corniche de bois sur modillons.

Dix travées g. (n°s 4-12) avec ressaut symétrique des 3^e et 8^e travées. Entresol à refends. Bel étage marqué, dans les deux travées en ressaut, par un bow-window surmonté d'un balcon. Une lucarne par travée, à fronton triangulaire et garde-corps en ferronnerie. A dr., trois fois trois travées (n°s 14-30) de maisons en double corps, scandées par des pilastres à refends et le ressaut des travées axiales, marquées par des refends et une porte en anse de panier. A dr., trois fois deux travées (n°s 32-36), celles de g. en ressaut et à refends. Trois travées dr. (n°s 38-40) à refends, à peine marquées par un léger ressaut axial.

Partout, portes-fenêtres rect. à encadrements à filets et crossettes, timbrés d'une clé et liés verticalement, à allèges panneautées en creux et précédées de balcons à garde-corps en ferronnerie, balustrade ou parapet en pierre.



157. R. de la Bourse, 4 à 40. Projet de 1883 (A.V.B./T.P. 823).

R.d.ch. remanié à maintes reprises, occupé à l'origine par une suite de devantures commerciales et d'entrées privées séparées par des piliers à refends. Aux n^{os} 10-12, fenêtres de l'entresol remaniées en 1930 par l'arch. J. Grutenhoven. Au n^o 14, encadrement des vitrines en marbre jaune, avec entrée médiane entre deux parois de verre et sol de mosaïque; ensemble réalisé en 1924, sur les plans de l'arch. R. Serrure, par l'entrepreneur A. Rummens dont le nom est gravé en bas, à dr.; millésime 1897 peint au-dessus. Aux n^{os} 18-20, taverne Cirio, avec une belle devanture de marbre et de bois, dont le décor de style néo-Renaissance est l'œuvre du décorateur H. Coosemans, en 1909 : arcatures sur fines colonnettes de bois à chapiteau ionique en bronze et, couronnant l'entrée axiale, deux

panneaux de grotesques; intérieur remarquable, bien conservé, probablement contemporain, quoique daté de 1886 sur le comptoir en bois. Aux n^{os} 38-40, toiture mansardée et lucarnes reconstruites en 1922 par l'arch. A. Lagache (fig. 157; R.377).

A.V.B./T.P. 823 (1883), 54044 (1930), 28152 (1924), 2456 (1909) et 31179 (1922).

N^o 42. Imposant immeuble d'angle, élevé en 1875-1876, en style éclectique à caractère néo-classique, probablement sur les plans de l'arch. A. Capronnier. Quatre niveaux plus entresol et sept travées, dont cinq r. de Tabora, n^o 15, sous toiture d'ardoises mansardée. Façade richement décorée, dont l'ordonnance des fenêtres et lucarnes s'écarte quelque peu du projet. Rema-

niement récent du r.d.ch., traité en pastiche de l'architecture rustique scandinave jusqu'à mi-hauteur du 1^{er} étage; à l'origine, vitrines et porte d'entrée dans l'angle coupé encadrés de pilastres à refends et surmontés d'un balcon continu.

Deux étages à refends, rythmés par les pilastres corinthiens d'ordre colossal qui flanquent les travées d'angle et supportent l'entablement, dont la corniche forme balcon continu devant l'étage supérieur, traversé de larges bandeaux plats. Fenêtres rect. à encadrement à filets, surmontées d'une frise stucquée. Balcons à balustrade de pierre dans les travées d'angle, en ferronnerie du côté de la r. de Tabora. Ordonnance et décor différents dans la travée g. qui abrite la cage d'escalier. Au-dessus de la frise de panneaux alternant avec des trous de boulin et de la corniche à modillons, lucarnes à montants panneautés en creux et fronton, triangulaire dans les travées d'angle, cintrés latéralement (R.378).

A.V.B./T.P. 742-744 (1875-1876).

R. DE LA BRAIE (E3)

Liaison entre la r. du Vieux Marché aux Grains et la pl. du Nouveau Marché aux Grains, cette rue au tracé rectiligne fut créée en 1787, lors du lotissement du couvent des Dames-Blanches ou de Jéricho. Elle succède à l'impasse du même nom qui, semble-t-il, signifie « orge broyé », référence à un moulin situé à proximité et qui assurait cette fonction. Côté impair bâti d'immeubles à appartements, industriels et de bureaux influencés par l'Art Déco, à l'exception des bâtiments d'angle, celui des n^{os} 1-3 remontant peut-être même au XVII^e s. (voir r. du Vieux Marché aux Grains, n^o 25). Sur le côté pair, établissements scolaires construits après la guerre.

N^{os} 15-17. Ateliers d'imprimerie construits en 1922 par l'entrepreneur A. Blaton pour la firme Plantin, comme l'indique l'inscription peinte sur la baie d'imposte de la porte d'entrée, dans la travée axiale. Trois niveaux sous un attique en retrait et six travées. Au-dessus d'un soubassement en pierre bleue, structure en béton avec remplissage de briques et vitrages abondants. Au r.d.ch., grandes baies à angles supérieurs arrondis. Aux étages, bow-windows



158. R. de la Braie, 27.

dans les travées axiales et extérieures, fenêtres jumelées dans les autres. Balustrade en fer, à motifs géométriques, devant l'attique. Châssis métalliques à petites divisions. Toiture en terrasse (R.379).

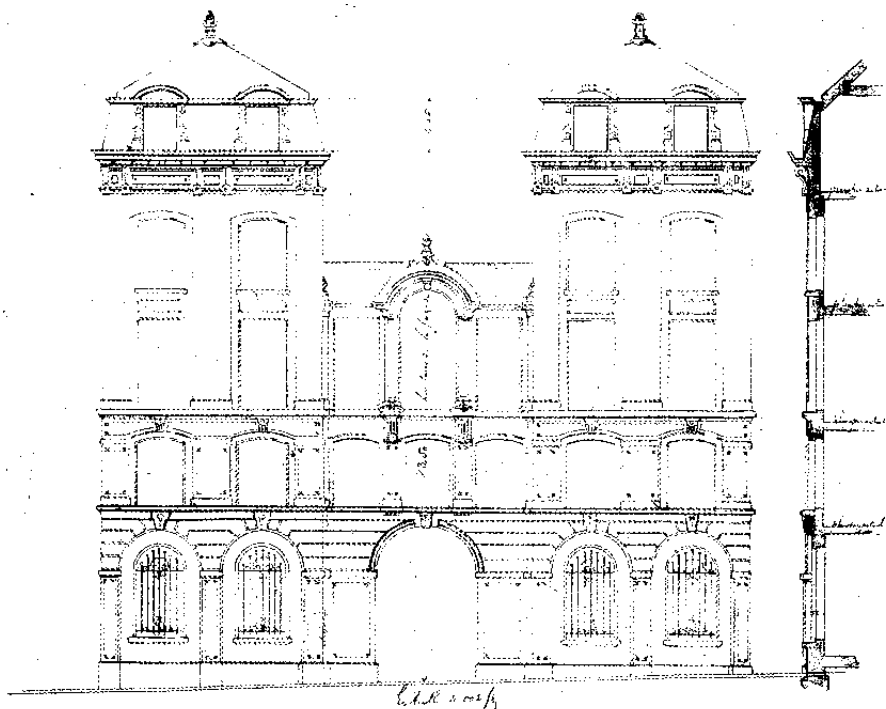
A.V.B./T.P. 28961 (1922).

N^o 27. Signé en 1934 par l'arch. W. Vermeiren, petit immeuble à appartements, en brique et pierre bleue. Quatre niveaux et trois travées où l'influence de l'Art Déco se fait sentir dans le profil des bow-windows couronnés d'un balcon des deux étages inférieurs et la présence des vases à fleurs qui les séparent au 1^{er}, dans le dessin des châssis, dans l'agencement des ouvertures sous baie d'imposte qui flanquent la porte de garage et dans la corniche à mutules très débordante qui souligne la toiture en terrasse (fig. 158).

A.V.B./T.P. 421999 (1933).

R. DES BRASSEURS (F5-6)

Liaison entre les r. Charles Buls et des Chapeliers, la voie très étroite et rectiligne re-



159. R. des Brasseurs, 12. Projet de 1861 (A.V.B./T.P. 8263).

lève depuis 1960 du P.P.A. « Grand-Place et environs » (voir r. des Bouchers). Tracée dans les années 1850/1860 à la place d'une ruelle boueuse appelée « Vuylstraetken ». Elle est bordée, du côté pair, d'immeubles néo-classiques de 1861-1862. Du côté impair, constructions du XIX^e s. arrangées au XX^e s. (n^{os} 5-17) voisinant avec de nouveaux immeubles (n^{os} 1-3). Pour les immeubles d'angle n^{os} 2 et 14, voir r. Charles Buls n^o 18 et r. des Chapeliers n^o 9.

A.V.B./P.P. 1173.

N^o 6. De 1862 et de tradition néo-classique, maison enduite de quatre niveaux de hauteur dégressive et de deux travées. Devanture commerciale traditionnelle en bois. Baies à linteau droit, encadrement à filet, appui formé par un cordon profilé et châssis ancien aux étages. Entablement à trous de boulin entre panneaux en creux. Corniche de bois à mutules sous la bâtière (R.380).

A.V.B./T.P. 8264 (1862).

N^{os} 8-10. De tradition néo-classique et enduit, immeuble de trois travées et de quatre niveaux, celui d'entablement compris, remontant à 1862. R.d.ch. ouvert d'une large vitrine traditionnelle en bois entre deux portes à linteau droit comme les fenêtres des étages, celles du 1^{er} à filets et, au centre, sous larmier, longées par un cordon formant appui. Trous de boulin sous la corniche récente. Bâtière (R.380).

A.V.B./T.P. 8264 (1862).

N^o 12. Servant de sortie à l'hôtel des Brasseurs au n^o 10, Grand-Place, et construit en style éclectique en 1861, ensemble enduit, formé de deux ailes parallèles de quatre niveaux et de deux travées réunies à rue, sauf au dernier étage, par une façade en trompe-l'œil de trois travées. Sur soubassement en pierre bleue avec ouvertures de cave, r.d.ch. rythmé par des baies au cintre entouré de refends, à clé et aux impostes formant cordon en ressaut au-des-

sus des trumeaux panneautés. A l'entresol, entre mêmes panneaux, baies surbaissées à clé cannelée sauf au centre où retombent les longues consoles d'une fenêtre à la Serlio. De part et d'autre de celle-ci, fenêtres à linteau droit séparées des surbaissées du dernier étage par un panneau rectangulaire, le tout pris chaque fois dans une grande arcade. Grillages et châssis anciens. Dans l'entablement, panneaux moulurés que séparent les fines consoles jumelées de la corniche de bois à mutules. Toiture d'ardoises mansardée, interrompue à rue par deux lucarnes sous fronton courbe (fig. 159; R.381).

A.V.B./T.P. 8263 (1861).

N^{os} 14-16. Voir r. des Chapeliers, n^o 9.

N^o 19. Voir r. des Chapeliers, n^o 11.

R. BREDERODE (F9/G8-9)

Joignant la r. de Namur à la pl. du Trône et bordant, à g., les jardins et dépendances du Palais royal, elle remplace la ruelle du Duc, qui longeait la première enceinte et communiquait par une poterne avec la « warrande » ducale. Appelée r. Verte en 1779, elle était bâtie, au N., de la Chambre Héraldique, du Manège domanial et de quelques maisons et, au S., d'hôtels de maître. Elle prit, en 1851, le nom du comte Henri de Brederode décapité au Grand-Sablon en 1568 pour avoir signé le Compromis des nobles.

A g., à l'arrière du n^o 12 de style néo-classique, récemment démolit, restes de la première enceinte en moellons de pierre blanche avec ancras en X. Au débouché de la r. Thérésienne, élargissement à g., devant le n^o 16 : grille d'entrée au Palais royal dessinée par l'arch. C. Fologne en 1876 et que prolonge un mur à balustrade en pierres de taille (voir pl. des Palais, Palais royal). A dr., imposant immeuble de banque, immeuble à appartements construit en 1978-1981 par l'arch. G.-E. Vranckx et habitations de style néo-classique (fig. 162; R.382).

A.G.R., Cartes et plans manuscrits, n^o 523. – A.V.B./T.P. 8339 (1876, 1877, 1872).

N^o 10. Musée de la Dynastie. Construction rustique, dite « Chalet norvégien » ou « Chalet suisse », commandée en 1905 par Léopold II pour les bureaux de l'Etat indépen-

dant du Congo. Abrite le Musée de la Dynastie depuis 1981. Soubassement de moellons irréguliers, étage essenté de bois sculpté, lucarne dans la bâtière d'ardoises débordante portée par des consoles, angle coupé. Châssis à petits-bois; sur les trumeaux, médaillon ovale orné de l'étoile symbolique du Congo (fig. 160).

A.V.B./T.P. 8344 (1905).

N^{os} 11-13 et 13A, et r. Thérésienne, n^o 14. Imposant ensemble de bâtiments en style éclectique classicisant, conçu en deux phases par l'arch. J. Brunfaut pour la Banque d'Outremer : à l'O., les n^{os} 11-13 en 1909, à l'angle, le n^o 13 et le n^o 14 de la r. Thérésienne en 1919-1920. Pierres de taille blanches et granit poli pour le soubassement, les portails, colonnes et pilastres. Trois niveaux sur caves et sous toiture mansardée. Bâtiment O. avec large travée médiane en léger ressaut entre six travées à dr. et sept travées et demi à g. En retrait du soubassement élevé, entresol à refends sous cordon saillant. Etages liés sous architrave moulurée, frise de denticules et corniche sur modillons. Porte monumentale à encadrement cintré, pilastres et entablement, que surmonte une fenêtre montant sur deux niveaux entre deux couples de pilastres composites d'ordre colossal : fenêtre cintrée, refendue par un entablement sur colonnettes doriques et couronnée par un fronton triangulaire à oculus. Fenêtres géminées à linteau droit, celles des étages divisées par une colonne et séparées par un panneau d'allège. A g., médaillon portant la date MCMX. A dr. de la porte, signature de l'architecte.

Bâtiment d'angle marqué par un coin coupé en saillie, décoré des mêmes portail et fenêtre monumentale sous fronton, séparant six travées à dr. et douze travées à g. Dix travées d'élévation identique à celle de l'aile O., mais à fenêtres simples. Huit travées g. d'ordonnance différente : deux niveaux inférieurs liés par des pilastres doriques d'ordre colossal portant un entablement et séparés par une balustrade; 3^e niveau scandé par des pilastres corinthiens. Dans la travée g., portail à fronton courbe inscrit « BANQUE CONGO BELGE » (R.383).

A.V.B./T.P. 17348 (1909), 27121 (1919-1920).

N^o 14. Maison d'angle de style néo-classique, aujourd'hui cimentée, de trois niveaux,



160. R. Brederode, 10. Musée de la Dynastie.

de cinq et trois travées. Aménagée en 1903 sur les plans de A. Chambon, seul vestige d'une série de sept maisons contiguës de la fin du XVIII^e s. R.d.ch. rythmé de trumeaux à refends sous le cordon saillant. Etages liés par des lésènes, cannelées dans le bas. Fenêtres à linteau droit et appui saillant sur table à disques. Panneaux sculptés d'entrelacs, entre le 1^{er} et le 2^e étage, et de rudentures en frise sous la corniche de bois à petites consoles. Balustrade en attique au bord de la toiture ardoisée à croupes. Porte à encadrement cintré et entablement de pierre bleue. Façade latérale dr. s'ornant d'un balcon sur consoles à garde-corps en fer forgé (R.384).

A.V.B./T.P. 8340 (1903).

N^{os} 21-21A. **Siège de la Fondation Roi Baudouin**, inauguré le 26 mars 1982, après restauration. Hôtel de maître néo-classique, construit en 1779-1781, d'après un plan non signé et non daté pour le Bureau des Ouvrages de la Cour, que dirigeait le contrôleur L.J. Baudour. Acquis en vente publique par ce dernier en 1798, loué ensuite à Ch. De

Brouckère, père du futur bourgmestre; acheté en 1826 par le comte J.F. d'Oultremont, chambellan de Guillaume I^{er}, il passera à la Donation royale et abritera le Musée de la Dynastie de 1950 à 1980.

Construction sur plan en L, autrefois dotée d'écuries et d'un jardin. Façade enduite, de six travées et, après 1840, de trois niveaux de hauteur dégressive sur plinthe de pierre blanche et sous toiture ardoisée à croupes. Ouvertures toutes à linteau droit et encadrement mouluré; deux portes à baie d'imposte à petits-bois rayonnants, celle de g. résultant d'une fenêtre agrandie, celle de dr., sous larmier, autrefois cochère. Au-dessus de la corniche en bois, cinq lucarnes à fronton triangulaire.

A dr., bâtiment rénové en 1981 et reprenant aux anciennes écuries les arcades cintrées à impostes en cordon du r.d.ch. et les bandeaux d'étage sous les fenêtres rect.

A l'intérieur de l'édifice principal, à g. du passage cochier pavé, accès entre deux colonnes doriques au bel escalier à rampe en fer forgé; vestiges de parquet et lambris du XIX^e s. (fig. 161).



161. R. Brederode, 21-21A. Siège de la Fondation Roi Baudouin.

A.V.B./T.P. 24088 (1840), 32354 (1924) et 60606. – A.G.R., Cartes et plans manuscrits, 520 A. – *Les Cahiers Léopoldiens*, 12, 1958, p. 15 et ss.

N^{os} 23-23A. De trois niveaux de hauteur dégressive et de trois travées, immeuble de style néo-classique, construit sur des plans datés de 1840. Façade actuellement cimentée. Etages éclairés par des fenêtres à linteau droit, encadrement mouluré, appui saillant en bandeau et, au 2^e, garde-corps en fonte. Cordon profilé sous la frise de trous de boulin et la corniche de bois. En 1961, r.d.ch. ouvert de deux arcades et étage ajouté dans la bâtière de tuiles (R.385).

A.V.B./T.P. 24088 (1840), 72841 (1961) et 72834 (1961).

N^o 25. De 1837, façade aujourd'hui cimentée, de style néo-classique, alignant quatre travées sur trois niveaux de hauteur dégressive. R.d.ch. modifié en 1980. Etages ajourés de baies à linteau droit, encadrement mouluré et appui en saillie, formant bandeau au 2^e. Au 1^{er}, aux deux travées centra-

les, balcon sur consoles, à garde-corps en ferronnerie, que parcourt le cordon mouluré d'étage. Trous de boulin et bâtière de tuiles, éclairée par deux lucarnes à croupe (R.386).

A.V.B./T.P. 24090 (1837) et 86743 (1980).

N^{os} 27-29. Immeuble d'angle, de style néo-classique, aujourd'hui cimenté, résultant d'une construction de la fin du XVIII^e s., exhaussée d'un étage en 1821 et dont l'angle coupé a été enrichi par l'architecte F. Janlet en 1859. Deux travées vers la pl. du Trône entre six travées vers la r. Brederode et quatre vers la r. de la Pépinière, actuellement sur trois niveaux de hauteur dégressive. Baies à linteau droit et appui saillant, celles des deux niveaux inférieurs en façade principale prises, dans chaque travée, dans un panneau en creux et séparées par une allège panneautée. Au bel étage de la façade d'angle, deux portes-fenêtres sous entablement sur consoles ornées, précédées d'un balcon continu sur consoles au même décor et à garde-corps en ferronnerie. Dans la croupe d'angle de la toiture de tuiles, une lucarne à ailerons et fronton courbe.

A dr., mur de clôture à refends, s'ouvrant par une porte cochère sous panneau à gouttes et larmier (fig. 162).

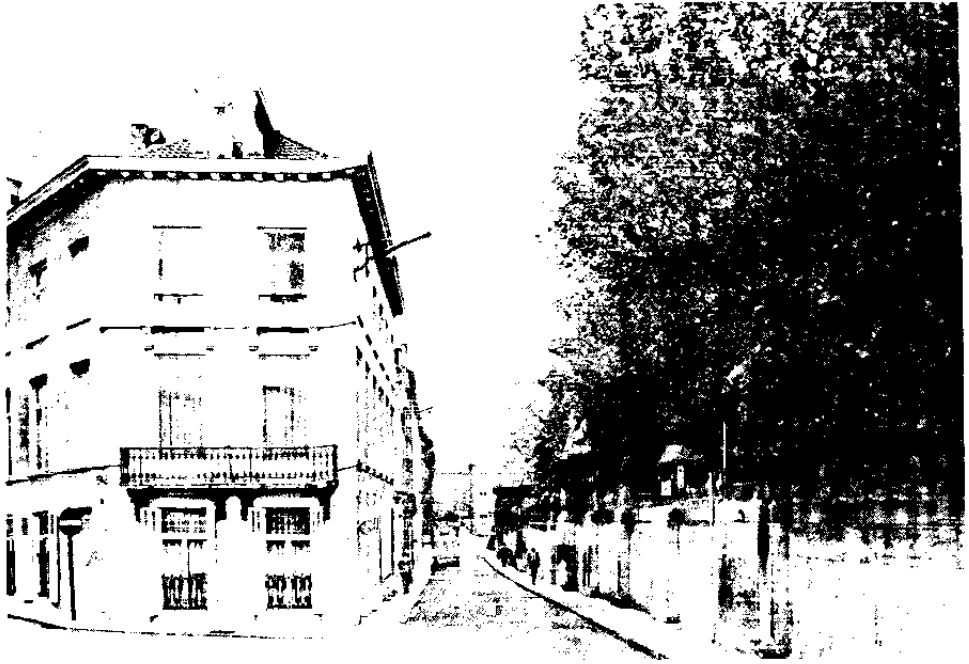
A.V.B./T.P. 24097 (1821) et 8343 (1859).

R. BREUGHEL (K7)

Courte liaison entre la r. du Faisan et le bd de Waterloo, elle fut tracée vers 1840 et porte le nom de l'illustre peintre bruxellois. Elle est bordée, du côté impair, d'immeubles de la 2^e moitié du XIX^e s. et, du côté pair, par l'Hôpital universitaire Saint-Pierre (voir r. Haute, n^{os} 292-322), la Clinique Paul Héger et l'Institut Bordet (voir r. Héger-Bordet, n^{os} 1-3).

N^{os} 1-7. Trois entrepôts de bière identiques de 1864, à l'origine de trois niveaux et chacun de trois travées sous bâtière perpendiculaire de tuiles avec pignon ajouré d'une fenêtre meunière dotée d'une poulie. Transformés en l'état actuel après divers remaniements, au cours des XIX^e et XX^e s. (R.387).

A.V.B./T.P. 8345 (1864).



162. R. Brederode, 27-29.

N^{os} 9-11. Maison de trois niveaux et quatre travées, sous bâtière, de la 2^e moitié du XIX^e s.

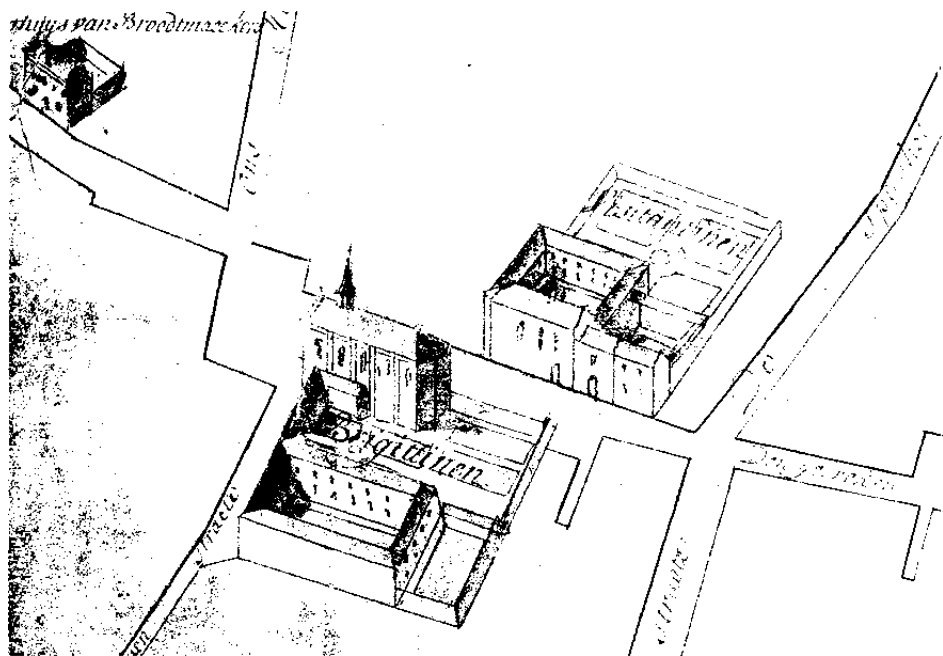
Façade de briques peintes, avec une travée de porte plus large à g. A la porte, à dr., et aux fenêtres, encadrements soignés, de pierre bleue, aux montants profilés en cavet, aux linteaux légèrement bombés, timbrés d'une clé en palmette et doublés d'un larmier. Corniche denticulée à mutules au-dessus d'une frise de cache-boulins en forme de tête de lion (R.388).

PETITE R. DES BRIGITTINES (H6)

Liaison entre les r. des Brigittines et des Visitandines, elle s'appelait originellement «Buckborre», du nom de la fontaine située au XIV^e s. à l'angle de l'actuelle r. de la Chapelle. Elle prit l'appellation de «Brigittines» après la construction au XVII^e s., sur son côté g., du couvent de ces religieuses.

Raccourcie à la fois par la jonction ferroviaire Nord-Midi, réalisée en 1910/1914 et 1935/1952, ainsi que par la création de l'actuelle r. des Brigittines, montant le long de celle-ci, entre les r. du Miroir et de la Chapelle, elle ne conserve aucune construction sinon l'église désaffectée du couvent supprimé en 1784, qui contraste fortement avec le bloc voisin de logements sociaux bâti pour le Foyer bruxellois par les arch. G. Brunfaut et Ch. Van Nueten en 1969-1971.

★ **Egl. des Brigittines.** Construite au XVII^e s. en style baroque, chapelle de l'ancien couvent des Brigittines, dont les derniers vestiges ont disparu en 1960. Arrivées de Termonde à Bruxelles en 1623, les religieuses de l'ordre du Saint-Sauveur construisent un couvent au bout de la r. Haute en 1625. Il sera suivi d'un deuxième, érigé en 1652 à l'angle des r. Buckborre et d'Argent, devenues respectivement Petite r. des Brigittines et r. des Visitandines. Elevée à l'angle N.-E. du couvent et orientée au S., peut-



163. Petite r. des Brigittines. Couvents des Brigittines et des Visitandines. Détail du plan du XVIII^e s. (A.V.B./Cartes et plans, Bruxelles, n. 3).

être sur les plans de l'arch. L. Van Heil, l'église est commencée en 1665, consacrée en 1672 et amputée de sa tour par le bombardement de 1695. Vendue comme bien national après la suppression de la communauté en 1784, elle est aménagée en entrepôt, boucherie, puis salle de bal. Réparée en 1839 et 1850, elle voit disparaître ses voûtes en 1923, après relevé. Entre 1964 et 1975, elle est complètement restaurée à l'extérieur par les arch. P. Lessine et J. Rombaux, qui remplacent le grès par de la pierre de Massangis. En 1987, l'arch. D. Bigaré la dote d'un nouveau dallage en petit granit, dans lequel il projette le dessin des voûtes disparues. Aujourd'hui, vide, elle sert sporadiquement de salle d'exposition, de théâtre, etc.

Eglise à nef unique de six travées, fermée par un chœur à cinq pans et couverte par une bâtière d'ardoise ajourée de lucarnes à croupe. Construction en brique et pierre blanche pour les pilastres, chaînages, cordons, encadrement et le décor sculpté de

guirlandes, chutes de fleurs, pots-à-feu, coquilles.

Façade principale richement décorée, divisée en deux registres rythmés verticalement par des pilastres doriques au 1^{er}, ioniques au 2^e et couronnés par un entablement élevé sous le pignon à ailerons en volute. Au 1^{er} registre, porte à encadrement mouluré cintré et timbré d'une clé, sous larmier droit reposant sur des pilastres paneautés à impostes saillantes; baie d'imposte surbaissée dont l'encadrement mouluré est lié au cartouche qui le surmonte par deux volutes; couronnant le tout, un fronton courbe brisé. A g. et à dr., une fenêtre surbaissée à encadrement et décor du même type. Au 2^e registre, baie centrale à larmier cintré et décor sculpté de chutes de fleurs et de coquilles, flanquée de niches cintrées à clé et larmier. Au pignon, ailerons à volute

164. Petite r. des Brigittines. Egl. des Brigittines.



chargés d'un pot-à-feu de part et d'autre de pilastres panneautés encadrant la niche centrale vide et portant un fronton triangulaire orné d'un panneau comme les ailerons.

Façades latérales sur soubassement en pierre blanche à cordon profilé, rythmées par des pilastres s'amortissant sous la corniche moulurée, entre les trous de boulin à encadrement en croix. Par travée, une porte ou une fenêtre trapue et cintrée sous une fenêtre élancée et cintrée; dans les trois travées S., fenêtres hautes partant plus bas et surmontées d'un oculus, comme dans les travées du chœur. Fenêtres toutes à encadrement à clé et impostes saillantes sur montants chaînés, enrichi d'un larmier en façade E. Encadrement des portes ajouté lors de la restauration. Travées aveugles au S.

Intérieur totalement démantelé depuis la disparition des voûtes, à l'origine d'ogives sur consoles avec doubleaux à caissons retombant sur des pilastres ioniques, dont il reste quelques vestiges, ainsi que des encadrements moulurés des fenêtres. Chœur semi-circulaire (fig. 163 et 164).

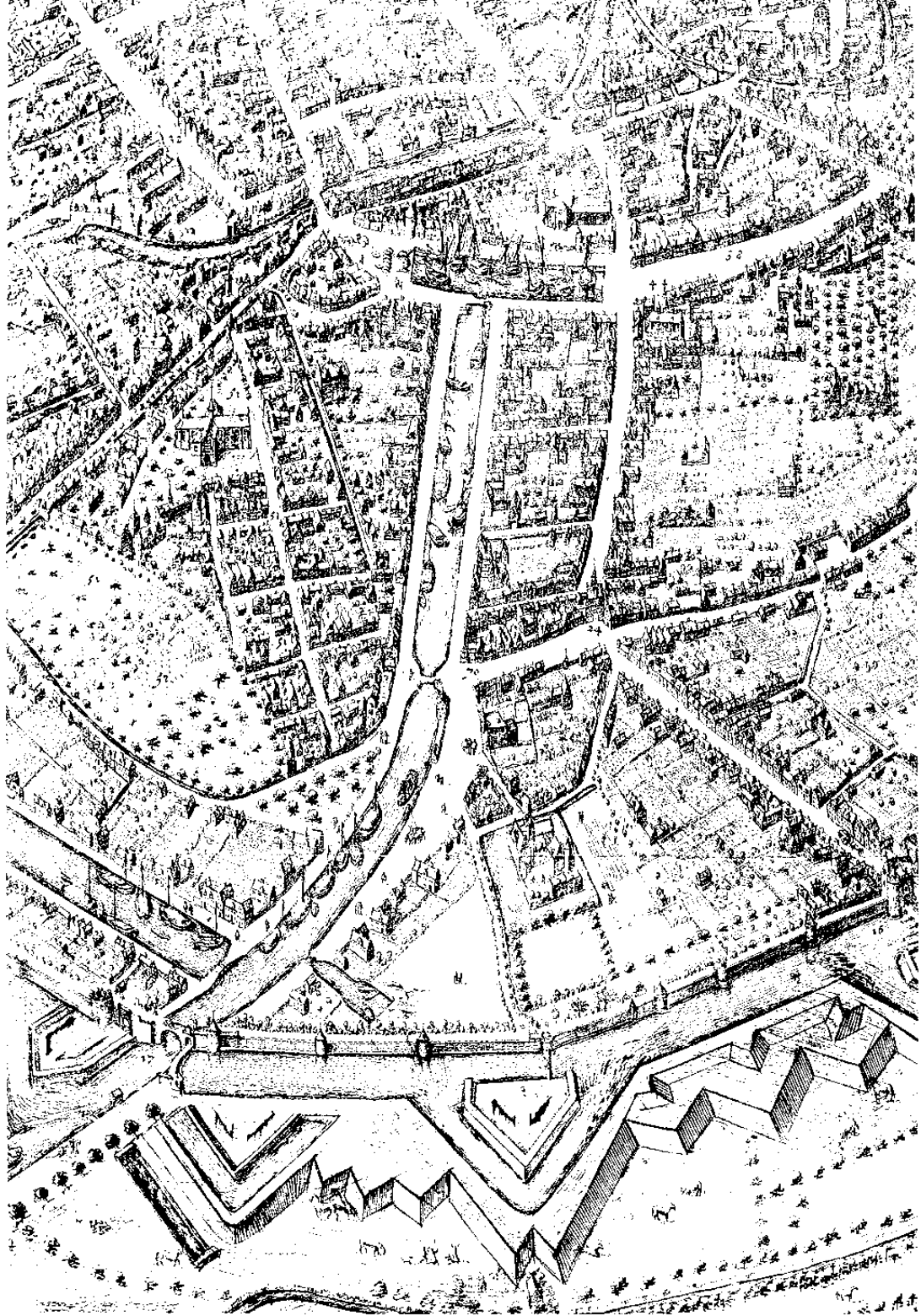
A.V.B./N.P.P., C8. — K.C.M.L., dossier 3972. — HENNE et WAUTERS, 4, ill. 1543.

QUAI AUX BRIQUES (D2-3)

De la pl. Ste-Catherine à la r. du Marché aux Porcs, l'artère constituait originellement le front O. de l'anc. bassin des Marchands, en face du quai au Bois à Brûler. Le bassin des Barques (voir quai à la Chaux) et celui des Marchands, complétés peu après perpendiculairement par le bassin Sainte-Catherine, se succédaient dans le prolongement du canal de Willebroeck, pour former le port intérieur de Bruxelles, dans l'intramuros du XIV^e s. Les travaux de cette importante voie navigable, déjà autorisés par édit promulgué par Marie de Bourgogne en 1477, ne furent cependant entrepris que sous le règne de Charles-Quint, après une longue querelle opposant la ville de Bruxelles à celles de Malines et Vilvorde. Suite à l'édit de Marie de Hongrie en 1550, le premier coup de bêche fut donné à Willebroeck par le bourgmestre Jean de Locquenghien. Les bassins, la partie du canal située entre la 2^e enceinte et la dernière phase de ces

travaux furent creusés, à partir de 1560, dans les terrains marécageux, à peine bâtis, situés entre la r. de Flandre et le Grand Béguinage. Inauguré officiellement en 1561, le canal relie Bruxelles à Anvers par le Ruppel, entraînant l'abandon progressif de l'antique liaison par la Senne, au cours dangereux et difficilement navigable. L'accès vers la ville se fit, à partir de 1562, par la porte fortifiée pratiquée dans l'enceinte, appelée «Porte du Rivage» ou «Oeverpoort». En 1564, le bassin Ste-Catherine fut creusé, perpendiculairement aux deux précédents, à l'emplacement d'un fossé désaffecté de la 1^{re} enceinte urbaine (voir pl. Ste-Catherine). Suite à la mise en service de ce nouveau port intérieur, le pôle de l'activité économique se déplaça des alentours du port primitif au centre de la ville, vers les nouveaux quartiers au N.O. Le complexe portuaire fut élargi, dans une première phase en 1639, par le creusement des bassins de la Voirie ou «Mestbak» et de l'Entrepôt (voir quai aux Pierres de Taille), dans une seconde phase en 1820-1830 par la création du bassin du Chantier (1820) et du Grand Bassin ou bassin du Commerce (voir aux quais du Chantier et du Commerce). Excepté le bassin Ste-Catherine déjà comblé en 1850, l'ensemble fut remblayé en 1910-1911, après l'aménagement du nouveau port, au N. de la ville, à l'extérieur des boulevards de ceinture. Occupées par des vastes terre-pleins plantés d'arbres dans leur partie médiane, les voiries furent reliées au «Quartier Maritime» édifié à l'emplacement du Grand Bassin ou bassin du Commerce, par de nouveaux axes de circulation. Le bassin des Marchands, limité au S. vers le bassin Ste-Catherine par le pont St-Michel et au N. vers le bassin des Barques par le pont du même nom, près de la «Veerhuis» ou «Maison des Barques», constituait à l'origine la partie la plus importante du port. Celui-ci fut équipé d'une des premières grues en bois, pour le déchargement des marchandises et, plus tard, de la «Veerhuis» ou «Maison des Barques», relais maritime pour le trafic quotidien des voyageurs vers Malines et Anvers ou hebdomadaire pour les liaisons plus lointaines.

165. Quai aux Briques. Anc. bassins. Détail du plan de Bruxelles par M. de Tilly (édition de 1748) (A.V.B./Plans de Bruxelles, 25).



Les dénominations de quai aux Briques et quai au Bois à Brûler, en relation avec les matériaux déchargés sur les digues, apparurent au XIX^e s. La partie S. du bassin, déjà remblayée en 1878, fut occupée par le nouveau Marché au Poisson ou « Vismet », halles métalliques avec verrières édifiées sur les plans de l'arch. J. De Blois en 1882-1884 et démolies en 1955. Le terre-plein à l'emplacement du bassin comblé, entre les deux quais, conserve encore, dans le langage populaire, l'appellation de « Marché au Poisson », matérialisée par la présence, dans les édifices bordant les quais, de nombreux commerces et restaurants voués aux poissons et crustacés.

La superficie totale de l'anc. bassin fut totalement réaménagée sur les plans de R. Le maire, après les travaux de creusement du métro en 1979-1981. Depuis, deux bassins d'agrément clôturés de chaînes évoquent le visage ancien du quartier portuaire et rappellent la fonction initiale de cet espace. A proximité du bassin N. fut réédifiée, en 1982, une partie de la fontaine-obélisque à la mémoire du bourgmestre J. Anspach, provenant de la pl. de Brouckère.

Au centre du terre-plein est exposée la grande roue dentée en fer, découverte au cours des travaux, qui actionnait le pont tournant des Barques, entre le bassin de ce nom et celui des Marchands.

Les quelques traces des constructions anciennes du quai se manifestent par une succession de volumes de maisons traditionnelles perpendiculaires et de vastes habitations en large, terminée par le monumental « Cheval Marin » au n° 90. La plupart des façades furent adaptées, dans la 1^{re} moitié du XIX^e s., au goût néo-classique, dont résulte le visage actuel du quai, conservant encore quelques encadrements de porte anciens. S'y ajoutent quelques édifices élevés au déb. ou dans le courant de ce siècle (fig. 165).

Bruxelles : un canal, des usines et des hommes. Les Cahiers de la Fonderie, 1, 1986.

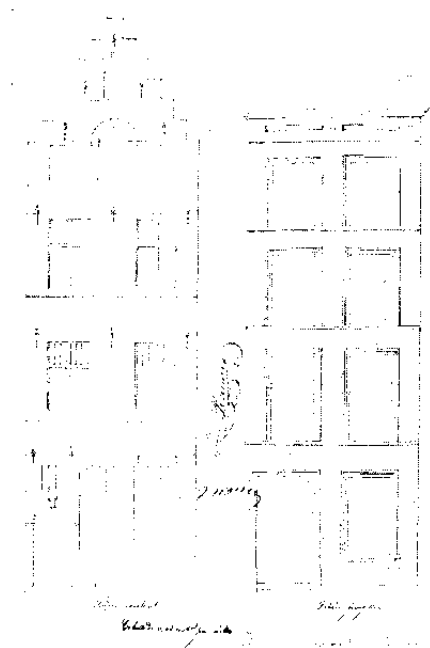
Fontaine Anspach. Monument à la mémoire du bourgmestre Jules Victor Anspach (1829-1879), promoteur des travaux de couverture de la Senne et actif défenseur des plans d'embellissement de la capitale. D'abord édifée en 1897 au centre de la pl. De Brouckère où elle subsista jusqu'en



166. Quai aux Briques. Fontaine Anspach.

1973, fontaine-obélisque en style éclectique, sur les plans de l'arch. E. Janlet en 1894, considérée en son temps comme le monument le plus beau et le plus grandiose de la ville. Obélisque de 20 m de haut, en granit rose, terminée par un motif crénelé dominé par une statue de st Michel en bronze par le sculpteur P. Braecke, qui signe aussi les masques cracheurs du pourtour de la vasque. Socle en pierre bleue et obélisque décorés de l'allégorie en marbre du couverture de la Senne et d'un portrait d'Anspach en médaillon, par P. De Vigne, d'allégories en bronze de la Magistrature Communale et de la Ville de Bruxelles par J. Dillens, des chimères de bronze par G. De Vreese, des motifs décoratifs comportant les écussons aux armes des anciens serments bruxellois par G. Houtstont. Au socle, inscriptions rappelant le nom des artistes et les circonstances ayant présidé à l'édification du monument (fig. 166).

N° 2. Immeuble élevé à l'angle de la pl. Ste-Catherine, de trois niveaux et quatre plus trois travées, sous toiture d'éternit tronquée, à croupe. Façades enduites résultant,



167. Quai aux Briques, 4. Projet de 1857 (A.V.B./T.P. 8282).

suivant le permis de bâtir de 1823, de l'adaptation en style néo-classique d'une maison de type traditionnel du XVII^e s., avec pignon à gradins vers le quai. Façade principale ordonnée suivant le schéma à double corps. Fenêtre rect., à appui saillant, à encadrement stuqué et timbré d'une clé plus récent aux étages. Porte à entablement en pierre bleue, remplaçant la porte cintrée traditionnelle, aujourd'hui transformée en fenêtre. Entablement à cordon, frise de cache-boulins et corniche soulignant trois lucarnes à croupe (R.389).

A.V.B./T.P. 22079 (1823).

N° 4. Maison de tradition néo-classique résultant de l'aménagement, en 1857, d'un immeuble de type traditionnel, à pignon à gradins. Aujourd'hui, façade enduite, de quatre niveaux et deux travées, divisée en registres par les cordons moulurés saillants qui forment l'appui des fenêtres rect. à encadrement à filets. Garde-corps en fonte. Frise de panneaux alternant avec des trous de boulin sous la corniche de bois, renouve-

lée comme la lucarne qui ajoure la bâtière et le r.d.ch. commercial (fig. 167; R.390).

A.V.B./T.P. 8282 (1857).

N° 6. Maison de trois niveaux de hauteur dégressive et trois travées serrées sous bâtière de tuiles éclairée d'une lucarne à croupe à la travée de porte, de la 1^{re} moitié du XIX^e s., mais comportant un noyau plus ancien. Aujourd'hui décapée, façade en briques ajourée de baies rect. entre trumeaux étroits, sur appui en bandeau, l'axiale, au 2^e étage, aveugle. Attique occupé par la frise de trous de boulin, entre le larmier et le cordon en quart-de-rond sous la corniche de bois. Au r.d.ch. limité par un cordon, encadrement de porte — de remploi? — en pierre bleue, rect. et creusé en cavet, panneauté en cartouches aux montants, du 3^e quart du XVIII^e s. et portant la marque identifiée à celle du carrier Pierre Corneille Trigallet, d'Arquennes (1706-1767, voir p. 411, n° 7) (R.391 et 392).

N° 8. Maison de trois niveaux plus un demi-étage en attique et de deux travées sous bâtière parallèle de tuiles, résultat de l'aménagement, en 1838, en style néo-classique, d'un immeuble du XVII^e s. à pignon à gradins. Façade aujourd'hui décapée, montrant briques et pierre blanche aux deux niveaux inférieurs. Ouvertures rect.; fenêtres à appui saillant repris dans un cordon continu; garde-corps en ferronnerie. Cache-boulins à g. et à dr. des fenêtres de l'attique que couronne une corniche de bois à mutules (R.393).

A.V.B./T.P. 8279 (1878).

N° 12. Maison perpendiculaire, originellement de trois niveaux et trois travées sous bâtière de tuiles, remontant probablement au XVII^e s. Façade aujourd'hui cimentée, prolongée à la fin du XVIII^e s. ou au déb. du XIX^e par un écran créant, au-delà des rives de toiture, un 4^e niveau terminé, comme la façade antérieure, par un pignon. Baies rect. de hauteur dégressive, logiquement en trompe-l'œil aux travées extrêmes de l'étage supérieur. Oculus terminal sous les rampants raides du pignon simulant fronton par ses corniches. R.d.ch. entièrement renouvelé pour le commerce remplaçant, depuis 1957, l'ancien niveau d'habitation (R.394).

A.V.B./T.P. 65124 (1957).



168. Quai aux Briques, 14, 16. Etat en 1905 (coll. I.R.P.A.).

N^{os} 14, 16. 1733. Datées par ancrés à la frise commune, deux maisons jumelées identiques, de deux niveaux et chacune de deux travées, sous une unique toiture mansardée couverte d'ardoises et de tuiles flamandes et éclairée par deux lucarnes à bâtière. Façade enduite, régulièrement ajourée à l'étage de baies échancrées encadrées d'un bandeau à crossettes formant décrochements à la base. Larmier continu couronnant ces encadrements et délimitant la frise ponctuée de cache-boulins entre les chiffres du millésime. Occupant la travée g. de chaque maison, portes identiques, à encadrement en pierre bleue de style Louis XIV : montants moulurés et creusés en cavet sous impostes sur lesquelles pose le cintre à clé en volute, rectifié et écorné à l'extrados. Incorporant le prolongement évasé de la clé, larmier droit profilé. Au-dessus d'une traverse droite, baie d'imposte à fuseaux involutés rayonnants en fer forgé. Devanture «classique» du déb. du XX^e s., conservée au n^o 16 (fig. 168 ; R.395).

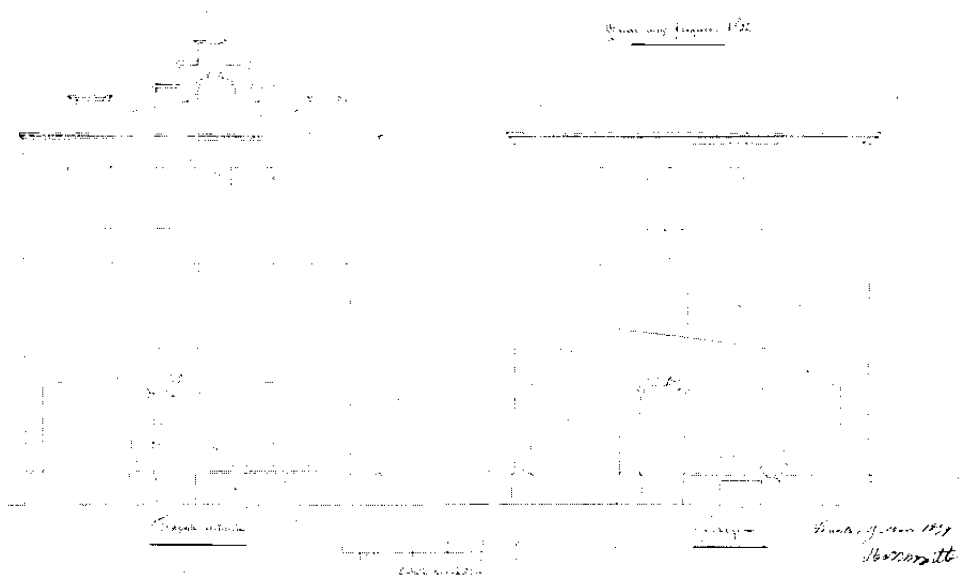
N^o 18. Dans son état actuel, maison de trois niveaux et trois travées sous bâtière de tuiles flamandes, de la 1^{re} moitié du XIX^e s., incluant probablement un noyau plus ancien. Façade néo-classique enduite, ajourée de baies rect. de hauteur décroissante, sur appui saillant, en bandeau au 1^{er} étage. Barres d'appui sur ferronnerie à enroulements. Attique à trous de boulin, entre larmier et cordon profilé sous la corniche de bois. Deux lucarnes à fronton triangulaire. Au r.d.ch. dr., encadrement de porte en pierre de taille, de style baroque tardif : creusé en cavet, cintré à clé sur montants à imposte et bordé d'un larmier de même profil. Au-dessus des deux battants de porte de largeur inégale et d'une traverse moulurée en bois, baie d'imposte à petits-bois rayonnants. Devanture commerciale contiguë avec cache-volet, de type «classique», placée en 1907. Peintes aux différents niveaux, inscriptions : «POISSONNERIE THIELEMANS / A. VERMEERSCH & C^o» (R.396).

A.V.B./T.P. 28089 (1907).

N^o 20. Grande maison d'allure néo-classique, de trois niveaux et quatre travées sous bâtière parallèle de tuiles, résultant vraisemblablement de la transformation en 1823 d'une bâtisse de type traditionnel, à pignon à gradins, du XVII^e s. Distribution régulière, dans la façade enduite, des fenêtres rect. à appui saillant mouluré et garde-corps en ferronnerie. Entablement à cordon mouluré, frise de cache-boulins en forme de disque et corniche de bois sur modillons. R.d.ch. transformé pour le commerce (R.397).

A.V.B./T.P. 19492 (1823).

N^{os} 22-24. Vaste maison de trois niveaux et quatre travées sous bâtière parallèle de tuiles en pente raide, du XVII^e s., pourvue jusqu'en 1859 d'une lucarne centrale à trois jours, sous pignon à gradins. Façade aujourd'hui enduite, aménagée en style néo-classique, mais conservant des ancrés en cœur. Fenêtres rect. à encadrement à filet et appui saillant repris dans un cordon mouluré continu. Frise de trous de boulin soulignée par un cordon profilé, sous la corniche de bois à mutules. R.d.ch. transformé pour le commerce, s'ouvrant, dans la 2^e travée, par une porte de style Louis XV encore en place en 1905 (fig. 169 ; R.398).



169. Quai aux Briques, 22-24. Projet de 1859 (A.V.B./T.P. 8284).

A.V.B./T.P. 8284 (1859) – I.R.P.A., cliché A.C.L. 104314A (1905).

N° 26. Maison particulière, de trois niveaux et trois travées sous bâtière de tuiles limitée à dr. par un pignon débordant, datant du XVII^e ou du XVIII^e s. Façade décapée, en briques et grès sur soubassement en grès, ponctuée d'ancres en fleur de lys. Hautes baies rect. entre linteau droit et appui en pierre bleue, aménagées au XIX^e s. et pourvues de garde-corps en rectangle coupé de diagonales. Trous de boulin encadrés de grès sous corniche à mutules et denticules. A g. du r.d.ch. par ailleurs refendu à la mode néo-classique et ouvert d'une fenêtre, porte cochère de la 1^{re} moitié du XVIII^e s., à encadrement monumental en grès, à refends prolongeant ceux des trumeaux. Portant la marque identifiée probablement à celle du carrier R. Derideau (1703/1785-1790, Feluy, voir p. 411, n° 8), chambranle rect. discrètement écorné sous larmier droit, ajouré d'un large cintre à clé sur montants à dé, l'ensemble creusé en cavet. A la clé monumentale, visage humain en relief, sur médaillon, avec rameaux. Double battant et traverse droite en bois, petits-bois renouvelés à la baie d'imposte (fig. 170; R.399).

N° 28. En style éclectique inspiré notamment de la Renaissance, maison de rapport, de quatre hauts niveaux et trois travées sous toiture mansardée couverte d'éternit et éclairée par trois lucarnes à fronton triangulaire. Demande de permis de bâtir en 1898. Précédée d'un r.d.ch. commercial suivant l'alignement, façade en fort retrait aux étages, en briques et pierre bleue, ajourée de baies rect. entre linteau droit et appui en pierre. Décor assuré par les bandeaux de pierre aux trumeaux, par les motifs centrés sur un élément en taille de diamant aux allèges du 2^e étage marqué dans l'axe par un balcon sur consoles. Dernier niveau plus ouvragé, comportant un décor de sgraffite aux allèges et aux tympanes sous arc déchargeant les linteaux, ponctué par des claveaux en pointe de diamant.

Entablement avec frise de métopes à trous de boulin alternant avec des triglyphes, sous la corniche.

Devanture «classique» au r.d.ch., incluant l'entrée particulière, rythmée par des pilastres panneautés en bois (R.400).

A.V.B./T.P. 8293 (1898).

N°s 30-34. Immeuble à appartements élevé récemment à l'angle de la r. du Chien Marin,



170. Quai aux Briques, 26.

à la place de trois maisons du XVII^e s., de type traditionnel, dont les façades de trois et quatre travées présentaient des ancrés en fleur de lys; détruites en 1978, tout en conservant les encadrements de pierre bleue des portes. De g. à dr. : porte cochère à encadrement cintré profilé en cavet, à impostes et clé saillantes, de style Louis XIV, de la 1^{re} moitié du XVIII^e s., présentant une marque de tailleur (voir p. 411, n° 9); porte piétonne, à encadrement chantourné, mouluré en cavet et frappé d'une clé en palmette, en style baroque tardif de la fin du XVII^e s. et qui a perdu son larmier; portail cintré, à encadrement mouluré, clé et impostes saillantes, ourlé d'un larmier, en style Louis XV du milieu du XVIII^e s. (R.401 et 402).

N° 36. Maison néo-classique, élevée à l'angle de la r. du Chien Marin, dans la 1^{re} moitié du XIX^e s. Façade enduite de trois niveaux et trois travées, sous bâtière de tuiles. Division en registres de hauteur dégressive par des cordons moulurés, formant notamment appui aux fenêtres rect. des étages, garnies de garde-corps en ferronnerie. Fenêtre mé-

diane du bel étage mise en valeur par l'entablement sur consoles étirées. Couronnement par cordon profilé, frise de trous de boulin et corniche de bois sur modillons. R.d.ch. complètement remanié conservant l'inscription «POISSONS EN GROS». Façade latérale aveugle, cimentée, ajourée de trous de boulin et de jours de comble (R.403).

N° 44. Maison de trois niveaux et trois travées, jadis sous bâtière aujourd'hui disparue. Noyau ancien probablement traditionnel révélé par les ancrés en I, masqué par une façade cimentée ajourée de baies rect. sur appui saillant dominé par des barres d'appui à motif en ferronnerie très ouvragé. Rang de trous de boulin et corniche à mutules et denticules couronnant l'élévation. Témoin du visage de la façade au 3^e qu. du XVIII^e s., haute porte au r.d.ch. g. Encadrement de style Louis XVI, en grès, cintré à clé, en léger retrait dans un chambranle à refends et à crossettes, rectifié à l'extrados par un larmier comprenant le sommet de la clé et soutenu par deux chapiteaux oblongs prolongeant visuellement les montants à bossage. Décor d'époque à la clé et aux chapiteaux : gouttes, fuseaux et feuille d'acanthe. Au-dessus de la traverse, baie d'imposte masquée par l'enseigne commerciale. Devanture transformée à dr. (R.404).

N°s 48-50. Groupement de deux maisons, l'une traditionnelle à façade-pignon du XVII^e s., l'autre de style classique tardif, du dern. qu. du XVIII^e s., actuellement associées derrière un revêtement de briques de parement réalisé en 1930, en même temps que le r.d.ch. commercial commun.

A g., maison de trois niveaux sous bâtières croisées, couvertes de tuiles flamandes et limitées à dr. par un pignon débordant, en façade par un pignon à sept gradins et pinacle rect. Trois ouvertures rect., en deux registres, comme les ancrés. Couvre-murs renouvelés.

A dr., maison de trois niveaux et deux larges travées sous bâtière de tuiles flamandes. Baies rect. de hauteur dégressive, inscrites entre trumeaux formant pilastre. Façade caractérisée originellement par des allèges ornées de panneau à gouttes et par un encadrement de porte ponctué d'éléments en pointe de diamant et décoré de stucs (R.405).

A.V.B./T.P. 8288 (1872), 50702 (1930).



171. Quai aux Briques, 62.

N° 58. Maison de trois niveaux et trois travées. Couronnée d'un fronton triangulaire, façade de style classique tardif, de la fin du XVIII^e s. ou du déb. du XIX^e, aujourd'hui revêtue de briques de parement. Baies rect. ajourant régulièrement les étages de hauteur dégressive. Au-dessus, large bandeau de pierre panneauté en creux et percé de trous de boulin, bordé d'un profil en quart-de-rond sous l'épaisse corniche de pierre formant la base du fronton. Oculus circulaire entouré d'une moulure plate à clé éclairant les combles au travers d'un vitrage à petits-bois rayonnants. R.d.ch. renouvelé, occupé initialement e.a. par un bel encadrement de porte cochère en style Louis XVI (R.406).

I.R.P.A., cliché A.C.L. 104320A (1905).

N° 62. A l'angle de la r. du Nom de Jésus, maison traditionnelle datant du XVII^e s., de deux niveaux et trois travées, sous bâtière en pente raide à croupes, couverte de tuiles flamandes et éclairée par une lucarne à croupe. Façades de briques combinées au grès pour les chaînages harpés aux mon-

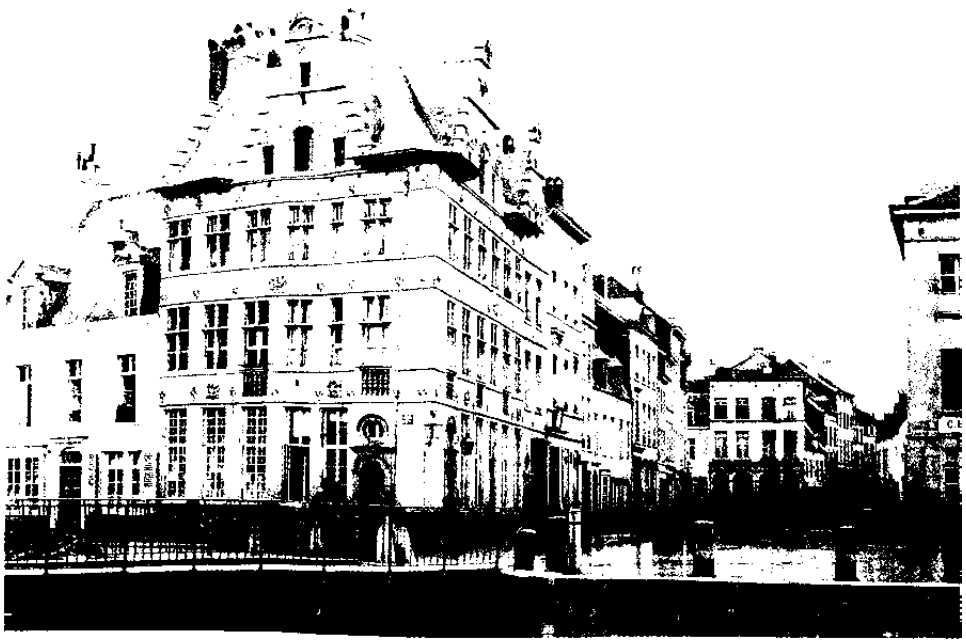


172. Quai aux Briques, 62. Clé sculptée d'une barque.

tants et à l'angle, les linteaux et appuis ainsi que les bandeaux prolongeant les structures horizontales des baies jadis à croisée. Trous de boulin sous corniche encadrés de même. Animant les pans de briques, arcs de décharge, couplés au r.d.ch., plus larges à l'étage. Au r.d.ch. dr., encadrement de porte baroque en grès creusé en cavet, en anse de panier à clé sur montants à imposte à gouttes. Clé ornée d'une barque, rappelant l'activité ancienne de ce quartier. Au-dessus du larmier suivant le profil de l'arc, oculus formant jour d'imposte, à clé et bordé d'un larmier dominé par une sphère engagée, entre deux volutes posant sur les retours droits du larmier de porte. A g., r.d.ch. réaménagé, portant cependant les traces des anciennes fenêtres à croisée de ce niveau. Façade latérale en briques peintes, ajourée de baies tardives et ponctuée d'ancres. Dans le prolongement, annexe couverte par une toiture limitée par un pignon débordant (fig. 171 et 172).

N^{os} 64-66. Vaste habitation de trois niveaux et quatre travées sous bâtière de tuiles flamandes, datant de la 1^{re} moitié du XIX^e s. Façade néo-classique enduite ajourée de baies rect. sur appui en bandeau soigneusement profilé. Barres d'appui à motif en ferronnerie à l'étage supérieur. Limité par un larmier, attique panneauté en relief, entre cache-boulins à tête de lion, sous l'épaisse corniche denticulée. R.d.ch. éventré pour le commerce (R.407).

N^{os} 68, 70, 72. Enfilade de trois maisons de trois niveaux, comptant deux ou trois travées, chacune sous bâtière de tuiles fla-



173. Quai aux Briques, 90. Le «Cheval Marin». Photo par E. Fierlants, v. 1863 (coll. G. Abeels).

mandes, de la 1^{re} moit. du XIX^e s.; demande de permis de bâtir en 1835 pour les n^{os} 68 et 70, afin de remplacer des maisons traditionnelles basses sous toiture à lucarnes. Façades néo-classiques aujourd'hui cimentées, ajourées de portes et baies rect., aux niveaux de hauteur dégressive. Appuis saillants parfois en bandeau; barres d'appui à ferronnerie à volutes aux n^{os} 68 et 70. Attique «classique» conservé seulement au n^o 72, alignement de trous de boulin présent partout. R.d.ch. partiellement renouvelé (R.408 et 409).

A.V.B./T.P. 8278 (1835).

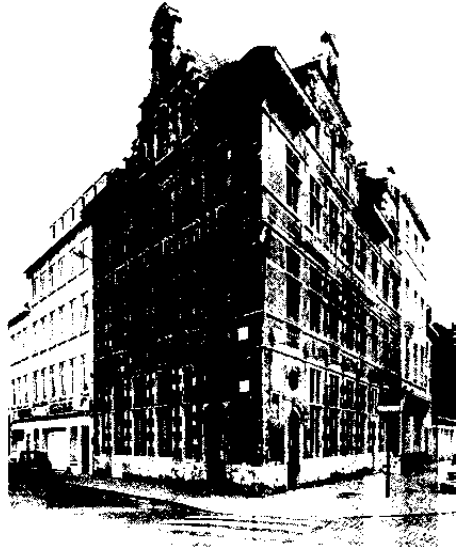
N^o 74. Vaste habitation de la 1^{re} moit. du XIX^e s., de deux niveaux et cinq travées, sous bâtière couverte de tuiles flamandes et éclairée par deux lucarnes à croupe fermées par des panneaux de bois à décor de losange. Façade néo-classique aujourd'hui cimentée, sur soubassement en pierre blanche. Baies à linteau droit, sur appui saillant, aux deux niveaux. A la 2^e travée g., large entrée cochère, à encadrement rect. en pierre bleue, sous larmier droit. Couronnant

l'élévation, frise de cache-boulins et corniche à mutules autrefois soulignée par un cordon profilé dont subsistent quelques traces (R.410).

N^{os} 80-82. A l'angle de la r. du Pays de Liège, maison de deux niveaux, originellement de quatre travées sous toiture mansardée couverte d'ardoises et de tuiles flamandes, éclairée par deux lucarnes à croupe sous épi. Datée de 1743 au petit cartouche aujourd'hui altéré sous la corniche, elle englobe probablement un noyau plus ancien révélé par des ancras en I. Partie g. (n^o 80) séparée au déb. du XX^e s., entièrement reconstruite et exhaussée d'un étage. Aux deux travées dr. (n^o 82) conservant presque totalement leur organisation d'origine, façade décapée, en briques et grès, portant la date de 1743 aux ancras postiches de l'étage, rappelant celle du cartouche d'origine. A ce niveau, baies rect. sous linteau renouvelé récemment, encadrées de jambages en grès, harpés et creusés en gorge, sur appui en pierre bleue. Sous la corniche en grès profilée en cavet, trous de boulin

entourés de même matériau. Lucarnes renouvelées. Au r.d.ch. par ailleurs éventré pour le commerce, encadrement de porte en pierre bleue, de style Louis XIV : montants creusés en cavet et terminés par une imposte sur laquelle pose l'arc pareillement profilé, interrompu par une clé à volutes et encadré d'écoinçons sous le larmier droit. Baie d'imposte à petits-bois rayonnants au-dessus de la traverse en bois. Châssis de porte renouvelé en aluminium (R.411).

N° 90. Le « **Cheval Marin** », 1680. A l'angle de la r. du Marché aux Porcs (n°s 25-29), édifice monumental daté dans les cartouches d'allège. Resté, jusqu'à la fin du XIX^e s., l'unique exemple encore intact d'architecture traditionnelle en briques et en grès, mêlée d'éléments baroques, ce bâtiment s'impose extérieurement comme l'un des plus remarquables du vieux quartier portuaire. Acheté en 1893, en vue d'assurer sa conservation, par la Ville de Bruxelles, à l'exception des deux travées dr. de la r. du Marché aux Porcs antérieurement séparées, vendu publiquement, après un minutieux relevé, en 1898, avec obligation de reconstruction, le bâtiment fut entièrement démolí puis réédifié sur les plans de l'arch. H. Marcq en 1898-1899, avec utilisation imposée des matériaux contemporains de ces travaux — e.a. briques de Boom, pierre blanche d'Euville et de Gobertange, pierre bleue —, sur un soubassement légèrement surélevé. Les deux travées dr. excédentaires, partie de l'ensemble originel, cependant distinctement aménagées en 1853, furent pareillement démolies et reconstruites sur les plans de l'arch. A. Lagache en 1918-1919, pour les harmoniser aux autres, cette fois après controverses sur l'option à suivre pour la restauration. En témoigne la succession des projets de Lagache de 1917 à 1918, concernant respectivement une reconstruction libre, une consolidation et remise en état avec maintien maximal des éléments d'origine et enfin une reconstruction avec récupération des briques et des éléments de grès, révélatrice de l'évolution dans la philosophie de la restauration. Edifice de trois niveaux de hauteur dégressive et respectivement de six travées de largeur inégale vers le quai, de huit régulièrement réparties vers la rue, sous bâtière en L couverte d'ardoises, entrecoupée de trois lucarnes-attiques à gradins et limitée



174. Quai aux Briques, 90. Le « Cheval Marin ». Etat actuel.

à g. par un pignon de même profil. Sur soubassement saillant en grès, raccordé en gorge, façades cantonnées de harpes d'angle, rythmées horizontalement par les larmiers régnant aux appuis et linteaux et par les bandeaux prolongeant les traverses. Entre les ancrés en fleur de lys, baies à croisée ou à traverse, avec montants harpés, certaines au 1^{er} étage, au-dessus d'une balustrade ajourant le bandeau d'allège occupé par ailleurs aux deux façades par les cartouches du millésime portant « ANNO » « 1680 » entre deux figures de sirènes ou entre mascarons. Voisines de l'angle, portes cintrées à clé à volute dans un encadrement rect. à larmier, panneauté aux écoinçons, sur montants en bossages un-sur-deux, dominées par un oculus ovale à clé formant baie d'imposte. Porte semblable à la travée dr. vers la rue, tandis que l'entrée intermédiaire, de ce côté, est constituée d'une porte aménagée à partir d'une fenêtre. Au-dessus d'un rang de trous de boulin, corniche largement saillante sur modillons à pendentifs, interrompue par les frontons



175. R. de la Buanderie, 15.



176. R. de la Buanderie, 16.

des lucarnes-attiques monumentales. Dominant trois travées près de l'angle, deux à l'extrémité dr., pignons à quatre gradins horizontalement rayés de bandeaux et ajourés de trois baies — une axiale cintrée à clé sur montants à imposte entre deux autres rect. sous fronton triangulaire, toutes accostées de volutes — ; au pinacle à ailerons en cavet involuté dominés par un fronton semi-circulaire orné d'une coquille, ouvertures diversement traitées, fenêtre rect. à fronton triangulaire vers le quai, en oculus à clé ou simple jour rect. vers la rue (fig. 173 et 174).

A.V.B./T.P. 3359 et 1852-1855 (1893-1899), 15945 (1853), 32504 (1917-1919).

R. DE LA BUANDERIE (G3)

Liaison entre les r. d'Anderlecht et 't Kint, cette rue a pour origine l'impasse de la Blanchisserie, qui menait aux prés à blanchir situés au S. et à l'O. de la Petite Senne. Vers 1860, celle-ci est élargie et allongée jusqu'à la r. 't Kint suivant un tracé légèrement courbe et change de nom pour éviter

la confusion avec d'autres rues. Elle est construite entre 1860 et 1870, principalement de maisons bourgeoises de trois niveaux et trois travées en style néo-classique qui, pour la plupart, sont ajourées de baies surbaissées, à encadrement à filets et appui saillant repris dans un cordon continu, et couronnées d'un entablement « classique » : par exemple, les n^{os} 4 (1872), 17-23 (1874), 24, 28, 43. Certaines façades sont enrichies de refends, balcons et panneaux d'allège, tels les n^{os} 25-25B, 30-32, 38, et plus tard encore, les n^{os} 42-44. Quelques-unes ont été renouvelées, dotées d'un bow-window ou exhaussées. On y voit également des bâtiments industriels et une école maternelle et, près de la r. Van Artevelde, un immeuble à appartements récent, élevé hors alignement.

A.V.B./T.P. 3875 (1860), 3340 (1872), 3343 (1874).

N^{os} 10 et 12-14. Deux maisons néo-classiques de trois niveaux et de respectivement trois et quatre travées sous bâtière. Façades enduites sur soubassement et divisées



177. R. de la Buanderie, 33-35. Ecole communale n° 2. Projet de 1860 (A.V.B./T.P. 3368).

par des cordons. Porte cochère rect. à g. de fenêtres à volets; porte ajoutée aux n°s 12-14. Fenêtres à linteau bombé, encadrement à filet et appui saillant, repris dans un cordon continu; garde-corps en fonte aux n°s 12-14. Entablement panneauté et à trous de boulin sous la corniche (R.412).

N° 15. Portail de style éclectique à tendance baroque, aujourd'hui isolé, appartenant à un hôtel de maître en briques et pierre bleue, construit en 1874 sur les plans de l'arch. F. Abeels. Lourd encadrement timbré d'une clé cannelée; montants à bossages se prolongeant dans les pilastres d'angle. Au-dessus du larmier profilé et interrompant le fronton triangulaire à denticules, œil-de-boeuf ovale, aveugle, accosté d'ailerons en volute et doublé d'un larmier profilé, timbré d'une clé en console, sommé d'une sphère. Vantaux à pentures ouvragées et mauclair sculpté (fig. 175).

A.V.B./T.P. 3330 (1874).

N° 16. Entrepôt à façade enduite sous toiture à croupes, construit en 1863. Deux travées médianes en ressaut et sous corniche, plus hautes d'un étage que les ailes d'une travée sur trois niveaux. Ouvertures à linteau bombé, celles des étages formant niche à appui saillant pour les fenêtres étroites. Large porte rect. à g. (fig. 176).

A.V.B./T.P. 3321 (1863).

N°s 18-22. Bâtiment industriel de trois niveaux de hauteur décroissante et sept travées sous trois bâtières perpendiculaires à croupes, du 3^e qu. du XIX^e s. Façade enduite. Trois travées g. présentant l'ordonnance d'une maison d'habitation, éclairée de fenêtres rect. Quatre travées dr. découpées de lésènes formant arcades bombées, ajourées d'ouvertures bombées et, au r.d.ch., à g. et à dr., d'oculi cerclés, au-dessus des fenêtres qui flanquent les portes de garage. Corniche de bois sous les bâtières de tuiles en S (R.413).

N^{os} 33-35. **Ecole communale n° 2.** Remontant à 1860, bâtiment enduit de tradition néo-classique, agrandi d'une aile à dr. et d'auvents sur la cour intérieure, en 1880, sur les plans de l'arch. P.V. Jamaer. Aménagements postérieurs. Au centre, trois larges travées en léger ressaut, de deux niveaux sous toiture à croupes; latéralement, une travée d'un niveau et demi, accostée d'un pilastre d'angle. Etage séparé du r.d.ch. par un cordon continu. R.d.ch. de la partie centrale autrefois à refends et percé de 2 portes encadrant un panneau aveugle, couronné d'un entablement élevé et d'un demi-entresol; à l'étage, fenêtres cintrées se découpant en creux, soulignées d'un appui saillant sur consoles plates; frise de cache-boullins liés par un cordon, à g. et à dr. d'un panneau. Dans l'aile g., ordonnance d'origine avec une fenêtre cintrée surmontée d'une petite fenêtre rect., primitivement à montants et sous corniche. Fenêtre symétrique de l'aile dr. transformée en porte et demi-étage exhaussé (fig. 177; R.414).

A.V.B./T.P. 3368 (1859-1862); A.A., 1882, rep. 1267; N.P.P., P1.

N^{os} 34 et 36. Maisons jumelées suivant un schéma répétitif, dont le permis de bâtir date de 1863. Façades enduites, de trois travées chacune, du même type que celle du n° 10, mais avec une porte d'entrée à deux battants et dont les volets de fenêtre ont disparu (R.415).

A.V.B./T.P. 3300 (1863).

N^{os} 39 et 41. Maisons néo-classiques, jumelées suivant un schéma répétitif, datant de 1868. Façades enduites, de trois niveaux et deux travées chacune, sous bâtière. Portes et fenêtres à encadrement à filet, arrondi dans les coins supérieurs, et à appui saillant repris dans un cordon continu. Entablement à frise de panneaux alternant avec des trous de boulin, sous la corniche de bois denticulée à mutules (R.416).

A.V.B./T.P. 3335 (1868).

N° 40. Maison de maître, de même type que le n° 10, mais dont la façade est plus travaillée: au r.d.ch. à refends, fenêtres à appui sur consoles; balcon en fer forgé au bel étage; panneaux d'allège au 2^e étage; consoles ouvragées sous la corniche denticulée (R.417).



178. R. Charles Buls.

R. CHARLES BULS (F5)

Appelée jusqu'en 1851 r. de l'Etoile, nom de la maison sise à l'angle de la Grand-Place d'où elle part, partiellement enjambée par une arcade, l'artère rejoint le carrefour des r. de l'Amigo, de la Violette et de l'Etuve. Elargie à g. en 1853, elle est baptisée «r. de l'Hôtel de Ville» avant de prendre le nom de Charles Buls, bourgmestre de Bruxelles de 1881 à 1899. Elle est bordée à dr. par les façades latérales de l'Hôtel de ville (voir Grand-Place) et à g. par des immeubles néo-classiques, contemporains de son aménagement. Elle relève du P.P.A. 30/10 «Grand-Place et environs» de 1960 (voir r. des Bouchers) (fig. 178).

N^{os} 4-8. Immeuble enduit, de cinq travées et trois niveaux sous bâtière, bâti en style Empire vers 1840. R.d.ch. ouvert de trois grandes portes sous baie d'imposte cintrée à petits-bois entre deux petites baies rect., les deux gauches éventrées par des vitrines. Etages aux fenêtres à linteau droit au

1^{er}, au cintre mouluré comme le cordon qui relie leurs impostes au 2^e, bordées par un cordon en saillie. Châssis anciens. Boulins sous l'entablement. Corniche denticulée à mutules bordant la bâtière (R.418).

N^{os} 10 et 12. Maisons jumelées de quatre niveaux et, au total, cinq travées sous bâtière. Façade néo-classique, enduite, dessinée en 1853 par l'arch. Corten-Crabbé. R.d.ch. éventré pour le commerce. Étages éclairés par des fenêtres rect. à appui en saillie souligné d'un panneau découpé à gouttes, châssis ancien et garde-corps en ferronnerie. Frise de triglyphes encadrés de trous de boulin alternant avec panneaux en creux sous la corniche de bois, refaite (R.419).

A.V.B./T.P. 12478 (1853).

N^o 14. De 1853, maison néo-classique d'une travée enduite et de quatre niveaux, le dernier remplaçant le fronton triangulaire originel. Au 1^{er} niveau, portail cintré sur colonnes d'origine transformé en rez commercial en 1862, aménagé en 1937 dans l'état actuel par l'arch. A. Dricot. Aux étages, baies à linteau droit, appui en saillie souligné par un panneau découpé et châssis ancien. Corniche de bois, très saillante, au-dessus d'une frise de panneaux en creux (R.419).

A.V.B./T.P. 12479 (1853), 12474 (1862), 46727 (1937).

N^o 16. De mêmes type, date et auteur que les n^{os} 10-12, maison de deux travées avec fenêtres rect. à coins supérieurs arrondis et cordons continus soulignés de découpes arrondies (R.419).

A.V.B./T.P. 12477 (1853).

N^o 18. Maison d'angle de quatre niveaux et, au total, cinq travées, dont une biaise et trois r. des Brasseurs, n^o 2. Façade néo-classique enduite, dont le permis de bâtir date de 1853. R.d.ch. commercial transformé. Baies d'étage à linteau droit, encadrement à filets, appui formé par un cordon mouluré continu et châssis ancien, certaines aveugles. Entablement à boulins sous la corniche refaite (R.420).

A.V.B./T.P. 12480 (1853).

N^o 20. De deux travées reliées aux trois travées de la r. de la Violette par un pan cou-

pé, immeuble néo-classique cimenté à imitation de joints, de la 2^e moitié du XIX^e s. Au-dessus du r.d.ch. ouvert de grandes et légères vitrines en bois, de 1899, deux étages de fenêtres à linteau droit et appui en saillie. Entablement à boulins sous la corniche de bois, à mutules et denticules. Toiture d'éternit mansardée et éclairée de lucarnes plates, remontant également à 1899 (R.421).

A.V.B./T.P. 3697 (1899).

IMPASSE DES CADEAUX (E5)

Le passage étroit, baptisé en 1851, est accessible depuis la r. du Marché aux Herbes, entre les n^{os} 6 et 8, par une porte dont l'encadrement en anse de panier, refait à l'ancien en 1946, porte l'inscription « A L'IMAGE NOSTRE DAME », enseigne de l'estaminet sis au n^o 4, et est surmonté d'une niche abritant une statuette de la Vierge à l'Enfant. Il est bordé des façades arrière des maisons donnant r. du Marché aux Herbes ou r. des Fripiers, marquées d'ancres en I et en fleur de lys et chaulées, certaines remontant au XVII^e s. Murée dans le fond, une petite porte cintrée, des environs de 1700, présente un encadrement mouluré en cavet, à impostes et clé en console supportant une statuette en terre cuite de la Vierge; la vasque est récente (R.422).

R. CAMUSEL (G2-3)

Reliant la r. d'Anderlecht à la r. de la Senne, l'artère relève d'un ensemble de rues en étoile tracé en 1842-1849 entre la r. d'Anderlecht et le bd de l'Abattoir (voir r. Anneessens). Elle porte le nom du propriétaire des terrains qui la bordaient et qui furent construits, dans les années 1840, d'une majorité de maisons de trois niveaux et trois travées à façade unie. Cet habitat est bien conservé malgré des modifications nombreuses, notamment l'exhaussement des maisons et le renouvellement des revêtements de façade, comme aux n^{os} 19, 21, 22, 25, 28, 29, 31-33, 32-34, 35, 37, 38, 39, 44, 51, 53 et 59-61. S'y ajoutent quelques immeubles plus décorés, avec refends et encadrements, tel le n^o 49, complétés dans



179. R. Camusel, 2, 4, 6.

les années 1860-1870 par des maisons de même ordonnance, mais sur quatre niveaux ou trois niveaux et un attique, remarquables par leur décor stucqué, tels les n^{os} 8 (1867), 12 et 14. A signaler aussi un petit nombre de r.d.ch. commerciaux de type « classique », par exemple aux n^{os} 1 (1873), 3, 5 et 39 (1892) (R.423 et 424).

A.V.B./T.P. 8327 (1867), 8364 (1873), 74218 (1892).

N^{os} 2, 4, 6. Datant de 1871, ensemble de trois maisons suivant un schéma répétitif : deux immeubles identiques de part et d'autre d'un troisième en léger ressaut, plus haut et plus ouvragé. Façades enduites, de tendance néo-classique, sur soubassement de pierre bleue, chacune de trois niveaux et trois travées, sous bâtière. Au r.d.ch., portes et fenêtres rect. ; aux étages, fenêtres surbaissées, à encadrement à crossettes, clé en volute et appui saillant pris dans un cordon continu, enrichies d'impostes saillantes et de panneaux d'allège dans la façade médiane, précédées de garde-corps en fonte au 2^e étage. Un balcon en ferron-

nerie au bel étage de chaque travée axiale. Frise de panneaux en creux alternant avec des cache-boulins carrés sous la corniche de bois, à denticules latéralement, à mutules au milieu. Au n^o 4, vitrine de 1930 (fig. 179).

A.V.B./T.P. 8367 (1871), 37043 (1930).

N^{os} 7 et 9. Deux maisons symétriques, du même type que les n^{os} 4, 6 et 8, datant de 1875. Fenêtres à linteau droit et clé, encadrement mouluré, châssis d'origine, appui en fort ressaut, souligné d'un décor. Dans l'axe du 1^{er} étage, porte-fenêtre surmontée d'une corniche et précédée d'un balcon en fonte. Au-dessus d'un demi-étage en attique, corniche en bois à denticules et modillons sous bâtière. R.d.ch. transformé pour le commerce (R.425).

A.V.B./T.P. 8350 (1875).

N^{os} 11, 13-15. Ensemble formé par un hôtel de maître et deux maisons jumelées, datant de 1875. Façades de caractère néo-classique, de trois niveaux et un demi en attique, de trois et deux travées, sous bâtière ; enduites à l'origine, sur soubassement de pierre bleue et marquées horizontalement par les cordons et l'entablement sous corniche à denticules et mutules. Au n^o 11, décor enrichi par les consoles ornées, les panneaux d'allège, les clés et les balcons en ferronnerie de la travée axiale. Châssis soignés. Parement renouvelé aux n^{os} 13 et 15 (R.426).

A.V.B./T.P. 8351 (1875).

N^{os} 17, 18 et 20, 23, 26, 30, 42, 60-62. Maisons de style néo-classique, de trois niveaux et trois travées sous bâtière, des années 1840. Exemples bien conservés, représentatifs du type de constructions élevées à l'origine dans ce quartier (voir la notice de rue). Façades plates, enduites, ajourées de porte et fenêtres rect., divisées en registres par le soubassement de pierre bleue, les cordons formant l'appui des fenêtres et l'entablement. Châssis et garde-corps en fonte le plus souvent conservés. Aux n^{os} 18 et 20, deux maisons jumelées, de respectivement trois et deux travées, dont le r.d.ch. a été modifié. Au n^o 26, appuis saillants isolés. N^o 30 décoré plus tard de stucs. N^o 42 datant de 1845, enrichi de refends, de panneaux de mur en creux, d'un entablement ouvragé. Au r.d.ch. du n^o 62,



180. R. Camusel, 50 à 58.

datant de 1852, vitrine à montants de bois ornés d'une pointe de diamant et à entablement, encadrée de portes rect. (R.427, 428 et 429).

A.V.B./T.P. 8384 (1845) et 8392 (1852).

N° 36. Maison de style néo-classique, de trois niveaux et trois travées sous bâtière, remontant à 1873. Façade enduite sur soubassement de pierre bleue. R.d.ch. élevé, à refends, ajouré d'ouvertures rect.; fenêtres à encadrement plat et appui saillant au-dessus d'un panneau en creux. Aux étages, fenêtres surbaissées, à encadrement à filets, appui saillant pris dans un cordon continu, garde-corps en fonte et châssis ancien. Frise de panneaux alternant avec des cache-boulins sous la corniche de bois (R.430).

A.V.B./T.P. 8360 (1873).

N°s 41 à 47. Ensemble de quatre maisons symétriques deux à deux, du même type que le n° 17, datant des années 1840. Au n° 41, décor stucqué ajouté plus tard et

r.d.ch. transformé. Au n° 47, nouveau revêtement de briques (R.431).

N°s 50, 52, 54. Ensemble symétrique de trois maisons néo-classiques, chacune de trois niveaux et deux travées sous bâtière, datant de 1843. Façades enduites à l'origine, sur soubassement de pierre blanche. Ouvertures rect.; fenêtres à appui saillant, de hauteur dégressive, conservant des volets, des châssis ou des garde-corps en fonte d'origine. Cordon à ressauts et frise de trous de boulin sous la corniche de bois (fig. 180).

A.V.B./T.P. 8379 (1843).

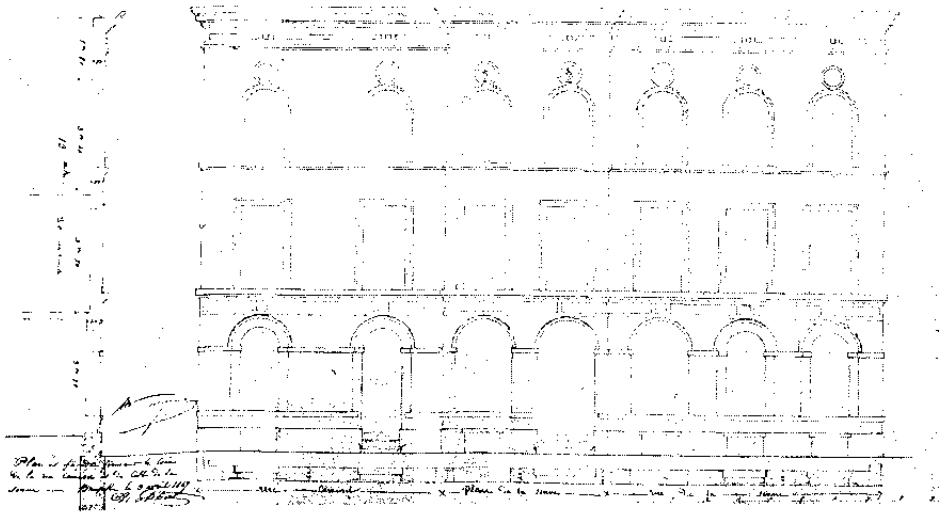
N° 55. De style néo-classique, maison de trois niveaux de hauteur dégressive et deux travées, des années 1840. Façade enduite ajourée d'ouvertures à linteau droit. R.d.ch. à refends, sur soubassement. Fenêtres des étages à encadrement à filets et appui saillant pris dans un cordon continu. Frise de boulin sous la corniche de bois à modillons qui borde la bâtière (R. 432).

N°s 56, 58. Datant de 1846, deux maisons couplées, du même type que le n° 55, respectivement de trois et deux travées, sous frise de panneaux alternant avec des trous de boulin. Au n° 56, balcon en ferronnerie sur consoles en volute, dans la travée axiale. Corniche de bois sur modillons, soulignée de denticules, perdue au n° 58. Belle menuiserie des portes à baie d'imposte (fig. 180).

A.V.B./T.P. 8355 et 8354 (1846).

N°s 64-66. Maison à pan coupé, élevée à l'angle de la r. de la Senne, en style néo-classique, en 1847. Façade enduite, à l'origine de trois niveaux et sept travées, dont deux r. Camusel et deux à l'angle. R.d.ch. autrefois sur soubassement et ajouré d'ouvertures cintrées, logées au fond d'arcades au cintre mouluré posant sur des impostes en cordon et couronnées d'une frise de panneaux, comme en témoignent les deux travées g. Etages soulignés par un cordon saillant continu formant appui aux fenêtres à encadrement mouluré, rect. au 1^{er}, cintrées au 2^e, où chacune est surmontée d'un médaillon sculpté d'une tête de satyre en stuc. Châssis d'origine. R.d.ch. commercial et 4^e niveau aménagés en 1955 (fig. 181; R.433).

A.V.B./T.P. 8369 (1847), 63499 (1955).



181. R. Camusel, 64-66. Projet de 1847 (A.V.B./T.P. 8369).

N° 65. Voir r. de la Senne, n° 52.

R. DU CANAL (C2-3)

Liaison entre la r. de Laeken et le quai à la Chaux, cette rue a été établie sur le fossé asséché au N. du Grand Béguinage. Appuyés au mur de celui-ci, des abris servant d'écuries à la cavalerie espagnole et rasés par les Autrichiens ont donné son premier nom à la rue dite d'abord « des Baraques ». La voie fut élargie et redressée lors de l'urbanisation du quartier opérée sur les plans de 1822 de l'arch. H.L.F. Partoes (voir r. du Béguinage et du Grand Hospice), auteur également de l'Hospice Pachéco, dont une façade domine le côté pair. Bâtie aujourd'hui de constructions excessivement hétérogènes, elle ne conserve que quelques façades du début ou du mil. du XIX^e s., le plus souvent banalisées par des décappages ou des cimentages intempestifs, comme, entre autres, les n°s 7-9, 16-18 (1825), 47 (1827), 63, 77, 83, 85. Les ancres des façades attestent d'un noyau ancien aux n°s 23 et 99-101.

A.V.B./T.P. 7089 (1825), 7091 (1827).

N°s 11-15. Immeuble construit en style Art Nouveau pour les anciens magasins « B. Wolf aîné - Draperies et Nouveautés », par l'arch. J. Bral, en 1905. Façade de quatre niveaux et quatre travées en pierre d'Euville et pierre bleue, avec structure portante en fer laissant une large place au verre. Travée g. plus étroite et plus haute d'un niveau, comportant la porte d'entrée sous deux oculi encadrant la console traitée « en coup de fouet » qui supporte deux niveaux de bow-windows, chacun de deux fenêtres disposées en angle, le supérieur coiffé d'un balcon ; au-dessus, deux fenêtres géminées superposées. A dr., trois travées scandées, au r.d.ch., de pilastres qui se prolongent en trumeaux aux trois étages supérieurs, couronnés par une balustrade en ferronnerie au bord du toit en terrasse. Grandes baies, à linteau surbaissé au r.d.ch. et au 2^e étage, à linteau droit ailleurs, de fer aux deux niveaux inférieurs. Fenêtres divisées en trois

182. R. du Canal, 11-15.



parties par de fines colonnettes de fonte aux 1^{er} et 2^e étages, par des pilastres au 3^e. Châssis d'origine. A l'intérieur, poutraison sur colonnes de fonte (fig. 182).

A.V.B./T.P. 389 (1905).

N° 12. Voir r. du Grand Hospice, n° 7.

N° 14. Immeuble à appartements, de cinq niveaux et cinq travées sous toiture en terrasse, élevé en 1934 par l'arch. F. Buelens, qui a signé une pierre du soubassement. Façade d'inspiration Art Déco, utilisant la pierre artificielle pour le r.d.ch. commercial, la brique ailleurs, traitée à des fins ornementales dans les allèges, et le couronnement. De part et d'autre de la travée axiale, deux séries de bow-windows en surplomb, superposés du 1^{er} au 3^e étage et coiffés d'un balcon à balustrade en ferronnerie au 4^e. Travée axiale abritant la porte d'entrée, en retrait entre les vitrines et couverte de trois cubes de pierre en décrochement. Couronnement de la façade par panneaux en escalier descendant à g. et à dr. de l'élément central, cantonné de pilastres à refends, comme les colonnes de bow-windows (R.434).

A.V.B./T.P. 54741 (1934).

N° 20. Maison de maître, de style néo-classique, de deux niveaux et cinq travées sous bâtière de tuiles en S, du début du XIX^e s. Façade enduite, ajourée de fenêtres rect. à appui saillant, garnies de volets au r.d.ch., conservant les châssis d'origine à l'étage. Dans la travée dr., plus large, portail d'entrée à encadrement plat saillant, timbré d'une clé en pointe de diamant et à gouttes, sous larmier profilé. Boiserie d'origine de la porte à deux battants sous baie d'imposte. Frise de boullins sous la bâtière de tuiles noires, éclairée par deux lucarnes à croupe (R.435).

N^{os} 51-57. **Ecoles communales n° 12 et n° 20 et Jardin d'enfants n° 8.** Complexe scolaire se prolongeant jusqu'au quai aux Pierres de taille, n^{os} 23-25; élevé par l'arch. M. Tock en 1935-1937, achevé en 1939. Résultat de l'agrandissement d'une école bâtie en 1874 par l'arch. J. Seghers, suivant un projet attribué d'abord à l'arch. R. Van den Bergh. Architecture fonctionnelle, regroupant divers corps de bâtiment, dont les façades sont composées symétriquement :

deux ailes de trois niveaux encadrant le corps central de quatre niveaux, qui abrite deux entrées, surmontées d'un auvent sculpté aux armes de la Ville de Bruxelles. Revêtement de briques jaunes, ciment et pierre bleue, associés dans un but décoratif. Portes et fenêtres à châssis métalliques (R.436).

A.V.B./T.P. 58049-58052 et 58133-58136 (1935-1939, 1932-1933); A.A., 1874, rep. 136; N.P.P., Q12. – *Bâtir*, 1939, 74, pp. 20-21.

N° 59. Immeuble néo-classique, dont la façade de briques a été décapée, de trois niveaux et cinq travées sous bâtière, datant de 1835. A g., porte cochère à montants à refends, seuls vestiges conservés du r.d.ch. d'origine. Fenêtres rect., celles des étages à encadrement à filets en pierre bleue, appui saillant repris dans un cordon continu et garde-corps en fonte. Frise de cache-boullins sous la corniche de bois à denticules et mutules (R.437).

A.V.B./T.P. 8453 (1835).

N° 61. Immeuble de tradition néo-classique à l'origine, de trois niveaux et sept travées sous bâtière de tuiles en S, datant du 2^e qu. du XIX^e s. Remanié en 1927 par l'arch. G. Veldeman, qui modifie la façade, notamment en la dotant d'un parement cimenté, d'un bow-window arrondi et de fenêtres formant un angle saillant, au 1^{er} étage, et de ferronneries Art Déco. Façade sur soubassement de pierre blanche, marquée par le ressaut des deux travées g. qui abritaient une porte cochère, remplacée aujourd'hui par deux portes de garage. Fenêtres rect. Couronnement par un cordon, une frise de trous de boullin et une corniche denticulée (R.438).

A.V.B./T.P. 34836 (1927).

N° 65. Dans l'axe de la r. Marcq, maison de maître néo-classique, de trois niveaux et quatre travées sous bâtière de tuiles, datant de 1862. Façade enduite au-dessus du r.d.ch. revêtu de pierre bleue, marquée horizontalement par les refends et l'entablement du r.d.ch. formant allèges aux fenêtres du 1^{er} étage, par les cordons continus leur servant d'appui et par la corniche denticulée sur consoles doubles étirées encadrant un disque. Fenêtres rect. à encadrement mouluré de pierre bleue, grillagées et à appui continu sur consoles au 1^{er} étage, à crosset-



183. R. du Canal, 65.

tes au 2^e. Garde-corps en fonte. Au milieu du bel étage, balcon à balustrade et consoles de pierre, large de deux travées. Portail d'entrée à g. (fig. 183).

A.V.B./T.P. 8464 (1862).

N^{os} 69 à 75. Datant de 1898, ensemble de trois maisons de quatre niveaux et, au total, sept travées, regroupées sous une bâtière commune de tuiles, percée de lucarnes à fronton triangulaire. Façade de briques et pierre bleue, rythmée verticalement par le faible ressaut de la travée médiane et de chaque travée extrême, toutes trois pourvues de balcons en ferronnerie, peu saillants au 1^{er} étage, sur consoles au 2^e. Articulation horizontale exprimée par les bandeaux continus, plats ou saillants, comme ceux qui servent d'appui aux fenêtres des 2^e et 3^e étages et sont soulignés d'une frise de briques dentée. Fenêtres à linteau droit, métallique aux étages. Corniche sur petites consoles, au-dessus d'une frise de panneaux alternant avec des cache-boulins carrés (R.439).

A.V.B./T.P. 8450 (1898).

R. DU CANON (B-C5)

Reliant la r. aux Choux à la r. de la Blanchisserie, cette voie remplaçait les impasses du Schudbeek et du Canon, reliées en 1796 par un étroit passage; élargie ensuite, elle a été rasée en grande partie entre 1974 et 1980.

N^o 25. Aujourd'hui totalement disparu, jardin d'enfants en cours de démolition en 1980, conçu en style éclectique par les arch. C. Bosmans et H. Vandervele, en 1887, suivant un plan remarquable, adopté en 1895-1900 par l'arch. V. Horta pour l'école du n^o 40, r. St-Ghislain. Façade de pierre blanche et de pierre bleue, parfaitement symétrique, sur soubassement et sous entablement. Corps central d'inspiration néo-classique, de deux niveaux et trois travées, ajouré de fenêtres rect. en creux, celles de l'étage couronnées, comme la porte axiale, par un entablement sur consoles étirées. Ailes plus basses, d'un seul niveau éclairé par de larges baies, divisées en trois parties par deux colonnettes de fonte (R.440).

A.V.B./P.P., 994; N.P.P., S 4.

CANTERSTEEN (E7)

Reliant la pl. de l'Albertine au carrefour des r. Ravenstein, Cardinal Mercier et des Colonies, la courte et large artère de passage occupe l'emplacement de l'anc. Marché au Bois et de la r. de l'impératrice. Élément de l'aménagement du quartier de la Putterie et tracée lors de la dern. phase des travaux de la Jonction ferroviaire Nord-Midi (1935-1952, voir Carrefour de l'Europe), elle reprend le nom d'une rue supprimée au profit de la pl. de l'Albertine, qui rappelle la présence au XIII^e s., à cette croisée de chaussées anciennes, du «steen» ou maison de pierre du chœur de l'église Ste-Gudule. Longeant à l'O. la façade postérieure de la Gare Centrale (1937-1952, arch. V. Horta et M. Brunfaut, voir Carrefour de l'Europe), elle est bordée à l'E. par trois immeubles de style fonctionnaliste: la Banque Belgozaïroise ou Belgoïaise, à l'angle de la r. des Sols (n^o 1, 1952-1954, arch. A. et J. Polak), l'entrée de la galerie Ravenstein, au centre (n^{os} 3-9, 1953-1958, arch. Alex. et Ph. Dumont, voir galerie Ravenstein) et le «Shell Building», à l'angle de la r. Ravenstein

(n^{os} 39-55, 1933, arch. Alex. Dumont, voir r. Ravenstein, n^{os} 48-70) (R.441).

A.V.B./T.P. 63091 et 63096 (1952-1954).

R. DES CAPUCINS (I6-7)

Liaison entre les r. des Tanneurs et Haute, recoupée par la r. Blaes, la voie fut sans doute établie au XIV^e s. et s'appelait d'abord r. du Sable. Elle doit son nom actuel à l'ancien couvent des Capucins, fondé en 1587, qui occupait tout son côté N., fut supprimé en 1796, démoli et rasé en 1803-1804. A l'E. du couvent, l'église reconstruite en 1651-1652 faisait front à la r. Haute. De tracé rectiligne, la rue fut élargie localement à g. et à dr., aux XIX^e. et XX^e s. et bordée de constructions hétérogènes, principalement des maisons néo-classiques, souvent jumelées, la plupart du 2^e qu. du XIX^e s., comme les n^{os} 12, 14 (1837), 33-35 (1838), 36 et 40, ou du dern. qu. du XIX^e s., comme les n^{os} 9-11, 38, 53-55 (1891), 57-61 et 65 (1874). A l'angle de la r. Blaes, la Résidence Ste-Gertrude, pour personnes âgées, date de 1976-1979. Les n^{os} 49-51 donnent accès à l'intérieur de l'îlot, aujourd'hui assaini, à l'endroit de l'ancienne impasse des Escarbots.

A.V.B./T.P. 489 (1837), 482 (1838), 8502 (1891), 481 (1874).

N^{os} 8 et 10. Du mil. du XVIII^e s., maisons jumelées symétriques, de deux niveaux et chacune de deux travées. Façade revêtue de briques neuves et sous toiture mansardée au n^o 8, cimentée à imitation de joints et sous bâtière, au n^o 10. Fenêtres surbaissées à l'étage. Au milieu du r.d.ch. dénaturé par deux vitrines, portes géminées à baie d'imposte à petits-bois, à encadrement de pierre bleue mouluré et chantourné, de style Louis XIV : montants sur socle, clé cannelée, rosaces dans les écoinçons, larmier droit, profilé, à ressauts, commun aux deux entrées, marques de tailleur (voir p. 411, n^o 10) (fig. 184; R.442).

N^{os} 13-15. Large immeuble de huit travées et deux niveaux sous bâtière aiguë de tuiles, qui regroupait à l'origine plusieurs maisons et pourrait comporter un noyau ancien des XVII-XVIII^e s. Façade actuelle cimentée avec imitation de joints, ajourée d'ouvertures à linteau droit ou légèrement bombé à l'étage, où plusieurs fenêtres sont aveu-



184. R. des Capucins, 8 et 10.

gles; appuis saillants. Cache-boulins sous la gouttière (R.443).

N^{os} 16, 18. Datant de 1837, deux maisons néo-classiques, jumelées suivant le schéma répétitif, de deux niveaux plus un demi-étage en attique et trois travées sous bâtière. Façades respectivement cimentée et revêtue de briques neuves, ajourées de fenêtres rect. à appui saillant repris dans un cordon continu. Frise de cache-boulins alternant avec les fenêtres de l'attique, sous la corniche de bois. Baie aveugle au-dessus de la porte d'entrée, dotée d'une remarquable baie d'imposte au n^o 18 (R.444).

A.V.B./T.P. 490 (1837).

N^{os} 20-26. Ancienne brasserie Vossen, qui mit au point et fabriqua, jusqu'en 1959, la célèbre gueuze « La Mort Subite ». Bâtiment du mil. du XIX^e s., de trois niveaux et huit travées, sous toitures de tuiles en S à croupe frontale. Façade de briques chaulées, traversée de cordons en pierre bleue et couronnée par une corniche de bois. Au r.d.ch., portes alternant avec des ouvertures



185. R. des Capucins, 20-26.

de cave grillagées ; demi-fenêtres grillagées au 1^{er} étage, fenêtres meunières au 2^e, entre les trous de boulin. A dr., large porte à linteau métallique, plus récente (fig. 185).

J. d'OSTA, *Dictionnaire*, 1986, p. 63.

N^{os} 30-34. **Institut St-Ghislain, Crèche St-Antoine et Ste-Marguerite.** Bâtiment scolaire de dix travées et trois niveaux, influencé par l'Art Déco, œuvre de l'arch. Ch. De Lestré en 1939. Façade en briques, animée verticalement par une travée de bow-windows de plan trapézoïdal au-dessus de l'entrée, par la travée dr. plus haute et en biseau, comme les pilastres sur socle ; divisée horizontalement par les cordons continus formant les linteaux des fenêtres et, aux étages, leurs appuis saillants, et par l'entablement terminal couronné d'un cordon. Influence Art Déco décelable dans l'agencement du portail à encadrement de pierre bleue cintré et timbré d'une clé sculptée de fleurs, flanqué de lanternes et pourvu de vantaux caractéristiques ; dans le dessin des châssis des larges fenêtres et de la

balustrade en ferronnerie qui couronne la façade. A dr. de l'entrée, plaque inscrite datant la pose de la première pierre de 1935 (R.445).

A.V.B./T.P. 55388 (1939).

N^{os} 37-39 et 41-45. Deux immeubles néo-classiques, jumelés et symétriques, construits en 1843, de trois travées chacun et de trois niveaux de hauteur décroissante plus un demi-étage en attique. Façade enduite, ajourée de fenêtres rect. à appui saillant. Attique souligné d'un cordon, éclairé de fenêtres entre les trous de boulin et couronné par une corniche en bois, au bord de la bâtière. Au r.d.ch., une porte cochère dans chaque travée extrême, encadrant deux vitrines en bois flanquées chacune d'une porte, à peine modifiées (R.446).

A.V.B./T.P. 8490 (1843).

N^o 58. **Athénée Emile André.** Remarquable complexe scolaire construit en 1908-1910, en style éclectique fortement teinté d'Art Nouveau, sur les plans de l'arch.



H. Jacobs, spécialiste de l'architecture scolaire.

Depuis 1982, l'Athénée occupe les locaux de l'ancienne Ecole normale Emile André, première école normale pour jeunes filles, fondée en 1878 par l'Association pour l'Instruction et l'Éducation des Femmes. D'abord établie dans l'ancien couvent des Sœurs Noires, r. des Visitandines, elle est reprise en 1884 par la Ville qui, vers 1900, cherche à la doter de bâtiments neufs. Les plans définitifs en sont mis au point en 1906 par Jacobs pour le terrain de la r. des Capucins. Ils proposent un avant-corps à façade étroite vers la rue, suivi d'un vaste préau couvert, disposé en large, sur le long côté opposé duquel débouchent trois ailes perpendiculaires abritant les classes et la salle de gymnastique et séparées par les cours de récréation qui leur dispensent air et lumière à profusion. Ce bâtiment est inauguré en 1910 : derrière sa façade austère, il cache un ensemble de locaux aménagés avec élégance et raffinement dans le style Art Nouveau, aujourd'hui encore bien conservés, quoiqu'agrandis jusqu'à la r. Blaes et adaptés intérieurement.

Façade principale en pierre blanche et pierre bleue, de quatre niveaux et trois travées. Forte division horizontale au-dessus de l'entresol, par un entablement à corniche, dont la frise porte l'inscription *ECOLE NORMALE - NORMAAL SCHOOL*. Divisions verticales par les trumeaux du registre inférieur et les pilastres d'ordre colossal du registre supérieur, ces derniers recevant les cintres des arcades dans lesquelles se logent les larges fenêtres des étages. Arcade axiale plus haute et timbrée d'une clé frappée aux armes de la Ville. Fenêtres à linteau droit, bi- ou tripartites, comme les tympans vitrés des baies supérieures. Couronnement en trois parties, la centrale sous corniche droite surplombant les latérales sous corniche profilée en quart-de-rond et posant aux extrémités, sur deux consoles. Façades des bâtiments arrière, au N., de briques, pierre blanche et pierre bleue, sur trois niveaux; façades latérales des ailes de six travées. Accent mis sur la partie centrale de la façade N. du préau par des arcs en anse de

panier de pierre bleue et des loggias à structure de fer, aujourd'hui fermées. Ailleurs, ordonnance plus simple des parois rythmées par les arcades ajourées de fenêtres et décorées par les jeux de briques des allèges et frises terminales, en particulier à l'aile E., pourvue de lucarnes. Auvent et balustrade en ferronnerie Art Nouveau dans la cour O., imposante cheminée ronde dans la cour E.

A l'intérieur, dans le vestibule menant au préau, à dr., plaque commémorant l'inauguration en 1910. Préau de plan rect., sur deux niveaux, couvert de voussettes stucquées de motifs floraux. Parois animées d'arcades en anse de panier, coupées à mi-hauteur et sur trois côtés par une galerie à structure métallique et balustrade en ferronnerie, portée par des consoles séparant des voussettes de briques émaillées de couleur. Côté N. vitré; à l'E., escalier de fer; côté S. aveugle, décoré, dans le tympan des arcades, de motifs symboliques en sgraffite; à l'O., une figure allégorique de la Ville. Superbes luminaires Art Nouveau. Rose des vents en marbre dans le dallage (fig. 186; R.447).

A.V.B./T.P. 5917-5921, 6110-6123 et 19426-19427 (1900-1910); A.A. 1907, rep. 6777 et 1909, rep. 7528, 7329; N.P.P., P 3. — *Cinquantième anniversaire de l'Ecole Normale Emile André*, Bruxelles, 1930. — Fondation Roi Baudouin, *La mémoire des pierres, Découvrez l'architecture scolaire à Bruxelles*, Bruxelles, 1989, pp. XI et 128-130.

R. DE LA CASERNE (H-14)

L'artère relativement longue et légèrement coudée relie aujourd'hui la pl. Anneessens au bd du Midi. Autrefois, elle partait du Vieux Marché, installé en 1639 ainsi que ses abords (voir pl. Anneessens), et s'arrêtait à la Petite Senne. Au confluent de cette dernière avec la Senne s'élevait au XVII^e s. une brasserie appelée «de Seven Cammen» (les sept brasseries), qui fut transformée en caserne militaire en 1626, puis occupée par les pompiers, dans le courant du XIX^e s., d'où le nom donné à la rue en 1811. Celle-ci est prolongée de la caserne jusqu'au bd du Midi en 1853-1858, en même temps qu'est créée la r. de Woeringen. Son premier tronçon est élargi et rectifié entre 1861 et 1866, lors de l'aménage-

186. R. des Capucins, 58. Athénée Emile André. Préau.



187. R. de la Caserne, 9.

ment des terrains situés au S. et à l'E. de la r. d'Anderlecht (voir r. d'Artois).

La rue fut bâtie principalement entre 1860 et 1870 de maisons de tradition néo-classique à façade enduite, la plupart de trois niveaux et trois travées, généralement sans décor. On y voit rarement balcon, ressaut, refends ou éléments stuqués; certains revêtements de façade ont été modernisés: voir, entre autres, les n^{os} 13, 25, 27, 47, 49 à 57, 56, 59, et 96-98. Le côté pair était surtout occupé par les dépendances — entrées cochères, anciennes écuries, locaux de service — des maisons du bd Maurice Lemonnier; bien conservées dans le premier tronçon (par exemple, les n^{os} 24 à 36 appartenant aux n^{os} 103 à 125 du boulevard), elles ont généralement été remplacées, dans la deuxième partie, par de petits établissements industriels et des constructions récentes (R.448).

A.V.B./T.P. 528 et 26217 (1854), 26156 (1861-1866); P.P. 1202 (1853).

N^o 9. Maison en double corps, de trois niveaux et trois travées sous bâtière d'ardois-

ses, datant de 1903. Façade de style éclectique en briques vernissées blanches associées à la pierre bleue pour le soubassement ajouré de soupiraux, les bandeaux plats, les cordons et les encadrements de baies. Accent mis sur la travée dr. plus large, garnie de deux bow-windows de bois superposés et couronnée par un pignon triangulaire, à élément terminal, ajouré d'une fenêtre à meneau. Ouvertures à montants harpés, linteau droit sur impostes et arc de décharge. Balcons en ferronnerie aux étages de la travée g. Panneaux en sgraffite ornant les allèges de la travée médiane, sous l'influence de l'Art Nouveau. Frise de briques décoratives couronnant le niveau inférieur. Corniche sur consoles. Lucarne à penne. Châssis d'origine à petits-bois caractéristiques (fig. 187; R.449).

A.V.B./T.P. 8623 (1903).

N^o 11. Maison de trois niveaux et deux travées inégales sous toiture mansardée d'ardoises, datant de 1907. Façade cimentée avec imitation de joints et ressaut de la travée dr., plus large, garnie d'un balcon en ferronnerie et sur consoles à chaque étage. Porte d'entrée typique, comme la porte de garage sous poutrelle de fer boulonnée et pourvue de chasse-roues en fer. Fenêtres surbaissées. Frise de panneaux alternant avec les trous de boulin sous la corniche à denticules et mutules (R.450).

A.V.B./T.P. 2058 (1907).

N^{os} 17, 19 et 21. Ensemble de trois maisons identiques à l'origine et groupées suivant le schéma répétitif, datant de 1872. Façades enduites de tradition néo-classique, de trois niveaux et trois travées chacune, sous bâtière et marquées par le cordon saillant continu qui sépare le r.d.ch. des étages; façade du n^o 21 revêtue de briques neuves. Fenêtres et portes en creux, à linteau droit. Allèges garnies de panneaux, comme la frise qui souligne la corniche à mutules (fig. 188).

A.V.B./T.P. 8686 (1872).

N^{os} 18-22. Voir bd Maurice Lemonnier, n^{os} 99-101.

N^{os} 23, 29 et 31. Maisons de tradition néo-classique, de trois niveaux et trois travées chacune, sous bâtière, remontant au dernier qu. du XIX^e s. Façades enduites, à di-



188. R. de la Caserne, 17, 19 et 21.

visions horizontales. Soubassement ajouré de soupiraux grillagés. Travée axiale accentuée par le ressaut à refends et/ou les balcons en ferronnerie. Fenêtres du r.d.ch. et portes rect. à encadrement à filets et appui saillant, repris ou non dans un cordon continu, souligné ou non d'un panneau. Entablement panneauté à cache-boulins, sous la corniche de bois à mutules ou consoles (R.451 et 452).

N° 32. Voir bd Maurice Lemonnier, n° 119.

N°s 33-35. Maison de maître de tradition néo-classique, de la 2^e moitié du XIX^e s. Trois niveaux sur haut soubassement de pierre bleue ajouré pour les caves et cinq travées, sous bâtière tronquée de tuiles. Façade en briques, presque totalement décapée et marquée par le léger ressaut des trois travées axiales, garnies au bel étage d'un balcon continu en ferronnerie, et de l'entablement sur consoles étirées. R.d.ch. à refends ajouré, dans chaque travée extrême, d'une porte cochère à encadrement surbaissé et timbré d'une clé, comme celui des fenêtres qu'elles encadrent. Aux étages, fenêtres rect. à encadrement à filets et

crosettes, à appui saillant repris dans un cordon continu comme celui qui souligne l'allège, enrichies d'un fronton triangulaire ou d'un larmier droit au bel étage et de panneaux d'allège au niveau supérieur. Sous la corniche à mutules, frise de cache-boulins et panneaux en creux, soulignée d'un cordon mouluré (R.453).

N°s 39 et 41. Deux maisons jumelées symétriques, du 4^e qu. du XIX^e s. Façades enduites, de tradition néo-classique, du même type que celle des n°s 23 et autres, s'en distinguant toutefois par les portes cochères percées dans les travées extrêmes du r.d.ch. à refends (R.454).

N°s 43 et 45. Deux maisons identiques, jumelées suivant le schéma répétitif, du 3^e qu. du XIX^e s. Façades enduites, de tradition néo-classique, de trois niveaux et trois travées chacune. R.d.ch. sur soubassement de pierre bleue, ajouré d'ouvertures rect. : une porte cochère et deux fenêtres garnies de volets d'origine. Étages soulignés par les cordons continus formant appui aux fenêtres surbaissées, à encadrement à filets et allège panneauté. Entablement à cordon mouluré et frise de cache-boulins alternant avec des panneaux sous la corniche de bois et la bâtière (R.455).

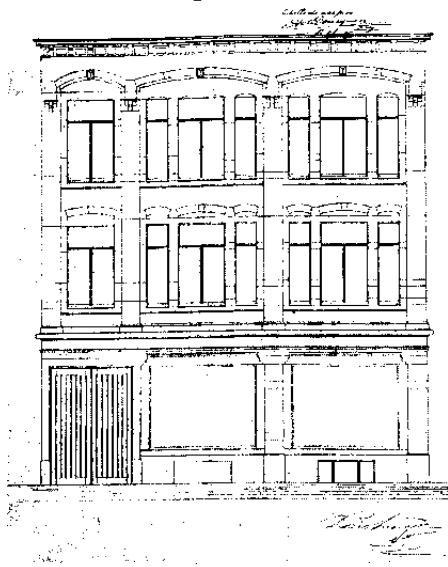
N° 56. Maison de trois niveaux et trois travées, sous bâtière, datant du 4^e qu. du XIX^e s. et dont la façade enduite, de tradition néo-classique, est brisée par la courbe de la rue. Division en niveaux par cordons continus. Ouvertures rect. au r.d.ch. Aux étages, fenêtres surbaissées à encadrement à filets et clé, à allège panneauté, ornée d'une guirlande au 2^e étage. Balcon axial en ferronnerie au bel étage. Frise panneauté à trous de boulin sous la corniche de bois (R.456).

N° 58. Voir bd Maurice Lemonnier, n°s 159-161.

N° 61. Maison de tradition néo-classique, de trois niveaux et trois travées, sous bâtière, datant de 1863. Façade enduite percée d'ouvertures rect. Fenêtres des étages à encadrement à filets timbré d'une clé et appui saillant repris dans un cordon continu souligné de moulures. Entablement panneauté à trous de boulin sous la corniche denticulée à mutules et glands (R.457).

A.V.B./T.P. 8665 (1863).

Construction à établir
Rue de la Caserne 70
BRUXELLES



189. R. de la Caserne, 70. Projet de 1905 (A.V.B./T.P. 8626).

N° 70. Petit bâtiment industriel de trois niveaux sous bâtière, datant de 1905. Façade de briques et pierre bleue, rythmée en trois travées de largeur inégale par des pseudo-arcades surbaissées montant sur la hauteur des étages. Fenêtres à appui saillant, simples ou tripartites, rect. et sous arc de décharge au 1^{er}, légèrement bombées au 2^e étage. Frise élevée, à trous de boulin, sur consoles entre les arcades. Corniche à denticules et mutules. R.d.ch. ajouré d'une porte cochère à g. de deux vitrines, modifié quant au revêtement et au larmier intermédiaire (fig. 189; R.458).

A.V.B./T.P. 8626 (1905).

N°s 74 et 78. Deux maisons contiguës, en double corps à g. et simple à dr., du même type de tradition néo-classique que le n° 61, datant du 3^e qu. du XIX^e s. Façades enduites de respectivement quatre et deux travées, se distinguant par les refends du r.d.ch., légèrement modifié au n° 74, doté d'une porte cochère au n° 78 (R.459).

N°s 86-88. Petit bâtiment industriel de deux niveaux plus un demi-étage et de cinq travées, sous toiture en terrasse, remanié et haussé en 1910 par l'arch. H. Van Leuven. Façade cimentée avec imitation de joints et emploi de la pierre bleue pour le soubassement, les encadrements de portes, les appuis saillants formant un cordon continu au 1^{er} étage, les impostes et panneaux d'allège profilés. Ouvertures rect. — dont deux portes à deux battants et deux portes simples — grillagées aux deux niveaux inférieurs; fenêtres à linteau de fer, à garde-corps en ferronnerie au demi-étage supérieur. Corniche sur modillons (R.460).

A.V.B./T.P. 8627 (1896-1911).

N°s 100, 102 et 104. Trois maisons identiques, de tradition néo-classique, regroupées suivant le schéma répétitif, datant du 3^e qu. du XIX^e s. Façades enduites (aujourd'hui cimentées au n° 100), de trois niveaux et deux travées chacune. Au r.d.ch., ouvertures rect. : une porte à g. d'une fenêtre, transformée en vitrine au n° 104. Aux étages, fenêtres surbaissées à encadrement à filets et appui saillant repris dans un cordon continu. Entablement à cordon et frise de trous de boulin sous la corniche de bois à denticules et mutules bordant la bâtière (R.461).

R. CHAIR ET PAIN (E5)

Reliant la r. du Marché aux Herbes à la Grand-Place et appelée r. au Poivre du XIV^e au XVII^e s., la ruelle pavée, qui débouche face à l'Hôtel de Ville et relève depuis 1960 du P.P.A. 30/10 « Grand-Place et environs » (voir r. des Bouchers), tire son nom actuel du fait qu'elle était jadis bordée, à g., par les façades latérales de la Grande Boucherie et de la Maison au pain, remplacées aujourd'hui par l'immeuble portant les n°s 61-63 r. du Marché aux Herbes et par la Maison du Roi. Le côté opposé est constitué d'une série de maisons à pignons conservés ou modifiés, du tournant des XVII^e et XVIII^e s., et de deux habitations à terminaison horizontale, du XIX^e s. (fig. X).

Archives de la K.C.M.L., plans de Bruxelles : élévation de l'arch. Fr. Malfait, feuillet 14, r. Chair et Pain, 1916.



X. R. Chair et Pain. Relevé de Fr. Malfait en 1916 (Archives de la K.C.M.L., Plans de Bruxelles).

N° 1. Petite maison de quatre niveaux et deux travées sous toiture ardoisée. Initialement à pignon, façade autrefois terminée horizontalement, encore ajourée d'une fenêtre cintrée, puis exhaussée en 1917 d'un pignon à ailerons en volute et fronton courbe sommé d'un épi et couverte d'un cimentage à imitation de joints. Fenêtres rect. à appui saillant et larmier formant cordon. Pignon décoré de bandeaux plats (R.462).

A.V.B./T.P. 27547 (1917).

N° 3. Maison de trois niveaux et trois travées, sous bâtière perpendiculaire de tuiles en S. Façade semée d'ancres en I, aujourd'hui cimentée, avec pignon à courbes et contre-courbes et fronton triangulaire, du tournant des XVII^e et XVIII^e s. Fenêtres rect. modernisées, appuis saillants formant un cordon continu au 1^{er} étage. Pignon ajouré d'une fenêtre cintrée, flanquée de fenêtres rect. et surmontée d'un oculus. R.d.ch. commercial refait à l'ancienne (R.462).

N°s 5-5A. Maison de trois niveaux et trois travées sous bâtière perpendiculaire d'ardoises. Façade enduite, semée d'ancres en I, compartimentée par un jeu de cordons horizontaux et verticaux évoquant l'architec-

ture traditionnelle en pans-de-bois et coiffée d'un pignon chantourné, articulé en deux parties et surmonté d'un fronton triangulaire, à dater du tournant des XVII^e et XVIII^e s. Accent mis sur la travée médiane, plus large et ajourée, au 1^{er} étage, d'une fenêtre rect. dont l'allège s'orne d'un faisan en haut-relief et que surmonte un fronton courbe brisé. Terminant la façade, un vigoureux cordon profilé sous le pignon ajouré d'une fenêtre cintrée, liée aux fenêtres rect. voisines par un cordon formant larmier et surmontée d'une petite fenêtre rect. à fronton triangulaire. R.d.ch. transformé, avec, dans la travée g., une petite porte néo-baroque (R.463).

N° 7. Maison de trois niveaux et deux travées sous bâtière perpendiculaire de tuiles en S, dont le noyau remonte sans doute au tournant des XVII^e et XVIII^e s. Façade aujourd'hui enduite, à pignon en forme de cloche. Fenêtres rect. à encadrement plat, garnies de garde-corps en fonte au 1^{er} étage. Pignon ajouré d'une fenêtre rect. axiale sous fronton triangulaire; décor de bandeaux plats dessinant deux cercles ponctués d'une rosace et bordant le pignon sommé d'une clé et d'un larmier courbe. R.d.ch. transformé, commun aux n°s 9 et 11 (R.464).

N° 9. Petite maison de quatre niveaux et deux travées, sous bâtière d'ardoises tronquée, avec une fenêtre de combles rect. Façade enduite très sobre, remplaçant sans doute depuis 1812 une façade traditionnelle à pignon, exhaussée d'un 4^e niveau plus bas. Fenêtres rect. R.d.ch. transformé (voir n° 7).

A.V.B./A.A., 1812, vol. 9, rep. 1109-1120.

N° 11. Maison de quatre niveaux et trois travées sous bâtière commune avec le n° 34, Grand-Place. Façade enduite de la 1^{re} moitié du XIX^e s., ajourée de baies cintrées à garde-corps en ferronnerie au 1^{er} étage, de fenêtres rect. au 2^e et presque carrées au 3^e; appuis saillants formant un cordon continu. R.d.ch. transformé (voir le n° 7).

R. PHILIPPE DE CHAMPAGNE (G4-5/H5)

Reliant le bd Maurice Lemonnier à la r. du Poinçon, l'artère porte depuis 1851 le nom d'un peintre né à Bruxelles en 1602 et mort à Paris en 1674, auteur de nombreux portraits et scènes historiques. Elle s'appelait à l'origine r. Traversière et n'était alors qu'un bout de rue compris entre les r. Van Helmont et Rouppe et créé en même temps que l'ancienne gare des Bogards, en 1840-1841 (voir pl. Rouppe). Vers 1852, elle est prolongée à l'O., jusqu'à la r. d'Anderlecht, et rebaptisée. La création du boulevard, en 1871, la coupe en deux : le tronçon O. est appelé r. de Soignies; le tronçon E. conserve son nom et est prolongé, vers 1883, jusqu'à la r. du Poinçon, en incorporant le début coudé de la r. Terre-Neuve. La rue est bordée de constructions hétérogènes, dominées par les façades de tradition néo-classique, qui reflètent son histoire : du début du XIX^e s. dans la partie médiane, du 3^e qu. du XIX^e s. à l'O. et à l'E. Vers la r. du Poinçon, elle hérite de quelques noyaux anciens de la r. Terre-Neuve. S'y ajoutent quelques vastes immeubles industriels ou de rapport en Art Nouveau ou Art Déco, de la 1^{re} moitié du XIX^e s.

A.V.B./T.P. 26157 (1840-1841) et 26227 (v. 1852).

N°s 3-5. Immeuble à appartements de style fonctionnaliste, de sept niveaux et huit travées, élevé sur les plans de l'arch. M. Polak

en 1935. Façade enduite au-dessus du r.d.ch. en marbre et divisée en registres qui, sauf la travée dr., forment un surplomb de plan trapézoïdal sur la hauteur de quatre étages et servent de balcon continu devant le 5^e; niveau supérieur en attique et en retrait; ouvertures rect. larges (R.465).

A.V.B./T.P. 51356 (1935).

N° 7. Maison de tradition néo-classique datant de 1864, de trois niveaux de hauteur décroissante et quatre travées sous bâtière. Façade enduite sur soubassement de pierre bleue moulurée, ajouré de soupiraux. Aujourd'hui, fenêtres surbaissées à encadrement à filets et appui saillant repris, aux étages, dans un cordon continu; garde-corps en fonte. Porte cochère surbaissée dans la travée g. Architrave moulurée, frise de panneaux et cache-boulins, corniche à denticules et mutules (R.466).

A.V.B./T.P. 19385 (1864).

N°s 8 à 28. Immeuble formant avec ceux des n°s 33 à 43 de la r. Van Helmont un vaste complexe de commerces et de logements, élevé en deux phases et récemment rénové. Dans un premier temps, construction en style éclectique, sur les plans datés de 1892 de l'arch. J. Ramaekers, de deux bâtiments, l'un au S., à front de la r. Philippe de Champagne, l'autre à l'E., donnant r. Van Helmont, qui encadrent une halle de commerce. Ensuite, en complément des précédents, construction à l'angle des deux rues, au n° 28, pour les Etablissements Vanderspek exerçant le commerce de textile en gros, d'un immeuble dessiné en 1920 par l'arch. J. Vanderstraeten et annonçant l'Art Déco par maints détails.

Façades de briques, pierre bleue, pierre blanche et simili-pierre, de quatre niveaux et onze travées au S., trois niveaux et huit travées à l'E., plus un étage en attique et en retrait, sous la toiture mansardée. Suite d'arcades surbaissées rythmant les r.d.ch. commerciaux, surmontés d'un entresol. Étages scandés par des pilastres; au S., suite de travées de fenêtres jumelées surbaissées, précédées d'un balcon en ferronnerie. Corniche sur modillons surmontée d'une balustrade en ferronnerie au bord de l'attique.

A l'angle, façade de quatre niveaux, dont un r.d.ch. à entresol, et sept travées au total, sous toiture mansardée. Niveau infé-



190. R. Philippe de Champagne, 8 à 28.

rieur combinant refends de pierre bleue et structure de fer. Étages en briques, pierre blanche et simili-pierre. Dans la travée d'angle arrondie, deux étages en surplomb au-dessus de l'entrée et formant balcon devant le 3^e, couronné d'une lucarne d'angle sommée d'une sorte de volute. Baies jumelées, bow-window axial, de plan trapézoïdal. Éléments sculptés et ferronneries typiques de la porte, des garde-corps et balustrades. A l'intérieur, halle commerciale à structure métallique, sous verrière et entourée de deux galeries sur colonnes (fig. 190; R.467, 468 et 469).

A.V.B./T.P. 3998 (1892), 33551 (1920).

N^{os} 9-11. Immeuble d'angle de tradition néo-classique, datant de 1865 et qui regroupe trois maisons, dont une au n^o 45 de la r. Van Helmont. Façades enduites, de quatre niveaux et six travées sur quatre, sous bâtière à croupe d'angle. R.d.ch. à refends, ajouré d'ouvertures rect., transformé, à g., par l'abaissement des fenêtres et l'insertion d'une porte. Étages séparés par un cordon mouluré continu, qui sert d'appui

aux fenêtres surbaissées. Au 1^{er} étage de la façade principale, un balcon continu en ferronnerie devant les quatre fenêtres axiales. Travées aveugles, sauf une, dans la façade latérale. Cordon mouluré, frise de panneaux en creux et de trous de boulin, séparés par les consoles ouvragées de la corniche de bois (R.470).

A.V.B./T.P. 23735 (1865).

N^o 13. Maison en double corps, de tradition néo-classique, élevée en 1881 à l'angle de la r. Van Helmont, où elle compte une travée aveugle. Façade enduite, aujourd'hui cimentée, de quatre niveaux et cinq travées sous bâtière de tuiles à croupe. Étages séparés par des cordons continus. Fenêtres alternativement rect. et surbaissées, à appui saillant, à encadrement à filets aux étages. Accent mis sur la travée axiale de porte par un balcon en ferronnerie et sur consoles, aux 1^{er} et 2^e étages. Cordon mouluré et frise de cache-boulins sous la corniche. Deux lucarnes à croupe (R.471).

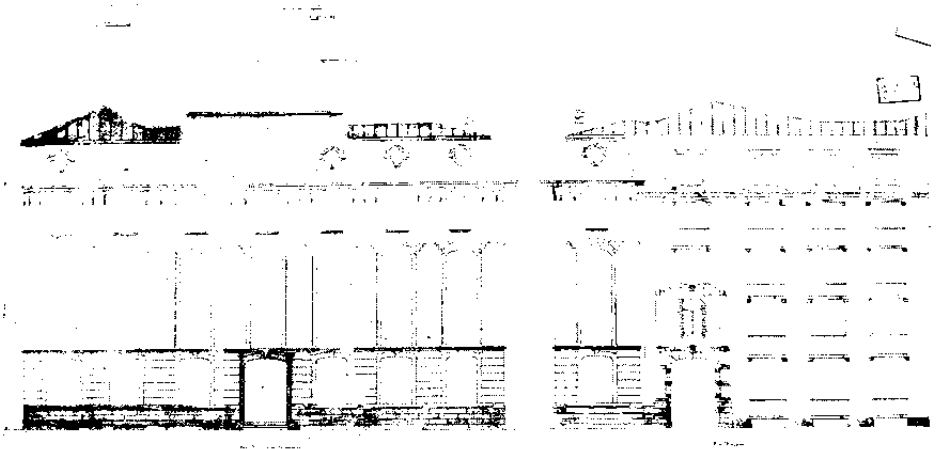
A.V.B./T.P. 19397 (1881).

N^o 15. Voir r. du Midi, n^{os} 159-161.

N^{os} 19 et 21. Immeuble d'angle de tradition néo-classique, élevé vers 1840 et regroupant deux habitations de deux travées chacune sur trois de profondeur, au n^o 1 de la r. Rouppe. Trois niveaux et un demi-étage, en attique et en retrait, sous toiture à croupes. Façades enduites à l'origine, sur soubassement ajouré de soupiraux, celle du côté, aveugle, la principale, percée d'ouvertures rect. à encadrement à filets et appui saillant repris dans un cordon continu aux étages. Corniche à denticules et modillons. Au n^o 21, r.d.ch. éventré par une vitrine en 1938 et façade revêtue de briques claires en 1953, comme latéralement (R.472).

A.V.B./T.P. 49151 (1938) et 69915 (1953).

N^o 23. Immeuble élevé à l'angle de la r. Rouppe n^o 2, en style Art Nouveau, sur les plans datés de 1909 de l'arch. P. Vizzavona, qui a signé une pierre du soubassement, à dr. de l'entrée. Bâti en remplacement d'une construction du XIX^e s., dont seul un encadrement de porte a été conservé dans la deuxième travée latérale et abritant, à l'origine, les bureaux et magasins de la Pharmacie Centrale de Belgique. Reconstitué en 1927, après un incendie, par



191. R. Philippe de Champagne, 23. Projet de 1909 (A.V.B./T.P. 20634).

l'arch. L. Mercenier, qui transforme le 4^e niveau, en ajoute un 5^e à la place d'une mansarde ajourée d'œils-de-bœuf et harmonise aux autres les quatre travées dr. de la façade latérale.

Aujourd'hui, façades enduites, la principale de sept travées ordonnées en double corps, la latérale de cinq travées. R.d.ch. à refends sur soubassement de pierre bleue, ajouré d'ouvertures à encadrement curviligne : une porte axiale et six fenêtres ornées de palmettes dans les écoinçons. Au-dessus d'un cordon mouluré, 1^{er} et 2^e étages liés par les fenêtres serties dans le même encadrement curviligne qui, comme au-dessus de la porte d'entrée, s'amortit en vague, reprise ici dans un cordon continu finement mouluré. Fenêtres cintrées au 3^e étage, rect. et à encadrement plat au 4^e, sous la corniche de bois. Dessin remarquable des châssis et des ferronneries de la porte, des grilles et des garde-corps.

Façade latérale de cinq travées de même ordonnance (fig. 191 et 192).

A.V.B./T.P. 19389 (1885), 20634 (1909) et 35757 (1927).

N^o 25. Immeuble de tradition néo-classique, à pan coupé, élevé en 1886 à l'angle de la r. Terre-Neuve. Façade enduite totalisant cinq travées et trois niveaux sur soubassement de pierre bleue. Fenêtres rect. à encadrement mouluré et appui saillant repris

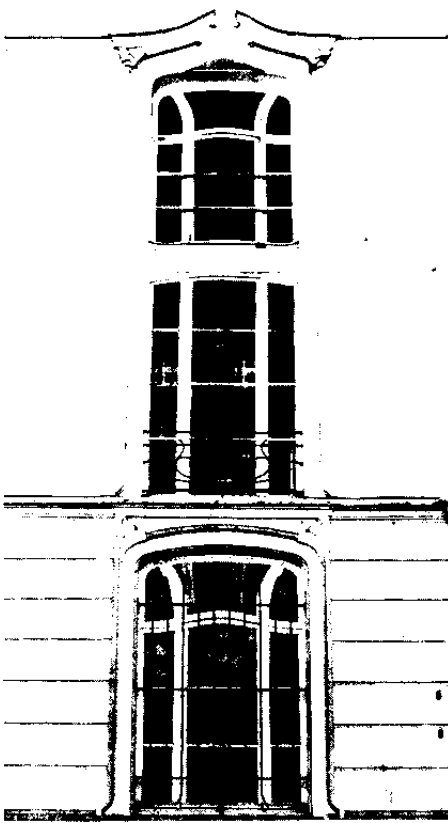
dans un cordon continu, surmontant un panneau d'allège au 1^{er} étage. Cordon mouluré, frise de panneaux et de trous de boulin et corniche de bois à denticules entre les modillons. Toiture de tuiles en S. Dans la travée d'angle, porte aujourd'hui murée, surmontée d'un balcon en fonte; dans les travées à g. et dr., une vitrine d'origine, en bois. Partout, châssis anciens (R. 473).

A.V.B./T.P. 19390 (1886).

N^o 29. Maison de tradition néo-classique, de trois niveaux et trois travées sous bâtière, datant de 1871. Façade enduite, en retrait de l'alignement. R.d.ch. surmonté d'une corniche profilée, ajouré d'ouvertures rect. dont, à g., une porte cochère à boiserie et chasse-roues d'origine. Aux étages, fenêtres légèrement bombées, à encadrement à filets et appui saillant repris dans un cordon continu; 1^{er} étage marqué par les panneaux à besants des allèges, les crossettes des encadrements et le larmier sur consoles qui surmonte la fenêtre axiale. Frise de denticules entre les modillons de la corniche de bois (R.474).

A.V.B./T.P. 23138 (1871).

N^o 30. A l'angle de la r. Van Helmont, immeuble de tradition néo-classique, de quatre niveaux et trois travées sur trois, sous bâtière à croupe. Seule partie conservée, à g., d'un vaste complexe d'habitations cons-



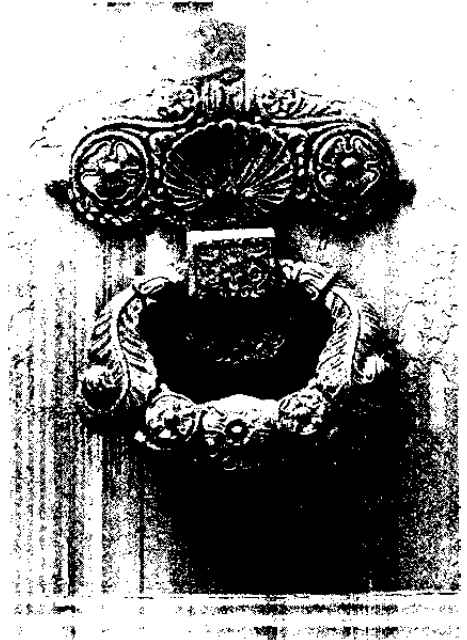
192. R. Philippe de Champagne, 23.

truit en 1841 entre les actuelles r. Van Helmont et du Midi et totalisant dix-neuf travées, dont onze vers la r. Ph. de Champagne.

Façade enduite, divisée en étages de hauteur dégressive par les cordons moulurés qui servent d'appui aux fenêtres rect. à encadrement à filets. Cordon et frise de cache-boulins ronds sous la corniche de bois à mutules. R.d.ch. éventré par une vitrine en 1943. Lucarne récente. Ouvertures aveugles à la façade latérale, percée ultérieurement d'une travée de fenêtres (R.475).

A.V.B./T.P. 9156 (1841) et 55688 (1943).

N^{os} 31 et 33. Deux maisons de tradition néo-classique, accouplées avec une travée d'entrée commune, datant de la 1^{re} moitié du XIX^e s., mais recelant un noyau plus ancien,



193. R. Philippe de Champagne, 35-37. Heurtroir de porte.

attesté par les ancrés en I des deux travées g. Façade enduite, de deux niveaux et quatre travées sous bâtière de tuiles. Fenêtres rect. à appui saillant; porte commune à deux battants. Frise de trous de boulin sous la corniche de bois. Châssis anciens partiellement conservés (R.476).

N^{os} 35-37. Immeuble à pan coupé, de tradition néo-classique, élevé à l'angle de la r. du Poinçon dans le 2^e qu. du XIX^e s. Façade enduite totalisant neuf travées, de trois niveaux sur un soubassement ajouré d'ouvertures de cave grillagées et sous un demi-étage en attique. Au r.d.ch. et au 2^e étage, baies rect. à appui saillant, repris dans un cordon continu et profilé au 2^e étage. Au 1^{er} étage, cintres moulurés des fenêtres reliés à hauteur d'imposte par un cordon mouluré, comme celui qui intègre leur appui. Architrave à ressauts soulignant l'attique ajouré de baies surbaissées entre les trous de boulin, sous la corniche de bois qui borde la bâtière de tuiles à croupes d'angle et latérale. Portes dans la 2^e et la dernière travée



194. R. Philippe de Champagne, 36-40.

dr. D'origine, les vantaux de porte à joli heurtoir, les garde-corps en ferronnerie à motifs cintrés et les châssis, à petits-bois rayonnants au 2^e niveau (fig. 193; R.477).

N^{os} 36-40. Immeuble de rapport de style Art Déco, élevé en 1927 à l'angle de la r. du Midi par l'arch. L. Govaerts. Construction en béton armé revêtue de simili-pierre, comprenant cinq niveaux et, au total, dix-sept travées, dont trois au n^o 148 de la r. du Midi, sous toiture en terrasse.

Traitement plastique de la façade, rythmé en travées sur la hauteur de trois étages par des pilastres à redents. Division en registres exprimée par le large bandeau plat continu qui couronne le r.d.ch. et par celui qui forme parapet devant le dernier étage en retrait, au-dessus d'une corniche doublée d'une frise de cannelures. R.d.ch. scandé par les pilastres cannelés qui séparent de larges surfaces vitrées. Porche dont l'auvent courbe coupe les portes — une cochère entre deux piétonnes — au niveau des baies d'imposte; belles ferronneries à

motifs géométriques. Quatre étages de fenêtres rect. sous la corniche terminale très débordante, soulignée d'une frise de cannelures interrompue par les blocs de console. Accent mis sur l'angle entièrement vitré et quadrillé par les petits-bois des châssis en fer, accosté par deux lignes verticales de stries. De part et d'autre, double travée encadrée de pilastres doubles et garnie, au dernier étage, d'un balcon de plan trapézoïdal sur console en tas de charge, inscrit dans le bandeau qui souligne l'attique. Bow-windows de même plan se superposant dans la dernière travée dr. (fig. 194).

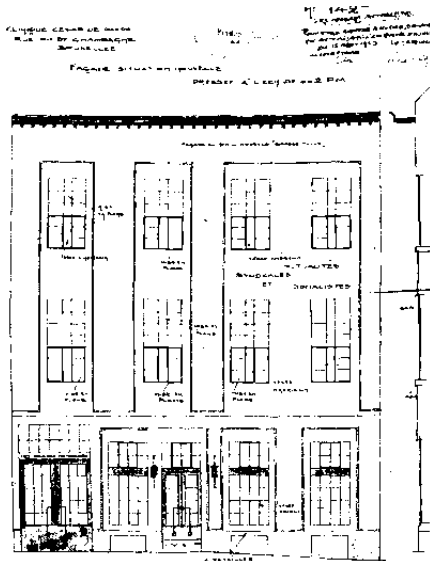
A.V.B./T.P. 33781 (1926-1927).

N^{os} 44 à 48. Datant de 1885, immeuble de tradition néo-classique regroupant trois habitations suivant le schéma répétitif. Trois niveaux et, au total, sept travées sous bâtière. Façade enduite sur soubassement de pierre bleue. R.d.ch. à refends couronné par un entablement. Baies rect.; fenêtres à appui saillant, repris dans un cordon continu aux étages, où elles ont un encadrement à filets. Architrave profilée, frise de cache-boulins en forme de tête de lion et corniche de bois à modillons et denticules. Vantaux de porte sous baie d'imposte et châssis d'origine (R.478).

A.V.B./T.P. 19387 (1885).

N^{os} 50 et 52. Ensemble de deux maisons jumelées et symétriques, de tradition néo-classique, datant de 1885. Façades enduites sur soubassement de pierre bleue, ajouré pour les caves; de trois travées chacune et trois niveaux, celle du n^o 52 haussée d'un étage sous toiture mansardée par l'arch. J. Van Krieking en 1912-1914. Ordonnance symétrique à l'origine, marquée par le ressaut de chaque travée extrême, plus large, abritant la porte à deux battants sous baie d'imposte et coiffée par un fronton triangulaire. Au r.d.ch. rythmé par les trumeaux panneautés en creux, baies rect. des portes et fenêtres timbrées d'une clé en pointe de diamant. Etages éclairés de fenêtres à encadrement à filets et crossettes, celles du 1^{er} à appui saillant et mouluré, souligné par un panneau d'allège en creux. Architrave profilée, frise de cache-boulins et corniche de bois à denticules et modillons. Châssis d'origine (R.479).

A.V.B./T.P. 19388 (1885) et 19416 (1912).



195. R. Philippe de Champagne, 54-56. Mutualités syndicales socialistes. Projet de 1923 (A.V.B./T.P. 29299).

N^{os} 54-56. **Mutualités syndicales socialistes.** Ancienne clinique César de Paepé construite par l'arch. F. Brunfaut en 1923 en aménageant une maison du 3^e qu. du XIX^e s. et un immeuble situé à l'arrière, datant de 1912-1914. Façade moderniste, brisée par le coude de la rue, aujourd'hui cimentée, de trois niveaux et quatre travées. Etages rythmés par des lésènes au très faible relief entre lesquelles s'ouvrent les fenêtres rect. à appui saillant, châssis métalliques à petits-bois et vitraux, certains marqués aux initiales M S. R.d.ch. modifié en 1965 (fig. 195; R.480).

A.V.B./T.P. 29299 (1923), 28537 (1912-1914), 82644 (1965).

R. DE LA CHANCELLERIE (D-E7)

Reliant aujourd'hui la r. Montagne du Parc à la pl. Ste-Gudule, la rue occupe l'emplacement du premier marché aux bestiaux de Bruxelles, installé vers 1300. Appelée ensuite pl. de la Chancellerie, son nom rappelle que le Conseil de Brabant et son

Chancelier occupèrent un hôtel de la longue artère, de 1496 à 1782. Associée en 1811 à la Petite r. du Parchemin, elle prit son aspect actuel après la démolition quasi-totale des édifices la bordant et l'élargissement de la voirie, lors de la création de la r. des Colonies en 1908-1909. Dernières traces des constructions anciennes proches de la pl. Ste-Gudule, deux montants d'une cheminée en style gothique tardif (XVI^e s. ?) à l'étage d'une maison récemment démolie à l'angle de la r. des Paroissiens, encore visibles au pignon du bâtiment adressé r. des Colonies, n^{os} 32-38 et r. de la Chancellerie, n^{os} 4-18.

N^{os} 1-11. **Anc. immeuble de bureaux de l'Union Minière du Haut-Katanga**, act. bâtiment de prestige de la Générale de Banque. A l'angle de la r. Montagne du Parc (n^{os} 2 à 10), imposant et monumental complexe derrière une façade-écran inspirée du classicisme, inauguré en 1931. Edifié pour la Société Générale de Belgique, sur les plans de l'arch. G. Deru datés de 1926-1927, après démolition de l'anc. refuge de l'abbaye de Parc à Héverlée. De cet hôtel de maître avec esplanade reconstruit en style classique sur les plans de l'arch. B. Guimard en 1778, on copia le portail (voir façade de la r. de la Chancellerie) ainsi que l'avant-corps central flanqué de ses travées dr. (voir façade de la r. Montagne du Parc). De plan rect. autour d'une cour intérieure, la construction combine ossature de maçonnerie portante et structures métalliques, masquées par des façades parementées de pierre blanche sur un socle de pierre bleue. Huit niveaux au total, sur caves, organisés en registres différents : les deux premiers appareillés en refends ; du 3^e au 5^e, liés par des pilastres colossaux et couronnés par une corniche ; les 6^e et 7^e formant étages-atiques en retraits successifs ; le 8^e mansardé et ajouré de lucarnes, sous une toiture couverte de cuivre.

Vers la r. de la Chancellerie, façade O., terminée à dr. par un angle écorné à décor panneauté, comptant onze travées inégales. Accentuant la monumentalité de l'ensemble, sept travées centrales formant avant-corps, en ressaut sur toute la hauteur de l'édifice et occupées, aux deux niveaux inférieurs, par deux impressionnants portails d'entrée encadrant les trois travées médianes. Sur le modèle de celui du refuge



196. R. de la Chancellerie, 1-11. Anc. immeuble de l'Union Minière.

de l'abbaye, portail cintré à clé sur montants à imposte, dans un encadrement rect. terminé par une haute frise à triglyphes et métopes sculptées et couronné par un fronton triangulaire frappé d'un médaillon à rosace. En saillie complémentaire au-dessus de chaque fronton, travée de baies jumelées cantonnée de pilastres.

Vers la r. Montagne du Parc, façade S. suivant la forte déclivité du terrain et présentant les mêmes caractéristiques générales, excepté l'édicule en hors-d'œuvre reproduisant la disposition et les particularités de la façade du refuge, appuyé aux niveaux inférieurs de l'immeuble. Disposition symétrique autrefois, reproduite selon les nécessités et la configuration du terrain. Trois travées axiales sous fronton triangulaire, comprenant l'entrée principale d'origine, et cinq travées à dr., sur trois niveaux et couvertes d'un appentis ardoisé éclairé par une lucarne circulaire à ailerons en volute. Les complétant à dr., deux travées et deux niveaux sous une terrasse bordée d'une balustrade à vases. Fidèle copie de l'état ancien, cet édicule, reproduit en deux parties

en contrebas, fournit les éléments significatifs de l'ensemble : baies rect., balustrades bordant les 6^e et 8^e niveaux, refends, corniches à mutules.

Importante rénovation en 1984-1986, après l'achat du bâtiment par la Générale de Banque, pour l'affecter à ses activités de relations publiques. Sur les plans de l'Atelier d'Architecture de Genval (arch. A. Jacqumain, P. Hof, G. Lefèvre, N. Beeckmans, G. Ogonovszky, E. Philippe, A. Sanguinetti, C. d'Udekem), aménagement des bureaux et, en particulier d'un hall ovale, d'une salle polyvalente, d'un foyer et, à l'emplacement de la cour centrale, d'un auditorium (fig. 196).

A.V.B./T.P. 41253-41255 (1926-1931). – C.F.C., *Livre Blanc n° 4, Bruxelles 1987-1988*, pp. 28-36.

N° 2. Voir r. des Colonies, n°s 1-21.

N°s 4-18. Voir r. des Colonies, n°s 32-38.

N°s 17-17A et r. des Colonies, 29-31. **Banque de Paris et des Pays-Bas.** Important complexe édifié en plusieurs phases dans le courant des XIX^e et XX^e s. Première

construction de huit travées et trois niveaux (act. partie centrale, partie S. de la r. des Colonies, n° 29), sur les plans de l'arch. A. Trappeniers de 1872-1873, terminée en 1874; extension à g. de quatre travées sur les plans de l'arch. H. Maquet, de 1895, terminée en 1897. Construction d'une nouvelle aile d'entrée de six travées et trois niveaux, originellement caractérisée par une toiture mansardée dominée par un belvédère (act. aile N. de la r. des Colonies, n° 31), sur les plans de l'arch. E. Hellemans de 1909, terminée en 1911. Vaste extension avec une aile de quatorze travées et cinq niveaux dont un en entresol (act. aile S., r. de la Chancellerie) et exhaussement des constructions existantes à quatre niveaux sur les plans de l'arch. R. Théry de 1919-1921, terminés en 1922. Exhaussement de tout l'ensemble par deux étages-attiques sur les plans des arch. A. et J. Polak en 1959. Le schéma originel et les matériaux utilisés pour la façade de Trappeniers furent conservés pour toutes les phases : allure strictement classique, soubassement en pierre bleue et r.d.ch. appareillé en bossage, étages enduits avec baies à encadrement en pierre bleue, certaines au-dessus d'allèges décorées, et corniche classique à mutules. Pilastres rythmant la façade de l'aile N., dans la r. des Colonies; entresol et bel étage liés, caractérisés par des balcons axiaux avec porte-fenêtre à fronton, allèges à guirlande aux deux façades angulaires de l'aile S. dans la r. de la Chancellerie (R.481).

A.V.B./T.P. 11777 (1872-1874, 1895-1897), 1776 (1909-1911), 32382 (1919-1922), 68226 et 69509 (1959). — J.H. PIRENNE, *La genèse de notre siècle social*, dans *Paribas*, 9-11, 1972, pp. 6-12.

N° 19. Voir r. des Colonies, n°s 46-58.

★ R. DES CHANDELIERS (H7)

La venelle pavée monte depuis la r. Haute, est traversée par la r. de la Samaritaine et aboutit à la r. des Minimes par un escalier clôturé de bornes en pierre bleue, après avoir longé, à g., des murs renforcés de contreforts. Mentionnée au XIV^e s., elle était bordée de constructions de type traditionnel, à lucarne ou pignon, exhausées d'un niveau au XIX^e s. Les ancrs, comme les pierres blanches des soubassements et

montants de baies, témoignent de noyaux anciens : c'est le cas, par exemple, des n°s 13, 15, 27, 29. La ruelle relève du P.P.A. 42/30 établi en 1981 en vue de la rénovation du quartier de la Samaritaine et des Chandeliers, en y maintenant l'habitat et le commerce, suivant un programme d'ensemble de maisons à restaurer ou à construire (fig. 197).

N°s 4 à 10. Ensemble de trois maisons de tradition néo-classique, de trois niveaux et trois travées chacune, sous bâtière, construites en 1869, suivant le schéma répétitif et en retrait de l'alignement. Façades enduites, partiellement décapées, divisées par les cordons continus qui forment l'appui des fenêtres surbaissées des étages. Frise de trous de boulin sous la corniche en bois. Garde-corps en ferronnerie, à motifs de lancettes, au 2^e étage. Ancres en I. R.d.ch. ajouré d'ouvertures rect., équipé plus tard, au n° 6, d'une devanture de café (R.482). A.V.B./T.P. 8867 (1869).

N° 9. Maison de deux niveaux et trois travées, sous toiture mansardée de tuiles, datant du XVIII^e s. Façade de briques semée d'ancres en I; soubassement ajouré d'un soupirail et trous de boulin en pierre blanche. R.d.ch. transformé pour le commerce, conservant à dr. une belle porte de style Louis XV, du 3^e qu. du XVIII^e s. : encadrement de pierre bleue chantourné, profilé en cavet; baie d'imposte à fers forgés rayonnant en éventail, doublée d'un larmier; décor rocaille sur les impostes, la clé et dans les écoinçons. A l'étage, fenêtres à encadrement plat (fig. 198; R.483).

N°s 16 et 18. Ensemble de deux maisons de deux niveaux et deux travées chacune, sous bâtière de tuiles en S, remontant sans doute au XVII^e s., comme en témoignent les ancrs en fleur de lys à crochet. Fortement remaniées au XIX^e s., façades enduites, ajourées d'ouvertures rect.; fenêtres à appui saillant. Corniche de bois soulignée par une frise de trous de boulin. Façade latérale g. terminée par un pignon débordant à consoles, en pente raide, percé d'ancres et d'un jour de combles. A l'arrière, deux maisons sous bâtière perpendiculaire de tuiles en S, avec pignon intermédiaire (R.484).





198. R. des Chandeliers, 9.

N^{os} 17 et 19. Elevés chacun à un angle de la r. de la Samaritaine, immeubles similaires, à pan coupé d'une travée, datant respectivement de 1864 et 1861. Au n^o 17, trois niveaux plus un demi-étage et cinq travées au total; façade cimentée sur plinthe; ouvertures rect. à menuiseries anciennes et appui saillant; corniche de bois soulignée d'une frise de trous de boulin. Même disposition au n^o 19, mais sur quatre niveaux et quatre travées, ajourées de fenêtres surbaissées (R.485).

A.V.B./T.P. 8859 (1864) et 8858 (1861).

N^o 29. Maison de deux niveaux et trois travées sous bâtière parallèle, avec ancras en I, pouvant remonter au XVII^e s. Façade en briques, décapée et profondément restaurée. Pierres blanches conservées dans le soubassement, les montants des baies et les trous de boulin. Porte rect. sous larmier droit, de la 1^{re} moitié du XIX^e s., et niche cintrée (R.486).

197. R. des Chandeliers.

QUAI DU CHANTIER (B2)

Reliant la r. du Chantier au quai du Commerce par un angle droit, cet ancien quai occupait d'abord le seul côté S. du Bassin du Chantier, creusé en 1824 dans les fossés désaffectés de la deuxième enceinte (XIV^e s.) pour servir de chantier naval, dénommé «den Zaet». Le nouveau bassin communiquait à l'O. avec le canal de Willebroeck, qui fut ensuite élargi à cet endroit pour former le Grand Bassin ou Bassin du Commerce (voir quai du Commerce). En 1860, il est comblé, le chantier disparaît et le quai du Chantier est prolongé sur le côté E., jusqu'au quai qui en longeait le côté N. et qui devient la r. du Chantier.

A l'emplacement de l'ancien bassin furent élevés des immeubles de rapport (voir les n^{os} 13-19, 21-25 et 27 du quai du Commerce, aux angles avec les quai et r. du Chantier) et un complexe d'habitations sociales (voir quai du Chantier, n^{os} 2 à 10 et r. du Chantier n^{os} 4 à 8). Sur le côté opposé du quai, quelques façades d'entrepôt ou de bâtiment industriel rappellent encore son ancienne activité portuaire, telles celle du n^o 17, avec sa lucarne meunière, sa porte à baie d'imposte surbaissée et ses inscriptions publicitaires (voir quai du Commerce, n^{os} 5-11) et celle du n^o 15, de style Art Déco.

A.V.B./T.P. 26138 (1824); A.A. 1824, vol. 22, ss n^o.

N^{os} 2-10. Complexe d'habitations sociales sur plan en U ouvert vers l'intérieur de l'îlot, occupant le côté pair du quai et les n^{os} 4-8 de la r. du Chantier; bâti à l'emplacement de l'ancien bassin, en 1936-1937, pour le Foyer bruxellois, sur les plans datés de 1932 de l'arch. F. Petit.

Blocs de cinq et six niveaux de logements entourant une cour intérieure, totalisant quatre-vingts appartements de deux à quatre pièces, distribués de part et d'autre de sept cages d'escalier montant au-dessus des entrées. Façades de style moderniste, animées de ressauts et de larges bandes alternées de briques et de simili-pierre cernées de cordons, au-dessus d'un haut soubassement de pierre bleue et sous des toitures mansardées de tuiles, en retrait. Accent vertical des travées d'entrée où les portes rect. sont surmontées de colonnes de pavés de verre mis sur pointe éclairant les cages d'escalier. Dans les bandes de bri-

ques, fenêtres rect. à châssis à petits-bois. Au milieu du petit côté, passage cocher cintré menant à la cour intérieure, entourée de façades cimentées (R.487).

A.V.B./T.P. 47068 (1932-1937).

N^{os} 11 et 13. Deux entrepôts remplaçant peut-être des habitations du début du XIX^e s., transformées ensuite. Façades de trois niveaux et trois travées, marquées horizontalement par le cordon qui couronne le r.d.ch. et par l'entablement avec frise de trous de boulin, sous la corniche.

Au n^o 11, façade de briques, décapée et coiffée d'un demi-étage en attique. Fenêtres rect. partiellement murées et transformées, comme le r.d.ch., conservant des traces des linteaux et arcs de décharge de l'ordonnance primitive.

Au n^o 13, façade cimentée avec imitation de joints. R.d.ch. rythmé par deux larges arcades dont le cintre repose sur des pilastres à impostes. Fenêtres rect., décalées dans la travée axiale marquée par la baie meunière cintrée qui traverse l'entablement (R.488 et 489).



199. R. des Chapeliers, 1-3.

R. DES CHAPELIERS (F6)

Reliant la Grand-Place à la r. du Lombard, en traversant la r. de la Violette, cette voie relève du P.P.A. 30/10 « Grand-Place et environs », de 1960 (voir r. des Bouchers). Déjà mentionnée au XV^e s. sous son nom actuel, elle s'arrêtait alors à la r. de la Violette et ne fut prolongée au-delà que lors de la création de la r. du Lombard, vers 1908, prenant la place de l'impasse de la Violette et occasionnant la destruction partielle des immeubles des XVII^e et XVIII^e s. qui la bordaient. Son tracé, au départ de la Grand-Place, est élargi et rectifié après 1695; vers 1850-1860, l'élargissement de la r. des Brasseurs, qu'elle reçoit sur sa dr., entraîna un retrait de l'alignement aux n^{os} 5-7. La rue est flanquée essentiellement de maisons à pignon, soit des XVII^e-XVIII^e s. et le plus souvent restaurées au XX^e s., soit de construction récente, tel le n^o 25, conçu par l'arch. L. Meurice en 1954. D'autres immeubles à noyau ancien ont été transformés au XIX^e s. et présentent une façade à terminaison horizontale, comme le n^o 32. Enfin, la rue conserve quelques façades d'allure néo-classique, du XIX^e s., dont cer-

taines ont des devantures en bois de la 2^e moitié du XIX^e ou de la 1^{re} moitié du XX^e s., par exemple celles du n^o 34, dessinée par l'arch. A. Seneca en 1938, du n^o 36, remontant au 1^{er} qu. du XX^e s., ou du n^o 38, dont l'étage en toiture date de 1907 et le parement en simili-pierre s'apparente à celui de la façade Art Déco voisine du n^o 40. La façade très ouvragée des n^{os} 2-4 s'harmonise à celles de la Grand-Place. Les immeubles d'angle néo-classiques à pan coupé des n^{os} 9 et 11 encadrent symétriquement le débouché de la r. des Brasseurs, celui des n^{os} 38 et 40, à l'angle de la r. de la Violette, offre une façade Art Déco. A l'opposé, les n^{os} 29 et 31 ont été démolis en même temps que les n^{os} 21 et 25 de la r. de la Violette, vers 1970, et ont été remplacés l'un par une restitution, l'autre par une construction. Les immeubles abandonnés des n^{os} 42 à 48 ont été récemment démolis (fig. XI; R.490).

A.V.B./T.P. 62590 (1954), 49053 (1938), 20323 (1907). – Archives de la K.C.M.L., plans de Bruxelles : élévation de l'arch. Fr. Malfait, feuillets 15 et 16, r. des Chapeliers.

N^{os} 1-3. Maison de trois niveaux et quatre travées, sous bâtière perpendiculaire de tuiles en S. Façade de type traditionnel, mêlant briques, grès, pierre blanche et pierre bleue, à pignon de dix degrés et élément terminal, restaurée sur les plans dressés en 1965 par les arch. de la Ville, J. Rombaux et P. Lessines. Etages articulés par les cordons continus qui forment larmier et traverse aux fenêtres à croisée. Pignon ajouré de deux fenêtres cintrées, à impostes et clé, entre et sous deux fenêtres rect. R.d.ch. sur soubassement de grès, transformé mais conservant une porte de style Louis XV, datable du 3^e qu. du XVIII^e s. par la marque de tailleur (voir p. 411, n^o 10) qu'elle présente : encadrement de pierre bleue légèrement chantourné, timbré d'une clé en feuille d'acanthe et doublé d'un larmier; montants de porte panneautés (fig. 199; R.491).

A.V.B./T.P. 75180 (1965).

N^{os} 2-4. «Le roi de Bavière». Imposante maison de quatre travées et deux niveaux séparés par un demi-étage en entresol et coiffés d'un pignon sous bâtière tronquée couverte de tuiles en S. Belle façade de grès en style baroque tardif, de 1699, restaurée en 1906-1907 par l'arch. J. Segers au moyen de pierre blanche de Gobertange et d'Euville et de pierre bleue, ravalée et remise en état en 1987 par la Ville de Bruxelles. Façade compartimentée par des cordons continus, par les meneaux, traverses et croisées des fenêtres et par des bandeaux décoratifs. Demi-étage souligné d'atlèges rehaussées de cartouches à enroulements dus à F. Cosemans (en 1907) et surmonté de bustes sculptés par A. Gillis (en 1896-1899) qui personnalisent, de g. à dr. et autour de la figure de Gambinus, roi de Bavière, le Feu, le Houblon, le Blé et l'Eau et ont été remis en état en 1907 par G. Vandenberg, puis en 1987. Pignon chantourné à deux niveaux, coiffé d'un fronton courbe, sommé de sphères; bandeau d'allège frappé du millésime 1699 et garni, dans les deux travées axiales, de balustres qui soulignent deux baies cintrées et doublées d'un larmier, comme les oculi de part et d'autre et au-dessus.

Au r.d.ch. sur soubassement biseauté, une porté cintrée baroque présentant la marque du tailleur P. Wincqz (1635-1728) (voir p. 411, n^o 6) de Feluy : encadrement mouluré, à bossages, frappé d'une clé à volute,



200. R. des Chapeliers, 2-4. Le Roi de Bavière.

doublé d'un larmier cintré, sous une corniche droite que surmonte une baie d'imposte pareillement encadrée, cantonnée de volutes (fig. 200).

A.V.B./T.P. 57615 (1906-1907); A.A., 1906, rep. 6320; N.P.P., B 10.

N^{os} 5-7. Maison de trois niveaux et trois travées sous toiture à croupes. Façade enduite, de tradition néo-classique, élevée en 1862 à la place d'une construction à pignon. Fenêtres rect. à encadrement mouluré, appuis saillants sur consoles cannelées encadrant un panneau décoré; garde-corps en fonte. Au centre du bel étage, un balcon en fonte, sur consoles en volute. Architrave moulurée, frise de panneaux en creux alternant avec des trous de boulin sous la corniche de bois à denticules. Trois lucarnes rect. à fronton triangulaire. R.d.ch. transformé (R.492).

A.V.B./T.P. 20287 (1862).

N^o 6. Maison de deux niveaux plus entresol et de quatre travées sous bâtière. Façade enduite de style baroque classicisant, des environs de 1700, restaurée en pierre blan-

che et pierre bleue sur plans dessinés par l'arch. J. Rombaux, sans doute en 1954. Etages liés par les pilastres ioniques d'ordre colossal sous entablement élevé qui séparent les fenêtres à meneau et croisée; allèges garnies de balustres. Pignon à ailerons courbes, coiffé d'un fronton triangulaire et éclairé par deux grandes fenêtres à croisée. R.d.ch. en pierre blanche, à refends, sur plinthe de pierre bleue; porte à encadrement pastichant le style Louis XV (R.493).

A.V.B./N.P.P., B 11.

N^{os} 8-10. Maison de trois niveaux et trois travées sous bâtière perpendiculaire. Façade actuelle à pignon étiré, en briques et pierre blanche et à décor de bandeaux, imitant le style baroque et remplaçant une façade plus simple à pignon chantourné et fenêtres rect. au 2^e niveau, bombées au 3^e (fig. 201).

Archives de la K.C.M.L., plans de Bruxelles : élévation de l'arch. Fr. Malfait, feuillet 15, r. des Chapeliers. - I.R.P.A., cliché A.C.L. 68492 A (1944).

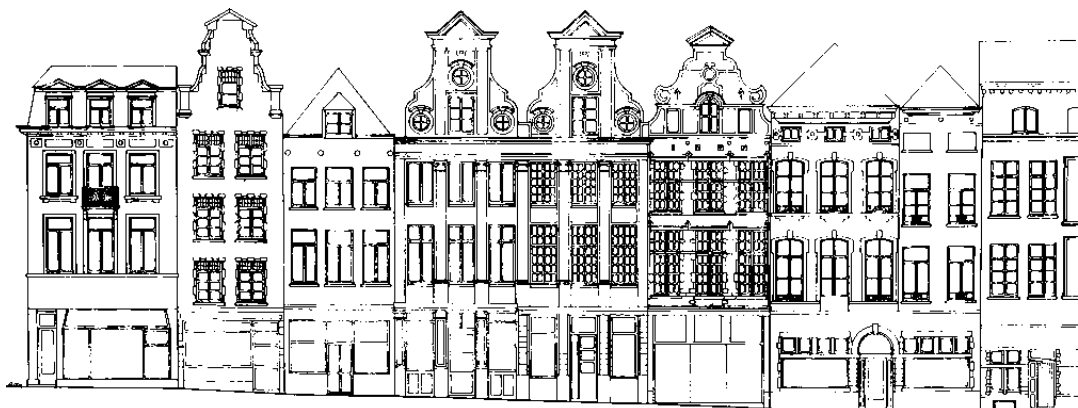
N^o 9. Immeuble à pan coupé, élevé à l'angle de la r. des Brasseurs, n^o 14, où il compte quatre travées. Façade enduite de trois niveaux plus un entresol et un étage en attique, sous bâtière à croupe couverte de tuiles en S, portant les millésimes 1696 et 1862 dans la travée d'angle. Fenêtres rect. à encadrement à filets, celles des étages principaux à appui saillant sur consoles cannelées accostant un panneau orné et à

garde-corps en fonte. Balcon en ferronnerie, sur consoles en volute, cannelées et à gouttes, au bel étage de l'angle. Petites fenêtres de l'attique percées entre les cache-boulins à tête de lion et couronnées par une frise continue de denticules, sous la corniche de bois à mutules. R.d.ch. transformé pour le commerce (R.494).

N^o 11. Immeuble à pan coupé, de tradition néo-classique, élevé en 1861 à l'angle de la r. des Brasseurs, n^o 19, sur trois niveaux et un demi-étage en attique, couverts par deux bâtières de tuiles en S réunies par une croupe. Façade enduite comptant, de g. à dr., trois travées reliées aux quatre travées de la r. des Brasseurs par une travée d'angle. Fenêtres rect., plus étroites dans les deux travées g., à encadrement mouluré et appui saillant, repris dans un cordon continu ailleurs; troisièrme travée aveugle. Fenêtres de l'attique séparant les trous de boulin, sous une frise de denticules et la corniche de bois à mutules. R.d.ch. transformé en imitant le style traditionnel, avec emploi d'une porte Louis XV à encadrement profilé en cavet et décor rocaille (R.495).

A.V.B./T.P. 20276 (1861).

N^o 12. Maison construite au XVII^e s. à l'angle de la r. du Marché aux Fromages, de trois niveaux sous bâtière perpendiculaire de tuiles. Façade à pignon de huit degrés plus élément terminal et de trois travées, semée d'ancres en I, aujourd'hui cimentée.



27

25

23

21

19

17

15-13

11

Fenêtres rect. transformées, à appui saillant et garde-corps en ferronnerie, du XIX^e s. Au-dessus d'une ligne de trous de boulin, pignon ajouré d'une baie centrale cintrée, à impostes et clé, encadrée et surmontée de petites fenêtres rect. R.d.ch. enduit, à refends, en style Louis XVI, du dernier qu. du XVIII^e s., portant une marque de tailleur (voir p.411, n° 11) : soubassement de pierre bleue ajouré de soupiraux; fenêtres et porte à encadrement à filets timbré d'une clé à guirlande, surmontées de draperies encadrant un panneau central à ressauts et gouttes, sous la corniche denticulée. Façade latérale de trois travées : étages similaires à ceux de la façade principale; r.d.ch. transformé, mais conservant la corniche denticulée dans la première travée g. (fig. 201).

N^{os} 13, 15. Deux maisons à façades enduites de tradition néo-classique, de trois niveaux et un demi-étage en attique, comptant respectivement deux et trois travées sous les bâtières à croupe. R.d.ch. aujourd'hui commun, transformé en imitant le style traditionnel. Façade du n° 13 du 3^e qu. du XIX^e s., ajourée de fenêtres rect. à garde-corps en ferronnerie; attique aveugle. Façade du n° 15 élevée sans doute en 1870, à la place d'une façade à pignon. Aux étages, fenêtres surbaissées à encadrement mouluré, à crossettes et timbré d'une clé ornée d'une tête de bélier; appuis saillants formant un cordon continu; garde-

corps en ferronnerie. Corniche de bois denticulée sur mutules (R.496).

A.V.B./T.P. 20292 (1870).

N° 14. Maison de quatre niveaux et trois travées sous toiture mansardée. Façade aujourd'hui cimentée, apparemment de la fin du XVIII^e s., remplaçant vraisemblablement une construction plus ancienne, comme le laissent penser les ancrs en I et à crochet. Fenêtres rect. à encadrement plat. Frise de trous de boulin sous la corniche renouvelée. Lucarne axiale sous bâtière. R.d.ch. transformé (R.497).

N° 16. Maison de type traditionnel, sous bâtière tronquée d'ardoises. Façade de trois travées, semée d'ancres en I, à pignon de huit degrés plus élément terminal, profondément restaurée en 1972-1974 par l'arch. J. Rombaux. Autrefois enduite et de trois niveaux, agrandie aujourd'hui d'un niveau intermédiaire. Fenêtres rect., à meneau ou croisée refaits en pierre blanche et dont les montants harpés récupèrent des blocs en grès profilés en cavet. Pignon ajouré d'une baie cintrée, à impostes et clé, et doublée d'un larmier, entre et sous des fenêtres rect. (R.497).

A.V.B./T.P. 86053 (1972-1974). – Archives de la K.C.M.L., plans de Bruxelles : élévation de l'arch. Fr. Malfait, feuillet 15, r. des Chapeliers. – I.R.P.A., cliché A.C.L. 68498 A (1944).

N° 17. Maison de trois niveaux et trois travées sous bâtière d'ardoises. Façade de briques et grès à pignon chantourné, portant le millésime 1697 inscrit en pierre blanche, restaurée en 1970-1972 par les arch. Ph.C. Willeaume et J. Rombaux (?). Remploi d'éléments de grès dans les linteaux, montants profilés en cavet et bandeaux décoratifs, autrement restitués en pierre blanche. Ancres en fleur de lys. Division en registres par cordons profilés. Pignon en deux parties, sous fronton triangulaire, et décoré de bandeaux; ajouré d'une baie centrale cintrée à clé et larmier profilé se poursuivant au-dessus des baies rect. latérales; au-dessus, un oculus. R.d.ch. transformé.



XI. R. des Chapeliers, 1 à 27. Relevé actualisé des façades, d'après Fr. Malfait (Archives de la K.C.M.L., Plans de Bruxelles).



33

WVW...
GRANDS...
IS...
...
...

Façade arrière cimentée, à pignon et ancrés en I, ajouré d'une baie triple (R.498).

A.V.B./T.P. 81621 (1970-1972).

N^{os} 18-20. Maison de deux niveaux et trois travées sous bâtière de tuiles en S. Aujourd'hui cimentée, façade à pignon de neuf degrés plus élément terminal, semée d'ancres en fleur de lys et en I, datant du XVII^e s. Fenêtres rect. modifiées au XIX^e s. Pignon ajouré d'une baie cintrée centrale, à impostes et clé rejoignant le larmier, entre et sous des petites fenêtres rect. Au r.d.ch. transformé, sur plinthe de pierre blanche, porte Louis XV, du milieu du XVIII^e s. : encadrement chantourné de pierre bleue, mouluré en cavet; montants sur socles, clé ornée d'une rocaïlle, larmier courbe profilé.

Façade arrière sous pignon à élément terminal (R.499).

N^{os} 19 et 21. Deux maisons identiques, à pignon chantourné, de trois niveaux et trois travées, sous bâtière perpendiculaire, de tuiles au n^o 21, d'ardoises au n^o 19 qui conserve deux chiffres en pierre, 9 et 6, datant peut-être la construction de 1696. Façades rétablies dans leur état d'origine en 1885; n^o 19 restauré en 1970-1972 par les arch. Ph.C. Willeaume et J. Rombaux. Ordonnance baroque classicisante des façades aujourd'hui cimentées, rythmées aux étages par quatre pilastres ioniques d'ordre colossal, les deux centraux se poursuivant dans le pignon, sous le fronton triangulaire qui le coiffe. Fenêtres rect. en creux. Parement de grès partiellement visible au n^o 19. Architrave profilée et frise de trous de boulin sous la corniche. Pignon ajouré d'une fenêtre rect. axiale, sous larmier droit, encadrée et surmontée par des oculi ronds, à clé et doublés d'un larmier. R.d.ch. rythmé par des pilastres, transformé pour le commerce, avec refends au n^o 19, enduit au n^o 21.

Façades arrière cimentées, sous pignon pointu et semé d'ancres en fleur de lys au n^o 19, sous pignon à élément terminal et semé d'ancres en I au n^o 21 (R.498).

A.V.B./T.P. 20297 (1885), 81621 (1970-1972).

N^{os} 22-24. Maison de trois niveaux et trois travées, sous bâtière perpendiculaire de tui-

les en S, de la fin du XVII^e s. Façade principale enduite, semée d'ancres en fleur de lys et à crochet, marquée par les cordons profilés continus formant larmier. Fenêtres rect. modifiées au XIX^e s. Pignon actuel à volutes de grès sur consoles latérales et terminé en pointe, à la place d'un pignon chantourné, comme celui de la façade arrière; fenêtre à encadrement cintré en grès, comme le larmier; petites fenêtres rect. à g., à dr. et au-dessus. Fixée au milieu de l'allège du 1^{er} étage, jolie potence en fer, support de lanterne ou d'enseigne. R.d.ch. transformé (R.500).

Archives de la K.C.M.L., plans de Bruxelles : élévation de l'arch. Fr. Malfait, feuillet 15, r. des Chapeliers. - I.R.P.A., cliché A.C.L. 68499 A.

N^o 23. Maison de trois niveaux et trois travées, sous bâtière à croupe. Façade transformée, mais dont les ancrés en I, les traces d'encadrement en grès aux fenêtres rect. et l'ordonnance générale trahissent un noyau plus ancien, des environs de 1700. Frise de cache-boulins en forme de rosace. Une lucarne sous bâtière. R.d.ch. modernisé (R.501).

N^{os} 26-28. Maison de trois niveaux et deux travées sous bâtière à croupe. Façade enduite, de tradition néo-classique, datant de 1884. Fenêtres rect. à encadrement à filets, timbrées d'une clé ornée de feuillage à l'étage supérieur. Balcons en ferronnerie, continu au 1^{er} étage, individuels au 2^e. Entablement à architrave moulurée, frise de panneaux en creux alternant avec des cache-boulins étoilés. Au r.d.ch., jolie devanture en bois de 1908, inchangée, excepté la porte ouvrant au milieu, à la place d'une large fenêtre. Potence d'enseigne en fer forgé; au-dessus, corniche denticulée sur consoles étirées. Intérieur typique de café (fig. 202; R.500).

A.V.B./T.P. 20313 (1884), 2057 (1908).

N^o 27. Maison de trois niveaux et trois plus quatre travées, élevée à l'angle de la r. de la Violette. Façade enduite de tradition néo-classique, datant de 1880, celle de la r. des Chapeliers remplaçant une façade-pignon à degrés. Fenêtres rect. à encadrement à filets ou plat, à appui saillant repris dans un cordon continu au 1^{er} étage. Un balcon en fonte dans l'axe du 2^e étage. Vers la r. de la Violette, première travée dr. aveugle et



202. R. des Chapeliers, 26-28.

en léger ressaut. Frise de panneaux en creux et de cache-boulins en pointe de diamant sous la corniche de bois à mutules. Dans la toiture mansardée, lucarnes rect. sous fronton triangulaire. R.d.ch. commercial dès l'origine, transformé (R.502).

A.V.B./T.P. 20301 (1880).

N° 29. Maison d'angle de trois niveaux, démolie et reconstruite en 1976-1978, en récupérant des éléments d'origine, par l'arch. S. Brigode. Construction en briques, grès et pierre blanche, avec façade principale sous pignon étiré vers la r. de la Violette (R.503).

A.V.B./T.P. 86058 (1976-1978). – Archives de la K.C.M.L., plans de Bruxelles : élévation de l'arch. Fr. Malfait, feuillets 16 et 23, r. des Chapeliers – r. de la Violette.

N° 30. Maison de quatre niveaux et trois travées sous bâtière. Façade cimentée datant de 1854. Fenêtres rect. à appui saillant repris dans un cordon continu. Garde-corps en fer aux deux étages supérieurs. Entre les fenêtres du dernier étage, cache-boulins

en forme de disque sous la corniche à modillons. Au r.d.ch., devanture ancienne en bois, en partie conservée (R.504).

A.V.B./T.P. 20320 (1854).

N° 40. Immeuble de quatre niveaux occupant un angle de la r. de la Violette, conçu en 1930 par l'arch. J.J. Van den Eng, comme inscrit au r.d.ch. Façade Art Déco, de quatre travées, en simili-pierre, caractérisée par sa travée d'angle arrondie, en ressaut, ajourée de baies rect. à deux divisions et par son décor d'éléments géométriques : panneaux des allèges sous les appuis saillants des fenêtres rect.; trumeaux encadrant la travée d'angle et panneau similaire, à dr.; frise continue sous la corniche de bois qu'interrompt, à l'angle, une belle ferronnerie de garde-corps, répétée plus haut, au sommet de la toiture mansardée. R.d.ch. commercial plaqué de marbre, ajouré de soupiraux grillagés; baies d'imposte des vitrines ornées de vitraux multicolores au dessin stylisé typique et portant les mentions «DRAGEES» et «CONFISERIE». Deux travées g. aujourd'hui harmonisées à celles de dr., appartenant à la façade du n° 38, datant du XIX^e s., qui a conservé sa devanture classique et a été haussée d'un niveau en 1907 (fig. 203; R.505).

A.V.B./T.P. 38136 (1930) et 20323 (1907).

PL. DE LA CHAPELLE (H6)

De plan irrégulier, la place plantée d'arbres occupe l'emplacement du cimetière de l'église Notre-Dame de la Chapelle, qui la domine à l'O. Ce cimetière, attesté au XII^e s., était autrefois cerné de maisons. Après la démolition partielle de celles-ci en 1710, puis en 1765, vers la r. Haute, il fut entouré d'un mur à balustrade interrompu par une fontaine en forme d'obélisque dessinée par l'arch. B. Guimard. Désaffecté en 1784, à la suite du décret de Joseph II interdisant d'enterrer en ville, il ne sera aménagé en place qu'en 1822-1824 : balustrade et fontaine disparaissent alors. La partie S. de la place, appelée «den Dries» («la prairie»), est abattue en 1853-1858, lors de la création de la r. Blaes, et l'angle N.-E. évanouit en 1894 pour la r. Joseph Stevens. Vers le S., au plus près de l'église, la place conserve deux immeubles de tradition néo-



203. R. des Chapeliers, 40.

classique, du 2^e qu. du XVIII^e s.; les maisons des n^{os} 13 (1858) et 14 (1864) ont échappé à la construction récente du complexe neuf qui fait l'angle avec la r. Blaes. Seules deux façades à noyau ancien sont encore visibles vers la r. Haute.

A.V.B./T.P. 9004 (1858) et 9002 (1864).

★ **Egl. paroiss. Notre-Dame de la Chapelle.** Son chevet à peu près orienté donne r. du Saint-Esprit, son flanc N. r. de la Chapelle, ses façades O. et S. sur la place. Chœur et transept du XIII^e s. illustrent remarquablement le passage du roman au gothique, nef et tour du XV^e s., le gothique flamboyant.

L'église devenue paroissiale en 1210, a succédé à une chapelle fondée en 1134 à l'extérieur de la première enceinte, dans un quartier d'artisans, par le duc Godefroid I^{er}, qui la donna à l'abbaye bénédictine du St-Sépulcre à Cambrai. A l'origine, elle est dirigée par un prévôt désigné par l'abbé de Cambrai et le duc de Brabant. Vouée à la Vierge, elle n'a cessé de drainer la dévotion

populaire. Réformée par les Calvinistes en 1579, elle est rendue au culte catholique en 1585, fermée en 1797 et rouverte en 1803.

Rien ne subsiste de la chapelle primitive, qui se trouvait sans doute sous le chœur de l'église actuelle dont la construction débute v. 1210 par un vaisseau à trois nefs de style roman. Suivent, en style de transition, le bras S. du transept et la chapelle de la Ste-Croix vers 1215-1225, le bras N. et ses deux chapelles vers 1250, puis, entre 1250 et 1275, le chœur en style gothique primaire. Une tour surmonte la croisée. En 1405, un incendie détruit les parties non voûtées, en particulier la nef centrale, qui était couverte d'un plafond plat. Le vaisseau est reconstruit en style gothique brabançon et élargi de chapelles latérales : les travaux commencent, de 1431 à 1434, par la nef centrale, qui conserve les deux piliers E. de la nef romane; les bas-côtés, entrepris en 1436, sont terminés lors de la consécration en 1483 par l'évêque de Cambrai. On arrêtera l'érection de la tour O. en 1508. En 1654, la chapelle du St-Sacrement ou de

Notre-Dame prend la place des deux chapelles greffées sur le bras N. du transept. A la suite du bombardement de 1695, la flèche de la tour O. est remplacée en 1699 par l'actuel campanile baroque de A. Pastorana; la tour de croisée, atteinte à l'étage supérieur, est rasée et dissimulée sous la même bâtière que la nef haute. En 1751, une sacristie est bâtie au S. du chœur.

Après sa réouverture au XIX^e s., l'église connaît d'importants travaux de restauration qui, dans l'optique du temps, prétendent retourner à l'état d'origine du monument en supprimant l'apport des siècles et en rétablissant ses formes primitives sur des bases archéologiques; le programme décoratif, resté inachevé, est complété. Premiers travaux en 1813; construction de l'escalier du portail O. en 1831; restauration des bas-côté et croisillon S. en 1851-1860, avec notamment un portail et une fenêtre en style néo-roman. De 1866 à 1890, le chantier est dirigé par l'arch. P.-V. Jamaer: l'intérieur du chœur et son décor peint sont renouvelés en 1866-1869; le portail et la fenêtre du bras N. du transept sont refaits en style de transition à partir de 1879, sur la base d'éléments retrouvés dans la façade; vers 1886, la grande fenêtre O., bouchée à la fin du XVII^e s. (?), est rouverte et une balustrade ajoutée au-dessus des fenêtres latérales. Les travaux se sont peut-être poursuivis après 1898 au côté S. de la nef et à la tour de croisée. Une deuxième campagne de restauration a lieu de 1930 à 1934, sous la direction de l'arch. M. Van Ysendyck: les gâbles des chapelles latérales N. et les pinacles sont démontés et reconstruits; des arcs-boutants sont ajoutés au N. et au S. du vaisseau. Le clocher est réparé en 1949-1951. Une restauration générale est en cours, depuis le début de 1989, sur les plans datés de 1982 des arch. M. et P. Mignot. Elle prévoit notamment la suppression des ajouts du XIX^e s., le nettoyage extérieur et intérieur et le réenduisage des voûtes.

Edifice de plan basilical comprenant une nef de six travées, flanquée de bas-côtés élargis de chapelles, un transept et un chœur d'une travée droite terminée par un chevet à sept pans. Greffées sur les croisillons de deux travées, à dr. et à g. du chœur, les chapelles de la Ste-Croix ou de la Trinité, au S., de plan carré et séparée du chœur

par un espace étroit d'où monte un escalier en vis, du St-Sacrement ou de Notre-Dame, au N., de trois travées terminées par un chevet à trois pans. Sacristie de plan rect. au S.-E., contre le chœur et la chapelle de la Ste-Croix.

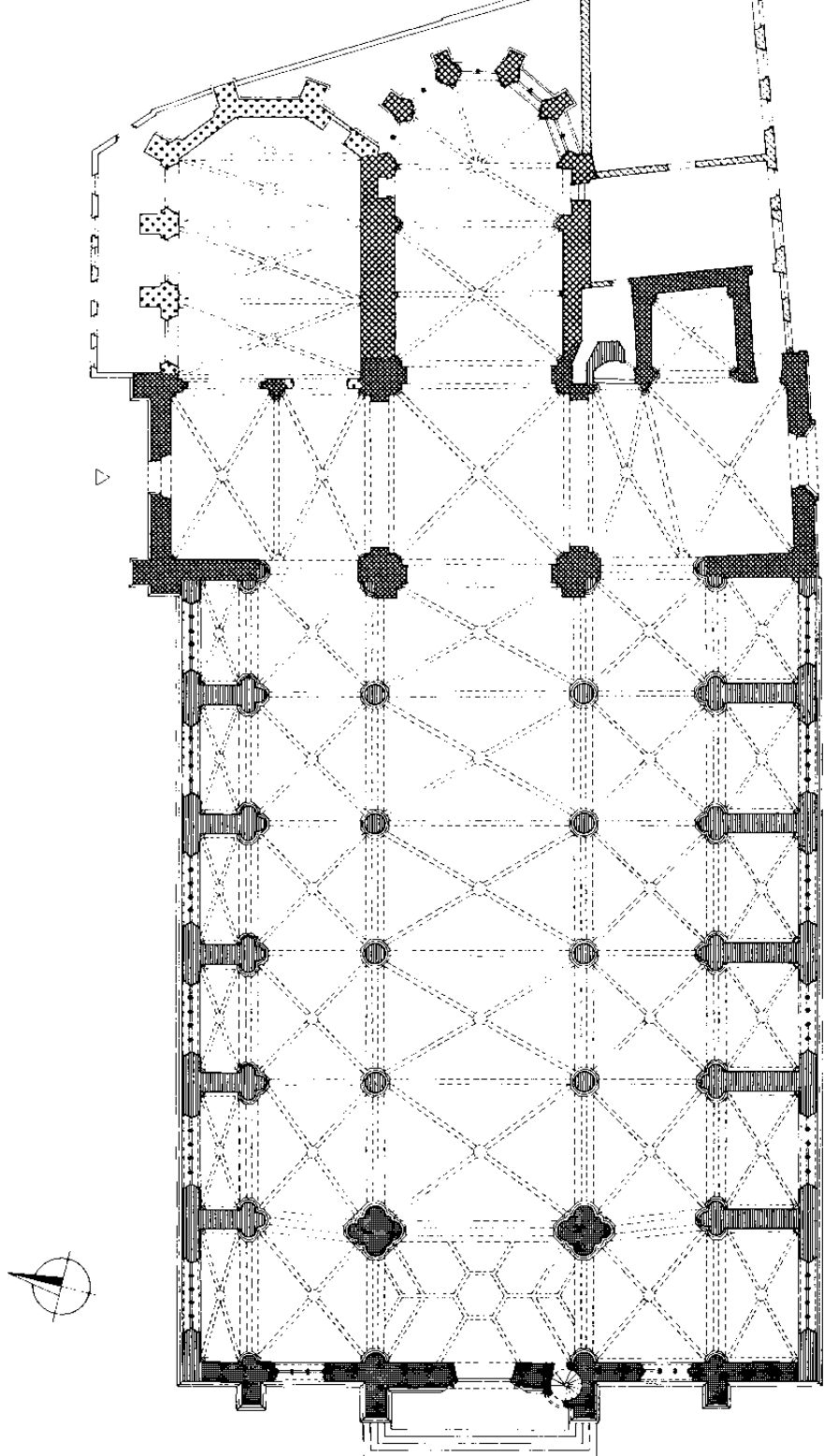
Façades dressées en grès, restaurations en pierre de Gobertange, notamment; toitures d'ardoises.

Façade O. dominée par la tour axiale, de plan rect., divisée en trois registres par des cordons, cantonnée de contreforts sommés d'amortissements piriformes et coiffée d'un campanile baroque.

Au registre inférieur, portail gothique dont l'archivolte profilée prend appui sur des socles octogonaux, est ornée de feuilles de chou et surmontée de trois statuettes, placées en 1892 dans une niche sous dais et haut fleuron et figurant Notre-Dame entre l'abbé Parvin de Cambrai et st Benoît. Au-dessus de la porte bombée, tympan sculpté à la même date d'une Trinité par C. Meunier. Au deuxième registre, fenêtre en arc brisé à deux lancettes. Troisième registre rythmé par de fausses lancettes, trois à l'O. et à l'E., deux au N. et au S., séparées par des trumeaux évidés. Campanile ardoisé comprenant un niveau de plan rect. ajouré d'abat-sons sous une frise de trilobes, une toiture bombée et une lanterne de plan carré, garnie de cadrans d'horloge et coiffée d'un bulbe piqué d'une croix sur globe. A dr. du portail, engagée dans l'angle formé par la tour et le contrefort, une tourelle d'escalier ajourée d'une porte, de meurtrières et coiffée d'une toiture conique à la naissance du troisième registre de la tour.

A g. et à dr. de la travée axiale, façade de chaque bas-côté épaulée par un contrefort, éclairée par une fenêtre en arc brisé et couronnée par une balustrade. Au-dessus des contreforts et aux angles, pinacles ornés de statuettes par P. Puyenbroek dans la 2^e moitié du XIX^e s., représentant des comtes de Brabant et des dignitaires de l'Eglise.

Façades latérales rythmées par les gâbles de chaque chapelle prolongeant une travée collatérale et couverte avec elle d'une bâtière perpendiculaire. Gâbles à rampants ourlés de crochets, sommés d'un fleuron et creusés de trois niches vides. Entre chaque gâble, un pinacle évidé surmontant une gargouille. Fenêtres en arc brisé, à encadre-



XII. Pl. de la Chapelle. Egl. parois. Notre-Dame de la Chapelle. Plan terrier, d'après M. et P. Mignot, 1985

ment profilé doublé d'un larmier se poursuivant en cordon à hauteur d'impostes ; remplages graciles, divisant les baies en cinq parties, variant de forme de l'une à l'autre. Surplombant les bas-côtés, murs goutterots de la nef ajourés de fenêtres du même type, entre les contreforts qui les épaulent et ont été renforcés d'arcs-boutants par Van Ysendyck pour pallier leur dévers.

Bras du transept couverts d'une bâtière à même hauteur que le chœur, laissant voir les quatre contreforts qui contrebutaient, sur chacune de ses faces, la tour de croisée quadrangulaire. Façades divisées en deux registres coiffés d'un pignon.

Au S., façade romane où chaque registre est articulé en trois travées par des lésènes à arcatures, refaites sur le modèle original conservé à dr. Au premier niveau, portail axial cintré, néo-roman, dont le tympan est décoré d'un Couronnement de la Vierge sculpté par G. De Groot en 1860. Au-dessus, grande fenêtre cintrée copiant celles du chœur et flanquée de fausses fenêtres en deux parties, dont le cintre repose sur de fines colonnettes annelées. Pignon divisé par des cordons en deux registres décorés de fausses fenêtres ajourées d'une meurtrière et dont les archivoltas retombent sur des impostes en cordon et de fines colonnettes d'angle à chapiteau à crochets ; un globe surmonté d'une croix au-dessus et à dr., où la croix est cassée.

Au N., même ordonnance de la façade romano-gothique restituée par Jamaer, épaulée par deux contreforts qui s'amortissent en lésènes reliées par une frise d'arcatures trilobées sur culots feuillagés. Portail cintré, dont le tympan est orné d'un trilobe ; au-dessus, trois lancettes et un pignon semblable à celui du S.

Parois du chœur scandées par des contreforts à retraits sommés de gargouilles à tête de monstre que dessert le chenal qui évide la corniche, décorée de rinceaux entre les modillons sculptés de figures grimaçantes ; consoles restaurées pour la plupart, dont quelques originaux ont été déposés à la Maison du Roi. Fenêtres à archivoltas cintrées retombant sur des colonnettes à chapiteau à crochets ; remplages dessinant deux lancettes surmontées d'une rose à six lobes ; seuil en glacis profond.

Blottie contre le bras S. du transept et le chœur, chapelle de la Ste-Croix, d'un seul

niveau sous la toiture en appentis qui prolonge la bâtière du croisillon. Murs couronnés d'une double frise d'arcatures ; fenêtre cintrée au S. Emergeant de l'appentis, contre la tour de croisée, une tourelle d'escalier couverte d'une toiture conique.

Sacristie plus basse, de cinq travées sur trois, ajoutée contre la chapelle et le chœur, éclairée par des fenêtres rect. Murs de briques ; en pierre blanche, les seuils, montants harpés et linteaux des baies et le cordon profilé en doucine. Toiture peu élevée à quatre pentes.

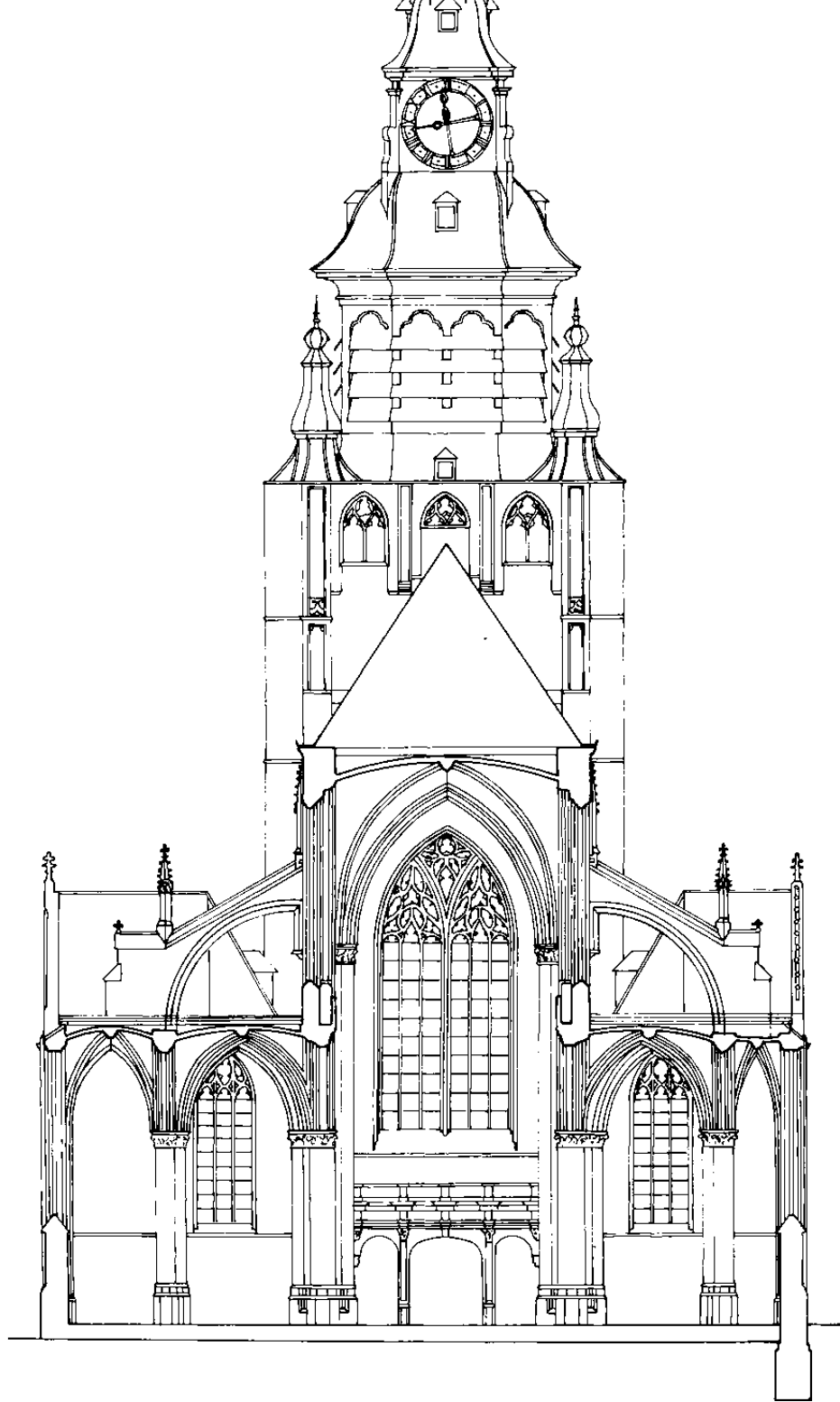
Au N., soubassement du chœur masqué par une annexe du XIX^e s. aux murs cimentés. Entre le chœur et le croisillon N., chapelle de Notre-Dame aux murs de pierre blanche rythmés par des contreforts à glacis entre lesquels s'ouvrent de hautes fenêtres cintrées, aveugles au chevet. Toiture à croupes à hauteur de celles du chœur et du transept.

A l'intérieur, contraste saisissant entre l'ample vaisseau de style gothique tardif, généreusement éclairé, et le transept et le chœur romano-gothiques, moins élevés et plus sombres.

Nef, bas-côtés et chapelles latérales presque totalement décapés vers 1872, ne conservant que quelques traces de peintures du XV^e s. et laissant à nu les voûtes d'ogives à nervures et clé historiée de pierre et voûtains de briques.

Sous la tour O., une travée couverte d'une voûte en réseau sur consoles et piliers de quatre colonnes, au-dessus du jubé baroque en chêne, exécuté en 1705 par G. De Bruyne, et de l'orgue de P. Schyven, placé en 1890 dans un meuble néo-gothique en deux parties des frères Goyers, qui dégage le vitrail de H. Dobbelaere.

Nef centrale sur deux niveaux, divisée en cinq travées par deux fois quatre colonnes et deux piliers cruciformes à l'E. Colonnes à fût rond, socle octogonal à deux étages et chapiteau orné d'une double couronne de feuilles de chou frisé, typiques du gothique brabançon. Tailloir octogonal recevant les arcs en tiers-point qui séparent la nef des bas-côtés, le faisceau de colonnettes engagées dans le mur de la nef qui se prolongent au-delà du clair-étage dans les doubleaux et nervures des voûtes, et, sans intermédiaire, les doubleaux et nervures des



XIII. Pl. de la Chapelle. Egl. paroiss. Notre-Dame de la Chapelle. Coupe transversale, vue vers l'O. D'après



204. Pl. de la Chapelle. Egl. paroiss. Notre-Dame de la Chapelle.

voûtes des collatéraux d'un niveau. Clair-étage souligné par la coursière étroite du triforium bordée d'une balustrade de pierre ajourée d'une suite d'arcs en accolade chevauchant des arcs en plein cintre. Fenêtres entourées d'archivoltes reposant sur des socles octogonaux. Suspendues aux colonnes et reposant sur des socles de pierre frappés aux armes et portant l'épithaphe de leurs donateurs, statues de pierre figurant les apôtres, des évangélistes, la Vierge et st Joseph et l'Enfant, dont deux sculptées par J. Duquesnoy le Jeune, deux par L. Faidherbe et une par J. Cosyn, entre 1645 et 1657. Croix de consécration peintes sur les fûts.

Bas-côtés séparés des chapelles par les mêmes arcs brisés retombant, ainsi que les nervures des voûtes et les doubleaux, sur des colonnes du même type, regroupées ici par trois entre chaque travée.

Chapelles de plan rectangulaire, plus profondes au S. qu'au N., dont les murs de séparation font office de contreforts. Autels de style baroque, des XVI^e, XVII^e et XVIII^e s., et de style néo-gothique, du

XIX^e s., parmi lesquels l'autel de marbre offert par G. de Bie en 1624 et l'autel de pierre de A. Desenfans et E. Collès en 1898.

Transept entièrement en pierre de grès, décapé, mais laissant voir quelques traces de peinture du XV^e s.; couvert de voûtes d'ogives à clé historiée, une de plan presque carré à la croisée, deux de plan rectangulaire sur chaque bras, dont l'irrégularité, au S., exprime, comme l'évolution du style des chapiteaux et des façades, que la construction a été menée du S. vers le N.

A la croisée, sous la tour, quatre piliers carrés, renforcés par un pilastre engagé dans chaque face et par une colonne d'angle à chapiteau roman à feuilles d'eau, à l'O., gothique à crochets, à l'E.; larges doubleaux plats.

Dans les croisillons, nervures des voûtes retombant sur des colonnes d'angle à chapiteau à crochets et, à l'O., sur des culots

205. Pl. de la Chapelle. Egl. paroiss. Notre-Dame de la Chapelle. Vue de la nef.





206. Pl. de la Chapelle. Egl. paroiss. Notre-Dame de la Chapelle. Vue du chœur.

de style gothique tardif. Au-dessus du formeret O., vers la chapelle latérale, une fenêtre cintrée bouchée, cantonnée de colonnettes montrant un tore annelé au S., moins évolué que le chapiteau à crochets du N. Croisillon N. conservant à l'E. le pilier central et les doubleaux couronnant l'entrée aux deux chapelles contiguës, transformées en 1654 en une chapelle unique. Arcades aujourd'hui vitrées et, adossé au pilier, monument funéraire de Ch.-A. de Croy, mort en 1624. Au N., tambour de porte néo-gothique des frères Goyers en 1876-1883.

Chœur profond, couvert d'une voûte sexpartite sur la partie droite, rayonnante au-dessus du chevet. Elévation sur deux niveaux séparés par une cimaise soulignant un retrait dans le mur qui sert de galerie contournant le chœur. Supportant les voûtes, colonnes élancées montant sur les deux niveaux : socle cylindrique élevé, base en double tore, fût interrompu à hauteur de cimaise par un anneau, orné de feuilles ou de figures dans le chœur; chapiteaux décorés de feuilles à crochets, reliés au mur, par-dessus la galerie, par un entablement

appuyé sur une colonne engagée; colonnes regroupées par trois au seuil de l'abside; sous la voûte sexpartite, colonnes intermédiaires partant de la cimaise, sur un culot. Entre les départs de voûte, neuf fenêtres garnies en 1869 de vitraux dessinés par Charle-Albert, sur le modèle de ceux de Bourges, et exécutés par Van der Poortere. Dans la travée droite, au S., au-dessus de deux niches carrées, porte de l'escalier en vis de l'ancienne tour de croisée débouchant dans la galerie. A l'entrée du chevet polygonal, au N., porte dite du Prévôt: archivoltes cintrées entourant le tympan orné d'un trilobe; colonnes à chapiteau à crochets. En face, ancien presbyterium, aujourd'hui entamé pour livrer accès à la sacristie. Décor polychrome des murs et voûtes, très chargé, peint en style néo-romano-gothique, par-dessus des restes de peintures du XV^e s., par Charle-Albert en 1866-1869. Maître-autel en pierre, néo-roman, exécuté en 1869 par les frères Goyers, d'après un projet dessiné par Jamaer.

Greffée à l'E. du croisillon S., petite chapelle de la Ste-Croix, plus tard de la Trinité, dont

les nervures de voûte, en tore aminci et annelées, prennent appui sur des colonnettes d'angle à chapiteau à crochets. Éclairée à l'origine par trois baies cintrées : celle de dr. modifiée en 1648 et garnie en 1852 d'un vitrail de J.-B. Capronnier représentant le duc Godefroid; les deux du fond murées pour y adosser un autel. Autel actuel en pierre, sculpté d'un Christ au tombeau, par P. Dunion en 1852. Encadrées par les arcs formerets qui relient les colonnes d'angle, peintures murales de J.-B. Van Eycken en 1851-1852, restaurées en 1955.

A g., entre la chapelle et le chœur, espace muré vers le transept, auquel s'adosse un intéressant monument de marbre commandé en 1647 par Ch. d'Hovynne et son épouse pour abriter une relique de la Ste-Croix, sans doute en remplacement de la niche polygonale très ouvragée qui avait été aménagée à cet effet au XV^e s., se trouve toujours à l'arrière, contre le départ de l'escalier en vis de la tour de croisée, et sera dégagée dans le cadre de la restauration en cours.

Accessible depuis le croisillon N., chapelle de Notre-Dame ou du St-Sacrement, en pierre de grès et briques, décapée. Trois travées rect. voûtées d'ogives, séparées par de larges doubleaux plats à caissons reposant sur des consoles baroques. Une fenêtre par travée, deux au S. appartenant au chœur, trois au N., cintrées et à encadrement profilé. Sous chaque fenêtre, un tableau peint d'un paysage avec la Ste-Famille, œuvres du 3^e qu. du XVII^e s. dues à F. Coppens, au S., à J. d'Artois, L. Achtschellinck et W. Van Schoor, au N., prises dans le lambris en chêne qui tapisse les murs. Sur l'autel baroque de bois datant de 1658, statue habillée de Notre-Dame de Grâce, en bois polychrome, du XV^e-XVI^e s. Dans l'abside, deux monuments funéraires : à g., celui de L. Voeller, mort en 1675 et à dr., celui de la famille Spinola, par P.-D. Plumier v. 1716. Adossée au trumeau de l'entrée, plaque commémorative de Fr. Anneessens par J. Van Geel en 1834, d'après un dessin de l'arch. T.-F. Suys.

Intérieur de la sacristie tapissé en 1751 de lambris de chêne de style Régence intégrant des armoires, des peintures de J.-B. Sévin et des fenêtres à guillotine. Plafond autrefois peint en trompe-l'œil.

Mobilier fort riche, particulièrement fourni pour le XIX^e s., parmi lequel on épinglera les pièces suivantes, exposées ou non, outre celles déjà citées. Chaire de vérité en chêne avec groupe d'Elie nourri par un ange, sculptée par P.-D. Plumier en 1721 et provenant du couvent des Carmes. Stalles néo-gothiques en chêne, du 3^e qu. du XIX^e s. Lutrin de marbre sculpté en 1772 par A.-F. Abeets, avec aigle en laiton de F. Mauduan en 1842. Fonts baptismaux en pierre bleue, de 1475. Confessionnaux en chêne de la fin du XVII^e s. Banc de communion de la chapelle de la Ste-Croix, en chêne, du XVIII^e s. Reliquaire de st Boniface en sapin laqué noir rehaussé de cuivre doré, par Beukens en 1850, d'après un dessin de l'arch. A. Balat.

Sculptures du XV^e au XIX^e s., dont un groupe de la Ste-Trinité (XV^e s.), des statues de ste Marie d'Antioche (vers 1520), N.-D. de Miséricorde (XVI^e s.), N.-D. de la Solitude (mil. du XVI^e s., par G. Becerra), ste Aye (1674), st Christophore (XVII^e-XVIII^e s.), Trinité de ste Anne (XVIII^e s.), N.-D. des Chaudronniers (1731, par R.-I. Balingant), st Aubert (patron des boulangers, mil. du XIX^e s.).

Nombreuses dalles funéraires scellées dans le dallage et plusieurs monuments funéraires intéressants, tels, au XVII^e s., ceux de L. Verreycken († 1621), Van Bommel († 1633), Ch. d'Hovynne († 1671); sculptures en marbre de J. Van Delen, P. Brueghel le Vieux († 1569; élevé en 1676 par D. Teniers III), A.-C. Lens († 1822; par G.-L. Godecharle, d'après les dessins de P.-J.-C. François, daté de 1823).

Belle collection de peintures du XVI^e au XIX^e s., parmi lesquelles une Descente de croix (XVI^e s., atelier de M. De Vos), plusieurs tableaux de H. De Clerck (dont deux datés de 1599 et 1619), une Apparition du Christ à la Vierge, par G. De Crayer, v. 1624, une œuvre de Th. Van Thulden, du 3^e qu. du XVII^e s. Quelques copies intéressantes. Stations du Chemin de croix peintes par J.-B. Van Eyck en 1844-1846 (fig. 204, 205, 206, XII et XIII).

A.V.B./N.P.P., C 15. – *Eglise de Notre-Dame de la Chapelle à Bruxelles. Plans, coupes et détails du chœur édifié au XII^e siècle, restauré en 1867-1868 et 69 sous la direction de V. Jamaer, s.l., s.d.* – H. DE BRUYN, *Anciennes et nouvelles peintures de l'église de Notre-Dame de la Chapelle à Bruxelles*, dans B.C.R.A.A., 1879, pp. 179-232. – E. BOECKX, *Notre-Dame de la Chapelle à Bruxelles. Histoire de la paroisse et de l'église*, Bruxelles, 1928. – M. THIBAUT de MAISIERES, *Les églises gothiques de Bruxelles*, Bruxelles, 1942. – R.-M. LEMAIRE, *Le transept et le chœur de l'église Notre-Dame de la Chapelle*, mémoire de licence dactylographié, Université de Louvain, 1942. – *Une église au fil de l'histoire : Notre-Dame de la Chapelle à Bruxelles. 1134-1984*, catalogue d'exposition, Bruxelles, C.G.E.R., 1984.

N^{os} 4 et 5. Vaste immeuble à pan coupé regroupant deux habitations, élevé en 1832 à l'angle de la r. de la Chapelle, dans la tradition néo-classique et remplaçant deux maisons à pignon à gradins. Façades en briques décapées sur soubassement de pierre blanche, totalisant dix travées dont trois latérales, sur trois niveaux plus un demi-étage en attique. Division en niveaux par les cordons continus qui forment appui aux fenêtres rect., aveugles dans la travée d'angle. Couronnement par l'attique, où alternent fenêtres et trous de boulin, sous la corniche qui borde la bâtière de tuiles. Dans la quatrième travée, mise en valeur de la porte par un encadrement mouluré de pierre blanche et un larmier droit profilé, sur consoles ; fermant la baie d'imposte, grille en fonte néo-gothique de rempli. Décor de stuc des fenêtres des quatre travées g. ajouté plus tard (R.506).

A.V.B./T.P. 9706 (1832).

N^{os} 6-7. Vaste immeuble d'angle de tradition néo-classique, du 2^e qu. du XIX^e s., de trois niveaux plus un demi-étage en attique et, au total, dix travées, dont trois vers la r. Blaes. Façades aujourd'hui cimentées, divisées par les cordons continus qui forment l'appui des fenêtres rect. de hauteur décroissante. Attique ajouré de petites fenêtres alternant avec les trous de boulin. Corniche de bois au bord de la bâtière tronquée de tuiles. R.d.ch. transformé (R.506).

N^o 15. Maison de type traditionnel remontant au XVII^e s. Trois niveaux et deux travées sous bâtière de tuiles limitée à dr. par un pignon intermédiaire à console et épis. Façade de briques semée d'ancres en I ; emploi du grès pour les montants harpés et profilés en cavet des fenêtres, en partie restaurées, et pour les trous de boulin. R.d.ch. transformé (R.507).

N^o 17. Maison de type traditionnel remontant sans doute à la fin du XVII^e s. Trois niveaux et trois travées sous bâtière limitée à dr. par un pignon intermédiaire à gradins. Façade aujourd'hui cimentée à imitations de joints, semée d'ancres en I et en Y. Fenêtres rect. à appui saillant, aveugles dans l'axe, aménagées au XIX^e s. comme la frise de cache-boulins qui souligne la corniche de bois et la lucarne axiale coiffée d'un fronton triangulaire. R.d.ch. transformé, conser-

vant à dr. une porte pouvant dater de la fin du XVII^e s. : encadrement de grès chanfreiné, chantourné et timbré d'une clé prise dans le larmier droit profilé. Vantail sous baie d'imposte, contemporain de la vitrine en bois, à g., du début du XX^e s. (R.508).

R. DE LA CHAPELLE (H6)

Reliant les r. Notre-Seigneur et du Saint-Esprit, cette rue existe probablement depuis le XIV^e s. : elle s'appelait alors r. du Curé et s'arrêtait à l'église Notre-Dame de la Chapelle. Elle changea de nom en 1851 et fut prolongée le long du flanc N. de l'église. Le côté impair, bâti du XVII^e au XIX^e s., n'est que partiellement conservé. Le côté opposé a été démoli lors des travaux de la jonction ferroviaire Nord-Midi et de la création de l'actuelle r. des Brigittines, en 1910-1914 et 1935-1952.

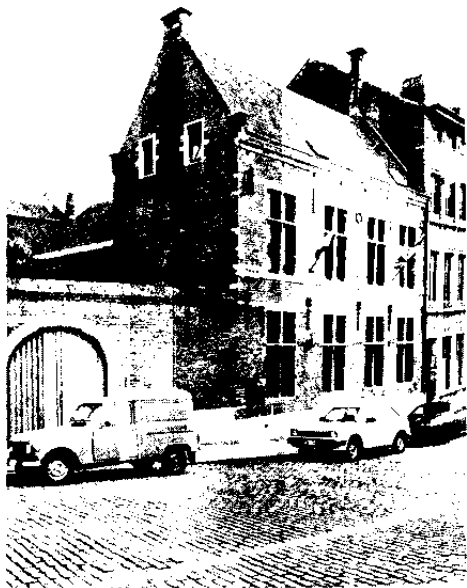
N^{os} 9 et 11. Maisons jumelées symétriques, de tradition néo-classique, de trois niveaux et deux travées chacune, sous bâtière de tuiles, datant de 1853. Façade de briques décapées sur soubassement de pierre bleue, divisée horizontalement par les cordons continus servant d'appui aux fenêtres des étages, à linteau droit sur blocs d'angle en pierre. Terminaison par un cordon soulignant une frise de trous de boulin, sous la corniche de bois à denticules et modillons à gland. Ancres en I. Boiseries d'origine (R.509).

A.V.B./T.P. 9014 (1853).

N^o 13. Maison de tradition néo-classique, du 2^e qu. du XIX^e s. Trois niveaux plus un demi-étage en attique et trois travées, sous bâtière de tuiles. Façade de briques décapées sur soubassement de pierre blanche, employée également pour les trumeaux des deux niveaux inférieurs. Fenêtres rect. à appui saillant individuel et sur consoles aux 1^{er} et 3^e niveaux, pris dans un cordon continu au 2^e. Terminaison par une architrave moulurée sous la frise de cache-boulins et la corniche de bois denticulée. Jolies ferronneries de la baie d'imposte de la porte et des garde-corps des fenêtres (R.510).

N^{os} 15-17. Maison de type traditionnel, de deux niveaux et quatre travées sous bâtière d'ardoises, datée de l'an 1619 par les ancres. Profondément restaurée, en 1960, par

R. DES CHARTREUX (E4/F3)



207. R. de la Chapelle, 15-17.

l'arch. G.E. Vranckx qui en renouvelle les maçonneries de briques et les éléments de grès et lui ajoute, à l'arrière, une aile perpendiculaire tournée vers le jardin, à g.

Façade à rue utilisant le grès pour le sous-bassement biseauté, les bandeaux qui la traversent, les trous de boulin et la corniche profilée en quart-de-rond. Fenêtres rect. à montants harpés profilés en angle droit, sous bandeau de décharge; croisées refaites. Ancres cordiformes. A g., pignon latéral à consoles, épis et élément terminal rebâti en cheminée, semé d'ancres en I et ajouré de deux petites fenêtres rect. Façade arrière caractérisée comme celle de devant. A g. et contre celle-ci, à front de rue, mur de jardin avec portail surbaissé en pierre blanche neuve. Incorporée dans la nouvelle aile arrière, porte baroque du XVII^e s. : encadrement cintré de pierre bleue, à bossages et clé prise dans le larmier droit (fig. 207).

A.V.B./T.P. 72108 (1960). — I.R.P.A., clichés A.C.L. 68359 A, 68360 A, 68363 A et 69359 A (1944).

Appelée ainsi depuis 1853, la voie relie aujourd'hui le carrefour des r. A. Dansaert, des Poissonniers et Van Artevelde à la pl. du Jardin aux Fleurs. Très ancienne dans sa première partie, jusqu'à la r. St-Christophe qui correspond à l'emplacement de la première enceinte, elle s'appelait « Wyketstrate », à cause d'une poterne ménagée à cet endroit, ou « Driesmolenstraat », du nom du moulin établi sur la Petite Senne et déjà mentionné au XIII^e s., auquel elle menait. Sa dénomination actuelle rappelle qu'elle conduisait, dans sa deuxième partie, à l'ancien couvent des Chartreux fondé au XVI^e s. entre la Petite Senne et la r. Notre-Dame du Sommeil, supprimé en 1783, loti en 1805 et dont l'église fut démolie en 1820. Assez longue et de tracé courbe, elle est bordée d'alignements irréguliers à la suite d'élargissements divers opérés entre 1860 et 1910, notamment à l'occasion des travaux d'assainissement de la Senne. Les constructions hétérogènes mélangent maisons modestes à noyau ancien ou du début du XIX^e s., comme les n^{os} 31, 39, 66 et 75-77, et immeubles plus importants du tournant du XIX^e au XX^e s. Le début de la rue, du côté pair, conserve une série d'habitations des années 1860, la plupart de quatre niveaux et caractérisées par les divisions horizontales et les encadrements de fenêtres à filets, telles celles des n^{os} 10-12 (1866), 16-18, 24 et 30-32 (1869); de la même époque datent quelques maisons plus cossues, comme les n^{os} 27-29A (1868) et 68. La fin de la rue est bâtie d'immeubles de rapport ou de maisons bourgeoises de tradition néo-classique du tournant du XIX^e au XX^e s., par exemple les n^{os} 60-62, 63, 72 et 74. Enfin, à l'entrée de la rue, mais du côté impair se voient quelques bâtisses du début du siècle, de plus grandes dimensions, avec façades d'inspiration éclectique, certaines en fer et verre.

A.V.B./T.P. 9056 (1866), 9053 (1869) et 1262 (1868).

N^o 1. Voir r. Antoine Dansaert, n^{os} 2-6.

N^{os} 2-6. Immeuble d'angle de trois niveaux et demi, totalisant quinze travées, dont cinq r. Van Artevelde, n^{os} 1-3 et une en pan coupé. Succédant à une vaste construction de treize travées qui faisait, à l'origine, l'angle de la r. des Poissonniers où elle comptait



208. R. des Chartreux, 3.



209. R. des Chartreux, 5-7.

une travée et qu'avait conçue l'arch. G. Hansotte en 1865; démolie ensuite, sauf les huit travées dr., et pourvue en 1877, par l'arch. A. Vanderheggen, à l'angle et vers la r. Van Artevelde récemment créée, d'une nouvelle façade de même style.

Façades enduites, d'inspiration néo-classique, ajourées aux étages de fenêtres surbaissées à encadrement à filets et garde-corps en fonte; appuis saillants, pris dans un cordon continu au 1^{er} étage; crossettes aux fenêtres de l'attique séparées par les cache-boullins ornés de palmettes et reliées par un cordon mouluré à hauteur d'imposte. Décor de stucs plus riche du côté de la r. Van Artevelde et dans la travée d'angle. Corniche à denticules et mutules. R.d.ch. autrefois à refends et ajouré de devantures, dont une remontant à 1865 dans les quatre travées dr.; à g., r. Van Artevelde, restes d'une porte d'entrée privée datant de 1877 (R.511 et 512).

A.V.B./T.P. 19599 (1865) et 9071 (1877).

N° 3. Maison de trois niveaux et cinq travées sous toiture mansardée, datant de

1907. Façade de briques et pierre blanche, de style éclectique à prédominance Art Nouveau, marquée horizontalement par des cordons et verticalement par le fronton qui couronne les trois travées axiales. Fenêtres cintrées, certaines à garde-corps en fonte. Corniche à modillons et consoles, très étirées aux extrémités. Lucarne encadrée de volutes et sommée d'un obélisque. Au r.d.ch., devanture autrefois de café, à pilastres et vitrage typique, sur soubassement galbé. Partie centrale du bel étage modifiée (fig. 208).

A.V.B./T.P. 313 (1907).

N°s 5-7. Immeuble de rapport de quatre travées et quatre niveaux plus un demi-étage en attique, datant de 1914. Façade de tradition néo-classique en simili-pierre et pierre d'Euville, avec un balcon continu en ferronnerie devant le 1^{er} étage et, dans les deux travées médianes des deux étages supérieurs, un bow-window flanqué d'un balcon à g. et à dr. Corniche denticulée en ressaut bordée d'une balustrade de pierre devant l'attique en retrait; corniche rectiligne sur

modillons au bord de la toiture mansardée, ajourée de quatre lucarnes surbaissées. R.d.ch. actuel résultant d'une transformation de 1916, rythmé par des pilastres peints en imitation de marbre vert. Jolies ferronneries du bas de la devanture, de la marquise vitrée, de la porte d'entrée privée et de sa baie d'imposte. Ameublement intérieur d'époque (fig. 209; R.513).

A.V.B./T.P. 20870 (1914) et 27588 (1916).

N° 8. Maison d'une travée et cinq niveaux, conçue en 1866, dont l'aménagement actuel du r.d.ch. et du 4^e étage date de 1831. Façade de pierre blanche, enduite au dernier niveau, avec décor Second Empire. Étages séparés par des bandeaux panneaux servant d'allège aux fenêtres rect. flanquées de pilastres et de panneaux et à appui saillant, celle du bel étage décorée de chutes de fleurs et d'un rinceau avec rosaces. Corniche refaite (R.514).

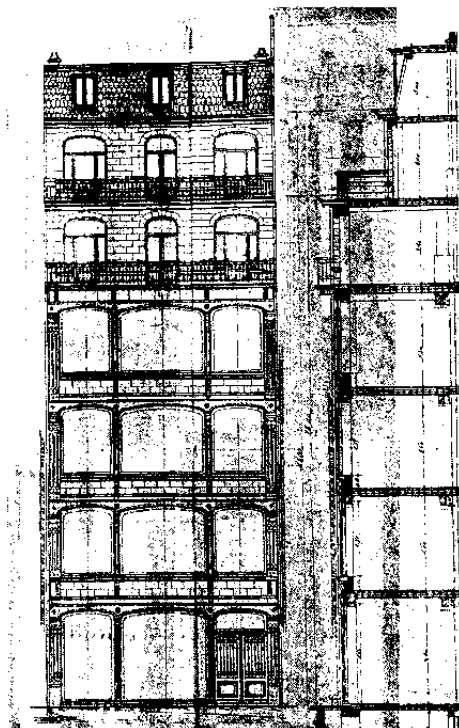
A.V.B./T.P. 9055 (1866) et 47072 (1931).

N°s 9-9A. Immeuble de rapport de deux travées et quatre niveaux plus un demi-étage en attique, sous toiture mansardée, élevé sur les plans datés de 1914 de l'arch. E. Le Graive. Façade cimentée à structure de fer, notamment pour les pilastres et la poutre du r.d.ch. commercial et les poutres en I formant le linteau des baies des étages. Influences néo-classique et Art Nouveau manifestes d'une part dans les pilastres d'ordre colossal encadrant les étages, les découpes des panneaux et le décor sculpté, d'autre part dans les motifs des ferronneries, le dessin des châssis et de l'encadrement des lucarnes. Bow-windows occupant, l'un, toute la largeur du 1^{er} étage, les deux autres la travée dr. aux niveaux supérieurs, à côté de balcons en ferronnerie. Couronnement de la façade par une balustrade en ferronnerie précédant l'attique en retrait. Deux lucarnes à encadrement cintré.

Au r.d.ch., devanture de café en bois, à dr. de la porte d'entrée privée vitrée et garnie de ferronnerie, celle de la baie d'imposte frappée du monogramme HDL du maître de l'ouvrage, H. De Leeuw (R.515).

A.V.B./T.P. 9048 (1914).

N°s 11-11A. Immeuble commercial de trois travées et cinq niveaux plus un attique en retrait sous toiture mansardée, conçu par l'arch. R. Foucart en 1911. Façade très



210. R. des Chartreux, 11-11A. Projet de 1911 (A.V.B./T.P. 6150).

structurée, alliant le fer, le verre et la pierre — bleue ou cimentée — et des éléments décoratifs d'esprit Art Nouveau. Quatre niveaux inférieurs séparés par de larges bandeaux cimentés et encadrés par les pilastres rainurés de pierre qui supportent les poutres métalliques à découpes surbaissées posant sur de minces potelets de fer. Fenêtres des étages à appui saillant continu sur consoles de pierre et simple barre d'appui en fer, dans l'axe. Balcon continu en ferronnerie et sur consoles devant le dernier étage éclairé de baies rect. à coins arrondis. Corniche bordée d'une balustrade devant l'attique. Toiture mansardée ajourée de trois lucarnes rect. R.d.ch. équipé d'une vitrine entre deux larges portes (fig. 210; R.516).

A.V.B./T.P. 6150 (1911).

N° 17. Immeuble commercial de trois travées et six niveaux sous toiture mansardée d'ardoises, bâti sur les plans de l'arch.



211. R. des Chartreux, 17.

A. Vandaele datés de 1908. Sur les quatre premiers niveaux, façade à structure métallique, entièrement vitrée, encadrée par deux pilastres cimentés colossaux ; étages séparés par une poutre en I sur poteaux de fer, doublée d'un larmier mouluré et d'un bandeau d'allège cimenté et panneauté. Corniche sur consoles bordée d'une balustrade où alternent piliers et panneaux de ferronnerie. Deux niveaux supérieurs en retrait et en oblique, marqués d'un ressaut à dr. et surmontés de trois lucarnes. Châssis de fer et de bois (fig. 211 ; R.517).

A.V.B./T.P. 2092 (1908).

N° 19. Immeuble de rapport de quatre niveaux plus un entresol et un demi-étage en attique, sous toiture mansardée d'ardoises, daté de 1924 sur la façade cimentée de style Art Déco. Divisions horizontales exprimées par l'entablement du r.d.ch. commercial, les refends de l'entresol, les balcons des 1^{er} et 3^e étages et l'entablement terminal à frise de cache-boulins et corniche sur modillons regroupés deux par deux.

Rythme vertical donné par les pilastres colossaux, par la superposition des fenêtres tripartites dans les travées centrales et des bow-windows de plan trapézoïdal dans les travées extrêmes. R.d.ch. revêtu de marbre autour des larges vitrines et de la porte cochère, à dr., dont la baie d'imposte est garnie d'une belle ferronnerie. Corbeille de fruits en bas-relief sur l'allège des bow-windows du 2^e étage portant l'inscription « ANNO » et « 1924 » ; vases en pierre engagés dans les murs de l'attique (R.518).

A.V.B./T.P. 59389 (1923).

N° 21. Vaste hôtel de maître de trois niveaux et huit travées sous bâtière, en style néo-classique, de la 1^{re} moitié du XIX^e s. Façade enduite, marquée horizontalement par le soubassement, le bandeau qui couronne le r.d.ch. et l'entablement à architrave moulurée, frise de cache-boulins et corniche sur modillons. Accent mis sur la quatrième travée, en ressaut. Fenêtres rect., presque carrées au 2^e étage, à appui saillant et encadrement mouluré peut-être plus récent ; au r.d.ch., encadrement à crossettes et grilles ; au 2^e, garde-corps en ferronnerie. Porte cochère dans la travée g. (R.519).

N°s 23 et 25. Maison de tradition néo-classique, de trois niveaux et cinq travées sous bâtière de tuiles en S, regroupant peut-être deux habitations dès l'origine et datant de la 1^{re} moitié du XIX^e s. Façade enduite sur soubassement. Fenêtres rect., presque carrées au niveau supérieur, à appui saillant. Frise de cache-boulins carrés sous la corniche de bois. Deux lucarnes à croupe. R.d.ch. ajouré, dans la travée dr., d'une porte sous baie d'imposte à petits-bois en lancettes ; dans les deux travées g., devanture commerciale à entrée médiane, surmontée d'une cage à volet en bois du 1^{er} qu. du XX^e s. (R.520).

N°s 26-28. Maison de trois niveaux plus un entresol et de trois travées sous toiture d'ardoises mansardée, dessinée par l'arch. A. Mennessier en 1868. Façade enduite d'inspiration néo-classique, marquée aux étages par le ressaut de la travée médiane à refends, pourvue, au bel étage, d'un balcon en ferronnerie sur lourdes consoles ouvragées et surmontée d'une lucarne à refends et fronton triangulaire. Fenêtres surbaissées à encadrement mouluré timbré

d'une clé et appui saillant pris dans un cordon continu; clés du bel étage insérées dans une guirlande et surmontées d'un panneau orné d'une rosace. Architrave moulurée, frise de panneaux et de trous de boulin, corniche denticulée très saillante sur modillons.

R.d.ch. scandé par des pilastres sur socle et à chapiteau orné d'un disque soutenant une corniche moulurée; boiseries modifiées de la devanture commerciale et de la porte d'entrée cochère privée, à dr. (R.521).

A.V.B./T.P. 9052 (1868).

N^{os} 33-35. Maison de tradition néo-classique des environs de 1800, élevée à l'angle de la r. du Vieux Marché aux Grains. Trois niveaux et quatre travées plus deux en oblique, sous toiture d'ardoises à croupe. Façade enduite, éclairée de baies rect. à encadrement plat. Accent mis sur la troisième travée qu'ajoutent la porte d'entrée à encadrement sur socles et larmier droit et les fenêtres ornées d'une clé et d'une guirlande et que surmonte une lucarne à ailerons et fronton triangulaire sur consoles. Frise de trous de boulin sous la corniche et les deux petites lucarnes à croupe qui encadrent la principale. R.d.ch. modifié.

Façade g. masquée par des panneaux publicitaires, façade dr. conservant des garde-corps en fonte et des cache-boulins ornés (R.522).

N^{os} 34-36. Maison de style néo-classique, de quatre niveaux et trois travées, des années 1860. Façade enduite, divisée horizontalement par les cordons moulurés continus servant d'appui aux fenêtres bombées à encadrement à filets. Bel étage marqué par le balcon axial, sur consoles et à garde-corps en ferronnerie, qui précède une porte-fenêtre à larmier sur consoles ornées encadrant une guirlande pareille à celles des allèges latérales. Architrave moulurée et frise de trous de boulin et de panneaux scandées par les consoles très ouvragées qui supportent la corniche. R.d.ch. commercial ajouré d'une porte d'entrée privée à g. d'une devanture à entrée axiale (R.523).

N^o 37. Maison en double corps de trois niveaux et trois travées sous bâtière de tuiles en S, des environs de 1800. Façade enduite ajourée de fenêtres de hauteur décroissante, légèrement surbaissées, à encadrement



212. R. des Chartreux, 37.

plat timbré d'une clé. Frise de cache-boulins ronds sous la corniche. Une lucarne axiale à croupe, ailerons et petits-bois. R.d.ch. modifié conservant, au milieu de la devanture commerciale en bois typique du XIX^e s., une porte à encadrement sur socles et à larmier droit (fig. 212).

N^o 38. Maison de deux niveaux et quatre travées, à deux pignons et sous deux bâtières perpendiculaires de tuiles en S, conçue en 1876 en style néo-Renaissance flamande. Façades de briques; pierre blanche pour les encadrements à montants harpés et les appuis saillants des fenêtres surbaissées, garnies de volets au r.d.ch. Au-dessus des trois travées g., pignon à huit degrés et élément terminal coiffé d'un fronton courbe et d'une sphère. A dr., surmontant la travée d'entrée, pignon de quatre degrés sous élément terminal et ajouré d'un oculus ovale à larmier. Entrée cochère surbaissée sous larmier courbe à trois claveaux passants; chasse-roues en fer (fig. 213).

A.V.B./T.P. 9051 (1876).



213. R. des Chartreux, 38.

N° 40. Maison en double corps de trois niveaux et quatre travées, datant de 1882. Façade enduite, de style néo-classique, sur soubassement de pierre bleue ajouré d'ouvertures de cave grillagées, divisée en registres par deux cordons et animée, aux étages, par les ressauts des travées de fenêtres rect. à encadrement à filets et appui saillant au-dessus d'un panneau d'allège. Accent mis sur le bel étage, où les encadrements de fenêtre sont timbrés d'une clé en pointe de diamant enserrant une guirlande et surmontés d'un panneau. Architrave moulurée, frise de cache-boulins ronds et panneaux, corniche denticulée sur modillons. R.d.ch. à bossages un-sur-deux couronné d'une frise de panneaux au-dessus des baies à encadrement de pierre bleue et, à g., à appui abaissé pour former deux vitrines conservant des vitraux d'imposte. Porte précédée de trois degrés. Châssis d'origine. A l'arrière, façade à pignon aujourd'hui cimentée, sommée d'un élément terminal, percée d'ancres et laissant voir

des épis, qui révèlent un noyau ancien (R.524).

A.V.B./T.P. 9049 (1882).

N°s 46-48. Voir r. St-Christophe, n°s 2-4.

N°s 50-54. Immeuble de rapport construit à l'angle de la r. St-Christophe, n°s 1-3, signé par l'arch. A. Wauters et daté de 1908 sur le pan coupé. Permis de bâtir de 1911 pour les trois travées dr. Style éclectique avec éléments décoratifs Art Nouveau. Deux façades de quatre niveaux et de six travées, regroupées ou non par deux, bâties en briques et pierre bleue, rythmées par des pilastres et des cordons. Travée d'angle mise en évidence par la superposition de bow-windows de plan rect. et par le couronnement au moyen d'une tour-lanterne de plan octogonal, cantonnée de pilastres et coiffée d'un bulbe ardoisé en écaille. Bow-windows identiques dans la travée droite. Dans les travées médianes de chaque façade, colonne de balcons sur consoles, à garde-corps en ferronnerie et parapets latéraux. Fenêtres rect. à appui saillant, celles de l'étage supérieur sous un arc surbaissé doublé d'un larmier. Frise de consoles reliant des pilastres en surplomb sous la corniche de bois incurvée.

R.d.ch. de pierre bleue scandé par les pilastres évidés qui supportent l'entablement et sont couronnés, vers la r. St-Christophe, d'un fronton courbe brisé à obélisque; devantures commerciales alternant avec les portes d'entrée privée (fig. 214).

A.V.B./T.P. 3957 (1907) et 6197 (1911).

N° 64. Maison de type traditionnel remontant au XVII^e s., de trois niveaux et trois travées sous bâtière perpendiculaire de tuiles en S. Façade enduite, percée d'ancres et coiffée d'un pignon à cinq gradins plus élément terminal. Fenêtres rect. modifiées, à encadrement plat et garde-corps en fonte; fenêtre du pignon conservant des montants profilés en cavet. Cache-boulins ronds. R.d.ch. éventré pour le commerce (R.525).

N°s 67-73. Immeuble de rapport, de cinq travées et quatre niveaux sous bâtière tronquée, datant de 1903. Façade cimentée à imitation de joints; pierre bleue pour le soubassement, les cordons et encadrements des baies rect. Etages animés par le léger ressaut de chacune des trois larges travées



214. R. des Chartreux, 50-54.

ajourées de fenêtres en trois parties, précédées d'un balcon en ferronnerie et flanquées de deux travées plus étroites éclairées par une fenêtre simple. Architrave moulurée, frise panneautée, corniche de bois à denticules et mutules. Cinq lucarnes à fronton triangulaire, larges ou étroites. R.d.ch. commercial modifié en partie, où se répètent devanture et porte d'entrée privée (R.526).

A.V.B./T.P. 388 (1903).

N° 70. Voir r. Pléтинckx, n°s 29-33.

N°s 76 à 90. Ensemble de quatre maisons de quatre niveaux et trois travées chacune, deux aux n°s 80-82, du dernier qu. du XIX^e s. Etages enduits d'allure néo-classique sur r.d.ch. commerciaux en partie modifiés, équipés d'une vitrine entre deux portes — l'une pour le magasin, l'autre comme entrée privée — séparées par des montants qui supportent, à hauteur d'entablement, les consoles rainurées des balcons continus en ferronnerie du bel étage. Fenêtres rect. à

encadrement à filets, appui saillant repris dans un cordon continu et allège panneautée, précédées d'un balcon en ferronnerie dans l'axe du 2^e étage des maisons de trois travées. Façade des n°s 80-82 découpée sur la hauteur des trois étages par deux travées de fenêtres en creux soulignées de panneaux d'allège à disque et couronnées de panneaux ornés de masques et de rinceaux en stuc. Architraves moulurées, frises de panneaux en creux et cache-boulins ronds sous les corniches de bois à denticules et mutules qui bordent les bâtières (R.527 et 528).

R. DU CHASSEUR (H5)

Reliant la pl. Rouppe à la r. Terre-Neuve, la courte artère a été tracée en ligne droite, en 1835, au travers de prés à blanchir pour rejoindre la Senne et l'ancienne impasse des Chiens, qui conduisait au Vieux-Marché, l'actuelle pl. Anneessens : elle s'appelait alors r. des Chiens. Coupée en deux par la création de la pl. Rouppe en 1840-1841, son tronçon E. est devenu la r. des Chasseurs, l'autre deviendra la r. de Tournai. Elle est bâtie de maisons néo-classiques du côté impair et d'immeubles de bureaux neufs de l'autre.

A.V.B./T.P. 26151 (1835).

N°s 1-3. Hôtel de maître néo-classique, de trois niveaux plus un demi-étage en attique et de six travées, sous bâtière. Etages enduits, encadrés par des pilastres d'angle et séparés par des cordons qui servent d'appui aux fenêtres rect. à garde-corps en ferronnerie aux 1^{er} et 2^e étages. Architrave moulurée soulignant l'attique ajouré de fenêtres entre les cache-boulins à tête de lion. R.d.ch. éventré pour le commerce (R.529).

A.V.B./T.P. 9201.

N°s 5-9. Immeuble néo-classique de trois niveaux et huit travées regroupant trois maisons suivant le schéma répétitif, celle de dr. de quatre travées, mais projetée avec trois et datant de 1844, celles de g., de deux travées chacune et de 1883. Façade enduite sur soubassement de pierre bleue ajouré pour les caves; ouvertures rect. Au r.d.ch., portes à encadrement plat, fermées par des vantaux anciens sous baie d'imposte, et fenêtres à appui sur consoles et



215. R. du Chasseur, 5-9.

volets. Au-dessus, fenêtres à encadrement à filets et appui saillant repris dans un cordon continu, celles du bel étage enrichies d'un larmier sur consoles et d'un balcon en pierre, un par maison. Architrave moulurée, frise de panneaux en relief et de cache-boullins carrés. Corniche à denticules et mutules au bord de la bâtière (fig. 215).

A.V.B./T.P. 9101 (1844) et 9105 (1883).

R. DE LA CHAUFFERETTE (F4-5)

Plusieurs fois coucée, étroite ruelle pavée reliant le Plattestein à la r. du Marché au Charbon. Son appellation primitive, « Trou aux Moules » ou « Mosselgat », rappelle qu'au moyen âge, la venelle débouchait près de la Senne et des quais de déchargement des barques à moules. Depuis l'aménagement du bd Anspach (1866-1871), son tronçon O., dévié vers le S., longe l'arrière des parcelles de la large artère. Récemment, la ruelle fut amputée de la moitié. E. de ses constructions, lors de l'assainisse-

ment et de la rénovation, par la Ville de Bruxelles, d'une partie de la r. du Marché au Charbon.

Parmi des bâtiments très délabrés et bordant le front N. de la rue se distingue encore la façade de la Salle de Ventes édifée par le propriétaire des bâtiments situés r. des Pierres, n° 15 et bd Anspach, n°s 114-116, en même temps que ce dernier, en 1882. Couvert d'une charpente métallique à la Polonceau, édifice conçu initialement comme un vaste espace pourvu d'une galerie. Façade enduite, de deux niveaux et cinq travées rythmées de pilastres. Ouvertures cintrées à clé, sur impostes, au r.d.ch.; hautes baies échancrées, partiellement bouchées, à l'étage. Lié dès l'origine, tout le complexe est aujourd'hui occupé par l'Ancienne Belgique (voir aux adresses ci-dessus).

A.V.B./T.P. 426 (1882).

QUAI À LA CHAUX (C-D2)

De la r. du Canal au quai aux Pierres de Taille, en face du quai au Bois de Construction, l'artère constituait originellement la partie N. du front E. du bassin des Barques, dans l'alignement de l'act. quai à la Houille (voir à ces adresses et au quai aux Barques). Celui-ci était le 1^{er} des deux bassins creusés, dans le prolongement du Canal de Willebroeck, lors de la dern. phase des travaux en 1560-1561 (voir quai aux Briques). L'accès depuis le canal, au travers de la 2^e enceinte urbaine, fut fortifié à partir de 1562 et cette porte, dite « du Rivage » ou « Oeverpoort », reconstruite en 1576 et 1643. Perpendiculairement au bassin des Barques, on creusa, en 1639, les bassins de l'Entrepôt ou du Foin, à l'E. et de la Voirie ou du « Mestbak », à l'O. (voir quai aux Pierres de Taille). Le tout se compléta par le creusement, en 1830, du Grand Bassin ou bassin du Commerce (voir quai du Commerce). L'appellation du bassin des Barques lui fut donnée en raison des barques de navette fluviale qui accostaient près de la Maison du même nom ou « Veerhuis ». Les noms actuels des quais qui longeaient le bassin apparurent dans le courant du XIX^e s. mais celui de quai à la Chaux fut donné, dans la 1^{re} moitié de ce siècle, au quai situé entre le bassin de l'Entrepôt et celui du Chantier creusé en 1819, act. partie du quai du Com-



216. Quai à la Chaux. Détail du tableau de A. Equenez, 1769 (coll. privée).

merce. L'act. quai à la Chaux est constitué de la partie N. de l'anc. quai à la Houille. Après le remblai, en 1910-1911, de ce complexe portuaire, l'emplacement du bassin fut entouré de bornes et de chaînes et garni de plantations.

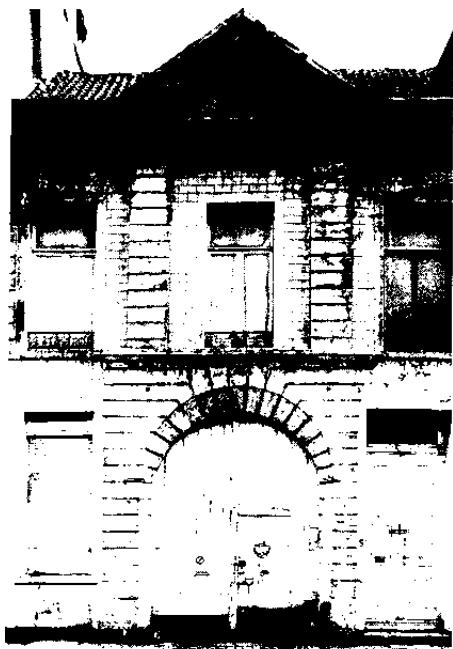
Quelques immeubles de hauteur moyenne conservant des traces de style traditionnel évoquent encore l'image ancienne du quai, comme les n^{os} 4, 5-6 et la maison d'angle avec la r. du Canal. S'y ajoutent des habitations bourgeoises reconstruites en style néo-classique au XIX^e s. (fig. 216).

N^{os} 1, 2, 3. Trois maisons mitoyennes, chacune de trois niveaux de hauteur dégressive et trois travées, sous bâtière. Façades néo-classiques act. cimentées, régulièrement ordonnancées, avec porte à dr. et baies rect. Au n^o 1, des années 1820, porte à double vantail sous imposte vitrée, à encadrement à larmier, en pierre bleue; appuis saillants, en bandeau aux étages; lucarne à croupe. Au n^o 2, du mil. du XIX^e s., épais bandeau couronnant le r.d.ch.; appuis saillants, sur consoles à volutes aux deux ni-

veaux inférieurs. Au n^o 3, vraisemblablement du mil. du XIX^e s., appuis saillants et barres d'appui à ferronnerie; ajout d'un balcon sur consoles et d'encadrements moulurés, jusqu'à hauteur d'imposte, au déb. du XX^e s. (R.530)

N^o 4. Maison de deux niveaux et trois travées, sous raide bâtière éclairée par une lucarne à fronton triangulaire dominé par un épi. Noyau probablement traditionnel du XVII^e s. Aménagement de la façade au XIX^e s., avec l'agrandissement des baies rect. de l'étage bordées de barres d'appui à ferronnerie et le placement d'appuis en bandeau. Plus tard, ajout de tables saillantes aux deux niveaux, masquant vraisemblablement les ancrs, et d'une corniche de bois. Dernièrement, transformation de deux fenêtres du r.d.ch. en accès de garage (R.531).

N^{os} 5-6. Large hôtel de maître de deux niveaux, originellement de huit travées en double corps sous bâtière de tuiles, aménagé en style Louis XIV dans la 1^{re} moitié du XVIII^e s. au départ d'une maison perpen-



217. Quai à la Chaux, 5-6.

diculaire de trois travées encore perceptible à dr. grâce à ses ancrs et au profil de sa toiture; trois travées g. démolies en 1876 au profit de la construction voisine (voir n° 7). Façade aujourd'hui cimentée, caractérisée par des pilastres corniers à refends et par une travée jadis axiale plus large, en ressaut et couronnée d'un fronton triangulaire à oculus. Au r.d.ch. de celle-ci, large entrée cochère à arrière-voussure cintrée, dans un chambranle rect. à refends et à crossettes couronné par un larmier. Au-dessus, travée cantonnée de pilastres à refends et ajourée d'une baie rect. Ouvertures semblables de part et d'autre, dont une joignant à g. le portail, transformée en porte en 1876. Petits garde-corps en fer forgé à l'étage. Corniche profilée, en pierre. A dr., lucarne à fronton triangulaire, dans l'axe de la partie plus ancienne (fig. 217; R.531).

A.V.B./T.P. 9111 et 9112 (1876).

N° 7. Maison particulière, de trois hauts niveaux et trois travées sous bâtière, édifiée

en 1876. Façade de tradition néo-classique, comprenant un socle ajouré pour les caves et un r.d.ch. en pierre bleue appareillée à refends, percé de baies rect. et couronné par un large entablement. Etages enduits et peints, soulignés chacun d'un bandeau d'allège sous les appuis saillants continus et marqués verticalement par un balcon axial sur consoles prolongées en minces pilastres encadrant les ouvertures de cette travée. Garde-corps en ferronnerie entre murets. Baies rect. entourées d'une mouluration stuquée. Attique panneauté en creux entre cache-boulins et consoles monumentales soutenant la corniche à denticules (R.532).

A.V.B./T.P. 9112 (1876).

N° 8. Dans son état actuel, maison néo-classique en double corps, de deux niveaux et cinq travées sous toiture mansardée couverte de zinc et de tuiles. Transformations selon demande de permis en 1873, associant une maison perpendiculaire traditionnelle du XVII^e s. (deux travées dr.) et une aile de bâtiment avec entrée cochère néo-classique de la 1^{re} moitié du XIX^e s. (trois travées g.). Décapée, façade en briques avec éléments de grès, partiellement d'origine, partiellement neufs ou de récupération, comme e.a. la pierre portant la date de 1694. Ancres en I. Socle en pierre bleue ajouré pour les caves. Travée axiale plus large, percée de deux spacieuses ouvertures échancrées, l'une pour l'entrée cochère au r.d.ch., entre pilastres de grès à imposte et consoles à volutes supportant le larmier, base du balcon, l'autre à l'étage, précédée par un garde-corps en ferronnerie. De part et d'autre, baies rect. à montants chaînés creusés en gorge, sous linteau droit déchargé par un rouleau de briques; appuis saillants renouvelés. Cordon et frise de trous de boulin, sous la corniche à denticules. Trois lucarnes à fronton triangulaire dominé par un épi (R.533).

A.V.B./T.P. 9107 (1873). – I.R.P.A., cliché A.C.L. 75177 A (1944).

R. DU CHÊNE (G5-6)

Reliant aujourd'hui la r. de l'Etuve à la pl. du Vieux Marché aux Grains, cette artère très ancienne fut créée à l'intérieur de la 1^{re} enceinte urbaine (XI^e-XIII^e s.). Parallèle à la

partie du rempart située jadis entre la Senne et la « tour de Villers », encore visible dans la cour de l'Athénée royal (voir nos 13-17) et r. de Villers (voir r. du même nom), son tracé débutait autrefois à la r. du Marché au Charbon. Dans le 1^{er} tronçon s'installa, au XIII^e s., un couvent de Carmes qui valut depuis à celui-ci le nom de r. des Grands Carmes. La voie fut bordée, pendant longtemps, par d'importantes propriétés autour d'hôtels de maître dont subsistent l'hôtel de Visscher de Celles au n° 8, et la « Maison Patrienne » au n° 10, datant des XVII^e et XVIII^e s. Certains (refuge de Villers, hôtels de Marnix, d'Oyenbrugge, de Limminghe) ont disparu lors de la construction, à la fin du siècle dern. et au déb. de celui-ci, de l'Athénée royal (1883-1887) et de l'hôtel du Gouvernement provincial du Brabant (1884-1929), qui prédominent aujourd'hui dans la rue. Un certain nombre de noyaux anciens, souvent largement remaniés, se repèrent, comme aux nos 2-4 et 6. De nouvelles constructions remplacent, aux nos 14-16, les maisons situées autrefois entre les nos 10 et 18. L'angle de la r. de l'Etuve est occupé par la fontaine de Manneken Pis.

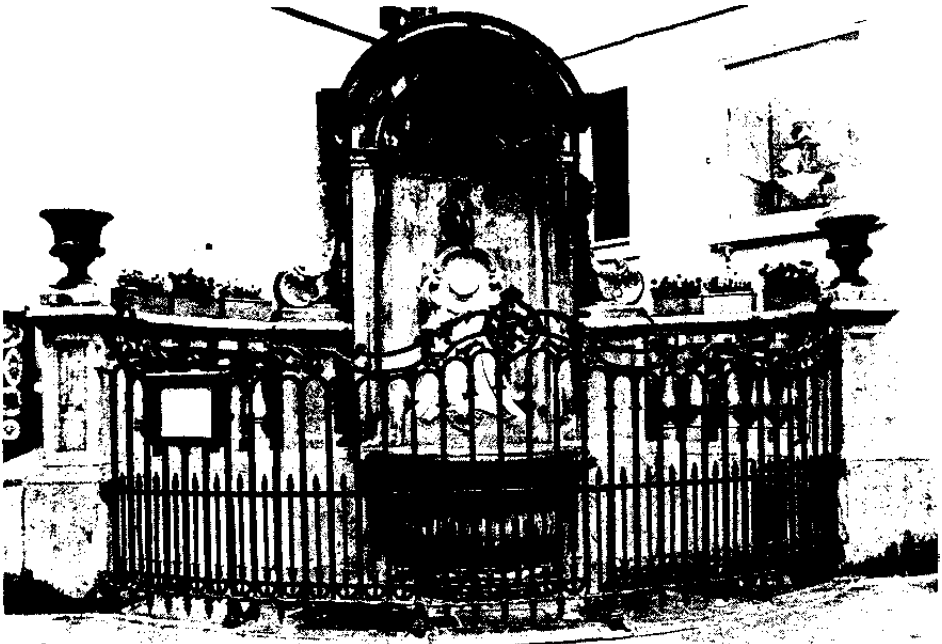
★ **Manneken Pis**, réputé comme le plus ancien bourgeois de Bruxelles. A l'angle de la r. de l'Etuve, fontaine déjà citée sous ce nom au XV^e s., appelée aussi « fontaine du Petit Julien ». Son origine reste inconnue, la tradition en rapporte cependant des versions divergentes. En 1619, le premier exemplaire de la statuette en bronze fut commandé par la Ville au sculpteur J. Duquesnoy père, en remplacement d'une figurine en pierre plus ancienne. Cachée pendant le bombardement de 1695 et pompeusement replacée sur son socle ensuite, elle fit l'objet de plusieurs vols, entre autres en 1817 et fut alors retrouvée brisée. Les fragments servirent à la confection du moule utilisé pour couler la statue visible actuellement. A partir de 1619, la statue fut placée sur une colonne de six pieds de haut formant piédestal, réalisée par le sculpteur D. Raessens qui fournit aussi deux cuvettes rect.

Depuis 1770, la figurine, juchée sur un socle chantourné à décor rocaille que précède une vasque godronnée, constitue l'élément prédominant d'un ensemble monumental en pierre bleue, de style Louis XV, organisé au

départ d'une imposante niche concave dans laquelle s'inscrivent la statue et son socle. Sur montants à imposte, arc plein-cintre bordé d'un larmier, délimitant une voûte ornée d'une coquille fleuronée. De part et d'autre, balustrade de pierre en arc de cercle, à hauteur de la vasque, ponctuée de piédestaux amortis chacun par un vase à l'avant, par un motif de volutes rocaille accostant la niche à l'arrière. Barrant l'accès, belle grille convexe en fer forgé, à barreaux fleuronés, couronnée par un motif chantourné à rocaille.

Environnée de boutiques de souvenirs, la fontaine est devenue un important pôle d'attraction touristique. La statuette possède une riche garde-robe, dont l'origine remonte au moins au XVIII^e s., en majeure partie complétée récemment. Celle-ci est conservée au Musée Communal, dans la Maison du Roi à la Grand-Place, où l'on peut admirer, entre autres, l'habit de brocat et la décoration de la croix de Louis XIV dont Louis XV gratifia le héros (fig. 218).

N° 1. A l'angle de la r. de l'Etuve (n° 48), édifice monumental construit en fort retrait de l'alignement ancien, sur les plans de l'arch. A. De Vleeschouwer, de 1916, pour les bureaux, salles d'exposition et ateliers de la « Manufacture de Nouveautés pour Dames A. Vlemminckx », dont les initiales s'inscrivent sur un médaillon au-dessus de la date 1917. Sur caves hautes, quatre niveaux sous toiture mansardée couverte d'ardoises et dix travées au total : une à l'angle, cinq et quatre latéralement. Façades de style éclectique inspiré surtout du style Louis XV pour ses décors, réalisées en pierre bleue et pierre blanche et en briques recouvertes d'un enduit en simili-pierre. Travée d'angle occupée au r.d.ch. par la porte principale, à encadrement creusé en cavet, à linteau chantourné bordé d'un larmier, les deux interrompus par un masque de faune figurant clé. Baie d'imposte ovale grillagée de fer forgé au monogramme A V, entourée d'un motif rocaille. Balcons à garde-corps en fer forgé aux 1^{er} et 3^e étages, sous un couronnement cintré orné, au niveau des lucarnes, d'un médaillon monogrammé et daté, sous une coquille monumentale inspirée de celle qui domine la statue de Manneken Pis. Aux façades latérales, baies en cinq registres dont celui des caves hautes, délimités par des cor-



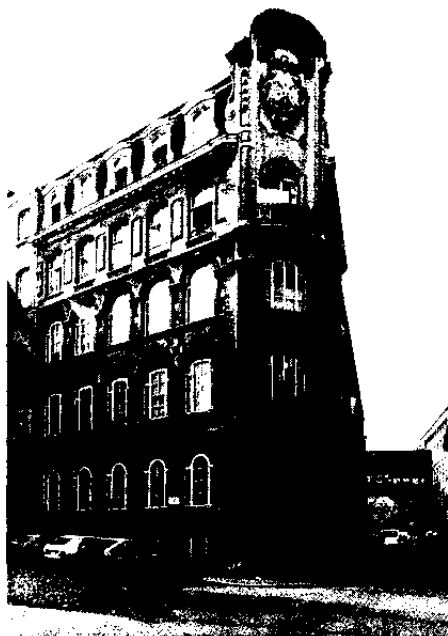
218. R. du Chêne. Manneken Pis.

dons ou des bandeaux, au profil successivement échancré entre volutes, entre quart-de-rond, à clé entre guirlandes, surbaissé à clé semblable, simplement échancré. Allèges singularisées au 1^{er} étage, à balustres, au 2^e, panneautées. Motifs décoratifs dans l'alignement des trumeaux : en écu, en cartouche à fleur ou en coquille. Corniches à mutules et denticules, lucarnes à ailerons. Châssis de fenêtre en bois à divisions profilées et à petits-bois, portes à double vantail en fer forgé (fig. 219).

A.V.B./T.P. 27895 (1916).

N° 5. Maison traditionnelle, remontant au XVII^e s., de trois niveaux et trois travées sous raide bâtière couverte d'éternit. Décapé et restauré pour la Ville de Bruxelles en 1947, bâtiment d'angle avec façades ponctuées d'ancres, en briques et en grès pour le soubassement percé de jours de cave, pour les bandeaux d'appuis, traverses et linteaux ainsi que pour les montants harpés creusés en gorge. Baies jadis à croisée ou à meneau, remaniées, carrées et sous

arc de décharge au dern. niveau. Trous de boulin encadrés de grès, sous la corniche à mutules et deux lucarnes à larmier légèrement profilé côtoyant un pignon débordant à dr. Au r.d.ch. g., encadrement de porte en pierre bleue, de style Louis XIV, datant de la 1^{re} moitié du XVIII^e s. Profil en cavet extérieurement complété par une amorce de bossage, à linteau bombé à clé, bordé d'un larmier. Châssis de bois à double vantail, de la 1^{re} moitié du XIX^e s., garni d'un motif de rosace en fonte à la partie supérieure, comme la baie d'imposte au-delà de la traverse de bois. Façade latérale pourvue d'un nouveau parement de briques et de grès au r.d.ch. depuis la restauration et percée, au centre, d'une porte à encadrement en pierre bleue de remploi, de style Louis XV et du mil. du XVIII^e s. ; profil en cavet, montants panneautés à imposte, linteau faiblement bombé et écorné avec rocaïlle aux encoignures, clé en volutes rappelée au larmier suivant le profil du linteau. Menuiserie récente, à vantail double éliminant la baie d'imposte initiale.



219. R. du Chêne, 1.

A l'intérieur, beau salon lambrissé, en style Directoire, v. 1800 (fig. 220 ; R.534 et 535).

A.V.B./T.P. 57202 (1947).

N° 7. Maison perpendiculaire, de trois niveaux et trois travées, sous bâtière à croupe frontale couverte de tuiles flamandes. Noyau traditionnel du XVII^e s., jadis avec façade sous pignon à gradins, comportant au r.d.ch. une porte en style Louis XV. Subsistent encore de cet état le soubassement chanfreiné aujourd'hui cimenté et les ancras en I à chaque niveau. Demande de permis en 1830, pour la suppression du pignon et l'aménagement de la façade actuelle, en style néo-classique et enduite, plus tard ornée d'un décor stucqué. Régulièrement ordonnancées, porte et fenêtres rect. sur appui saillant en pierre bleue, à contrevents au r.d.ch. Encadrements stucqués profilés et allèges panneautées avec décor caractéristique aux étages. Attique à cache-boulins sous corniche et lucarne à croupe (R.536).

A.V.B./T.P. 9134 (1830).



220. R. du Chêne, 5.

N° 8. **Anc. hôtel de Visscher de Celles.** Datant probablement du XVII^e s., hôtel de maître, de deux niveaux et douze travées sous bâtière de tuiles entre pignons débordants à consoles. Acheté par la Ville de Bruxelles en 1864, occupé par l'Athénée royal jusqu'en 1887, pour lequel il fit l'objet d'un projet de reconstruction par G. Saintenois en 1865-1866, affecté ensuite aux services du gaz de la Ville et appelé «Hôtel du Gaz». Importante restauration sur les plans de l'arch. communal J. Rombaux en 1958-1959, éliminant le décor stucqué de style Louis XVI, recouvrant la façade depuis le dern. quart du XVIII^e s. et comprenant encadrements de porte et baies, trumeaux panneautés à gouttes avec guirlandes.

Façades en briques et en grès. Vers la rue, rachetant la déclivité du sol, haut soubassement saillant en grès ajouré de baies à meneau pour les caves. Aux deux niveaux d'habitation, hautes fenêtres à croisée restituée. En grès, encadrement rect. en légère saillie sur les trumeaux striés par les ban-



221. R. du Chêne, 8.

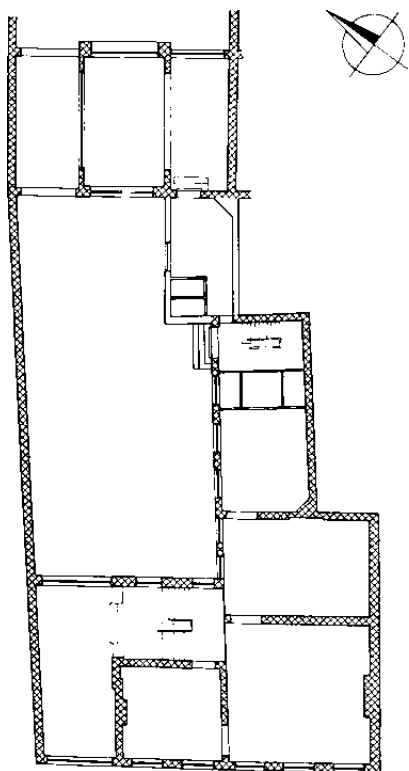
deux régnaient aux appuis, traverses et linteaux. A l'étage limité par le larmier bordant les linteaux droits du niveau inférieur, allèges encadrées par le prolongement des montants; alternance de frontons triangulaires et courbes couvrant les baies. Travée dr. plus large, occupée au r.d.ch. par une entrée cochère en grès, au cintre arasé et écorné appareillé en bossage, posant sur montants en pilastre à imposte protégés à la base par des chasse-roues, le tout s'inscrivant entre deux piédroits en ressaut, partiellement appareillés en bossage, éléments d'un encadrement monumental de style Louis XVI privé de son couronnement : hautes consoles cannelées supportant un entablement sculpté sous larmier et encadrant le cintre alors à crossettes. A cet emplacement aujourd'hui, pierre martelée, support probable d'armoires avant le décor Louis XVI. Couronnant la façade, rang de trous de boulin sous corniche de pierre profilée, complétée d'une plus récente en bois, dominée par quatre lucarnes à clé sous fronton triangulaire, du dern. quart du XVIII^e s.



222. R. du Chêne, 8. Ateliers et magasins.

Façade arrière en briques et grès, de style traditionnel, de quatre travées limitées à g. par un chaînage et strié de bandeaux régnaient aux appuis, traverses et linteaux. Baies à croisée et montants chaînés, creusés en gorge. A dr., porte à traverse droite sur consoles et baie d'imposte à meneau; portail en anse de panier à clé sur montants harpés, à g. Accès de cave précédé d'un escalier. Rang de trous de boulin sous corniche de pierre profilée, dominée par deux lucarnes à couronnement bombé, de la 2^e moitié du XVIII^e s. Cheminée de section rect. appuyée postérieurement à la façade. Près du portail, cloche en bronze (A. Beullens, de Louvain, 2^e moitié du XIX^e s.), suspendue à une potence en ferronnerie. Intérieur totalement reconstruit.

Bordant la cour à l'O., longue aile d'ateliers et de magasins édifiée, perpend. à la façade arrière pour les Services du Gaz, sur les plans de l'ingénieur-architecte E. Wyhowski en 1901. Quatre niveaux de hauteur inégale et onze travées sous bâtière. Construction intéressante par son ossature métallique



XIV. R. du Chêne, 10. Maison Patricienne. Plan terrier, d'après les plans du Service des Travaux de la Ville de Bruxelles, 1970.

composée de poutrelles en I avec assemblage orthogonal masqué par des raccords en pointe de diamant; remplissage de briques, ajouré de larges baies échancrées à clé au r.d.ch., de fenêtres rect. utilisant les poutrelles comme linteau aux étages; châssis métalliques à petites divisions. Fronton marqué à l'initiale B à la 3^e travée. Espace intérieur couvert de voussettes de briques. Protégeant le côté E. de la cour, large auvent métallique (fig. 221 et 222; R.537).

A.V.B./T.P. 77786 (1958-1959); A.A. 1901, rep. 4888; N.P.P., O4. — I.R.P.A., clichés A.C.L., 104119A — 104120A (1905), 68368A et 69421A (1944).

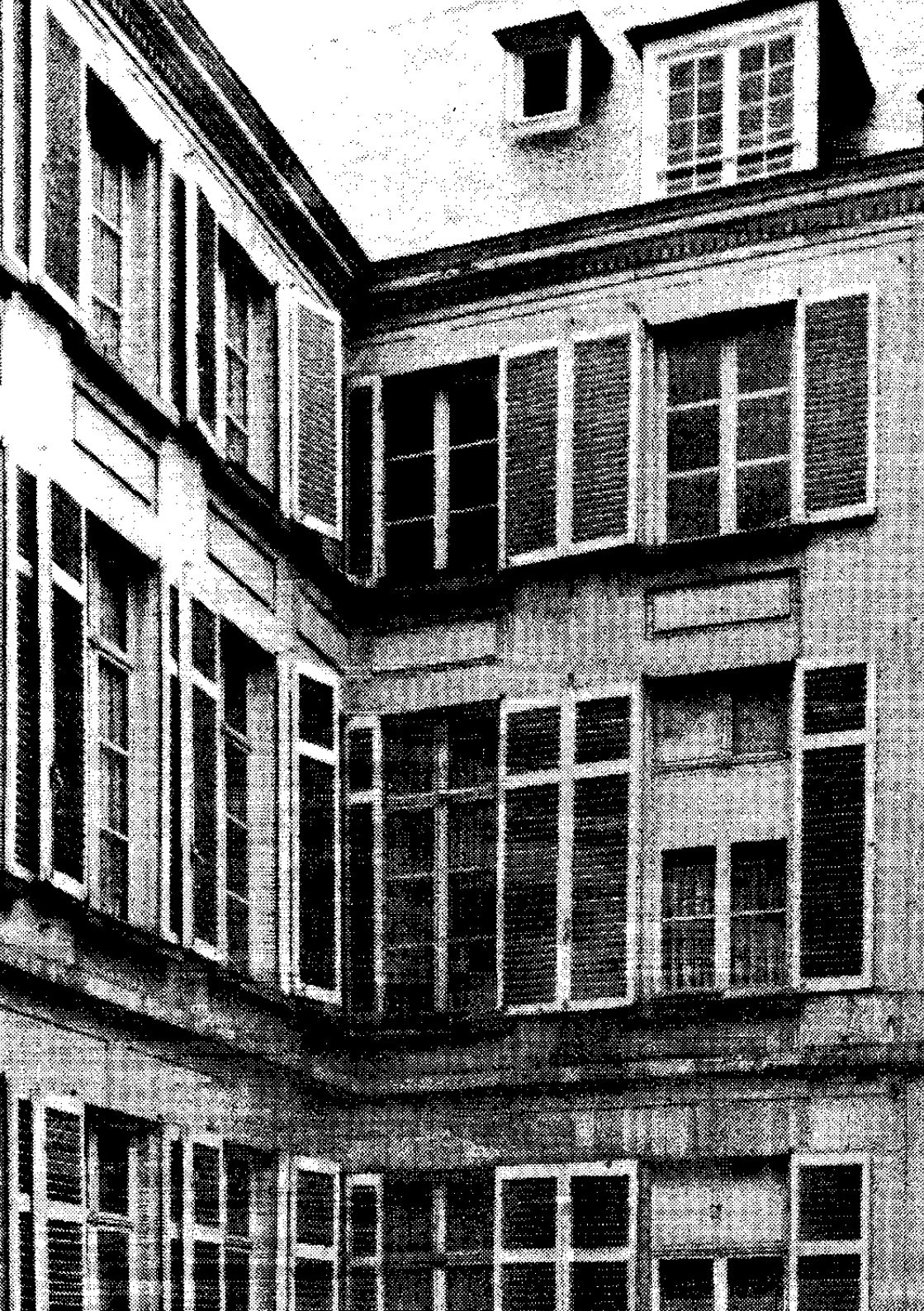
N° 9. En léger retrait de l'alignement précédent, maison de trois travées et quatre niveaux de hauteur dégressive sous bâtière, construite, selon demande de permis en 1849, à l'emplacement d'une maison à façade-pignon. Sur socle ajouré pour les caves, façade néo-classique enduite, traitée en refends au r.d.ch. Porte et baies rect. entourées, à l'étage, d'un encadrement stucqué et soulignées par un bandeau d'appui, excepté les fenêtres carrées du dern. niveau. Balcon axial au 1^{er} étage, sur consoles à volutes, bordé d'un parapet. Attique à cache-boulins en tête de lion sous la corniche à denticules. Châssis d'origine et petits garde-corps en ferronnerie (R.538).

A.V.B./T.P. 9148 (1849).

N° 10. **Maison Patricienne.** Hôtel de maître acquis en 1693 par la famille Sire Jacobs, acheté en 1750 par le baron F.-G.-G. von Sickenhausen, directeur général des postes des Pays-Bas autrichiens, au nom et pour le compte du prince de Tour et Taxis, afin d'y établir, jusqu'en 1794, une résidence à rue et un bureau de postes ou « Poste aux lettres » à l'arrière. Propriété ensuite de G. Van der Borght, négociant en épices, en 1824, de la famille Gilles de 's Gravenwesel, en 1876, des von Hoffman qui donnèrent leur nom à l'hôtel. Acquis par la Ville de Bruxelles en 1919 et affecté à diverses fonctions, il est aujourd'hui occupé par les services de Protocole et Relations Publiques de la Ville et sert de lieu de réunion à plusieurs sociétés de promotion culturelle et touristique.

Complexe de bâtiments dont la physionomie actuelle, en sobre style classique tardif, résulte d'un aménagement du dern. quart du XVIII^e s., dont semble témoigner la date de 1797 sur un avaloir dans la cour. Noyau ancien remontant au moins au XVII^e s., agrandi et intérieurement transformé au XIX^e s. Importante restauration sur les plans de l'arch. Fr. Malfait en 1920-1922.

Plan général composé d'une aile principale à rue, en L, bordant les côtés S. et E. d'une cour rect. fermée au N. par une 2^e aile en L édifiée en deux temps et raccordée à la précédente. Au-delà, autour d'une 2^e cour se disposaient les anc. écuries, remises et magasins disparus au déb. du XIX^e s. lors du percement du prolongement de la r. du Lombard.



Bâtiment principal formé de deux ailes perpendiculaires de trois niveaux de hauteur dégressive et chacune de six travées sous bâtière couverte d'ardoises. Façades jadis simplement enduites et peintes ayant fait l'objet, lors de la restauration, de différents projets de recouvrement à décor néo-Louis XVI, aboutissant finalement à un simple stucage de bandes formant encadrement rect. aux ouvertures. Façade principale à rue, sur soubassement en grès en saillie et profilé en talon, jusqu'à mi-hauteur. R.d.ch. décapé, en briques, ajouré de baies à encadrement en grès et montants harpés sur appuis saillants descendus. Au-dessus d'un puissant larmier, étages enduits, baies verticalement liées par le prolongement des montants en légère saillie, encadrant l'allège panneautée du 2^e étage. Châssis et contrevents caractéristiques. Travée g. plus large, occupée au r.d.ch. par une entrée cochère livrant passage au couloir d'entrée accédant au bâtiment et menant à la cour intérieure. Encadrement rect. en pierre bleue, à clé et profilé, sur dés, couronné par un larmier; en bois, traverse sculptée de motifs de feuillage et panneau d'imposte orné au centre d'un soleil. Porte à double battant. En façades arrière, même disposition des baies, enduit simplement incisé de panneaux, clés figurées, corniche à denticules. Eclairé par la baie d'imposte à petits-bois rayonnants du portail arrière, couloir d'accès ponctué de pilastres à refends, ouvert, à dr., d'une entrée d'honneur entre colonnes engagées, avec porte à linteau droit sous imposte semi-circulaire sculptée.

Aile arrière en L, en deux parties, l'une parallèle à la rue, remontant probablement au XVII^e s., l'autre en retour d'équerre, conçue dans la 1^{re} moitié du XIX^e s. comme élément de liaison avec le bâtiment principal. Deux niveaux séparés par un larmier; respectivement trois travées au N. et une à l'E. en retour vers le bâtiment principal, sous bâtière couverte d'ardoises et limitée à g. par un pignon débordant. Façades enduites semblables, sur soubassement en grès, baies rect. sur appui saillant. Bandeau d'attique à cache-boulins, souligné par un cordon; corniche moulurée; lucarnes à fronton

223. R. du Chêne, 10. Maison Patricienne. Première cour.



224. R. du Chêne, 10. Maison Patricienne. Avaloir daté 1797.

triangulaire ou cintrée. R.d.ch. de la partie N. autrefois ajouré d'arcades sur impostes, en anse de panier au centre, cintrées de chaque côté, dont seule celle de g. subsiste, donnant accès à la 2^e cour, les deux autres obturées.

Limitant la cour à l'O., mur rythmé d'arcatures aveugles.

À l'intérieur de l'aile principale, ensemble homogène de style Louis XVI et Directoire, complété de lambris et cheminées provenant de bâtiments démolis situés pl. de la Vieille Halle aux Blés et r. de Ruysbroeck, n^o 31, placés dans les salons du 1^{er} étage lors de la restauration de 1920-1922. Cages d'escalier : escalier principal en chêne avec rampe de fer forgé; escalier de service en bois avec départ sculpté d'une tête féminine et rampe à balustres. Au r.d.ch. et au 1^{er} étage, enfilade de quatre salons ornés de lambris, de dessus de porte historiés, de frises et de stucs de plafond, équipés de portes à deux vantaux, de cheminées en marbre et de parquets. En sous-sol de l'aile principale, cuisine couverte d'une voûte en berceau surbaissé, compartimentée par deux arcs doubleaux en pierre blanche posant sur consoles et conservant un évier en pierre bleue, une pompe, un fourneau et un revêtement de mur en carreaux de faïence, révélateurs d'un équipement déjà ancien. Greniers couverts de charpente en chêne (fig. 223, 224 et XIV; R.539).

A.V.B./N.P.P., B28. - V.G. MARTINY, *La « Maison Patricienne », rue du Chêne à Bruxelles, dans La maison d'hier et d'aujourd'hui*, 5, mars 1970, pp. 18-25.

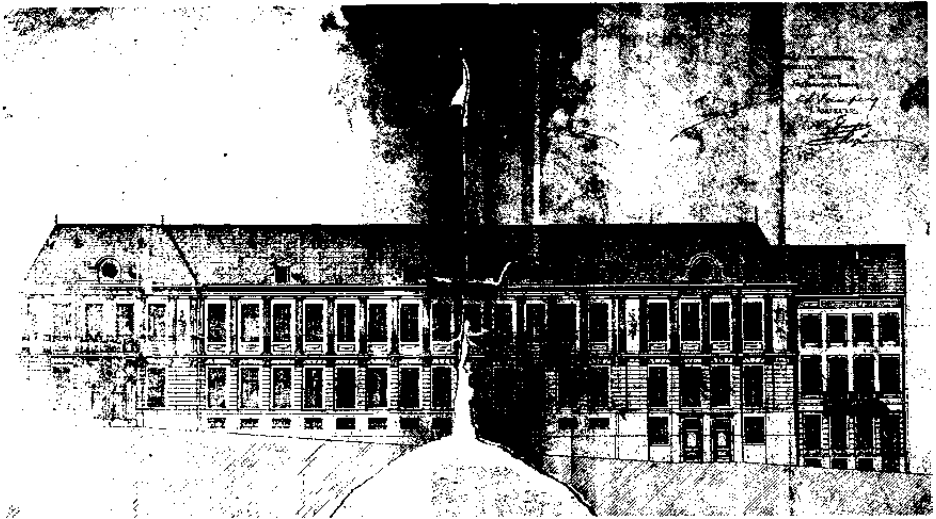
N° 11. Habitation du préfet de l'Athénée royal, édifiée en même temps que les bâtiments scolaires (1883-1887, voir n°s 13-17), sur les plans de l'arch. D. De Keyser. En fort retrait de la maison précédente à laquelle elle est reliée par une grille en quart de cercle, maison de maître, de trois niveaux de hauteur dégressive et quatre travées régulièrement rythmées, sous bâtière. Façade enduite, d'inspiration néo-classique sur socle en pierre bleue ajouré pour les caves. R.d.ch. percé de baies rect. sur appui saillant et allèges panneautées à gouttes, l'ensemble inscrit entre trumeaux à refends formant pilastres sous un cordon profilé. Aux étages limités par un larmier, deux travées axiales se démarquant par une faible saillie et, au 1^{er}, par un balcon sur consoles cannelées, à garde-corps en feronnerie précédant des portes-fenêtres sous entablement cannelé couronné d'un larmier à denticules; encadrement mouluré, comme aux deux fenêtres de l'étage supérieur, où il est complété d'une clé. De part et d'autre, ouvertures rect. à chaque niveau, à allège panneautée sous appui saillant, complétées par un entablement à larmier au 1^{er} étage. Attique à tables saillantes et cache-boulins sous corniche à mutules et denticules (R.540).

N°s 13-17. **Athénée royal mixte Jules Bordet.** Imposant complexe scolaire édifié sur les plans de l'arch. D. De Keyser de 1883 à 1887. Fondée en 1777 comme Collège Thérésien, puis Ecole Centrale, ensuite Lycée et Athénée royal respectivement pendant les périodes française et hollandaise, gérée par la Ville dès 1830, reprise par l'Etat en 1850, institution implantée successivement dans l'anc. collège des Jésuites, le Palais de Charles de Lorraine, l'abbaye du Coudeberg, l'hospice Terarken, ensuite, e.a., dans le Grand Béguinage et l'hôtel de Visscher de Celles (voir r. du Chêne, n° 8). Construction de nouveaux bâtiments prévue dès le mil. du XIX^e s., selon différents projets conçus par les arch. H. Maquet, Ch. Licot, A. Vanderheggen, E. Legraive et Luppens en 1883, avec implantations diverses, e.a. au Grand Sablon, à la place de l'anc. Palais de Justice, du couvent des Ursulines, enfin en plusieurs endroits des deux côtés de la r. du Chêne. Finalement, projet de De Keyser approuvé en 1883 pour la localisation actuelle, à la place de l'anc.

refuge de l'abbaye de Villers, de l'hôtel d'Oyenbrugge ou de Grimberghe et d'une grande partie de l'impasse du Val des Roses. Plans définitifs datés de 1884, encore modifiés en cours de construction, adjudication, travaux de démolition des immeubles et début de la construction la même année, fin de l'entreprise en 1887.

Originellement prévu pour un millier d'élèves, important complexe groupant quatre ailes en carré autour de la cour de récréation, organisées intérieurement de manière traditionnelle; habitation du préfet, jointive à dr. dans la rue (voir n° 11).

Longeant la rue, façade principale en style néo-Louis XVI largement inspirée, pour la structure et le décor, de celle du refuge de Villers, en particulier l'encadrement du portail, la menuiserie de porte et le balcon, soigneusement copiés ou même partiellement réutilisés. Deux niveaux complétés d'un niveau de soubassement et vingt-et-une travées sous bâtière de tuiles. Socle en pierre bleue suivant la déclivité du sol et murs parementés de pierre blanche (Euville, Savonnière). Cantonnée par deux pavillons d'angle de quatre travées accentués par la saillie complémentaire des deux travées axiales, façade divisée horizontalement en deux registres par un larmier et rythmée verticalement par les trumeaux à refends du r.d.ch. et par les pilastres cannelés à chapiteaux ioniques de l'étage, entre lesquels s'inscrivent les baies rect. respectivement à linteau en tas de charge entre consoles carrées à gouttes ou à allège ornée d'une guirlande. Aux extrémités des pavillons et encadrés d'une paire de pilastres cannelés, trumeaux ornés de bas-reliefs en trophées symbolisant les Sciences, les Arts, la Technique, l'Industrie, le Commerce et l'Agriculture. Pavillon g. occupé au r.d.ch. par le large portail d'entrée cintré à clé en volutes, bordé d'une guirlande et flanqué de pilastres à imposte surmontés d'importantes consoles supportant le balcon à garde-corps en fer forgé. Châssis de porte à deux battants sous baie d'imposte. Sur l'entablement, inscription «ATHENEE ROYAL», sous une monumentale lucarne cintrée à ailerons en cavet, ajourée d'un oculus circulaire sous larmier. Disposition similaire au pavillon de dr., excepté au r.d.ch. élevé en raison de la déclivité, sur



225. R. du Chêne, 13-17. Athénée royal Jules Bordet. Projet de 1884 (A.V.B./N.P.P., R12).

un niveau de soubassement ouvert de portes jumelées sous larmier, entre deux baies rect. grillagées. Sur l'entablement, inscription : «KONINKLIJK ATHENEUM» sous une lucarne monumentale identique à la précédente. Entre les deux, trois lucarnes rect. à ailerons, sous fronton triangulaire. Corniche à mutules, conforme à celle de l'anc. refuge.

En façade latérale, impasse du Val des Roses, même disposition pour les quatre travées, enduit partiel. Ajouts récents dans cet alignement.

Autour de la cour, façades intérieures enduites, rythmées de bandeaux et pilastres et largement ajourées, aux différents niveaux, de grandes baies vitrées.

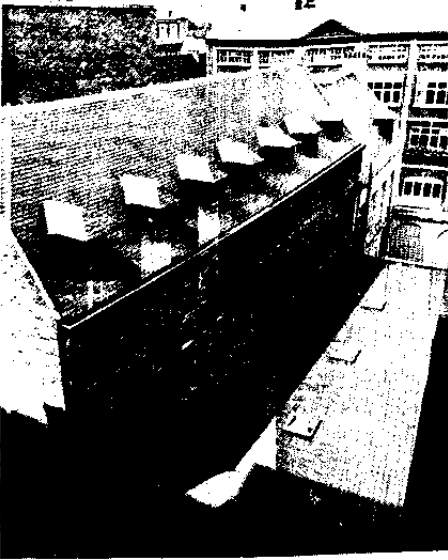
Fragment de la 1^{re} enceinte urbaine (XI^e-XIII^e s.), à l'arrière, dans le prolongement O. de la muraille contiguë à la tour de Villers visible dans la cour du Sint-Jorisiinstituut, r. des Alexiens, n° 16 (voir r. de Villers). Découverte en 1884 au cours des travaux de soutènement de l'Athénée, préservée grâce aux efforts conjoints du bourgmestre de l'époque, Charles Buls, et de l'archiviste de la Ville, A. Wouters, la muraille était alors

de dimensions plus importantes et surélevée par une maçonnerie de briques.

Importante restauration sur les plans de l'arch. D. De Keyser en 1887 : maintien de la face intérieure, vers la ville, rythmée par deux arcades de soutènement avec impostes ; remploi de matériaux en grès à côté d'éléments remplacés en pierre blanche d'Euville, e.a. pour le chemin de ronde ; suppression des arches de fondation au profit d'une dalle cimentée et construction de toitures aujourd'hui disparues. En 1986, travaux d'entretien sous la direction de l'arch. V.G. Martiny assisté de M. de Waha.

Face externe dissimulée par le bâtiment scolaire, édifié au 1^{er} quart du XX^e s., du Sint-Jorisiinstituut (r. des Alexiens, n° 16) : dégagement et travaux d'entretien en 1987-1988 sous la conduite de l'arch. Ch. Broeckaert (fig. 225 ; R.541).

A.V.B./A.A., 1884, rep. 1501 ; 1886, rep. 1835 ; 1887, rep. 1995-1996, 2007, 2014-2017, 2033, 2042, 2062-2064, 2093 ; P.P. 140-173 ; N.P.P., R12. – H. DORCHY, *L'Athénée royal de Bruxelles*, Bruxelles, 1950. – M. de WAHA, *A propos de la construction de l'Athénée royal de Bruxelles*, dans *Le folklore brabançon*, 220, 1978, pp. 375-462 ; 221, 1979, pp. 7-50.



226. R. du Chêne, 14-16 (derrière).

N^{os} 14-16 (derrière). A l'arrière des constructions contemporaines à rue et accessible par les bâtiments du Gouvernement provincial de Brabant dont il est aujourd'hui la propriété (voir r. du Chêne, n^{os} 18-22), édifice faisant probablement partie d'un complexe avec hôtel de maître auquel on accédait par une petite construction à portail ouvrant r. du Chêne, héritée vraisemblablement d'une maison à rue scindée ensuite en deux propriétés. Orientée vers la r. du Lombard, façade arrière, du XVII^e s., en style traditionnel, restaurée récemment. Deux niveaux et sept travées rythmées par des ancrés en I. Briques et pierre blanche notamment aux bandeaux régnant aux appuis, traverses et linteaux, et aux montants harpés creusés en gorge des baies à croisée renouvelée. Alignement de trous de boulin encadrés de grès sous la corniche à bouts d'entrait. Six lucarnes à croupe dans la toiture (fig. 226).

N^{os} 18-22. **Gouvernement provincial du Brabant.** Depuis env. 1820, installé dans l'anc. hôtel de Limminghe, auparavant vaste

hôtel de maître bordant trois côtés d'une cour intérieure fermée à rue par une construction à portail, de la 1^{re} moitié du XVIII^e s., comportant cependant un noyau plus ancien aménagé ensuite. Bâtiments actuels édifiés en plusieurs phases, principalement au dern. quart du XIX^e s. et au 1^{er} quart du XX^e s. Aile g. et trois niveaux inférieurs de l'aile centrale sur des plans de 1884 par l'arch. G. Hansotte, aile dr. et dern. étage de l'aile centrale sur des plans de 1907 par l'arch. G. Hano, aile vers la r. du Lombard sur les plans de l'arch. P. Bonduelle datés de 1920 (voir r. du Lombard, n^o 69), aile de liaison sur plans de 1929 de l'arch. G. Hano, plusieurs extensions récentes aux n^{os} 14-16.

Ailes g. de six travées et centrale de cinq travées en double corps; trois étages de hauteur dégressive; r.d.ch. sur un niveau de soubassement à g., sous un niveau en entresol à la partie centrale, en raison de l'inclinaison du sol. Façades en pierre blanche et pierre bleue, de style néo-classique, ornées d'un décor néo-Louis XVI. Horizontalité marquée par les refends des niveaux inférieurs, sous le 1^{er} étage, et par les bandeaux déterminant les registres, contrariée par la verticalité des pilastres, aux extrémités, à l'articulation des deux ailes et autour de chaque travée axiale en ressaut. Baies à encadrement rect. mouluré, individualisé selon les niveaux : à clé en volute à feuille d'acanthé, complétée d'un anneau à guirlande, sur appui à consoles, au r.d.ch. et au niveau d'entresol; à entablement aux deux étages inférieurs, dominant une allège ajourée d'une balustrade à entrelacs au 1^{er}, une allège ornée d'une guirlande au 2^e étage; simplement mouluré au 3^e étage. Entrée d'honneur à la travée axiale de l'aile centrale accentuée par un balcon, à balustrade et sur consoles jumelées à volutes, à chacun des deux étages inférieurs. Large entrée cochère entre montants à imposte, cintrée à clé complétée d'une guirlande dont les chutes ornent les écoinçons; baie d'imposte à divisions métalliques rayonnantes; menuiserie à deux vantaux sculptés. Couronnant les deux ailes, corniche à mutules reprenant le contour des pilastres.

Façade de l'aile dr. en mêmes matériaux que les précédentes, plus simplement traitée. Sur un socle ajouré pour les caves, cinq niveaux et sept travées. R.d.ch. à re-

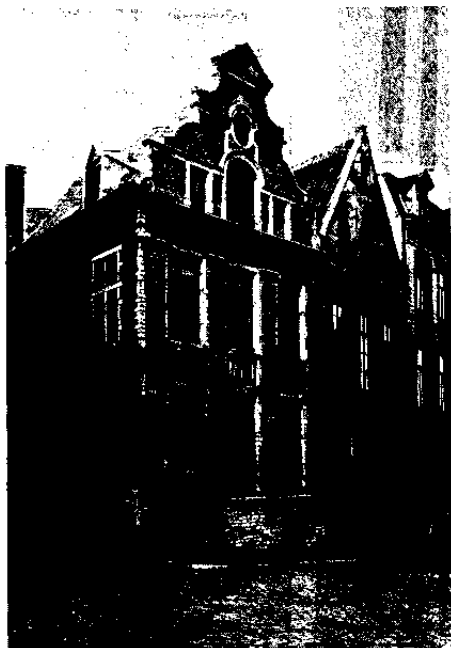
fends ouvert de baies rect. à clé, sur appui saillant à consoles, encadrant la porte d'«ENTREE DES BUREAUX» comme l'indique l'inscription de l'entablement. De part et d'autre de ce dernier, consoles à volutes et feuilles d'acanthé supportant le petit balcon d'étage inscrit sur le parapet, «GOUVERNEMENT PROVINCIAL». Aux étages liés par des pilastres colossaux, baies rect. inscrites, à encadrement mouluré. Allèges panneau-tées aux 2^e et 3^e étages, sculptées d'une guirlande au 2^e. Baies carrées au dern. niveau, en attique, couronné d'une corniche à mutules.

Conservé dans l'aile g., volume de l'amphithéâtre, repérable à sa toiture en demi-cône, modernisé à l'intérieur (R.542, 543 et 544).

A.V.B./T.P. 9155 (1884), 2 (1907), 38671 (1929).

N° 19. A l'angle g. de l'impasse du Val des Roses, maison de trois niveaux et trois travées en façade, sept en profondeur, comportant un noyau probablement traditionnel du XVII^e s., avec façade à pignon. Appropriation de celle-ci, dans la 1^{re} moitié du XIX^e s., en style néo-classique, e.a. par la suppression du pignon. Au 2^e quart du XX^e s., revêtement en simili-pierre, aménagement d'une devanture commerciale et établissement d'une toiture mansardée avec lucarne à ailerons en volute sous pseudo-fronton courbe. Baies rect. à clé cannelée, sur appui saillant; ancrés en I rythmant les travées de la façade latérale ajourée, aux trois dern., d'ouvertures rect. (R.545).

N° 21. Dans sa forme actuelle, maison de trois travées et trois niveaux sous toiture mansardée couverte d'éternit et éclairée par deux lucarnes à fronton triangulaire. Ancres en fleur de lys à crochet révélant un noyau traditionnel du XVII^e s. Façade enduite, adaptée au goût néo-classique dans la 1^{re} moitié du XIX^e s., avec des baies rect. sur allège panneau-tée en relief, à gouttes; encadrement plus tardif, en stuc, profilé à clé ornée d'une coquille et flanquée de guirlandes. Attique «classique» panneau-tée et à cache-boulins. Au r.d.ch., entrée cochère datant du XVIII^e s., à encadrement en pierre bleue creusé en cavet, en anse de panier à clé sur montants à imposte. Au-dessus du vantail double et de la traverse de bois, baie d'imposte à petits-bois rayonnant au



227. R. du Chêne, 27. Maison Schott. Etat en 1942 (coll. I.R.P.A.).

départ d'un motif de coquille à rocaille repris à la clé des baies d'étages. Vitrines aux ouvertures de dr., sur jours de cave (R.546).

N^{os} 23-25. Maison perpendiculaire traditionnelle, du XVII^e s., de deux niveaux et trois travées sous bâtière de tuiles. Façade à pignon, jusqu'en 1875 à six gradins sous pinacle en deux registres délimités par des larmiers, à volutes et comportant alors trois baies dont l'axiale cintrée. Transformé à cette date, pignon act. à rampants droits et à consoles, sous pinacle rect. Couverte d'un enduit écaillé, façade en briques et grès, renforcée d'ancres en fleur de lys à crochet, en rang au-dessus de chaque niveau et au sommet. Baies jadis à croisée, conservant encore des montants harpés creusés en gorge au-dessus d'appui descendu. Au-delà d'un rang de cache-boulins à tête de lion, baies du pignon simplifiées, toutes rect. en dessous du jour axial. R.d.ch. transformé en 1875, comportant des ouvertures entre colonnes en fonte supportant une poutrelle métallique (R.547).

A.V.B./T.P. 7636 (1875).



228. R. du Chêne, 27. Maison Schott. Pilier de la cave.

★ N° 27. Act. **Maison Schott**, anc. « au-berge St-Jean Baptiste » acquise par le peintre Ph.-Ch. Schott en 1942 et léguée par celui-ci à la Ville de Bruxelles en 1964, avec une importante collection d'œuvres d'art, devenue musée jusqu'en 1979, cédée à la Fondation Roi Baudouin en 1988. Premiers travaux de rénovation entrepris en 1942 d'après les plans de l'arch. R. Vanderstappen et portant sur le décapage de la façade alors enduite, la transformation de la porte complétée d'un jour à meneau et d'une menuiserie en bois anciens, la pose du cartouche portant « ANNO 1697 », la réfection du garde-corps à balustres et le placement du crucifix en façade latérale. Restauration complète act. en cours sur les plans des arch. du Groupe Planning et de l'Atelier d'Architecture et d'Urbanisme.

A l'angle de la r. de Villers, maison perpend. sous bâtière de tuiles, avec façade à pignon habillée et aménagée en style baroque tardif à la fin du XVII^e s. Noyau plus ancien remontant probablement au XVI^e s. et com-

portant e.a. la cave voûtée située partiellement sous la rue.

De deux niveaux et trois travées rythmées de pilastres colossaux à chapiteau toscan posés en applique à la fin du XVII^e s., façade en briques avec emploi parcimonieux de grès, notamment pour le soubassement, l'encadrement des ouvertures et les larmiers délimitant les registres du fronton. Aux deux niveaux, baies à linteau droit, à croisée antérieurement à la fin du XVII^e s., à montants chaînés. Baie centrale de l'étage munie d'un garde-corps à balustres à cette époque. Porte à jour d'imposte depuis 1942. Couronnant la façade, fronton en trois registres, le 1^{er} terminé verticalement par deux motifs à volute et occupé par trois baies dont la centrale, cintrée à clé, empiète sur le 2^e registre terminé par deux profils en doucine. Oculus ovale interrompant le larmier supérieur. Fronton triangulaire en guise de couronnement, act. à la place du 3^e registre précédemment terminé en cavet sous un petit fronton.

Longeant la r. de Villers, façade latérale résultant d'agrandissements successifs du noyau initial, ponctuée d'ancres en I, de trois travées comportant des baies à croisée ou à traverse sous arc de décharge. Sous la baie d'étage obturée à la 1^{re} travée dr., croix de crucifix en bois, aux bras chantournés et sous auvent, accrochée dans les années 1940 au-dessus d'une pierre insérée dans le mur, portant l'inscription P M/1687 et sculptée d'un motif chantourné autour du monogramme IHS surmonté d'une croix. Bénitier en forme de coquille en dessous.

Façade arrière sous pignon à rampants droits, sur laquelle s'appuie une annexe plus récente, d'une travée.

Caves anciennes, l'une compartimentée par un pilier central soutenant les retombées de quatre voûtes d'arêtes (XVI^e-XVII^e s.) et accessible originellement par une porte basse dans le soubassement et par un escalier, l'autre plus petite, couverte d'une voûte en berceau et située sous la rue.

A l'intérieur, poutraison et charpente anciennes conservées (fig. 227 et 228).

A.V.B./T.P. 55372 (1942), 55901 (1943). – I.R.P.A., clichés A.C.L. 104871 (1905), 8935A (1914-1918), 29724A (1942), 68371A (1949). – V.G. MARTINY, *Une maison particulière rue du Chêne à Bruxelles*, dans *La maison d'hier et d'aujourd'hui*, 7, 1970, pp. 23-26. – C.F.C., *Libre blanc n° 4, Bruxelles 1987-1988*, pp. 89-117.

R. DU CHEVREUIL (J6)

Reliant aujourd'hui la r. des Tanneurs à la pl. du Jeu de Balle, la rue constituait, avant la création de cette dernière (1853-1858), une partie de la r. des Renards tracée probablement aux XIV^e-XV^e s. Suivant l'alignement ancien subsistent des constructions en long du déb. du XIX^e s., comme les n^{os} 14-16 et 18. Elargie ensuite par endroits, elle est alors bordée d'habitations plurifamiliales plus hautes de la 2^e moitié du XIX^e s.

N^{os} 3-7. Maison plurifamiliale, de quatre niveaux et cinq travées en double corps, sous bâtière, édifée en 1882 selon demande de permis. Façade enduite et peinte, accentuée à la travée centrale par un ressaut traité en refends, occupé par des fenêtres simulées. De part et d'autre, baies échan-



229. R. du Chevreuil, 9.

créées sur appui saillant et allège panneau-tée. Cordon profilé limitant l'attique animé de panneaux en creux, entre cache-boulins. Corniche de bois à denticules. Devantures commerciales originellement « classiques », partiellement modifiées (R.548).

A.V.B./T.P. 9182 (1882).

N^{os} 4-8. Immeuble de même type que les n^{os} 3-7, édifié en 1867 selon demande de permis. Travée centrale à baies simulées, encadrements bombés, appuis en bandeau, excepté au dern. niveau moins élevé. Devanture commerciale remaniée, sur toute la largeur du r.d.ch. (R.549).

A.V.B./T.P. 14416 (1867).

N^o 9. Immeuble de quatre niveaux de hauteur dégressive et trois travées sous bâtière, édifié selon demande de permis en 1881. Façade enduite et peinte, ajourée de baies échanrées bordées d'un encadrement stuqué à clé et guirlandes, sur appuis en bandeau. Allèges rect. cantonnées d'éléments ornés de rosace, cannelures et gouttes. Petits garde-corps en ferronnerie. Atti-

que décoré de moulures en rectangles entre cache-boulins à tête de lion, corniche à mutules et denticules. Au r.d.ch., entrée co-chère rect. à baie d'imposte vitrée, à g. Devanture commerciale plus récente à dr., dans un encadrement de bois à couronnement arqué sous larmier. Intérieur du magasin entièrement carrelé, orné d'une frise et de panneaux historiés en rapport avec le commerce de volaille et gibier (1^{er} quart du XX^e s.) (fig. 229; R.550).

A.V.B./T.P. 9184 (1881).

N^{os} 10-12. De même type que le n^o 9, cependant de quatre travées, édifié selon demande de permis en 1878. Stucage plus sobre, devanture commerciale «classique» plus récente, à entablement à corniche à mutules et denticules (R.551).

A.V.B./T.P. 14417 (1878).

N^{os} 11-15. De même type que les n^{os} 3-7, de quatre travées, datant du dern. quart du XIX^e s. Encadrements rect. en léger ressaut, sur appuis saillants profilés. Au r.d.ch., entrée particulière entre deux devantures commerciales transformées (R.552).

N^o 19. Maison en large, de quatre travées et deux niveaux sous raide bâtière de tuiles, comportant probablement un noyau du XVII^e ou du XVIII^e s. Façade actuelle enduite, d'allure néo-classique, aménagée dans la 1^{re} moitié du XIX^e s. Porte sous larmier et baies rect. (R.553).

N^o 28. **Bains de Bruxelles.** Édifié à l'emplacement de l'impasse Ste-Véronique, sur une parcelle donnant aussi r. des Capucins n^{os} 19-21, complexe de locaux sur les plans de l'arch. M. Van Nieuwenhuysse de 1949, réalisé de 1950 à 1953 pour la Ville de Bruxelles. Façade principale de quatre niveaux complétés d'un 5^e en retrait, ouverte d'un large porche au r.d.ch. en dessous de l'inscription «BAINS-BADEN», ajourée de baies rect. aux étages. Parement de pierre blanche, également en façade arrière presque totalement occupée par une verrière à divisions métalliques. A l'intérieur, superposition de locaux comprenant un bassin de natation et un 2^e pour l'apprentissage, des bains-douches publics avec baignoires et des salles de gymnastique et culture physique (R.554).

A.V.B./N.P.P., N2.



230. R. du Chien Marin. Etat en 1912 (coll. I.R.P.A.).

R. DU CHIEN MARIN (D3)

De la r. de Flandre au quai aux Briques, courte ruelle rectiligne créée probablement dans la 2^e moitié du XVI^e s. Elle doit son nom à la découverte des restes d'un éléphant de mer, lors des travaux de creusement du bassin des Marchands en 1560-1561. Site remarquable autrefois, caractérisé par une voirie revêtue de pavés inégaux et par des façades chaulées à soubassement chanfreiné. En majeure partie démolie, le front de bâtisses ne présente plus que quelques façades banales de la 2^e moitié du XIX^e s. conservées le long du côté O., un bâtiment nouveau avec façade vers le quai aux Briques et une large brèche le long du côté E. Contiguë à l'entrée de l'impasse du Chien Marin aujourd'hui supprimée, se trouvait la potale St-Roch partiellement rétablie. Réverbères anciens encore accrochés aux façades (fig. 230).

Chapelle St-Roch, 1767. Replacée récemment dans une encoignure rénovée, potale

en style baroque tardif, privée depuis de sa statuette. Sur socle profilé à retraits, montants à crossettes accostés de volutes, sous un linteau chantourné à clé autrefois orné de rosettes rapportées et bordé d'un larmier. Cartouche daté sous le fleuron perlé de couronnement, dominé par une croix en fer forgé. Menuiserie chantournée à petits-bois, renouvelée en reprenant le compartimentage ancien (R.555).

R. AUX CHOUX (B6/C5-6)

Reliant actuellement la r. Neuve à la r. du Marais, l'artère était, à l'origine, un étroit chemin menant du « Bruyt », le long de la Senne, à la r. du Marais, unique voie au travers d'un quartier nommé « Jardins aux Choux », occupé par des potagers, des blanchisseries, des rames aux draps et des prairies. Lors de l'urbanisation de ce quartier en 1617, comprenant la création de la r. Neuve et des rues adjacentes, la venelle, appelée alors « r. du Jardin aux Choux », « Petite r. du Marais » ou « ruelle d'Ardeys », fut élargie puis pavée. Comme obligatoirement les rues environnantes, elle fut bordée de maisons, complétées par les constructions liées à la création, en 1774-1776, de la pl. des Martyrs, à l'emplacement d'un pré à blanchir longeant son côté S. Les dern. décennies virent la démolition presque totale de ces maisons anciennes, dont l'entière-té du front N., au profit de nouveaux bâtiments administratifs et scolaires, d'un vaste terrain vague et de l'extension des Grands Magasins « Inno » le long du 1^{er} tronçon élargi depuis 1967. Suivant, au S., son tracé anguleux, quelques façades anc. subsistent, e.a. celles des édifices d'angle avec les r. des Roses et des Œillets, ainsi qu'une partie arrière du bloc N. de la pl. des Martyrs (voir nos 15 à 31).

N° 1. Voir r. Neuve, n° 69.

N° 3. Maison particulière, de trois niveaux de hauteur dégressive et trois travées sous bâtière de tuiles éclairée par deux lucarnes rampantes, datant de la fin du XVIII^e s. ou du déb. du XIX^e s. Sur socle ajouré pour les caves, façade enduite, ponctuée d'ancres en I et ajourée d'une porte et de baies rect. sur appui saillant, celles du r.d.ch. transformées en devanture commerciale. Rang de

trous de boulin sous la corniche renouvelée (R.556).

N^{os} 15-17. Prolongeant la partie latérale du bâtiment adressé r. des Roses, n^{os} 2-6 édifié en 1774-1776 (voir pl. des Martyrs, r. des Roses, n^{os} 2-6), maison de quatre niveaux de hauteur dégressive, dont un act. en entresol et quatre travées rythmées par des ancres en I. Eclairée par trois lucarnes rampantes, bâtière de tuiles prolongeant, au-dessus des deux travées dr., la croupe de la maison contiguë. Originellement sans décor, façade enduite reprenant, au-delà de la travée d'angle qui les raccorde, l'organisation de celle de la r. des Roses et de la pl. des Martyrs : haut niveau de soubassement avec baies de caves grillagées, baies échanrées au r.d.ch. surélevé, fenêtres rect. au 1^{er} étage, carrées au 2^e étage de hauteur réduite. Accès jadis par une porte échanrée à jour d'imposte, à la travée dr. Encadrements stuqués et bandeaux, tous profilés, conversion partielle de la partie inférieure en r.d.ch. commercial avec devanture aujourd'hui renouvelée, sous un niveau en entresol, selon demande de permis en 1866 (R.557).

A.V.B./T.P. 9226 (1886).

N^{os} 19 à 25. Ensemble de quatre bâtiments formant l'arrière du bloc N. de la pl. des Martyrs, édifiée en 1774-1776 (voir pl. des Martyrs, n^{os} 19-20). Cantonnées par les retours d'angle, en pan coupé, des façades latérales de ce bloc, r. des Roses et r. des Œillets, façades originellement semblables à celle des n^{os} 15-17, de deux travées aux extrêmes, trois aux intermédiaires. Même disposition des ouvertures, porte latérale ou axiale avec baie d'imposte à hauteur des fenêtres du r.d.ch.

Transformations individualisées. Au n° 19, ajout d'encadrements stuqués et de bandeaux, aménagement d'un r.d.ch. commercial dans la 2^e moitié du XIX^e s. Au n° 21, reconstruction selon demande de permis en 1931 : immeuble d'appartements, de style fonctionnaliste, en béton ; quatre niveaux complétés d'un étage mansardé, bow-window trapézoïdal aux deux étages inférieurs. Au n° 23, conservant la disposition initiale de ses baies, appuis saillants ajoutés et devanture commerciale aménagée dans la 2^e moitié du XIX^e s. Au n° 25, disposition comparable, renouvellement du revêtement de

façade (briques jaunes) et de la toiture (mansardes), r.d.ch. commercial depuis 1850 (R.558).

A.V.B./T.P. 50062 (1931), 49551 (1850).

N^{os} 27-31. Ensemble de bâtiments formé de la partie extrême de l'immeuble adressé r. des Œillets, n^o 5, édifié en 1774-1776 (voir pl. des Martyrs, r. des Œillets, n^{os} 1-5), d'un portique jointif à g. et d'un édifice en deux parties, à angle coupé, probablement de la même époque; cour intérieure longée par un bâtiment utilitaire plus récent.

Partie latérale de la r. des Œillets : façade à rue enduite, flanquée à dr. du retour en pan coupé de la façade principale; socle ajouré d'ouvertures grillagées pour les caves. Deux travées ponctuées d'ancres en I, trois niveaux calqués sur ceux des constructions de la place; baies rect. sur appui saillant ajouté en 1858. Rang de cache-bou-lins et corniche de bois. Terminant la longue bâtière du bloc E. de la pl. des Martyrs et de la r. des Œillets, double croupe couverte de tuiles, l'une, étroite au-dessus du pan coupé, l'autre, plus ample au-dessus de la façade latérale. Vers la cour, façade arrière caractérisée par la superposition des baies de la cage d'escalier, ornées de vitraux colorés.

Portique encore ouvert, en 1858, d'un portail cintré sous baie d'imposte rect., aujourd'hui exhaussé et couvert d'un fronton triangulaire sur consoles en volutes.

Immeuble à angle coupé, groupant deux maisons à façade enduite ponctuée d'ancres en I, de trois niveaux et chacune deux travées, augmentées d'une travée au pan coupé, aujourd'hui obturée aux étages, originellement sous bâtière de tuiles. Corniche au-dessus des cache-bou-lins couronnant le dern. étage éclairé de baies plus petites, comme sur la place. Façade de dr., initialement d'une maison particulière, avec r.d.ch. commercial et toiture mansardée depuis 1897. Façade de g. avec porte sous oculus circulaire et vitrine tardive, encadrements stuqués et bandeaux ajoutés aux étages, lucarne rampante.

Bordant la cour intérieure, annexes et entrepôt du fabricant de peintures De Keyn, installé ici depuis 1840, comme le rappelle la date au portique. Perpendiculaire à g., vaste aile édifiée selon permis de bâtir en 1866, probablement reconstruite après incendie en 1870. Façade en briques, de trois ni-



231. R. Christine, côté impair.

veaux et cinq travées entre pilastres, animée de bandeaux en pierre bleue; larges baies surbaissées; fronton triangulaire axial contourné par la corniche. Structure intérieure en fer (R.559 et 560).

A.V.B./T.P. 9221 (1858), 48915 (1897), 49550 (1866).

N^o 33. Maison de deux niveaux et cinq travées en double corps, sous bâtière de tuiles, datant de la fin du XVIII^e s. ou du déb. du XIX^e s. Façade enduite, de style néo-classique tardif, sur haut soubassement finement ajouré pour les caves. Baies rect., légèrement échancrées à l'étage, sur appui saillant en pierre bleue. Trous de boulin partiellement cachés, chêneaux de bois, lucarne à croupe (R.561).

R. CHRISTINE (H7)

De la r. Haute à la r. des Minimes, rue étroite au tracé ascendant, inégalement recouverte de petits pavés. Elle doit son nom à l'archiduchesse Marie-Christine (1742-

1798), gouverneur général des Pays-Bas de 1781 à 1789 au nom de Joseph II, sous l'administration de laquelle la rue fut tracée. Elle conserve, bordant son côté S., de simples maisons jointives de l'époque de sa création et du XIX^e s. Longeant le côté N., complexe d'habitations sociales édifié pour «Le Foyer Bruxellois» en 1983-1985, sur les plans de l'arch. De Smedt (fig. 231).

N^{os} 5, 7. Deux maisons jointives, construites probablement en même temps, dans le 1^{er} quart du XIX^e s.; demande de permis pour un décor stuqué des encadrements du n^o 7 en 1881. Trois niveaux de hauteur dégressive, chacune quatre travées. Façades respectivement cimentée avec r.d.ch. décapé, en briques sous bâtière éclairée d'une lucarne rampante, au n^o 5, enduite et pourvue d'un décor stuqué, sous toiture tardivement mansardée éclairée de lucarnes, au n^o 7. Baies rect., presque carrées au dern. niveau. Portes entourées d'un profond encadrement en pierre bleue. Rang de cache-boulins sous la corniche (R.562).

A.V.B./T.P. 48018 (1881).

N^{os} 11 à 17. Quatre maisons identiques, édifiées suivant un schéma répétitif, selon permis de bâtir en 1886. Trois niveaux de hauteur dégressive, chacune de deux travées sous bâtière. En contrebas les unes des autres en raison de la forte inclinaison de la rue, façades enduites sur socle en pierre bleue ajouré d'une baie de cave. Au r.d.ch., porte précédée d'un degré et large ouverture, toutes deux à encadrement rect. en pierre bleue. Baies d'étages échanrées et bordées d'une mouluration stuquée. Appuis saillants. Attiques panneautés entre cache-boulins, en décrochement les uns sur les autres comme les corniches fortement proéminentes (R.563).

A.V.B./T.P. 48019 (1886).

N^{os} 19 à 25. Quatre maisons jointives, symétriques deux à deux, de la fin du XVIII^e s.; originellement deux niveaux et trois travées sous bâtière éclairée d'une lucarne (?). Façades enduites, ponctuées d'ancres en I, encore intacte au n^o 19. Ouvertures légèrement échanrées, porte à imposte vitrée. Corniche de bois au-dessus d'un rang de trous de boulin. Plusieurs aménagements, dont l'ajout d'appuis saillants et l'exhaussement, au n^o 21, ainsi que la toiture mansardée au n^o 23 (R.564).

R. DE LA CIGOGNE (D2)

★ Ruelle sinueuse, accessible depuis la r. Rempart des Moines par un portail en style Louis XV ouvert entre les n^{os} 21 et 23, depuis la r. de Flandre par un passage couvert, au n^o 138, pourvu autrefois d'un portail cintré à clé peut-être encore présent sous le revêtement de bois du r.d.ch. de cet immeuble. Étroite et pittoresque, la venelle est bordée de modestes maisons dont le noyau remonte au moins au XVII^e s., modifiées et banalisées, pour faire disparaître les détails architectoniques, aux XIX^e et XX^e s. Elle est aujourd'hui caractérisée par un alignement relativement homogène de façades enduites généralement chaulées, parfois écaillées ou décapées, par son revêtement de petits pavés et par ses lanternes accrochées aux murs. Le côté O. conserve une juxtaposition de maisons traditionnelles peu profondes, relativement intactes, certaines d'un seul niveau, la plupart exhaussées d'un 2^e niveau, dont le noyau ancien est révélé par l'organisation générale de la façade, le profil de toiture, les ancres, les portes basses et les éléments de montants chaînés creusés en cavet. Une construction plus récente de trois niveaux (dern. quart du XIX^e s.) les côtoie au n^o 16. Le côté E. est bordé par une succession de noyaux anciens transformés (n^{os} 1, 15, 17), de façade-pignon (n^{os} 11-13) et de maisons pluri-familiales du mil. du XIX^e s. (n^{os} 5, 7-9).

★ Portail d'entrée dans la r. Rempart des Moines, daté au larmier : «ANNO - ST ROCHUS - 1760» et restauré en 1885. Encadrement en pierre bleue, creusé en cavet et terminé par un arc en anse de panier à clé, orné de rosettes aux écoinçons. Suivant le profil de l'arc, larmier sous l'édicule à niche dominant l'ensemble et flanqué d'ailerons à volute décorés d'un motif de treillage. Au centre de la composition, haute niche cintrée abritant, derrière un grillage en fer forgé finement ouvragé, une statuette polychrome de st Roch. Epis et croix en fer forgé au-dessus de la corniche brisée en pseudo-fronton (fig. 232).

A.V.B./N.P.P., A18.

N^{os} 2 à 12. Série de six petites maisons, groupées symétriquement deux à deux, comptant chacune deux travées et comportant un noyau traditionnel remontant au moins au XVII^e s. Aux n^{os} 10 et 12, volume





233. R. de la Cigogne, 14.

originel conservé, d'un seul niveau sous raide bâtière de tuiles éclairée par une lucarne passante. Aux autres n^{os}, maisons exhausées d'un second niveau. Façades enduites et peintes excepté celle du n^o 12 pourvue d'un nouveau revêtement en briques. Ancres en I conservées aux r.d.ch. Portes basses; baies généralement agrandies. Au n^o 6, encadrements chaînés pour ces éléments, partiellement de remploi (?) (R.565).

N^{os} 11-13. Maison perpendiculaire traditionnelle, de deux niveaux et quatre travées, avec façade-pignon enduite et ponctuée d'ancres, remontant au XVII^e s. et aménagée au XIX^e s. Portes basses aux travées extrêmes, montrant des éléments d'encadrement chaîné en grès; baies avec appui saillant.

N^o 14. Maison d'un seul niveau sous bâtière de tuiles flamandes éclairée par trois lucar-

232. R. de la Cigogne. Vue depuis la r. Rempart des Moines.

nes, remontant au XVII^e s. Façade en briques ponctuée d'ancres, brisée pour suivre la courbe de la ruelle. Au centre, large entrée cochère du XVII^e s., à encadrement baroque en pierre bleue: montants en pilastres à imposte sous un cintre à trois claveaux passants, bordé d'un larmier profilé; marque de tailleur (voir p. 411, n^o 12). A dr., porte basse traditionnelle, à encadrement en grès creusé en cavet et composé de montants chaînés sous imposte et d'un cintre à clé. Surplombant latéralement la porte, fenêtre grillagée (fig. 233).

R. DU CIRQUE (C4)

Du bd E. Jacquain à la r. de Laeken, la rue créée en 1845 reliait originellement la r. de la Fiancée à la r. aux Fleurs et enjambait la Senne par un pont. Elle doit son nom à l'anc. «Théâtre du Cirque», édifié en 1845-1846 sur les plans de l'arch. F. Pauwels, devenu plus tard «Théâtre de l'Alhambra» avec une nouvelle façade vers le bd E. Jacquain conçue par l'arch. J.P. Cluysenaar en 1874 et démolie en 1974. En 1863, l'artère incorpore en l'élargissant l'anc. «r. des Tonneliers» datant de 1642, entre la r. aux Fleurs et la r. de Laeken. Sectionnée lors de la création des boulevards centraux (1867-1871), elle cède alors son tronçon E. à la r. St-Michel.

L'actuelle partie E. de la rue est occupée au S. par la brèche résultant de la démolition partielle de l'anc. théâtre, au N. par une façade du mil. du XIX^e s. aménagée (n^o 5) et par le bâtiment formant l'angle du bd E. Jacquain. La partie O. présente un alignement homogène et bien conservé de constructions néo-classiques du 3^e quart du XIX^e s. parmi lesquelles prédominent les maisons particulières, formant parfois angle à pan coupé et comptant trois niveaux, rythmées horizontalement, ornées d'un décor stuqué et couronnées d'un attique, comme les n^{os} 8, 14, 15, 16-20, 19, 21 (R.566).

A.V.B./T.P. 26212, 29817 et 28997 (1845-1863), 9253 (1845-1846), 1090 (1874).

N^o 1. Voir bd E. Jacquain, n^{os} 36 à 46.

N^o 3. Maison de rapport, de quatre niveaux et trois travées sous toiture mansardée, selon demande de permis de bâtir en 1872.

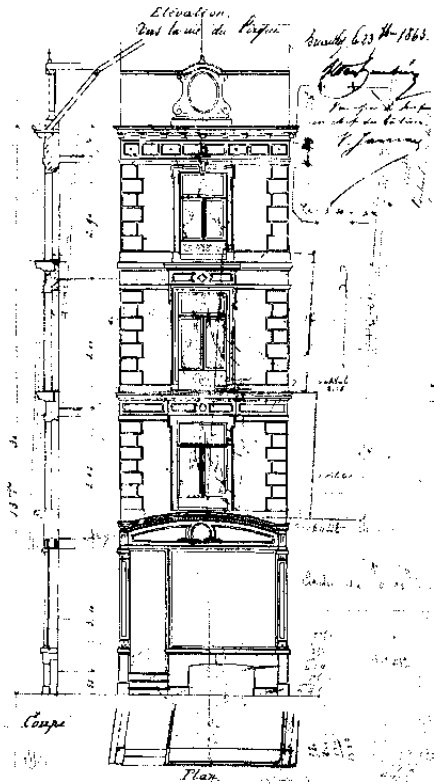
Façade enduite, de tradition néo-classique, caractérisée par des balcons sur consoles à volutes et à garde-corps en ferronnerie, continus aux deux étages inférieurs, axial seulement au dernier niveau où il se prolonge en bandeau épousant la saillie de l'entablement des baies rect. Encadrements moulurés, flanqués aux deux niveaux inférieurs de pilastres prolongés par les supports de balcons. Attique à trous de boulin rythmé par les volumineuses consoles supportant la corniche. R.d.ch. comportant une vitrine au châssis modifié, entre deux portes (R.567).

A.V.B./T.P. 9247 (1872).

N° 10-10A. Maison de quatre niveaux, dont un en entresol, de hauteur dégressive, et cinq travées probablement jadis en double corps, sous bâtière, datant du 3^e quart du XIX^e s. Façade néo-classique enduite, rythmée par les bandeaux profilés des appuis et par le larmier prolongeant le balcon axial sur consoles à volutes, à garde-corps en ferronnerie, du bel étage. Baies rect. au niveau en entresol, échancrées et bordées d'un encadrement mouluré aux autres. Frise de cache-boulins sous la corniche à denticules et modillons à pendentifs. R.d.ch. largement remanié, comprenant à dr. une devanture «classique» (R.568).

N° 12. Maison particulière, de trois niveaux de hauteur dégressive et trois travées, sous bâtière, du 3^e quart du XIX^e s. Façade enduite, de style néo-classique, horizontalement rythmée. Sur socle ajouré pour les caves, r.d.ch. occupé par la porte à dr. et par deux baies sur appui saillant, toutes rect. Limité par un larmier, bel étage caractérisé par un balcon axial sur consoles à volutes, à garde-corps en fonte. Baies au contour déprimé, se démarquant à la travée axiale par un encadrement rect. mouluré. Appuis en bandeau profilé, auquel s'accrochent, au bel étage, des panneaux d'allège en relief. Barres d'appui sur motif de fonte à multiples enroulements aux fenêtres. Attique panneauté en creux entre trous de boulin, sous corniche à denticules et modillons à pendentifs (R.569).

N° 17. Maison particulière, de trois niveaux de hauteur dégressive et trois travées, sous bâtière, du 3^e quart du XIX^e s. Façade enduite et peinte, à refends au r.d.ch. Porte à



234. R. du Cirque, 22. Projet de 1863 (A.V.B./T.P. 9258).

g. et baies rect., encadrées aux étages d'une mouluration stuquée complétée par les bandeaux profilés des appuis. Attique à trous de boulin entre le larmier et la corniche à modillons et pendentifs. Lucarne récente redressant le profil de toiture (R.570).

N° 22. Etroite maison, d'une seule travée et quatre niveaux, sous toiture mansardée couverte d'ardoises, de 1863. Façade de style éclectique à tendance Second-Empire, enduite et peinte, cantonnée de harpes simulées. Niveaux limités par les entablements — panneauté en relief au 1^{er} étage —, à corniche formant larmier et, simultanément, bandeau d'appui, entre les baies rect. bordées d'un encadrement mouluré à crossettes. Parti axial marqué par le motif central d'entablement et le décroche-

ment des corniches au-dessus des fenêtres, la clé ouvragée de celle du dern. étage et la lucarne en œil-de-bœuf accostée d'ailerons à volutes. Attique scandée de compartiments carrés moulurés, percés un-sur-deux de trous de boulin. Corniche à mutules. R.d.ch. caractérisé par une devanture «classique», encadrée de pilastres en bois sculptés, sous un large entablement panneauté à médaillon central dominé par une corniche arquée à mutules (fig. 234; R.571).

A.V.B./T.P. 9258 (1863).

N° 23. Maison de maître, de trois niveaux et cinq travées, plus large à dr. pour l'entrée, sous toiture mansardée éclairée par cinq lucarnes à fronton triangulaire, datant du 3^e quart du XIX^e s. Façade néo-classique enduite, à refends au r.d.ch. ajouré au socle pour les caves. Baies rect. à ce niveau, et, à la travée dr. en léger ressaut, large entrée cochère à linteau droit et imposte vitrée. Etages rythmés par le larmier du r.d.ch. et les bandeaux d'appuis profilés. Baies de hauteur dégressive à profil déprimé encadré d'une mouluration stuquée timbrée d'une clé. Frise de trous de boulin sous la corniche à denticules et à discrets pendentifs (R.572).

N°s 24, 26. Deux maisons bourgeoises symétriques, édifiées en 1887 selon permis de bâtir. Trois niveaux et deux travées de largeur inégale, sous toiture mansardée couverte d'éternit, éclairée par une lucarne à fronton triangulaire et par un œil-de-bœuf. Façade enduite, de tradition néo-classique, marquée par un ressaut à la travée étroite occupée au r.d.ch. par la porte. Au bel étage, balcon sur consoles à volute et garde-corps en ferronnerie à la large travée. Baies échancrées, encadrées d'un pourtour mouluré et frappé d'une clé à volute et guirlandes. Entre larmier et bandeau d'appui, allège panneauté au 1^{er} étage, à frise de triglyphes et métopes à besant au 2^e, formant registres complétés par le bandeau à hauteur des traverses d'imposte. S'y ajoute l'attique panneauté percé de trous de boulin, entre les hautes consoles cannelées à volute soutenant la corniche à denticules, supprimées au n° 26. R.d.ch. totalement remanié (R.573).

A.V.B./T.P. 9497 (1887).



235. R. de la Clé, 4 et 24-26. Appuis «à bec» et panneaux céramiques aux allèges.

R. DE LA CLÉ (D-E2)

Reliant act. les r. de Flandre et Ant. Dansaert, l'artère existe depuis le XVII^e s., mais son tracé actuel date de 1899-1901. Elle est bordée de chaque côté, depuis le déb. du XX^e s., par un alignement de hautes maisons de rapport en style éclectique avec façade en briques ou simplement enduite, comme les n°s 11-13 et 15-17 (1902). Certaines façades révèlent une influence de l'Art Nouveau dans le dessin des ferronneries de balcon, dans les décors céramiques des allèges et les appuis à bec, comme aux n°s 24-26 (1909). D'imposants complexes d'habitations forment les angles de la r. Ant. Dansaert, cf. n° 28 (1902) (fig. 235; R.574).

A.V.B./T.P. 18833 (1899-1901), 10531 (1902), 83 (1909), 10530 (1902).

N° 4. Maison de quatre niveaux sur caves hautes et deux travées de largeur inégale sous bâtière, édifiée selon demande de permis en 1909. Sur socle de pierre bleue largement ajouré pour la cave, façade revêtue

de briques émaillées et agrémentée de bandes de couleur contrastante. Large travée dr. accentuée par des balcons sur consoles, à garde-corps galbé en ferronnerie, sur lesquels ouvrent de larges portes-fenêtres sous linteau renforcé d'une poutrelle métallique en I. A g., trahissant l'influence de l'Art Nouveau, appuis en pierre bleue à ressaut cintré et muni d'un bec, aux baies élancées à linteau de pierre, allège encore garnie d'un tableau en céramique au 1^{er} étage et porte à jour d'imposte au-dessus d'une traverse échancrée sur coussinets (fig. 235; R.574).

A.V.B./T.P. 2083 (1909).

N° 5. Anc. bâtiment industriel, comme l'indique l'inscription « DRUKKERIJ ... IMPRIMERIE » au r.d.ch. Du déb. du XX^e s., édifice de deux niveaux et trois travées sous bâtière de tuiles interrompue par une ample verrière. Façade cimentée et rythmée par des pilastres à refends encadrant des baies échanrées au r.d.ch., dont la porte à deux battants, rect. à l'étage limité par un larmier. A ce niveau, allèges ornées de panneaux en creux répondant à ceux de l'entablement (R.575).

N°s 6-10. Immeuble de rapport appelé, comme l'indique l'enseigne au-dessus de la porte, « IMMEUBLE LA CLÉ », et édifié en s'écartant légèrement des plans accompagnant la demande de permis en 1905. Sous bâtière, cinq niveaux et cinq travées en double corps de part et d'autre de la cage d'escalier repérable en façade par la position de ses ouvertures. Façade en briques animée par des bandes de couleur contrastante à hauteur d'appui et de linteau et par les balcons sur consoles aux 2^e et 4^e travées des 3^e et 4^e étages complétés par les garde-corps des 1^{er} et dernier étages, tous en ferronnerie. Baies rect. sous poutrelle métallique en I. Au r.d.ch., entrée de l'immeuble inscrite dans un encadrement rect., entre deux devantures commerciales en bois à porte centrale (R.576).

A.V.B./T.P. 9272 (1905).

N° 9. Maison bourgeoise, de style éclectique où prédomine l'influence du style Renaissance, édiflée selon demande de permis en 1903. Quatre niveaux et demi et deux travées de largeur inégale, sous bâtière. Façade en briques et pierre bleue pré-

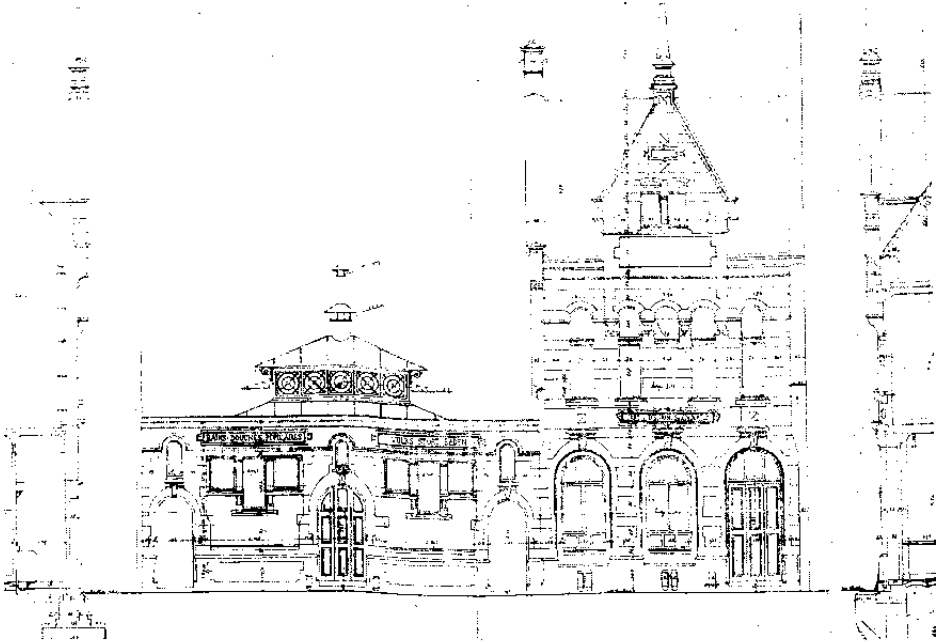
sente au socle, aux encadrements et, en particulier, en bandes parallèles aux pilastres encadrant la large travée g. Accentuant cette dernière aux deux étages inférieurs, balcons sur consoles, à garde-corps alternant dès de pierre et barreaux métalliques; baies géminées ou triplées sous poutrelle métallique en I. A dr., porte et fenêtres à linteau droit, généralement sur coussinets; allèges ornées de balustres aux deux étages inférieurs. De part et d'autre, 4^e étage se démarquant par des allèges panneaux et des linteaux déchargés par des rouleaux de briques cintrés en retraits successifs. Corniche à denticules, complétée par des mutules au-dessus de la travée g. (R.577).

A.V.B./T.P. 9271 (1903).

N°s 12-14. Maison de rapport, sur les plans de l'arch. J. Naert en 1908; quatre niveaux sur caves hautes et trois étages sous toiture mansardée éclairée par trois lucarnes à fronton triangulaire. Façade revêtue de briques émaillées blanches, animée par des bandes parallèles en briques émaillées vertes et en pierre bleue, auxquelles s'ajoutent les arcs de décharge des linteaux, en couleurs contrastées. Parti axial marqué par la superposition des balcons individuels sur consoles, à garde-corps galbé en ferronnerie, excepté au 1^{er} étage, où un balcon continu à barreaux garde les trois portes-fenêtres. Baies à linteau droit couronné d'un cordon formant larmier et à appui saillant sur consoles. Au r.d.ch., de part et d'autre du jour de cave et de la porte-fenêtre dans l'axe, deux portes cintrées à trois claveaux de pierre alternant avec la brique émaillée, dominées chacune par une baie d'imposte rect. Menuiserie d'origine, de même que la corniche à modillons, fortement saillante (R.578).

A.V.B./T.P. 2141 (1908).

N° 18. **Jardin d'enfants n° 14**, édifié en 1903-1905, en même temps que le bâtiment de Bains Publics autrefois contigu à g., sur les plans de l'arch. E. Hellemans datés de 1903. Bâtiment scolaire conçu en style éclectique fortement marqué par le courant néo-Renaissance flamande. Façade en briques et pierre bleue sur soubassement en moellonnage rustique; deux niveaux sous bâtière couverte d'ardoises. R.d.ch. ajouré de trois ouvertures cintrées à clé en pointe



236. R. de la Clé, 18. Jardin d'enfants n° 14. Projet de 1903 (A.V.B./N.P.P., P17).

de diamant, dont la porte à dr. A l'étage, quatre étroites fenêtres élancées, cintrées et à traverse, encadrant deux à deux le trumeau axial orné d'un écu à l'effigie de st Michel, patron de la ville. Sous les appuis saillants, bandeau d'allège orné d'un motif en pointe de diamant au creux d'un panneau, aux extrémités et d'une banderolle de pierre portant « JARDIN D'ENFANTS · KINDERTUIN », au centre. Imposante lucarne passante posant sur culots en pierre et bordant, de sa base festonnée, les deux baies médianes de l'étage. Divisée en registres par des cordons et ajourée, au registre supérieur, d'une fenêtre géminée partagée par un montant en balustre, sous le cartouche daté 1905, elle est dominée par un pyramidion amortissant les rampants sur console. Murs de la façade et de la lucarne animés par des bandes parallèles en pierre bleue.

A g., pignon sur consoles en pierre bleue, comme le couvre-mur des rampants et la souche de cheminée à ouverture latérale géminée, couronnée par un fronton triangulaire.

Originellement, derrière le bâtiment à rue comprenant couloir d'accès et pièces de service, enfilade de locaux dont une cour de récréation couverte, sous une charpente métallique, une aile de classes, une salle de douches et une salle de récréation d'un niveau autour d'une cour ouverte.

Anc. établissement de bains aménagé aujourd'hui en aile de classes (fig. 236).

A.V.B./T.P. 4896-4905 (1903-1905); A.A. 1903, rep. 5275, 1904, rep. 5559; N.P.P., P17.

N^{os} 19-23. Voir R. Ant. Dansaert, n^{os} 149-153.

N^{os} 20-22. Maison de rapport, en style éclectique marqué surtout par le classicisme, sur les plans de l'arch. F. Kips en 1909; cinq niveaux sur caves hautes et trois travées sous bâtière. Sur socle en pierre bleue, façade enduite, rythmée horizontalement au r.d.ch. par des bandeaux de pierre, aux étages où la travée axiale forme ressaut, par le traitement à refends de l'enduit

et par les balcons continus. R.d.ch. symétriquement composé autour des ouvertures axiales — un jour de cave grillagé, à linteau droit, et une grande fenêtre à encadrement rect. en pierre bleue — séparées par une allège creusée en panneaux à décor de rosette et de guirlandes en stuc. De part et d'autre, portes à jour d'imposte vitré au-dessus de la traverse de bois, dans un encadrement monumental comportant des piédroits terminés en console à volute et soutenant linteau et larmier, sous une baie d'imposte néo-baroque, à ailerons à volute et linteau bombé à clé. Aux étages, portes-fenêtres entourées d'une mouluration stuquée, rect. ou à arc surbaissé. Attique panneauté à trous de boulin sous la corniche à mutules et denticules (R.579).

A.V.B./T.P. 5730 (1909).

R. DE LA COLLINE (E6)

De la r. du Marché aux Herbes à la Grand-Place, l'artère déjà citée comme telle au XIII^e s., établissait autrefois la liaison entre le cœur de la cité et la « Chaussée », grand axe vers le Coudenberg. A l'origine et jusqu'au XV^e s., elle longeait le « Maximiliaensteen », une des maisons de pierre fortifiées qui entouraient le site du « Marché ». Rectifiée et pavée ensuite, elle était bordée de maisons à pignon en bois lorsque l'incendie qui les détruisit en 1567 amena le Magistrat à imposer en ville l'emploi de briques et de pierre pour la construction des pignons à rue. Une nouvelle fois démolie lors du bombardement de 1695, la rue fut alors portée à sa largeur actuelle et les façades des maisons, reconstruites dans la ligne imposée à celles de la Grand-Place. Elle est act. comprise dans les limites du P.P.A. 30/10 « Grand-Place et environs » établi pour l'« Ilot Sacré » en 1960 (voir r. des Bouchers). Traditionnellement populaire, elle donnait accès, aux n^{os} 18-20, au célèbre estaminet et café-concert « Coffy », à l'intérieur de l'îlot, par le passage du même nom (voir aussi r. des Eperonniers); à cet emplacement fut édifié le cinéma « Agora-Palace » en 1922, puis reconstruit et incendié, finalement reconverti en galerie en 1963, derrière une nouvelle façade (n^{os} 14-20) associée à celle du n^o 22. Les façades ont conservé, grosso modo, leur ordonnance ancienne. Le front O. se caractérise



237. R. de la Colline, côté impair.

par un alignement de façades à pignon des XVII^e et XVIII^e s. tandis que le front E., dont l'alignement est rompu à hauteur du n^o 10, présente une juxtaposition de façades généralement anciennes, diversement conservées ou aménagées (fig. 237).

N^{os} 1-3. Voir r. du Marché aux Herbes, n^o 83.

N^o 2. Maison perpend., de quatre niveaux dont un en entresol et de deux travées, sous bâtière de tuiles. Remontant à la fin du XVII^e s. ou au deb. du XVIII^e s., avec des adaptations ultérieures, façade enduite, à pignon baroque chantourné et ajouré d'une fenêtre axiale cintrée à clé et impostes, entre deux oculi également à clé, complétés par un 3^e plus petit au sommet. Aux étages d'habitation, baies rect. à encadrement stuqué du XIX^e s. : à entablement décoré au niveau en entresol, à clé à guirlandes au 1^{er} étage, à simples moulures au 2^e. Devanture renouvelée, en pierre, au r.d.ch. (R.580).

N° 4. Maison perpend., de quatre niveaux dont un en entresol et de deux travées, sous bâtière de tuiles. Dans son état antérieur enduite, aménagée au XIX^e s. et couronnée alors par une corniche à modillons, façade reconstruite en 1984, restituant un pignon dessiné en cloche et ornée de bandeaux en grès animant le mur enduit (R.580).

N° 5. Maison traditionnelle perpend., de trois niveaux et de deux travées, probablement édifée au XVII^e s., conjointement et identiquement au n° 7 voisin. Ponctué d'ancres en I, façade enduite et ajourée de baies rect. Sans doute adapté à la fin du XVII^e s. de celui d'origine à gradins, pignon à deux registres au-dessus du rang de trous de boulin, l'inférieur conservant un gradin à chaque rampant et la fenêtre axiale cintrée à clé et impostes, contournée depuis lors par le larmier limitant le registre supérieur terminé latéralement par des ailerons à volute. Fronton terminal cintré et bordé par un épais larmier. R.d.ch. remanié (R.581).

N° 6. Maison traditionnelle perpend., de trois niveaux et de deux travées sous bâtière de tuiles, du XVII^e s. Ponctué d'ancres en I, façades aujourd'hui enduite et ajourée de baies rect. à appui saillant. Au-delà des trous de boulin marquant la base de la charpente, pignon à quatre gradins et pinacle rect.; fenêtre axiale cintrée à clé et impostes. Devanture renouvelée au r.d.ch. (R.582).

N° 7. Maison traditionnelle perpend., de trois niveaux et de deux travées sous bâtière, édifée au XVII^e s. (voir n° 5). Façade aujourd'hui enduite, avec ancres en I et baies rect. prolongeant l'alignement de ces éléments au n° 5. Pignon à cinq gradins et pinacle rect., souligné par deux trous de boulin et ajouré de la fenêtre axiale cintrée à clé et à impostes, entourée de trois ancres. Au r.d.ch., encadrement de porte en style Louis XV, de la 2^e moitié du XVIII^e s. : chambranle creusé en cavet et à linteau déprimé à clé rocaille, dans lequel s'inscrit un jour d'imposte à pourtour chantourné et limité par une traverse à clé en coquille. A g., vitrine renouvelée, sous une mouleure profilée en accolade (fig. 238 ; R.583).

N° 8. Maison perpend., de trois niveaux et deux travées sous bâtière de tuiles, à croupe et éclairée par une lucarne. Mas-



238. R. de la Colline, 7.

quant probablement un noyau traditionnel du XVII^e s., façade enduite et ouverte par des fenêtres rect. à appui saillant, aménagement de la 1^{re} moitié du XIX^e s. comme la suppression du pignon au-delà du rang de trous de boulin aujourd'hui cachés par des pointes de diamant sous la corniche à dentelles. R.d.ch. éventré pour le commerce (R.582).

N°s 9-11. Servant act. d'écran à une construction neuve sous toiture mansardée remplaçant deux maisons perpend. jumelées, de deux travées chacune, deux façades à pignon de la fin du XVII^e ou du déb. du XVIII^e s. aujourd'hui cimentées. Probablement uniforme dès l'origine et sous deux pignons baroques identiques, façade de quatre niveaux dont un en entresol présentant, en commun pour les deux édifices d'origine, les alignements d'ancres en I et de trous de boulin act. cachés. Baies rect., à encadrement en faible ressaut ménagé par les bandes verticales liant les étages couronnés par un larmier et encadrant les

allèges. Pignons à deux registres entre larmier; l'intérieur ajouré de deux oculi circulaires à clé et d'une fenêtre axiale cintrée, à clé et impostes; le supérieur cintré, à ailerons fortement creusés en cavet et terminés en volute, le tout entourant l'oculus terminal obturé dans les deux cas, depuis la transformation des toitures. R.d.ch. reconstruit (R.584).

N° 10. Maison de quatre niveaux et trois travées sous bâtière éclairée par une lucarne; en retrait de l'alignement ancien comme les suivantes. Façade de style néo-classique ajourée de baies rect., auparavant sobrement enduite, enrichie, d'après le projet de l'arch. A. Mennessier en 1874, par un décor de stuc comprenant moulures d'encadrement, chutes de feuillage, clés à guirlandes ou festonnées et consoles d'appui ouvragées, complété par des bandeaux aux trumeaux du 1^{er} étage. Appuis saillants formant larmier et délimitant les registres. Devanture commerciale en bois au r.d.ch. (R.582).

A.V.B./T.P. 640 (1874).

N° 12. Bâtiment de quatre niveaux et trois travées sous bâtière, édifié en remplacement du précédent comptant trois niveaux et quatre travées. Réalisée au départ de plans plus simples fournis par l'arch. L. Hoebeke en 1941, façade en style néo-baroque classicisant, en pierre blanche et rythmée par des pilastres colossaux à chapiteau ionique liant les deux étages inférieurs. Entre ceux-là s'inscrivent de larges ouvertures rect. séparées verticalement par des allèges ornées d'un cartouche muet à rinceaux au centre, de balustres latéralement. Souligné par l'entablement à frise panneautée, 4^e niveau en attique reprenant les caractéristiques — pilastres, baies, couronnement — des étages inférieurs. Interrompant la balustrade bordant la toiture, imposante lucarne cantonnée de pilastres, ajourée d'une baie cintrée à claveaux saillants un-sur-deux, couronnée d'un fronton triangulaire et flanquée d'ailerons à volute (R.585).

A.V.B./T.P. 56954 (1941).

N° 13. Maison traditionnelle perpend., de trois niveaux et trois travées sous bâtière couverte de tuiles flamandes. Façade à pignon, en style baroque classicisant de la fin

du XVII^e ou du déb. du XVIII^e s., enduite et rythmée par des pilastres colossaux à chapiteau toscan, liant les étages éclairés par des fenêtres rect., sur allèges panneautées au 1^{er} étage. Souligné par un larmier, fronton compartimenté par les pilastres prolongeant ceux des étages inférieurs et soutenant, au centre, le fronton terminal triangulaire, aux angles, le profil chantourné des ailerons. Baie axiale en anse de panier, entre trois oculi. R.d.ch. réaménagé en 1972 et flanqué de pilastres à bossages en grès sur socle en pierre bleue (R.586).

A.V.B./T.P. 82915 (1972).

N^{os} 14-20. Façade de quatre niveaux et quatre travées sous pignon à gradins, en style néo-traditionnel, réalisée en 1963-1965 sur les plans de l'arch. J. Van de Putte. Destinée, avec celle du n° 22, à servir d'écran à la galerie Agora sur laquelle elle ouvre, elle remplace une façade de même ampleur, cependant sans pignon, elle-même incorporée lors de la construction du cinéma Agora-Palace.

Galerie Agora. Accessible aussi par la r. des Eperonniers, n^{os} 7 à 11, 21, 25 à 29 et par la r. du Marché aux Herbes, n° 105 et occupant la presque totalité de l'îlot, vaste galerie commerçante comptant 102 magasins et bureaux sur quatre niveaux, complétés par un parking souterrain, sur les plans de 1963 par l'arch. J. Van de Putte. Elle succède au cinéma «Agora-Palace», édifié à cet emplacement sur les plans de l'arch. P. Hamesse en 1920-1922, qui conserve, selon les prescriptions de l'administration communale, les façades à rue reprises dans la liste de protection établie par le Service des Archives et le Comité du Vieux-Bruxelles. Réputé, lors de sa construction, le plus grand et le plus luxueux de la ville, le complexe reconstruit en 1949 sur les plans de l'arch. Alex. Dumont et incendié en 1959 cède la place à la galerie en 1963 (R.587).

A.V.B./T.P. 41668 (1920-1922), 73653 et 82066 (1963). — J. BRAEKEN, *Paleizen voor de hoofdstad*, dans *M & L*, 7/5, 1988, pp. 51 et 62.

N° 15. Maison perpend., de trois travées et de trois niveaux sous bâtière de tuiles mécaniques. Façade à pignon, de la fin du XVII^e ou du déb. du XVIII^e s., act. enduite. Bandeaux d'encadrement incorporant verti-

calement les hautes baies rect. des deux étages et l'allège les séparant; linteaux à larmier effilé et appuis saillants du XIX^e s. au 1^{er} étage. Limité par un larmier, pignon compartimenté par les bandeaux prolongeant ceux de l'étage et figurant pilastres encadrant les ouvertures — une fenêtre axiale échancrée et deux oculi à clé et larmier — et sur lesquels reposent ailerons et fronton triangulaire terminal. R.d.ch. reconstruit (R.588).

N° 17. Maison perpend., de trois travées et trois niveaux sous bâtière couverte de tuiles flamandes. Façade à pignon, de la fin du XVII^e ou du déb. du XVIII^e s., en style baroque classicisant, aujourd'hui cimentée. Liant les étages, pilastres à chapiteau toscan, encadrant les travées de fenêtres échancrées et de hauteur dégressive, ainsi que les allèges panneautées de l'étage inférieur. Entablement à ressaut médian, sous le fronton à pilastres terminé par deux ailerons et un fronton triangulaire. Fenêtre axiale cintrée à impostes, baies latérales échancrées, oculus sous l'entablement soulignant le fronton. R.d.ch. actuel rythmé par des pilastres à chapiteau toscan, aménagé sur les plans des arch. Ph. Dumont et J.A. Baltus en 1945 et comportant une porte néo-baroque à linteau monumental, chantourné à clé (R.589).

A.V.B./T.P. 55987 (1945).

N° 22. **De Halve Maan** (La Demi-lune), anc. maison du métier des ceinturoniers. Façade-pignon édifée v. 1696 en style baroque, en grès, restaurée ensuite avec diverses pierres. Comptant à l'origine trois niveaux et trois travées, incorporée au complexe du cinéma Agora-Palace en 1920-1922 par l'arch. P. Hamesse qui adapte le r.d.ch. en ménageant un niveau en entresol, elle subsiste depuis 1963, lors de la construction de la galerie Agora sur les plans de l'arch. J. Van de Putte, comme façade-écran de cet ensemble, avec celle des n^{os} 14-20.

Verticalité clairement exprimée par les pilastres formant trumeaux, partiellement à bossage au r.d.ch. aujourd'hui largement ouvert, enduits et en partie dépourvus du décor original des chapiteaux (voir vues anciennes) aux niveaux supérieurs. Registre médian particulièrement soigné : à la fois linteaux des baies du niveau inférieur, allè-



239. R. de la Colline, 22 et 24. Etat en 1862 (photo de E. Fierlants, coll. A.V.B.).

ges des deux étages richement décorées : au 1^{er}, de balustres, au 2^e, de rinceaux encadrant le panneau axial figurant l'enseigne de la maison : un quartier de lune entre deux putti. Parallèlement à celui du 1^{er} étage, larmier du 2^e soulignant le pignon organisé en deux registres sous le fronton triangulaire sommé d'un vase. Cantonné de pilastres, registre inférieur ajouré de trois ouvertures cintrées à clé, l'axiale plus haute empiétant sur le registre supérieur et contournée par le larmier limitant ce dernier. Aujourd'hui obturée, fenêtre rect. éclairant les combles, dans l'axe du registre supérieur à ailerons profilés en cavet et amortis chacun par une pyramide à sphère ajoutée lors des récentes restaurations (fig. 239).

A.V.B./T.P. 41668 (1920-1922), 73653 et 82066 (1963).

N° 24. **La Balance**, «De Wage» ou «De Weegschaal», maison élevée en 1704, dont la façade remporta le concours mis en œuvre pour la reconstruction de la Grand-Place après le bombardement de 1695. Toujours



240. R. de la Colline, 24. Console du balcon.

considérée comme partie de cet ensemble, façade restaurée en 1890 avec utilisation de pierre d'Euville et de Gobertange, pour laquelle l'arch. P.-V. Jamaer fournit le dessin d'un nouveau pinacle. En 1986, travaux de nettoyage et de consolidation, remplacement ponctuel de certaines pierres et renouvellement des deux cariatides et du balcon, sous les auspices de la Ville de Bruxelles. Maison perpend., de trois niveaux et trois travées sous bâtière couverte de tuiles flamandes. Façade-pignon en style baroque exubérant appartenant, par son gabarit et sa riche décoration, à l'ensemble architectural de la Grand-Place. Rythmant les travées, pilastres à chapiteau toscan au r.d.ch., colonnes engagées à chapiteau composite aux étages, marqués à hauteur des socles et entablements par une puissante mouluration en décrochement. R.d.ch. élevé, sur socle échancré pour les caves accessibles par un escalier, de part et d'autre de l'entrée. Ouvertures rect. inscrites entre les pilastres panneautés et sous un large bandeau de pierre ouvert par trois oculi circulaires. Limitant le 1^{er} étage, puis-

sant larmier contournant le profil des pilastres et du balcon soutenu par deux consoles figurant chacune un nègre drapé, à demi assis sur les chapiteaux des pilastres. Particulièrement traité, bel étage caractérisé par trois registres — base formant allèges panneautés entre les socles de colonnes, hautes fenêtres éclairant presque totalement ce niveau, entablement à frise sculptée — et par la travée axiale à balcon à balustrade. Montants à cariatide encadrant la porte-fenêtre sous linteau cintré, sous lequel deux figures d'angelot portant une balance illustrent l'enseigne de la maison. Couronnant cette composition et interrompant l'entablement, fronton courbe à ailerons en cavet, bordé d'un larmier à volute. Niveau supérieur ajouré par trois fenêtres rect. entre les colonnes. Cintrant la corniche à modillons de l'entablement, fronton courbe orné d'un médaillon daté MDCCIV (1704) et couronné d'un panache. Dominant l'ensemble, pignon en deux registres, l'inférieur ouvert par une haute fenêtre axiale, cintrée à clé, accostée de volutes et flanquée de deux plus petites du même profil. Registre supérieur ajouré, dans l'axe, d'un oculus ovale à clé entre pilastres en gaine, contre lesquels s'appuie, de chaque côté, une balustrade soutenant un aileron en cavet. Amortissant l'ensemble au-dessus du larmier terminal, vase à pyramidion. Dès à sphère ponctuant, en escalier, les extrémités des registres et du larmier.

Caves couvertes de voûtes d'arêtes en briques, séparées par des arcs doubleaux en grès (fig. 239 et 240).

A.V.B./T.P. 8616 (1890); N.P.P., B27. — *Pierres et rues*, Bruxelles, 1982, pp. 207, 213.

R. DU COLOMBIER (C5)

De la r. St-Michel à la r. du Finistère, petite rue étroite, probablement tracée en même temps ou peu après la r. Neuve en 1617 et appelée d'abord « r. des Poulets ». Son appellation actuelle date de 1851. Elle est aujourd'hui comprise dans le pâté entre le bd A. Max et la r. Neuve dont les arrière d'immeubles constituent le front E. A l'O., quelques façades du XIX^e s., d'allure néo-classique, sont conservées, certaines sur un noyau plus ancien, plus souvent sur un bâtiment reconstruit. Réverbères encore accrochés aux murs de ce côté.

Aux n^{os} 8-10, « hôtel du Colombier », devanures à vitraux colorés et intérieur d'inspiration Art Déco (R.590).

R. DES COLONIES (D7-8/E7)

Du carrefour des r. de Loxum, du Cardinal Mercier, Cantersteen, Ravenstein et Montagne du Parc jusqu'à la r. Royale, large rue courbe créée en 1908-1909, en même temps que les actuelles r. du Gentilhomme, de la Chancellerie et Montagne du Parc. Importante percée dans le tissu urbain ancien, elle fait partie du plan de restructuration complète du quartier situé entre la cathédrale St-Michel, la r. Royale, le Coudeberg, les r. de la Madeleine et de la Montagne, décidé en 1903 en vue de l'implantation de la future Gare Centrale au quartier de la Putterie. Au départ de l'anc. impasse du Parc — voie sans issue dans l'axe de la r. de la Loi, installée à renfort de remblais au niveau de la r. Royale, dos à la 1^{re} enceinte urbaine, au XVIII^e s., — la création de la rue amena le percement de l'impasse, l'incorporation partielle de l'anc. r. du Gentilhomme ou Petite r. de l'Ecuyer, élargie des deux côtés dans la partie subsistante, et la démolition du pâté entouré par les r. des Paroissiens, du Parchemin et l'anc. pl. de la Chancellerie.

Le long du nouveau tracé s'élevèrent, entre 1909 et les années 1920, avec une interruption pendant la 1^{re} guerre mondiale, d'imposants édifices bancaires, de bureaux ou à appartements affichant des façades principalement conçues en style éclectique fortement marqué par l'Ecole française des Beaux-Arts et son classicisme. Les gabarits — hauteur et ampleur — sont en relation directe avec la largeur de la rue. Les couvertures en coupole accentuant les travées d'angle avec les rues transversales sont particulièrement caractéristiques de ces constructions d'allure monumentale occupées par des commerces au niveau de la rue et couvrant souvent un vaste pâté, comme aux n^{os} 1-21 et 58-68. Le haut de la rue conserve des façades en style classique, du dern. quart du XVIII^e s., appartenant aux édifices d'angle avec la r. Royale, n^{os} 70-72 et n^o 74. De nouveaux bâtiments occupent les n^{os} 20-24 et 33-35.

A.V.B./T.P. 24568, 31385 et 31437-31441 (1908-1909); A.A., 1908, rep. 7029 et 7130.

N^{os} 1-21. 1911. Anc. bâtiment bancaire, édifié pour la **Caisse Générale de Reports et de Dépôts** sur les plans de l'arch. P. Saintenoy, en style éclectique inspiré de l'Ecole française des Beaux-Arts et du néo-classicisme. Daté en chiffres romains au-dessus de l'entrée principale, imposant édifice couvrant l'îlot formé par les rues des Colonies, de la Chancellerie et Montagne du Parc et caractérisé par des angles respectivement arrondis ou coupé dominés chacun par une coupole. Rythmées par des pilastres colossaux à refends portant en médaillon les initiales entrelacées «CGR&D» de la société bancaire, façades parementées en pierre blanche, organisées en fonction du profil de chacune des trois rues et comptant deux étages au-dessus d'un r.d.ch. généralement avec entresol, complété d'un étage en entresol vers les r. des Colonies et Montagne du Parc, en forte déclivité. Treize travées vers la r. des Colonies, onze vers la r. de la Chancellerie, huit vers la r. Montagne du Parc, sous une toiture mansardée couverte d'ardoises et éclairée par une succession de lucarnes à fronton courbe. Ouvertures cintrées à crossettes et à clé à volute au r.d.ch. des travées d'angle et aux accès du bâtiment, superposition de baies à double ou triple division métallique sur allège sculptée de rudentures et de besants, inscrites entre pilastres engagés d'ordre toscan posant, à hauteur du 1^{er} étage, sur une haute base à refends séparant les baies des niveaux inférieurs de l'immeuble. Balcons à balustrade soulignant l'étage en entresol et au-dessus des entrées encadrées de colonnes aux angles et au centre de la façade de la r. de la Chancellerie. Entablement toscan et corniche à mutules et denticules couronnant l'édifice.

Façade principale vers la r. des Colonies, groupant quatre travées avec r.d.ch. commerciaux et vitrines arrondies de chaque côté de l'avant-corps central limité par deux travées en saillie. Disposition symétrique à partir de l'entrée monumentale couverte d'une voussure à trois clés et bordée d'un larmier protégeant aussi les deux portes rect. et les baies cintrées de part et d'autre.

Au-dessus, à hauteur de l'étage en entresol, une baie aveugle et un oculus à dix clés de chaque côté du cintre de porte. Couronnant cette composition, balcons sur consoles soulignant les deux étages supérieurs. Au-



241. R. des Colonies, 1-21.

delà de la corniche, étage-attique accentuant l'avant-corps.

A l'intérieur, logée en triangle au centre du bâtiment, salle des guichets entourée de galeries (fig. 241).

A.V.B./T.P. 9343 (1911).

N^{os} 2-4. 1924. Anc. bâtiment de la **Banque Belge & Française**, occupant l'angle, en demi-cercle, de la r. des Paroissiens (n^{os} 1-5), signé et daté de 1924. Sur les plans des arch. G. Martin et G. Dufas, de 1923, immeuble en style éclectique marqué par l'Ecole française des Beaux-Arts, de six niveaux dont un en entresol, complétés par un étage-attique en retrait, sous une toiture à brisis bombé, ponctuée d'une coupole à l'angle, couvertes d'ardoises. Dix travées au total, quatre à l'angle, deux en façades latérales reliées aux premières par une étroite travée de petites ouvertures. Sur une structure en béton armé, façades en briques et en pierre blanche affichant un riche décor sculpté. Appareillés en refends, r.d.ch. ou-

vert dans l'axe par deux portails cintrés, et niveau d'entresol bordé par des balcons à balustrade sur consoles. Rythmant ces niveaux, pilastres visuellement prolongés, aux étages, par les trumeaux en briques limités par les montants harpés des baies rect. Formant chacun allège de la baie supérieure, linteaux sculptés de guirlandes ou de motifs géométriques, aux quatre travées principales soulignées, au 1^{er} étage, par une balustrade interrompue par des piédestaux aux initiales significatives «BF». Travées latérales plus simplement traitées, présentant cependant le même décor sculpté, complété par la guirlande de laurier enrubannée courant sous la corniche et interrompue par les doubles consoles ornées d'une chute de fleur et feuillage soutenant cette dernière (fig. 242).

A.V.B./T.P. 31009 (1923).

N^o 6. Immeuble à appartements, de six niveaux, édifié sur l'étroite parcelle débouchant aussi r. des Paroissiens, n^{os} 7-9, sur



242. R. des Colonies, 2-4, 6, 10, 12.

les plans de l'arch. A. Geens, de 1911.

Vers la r. des Colonies, façade en briques et en pierre bleue, de style éclectique reprenant des éléments néo-Renaissance flamande. Sur quatre étages limités par un bandeau calcaire, bow-window trapézoïdal sur cul-de-lampe cannelé, ajouré de fenêtres à guillotine entre montants en pierre bleue. Le couronnant, balcon à garde-corps galbé, à l'étage supérieur, sur lequel ouvrent deux portes-fenêtres jumelées. Terminant l'élévation, pignon à rampants droits dominé par un pinacle semi-circulaire traversé par un flambeau en pierre.

Vers la r. des Paroissiens, façade similaire, de cinq niveaux complétés d'un niveau de combles. Deux travées, celle de dr. plus étroite, révélant l'escalier et ajourée de baies à linteau et traverse d'imposte, en pierre bleue; celle de g. occupée, sur quatre niveaux, par un bow-window rect. Toiture mansardée couverte d'ardoises. R.d.ch. entièrement commercial (fig. 242; R.591).

A.V.B./T.P. 27018 (1911).

N° 10. Immeuble à appartements, édifié sur les plans de l'arch. V. Rubbers de 1922, sur la parcelle évasée donnant aussi r. des Paroissiens. Vers la r. des Colonies, façade en style éclectique, de cinq niveaux, dont un r.d.ch. commercial avec entresol, terminée par deux étages-attiques en retraits successifs. Revêtement en simili-pierre, traité à refends au r.d.ch. Etages occupés, à la travée unique, par un bow-window trapézoïdal. Allèges ornées de motifs sculptés. Balustrade de pierre couronnant la superposition de bow-windows et bordant le balcon précédant les baies de l'étage-attique.

Vers la r. des Paroissiens (n°s 11-13), façade plus large, de trois travées et cinq niveaux, dont un en entresol, augmentés d'une cave haute et de deux étages-attiques en retrait. Occupant les trois étages, trois bow-windows, semi-circulaire au centre, polygonaux de part et d'autre (fig. 242; R.591 et 592).

A.V.B./T.P. 31010 (1922).

N° 12. Immeuble de quatre niveaux, dont un r.d.ch. avec entresol, et trois travées sous bâtière de tuiles, sur les plans de l'arch. A. Golenvaux, selon demande de permis en 1910. D'inspiration Art Nouveau, façade en briques décorativement ponctuée d'éléments en pierre bleue. Balcon continu au 1^{er} étage, axial au 2^e. Inscrites dans un encadrement couronné par un arc outre-passé englobant le dern. étage, baies jointives échancrées sur appui saillant à bec, caractéristique du style de l'époque, comme la corniche soutenue par des béquilles de bois profilées, entre les pinacles de pierre bleue en quart de cercle dominant la façade à chaque extrémité. R.d.ch. commercial remanié (fig. 242; R.591).

A.V.B./T.P. 39 (1910).

N°s 14-18. Immeuble à appartements, de cinq niveaux dont un en entresol, et six travées sous bâtière, édifié selon demande de permis en 1912. Façade couverte de briques jaunes de revêtement, animée par quelques éléments de pierre blanche et pierre bleue. Ordonnance classique caractérisée par un rythme régulier, trois ouvertures en arc surbaissés à l'entresol, baies à linteau droit ou échancrées aux étages. Aux 1^{er} et 2^e étages, bow-window rect. axial, sous balcon à balustrade. Au r.d.ch., porte



243. R. des Colonies, 32-38 et r. de la Chancellerie, 4-18.

indépendante à g., flanquée de devantures commerciales (R.593).

A.V.B./T.P. 1806 (1912).

N^{os} 26-30. Immeuble à appartements en style éclectique inspiré du classicisme français, édifié, selon demande de permis en 1923, sur les plans de l'arch. G. Hubrecht. Six niveaux dont un en entresol, sous un niveau en attique et une toiture mansardée couverte d'ardoises. En pierre d'Euville et par ailleurs revêtu de simili-pierre, façade de trois travées flanquées à g. d'un bow-window à trois pans. Baies en anse de panier, diversement traitées selon les niveaux, bordées au 5^e par un tarmier chantourné soulignant les balcons arrondis du dern. étage. Double rang de lucarnes à linteau chantourné dans la toiture. Au r.d.ch., devantures commerciales à vitrines arrondies, de part et d'autre de l'entrée privée (R.594).

A.V.B./T.P. 29285 (1923).

N^{os} 29-31. Voir r. de la Chancellerie, n^{os} 17-17A.

N^{os} 32-38. Edifié pour la compagnie d'assurances C^{ie} L'Urbaine & La Seine, sur les plans de 1919, de l'arch. R. Théry, imposant immeuble formant l'angle de la r. de la Chancellerie (n^{os} 4-18), originellement à l'usage de bureaux et appartements. Six niveaux dont un en entresol, sous toiture mansardée couverte d'ardoises. Façades en pierre blanche, de vingt-trois travées au total, groupées deux à deux de part et d'autre de travées occupées par un bow-window ou de la travée d'angle. R.d.ch. à refends, ouvert de larges baies en anse de panier à clé, niveau en entresol et étages ornés d'un décor néo-Louis XVI tel que stucs, guirlandes, consoles à rosettes, oves, godrons, chutes de feuillage. Fenêtres rect. à balcons, en saillie sur consoles aux 1^{er} et dern. étages, tous à garde-corps en ferronnerie. Hautes lucarnes à jour double au-dessus des travées couplées, à jour triple bordé d'une balustrade à l'angle et au-dessus des travées de bow-window. Dans la r. de la Chancellerie, façade latérale aveugle dominée par un fronton néo-baroque (fig. 243).

A.V.B./T.P. 27555 (1919).



244. R. des Colonies, 46-56 et r. de la Chancellerie, 19.

N^{os} 37 à 51. Voir r. Royale, n^{os} 70-72.

N^{os} 46-56. 1914. Complexe monumental, édifié sur plans de 1912 dus à l'arch. communal Fr. Malfait. Deux ailes perpendiculaires entre elles, l'une en pur style néo-Louis XVI s'inspirant de celui du bâtiment fermant jadis l'impasse du Parc (aile S.E., r. des Colonies, n^{os} 46-56 se prolongeant r. du Gentilhomme, n^{os} 2-4), l'autre en style néo-baroque flamand (aile S.O., r. de la Chancellerie, n^o 19 et pl. Ste-Gudule, n^o 18). A l'origine, six appartements par étage, autour de deux cages d'escalier, aujourd'hui convertis en bureaux. Façades signées et datées de 1914, parementées de pierre blanche.

Aile S.E. de cinq niveaux dont un r.d.ch. avec entresol, un niveau en entresol, deux étages et un niveau en attique. Vingt travées dont dix ordonnées symétriquement de part et d'autre de l'avant-corps central de sept travées ouvert au r.d.ch. par une galerie d'arcades et trois à l'angle arrondi de la r. de la Chancellerie. Division en trois registres — r.d.ch. et niveau d'entresol à

refends, étages liés par des pilastres colossaux à chapiteau composite, niveau-attique — par le larmier formant, à l'occasion, balcon du 1^{er} étage sur consoles à volutes et par la corniche à mutules. Ouvertures généralement rect. au r.d.ch., excepté aux travées d'angle; cintrées une-sur-deux au niveau en entresol; rect. aux étages et sous entablement à guirlande au 1^{er}, distinctes aux travées extrêmes des parties encadrant l'avant-corps : cintrées au 1^{er}, ovales au 2^e, rect. à clé à l'étage-attique. Décor sculpté caractéristique tel que guirlandes, chutes de feuillage, gouttes sous les consoles et balustrade de couronnement.

Aile S.O. de quatre niveaux dont un r.d.ch. avec entresol et, en encorbellement porté par des consoles à volute, deux étages complétés par un niveau en attique. Six travées vers la r. de la Chancellerie, deux vers la place. R.d.ch. à refends rythmé par de larges ouvertures cintrées. Vers la r. de la Chancellerie, étages liés par des pilastres colossaux à chapiteau dorique, couplés de part et d'autres de pots-à-feu et de statues en pied de divinités antiques avec signes



245. R. des Colonies, 46-56. Façade r. de la Chancellerie, 19.

du zodiaque au socle, signées par le sculpteur Ch. Samuel; entre ces trumeaux s'inscrivent les fenêtres rect. et les allèges ornées de balustres. Entablement à frise dorique alternant triglyphes et métopes sculptées. Etage-attique ajouré de baies rect. flanquées de pilastres à chapiteau composite, couplés autour d'un trumeau creusé en fausse-niche. Au-dessus de la corniche à denticules, balustrade de couronnement interrompue par six lucarnes cintrées sous fronton triangulaire, cantonnées et sommées de vases. Vers la pl. Ste-Gudule, ordonnance semblable mais sans encorbellement et complétée par un balcon monumental à pots-à-feu et par un pignon, à ailerons à volute, coiffé d'un fronton.

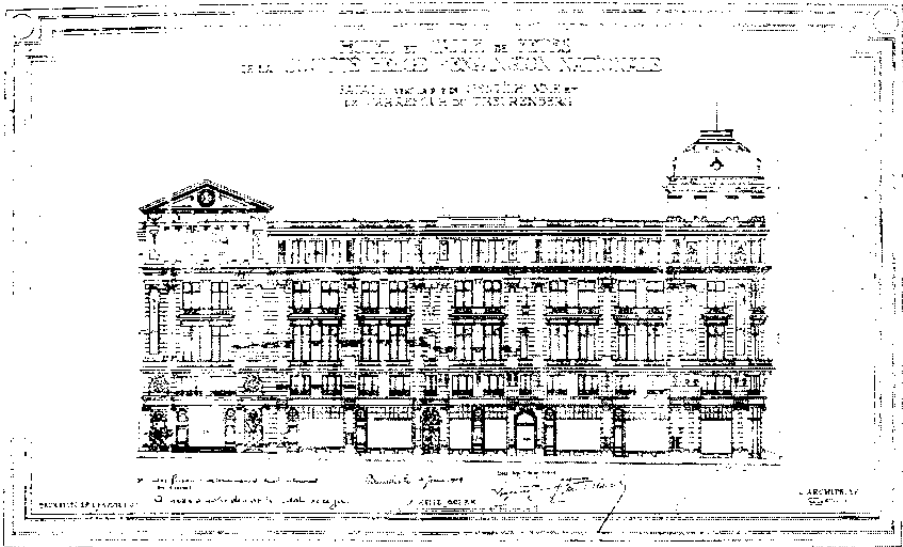
Voir aussi pl. Ste-Gudule, n° 23 (fig. 244 et 245).

A.V.B./T.P. 14423 (1912).

N°s 58-68. Imposant bâtiment d'angle (r. du Gentilhomme, n°s 1-17 et Treurenberg, n° 13) édifié en style éclectique marqué par

l'Ecole des Beaux-Arts et inspiré par le classicisme français; originellement conçu comme complexe de salles de fêtes appelé « Palais de l'Expansion », sur les plans de l'arch. F. Van Ophem pour la « Société belge d'Expansion Nationale », comme le signale la demande de permis en 1909. Remaniements et aménagement en bâtiment bancaire pour la « Banque de Reports, de Fonds Publics & de Dépôts », selon la demande de permis en 1913 : à cette occasion, la coupole-lanterne et les frontons furent supprimés. Plus récemment, extension de quatre travées au Treurenberg, copiant le style des autres façades, sur les plans des arch. C. et J.-P. Housiaux de 1955. Rénovation complète act. en cours, sur les plans des bureaux d'arch. R. Stappels, Erauw, Lievens & Douglas. Conservant les façades restaurées, les travaux concernent la reconstruction totale de l'intérieur de l'îlot bordé par les r. Royale, des Colonies, du Gentilhomme, le Treurenberg et comprenant aussi les immeubles de la r. Royale, n°s 74 et 76. Trois blocs verticaux à destination de bureaux avec commerces au r.d.ch. sont axés sur deux atriums recouverts d'une baie vitrée, à l'origine du nom futur du complexe : « Royal Atrium ».

De cinq niveaux — un r.d.ch. avec entresol, un niveau en entresol, deux étages et un étage-attique —, façades axées sur un angle semi-circulaire de trois travées couvert d'une coupole et comptant au total trente-et-une travées : onze vers la r. des Colonies, dix-huit vers la r. du Gentilhomme, quatre vers le Treurenberg. Parements de pierre blanche masquant originellement la structure en béton armé. Refends au r.d.ch. ajouré de portes et vitrines rect., parfois cintrées, et au niveau en entresol à petites fenêtres rect. Bordés par un motif de balustrade, étages liés par des pilastres colossaux à chapiteau ionique se répétant toutes les deux travées, jumelés autour d'une travée unique à l'avant-corps en léger ressaut animant chacune des deux façades principales. Bow-window à angles arrondis, sur consoles monumentales, à ce niveau vers la r. du Gentilhomme. Hautes baies rect. en deux parties, généralement couplées, oculus circulaire au 2° étage de chacune des travées extrêmes des avant-corps. Au-dessus de la corniche à mutules, étage-attique régulièrement ajouré de fenêtres presque carrées et rythmé par des trumeaux canne-



246. R. des Colonies, 58-68. Projet de 1909 (A.V.B./T.P. 9340).

lés dans le prolongement des pilastres. Balustrade de couronnement (fig. 246).

A.V.B./T.P. 9340 (1909, 1913), 70266 (1955).

R. DES COMÉDIENS (C6)

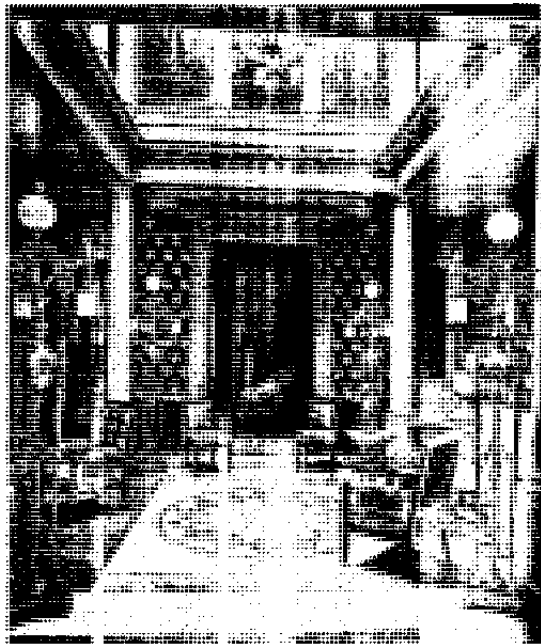
Reliant act., en montant, la rencontre des r. Montagne aux Herbes Potagères, des Boîteux et du Marais au bd de Berlaumont, artère ancienne longeant jadis extérieurement la 1^{re} enceinte urbaine et appelée autrefois Zavelgracht (Fossé au sable, XIV^e s.) et Vieux Marché (XVII^e s.). Elle doit son nom actuel à la présence de l'Opéra ou Comédie, construit v. 1650 et transformé en entrepôt au XVIII^e s. Le tronçon partant de la r. St-Laurent, autrefois appelé Montagne Ste-Elisabeth, fut transformé en un large escalier escaladant la pente vers le bd de Berlaumont, lors des travaux de la Jonction ferroviaire Nord-Midi (1911-1914/1935-1952). Jusqu'il y a peu, la rue alignait des constructions jointives aux façades néo-classiques des 2^e et 3^e quarts du XIX^e s., quelques-unes masquant un noyau ancien, et un bâtiment à façade néo-gothique (1891, arch. J. Ramaekers); une grande partie fut détruite récemment. Elargie par

endroits du côté pair, l'artère voit s'élever de nouveaux bâtiments de bureaux ou d'habitation, certains encore en construction.

A.V.B./T.P. 9324 (1891).

N^{os} 16-22. **Electric City**. Immeuble de commerce et de bureaux édifié sur les plans de 1935 de l'arch. J.-J. Van den Eng et daté en façade de 1936. Six travées et cinq niveaux complétés d'un 6^e en attique sous toiture plate. Structure en béton revêtue de marbre au r.d.ch., de briques jaunes et de simili-pierre aux étages. Disposition en registres grâce aux bandeaux d'allèges en briques bordés par les appuis continus et séparés par les larges ouvertures rect. en retrait. Niveau en attique souligné latéralement par deux frises et, aux quatre travées médianes, par une corniche saillante supportée par des pilastres prolongés par des hampes de drapeau. Châssis métalliques renouvelés, précédemment à petites divisions. Originellement, cinq commerces avec petite habitation aux deux niveaux inférieurs; étages supérieurs partagés en locaux à disposition variable de part et d'autre d'un couloir central; entrée et cage d'escalier à la travée dr. (R.595).

A.V.B./T.P. 47069 (1935). - *Bâtir*, 51, 1937, pp. 1066-1067.



247. R. des Comédiens, 24. Façade à rue et vue intérieure (extr. de *L'Emulation*, 1901, pl. 25 et 26).

N° 24. 1898. Maison de maître édifée sur les plans de 1898 conçus par l'arch. Alb. Dumont et implantée, comme les précédentes, selon un nouvel alignement en retrait de l'ancien encore visible à dr. et auquel elle se raccorde par un grillage en quart de cercle. Sur caves hautes, trois niveaux et une travée unique aux étages, sous bâtière. Façade en style néo-Renaissance, soigneusement parementée en pierre d'Euville et horizontalement rythmée par des cordons finement profilés. Au-dessus du socle ajouré pour les caves, r.d.ch. ouvert par trois baies cintrées, dont la porte à dr., sur impostes prolongées en bandeau. Fenêtres géminées séparées par un montant auquel s'adosse une demi-colonne à chapiteau toscan. Bel étage, lié visuellement au 2^e, caractérisé par un bow-window polygonal sur culot et consoles. Allèges sculptées, fenêtres entre montants en pilastre à chapiteau ionique, baies d'imposte cintrées, en triplet au centre. En couronnement, corniche à mutules sous le balcon à garde-corps en ferronnerie, entre dés de pierre. Ouvrant sur

celui-ci, baies triplées, entre montants en pilastre cannelé à chapiteau ionique. Entablement soigné, compartimenté par des consoles cannelées séparant les panneaux alternativement ornés de guirlandes et des inscriptions « ANNO » et « 1898 ». Intérieur remarquable axé sur une cage d'escalier centrale avec marches en marbre et rampe en fer forgé; jointif, atrium classique sur deux niveaux avec colonnade, sol revêtu de marbre polychrome, plafond compartimenté et peint et frise supérieure à vitraux; salle à manger avec lambris néo-Louis XV avec jardin d'hiver; bureau en style néo-Renaissance flamande (fig. 247).

A.V.B./T.P. 4393 (1898). — *L'Emulation*, 1901, pl. 24-26.

N° 26. Maison de maître, de cinq travées en double corps et de deux niveaux sous bâtière de tuiles. Noyau traditionnel ancien, probablement du XVII^e s., comme en témoignent le soubassement chanfreiné en grès et l'ordonnance de la façade adaptée au style néo-classique dans le 1^{er} quart du

XIX^e s. Façade act. cimentée, régulièrement ajourée de fenêtres rect. à montants en grès, appui saillant et, à l'étage, barre d'appui à motifs d'enroulement en ferronnerie. Au centre du r.d.ch., haute porte à encadrement en pierre bleue de style Régence (1^{re} moitié du XVIII^e s.), creusé en cavet et bordé d'un filet rect., présentant un intrados en anse de panier et une clé cannelée; larmier droit profilé. Rang de cache-boulins agencés au-dessus de chaque montant de fenêtre; trois lucarnes à croupe. Entrée de garage remplaçant les deux fenêtres du r.d.ch. g. depuis 1947 (R.596).

A.V.B./T.P. 58629 (1947).

R. DES COMMERÇANTS (B2-3-4)

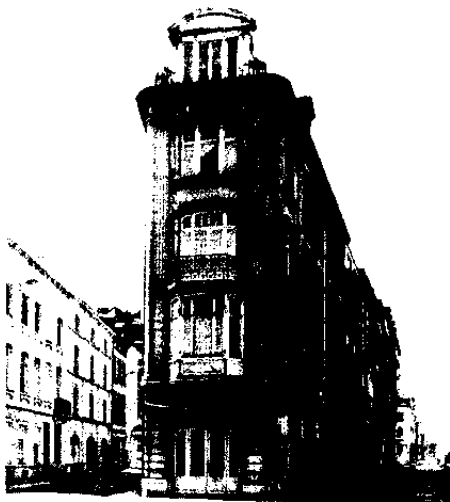
De la r. du Pélican à la pl. de l'Yser, l'artère se situe dans l'angle N.O. du périmètre urbain dont les terrains, ménagés depuis la suppression de la 2^e enceinte et la création du bd d'Anvers rectifiant cet angle du Pentagone, furent urbanisés dès 1819. Dans une 1^{re} phase apparurent les r. des Commerçants, du Magasin, St-Jean Népomucène et le quai du Commerce; le bassin du Chantier fut creusé en 1824 et le Grand Bassin ou bassin du Commerce en 1830 (voir bd d'Anvers et quai du Commerce). La dénomination d'origine, r. du Commerce, ainsi que l'actuelle donnée en 1851, sont dues à la proximité de l'anc. port.

Construite à partir des années 1820, la rue affiche aujourd'hui des alignements hétérogènes de façades, où prédomine l'architecture éclectique de la 2^e moitié du XIX^e s. et du 1^{er} quart du XX^e s. Subsistent quelques maisons particulières, généralement reconstruites, comme les n^{os} 3, 19 et 35, et d'anc. dépendances du bd d'Anvers, comme les n^{os} 45 et 47, de la 1^{re} moitié du XIX^e s., le long du côté impair, au N. Le côté pair, au S., se caractérise par des constructions homogènes du 3^e quart du XIX^e s. en style néo-classique et par d'autres en style éclectique, du dern. quart du XIX^e s. et du 1^{er} quart du XX^e s., dont l'immeuble caractéristique, sur les plans de l'arch. J. Michiels en 1910-1911, entre les r. St-Jean Népomucène et de Laeken. Précédemment immeubles de rapport, de petits édifices à appartements ou de bureaux datent des 1^{er} et 2^e quarts du XX^e s.

N^o 2. S'avançant en éperon à la rencontre de la rue avec la r. St-Jean Népomucène (n^o 13), immeuble édifié sur les plans de l'arch. J. Michiels de 1911 et faisant partie d'un ensemble de maisons de rapport et d'habitations bourgeoises formant le pâté adressé aux n^{os} 4 à 10 de la rue, au n^o 15 de la r. St-Jean Népomucène et aux n^{os} 171-177 de la r. de Laeken. De quatre niveaux et, respectivement, cinq et quatre travées complétées par une travée d'angle, façades en style éclectique fortement marqué par l'Art Nouveau, enduites et rythmées par des pilastres colossaux isolant chaque travée. Sur socle ajouré pour les caves, r.d.ch. en pierre bleue appareillée à refends, aux trumeaux entre les larges vitrines sous linteau à poutrelle métallique en I. Entablement sous larmier limitant les étages ouverts par des baies alternativement larges ou étroites, entourées d'un encadrement en anse de panier aux 1^{er} et 2^e étages rect. et à poutrelle métallique en I sur coussinets au niveau supérieur. 2^e travée vers la rue se démarquant par la présence d'un balcon à garde-corps en ferronnerie au 1^{er} étage et par un couple de fins pilastres divisant les ouvertures aux deux niveaux supérieurs. Travée d'angle accentuée par un bow-window polygonal en bois sous balcon en ferronnerie, par une fenêtre divisée par des pilastres au 3^e étage et par une monumentale lucarne à ailerons en volute, sous fronton cintré. Angles arrondis vers les façades latérales, entre deux pilastres décorés géométriquement, comme les autres, de bandes parallèles. Travée extrême de chaque façade individualisée pour l'entrée, par la porte sous arc en anse de panier, et pour la cage d'escalier éclairée par des fenêtres à vitraux. Couronnant, par paires, les pilastres, hautes consoles involutées à crochet, compartimentant l'entablement et soutenant, avec des modillons sculptés, la corniche saillante dominée latéralement par une lucarne de même type que la précédente, plus petite (fig. 248).

A.V.B./T.P. 2034 (1911).

N^{os} 4 à 10. Série de quatre maisons bourgeoises édifiées sur les plans de l'arch. J. Michiels de 1911, en même temps que le n^o 2 voisin. Deux travées, trois (n^{os} 4 et 10) ou quatre niveaux (n^{os} 6 et 8) sous bâtière. Façades en briques de différents coloris ou enduite (n^o 10), en style éclecti-



248. R. des Commerçants, 2, 4 à 10.

que d'inspiration Art Nouveau. Large utilisation du fer, e.a. pour les garde-corps de balcons et les grillages de fenêtre. Sur caves hautes éclairées par des fenêtres dans le socle en pierre bleue, r.d.ch. élevé; étages animés de diverses manières: bandeaux, pilastres, jeux de briques, allèges en retrait. Baies généralement échancrées, portes d'entrée sous baie d'imposte garnie de vitraux, corniches à modillons. Au n° 4, pilastres colossaux, balcons en arc de cercle sur culot et console, à garde-corps en ferronnerie à motif curviligne, au 1^{er} étage; fenêtres géminées, compartimentées par une colonnette en fonte soutenant un linteau formé d'une poutrelle métallique en I, sur allège ornée de céramique à motif floral Art Nouveau, au 2^e étage. Aux n°s 6 et 8, bow-window rect. en bois à dr. et balcon à g., au 1^{er} étage, tous sur consoles souples incurvées. Au n° 10, baies compartimentées par deux colonnettes en fonte et balcons sur consoles incurvées à la large travée g.; allège à dr. et frise décorées de



249. R. des Commerçants, 4 à 10. Panneau d'allège en céramique au n° 10.

céramiques à motif floral Art Nouveau. Annexes, murs et grilles de clôture à l'arrière, longeant la r. St-Jean Népomucène (fig. 248 et 249).

A.V.B./T.P. 2034 (1911).

N°s 12 à 14. Maison avec façade de style éclectique fortement influencé par l'Art Nouveau, élevée sur des plans de 1910 de l'arch. J. Michiels, en même temps que le n° 15 de la r. St-Jean Népomucène. Quatre niveaux et deux travées de largeur inégale. En briques et pierre bleue disposée en bandeaux décoratifs et aux linteaux et appuis, façade caractérisée par le bow-window polygonal en bois aux deux étages inférieurs de la travée dr. et par les balcons à garde-corps en fer forgé à la travée g. et au-dessus du bow-window. Corniche largement débordante, soutenue par des consoles en bois souples profilées, interrompant la frise ornée de motifs géométriques en briques. Devanture commerciale en bois avec entrée latérale et entrée particulière (R.597).

A.V.B./T.P. 1703 (1910).

N° 16. Maison perpendiculaire à la rue, à l'angle de la r. de Laeken, des années 1820, sous bâtière de tuiles à croupes. De trois niveaux et respectivement cinq travées en double corps et quatre latéralement en bordure de rue, façades néo-classiques enduites, sobrement ajourées de baies rect. formant registres; appuis en pierre bleue faiblement saillants, barres d'appuis sur motif en ferronnerie au 2^e étage moins élevé. Bandeau d'attique à cache-boulins délimité par un larmier et la corniche à mutules.

Deux lucarnes à fronton triangulaire vers la rue. Annexes postérieures en fond de parcelle (R.598).

N^{os} 18 à 24. Série de quatre maisons individuelles, jumelées suivant un schéma répétitif, de trois niveaux à l'origine — portés à quatre aux n^{os} 22 et 24 — et chacune de trois travées sous bâtière. Demande de permis de bâtir en 1869. Façades néo-classiques enduites, rythmées horizontalement par les bandeaux d'appui et les larmiers couronnant les niveaux. R.d.ch. revêtu de pierre bleue appareillée en refends. Ouvertures rect., encadrées d'une bordure plate aux étages enrichis de balcons à garde-corps en ferronnerie à la travée centrale. Allèges panneautées en creux au dern. niveau. Attiques creusés de même, entre trous de boulin parfois cachés (R.599).

A.V.B./T.P. 9330 (1869).

N^{os} 28, 38, 40. Trois maisons individuelles de trois niveaux, respectivement d'une et deux travées sous bâtière, faisant partie d'un ensemble conçu avec la r. Van Gaver, par l'arch. A. Mennessier en 1884-1886. Façades enduites, de style éclectique empreint de néo-classicisme révélé par les décors stuqués remplacés, au n^o 38, par un nouveau parement de briques. Baies échanrées; socles en pierre bleue; bandeaux d'appui et attiques à cache-boulin. Au n^o 28, étages liés par les pilastres corniers panneautés en creux, couronnés d'un arc surbaissé et ornés de refends; balcon sur consoles et à garde-corps en ferronnerie au 1^{er} étage, allège décorée d'un besant entouré de guirlandes, entre les consoles de l'appui saillant au 2^e étage. Au n^o 38, large travée g. en ressaut et balcons superposés. Au n^o 40, façade ornée de bandeaux en faible saillie, balcon continu au 1^{er} étage, allèges garnies de bouquets et guirlandes florales au 2^e étage (R.600 et 601).

A.V.B./T.P. 26128 et 29730 (1884-1886).

N^{os} 30-32, 34-36. Formant, de part et d'autre, l'angle de la r. Van Gaver, deux ensembles de deux maisons en style néo-Renaissance flamande, sur les plans de l'arch. A. Mennessier de 1884-1885, ainsi qu'en témoignent l'ancrage au pignon du n^o 32 (1885) et la pierre au pignon du n^o 34, datée 1886 et portant «A. MENNESSIER / ARCHITECTE / DE CETTE RUE». Trois niveaux et,

pour chacune, une travée plus la porte, sous bâtières limitées, au-dessus des façades latérales vers la r. Van Gaver, par un pignon à gradins; celle du n^o 32 transformée tardivement en toiture mansardée. Parements de briques, régulièrement décorés de bandeaux — réticulés aux n^{os} 30-32 —, de motifs d'arcatures sous les gradins du pignon et aux encadrements des ouvertures et des niches; pierre bleue employée pour les socles, les bandeaux du r.d.ch. et les appuis, continus ou non. Ornementation caractéristique de figures en ronde-bosse et en demi-relief, inspirées de motifs gothiques et renaissants, peints en couleur imitant la terracotta.

Bordant la r. Van Gaver, façades-pignons monumentales caractérisées aux étages par un conduit de cheminée en ressaut dans l'axe, dont la souche sert de pinacle au pignon à sept gradins et à consoles. Dans un pourtour de briques, niches ornées de statuettes; travées de baies inscrites dans un encadrement cintré; arcatures décoratives. Raccordant les façades, angle coupé au r.d.ch. récupérant l'angle droit des étages par un cul-de-lampe orné d'une figure de marchand médiéval en terre cuite. Façades principales conçues chacune symétriquement, avec portes au centre et balcons à garde-corps en ferronnerie, sur consoles au 1^{er} étage. Baies rect. au r.d.ch., échanrées aux étages. Corniches sur consoles, partiellement à mutules; lucarne au n^o 30; deux lucarnes à gradins aux n^{os} 32-34 (fig. 250 et 251).

A.V.B./T.P. 26128 (1884-1886).

N^o 39. Anc. écuries dépendant de la maison de maître adressée bd d'Anvers, n^o 23, du 1^{er} quart du XIX^e s. Deux niveaux et trois travées sous bâtière éclairée par une lucarne axiale à pignon. Façade enduite; r.d.ch. probablement modifié; étage ajouré de trois fenêtres grillagées, à encadrement rect. profilé en stuc, sur appui saillant et allège panneautée en relief (R.602).

N^{os} 42 à 46. Ensemble de cinq maisons jumelées, à l'angle de la r. du Magasin (n^{os} 6 à 10), édifié selon demande de permis en 1872. Façades enduites, de style néo-classique, de trois niveaux et onze travées reliées, par une en pan coupé, aux quatre travées latérales, sous bâtière d'ardoises à croupes. Socle en pierre bleue ajouré pour





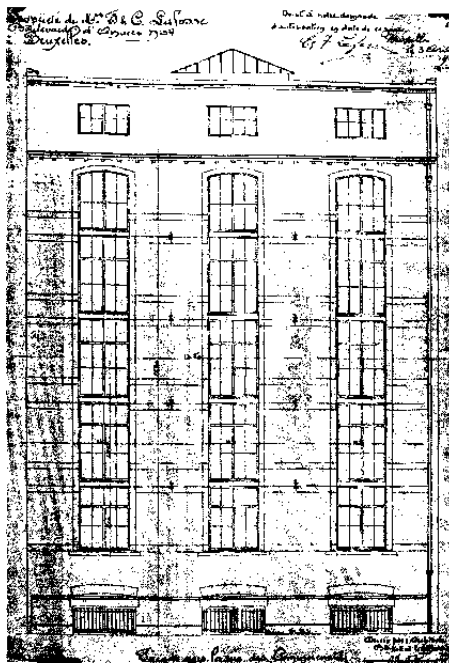
251. R. des Commerçants, 30-32 et 34-36. Cul-de-lampe aux n^{os} 30-32.

les caves, sous un r.d.ch. à refends. Habitations de trois travées chacune, se répétant identiquement, avec porte précédée d'un degré, à g., et balcon axial sur consoles à volute et gouttes et à garde-corps en ferronnerie au 1^{er} étage. Baies rect., sur appui saillant, en bandeau aux étages, encadrées de moulures à ces niveaux et sur allèges panneautées en relief aux 1^{er} et 3^e niveaux. Entablement et larmier à la porte-fenêtre des balcons. Travée d'angle avec porte et balcon. Attique à trous de boulin; corniche à mutules et denticules, segmentée par habitation en façade principale (R.603).

A.V.B./T.P. 15341 (1872).

N^o 43. Maison de rapport, de quatre niveaux et quatre travées sous toiture mansardée, édifiée sur les plans de l'arch. C. Mohonval de 1908. Façade enduite, de style eclectique mêlant tradition classique et techniques nouvelles. Socle en pierre bleue ajouré pour les caves, large entrée cochère et fenêtres rect. à poutrelle métallique en I sur coussinets, en guise de linteau, au r.d.ch. Etages liés par les pilastres corniers et axial, colossaux et à chapiteau toscan. Baies rect. sous poutrelle métallique en I, à appui en pierre bleue. Au 1^{er} étage, paire de larges fenêtres géminées, déterminées par des montants en pilastre à chapiteau toscan rappelés par le pilastre médian; allèges oblongues moulurées de même. Aux niveaux supérieurs, petites allèges pan-

250. R. des Commerçants, 30-32 et 34-36.

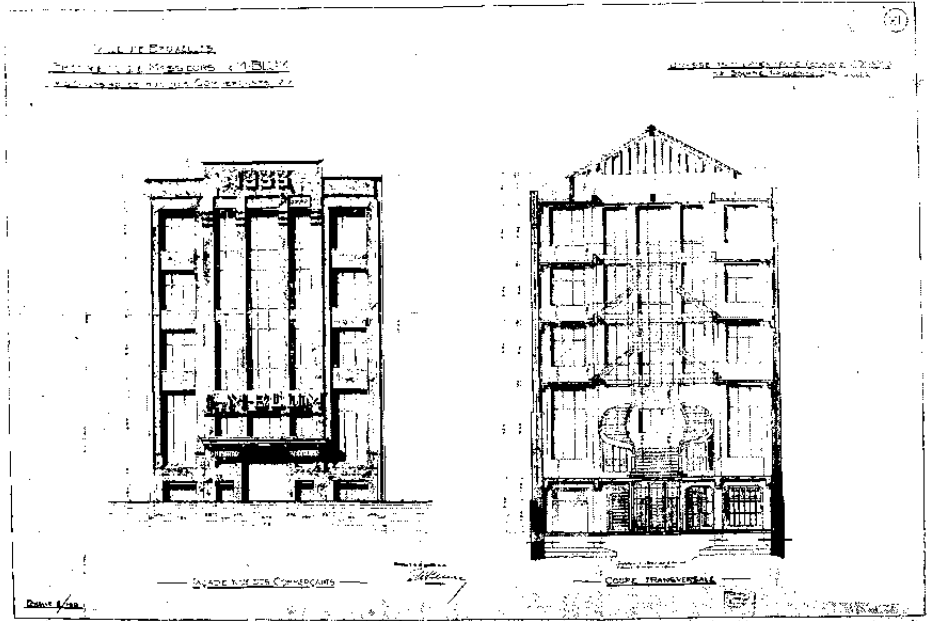


252. R. des Commerçants, 57. Projet de 1905 (A.V.B./T.P. 49414).

neautés en relief. Attique alternativement compartimenté en hauteur au-dessus des pilastres et en largeur, encadré de moulures et muni de trous de boulin. Corniche à mutules, sous quatre lucarnes (R.604).

A.V.B./T.P. 2159 (1908).

N^{os} 48-52. Vaste bâtiment à l'angle de la r. du Magasin (n^o 3), de trois niveaux et, actuellement, de douze travées sous bâtière, faisant originellement partie d'un groupe d'entrepôts et de magasins se prolongeant dans les r. du Magasin et du Chantier, datant des années 1820. Comptant au total vingt-deux travées, il se caractérisait par une galerie d'arcades continue au r.d.ch., dont la moitié S. fut récemment rasée. Façades conservant grosso modo leur anc. ordonnance, revêtues de simili-pierre d'Euville avec décor néo-Louis XVI, dont la demande de permis date de 1921. Arcatures surbaissées sur pilastres à imposte au r.d.ch., entre lesquelles s'inscrivent les ouvertures de même profil : fenêtres, porte et



253. R. des Commerçants, 67. Elévation et coupe, projet de 1933 (A.V.B./T.P. 50722).

entrées carrossables. Etages liés par des pilastres simulés par l'enduit, comme les panneaux rect. aux trumeaux. Fenêtres successivement rect. et cintrées aux deux niveaux supérieurs. Décors caractéristiques de clés à volutes, guirlandes, coquilles. Corniche à denticules.

Caves voûtées (R.605).

A.V.B./T.P. 26998 (1921).

N° 57. Entrepôt construit pour la « Maison de Quincaillerie en gros C. et F. Lafosse », sur les plans de l'arch. A. Knein de 1905, sur la parcelle se prolongeant au bd d'Anvers, n° 34. Cinq niveaux et trois travées sous une haute toiture mansardée. Structure en béton armé, façade en briques peintes, originellement sur socle ajouré pour les caves et couronné d'un larmier. Montant jadis du r.d.ch., baies vitrées continues dans un encadrement à retrait terminé par un arc surbaissé; traverses métalliques au niveau des étages, vitrages compartimentés par de fines baguettes de même matériau. Ancres en étoile aux trumeaux. R.d.ch. aujourd'hui largement ouvert par des portes de garage

et pourvu d'un nouveau revêtement (fig. 252; R.606).

A.V.B./T.P. 49414 (1905).

N° 67. Entrepôt construit pour les « Etablissements I. et M. Blum S.A. » (étoffes, soieries, velours), d'après les plans de l'arch. F. Conard de 1933, sur une parcelle se prolongeant jusqu'au bd d'Anvers, n° 40. Sur caves hautes, construction en béton de quatre niveaux et cinq travées sous toit plat. Datée 1934 au sommet, façade en style fonctionnaliste rigoureusement dessinée selon un rythme vertical. Trois travées centrales comprenant, au r.d.ch., l'accès vers le sous-sol sous un vaste auvent, et de hautes verrières entre pilastres éclairant la cage d'escalier. Travées latérales avec jours de cave obturés par des pavés de verre au socle; fenêtres séparées par des allèges au r.d.ch. et aux étages. Vitrages à divisions métalliques partout.

A l'intérieur, hall central entouré de trois galeries superposées sous un dôme en béton et dalles de verre; escalier à volée double du côté S. (fig. 253; R.607).

A.V.B./T.P. 50722 (1933).



254. Galerie du Commerce. Vue depuis la place des Martyrs, v. 1909.

GALERIE DU COMMERCE (C5)

Galerie commerçante, entre la r. Neuve, la pl. des Martyrs et la r. d'Argent, longtemps appelée «Galerie Hirsch» en raison des Grands Magasins de ce nom occupant les boutiques flanquant l'entrée vers la r. Neuve. Décrétée voie publique par arrêté royal du 9/10/1871 et tracée au travers des propriétés des promoteurs, le comte de Grünne et la famille Robijns, elle constitue la 1^{re} galerie commerçante ouverte après la création des bds centraux, précédant le Passage du Nord (1881-1882, arch. H. Rieck) créé, dans le prolongement de son bras O., de l'autre côté de la r. Neuve.

Sur les plans signés en 1871-1872 par l'entrepreneur-arch. J. Brusselaars-Gorren et par les arch. E. Legraive et H. Stasseyns, la galerie présentait, dès l'origine, un tracé en ligne brisée comportant plusieurs branches articulées autour de rotondes octogonales : l'une au départ de la r. Neuve, à l'O., l'autre, N.-S., au départ de la pl. des Martyrs et destinée, au-delà de l'embranchement de la 3^e vers l'E. menant r. d'Argent, à débou-

cher r. du Fossé aux Loups. Cette dernière partie ne fut que partiellement réalisée v. 1879. La majeure partie de la branche vers la r. d'Argent, dont les murs vers le passage étaient à l'origine ornés de vitrines simulées et de panneaux-bibliothèques à l'usage d'un bouquiniste, fut aménagée en 1891 sur les plans de l'arch. A. Luyck, lors de l'incorporation au passage de l'immeuble contigu à l'entrée, r. d'Argent, n^o 26. Couverte par une verrière en berceau interrompue par des coupes à deux calottes superposées, la galerie présentait à cette époque une élévation intérieure de trois niveaux : un r.d.ch. commercial — deux vitrines avec porte latérale symétriquement disposées de chaque côté de l'entrée vers les étages —, un niveau entresolé à refends et un 3^e niveau enduit, ajouré de baies rect., cintrées au-dessus des entrées privées. Un 4^e niveau dominait le tout au-delà de la verrière. Réalisé par le sculpteur A. Van Den Kerckhove en 1887, riche décor comprenant bas-reliefs au niveau entresolé, cariatides aux trumeaux de l'étage supérieur et figures féminines dans les niches des rotondes, représentant les activités commerciales et les Beaux-Arts, complété par des guirlandes autour des fenêtres.

Première modification en 1909 sur les plans de l'arch. F. De Vestel : reconstruction de la façade r. Neuve et modification des façades de ce tronçon O., pour les Grands Magasins «Hirsch et C^{ie}». Bras vers la r. du Fossé aux Loups incorporé en 1936-1937 aux grands magasins contigus qui suppriment les façades originelles du côté S. Autres bras modifiés en 1963, lors des travaux d'aménagement conçus par l'arch. L. Styngen pour l'installation d'une grande surface. A ce moment, destruction des étages au-dessus du niveau entresolé et de la verrière, déplacement, vers le S., du bras O. débouchant r. Neuve, aux murs devenus anonymes, modernisation du côté O.

Aujourd'hui, la galerie présente un tracé en L et ne conserve le r.d.ch. d'origine avec niveau entresolé qu'à l'E., entre la pl. des Martyrs et la r. d'Argent, muré dans certains cas. Subsistent de ce côté les devantures en bois «classiques» entre pilastres cannelés, avec porte ornée, à l'encadrement, de guirlandes et chutes de feuillage, et, à l'imposte vitrée en médaillon, de rubans et nœuds, le tout couronné d'une corniche à mutules.

Entrées d'origine toutes modifiées, celle de la pl. des Martyrs auparavant cintrée et munie d'un portail à châssis métallique vitré, reconstruite pour s'adapter, avec les étages qui la couronnent, au style classique de la place (fig. 254; R.608 et 609).

A.V.B./T.P. 6681 et 21796 (1871-1872), 9510 (1891). – C.F.C., *Livre blanc n° 3, Bruxelles 1985-1986*, pp. 234-252.

QUAI DU COMMERCE (B-C2)

Reliant act., du côté impair, le quai au Foin à la r. des Commerçants et, du côté pair, les bds d'Ypres et de Dixmude, le quai constituait jadis le côté E. du Grand Bassin, aussi appelé bassin du Commerce. Le creusement de celui-ci, élargissement local du canal de Willebroeck, fut mis en adjudication en 1829, en même temps que les travaux d'amélioration du tirant d'eau du canal et de renouvellement des écluses, ponts et vannes. La pose de la 1^{re} pierre du bassin eut lieu le 1^{er} avril 1830. La même époque vit l'achèvement du canal de Charleroi (1827-1832) rejoignant le canal de Willebroeck au N. du bassin du Commerce. Les terrains utilisés, situés auparavant à l'extérieur de la 2^e enceinte urbaine (XIV^e s.), furent incorporés au territoire de la ville suite à la création du bd d'Anvers en 1819 (voir à cette adresse) et à l'achèvement de la ceinture de boulevards v. 1830. Le bassin du Commerce, véritable port intérieur de 182 m sur 70 m, pouvait accueillir 150 bateaux. Il se greffait au S. sur le complexe portuaire du XVI^e s. (voir quai aux Briques); à l'E., il communiquait avec le bassin du Chantier, destiné aux constructions navales, creusé en 1824 et remblayé en 1860 (voir quai du Chantier).

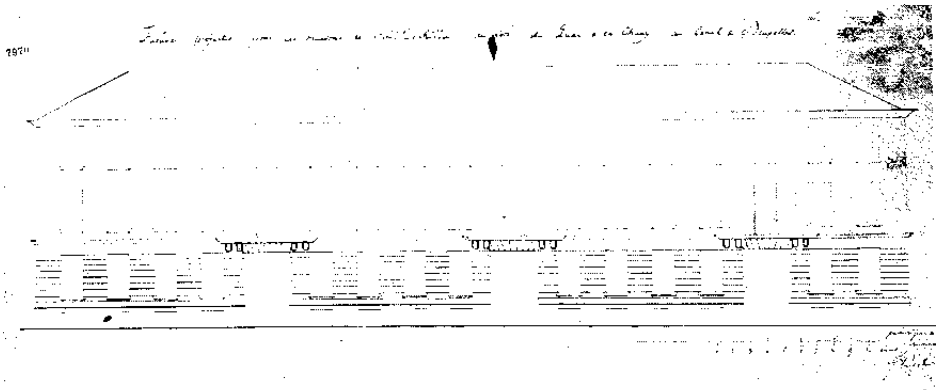
La construction le long du quai, alors front E. du canal de Willebroeck, débuta en 1819. Le front O. du nouveau bassin, limité au N. par la nouvelle « porte du Rivage » constituée des deux aubettes de l'octroi (1833, arch. A. Payen), fut bordé par le vaste « Entrepôt » édifié de 1843 à 1847 sur les plans de l'arch. L. Spaak, bâtiment révolutionnaire alors par l'emploi simultané de fonte, fer laminé et maçonnerie, et par sa position le long du réseau ferroviaire reliant à l'époque les gares du Nord et du Midi (Bogards). Après le remblayage des bassins en 1910-1911, l'emplacement du Grand Bassin et

de l'Entrepôt des marchandises fut aménagé pour constituer le « Quartier Maritime » — act. quai du Commerce, bd d'Ypres, bd de Dixmude, pl. de l'Yser et le square Saintelette — dont l'établissement fut décidé en 1911 mais dont la construction ne débuta que dans les années 1920 (voir aussi bd de Dixmude). La concentration, dans ce quartier, de nombreuses firmes de commerce en gros et de marchés publics témoigne de la persistance de l'anc. activité portuaire.

Le quai se présente, depuis lors, comme une large avenue à deux bandes de circulation séparées par un terre-plein central planté de rangées de platanes. Le long du front E. subsistent quelques témoins de l'architecture néo-classique du quai à l'origine, datant des années 1820. Le long du côté O. et à hauteur de l'anc. bassin du Chantier, une importante série d'immeubles à appartements, des années 1920 à 1930, dans un style principalement apparenté à l'Art Déco et d'un gabarit variant de quatre à sept niveaux sous toiture mansardée, se caractérise par des façades parentées en briques traitées de manière ornementale et combinées avec la pierre bleue, la pierre blanche et la simili-pierre. L'animation des surfaces est assurée par les bow-windows, les balcons à garde-corps en ferronnerie et le traitement des allèges. Certains exemples moins représentatifs, tels le n° 24 (1925, arch. P. Meert), le n° 27, les n°s 44-46 en style fonctionnaliste (1953, arch. A. Bosshard) côtoient e.a. une imprimerie aux n°s 14-18, s'étendant jusqu'au bd d'Ypres, n° 15 (1930, arch. G. Vuille).

A.V.B./T.P. 37834 (1925), 50712 (1933), 50711 (1930); A.A., 1829, vol. 26bis, s.n°; 1833, vol. 30, s.n°; 1911, rep. 8250.

N°s 5 à 11. Ensemble de quatre maisons de maître néo-classiques jumelées, formant l'angle du quai du Chantier (n°s 17, 19), édifié selon demande de permis en 1820. Originellement de trois niveaux et chacune de quatre travées, excepté le n° 11, de cinq travées, soit au total, dix-sept travées vers le quai du Commerce et treize vers le quai du Chantier, sous une bâtière continue. A l'origine aussi, façades enduites et peintes, à refends au r.d.ch., sur socle de pierre blanche ajouré de hautes baies grillagées pour les caves. Composition identique des façades, comprenant une large entrée car-



255. Quai du Commerce, 5 à 11. Projet de 1820 (A.V.B./T.P. 7970).

rossable — à larmier sur consoles couplées aux n^{os} 9 et 11 — à la travée dr. plus large, un bandeau profilé couronnant le r.d.ch. et un attique à trous de boulin parfois cachés, ainsi qu'une succession régulière d'ouvertures rect. à appui saillant. Inscrites dans la travée dr. en retrait aux n^{os} 9 et 11, baies autrefois devancées par un balcon au 1^{er} étage et couronnées par un larmier.

Physionomie actuelle résultant de divers aménagements : nouveaux revêtements aux n^{os} 5 et 9 ; ajout de deux niveaux et d'une toiture mansardée, ainsi qu'un aménagement complet de la façade en 1927, au n^o 7 ; décapage et transformation des baies du r.d.ch. au n^o 11.

Façade latérale vers le quai du Chantier conservant, grosso modo, sa physionomie ancienne, excepté les aménagements du n^o 11. Partie g. — deux travées — transformées en entrepôt, avec façade encore enduite, repérable à son portail d'entrée surbaissé, sa lucarne monte-charge et ses inscriptions publicitaires (fig. 255 ; R.610).

A.V.B./T.P. 7970 (1820), 39221 (1927). — I.R.P.A., cliché A.C.L. 8588E (avant 1900).

N^{os} 6-8. Immeuble à appartements, de style Art Déco, édifié selon les plans de l'arch. R. Teughels de 1933. Cinq niveaux complétés d'un sixième mansardé en retrait, deux travées séparées par la cage d'escalier. Au-dessus du r.d.ch. utilisant largement la pierre bleue, façade parementée de briques

décorativement disposées, de pierre blanche et de simili. Matérialisant l'organisation intérieure en deux séries parallèles d'appartements, deux bow-windows trapézoïdaux sur culot profilé, jusqu'au 3^e étage, couronnés par un balcon. A ce niveau, ouvertures tripartites compartimentées par des demi-colonnes cimentées. Cage d'escalier axiale dans une gaine en éperon ajourée, sur les deux faces, par des verrières oblongues à petites divisions métalliques, séparées verticalement par des panneaux de pavés céramiques. Marquant la verticalité dans l'axe de la façade et de la gaine de l'escalier sur toute la hauteur, mât cylindrique dominé par deux disques. Au centre du r.d.ch., porte d'entrée sous auvent semi-circulaire surmonté d'un motif de volutes et de l'initiale C du maître d'œuvre, P. Commerman. De part et d'autre, ouvertures rect., dont une entrée de garage à g., munie, comme l'entrée particulière, d'une porte à motifs métalliques en feuilles de palmier. Décors sculptés caractéristiques : godrons, fruits et feuillage.

Façade identique au bd d'Ypres, n^{os} 7-9 (fig. 256).

A.V.B./T.P. 50709 (1933).

N^{os} 10-12. Immeuble à appartements, construit sur les plans de l'arch. F. Petit de 1934. Six niveaux sous étage mansardé couvert d'ardoises, trois travées. Façade sobrement revêtue de briques et de « granitils ». R.d.ch.



256. Quai du Commerce, 6-8.

largement ouvert pour le commerce, quatre étages inférieurs en ressaut et rythmés verticalement. Larges baies rect. à divisions métalliques (R.611).

A.V.B./T.P. 50710 (1934). — *Le Document*, 1936, p. 140.

N^{os} 13-19. Immeuble à appartements, de style moderniste, édifié à l'angle du quai du Chantier sur les plans de l'arch. F. Petit de 1932. Conçu la même année et par le même arch. que le complexe d'habitations sociales réalisés pour le Foyer Bruxellois au quai du Chantier, n^{os} 2-10 et r. du Chantier, n^{os} 4-8, avec façades identiques. Six niveaux sous toiture plate et six travées de chaque côté. Parti décoratif affirmé par l'alternance des matériaux et des registres : parement de simili-pierre pour ceux d'allège encadrés par les bandeaux des linteaux et des appuis, de briques pour les trumeaux des registres d'ouvertures. Allégeant l'allure de cette massive construction et contrecarrant l'horizontalité des registres, angle arrondi et saillie des quatre travées médianes

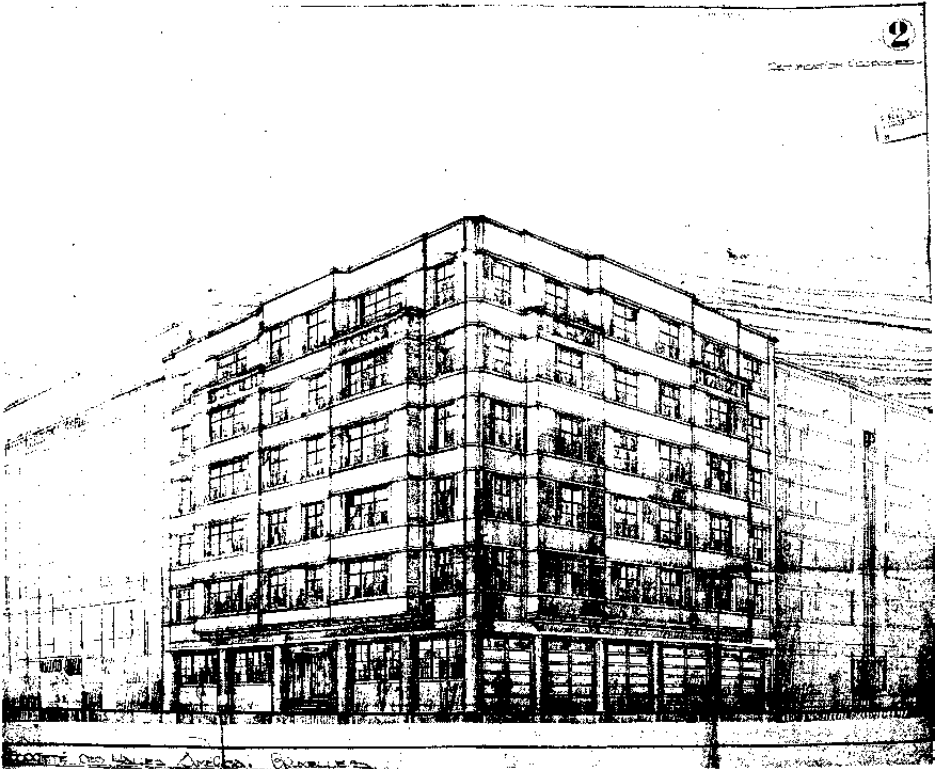
sur quatre étages, de chaque côté, complétée par le ressaut complémentaire des 2^e et 5^e travées couronnées d'un balcon muni d'une balustrade à motif géométrique en préfabriqué. Fenêtres rect. avec châssis à petites divisions, en partie renouvelés. R.d.ch. rythmé par des colonnes festonnées recouvertes de petits pavés céramiques et occupé, entre celles-ci, par des portes de garage et la porte d'entrée axiale, en façade principale. Toiture-terrasse avec solarium (fig. 257; R.612).

A.V.B./T.P. 50708 (1932).

N^{os} 20-22. Immeuble à appartements, sur les plans de l'arch. G. Vuille de 1928; sept niveaux sous toiture mansardée et trois travées symétriquement disposées. Façade de style Art Déco, parementée de briques, de pierre blanche et de simili-pierre, sur deux niveaux inférieurs recouverts de pierre bleue. R.d.ch. et 1^{er} étage respectivement caractérisés par des ouvertures en plein cintre, dont la porte d'entrée axiale et celle de garage à dr., et rect. Trois étages suivants liés par des pilastres colossaux — à motif géométrique et à chapiteau sculpté d'un couple d'atlantes adossés et accroupis — et se distinguant par deux travées de bow-windows trapézoïdaux encadrant la travée axiale à balcons. Deux étages supérieurs ajourés de portes-fenêtres précédées d'un balcon trapézoïdal ou arrondi, entre pilastres de briques. Corniche largement débordante et soutenue par quatre paires de consoles. Intéressants motifs décoratifs stylisés, en métal, au châssis vitré de la porte et aux balcons (fig. 258; R.613).

A.V.B./T.P. 36335 (1928).

N^{os} 21-25. Immeuble à appartements, édifié à l'angle de la r. du Chantier sur les plans des arch. A. et H. Vandaele de 1931. Six niveaux sous toiture mansardée couverte d'ardoises et couronnée, en 1934, d'un étage sous toiture-terrasse; quatre travées vers le quai, cinq vers la rue. Massive construction en briques, de style Art Déco, rythmée verticalement par des bow-windows sur quatre niveaux — trapézoïdaux au centre, cintrés de part et d'autre, vers le quai; alternativement rect. et cintrés, vers la rue —, revêtus de simili-pierre. Garde-corps en ferronnerie, aux portes-fenêtres et aux balcons, ornés de motifs à enroulements caractéristiques. Frise de denticules



257. Quai du Commerce, 13-19. Croquis perspectif, projet de 1932 (A.V.B./T.P. 50708).

sous l'attique à cache-boulins; corniche à mutules; imposante lucarne à l'angle. Au r.d.ch., entrée axiale pour les appartements, encadrée par les devantures commerciales (R.614).

A.V.B./T.P. 48567 (1931, 1934).

N° 26. Immeuble de commerce et à appartements, édifié sur les plans de l'arch. Ch. De Wys de 1927, comme le confirme l'inscription « CH. DE WYS / ARCHITECTE » au-dessus de la porte. De style Art Déco, façade en briques disposées en panneaux décoratifs, en pierre blanche, pierre bleue et similitude. Quatre niveaux et deux larges travées couronnées chacune par un attique en trapèze compartimenté en trois panneaux de briques et masquant la toiture plate. Travée d'entrée à g., caractérisée aux étages par un bow-window trapézoïdal. Travée dr. cantonnée de pseudo-pilastres en

briques amortis par une vasque de fruits; au 1^{er} étage, balcon à tablier trapézoïdal et garde-corps rect. Ouvertures triplées à travers droite, latéralement plus étroites. Décors caractéristiques de l'époque : e.a. motifs géométriques, panneaux de fleurs aux allèges et attiques. Porte vitrée à châssis métallique typique et orné, comme les grillages des jours de cave et le garde-corps du balcon, de motifs en spirale. Aux fenêtres garnies, dans l'axe, d'un mince vitrail coloré, châssis de bois à divisions horizontales (R.615).

A.V.B./T.P. 36866 (1927).

N°s 28-30. Maison d'habitation et de commerce, construite sur les plans de l'arch. F. Hemelsoet de 1925. Annonçant l'Art Déco, façade revêtue de pierre blanche et de similitude rythmée horizontalement par des bandeaux; trois niveaux et trois tra-



258. Quai du Commerce, 20-22. Chapiteau.

vées. Large travée g. occupée, au 1^{er} étage, par un bow-window en arc de cercle, divisé par une traverse de même profil et par des montants ornés de grappes de fruits; au 2^e étage, baie triplée devancée au centre par un balcon. Deux travées dr. plus étroites, ajourées de fenêtres rect. Chanfrein aux encadrements; vitraux colorés souplement dessinés au 1^{er} étage. Originellement, r.d.ch. avec portes de part et d'autre des fenêtres et attique surbaissé à dés, aujourd'hui reconstruits. Prévu dans la demande de permis, magasin avec galerie intérieure et toiture vitrée dans la cour (R.616).

A.V.B./T.P. 37833 (1925).

N^{os} 31 à 35. Série de trois maisons jumelées, terminée par une vaste maison à l'angle de la r. des Commerçants, dont le permis de bâtir date de 1829. Trois niveaux et attique ajouré; deux, trois ou quatre travées, soit au total onze travées sur trois, sous bâtière de tuiles unique. Façade néo-classique enduite et peinte, sur soubasse-

ment en pierre blanche ajouré pour les caves. Registres délimités par les larmiers profilés; baies rect., partiellement aveugles en façade latérale; portes au r.d.ch., entrée cochère à dr. et r. des Commerçants. Attique alternant petites baies rect. et trous de brouillon sous la corniche.

Façade arrière avec ouvertures à la Serlio au r.d.ch.; pierre inscrite «EDOUARD PALMAERT / LE 15 AVRIL / 1829» rappelant la date et le promoteur de la construction.

Rénové en plusieurs habitations en 1987-1988 (fig. 259; R.617).

A.V.B./T.P. 9353 (1829).

N^{os} 32-34. Immeuble à appartements, sur les plans des arch. G. Martin et G. Dufas de 1922; cinq niveaux sous toiture mansardée couverte d'ardoises et deux travées de largeur inégale. Annonçant l'Art Déco, façade de briques, pierre blanche et similitude-pierre. Large travée g. occupée par un bow-window rect. raccordé à la façade par deux profils courbes, sur consoles massives et couronné d'un balcon précédant la porte-fenêtre de l'imposante lucarne. Ouvertures rect. à garde-corps en ferronnerie. Décors caractéristiques, e.a. frises à motif floral ou géométrique sous les larmiers, enroulements aux consoles et linteau du 1^{er} étage. R.d.ch. originellement occupé par une vitrine arrondie et une entrée carrossable, reconstruit.

Permis de bâtir prévoyant atelier avec galerie intérieure à l'arrière (R.618).

A.V.B./T.P. 37835 (1922).

N^o 36. Immeuble à appartements, sur les plans de l'arch. A. De Meulemeester de 1923; quatre niveaux sous toiture mansardée à lucarnes, trois travées de largeur inégale. Inspirée par le style «Beaux-Arts» prôné par l'Ecole française de ce nom, façade en briques, pierre blanche et similitude-pierre, sur r.d.ch. en pierre bleue appareillée à refends. Registres déterminés par des bandeaux. Au r.d.ch., quatre ouvertures groupées par deux, dont les fenêtres cintrées et l'entrée carrossable surbaissée. Aux étages, large travée g. occupée par un bow-window rect. sous balcon à balustrade au niveau supérieur et imposante lucarne. A dr., deux travées de fenêtres rect. Allèges panneautées en creux; linteaux à motif de guirlandes et de cartouche aux deux étages supérieurs. Porte vitrée à châssis métal-



259. Quai du Commerce, 31-35.

lique, garde-corps en ferronnerie aux portes-fenêtres du bow-window (R.619).

A.V.B./T.P. 30881 (1923).

N^{os} 38-42. Immeuble à appartements, sur les plans de l'arch. P. De Gieter de 1924; six niveaux et trois travées sous toiture mansardée couverte d'ardoises. Sobre façade de briques et simili-pierre, symétriquement organisée au départ de la travée axiale occupée au r.d.ch. par la porte d'entrée surbaissée, aux étages par des fenêtres rect., toutes à clé. De part et d'autre, une travée de bow-window semi-circulaire sur consoles cantonnée, comme la travée axiale, d'un enduit simili imitant appareil harpé. A mi-hauteur de façade et au dern. niveau, frise de cannelures. Corniche à mutules; œils-de-bœuf dans le brisis de toiture. Au r.d.ch., deux devantures commerciales encadrant la porte d'entrée vitrée à châssis métallique (R.620).

A.V.B./T.P. 39222 (1924).

N^{os} 46-50. Vaste complexe à l'angle de la pl. de l'Yser et du bd de Dixmude (n^{os} 65-73)

comprenant maison particulière, atelier, magasins et entrepôt, édifié pour la « Manufacture Générale A. Charlet et C^e — Articles de sellerie, carrosserie, voyage, chasse — Installation d'écuries et de chenils », sur les plans des arch. G. Martin et G. Dufas de 1920. Habitation à l'angle des quai, place et boulevard, séparée des bâtiments industriels par une cour intérieure accessible par une grille en fer forgé au n^o 48 du quai du Commerce.

Maison de deux niveaux comptant deux travées à chacune des trois façades à rue, complétées par une travée à chacun des deux angles arrondis, en ressaut; toiture complexe couverte d'ardoises, combinant profil mansardé et bâtières au-dessus des parties latérales, éclairée par des lucarnes et œils-de-bœuf. De style « Beaux-Arts », façades parementées de briques, renforcées par la pierre blanche au socle, aux encadrements et chaînages harpés, aux angles et à l'entablement. Travées d'angle accentuées à l'étage par un ressaut formant bow-window semi-circulaire sous coupole tronquée couronnée par une lucarne — à alle-



260. Quai du Commerce, 46-50. Etat d'origine (extr. de *L'Emulation*, 1923, pl. 11).

rons à volute sous fronton cintré amorti par un vase — ajourée d'un œil-de-bœuf à clé. Ouvertures de formes diverses, principalement cintrées ou déprimées et inscrites dans un encadrement surbaissé; portes-fenêtres à balustrade, à l'étage aux angles, encadrant deux portes-fenêtres à garde-corps en fer forgé. Large entablement ponctué par les consoles de la corniche de pierre profilée, ornées, comme certains pourtours de fenêtres, d'un décor caractéristique de grappes de fruits et de feuillage.

Bâtiments industriels construits sur plan en trapèze autour d'une seconde cour intérieure accessible via la 1^{re} cour, par un porche sous l'aile N. Trois niveaux sous toiture mansardée. Masquant une structure en béton armé, sobres façades de briques, utilisant parcimonieusement la pierre, rythmées horizontalement par le larmier du r.d.ch. et la corniche à petites consoles, verticalement par les pilastres colossaux liant les étages et séparant les travées. Inscrites en-

tre ceux-ci, larges ouvertures, rect. au 1^{er} étage, en anse de panier à clé au r.d.ch. et au 2^e étage. Panneaux décoratifs aux allèges et en guise d'attique, ornés, certains d'un pourtour denté en briques avec motif intérieur en losanges formé de briques vernissées, d'autres, en retrait, de briques colorées, d'un pourtour perlé et d'un ou deux boutons centraux. Façades vers la cour intérieure plus simplement ornées de motifs de briques; façade principale, au N. vers la 1^{re} cour, se démarquant par une large lucarne axiale avec fenêtre à petites divisions métalliques rayonnantes, ménagée par un cintre de briques à clé et des montants cannelés en pierre, prolongés latéralement par un muret.

Partiellement condamnée par l'installation d'un car-wash, 1^{re} cour limitée par un mur à pilastres sous vasques sculptées et un portail grillagé en ferronnerie (fig. 260).

A.V.B./T.P. 28118 (1920). — *L'Emulation*, 1923, pl. 11-12, pp. 46-48.

PL. DU CONGRÈS (B-C7)

Place rect. à mi-parcours et sur le côté O. de la r. Royale, dans l'axe de la r. du Congrès. Lors du prolongement de la r. Royale en 1822, cet endroit, en contrebas de 10 m, était occupé par un terrain vague appartenant à l'administration des Hospices et appelé «bas-fonds». Les projets successifs d'aménagement veilleront tous à préserver le panorama sur la vieille ville depuis la r. Royale. Un premier concours organisé en 1828 pour la création d'une place basse, reliée à la ville haute par deux escaliers, ne donne aucun résultat. En 1834, l'arch. de la Ville, A. Payen, conçoit une place haute et, en 1838, l'ingénieur H. Engels propose un marché couvert dans les «bas-fonds». L'arch. J.-P. Cluysenaar combine les deux idées en 1840, mais son projet reste sans suite. Celui de l'arch. H.-D.-L. Van Overstraeten, primé au deuxième concours en 1846, est jugé irréalisable et la ville retient finalement un deuxième projet de Cluysenaar, élaboré en 1846 et revu en 1847.

Les travaux, qui durent de 1848 à 1857, consistent à niveler la place, appelée «des Panoramas», à prolonger la r. de Ligne par la r. Vandermeulen jusqu'à la r. Vésale, élargie, et à construire, en contrebas, un marché de style néo-Renaissance italienne, qu'un escalier monumental relie à la place. Cluysenaar prévoyait, en outre, d'encadrer celle-ci par deux vastes hôtels symétriques, inspirés des palais italiens, et d'ériger un monument au centre. Cependant, les immeubles actuels et la colonne du Congrès seront l'œuvre de l'arch. J. Poelaert, lauréat du concours de 1849. A partir de 1955, marché et escalier sont démolis par étapes pour faire place à la Cité administrative de l'Etat (v. bd Pachéco).

Au centre de la place pavée, dominée par la colonne du Congrès, espace aménagé en parterres, planté de quelques arbres et entouré d'une balustrade semi-circulaire, interrompue par un escalier en face de la r. du Congrès et scandée de réverbères, dont quatre plus monumentaux aux extrémités, à deux branches, ceinturés de putti et sommés d'un St-Michel, œuvres du sculpteur J.-J. Jacquet d'après un dessin de Cluysenaar (pl. XIII).

A.V.B./A.A., 1849 à 1857; P.P. 192-234. – V.-G. MARTINY, *Histoire de l'aménagement du quartier «Pachéco»*, dans *Bull. trim. du Crédit communal*,

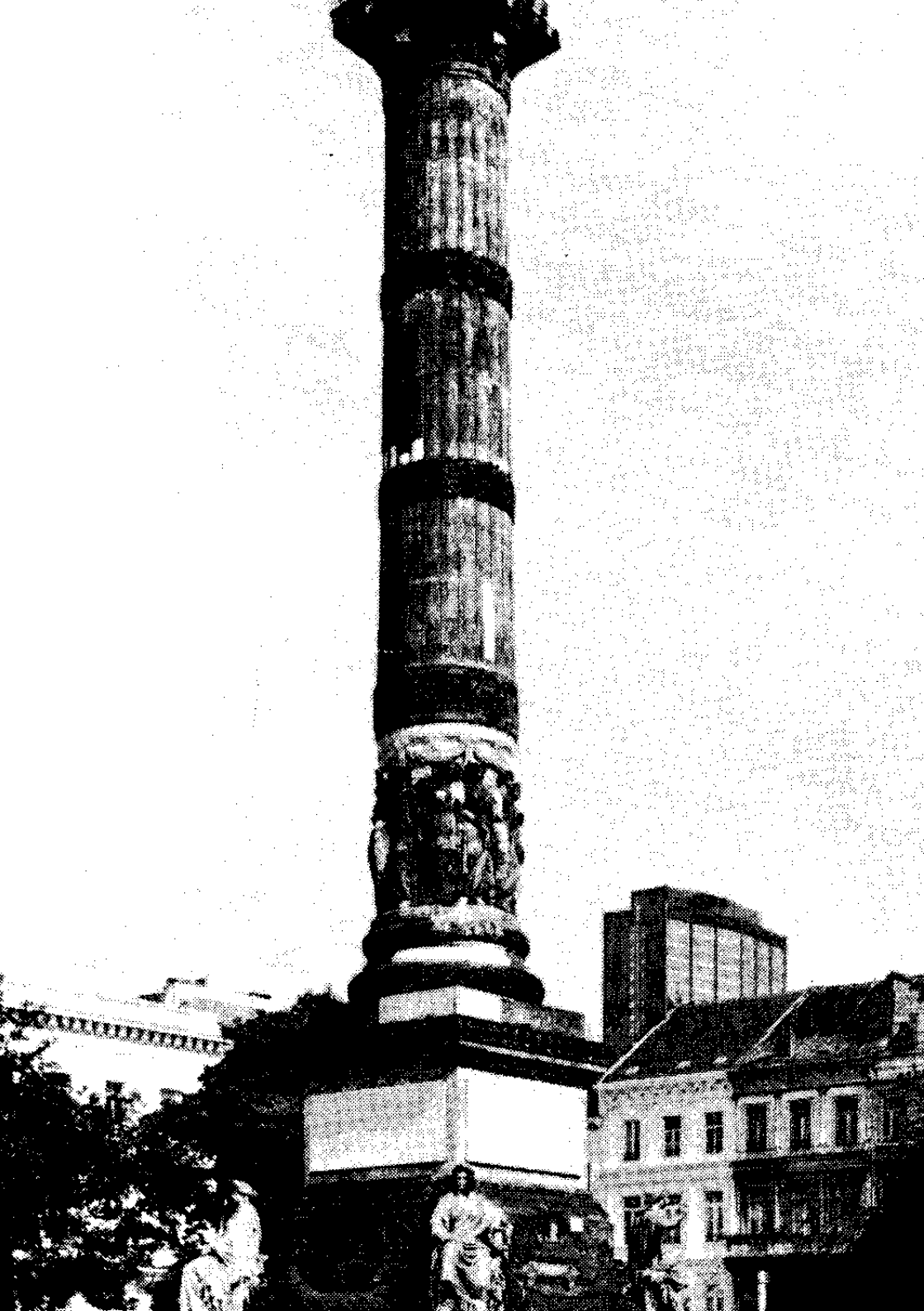
95, 1971, pp. 44-47. – *Poelaert et son temps*, 1980, pp. 157-158 et 172-174.

Colonne du Congrès. Monument commémorant le Congrès national de 1830, élevé de 1850 à 1859 sur les plans de l'arch. J. Poelaert, assisté de cinq sculpteurs.

A l'issue du concours de 1849, qui imposait un monument en forme de colonne, le premier prix était allé ex aequo aux arch. P. Dens et J. Poelaert. Ce dernier sera finalement chargé seul de l'exécution. La première pierre est posée par Léopold I^{er} en 1850; l'inauguration n'aura lieu qu'en 1859. Monument commémoratif le plus important de Belgique, la colonne du Congrès occupait, lors de sa création, le quatrième rang en grandeur parmi celles qu'inspira dans le monde entier la colonne trajane. La mauvaise qualité de ses matériaux nécessitera malheureusement des réparations fréquentes à partir de 1870. Elle servira de pôle au tracé de la r. du Congrès et du quartier Notre-Dame-aux-Neiges. Après la guerre 1914-1918, le Soldat inconnu sera inhumé à son pied le 11 novembre 1922.

Colonne de 47 m de hauteur totale, sur plinthe carrée à coins coupés et socle carré cantonné de quatre dés, en pierre bleue. Sur la face principale, gravés de part et d'autre de la petite porte de bronze donnant accès à l'escalier intérieur, les noms des membres du Gouvernement provisoire, du bureau du Congrès et du Régent. En avant, deux lions de bronze par E. Simonis, flanquant la dalle du Soldat inconnu et une torche en bronze, portée par quatre lions ailés, dont la flamme est ranimée chaque année, le 11 novembre.

Au-dessus du socle, piédestal dont la base en pierre blanche est ornée sur chaque face, par L. Melot, d'un trophée entouré d'une guirlande et frappé au chiffre de Léopold I^{er}, symbolisant les Arts, les Sciences, l'Industrie et l'Agriculture et portant les dates cruciales de l'Indépendance belge : septembre 1830 (combats pour l'indépendance), 10 novembre 1830 (installation du Congrès), 7 février 1831 (vote de la Constitution) et 21 juillet 1831 (prestation de serment de Léopold I^{er}). Aux quatre angles, statues en bronze de femmes assises, figurant les Libertés fondamentales : des Cultes par E. Simonis en 1858, d'Association par C.-A. Fraikin, de l'Enseignement et de la



Presse par J. Geefs en 1858. Dé en pierre bleue, couronné d'une frise de palmettes et orné de quatre plaques de marbre blanc portant, à la face antérieure, les principaux articles de la Constitution et, sur les autres, les noms des 237 membres du Congrès. Fût fasciculé de 3,50 m de diamètre, en pierre blanche, divisé par trois bagues ouvragées. Registre inférieur sculpté en haut relief par E. Simonis du groupe allégorique des Neuf Provinces belges entourant le Génie de la Nation, que surmontent les blasons de la Belgique et des Provinces. Sous le chapiteau à rang d'oves, symboles de la Sagesse, de la Force, de la Gloire et de l'Immortalité.

Au bord de l'abaque, jolie balustrade en cuivre doré, ornée de chimères et de monogrammes de Léopold I^{er}, due à L. Melot. Bulbe terminal à rangs superposés de palmettes, portant la statue en bronze de Léopold I^{er} par G. Geefs.

A l'intérieur, escalier en vis de 193 degrés de pierre, éclairé par des prises de jour dissimulées dans le décor (fig. 261 et 262).

A.V.B./T.P. 1314. — K.C.M.L., dossier 4464. — F. STAPPAERTS, *La Colonne du Congrès à Bruxelles*, Bruxelles, 1860.

★ N° 1. Sur le côté g. de la place, entre les r. Royale et de Ligne, vaste hôtel en double corps, symétrique de celui du n° 2, en face, élevé comme lui en 1850-1852 sur les plans de l'arch. J. Poelaert. Siège, depuis 1983, de la Cour d'arbitrage. Trois niveaux de hauteur dégressive et onze travées sur trois, en style éclectique mêlant néo-classicisme et Renaissance italienne. Façades enduites recourant abondamment à la pierre bleue et fortement marquées horizontalement.

Façade principale calée entre des bossages d'angle vermiculés, bien assise sur le sous-bassement ajouré pour les caves, qui corrige la pente du terrain, et sur le r.d.ch. à refends que couronne une corniche denticulée et qu'éclaircit des fenêtres cintrées à clé à volute et appui saillant sur consoles pris dans un cordon continu; large porte axiale de même type. Aux étages, baies rect. à encadrement à filets. Portes-fenêtres surmontées d'un entablement et d'un fronton courbe sur consoles au bel étage, mis

261. Pl. du Congrès.

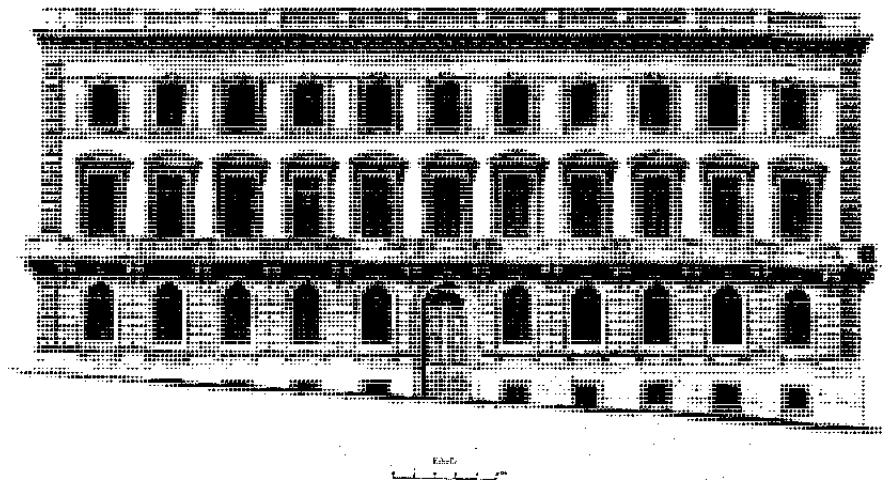


262. Pl. du Congrès. Détail de la Colonne : Génie de la Nation.

en valeur par le balcon continu à balustrade en pierre ajourée de motifs d'entrelacs, que soutiennent des consoles doubles ouvragées. Au 2^e étage, fenêtres à crossettes et clé ornée d'une guirlande, séparées par des trumeaux en creux. Architrave moulurée reliée par les consoles qui séparent les cache-boulins à la corniche que couronne une balustrade de pierre au bord de la toiture plate. Façades latérales identiques, garnies d'un balcon axial, formé par le ressaut de l'allège continue. Au n° 49 de la r. de Ligne, une travée adjacente plus basse, à dr., avec fenêtres rect. à entablement et deux balcons en ferronnerie (fig. 263; R.621).

Journal de l'Architecture, 1852, p. 7, pl. 2. — *L'Emulation*, 1886, col. 172, pl. 35-36.

★ N° 2. Sur le côté dr. de la place, entre les r. Royale (n°s 150-152) et Vandermeulen, vaste hôtel à l'origine parfaitement symétrique de celui qui occupe le côté opposé (n° 1), bâti comme lui en 1850-1852, sur le même plan signé par J. Poelaert. Agrandi pour la Banque transatlantique belge, par



263. Pl. du Congrès, 1. Elévation (extr. de *L'Emulation*, 1886, pl. 35).

l'annexion d'un hôtel du 2^e qu. du XIX^e s. et réaménagé intérieurement, en 1919-1920, par l'arch. P. Saintenoy qui signe le portail d'entrée de la r. Royale et l'élévation de la nouvelle façade de la r. Vandermeulen. Façade de la r. Royale reconstruite en 1922 dans le style de celle de Poelaert par le même Saintenoy, pour les Savonneries Lever Frères.

Façades de l'hôtel de Poelaert, de onze travées sur trois et de trois niveaux, identiques à celles de l'hôtel vis-à-vis, mais complètement enduites.

Façade latérale dr. élargie comptant sept travées enduites, marquées par le ressaut de la travée axiale qu'accentuent le portail encadré de colonnes ioniques soutenant un fronton triangulaire et les refends des étages.

A g., vers la r. Vandermeulen, façade ajoutée de cinq travées de même hauteur que celles de Poelaert mais divisées en cinq niveaux au-dessus du soubassement à bossages et séparées par des pilastres colossaux. Au-dessus de la corniche sur mutules, une large lucarne à fenêtres cintrées sur-

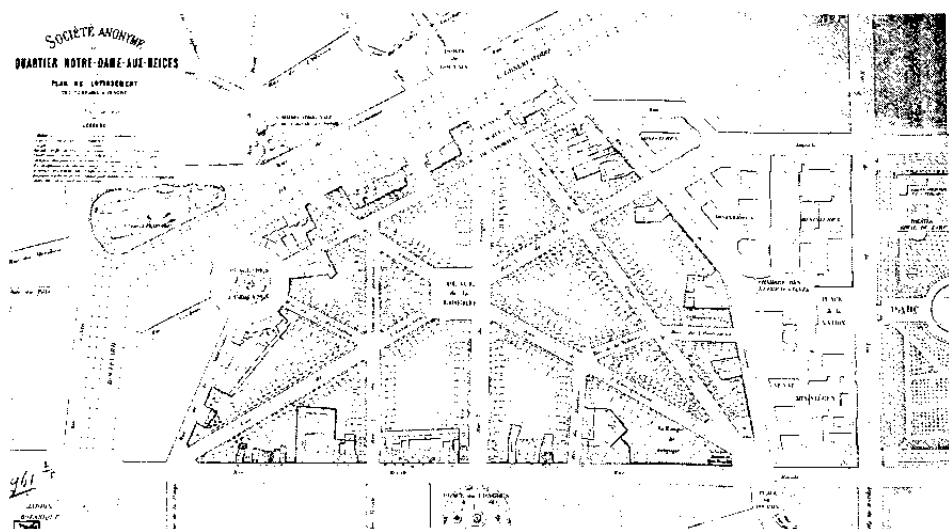
montant les trois travées centrales, entre deux plus petites (R.622).

A.V.B./T.P. 31198 (1919-1920) et 32042-32043 (1922).

R. DU CONGRÈS (B7/C7-8)

Reliant la r. Royale à la pl. Surllet de Chokier, la rue relève du plan de restructuration du quartier Notre-Dame-aux-Neiges compris entre la r. de la Sablonnière et la pl. des Barricades, au N., les bds Bischoffsheim et du Régent, à l'E., les r. de Louvain, au S., et Royale, à l'O. Ce quartier à l'origine populeux, parcouru de rues étroites et d'impasses, traversé du N. au S. par la r. Notre-Dame-aux-Neiges, fit l'objet, au XIX^e s., de divers projets d'assainissement, tels ceux des arch. H. Hendrickx et A. Trappeniers (1860), J.-P. Cluysenaar (1860), V. Besme (1862), J. Hoste (1868) et A. Mennessier (1872).

Le plan que Mennessier revoit en 1874 l'emporte finalement : il remplace le tissu existant par une urbanisation à la Hauss-



264. R. du Congrès. Plan d'aménagement du quartier Notre-Dame-aux-Neiges (1874) (A.V.B./P.P. 961).

mann, où les rues rectilignes disposées en étoile sont tracées par rapport à un axe directeur, la r. du Congrès, qui part en face de la colonne du Congrès, perpendiculairement à la r. Royale, longe le côté dr. de la pl. de la Liberté et débouche sur la pl. Surllet de Chokier. La pl. de la Liberté, rect. et symétrique, est traversée par deux diagonales formées, l'une par les r. de l'Association et de la Presse, l'autre par les r. des Cultes et de l'Enseignement; celles-ci sont reliées entre elles et à la pl. des Barricades par un canevas de rues secondaires.

L'expropriation du quartier débute en 1875; suivent démolitions, terrassements et tracé des rues. Le lotissement et la construction sont financés et contrôlés par la Société anonyme du quartier Notre-Dame-aux-Neiges instituée à cette fin, en 1874, par la Compagnie Immobilière de Belgique fondée en 1863. Les terrains à bâtir sont achetés d'abord par des particuliers et de petits rentiers, ensuite, dès 1878, par des professionnels, entrepreneurs et architectes. A partir de 1879, la mévente des terrains contraint la Société à y construire elle-même des immeubles qui seront ensuite repris par la Ville, ainsi que les terrains non bâtis, après la liquidation de la société en 1886.

La création de toutes pièces de ce nouveau

quartier résidentiel et bourgeois fut l'occasion de réaliser un vaste programme économique, social et culturel, prévoyant deux théâtres, un cirque, un établissement de bains et des galeries combinées à un marché couvert, plus un essaim de commerces concentrés notamment dans la r. de la Croix de Fer. Les noms des nouvelles rues commémorèrent la révolution belge et les libertés garanties par la Constitution (1830-1831). Les constructions de la r. du Congrès datent pour la plupart d'entre 1876 et 1890 et illustrent les styles «néo-» alors en vogue. Elles sont dominées par les maisons bourgeoises de trois niveaux et trois travées, le plus souvent sur caves, parfois bâties à plusieurs, dans la même rue ou dans des rues différentes, sur un même plan-type ayant fait l'objet d'une seule demande de permis de bâtir. Bien conservées en général, elles présentent des façades enduites d'allure classicisante à côté de façades éclectiques jouant du chromatisme des matériaux. On y voit aussi quelques bâtisses de moindre intérêt, parce que plus simples ou transformées, comme les n^{os} 15 (1886), 38 (1887), 42 (1886), 47 (1886), 51-55 (1886), le n^o 51 avec le 4^e niveau et un bow-window ajoutés en 1912. Les points forts de la rue sont les immeubles éclectiques construits



265. R. du Congrès. Vue aérienne du quartier Notre-Dame-aux-Neiges.

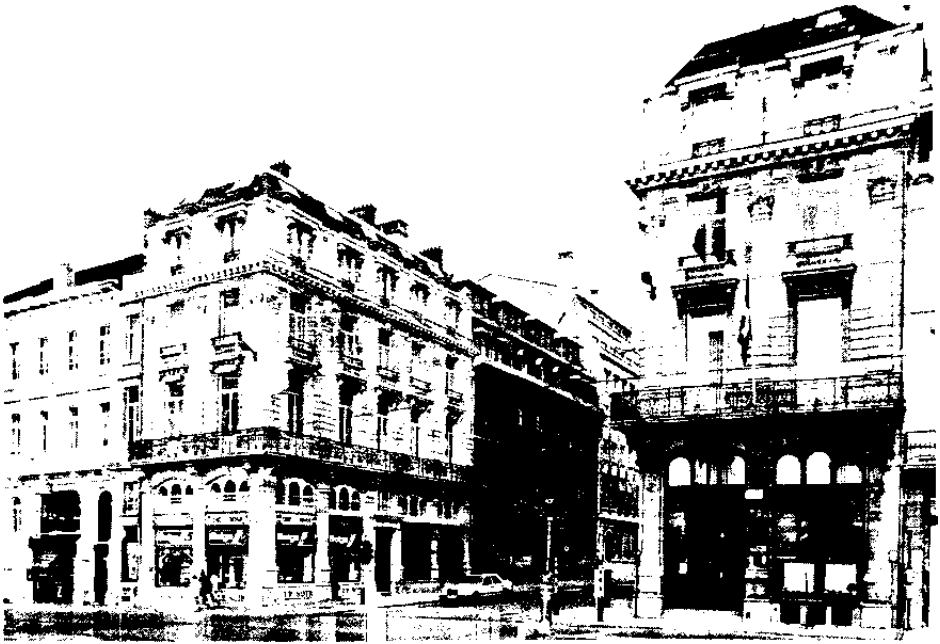
aux angles de la r. Royale et de la pl. de la Liberté, ainsi que l'hôtel néo-Renaissance des n^{os} 33-33A (fig. 264 et 265).

A.V.B./T.P. 9728 (1886), 9744 (1887), 9710 (1886), 9727 (1886), 9717 et 9737 (1886, 1912); P.P. 961, 962, 963 et 964. – *Bruxelles, construire et reconstruire*, 1979, pp. 64-66 et 104. – R. GOF-FAUX, *A Bruxelles, le quartier de Notre-Dame-aux-Neiges*, dans *Brabant*, n^o spécial 150, 1980, pp. 129-133. – *Poelaert et son temps*, 1980, pp. 57-60. – SINT-LUKASARCHIEF, *Quartier Notre-Dame-aux-Neiges, Proposition de classement*, rapport dactylographié, 1981. – *Pierres et Rues*, 1982, pp. 61 et 267.

★ N^{os} 1 et 2-4. Deux immeubles symétriques élevés en style éclectique aux angles de la r. Royale n^{os} 75 et 77, sur les plans datés de 1876-1878 de l'arch. W. Janssens. Cinq travées sur deux en retour, vers la r. Royale et trois niveaux de hauteur dégressive, plus un attique sous la toiture d'ardoises mansardée. Façades de pierre blanche, ornées d'éléments sculptés très soignés. R.d.ch. commercial rythmé par des arcades surbaissées dans lesquelles s'inscrivent les vitrines rect. et les baies tripartites de l'en-

tresol qu'il intègre : clés ornées de mascarons, pilastres rehaussés de trophées s'amortissant dans les consoles qui soutiennent le balcon continu à garde-corps en fonte du bel étage; dans la travée axiale, une porte sous entablement et une baie d'imposte rect. Etages scandés par les pilastres composites colossaux qui séparent les travées et sont animés de refends dans le bas. Fenêtres superposées liées par leur encadrement continu à filets et par l'entablement sur consoles du bel étage qui forme balcon à balustres précédant les fenêtres du 2^e, timbrées d'une clé en forme de tête de lion. Architrave moulurée et frise panneautée en ressaut sous la corniche de bois à denticules et modillons. Attique enduit en partie, scandé par des pilastres cannelés et ajouré de fenêtres rect. à entablement sur consoles et montants ornés de chutes. Châssis métalliques des vitrines et jours d'entresol conservés en grande partie. Aux n^{os} 2-4, une travée ajoutée et maintenue vers la r. Royale (fig. 266).

A.V.B./T.P. 20759 et 26307 (1876-1878); P.P. 1290. – *L'Emulation*, 1894, pl. 19-22, col. 157.



266. R. du Congrès, 1, 2-4.

N° 3. Maison de trois niveaux et trois travées dont le permis de bâtir date de 1877. Façade éclectique en briques et pierre blanche pour le r.d.ch. à refends surmonté d'un entresol, les bandes murales des étages, les encadrements des fenêtres rect. à clé en pointe de diamant et des baies de la travée d'entrée à g., en légère saillie et plus ouvragée. Porte rect. sous baie d'imposte coiffée d'un entablement orné de triglyphes : au-dessus, baie de l'entresol encadrée par des montants sculptés que surmontent les consoles du balcon à garde-corps en ferronnerie qui précède la porte-fenêtre du bel étage à fronton courbe brisé. Frise de trous de boulin et de panneaux à motifs losangés; corniche sur modillons et consoles cannelées (R.623).

A.V.B./T.P. 9719 (1877).

N°s 5-7. Deux maisons jumelées à l'origine, mais différant légèrement du projet dessiné en 1878 par l'arch. A. Capronnier et transformées en 1919 en une seule maison par l'arch. F. Symons, qui change la porte de la deuxième travée dr. en fenêtre et celle

de la dernière travée dr. en porte cochère surbaissée. Façade éclectique de trois niveaux et sept travées, avec r.d.ch. à refends et étages enduits. Divisions horizontales par cordons, entablements et balustrades continues en pierre. Rythme vertical exprimé par la saillie d'une travée sur deux, garnie aux étages d'un balcon sur consoles et surmontée, au-dessus de la corniche en ressaut et sur consoles cannelées, d'une lucarne à fronton triangulaire. Fenêtres rect. à encadrement à filets, celles des travées en saillie à clé et flanquées de bossages au 1^{er} étage, encadrées de pilastres cannelés au 2^e, les autres soulignées de balustres ou de panneaux de ferronnerie, surmontées d'entablements panneautés et coiffées, dans la toiture mansardée, d'une lucarne rect. simple, remplaçant un œil-de-bœuf depuis 1928 (fig. 267).

A.V.B./T.P. 9721 (1878), 27001 (1919) et 34888 (1928).

N° 9. Maison prévue à deux niveaux sur le projet de 1878, exhaussée d'un étage suivant le permis de bâtir de 1880. Façade



267. R. du Congrès, 5-7.

éclectique de trois travées, du même type que celle des n^{os} 5-7, ajourée d'ouvertures surbaissées au r.d.ch. et accentuée verticalement par la travée axiale en ressaut et plus ornée (R.624).

A.V.B./T.P. 26288 (1878) et 9720 (1880).

N^{os} 10, 12, 14 et 16. A l'origine, deux ensembles de deux hôtels de maître symétriques et jumelés, bâtis sur les plans datés de 1878 de l'arch. Alph. Dumont et dont les façades de trois niveaux présentaient, l'une dix travées à décor néo-Renaissance, l'autre huit travées de style néo-classique avec, dans chaque cas, l'accentuation des quatre travées axiales par un ressaut.

Aujourd'hui, à la place des cinq travées g. démolies, l'immeuble neuf du n^o 10. A dr., neuf travées des n^{os} 12-14 résultant de l'amalgame des cinq travées restant à g. et de quatre travées de l'hôtel de dr., réalisé en 1927 par l'arch. E. Tondeur qui dote l'ensemble, en 1930, d'un large portail vers le milieu et d'un nouveau décor néo-Renaissance.

Quatre travées restantes à dr., au n^o 16, exhaussées d'un quatrième niveau et d'un étage mansardé et pourvues d'un nouveau décor enduit et peint en 1929 (R.625 et 626).

A.V.B./T.P. 26290, 9723, 2628 et 9722 (1878), 35385 (1927), 39513 (1930) et 39514 (1929).

N^o 11. Maison bourgeoise de trois niveaux et quatre travées, dont le permis de bâtir date de 1880. Façade de style éclectique influencé par la Renaissance, dont le r.d.ch. en pierre bleue à refends est ajouré d'ouvertures de cave surbaissées et de fenêtres rect. à bandeau d'appui continu. Etages enduits ajourés de fenêtres à encadrement à filets et crossettes, celles du 1^{er} rect. et surmontées d'un entablement, celles du 2^e surbaissées et timbrées d'une clé. Accent mis sur les deux travées axiales du bel étage précédées d'un balcon continu en pierre devant deux portes-fenêtres couronnées d'un fronton courbe. Architrave moulurée, frise de panneaux en creux et de trous de boulin sous la corniche de bois à denticules et mutules (R.624).

A.V.B./T.P. 9725 (1880).

N^o 18. Hôtel de maître de trois niveaux de hauteur dégressive plus un demi-étage en attique et de quatre travées, signé au r.d.ch. par les arch. L. et A. De Rycker et daté de 1882. Façade enduite très soignée, de style éclectique s'inspirant de la Renaissance. Divisions horizontales exprimées par le soulèvement de pierre bleue, les refends du r.d.ch., le balcon continu sur consoles et à balustres du bel étage, les entablements, bandeaux d'allège et cordons d'appui, la frise et la corniche qui soulignent l'attique et la corniche terminale de bois à denticules. Accent mis sur les travées d'angle en léger ressaut, garnies au bel étage, à dr., d'un bow-window à baie cintrée encadrée de colonnes baguées, à g., d'une porte-fenêtre rect. accostée de pilastres bagués, l'un et l'autre surmontés d'un balcon en pierre, devant la porte-fenêtre à fronton cintré du 2^e étage. Fenêtres rect. à encadrement à filets, percées dans un panneau en creux aux étages; fenêtres de l'attique séparées par les pilastres que prolongent les consoles de la corniche. Au r.d.ch., à dr., porte cochère cintrée à encadrement profilé de pierre bleue timbré d'une clé (fig. 268).

A.V.B./T.P. 9791 (1882).



268. R. du Congrès, 18, 20, 22.

N^{os} 20, 22. Deux maisons contiguës, bâties sur un projet unique de l'arch. E. Janlet en 1886.

Au n^o 20, façade de style éclectique s'inspirant de la Renaissance, datée « ANNO/1887 » dans les tympans des fenêtres du 1^{er} étage. Quatre niveaux de hauteur dégressive et trois travées en briques, pierre blanche et pierre bleue pour le soubassement, les bandeaux du r.d.ch., les cordons d'appui et d'imposte, les queues de pierre, clés et claveaux des encadrements des fenêtres à linteau droit sous tympan cintré ou surbaissé. Travée axiale accentuée par le bow-window en bois du bel étage, couronné d'une balustrade en ferronnerie, et par la porte-fenêtre du 2^e étage surmontée, au-dessus du tympan, par un panneau d'entablement qui interromp la suite des pilastres rythmant l'attique.

Au n^o 22, façade enduite très sobre, de trois niveaux et deux travées d'allure néo-classique, dont le r.d.ch. a été modifié (fig. 268).

A.V.B./T.P. 9742 (1886). – A.G.R., Fonds Janlet, n^o 70b.

N^{os} 21 et 23. Deux maisons symétriques jumelées, dont le permis de bâtir date de 1880. Façade d'inspiration néo-classique; niveau inférieur en pierre bleue à refends, étages enduits. Trois niveaux et deux fois trois travées, avec entrée dans les travées extrêmes. Ouvertures rect., celles du r.d.ch. à linteau simulant des claveaux passants. Etages liés par des pilastres colossaux montant sur un socle élevé à refends et à pointe de diamant et s'amortissant dans un triglyphe, à hauteur d'entablement; fenêtres à encadrement mouluré et garde-corps en ferronnerie, surmontées d'un panneau au bel étage, mis en valeur par les balcons axiaux, et timbrées d'une clé au 2^e. Architrave moulurée, frise de panneaux et trous de boulin, corniche de bois denticulée au bord de la bâtière (R.627).

A.V.B./T.P. 9715 et 9716 (1880).

N^{os} 24-28. Voir pl. de la Liberté, n^{os} 1-5.

N^{os} 25 et 27. Deux maisons symétriques jumelées, de trois niveaux de hauteur dégressive plus un en attique et deux fois deux travées, bâties sur les plans datés de 1876 de l'arch. W. Janssens. Façade enduite de tradition néo-classique. R.d.ch. à refends sur soubassement en pierre bleue ajouré pour les caves. Etages rythmés de lésènes cannelées à la base séparant les travées de fenêtres rect. à encadrement mouluré. Accent mis sur le bel étage par le balcon continu sur consoles ouvragées et à garde-corps en ferronnerie et par les entablements à panneau stuqué et corniche moulurée qui surmontent les portes-fenêtres; garde-corps en ferronnerie au 2^e. Architrave moulurée et frise de panneaux scandée par les consoles ornées qui soutiennent la corniche de bois à modillons. Attique ajouré de fenêtres, séparées par des panneaux couronnés de denticules, sous la corniche (R.628).

A.V.B./T.P. 10663 (1876).

N^{os} 29-31. Immeuble de rapport de tradition néo-classique élevé à l'angle de la r. de l'Enseignement, n^{os} 128-130, sur les plans datés de 1877 de l'arch. A. Mennessier. Cinq niveaux de hauteur dégressive et deux fois six travées de part et d'autre du coin coupé. R.d.ch. commercial en pierre bleue, ajouré de vitrines, de portes de magasin et d'entrée privée, entre les pilastres sur socle qui portent l'entablement panneauté,



269. R. du Congrès, 33-33A.

scandé par les consoles cannelées du balcon continu en fonte du bel étage. Niveaux supérieurs enduits, divisés par les cordons continus formant appui et larmier aux fenêtres surbaissées à encadrement mouluré et timbré d'une clé feuillagée. Architrave moulurée, frise de panneaux et de trous de boulin, corniche de bois à denticules et modillons ornés, groupés deux par deux. Façades parfaitement symétriques, enrichies de balcons, doubles ou individuels, aux 2^e et 3^e étages. Travée d'angle différenciée par les fenêtres rect. encadrées de pilastres, le garde-corps du niveau supérieur et le fronton triangulaire qui surmonte la corniche.

Travaux d'aménagement d'un complexe d'appartements entrepris par la Ville de Bruxelles, y compris aux n^{os} 21 à 27 (R.629).

A.V.B./T.P. 10617 (1877).

N^{os} 30-36. Voir pl. de la Liberté, n^{os} 9-13.

N^{os} 33-33A. Ancien hôtel de maître construit pour le chevalier de Knuyt de Vosmaer, en face de la pl. de la Liberté et aux angles

des r. de la Presse et de l'Enseignement, en style éclectique à dominante Renaissance, sur les plans datés de 1878-1879 de l'arch. J. Naert. Trois niveaux et cinq travées en double corps sur trois en retour. Permis de bâtir incluant les façades contiguës des n^{os} 5 r. de la Presse et 93-95 r. de l'Enseignement. Ordonnance symétrique des façades chargées d'ornements et traitées de façon décorative en combinant les briques, la pierre blanche et la pierre bleue. R.d.ch. à bossages un-sur-deux, ajouré d'arcades cintrées à impostes et clé abritant portes et fenêtres, séparé des étages par un balcon continu, en pierre et sur consoles à tête de lions.

Façade principale marquée par le ressaut de la travée axiale que couronne une imposante lucarne rect., flanquée de colonnes doubles, surmontée d'un fronton brisé orné du blason des de Knuyt de Vosmaer et coiffée d'un édicule de plan carré, ajouré d'une arcade cintrée sur chaque face et sommé de frontons triangulaires sous bâtière.

Angles des étages arrondis en forme de tourelle engagée, divisée par un puissant

cordons sur consoles en deux registres de jours cintrés étroits entre fines colonnettes et terminée, au-dessus de la corniche bordée d'une balustrade en ferronnerie, par une lanterne à bulbe.

Façades latérales marquées par le ressaut de la travée extrême, enrichie, au bel étage, d'une élégante loggia coiffée d'un balcon et, au 2^e étage, d'une porte-fenêtre rect. à fronton triangulaire; au-dessus de la corniche, une lucarne rect. à toiture bombée. Ailleurs, étages rythmés par des pilastres composites colossaux sur socle élevé à refends; fenêtres à montants à queues de pierre et dont l'arc, surbaissé au 1^{er} étage, cintré au 2^e, est timbré d'une clé très ouvragée et repose sur des impostes. Au 2^e étage, balcons de pierre individuels sur consoles figurées. Entablement continu, avec architrave moulurée, frise décorée et corniche à denticules et modillons. Dans la toiture d'ardoises mansardée et bombée, lucarnes à fronton brisé reliées par une balustrade de pierre ornée de vases.

Intérieur très riche avec hall d'entrée revêtu de marbre et orné de bustes, conduisant à la cour d'honneur, où il est fermé par une porte cintrée très joliment grillagée; pilastres panneautés, à refends et sous fronton courbe recevant les doubleaux de la voûte en berceau enduite; vers le milieu, une voûte d'arêtes devant le départ de l'escalier, à g., épaulé de colonnes cannelées à base et chapiteau en tore dorés.

Bel escalier d'honneur de marbre et d'onyx, à volée simple puis double; rampes à balustres de marbre. Parois animées d'arcades cintrées dont les colonnes jumelées, cannelées dans le bas et à chapiteau composite ont un tailloir mouluré commun. Baies cintrées garnies de vitraux représentant, entre autres, Thérèse d'Avilla, et Jacques, le pape Grégoire et des armoiries diverses. Plafond peint de figures allégoriques. Sur le repos, statue en bronze figurant «Le dénicheur d'aigles». Salle de séjour lambrissée en style néo-Renaissance. Salon d'apparat lambrissé en style Louis XV et pourvu d'une cheminée rocaille en marbre. Remarquable petit escalier de bois de style néo-gothique, entièrement lambrissé; rampe composée de panneaux ajourés de feuillages très denses; aux angles des volées, colonnettes superposées très ouvragées; départ de rampe animé d'un petit monstre sculpté.



270. R. du Congrès, 33-33A. Cage d'escalier.

Dans la cour intérieure, accessible aux automobiles par le n° 9 de la r. de la Presse, immeuble de bureaux et garages d'inspiration Art Déco, construit en 1926, à l'emplacement des anciennes écuries, sur les plans des arch. A. et Ch. Verhelle. Trois niveaux et, au total, sept travées incluant une aile plus basse à g. et une travée conçue comme une tour à dr. Façade de briques, pierre blanche, pierre bleue et simili-pierre, rythmée aux étages par les pilastres colossaux qui encadrent les fenêtres, surbaissées ou à coins supérieurs coupés (fig. 269 et 270).

A.V.B./T.P. 13748 (1878-1879) et 32943 (1926).

N° 35. Immeuble élevé à l'angle de la r. de la Presse, n° 2, sur les plans de l'arch. E. Allard datés de 1888. Le projet initial prévoyait également trois travées similaires à g. des trois actuelles de la r. du Congrès. Façade éclectique de trois niveaux. R.d.ch. à refends ajouré de baies cintrées, en anse de panier dans le pan coupé plus large;

encadrement de pierre bleue ajouté en 1911, en même temps que l'élargissement de la porte g. Aux étages enduits, dans les cinq travées principales, fenêtres rect. à encadrement mouluré ou flanquées de pilastres supportant un entablement orné, soulignées d'un garde-corps ou précédées d'un balcon à balustres. Fenêtres des trois travées dr. plus étroites, cintrées ou rect. et s'échelonnant en escalier. Entablement de type « classique ». Dans la toiture mansardée, lucarnes rect. à fronton triangulaire surmontées, à l'angle, d'une large lucarne à trois faces remplaçant le dôme prévu au projet (R.630).

A.V.B./T.P. 1454 (1888) et 9734 (1911).

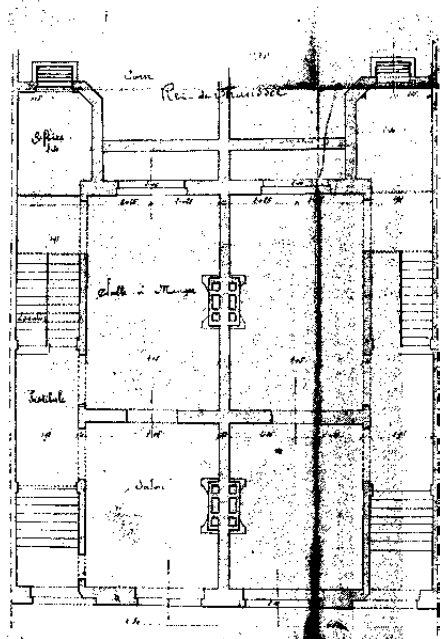
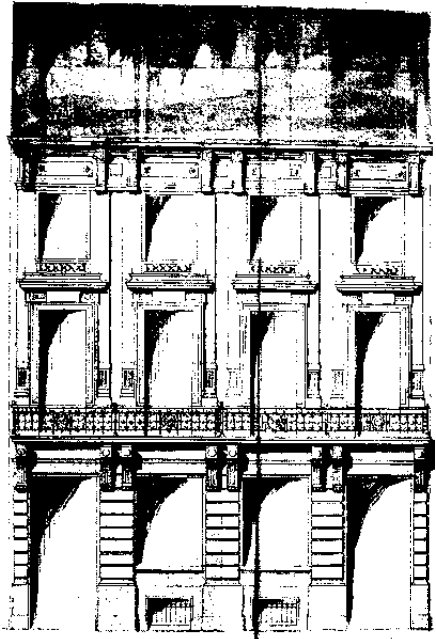
N° 40. Maison bourgeoise de style éclectique, de trois niveaux et trois travées, dont le permis de bâtir date de 1887. Façade de pierre blanche avec éléments de pierre bleue, rythmée par les cordons d'appui des fenêtres rect. et les bandes murales. R.d.ch. sur soubassement ajouré pour les caves. Fenêtres des étages à encadrement mouluré. Bel étage mis en valeur par les portes-fenêtres surmontées d'un entablement sur consoles, les deux g. précédées d'un balcon double en pierre orné de sphères, celle de dr., au-dessus de l'entrée, devancée par une balustrade et coiffée d'un fronton brisé interrompu par une sphère. Fenêtres du 2^e étage timbrées d'une clé en pointe de diamant et surmontant un panneau d'allège décoré de rinceaux. Architrave moulurée, frise de panneaux et trous de boulin, corniche de bois à mutules et denticules soulignés d'un rang de perles. Dans la toiture mansardée, trois lucarnes rect. reliées par une balustrade, celle de dr., plus grande, coiffée d'un fronton brisé (R.631).

A.V.B./T.P. 9744 (1887).

N^{os} 43, 45. Deux maisons contiguës, d'ordonnance identique à celle des n^{os} 25 et 27 datant de 1876, mais sans étage en attique et avec un entablement décoré. Construites sur plan-type daté de 1879, qui servira également aux n^{os} 14 et 16 de la r. de l'Association (fig. 271; R.632).

A.V.B./T.P. 6958 et 9718 (1879).

N° 44. Maison enduite de style éclectique, de trois niveaux de hauteur dégressive et trois travées, construite sur les plans datés de 1886 de l'arch. O. Simon, qui a signé la



271. R. du Congrès, 43, 45. Plan et élévation, projet de 1879 (A.V.B./T.P. 9718).

façade. R.d.ch. à imitation de refends, sur soubassement de pierre bleue ajouré pour les caves. Étages éclairés de fenêtres rect. à encadrement à filets et appui saillant repris dans un cordon continu. Accent mis sur la travée axiale garnie, au bel étage, d'un bow-window sur consoles ouvragées, que couronne un balcon devant la porte-fenêtre du 2^e, à entablement et fronton triangulaire; même fronton coiffant la lucarne axiale percée dans la toiture mansardée que borde une corniche de bois à mutules (R.633).

A.V.B./T.P. 9748 (1886).

N^{os} 46 et 48. Deux maisons symétriques jumelées, élevées sur les plans datés de 1876 de l'arch. W. Janssens. Trois niveaux de hauteur dégressive plus un quatrième, en attique et en retrait, et deux fois deux travées. Façade enduite très sobre, marquée par les balustrades continues en ferronnerie qui soulignent, l'une le bel étage, l'autre l'attique. Fenêtres rect. à encadrement à filets, celles du bel étage surmontées d'un entablement orné de triglyphes et caissons, celles du 2^e garnies d'un garde-corps en ferronnerie et coiffées d'un panneau profilé. Architrave moulurée et corniche de bois à modillons au bord de l'attique ajouré de fenêtres surbaissées, quoique projetées rect. et séparées par des pilastres cannelés (R.633).

A.V.B./T.P. 10664 (1876).

N^o 49. Maison de trois niveaux dessinée par l'arch. E. Hendrickx en 1888. Façade de pierre blanche décorée d'éléments de pierre bleue, notamment de bandes murales. R.d.ch. de trois travées ajouré d'ouvertures surbaissées. Aux étages, une seule baie très large en trois parties, rect. au bel étage, surbaissées au 2^e, et garnies d'un balcon ou de garde-corps en ferronnerie. Corniche sur consoles étirées au bord de la toiture d'éternit mansardée qu'éclaire une grande lucarne axiale à trois divisions, au lieu d'une plus étroite à fronton triangulaire, comme projeté (R.634).

A.V.B./T.P. 9729 (1888).

N^{os} 50, 52, 57 et 59. Quatre maisons d'allure néo-classique, chacune de quatre niveaux et trois travées, avec façade de pierre blanche aux étages et r.d.ch. de pierre bleue à refends.

N^{os} 50, 57 et 59 élevés suivant un seul et même permis de bâtir daté de 1887 et concernant également le n^o 61, disparu pour faire place à un immeuble neuf adressé pl. Surlet de Chokier. Même ordonnance des façades éclairées, aux étages, de fenêtres rect. à encadrement mouluré et entablement, précédées de balcons pansus en ferronnerie et sur consoles ouvragées, continus ou individuels et axiaux. Allèges panneautées. Architrave moulurée, frise de panneaux et trous de boulin entre les consoles ornées de la corniche de bois denticulée qui borde la bâtière de tuiles.

N^o 52 de même élévation, dessiné en 1887 également, par l'arch. L. Laureys (R.635 et 636).

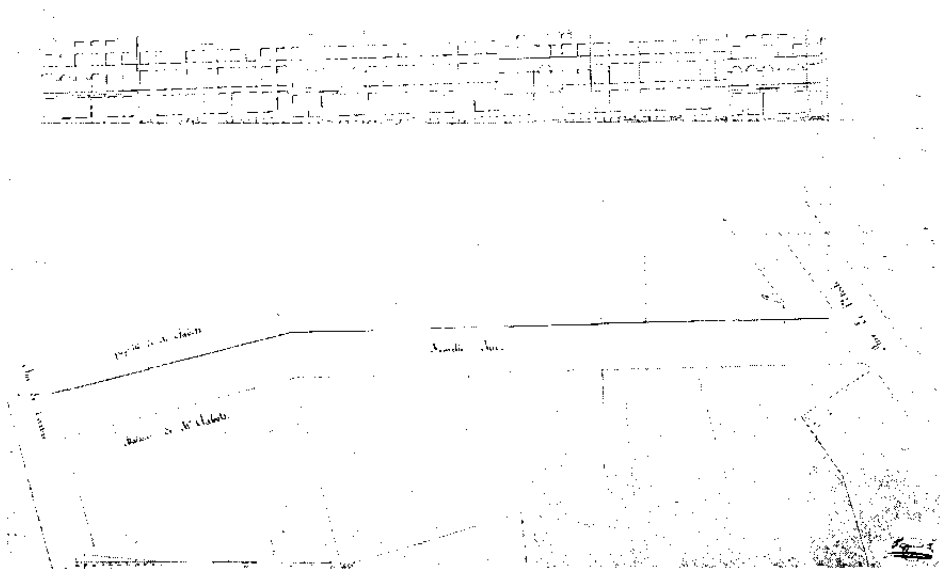
A.V.B./T.P. 9711 (1887) et 9712 (1887).

N^{os} 54-56. Immeuble de style éclectique à dominante traditionnelle, élevé à l'angle de la r. du Nord sur les plans datés de 1887 de l'arch. L. Laureys. Trois niveaux et un entresol et deux fois deux travées reliées par un pan coupé. Façades de briques et pierre blanche marquées par la légère saillie des travées extrêmes et l'accentuation de la travée d'angle coiffée d'un faux pignon étageant volutes, gradins et pinacle sur pointe sommé d'une sphère; aux deux niveaux supérieurs, bow-windows superposés de plan trapézoïdal, liés par leur encadrement et éclairés de fenêtres rect. ou surbaissées, à appui saillant et encadrement plat, celles de la 2^e travée précédées d'un balcon en ferronnerie. R.d.ch. commercial partiellement modifié, avec entrée de magasin dans le pan coupé et porte d'entrée privée à g., surmontée d'une baie d'imposte (R.637).

A.V.B./T.P. 9713 (1887).

R. COPPENS (H7-8)

Reliant aujourd'hui la r. E. Allard à la r. de la Régence, artère originellement longue et coudée entre les anc. r. de l'Etoile et de l'Arbre. Création de la rue et construction d'un ensemble de 32 maisons au total, sur les plans de l'arch. F. Coppens, auteur des plans de la 1^{re} gare du Nord, en grande partie pour son propre compte. Plans datés de 1827, année de la demande du permis de bâtir; déb. des travaux de percement et de construction des immeubles la même an-



272. R. Coppens, côté impair. Élévation et plan d'aménagement, projet de 1827 (A.V.B./T.P. 26139).

née; pavée et baptisée du nom de son constructeur au déb. de 1828. Tracée au travers des jardins de l'anc. hôtel de Wemmel, élément du lotissement de cette importante propriété, dont l'hôtel du XVI^e s. en style Renaissance, vers la r. des Sablons, fut détruit et remplacé par cinq maisons de maître néo-classiques. Ensuite raccourcie des deux côtés, rectifiée et élargie lors de la création des r. de la Régence (1872) et E. Allard (1884-1888) qui firent disparaître une partie importante des bâtiments.

Originellement, ensemble uniforme de constructions présentant une composition symétrique reproduite selon un schéma répétitif et formé d'une juxtaposition de maisons conçues sur des plans identiques, de trois niveaux et de trois travées chacune sous bâtière. A chaque extrémité et au centre de cette composition, une construction en ressaut et plus élevée, en pseudo-double corps et constituée en fait de deux habitations jumelées, se démarque par un traitement plus riche de la façade et atteste clairement l'influence Empire — e.a. par la présence de baies cintrées sur montant à impostes continues au bel étage — et se caractérise par des bandeaux profilés et un

étage-attique ajouré. Entre ces maisons doubles, trois maisons jumelées avec enduit lisse, chaque fois. Façades enduites et peintes uniformément organisées en registres horizontalement soulignés par des bandeaux en dépit de la déclivité du terrain, compensée par les socles et par les degrés devant les portes, empiétant sur les trottoirs. Portes et fenêtres rect., presque carrées au dern. étage plus bas, excepté celles du bel étage mentionnées plus haut.

A l'E. disparurent deux séries de cinq façades, à l'O., deux, dont une incorporée à une vaste maison d'angle (voir r. E. Allard, n° 18) et quatre façades. Les façades subsistantes sont, en général, relativement bien conservées, à l'exception de l'un ou l'autre décapage ou cimentage, complément de décor stucqué ou exhaussement. Les socles en pierre blanche sont généralement décapés et les menuiseries conservées aux châssis de porte à vantail panneauté et de fenêtres (fig. 272 et 273).

A.V.B./T.P. 26139 (1827-1828).

N^{os} 3, 9 à 13, 12 à 16. Maisons individuelles, sobrement enduites, avec appuis saillants, corniche profilée au-dessus du rang de ca-



273. R. Coppens, côté impair.

che-boulins et lucarne à croupe. Au n° 3, façade décapée et pourvue de nouveaux revêtement et corniche. Au n° 11, ajout d'un décor stuqué et d'un larmier sous les cache-boulins. Au n° 13, stucage, exhaussement des fenêtres au dern. niveau, étage-attique ajouté au-delà de la corniche. Au n° 12, décapage. Au n° 16, r.d.ch. éventré et mansarde ajoutée (fig. 273 ; R.638).

N°s 5-7 et 6A-10. Deux immeubles constitués chacun de deux habitations jumelées, de cinq travées en pseudo-double corps matérialisé par une travée axiale commune occupée, au r.d.ch., par une double porte à montant médian en colonnette, aux étages resp. par une baie à la Serlio et une en triplet, toutes deux à montants médians en pilastre et partie centrale aveugle. Fenêtres cintrées au bel étage, à appui en bandeau formant larmier et montants à imposte prolongée aux trumeaux. Autres ouvertures rect. Rang de cache-boulins soulignant le larmier profilé sous l'attique ajouré de petites fenêtres et la corniche, renouvelée aux n°s 5-7 (R.639).



274. R. Coppens, 15-17.

N°s 15-17, 18-20. Deux immeubles constitués chacun de deux habitations jumelées, de cinq travées en pseudo-double corps encore flanqué, aux n°s 15-17 seulement, d'une travée attenante mais distincte, d'origine. Travée axiale accentuée par une porte à deux vantaux sous imposte couronnée par un larmier sur consoles. Alignement de baies cintrées avec montants à impostes prolongées, au bel étage. Autres ouvertures rect. Appuis en bandeau profilé formant larmier. Trous de boulin parfois cachés, sous le cordon soulignant l'attique ajouré de minuscules baies rect. et la corniche. Grillages de fenêtre et garde-corps en ferronnerie caractéristiques, aux n°s 15-17. Deux travées dr. cimentées, aux n°s 18-20 (fig. 274 ; R.640).

N° 19. Maison dont la demande de permis de bâtir date de 1873; quatre niveaux dont un en entresol et deux travées sous toiture mansardée. Façade néo-classique enduite et peinte avec refends au r.d.ch., étages ajourés de baies échancrées à encadrement bordé d'une moulure sur bandeau

d'appui profilé. Clé ouvragée au bel étage et au 2^e. Attique sous corniche. Devanture commerciale à encadrement de bois de 1885 (R.641).

A.V.B./T.P. 9704 (1873, 1885).

COUDENBERG (F7-8)

De la r. Ravenstein à la r. Villa Hermosa, la rue actuelle n'est que la partie subsistante d'une artère reliant originellement la r. Montagne de la Cour à l'anc. r. Cantersteen par un tracé courbe, décrétée par arrêté royal en 1895. Elle emprunte son toponyme à celui donné au moyen âge à la colline, puis, plus précisément, au tronçon de chaussée ou «Steenweg», dans le prolongement des r. du Marché aux Herbes et de la Madeleine, passant sous la porte de la 1^{re} enceinte urbaine dite «de Coudenberg», près de l'abbaye du même nom. L'appellation de «r. de Namur» donnée au XIX^e s. à la partie supérieure puis, en 1853, à la totalité de ce tronçon, remplaça l'anc. dénomination.

La création de l'act. Coudenberg, appelé pendant un temps conjointement «r. Courbe», constitue un élément du projet de redressement de la Montagne de la Cour, de dégagement et d'extension des Musées royaux des Beaux-Arts — ensuite Palais des Arts, Sciences et Littérature — auxquels s'ajouta l'assainissement du populeux quartier St-Roch. Selon un projet d'aménagement initialement présenté par l'arch. H. Maquet en 1876, combiné au plan d'ensemble de l'arch. A. Balat de 1882, concernant le dégagement des Musées, Bibliothèque et extensions, l'entreprise fut poursuivie et menée à bien par H. Maquet de 1884 à 1898 et aboutit à la démolition du quartier St-Roch et à la création de la «rue Courbe» en 1897-1899 (voir Carrefour de l'Europe et Mont des Arts). Construction, le long du côté N., d'une série d'immeubles avec commerces, de 1897 à 1902, témoignant d'influences gothiques et renaissantes, e.a. sur les plans des arch. P. Saintenoy (1898, n^{os} 62-66), G. Vanden Berden (1898, n^o 78), E. Collès (1898), et L. Laureys (1900, série de six); s'y ajoutent deux immeubles Art Nouveau sur les plans de P. Saintenoy (1899, 1901), dont le plus ancien témoigne d'un des tout premiers exemples d'emploi

du béton armé (ateliers Hennebique), pour la structure et la façade. En 1908-1909, dans la perspective de l'Exposition Universelle de 1910, création, sur les terrains dévastés de la Montagne de la Cour, d'un jardin provisoire avec degrés, cascades et statues, sur les plans de l'arch. parisien J. Vacherot; élargissement et amélioration de la voirie, début de l'aménagement de la r. Ravenstein conjugué à la démolition de quelques maisons du Coudenberg citées plus haut, outre la construction sur les parcelles encore libres, des n^{os} 68 et 72-74, ainsi que d'une série de maisons de commerce d'un niveau, sur les plans de Saintenoy de 1909, le long du côté O. de la rue. Démolition de ce tronçon et du jardin «provisoire» v. 1955, lors de la construction du Mont des Arts, sur les plans des arch. J. Ghobert et M. Houyoux, d'après un projet présenté dès 1937 et réalisé de 1954 à 1969. De ce côté, la r. est bordée, depuis, par l'arrière des bâtiments fermant le Mont des Arts, occupés par le Palais des Congrès, aux n^{os} 1-3 et par les bureaux de l'Eglise protestante de Bruxelles, au n^o 5 (R.642).

A.V.B./T.P. 31415-31422, 16755, 9862, 1071 (1898), 27539 (1900), 5406 (1899), 9861 (1901), 3356 (1909).

N^{os} 62-66. Anc. «**Pharmacie Anglaise Ch^s Delacre**». En style néo-gothique affirmé, sur les plans de l'arch. P. Saintenoy (signature en façade) de 1898 et terminée en 1900, maison de commerce peu profonde, occupant une parcelle triangulaire à l'intersection du Coudenberg et de la r. Ravenstein et reliée jadis par l'arrière à un vaste édifice à usage de réserves et de laboratoire, sur les plans de Saintenoy de 1896-1897 (voir r. Villa Hermosa, n^{os} 10-12). Ponctuée à l'angle par une tourelle, façade richement traitée manifestant des références à l'architecture de style gothique tardif, représentée par les bâtiments voisins dans la r. Ravenstein — la maison contiguë, au n^o 1 et la «cour» ou hôtel Ravenstein, des XV^e-XVI^e s., au n^o 3, toutes deux restaurées par P. Saintenoy respectivement en 1895 et 1893-1894 — avec lesquels l'immeuble de-

275. Coudenberg, 62-66. Anc. pharmacie Delacre.



vait constituer un ensemble ; il offre en outre de fortes affinités avec le Palais de la Ville de Bruxelles conçu par Saintenoy pour l'Exposition Universelle de 1897.

Façade asymétriquement composée, comptant, à dr. de la tourelle et au-dessus du r.d.ch., quatre travées de largeur et hauteur inégales : à g. une travée de deux niveaux, au centre deux de trois niveaux sous une monumentale lucarne à pignon à gradins prolongeant la façade, à dr. une travée, également de trois niveaux occupés, aux deux inférieurs, par un bow-window rect. sous balcon, au dern. par deux baies jumelées. Toitures couvertes d'ardoises combinant deux bâtières, dont l'une à croupe, de hauteur et volume différents, dont le jeu, comme celui des travées, est destiné à masquer la forte déclivité du sol. Sur un r.d.ch. en pierre bleue, façade revêtue de briques et pierre blanche, imitant le parement traditionnel en matériaux alternés, et renforcée par des ancrs en fer forgé. Parallèlement aux bandeaux, cordons délimitant les allèges formant registres ; décors caractéristiques du vocabulaire gothique flamboyant : e.a. arcatures polylobées, crochets, fleurons, gargouilles, pampres de vigne, feuilles de chou, rinceaux. R.d.ch. symétriquement organisé autour de la porte axiale en arc brisé, avec entrée en anse de panier et haute baie d'imposte à remplages s'inscrivant dans l'encadrement fleuroné ; deux ouvertures en anse de panier à g., comprenant vitrine et entrée de service, deux vitrines cintrées à dr., le tout rythmé par des pilastres ou colonne engagés. Aux étages, fenêtres à croisée ; à la travée dr., jumelées et inscrites au dern. niveau dans un encadrement en anse de panier, au-dessus du bow-window posant sur cul-de-lampe et colonnette engagée, entre les deux vitrines ; inscrites dans un encadrement cintré sommé d'un fleuron aux deux travées médianes, prolongées par la lucarne à pignon sur consoles.

Organisation de celui-ci calqué sur les pignons traditionnels, découpé en deux registres, chacun à deux gradins à pinacle, animés de bandeaux et de chaînages, ajourés par les trois petites baies traditionnelles entourant, dans l'axe du pinacle polygonal, le motif central ; cadran solaire sur fond de mosaïques représentant un soleil dardant ses rayons sur un coq accompagné d'un

hibou. Aux allèges des différents niveaux, panneaux de mosaïques polychromes prenant le nom de la maison et les inscriptions publicitaires : « BAS ELASTIQUES », « BANDAGES », « CEINTURES », « COFFRES DE SECOURS », « INSTRUMENTS », « PANSEMENTS » en lettres dorées ainsi que les emblèmes des pharmaciens, caducées et mortiers à la travée dr. Frise dentée sous les corniches agrémentées de gargouilles ; toitures à deux et trois rangs de lucarnes sous bâtière, certaines protégées par deux croupes frontales formant auvent.

A g., au-dessus du r.d.ch. commercial portant la signature de l'arch., tourelle d'escalier circulaire découpée en six registres inégaux dominés par un dern. niveau sur plan octogonal ; toiture pyramidale à coyaux éclairée de lucarnes et sommée d'un épi en fer forgé comprenant une girouette en forme d'aigle bicéphale. S'appuyant à la tourelle, demi-pignon à gradins limitant la maison voisine (voir r. Ravenstein, n° 1).

A l'intérieur, plafond à poutres apparentes, remarquable mobilier de pharmacie en style néo-Renaissance flamande, daté « ANNO 1900 » et comprenant e.a. lambris en chêne, rayonnages et galerie sculptés (fig. 275).

A.V.B./T.P. 2093 (1898-1900).

N° 68. 1908. Haute maison mitoyenne élevée sur les plans de l'arch. L. Janlet de 1907 et datée au pinacle ; quatre niveaux dont un r.d.ch. avec entresol et trois travées sous bâtière couverte d'éternit. De style éclectique à tendance néo-Renaissance, façade en pierre bleue et simili-pierre, à refends au 1^{er} étage, découpée en registres déterminés par les allèges à balustrade aux deux étages inférieurs et par les entablements successivement à consoles et guirlandes, panneauté et formant attique. Travée axiale marquée par un balcon sur puissantes consoles à volutes au 3^e niveau traité en bel étage. Deux étages supérieurs partiellement liés par les pilastres s'appuyant aux trumeaux, respectivement toscans et ioniques aux extrémités du bel étage et du 3^e, colossaux à massive base à refends, fût cannelé et chapiteau ionique en encadrement de la travée axiale couronnée par un entablement à grecques sous larmier. Imposante lucarne passante, au-dessus d'une frise d'arcatures décoratives, ajourée d'une fenêtre cintrée et accostée

de pilastres toscans sous entablement. Pinnacle rect. daté, sous fronton triangulaire sommé d'un pyramidion. R.d.ch. et entresol totalement occupés par la devanture commerciale refaite (R.643).

A.V.B./T.P. 2065 (1907-1908).

N° 70. Immeuble à appartements, sur les plans de l'arch. F. Van Ophem de 1908 ; six niveaux, dont un en entresol et un en attique, et deux travées sous bâtière de tuiles. Façade en pierre bleue et en simili-pierre, de style éclectique où prédomine l'influence classique, manifestée dans les chutes de guirlandes, les consoles à volutes ou à gouttes et la frise cannelée en stuc. Etage entresolé ajouré de larges baies semi-circulaires, dans lesquelles s'inscrivent deux fenêtres en trois parties bordées d'un garde-corps en ferronnerie. Deux étages intermédiaires liés par des pilastres colossaux à chapiteau toscan sous entablement classique ; portes-fenêtres respectivement rect. et échancrées à clé au 1^{er} et au 2^e, précédées d'un balcon à balustrade successivement cintré et rect. Au-delà de la corniche, 3^e étage ajouré de deux baies rect. géminées. Dern. étage en lucarne-attique monumentale, éclairé par une arcature de quatre baies cintrées à clé séparées par des demicolonnnettes engagées et bordées d'une balustrade. De part et d'autre, pilastres cannelés et ailerons en cavet ; couronnement par un fronton chantourné à oculus ovale aveugle. Cantonnant ce dern. niveau, deux cheminées polygonales. Au r.d.ch., devantures renouvelées (R.643).

A.V.B./T.P. 4260 (1908).

N°s 72-74. Immeuble à appartements, aujourd'hui partiellement aménagé en galerie d'art, édifié sur les plans de l'arch. G. Hübner de 1909, occupant la parcelle débouchant aussi r. Villa Hermosa, n° 6. Cinq niveaux et quatre travées sous toiture mansardée couverte d'ardoises. Façade principale restée intacte, en style éclectique mêlant éléments néo-baroques et éléments néo-Renaissance, revêtu de pierre bleue et de simili-pierre. Découpage en registres se distinguant par la forme des ouvertures et un décor spécifique. Au r.d.ch., entre montants en pilastres avec imposte et sous entablement de bois, porte privée à g. et devanture commerciale découpée en trois arcades cintrées en bois comprenant l'en-

trée axiale. Précédé d'un balcon en fer forgé dominé par cinq lampadaires initialement à gaz, 1^{er} étage à refends ajouré de baies échancrées à clé, entre les consoles cannelées supportant le balcon supérieur. Aux 2^e et 3^e étages, deux travées extrêmes en ressaut, de part et d'autre d'un balcon médian, avec allèges respectivement panneaux et ornées d'un médaillon à enroulements et guirlande entre ailerons à volute ; baies successivement rect. entre montants en pilastre et cintrées avec bordure de guirlande, les deux médianes du 3^e étage inscrites dans un encadrement en anse de panier. Précédé par un balcon continu répondant à celui du 1^{er} étage, sur puissantes consoles à volute, dern. étage ajouré de baies rect. inscrites entre pilastres. Au-delà de la corniche saillante, imposante lucarne sous fronton triangulaire, flanquée de pilastres à volute et ajourée complètement par une baie à croisée. De part et d'autre dans le brisis, une petite lucarne à fronton triangulaire. Vers la r. Villa Hermosa, aile en retour d'angle bordant une petite cour latérale, avec façades en briques rythmées de bandeaux de simili et animées par des loggias (R.644).

A.V.B./T.P. 59 (1909).

N° 78. Formant l'angle de la r. Villa Hermosa et sur les plans de l'arch. G. Vanden Bemden de 1898, immeuble à appartements abritant jadis au r.d.ch. le café « Au Renard », dont témoigne le tympan sculpté en demi-relief au-dessus de la porte d'angle. Façade en style éclectique à prédominance néo-Renaissance flamande, en briques et pierre bleue ; cinq niveaux dont un entresolé et, de part et d'autre de la travée d'angle, trois travées, augmentées d'une 4^e plus étroite et abritant l'entrée particulière et l'escalier, à g. vers le Coudenberg ; bâtière couverte d'ardoises. De ce côté, façade principale aujourd'hui simplifiée, originellement caractérisée par des bow-windows en bois à structure en fer sous toiture aux 2^e et 3^e étages, transformés en loggias avec garde-corps en ferronnerie en 1905, supprimées, à l'exception du tablier de balcon et des consoles, en 1962. R.d.ch. et étage entresolé liés par des pilastres, ajourés totalement de larges vitrines sous poutrelle métallique en I formant linteau. Deux étages suivants aujourd'hui cimentés, dern. niveau en briques rayées de bandeaux ci-



276. R. de la Croix de Fer et n^{os} 2-6.

mentés; baies rect. Corniche de bois, à re-dents avec pendentifs, au-dessus du rang de trous de boulin souligné d'un cordon. Importante lucarne axiale à pignon en deux registres accostés de volutes et sommés de pinacles, ajourée de deux baies cintrées géminées, sous un couronnement rect. à oculus obturé et une pyramide à boule. A l'angle, lucarne passante à porte-fenêtre cintrée sous acrotères à volutes sommés d'une boule.

Façade latérale plus simple, animée par des bandeaux et des arcs de décharge (R.645).

A.V.B./T.P. 9867 (1898, 1905), 77180 (1962).

R. DE LA CROIX DE FER (B-C8)

Reliant la r. de Louvain à la r. du Nord, cette voie importante, rectiligne, date de la restructuration, en 1874, du quartier Notre-Dame-aux-Neiges par l'arch. A. Mennessier (voir r. du Congrès). Son nom évoque la décoration qui honora les combattants pour l'indépendance.

A son départ, commun avec les r. de Louvain et de l'Enseignement, elle forme une

placette au centre de laquelle s'élève, sur un socle de pierre bleue, la statue en pierre blanche du général Brialmont (1821-1903), œuvre de Fr. Huygelen. Plus loin, elle reçoit la r. du Parlement à dr. et la r. de la Tribune à g., puis elle est recoupée par la r. de la Presse. Entre les r. du Parlement et de la Presse se trouvait l'Eden théâtre, un music-hall construit en 1879-1880, en style éclectique, sur les plans de l'arch. W. Kühnen, et décoré à l'intérieur par Alb. Chambon. Cette salle de spectacle, considérée comme une innovation européenne en matière d'architecture de théâtre, contenait notamment un parterre entouré de balcons en gradins disposés en fer à cheval et deux jardins d'hiver suspendus. Son décor intérieur très riche s'inspirait des arts arabe et hindou. Ce complexe fut démolì en 1890 et remplacé en 1891-1892 par une école moyenne construite par l'arch. Th. Serrure (voir r. de Louvain).

La rue est caractérisée aujourd'hui encore par ses constructions éclectiques et néo-classicisantes du dern. qu. du XIX^e s., de fonction à la fois résidentielle et commerçante. Bon nombre de vitrines sont conser-

vées, quoique souvent modifiées. De nombreuses façades rythmées horizontalement par des cordons subsistent : certains plus sobres, comme les n^{os} 44-46 (1890), 70-72 (1887?), 74, 76 (1888), 78-80 (1879), 84 (1889), 102, 104 (1887), ne sont pas reprises dans l'inventaire ; quelques-unes ont subi des modifications récentes, comme les n^{os} 64, 86, 88, 94 ; le n^o 48 (1889) présente une façade teintée de style néo-Renaissance. Les immeubles des n^{os} 1-3 et 2-4 captent le regard, depuis la pl. de Louvain et la r. Royale, vers la rue dont ils signalent l'entrée. L'alignement g. est interrompu, aux n^{os} 56-64, par un vaste immeuble à appartements recouvrant la galerie du Parlement (voir r. de l'Enseignement). Sur le côté dr., à partir de la r. du Parlement, suite de complexes administratifs : aux n^{os} 65-93, Gendarmerie nationale et Institut national des statistiques, par les arch. A. Vanderauwera et G. Pepermans, en 1948-1951, agrandis en 1960-1970 (voir r. de Louvain, n^{os} 44 et 58) ; au n^o 99, Office des Chèques postaux par l'arch. V. Bourgeois en 1946 (fig. 276).

A.V.B./T.P. 9883 (1890), 9918 (1887?), 9881 (1888), 27009 (1879), 9882 (1889), 9880 (1887), 9907 (1889). — *L'Emulation*, 1882, col. 24, pl. 29-35.

N^{os} 1-3. Vaste immeuble de rapport, de style éclectique, bâti à l'angle de la pl. et de la r. de Louvain sur les plans de l'arch. Alph. Dumont en 1877. De g. à dr., deux, trois et cinq travées ; trois niveaux plus un entresol ; toiture d'éternit mansardée. Façades enduites, arrondies aux angles. Étages scandés par des pilastres composites et séparés par des cordons profilés, doublés par ceux qui forment l'appui continu des fenêtres rect. à encadrement mouluré, recoupées par un meneau vers la r. de la Croix de Fer.

Façade d'angle modifiée en 1926 : fenêtre axiale du bel étage remplacée par un bow-window richement décoré dans le style néo-Renaissance, prenant appui sur de fortes consoles étirées et couronné par un balcon à balustres ; au 2^e étage, porte-fenêtre surmontée d'un entablement et d'un fronton triangulaire. Grilles ajoutées à hauteur d'allège, à g. et à dr. Corniche continue, à denticules et sur modillons. Lucarnes rect. simplifiées d'une fenêtre sous tympan en coquille, simplifiées en 1926 par l'arch. F. Van Ruyskenvelde qui supprime leur ter-



277. R. de la Croix de Fer, 1-3.

minaison originelle par pignon et pinacle (fig. 277 ; R.646).

A.V.B./T.P. 15012 (1877) et 31806 (1926).

N^{os} 2-6. Imposant immeuble de rapport élevé à l'angle de la r. de l'Enseignement en style éclectique influencé par la Renaissance italienne, datant de 1876 et signé à g. « A. MENNESSIER / ARCHITECTE ».

Façades enduites de trois niveaux plus entresol et de deux fois quatre travées liées par un pan coupé. Division en registres exprimée à chaque étage par les balcons, continus sur les trois faces, soutenus par de lourdes consoles ouvragées et garnis de garde-corps en belle ferronnerie, pansus aux étages inférieurs, droits aux étages supérieurs.

Façades latérales rythmées par les pilastres — de pierre bleue au r.d.ch. — qui séparent les larges vitrines du r.d.ch. et les portes-fenêtres des niveaux supérieurs : baies rect. et tripartites à l'entresol, mais dont les parties latérales sont aveugles, à la Serlio au bel étage, rect. au 2^e étage. Au-dessus de la corniche à consoles et glands, toiture

d'ardoises mansardée, ajourée de lucarnes à fronton triangulaire. Travée d'angle, à g. et à dr. du pan coupé, marquée par la loggia du bel étage et le ressaut du balcon supérieur.

Bloc d'angle plus élevé et plus recherché, devancé aux 1^{er} et 2^e niveaux par une rotonde vitrée — la supérieure polygonale et en retrait sur l'inférieure —, scandée de fines colonnettes de fer. Ordonnance des étages supérieurs prolongeant celle des façades latérales. Au-dessus de la corniche, étage supplémentaire incluant la travée d'angle des façades latérales, souligné par un garde-corps continu en ferronnerie et ajouré de portes-fenêtres cintrées; corniche à denticules sur lourdes consoles très rapprochées, insérant un fronton triangulaire et garnie également d'une balustrade en fer. Surmontant le tout, sorte de petit temple à colonnes sommé d'un épi et d'une girouette (fig. 276; R.647).

A.V.B./T.P. 10596 (1876).

N^{os} 5-7. Maison conçue par l'arch. A. Capronnier en 1876, présentant une composition type, en style éclectique à prédominance néo-classique : quatre niveaux plus entresol et trois travées, avec accent sur l'axiale, ici par un balcon aux 1^{er} et 2^e étages. Au-dessus du r.d.ch., commercial dès l'origine, aujourd'hui modifié, façade enduite, animée par des refends, cordons, bandeaux saillants, ajourée de fenêtres surbaissées à clé simulée et ornée de garde-corps en belle ferronnerie. Entablement panneauté à cache-boulins, sous la corniche de bois denticulée sur consoles qui borde la bâtière (R.648).

A.V.B./T.P. 9879 (1876).

N^{os} 8 à 38. Ensemble de trois fois quatre habitations de trois niveaux plus entresol et d'un nombre variable de travées, dont le plan global est signé par l'arch. Alph. Dumont en 1878.

R.d.ch. occupé par une succession de devantures commerciales et de portes étroites d'entrée au magasin ou privée, que séparent des pilastres de pierre bleue et que couronne une corniche de bois.

Aux n^{os} 8 à 14 : quatre habitations d'une travée regroupées deux à deux suivant le schéma symétrique à g. et répétitif à dr. Façades enduites caractérisées par les re-

fends qui flanquent les fenêtres en léger ressaut et par les cordons continus qui accusent les divisions horizontales. Entresol éclairé de baies étroites regroupées par deux ou par trois. Aux étages, fenêtres surbaissées, géminées au 1^{er} étage des n^{os} 12-14. Bel étage garni d'un balcon sur trois consoles et à garde-corps en ferronnerie. Lucarnes à fronton triangulaire dans la toiture mansardée, d'ardoises ou d'éternit.

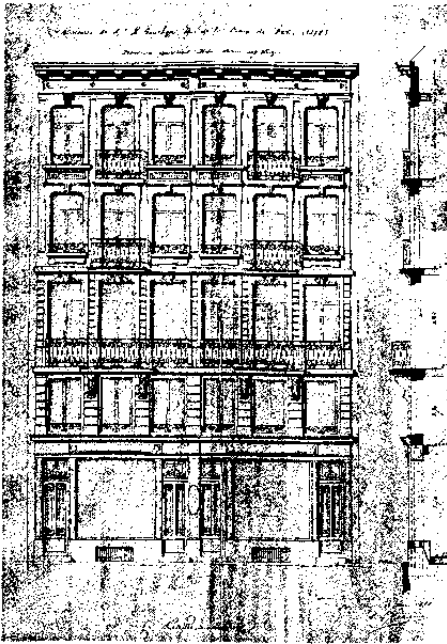
Aux n^{os} 16 à 22 : façade de briques et pierre bleue, large de huit travées, rythmée horizontalement par des bandes murales et par les cordons moulurés, qui forment ressaut pour contourner les balcons doubles sur consoles et à garde-corps en ferronnerie et servent de larmier aux portes-fenêtres du bel étage. Lucarnes à fronton courbe dans la toiture mansardée, d'ardoises ou d'éternit.

Aux n^{os} 24 à 38, quatre maisons d'une travée à façade enduite, pendant des n^{os} 8 à 14 mais plus sobres. Baies surbaissées regroupées par deux, comme les balcons sur lourdes consoles à volute et à garde-corps en ferronnerie. Grandes lucarnes en deux parties au lieu de celles prévues au projet (R.649, 650 et 651).

A.V.B./T.P. 8889 (1878).

N^{os} 9-13. Immeuble néo-classique de trois niveaux plus entresol et de cinq travées, datant de 1877. Façade enduite au-dessus du r.d.ch. commercial dont les deux magasins ont été modifiés. Entresol ajouré de fenêtres à appui saillant et linteau droit commun, séparées par des trumeaux à refends. Aux étages, baies surbaissées à encadrement mouluré, timbré d'une clé enserrant une guirlande; au bel étage, encadrement rect. à crossettes et, dans les travées extrêmes, balcons doubles sur consoles en volute et à garde-corps en ferronnerie; au 2^e étage, fenêtres à appui saillant repris dans un cordon continu souligné de panneaux et à garde-corps en fonte; châssis d'origine. Architrave moulurée et frise de cache-boulins et de panneaux, disparus dans les trois travées g. Corniche à mutules soulignant l'étage mansardé tapissé de zinc qui entame la bâtière de tuiles d'origine et qu'éclairent deux lucarnes à fronton triangulaire séparées par des oculi plus récents (R.648).

A.V.B./T.P. 9935 (1877).



278. R. de la Croix de Fer, 15-17 et 19-21. Projet de 1878 (A.V.B./T.P. 26284).

N^{os} 15-17 et 19-21. Ensemble de deux immeubles de rapport symétriques, de trois travées chacun, dessinés en 1878 par L. Gonthyn, à la fois arch. et propriétaire. Façades enduites, à décor stuqué, de même ordonnance et de même style que les n^{os} 5-7. Fenêtres des étages à encadrement rect. plat, dessinant des crossettes aux deux niveaux supérieurs; clés à décors variés; garde-corps en ferronnerie comme aux balcons individuels de la travée axiale. Frise de cache-boulins étoilés sous la corniche à denticules et modillons. Large lucarne ajoutée en 1954 au-dessus des n^{os} 15-17. R.d.ch. commercial à deux magasins, modifié à plusieurs reprises (fig. 278; R.652).

A.V.B./T.P. 26284 (1878) et 71346 (1954).

N^{os} 23-25. Immeuble de tradition néo-classique, de trois niveaux plus entresol, datant de 1887. Deux magasins dès l'origine au r.d.ch. modifié ensuite. Entresol en pierre bleue ajouré de deux fois deux fenêtres rect. en creux et à appui saillant, de part et d'autre d'un panneau axial; entre elles, les

consoles étirées qui supportent le large balcon en ferronnerie, arrondi aux angles, du bel étage. Aux étages en pierre blanche, portes-fenêtres et fenêtres rect. à encadrement plat en pierre bleue, liées dans un panneau en creux par travée et séparées par un panneau en relief; châssis anciens. Architrave moulurée, frise de trous de boulon et corniche de bois sur petites consoles au bord de la bâtière (R.653).

A.V.B./T.P. 9918 (1887).

N^{os} 29-31. Maison à façade de tradition néo-classique, enduite, dessinée en 1877 par l'arch. L. Laureys. Deux travées et trois niveaux de hauteur dégressive au-dessus du r.d.ch. commercial. Fenêtres rect. à encadrement mouluré. Bel étage marqué par des bandes murales et un balcon continu, à garde-corps pansu en ferronnerie; portes-fenêtres surmontées d'un entablement à consoles qui sert d'appui aux balcons individuels similaires du 2^e étage. Châssis anciens. Entablement ouvragé à architrave moulurée soulignée de rosettes, frise de panneaux et cache-boulins scandée par les consoles cannelées de la corniche de bois denticulée qui borde la bâtière (R.654).

A.V.B./T.P. 9946 (1887).

N^{os} 33-35. Immeuble de style éclectique, de trois travées et trois niveaux plus entresol, datant du dern. qu. du XIX^e s. Au-dessus du r.d.ch. commercial présentant depuis 1970 une vitrine entre deux portes, façade enduite et à refends divisée en registres par des cordons continus. Entresol éclairé par des fenêtres à linteau droit clavé, appui saillant et garde-corps en ferronnerie. Un balcon axial en ferronnerie à chaque étage. Au bel étage, baies rect. à encadrement mouluré à crossettes; panneaux d'allège et d'entablement. Au 2^e étage, baies surbaissées dont l'encadrement dessine, en plus, une sorte de clé. Architrave moulurée reliée à la corniche sur modillons par des consoles étirées à gouttes qui scandent la frise de panneaux stuqués. Etage mansardé ardoisé, ajouré par trois lucarnes rect. — l'axiale coiffée d'un fronton triangulaire — et couvert d'une bâtière de tuiles (R.654).

A.V.B./T.P. 84593 (1970).

N^o 37. Datant de 1878, immeuble de style éclectique à prédominance néo-classique, du même type que les n^{os} 5-7, avec toute-

fois un balcon de pierre au bel étage et une balustrade en allège de chaque côté. Jeu de fines consoles étirées sous la corniche de bois. Dans la toiture d'éternit mansardée de 1911-1912, trois lucarnes à fronton triangulaire. R.d.ch. commercial modifié (R.655).

A.V.B./T.P. 26324 (1878) et 2124 (1911-1912).

N° 39. Voir r. de Louvain, n° 38.

N°s 40-42. Immeuble construit à l'angle de la r. de la Tribune, n° 13, sur les plans datés de 1878 de l'arch. Alph. Dumont. Trois niveaux plus entresol sous toiture mansardée. Deux façades semblables, chacune de deux travées jumelées combinant la brique, la pierre blanche et la pierre bleue et liées par un angle arrondi.

En façade principale, r.d.ch. commercial modifié, notamment en 1917, occupé à l'origine par deux vitrines entre deux portes étroites. Ouvertures rect. : à l'entresol, larges baies quadripartites; au-dessus, baies jumelées, se découpant dans de larges panneaux en creux qu'encadrent des lésènes sur deux niveaux. Au bel étage, un balcon continu, sur consoles et bordé de panneaux de ferronnerie fixés dans des pilastres de pierre; portes-fenêtres avec entablement individuel et larmier commun. Au 2^e étage, fenêtres à appui saillant commun, à panneau d'allège et entablement sous corniche individuels.

Façade latérale avec une travée g. similaire et une travée dr. plus étroite conservant, au r.d.ch., à dr., une porte étroite de l'état d'origine.

Architrave moulurée, frise de cache-boulins étoilés, corniche de bois à mutules et denticules. Lucarnes rect. plates, encadrées de montants. A l'angle, souche de cheminée ornée d'une ancre (R.656).

A.V.B./T.P. 23251 (1878) et 27014 (1917).

N°s 41-43. Dessiné en 1879, immeuble élevé, de cinq niveaux et trois travées, dont la façade enduite et à refends s'apparente à celle des n°s 5-7. R.d.ch. modifié mais conservant l'entablement dont la corniche dessine un tympan cintré au centre. Deuxième niveau conçu comme un entresol exhaussé. Balcons en ferronnerie et sur consoles, individuel et axial au 2^e étage, continu au 3^e (R.657).

A.V.B./T.P. 9928 (1879).

N°s 45-47. Immeuble du dern. qu. du XIX^e s., de trois travées et quatre niveaux plus entresol, dont la façade enduite et à refends est agencée comme celle des n°s 5-7 (R.657).

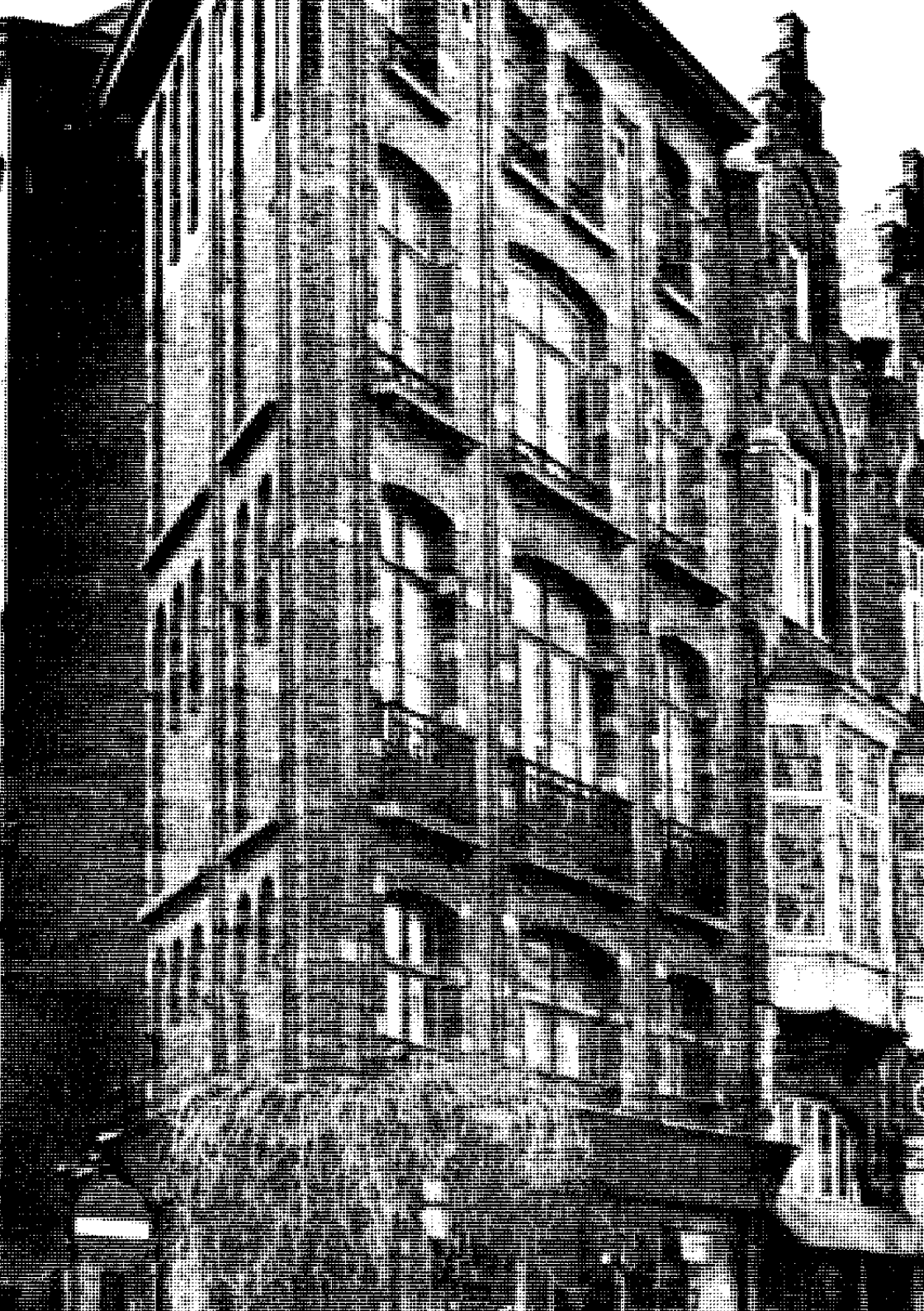
N°s 49 et 51. Deux immeubles éclectiques contigus, en briques avec décor de pierre blanche, élevés sur un projet commun de l'arch. J. Ramaekers en 1889.

Au n° 49, façade de deux travées, à prédominance gothique, présentant des ancrés en fleur de lys et deux pignons à degrés. Dans chaque travée : au r.d.ch., aujourd'hui modifié, une vitrine et une porte surmontées d'une baie d'entresol, surbaissée et à quatre divisions; au bel étage, un bow-window de bois, de plan trapézoïdal, sur soubassement orné, cantonné de fines colonnettes, fermé par des vitraux colorés et couvert d'un toit d'ardoises; au 2^e étage, une fenêtre rect. dans un encadrement en arc brisé qui délimite un tympan; même fenêtre, mais plus petite, au-dessus, dans le pignon à gradins flanqué de pinacles sur pointe qui surmonte une ligne de trous de boulin. Ouvertures prises depuis l'entresol, dans un cadre de queues de pierre.

Façade arrière, au n° 4 de la r. du Parlement, en retrait, d'une travée analogue flanquée à dr. d'une travée très étroite, sommée d'une petite tour crénelée de plan carré. Corniche de bois très débordante, sur aiselières, comme l'auvent du r.d.ch. qui forme une terrasse bordée d'une ferronnerie entre deux murets crénelés.

Au n° 51, à l'angle de la r. du Parlement, immeuble de cinq niveaux sur r.d.ch. occupé par une belle devanture en bois de style Art Nouveau, dessinée par les arch. J. Dosveld et Ch. Peteim en 1909, à peine modifiée : une porte entre deux vitrines et une vitrine latérale, encadrées d'élégantes découpes de bois et de panneaux de verre peint.

Façade principale de trois travées — une large entre deux plus étroites — séparées par des panneaux en creux sur toute la hauteur. Fenêtres surbaissées encadrées de blocs de pierre, taillés en pointe de diamant à hauteur de traverse; garde-corps en fer-





280. R. de la Croix de Fer, 49-51. Détail de la vitrine du n° 51.

ronnerie. Corniche de bois à denticules et mutules.

Façade latérale aveugle, de deux travées inégales d'esprit néo-roman par le décor de bandes lombardes disposées en trois registres de hauteur variée. A g., une travée plus étroite, en retrait arrondi, servant de liaison avec la façade arrière du n° 49 (fig. 279 et 280; R.658).

A.V.B./T.P. 9940 (1889) et 4240 (1909).

N^{os} 50-54. Vaste immeuble de style éclectique, de quatre niveaux et trois travées sous bâtière de tuiles, dont le permis de bâtir date de 1889.

Façade enduite marquée, dans les travées d'angle en légère saillie, par deux bow-windows superposés, couronnés d'un balcon en ferronnerie; au 3^e étage, portes-fenêtres jumelées, rect., à encadrement mouluré à crossettes et sous entablement commun. Dans la travée axiale, fenêtres géminées, rect. et surmontées d'un tympan cintré ou surbaissées, inscrites dans un arc à clé ou sous le cordon mouluré de l'étage, égale-

ment timbré d'une clé; panneaux d'allège entre deux cordons continus; écoinçons et tympans ornés de stucs. Architrave moulurée, frise de trous de boulin et corniche de bois à mutules et denticules. R.d.ch. commercial modifié, mais conservant l'ordonnance originelle de deux portes étroites encadrant deux vitrines séparées par une porte plus large (R.659).

A.V.B./T.P. 9893 (1889).

N^{os} 66-68. Immeuble de rapport de quatre niveaux de hauteur dégressive et cinq travées en double corps, sous bâtière de tuiles, dont le permis de bâtir date de 1888-1889. Façade d'esprit néo-classique, en pierre bleue, enduite aux niveaux supérieurs, rythmée verticalement par les trumeaux à refends et les pilastres colossaux qui l'encadrent et bordent la travée axiale et horizontalement par les balcons en ferronnerie, continus aux 1^{er} et 2^e étages, axial et inséré dans l'allège encadrée de cordons au 3^e. Travée axiale marquée, au 2^e, par le ressaut du balcon sur console. Ouvertures rect., à encadrement profilé en creux ou à filets et crossettes. Architrave moulurée, frise de cache-boulins étoilés, corniche de bois à mutules et denticules. R.d.ch. commercial conservant l'ordonnance d'origine : dans l'axe, la porte d'entrée privée, rect., à deux vantaux et traverse d'imposte en bois, entre deux vitrines flanquées d'une porte à l'angle (R.660).

A.V.B./T.P. 9944 (1888-1889).

N° 82. Immeuble situé à l'angle de la r. de la Presse n° 33, regroupant deux habitations dès l'origine, conçu par l'arch. E. Dewé en 1889. Trois niveaux plus un demi-étage en attique et deux fois trois travées. Façades de briques traversées de bandeaux cimentés, au-dessus du r.d.ch. cimenté à imitation de joints et à côté de la travée latérale dr. cimentée à refends. Ouvertures rect. à encadrement à filets, plusieurs aveugles.

Façade principale marquée par le balcon continu en ferronnerie du 1^{er} étage, dont les portes-fenêtres sont liées par l'entablement à celles du 2^e, à garde-corps en ferronnerie. A g., annexe d'origine, d'un niveau. Façade latérale de deux travées analogues, flanquées, à dr. et en retrait, de la travée d'entrée plus étroite et à niveaux décalés.

Couronnant les deux façades, bandeau et corniche continus soulignant l'attique



281. R. de la Croix de Fer, 90, 92.

scandé par les pilastres qui séparent les fenêtres et les cache-boulins. Corniche de bois sur modillons au bord de la toiture à croupe. R.d.ch. percé, à l'origine, de trois ouvertures allant jusqu'au sol, r. de la Croix de Fer, et de deux fenêtres à g. de la porte, r. de la Presse, modifié en l'état actuel en 1923 (R.661).

A.V.B./T.P. 9898 (1889) et 31028 (1923).

N^{os} 90, 92 et 100. Trois habitations analogues datant de 1888 et illustrant un type d'immeuble de tradition néo-classique fort répandu dans la rue, de trois niveaux et trois travées sous bâtière.

Façade enduite, divisée par les cordons continus qui marquent les étages et servent d'appui aux fenêtres rect. à encadrement à filets et crossettes timbré d'une clé enserrant une guirlande. Travée axiale mise en évidence, à chaque étage, par un balcon sur consoles et à garde-corps en ferronnerie. Entablement scandé par les consoles cannelées qui traversent la frise de panneaux et cache-boulins sous la corniche à denticules. R.d.ch. à refends, ajouré d'une

porte à deux vantaux et baie d'imposte, à g. de deux fenêtres à appui saillant et panneau surmontant une ouverture de cave; r.d.ch. du n^o 92 modifié pour le commerce en 1970 (fig. 281; R.662).

A.V.B./T.P. 9920 (1888), 9905 (1888), 9906 (1888) et 82191 (1970).

N^o 99. **Office des Chèques postaux.** Important immeuble de bureaux bâti dans l'îlot limité par les r. de la Presse, de Louvain et du Nord, sur les plans datés de 1939-1940 de l'arch. V. Bourgeois. Premier projet en 1938 prévoyant un plan en T, refusé à cause de la hauteur d'une aile qui ne respectait pas les prescriptions de B. Guimard pour ce quartier. Deuxième projet approuvé : plan en H; six niveaux en façade principale, montant plus haut à l'arrière, en décrochement; ossature en béton armé et parement en pierre blanche. Grandes façades aux étages rythmés par les pilastres d'une venue qui séparent les travées des fenêtres.

Façade principale encadrée par deux travées plus basses, aveugles, décorées dans le bas de reliefs muraux allégoriques d'O. Jaspers. Cinq portes d'entrée axiales regroupées sous un auvent.

Dans la façade arrière, au n^o 86 de la r. de Louvain, ressort des cinq travées axiales, devancées par un portique à trois entrées. Façades latérales animées par une colonne de pavés de verre, échantonnées par une petite cour, qui se prolonge en jardin à l'angle arrière.

À l'intérieur, imposante salle des guichets, exécutée en pierre marbrée de Bourgogne, bronze et glace; volume harmonieux rythmé par les verticales des piliers et les horizontales des poutres soulignées par les tubes d'éclairage (fig. 282).

A.V.B./T.P. 60496 (1938-1940). — V. BOURGEOIS, *Architectures 1922-1952*, Courtrai, 1952.

N^o 106. Maison de trois niveaux plus entresol et de deux travées, sous bâtière, datant de 1879 (?). Façade de tradition néo-classique, enduite, à refends, marquée par les ferronneries des garde-corps de l'entresol, du balcon continu sur lourdes consoles du bel étage et des balcons individuels du 2^e. Fenêtres surbaissées à encadrement mouluré, timbré d'une clé à l'entresol et au bel étage. Frise de panneaux et trous de boulin sous la corniche denticulée à modillons.



282. R. de la Croix de Fer, 99. Office des Chèques Postaux.

R.d.ch. commercial avec vitrine en bois à dr. d'une porte, toutes deux encadrées de montants à bossages (R.662).

A.V.B./T.P. 9921 (1879).

R. CUERENS (G2)

De la r. de la Senne au bd de l'Abattoir, l'artère fait partie d'un ensemble de rues en étoile créé entre la r. d'Anderlecht et le bd de l'Abattoir, de 1842 à 1849 (voir r. Anneessens). Elle porte le nom du propriétaire des terrains qu'elle occupe. Dans les années 1840, elle fut bordée par des alignements de maisons particulières souvent jumelées, de trois niveaux et deux ou trois travées, aux façades néo-classiques couvertes d'un enduit sobre, généralement encore bien conservées act. malgré quelques aménagements, tel que exhaussement ou renouvellement de l'enduit, comme aux n^{os} 1, 3, 4-6, 7, 8-12, 9, 15, 19-23, 22, 25, 27, 32 et 34. Quelques façades plus tardives présentent les mêmes caractéristiques,

comme les n^{os} 24 (1861), 26-28 (1882) et 31-33 (1862), à côté d'immeubles à appartements datant de l'entre-deux-guerres, aux n^{os} 13 et 17 (R.663).

A.V.B./T.P. 10017 (1861), 10018 (1882), 10016 (1862).

N^o 5. Maison individuelle de trois niveaux et trois travées, sous bâtière, des années 1840. Façade néo-classique enduite, à refends, aujourd'hui agrémentée d'un décor stucqué comprenant encadrements moulurés et panneaux d'allège ornés d'un bouton d'où partent des rameaux, du déb. du XX^e s. Entrée carrossable et fenêtres rect. Attique panneauté à cache-boulins (R.664).

N^o 11. Maison individuelle à façade cimentée Art Déco, sur les plans de l'arch. E. Boileau de 1928, aménagement d'un bâtiment néo-classique des années 1840, aujourd'hui de trois niveaux et deux travées de largeur inégale. A dr., large travée occupée au r.d.ch. par une baie à linteau en ligne brisée, aux étages par des fenêtres à trois pans inscrites dans un bow-window

trapézoïdal peu saillant. Baies rect. à la travée g. Au 2^e étage, allèges cannelée ou ornée d'une vasque de fruits. Menuiseries de porte et fenêtres caractéristiques, à divisions géométriques (R.665).

A.V.B./T.P. 37131 (1928).

N^{os} 14, 16, 18. Ensemble de trois maisons des années 1840, chacune de trois niveaux et trois travées sous bâtière, avec façades néo-classiques identiques, et groupées selon un schéma répétitif. Façades enduites et peintes, sur socle en pierre bleue percé de jours de cave grillagés. Ordonnance régulière en registres soulignés par les bandeaux d'appui. Baies rect., bordées d'un encadrement mouluré aux étages; barres d'appui en ferronnerie. Attiques panneautés en creux avec cache-boulins. Menuiseries d'origine conservées en majeure partie, e.a. les portes à deux vantaux sous imposte vitrée à petits-bois. Etage supplémentaire ajouté au n^o 14 (R.666).

N^{os} 30, 36. Maisons individuelles néo-classiques, de trois niveaux et trois travées sous bâtière, des années 1840, bien conservées et représentatives des constructions d'origine dans ce quartier (voir notice de la rue). Façades sobrement enduites et peintes au-dessus d'un socle ajouré pour les caves, rythmées par les bandeaux d'appuis. Baies rect. conservant les châssis anciens; barres d'appui en ferronnerie. Attique simple avec trous de boulins. Lucarne récente au n^o 30 (R.667).

R. DES CULTES (B8)

Reliant en ligne droite la pl. de la Liberté au bd Bischoffsheim, la rue date du plan d'assainissement du quartier Notre-Dame-aux-Neiges, dressé par l'arch. A. Mennessier en 1874 (voir r. du Congrès). Son nom évoque une des libertés fondamentales garanties par la Constitution.

Elle a conservé en grande partie ses façades d'origine du dern. qu. du XIX^e s., de style éclectique et néo-classicisant, marquées horizontalement par des cordons, balcons, bandeaux, animées par des jeux de pilastres ou de lésènes et décorées de stucs. Du côté pair, elle présente à mi-parcours un important immeuble en style éclectique de l'arch. A. Mennessier en 1876 (n^{os}

24-28) et deux immeubles d'angle symétriques de 1878 (n^{os} 22 et 30-32). Vers le bd Bischoffsheim, l'immeuble de l'angle g. (n^{os} 40-44), de 1876, récemment démoli, est en cours de reconstruction et l'angle opposé est déjà occupé par un immeuble de bureaux moderne.

N^{os} 1-5. Voir pl. de la Liberté, n^{os} 9-13.

N^{os} 2-4. Voir pl. de la Liberté, n^{os} 6-8.

N^{os} 6-16. Ensemble de cinq immeubles enduits, de tradition néo-classique, dont le r.d.ch. est occupé aujourd'hui par une suite continue de magasins. Toitures individuelles d'origine, en bâtière ou mansardées, remplacées récemment par une toiture d'ardoises mansardée commune, sur corniche en bois.

Aux n^{os} 6, 8 et 10, trois immeubles de trois niveaux plus entresol, dont les façades disposées symétriquement présentent deux travées en ressaut dans l'axe (n^o 8) et trois travées de chaque côté. Permis de bâtir demandé en 1878, en même temps que pour le n^o 22 et pour les maisons portant les n^{os} 28 à 42, 100-102 et 104-106 de la r. de l'Enseignement. Trois façades à refends, à corniche continue au-dessus du r.d.ch., à cordons continus aux étages garnis de balcons sur consoles cannelées et de garde-corps en ferronnerie, renouvelée, et éclairés de fenêtres rect.

Au n^o 8, fenêtres jumelées à l'entresol et pourvues, aux étages, d'un encadrement plat surbaissé, celui du bel étage ponctué de besants et timbré d'une clé ornée de piastres.

Aux n^{os} 6 et 10, entresol éclairé par trois fenêtres; étages rythmés par les pilastres colossaux qui encadrent les travées de fenêtres à encadrement mouluré orné d'une clé simulée et à appui saillant au-dessus d'un panneau d'allège.

Aux n^{os} 12-14, façade moins élaborée, de trois travées et quatre niveaux de hauteur dégressive, dont le permis de bâtir date de 1878. Travée axiale accentuée par les lésènes à refends qui l'encadrent et les balcons sur consoles cannelées qui la garnissent. Aux 1^{er} et 2^e étages, fenêtres à encadrement mouluré et appui saillant au-dessus d'un panneau, celles du bel étage surmontées d'un panneau d'entablement, comme l'axiale du 2^e. Garde-corps en ferronnerie.

Au n° 16, maison de deux travées et quatre niveaux de hauteur dégressive, dont le permis de bâtir date de 1877. R.d.ch. à l'origine ajouré d'une porte et de deux fenêtres. Aux 1^{er} et 2^e étages, portes-fenêtres à encadrement mouluré, chaîné et timbré d'une clé, précédées de balcons en ferronnerie peu profonds, appuyés sur le cordon continu au 1^{er}, sur des consoles à pointe de diamant et gouttes au 2^e (R.668 et 669).

A.V.B./T.P. 10629, 26296 et 26299 (1878), 9677 (1878) et 9674 (1877).

N^{os} 7-9. Maison de quatre travées et trois niveaux plus un entresol, sous toiture d'ardoises mansardée, dont le permis de bâtir, commun avec les n^{os} 52-54 de la r. de l'Enseignement, date de 1878. R.d.ch. transformé pour le commerce. Aux étages, façade enduite avec éléments décoratifs de pierre de taille bleue. Divisions horizontales fortement marquées : par les refends de l'entresol ; au bel étage, par les cordons moulurés continus qui encadrent l'allège dans laquelle s'inscrit le balcon axial double, sur consoles cannelées et à balustrade de pierre, et par l'entablement continu à ressauts, orné de palmettes et de panneaux, surmonté de frontons triangulaires ou courbes, qui coiffe les baies ; par la frise terminale de panneaux sous la corniche de bois à mutules. Fenêtres de l'entresol carrées, à encadrement mouluré de pierre bleue ; fenêtres des étages rect., à encadrement mouluré, à crossettes au 2^e. Quatre lucarnes rect. accostées de pilastres et à garde-corps en ferronnerie (R.670).

A.V.B./T.P. 10625 (1878).

N^{os} 13, 19. Deux maisons similaires, de tradition néo-classique, de quatre niveaux de hauteur dégressive et trois travées sous bâtière de tuiles, dessinées en 1888 en même temps que le n° 53 de la r. de l'Association. Façades enduites au-dessus du r.d.ch. à refends, en pierre bleue, surélevé sur un soubassement ajouré pour les caves et percé d'une porte à baie d'imposte à g. de deux fenêtres rect. à encadrement en creux et à appui saillant continu souligné par un panneau. Aux étages, même type de baies, mais à encadrement mouluré. Dans l'axe du bel étage, un bow-window en bois sur consoles étirées, couronné d'un balcon en ferronnerie, renouvelée au n° 13. Architrave moulurée, frise de panneaux et

cache-boulins en forme de mutle de lion sous la corniche de bois denticulée, sur consoles allongées au n° 13, sur modillons au n° 19. Deux lucarnes rect. au n° 19 (R.671).

A.V.B./T.P. 9679 (1888).

N^{os} 15 et 17. Ensemble de deux immeubles contigus et symétriques, conçu par l'arch. W. Janssens en 1876. Trois niveaux de hauteur dégressive et deux fois trois travées sous toiture d'ardoises mansardée. Façades enduites très sobres, de tradition néo-classique, sur soubassement de pierre bleue ajouré pour les caves. Elévation typique, à refends au r.d.ch., rythmée horizontalement par des cordons moulurés continus, avec accent sur la travée axiale en léger ressaut, ornée d'un balcon en ferronnerie à chaque étage : celui du 1^{er} sur longues consoles cannelées, celui du 2^e à mutules. Baies rect. : dans la travée extrême, une porte à traverse d'imposte ; aux étages, des fenêtres à encadrement mouluré, les portes-fenêtres coiffées d'un entablement. Architrave moulurée à ressauts et frise de cache-boulins en forme de disque sous la corniche de bois denticulée sur modillons. Une lucarne à clé et fronton triangulaire entre deux œils-de-bœuf doublés d'un larmier (R.672).

A.V.B./T.P. 10665 (1876).

N^{os} 21 à 25. Immeuble d'angle, de tradition néo-classique, conçu par l'arch. E. Dewé en 1890-1891. Trois niveaux de hauteur dégressive et quatre travées reliées aux trois travées de la r. du Nord, n° 54, par un large pan coupé de deux travées espacées. Étages cimentés à imitation de joints. Baies rect. Bâtière de tuiles à croupe d'angle soulignée par la corniche de bois continue, sur modillons, qui surmonte l'architrave moulurée et la frise de cache-boulins. Lucarnes ultérieures.

Aux n^{os} 21 et 23, deux façades jumelées, symétriques, avec r.d.ch. en pierre bleue, à refends au-dessus du soubassement ajouré pour les caves ; dans les travées extrêmes, une porte fermée par une boiserie à baie d'imposte. Aux étages, baies à encadrement mouluré : portes-fenêtres du bel étage précédées d'un balcon double sur consoles et liées aux fenêtres supérieures par un panneau d'entablement à corniche profilée ; garde-corps en ferronnerie.



283. R. des Cultes, 22.

Au n° 25, à l'angle, niveaux décalés vers le bas, se prolongeant r. du Nord et devant être couronnés par un demi-étage en attique, dessiné sur le projet. R.d.ch. occupé par une porte entre deux vitrines en léger ressaut et surmonté par deux travées de fenêtres analogues à celles des n°s 21 et 23.

Au n° 54 de la r. du Nord, travée dr. du même type, deux travées g. plus simples, la première à g. construite ultérieurement (R.673).

A.V.B./T.P. 9681 (1890-1891).

N°s 22 et 30-32. Deux immeubles analogues, de tradition néo-classique, élevés sur des plans datés de 1878 et formant l'angle, l'un avec la r. du Gouvernement Provisoire, n°s 41-43, l'autre avec la r. du Nord, n°s 51-57. Façades enduites de trois niveaux plus entresol, comptant, l'une deux fois quatre travées et l'autre sept et six travées, reliées dans chaque cas par un pan coupé d'une travée. Élévation similaire à

celle des n°s 6 et 10, dont le permis de bâtir est d'ailleurs commun au n° 22 : même type de pilastres colossaux à refends, de fenêtres et de décor. Garde-corps en ferronnerie d'origine subsistant aux fenêtres de l'entresol et aux balcons de la travée d'angle et du bel étage. R.d.ch. commercial conservant en grande partie la disposition primitive d'une porte encadrée de trumeaux à refends, à l'angle, et de larges vitrines de chaque côté, l'ensemble couronné par un entablement continu. Deux fois trois lucarnes récentes au n° 22 (fig. 283 ; R.674).

A.V.B./T.P. 10629, 26296 et 26299 (1878), 18208 (1878).

N°s 24-28. Immeuble de rapport en style éclectique formant l'angle avec les r. du Gouvernement Provisoire, à g., et du Nord, à dr., où il se poursuit au n° 60. Élevé sur les plans de l'arch. A. Mennessier qui a daté le projet de 1876 sur l'entablement de la façade principale. Quatre niveaux couronnés de façon complexe. Façades de briques, à décor de pierre blanche et de pierre bleue, divisées en registres par des cordons continus et rythmées par des pilastres superposés, traversés de bandeaux. Fenêtres rectangulaires. Balcons individuels ou triples, sur consoles et à garde-corps en ferronnerie, pansu au bel étage de la r. des Cultes.

Façade principale de cinq travées, dont les trois axiales mises en évidence par leur terminaison : un étage supplémentaire, éclairé par des baies surbaissées — l'axiale précédée d'un balcon — et coiffé, au-dessus de l'entablement à corniche de bois denticulée, d'une toiture d'ardoises tronquée, dont les quatre pentes sont couronnées par une grille faîtière piquée de deux girouettes. Liaison avec les angles de la façade par un aileron à degrés et couronnement des travées latérales par une grille.

Façades latérales symétriques, coiffées par un pignon à décor de gradins sous les rampants que somme un élément terminal, aujourd'hui incomplet, planté sur la courte bâtière perpendiculaire.

Au n° 60 de la r. du Nord, à terminaison horizontale, bel étage garni d'un balcon en ferronnerie sur tablier à cinq pans soutenu par une belle console sculptée, seul vestige du bow-window prévu au projet et que devait surmonter une large fenêtre surbaissée tripartite.



Le Patriarche

TO Het



285. R. des Cultes, 34-38.

R.d.ch. commercial dès l'origine, occupé sur toute la longueur des façades par une suite de boutiques à une porte et une vitrine, l'entrée privée se trouvant dans l'axe de la façade principale. Modifié en 1923, aujourd'hui partiellement aménagé (fig. 284).

A.V.B./T.P. 18199 (1876), 29584 (1923).

N^{os} 34 à 38. Ensemble de trois maisons contiguës à façade enduite de style éclectique, de trois niveaux plus entresol et de deux travées chacune, dont les permis de bâtir datent de 1878. Aux étages, travées regroupées par deux dans des panneaux à refends en très léger ressaut. Divisions horizontales continues exprimées par les cordons, moulurés et en ressaut sous les balcons doubles du bel étage, très saillants et encadrant les panneaux d'allège du niveau supérieur. Fenêtres rect., surbaissées au n^o 38; encadrement en relief et plat, en creux au n^o 36. Décor personnalisé des panneaux d'entablement et d'allège, des clés et

consoles, des ferronneries. Entablements individuels à l'origine — l'axial plus élevé — remplacés par l'actuelle corniche continue sur les plans datés de 1957 de l'arch. F. Delcourt qui perce aussi une lucarne dans chaque bâtière et confère au r.d.ch. son ordonnance actuelle.

R.d.ch. commercial, comportant à l'origine trois boutiques d'une vitrine comprise entre deux portes, modifié pour la boulangerie Sorgeloos en 1911 et 1957, transformé en taverne en 1975 (fig. 285; R.675).

A.V.B./T.P. 9680, 9676 et 9678 (1878), 66373 (1957), 2116 (1911), 29584 (1923), 83901 (1975).

R. DE CUREGHEM (G-H3)

De la r. d'Anderlecht au bd du Midi. Cette rue au tracé rectiligne fut créée, suivant documents d'archives, en 1863-1866 (voir r. d'Artois) et construite, dans les années suivantes, d'une juxtaposition de maisons jointives avec bâtiments d'angle, comme les n^{os} 1-3 et 25-27, caractéristiques de l'archi-

284. R. des Cultes, 24-28.



286. R. de Cureghem, 2-2A, 4 à 10.

ture des années 1860. Habitations souvent jumelées, comme les n^{os} 5-7, 9-11, 21-23, 26-28, 30-32-32A, 34-40; trois ou quatre niveaux et deux ou trois travées, comme les n^{os} 13, 15, 19-19A, 22, 39, 42, 48, 50; baies échancrées bordées d'un encadrement mouluré, sur appui en bandeau profilé et couronnées par un attique «classique» R.d.ch. de maisons individuelles ou de commerce, dont certains subsistent, avec entrée latérale, pilastres en bois et entablement, comme aux n^{os} 3 et 28, avec vitrine au n^o 27. S'ajoutent des habitations bourgeoises en style éclectique, du tournant du siècle, avec balcons à la travée axiale, près de la r. Froebel, comme les n^{os} 45 à 49 et 59 à 63. L'architecture industrielle est représentée par les ateliers de réparation de la S.T.I.B. au n^o 54 et e.a. par deux entrepôts avec façade rythmée par des lésènes, près du bd du Midi, aux n^{os} 43 et 67 (fig. 286).

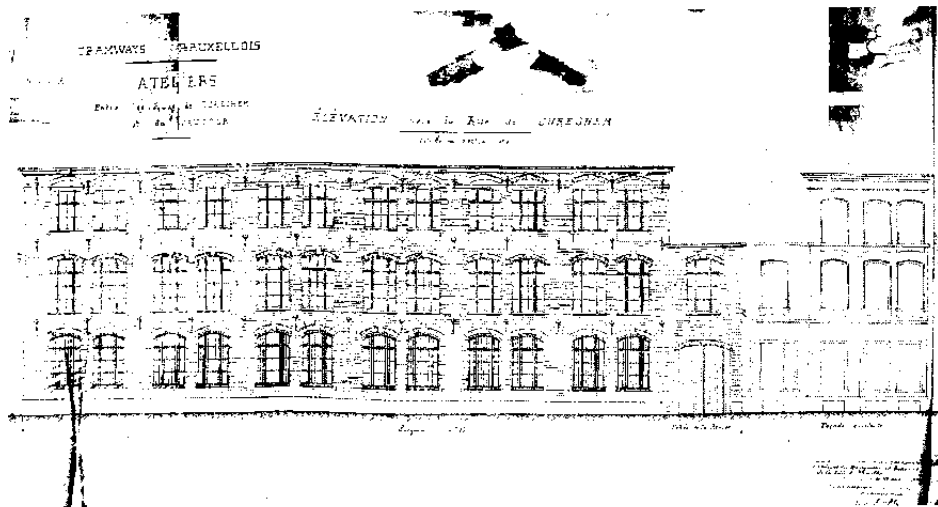
A.V.B./T.P. 26244-26246 (1861-1866).

N^{os} 2-2A. Formant l'angle de la r. d'Anderlecht, maison typique des constructions

du quartier, bien conservée; trois niveaux, trois et deux travées de part et d'autre de celle en pan coupé; bâtière de tuiles, à croupe au-dessus de l'angle. Façade néo-classique enduite et peinte, dont la demande de permis date de 1865. R.d.ch. comprenant l'entrée commerciale à la travée d'angle, flanquée de vitrines, encore «classiques» entre pilastres sous entablement à g. Aux étages, baies échancrées, encadrées d'une mouluration stuquée, sur appuis en bandeau profilé. Attique compartimenté en panneaux rect. et carrés comportant les trous de boulin (R.676).

A.V.B./T.P. 6453 (1865).

N^{os} 4 à 10, 18 et 20. Deux séries de maisons groupées, chacune sous mêmes corniche et bâtière, les unes par quatre, les autres par deux, dont le permis de bâtir date de 1866. Schéma de trois niveaux et deux travées se répétant identiquement. Façades enduites ajourées, aux étages, de baies échancrées encadrées d'une mouluration stuquée, sur appuis en bandeau profilé. Attique panneauté en creux entre trous



287. R. de Cureghem, 54. Atelier de réparation de la S.T.I.B. Projet de 1900 (A.V.B./T.P. 23904).

de boulin et corniche à modillons et denticules. R.d.ch. comprenant une porte rect. à g. et, originellement, une fenêtre ou une vitrine, dont la plupart sont transformées; vitrine « classique » à pilastres sous entablement, en bois, au n° 4 (R.677 et 678).

A.V.B./T.P. 10080 (1866).

N°s 29-31. Maison de maître de trois niveaux et quatre travées sous bâtière, de la 2^e moitié du XIX^e s. Façade néo-classique enduite et peinte sur socle en pierre bleue. Ouvertures rect., encadrées d'une bordure plate au r.d.ch., d'une bordure moulurée et sur appuis en bandeau profilé aux étages. Portail d'entrée à g. Attique à trous de boulin et panneaux moulurés en creux, entre consoles de bois ouvragées, à volutes, supportant la corniche (R.679).

N° 33. Entrepôt (?) de deux niveaux et trois travées sous bâtière, perpend. à la rue, de la 2^e moitié du XIX^e s. Façade-pignon à rampants droits, enduite et peinte, sur socle en pierre bleue. Deux rangs de baies échan-crées sur appui saillant, une fenêtre cintrée, à imposte à petits-bois rayonnants, dans l'axe du pignon. R.d.ch. vraisemblablement transformé, avec entrée carrossable à dr. (R.680).

N°s 44, 46. Deux maisons jumelées identiques, de trois niveaux et trois travées sous

bâtière, avec façade néo-classique enduite et peinte, de la 2^e moitié du XIX^e s. Sur socle en pierre bleue, r.d.ch. à refends sous entablement, percé d'ouvertures rect. Aux étages de hauteur dégressive, fenêtres échan-crées et entourées d'une mouluration stucquée complétée d'une clé à guirlandes; bandeaux d'appuis profilés; barres d'appui à ferronneries. Attique formant entablement, à tables saillantes entre cache-bou-lins, rythmé par les consoles à volutes et sculptées soutenant la corniche à modillons et denticules (R.681).

N° 54. **Atelier de réparation du matériel roulant de la S.T.I.B.**, accessible aussi par la r. du Vautour, n° 77. Emplacement précédemment occupé par les écuries des tramways hippomobiles, construites pour la « Compagnie des Omnibus de Bruxelles » ou « Belgian Street Railway & Omnibus Company, Ltd », selon demande de permis en 1869. Reconstruction et extension pour aboutir au bâtiment industriel actuel selon demande de permis en 1900 pour « Les Tramways Bruxellois S.A. » : construction à structure métallique sous charpente à la Polonceau et lanterneau, comprenant e.a. ateliers de peinture et de montage, pont roulant et magasins de pièces. Reconstruction complète de l'aile vers la r. du Vautour, sur les plans de l'arch. L. Van Hove de 1941.

A rue, façade en briques animée de bandeaux en pierre bleue; trois niveaux et dix-sept travées. Succession de baies couplées sur appui saillant, échantrées à clé en pierre bleue et montants en matériaux alternés, aux deux premiers niveaux. Au dernier, également couplées sur appui saillant, fenêtres rect. à linteau formé d'un cordon continu régnant sur toute la façade et surmonté par les arcs de décharge à trois clés ménageant un panneau d'imposte cintré en retrait et aveugle; châssis métalliques à petites divisions. Couronnement initialement simple sous corniche, aujourd'hui formé d'assises de briques sur champ depuis l'aménagement de la toiture plate. Porte à linteau droit monumental sous larmier et haut jour d'imposte à la 1^{re} travée; large entrée carrossable occupant, depuis 1927, les 13^e, 14^e et 15^e travées. Ancres ouvragées, grillages de fenêtres au r.d.ch. A l'intérieur, plafond à voussettes de briques sur colonnes en fer et en béton (fig. 287).

A.V.B./T.P. 10088 (1869), 23904 (1900-1901), 33705 (1927).

N^{os} 59, 61. Deux maisons jumelées avec façades identiques de quatre niveaux dont un entresolé et trois travées, sous bâtière unique, dont la demande de permis de bâtir date de 1899. De style éclectique à tendance classique, façades originellement enduites et peintes sur socle et r.d.ch. en pierre bleue; nouveau revêtement en briques au n^o 59. Pilastres rythmant verticalement la façade, par ailleurs divisée en registres et animée par un balcon à garde-corps en ferronnerie, dans l'axe, à chacun des deux étages supérieurs. Ouvertures rect.; allèges panneautées en creux entre larmiers et bandeaux d'appuis profilés. Attique encore semblable et entre cache-boulins en forme de rosette, au n^o 61, sous corniche à pendentifs (R.682).

A.V.B./T.P. 10108 (1898-1899).

N^o 63. Maison bourgeoise, de mêmes style et gabarit, excepté l'étage entresolé, que les précédentes et dont la demande de permis date de 1897. Caves hautes, porte à traverse droite. Etage supplémentaire aménagé au départ du brisis de toiture ajouré de lucarnes (R.682).

A.V.B./T.P. 10107 (1896-1897).



288. R. de Cureghem, 65. Jardin d'enfants n^o 12.

N^o 65. **Jardin d'enfants n^o 12.** Bâtiment scolaire édifié pour la Ville de Bruxelles sur les plans de l'arch. D. Francken (signature en façade) de 1895, comprenant une aile à rue avec conciergerie, bureau de direction, locaux de service et vestibule, un préau couvert, trois classes et une cour de récréation. De deux niveaux et trois travées, façade à rue en pierre bleue, en style éclectique inspiré par le style roman du S.O. français. Découpage en registres grâce aux bandeaux d'appuis, larmier, frises décoratives et corniche. Au r.d.ch., deux baies rect. à linteau festonné, protégées par un grillage travaillé. Porte d'entrée, à dr., cintrée comme les baies d'étage festonnées, toutes bordées d'un larmier en arc brisé. Due à M. Stepman, décoration sculptée suggestive, telle que frises de feuilles de chou, de dentelles et de festons, d'arcatures et d'étoiles sous la corniche, encadrant l'inscription « JARDIN D'ENFANTS - KINDERTUIN » et complétées de tondi avec l'étoile de David à l'étage.

A l'intérieur, préau couvert d'une charpente à la Polonceau et d'un lanterneau en bois et en verre (fig. 288).

A.V.B./T.P. 1897, rep. 3981 ; N.P.P., P7.

R. DU CYPRÈS (D3-4)

Joignant les pl. du Samedi et du Béguinage, la rue fait partie d'une série d'artères tracées selon un plan rayonnant au départ de la pl. du Béguinage, en 1856 lors de la réorganisation de la partie S. du Grand Béguinage (voir pl. du Béguinage). Elle est bordée d'alignements de caractère peu homogène, perturbés par de récentes constructions en hauteur et des démolitions du côté O. Subsiste encore une devanture commerciale en bois «classique», de 1893, au n° 5.

A.V.B./T.P. 10021 (1893).

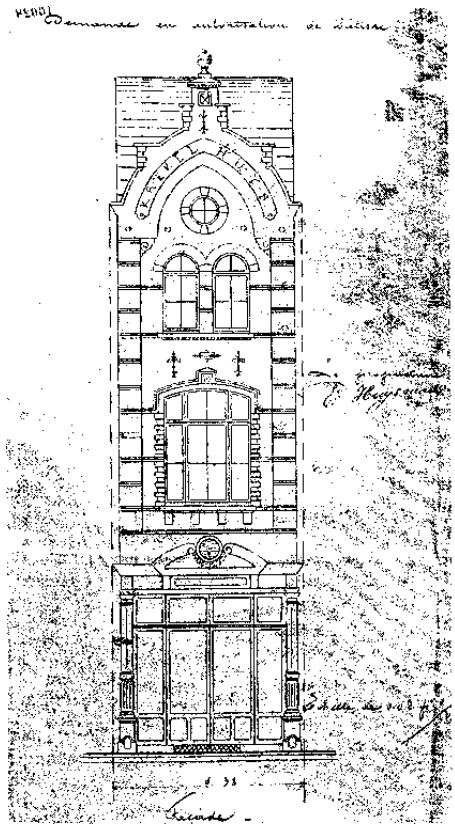
N°s 1-1A. Maison de maître de trois niveaux et, originellement, de cinq travées sous bâtière de tuiles, selon demande de permis en 1858. Façade néo-classique initialement enduite et peinte avec refends au r.d.ch., aujourd'hui cimentée; aile basse à g. à l'origine, exhaussée plus tard. Porte à la travée ajoutée et baies sur appui en bandeau, toutes rect.; balcon sur consoles, avec garde-corps renouvelé, devant les trois baies médianes du bel étage. Attique «classique» simplifiée, comportant encore des panneaux en creux entre trous de boulin sous la corniche à modillons (R.683).

A.V.B./T.P. 10025 (1858).

N°s 2 et 2A. Deux maisons jumelées identiques sous une même bâtière de tuiles, édifiées selon demande de permis en 1901; caves hautes, trois niveaux et deux travées de largeur inégale. Façades néo-classiques enduites et peintes, avec r.d.ch. et bandeaux en pierre bleue. Pour chacune, travée g. plus large, en saillie et à refends, caractérisée par une superposition de balcons sur consoles à garde-corps en ferronnerie, galbé au 1^{er} étage. Porte et baies rect., à encadrement plat ou mouluré. Attique panneauté à cache-boulins et corniche à mutules (R.684).

A.V.B./T.P. 21942 (1901).

N° 3. **Krekelhuys**, 1896, comme l'indiquent les inscription et cartouche. Etroite maison de trois niveaux et une seule large travée,



289. R. du Cyprès, 3. Krekelhuys. Projet de 1895 (A.V.B./T.P. 10028).

selon demande de permis en 1895. Façade en style néo-Renaissance flamande, en briques et pierre bleue en bandeaux parallèles et aux encadrements, sous pignon à gradins masquant la pente de la bâtière parallèle couverte de tuiles. Flanquant les deux étages, lésènes en matériaux alternés, terminées en arc brisé suivant le profil général du pignon couronnant le tout, à trois gradins sous pinacle. Baie à linteau bombé bordé d'une moulure à clé au 1^{er} étage, de fenêtres cintrées et couplées au 2^e étage, d'un oculus au faite, sous le panneau orné d'une cigale, emblème de la maison. Ancres travaillées. Aujourd'hui réaménagé, r.d.ch. originellement à devanture avec pilastres et fronton (fig. 289; R.685).

A.V.B./T.P. 10028 (1895).



PHOTOGRAPH BY [unreadable]
ALL RIGHTS RESERVED
PRINTED IN [unreadable]

N^{os} 6-10, à l'intérieur de la parcelle. Bâtiment industriel du dern. quart du XIX^e s., aujourd'hui à usage d'entrepôt et de parking; plan rect., trois niveaux et demi sous toiture à croupe couverte de tuiles. Façade en briques animée par des bandeaux de pierre bleue. Huit travées symétriquement organisées par paires, au départ des quatre travées médianes en ressaut sous pignon à gradins avec oculus et pinnacle sur angles sommé d'un épi. Au r.d.ch., deux étroites ouvertures couplées de chaque côté des deux entrées carrossables axiales, toutes en anse de panier sur pilastres. Aux étages, baies échancrées, couplées aux extrémités, jumelées aux quatre travées médianes, à châssis métallique à petites divisions; pourtour dessiné par une bordure de briques sur champ avec simulateur de clé. Espace intérieur divisé en plusieurs nefs couvertes de voussettes de briques sur colonnes de fonte (fig. 290).

N^o 14. Maison bourgeoise de trois niveaux et trois travées sous bâtière de tuiles, selon demande de permis en 1862. Façade néo-classique enduite et peinte, divisée en registres par le larmier du r.d.ch. et les bandeaux d'appuis profilés. Socle ajouré de baies de caves échancrées et grillagées, sous un r.d.ch. à bossage avec porte et fenêtres rect. sous entablement. Ouvertures échancrées entourées d'une mouluration stuquée aux étages; dans l'axe au bel étage, balcon sur consoles, à garde-corps en ferronnerie, précédant une porte-fenêtre sous larmier légèrement chantourné, également sur consoles. Attique soigneusement panneauté en creux avec trous de boulin et rythmé par les hautes consoles sculptées soutenant la corniche à denticules (R.686).

A.V.B./T.P. 10026 (1862).

R. DU DAM (H3-4)

De la pl. Anneessens à la r. du Vautour. A l'origine ruelle coudée, élément de l'aménagement du « Vieux Marché » et de ses alentours en 1639 (voir pl. Anneessens), elle débutait à l'angle S.O. du Vieux Marché et menait vers les prés à blanchir appelés

« Rosbempt », près de la 2^e enceinte, au-delà de la Petite Senne. Elle doit son nom à la digue de la rivière. L'aménagement actuel, compris dans la création du nouveau quartier établi au S. et à l'E. de la r. d'Anderslecht (voir r. d'Artois), date des env. de 1863-1866. Le côté impair, au N., est occupé en grande partie par l'Ecole communale n^o 13, act. Institut L. Cooremans (voir pl. Anneessens, n^o 11); le côté pair, au S., par un alignement de maisons mitoyennes, surtout des années 1875-1880.

N^{os} 4-10. Série de trois maisons jumelées dont la demande de permis date de 1902; cinq niveaux dont un entresolé et, au total, neuf travées, sous une bâtière de tuiles unique. De style néo-classique, façade enduite et peinte, caractérisée par un balcon continu, à garde-corps galbé en ferronnerie bordant le bel étage et, parallèlement, par les bandeaux régnant aux appuis, à hauteur d'imposte et à la base des trois balcons individuels du 2^e étage, chacun dans l'axe d'une des habitations. Fenêtres échancrées entourées d'une bordure plate. Corniche à mutules en-dessous du rang de lucarnes. R.d.ch. réaménagé avec devantures commerciales se prolongeant à g. et à dr. (R.687).

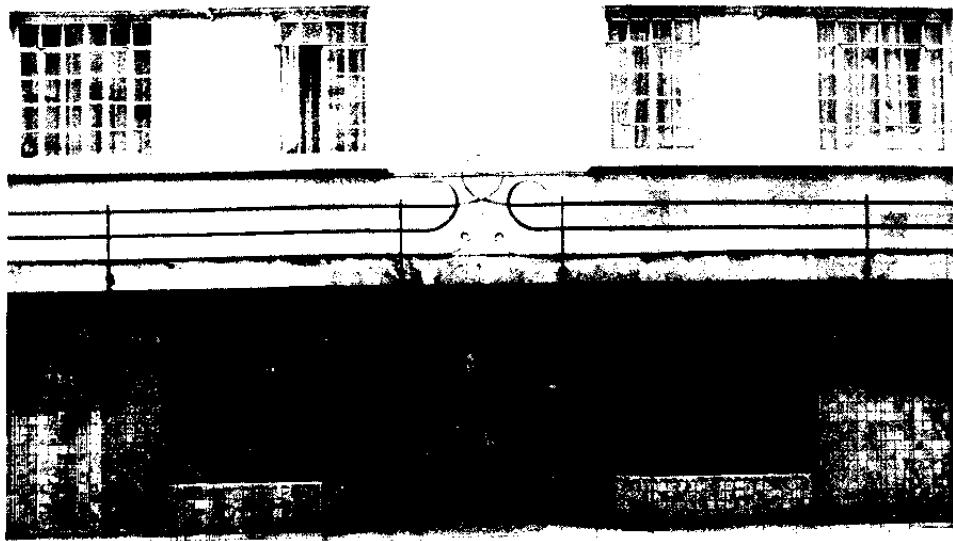
A.V.B./T.P. 10143 (1902).

N^o 5. **Extension de l'Ecole communale n^o 13**, act. Institut d'enseignement sup. L. Cooremans (voir pl. Anneessens, n^o 11). Bâtiment scolaire de trois niveaux et trois travées à rue, deux larges en profondeur, sur les plans de l'arch. E. De Vigne de 1910-1911. Façade en style éclectique marqué par le classicisme, simplement enduite et rythmée par des bandeaux. A rue, portail d'entrée à entablement et larmier, baies rect. parfois obturées; larges ouvertures à triple jour pour les locaux de classe, latéralement vers la cour de récréation. Attique à cache-boulins sous la corniche à mutules (R.688).

A.V.B./A.A., 1912, rep. 8588 et 8635; N.P.P., S6.

N^{os} 7-9A. Immeuble à appartements, en style fonctionnaliste, sur les plans de l'arch. J. De Ligne de 1935. Occupant la parcelle se prolongeant jusqu'à la r. de la Verdure, n^{os} 6-8, construction en béton armé sous toiture plate, de cinq niveaux occupés par des appartements comprenant salle de sé-

290. R. du Cyprés, 6-10, à l'intérieur de la parcelle.



291. R. du Dam, 7-9A.

jour et deux chambres. Resp. de quatre et trois travées, façades géométriquement ordonnancées, couvertes d'un enduit strict au-dessus d'un r.d.ch. revêtu de carreaux céramiques jaune or et protégé par un auvent en béton bordé d'un garde-corps en métal; organisation similaire de chaque côté : devantures commerciales à porte latérale complétées d'une fenêtre carrée et, en façade principale, d'une large porte d'entrée axiale; châssis et grillages métalliques. Aux étages, baies généralement groupées par deux, dans un encadrement rect. formé de briques posées sur champ, imprimant aux façades un accent horizontal; châssis métalliques à petites divisions (fig. 291; R.689).

A.V.B./T.P. 48544 (1935).

N^{os} 12, 16, 24, 26-32. Maisons mitoyennes, de quatre niveaux et généralement de deux ou trois travées, sous bâtière ou toiture mansardée, datant des années 1875-1880. Façades néo-classiques enduites et peintes, ajourées de baies échancrées — sauf au n^o 24 — entourées d'une bordure mou-

lurée sur appui saillant, parfois en bandeau; attiques, panneautés ou non, à trous de boulin parfois cachés. R.d.ch. souvent transformés. Au n^o 16, large façade de cinq travées, à larmiers; travée axiale accentuée par un décor de moulures à crossettes et clé; imposantes lucarnes à ailerons et fronton. Aux n^{os} 26-32, deux maisons jumelées; r.d.ch. anc. commerciaux comprenant une devanture entre l'entrée du magasin et la porte d'entrée privée, rythmés par des pilastres et sous entablement (R.690).

R. ANTOINE DANSART (E1-4)

De la r. des Poissonniers à la rencontre de la r. de Flandre et du bd Barthélémy, large artère dans le prolongement de la r. A. Orts. Tronçon E. créé, dans une 1^{re} phase, en 1890-1891, et débouchant r. du Vieux Marché aux Grains où le nouveau tracé rejoignait la r. de Jéricho menant à la pl. du Nouveau Marché aux Grains et à la r. de la Cuillère. Le pâté de maisons compact, entre les r. des Poissonniers, du Vieux Marché aux Grains, des Chartreux et Ste-

Catherine, traversé de ruelles et impasses miséreuses, fut à cette occasion tronçonné et assaini. Antoine Dansaert (1818-1890), conseiller communal, donna son nom à la nouvelle artère.

Le tronçon O., au départ de la r. Rempart des Moines, fut réalisé dans une 2^e phase en 1898-1899, au travers du quartier de Brummel et primitivement appelé r. de l'Education. Les r. de Jéricho et de la Cuillère, tracées en 1787 dans les propriétés de l'anc. couvent de Jéricho (voir pl. du Nouveau Marché aux Grains), furent d'abord incorporées au nouvel axe en conservant leurs alignement et dénomination d'origine. Les blocs de maisons, au N., en saillie de l'alignement, furent rectifiés sur celui des tronçons E. et O. lors de la création de la r. Léon Lepage à partir de 1912. L'appellation fut unifiée après 1918.

La création de cette importante artère de communication et de commerce, orientée E.-O. et menant des boulevards du centre, à hauteur de la Bourse, à la porte de Flandre, fit perdre son importance à l'anc. voie empruntant la r. de Flandre.

Les tronçons E. et O. furent bâtis, immédiatement après la création de la rue, par un alignement d'importants immeubles à appartements et de commerce en style marqué par l'éclectisme et l'Art Nouveau, caractérisés par un jeu de balcons à garde-corps en ferronnerie, souvent continus, et de bow-windows, se répétant et animant ainsi les façades. De hauteur particulièrement élevée, celles-ci sont généralement couvertes d'un enduit imitant un parement de pierre blanche, au-dessus d'un r.d.ch. en pierre bleue, à fonction commerciale. A ce type se rattachent les maisons mitoyennes n^{os} 7-9 (1891), 39-41 (1891), 40-42 (1892), 45 à 57 (1891), 52-54 (1892), 69 (1892), 122-124 (1899, arch. H. De Kock), 134-138 (1898, arch. H. De Kock), 137 à 143 (1898, arch. L. Deputis), 163-165 (1903, arch. O. Simon), 164 (1898), 166-168 (1899, H. de Kock), 167-169 (1901, arch. L. Sauvage), 177-181 (1902), 189 (1899, arch. J. Vranckx), 191 à 197 (1899), 199-201 (1898, H. De Kock), ainsi que les immeubles d'angle n^{os} 56-58 (1891), 176-180 (1899, H. De Kock). S'ajoutent à ces bâtiments, un certain nombre de maisons bourgeoises, e.a. avec r.d.ch. élevé, généralement transformé act. et employant généreu-

sement la pierre blanche, comme les n^{os} 27 (1891), 35-37 (1892), 71 (1892), 130-132 et 146-148 (1898, H. De Kock), 142-144 (1898, H. De Kock), 183-185 (1899, H. De Kock). Il convient de souligner la remarquable contribution de l'arch. H. De Kock dans l'édification du tronçon O. de la rue. Les tronçons médians conservent encore, du côté S., quelques façades du début du XIX^e s. en style néo-classique, appartenant à l'anc. r. de Jéricho, comme les n^{os} 66, 78 et 88. Par contre, le côté N. fut reconstruit dans les années 1925-1930, par des immeubles à appartements, dont le complexe à l'angle de la r. du Vieux Marché aux Grains, n^{os} 7-11 et celui à l'angle de la r. Léon Lepage, n^o 2. Le nouveau bâtiment de l'Eglise Evangélique Réformée néerlandaise (1962-1971, bureau d'arch. Dinguemans) forme l'angle de la pl. du Nouveau Marché aux Grains (R.691, 692 et 693).

A.V.B./T.P. 1456 et 26248-26263 (1890-1891), 1527 et 18834-18840 (1898-1899), 4451 (1891), 1269 (1891), 868 (1892), 900 (1891), 886 (1892), 906 (1892), 3004 (1899), 10544 (1898), 10528 (1898), 10532 (1903), 10550 (1898), 10551 (1899), 10533 (1901), 10535 (1902), 10537 (1899), 10538 (1899), 140 (1898), 890 (1891), 10553 (1899), 444 (1891), 862-863 (1892), 910 (1892), 10543 (1898), 10546 (1898), 10536 (1899).

N^{os} 1-5. A l'angle, en pan coupé, de la r. des Poissonniers, immeuble de rapport de cinq niveaux dont un en entresol, sous bâtière, selon demande de permis en 1891; sept travées groupées par deux, à l'angle coupé et, en façade principale, de part et d'autre de la travée d'entrée axiale. En style éclectique témoignant d'influences Renaissance et classique, façades enduites et peintes animées de refends et de bandeaux au r.d.ch. et à l'étage entresolé. Accent horizontal complété par les balcons aux travées jumelées, sur consoles et prolongés en bandeaux, contrariant la verticalité des pilastres cantonnant le ressaut de ces travées. Ouvertures alternativement rect. ou échancrées à clé aux différents niveaux. Dans la r. A. Dansaert, travée axiale consacrée à l'entrée, par un haut portail rect. à jour d'imposte ovale à quatre clé et sous fronton triangulaire, et aux baies de l'escalier. Attique panneauté à trous de boulin et corniche à mutules et denticules. R.d.ch. commerciaux (R.694).

A.V.B./T.P. 19597 (1891).



292. R. Antoine Dansaert, 2 à 38.

N^{os} 2-6. A l'angle de la r. des Chartreux (n^o 1), imposant immeuble de rapport, sur les plans de l'arch. A. Danthine de 1892; cinq niveaux dont un entresolé, neuf et huit travées — certaines jumelées — de part et d'autre des deux travées d'angle en pan coupé, sous toiture mansardée couverte d'ardoises. En style éclectique associant éléments des styles néo-Renaissance, néo-baroque et néo-classique, façades enduites, horizontalement structurées grâce aux bandeaux et balcons sur consoles ouvragées, continus aux 3^e et 5^e niveaux, individuels et galbés au 4^e. R.d.ch. rythmé, comme le niveau entresolé, de pilastres à refends ménageant de larges vitrines, dont certaines remaniées et, dans l'axe de façade de la r. A. Dansaert, l'accès aux appartements dans une travée étroite. Au niveau d'entresol, entre les consoles du balcon d'étage, larges baies rect., celle du pan coupé se démarquant par sa forme cintrée. Au-dessus, affirmant leur position d'angle, deux travées jumelées, de quatre niveaux, formant bow-window, couronnées par une coupole à terrasse faîtière. En façades laté-

rales, 3^e et 4^e niveaux liés par des pilastres à chapiteau ionique; bow-windows de deux travées jumelées, dans l'axe vers la r. des Chartreux, aux 2^e-3^e et 7^e-8^e travées vers la r. A. Dansaert où la façade révèle une organisation en double corps. Fenêtres rect. à encadrement mouluré. Entablement simple sous corniche; rang de lucarnes cintrées sous fronton, brisé à volute vers la r. A. Dansaert où elles s'enrichissent d'ailerons et chapiteau involutés aux montants. Au n^o 6, bar «L'Archiduc» aménagé sur les plans de l'arch. F. Van Ruyskensvelde de 1937 (fig. 292).

A.V.B./T.P. 9088 (1892).

N^{os} 10-14, 16-20, 22-26, 28-32, 34-38. Série d'immeubles de rapport organisés en double corps, de même style que les n^{os} 2-6, également sur les plans de l'arch. A. Danthine de 1892; cinq niveaux et quatre à six travées sous toiture mansardée couverte de tuiles ou d'ardoises. Façades enduites, à refends et pilastres superposés, r.d.ch. à devantures commerciales encadrées de pierre bleue. Bow-window de deux niveaux

aux travées axiale ou latérales aux trois 1^{es} façades; aux suivantes, balcon à garde-corps en ferronnerie, à chaque niveau, continu aux 2^e et au 5^e. Travée axiale démarquée par un ressaut et couronnée par une large lucarne à ailerons et sous fronton brisé, flanquée de lucarnes plus modestes; corniche simple.

Aux n^{os} 10-14, exhaussement d'un niveau. Aux n^{os} 22-26, renouvellement des lucarnes. Aux n^{os} 22-26 et en face, au n^o 47, sur les plans de l'arch. P. Cornelis, aménagement de boutiques de mode, respectivement « Stijl + » (1985), « Stijl » (1984) et « Underwaer » (1987, en collaboration avec l'arch. X. Bon de Sousa Pernes) (fig. 292).

A.V.B./T.P. 867 et 9088 (1892).

N^{os} 11-13. Au départ d'un bâtiment mitoyen dont le permis de bâtir date de 1891, pourvu d'une nouvelle façade dessinée par l'arch. A. Pompe en 1928, immeuble de cinq niveaux et trois travées sous toiture mansardée en ardoises. Etages principalement en béton, marqués par une superposition de volumes en ressaut. Au 1^{er}, bow-window rect. axial, flanqué de deux fenêtres à garde-corps et surmonté par un bow-window semblable, occupant toute la largeur du 2^e, en métal et en verre, à la place du balcon prévu au 1^{er} projet; aux 3^e et 4^e étages, juxtaposition de trois bow-windows triangulaires animant la façade en ligne brisée, baies oblongues, jumelées de part et d'autre du montant axial. Corniche simple et lucarnes rect. dans le brisis. R.d.ch. recouvert de petit granit poli et comprenant une devanture commerciale avec porte latérale et une porte d'entrée particulière, un auvent et, au-dessus, trois baies rect. obturées (fig. 293; R.695).

A.V.B./T.P. 891 (1891), 37143 (1928).

N^{os} 17-25. Immeuble de rapport, de cinq niveaux dont un en entresol et de six travées sous toiture mansardée couverte d'ardoises et éclairée par des lucarnes, selon demande de permis en 1892. Façade enduite et peinte, avec refends et pilastres, en style éclectique calqué sur le type d'hôtel de maître français d'inspiration Louis XVI. Trois travées médianes formant ressaut, soulignées par un balcon à garde-corps en ferronnerie entre dés; ajourée de portes-fenêtres à garde-corps de mêmes matériaux, travée axiale encadrée de pilastres à

guirlande et couronnée d'un fronton brisé sur consoles, dans l'alignement de la corniche à denticules. De part et d'autre, travées de fenêtres rect. encadrées d'une bordure en stuc sur appui saillant et allège panneau-tée, avec larmier. R.d.ch. transformé, se poursuivant act. sous l'immeuble voisin. Originellement, large entrée carrossable au centre, dont subsiste le cintre à hauteur de l'étage entresolé, donnant accès au « Marché aux cotonnettes », marché couvert sous verrière, édifié en 1889 entre les r. Ste-Catherine et de la Mâchoire, appelé plus tard « Halles des Producteurs », act. Grand magasin désaffecté (R.696).

A.V.B./T.P. 999-1002 (1892, 1889).

N^{os} 29-33. Immeuble de rapport, sur les plans de l'arch. J. Picquet de 1892; cinq niveaux et cinq travées en double corps, sous toiture mansardée couverte d'ardoises. En style éclectique surtout marqué par le classicisme, façade enduite, régulièrement organisée, découpée en registres principalement par les balcons continus des 1^{er} et 4^e étages, encadrant les 2^e et 3^e étages à balcon axial, et par les bandeaux d'entablement à chaque niveau. Verticalité assurée par le large ressaut axial accosté, comme les angles, de pilastres à refends et par les trumeaux en pilastres panneau-tés. Ouvertures rect., jumelées aux travées latérales. Attique panneauté; lucarnes à fronton cintré. Devantures commerciales à entrée latérale, de part et d'autre de la porte d'entrée privée, dans l'axe (R.697).

A.V.B./T.P. 899 (1892).

N^{os} 40-42. Edifice comparable aux n^{os} 44-46, construit la même année, mais avec revêtement de façade renouvelé.

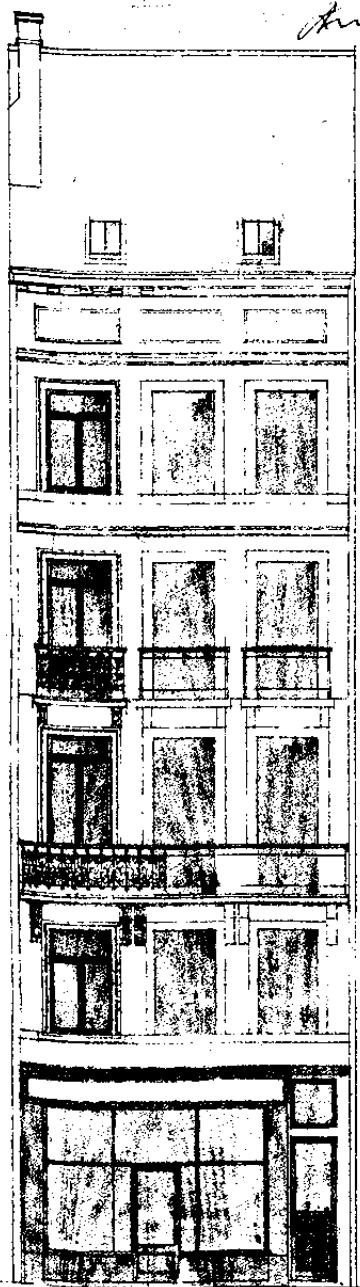
A.V.B./T.P. 868 (1892).

N^{os} 44-46. Maison mitoyenne, de quatre niveaux dont un en entresol, et de trois travées sous toiture mansardée, édifiée selon demande de permis en 1892, probablement sur les plans de l'arch. E. Parijs. En style éclectique à tendance néo-Renaissance, façade en pierre blanche et en pierre bleue sur laquelle se démarque la travée dr. en ressaut, occupée au r.d.ch. par une porte sous fronton triangulaire brisé et jour d'imposte, au 1^{er} étage par un bow-window rect. sous balcon et couronnée par une lucarne à fronton courbe. A g., niveau en entresol

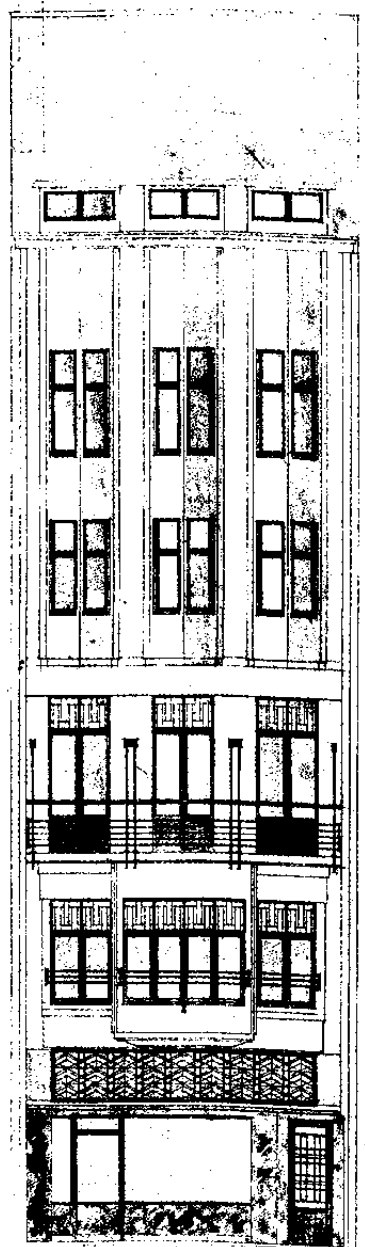
PROPRIETE DE MONSIEUR R. GRUENEN W.A.L.
 RUE ANTOINE DANDAERT A BRUXELLES N° 114/13
 TRANSFORMATIONS FACADE PRINCIPALE

JOINT A MA DEMANDE D'AUTORISATION
 DE BATIR EN DATE DU 7 MAI 1928
 LE PROPRIETAIRE.

Ammanx 64



ETAT ACTUEL



FACADE TRANSFORMEE.

DRESSE A BRUXELLES LE 1. MAI. 1928.
 PAR L'ARCHITECTE SOUSSIGNE.

vitré entre pilastres à refends ; étages ajourés de portes-fenêtres rect. à garde-corps en ferronnerie et, au 1^{er}, à montants en pilastres. Attique à trous de boulin sous corniche à mutules et denticules. Devanture commerciale réaménagée (R.698).

A.V.B./T.P. 869 (1892).

N° 48. Anc. demeure de Julius Hoste. Maison bourgeoise, sur caves hautes, de trois niveaux et trois travées, sous bâtière ; plans de l'arch. A. Danthine de 1891. En style éclectique d'inspiration classique, façade partiellement en pierre bleue, partiellement enduite ; niveau inférieur appareillé en bossage. Deux travées dr. en ressaut formant bow-window au 1^{er} étage, sous balcon à garde-corps galbé en ferronnerie et couronnées par un fronton cintré brisé par une lucarne monumentale à fronton cintré. Travée g. avec porte d'entrée sous jour d'imposte. Attique à cache-boulins sous corniche à mutules et denticules.

Au r.d.ch., bas-relief commémoratif du centenaire de la naissance de Julius Hoste (1848-1933), homme politique libéral et fondateur des journaux « De Zweep » et « Het Laatste Nieuws » ; portrait en médaillon signé H. Ruysen, avec banderolle à l'inscription « 1848 JULIUS HOSTE 1948 » (fig. 294).

A.V.B./T.P. 875 (1891).

N° 50. Du même type que le n° 48 ; permis de bâtir en 1891. Deux travées seulement ; toiture mansardée couverte d'ardoises, ajourée d'un œil-de-bœuf ; parement de pierre blanche et de pierre bleue. Fenêtre du r.d.ch. agrandie (fig. 294).

A.V.B./T.P. 883 (1891).

N° 59. Immeuble mitoyen sur les plans de l'arch. H. Van Massenhove de 1891, cinq niveaux et deux travées sous bâtière. Façade éclectique avec décor stuqué, e.a. avec refends, frises et médaillon portant la date de 1892. Étages soulignés, sur toute la largeur sauf au dernier, par un balcon en ferronnerie. Ouvertures généralement échancrées à clé. Attique à compartiments richement décorés, avec cache-boulins, sous corniche à denticules et modillons à



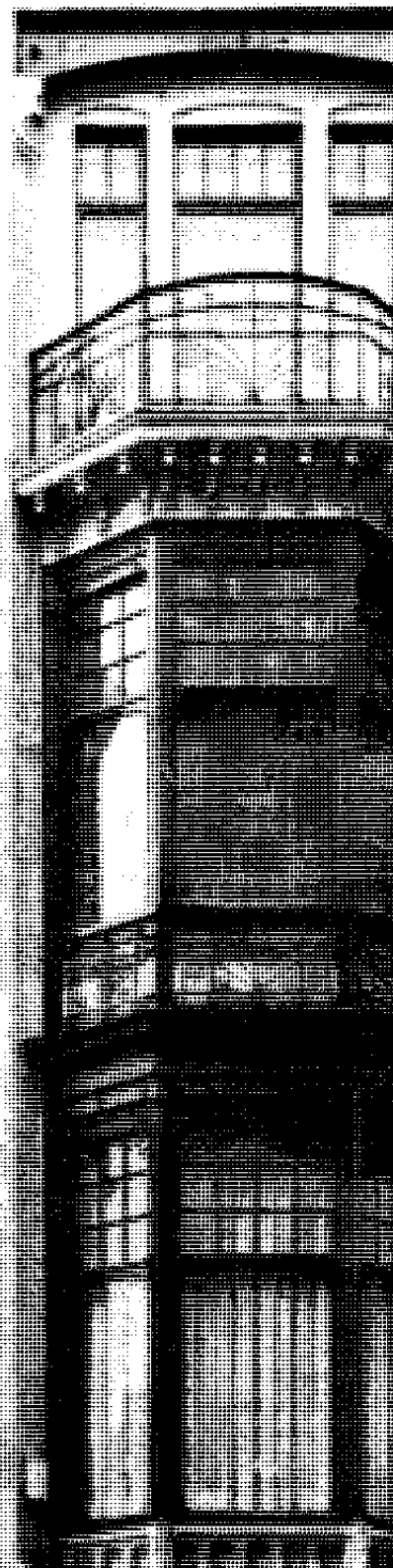
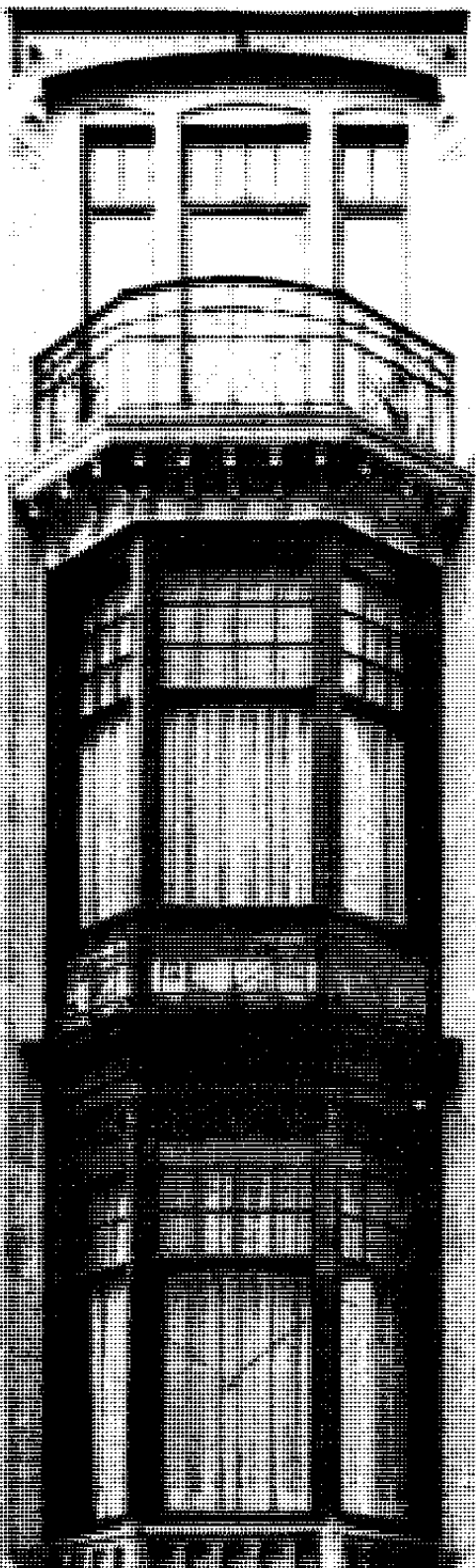
294. R. Antoine Dansaert, 48 et 50.

pendentifs. Devanture de café avec vitraux (v. 1930) (R.699).

A.V.B./T.P. 916-917 (1891).

N° 60. Maison de maître, édifiée à l'angle de la r. du Vieux Marché aux Grains, selon demande de permis en 1879 ; originellement trois, act. quatre niveaux et quatre travées vers la r. A. Dansaert, trois latéralement, reliées par un pan coupé à fenêtres simulées. Façades en style éclectique à tendance néo-classique, enduites et peintes, organisées symétriquement et découpées en registres. Socle ajouré pour les caves, r.d.ch. à refends ; aux étages, travées axiales en ressaut, animées au 1^{er} par un balcon — sur consoles à volute et gouttes, à garde-corps en ferronnerie devantant une porte-fenêtre sous entablement et larmier à consoles à volute —, au 2^e par un appareil en bossage encadrant la fenêtre et couronnées initialement par une lucarne. Travée dr. également en ressaut, occupée au r.d.ch. par la porte d'entrée. Baies rect. sur

293. R. Antoine Dansaert, 11-13. Relevé et projet de 1928 (A.V.B./T.P. 37143).



appui saillant, en bandeau aux deux niveaux inférieurs, encadrées d'une mouluration stuquée aux étages. Attique simple subsistant sous le niveau ajouté (R.700).

A.V.B./T.P. 2671 (1879).

N° 64. Maison Bloch. Maison de maître de quatre niveaux et deux travées, édifiée selon demande de permis en 1906. De style Art Nouveau, façade en pierre blanche, à refends au r.d.ch. sur soubassement biseauté en pierre bleue. Disposition symétrique assurée, au r.d.ch., par une porte axiale ornée d'un intéressant travail de ferronnerie et flanquée de deux fenêtres à guillotine, aux étages par un large trumeau. De part et d'autre de celui-ci, imprimant un accent vertical à la façade et inscrites dans un encadrement biseauté couronné par une poutrelle métallique incurvée à l'intrados, deux travées de bow-window trapézoïdal de deux niveaux sous balcon; base en pierre blanche, châssis de bois à guillotine cantonné, au 1^{er} étage, de colonnettes en fonte soutenant, avec des consoles finement dessinées en arabesque, les linteaux constitués de poutrelles en I; grillages à motif Art Nouveau stylisé aux allèges du 2^e étage et, au 3^e, au garde-corps de balcon sur modillons; baies en triplet à l'étage supérieur. Corniche largement saillante soutenue par des consoles sculptées. Lucarne-attique récente (fig. 295).

A.V.B./T.P. 819 (1906).

N°s 72, 74, 76. Trois vastes maisons particulières jumelées, les deux premières symétriquement disposées, édifiées suivant un permis de bâtir accordé en 1819. En style néo-classique, façades originellement enduites et peintes, de trois niveaux et chacune de quatre travées sous bâtière éclairée par des lucarnes à croupe. Registres déterminés par les socles, larmiers, appuis en bandeau et rang de cache-boulins. Baies rect. inscrites dans un encadrement de même; porte cochère sous larmier.

Au n° 72, ordonnance conservée, excepté à la devanture du r.d.ch., façade décapée; portail à clé ornée d'une rosette; deux lucarnes. Au n° 74, également décapé, baies allongées et portail agrandi; ajout d'un 4^e niveau. Au n° 76, exhaussement de deux

niveaux et aménagement de façade dans l'esprit Art Déco sur les plans de l'arch. F. Hoyois de 1929 (R.701).

A.V.B./T.P. 12814 (1819), 36196 (1929).

N°s 84-86. Immeuble mitoyen, sur les plans de l'arch. W. Defontaine de 1898; quatre niveaux et trois travées de largeur inégale. Façade simple en briques, caractérisée, aux deux étages inférieurs, par un bow-window rect. sous balcon à la large travée centrale. Fenêtres oblongues de part et d'autre. Rang de trous de boulin; corniche sur consoles métalliques. R.d.ch. rythmé par des montants en pierre bleue et les consoles soutenant larmier et bow-window (R.702).

A.V.B./T.P. 12825 (1898).

N°s 85-101. Immeuble à appartements à l'angle de la pl. du Nouveau Marché aux Grains (n°s 1-2), édifié par la « Société immobilière de Belgique », sur les plans des arch. parisiens L. Duhayon et M. Julien, en quatre phases qui firent l'objet de demandes de permis de bâtir en 1924, 1925, 1928 et 1929. De sept niveaux dont un entresolé et un en attique et, au total, de vingt-six travées sous toiture mansardée couverte d'ardoises, vaste complexe raccordant sa longue façade ondoyante à l'alignement de la place via un angle arrondi prolongé par deux travées et par deux autres en retour d'angle. Construction en béton avec façades parementées de briques, de pierre d'Euville et de simili-pierre, en style « Beaux-Arts » inspiré par les styles Renaissance française et Louis XIII. Deux niveaux inférieurs — r.d.ch. et étage entresolé — en matériaux alternés, superposant bandeaux de pierre et assises de briques; ouvertures rect. liées aux fenêtres de l'étage en entresol, cintrées excepté aux six travées dr. Etages supérieurs organisés par séries de trois travées axées chacune sur un bow-window arrondi se prolongeant jusqu'au garde-corps de l'étage-attique et imprimant aux façades leur profil ondoyant. Au registre suivant, 2^e au 4^e étages liés par l'encadrement harpé des baies rect., en triplet aux bow-windows et flanquées de montants galbés sur appui saillant et consoles sculptées au 4^e étage bordé par une frise de dentelles interrompue par les consoles rect. soutenant le balcon supérieur. Formant deux registres distincts, 5^e étage et



296. R. Antoine Dansaert, 85-101.

étage-attique limités tous deux par un balcon, l'un à balustrade, l'autre à garde-corps en ferronnerie. Marquant chaque travée de bow-window au niveau de la toiture, succession de lucarnes monumentales à fronton cintré et sculpté dominant, de leur bâtière pointue, la toiture mansardée. Devantures commerciales simples et portes de garage aux travées extrêmes, alternance de portes et fenêtres grillagées aux travées intermédiaires axées à l'origine sur la cage d'ascenseur intérieure. Récente restauration soignée aux n^{os} 85-89. Parking de 1928-1931, à l'arrière des constructions, et sur plusieurs niveaux (fig. 296).

A.V.B./T.P. 39194 (1924), 39446-39447 (1925-1931), 59238 (1928), 59206 (1929).

N^{os} 109-119. Voir r. Léon Lepage, n^{os} 6-18.

N^{os} 114-116. Immeuble formant l'angle de la r. de la Serrure, sur les plans de l'arch. H. De Kock, selon demande de permis de 1899; cinq niveaux dont un en entresol et huit travées au total : trois à l'angle, deux latéralement, augmentées d'une 3^e en re-

trait vers la r. de la Serrure, sous toiture mansardée couverte d'ardoises. En style éclectique à tendance néo-classique, façades enduites au-dessus des deux niveaux inférieurs en pierre bleue à refends. R.d.ch. occupé par des vitrines entre les montants, étage en entresol, par des baies en triplet entre les imposantes consoles à volutes supportant le balcon du bel étage. Etages découpés en registres par des bandeaux et balcons, continus au 1^{er}, individuels et peu saillants aux 2^e et 3^e, tous à garde-corps en ferronnerie. Grandes portes-fenêtres rect. entourées d'une bordure plate. Attique à trous de boulin, découpé par les paires de consoles ouvragées sous corniche à denticules; lucarnes à fronton triangulaire (fig. 297).

A.V.B./T.P. 10540 (1899).

N^{os} 118-120. Maison mitoyenne, sur les plans de l'arch. D. Fastré de 1899; cinq niveaux dont un en entresol et deux larges travées sous bâtière. De style Art Nouveau et sur un r.d.ch. en pierre bleue, façade en briques animée verticalement par deux ar-



297. R. Antoine Dansaert, 114-116.

cadées en anse de panier dans lesquelles s'inscrivent les travées de baies rect. sous poutrelle métallique en I; balcons profilés par une poutrelle métallique, à consoles et garde-corps souplement dessinés, celui du 1^{er} étage dr. transformé en bow-window à allèges panneautées et ornées de sgraffitos. Corniche de bois à consoles, largement saillante. Au r.d.ch., deux devantures commerciales à entrée latérale, se répétant identiquement (R.703).

A.V.B./T.P. 10541 (1899).

N^{os} 126-128. Petit immeuble de rapport, de quatre niveaux et deux travées sous bâtière, selon demande de permis en 1898. De style éclectique et sur r.d.ch. commercial encadré de pierre bleue, façade enduite ornée de stuc dans l'esprit néo-classique. 1^{er} étage traité en bossages, ajouré de deux portes-fenêtres échantonnées et souligné par un balcon sur consoles, continu, à garde-corps en ferronnerie ouvragé. 2^e et 3^e étages liés par des pilastres décorés, entre les travées de portes-fenêtres successivement rect. et échantonnées, encadrées de mou-

lures, à frise denticulée à l'étage supérieur, et chacune à balcon sur consoles et garde-corps en ferronnerie simple. Paires de modillons ponctuant l'attique panneautée à trous de boulin sous corniche à denticules (R.704).

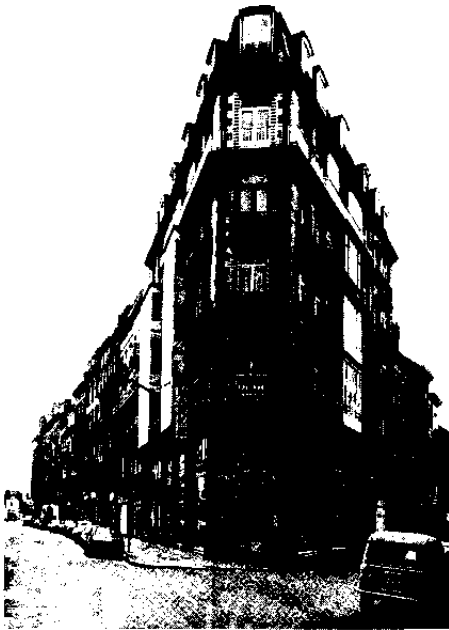
A.V.B./T.P. 10542 (1898).

N^{os} 129-135. Immeuble à l'angle de la r. Rempart des Moines, édifié sur les plans de l'arch. O. Simon, selon demande de permis en 1899; cinq niveaux dont un en entresol et neuf travées sous toiture mansardée couverte d'ardoises. En style éclectique comportant des éléments Art Nouveau, façade revêtue de briques jaunes; pierre bleue pour le r.d.ch., les bandeaux régnant aux linteaux et les appuis. Organisation régulière alternant travées avec balcons superposés, sur consoles et à garde-corps en ferronnerie, et travées doubles occupées originellement par des bow-windows dont subsistent les consoles en corolle Art Nouveau à l'entablement du r.d.ch. et les bases en fer, aujourd'hui remplacés par des pans de mur faiblement saillants et ajourés de baies rect. s'alignant sur celles des travées voisines. R.d.ch. juxtaposant devantures commerciales et entrée particulière.

À l'angle, **monument** commémoratif dédié à **P. Van Humbeeck** (1829-1890), ministre de l'Instruction Publique, dessiné en 1898-1901 et inauguré en 1902: sur les plans de l'arch. J. Barbier, figures allégoriques et portrait en médaillon dus au sculpteur Ch. Samuel, complétés par des inscriptions commémoratives (R.705).

A.V.B./T.P. 30005 (1899); Beaux-Arts, 21 (1890-1902). – *L'Emulation*, 1902, pl. 39.

N^o 140. Habitation bourgeoise, sur les plans de l'arch. J. De Vestel, selon demande de permis en 1899; trois niveaux et deux travées de largeur inégale sous bâtière. De style éclectique s'inspirant du classicisme et de l'Art Nouveau, façade revêtue de briques blanches alternant avec des bandeaux de pierre bleue complétés par des harpes aux angles de la large travée g. en ressaut et aux montants des baies. Au 1^{er} étage g., bow-window rect. sous balcon à garde-corps en ferronnerie à motifs de spirale, sur lequel ouvre la porte-fenêtre du 2^e étage, rect. à linteau sur coussinets, comme les fenêtres de la travée dr. En couronnement



298. R. Antoine Dansaert, 149-153.

au-dessus des rangs de trous de boulin et de consoles, demi-niveau en pseudo-galerie alignant sept petites fenêtres échan-crées jumelées entre pilastres couronnés par les consoles de la corniche. R.d.ch. à l'origine élevé et ajouré d'une porte et d'une fenêtre en triplet, aujourd'hui constitué d'une devanture commerciale à porte axiale, à g. de l'entrée particulière, sous niveau en entresol, résultant d'un aménagement en style fonctionnaliste v. 1930 : revêtement de pavés vernissés bicolore, vitrines avec entrée commerciale en retrait, niveau en entresol éclairé par un vitrage continu à divisions métalliques à motif géométrique, sous un auvent en béton (R.706).

A.V.B./T.P. 10545 (1899).

N^{os} 149-153. Immeuble à appartements, s'avancant en éperon à la rencontre de la rue avec la r. de la Clé (n^{os} 19-23), sur les plans de l'arch. P. Saintenoy de 1901 ; cinq niveaux dont un r.d.ch. avec entresol et treize travées au total — six de chaque côté et une à l'angle coupé — sous toiture man-

sardée couverte d'éternit et éclairée par des lucarnes. En style éclectique, façades revêtues de briques émaillées de couleur uniforme aux trumeaux, en deux couleurs alternées aux montants des baies, au-dessus d'un r.d.ch. en pierre bleue présente aussi aux harpes d'angles. 1^{er} étage bordé, comme presque totalement le dernier, d'un balcon continu sur imposantes consoles travaillées. Trois bow-windows rect. occupant trois étages, ceux de la r. A. Dansaert renouvelés, celui de la r. de la Clé conservant sa structure en bois ; entre ceux-ci, travées, parfois jumelées, de portes-fenêtres rect. à linteau en ressaut formant console du balcon supérieur. Partout, garde-corps en ferronnerie. Avant-dern. travée de baies, r. de la Clé, indiquant la cage d'escalier. Corniche continue. Au r.d.ch., vitrines partiellement renouvelées sous l'entresol vitré (fig. 298).

A.V.B./T.P. 10530 (1901).

N^{os} 150-154. Immeuble à appartements, sur les plans des arch. A. Huvenne et Th. Jansinski de 1899 ; cinq niveaux et quatre travées organisées symétriquement, sous toiture mansardée couverte d'ardoises. De style éclectique, façade enduite, au-dessus d'un r.d.ch. et d'un 1^{er} étage à refends, en pierre. Deux travées latérales en ressaut, occupées aux 2^e et 3^e étages par un bow-window rect. en bois, à décor néo-Renaissance, sous balcon à garde-corps en ferronnerie ouvragée. Travées de baies rect. à balcon semblable, au centre ; balcon continu au 1^{er} étage. Attique « classique » à cache-boullins. Deux devantures commerciales à entrée médiane, de part et d'autre de l'entrée particulière, dans l'axe (R.707).

A.V.B./T.P. 10547 (1899).

N^{os} 155-157, 159-161, 156-158. Respectivement deux immeubles à appartements jumelés, édifiés selon demande de permis en 1902, et immeuble mitoyen sur les plans de l'arch. H. De Kock de 1899 ; cinq niveaux et chacun trois travées sous bâtière. Façades enduites, à refends, sur r.d.ch. en pierre. Rythme horizontal affirmé par les balcons sur consoles, à garde-corps en ferronnerie, généralement continus. Portes-fenêtres rect., encadrées d'une bordure plate. Attiques à trous de boulin. Aux n^{os} 155 à 161, balcon axial au dern. niveau et r.d.ch. réaménagés.

Aux n^{os} 156-158, sous l'étage en entresol, r.d.ch. conservant intacte sa devanture «classique» avec vitrine entre l'entrée de magasin et l'entrée privée, toutes deux flanquées de pilastres en gaine à motif néo-Renaissance et sous entablement (R.708).

A.V.B./T.P. 10531 (1902), 10548 (1899).

N^{os} 160-162. Immeuble à appartements, de cinq niveaux dont un en entresol et de trois travées sous bâtière, selon demande de permis en 1898. De style éclectique mêlant influences du classicisme et de l'Art Nouveau, façade présentant une alternance décorative de bandeaux de pierre et de bandes de briques enduites. R.d.ch. comprenant une large vitrine entre entrée de magasin et entrée privée, toutes deux sous un linteau continu formé d'une poutrelle métallique en I ornée de rosettes, comme les fenêtres des étages. Au niveau en entresol, garde-corps à motif Art Nouveau caractéristique, se répétant à la baie axiale du dern. niveau. Aux deux niveaux intermédiaires, balcon sur consoles en travée axiale, prolongé latéralement par des cordons profilés. Attique découpé par les consoles angulaires soutenant la corniche de bois saillante, et orné d'une frise en céramique (R.708).

A.V.B./T.P. 10549 (1898).

N^{os} 163-165. Immeuble analogue aux n^{os} 129-135, sur les plans du même arch. O. Simon de 1903.

A.V.B./T.P. 10532 (1903).

N^{os} 170-174. Immeuble à l'angle de la r. d'Alost (n^o 2), de cinq niveaux dont un en entresol et de six travées dont une à l'angle coupé, sous bâtière, d'après les plans de l'arch. H. De Kock de 1899. Façades enduites témoignant des influences néo-classiques, au-dessus d'un r.d.ch. en pierre bleue, à devantures commerciales et fermier sur consoles. Travée d'angle accentuée par des pilastres corniers colossaux soutenant le fronton triangulaire de couronnement; façades latérales alternant travées larges en ressaut avec balcons aux deux niveaux intermédiaires et travées étroites. Ouvertures rect., à garde-corps en ferronnerie, semblable à celui des balcons, au niveau en entresol. Attique à cache-boulins, corniche à denticules.

Dans la r. d'Alost, large mur panneauté et maison de commerce (n^{os} 4-6) avec simple



299. R. Antoine Dansaert, 171-175.

façade néo-classique, élevés simultanément, sur les plans du même architecte (R.709).

A.V.B./T.P. 10551, 10552 (1899).

N^{os} 171-175. Immeuble à appartements, de cinq niveaux dont un en entresol et de trois travées, la centrale plus étroite, sous toiture mansardée couverte d'ardoises, selon demande de permis en 1902. Façade enduite, cantonnée par des pilastres et découpée en registres par des cordons moulurés; pierre bleue au r.d.ch. — à entrée particulière axiale, entre deux devantures commerciales symétriques à porte latérale — et au niveau entresolé. Témoignages de l'influence Art Nouveau e.a. dans les encadrements des baies surbaissées, la menuiserie des fenêtres du niveau entresolé, la corniche à consoles angulaires. Balcons à garde-corps en ferronnerie, continu au bel étage, individuels et prolongés en bandeau aux travées latérales du 3^e (fig. 299).

A.V.B./T.P. 10534 (1902).

N^{os} 176-180. Immeuble à l'angle de la r. d'Alost (n^{os} 1-5), analogue aux n^{os} 114-116, du même architecte H. De Kock et de la même année.

A.V.B./T.P. 10553 (1899).

N^{os} 182 à 208 et bd Barthélémy, n^{os} 1-3. Série d'immeubles mitoyens complétée par un immeuble à l'angle du bd Barthélémy et par son voisin aux n^{os} 1-3, sur les plans des arch. A. Huvenne et Th. Jasinski, selon demande de permis en 1898-1899. Front de façades diversifié, associant certaines de style Art Nouveau et d'autres de style éclectique surtout inspiré par le néo-classicisme. Immeubles toujours groupés par deux avec plans identiques; en moyenne quatre niveaux et deux travées de largeur inégale ou trois sous bâtière.

Aux n^{os} 182-188 : façades de style Art Nouveau, enduites avec bandeaux de briques et emploi de pierre bleue, regroupées par des devantures commerciales continues, un linteau en poutrelle métallique en I ornée de rosettes et un balcon continu sur consoles. Fenêtres rect. à larmier cintré ou droit, sur appui profilé, garde-corps de balcon en ferronnerie. Corniche de bois à modillons jumelés.

Aux n^{os} 182-184, travée axiale accentuée par des balcons, panneaux ornés de sgraffito aux allèges, aux tympans sous larmier et en frise sous corniche.

Aux n^{os} 186-188, travée dr. en ressaut comportant des balcons sur consoles prolongeant les montants des baies; 5^e étage complémentaire ajouré de baies jumelées à g., en triplet à dr.

Aux n^{os} 190-194, façade symétriquement organisée, à refends. Travées latérales en saillie et encadrées de lésènes, occupées par une superposition de balcons à consoles et ferronnerie Art Nouveau et dominées par une lucarne. Baies rect. Moitié dr. de la porte privée à jour d'imposte cintré conservant menuiserie et ferronnerie; r.d.ch. en pierre bleue, à devanture commerciale avec entrée latérale, linteau en poutrelle métallique en I avec rosettes et larmier profilé. Moitié g. du r.d.ch. modernisée.

Aux n^{os} 196-202, façade comparable à celle des n^{os} 182-188, cependant organisée symétriquement pour deux immeubles jumelés de trois travées, comportant chacun une

travée axiale en ressaut et, au-dessus du balcon continu qui souligne toute la façade, deux balcons superposés et une lucarne passante ajourée d'une baie en triplet. Portes-fenêtres rect. à ces deux travées axiales; de part et d'autre, fenêtres cintrées bordées d'un larmier en arc brisé. Au-dessus de ces larmiers, panneaux en creux ornés de sgraffito à motif floral. R.d.ch. jumelant deux vitrines, chacune entre porte du magasin et entrée particulière, conservant toutes leurs menuiseries et ferronnerie typiques.

Aux n^{os} 204-208, immeuble d'angle, de cinq niveaux dont un en entresol et de quatre et deux travées. Façade néo-classique enduite, partiellement à refends, au-dessus des deux niveaux inférieurs en pierre bleue. Balcons à garde-corps en ferronnerie, continus aux 2^e et 3^e étages, individuels au 4^e; pilastres colossaux rythmant la façade aux angles et dans l'axe des quatre travées. Portes-fenêtres rect., respectivement encadrées d'une bordure plate, entre pilastres et inscrites dans un encadrement dessinant un entablement. Attique à trous de boulin, ponctué par des tables carrées au-dessus des pilastres. Au r.d.ch., devanture de café protégée par une large marquise sur consoles ouvragées. Etage entresolé largement ouvert de baies vitrées.

Aux n^{os} 1-3, bd Barthélémy, immeuble à appartements, de même hauteur que le précédent dont il prolonge les niveaux, et de trois travées sous bâtière. Façade couverte d'un enduit imitant parement à refends. Baies rect. encadrées d'une mouluration; balcon continu au 2^e étage, individuels aux travées latérales, tous à garde-corps renouvelés. Attique à cache-boulins. Au r.d.ch., entrée particulière axiale, entre devantures commerciales limitées par des montants en pierre bleue et sous entablement (fig. 300).

A.V.B./T.P. 10554 (1898-1899).

N^o 203. Immeuble à appartements, sur les plans de l'arch. F. Kips de 1901; six niveaux dont un en entresol et deux larges travées sous toiture mansardée. En style éclectique à tendance néo-baroque, façade enduite à refends, au-dessus des deux niveaux inférieurs en pierre bleue. Devantures commerciales et niveau entresolé ponctués de pilastres à bossage; porte axiale monumentale sous fronton triangulaire. Etages supé-



300. R. Antoine Dansaert, 182 à 208.

rieurs soulignés par un balcon continu à balustrade, sur consoles monumentales; pilastres colossaux, aux angles et dans l'axe, celui-ci à chapiteau composite. Dern. niveau en attique, souligné par un balcon sur consoles porté aussi par les pilastres; garde-corps en ferronnerie entre dés. Grandes portes-fenêtres rect. à encadrement mouluré, encadrées par les consoles du balcon supérieur (R.710).

A.V.B./T.P. 186 (1901).

N^{os} 205-209. Immeuble d'angle, à la rencontre de la r. de Flandre (n^{os} 196-200); demande de permis en 1898. Sur plan trapézoïdal, édifice en éperon, de cinq niveaux et douze travées, dont trois à front de la place, aujourd'hui sous toiture plate. De style éclectique, façade couverte de briques jaunes contrastant avec des bandeaux et des encadrements harpés en briques rouges, et animée par des lésènes encadrant chaque travée. Deux niveaux inférieurs occupés par des devantures commerciales jumelées et par un étage entresolé entière-

ment vitré. Baies inscrites dans un encadrement rect. à denticules et sous linteau à poutrelle en I à rosettes; baies géminées à la travée axiale vers la place, balcons aux travées latérales de ce côté, à l'avant-dernière travée aux façades latérales. Ornant l'attique sous la corniche de bois, frise décorative à motif géométrique bicolore. Projet initial prévoyant, en toiture, une lucarne axiale monumentale entre lucarnes plus modestes (R.711).

A.V.B./T.P. 10539 (1898).

PL. DE BROUCKÈRE (C-D4)

Recevant le bd Anspach au S., le bd Adolphe Max au N.-E. et le bd Emile Jacqmain au N.-O., cette place rect. relève de la percée monumentale N.-S. effectuée en 1867-1871 au travers du pentagone, sur les plans de l'arch. L.-P. Suys et sous le mayorat de J. Anspach (voir bd Anspach). Depuis 1871, elle porte le nom de Charles de Brouckère, bourgmestre de 1848 à 1860.



301. Pl. De Brouckère. Etat v. 1905 (coll. G. Abeels).

Le centre de la place était, à l'origine, occupé par l'égl. des Augustins, imposante construction baroque de l'arch. J. Francart, exécutée de 1620 à 1642 pour le couvent situé r. du Fossé aux Loups. Dans le projet de Suys de 1865, elle fermait la perspective du bd Anspach. Après sa démolition en 1893, c'est l'Hôtel Continental, au fond de la place, qui reprend ce rôle. Il est précédé, en 1897, d'une belle fontaine en forme d'obélisque, conçue par l'arch. E. Janlet et ornée de sculptures par P. De Vigne, J. Dillens, G. De Vreese, P. Braecke et G. Houtstont. Celle-ci a été démontée en 1979-1981 à cause des travaux du métro et remontée sous une forme réduite au quai aux Briques.

La construction de la place débute dans les années 1870 et constitue, avec celle des bds Adolphe Max et Anspach, la partie la plus réussie des boulevards centraux. Elle présente une suite d'immeubles imposants, aux façades recherchées, dominée au N. par l'Hôtel Continental et fermée au S., à l'origine, par deux immeubles à coin coupé. Quatre façades ont été primées lors du

concours de 1872-1876; l'une d'elles, le 9^e prix, œuvre de l'arch. Maquet en 1872, a disparu. Un groupe de façades situé sur le côté O. aurait également été couronné lors du deuxième concours en 1876-1878.

A partir des années 1890, la place devient un lieu de rencontre réputé, avec ses cafés-hôtels Continental et Métropole, son théâtre de la Scala et, dans l'entre-deux-guerres, son cinéma Eldorado. Après la guerre, elle est envahie par d'énormes enseignes lumineuses. Depuis 1976, elle a été complètement réaménagée et pourvue d'accès à la nouvelle station de métro « De Brouckère »; la circulation automobile est canalisée au centre entre de larges trottoirs-terrasses agrémentés d'arbres et d'arbustes en bacs et, depuis 1982, de deux petites fontaines en fonte appartenant à une série breughelienne : à l'O., « Le saute-mouton » par J. Roig, à l'E., « Les jeux d'enfants » par J. De Decker. Angle S.-O. occupé par un immeuble récent, au coin de la r. des Augustins. Côté S. dominé par la tour Philips (1967-1969) et le Centre administratif de la Ville de Bruxelles (1967-1971) (fig. 301).

A.V.B./T.P. 29829, 551 (1872); Beaux-Arts, 33. – *Bulletin communal*, 1, 1893, pp. 147-149 et 1894, pp. 704-709; 2, 1897, p. 411. – *L'Emulation*, 1898, pl. 34-37. – F. DECLERCQ, A. DE WIT et J. VAN LOOCK, *Emile Janlet, mémoire dactylographié*, St-Lukas Hoger Architectuur Instituut, Bruxelles, 1984, pp. 100-107.

N° 7. A l'angle de la r. du Fossé aux Loups, immeuble de style éclectique à dominante néo-classique conçu par l'arch. Ch. De Maeght en 1872, incorporé pendant un certain temps au magasin voisin, « La Compagnie anglaise » (voir n°s 9-13).

Immeuble à façades enduites, de deux travées sur six et, à l'origine, de trois niveaux sous toiture mansardée. Gravement modifié en 1938-1939, notamment par l'ajout d'un étage en toiture. R.d.ch. commercial dès l'origine, surmonté d'un niveau en entresol; vitrines actuelles datant de 1958 et se poursuivant jusqu'au n° 8 de la r. du Fossé aux Loups.

Façade principale de deux larges travées accentuées par le ressaut des fenêtres rect. accostées, au 1^{er} étage, de pilastres sous entablement et balcon en ferronnerie et, au 2^e, de refends. Bel étage souligné autrefois par un balcon continu à balustrade en pierre, remplacée en 1895 par une ferronnerie, aujourd'hui disparue au profit d'une enseigne.

En façade latérale, 1^{re} travée g. identique aux principales, suivie de cinq travées plus étroites. Fenêtres à encadrement mouluré à crossettes et clé, surmontées, au bel étage, d'un entablement panneauté.

Entablement continu à ressauts : architrave moulurée et frise de panneaux et trous de boulin traversées par les consoles étirées qui supportent la corniche à denticules et modillons (R.712).

A.V.B./T.P. 566 (1872), 567 (1895), 50097 et 51412 (1938-1939), 69337 (1958).

N°s 8 à 28. Ensemble de sept immeubles de rapport de style éclectique à dominante néo-gothique, conçu par l'arch. J. De Blois. Permis de bâtir demandé en 1873 pour les n°s 8-10 et en 1874 pour les n°s 12 à 28, qui auraient été primés au deuxième concours de façades en 1876-1878. Après un incendie en 1979, restauration lourde des n°s 16, 22 et 24 par l'arch. J. Polak; restauration des autres façades, coiffées de toitures ardoisées combinant bâtières et mansardes, terminée en 1984.

Immeubles de cinq niveaux, dont un entresol au-dessus du r.d.ch. commercial, plus, très souvent, un étage habitable dans la toiture. Pour cinq d'entre eux, façades combinant la brique, la pierre bleue et la pierre blanche dans un but décoratif.

Aux n°s 8-10, façade de quatre travées, datée de 1873 au 5^e niveau. Rythmée horizontalement par les cordons et les balcons continus en ferronnerie et verticalement par les travées d'angle en ressaut, qui se prolongent dans une lucarne à pignon et élément terminal. Fenêtres très ouvragées, notamment trilobées ou en tiers-point, avec montants à bossages en-sur-deux; écoinçons ajourés. Vitrines du r.d.ch. et baies de l'entresol logées dans des arcades en arc brisé sur pilastres à bossages et chapiteau mouluré.

Aux n°s 12-14, façade de cinq travées, datée de 1875 par le cartouche de la lucarne axiale, restaurée en 1983 par les arch. A. et J. Polak. Rythmée par les travées en ressaut, couplées à g. et à dr. et découpées par les fenêtres rect. à coins arrondis ou cintrées, inscrites sous des arcs trilobés, cintrés ou brisés. Marquée horizontalement par les balcons saillants à balustrade ajourée en pierre et couronnée par une même balustrade à motifs quadrilobés en attique. Toiture mansardée éclairée par deux lucarnes cintrées, à g. et à dr. d'une imposante lucarne axiale à baie géminée. R.d.ch. aujourd'hui modernisé, primitivement ajouré de trois portes, dont deux changées en vitrine en 1886. Entresol éclairé par des baies surbaissées cantonnées de colonnes ioniques sur lesquelles reposent les consoles du balcon continu du bel étage.

Au n° 16, façade de trois travées, différant des autres par l'absence de brique et par son décor de caractère plutôt Renaissance affirmant le verticalisme de la travée axiale plus haute : superposition de pilastres ioniques, à bossages en-sur-deux, corinthiens, composites et doriques; baies géminées aux 1^{er} et 2^e étages; terminaison par un portique sur deux niveaux coiffé d'un fronton courbe interrompu par un édicule à fronton triangulaire sommé d'un élément terminal. R.d.ch. et entresol pourvus, au centre, d'un ordre colossal; vitrine axiale d'origine transformée en porte, en 1895, pour servir d'entrée principale au café-concert « La



302. Pl. De Brouckère, 8 à 38.

Scala» aménagé en 1888, devenu ensuite un théâtre d'opérette, puis transformé en 1942 en «Taverne de la Scala».

Aux n^{os} 18-22, façade de cinq travées. Divisions horizontales exprimées par les balcons continus à balustrade de pierre ajourée, les cordons profilés en corniche, les bandeaux des trumeaux. Travée axiale en ressaut, garnie en 1910 d'un bow-window rect. au bel étage, éclairée d'une baie surbaissée géminée au 2^e étage, que surmontent deux registres de trois baies d'inspiration palladienne encadrés de fines colonnes d'ordre colossal; couronnement terminal en escalier, frappé de l'initiale W. Dans les travées latérales, fenêtres rect., surbaissées ou géminées et en tiers-point. R.d.ch. et entresol rythmés par des arcades dont l'arc brisé retombe sur des pilastres cantonnés de colonnes.

Au n^o 24, façade de conception proche de la précédente, divisée en registres et marquée par le ressaut de la large travée axiale à couronnement en escalier, inscrit «ANNO

1875» au-dessus de la fenêtre centrale. Aux étages, forme et cadre des fenêtres interprétant librement des thèmes gothiques et s'opposant par là au r.d.ch., scandé par de lourdes colonnes en faisceau que prolongent les consoles à décor végétal d'un bow-window. Vitrine axiale transformée en porte en 1933, modifiée à nouveau par la suite. Portes d'entrée latérales conservées, surmontées d'une fenêtre rect. à meneau au-dessus d'un panneau orné.

Au n^o 26, façade de trois travées combinant caractères néo-gothiques et néo-baroques. Divisions horizontales fortes, exprimées par les balcons continus, dont le garde-corps ajouré en pierre a été changé en balustrade en fer aux 1^{er} et 3^e étages et dont les consoles ont été rétablies en 1945 entre les baies de l'entresol. Fenêtres successivement rect. à coins arrondis, cintrées et tronquées, encadrées par des pilastres corinthiens à refends aux 1^{er} et 2^e étages. Au dernier étage, saillie de la travée d'angle se poursuivant à hauteur de la toiture. R.d.ch. et entresol aujourd'hui modifiés, présentant à l'origine

une large vitrine encadrée de colonnes, entre deux portes.

Au n° 28, façade de trois travées plus larges et plus sobres, rythmée par le balcon continu en pierre du 2^e étage, par les bandeaux des trumeaux et le parapet en attique, ajouré d'arcs brisés, interrompu au centre par une lucarne-pignon élancée, épaulée par des arcs-boutants et coiffée par un fronton ajouré. Aux étages inférieurs, fenêtres rect., celles du 2^e surmontées d'un fronton orné en arc Tudor; fenêtres du 3^e en arc Tudor. Bel étage privé de son balcon en 1959 pour placer une enseigne. R.d.ch. avec entresol, réaménagé en 1974 pour servir d'entrée aux huit salles du cinéma Eldorado (voir les nos 38 à 46) (fig. 302).

A.V.B./T.P. 18053 (1873), 574 (1874), 573 (1886), 609 (1895), 569 (1888), 54829 (1942), 4355 (1910), 41012 (1933), 56635 (1945), 69193 (1959).

N^{os} 9-13. **La Compagnie Anglaise.** Magasin fondé en 1890, étendu ensuite, en englobant le n° 7, jusqu'à la r. du Fossé aux Loups et à l'impasse du Cheval, partiellement détruit par un incendie en 1938 et aussitôt reconstruit, puis réduit aux nos 9-13 pour la « Nouvelle Compagnie Anglaise ». Immeuble actuel en style fonctionnaliste, élevé sur les plans datés de 1938 des arch. Ch. Defalque et F. Maury, inauguré en 1939.

Cinq niveaux sur ossature de béton armé et d'acier. Façade de pierre blanche reconstituée, conçue comme un portique refendu par quatre pilastres profilés à l'intérieur d'un cadre également profilé. Vides entièrement vitrés, garnis de minces châssis métalliques à divisions verticales continues. A l'origine, r.d.ch. doté de vastes étalages, organisés en galerie et abrités sous un auvent portant le nom et l'emblème de la firme, et distribution intérieure autour d'un hall central à lanterneau entouré de galeries — dispositions aujourd'hui modifiées après la réduction du magasin (R.713).

A.V.B./T.P. 50039 et 49761 (1938-1939). — P. GILLES, *Les nouveaux magasins de la Compagnie Anglaise à Bruxelles*, dans *Bâtir*, 81, 1939, pp. 366-367 et 375.

N^{os} 15 et 17. Deux maisons à corps simple, jumelées et symétriques à l'origine, conçues en 1872, en style éclectique à dominante Louis XVI, par l'arch. J.-B. De

Knoop qui modifie le dessin de la toiture en 1873. Trois niveaux et un demi-étage à hauteur d'entablement, et, dans les deux cas, trois travées sous toiture d'ardoises mansardée.

Façades enduites avec éléments de pierre bleue, notamment les cordons, les encadrements de fenêtre et les balcons à balustres. Pour chacune, r.d.ch. primitif à refends, transformé à plusieurs reprises pour le commerce. Travée axiale en ressaut, à refends, pourvue, au bel étage, d'un balcon en pierre et d'un fronton courbe au tympan orné. Fenêtres surbaissées à encadrement mouluré, tirbré d'une clé et doublé d'une guirlande; panneaux d'allège décorés d'une guirlande. Entablement de type classique: architrave moulurée; frise de trous de boulin et de panneaux percés d'une baie, traversée par les consoles jumelées qui soutiennent la corniche de bois à ressaut, richement moulurée, notamment de denticules. Une lucarne à ailerons et fronton courbe entre deux œils-de-bœuf, aujourd'hui modifiés ou manquants (R.714).

A.V.B./T.P. 541 (1872-1873).

N^{os} 19-21. Maison de style éclectique, conçue en 1872 par l'arch. J. Haricq et classée 20^e au concours de façades de 1872-1876. Trois niveaux plus un entresol et trois travées, sous toiture mansardée.

Façade enduite et en pierre bleue. Fenêtres rect., celles de l'entresol garnies de garde-corps en ferronnerie. Travée axiale plus large et en saillie se prolongeant dans la toiture par une lucarne sous fronton courbe; trumeaux panneautés de part et d'autre des baies rect. refendues par un pilastre médian; balcon courbe à balustrade en pierre au 1^{er} étage, à garde-corps rectiligne en fer au 2^e, l'un et l'autre accostés de piédestaux, très ornés de guirlandes, têtes de lion et chutes au bel étage. Fenêtres latérales à encadrement mouluré à crossettes, surmontées d'une petite lucarne. Entablement de type classique: architrave moulurée, frise de panneaux et trous de boulin traversée, au centre, par les consoles qui soutiennent la corniche de bois denticulée.

R.d.ch. occupé à l'origine par une vitrine encadrée de pilastres à refends, entre la porte du magasin et la porte d'entrée privée; modifié à maintes reprises (R.715).

A.V.B./T.P. 543 (1872).

N^{os} 23-29. Vaste immeuble de rapport élevé en style éclectique sur des plans signés en 1872 par l'arch. D. Peeters, daté de 1873 par un cartouche inscrit dans l'entablement de la travée axiale. Annexé vers 1900 par l'Hôtel Métropole (voir n^o 31). Façade de neuf travées. A l'origine, cinq niveaux plus entresol et toiture mansardée avec belvédère axial interrompant un rang de lucarnes à ailerons et frontons courbes ou triangulaires, précédées d'un balcon et surmontées d'œils-de-bœuf; partie supérieure remplacée en 1931 par un 5^e étage sous toiture d'ardoises prolongeant celui du n^o 31 et percé comme lui de lucarnes rect. neuves.

Façade de pierre blanche rythmée horizontalement par un balcon continu en ferronnerie à chaque niveau et verticalement par le léger ressaut des trois travées axiales et des 2^e et 8^e travées. Portes-fenêtres rect. à encadrement mouluré flanquées de pilastres auxquels s'adossent les consoles des balcons. Entablement à architrave moulurée, frise de panneaux et corniche denticulée couronnée d'un garde-corps en ferronnerie, au bord de l'étage ajouté. R.d.ch. formé à l'origine d'une suite de devantures commerciales à entresol, interrompue par deux portails à fronton triangulaire; registre inférieur aujourd'hui modernisé et couvert d'un auvent.

Façade arrière très sobre, donnant sur l'impasse du Cheval (R.716).

A.V.B./T.P. 608 (1872), 39624 (1931).

N^{os} 30 à 46. Ensemble d'immeubles de rapport et de commerce regroupés derrière une façade austère d'inspiration néo-classique, datant de 1872. Façade enduite et recours abondant à la pierre bleue, notamment pour le soubassement, les encadrements et l'entablement. Trois niveaux plus un entresol et, au total, onze travées, sous toiture d'éternit mansardée. Aujourd'hui, cinq travées g. complètement éventrées jusqu'au niveau supérieur par la façade du cinéma Eldorado.

Façade marquée par de fortes divisions horizontales et le léger ressaut des cinq travées axiales. R.d.ch. aujourd'hui modifié, équipé dès l'origine de devantures commerciales et d'entrées privées et animé de refends, comme à l'entresol. Aux étages, fenêtres rect. à encadrement mouluré et clié en volute ornée de feuillages. Portes-fenêtres du bel étage précédées d'un balcon en

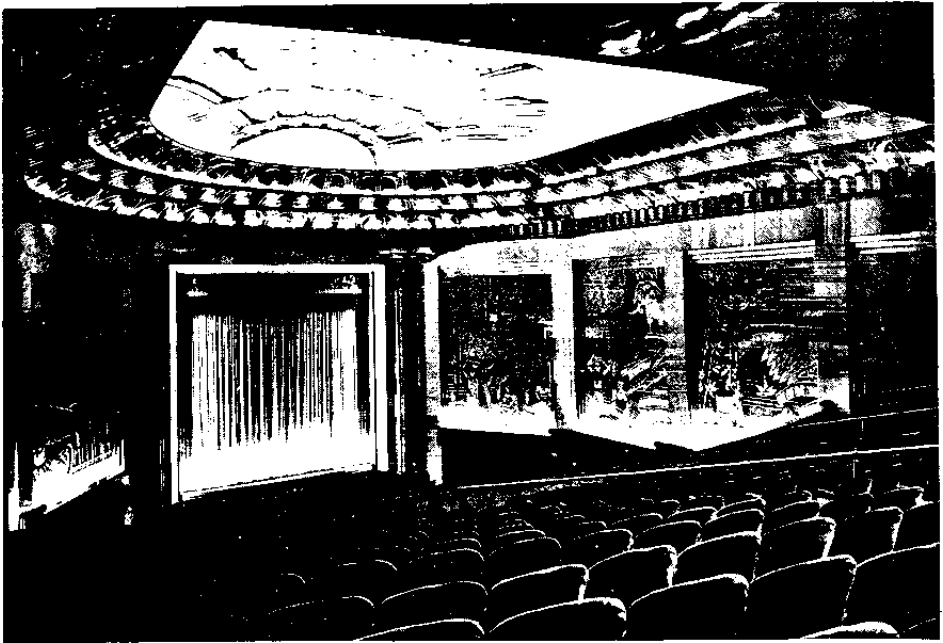
ferronnerie et coiffées d'un fronton courbe ou garnies d'un garde-corps et surmontées d'un larmier. Au 2^e étage, encadrements à crossettes et garde-corps en ferronnerie. Entablement élevé : architrave moulurée, frise de trous de boulin et corniche denticulée sur modillons. Trois grandes lucarnes à montants à bossages et fronton courbe scandant une suite de lucarnes rect. simples remplaçant les œils-de-bœuf d'origine.

Cinéma Eldorado. Conçu en Art Déco, en 1931-1932, par l'arch. M. Chabot assisté de l'ingénieur M.-L. Chapeaux et du décorateur L. Rodriguez, inauguré en 1933. Ossature de béton armé et d'acier. Salle de 3000 places distribuées entre un parterre et deux balcons, la plus grande de la ville avec celle du Métropole (voir r. Neuve, n^o 32). Décor intérieur à peu près conservé à partir du premier balcon, combinant à l'origine les rouges des revêtements textiles, le brun foncé des boiseries et les dorures des bas-reliefs monumentaux ornant les parois — inspirés de l'art africain et dus aux sculpteurs Wolf et Van Neste —, des rampes lumineuses en corniche et du soleil rayonnant au plafond.

Entrée revêtue à l'origine de pâte de verre, transformée en 1938 par l'arch. L. Stynen en un hall d'accueil largement ouvert; foyer orné de peintures murales cubistes de Van Vlasselaar, aujourd'hui disparues. En 1974, 1977 et 1978, volume intérieur aménagé en un complexe de huit salles, dont celle de l'anc. Scala, annexée (voir n^o 16); hall d'accueil à nouveau modifié (fig. 303; R.717).

A.V.B./T.P. 18049 (1872), 55386 et 42214 (1931-1932), 50460 et 49478 (1938), 83838, 86350 et 86392 (1974, 1977, 1978). — *Bâtir*, 28, 1935, pp. 106-108; 70, 1938, pp. 398-399. — J. BRAEKEN, *Paleizen voor de hoofdstad*, dans *M & L*, 7/5, 1988, pp. 55-57. — *Clarté*, 2, 1934, pp. 11-15.

N^o 31. **Hôtel Métropole.** Bâtiment principal et noyau d'origine de l'actuel complexe hôtelier, élevé par la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite sur les plans de l'arch. A. Trappeniens datés de 1872, en service à partir de 1874 (voir r. du Fossé aux Loups, n^o 46). Acheté en 1891 par les brasseurs Wielemans-Ceuppens qui le font transformer par l'arch. Alb. Chambon en un luxueux hôtel, entrepris en 1893 et inauguré en 1894. Hôtel de classe internationale et l'un des trois plus importants de Bruxelles avec le Grand-Hôtel, au bd Anspach, aujourd'hui



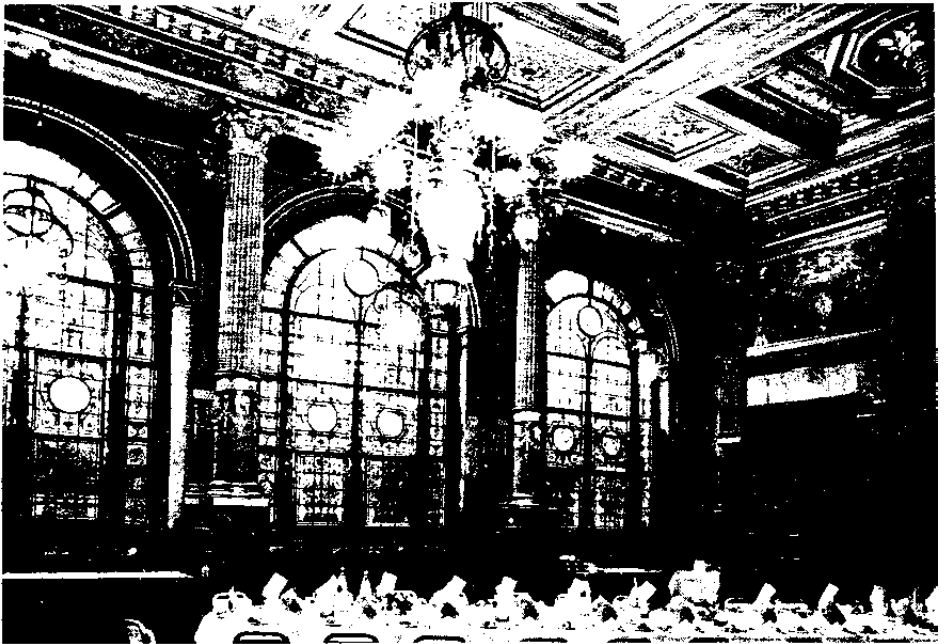
303. Pl. De Brouckère, 30-46. Cinéma Eldorado. Etat d'origine de la salle (coll. A.A.M.).

démoli, et l'Astoria, à la r. Royale. Agrandi par annexions successives des immeubles voisins jusqu'à occuper presque tout l'îlot compris entre la place, la r. du Fossé aux Loups, la r. Neuve et le passage du Nord et refendu par l'impasse du Cheval. Extension la plus remarquable constituée par le Cinéma Métropole, inauguré en 1932, qui englobait une salle de projection, une taverne, des salles de fête et des chambres d'hôtel (voir r. Neuve, n° 30).

Façade primitive en style éclectique à dominante Renaissance italienne, de trois niveaux et neuf travées, couronnée par une balustrade en attique. Maintenu lors de la transformation en hôtel, mais exhausée de deux niveaux sous toiture mansardée, comme aujourd'hui. Remploi de divers éléments — notamment des entablements de fenêtres et le tympan sculpté du portail d'entrée — dans le bâtiment des brasseries Wielemans-Ceuppens à Forest.

Immeuble en double corps à façade de pierre blanche et de pierre bleue, limitée par des chaînages d'angle et rythmée par

des cordons continus. R.d.ch. animé par des refends, ajouré de larges portes-fenêtres et, au centre, d'un portail cintré précédé de colonnes cannelées auxquelles s'adossent les consoles jumelées du balcon supérieur. Auvent actuel moderne, à l'origine en fer et verre, sur toute la largeur de la façade et s'arrondissant en berceau au-dessus de l'entrée. Fenêtres rect. Au bel étage, couronné par un cordon continu, portes-fenêtres à encadrement mouluré soulignées par une balustrade en pierre, qui forme balcon dans la travée axiale, et surmontées d'un entablement à corniche denticulée sur consoles. Aux 2^e et 3^e étages, fenêtres liées par un encadrement mouluré continu et séparées par un panneau d'allège en creux; ce dernier remplacé au centre, sur trois travées, par un panneau inscrit en lettres dorées «HOTEL METROPOLE HOTEL»; garde-corps en ferronnerie. Architrave moulurée, frise de trous de boulin et corniche sur modillons. Au-dessus, 5^e niveau en attique, ajouré de baies rect. en creux encadrées de pilastres ou, dans les trois travées axiales, ouvrant en retrait d'un portique de six



304. Pl. De Brouckère, 31. Hôtel Métropole. Salle de réceptions.

colonnes. Toiture d'ardoises mansardée, commune avec les n^{os} 23-29 et 33-35.

Intérieur luxueux en style éclectique à caractère Renaissance française, avec traces d'inspiration Empire ou légèrement orientalisante, conservé en grande partie dans l'état réalisé par Chambon. Emploi de matériaux variés jouant des couleurs, comme le marbre, la bèche, le stuc, l'or, le bois, le fer, les miroirs et les vitraux. Travail raffiné des lambris, frises, caissons, manteaux de cheminées et luminaires. Vestibule; hall éclairé par un lanterneau, avec ascenseur d'origine et escalier d'honneur en ferronnerie; salle de réception et restaurant actuel à colonnes; restaurant primitif devenu café, rehaussé d'une fontaine ornée d'une nymphe sculptée par J. Dillens; jardin d'hiver (fig. 304; R.718).

A.V.B./T.P. 601 (1872-1874), 571 (1893-1894). — G. LAGYE, *L'Hôtel Métropole à Bruxelles*, Bruxelles, 1912.

N^{os} 33-35. Immeuble de rapport et de commerce de style éclectique, conçu par l'arch.

G. Bordiau en 1872, 13^e lauréat au concours de façades de 1872-1876. Acheté en 1891 par les brasseurs Wielemans-Ceuppens qui y ouvrent, en 1892, le célèbre Café Métropole, disparu en 1973. Etages annexés par l'Hôtel Métropole voisin (voir n^o 31), totalement remaniés à l'intérieur et exhaussés d'un niveau sous toiture mansardée en 1926.

De cinq niveaux et cinq travées inégales, façade monumentale de pierre blanche et de pierre bleue, rehaussée d'un riche décor plastique d'inspiration classique et baroque, bien rythmée horizontalement et marquée par le ressaut des trois travées axiales plus larges.

R.d.ch. à bossages, occupé à l'origine par trois devantures commerciales surmontées d'un niveau entresolé, aujourd'hui masqué par un auvent, et flanquées de portails d'entrée privée dans les travées d'angle.

305. Pl. De Brouckère, 33-35. Etat d'origine (extr. de l'*Album... des maisons primées... 1872-1876*, pl. 13).



Mise en évidence du centre de la façade, sur trois travées et deux niveaux, par un ordre colossal de quatre colonnes sur socle, à fût annelé, cannelé et décoré dans le haut d'un masque de satyre, soutenant un balcon continu en pierre par l'intermédiaire d'un bloc d'entablement à triglyphes. Devant les colonnes, balustrade continue en pierre scandée par des piédestaux ornés d'un mufle de lion. A l'intérieur du portique, travées divisées en deux par un entablement à métopes ornées de rosaces, reposant sur une colonne dorique trapue et deux consoles d'angle et supportant une cariatide attribuée à E. Mélot. Frise de consoles ouvragées à gland sous le balcon autrefois orné de vases. Au 3^e étage, pilastres paneautés encadrant les travées refendues par un pilastre plat et, dans l'axe, par deux colonnes.

Fenêtres rect. à encadrement mouluré, à entablement ouvragé sur consoles, à garde-corps en fonte.

Entablement sous corniche à ressaut, dentillée et sur modillons.

A l'origine, attique bordé, entre les travées d'angle, par un garde-corps continu en feronnerie et scandé par une colonnade interrompue, dans l'axe, par un portique en décrochement surmonté d'un groupe sculpté par J. De Haan, figurant le Progrès entre l'Abondance et la Paix; ressauts d'angle couronnés par une balustrade flanquée de piédestaux sommés de vases et reliés, au bord de la toiture, par une grille en feronnerie. Etat actuel résultant de l'exhaussement réalisé en 1926 en remontant d'un niveau le motif axial en portique et en y déplaçant le groupe sculpté (fig. 305).

A.V.B./T.P. 11605 (1872), 83716 (1973), 33706 (1926). — *L'Emulation*, 1878, col. 72, pl. 13-16.

N^{os} 37-39A. Immeuble de rapport et de commerce, en style éclectique teinté de baroque classicisant, conçu par l'arch. E. Janel en 1872, 3^e prix au concours de façades de 1872-1876. Quatre niveaux et cinq travées sous toiture d'ardoises en pavillon tronqué. Façade monumentale de pierre blanche et de pierre bleue, au riche décor plastique, divisée en registres bien marqués et calée entre la travée d'entrée en fort ressaut, à g., et l'angle accentué, à dr.

R.d.ch. modifié, mais laissant deviner l'état d'origine: à g., un portail d'entrée privée sous baie d'imposte; à dr., deux arcades



306. Pl. De Brouckère, 37-39A.

cintrées séparées par des trumeaux à bossages et abritant chacune une vitrine surmontée d'une baie en entresol. 1^{er} et 2^e étages liés par l'ordre colossal qui les rythme: un pilastre par travée, sur socle élevé à refends, orné de pointes de diamant et terminé par un chapiteau sous les consoles jumelées de la corniche. Bel étage précédé d'un balcon continu à garde-corps en fonte entre des piédestaux sommés d'une sphère; dans le ressaut g., balustrade en pierre et puissantes consoles cannelées.

Portes-fenêtres rect. à encadrement mouluré continu d'un étage à l'autre; au 1^{er}, crossettes et entablements à consoles formant balcon devant la baie supérieure, coiffée d'un fronton courbe sur consoles.

Entablement classique: architrave, frise, corniche à denticules et mutules.

3^e étage en attique, à l'origine évidé en loggia, rythmé par des colonnes ioniques engagées dans des piliers à bossages, liés à la base par des garde-corps en fonte; espace intermédiaire aujourd'hui fermé par de larges baies vitrées. Ressaut g. conçu comme une loggia à balustrade de pierre

et sous fronton courbe, brisé par une lucarne cintrée.

Deuxième entablement sur modillons, couronné par une corniche denticulée. Dans la toiture, quatre lucarnes similaires et deux souches de cheminée très soignées, en briques et à fronton courbe. Couronnement de la terrasse faîtière aujourd'hui fortement réduit (fig. 306).

A.V.B./T.P. 604 (1872). — *L'Emulation*, 1877, col. 57-58, pl. 10-12.

N° 41. **Anc. Hôtel Continental.** Imposante construction isolée, en style éclectique, conçue par l'arch. E. Carpentier en 1874, comprenant, à l'avant, un bâtiment monumental et richement orné et, à l'arrière, des ailes plus modestes. Planté dans l'axe du bd Anspach, à la naissance de la fourche formée par les bds Adolphe Max et Emile Jacqmain et limité au N. par la r. Saint-Michel, il devient un immeuble-phare après la disparition de l'égl. des Augustins en 1893. Rénové en 1979-1982 par les arch. M. Lambrichs, C. Grochowski, P. De Lavaley et B. Czys, qui ont restauré les façades et vidé l'intérieur, réaménagé ensuite en appartements, bureaux et magasins.

Bâtiment principal fortement inspiré, jusque dans les détails, par l'extension-pastiche du palais du Louvre réalisée à Paris en 1852-1857 par les arch. L.T.J. Visconti et H. Lefuel. Quatre niveaux plus entresol et trois façades de trois larges travées, revêtues de pierre blanche et surchargées de sculptures par L. Samain. A l'origine, toiture très élevée en pavillon tronqué, couverte d'ardoises, ajourée de lucarnes et d'un double rang d'œils-de-bœuf et sommée d'un groupe en cuivre repoussé et doré, «Le Festin»; incendiée en 1901 et remontée en réduisant fortement sa hauteur.

Disposition symétrique des trois façades par rapport au ressaut axial et division horizontale en trois registres continus.

R.d.ch. en partie reconstruit, séparé de l'entresol par un cordon et lié à lui par des pilastres sur socles à refends qui soutiennent une forte corniche sur consoles doubles. Deux étages liés par un ordre corinthien colossal, formé de colonnes dans l'axe, de pilastres aux angles et latéralement et couronné par un puissant entablement supersposant une architrave à fascas, une frise ornée de guirlandes et de rinceaux

emmêlant des putti et une corniche denticulée sur modillons. Un étage en attique coiffé par une frise de feuilles d'acanthé sous la corniche terminale à balustrade en pierre que scandent des piédestaux ornés d'un vase aux angles.

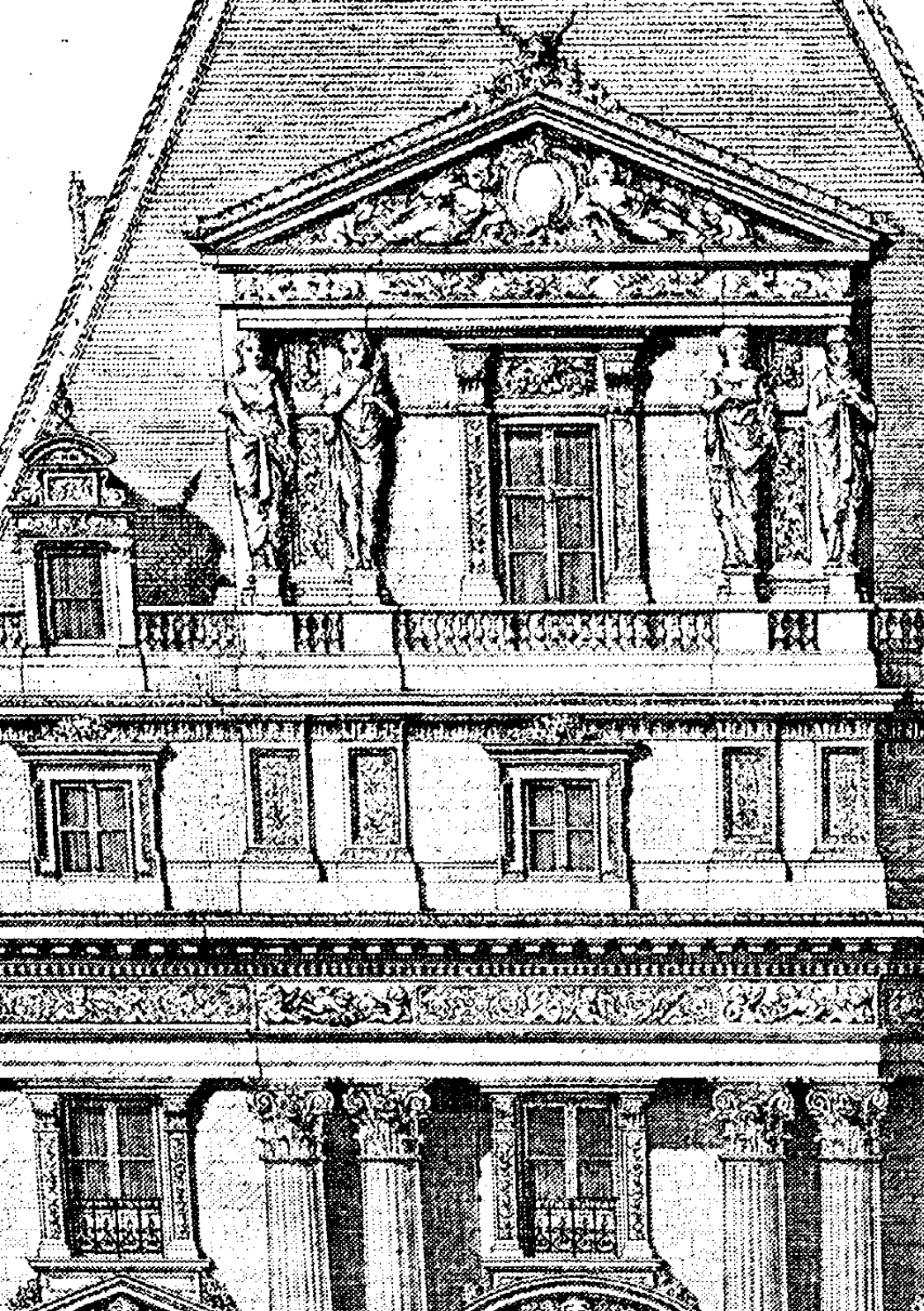
En façade principale, portail axial cintré à bossages, orné de génies dans les écoinçons; de part et d'autre, une arcade cintrée surmontée d'un oculus entouré des figures allégoriques de la Peinture, la Sculpture, la Musique et l'Architecture; couronnant chaque travée, un trophée symbolisant les Arts, le Commerce ou la Science.

Ressaut axial limité, aux deux premiers étages, par deux paires de colonnes au fût cannelé décoré de feuillages dans le bas, se poursuivant au niveau de l'attique, puis de la toiture par un portique de deux cariatides jumelées, figurant les Saisons, qui soutiennent un entablement et un fronton triangulaire au tympan orné de génies et de putti entourant un oculus central, au-dessus d'une fenêtre similaire à celles du 2^e étage.

Ouvertures rect. Au bel étage, portes-fenêtres très élevées, prises dans un encadrement très ouvragé, orné notamment d'entrelacs et d'oves, surmontées d'entablements et de frontons sur consoles — une courbe entre deux triangulaires — au tympan rehaussé d'une tête féminine et de feuillages. Liées aux inférieures, petites fenêtres du 2^e étage à appui saillant et larmier profilé sur consoles. Garde-corps en fer forgé. Etage en attique, ajouré, entre des pilastres trapus panneautés en creux, par des fenêtres à encadrement profilé à crossettes, surmontées d'un larmier rehaussé d'une tête et de feuillages.

Même ordonnance des façades latérales, rythmées par des pilastres au-dessus de l'entresol ajouré de baies carrées.

Bâtiment arrière formé d'ailes plus basses, de quatre niveaux plus entresol, de dix-neuf travées vers chaque boulevard et douze vers la r. Saint-Michel, sous toiture mansardée couverte d'ardoises. Façades enduites, celle de l'O. coudée, celle de l'E. largement tronquée au N. Divisions horizontales exprimées par l'entablement du r.d.ch., les cordons continus, les appuis saillants des fenêtres rect., la frise de rinceaux qui couronne le bel étage et l'entablement terminal. R.d.ch. à refends à l'origine, occupé par une alternance de portes et vitrines de ma-



gasins, en grande partie modifié aujourd'hui. Entresol ajouré par une alternance de fenêtres étroites et larges. Aux étages, fenêtres rect. à encadrement mouluré, de hauteur dégressive. Alternance de travées plus riches et plus décorées — balcons en ferronnerie sur consoles des 1^{er} et 2^e étages, fronton courbe à tympan sculpté du 2^e, larmier profilé et rehaussé d'un masque et de feuillage du 3^e et, dans la toiture, une lucarne à pilastres, entablement et fronton courbe orné — et de travées plus simples — encadrement à crossettes des 1^{er} et 3^e, simple larmier du 2^e. Couronnement par corniche sur frise de feuilles d'acanthe (fig. 307; R.719).

A.V.B./T.P. 3592 (1874); P.P. 967.

N^{os} 48-48bis. Immeuble de rapport de style éclectique, datant de 1872. Quatre niveaux et quatre travées sous bâtière de tuiles. Façade enduite. Au bel étage, fenêtres surmontées d'une frise de cercles se chevauchant, ayant pris la place des portes-fenêtres primitives en 1932, en même temps que disparaissait le balcon continu en ferronnerie. Aux 2^e et 3^e étages, fenêtres surbaissées en creux, couronnées d'un encadrement plat timbré d'une clé en pointe de diamant reposant sur des impostes en cordon qui coiffent des trumeaux panneautés en creux et décorés de motifs en forme de fer de lance. Garde-corps en ferronnerie. Architrave, frise de panneaux et de cache-boulins, corniche denticulée sur consoles jumelées à gouttes.

R.d.ch. récemment modifié, comportant à l'origine deux vitrines entre pilastres et une double entrée axiale (R.720).

A.V.B./T.P. 583 (1872), 37085 (1932).

N^o 50. A l'angle de la r. des Hirondelles, immeuble élevé en style éclectique par l'arch. D. Peeters en 1873. Siège en 1922 du journal «La Nation belge» et, à partir de 1957, du journal «La Meuse» pour lequel diverses transformations furent effectuées à l'extérieur et à l'intérieur.

Façade principale de trois niveaux et trois travées, aujourd'hui cimentée aux étages éclairés par des fenêtres rect. prises, par

travée, dans un panneau continu en creux; au 1^{er} étage, garde-corps individuels en fer remplaçant un balcon continu; au 3^e étage, dans les travées latérales, portes-fenêtres écourtées en fenêtres dont l'appui a été rehaussé au-dessus d'un panneau. Architrave, frise aveugle et corniche denticulée, interrompue par un fronton courbe percé d'un œil-de-bœuf. R.d.ch. occupé autrefois par deux magasins avec entrée individuelle, surmontés d'un niveau entresolé. Etat actuel datant de 1958.

Façade latérale similaire, de quatre niveaux et de deux travées aux étages, reconstruite en 1922 (R.720).

A.V.B./T.P. 18052 (1873), 27840 (1922), 64768 (1957-1958).

R. PAUL DEVAUX (E4)

Reliant la pl. de la Bourse à la r. des Poissonniers et baptisée du nom de Paul Devaux (1801-1880), militant révolutionnaire, homme politique et historien, l'artère coude fut créée lors de l'aménagement de la pl. de la Bourse, en même temps que les r. J. Van Praet et A. Orts v. 1880. Elle fut bordée d'un ensemble homogène de façades enduites et colorées, en style éclectique, aujourd'hui perturbé par une construction neuve du côté impair, au N. Le côté pair, au S. est occupé, en majeure partie, par les façades latérales de la pl. de la Bourse (n^o 3, «Grand Hôtel Central») et de la r. des Poissonniers (R.721).

N^{os} 2-6. Voir pl. de la Bourse, n^o 3.

N^{os} 11-13. Voir r. du Marché aux Poulets, n^{os} 3-5.

N^{os} 12-24. Voir r. des Poissonniers, n^{os} 2-12.

N^{os} 15-17. Voir r. du Marché aux Poulets, n^o 1.

R. DE DINANT (G6)

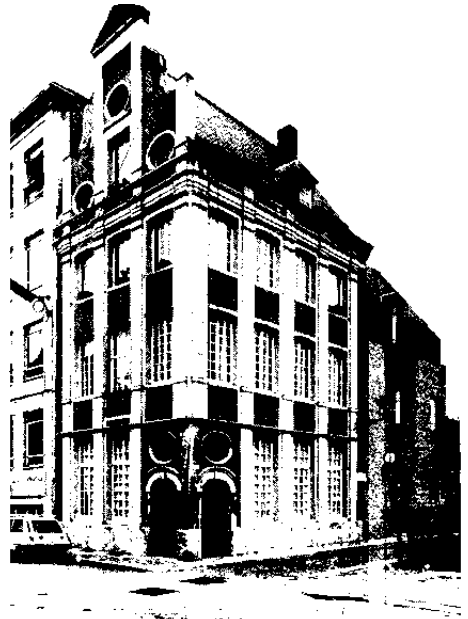
De la pl. du Vieux Marché aux Grains à la r. des Alexiens. L'artère fut créée, avec la pl. du même nom la joutant à l'E., dans le cadre des reconstructions après le bombardement de 1695, à l'emplacement de la maison de «La Tête d'or» et des propriétés de la gilde des arbalétriers de St-Georges

307. Pl. De Brouckère, 41. Anc. Hôtel Continental. Projet de 1874 (A.V.B./P.P. 967).

ou Petite Gilde. Pose de la 1^{re} pierre en 1696, par Maximilien-Emmanuel de Bavière, gouverneur général des Pays-Bas, en l'honneur de qui elles furent respectivement dénommées à l'origine rue et place de Bavière. La rue constitue le seul exemple conservé intact encore actuellement, d'artère créée à l'époque baroque sur un tracé rectiligne, s'écartant ainsi du tracé sinueux des rues antérieures au bombardement. Le centre de la place fut d'emblée occupé par la « Petite Boucherie », édifiée sur les plans de l'arch. Cornelis Van Nerven et ouverte en 1702. La rue et la place étaient bordées par un ensemble de constructions de style baroque, dont un groupe de sept maisons formant un front monumental du côté O., édifié en 1705 pour la gilde de St-Georges, probablement sur les plans de l'arch. Guillaume De Bruyn.

La dénomination de pl. et r. de Dinant date de 1918. Après la démolition de la Petite Boucherie et du groupe de bâtiments au S. (1956) et l'achèvement du bd de l'Empereur (1958), la place devint le square actuel et fut entourée de nouvelles constructions. Dans les années 1970, la r. de Dinant fut presque totalement démolie, suite à l'établissement du P.P.A. 30/21 « Pl. de la Vieille Halle aux Blés – r. du Chêne » (1964, 1973), toujours sans suite aujourd'hui (voir pl. de la Vieille Halle aux Blés). Le dernier tronçon de la rue, du côté O. de la place, conserve cependant, à l'angle de la r. de Villers, une ultime maison de style baroque, restaurée.

★ N° 29. A l'angle de la r. de Villers (n° 43), maison perpend. en style baroque classicisant, du déb. du XVIII^e s., comptant trois niveaux, trois travées en façade-pignon et quatre latéralement, sous bâtière. Restauration totale en 1980-1982 sur les plans des arch. R. Lemaire et G. Gyömörey : rétablissement, en façades principale et latérale, selon les vestiges découverts, de l'ordonnance d'origine soulignée par une peinture polychrome, démolition et reconstruction de la façade arrière originellement à pignon débordant, remplacement de la couverture de tuiles par des ardoises, réorganisation totale de l'espace intérieur avec maintien des poutres de planchers et de charpente ; construction, dans le prolongement r. de Villers (n° 41) et jouxtant le fragment de muraille et la tour de la 1^{re} enceinte urbaine (voir r. de Villers), d'un



308. R. de Dinant, 29.

bâtiment annexe en « style contemporain d'intégration », incorporant, grâce au mécénat privé, un portail baroque provenant de l'anc. impasse des Ardoises (r. des Six Jetons, n°s 22-24).

Façades sur soubassement en pierre blanche, enduites et partiellement peintes en imitation de briques. Façade principale à pignon chantourné, rythmée verticalement par des pilastres, colossaux aux deux étages et prolongés au pignon, contrecarrés par les lignes horizontales du cordon du r.d.ch., du bandeau d'architrave et de la corniche, tous profilés. Inscrites entre les pilastres, travées de baies rect. ou légèrement échancrées, sur allèges de briques. Cantonné par le prolongement des pilastres corniers, et couronné par un fronton triangulaire, pignon en trois parties déterminées par les deux pilastres médians auxquels s'accostent les rampants chantournés, à volute à la base g. ; haute baie axiale rect., encadrée par trois oculi ovales à pourtour mouluré. Ancres marquant la charpente de toiture. Façade latérale, au N. r. de Villers,

identiquement structurée, avec les mêmes percements.

Reconstruites de part et d'autre de l'angle harpé en pierre blanche qui leur sert de montant commun, deux portes d'entrée terminées par un cintre à clé sur impostes et bordé par un larmier, dominées chacune par un jour d'imposte ovale et rétablies suivant la disposition de la maçonnerie mise au jour en façade latérale après décapage de l'enduit.

Annexe, r. de Villers, n° 41, en briques avec couverture d'ardoises. De récupération, portail baroque en pierre bleue portant la marque du carrier Pierre Wincqz, de Feluy (1635-1728) (voir p. 411, n° 6) : piédroits richement profilés, à bossage et à taillor mouluré, sous un cintre arasé, à deux claveaux et clé monumentale à enroulement, perlée et ornée de fruits; extrados à crossettes et volutes (fig. 308).

I.R.P.A., clichés A.C.L. 29725A et 29726A (1942).

BD DE DIXMUDE (B1-2/C1-2)

De la r. de la Forêt d'Houthulst à la pl. de l'Yser. L'artère fait partie du « Quartier Maritime », situé à l'angle N.O. du Pentagone bruxellois et installé à l'emplacement du Grand Bassin ou bassin du Commerce (1830), remblayé en 1910-1911, et du Grand Entrepôt (1843-1847, arch. L. Spaak), disparu en même temps (voir quai du Commerce). Travaux de voirie dès 1911, construction d'immeubles à partir de 1920 seulement, probablement en raison de la 1^{re} guerre mondiale dont le souvenir est rappelé par la dénomination des rues du quartier. Celui-ci comprend les bds de Dixmude et d'Ypres, deux larges artères à double bande de circulation avec berme centrale plantée d'arbres, se croisant en diagonales et aboutissant au N. au square Saintelette et à la pl. de l'Yser. Le quai du Commerce, la r. de la Forêt d'Houthulst et le bd du Neuvième de Ligne, formant respectivement les limites E., S. et O., furent en même temps soit créés et bordés de constructions, soit partiellement renouvelés. La communication entre ce quartier et le centre de la ville fut alors améliorée par l'élargissement de la r. du Marché aux Porcs et la création de la r. Léon Lepage.

Le boulevard est bordé par une architecture homogène représentée surtout par des im-

meubles à appartements où le style Art Déco prédomine, se caractérisant par leur hauteur, par des parements de briques, de pierre blanche et de simili-pierre associés et par le jeu des bow-windows et des balcons. Des immeubles de caractère monumental marquent les angles de rues. Les r.d.ch. sont occupés par des magasins, surtout consacrés au commerce de fruits en gros. Immeubles de type courant aux n°s 31, 47 (1923), 53-59 et 61-63 (1923, arch. M. Van Eycken); vastes bâtiments d'entreprises aux angles du bd du Neuvième de Ligne et du quai du Commerce (n°s 46-50). Le côté O. est partiellement compris dans une nouvelle construction.

A.V.B./T.P. 30916 (1923), 29593 (1923); A.A., 1911, rep. 8250.

Monument commémoratif de la guerre 1914-1918 et des régiments du 9^e et du 29^e de Ligne, édifié en 1926, au débouché vers le bd du Neuvième de Ligne, sur les plans de l'arch. H. Voets avec le concours du statuaire V. Voets, qui signent leur œuvre au socle. Postérieurement, ajout d'une plaque à la mémoire des soldats des 9^e, 18^e, 39^e et 59^e, décédés pendant la guerre de 1940-1945 (R.722).

A.V.B./T.P. 38412 (1926).

N°s 1-13 et r. de la Forêt d'Houthulst, n°s 27-37. Vaste complexe d'habitations sociales, en éperon à l'angle des deux artères, formant pendant au complexe identique élevé à l'angle du bd d'Ypres (n°s 2-12) et de la r. de la Forêt d'Houthulst (n°s 1-17), tous deux sur les plans de l'arch. J. Van Neck de 1922, construits en 1923 selon l'inscription en façade et habités à partir de 1924. Première réalisation de la société « Le Foyer Bruxellois » fondée en 1922, ils comptent ensemble cent deux appartements de trois, quatre ou cinq pièces. Constructions sur plan en V, de cinq niveaux sous toiture mansardée couverte d'ardoises et respectivement de vingt-six et de trente travées au total, réparties au départ de l'axe de la tourelle d'angle à trois faces et de six niveaux couronnés par une toiture pyramidale couverte d'ardoises. Cour intérieure commune. Sobre architecture pré-moderniste combinant, de manière caractéristique, brique, pierre bleue parcimonieusement utilisée et béton et animée par des bandeaux et des motifs décoratifs en briques aux allèges. Et.



309. Bd de Dixmude, 6 à 22. Halles des Producteurs.

façades, alternance régulière de larges travées occupées par des bow-windows trapézoïdaux sous balcon et de travées étroites encadrant ceux-ci; baies cintrées au 1^{er} étage, rect. aux autres. Lignes horizontales imprimées par le larmier du r.d.ch., la corniche et les appuis saillants. R.d.ch. à fonction commerciale, occupé par une série de devantures de magasin séparées respectivement par quatre et cinq entrées particulières; étages occupés par les appartements, de chaque côté des cages d'escalier correspondantes (R.723).

A.V.B./T.P. 28962 (1922-1924).

N^{os} 6-22. «**Halles des Producteurs**», vaste complexe de magasins et d'appartements édifié sur les plans de l'arch. A. François de 1924, pour la «**SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE HORTICOLE, VITICOLE ET MARAÎCHÈRE DE BRUXELLES, FONDÉE EN 1900**», comme l'indique l'inscription bilingue de part et d'autre de l'entrée et les initiales HP à la clé. Important bâtiment d'angle, s'étendant au bd

d'Ypres, n^{os} 68-82bis, et comprenant une aile au bd du Neuvième de Ligne, n^{os} 38-43bis. Cinq niveaux dont un r.d.ch. avec entresol, sous toiture mansardée couverte d'ardoises et respectivement vingt-huit travées aux bds de Dixmude et d'Ypres et dix-neuf au bd du Neuvième de Ligne.

En style «**Beaux-Arts**», façades revêtues de briques, de pierre d'Euville et de similitière. En léger retrait de l'alignement des façades, rotonde d'angle de trois travées, couverte d'une coupole et occupée au r.d.ch. par l'entrée principale cintrée et bordée d'une guirlande, comme les deux oculi contigus, sous la balustrade du 1^{er} étage; balcon axial aux étages suivants. Registre inférieur occupé par des baies cintrées et limité par un larmier; aux étages, alternance de travées — tantôt isolées, tantôt groupées par deux —, les unes en léger ressaut et à balcons superposés, sur consoles à volutes, les autres à fenêtres rect. liées par les encadrements. Grillage aux fenêtres du r.d.ch., garde-corps en ferronnerie aux baies d'entresol et aux balcons. Corniche à



modillons, sectionnée par les lucarnes des travées à balcons.

Originellement consacré au commerce de gros, à des cafés et restaurants et à des bureaux, r.d.ch. organisé autour d'une halle de marché couverte d'une verrière à structure métallique du type « Bracke » ; appartements aux étages (fig. 309).

A.V.B./T.P. 37782-37783 (1924).

N^{os} 15-19. Immeuble à appartements, sur les plans de l'arch. E. De Boelpaep de 1925 ; six niveaux dont un r.d.ch. avec entresol et quatre larges travées symétriquement organisées, sous toiture plate. Dans l'esprit Art Déco, façade revêtue de briques jaunes, de pierre blanche et de simili-pierre, au-dessus d'un r.d.ch. encadré de marbre, largement ajouré et consacré au commerce. 1^{er} étage alignant quatre larges baies en anse de panier, en manière de galerie vitrée. Quatre étages supérieurs bordés par un balcon, à balustrade aux deux travées médianes, formant base des bow-windows montant sur trois niveaux et couronnés d'un balcon à balustrade, aux deux travées extrêmes. Baies rect., sous épais linteau à clé ; motif décoratif en briques au départ d'un losange, aux allèges (R.724).

A.V.B./T.P. 53735 (1925).

N^{os} 21-23 et 25-29. « **Les Halles America** ». Complexe de magasins et d'appartements, édifié sur les plans de l'arch. F. Petit, en collaboration avec l'arch. J. Obozinski, conçus pour la société « America et C^{ie} » en 1925. Signée et datée près de l'entrée « F. PETIT / S.C.A.B. / ANNO MCMXXVI », massive construction de six niveaux et quinze travées alternativement très étroites ou larges et en ressaut, excepté les extrêmes. A dr., aile plus basse, de quatre niveaux et deux travées sous toiture mansardée couverte d'ardoises. Expressive architecture de briques, manifestant des influences de l'Art Déco, avec façade rythmée verticalement — utilisant décorativement la pierre blanche dans ce sens — et disposée symétriquement de part et d'autre de l'imposante travée d'entrée, en ressaut et formant avant-corps monumental. Abrisant la cage d'escalier, celui-ci est occupé au r.d.ch. par un portail rect. avec encadrement à retraits, aux étages par de triples fenêtres oblongues, sous un haut couronnement polygonal. Travées larges formant saillie à re-

dents, ajourées de baies rect. sur allèges en pierre blanche à motif en dents de scie et dominées chacune par un couronnement en pierre blanche reprenant, en l'accentuant, la même décoration entre deux dés cubiques profilés en escalier. Travées extrêmes cantonnées de pilastres et présentant un balcon cintré au 1^{er} étage. R.d.ch. alignant, sous les travées larges, entrées carrossables et devantures de magasins.

Aux n^{os} 21-23, aile dr. offrant les mêmes caractéristiques de structure et de décoration que l'édifice principal (fig. 310 ; R.725).

A.V.B./T.P. 36348 (1925). — *L'Emulation*, 1927, p. 109, pl. 35.

N^{os} 32-40, pl. de l'Yser, n^o 6 et square Sainctelette, n^{os} 1-9. « **Le Saillant de l'Yser** », immeuble d'appartements de haut standing s'avancant en éperon à l'angle, édifié sur les plans des arch. parisiens L. Duhayon et M. Julien pour la « Société immobilière de Belgique », en trois phases de l'O. vers l'E., pour lesquelles les permis de bâtir furent demandés en 1925, 1926 et 1930. Marquant de sa silhouette caractéristique, comme d'autres « buildings » de cette époque, le tracé des boulevards aménagés en vue de l'Exposition universelle de 1935, volume imposant composé d'une aile d'angle de quinze travées dominant l'ensemble de ses onze niveaux et de sa coupole de couverture dans l'axe de la travée d'angle et, de chaque côté, d'une aile de neuf niveaux sous toiture mansardée comptant six travées en double corps vers le bd de Dixmude, onze travées vers le square Sainctelette. Façades en simili-pierre blanche au-dessus d'un r.d.ch. revêtu de marbre, ornées de motifs Art Déco. Rythme ascensionnel et ondoyant, imprimé par les angles arrondis et la succession régulière des bow-windows trapézoïdaux, prolongés aux deux étages-attiques par un couronnement en pignon cintré creusé d'une voussure richement décorée encadrant une porte-fenêtre de même forme. Contrariant les lignes ascendantes et unifiant les trois ailes, bandeau bordant le r.d.ch., répondant à la balustrade continue soulignant les étages-attiques et à la corniche sculptée, alignement de fenêtres cintrées ou en anse de panier au 1^{er} étage, de balcons au 3^e étage ; large frise animant les trumeaux du 6^e étage et, partiellement, ceux du 2^e. Motifs décoratifs surtout constitués de pampres de vigne,



311. Bd de Dixmude, 32-40. Le Saillant de l'Yser.

complétés par des volutes et spirales; masques ornent les consoles de bow-windows; motifs géométriques caractéristiques et individualisés selon les ailes, aux ferronneries de garde-corps et de portes (fig. 311).

A.V.B./T.P. 59192 (1925), 59191 (1926), 59120 (1930).

N° 33. Petit immeuble à appartements, de six niveaux sous deux étages-attiques et de deux travées, édifié sur les plans de l'arch. J. Tassenoy de 1925. D'influence Art Déco, façade en briques, pierre bleue et simili-pierre, caractérisée par un bow-window, du 2^e au 4^e étage à la travée g., et par une superposition de balcons à la travée dr. Baies rect., en triplet à l'étage supérieur; parti décoratif imprimé par le jeu de briques aux allèges et par les panneaux de pierre ornés de motifs à enroulement aux faces latérales incurvées du bow-window. R.d.ch. largement ouvert, occupé par la porte d'entrée privée et une devanture de café (R.726).

A.V.B./T.P. 37854 (1925).

N^{os} 35-39 et bd d'Ypres, n^{os} 64-66. A l'angle, vaste immeuble à appartements, sur les plans de l'arch. J. Van Oncem de 1927; six niveaux sous toiture mansardée couverte d'ardoises et treize travées. D'inspiration Art Déco, sobres façades régulièrement et strictement ordonnancées, en briques de deux couleurs, en pierre blanche et en simili-pierre. Alternance de travées, simples ou triples, de baies rect. de largeur variable et de travées occupées par des bow-windows trapézoïdaux accostés de pilastres sur consoles jusqu'au 3^e étage et se poursuivant, après une interruption au 4^e étage, jusqu'en toiture. Bordé d'un larmier, r.d.ch. en pierre bleue largement ajouré de devantures commerciales aux angles rabattus, sous l'inscription d'origine «LA MAISON DE GROS», et d'une entrée privée sous auvent et formant loggia en façade latérale. Caractéristiques, décor sculpté composé de grappes de fruits et de formes géométriques, menuiseries et ferronneries (fig. 312).

A.V.B./T.P. 34844 (1927).

N^{os} 41-45 et bd d'Ypres, n^{os} 29-33. A l'angle, immeuble à appartements, sur les plans des arch. A. et H. Vandaele de 1924. Cinq niveaux sous toiture mansardée couverte d'éternit et huit travées. Sobre construction en briques parcimonieusement décorée de pierre blanche et de simili-pierre. Pilastres rythmant les travées animées une-sur-deux de bow-windows — polygonaux aux deux étages inférieurs, sous baies en triplet aux deux étages supérieurs — et ajourées, aux autres, de portes-fenêtres à balcon ou de fenêtres, géminées excepté aux deux travées d'angle. R.d.ch. en pierre, presque totalement occupé par les devantures commerciales des «HALLES MOTTES» et par une entrée particulière cintrée au centre de chaque façade (R.727).

A.V.B./T.P. 36349 (1924).

N^{os} 49-51. Petit immeuble à appartements, de cinq niveaux et de deux travées de largeur inégale, datant des années 1920. Façade en pierre blanche et en simili-pierre, à décor néo-Louis XV, tel que clés à rocaille et guirlandes aux baies cintrées et aux trumeaux. Large travée g. en ressaut occupée, aux deux étages inférieurs, par un bow-window aux lignes sinueuses, sous balustrade et, aux deux étages supérieurs, par des portes-fenêtres géminées cintrées, à garde-



312. Bd de Dixmude, 35-39.

corps. A dr., superposition de balcons sinueux et de portes-fenêtres surbaissées à clé monumentale. Attique orné de guirlandes; corniche à denticules et mutules. Châssis de fenêtres et garde-corps en feronnerie au dessin caractéristique. R.d.ch. et 1^{er} étage transformés en style moderniste et revêtus de marbre dans les années 1930 (R.728).

N^{os} 65-73. Voir quai du Commerce, n^{os} 46-50.

R. DES DOMINICAINS (D5)

De la r. des Bouchers à la r. de l'Ecuyer. Autrefois et jusqu'en 1851 appelée «Petite r. des Dominicains» par opposition à la «Grande r. des Dominicains», anc. appellation de la r. de l'Ecuyer due au couvent des Pères dominicains implanté là jusqu'à la fin du XVIII^e s.

Elargissement progressif de la rue grâce au recul de l'alignement du côté impair à l'E., antérieurement à la construction des Gale-

ries royales Saint-Hubert en 1846-1847 (voir à cette adresse), avec accès, aux n^{os} 13-17, vers la Galerie des Princes; seule la façade du n^o 21 appartient encore aujourd'hui à l'anc. alignement. Depuis 1960, devenue rue piétonne, elle est incorporée au périmètre du P.P.A. 30/10 «Grand-Place et environs» dit «Ilot Sacré» (voir r. des Bouchers).

Les constructions sont caractérisées par des façades généralement adaptées au XIX^e s. sur des noyaux plus anciens, par des façades-pignons du XVII^e s. encore conservées à côté de reconstructions du XX^e s., dont e.a. les n^{os} 3, 19 et 23-27.

N^o 1. A l'angle de la r. des Bouchers (n^o 24A), bâtiment de quatre niveaux dont un en entresol et de deux travées de largeur inégale, sous bâtière, qui fit l'objet d'un projet, légèrement différent de la réalisation, par l'arch. J. Teughels en 1911 et d'une demande de permis de bâtir en 1914. Au-dessus des deux niveaux inférieurs en pierre, façade enduite et en saillie supportée par

de fortes consoles; pilastres rythmant les travées ajourées de baies rect. et animées d'allèges creusées en retraits. Attique panneauté, corniche à denticules et fronton triangulaire couronnant la travée formant pan coupé. R.d.ch. largement remanié; niveau en entresol totalement éclairé par des baies en triplet à montants en pilastre sous linteau formé d'une poutrelle métallique en I à rosettes, entre les quatre consoles sculptées soutenant les niveaux supérieurs (R.729).

A.V.B./T.P. 55419 (1911).

N^{os} 2-4. Deux maisons perpend., de trois niveaux et resp. de trois et deux travées, sous une seule bâtière à croupe couverte de tuiles; le n^o 2 aménagé suivant permis en 1871 au départ d'une maison antérieure de deux niveaux à façade élevée, avec pignon à gradins. Suivant un projet de l'arch. G. Dierinckx en 1964 concernant aussi le n^o 24 de la r. des Bouchers, aménagement du r.d.ch. commun aux n^{os} 2 et 4, en style pseudo-traditionnel, et, ultérieurement?, décapage des enduits et travaux de «restauration» aux étages, dont la restitution des croisées au 1^{er} étage du n^o 2 (R.730).

A.V.B./T.P. 10269 (1871), 73357 (1964).

N^o 5. Façade en style néo-baroque classicisant, édifiée sur les plans de l'arch. J. Peters de 1922; deux travées et trois niveaux couronnés par un pseudo-pignon. Briques et bandeaux de pierre blanche orthogonalement disposés de manière décorative. Conservée de l'édifice antérieur, porte cintrée, à bossage un-sur-deux, sous jour d'imposte à ferronnerie, à dr. de la vitrine de magasin (R.731).

A.V.B./T.P. 31183 (1922).

N^{os} 6, 12, 14. Façades enduites, chacune de trois travées et de trois niveaux de hauteur dégressive; le n^o 6 datant du 1^{er} quart du XIX^e s., resté maison individuelle jusqu'en 1893; le n^o 12, suivant demande de permis en 1865, adapté d'une façade-pignon et dont le r.d.ch. actuel date de 1926; le n^o 14 aménagé en 1846, au départ d'une façade-pignon à degrés antérieure, aujourd'hui pourvu d'un r.d.ch. commercial renouvelé. Baies rect., encadrées d'une mouluration aux n^{os} 12 et 14 où les appuis saillants sont prolongés en bandeau. Attiques



313. R. des Dominicains, 7.

à trous de boulin, sous corniches renouvelées ou non (R.732, 733 et 734).

A.V.B./T.P. 74450 (1893), 10271 (1865), 31156 (1926), 10267 (1846).

N^o 7. Maison reconstruite sur les plans de l'arch. Berlaimont de 1922. Façade de style éclectique, revêtue de simili-pierre, de trois travées et de trois niveaux couronnés d'une imposante lucarne-attique à fronton courbe et à ailerons. Registres déterminés par les bandeaux d'allèges et la saillie des larmiers et appuis continus; verticalité imprimée par les pilastres formant montants des baies à linteau droit. Bow-window aux angles arrondis, sous balcon à balustrade, aux deux étages de la travée axiale; cul-de-lampe et allèges sculptés. Entrée privée sous jour d'imposte circulaire, à g. de la devanture commerciale à porte médiane conservant intacte sa menuiserie d'origine (fig. 313).

A.V.B./T.P. 27828 (1922).

N^{os} 8-10. Maison de trois niveaux et, au total, cinq travées, avec façade enduite, résultant du regroupement, selon demande de permis en 1836, de deux maisons jointi-

ves, resp. l'une avec façade-pignon à gradins, sous fronton triangulaire, l'autre à façade de deux travées conservant encore aujourd'hui des ancrés en fleur en lys attestant un noyau du XVII^e s. Régulièrement ordonnancées, baies rect. caractérisées par des appuis saillants et des barres d'appui à ferronnerie. Occupant le r.d.ch. des deux immeubles d'origine, devanture commerciale en bois ponctuée de pilastres, sous le lambrequin de store soutenu par des consoles à volutes, au n° 8, aménagée selon demande de permis en 1913 sur les plans de l'arch. M. Grimm, aujourd'hui partiellement transformée; au n° 10, datant probablement de la même période (R.734 et 735).

A.V.B./T.P. 10266 (1836, 1913).

N°s 11-11A. Maison de deux travées et de quatre niveaux, édifiée selon demande de permis en 1896 et signée sur une pierre « L. ET A. DE RYCKER / ARCHITECTES 1897 », façade décorativement traitée par l'emploi alternatif de bandeaux de pierre blanche et de briques formant aussi frises dentées et à denticules, et animée par des pilastres latéraux et des lesènes médianes, ainsi que par des bandes de briques en saillie entre les niveaux et des garde-corps à barreaux métalliques. Baies rect. à linteau formé d'une poutrelle métallique en I ornée de rosettes. R.d.ch. conservant probablement sa devanture commerciale en bois avec porte médiane, d'origine (R.736).

A.V.B./T.P. 10261 (1896).

★ N°s 13 à 17. Voir Galeries royales Saint-Hubert.

N°s 16, 18, 22. Trois maisons de deux travées pourvues, au XIX^e s., de façades néo-classiques enduites.

Au n° 16, selon demande de permis en 1832 et résultant de la transformation d'une façade de deux niveaux sous pignon, façade ajourée de baies rect. sur appui saillant, avec barres d'appui en spirales, conservant des ancrés en I entre les étages; fenêtres basses du 2^e étage remplaçant la baie axiale cintrée et les deux oculi du pignon visibles sur le relevé accompagnant le projet.

Au n° 18, anc. façade-pignon à rampants droits, transformée en 1841 en façade de deux niveaux et demi et portée en 1874 à sa hauteur actuelle, trois niveaux et demi.



314. R. des Dominicains, 21.

Act. façade en briques, décapée, révélant son noyau anc. par des fragments de bandeaux de pierre blanche et de montants chaînés creusés en cavet au 1^{er} étage.

Au n° 22, du mil. du XIX^e s., trois niveaux, baies rect. encadrées d'une mouluration à clé à volute et guirlandes, à barres d'appui à ferronnerie. Attique simple, lucarne à croupe (R.737 et 738).

A.V.B./T.P. 10265 (1832), 10268 (1841, 1874).

N° 20. Maison perpend. traditionnelle avec façade-pignon à quatre gradins et pinacle rect., de trois niveaux et de deux travées, datant du XVII^e s. Façade en briques et pierre blanche régnant aux appuis, traverses et au-dessus des linteaux; ancrés en I. Restauration sur les plans de l'arch. L. Demey de 1960, renouvelant e.a. les croisées de pierre blanche. En grande partie conservés, montants chaînés creusés en cavet, bandeaux de décharge clavés au-dessus des linteaux. Fenêtre à croisée dans l'axe, au pignon. R.d.ch. commercial remis à neuf, conservant cependant son ordonnance antérieure (R.739).

A.V.B./T.P. 68851 (1960).

N° 21. Maison de trois niveaux de hauteur dégressive et de quatre travées sous bâtière. Suivant l'alignement ancien, façade de style néo-classique, enduite, de la 1^{re} moitié du XIX^e s. Baies rect., sur appuis saillants formant larmier au 1^{er} étage, bandeau au 2^e. Corniche à mutules. Au-dessus des deux travées médianes, large lucarne à pignon ajourée de trois baies cintrées. R.d.ch. commercial aménagé en 1942, sur les plans des arch. C. Lanoy et R. Longtin (fig. 314). A.V.B./T.P. 55033 (1942).

N°s 24 et 28. Deux maisons à façade enduite et peinte, consolidée chacune par des ancres attestant un noyau ancien; l'une perpend. à façade-pignon en escalier (six gradins et pinacle), l'autre sous bâtière parallèle.

Au n° 24, deux niveaux et deux travées sous bâtière, datant du XVII^e s. avec des aménagements des XVIII^e et XIX^e s.; baies échancrées ménagées dans les panneaux en relief prolongés, haut et bas, en bandeaux; dans l'axe du pignon, traditionnelle fenêtre cintrée à larmier; r.d.ch., initialement de maison particulière, aménagé pour le commerce depuis 1866 et intégrant celui de la travée contiguë à dr.

Au n° 28, noyau anc. probablement aménagé au 1^{er} quart du XIX^e s.; trois niveaux de hauteur dégressive et trois travées dont celle de g. partiellement incorporée, au moins depuis 1866, à la maison voisine n° 24. Baies rect., presque carrées au niveau supérieur. R.d.ch. commercial depuis 1946: auparavant, porte axiale à montants à imposte, sous un cintre arasé, à clé, écoinçons et bordé d'un larmier, comportant un double vantail sous jour d'imposte à petits-bois rayonnants (1^{er} quart du XVIII^e s.?) (R.740 et 741).

A.V.B./T.P. 10270 (1866), 70829 (1946).

N° 29. Voir r. de l'Ecuyer, n° 55.

N° 30. Maison perpend. avec façade aujourd'hui enduite, sous pignon chantourné et fronton triangulaire, de trois niveaux et deux travées sous bâtière de tuiles flamandes, datant de la fin du XVII^e s. Ancres en I. Aménagées au XIX^e s., baies rect., à appui saillant au 1^{er} étage; au pignon, fenêtre rect. axiale éclairant les combles, entourée de trois trous de boulin, sous le puissant lar-



315. R. des Dominicains, 30, 32.

mier profilé soulignant le fronton. Profil chantourné accentué par une moulure plate. R.d.ch. reconstruit (fig. 315).

N° 32. Maison perpend. traditionnelle, à façade-pignon à sept gradins et pinacle, comptant trois niveaux et deux travées sous bâtière de tuiles flamandes, datant du XVII^e s. Façade aujourd'hui enduite, comportant des baies rect. encadrées d'une mouluration et sur appui saillant, aménagées au XIX^e s. Pignon limité par un cordon profilé et ajouré d'une baie axiale cintrée à

clé et impostes, entre deux fenêtres rect. et deux trous de boulin, au registre inférieur; petite ouverture carrée, dans l'axe au sommet. Ancres en I. R.d.ch. comportant jadis une porte à linteau bombé à clé sous larmier, du XVIII^e s., transformé, depuis 1953, avec celui de l'immeuble d'angle au n° 34 (fig. 315).

A.V.B./T.P. 10272 (1863), 61648 (1953).

N° 34. Voir r. de l'Ecuyer, n° 53.

R. DUCALE (C-D-E9/E-F10)

Reliant la pl. du Trône à la r. de Louvain, en longeant le côté E. du Parc, cette artère délimite, avec les r. Royale et de la Loi, le quartier néo-classique conçu par l'arch. B. Guimard en 1776 à l'emplacement des anciens jardins de la Cour ducale (voir Parc de Bruxelles).

Le long du Parc, elle longeait le rempart du XIV^e s. et s'ouvrait en sa direction, vers l'E., par trois culs-de-sac, percés dans le prolongement des allées transversales du Parc et devenues, du S. au N., les r. Lambermont, Zinner et de la Loi prolongée. Au S., elle obliquait vers l'E., dans l'axe de l'allée oblique du Parc, pour déboucher dans une pépinière. Au N., au-delà de la r. de la Loi, elle rejoignait la Porte de Louvain par un double décrochement. Le tronçon S., adjudé dès 1776, est baptisé r. Ducale en 1779, en souvenir de la Cour des ducs de Brabant et de Bourgogne. Le tronçon N., autorisé en 1778, prendra le nom de la salle du Concert Noble qui s'y trouvait.

La construction des terrains situés entre le rempart et la rue débute en 1778, sitôt après leur mise en vente par la Ville, et s'achève dans les années 1780. Entre les r. Zinner et de la Loi, plusieurs immeubles sont élevés pour le compte de l'abbaye de Dieleghem. Les premiers habitants comptent des négociants genevois chassés par la révolution et qui repartiront dès 1785, puis des Anglais en 1816. Jusqu'au XX^e s., la plupart des immeubles sont occupés par des aristocrates et, plus récemment, par des ambassades ou des cabinets ministériels.

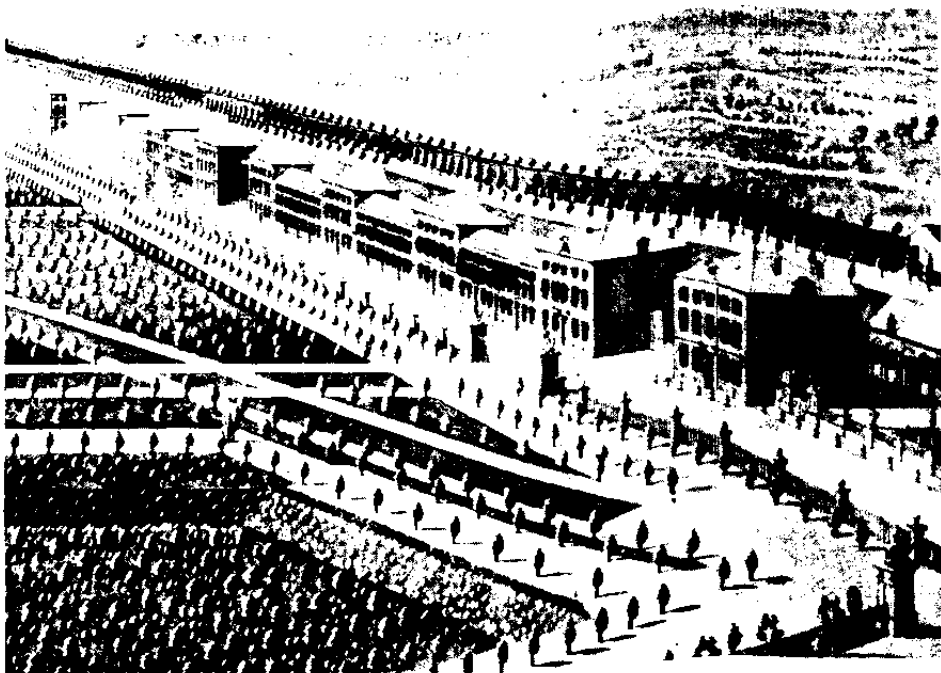
A l'E., le côté impair de la rue, dans sa partie rectiligne, présentait à l'origine un ali-

gnement typiquement néo-classique de façades rigoureusement homogènes et symétriques : aux angles des trois culs-de-sac, des hôtels larges de cinq travées; dans l'intervalle, séparées par des hôtels de même gabarit que les hôtels d'angle, trois séries de quatre maisons plus basses à corps simple, regroupées suivant le schéma symétrique, avec parfois une travée d'entrée commune dans l'axe. Au N. et au S. de cet ensemble courait un mur de jardin. Toutes les façades étaient uniformément enduites et s'articulaient horizontalement de façon continue. L'homogénéité était garantie par des servitudes qui grevaient la vente des terrains : pour les immeubles d'angle, un projet de façade était imposé; pour les autres, des directives générales réglaient la hauteur et l'ordonnance.

On conserve, conforme à ces prescriptions, une série de dessins non signés et non datés, mais attribuables à B. Guimard, qui proposent, du N. au S., un mur de jardin de vingt-et-une travées — où pans de murs et portes, séparés par des montants à refends surmontés d'un vase, se succèdent à intervalles réguliers — et trois paires de pavillons d'angle symétriques — même volume de cinq travées sur quatre, même disposition en double corps, même décor Louis XVI, mêmes avant-corps latéraux reliés par une grille pour fermer le cul-de-sac. L'alignement réalisé paraît avoir suivi ce projet, bien que celui-ci ait prévu des avant-corps à la place des murs latéraux et deux alignements continus de maisons, sans hôtes intermédiaires.

Au S., l'alignement bâti s'arrêtait au pavillon de l'abbaye de Parc, édifié à partir de 1779 et dont le mur de jardin à balustrade et orné de lions, vases et trophées faisait pendant à celui du refuge de l'abbaye de Grimbergen, à l'autre bout de l'anc. r. de Belle-Vue (voir r. Royale n^{os} 6-14). En face, au même moment, s'élève l'hôtel de Walckiers, symétrique de l'hôtel de Belle-Vue (voir pl. des Palais, Hôtel de la Liste civile).

Au N., le Concert noble, érigé sur les plans de l'arch. L.-B. Dewez vers 1779 également, fermait la perspective par sa façade à colonnes, fronton, attique et vases. Enfin, au N. de la r. de la Loi, mais du côté O. de la rue, le terrain était, comme du côté E., fermé par un mur de jardin qu'interrompait la r. de l'Orangerie, act. r. Henri Beyaert.



316. R. Ducale. Détail de la vue à vol d'oiseau préfigurant le quartier du Parc, dessinée par F. Lorent (coll. particulière).

Les parcelles comprises entre les r. de la Loi et de l'Orangerie appartenaient à l'abbaye de Ste-Gertrude de Louvain (voir r. de la Loi n° 14-16, Hôtel des Finances). En 1783, pour agrandir les pavillons d'angle, les bandes de terrain situées à l'E. des murs de fermeture des rues latérales sont mis en vente avec pour seule obligation de n'y élever que des constructions basses invisibles depuis le Parc : c'est l'origine des avant-corps actuels, conservés seulement r. Zinner (pour les pavillons d'angle, voir r. Lambermont n°s 1 et 2-4, r. Zinner n°s 1 et 2, r. de la Loi n°s 9 et 18).

Le maintien des servitudes jusqu'à ce jour a préservé l'aspect général de la rue, mais son unité architecturale a tout de même subi, au cours du XIX^e et du 1^{er} qu. du XX^e s., d'innombrables modifications qui vont de l'embellissement ou de l'agrandissement à la reconstruction partielle ou totale. En 1821-1823, après la création du bd du Régent et le percement des culs-de-sac en r. Latérales n°s 1, 2 et 3, les parcelles

ont été agrandies vers l'E. Elles ne seront bâties que plus tard, après avoir été à nouveau subdivisées. A la même époque, l'implantation du palais du prince d'Orange, act. Palais des Académies, à l'emplacement du pavillon de l'abbaye de Parc modifie grandement l'extrémité S. de la rue. Les six pavillons d'angle connaissent une évolution parallèle jusqu'au milieu du XIX^e s. : ils sont agrandis vers l'E., l'entrée principale est déplacée latéralement soit dans l'avant-corps, soit, quand celui-ci est supprimé, dans la façade, qui est aménagée en conséquence. Au N., les murs des jardins sont démolis progressivement et remplacés par des habitations ou des écuries. Le Concert Noble disparaît lors du percement de la r. de la Presse pour faire place, entre 1895 et 1905, à un vaste immeuble de bureaux à destination ministérielle, érigé en style éclectique par l'arch. J. Benoit.

Dans la 1^{re} moitié du XX^e s., nombre de façades sont remontées, soit en « améliorant » le modèle original, soit en pastichant le Louis XVI (n°s 15, 17, 21, 37, 47); d'autres



317. R. Ducale, côté impair.

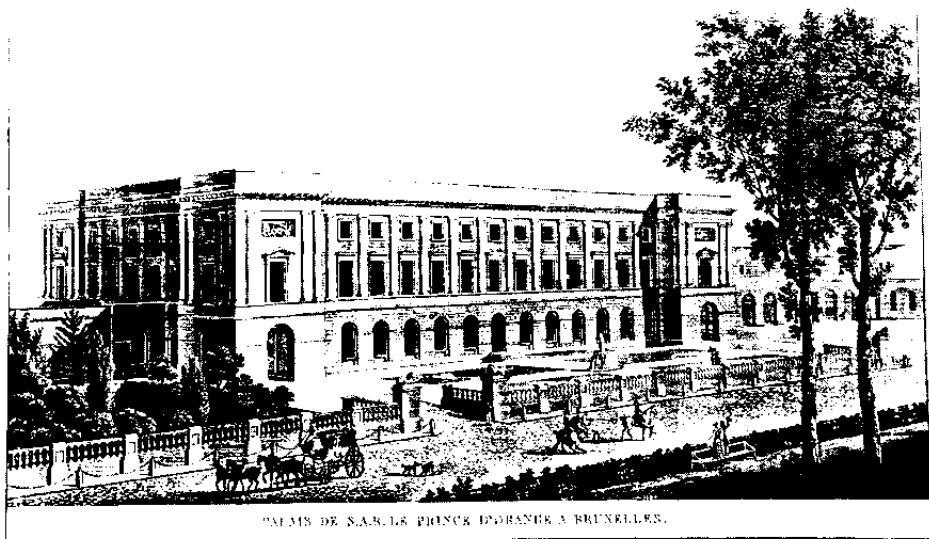
sont « embellies » par un décor plus riche, des balcons, des lucarnes. Dans tous les cas, la pierre blanche ou le cimentage remplace l'enduit primitif. A la suite des agrandissements, la distribution intérieure est modifiée, tant celle des pavillons en double corps avec porte cochère axiale ouvrant sur un hall menant à l'escalier que celle des maisons intermédiaires à corps simple avec deux pièces sur le côté d'un hall donnant sur l'escalier. De l'aménagement intérieur d'origine, on ne conserve que des vestiges, qu'il est parfois difficile de distinguer des apports ultérieurs dans le même style : cheminées de marbre, rampes d'escalier en fer forgé ou en bois, lambris, parquets, ouvrages en stuc et en marqueterie. Aujourd'hui, l'extrémité N. de la rue est dominée par un immeuble de bureaux récent (fig. 316 et 317).

A.G.R., Cartes et plans en manuscrit, 520-521. — A.V.B./T.P., 1346, 32241, 32244, 10330-10331, 3619, 10318-10324, 45873. — P. SAINTENOY, 1932-1935, 3, pp. 378-383.

N° 1. Palais des Académies. Anc. palais du prince d'Orange, siège actuel de cinq

des sept académies belges, cet édifice monumental de style néo-classique est implanté au centre de l'ilot compris entre les r. Ducale et Lambermont, le bd du Régent et la pl. du Trône. Il est entouré de jardins, clôturés, à l'O. vers la r. Ducale, par un mur, au N. et à l'E. vers la r. Lambermont et le bd du Régent, par une grille, au S., vers la pl. du Trône, par les anc. communs, manège, serres, écuries et bâtiment de service en demi-cercle.

Commandé en 1815 par Guillaume 1^{er} pour son fils le prince d'Orange à l'arch. Ch. Vander Straeten, ce palais résidentiel a été bâti à l'emplacement d'un pavillon élevé par l'abbaye de Parc. Sous toit en 1824 et aménagé intérieurement en 1825 par l'arch. T.-Fr. Suys, il est habité par le prince de 1828 à 1830. Placé sous séquestre jusqu'en 1839 et occupé un temps par le génie militaire, il est cédé en 1842 à l'Etat belge, qui l'utilise comme caserne de 1848 à 1852. En 1853, il est offert au duc de Brabant, futur Léopold II, qui le refuse. De 1859 à 1862, il est transformé sur les plans de l'arch. G. De Man, qui supprime l'escalier



PALAIS DE S.A.R. LE PRINCE D'ORANDE A BRUXELLES.

318. R. Ducale, 1. Palais des Académies. Façade vers la r. Ducale (extr. de P.-J. Goetghebuer, *Choix des Monuments...*, 1827, pl. 111).

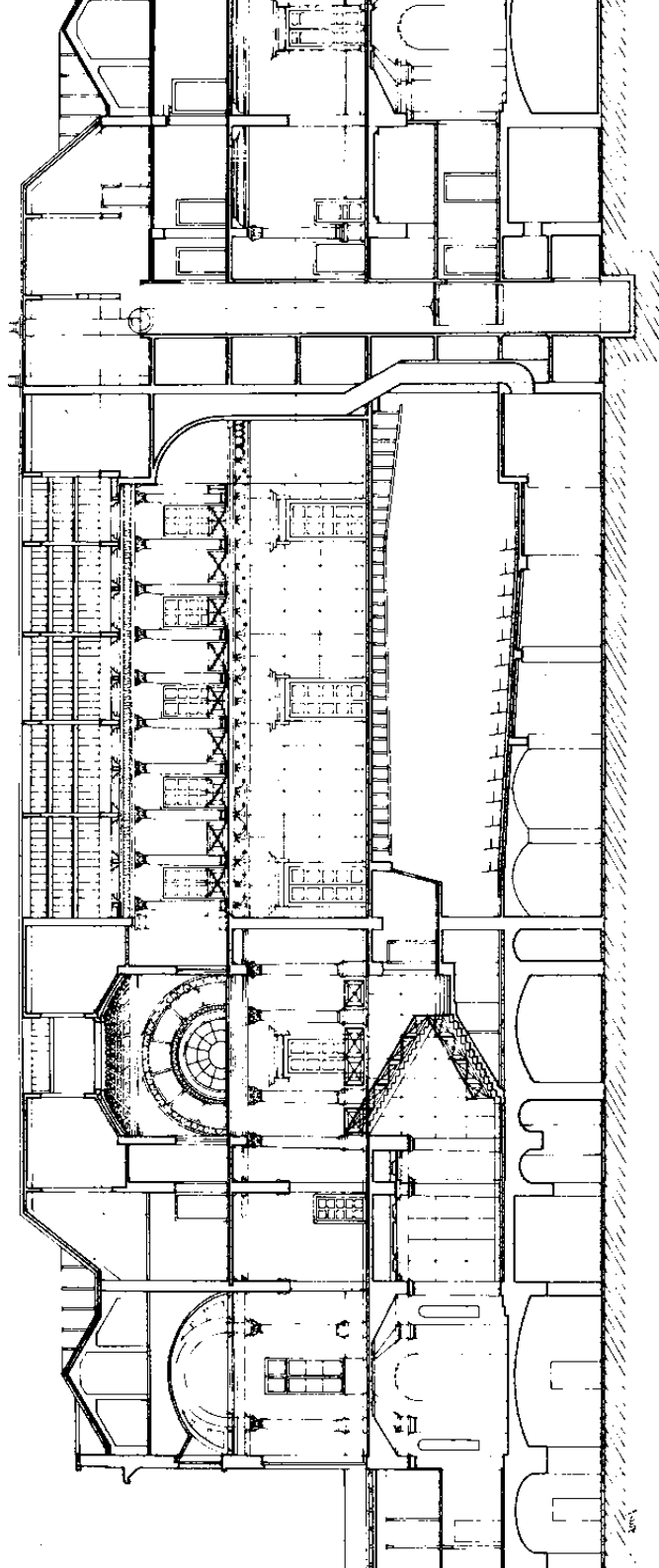
d'honneur pour agrandir la salle centrale du 1^{er} étage afin d'y accueillir des concerts et des cérémonies officielles, ainsi que les collections du Musée d'art moderne. En 1862, l'arch. J.-P. Cluysenaar projette de l'agrandir en un monumental palais des Beaux-Arts de style éclectique. En 1876, il devient le siège de l'Académie royale des Sciences, Lettres et Beaux-Arts, fondée en 1769 par l'impératrice Marie-Thérèse, et de l'Académie royale de Médecine, créée en 1841 par Léopold 1^{er}; trois autres académies les y rejoindront au XX^e s. De 1969 à 1976, d'importants travaux sont effectués par le Ministère des Travaux publics sous la direction de l'arch. S. Brigode : entre autres, les façades sont restaurées, les toitures rénovées, l'escalier d'honneur et la salle centrale du 1^{er} étage rétablis dans leur état d'origine; un ascenseur est installé; un auditorium est aménagé au r.d.ch. et une salle de réunion au sous-sol.

Bâtiment isolé, de plan rect., de style néo-classique très épuré, inspiré par les théories de l'arch. français J.-N.-L. Durand : symé-

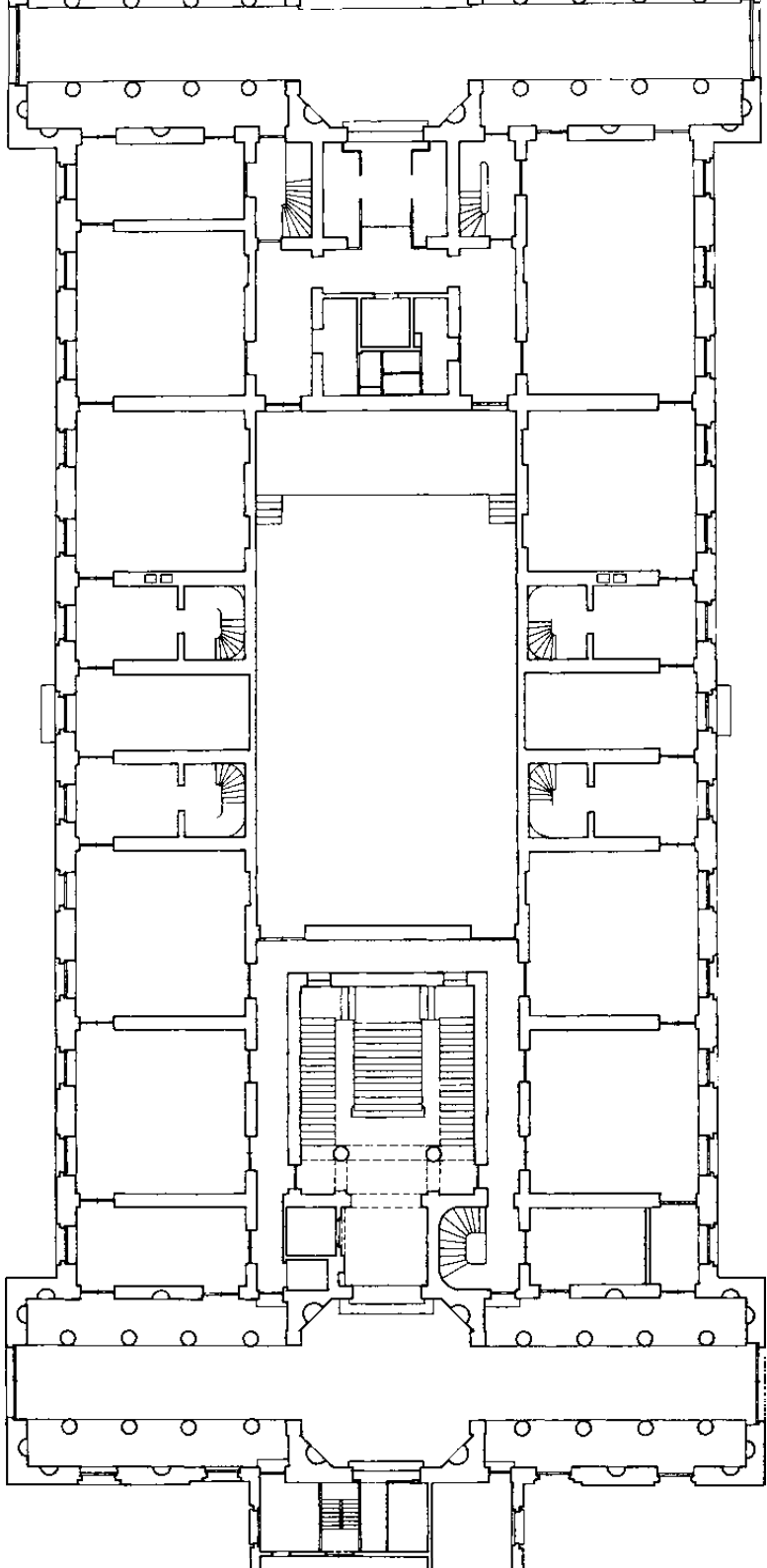
trie rigoureuse appuyée par les ressauts des angles, rythmée par les articulations horizontales et verticales et animée par l'utilisation de matériaux de teintes contrastées, pierre bleue d'Ecaussinnes et d'Arquennes et pierre blanche. Trois niveaux, deux façades de quinze travées, à l'O. et l'E., et deux de sept, au S. et au N.

Sur plinthe lisse, r.d.ch. à bossages plats, rayonnant autour des arcades cintrées à impostes en cordon, qui abritent les ouvertures en creux, de même forme : sur les longs côtés, une porte cochère à deux vantaux et baie d'imposte à petits-bois rayonnants dans chaque travée d'angle et une porte-fenêtre médiane précédée de deux marches; fenêtres à appui sur consoles.

Couronnement continu par un entablement saillant sur lequel repose l'ordre colossal de pilastres ioniques qui scandent les deux étages ajourés de baies rect. à encadrement mouluré; portes-fenêtres du bel étage sous entablement saillant, fenêtres du 2^e plus petites. Entablement terminal continu — architrave à fascas, frise nue et corniche



XV. R. Ducale, 1. Palais des Académies. Coupe, d'après S. Brigode pour le Ministère des Travaux Publics. Ech. 1/500.



XVI. R. Ducaie, 1. Palais des Académies. Plan, d'après S. Brigode pour le Ministère des Travaux Publics. Ech. 1/500.

sur modillons —, couronné par un attique aveugle qui masque les toitures à faible pente.

Mise en évidence des travées d'angle, plus larges, en saillie, cantonnées de pilastres doubles et enrichies dans les quatre travées d'entrée, aux extrémités des longs côtés, de frontons triangulaires sur consoles coiffant les portes-fenêtres du bel étage, que surmontent depuis 1879 des bas-reliefs rect. allégoriques : au S.-O., les Lettres par L. Herman, au N.-O., les Arts par A. Van Rasbourgh, au N.-E., les Sciences par H. Sterckx et, au S.-E., la Médecine par A. Braeckeveit.

Au milieu de chaque petit côté, un corps bas annexe d'un niveau et de trois travées de large sur deux, couvert en terrasse, formant une excroissance de mêmes ordonnance et appareil que le r.d.ch. du corps principal.

A l'intérieur, reliant les quatre portes cochères deux à deux, vestibules carrossables bordés d'une double file de huit colonnes doriques, interrompue au milieu par un espace octogonal couvert d'une coupole à caissons, qui donne accès, au S., à l'escalier d'honneur et, au N., à l'ascenseur. Au centre du r.d.ch., anc. salle de garde aménagée en auditorium. Ascenseur remplaçant l'escalier privé d'origine qui montait jusqu'au 2^e étage. Escalier d'honneur comportant une volée médiane se divisant à mi-hauteur en deux volées latérales pour aboutir au palier du 1^{er} étage qu'entoure une colonnade corinthienne soutenant une coupole à caissons et lanterneau.

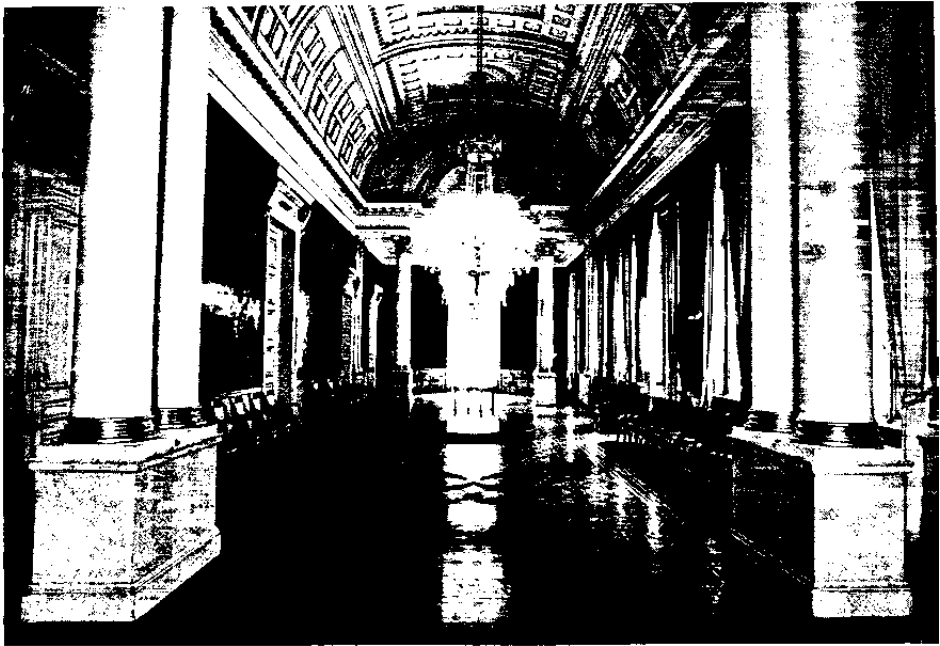
A l'étage, occupant la totalité de l'aile S. sur deux niveaux, la «galerie de marbre», grand salon tapissé de marbre rouge de Beaumont et richement orné de stucs blanc et or, éclairé par sept fenêtres au S. et une à chaque extrémité; mur N. percé de cinq portes rect. à entablement sur consoles en marbre blanc, celle du milieu plus haute; au-dessus d'un entablement à architrave, frise et corniche denticulée sur modillons, plafond en berceau à compartiments ornés de caissons à rosaces, ceux du côté S. ouverts un-sur-deux pour prendre la lumière des fenêtres hautes; travées N. et S. séparées de l'espace central par deux paires de colonnes corinthiennes jumelées sur socle, supportant un tympan orné d'un bas-relief de J.-R. Calloigne qui figure un ange musi-

cien; parquet marqueté à motifs géométriques et végétaux stylisés.

Au centre de l'étage, anc. «salle du trône», fermée au N. par une niche semi-circulaire à caissons, montant sur deux niveaux et entourée, au 2^e, d'une galerie continue à colonnade corinthienne; parquet en chêne et palissandre avec date 1828 incrustée; murs revêtus de marbre, ajourés sur les longs côtés par trois portes à entablement sur consoles en marbre blanc; plafond plat à caissons vitrés remplaçant la verrière d'origine. Sur les côtés O., N. et S., enfilades de pièces moins richement ornées, avec parquets soignés, plinthes de marbre soulignant les murs tendus de tissus et plafonds à caissons.

Autour du palais, grand jardin planté d'arbres, décoré de pelouses et de buissons, parcouru par des allées piétonnes et carrossables, ces dernières pavées, et orné de sculptures : à l'O., statue en pierre d'Ad. Quetelet (1798-1874), secrétaire perpétuel de l'Académie thérésienne de 1834 à sa mort, par C. Fraikin en 1880; au N., buste en bronze du ministre J. Destree (1863-1936) par A. Bonnetain en 1937 et monument du docteur J.-S. Stas (1813-1891), célèbre pour ses travaux sur la nicotine, inauguré en 1897 : buste en bronze par Th. Vinçotte, piédestal en pierre bleue dessiné par V. Horta et orné de plants de tabac et de deux Génies en bronze symbolisant la Physique et la Chimie; au N., réplique en bronze du groupe «Zéphyr et Psyché» de H.-J. Ruxthiel (1814); à l'E., groupe en bronze d'un chien en arrêt devant une tortue, dit «La Surprise», par J.-B. Van Heffen en 1869 et trois statues en bronze sur de hauts piédestaux en pierre bleue, une réplique exécutée en 1867 du «Discobole s'appretant à lancer le disque» de M. Kessels (1828), un «Vainqueur à la course du stade» par J. Geefs en 1855 et un «Caïn maudit» par L. Jehotte en 1850.

Le long de la r. Ducale, mur de clôture appareillé de pierre blanche, couronné par une balustrade en pierre bleue, scandé de piédestaux sommés d'un vase, dessiné par l'arch. B. Guimard, en partie renouvelé en 1864 (voir notice de la rue). Quatre entrées grillagées flanquées de pilastres, dont deux encadrées de lions couchés sculptés par A. Bouré; à g. de celle qui mène à l'entrée S.-O. du palais, inscription «AEDES ACADE-



319. R. Ducale, 1. Palais des Académies. Galerie de marbre.

MIARUM» ; à dr. de celle qui mène à l'entrée N.-O., trophée d'armes par J. Jacquet en 1862. Plus au S., mur interrompu par deux poternes, surmontées de groupes allégoriques par A.-J. Van Rasbourgh en 1874, figurant, l'un, la Science, le Commerce et l'Agriculture, l'autre, les Arts, et par un piédestal portant deux enfants qui tiennent le drapeau national inscrit « SPES PATRIAE », par E. Melot en 1874. Datant de 1860, grilles à motif de flèches entre colonnettes, sur plinthe en pierre bleue, celle du bd du Régent scandée par des pilastres.

Communs situés dans la partie S. des jardins, entre la r. Ducale, la pl. du Trône et le bd du Régent. Aux n^{os} 4 et 5 de la pl. du Trône et 19 bd du Régent, anc. écuries bâties en style néo-classique, sans doute en même temps que le palais, en 1823-1826. Bâtiment quadrangulaire fermé autour d'une cour; quatre ailes de deux niveaux, divisées en stalles, couvertes par des bâtières ardoisées; façades enduites, de onze travées chacune, dont les trois d'angle en légère saillie. Couronné par une corniche

moulurée, r.d.ch. sur plinthe lisse et à bossages plats rayonnant autour d'arcades cintrées à impostes en cordon profilé. Mur de fermeture des arcades en retrait, percé de portes à baie d'imposte et de petites fenêtres; fenêtres de l'étage presque carrées, à encadrement mouluré, les trois des ressauts encadrées de chaînages d'angle. Façades similaires vers la cour intérieure.

Accolé au S., vers la pl. du Trône, et datant sans doute de 1854, bâtiment de service d'un niveau, en forme de galerie courbe s'arrondissant autour d'une cour semi-circulaire partiellement couverte par une marquise en fer et verre, vraisemblablement ultérieure. Mur extérieur de briques cimentées, pierre blanche et pierre bleue, couronné par une balustrade en pierre bleue, scandé de piédestaux, interrompu dans l'axe par une haute porte cochère flanquée de pilastres surmontés de vases.

Accolé au N. des écuries, anc. manège de plan rect., d'un niveau sous bâtière, datant sans doute des années 1860, aménagé actuellement en bibliothèque. Contre sa fa-

çade O., anc. serres arrangées en 1910 en remise sous toiture mansardée (fig. 318 et 319, XV et XVI; pl. X).

A.V.B./T.P. 32142 (1854), 10295 (1862-1874), 23270 (1869-1920). – P.-J. GOETGHEBUER, *Choix des Monuments, Edifices et Maisons les plus remarquables du Royaume des Pays-Bas*, Gand, 1827, pp. 74-76, pl. 110-112. – P. MEIRS-SCHAUT, *Les sculptures de plein air à Bruxelles*, Bruxelles, 1900, pp. 17-24. – *Le Palais des Académies à Bruxelles. Travaux de restauration et d'aménagement 1969-1976*, Bruxelles, Ministère des Travaux publics, 1977. – C. DELVOYE, *Le Palais des Académies. Esquisse historique*, Bruxelles, 1980. – Fr. DIERKENS-AUBRY, *Victor Horta, architecte de monuments civils et funéraires*, dans *B.C.R.M.S.*, 13, 1986, pp. 61-62.

N° 2. **Hôtel de la Liste civile.** Voir Palais royal, pl. des Palais.

N°s 3, 5, 7. Ensemble symétrique de trois maisons à corps simple, de style néo-classique, datant du dern. qu. du XVIII^e s. Trois niveaux de hauteur dégressive et trois fois quatre travées sous une seule toiture d'ardoises par croupes. Façade enduite, marquée par le ressaut des travées d'angle et l'horizontale du soubassement ajouré pour les caves, de la corniche qui couronne le r.d.ch. et de l'entablement terminal. Ouvertures rect. Dans chaque travée d'angle, une porte cochère à piédroits profilés et entablement formé par un ressaut de la corniche; une porte dans la 8^e travée. Fenêtres à encadrement mouluré au r.d.ch., légèrement en creux aux étages, pourvues plus tard d'appuis. Panneaux en creux dans les allèges du 2^e étage et dans la frise qui souligne la corniche de bois. Six lucarnes à croupe.

Au n° 3, enlèvement des encadrements moulurés du r.d.ch., après exécution simplifiée d'un projet d'embellissement en style néo-classicisant conçu en 1864. Porte murée en 1920 et rouverte au cours de la restauration des n°s 3 et 5 par l'arch. G. Somers, en 1976.

Au n° 7, au r.d.ch. des deux travées axiales, insertion dans le cordon d'entablement d'un balcon sur consoles en pierre bleue et à garde-corps en ferronnerie, suivant le permis de bâtir accordé en 1891 après avoir été refusé en 1865. En même temps, adjonction d'une annexe et d'écuries, en style néo-Renaissance flamande. Aménagement intérieur et agrandissement sur les plans

des arch. E. et R. Brassinne datés de 1939 (R.742).

A.V.B./T.P. 10296 (1864), 27820 (1920), 88047 (1976), 10299 (1865, 1891), 51012 (1939).

N° 4. Voir r. de la Loi, n°s 14-16.

N° 6. **Anc. Hôtel des Postes et de la Marine.** Immeuble de bureaux isolé, longé par les r. Ducale, de Louvain et de la Presse. Conçu en style éclectique pour l'Administration des Postes et de la Marine, en 1895, par l'arch. J. Benoit, qui s'est inspiré de l'architecture néo-classique du quartier royal; adjudé en deux phases, en 1897 et 1899; achevé en 1905. Déjà prévu auparavant, sous une forme légèrement différente, dans le projet daté de 1887 de l'arch. H. Beyaert pour le Ministère des Chemins de fer, Postes, Télégraphes et de la Marine (voir r. de Louvain, n°s 15-21). Elevé à l'emplacement du Concert Noble, immeuble néo-classique dessiné vers 1779 par l'arch. L.B. Dewez, auquel Benoit reprend le parti d'un ordre colossal pour fermer la perspective de la r. Ducale.

Plan en forme de losange irrégulier avec pointes tronquées, au S., r. Ducale, et au N., r. de Louvain, n° 27. Enfermant une cour intérieure, quatre ailes de trois niveaux plus un demi-étage en attique, liées, dans chaque pointe, par un avant-corps plus décoré. Bureaux répartis dans chaque aile autour d'un hall; escalier principal au N. Façades de pierre blanche et de pierre bleue, d'ordonnance très régulière, totalisant 51 travées. R.d.ch. continu, à refends, sur soubassement ajouré pour les caves et coiffé d'un entablement sous corniche profilée. Deux étages de hauteur dégressive, liés par les divisions verticales et couronnés par un entablement continu, de type classique, comportant architrave, frise – ajourée pour éclairer le demi-étage – et corniche sur modillons au bord des toitures peu élevées. Fenêtre rect. à appui saillant.

En avant-corps, au S., dans l'axe de la r. Ducale, trois travées marquées, aux étages, par quatre colonnes ioniques colossales soutenant l'entablement que surmonte une balustrade en pierre ajourée d'entrelacs, scandée par des piédestaux sommés d'un vase. Au r.d.ch., porte axiale cintrée et corniche sur doubles consoles, bordée d'une balustrade de pierre entre les socles



320. R. Ducale, 6.

des colonnes. Au bel étage, portes-fenêtres à entablement, l'axiale surmontée d'un fronton triangulaire sur consoles. Au 2^e étage, fenêtres à encadrement mouluré à crossettes, clé et guirlande en larmier.

A l'opposé, au N., à l'angle des r. Ducale et de Louvain, ressaut de sept travées : entre deux retours de trois travées, un pan coupé ajouré d'un portail cintré à impostes et clé, qu'encadrent deux colonnes doriques cannelées sous entablement à métopes et triglyphes formant consoles ; guirlande déployée dans les écoinçons. Baies à encadrement mouluré, timbré d'une clé aux 1^{er} et 3^e niveaux, à entablement au bel étage, qui est marqué, en outre, par un fronton triangulaire dans la travée d'entrée ; trois balcons à balustrade en pierre chargée de vases. Même dispositif en couronnement.

Façades des ailes rythmées, aux étages, par les panneaux rect. au fond desquels se logent les fenêtres, séparées par un panneau en creux. Alternance, toutes les trois

travées, d'une travée plus ornée, similaire à celles du corps N. (fig. 320).

A.V.B./T.P. 10331.

N^o 9. Hôtel de maître de style néo-classique, du dern. qu. du XVIII^e s., construit, dit-on, par le prince de Rodoan de Mérode, où séjourna le consul Lebrun en 1803 et qui devint ensuite la propriété des familles de Liedekerke et 't Kint de Roodenbeke. Restauré en 1946-1947 sur les plans datés de 1944 de l'arch. P. Bonduelle : rénovation de la façade, avec renouvellement de la corniche et de la lucarne axiale ; transformation intérieure totale et agrandissement vers l'arrière, avec une façade et sous une toiture neuves.

Immeuble en double corps, de trois niveaux de hauteur dégressive et de cinq travées, sous toiture d'ardoises à croupes, dont le volume plus élevé domine, comme le n^o 17 qui lui est symétrique, l'alignement bâti compris entre les r. Lambermont et Zinner.

Façade enduite sur soubassement ajouré pour les caves; emploi de la pierre bieuve pour les encadrements des baies et la corniche qui couronne le r.d.ch. Refends aux angles et encadrant, aux étages, la travée axiale, plus large et en légère saillie. Ouvertures rect. Large porte d'entrée à montants profilés et clé à gouttes. Boiserie des vantaux et de la baie d'imposte dessinée par l'arch. P. Saintenoy en 1894. Prolongeant la porte, balcon en ferronnerie inscrit dans la corniche du r.d.ch. et soutenu par deux consoles à volutes ornées d'une feuille d'acanthé. Fenêtres à encadrement mouluré, enrichies plus tard : au r.d.ch., d'appuis saillants sur consoles à pointe de diamant et de volets; dans la travée d'entrée, d'une clé en pointe de diamant et d'une guirlande au bel étage; d'un panneau d'allège à rosettes et gouttes au 2^e étage. Corniche profilée, en ressaut. Lucarne à ailerons à volutes et sous corniche, remplaçant celle d'origine, en bois, épaulée par des contreforts et sous fronton triangulaire (R.743).

A.V.B./T.P. 57693 (1944-1947), 10300 (1894).

N° 11. Hôtel de maître en double corps, abritant à l'origine deux maisons jumelées, en style néo-classique, du dern. qu. du XVIII^e s. Trois niveaux de hauteur dégressive et cinq travées, sous bâtière d'ardoises. Façade restaurée en 1892 par l'arch. P. Saintenoy, qui ajoute des appuis aux fenêtres et renouvelle les lucarnes, puis en 1947 par l'arch. G. Deru, responsable de l'actuel revêtement en simili-pierre, de la présence de pierre blanche d'Euville et de la pierre bleue du soubassement ajouré pour les caves, auteur en même temps de transformations intérieures succédant aux remaniements de 1894, 1907 et 1912.

Accent mis sur la travée axiale en ressaut, ajourée par la porte à deux battants et baie d'imposte que coiffe un larmier profilé et, au-dessus, par les deux fenêtres superposées, disposées en retrait, que sépare un panneau en relief à gouttes. Fenêtres rect., à appui saillant, à encadrement plat au r.d.ch., à garde-corps en ferronnerie au 2^e étage. Deux lucarnes sous corniche remplaçant celles, presque carrées, des origines. A l'intérieur, cheminée Empire de remploi au r.d.ch. et vestiges probables du décor d'origine au 1^{er} étage (R.744).

A.V.B./T.P. 10300 (1892, 1894, 1907), 57359 (1947), 20849 (1912).

N° 15. Hôtel de maître en double corps, édifié sur les plans de 1911 de l'arch. A. Delalieux, en style d'inspiration néo-classique, daté de 1912 sur la façade. Remplaçant deux maisons jumelées du dern. qu. du XVIII^e s., sans doute similaires à celles du n° 11. Aujourd'hui, siège de l'ambassade de Suisse, après avoir hébergé autrefois le ministre des Affaires étrangères P. Hymans (1865-1941), comme le rappelle une plaque. Rénovée en 1971 par les arch. P. Calame-Rosset et A. Vandebosche.

Trois niveaux de hauteur dégressive et cinq travées. Façade de pierre blanche, accentuée dans l'axe, soulignée par le soubassement ajouré de soupiraux surbaissés et couronnée par l'architrave moulurée et la corniche de bois qui borde la bâtière d'ardoises. Ordonnance primitive conservée mais traitée dans un esprit neuf : porte cochère axiale surbaissée et timbrée d'une clé, coiffée par l'entablement sur consoles ouvragées et chargé de vases qui soulignent la fenêtre du bel étage, en ressaut et sous fronton courbe. Aux deux niveaux inférieurs, fenêtres surbaissées à appui saillant et encadrement plat, à crossettes et timbré d'une clé en stuc au r.d.ch.; au 2^e étage, fenêtres rect. à encadrement mouluré et garde-corps en ferronnerie. Deux lucarnes sous corniche. Garages et portique installés en 1912 dans la cour intérieure (fig. 321).

A.V.B./T.P. 6283 (1911-1912), 83504 (1971), 1257.

N° 17. Hôtel de maître en double corps, édifié pour A. Goldschmidt en style d'inspiration néo-classique, sur les plans datés de 1911-1912 de l'arch. L. Sauvage, qui a signé et daté la façade de 1913. Remplaçant un hôtel de maître du dern. qu. du XVIII^e s., propriété au XIX^e s. de la famille de Croy, identique au pavillon axial plus élevé du n° 9, dont il est le pendant, dans l'alignement compris entre les r. Lambermont et Zinner.

Plan en L : bâtiment à rue de trois niveaux de hauteur dégressive et cinq travées, sous toiture d'ardoises mansardée; aile en retour, à g. et à l'arrière.

Façade principale en pierre d'Euville, reproduisant l'ordonnance primitive, mais traitée dans un esprit différent. Porte rect. axiale, timbrée d'une clé en console reliée par une guirlande aux consoles latérales ornées d'une feuille d'acanthé et soutenant le bal-



321. R. Ducale, 15, 17.

con en ferronnerie du bel étage. Fenêtres à appui saillant, celles du r.d.ch. surbaissées, comme les ouvertures de cave, et à encadrement plat timbré d'une clé cannelée, celles des étages rect. : au bel étage, encadrement mouluré, à crossettes et timbré d'une clé entourée d'une guirlande, et panneau d'allège ajouré d'entrelacs; au 2^e étage, encadrement plat et panneau à gouttes. Architrave moulurée et corniche de pierre sur modillons. Une lucarne cintrée accostée d'ailerons à volute et doublée d'un larmier.

Façades arrière de respectivement trois et six travées de même élévation, mais r.d.ch. à bossages, ajouré d'ouvertures cintrées et en anse de panier.

Intérieur très riche : vaste hall et escalier d'honneur, salons lambrissés de style Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, dont le mobilier est en partie de remploi, comme celui de la bibliothèque (1772) provenant de l'ambassade de France à Vienne et celui du salon de musique, hérité d'un hôtel de maître parisien (fig. 321).

A.V.B./T.P. 10302.

N^o 21. Hôtel de maître en double corps, élevé en style d'inspiration néo-classique, sur les plans de l'arch. E. Janlet datés de 1904, pour la famille Dutoict. Remonté à la place de l'hôtel de maître du dern. qu. du XVIII^e s., qui était identique à celui du n^o 23. Trois niveaux de hauteur dégressive et cinq travées, sous toiture d'ardoises. Façade de pierre blanche avec éléments saillants de pierre bleue, accentuée dans l'axe par l'entrée, soulignée par le soubassement ajouré pour les caves et couronnée par une corniche de bois au-dessus d'une ligne de trous de boulin. Ordonnance et volume d'origine respectés, excepté dans l'espacement plus large des travées g., provenant de la suppression d'une travée aveugle, commune avec le n^o 23. Différences de détail dans le traitement, par exemple, de la porte — rétrécie —, du balcon, des appuis et des lucarnes. Porte rect., à encadrement mouluré, surmontée d'un balcon en ferronnerie sur consoles ornées d'une feuille d'acanthé. Fenêtres rect. à encadrement plat et appui saillant, à garde-corps en fonte au 2^e étage. Deux lucarnes à croupe (R.745).

A.V.B./T.P. 10303 (1904).

N° 23. Hôtel de maître en double corps, en style néo-classique, du dern. qu. du XVIII^e s. Trois niveaux de hauteur dégressive et cinq travées, sous toiture d'ardoises, avec croupe à g. Habitation du ministre H.J.W. Frère-Orban qui y mourut en 1896, comme le rappelle une plaque. Immeuble jumelé à l'origine avec celui de dr., l'un et l'autre regroupant sans doute chacun deux habitations de part et d'autre d'une travée aveugle commune, supprimée lors de la reconstruction du n° 21 en 1904.

Façade accentuée dans l'axe par l'entrée, soulignée par le soubassement ajouré pour les caves et couronnée par une ligne de cache-boulins sous la corniche de bois. Remplacement de l'enduit d'origine par un revêtement en simili-pierre blanche et décapage de l'encadrement de pierre bleue de la porte au cours de la restauration menée en 1952 par l'arch. E. Beckers, qui déplace aussi les lucarnes vers les extrémités et en ajoute une au centre. Large porte rect. à encadrement mouluré et entablement sur consoles plates ornées d'une feuille d'acanthé. Fenêtres rect. à encadrement plat et pourvues de volets, aveugles dans la travée d'entrée.

Façade arrière haussée en 1951 par l'arch. D. Renier.

A l'intérieur, escalier d'origine; provenant d'ailleurs, bureau de Frère-Orban, au r.d.ch., et lambris de style Louis XVI au 1^{er} étage (R.745).

A.V.B./T.P. 60620 (1952), 60619 (1951).

N°s 25, 27, 29 et 31. Ensemble symétrique de quatre maisons à corps simple, bâti dans le dern. qu. du XVIII^e s. en style néo-classique, sur un terrain appartenant à l'arch. et maître-maçon J. Massion, qui avait acheté, en 1781, toutes les parcelles situées entre les r. Zinner et de la Loi.

Trois niveaux de hauteur dégressive et quatre fois trois travées, sous bâtière d'ardoises. A l'origine, façade enduite, comprise entre le soubassement ajouré pour les caves et la corniche de bois, ajourée d'ouvertures rect. : portes à encadrement mouluré et entablement sur consoles plates à feuille d'acanthé, fenêtres à encadrement plat, lucarnes axiales à croupe. Etat actuel résultant de restaurations effectuées dans la 1^{re} moitié du XX^e s. : façades cimentées sauf au n° 31, entablements des portes intégrés

dans un cordon continu, ajout de l'architrave, renouvellement des lucarnes.

Au n° 25, façade restaurée en 1926. Balcon axial courbe, en ferronnerie, copiant celui du n° 29. Une lucarne en pierre blanche, accostée d'ailerons à volutes et éclairée par une baie ovale sous larmier cintré, entre deux lucarnes à croupe plus petites, copiant celles du n° 41. Grilles des soupiraux et garde-corps en ferronnerie. Nouvelle restauration en 1969, par l'arch. Ch. Malcause. Transformations intérieures et agrandissement en 1889, puis en 1940, par les arch. R. Puttemans et Ch. Malcause. A l'intérieur, départ d'escalier daté de 1781.

Au n° 27, façade restaurée en 1909 par l'arch. A. Huvenne qui ajoute les appuis saillants des fenêtres, les panneaux d'allège à rosettes et à gouttes du r.d.ch. et du 2^e étage, la lucarne à ailerons et fronton courbe. Garde-corps en fonte plus anciens, comme les cache-boulins en forme de disque.

Au n° 29, façade restaurée en 1937 par les arch. Alex. Dumont et M. Van Goethem, en même temps qu'ils agrandissent l'immeuble. Mêmes balcon, lucarnes et ferronneries qu'au n° 25. Transformation intérieure et agrandissement en 1894, puis en 1928 par l'arch. C. Damman.

Au n° 31, façade enduite, restaurée en 1913 par l'arch. L. Cardon. Mêmes appuis, panneaux et lucarne axiale qu'au n° 27. En 1952, ajout par l'arch. R. Haesen de deux lucarnes à croupe et, à l'arrière, d'un étage dans la toiture. Aménagement et agrandissement en 1886 par l'arch. J. Devos, en 1922 par l'arch. J. Hendrickx et en 1923 par l'arch. E. Courtenay (R.746).

A.V.B./T.P. 34039 (1926), 81761 (1969), 10307 (1889), 51507 (1940), 5584 (1909), 46626 (1937), 10308 (1894), 34842 (1928), 20850 (1913), 61640 (1952), 10309 (1886), 31011 (1922), 29647 (1923).

N° 33. Hôtel de maître bâti, dit-on, pour l'abbaye de Dielegem, en style néo-classique, dans le dern. qu. du XVIII^e s., sur l'une des parcelles achetées en 1781 par l'arch. et maître-maçon J. Massion. Loué en 1789 au faïencier Ch. Kühne, devenu l'Hôtel Wellington en 1815-1816 et 1818-1824, propriété plus tard, entre autres, des



322. R. Ducale, 33 à 43.

familles de Liedekerke, de Ribaucourt et d'Ursel au XIX^e s., Allard au XX^e s. Immeuble en double corps, de trois niveaux de hauteur dégressive et cinq travées, sous toiture à croupes et constituant, par son volume, l'un des deux accents symétriques qui marquent l'alignement compris entre les r. Zinner et de la Loi. Façade enduite, accentuée dans la travée axiale couronnée par une lucarne, encadrée par des pilastres d'angle à refends et marquée horizontalement par le soubassement ajouré pour les caves, l'entablement qui coiffe le r.d.ch. et la corniche.

Porte axiale à baie d'imposte cintrée, dans un encadrement largement profilé, timbré d'une clé et ourlé d'une guirlande; vantaux et traverse de bois ouvragés. Balcon en pierre bleue et à garde-corps en ferronnerie, inséré dans la corniche du r.d.ch. et soutenu par des consoles cannelées à gouttes, dessiné par l'arch. F. Pauwels en 1865 mais sans doute seulement exécuté en 1873, à la place d'un premier balcon en bois sur consoles plus modestes. Fenêtres rect. à encadrement mouluré. Ligne de cache-bou-

lins en forme de disque. Lucarne à croupe, épaulée d'ailerons à volute et sous corniche.

Revêtement de pierre bleue du soubassement datant de 1922. Aménagements intérieurs et agrandissements en 1865-1873 par l'arch. F. Pauwels, en 1910 par les arch. E. Closset et A. Delalleux, en 1913 par l'arch. E. Closset, en 1949 par l'arch. J. Vermeersch et en 1957 par l'arch. P. Van de Berg.

A l'intérieur, décor d'inspiration néo-classique au 1^{er} étage, cheminée de marbre vert au 2^e, cadeau du tsar de Russie (fig. 322; R.747).

A.V.B./T.P. 10310 (1865-1873, 1913), 27821 (1922), 4351 (1910), 58518 (1949), 66387 (1957).

N^{os} 35, 37, 39, 41. Ensemble de quatre habitations, analogues à celui des n^{os} 25 à 31, à l'origine de même élévation; état actuel résultant de restaurations, à l'identique ou différant du modèle original, et de la reconstruction après démolition du n^o 37, intervenues dans la 1^{re} moitié du XX^e s.

Au n° 35, façade conservant une frise de cache-boulins en forme de disque après sa restauration par l'arch. F. Denayer en 1947 : revêtement cimenté, pierre bleue pour le soubassement et l'encadrement de la porte à vantaux et baie d'imposte de fer. Aménagement intérieur et agrandissement en 1933 par les arch. R. et R. Théry et en 1976 par l'arch. A. Maquestieau. A l'intérieur, vestiges de la décoration d'origine à chaque niveau.

Au n° 37, reconstruction par l'arch. P. Piquet en 1908. Façade de pierre blanche sur soubassement de pierre bleue, reproduisant l'ordonnance primitive mais traitée plus richement : ajout au r.d.ch. d'un entablement avec balcon axial sur consoles, aux fenêtres à encadrement d'un appui et d'un panneau à rosettes et à gouttes, d'un entablement terminal à architrave et consoles sous la corniche, d'une lucarne à ailerons, ajourée d'un oculus doublé d'un larmier cintré. Vantaux de porte et garde-corps en ferronnerie.

Au n° 39, façade restaurée en 1924-1925, comme les nos 25 à 31 : mêmes entablement du r.d.ch., balcon courbe et ferronneries que le n° 25, lucarne copiant celle du n° 37. En même temps, agrandissement hors œuvre à l'arrière, avec nouvelle façade et toiture mansardée.

Au n° 41, façade restaurée en 1922-1923 par l'arch. P. Bonduelle, qui transforme aussi l'intérieur et l'agrandit : revêtement cimenté, aujourd'hui peint, pierre bleue pour le soubassement et pierre blanche pour l'encadrement de porte, l'architrave et la corniche, mêmes lucarnes qu'au n° 25, grilles de soupiraux et garde-corps en ferronnerie. Aménagement intérieur en 1947 par l'arch. F. Vervalcke. Annexe à treillage (fig. 322 ; R.748).

A.V.B./T.P. 57078 (1947), 41005 (1933), 85165 (1976); 4291 (1908); 31012 et 31155 (1924-1925); 31013 (1922-1923), 57552 (1947).

N° 43. Immeuble analogue à celui du n° 33, propriété de la famille de Lalaing jusqu'au XX^e s. Façade identique, à l'exception du profil plus simple des encadrements à crossettes des fenêtres. Balcon, à l'origine, pareillement en bois et sans les consoles qui délimitent aujourd'hui les écoinçons de l'encadrement de porte, cintré, timbré d'une clé



323. R. Ducale, 43.

et ourlé d'une guirlande; remplacé en 1926 par un balcon en béton sur les plans de l'arch. A. Delalieux, qui maintient toutefois l'ancien garde-corps en ferronnerie; état actuel, en pierre enduite, ordonné par la C.R.M.S. en 1929. Corniche renouvelée en 1891. Agrandissement en 1925 par l'arch. A. Delalieux. A l'intérieur, vestiges du décor d'origine à tous les niveaux; charpente bien conservée.

Sur le côté E. de la cour intérieure, écuries datées de 1900 par une inscription : bâtiment allongé, de deux niveaux et neuf travées, sous bâtière d'ardoises. Façade cimentée marquée par le ressaut des trois travées axiales et, au milieu, par une fenêtre meunière à ailerons et fronton triangulaire. Alternance de portes, fenêtres et portes cochères; à l'étage, fenêtres surbaissées. A g. et à dr., murs incrustés de blasons sculptés dans la pierre bleue (fig. 322 et 323).

A.V.B./T.P. 34462 (1926, 1929), 10315 (1891, 1900), 31014 (1925).

Nos 45, 47, 49, 51. Ensemble identique à celui des nos 25 à 31, à l'origine de même



324. R. Ducale, 45 à 51.

élévation; état actuel résultant de diverses restaurations et de la reconstruction après démolition du n° 47, intervenues dans la 1^{re} moitié du XX^e s.

Au n° 45, façade restaurée en 1946 par l'arch. W. Pletinckx : revêtement cimenté, pierre bleue pour le soubassement et l'encadrement de la porte, ajout d'appuis aux fenêtres. Aménagements en 1925, en 1929 par l'arch. G. de Kuyper et en 1953 par les arch. M. Viehoff et J. Servais. Remaniement intérieur et adjonction hors oeuvre, à l'arrière, avec façade neuve, sur les plans datés de 1955 de l'arch. R. Franquinet. Intérieur conservant un escalier en chêne et, à tous les niveaux, le décor d'origine — lambris, portes, cheminées de marbre, stucs.

Au n° 47, reconstruction par l'arch. F. De Pauw en 1922. Façade de pierre blanche d'Euville sur soubassement de pierre bleue, respectant l'ordonnance et le traitement d'origine. Seul ajout : les appuis des fenêtres. A l'intérieur, escalier ancien de remploi.

Au n° 49, façade restaurée en 1922 par l'arch. F. De Pauw, qui reconstruit aussi l'intérieur et la façade arrière. Revêtement cimenté, pierre bleue pour le soubassement et l'encadrement de la porte, entablement continu avec balcon axial courbe comme au n° 25 — peut-être exécuté ici en premier lieu —, appuis ajoutés aux fenêtres.

Au n° 51, plaque apposée en 1907 pour rappeler le passage, pendant quelques jours, en 1816, du poète Lord Byron. Immeuble agrandi et façade restaurée en 1926 : revêtement cimenté, pierre bleue du soubassement et de l'encadrement de la porte, appuis ajourés aux fenêtres (fig. 324).

A.V.B./T.P. 56641 (1946), 63988 (1955), 31019 (1925), 34771 (1929), 69851 (1953); 39099 et 32392 (1922), 10316; 31015 (1922); 396 (1907), 32393 (1926), 10317.

N° 63. Anc. corps de bâtiment avec porte, en style néo-classique, à l'origine de deux niveaux et trois travées, élevé en 1858-1860 à la place du mur de jardin primitif qu'avait sans doute conçu l'arch. B. Gui-

maid — ici deux pans de mur séparés par trois pilastres à refends surmontés d'un vase, remployés peut-être en partie. Troisième niveau ajouté par l'arch. J. Vermeersch en 1938, dans le même style. Demi-travée g. peut-être d'origine, autrefois aveugle.

Façade enduite, animée par un ressaut axial et par les refends qui encadrent les travées, rythmée horizontalement par le soubassement peint et par un entablement à chaque niveau. Porte axiale à baie d'imposte cintrée surmontée d'une clé en pointe de diamant et soulignée par une traverse de pierre ornée d'un panneau. Fenêtres rect., grillagées au r.d.ch.

Façade arrière de même composition.

A l'E. de la cour intérieure, immeuble de quatre niveaux et quatre travées, sous toiture mansardée, résultant de l'amalgame opéré en 1932 par l'arch. J. Vermeersch d'une maison en double corps, de trois niveaux et demi, datant de la fin du XVIII^e ou du déb. du XIX^e s., avec une annexe de deux niveaux datant du mil. du XIX^e s. (R.749).

A.V.B./T.P. 1045 (1858-1860), 49746 (1938), 41371 (1932).

N^o 65. **Chancellerie de l'ambassade de France.** Immeuble conçu en style Art Nouveau par l'arch. parisien G. Chedanne, dont le permis de bâtir date de 1910 et qui fut exécuté par l'entrepreneur parisien Perret Frères en 1911.

Deux niveaux et trois travées en double corps, sous toiture plate, probablement sur ossature de béton. Façade principale revêtue de pierre blanche (Savonnière, Comblanchien, Béthisy St-Pierre), rythmée en travées par des bandes lombardes. Au r.d.ch., porte et fenêtres en anse de panier, bordées d'un large cavet; grilles des ouvertures en ferronnerie très ouvragée, à motifs floraux, marquée aux initiales de la République Française dans les vantaux de porte. A l'étage, par travée, trois petites baies surbaissées inscrites dans les arcatures cintrées qui déterminent un tympan, sculpté de feuillages et frappé des mêmes initiales R. et F. Sous les seuils qui ondulent — un appui saillant continu par travée —, frise feuillagée et consoles sculptées de figures allégoriques symbolisant la devise «LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE» inscrite en-dessous. Entablement ouvragé: une frise de



325. R. Ducale, 65.

denticules et de feuillages soulignant la corniche sur modillons. Muret bas en attique, en retrait.

Façade arrière en pierre tapissée de verdure, de cinq travées plus simples, rythmées par des lésènes en anse de panier.

Intérieur sobre, avec hall, cage d'escalier, pièces lambrissées.

Jardin aménagé par l'arch. de jardins R. Pechère en 1961 pour la résidence de l'ambassadeur (voir bd du Régent, 41) (fig. 325; R.750).

A.V.B./T.P. 5310. — *Tekhné*, 1911, p. 165.

N^{os} 73-79. Ensemble de quatre habitations d'inspiration néo-classique, élevé sur les plans des arch. C. Bosmans et H. Vandevelde en 1885. Trois ou quatre niveaux répartis sur la même hauteur et, au total, onze travées. Façade enduite sous corniche continue à modillons au bord de la bâtière de tuiles.

Quatre travées centrales de trois niveaux. Etages découpés par des lésènes en panneaux rect. au fond desquels se logent les

R. DUMONCEAU (K7-8)

De la r. aux Laines à la ch. de Waterloo, courte rue rectiligne créée v. 1830 à la faveur de l'aménagement des bds de ceinture et baptisée à la mémoire du général J.-B. Dumonceau, comte de Bergendael (1760-1821), militaire et politicien. Constructions hétérogènes, marquées surtout, du côté pair, au N., par la façade latérale monumentale du « Coppée House », adressé bd de Waterloo, n° 103.

N°s 5, 7. Deux maisons jumelées selon un schéma identique, de trois niveaux de hauteur dégressive et chacune de trois travées, du 2^e quart du XIX^e s. Originellement, façades néo-classiques simplement couvertes d'enduit, rythmées horizontalement par le larmier du r.d.ch., les bandeaux d'appui et l'attique « classique ». Portes et baies rect., régulièrement disposées, plus tard encadrées d'une bordure moulurée à clé et guirlandes, au-dessus d'allèges panneaux-tées en relief, à besants et à gouttes. Attiques à tables saillantes rect., entre cache-boulins (R.753).

N° 9. Anc. écuries ou entrepôt perpend., de deux niveaux sous bâtière de tuiles, datant du XIX^e s. Façade-pignon enduite, bordée d'une corniche. Large porte utilitaire échan-crée au 1^{er} étage, baie monte-charge cin-trée sous une potence de poulie au sommet. R.d.ch. reconstruit (R.754).

N° 11. Maison individuelle, de trois niveaux et trois travées, sous bâtière, du 3^e quart du XIX^e s. Façade néo-classique enduite et peinte. Porte et fenêtres rect. entourées d'une bordure plate au r.d.ch.; aux étages, baies échan-crées pourvues d'une mouluration à l'encadrement et d'appuis saillants en bandeau; balcon sur consoles et à garde-corps en ferronnerie, devant la porte-fenêtre axiale du 1^{er}, ouverte dans un trumeau en ressaut. Attique à cache-boulins (R.755).

R. JOSEPH DUPONT (H8)

De la r. de la Régence à la r. aux Laines, la courte artère rectiligne remplace, depuis 1872, le tronçon E. de l'anc. r. du Manège, qui reliait auparavant la r. aux Laines à la r. de l'Etoile — act. r. Ernest Allard — et que le prolongement de la r. de la Régence coupa en deux tronçons. Celui-ci, baptisé

en l'honneur de Joseph Dupont (1838-1899), musicien et compositeur, fondateur des « Concerts populaires » de la Monnaie, fut porté à sa largeur actuelle au déb. du XX^e s., en même temps que le tronçon O. de la r. du Manège devenu alors r. Van Moer.

Le côté pair, au N., est bordé par les locaux du Consistoire et de la Communauté israélites de Belgique, dépendant de la Synagogue adressée r. de la Régence, n° 32 et par un alignement de maisons jumelées conçues, avec le n° 15 de la r. aux Laines, par l'arch. B. De Lestré. Le côté impair, au S., est occupé par une façade en retour de la r. de la Régence (voir n°s 34-38) et surtout par l'aile N. de l'anc. hospice Ste-Gertrude (1896-1897), act. « Résidence De Beaufort » (voir r. aux Laines, n° 17).

N°s 2, 4. **Consistoire central israélite de Belgique**, élevé au n° 2 en 1875-1878, en même temps que la Synagogue, sur les plans du même arch. D. De Keyser (voir r. de la Régence, n° 32). Edifice de deux niveaux sous bâtière à croupes, comptant sept travées en double corps vers la r. J. Dupont, deux vers la r. de la Régence. Façades cimentées à faux-joints, de style éclectique à tendance classique offrant cependant certaines reminiscences orientales. Régulièrement disposées, porte et baies rect. à linteau sur coussinets, sous entablement panneauté en relief et bordé par un bandeau au r.d.ch., en creux et orné de motifs sculptés à l'étage. Appuis saillants, prolongés en bandeau au r.d.ch., individuels et sur consoles à l'étage. Sous corniche à mutules, rang de cache-boulins circulaires ornés de l'étoile de David, motif reproduit aussi au sommet des grilles protégeant les fenêtres du r.d.ch.

Au n° 4, aile de deux niveaux plus bas et de quatre travées, édifée selon demande de permis en 1909 sur les plans de l'arch. A. De Burbure et présentant les mêmes caractéristiques stylistiques que le bâtiment principal (R.756).

A.V.B./T.P. 4680 (1909).

N°s 6 à 12. Voir r. aux Laines, n° 15.

R. DUQUESNOY (F6)

Liaison rectiligne entre la r. de la Madeleine et la pl. St-Jean, cette artère a été tracée

en 1845 par l'arch. H.L.F. Partoes, en même temps que la r. St-Jean, à l'emplacement d'un ancien hôpital, et réalisée en 1846. Cette rue commerçante, typique du XIX^e s., mettait en relation la très animée r. de la Madeleine avec la pl. de la Vieille Halle aux blés et la r. de la Violette; elle était doublée en cela par l'axe marché de la Madeleine-galerie Bortier.

Le projet de Partoes d'y construire un ensemble néo-classique prolongeant celui qu'il avait conçu pour la pl. St-Jean n'a pas été réalisé. On y voit aujourd'hui un enchaînement de façades néo-classiques banales datant de 1847-1848 et de maisons bourgeoises de style éclectique bâties en 1893-1894. S'en détachent la façade monumentale de l'anc. marché de la Madeleine et une construction récente, le «Royal Windsor Hotel», par l'arch. M. Barbier en 1973.

N° 1. Immeuble d'angle de style néo-classique, datant de 1846, de quatre niveaux de hauteur dégressive sous bâtière de tuiles à croupe. Façades enduites de six travées, dont une aveugle, et deux travées, r. de la Madeleine, n° 35, divisées en registres par les cordons continus qui servent d'appui aux fenêtres rect. des étages. Architrave moulurée, frise de trous de boulin, corniche denticulée sur modillons. R.d.ch. modifié à l'angle pour le commerce et surmonté d'une jolie enseigne en fer forgé (R.757).

A.V.B./T.P. 15449 (1846).

N^{os} 2-12A. Vaste immeuble d'angle de style néo-classique, datant de 1849; trois niveaux plus entresol sous bâtière à croupe. Façades enduites de quatorze travées et deux, r. de la Madeleine, n° 41, divisées en registres par la corniche qui couronne le r.d.ch. et les cordons continus qui servent d'appui aux fenêtres rect. à encadrement mouluré des étages. Refends au r.d.ch. et à l'entresol ajouré de fenêtres en creux presque carrées et à appui saillant. Garder-cors en fonte au 1^{er} étage. Architrave moulurée, frise de panneaux et de trous de boulin, corniche denticulée sur modillons.

R.d.ch. occupé dès l'origine par une suite de devantures commerciales à entrée médiane ou latérale, de part et d'autre de deux portes d'entrée privées. Revêtement et boiserie en grande partie modifiés (R.758).

A.V.B./T.P. 10359 et 15468 (1849).

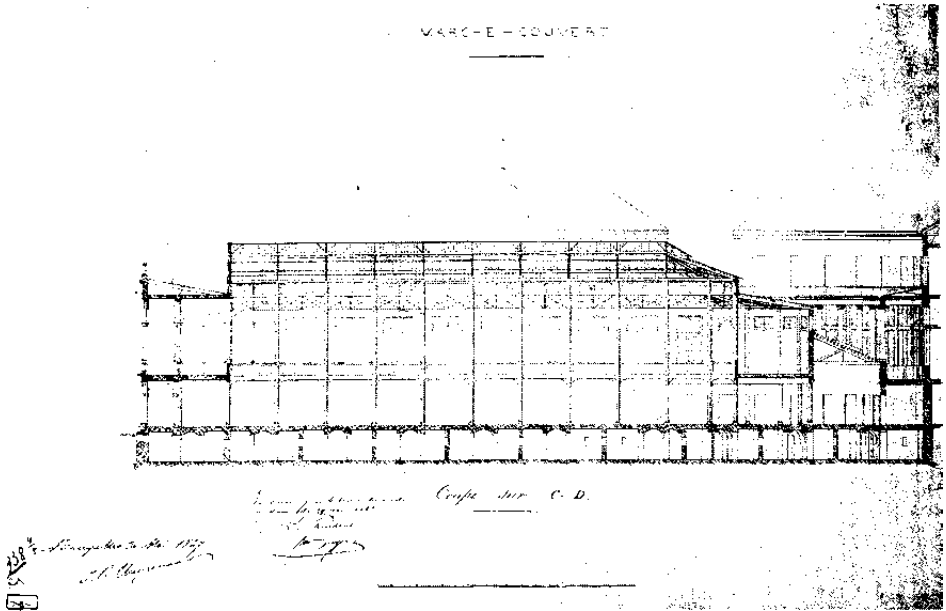
N° 14. **Anc. marché de la Madeleine.** Façade masquant à l'origine un vaste marché couvert, dont l'arrière donnait r. St-Jean et qui englobait la galerie Bortier (voir galerie Bortier et r. St-Jean, n^{os} 21-25). Ce complexe, érigé à l'initiative de P.-L.-A. Bortier pour occuper l'îlot formé par les r. Duquesnoy, St-Jean et de la Madeleine, fut entrepris en 1847 sur les plans de l'arch. J.-P. Cluysenaar et inauguré en 1848. Il constituait le premier marché couvert de Bruxelles à l'exception du petit marché aux fleurs conçu juste avant, en 1846-1847, par le même Cluysenaar dans les Galeries Saint-Hubert. C'était aussi, à Bruxelles, l'une des premières constructions importantes en métal.

Le marché de la Madeleine répondait au souci, exprimé dans un rapport du Conseil de Salubrité déposé en 1846, de dégager et assainir les rues du centre de la ville : il devait accueillir les marchands de légumes de la r. du Marché aux Herbes, mais servira aussi à d'autres fins, commerciales ou mondaines. De plan rect. fermé par un hémicycle et de deux niveaux sur cave, il était pourvu de trois accès et tirait parti de la dénivellation du terrain : le r.d.ch. donnait r. Duquesnoy, par la façade principale, la galerie de l'étage communiquait avec la galerie Bortier et donnait, à l'arrière, r. St-Jean par une façade secondaire. La charpente métallique à la Polonceau était à trois étages, couverte par une verrière et reposait sur des colonnes creuses en fonte servant en même temps de gaines d'aération pour les caves. Le marché a été détruit, sauf les façades avant et arrière qui servent aujourd'hui d'écran à la salle de la Madeleine, aménagée par les arch. M. et P. Mignot en 1957.

Façade principale de style néo-Renaissance italienne, rythmée par deux registres d'arcades formant deux galeries superposées, à l'origine ouvertes vers l'extérieur et fermées vers l'intérieur par des vitres, suivant une disposition inspirée de la Loggia dei Lanzi à Florence. Façade de pierre bleue, de deux niveaux et de neuf travées, calée entre des pilastres d'angle saillants, panneautés en creux.

Arcades en anse de panier au 1^{er} niveau, cintrées au 2^e, séparées par des piles fasciculées à chapiteau corinthien et base profilée. 1^{er} niveau autrefois sur soubassement

MARCHÉ - COUVERT



327. R. Duquesnoy, 14. Anc. marché de la Madeleine. Coupe, projet de 1847 (A.V.B./P.P. 938).

continu ajouré pour les caves, pourvu de trois degrés dans les travées axiale et d'angle; couronné par une frise et une corniche profilée que surmontent des panneaux ajourés de pierre reliant les socles des arcades supérieures. Terminaison par architrave moulurée, frise d'arcatures sur consoles entourant un panneau en creux et corniche de pierre profilée (fig. 327 et 328).

A.V.B./T.P. 6132-6137 (1847-1848); A.A., 1847, vol. 44 et 1848, vol. 45; P.P. 938. - M.-Fr. WILLAUMEZ, *Les passages-galeries du XIX^e s. à Bruxelles*, Bruxelles, 1983, pp. 49-55.

N^{os} 18, 20, 22-24, 26 à 36, 38, 41 et 43. Série de maisons contiguës de style néo-classique, de quatre niveaux et deux travées sous bâtière, dont le permis de bâtir date de 1847 pour les n^{os} 18, 22-24, 26 à 36 et 38, et de 1848 pour le n^o 20. Façades enduites, la plupart à divisions horizontales et niveaux de hauteur dégressive marqués par les cordons profilés continus qui servent d'appui aux fenêtres rect. simplement percées ou à encadrement mouluré. Entablement à architrave, frise de trous de boulin

et corniche simple ou à denticules et modillons à gland. Garde-corps en ferronnerie. R.d.ch. commercial scandé par des pilastres sous entablement, aujourd'hui modifié.

Au n^o 18, demi-étage en attique à la place du 4^e niveau.

Au n^o 20, appuis saillants individuels sur consoles.

Aux n^{os} 22-24, fenêtres du niveau supérieur à encadrement complet.

Aux n^{os} 26 à 36, trois maisons jumelées.

Au n^o 41, trois travées.

Au n^o 43, portes-fenêtres du bel étage coiffées d'un entablement sur consoles (R.759, 760 et 761).

A.V.B./T.P. 10349 (1847), 10350 (1847), 10348 (1847), 10362 (1847), 10369 (1847), 10363 (1847) 10355 (1848).

N^o 31. A l'angle de la r. de l'Homme Chrétien, n^o 7, immeuble de style éclectique à caractère néo-Renaissance flamande, signé sur la façade par l'arch. J. Baes en 1893. Trois niveaux sur soubassement ajouré pour les caves; trois travées principales et six travées latérales — dont quatre



328. R. Duquesnoy, 14. Anc. marché de la Madeleine.

aveugles — liées par un pan coupé; toiture mansardée couverte d'ardoises.

Façades de pierre blanche, pierre bleue et simili-pierre, animées par trois frises de motifs polychromes en briques émaillées. Accent mis sur la travée d'angle par un bow-window en bois de plan rect. prenant appui sur des consoles étirées et couronné par un balcon en ferronnerie. Ouvertures rect. rehaussées, en façade principale, de pointes de diamant et de larmiers; appuis saillants de bois. Corniche sur modillons interrompue par une lucarne cornière. Belle porte à vantail d'origine et baie d'imposte. Vitraux dans le bow-window et les fenêtres (fig. 329).

A.V.B./T.P. 10377 (1893).

N° 33. Maison bourgeoise de style éclectique, signée sur la façade par l'arch. H. Wartel et datée de 1894. Trois niveaux sur soubassement ajouré pour les caves et deux travées d'inégale largeur sous bâtière. Façade de pierre blanche et de pierre bleue. Mise en valeur du large ressaut dr. par un

bow-window sur plan rect. de style néo-Renaissance flamande, décoré de frises d'arcatures et de pilastres en gaine et couronné par un balcon en ferronnerie à piles d'angle. Dans le prolongement, encadrement de la porte-fenêtre supérieure à entablement bombé. Même type d'entablement sur consoles coiffant la porte d'entrée, à g. Entablement terminal à architrave, frise de cache-boulins et corniche denticulée sur modillons à gland (R.762).

A.V.B./T.P. 10375.

N°s 35 à 39. Trois maisons à corps simple, jumelées suivant le schéma répétitif, bâties en style éclectique sur les plans datés de 1893 de l'arch. E. Parys. Trois niveaux sur soubassement ajouré pour les caves et trois fois deux travées sous bâtière. Façades de pierre blanche et de pierre bleue. Travée de porte à g., travée plus large à dr. Dans la maison médiane, travée de fenêtres en ressaut, accentuée par un bow-window sur plan rect. de style néo-Renaissance flamande, porté par des consoles, cantonné



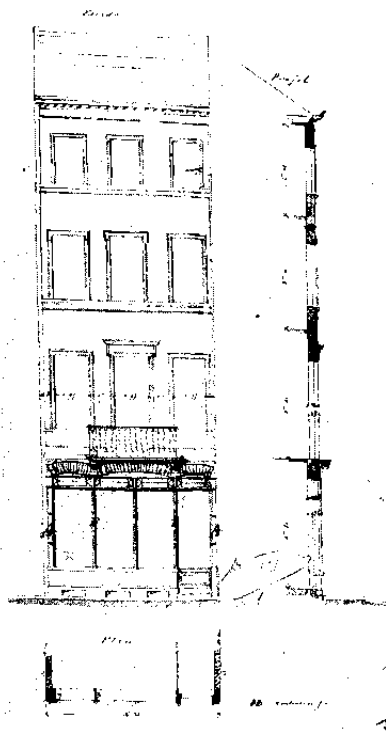
329. R. Duquesnoy, 31.

de pilastres en gaine, frappé d'un cartouche inscrit « 1894 » et couronné par un balcon en ferronnerie devant une porte-fenêtre à entablement sur consoles que surmonte une lucarne sous fronton triangulaire. Dans les maisons latérales, balcons en ferronnerie. Architrave moulurée et, de part et d'autre de la lucarne centrale, frise de cache-boulins traversée par les consoles étirées à gland qui supportent la corniche (R.763).

A.V.B./T.P. 10376 (1893).

N° 40. Maison de style néo-classique dessinée en 1847 par l'arch. F. Belleflamme. Quatre niveaux de hauteur dégressive et trois travées sous bâtière. Façade enduite divisée, par des corniches profilées continues, en registres de fenêtres rect. à encadrement mouluré en creux et garde-corps en fonte. Accent mis sur la travée médiane garnie d'un balcon en ferronnerie précédant une porte-fenêtre à entablement sur consoles à volutes, au bel étage, et de crossettes aux étages supérieurs. Entablement terminal à architrave, frise de trous de bou-

Atelier de l'architecte F. Belleflamme, à l'adresse de l'architecte



330. R. Duquesnoy, 40. Projet de 1847 (A.V.B./T.P. 10347).

lin et corniche. R.d.ch. commercial avec entrée à dr. flanquée de pilastres en fonte; revêtement modifié (fig. 330; R.764).

A.V.B./T.P. 10347 (1847).

N° 42. Maison de style néo-classique datant de 1847. Trois niveaux et deux travées sous bâtière. Façade enduite encadrée de chaînages d'angle. Baies rect. à encadrement mouluré enrichi plus tard d'une clé ornée. Au bel étage, balcon continu, autrefois sur consoles en volute, aujourd'hui doté de consoles et garde-corps en fer Art Nouveau du déb. du XX^e s. Cordon profilé continu soulignant les fenêtres à garde-corps en fonte du 2^e étage. Architrave moulurée, frise de trous de boulin, corniche profilée sur denticules. R.d.ch. primitivement à arcades, transformé pour le commerce (R.765).

A.V.B./T.P. 10356 (1847).

Marques de tailleurs de pierre
citées dans le présent ouvrage

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

ORIGINE DES PHOTOGRAPHIES

Les documents photographiques sont dus aux équipes de l'Inventaire du Patrimoine Monumental, à l'exception des mentions suivantes :

Archives d'Architecture Moderne : fig. 41, 254, 303.

G. Abeels : fig. 173, 301.

Aéro-News : fig. 265.

Archives de la Ville de Bruxelles : fig. 239.

Ch. Bastin et J. Evrard : fig. 64, 70, 72, 73, 75, 78, 83, 109, 121, 122, 138, 139, 142, 151, 267, 268, 276, 279, 280, 285, 315 ;
R. 128, 157, 168, 170, 171, 181, 191, 249, 322, 377, 735, 740.

Ecoval : fig. 216.

B. Gochet : fig. 131.

Inbel : fig. 80, 98.

Inventaire du Patrimoine Monumental du Brabant-Bruxelles (photos P. Esterhazy) :
pl. III, V, VII ;
fig. 4, 12, 46, 47, 52, 56, 60, 79, 85, 97, 100, 113, 140, 141, 143 à 146, 147bis, 149, 156, 186, 218, 270, 282 à 284, 300, 302, 304, 314, 319 ;
R. 158, 162, 165, 487, 558, 580, 611.

I.R.P.A., copyright A.C.L. : fig. 8, 9, 48, 51, 88, 90, 92, 120, 128, 168, 206, 227, 230 ;
R. 44, 555.

**Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap, Bestuur voor Monumenten en Landschap-
pen : photos J. Braeken** : fig. 5, 7, 10, 11, 13, 15 à 17, 19, 20, 26, 27, 30, 31, 33 à 37, 50, 55, 58, 61, 66, 67, 71, 81, 91, 93 à 96, 101, 103, 104, 106, 107, 110 à 112, 115 à 117, 124, 126, 127, 129, 130, 133 à 137, 148, 152, 153, 155, 158, 160 à 162, 164, 166, 170 à 172, 174 à 176, 178 à 180, 182 à 185, 187, 188, 190, 192 à 194, 196 à 204, 207 à 209, 211, 212, 214, 215, 217, 219 à 224, 226, 229, 231, 233, 235, 237, 238, 240 à 245, 248 à 251, 256, 258, 259, 261, 262, 266, 273, 274, 277, 286, 288, 290 à 292, 294 à 296, 298, 299, 306, 308, 309, 311, 317, 320 à 325, 328, 329 ; **M. Célis** : R. 193 ; **O. Pauwels** :
pl. I, IV, VIII ; fig. 205 ; **D. Stengée** : pl. II, VI.

Musée communal, Bruxelles : fig. 105, 316.

Sint-Lukasarchief : fig. 42, 42bis, 82.

TABLE DES PLANS ET DESSINS

Fig. I.	Bd de l'Abattoir, 50. Institut des Arts et Métiers. Plan terrier.	7
Fig. II.	Porte d'Anderlecht. Anc. aubettes d'octroi. Plan-masse.	24
Fig. III.	Pl. du Béguinage. Egl. paroiss. St-Jean-Baptiste au Béguinage. Plan terrier.	107
Fig. IV.	Pl. du Béguinage. Egl. paroiss. St-Jean-Baptiste au Béguinage. Plans de la tour.	110
Fig. V.	Petite r. au Beurre, 1 à 15. Relevé.	127
Fig. VI.	R. Blaes, 174-198. Cité Hellemans. Plan-masse.	143
Fig. VII.	Quai au Bois de Construction, 9. Maison Hanséatique. Elévation et plan terrier.	159
Fig. VIII.	R. du Bois Sauvage, 14-15. Maison du doyen et tour du Pléban. Plan-masse de l'ensemble.	165
Fig. IX.	R. du Bois Sauvage, 14-15. Tour du Pléban. Plan terrier.	166
Fig. X.	R. Chair et Pain. Relevé.	225
Fig. XI.	R. des Chapeliers, 1 à 27. Relevé.	238-239
Fig. XII.	Pl. de la Chapelle. Egl. paroiss. Notre-Dame de la Chapelle. Plan terrier.	245
Fig. XIII.	Pl. de la Chapelle. Egl. paroiss. Notre-Dame de la Chapelle. Coupe transversale.	247
Fig. XIV.	R. du Chêne, 10. Maison Patricienne. Plan terrier.	267
Fig. XV.	R. Ducale, 1. Palais des Académies. Coupe.	392
Fig. XVI.	R. Ducale, 1. Palais des Académies. Plan.	393

REPertoire PHOTOGRAPHIQUE

Le classement des documents est parallèle à celui des notices.



1



6



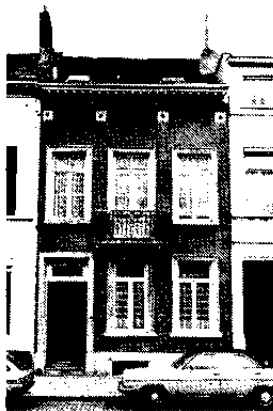
11



2



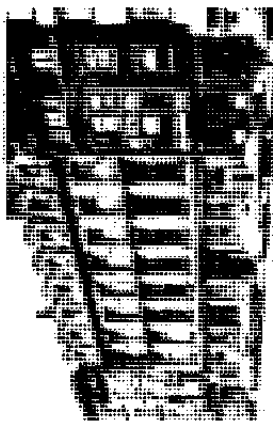
7



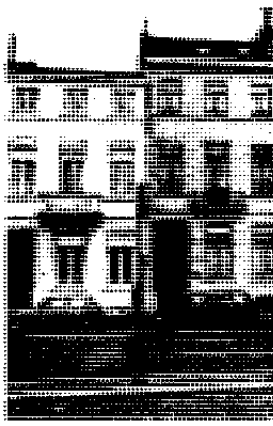
12



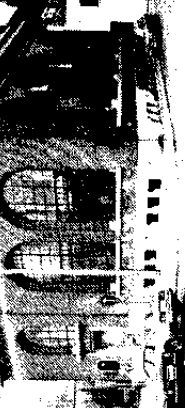
3



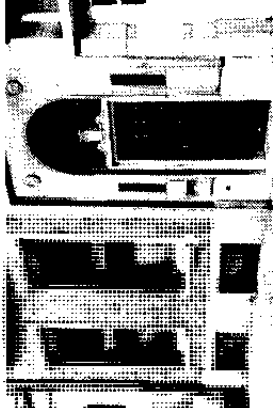
8



13



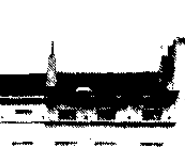
4



9



14





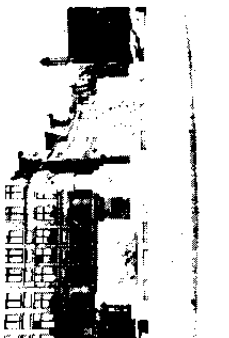
21



26



31



22



27



32



23



28



33



24



29



34





41



46



51



42



47



52



43



48



53



44



49



54





62



67



72



63



68



73



64



69



74





82



87



92



83



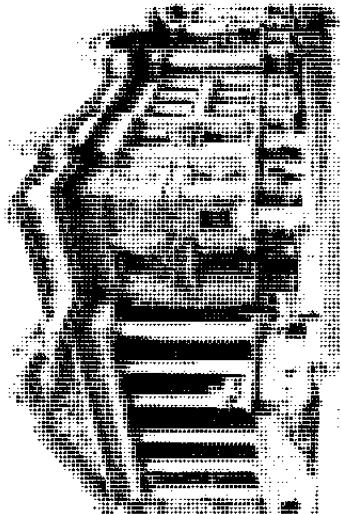
88



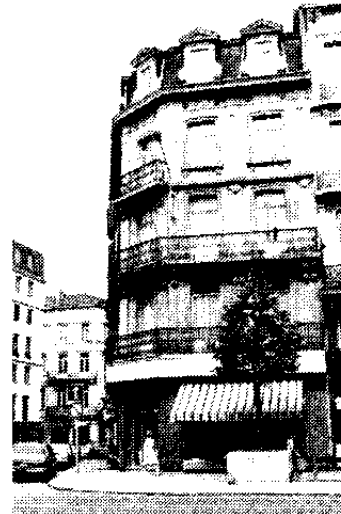
93



84



89



94



109



105



122



127



132



123



128



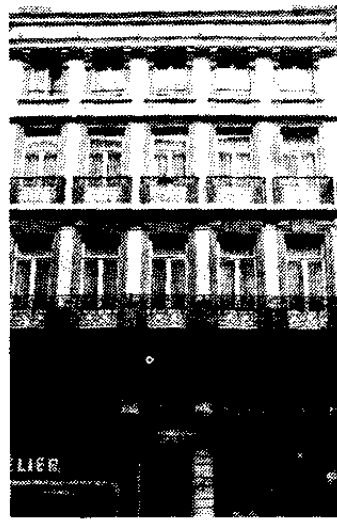
133



124



129



134



141



146



151



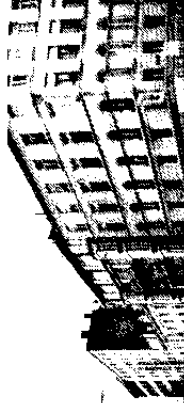
142



147



152



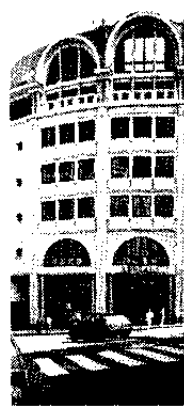
143



148



153



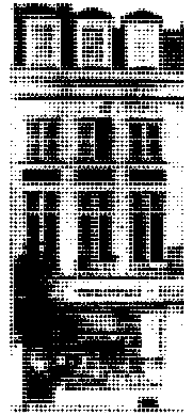
144



149



154





162



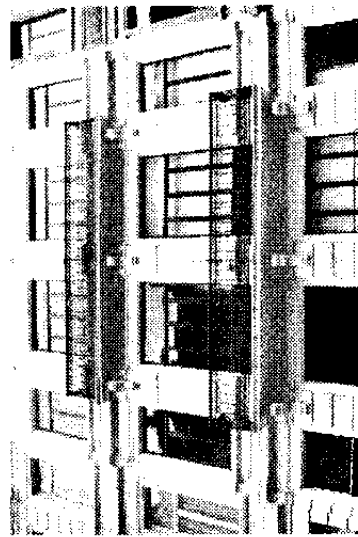
167



172



163



168



173



164



169



174



181



186



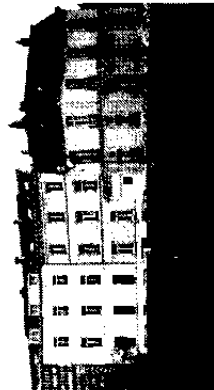
191



182



187



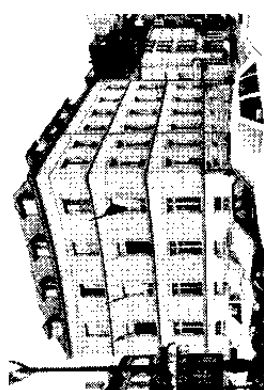
192



183



188



193



184



189

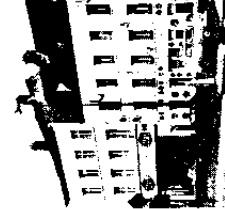


194





201



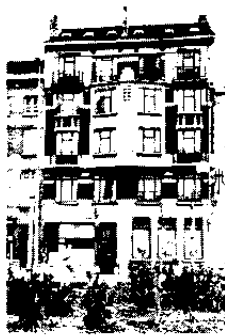
206



211



202



207



212



203



208



213



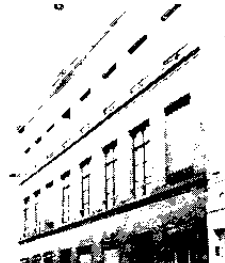
204



209



214





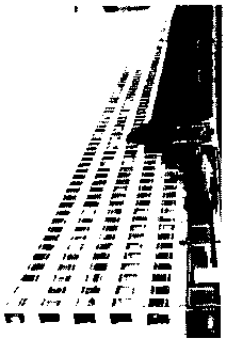
221



226



231



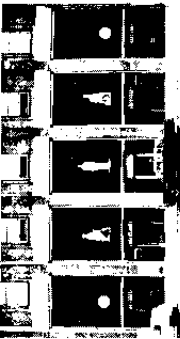
222



227



232



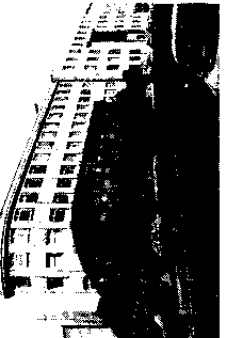
223



228



233



224



229



234





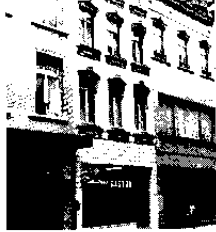
241



246



251



256



242



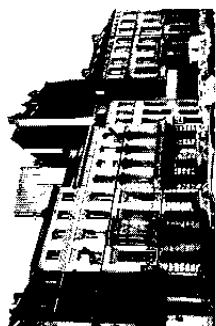
247



252



257



243



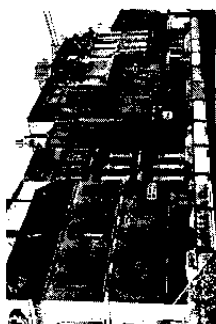
248



253



258



244



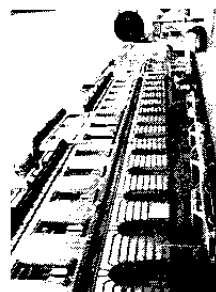
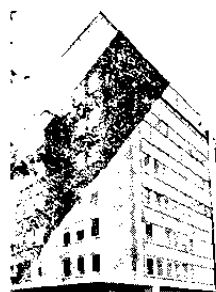
249



254



259





262



267



272



263



268



273



264



269



274





281



286



291



282



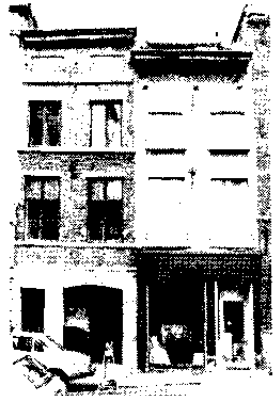
287



292



283



288



293



284

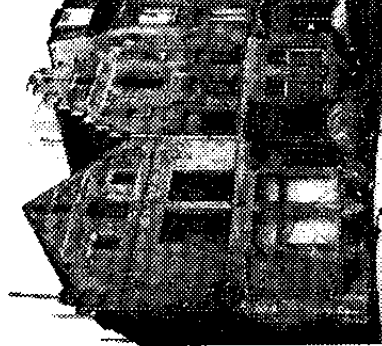


289



294

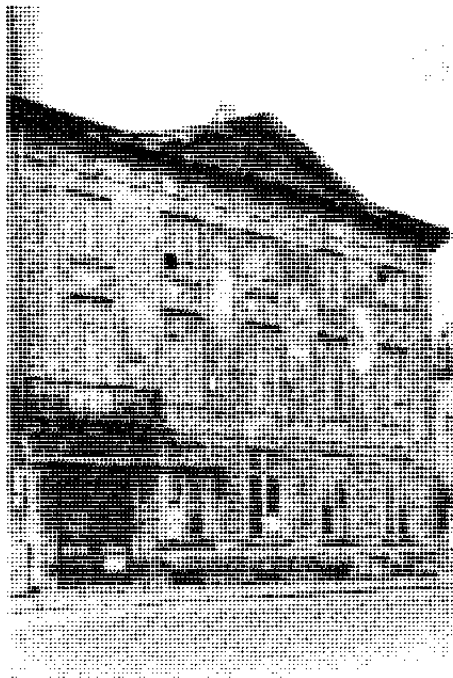




307



308





322



327



332



323



328



333



324



329



334



341



346



351



342



347



352



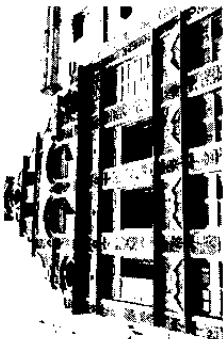
343



348



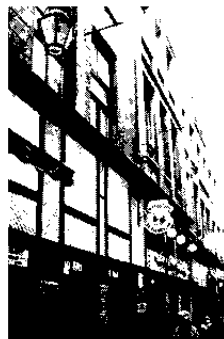
353



344



349



354





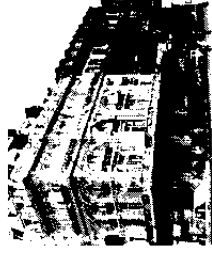
361



366



371



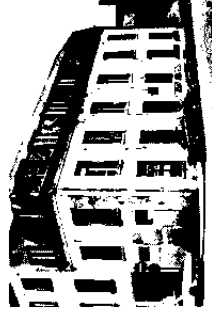
376



362



367



372



377



363



368



373



378



364



369



374



379



385



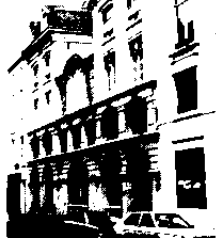
390



395



399



381



386



391



396



382



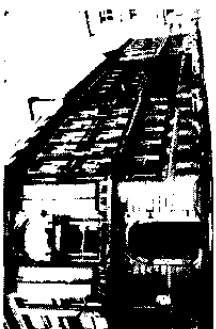
387



392



397



383



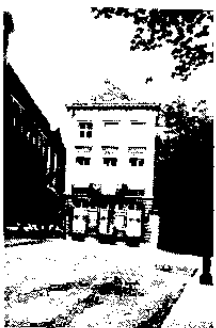
388



393



398



384



389



394



399





401



406



411



402



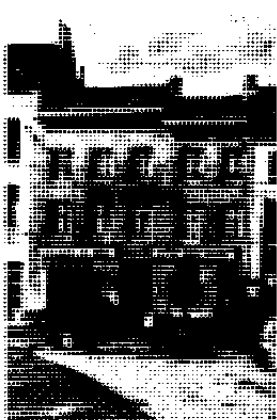
407



412



403



408



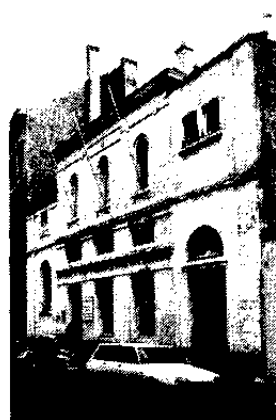
413



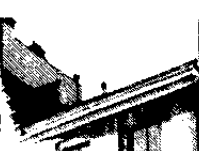
404



409



414





421



426



431



436



422



427



432



437



423



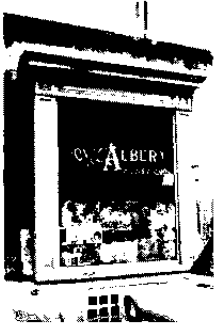
428



433



438



424



429



434



439





442



447



452



443



448



453



444



449



454



462



467



472

463



468



473

464



469



474



481



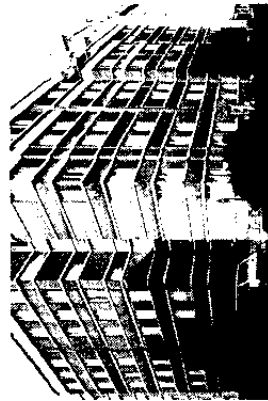
486



491



482



487



492



483



488



493



484



489



494





502



507



512



503



508



513



504



509



514





521



526



531



525



522



527



532



528



523



528



533



529



524



529



534



530





541



546



551



542



547



552



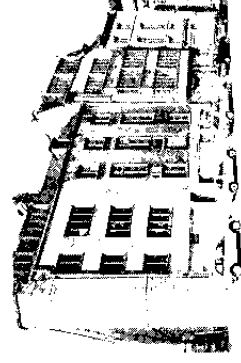
543



548



553



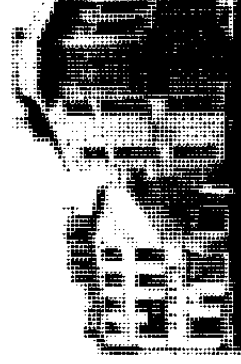
544



549



554





561



566



571



576



562



567



572



577



563



568



573



578



564



569



574



579





581



586



591



582



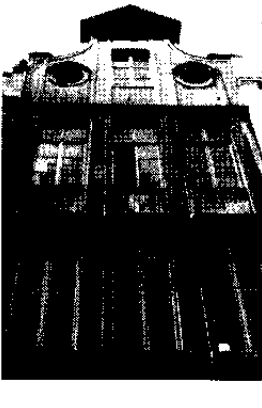
587



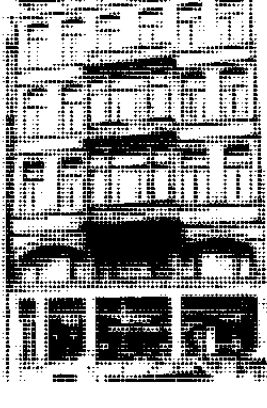
592



583



588



593



584



589



594





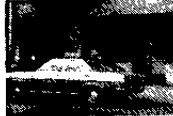
601



606



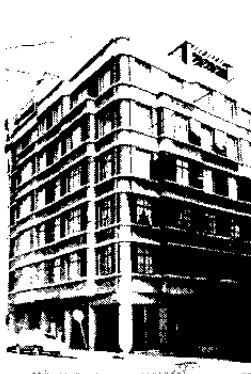
611



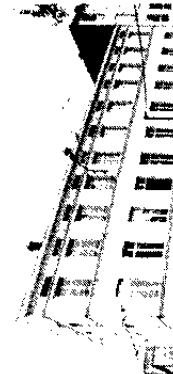
602



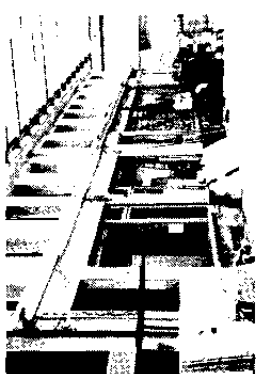
607



612



603



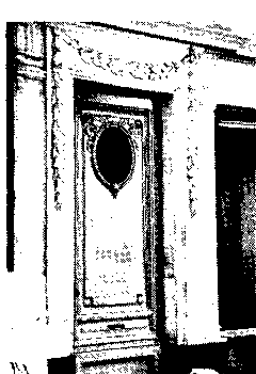
608



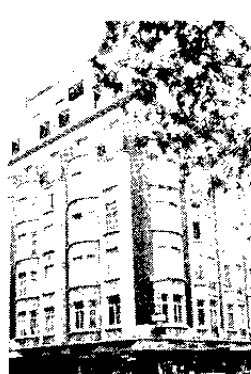
613



604



609



614



622



627



632

623

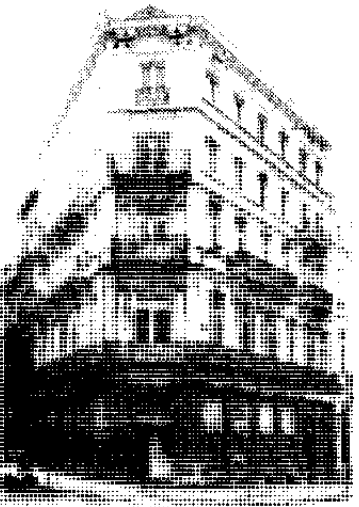


628



633

624



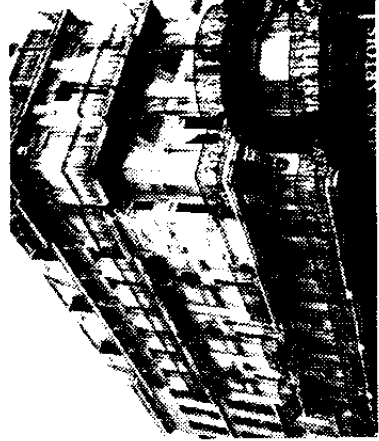
629



634



642



647



652



643



648



653





662



667



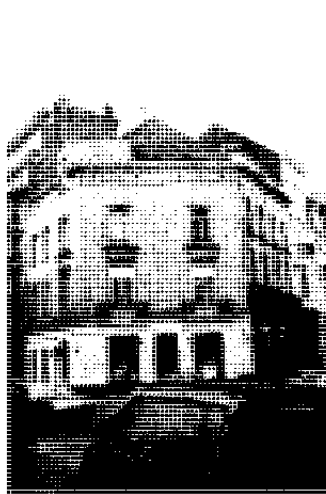
672



663



668



673



664



669



674





682



687



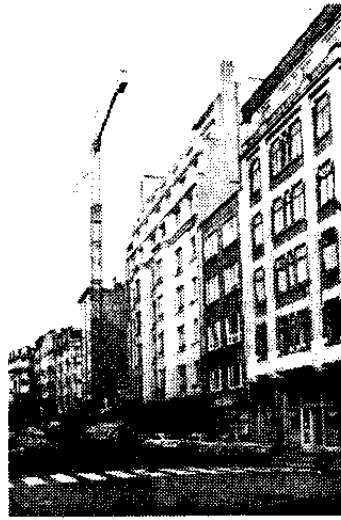
692



683



688



693



684



689



694



701



706



711



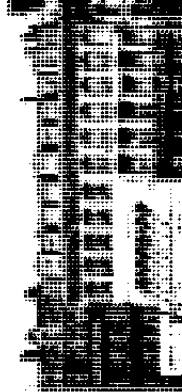
702



707



712



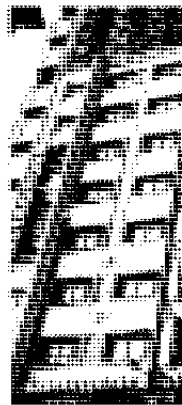
703



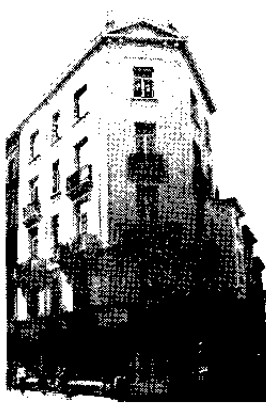
708



713



704



709



714

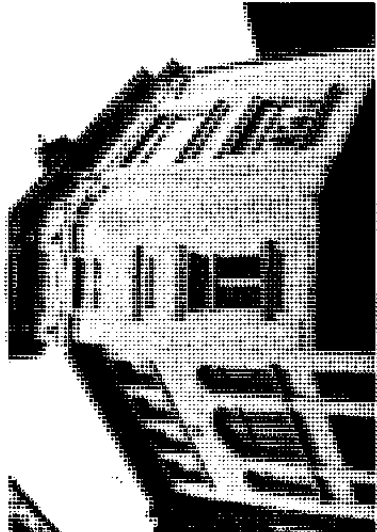




24



723



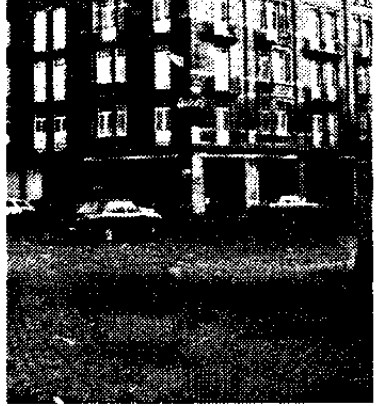
29



728



722



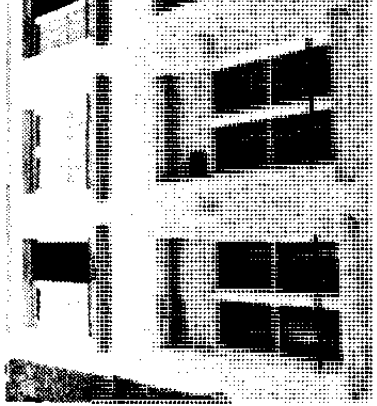
727



34



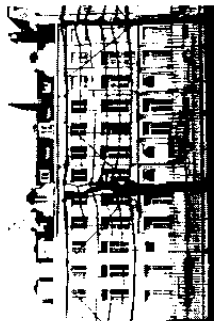
733



732



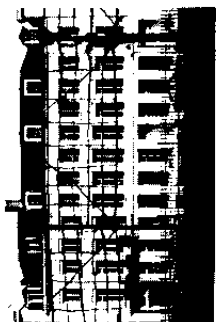
741



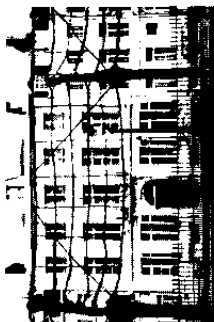
746



751



742



747



752



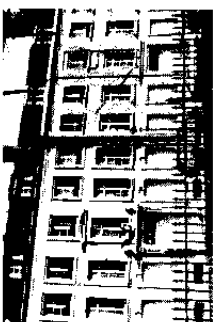
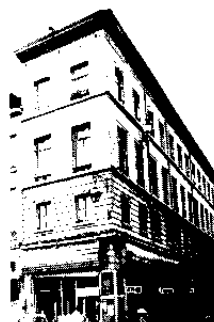
743



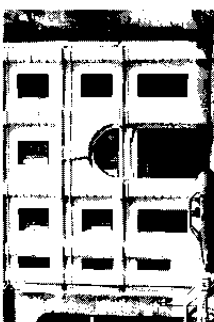
748



753



744



749



754





762



763



764



